UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

23753

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

17e Année. — 1910.

112257
26/5/11

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1910

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ
2
R14
année 17

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE THÉATRE HISTORIQUE ET LE ROMANTISME
1818-1829

Le comte Rœderer publie, en 1819, l'édition définitive de sa comédie historique *Le Marguillier de Saint-Eustache*, imprimée déjà, l'année précédente, à un petit nombre d'exemplaires[1]. En tête de la préface : « Voici une comédie sans invention et sans intention. Elle s'est trouvée toute faite dans l'histoire de France... La tragédie de *François II*, ouvrage du président Hénault, et la préface qui la précède, m'ont donné l'idée d'écrire cette comédie... » — « Après avoir tracé ces esquisses, écrira Vitet en 1826, dans l'avant-propos de ses *Barricades*, je croyais que l'idée d'un semblable essai n'était encore venue à personne et que je ne pourrais justifier ma tentative par aucune autorité; je me trompais : un homme qu'on n'est pas habitué à voir envisager l'histoire sous son aspect dramatique, le président Hénault, a conçu cette même idée et l'a réalisée, il y a bientôt quatre-vingts ans, en composant une tragédie en prose, intitulée *François II*... » On ne s'attendait pas, en effet, à voir invoquer, à cette date, cette *autorité*; et sans doute, il serait excessif de faire de l'auteur de *François II* un précurseur. Pourtant, cette tentative, dont « le

1. *Le Marguillier de Saint-Eustache*, comédie en 3 actes et en prose, par M. le C. R., pour faire suite au *Nouveau Théâtre François* du président Hénault, Paris, Imbert, 1818 (tirage restreint). — *Le Marguillier de Saint-Eustache...*, Paris, Didot, 1819. (La première édition avait été retirée par l'auteur à cause de certains passages « qu'un examinateur de la police trouvait *susceptibles d'applications qui pouvaient être mal interprétées* »).

théâtre anglois de Shakespehar a donné l'idée », mérite de n'être pas oubliée[1].

Ce n'est pas qu'il y ait eu grande originalité à se proclamer, en 1747, l'admirateur de Shakespeare; d'autant que l'admiration du président est assez timide. Les audaces du poète anglais ne sont pas loin de l'indigner. Il regrette que ce génie barbare n'ait pas été discipliné par la connaissance des règles, que l'art n'ait pas corrigé la nature. « Ses pièces de théâtre sont des monstres », écrit-il... Mais ces monstres n'en ont pas moins été, pour lui, comme une révélation. Ses aptitudes et ses goûts particuliers lui ont permis d'apprécier certains mérites que d'autres, moins timides, ne remarqueront pas. Historien, il a reconnu chez le dramaturge autre chose que des qualités de théâtre. « Tout rappelle à notre esprit les objets où il se plaît davantage : et comme je m'occupe assez volontiers de l'Histoire, je n'ai presque vu que cela dans Shakespehar... En voyant la tragédie de *Henri VI*, j'eus de la curiosité d'apprendre dans cette pièce tout l'historique de la vie de ce prince, mêlée de révolutions si contraires l'une à l'autre, et si subites, qu'on les confond presque toujours, malgré qu'on en ait... J'avoue que, cent fois, j'ai su ces faits et, cent fois, je les ai oubliés. J'ai donc lu Shakespehar dans l'intention de me les bien représenter... J'ai vu les principaux personnages de ce temps-là mis en action, ils ont joué devant moi; j'ai reconnu leurs mœurs, leurs intérêts, leurs passions qu'ils m'ont apprises eux-mêmes : et tout à coup, oubliant que je lisois une tragédie, et Shakespehar lui-même aidant à mon erreur par l'extrême différence qu'il y a de sa pièce à une tragédie, je me suis cru avec un historien et je me suis dit : Pourquoi notre Histoire n'est-elle pas écrite ainsi? Et comment cette pensée n'est-elle venue à personne? »

Cette seule remarque assure au président Hénault une place importante parmi les introducteurs du théâtre anglais. Tandis que tous les admirateurs de Shakespeare trouvent seulement dans son exemple un encouragement à enrichir la tragédie française par le dehors, à lui donner plus de vérité, plus de mouvement, plus de vie extérieure, il entrevoit la possibilité d'en renouveler la matière.

L'histoire, dans la tragédie classique, n'a d'autre emploi que de servir de cadre à une aventure héroïque ou amoureuse qu'elle authentique. En abondance, elle offre des âmes fortes et des débats de grande conséquence. Par elle, le héros cornélien n'est plus seulement une construction logique, un rêve de grandeur

1. *François II, roi de France*, en 5 actes. S. n. 1747. — *Nouveau Théâtre François: François II, roi de France*, en 5 actes, seconde édition, Paris, Prault, 1768.

artificiellement réalisé : il devient une créature vivante. Par elle, les situations les plus romanesques apparaissent légitimes. Sa vérité supplée à la vraisemblance... Mais ne peut-on rêver une autre façon d'unir l'histoire et le théâtre? « Ne faut-il rien hazarder? Et les genres sont-ils tellement épuisés, qu'il ne puisse plus y en avoir de nouveaux? L'exemple même de Shakespehar ne doit-il pas encourager?... L'histoire peint froidement, par rapport à la tragédie, une suite longue et exacte d'événemens; et la tragédie, vuide de faits par comparaison à l'histoire, nous peint fortement le seul événement qu'elle a entrepris de nous représenter. Ne pourrait-il pas résulter de leur union quelque chose d'utile et d'agréable? C'est ce que j'ai tenté dans l'essai que je donne aujourd'hui. »

En mettant en tête de son *François II* ce titre général : *Nouveau Théâtre François*, le président entendait se proclamer le disciple de l'auteur du *Théâtre Anglois*. Il voulait marquer aussi que toute son ambition était d'ouvrir une voie nouvelle : « Je souhaite, pour le profit de l'histoire, que quelqu'un soit tenté de suivre cette idée; il n'en sera sûrement pas rebuté par la difficulté de faire mieux, et il trouvera sans peine les moyens de perfectionner ce nouveau genre[1] ».

Ces espérances ne devaient pas se réaliser de longtemps. Même auprès des amis de l'auteur, la tentative eut un médiocre succès. Pendant de longues années, Voltaire n'a que des sourires pour le président. Sur son érudition, sur son esprit, sur ses soupers, il est intarissable. Sur cette tragédie seulement, il fait des réserves : « J'ai eu une grande dispute avec M. le président Hénault, au sujet de *François II*; et je vous en fais juge. Je voudrais que quand il se portera bien et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il pressât le dialogue, *qu'il y jetât plus de terreur et de pitié* et même qu'il se donnât le plaisir de le faire en vers blancs, c'est-à-dire en vers non rimés. Je suis persuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de Shakespeare et qu'on pourrait traiter les principaux événemens de notre histoire dans ce goût[2]... » C'est à la fois reconnaître l'intérêt de la tentative et vouloir lui enlever toute portée.

Mme du Deffand est plus catégorique. La préface l'avait séduite par son air de nouveauté, mais quelle désillusion à la lecture de l'œuvre! « Vous avez dû recevoir le *François II* du président; la préface m'en avait plu, j'ai voulu lire la pièce, le livre m'a

1. Préface de *François II*.
2. A Mme du Deffand, 19 août 1763.

tombé des mains... » Pour se refaire, elle a ouvert son Shakespeare, *Othello*, *Henri VI*... Et Shakespeare a « fait à son âme ce que le lilium fait au corps »; il l'a « ressuscitée[1] ».

Et voici enfin le jugement de Collé : « J'ai fait relier *Le Fils naturel* avec les œuvres dramatiques du président Hénault et la tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne* par André, perruquier. Non que je veuille comparer l'esprit de Diderot et celui du président à l'absurdité et à l'imbécillité d'André; mais c'est que je pense de bonne foi que les deux premiers n'entendent pas plus le théâtre et l'art dramatique que le dernier; aussi ai je fait mettre au dos de ce livre : *Recueil de monstres dramatiques*[2]... » Il est vrai que Collé n'a pas coutume d'être bienveillant, qu'il a ses idées sur le théâtre historique, qu'il va donner bientôt *La Partie de chasse de Henri IV*. Cette petite comédie, languissante et puérile, est le grand objet de ses préoccupations. Il ne peut pardonner à Mme de Pompadour d'avoir mis obstacle à sa représentation. Quand elle est jouée à Bagnolet, en l'honneur de la maîtresse du duc d'Orléans, il ne se tient pas de joie et d'orgueil : « Mon *Henri IV* fit la sensation la plus grande... Le maréchal de Richelieu me dit, à ce sujet, en me faisant des complimens, qu'il y avoit pleuré de très bonne foi, et que les larmes qu'il y avoit répandues ne ressembloient point à celles qu'il avoit versées à des tragédies, que ce n'étoit point là des larmes d'emprunt... Le duc de Choiseul, quelque âme de courtisan et de ministre qu'il ait, y a aussi pleuré[3]... » Ce succès n'est-il pas décisif? *La Partie de chasse* pour la comédie, *Le Siège de Calais* pour la tragédie marquent exactement la place que le théâtre peut abandonner à l'histoire.

A vrai dire, la personnalité du président importe assez peu dans tout cela. Le débat est d'un intérêt plus général. Ce qui est en question, c'est ce genre même dont il avait, à l'exemple de Shakespeare, entrevu l'intérêt, et que tous les écrivains, à part lui, sont unanimes à méconnaître : une tragédie dépouillée de tout romanesque, dédaigneuse des effets de théâtre, simple et directe, ne prétendant pas à créer la vie avec toutes les ressources de l'imagination, satisfaite de l'aller chercher dans les documents du passé. Que l'histoire puisse se suffire au théâtre, que l'émotion dramatique puisse jaillir de la vérité nue, personne ne veut l'admettre[4]. Si les deux genres ont besoin l'un de l'autre, ce

1. A Walpole, 15 décembre 1768.
2. *Journal et Mémoires*, mars 1757.
3. *Journal*, décembre 1764. Voir aussi *Correspondance littéraire* de Grimm, édit. M. Tourneux, t. I, p. 72; t. VIII, p. 457.
4. « L'historien a écrit ce qui est arrivé, purement et simplement; ce qui ne

n'est pas à la tragédie à accepter une sorte de vassalité. L'histoire peut lui donner une matière, mais cette matière est inerte; et loin de plier le poète à ses disciplines rigoureuses, c'est l'historien, au contraire, qui doit apprendre, à son école, le secret de son art. « Il faut une exposition, un nœud et un dénouement dans une histoire comme dans une tragédie[1]. »

C'est la pure doctrine classique. Et ceux qui lui font la guerre ne songent pas davantage à plaider la cause de l'histoire. Avec leur désir de rapprocher le drame de la réalité vulgaire, ils seraient plutôt tentés de réduire encore son rôle, — même de la nier. Qu'est cette vérité qu'elle peut donner, vérité déformée par tant de préjugés, voilée par tant de mystères, soumise à tant de causes d'erreur, auprès de la vérité vivante, directement saisissable? Voltaire avait esquissé le paradoxe. Mercier le reprend avec sa véhémence accoutumée : « L'histoire, comme l'a dit Fontenelle et comme chaque jour sert à le confirmer, est une fable convenue. Il ne convient qu'au philosophe d'étudier l'histoire, c'est une source d'erreurs pour tout autre homme... L'histoire est l'égout des forfaits du genre humain, elle exhale une odeur cadavéreuse : et la masse des calamités passées paroissant affoiblir les calamités présentes semble nécessiter par une liaison que l'on suppose physique, jusqu'aux calamités futures... Je ne sais à qui l'histoire peut être utile[2]... »

A la tragédie, trop dédaigneuse de la foule, trop étrangère à ses préoccupations, il ne s'agit pas de substituer une forme d'art qui soit, avant tout, un divertissement d'érudits ou de lettrés. Le théâtre nouveau doit s'adresser au peuple : le mélodrame s'acquittera à merveille de cet office. — Quant au théâtre historique français, lorsque certains s'essayeront à le faire vivre, il n'aura garde de se risquer d'abord aux hasards de la représentation. Il s'accommodera très bien d'être une des variétés de ce théâtre injouable qui peut se permettre toutes les audaces, qui n'a à tenir compte ni des difficultés de la mise en scène, ni des préjugés du public, ni des routines de la tradition, et qui — pour cela — nous

fait pas toujours sortir les caractères autant qu'ils pourraient : ce qui n'émeut ni n'intéresse pas autant qu'il est possible d'émouvoir et d'intéresser. Le poète eût écrit tout ce qui lui aurait semblé devoir affecter le plus. Il eût imaginé des événemens. Il eût feint des discours. Il eût chargé l'histoire. Le point important pour lui eût été d'être merveilleux, sans cesser d'être vraisemblable. » (Diderot, *De la poésie dramatique*, x.)

1. Voltaire, lettre à Hénault, 8 janvier 1752.

2. *Essai sur l'art dramatique*, ch. III. — Cela n'a pas empêché Mercier d'écrire *La destruction de la Ligue ou la reduction de Paris, pièce nationale* (1782), — *La mort de Louis XI, pièce historique* (1783), et *Le portrait de Philippe II, roi d'Espagne* (1785). Mais l'histoire n'est ici qu'un prétexte.

a donné quelques-uns des chefs-d'œuvre les plus précieux de notre littérature dramatique.

*
* *

Entre ce drame historique, d'ailleurs, tel que certains romantiques voudront le réaliser, et la tragédie du président Hénault, il ne faut pas chercher un enchaînement direct. *François II* a été une tentative isolée, sans portée et sans suite. Rœderer invoque ce précédent; il pourrait aussi bien s'autoriser de *La Mort d'Henry IV* de Claude Billard ou de *La Guisiade* de Pierre Matthieu, *en laquelle, au vrai et sans passion est représenté le massacre du duc de Guise*... Il n'y a pas tradition française renouée.

On pourrait s'en étonner d'autant plus qu'en matière de recherches historiques, c'est bien la France qui va être la grande initiatrice. Mais le théâtre s'obstine à ignorer ces curiosités nouvelles; il ne comprend pas qu'elles lui imposent certains devoirs et qu'elles lui offrent, en revanche, des ressources précieuses[1]. Pour qu'il s'en avise, il faudra que l'étranger lui donne l'exemple.

L'influence de l'Italie est prépondérante à cet égard. Nulle part, le problème du drame historique ne s'est posé plus nettement. C'est que le romantisme italien poursuit une fin très déterminée; c'est autre chose, ici, que cette sorte d'inquiétude générale, ce besoin de nouveauté, plus ferme dans ses négations que dans ses aspirations, prêt à tenter toutes les voies sans discerner exactement le but. Moins préoccupé d'esthétique que soucieux d'intérêts nationaux, il écarte ces discussions abstraites, ces débats passionnés et un peu vains qui sont ailleurs l'aliment de toutes les polémiques : sur la fusion du tragique et du grotesque, sur l'indépendance et la souveraineté de l'art, sur la légitimité des règles et sur les droits de l'inspiration. Il est d'autres soucis plus graves que les querelles littéraires. « Les mauvaises chicanes des adversaires, écrira Manzoni à Fauriel le 17 octobre 1820, ont forcé les romantiques à se tenir presque toujours dans les discussions négatives et à n'entrer dans le positif que d'une manière timide et extrêmement vague. Je crois cependant qu'on a beaucoup détruit[2]... »

1. Dans la préface à sa traduction de *Wallenstein*, Paris, Paschoud, 1809, B. Constant signale l'intérêt de « cette singulière production du génie, de l'exactitude et je dirai même de l'érudition allemande ». Mais il parle en même temps du « prodigieux talent » de l'abbé Delille. « J'ai cru devoir, ajoute-t-il, observer les règles de notre théâtre, même dans un ouvrage destiné à faire connaître le théâtre allemand, et j'ai supprimé beaucoup de petits incidents. » — Or, ces *petits incidents* sont précisément ceux qui créent l'atmosphère historique de la pièce.

2. Cité par V. Waille, *Le Romantisme de Manzoni*, Alger, Fontana, 1890.

Mais l'essentiel n'est pas de détruire, ou de substituer aux idoles anciennes d'autres idoles, — honorées d'un même culte aveugle. Il s'agit, avant tout, de créer une littérature nationale, pour créer une nation, de réaliser la patrie d'abord dans le domaine de l'art, de faire revivre sur la scène ou dans le roman les gloires de son passé, de trouver des fictions où se reconnaissent ses instincts, ses aspirations, son âme même. C'est bien ce qu'entendait dire Giovanni Berchet quand il écrivait son manifeste : « Rendetevi coevi al secolo vostro e non ai secoli seppelliti; spacciatevi dalla nebbia che oggidì invocate sulla vostra dizione [1]... » C'est la thèse que soutenait, en 1818, le *Conciliatore*, organe des idées nouvelles : « Quali sono le azioni eroiche che più importa all' Italia di celebrare? Le patrie o le straniere? Le mitologische o le storiche?... » Et c'est ce que Stendhal, vivant au milieu de ces luttes, ne se lasse pas de répéter : « Voilà le principe du *romanticisme*... Le mérite est d'administrer à un public la drogue juste qui lui fera plaisir. Le mérite de M. Manzoni, *si mérite il y a, car je n'ai rien lu*, est d'avoir saisi la saveur de l'eau dont le public italien a soif [2]... »

Que ces préoccupations morales et politiques soient, au point de vue esthétique, comme le prétend F. de Sanctis [3], *la partie fragile* du romantisme italien ; que, *la lutte finie*, elles aient perdu toute valeur, il se peut ; du moins ont-elles donné à cette lutte, à ces polémiques un singulier caractère de précision. Le terrain est délimité. On sait ce que l'on veut et pourquoi l'on se bat... En France, on ne le saura pas de si tôt.

Surtout, il est hors de doute que ce sont là des circonstances favorables à l'apparition d'un drame vraiment historique, — où l'histoire soit l'essentiel. Ce drame, Manzoni a voulu le réaliser. Tous ses biographes ont signalé ce que l'auteur de *Carmagnola* et d'*Adelchi* doit à la France, ou, plus précisément, à Fauriel. Entre la jeune école historique française et le dramaturge italien, il y a plus qu'une étroite parenté ; il y a identité de goûts, d'aspirations et de méthode. « Cette école n'ayant point produit son poète dramatique chez nous, écrit Sainte-Beuve, elle l'a eu dans Manzoni [4]. »

Comme tant d'autres, plus que tout autre peut-être, Manzoni a subi l'influence de Claude Fauriel, cet initiateur de l'esprit critique

1. *Lettera semiseria di Grisostomo* (1816). — Voir G. A. Borgese, *Storia della critica romantica in Italia*, Napoli, 1905.
2. Lettre à M. le baron de M., 21 décembre 1819.
3. *Lezioni sulla letteratura italiana nel secolo XIX.*
4. *Portraits contemporains*, IV, p. 220.

sous toutes ses formes. C'est dans les conversations du jardin de la Maisonnette que s'est formé son talent. A son école, il a appris à s'affranchir des superstitions littéraires, des règles factices, des préjugés traditionnels. Chez l'un et chez l'autre, la même ardeur à chercher dans le passé les racines du présent, à faire revivre les siècles disparus, non par un élan d'imagination créatrice, mais à force de recherches... Malgré les divergences religieuses, le respect du disciple ne s'affaiblit pas. Sa conscience peut se libérer; il peut aller au christianisme, à la poésie : il restera un esprit de même race. Durant les longues études préalables que ses pièces exigent, il ne cesse pas un instant de tenir son maître au courant de ses efforts. Le 13 juillet 1816 : « J'amasse des idées et des observations pour un long discours qui doit accompagner ma tragédie, et celui-ci n'aurait pas moins besoin qu'elle d'être fait avec vos conseils et sous vos yeux... » Et, le 17 octobre 1820, avant *Adelchi* : « Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'indiquer quelque ouvrage moderne (à part les plus connus) de ceux qui, bien ou mal, ont voulu débrouiller le chaos de ces établissements dans le moyen âge et qui surtout ont parlé de la condition des peuples indigènes subjugués et possédés... Mon but est de démontrer que l'histoire des établissements des barbares en Italie est encore à faire, et d'animer quelqu'un à l'entreprendre, ou au moins d'ébranler beaucoup de croyances très fausses et très absurdes... »

Quant à Fauriel, le succès de ces drames sera, pour lui, comme une victoire personnelle, — du moins comme une victoire française. Voici créé enfin un système dramatique nouveau, si différent de « toutes ces tragédies prétendues tirées de l'histoire, et où il n'y a d'historique qu'une partie de la liste des personnages; où tout est falsifié, dénaturé, décoloré, les événements et les hommes, les lieux et les temps; où l'ignorance peut seule admirer et jouir à son aise, pouvant seule accepter sans scrupule et sans effort les fictions du poète[1] ». Avec une netteté parfaite, il en établit les principes : « Vérité historique dans le fond du sujet, simplicité et respect pour les données de la nature dans l'emploi des moyens propres de l'art, gravité dans le but... » C'est là la tragédie de l'avenir. *Carmagnola* et *Adelchi* ne sont pas des œuvres que puisse revendiquer une seule nation; elles appartiennent à la « littérature européenne ». Et c'est pourquoi la traduction qu'il en donne apparaît bien moins une version littérale qu'une rédaction

1. *Le comte de Carmagnola et Adelghis*, tragédies d'Alexandre Manzoni traduites de l'italien par M. C. Fauriel. Paris, Bossange, 1823 (Préface du traducteur).

nouvelle de l'original, en une langue différente : « J'aurais voulu le faire parler en français comme je me figurais qu'il se serait exprimé lui-même en cette langue dont on verra qu'il se sert si bien ». C'est pourquoi encore cette traduction s'accompagne de toutes les pièces critiques et historiques propres à en accuser l'importance : le jugement de Gœthe, le dialogue d'E. Visconti, surtout la fameuse lettre en réponse à l'article de Chauvet[1].

Fauriel est-il l'auteur de cette lettre écrite directement en français; s'est-il contenté, ce qui est plus probable, d'en retoucher le style?... Il reste de toute façon que cette réplique est un des documents les plus précieux que nous ayons pour l'histoire du romantisme français.

Très courtoise et dépouillée d'amertume personnelle, elle a d'abord le mérite de poser le problème dans toute son ampleur. L'auteur ne songe pas seulement à prendre la défense du *Comte de Carmagnola* et à justifier ses libertés. Derrière cette question, si souvent débattue, des trois unités, une autre question se pose, d'un intérêt beaucoup plus général. La critique traditionnelle s'est accoutumée à considérer les œuvres dramatiques par l'extérieur, à les juger sur leurs qualités de facture, au lieu d'en examiner la substance. L'important pour elle, ce sont quelques *règles de métier* élevées arbitrairement à la dignité de *dogmes esthétiques*... Attribuer tant de prix à la difficulté vaincue, n'est-ce pas fausser la notion d'art? « On attache une très grande importance à toutes ces préparations de personnages et d'événements. Mais cette importance même me paraît indiquer le faible du système; elle dérive d'une attention excessive et presque exclusive à la forme, je dirais presque aux dehors du drame. Il semblerait que le plus grand charme d'une tragédie vienne de la connaissance des moyens dont le poète s'est servi pour la conduire à bout; qu'on est là pour admirer la finesse de son jeu, et son adresse à se tirer des pièges qu'un art hostile a dressés sur son chemin... Il est pénible de voir les critiques rechercher avec un souci minutieux quelques vers jetés au commencement d'une tragédie, pour faire connaître d'avance un personnage qui jouera un grand rôle, pour annoncer un incident qui amènera la catastrophe : il est triste de les entendre s'émerveiller sur ces petits apprêts et vous commander, dans leur froide extase, d'admirer l'art, le grand art de Racine. Ah! le grand art de Racine ne tient pas à si peu de chose... »

2. *Lettre à M. C. sur l'unité de temps et de lieu dans la tragédie.* — L'article de Chauvet sur *le comte de Carmagnola* avait paru dans *le Lycée Français*, t. V (1820).

Il n'est pas, en effet, dans la pensée de Manzoni de s'insurger contre les maîtres du XVIIe siècle. C'est, au contraire, à la tradition classique qu'il prétend s'attacher, à la tradition classique libérée. De ces préjugés, Corneille et Racine furent les premières victimes. Eux-mêmes se débattirent contre ces entraves, ou perdirent une part de leur génie à chercher des subterfuges adroits. Et de là, toutes les faiblesses de la tragédie. De là ces efforts déplorables pour substituer à l'harmonie naturelle des faits une harmonie factice, pour imposer à tous les sujets un cadre et un développement uniformes, pour fausser la vérité, pour dénaturer l'histoire. De là encore, par une conséquence assez inattendue, la part prépondérante accordée à la peinture de l'amour, — l'amour, la passion « de toutes la plus féconde en incidens brusques, rapides et partant plus susceptibles d'être enfermés dans le cadre étroit de la règle ». On a souvent reproché à Racine de ramener à quelques conflits de sentiments les grands sujets que lui offrait l'histoire ou la légende. Si c'est en méconnaître la dignité, quel est le vrai coupable? « Pour produire une révolution dans une tragédie fondée sur l'amour, pour faire passer un personnage de la joie à la douleur, d'une résolution à la résolution contraire, il suffit des incidens en eux-mêmes les plus petits et les plus détachés de la chaîne générale des événemens. Ici, vraiment, les faits occupent la moindre place possible en durée comme en espace... Mais les grandes actions historiques ont une origine, des impulsions, des tendances, des obstacles bien différens et bien autrement compliqués; elles ne se laissent donc pas si aisément réduire, dans l'imitation, à des conditions qu'elles n'ont pas eues dans la réalité. »

Auprès de ces méfaits de la règle, quels sont ses avantages? Cette contrainte est salutaire au poète, affirment ses partisans. « Les limites de l'art donnent l'essor à l'imagination de l'artiste et le forcent à devenir créateur. » — Sans doute, et c'est bien là le mal, car « cette nécessité de créer, imposée arbitrairement à l'art, l'écarte de la vérité et le détériore à la fois dans ses résultats et dans ses moyens ». Et Manzoni précise sa pensée : « L'essence de la poésie ne consiste pas à inventer des faits : cette invention est ce qu'il y a de plus facile et de plus vulgaire dans le travail de l'esprit, ce qui exige le moins de réflexion, et même le moins d'imagination. Aussi n'y a-t-il rien de plus multiplié que les créations de ce genre; tandis que tous les grands monumens de la poésie ont pour base des événemens donnés par l'histoire, ou, ce qui revient ici au même, par ce qui a été regardé une fois comme l'histoire. »

Ceci, la tragédie française l'avait compris. C'est sa gloire d'avoir substitué aux fictions de la tragi-comédie la discipline sévère de l'histoire; ce fut son malheur de laisser, à la faveur des règles, le romanesque reprendre la place d'où elle l'avait chassé. L'histoire seule ramènera sur le théâtre la vérité, et, en France même, cette révolution est proche : « Le goût toujours croissant des études historiques finira par modifier aussi les idées des spectateurs et par rendre rares et difficiles les succès de théâtre qui ne sont fondés que sur l'ignorance du parterre. L'histoire paraît enfin devenir une science; on la refait de tous côtés; on s'aperçoit que ce que l'on a pris jusqu'ici pour elle n'a guère été qu'une abstraction systématique, qu'une suite de tentatives pour démontrer des idées fausses ou vraies, par des faits toujours plus ou moins dénaturés par l'intention partielle à laquelle on a voulu les faire servir... » Là est le salut : « Sûr d'intéresser à l'aide de la vérité, le poète ne se croira plus dans la nécessité d'inspirer des passions au spectateur pour le captiver; et il ne tiendra qu'à lui de conserver ainsi à l'histoire son caractère le plus grave et le plus poétique, l'impartialité. Ce n'est pas en partageant le délire et les angoisses, les désirs et l'orgueil des personnages tragiques que l'on éprouve le plus haut degré d'émotion; c'est au-dessus de cette sphère étroite et agitée, c'est dans les pures régions de la contemplation désintéressée qu'à la vue des souffrances inutiles et des vaines jouissances des hommes, on est plus vivement saisi de terreur et de pitié pour soi-même... »

A côté de quelques paradoxes, la lettre à Chauvet apporte bien des vérités fécondes. Et il n'est pas tout à fait juste d'écrire que les novateurs vont se contenter de prendre exactement le contrepied de l'esthétique classique, que cette révolution sera plutôt une réaction... La lutte contre *le métier*, au nom de l'art, contre *le romanesque* au nom de la vérité : peu de polémiques littéraires ont été engagées avec cette netteté et cette vigueur d'esprit.

*
* *

Il y a loin de la gravité et de l'effort de Manzoni aux petits essais du comte Rœderer. Celui-ci a bien entrevu, un des premiers en France, cette révolution possible et ces nouveaux devoirs de l'art dramatique; mais la littérature n'est pour lui qu'un moyen d'oublier, dans la retraite, les désillusions de la vie politique.

Après la restauration, sa carrière est terminée; les vingt dernières années de son existence vont s'écouler dans le domaine du

Bois-Roussel, près d'Alençon. Pour un homme habitué à l'activité, le changement est rude. Contre la tristesse des longues soirées d'automne et d'hiver, il n'a qu'une ressource : le travail, sa double passion pour l'histoire et le théâtre[1]. *Le Marguillier de Saint-Eustache* est suivi de nouveaux essais du même genre. Une scène a été dressée au Bois-Roussel, et une troupe d'amateurs y donne des représentations régulières. Comme répertoire, des proverbes de Carmontelle, de Leclercq, de Gosse, soigneusement retouchés; parfois aussi quelques productions de Rœderer ou de son fils Antoine-Marie[2].

Ce sont, à l'ordinaire, de petites fantaisies assez insignifiantes de fond, et de forme banale[3]. Rœderer est tout le contraire d'un esprit audacieux. En se livrant à ses goûts, il n'a en aucune façon le désir de renouveler l'art dramatique. Il tient d'abord à faire œuvre d'historien[4]. Mais il lui déplairait fort d'être compté au nombre des partisans de l'école nouvelle. Le théâtre historique, tel qu'il le conçoit, doit répudier toute parenté avec « la comédie romantique, genre bâtard et ignoble[5]... »

Peu importe d'ailleurs que l'auteur du *Marguillier de Saint-Eustache* s'abandonne, dans la retraite, au découragement et s'entête dans son obstination antiromantique. Le mouvement, dont il parut un instant l'initiateur, s'est propagé sans lui. Dès 1820, c'est une fermentation à peu près générale. Si les théâtres ne donnent guère asile qu'à des œuvres de nouveauté timide, les travaux des

1. Voir dans l'édition des *Œuvres*, Paris, Didot, 1859 (T. VIII), les lettres à son fils Antoine-Marie (3 août 1814, 3 avril 1818, etc.).

2. Le catalogue Soleinne (n° 2676) signale sous la date 1824-1826 un recueil en trois volumes, imprimé à Dinan à 100 exemplaires, où sont réunies les *Comédies, proverbes et parades* du père et du fils. — En 1827 un volume de *Comédies historiques* du Comte Rœderer (*Le Marguillier*, *Le Fouet de nos pères*, *Le Diamant de Charles-Quint*, *La Mort de Henri IV*), Paris, Lachevardière.

3. En 1825 pourtant Rœderer a voulu demander à ses comédiens un effort plus sérieux. D'une lettre du 19 novembre : « Nous avons ici un théâtre en activité. La famille de Villiers, et surtout Casimir, a développé un talent fort suffisant pour égayer une comédie de société. Le 17 décembre on jouera *Le Diamant de Charles-Quint*, que j'ai corrigé et augmenté d'une scène entre Diane de Poitiers ou la duchesse de Valentinois et la duchesse d'Etampes. Je ferai louer des costumes à Paris... » Mais le succès de la tentative n'est pas encourageant. Le 11 janvier 1827 : « J'ai voulu faire essayer *Mademoiselle de Launay* [com. histor. d'Antoine-Marie] et *Le Diamant de Charles-Quint*, en ôtant à la première les polissonneries de Louise et en ajoutant à l'autre Diane de Poitiers : pas moyen; on déclame cela comme du mélodrame; j'ai au plus vite retiré nos œuvres du répertoire. »

4. « Je puis affirmer que ce drame est de l'histoire toute pure, sous une forme qui m'a été fournie par les documents, je veux dire la forme du dialogue. Il est extrait des mémoires de Sully et de ceux de Bassompierre... Sur 80 ou 60 pages dont mon drame est composé, il n'y en a pas six de moi. Simple copiste, je me suis borné à coudre et à unir des textes dont l'enchaînement était marqué par les faits qu'ils exprimaient.... » (Préface de *La Mort de Henri IV*.)

5. Lettre du 24 juillet 1828.

critiques et des érudits préparent la matière d'un art dramatique nouveau. Le sixième livre des *Martyrs* a été comme la révélation de l'histoire, — colorée, vivante, s'efforçant à ressusciter le passé. Une curiosité irrésistible emporte les esprits; mémoires et documents paraissent en foule; de grandes collections sont entreprises : en 1819 celle de Petitot et Montmerqué, en 1823 celle de Guizot, celle de Buchon en 1824. Augustin Thierry se prépare à déclarer la guerre à Mézeray, à Velly, « à leurs continuateurs et à leurs disciples[1]. »

L'art dramatique peut-il ignorer tout cela et rester fidèle à ses traditions? « Familiarisés avec des révolutions terribles, sans cesse renaissantes, qui de françaises deviennent européennes et près desquelles les guerres civiles dont Corneille fut le témoin ne sont que des jeux d'enfants, écrit en 1820 le comte de Gain-Montaignac, quelle émotion et quelle étude irions-nous chercher au théâtre tel qu'il existe? Que peuvent maintenant nous apprendre des poèmes écrits dans un langage conventionnel, nous offrant des personnages qui portent plus souvent un masque habilement colorié qu'une figure vivante? Vieillis par une longue et dure expérience, il nous est devenu impossible d'être intéressés par des ouvrages qui ne reposeraient que sur un idéal convenu; et le langage magnifiquement vague de la tragédie en vers, sa froide pompe et ses narrations épiques ont usé en France tout leur effet. Nous avons besoin désormais d'un art plus simple, plus près de la nature et de la vérité. On ne pourra plus commander notre intérêt qu'en nous montrant les hommes qui ont influé sur le sort des peuples, tels qu'ils ont été en effet; en les faisant parler et agir comme nous sentons qu'ils ont dû agir et parler[2]... » Et le comte de Gain ne s'en est pas tenu à des discussions théoriques. Trop oublié, son livre est d'un véritable précurseur. Deux des pièces, au moins, qui le composent sont remarquables de sobriété, de précision vigoureuse et — sans aucun artifice — d'intensité dramatique... Ch. de Rémusat n'a pas tort de célébrer la défaite des « amis du passé », des « partisans de l'usage[3] ». La révolution est inévitable. L'élan est donné.

1. En 1821 ont paru aussi le *Shakespeare* de Guizot et le *Schiller* de Barante. A la même époque commence la grande popularité des romans de Walter Scott; sur leur influence *dramatique*, voir l'article de Hugo dans la première livraison de la *Muse française*.

2. *Théâtre* par le Cte J.-R. de Gain-Montaignac, gouverneur du Château Royal de Pau. Paris, Potey et Petit, 1820. Trois pièces : *Charles-Quint à Saint Just*, — *La Conjuration des adolescents*. — *Charles premier*.

3. *Révolution du théâtre*, article publ. dans le tome V du *Lycée Français* (1820). Reimpr. dans *Critiques et études littéraires*.

La même année 1823 voit paraître la *Lettre à Chauvet* et la brochure de Stendhal, *Racine et Shakespeare*[1]. Avec plus de gravité dans l'une, plus de force agressive dans l'autre, les deux œuvres sont d'inspiration analogue et se complètent[2]. Stendhal est placé mieux que personne pour aider à la diffusion de l'influence italienne. Passionné pour l'Italie son esprit s'est formé à cette école. Par principe, il se dit ennemi du classique, mais il redoute plus encore ce « galimatias allemand que beaucoup de gens appellent romantique ». Et il ajoute : « Schiller a *copié* Shakespeare et sa rhétorique; il n'a pas eu l'esprit de donner à ses compatriotes la tragédie réclamée par leurs mœurs... » C'est là le grand point. Stendhal veut s'en tenir à la définition de Giovanni Berchet et du *Conciliatore*[3]. Pour mieux marquer ses affinités naturelles, il évite jusqu'à ce mot de *romantisme*, d'usage courant; il affecte d'écrire, à l'italienne : *le romanticisme*.

« La nation a soif de sa tragédie historique », dit-il encore; et, dans une lettre du 6 mars 1823 : « Les Français ont envie de voir sur leur théâtre les tragédies historiques de *La Mort de Henri III*, de *L'Assassinat du duc de Bourgogne au pont de Montereau*. Ce qu'on goûte le plus dans Shakespeare, en France, ce sont les tragédies historiques de *Henri VI* et de *Richard III*. » Mais ces sujets nationaux, et d'autres encore du même genre, *Le Retour de l'île d'Elbe*, *Clovis s'établissant dans les Gaules à l'aide des prêtres*, *Charles IX ou la rigueur salutaire de la Saint-Barthélemy* n'exigent pas seulement le sacrifice des règles étroites : « Pour *Henri III*, il faut absolument, d'un côté : Paris, la duchesse de Montpensier, le cloître des Jacobins; de l'autre : Saint Cloud, l'irrésolution, la faiblesse, les voluptés, et tout à coup la mort, qui vient tout terminer... » Ils veulent surtout une forme nouvelle : « Présentés en vers alexandrins, ils sont comme sous le masque[4] ». Si le grand charme du théâtre est dans ces moments d' « illusion parfaite » durant lesquels le spectateur se laisse entraîner par l'action, oubliant tout ce qui n'est pas elle, la scène, les acteurs, l'auteur

1. Paris, Bossange, 1823. — La 2e partie en 1825, Paris, Fournier.

2. A signaler l'admiration de Stendhal pour Fauriel, « le seul savant non pédant de Paris ». (Lettre à Mlle Duvaucel, 1829.)

3. Dès 1818, Stendhal a été très intéressé par le dialogue d'Ermes Visconti, que Fauriel donnera, en 1823, dans sa traduction de Manzoni (Voir lettres du 2 février, du 8 février, du 11 décembre, etc.). — Au nombre de ses pseudonymes, on retrouve d'ailleurs le nom d'Ermes Visconti.

4. Le seul tort de Manzoni est d'avoir méconnu cette nécessité de la prose : « Manzoni est resté le premier poète tragique de l'Italie. L'inconvénient de son talent, c'est qu'il aime trop à faire de beaux vers. Son dialogue n'est pas rapide: ses personnages ont l'air arrêtés par le soin et le plaisir de bien parler. » (Lettre du 6 mars 1823.)

et lui-même, n'est-ce pas aller contre l'objet de l'art dramatique, que d'accuser, sous prétexte d'art, ce qu'il a d'artificiel? « Une des choses qui s'opposent le plus à la naissance de ces moments d'illusion, c'est l'admiration, quelque juste qu'elle soit d'ailleurs, pour les beaux vers d'une tragédie. » Sur ce point, Stendhal est plus catégorique encore que le comte de Gain. On connaît, au reste, son antipathie pour la poésie, son injustice obstinée à l'égard des grands créateurs du lyrisme [1].

A cette date de 1823, une double voie s'ouvre au romantisme français. Au moment précis où les jeunes poètes, disciples de Chateaubriand, catholiques et monarchistes, comptant sur Soumet et Guiraud pour renouveler le théâtre, vont s'efforcer à la *Muse française* de préciser leur idéal, l'auteur de *Racine et Shakespeare* pose les principes dramatiques du romantisme libéral, romantisme de prosateurs, amoureux de vérité, toujours en garde contre la duperie du sentiment et des mots, — romantisme par lequel s'ébauchent déjà, sur bien des points, les théories du naturalisme futur [2].

Que ce drame, tel que le rêvent Fauriel et Stendhal, ne puisse prétendre à des triomphes immédiats, cela se conçoit. Avec ce dédain, non seulement de quelques conventions plus ou moins légitimes, mais de tout ce qui est *effet*, *procédé de théâtre*, il est difficile de s'imposer sur la scène. C'est une chose que le public ne pardonne jamais, — dans le premier moment. Et précisément, le succès de *Saül* et des *Macchabées* devrait avertir leurs admirateurs enthousiastes qu'il y a là seulement des œuvres bâtardes, à qui l'avenir ne devra rien.

*
* *

C'est devant un auditoire plus restreint que se produiront les premiers essais du théâtre nouveau. Tous les historiens du romantisme ne tarissent pas sur les soirées de l'Arsenal. Mais un premier cénacle déjà, d'aspirations toutes différentes, s'est, avant celui-ci, constitué autour d'H. Beyle. Le salon des Stapfer a réuni un groupe de jeunes écrivains qui se retrouvent, rue Chabanais, aux vendredis de Viollet-le-Duc et aux dimanches de son beau-frère, Etienne Delécluze. Et ce sont des causeries passionnées, des lectures,

1. Dans l'*Essai sur l'amour* (1822) : « Les vers furent inventés pour aider la mémoire : les conserver dans l'art dramatique, reste de barbarie ».

2. Voir la préface du *Théâtre* des Goncourt (1879) : *La Patrie en danger* « à cela que je ne retrouve nulle part, dans aucun drame du passé : une documentation historique qui n'a pas été encore tentée au théâtre ». C'est manquer un peu de *documentation littéraire*.

des discussions à l'infini... H. Beyle, qui vient ici faire provision de nouvelles pour ses chroniques du *New Monthly Magazine*, tient la première place avec sa verve intarissable et son art de lever des idées. Auprès de lui, le jeune Mérimée, A. Stapfer, V. Jacquemont, Ampère[1], Ch. de Rémusat, L. Vitet, le joyeux Dittmer et le grave Cavé; des professeurs, H. Patin, Ch. Magnin, V. Leclerc; d'anciens rédacteurs du *Lycée Français*, bientôt « doctrinaires » du *Globe*... Quelques classiques aussi, car, entre classiques et romantiques libéraux, il y a autant d'occasions de s'entendre que de motifs de querelles. Point de femmes, en revanche, ni de poètes : l'imagination est tenue en singulière défiance, et Stendhal a imposé son prosaïsme[2].

Ses paradoxes ont force de loi. La plupart de ces jeunes gens ont pour ambition de réaliser ses idées sur le théâtre et les œuvres dont on écoute la lecture s'inspirent de son esthétique. E. Delécluze a tenu un procès-verbal minutieux de ces réunions. Ch. de Rémusat, qui annonçait en 1820 la Révolution prochaine, entre dans la lutte avec ses deux drames, *L'Insurrection de Saint-Domingue* et *La Féodalité*[3]...

Mais déjà, un jeune débutant l'a devancé. Introduit par A. Stapfer dans le salon de son père, Mérimée fut conduit chez Delécluze par le futur libraire Sautelet. C'est là qu'il donna lecture de son premier drame, un *Cromwell* resté inédit[4]. Cette lecture produisit un grand effet de surprise. Par haine des artifices de théâtre,

1. Sainte-Beuve (*Nouveaux lundis*, XIII, p. 190) signale de lui une tragédie de *Rosemonde*, œuvre de jeunesse inspirée de l'*Adelchi* de Manzoni.

2. En 1827, dans une brochure de Delécluze sur *Roméo et Juliette* : « Rien ne serait plus fatal à la langue française que si nos écrivains, entraînés à l'imitation des idiomes du Nord, transportaient la phraséologie de ces derniers dans le nôtre. Il y a quelque chose de gonflé, d'élastique jusqu'à l'infini, dans les idées des hommes du Septentrion, qui disloque et fait craquer, si je puis m'exprimer ainsi, nos phrases latino-françaises. Les ouvrages de M. de Lamartine, brillantes inspirations des poésies de lord Byron, viennent à l'appui de ce que j'avance .. » (Cit. par Sainte Beuve, *Nouveaux lundis*, III, p. 116.)

3. Voir E. Delécluze, *Souvenirs de soixante années*, Paris, Michel-Lévy, 1862, p. 268. La lecture de *L'Insurrection de St-Domingue* fut faite chez Dubois, le directeur du *Globe*, mais en présence des auditeurs habituels. — Ces deux pièces ne nous ont pas été conservées. Un autre drame de Ch. de Rémusat, plus intéressant, *La Saint-Barthélemy*, a été publié par son fils en 1878 (Calmann-Lévy). Postérieur aux précédents, il appartient à la même période, 1824-1828, et relève de la même esthétique.

4. A remarquer la prédilection de ces créateurs du théâtre historique pour certaines époques déterminées : La révolution d'Angleterre (Gain Montaignac; Mérimée; *La Mort de Charles Ier* de Ch. d'Outrepont, 1827; Hugo). — La Ligue et la fin du XVIe siècle (Vitet; *La Saint-Barthélemy* et *La mort de Henri III*, de Ch. d'Outrepont, 1826; *La Saint-Barthélemy*, de Rémusat; *Le budget de Henri III*, de Rœderer, 1828; *La Réforme en 1560*, de S. Germeau, 1829; Dumas), — La révolution et l'empire (Cavé et Dittmer; Loève Veymars; *La mort de Louis XVI*, d'A. Duchatellier, 1828; *Les Septembriseurs*, de Regnier-Destourbet, 1829, etc.).

— ou plutôt pour prendre déjà cette attitude d'indifférence et de détachement qui devait lui rester familière, — l'auteur affecta une simplicité de ton fort éloignée des usages. Il s'efforça d'être monotone; il se garda de rien mettre en lumière, d'accuser aucun effet. « N'observant plus que les repos strictement indiqués par la coupe des phrases, mais sans élever ni baisser jamais le ton, il lut ainsi tout son drame sans modifier ses accents, même aux endroits les plus passionnés. L'uniformité de cette longue cantilène, jointe au rejet complet des trois unités, auquel les esprits les plus avancés à cette époque n'étaient pas encore complètement faits, rendit cette lecture assez froide. On saisit bien le sens de quelques scènes dramatiques et la vivacité d'un dialogue en général naturel; mais le sujet extrêmement compliqué et les changements de scènes trop fréquents rendirent l'effet total de cette lecture vague, et la société des lecteurs de Shakespeare eux-mêmes ne purent saisir le point d'unité auquel tous les détails devaient se rattacher. Néanmoins, comme la plupart des auditeurs partageaient les idées et les espérances du lecteur, et qu'au fond il entrait encore plus de passion que de goût littéraire dans le jugement qu'il fallait porter sur le drame, tous les jeunes amis de Mérimée l'encouragèrent à suivre la voie qu'il avait prise. Beyle, en particulier, quoique déjà d'un âge mûr, le félicita de son essai avec plus de vivacité que les autres[1]... »

Mérimée était tout disposé à suivre ces conseils. En l'espace de quelques mois, on entendit chez Delécluze *Les Espagnols en Danemark*, *Une femme est un diable*, *Le ciel et l'enfer*... Et lorsque Sautelet et Paulin publièrent ces petites pièces, les habitués du cénacle purent considérer le succès du volume comme une victoire dont ils avaient le droit d'être fiers.

Ce n'est pas qu'il faille voir simplement dans le *Théâtre de Clara Gazul* une application des théories stendhaliennes. Si réelle que soit ici l'influence d'H. Beyle, elle n'est pas exclusive ni tyrannique. Mérimée a une personnalité trop accusée pour n'être qu'un disciple; dans le cénacle même, il a pris une place égale à celle de son ami et il a, sur lui, cette supériorité d'être un artiste.

D'autre part, sa curiosité s'est portée sur trop d'objets divers, son esprit est trop vif pour qu'il s'en tienne à de sèches évocations historiques. Le travestissement dont il s'affuble n'est pas une simple fantaisie; il a le goût des actions violentes, à l'espagnole; il se garderait de nier les droits de l'imagination. Mais son imagi-

1. Delécluze, *Souvenirs*, p. 223.

nation ne s'abandonne jamais à elle-même; elle est soumise à une discipline rigoureuse. Ces actions se condensent en un petit nombre d'épisodes toujours expressifs, sans aucune de ces scènes de liaison ou de préparation, vides et mornes, chères à l'art classique. Pour lui aussi, la valeur d'un drame est dans la fréquence de ces « instants d'illusion parfaite » dont parlait Stendhal. Le reste n'est que bavardage inutile, effort perdu. Surtout, il se défie de la rhétorique. Au lieu de s'étaler au premier plan, discoureur élégant ou analyste content de sa pénétration, l'auteur doit s'effacer. Ce qu'il veut donner au théâtre, ce sont des œuvres purement objectives où les personnages parlent leur langue et ignorent le public, où les milieux soient évoqués avec une précision stricte, où l'auditeur subisse *directement* l'impression des faits... Libre, capricieux, pittoresque, impatient de toute contrainte, dépouillé de tendresse, indifférent, et d'autant plus émouvant, le *Théâtre de Clara Gazul* est la première œuvre de ce théâtre réaliste que réclame, sous le nom de romantisme, le cénacle stendhalien.

« Je vous recommande, en fait de publications nouvelles, écrit le baron de Mareste à X. de Maistre, le *Théâtre de Clara Gazul*, prétendue traduction de l'espagnol; c'est l'œuvre du jeune Mérimée,... et le premier essai dans le genre romantique qui ait été fait à Paris[1]. » Tous les journaux qui mènent, en faveur du romantisme libéral et contre le romantisme monarchiste, le même combat, sont unanimes sur ce point. « Pendant longtemps, s'écrie le *Mercure du XIXe siècle*, on a cru que le romantique n'était autre chose que ce genre mystique et vaporeux, né dans les brouillards de la Germanie et importé en France par M. Chateaubriand et Mme de Staël, et ce que cette école a produit depuis dix ans était assurément bien fait pour nous en dégoûter. » Mais voici enfin qu' « un esprit original et indépendant » vient, en face de la *tragédie idéale* donner la vie à la *tragédie réelle*. « Là, rien de convenu, rien de travaillé, rien qui sente le métier... Chacun parle le langage qui lui convient, la passion se révèle, comme dans la nature, par des mots vifs et spontanés et non par de froides analyses de sentiments; tout s'enchaîne, tout marche vers un

1. Lettre du 13 juin 1825 (citée par Chambon, *Notes sur P. Mérimée*, Paris, Dorbon, 1903, p. 5). — Stendhal conservera une prédilection pour cette œuvre de début : « Je crois que vous seriez plus *grand* mais un peu moins connu, si vous n'aviez pas publié la *Jacquerie* et la *Guzla* fort inférieures à *Clara Gazul*. » (Lettre du 26 déc. 1829.) — Sur la *Jacquerie*, Ch. de Rémusat aussi fera des réserves : Mérimée commence à se jeter « dans le bizarre et l'odieux ». (Article du *Globe* du 28 juin 1828.)

même but... » Et pour conclure : « C'est ainsi que l'art dramatique pourra se régénérer en France, et que la querelle des classiques et des romantiques se terminera[1] ».

Quant au *Globe*, qui est, en quelque sorte, l'organe officiel de ce romantisme nouveau, il ne peut qu'être enthousiaste. Dans un premier article, Ampère a marqué la nouveauté de l'œuvre, mais il a semblé se défier de l'amitié qui l'unit à l'auteur; pour être impartial, il s'est efforcé d'être froid... Quelques jours plus tard, un *abonné* relève l'insuffisance de cet éloge mesuré et traduit le sentiment de tous : « Je ne crains pas d'avancer que l'auteur est, avec W. Scott, l'écrivain moderne le plus éminemment vrai. L'apparition de *Waverley* fut, il y a quelques années, une révolution dans toute la partie *épique* de notre littérature, en nous montrant une vérité jusque-là inconnue dans les *mœurs* et les *caractères*. L'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* complète cette évolution en portant cette même vérité dans les *passions*, et, par contre-coup, dans le *drame*[2]. »

Mérimée a précisé l'idéal commun. Ces petites pièces, où l'histoire a peu de part, sont pour le théâtre historique des modèles précieux. La voie est ouverte. « La tragédie historique et libre, écrit Duvergier de Hauranne, n'est pas, à coup sûr, le romantisme tout entier; mais elle en est une des branches les plus importantes, celle peut-être vers laquelle la direction actuelle des esprits nous pousse le plus irrésistiblement... Que nos jeunes auteurs se livrent donc sans scrupule à leur propre essor : qu'ils osent, c'est le seul moyen de briller plus d'un jour. Des succès plus contestés peut-être d'abord, mais bien plus durables, bien plus glorieux, voilà ce qui les attend dans cette nouvelle carrière; et sifflés peut-être à la première représentation par quelques-uns de ces douaniers du parterre, toujours prêts à arrêter au passage ce qui ne se trouve pas sur leur tarif, à la dixième ils les feront pleurer et frémir eux-mêmes[3]. »

Les exhortations de Duvergier de Hauranne furent entendues. En 1827, deux habitués des réunions de Delécluze, Cavé et

1. Tome IX, p. 496. Voir la *Pandore* du 7 juin 1825.
2. 18 juin 1825.
3. 24 mars 1825. L'article a été écrit avant l'apparition en librairie du *Théâtre de Clara Gazul*, mais sous l'impression des lectures de Mérimée. D'ailleurs, tout, au *Globe*, est prétexte à défendre les mêmes idées (articles sur le *Cid* de Lebrun, sur la *Jeanne d'Arc* de Soumet, sur le *Rienzi* de Drouineau, 7 et 17 mars 1825, 2 février 1826). Voir Ch.-M. Desgranges, *La Presse littéraire sous la Restauration*. — Ces idées se sont répandues hors du groupe stendhalien. Ch. d'Outrepont, un Belge établi à Paris et étranger à toute coterie littéraire ou politique, donne en 1826 *La Saint-Barthélemy* et *La Mort de Henri III*, drames « en plusieurs scènes », et, en 1827, *La Mort de Charles Ier*, drame en 42 scènes.

Dittmer commencent la publication d'une série de scènes et de tableaux dramatiques sous ce titre : *Les Soirées de Neuilly*[1]. Comment ces jeunes gens furent amenés à travailler en commun, il est assez difficile de le dire. Rarement deux collaborateurs furent plus différents d'allures et d'esprit. « Cavé était, en apparence au moins, un homme froid et dont le sérieux habituel prenait parfois une teinte de tristesse. Dittmer, au contraire, beau garçon, ayant le teint fleuri et le sourire à la bouche, offrait le type parfait du jeune Français dans tout son éclat. Il avait servi dans les dragons, et, dans ses moments de gaieté, il racontait avec une verve charmante toutes les plaisanteries banales de régiment, auxquelles, en homme de bonne société, il donnait par la forme, mais sans altérer le fond, le tour le plus piquant et le plus heureux[2]... »

Faut-il supposer que celui-ci eut plus de part à certaines esquisses légères, et que le premier se chargea des petits drames poignants et ramassés?... Des conjectures de ce genre sont toujours hasardeuses. Ce qui est certain, c'est que l'un et l'autre reflètent assez exactement les goûts du cénacle et subissent les influences qui s'imposent à tous : l'influence de Leclercq, l'auteur toujours applaudi des proverbes, — l'influence de Mérimée dont on retrouve ici la hardiesse, le pessimisme ironique, la verve outrancière et réfléchie[3], — l'influence de Stendhal... L'auteur de *Racine et Shakespeare* demeure l'initiateur du théâtre nouveau et Dittmer et Cavé ont trouvé une façon originale de lui rendre hommage : le portrait du prétendu M. de Fongeray, dessiné par H. Monnier en tête du premier volume, n'est autre chose qu'une caricature d'H. Beyle.

A dire vrai, la majeure partie de ces *Soirées* ne mérite pas de survivre. Les plaisanteries libérales qui durent mettre en joie les habitués du petit cénacle n'ont plus beaucoup de sel; Dittmer et Cavé ont suivi trop docilement le conseil de leur maître : l'auteur dramatique doit être de son temps... En revanche, la conspiration de *Malet*, qui ouvre le tome II, n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre. Ceci, par la vertu du sujet, autant que par le talent des auteurs. M. de Fongeray ose à peine s'en attribuer le mérite : « Deux mots sur cette pièce. C'est l'histoire qui l'a faite et non pas moi. Je n'ai

1. *Les Soirées de Neuilly*, publiées par M. de Fongeray, Paris, Moutardier; 3 éditions de ce premier volume en 1827; une 4e l'année suivante. Le tome II parait en 1828 et a 3 éditions successives.

2. Delécluze, *Souvenirs*, p. 229.

3. L'analogie de certains titres est frappante : *les Français en Espagne* après *les Espagnols en Danemark*.

inventé aucune scène, aucun détail caractéristique. » Son seul effort a été de « chercher loyalement la vérité, sans haine ni préjugé de parti », de dégager, dans le fatras des documents, les détails expressifs : « La scène du conseil de guerre paraîtra cruelle. Ai-je besoin de dire que le fond ne m'en appartient pas? On n'imagine point de pareilles choses. C'est le résumé des pièces officielles que j'ai sous les yeux; les juges et le rapporteur, l'avocat et les accusés parlent comme ils ont parlé, seulement avec moins de prolixité et quelquefois dans un autre ordre[1]... » Mais, précisément, ce n'est qu'en s'appuyant sur l'histoire que ce genre de théâtre, ennemi déclaré du romanesque et dépourvu de lyrisme, peut atteindre son but. Sa grande ambition est d'être vrai : comment une vérité d'art vaudrait-elle cette vérité qui survit dans les témoignages authentiques du passé?

D'ailleurs, parmi les sujets que peuvent offrir les mémoires ou les chroniques, il n'en est pas qui se prêtent mieux que celui-ci aux exigences du drame réaliste. A l'ordinaire, sa technique sèche et brutale risque, en brisant l'émotion, de détruire l'intérêt. Il sacrifie trop aisément les explications nécessaires; on voudrait certaines analyses de sentiments, dût l'action s'interrompre pour leur laisser place ; les causes ou les mobiles nous échappent. Mais, ici, les faits seuls importent. La rapidité même des scènes, cette série de tableaux sans lien qui nous emportent à travers tout Paris, de la maison de santé à la caserne des Minimes, à la prison de la Force, à la place Vendôme, au ministère de la police, à l'hôtel de ville, au conseil de guerre, cette course haletante qui ne s'arrêtera que dans la plaine de Grenelle, devant le peloton d'exécution, ce qu'il y a de saccadé dans la succession des épisodes et des dialogues, — tous les partis pris de cette technique donnent l'impression d'activité fébrile qu'il s'agit d'évoquer, et créent, si l'on peut dire, l'atmosphère du drame. Et, au milieu de cette agitation, dans ce tohu-bohu de personnages accessoires, jetés de la prison au ministère, du ministère dans les cachots, martyrs d'une cause qu'ils ignorent, mourant sans avoir compris, l'énergie froide et nette du chef apparaît plus saisissante, se détache en vigueur...

Il est certain qu'il y a peu de choses plus poignantes et plus dramatiques, — je veux dire mieux faites pour le théâtre — que le dialogue de Lafon et de Malet au premier acte, que la scène du

1. *Malet ou une conspiration sous l'empire* (Préface). — Comp. la préface du *Marguillier de Saint-Eustache* de Rœderer.

conseil de guerre au dernier[1]. « Le choix seul d'un tel sujet est acte de poésie, déclare L. Vitet dans le *Globe*... Traduite avec fidélité, cette fantastique et triste scène frappera comme le matin même de la surprise, comme le soir de l'exécution. Et c'est là que doit tendre l'art moderne. Privé de toute cette poésie lyrique dans laquelle l'auteur, par de lents repos sur une idée ou par des élans rapides, entraîne après lui le spectateur dans la réflexion, le drame historique doit produire la même impression par la seule exposition des faits, la marche seule de l'action et la fidélité des costumes[2]. »

*
* *

En plaidant pour le drame historique, L. Vitet défend une cause qui lui tient à cœur. Ce jeune homme de vingt-cinq ans, enthousiaste et réfléchi, en possession d'une fortune suffisante pour se livrer librement à ses goûts, uni à Delécluze par de précieux souvenirs de famille, est entré lui aussi dans la lutte. Mais, tandis que d'autres s'amusent à des paradoxes, il s'est mis à l'œuvre, silencieusement. Les mémoires de l'Estoile ont fait revivre à ses yeux le Paris d'autrefois : « Je me suis imaginé que je me promenais dans Paris, au mois de mai 1588, pendant l'orageuse journée des Barricades et pendant les jours qui la précédèrent, que j'entrais tour à tour dans les salons du Louvre, dans ceux de l'hôtel de Guise, dans les cabarets, dans les églises, dans les logis des bourgeois ligueurs, politiques ou huguenots, et chaque fois qu'une scène pittoresque, un tableau de mœurs, un trait de caractère sont venus s'offrir à mes yeux, j'ai essayé d'en reproduire l'image en esquissant une scène...[3] » De là, les trois volumes de *La Ligue*. Le premier, *Les Barricades*, a déjà paru en 1826; le second, *Les États*

1. Dans une lettre de Vigny à Ph. Busoni (15 avril 1852) : « Vous avez prononcé en passant un nom qui m'était cher, celui de *Dittmer*, mon camarade au collège et à l'armée, et mon ami partout. Il y a un de ses ouvrages dramatiques imprimé avec ses *Soirées de Neuilly*, et sur lequel vous devriez revenir, c'est *La Conspiration de Malet*. Il y a mis, je crois, plus que Cavé, qui ne connaissait pas comme lui le côté stupide de l'armée et n'était pas descendu dans ses profondeurs qu'il faut habiter pour y croire. — Il y a là un personnage vrai, curieux et historique; c'est un certain caporal qui fait copier et copie toutes les pièces nécessaires à la conjuration, sans les comprendre. » — Je ne crois pas que *Malet* ait été porté sur le théâtre. Par contre, *Une Conspiration de province* (Tome I) fut représentée sur le théâtre du Panthéon. (Voir *Une Conspiration de province*, tirée des *Soirées de Neuilly*, par M. T. Sauvage..., Paris, 1832.)

2. 3 avril 1827. — Dans un article du *Mercure du XIXe siècle* sur *l'Esprit littéraire au XIXe siècle* (Tome XXII, 1828, p. 550) : « La traduction de lord Byron, de W. Scott, celle des théâtres étrangers délièrent cette pensée obscure du fond de notre cœur. Les chants immortels de M. de Lamartine nous révélèrent une poésie d'âme et non de mots. MM. Th. Leclerc, les auteurs pseudonymes des *Soirées de Neuilly* nous montrèrent une scène neuve... »

3. Préface des *Barricades*.

de Blois ou la mort de MM. de Guise, suit en 1827; le troisième, *la Mort de Henri III*, en 1829[1].

Il est intéressant de rapprocher les préfaces de ces divers volumes. Elles nous donnent, en raccourci, la ligne générale de tout ce chapitre d'histoire littéraire. Ce n'est pas avec un plan bien arrêté, ni pour se faire l'apôtre d'un art nouveau que Vitet s'est mis à écrire. Quelques *études*, quelques *croquis*, voilà ce qu'il a voulu donner, en 1826, dans *Les Barricades*. Il redoute qu'on lui prête des ambitions plus hautes : « Ce n'est point une pièce de théâtre que l'on va lire, ce sont des faits historiques présentés sous la forme dramatique, mais sans la prétention d'en composer un drame... » Sans doute, ces scènes ne sont pas juxtaposées au hasard; elles concourent au développement d'une action. Mais que l'on ne se trompe pas sur l'importance de cette action. Elle « n'est là, en quelque sorte, que pour les faire naître et leur servir de lien ». Et il précise : « Si j'eusse voulu faire un drame, au contraire, il eût fallu songer avant tout à la marche de l'action; sacrifier, pour la rendre plus vive, une foule de détails et d'accessoires; piquer la curiosité par des réticences; mettre en relief, aux dépens de la vérité, quelques personnages et quelques événements principaux et ne faire voir les choses qu'en perspective : j'ai préféré laisser les choses telles que je les trouvais[2]... »

Un an plus tard, d'autres ambitions lui sont venues; le succès des *Barricades* a prouvé que la foule même pouvait s'intéresser à ces évocations historiques. Aussi espère-t-il que l'on trouvera dans son second volume « un peu plus d'unité d'action et d'intérêt dramatique » que dans le précédent. « Le sujet le permettait ainsi; les faits se trouvent si heureusement disposés par l'histoire, qu'en se bornant à en tracer le portrait fidèle, on ne saurait manquer de leur donner un certain arrangement théâtral. » Certes, Vitet ne songe pas, pour l'instant, à aborder la scène : il faudrait triompher des rigueurs de la censure; mais, s'il y renonce, c'est à regret. Le travail d'adaptation aurait été si facile! « Peut-être même, pour que ces scènes pussent être représentées, suffirait-il de les réduire

1. *Les Barricades, scènes historiques*, Paris, Brière, 1826 (une deuxième édition la même année; 3e édition revue en 1827; 4e édition en 1830). — *Les États de Blois ou la mort de MM. de Guise*, Paris, Ponthieu, 1827 (deuxième édition la même année; 3e édition en 1828). — *La Mort de Henri III*, Paris, Fournier, 1829 (deuxième édition la même année).

2. Voir aussi l'article que *le Globe* consacre aux *Barricades*, sous la signature T. D. : « Il n'a pas eu la prétention de faire une tragédie en prose; il a encore moins songé à s'écarter de notre système théâtral, ou à imiter celui de Shakespeare... Vivement frappé du caractère dramatique de ces sanglantes querelles..., il a voulu rendre ses impressions et il a choisi la forme qui lui a semblé le plus propre à les reproduire. » (27 avril 1826.)

aux proportions admises au théâtre, c'est-à-dire d'en retrancher tous les développements accessoires et épisodiques qui n'ont pour but que d'initier le lecteur au secret historique de l'action... » Il y a, dans cette préface des *États de Blois*, un peu d'amertume, — quelques espérances aussi.

De ces espérances, il ne reste rien, quand paraît, en 1829, *La Mort de Henri III*. Vitet s'est résigné à laisser à d'autres les succès du théâtre. Il se tiendra dans les « régions intermédiaires » où il s'était placé tout d'abord : « Qu'on nous permette de le redire pour la troisième fois, ce n'est point du drame, c'est de l'histoire, uniquement de l'histoire que nous avons voulu faire... S'il se rencontre dans ces dialogues certains effets de scènes, certaines situations qui peuvent, à la rigueur, passer pour théâtrales, ce sont de purs accidents, de véritables bonnes fortunes... C'est seulement dans le sein même de l'histoire que nous les avons cherchés. Ces effets de scènes sont là comme preuve que l'histoire recèle une poésie intérieure qu'elle ne doit qu'à elle-même; ils attestent la vertu dramatique de l'histoire, mais ne prouvent nullement que nous ayons eu dessein d'offrir comme un échantillon de drame historique, ni de prétendre que, pour être poète dramatique, il faille s'enfermer religieusement dans l'histoire, comme nous l'avons fait. Assurément ce serait une étrange poétique que celle-là! Faire de l'érudition la condition première de l'art[1]! »

Ce changement d'attitude s'explique aisément. De 1826 à 1829, quelques faits sont intervenus; la révolution dramatique, si souvent annoncée, s'est accomplie. De nouveaux combattants se sont présentés, au moment décisif, qui ont enlevé la victoire. Le chef du romantisme poétique, Victor Hugo, a jeté son *Cromwell* comme un défi retentissant, et toute l'attention s'est portée sur lui. Précieuse recrue, certes, mais dangereuse aussi.

On a parfois exagéré l'originalité de la fameuse préface; on ne saurait exagérer son importance. Les doctrinaires du *Globe* retrouvent ici, exprimées avec un éclat et une force qu'ils ne leur donnèrent jamais, les idées qui leur sont chères. Ce sont les mêmes arguments, les mêmes exemples[2]... Comment ne se

1. Voir aussi la préface de l'édition des *Barricades* de 1830.

2. « Le poète oserait-il assassiner Rizzio ailleurs que dans la chambre de Marie Stuart? poignarder Henri IV ailleurs que dans cette rue de la Ferronnerie, tout obstruée de baquets et de voitures? brûler Jeanne d'Arc autre part que dans le Vieux-Marché? dépêcher le duc de Guise autre part que dans ce château de Blois où son ambition fait fermenter une assemblée populaire? décapiter Charles Ier et Louis XVI ailleurs que dans ces places sinistres où l'on peut voir White-Hall et les Tuileries, comme si leur échafaud servait de pendant à leur palais?... » (Préface

réjouiraient-ils pas? « Les critiques ne peuvent se défendre d'une bienveillance indulgente pour les poètes qui sont de leur avis, écrit Ch. de Rémusat; et lorsqu'un homme de talent s'aventure sur la foi de nos idées, compose dans le sens de nos théories, nous prête enfin l'appui de son exemple, il nous semble que nous lui devons nos éloges, ou, tout au moins, nos remerciements. Peut-être, en effet, avons-nous contribué au parti, tant soit peu téméraire, qu'il vient de prendre; peut-être notre voix l'a-t-elle poussé dans une arène dont il ignorait les périls... » Et il célèbre la conversion de cet ancien adversaire : « Son esprit, qui ne fut jamais commun, semblait prendre parti pour les idées communes. Quelque temps, il parut prétendre innover par la bizarrerie des formes, non par l'originalité de la pensée. Il menaçait de s'en tenir aux idées du parti qu'il avait choisi; c'eût été s'ensevelir dans les cendres du passé. Quelques années se sont écoulées, et les idées qui passaient pour le paradoxe des esprits blasés ont pris place dans le bon sens, avec cette rapidité de conquête que la raison n'a possédée que dans notre siècle[1]... »

Sans doute, le poète n'a pu se résigner à la prose, mais la fausse *élégance*, la *noblesse de convention*, la *tirade* tragique n'ont pas d'ennemi plus déterminé. Le vers qu'il réclame est « un vers libre, franc, loyal, osant tout dire sans pruderie, tout exprimer sans recherche;... sachant briser à propos et déplacer la césure pour déguiser sa monotonie d'alexandrin; plus ami de l'enjambement qui l'allonge que de l'inversion qui l'embrouille »; ne détournant pas l'attention à son profit, et, « lorsqu'il lui advient d'être *beau*, n'étant beau, en quelque sorte, que par hasard, malgré lui et sans le savoir[2] ». Ce vers, « aussi beau que la prose, » l'auteur de *Racine et Shakespeare* oserait-il le condamner? — Et Hugo ne s'est pas contenté de le définir; il l'a créé, d'une aisance, d'une variété, d'une *vérité* admirables. « Par un contraste assez inattendu, observe encore Rémusat, les vers de M. Hugo sont beaucoup plus naturels que sa prose. »

Pourtant, tout n'est pas à louer, dans ce manifeste, pour les disciples de Stendhal. Le poète qui vient à eux est resté trop poète « par ses idées et ses images ». — « Lorsqu'il raisonne, on dirait encore qu'il imagine... » Leur goût de précision répugne à cer-

de *Cromwell*, p. XXIX.) — Sur l'accueil fait à la préface, voir Ch.-M. Desgranges, *La Presse littéraire sous la Restauration*, et M. Souriau, *La Préface de Cromwell*.

1. *Le Globe*, articles du 26 janvier et du 2 février 1828.

2. P. XLVI. — Dans une note, en marge du manuscrit, cette formule stendhalienne : « Ce sont les beaux vers qui tuent les belles pièces. » (Édit. Souriau, p. 280.)

taines généralités aventureuses : la fameuse distinction des trois âges poétiques est purement arbitraire. Surtout, ils sont loin de comprendre comme lui le mélange du comique et du tragique. Sur ce point, le *Globe* fait les plus expresses réserves, — car ici, il y a un danger véritable, et de graves divergences s'accusent entre les deux écoles.

Non pas que les stendhaliens réclament cette unité d'impression dont le classicisme fait un dogme, qu'ils tiennent à la séparation des genres, ou qu'ils accordent à l'artiste le droit d'embellir le réel. Ils n'ont pas de dédains aristocratiques, et diraient volontiers avec Hugo : « Tout ce qui est dans la nature est dans l'art »... — Mais, juxtaposer de parti pris le *type grotesque* et le *type sublime*, en accuser le contraste, joindre aux déformations épiques les déformations du burlesque et faire de cette antithèse le fondement d'une esthétique, ce n'est pas se rapprocher de la nature, c'est la fausser doublement, en grandeur et en bassesse. Après avoir dit : « c'est surtout la poésie lyrique qui sied au drame », Hugo peut-il écrire encore : « Le drame vit du réel?... »

En vérité, nous sommes déjà très loin du théâtre réaliste qu'attendaient les disciples de Stendhal, et même du théâtre historique[1]. Or, entre les deux systèmes la lutte est impossible. Il y a, dans le romantisme doctrinaire, quelque chose de sec et de froid. Trop de professeurs sont entrés dans ses rangs. *Les Soirées de Neuilly*, *La Ligue* de Vitet, avec leurs qualités, restent des œuvres grises; ces jeunes gens se résignent trop aisément à ne pas atteindre la foule. Aux apôtres de la révolution dramatique on voudrait moins de sagesse et plus d'élan... Cette jeunesse fougueuse est, au contraire, le grand mérite de la préface de *Cromwell*. C'est un débordement tumultueux de vérités et de paradoxes, de vues profondes et de conjectures hasardeuses. Le drame qu'elle annonce prêtera peut-être à toutes les critiques; mais il veut vivre, et il vivra, — au moins pour quelques années. Il sera fait pour la scène et pour le public. Il n'affichera pas une raideur grincheuse. Il se gardera de sacrifier les effets de théâtre. Ennemi déclaré de la tradition au nom de la vérité, il saura n'être l'esclave ni de celle-ci ni de celle-là.

1. « Mais, dira-t-on, le drame peint aussi l'histoire des peuples. Oui, mais comme *vie*, non comme *histoire*. Il laisse à l'histoire l'exacte série des faits généraux, l'ordre des dates, les grandes masses à remuer, les batailles, les conquêtes, les démembrements d'empires, tout l'extérieur de l'histoire. Il en prend l'intérieur... Il faut se garder de chercher de l'histoire pure dans le drame, fût-il *historique*. Il écrit des légendes et non des fastes. Il est chronique et non chronologique. » (Note de V. Hugo. Édit. Souriau, p. 214.)

On comprend les inquiétudes du *Globe*, et que Rémusat réprouve certaines singularités voulues. L'école avait lutté surtout contre deux ennemis : le lyrisme et le mélodrame. La tragédie historique, disait-elle, « est tout entière dans les chroniques; elle est vierge encore, parée de toutes les grâces naïves, animée de toutes les passions. C'est de là que Shakespeare l'a tirée; c'est là qu'un véritable poète saurait la trouver, et il se garderait bien de la conduire au mélodrame[1] ». Or, c'est bien au mélodrame qu'un véritable poète la conduit, à un mélodrame revêtu, comme dira Nodier, de « la pompe artificielle du lyrisme ».

Mais comment résister? Quelques écrivains probes et exacts ne peuvent prétendre arrêter cet élan. Ce n'est plus à eux qu'il appartient de mener la lutte, de tracer les limites de l'art dramatique nouveau. Les faits maintenant se précipitent. En 1827-28, le second voyage des comédiens anglais révélant à Paris le véritable Shakespeare, — non pas seulement l'auteur de *Richard III*, mais celui d'*Hamlet*, d'*Othello*, de *Roméo et Juliette*, du *Roi Lear*. En 1828, les *Comédies historiques* de N. Lemercier[2], qui ont au moins ce mérite de poser nettement la question des rapports de l'histoire et du drame. En 1829, le *Henri III* de Dumas : *Henri III*, le triomphe, — ou l'avortement de la tragédie historique nationale.

Dans la bataille que soulève ce début, il est certain que les rédacteurs du *Globe* ne peuvent se ranger parmi les classiques irréductibles, qui, seuls, protestent contre le succès. Ce serait mentir à leur passé, se rallier à la cause qu'ils ont toujours combattue, avouer la faillite de leurs espérances. Mais, sous leurs éloges, percent des regrets. « Les peintures historiques ne sont qu'à la superficie et ne pénètrent ni dans les caractères ni dans l'action », remarque Ch. Magnin[4]; et Barante, dans la *Revue Française* : « L'auteur n'a pas songé à la fidélité historique; il s'est occupé avant tout des combinaisons dramatiques et surtout des effets de théâtre[5]... » Il faut se rappeler les principes essentiels de leur esthétique, pour comprendre la portée de ce reproche, si modéré dans les termes[5]. Le jugement de Stendhal encore est à relever : « Ce soir, on joue *Henri III* de M. Dumas. C'est un acheminement au véritable

1. *Mercure du XIXe siècle*. Tome XVII (1827); article sur *le Mélodrame*, signé M. R.

2. Paris, Dupont. Le volume donne, avec une réimpression de *Pinto*, *Richelieu ou la journée des dupes*, 5 actes en vers, et *L'Ostracisme ou la comédie grecque*.

3. *Le Globe* du 14 février 1829.

4. Juillet 1829.

5. Sainte-Beuve à Loudierre, le 23 avril : « La partie historique est plaquée et superficielle ».

Henri III politique. Ceci est encore Henri III à la Marivaux[1] ».

En somme, parmi les tenants du drame historique, il n'en est qu'un dont la mauvaise humeur s'exprime sans réserves, et celui-ci, le comte Rœderer, a depuis longtemps rompu toute solidarité avec le romantisme naissant. D'ailleurs, il aurait quelques raisons personnelles d'en vouloir à Dumas. Lui aussi, comme Vitet, a été séduit par le pittoresque de cette époque de la Ligue, et il a écrit un *Budget de Henri III*. Cette pièce l'intéresse plus qu'il ne voudrait le laisser paraître. « Je suis curieux de voir, en passant à Paris, ce que M. Vitet et M. Mignet diront de mon *Budget de Henri III*, écrit-il le 5 juillet 1828. Cinq grands actes, avec autant de notes pour justifier tous les détails par des citations. Cet ouvrage m'aura amusé deux mois, mais je ne veux pas croire qu'il amuse d'autres que moi[2]... »

Avait-il songé à le porter au théâtre? La chose n'est pas impossible. Un *Dialogue entre l'auteur et Talma*, destiné à accompagner la pièce imprimée, le laisserait croire : dialogue imaginaire sans doute[3], mais où il est question, avec une précision remarquable, des costumes à choisir, des acteurs ou des actrices qui conviendraient le mieux à chaque rôle :

« *Talma*. — Vous n'entendez pas que cela soit joué au théâtre?

L'auteur. — Pourquoi pas! Mon Henri III est un beau jeune homme, godronné, frisé, poudré, fardé, gracieux, efféminé. Il a quatre mignons autour de lui, de seize à vingt ans, blonds, blancs et roses; jeunes hommes charmants.... Si vous pouviez déterminer vos jeunes actrices de la Comédie-Française à jouer ces rôles de mignons, et...

Talma. — Achevez donc.

1. Lettre à A. Gonsolin du 10 février 1829. — Stendhal sera encore plus sévère pour Hugo : « *Hernani*, tragédie de M. Victor Hugo, mal imitée des *2 gentlemen of Verona* et autres pièces de ce genre du divin Shak., va causer une bataille au Théâtre-Français, le 6 février. » (Lettre du 10 janvier 1830.) — « Je suis resté très faible. Le vin de Champagne et *Hernani* ne m'ont pas réussi. » (1er mars.)

2. Lettre à son fils Marie Antoine. — J'ai sous les yeux un exemplaire des *États de Blois* et de *La Mort de Henri III*, de Vitet, avec dédicace autographe « A Monsieur le comte Rœderer ».

3. Talma est mort le 19 octobre 1826, et il est pour la première fois question de la pièce dans une lettre du 26 mars 1828. Elle fut imprimée seulement en 1830, sous le titre : *Le budget de Henri III ou les Premiers États de Blois*.., Paris, Hector Bossange. — La même année, chez le même éditeur : *La Proscription de la Saint-Barthélemi*, fragment d'histoire dialogué, en 5 actes et en prose... C'est le dernier essai de drame historique du Cte Rœderer. Il montre à merveille l'avortement, entre ses mains, d'un genre qu'il avait eu, un des premiers en France, l'idée de renouveler. Au lieu de ces petites pièces dont la précision et le pittoresque exact devaient faire tout le prix, ce sont d'énormes in-8° où la thèse, — la thèse souvent la plus contestable, est devenue l'essentiel, où il ne subsiste plus ni drame, ni histoire, et qui sont ignorés des gens de théâtre et des historiens.

L'auteur (*hésitant*). — Et mademoiselle Mars à jouer Henri III, la pièce ferait un effet merveilleux. Les costumes sont charmants...

Talma. — Des femmes pour jouer des courtisans! Mars pour jouer Henri III!

L'auteur. — Vous ne vous souvenez donc pas que Henri III, dans les premières années de son règne, s'habillait souvent en femme, courait la bague en amazone, portait des boucles d'oreilles, une collerette, était coiffé d'une toque d'étoffe sur laquelle ses cheveux étaient relevés, et qui ne le quittait jamais, même à l'église. C'était une femme, une vraie femme! Il est ainsi représenté sur ses monnaies.

Talma. — Cela pourrait bien plaire à mademoiselle Mars...

L'auteur. — Si vous prenez un rôle qui vous mette en scène avec elle, ce moyen-là pourra plus sur elle que mes cajoleries.

Talma. — Avez-vous un rôle pour moi?

L'auteur. — Deux à choisir : le duc de Montpensier et le député Bodin... »

Quant aux raisons qui firent échouer ce projet, on les trouve dans une lettre du 26 janvier 1829 relative à l'impression de cet *épidrame* : « Après le dernier acte, un dernier dialogue apprendra le refus positif de Mlle Mars et l'annonce d'une autre pièce de Henri III qui vaut mieux que la mienne.. » Cette autre pièce, c'est le *Henri III* de Dumas, joué le 11 février 1829, avec Mlle Mars dans le rôle de la duchesse de Guise[1]. On comprend qu'il parle sans indulgence et du romantisme et de son rival heureux. Un peu d'amertume est excusable. A son fils, le 14 mars : « Ne regrette pas de n'avoir pas fait le misérable ouvrage de M. A. D. Ses deux premiers actes sont plats et grossiers; les trois autres sont du mélodrame renforcé. Ces productions noires et atroces prouvent l'absence du talent... » Rœderer n'est pas plus heureux quand il annonce l'avenir que quand il fait revivre le passé.

Il faut savoir gré à Vitet de s'exprimer avec plus de modération. S'il est sans colère, c'est qu'il a renoncé et qu'en somme il ne sent pas, en lui, l'étoffe d'un homme de théâtre. L'histoire lui suffira, — l'histoire qui ne prétend pas à des qualités d'art : « Dans un moment d'indécision et d'anarchie dans les goûts, dans un temps peu fécond en vrais artistes, on peut impunément hasarder ces profanations de l'art, ces tentatives bâtardes; elles ont chance de réussir comme nouveautés et peuvent même n'être pas dépourvues d'un certain charme. Mais que ceux qui, désormais, sous une bannière ou sous une autre, en face d'une critique moins facile et

1. A la fin de la même année, à l'Odéon, une *Catherine de Médicis aux États de Blois*, de Lucien Arnault.

plus mûre, se porteront comme ministres et rénovateurs de la poésie, sachent bien que ni l'art, ni l'artiste ne vivent de si peu : le poète peut faire des emprunts à l'histoire, mais à la condition de lui donner des lois au lieu d'en subir, et de rester créateur. » Telle est la conclusion de Vitet[1].

Peut-être est-ce aller un peu loin et condamner bien vite toute une série d'œuvres originales qui eurent leur intérêt, leur utilité tout au moins. Mais désormais leur temps est fini; elles ont rempli leur rôle. Le théâtre ne peut admettre une transposition directe de la vérité, — qu'il s'agisse de vérité historique ou de vérité d'observation. Toute tentative en ce sens est condamnée d'avance.

Cinquante ans après le groupe stendhalien, l'école réaliste en fera l'épreuve à son tour. Les auteurs de *La Patrie en danger* se décourageront comme s'est découragé l'auteur de *La Ligue*. « Oui, le romantisme a eu un théâtre, et il existe des raisons pour cela, écrira en 1879 Edmond de Goncourt. Quand même le romantisme ne posséderait pas à sa tête l'homme unique qui a doué l'art dramatique de la plus sonore langue poétique qui fût jamais, le romantisme aurait un théâtre; et, ce théâtre, il le devrait à son côté faible, à son humanité tant soit peu *sublunaire* fabriquée de faux et de sublime, à cette humanité de convention qui s'accorde merveilleusement avec la convention du théâtre. Mais, les qualités d'une humanité véritablement vraie, le théâtre les repousse par sa nature, par son factice, par son mensonge. » Et cinq ans plus tard : « Moi qui ne crois pas au *théâtre naturaliste*, au transbordement, dans le temple de carton de la convention, des faits, des événements, des situations de la vraie vie humaine[2]..... »

Sur la scène, la convention est maîtresse, non pas au nom de principes esthétiques qu'il serait permis de combattre, mais en vertu des conditions matérielles du théâtre. Il n'y a rien à faire à cela. Vouloir interdire au dramaturge tous les moyens, précisément, qui assurent son action sur le public, c'est soutenir un paradoxe. Mais il est des paradoxes utiles, — plus utiles que des vérités. En affichant ce mépris intransigeant du métier, les disciples de Stendhal ont enseigné au moins que le métier et l'art sont choses différentes. Avec leurs reconstitutions minutieuses, ils n'ont pas dévoilé seulement une admirable matière; ils ont montré quelle puissance peuvent prendre les fictions dramatiques, en se déroulant sur un fond de vérité. Si le théâtre nouveau se manifeste, dès ses débuts;

1. Préface de *La Mort de Henri III*, datée du 12 mai 1829.
2. *Préfaces et Manifestes littéraires*, p. 129 et 162.

tout vibrant de jeunesse et de vie, il doit une bonne part de son originalité à ces tentatives que son succès va condamner à l'oubli. L'auteur de *Henri III* l'a senti : « Je ne me déclarerai pas fondateur d'un genre, parce qu'effectivement je n'ai rien fondé. MM. Victor Hugo, Mérimée, Vitet, Loëve-Weimar, Cavé et Dittmer ont fondé avant moi, et mieux que moi ; je les en remercie ; ils m'ont fait ce que je suis. »

Ceci n'est pas une formule banale. Le mélodrame d'une part, les scènes historiques de l'autre : toute la matière du drame nouveau est déjà là, avant *Cromwell* et *Henri III*. Il n'y faut plus que deux éléments, qui seront la part du génie : le lyrisme de Hugo, la puissance dramatique de Dumas.

JULES MARSAN.

Bibliographie [1].

1818. — [P.-L. RŒDERER.] *Le marguillier de Saint-Eustache, comédie en 3 actes et en prose par M. le C. R., pour faire suite au Nouveau Théâtre François du président Hénault.* Paris, Imbert. (Tiré à petit nombre.)

1819. — [P.-L. RŒDERER.] *Le marguillier de Saint-Eustache...* Paris, Didot.

1820. — Cte J.-R. DE GAIN-MONTAIGNAC. *Théâtre.* Paris, Potey, Petit. (*Charles-Quint à Saint-Just. — La Conjuration des adolescens. — Charles premier.*)

— CH. DE RÉMUSAT. *La Révolution du Théâtre* (article publ. dans le t. V du *Lycée Français.*)

1823. — STENDHAL. *Racine et Shakespeare.* Paris, Bossange.

— C. FAURIEL. *Le comte de Carmagnola et Adelghis, tragédies d'Alexandre Manzoni, traduites de l'italien...* Paris, Bossange.

1825. — STENDHAL. *Racine et Shakespeare, no II...* Paris, Fournier.

— [P. MÉRIMÉE.] *Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole.* Paris, Sautelet.

1826. — [P.-L. RŒDERER ET A.-M. RŒDERER.] *Comédies, proverbes, parades.* S. N. (Dinan), 1824-1826, 3 vol. (*Le fouet de nos pères ou l'éducation de Louis XII en 1469. — Le diamant de Charles-Quint. — Le marguillier de Saint-Eustache*). Tirage à 100 exemplaires.

— [L. VITET.] *Les Barricades, scènes historiques.* Paris, Brière (2e édit. la même année).

1. Je conduis cette liste jusqu'à la fin de 1832, date de l'apparition du 1er volume du *Spectacle dans un fauteuil*. Mais, depuis 1829, ces scènes historiques n'appartiennent plus à l'histoire du théâtre : simples romans dialogués et petits tableaux où la politique prend la place de l'histoire.

— Ch. d'Outrepont. *La Saint-Barthélemi, drame en plusieurs scènes.* Paris, Didot.

— Ch. d'Outrepont. *La Mort de Henri III ou les ligueurs, drame en plusieurs scènes.* Paris, Didot.

1827. — [P.-L. Roederer.] *Comédies historiques. Nouvelle édition suivie de la Mort de Henri IV, fragment d'histoire dialogué.* Paris, Lachevardière.

— [L. Vitet.] *Les Barricades... 3e édition, revue.* Paris, Renouard.

— [L. Vitet.] *Les États de Blois ou la mort de MM. de Guise.* Paris, Ponthieu (2e édit. la même année).

— Ch. d'Outrepont. *La Mort de Charles Ier, roi d'Angleterre, drame en 42 scènes.* Paris, Didot.

— M. de Fongeray [Dittmer et Cavé]. *Les soirées de Neuilly, esquisses dramatiques et historiques.* Paris, Moutardier (Tome I — 2e et 3e édit. la même année).

— Vtesse de Chamilly. [Loève-Veymars, Romieu et Vanderburch]. *Scènes contemporaines.* Paris, U. Canel.

1828 — V. Hugo, *Cromwell.* Paris, Dupont.

— [L. Vitet.] *Les États de Blois... 3e édition revue et augmentée.* Paris, Ponthieu.

— M. de Fongeray. *Les soirées de Neuilly... Tome II.* Paris, Moutardier (2e et 3e édit. la même année. — 4e édit. du tome I).

— Vtesse de Chamilly. *Scènes contemporaines. Seconde édition, augmentée du Dix-huit Brumaire.* Paris, U. Canel.

— [P. Mérimée.] *La Jaquerie, scènes féodales, suivies de la Famille de Carvajal, drame.* Paris, Brissot-Thivars.

— [A. Duchatellier.] *La mort de Louis XVI, scènes historiques.* Paris, Moutardier.

— L. Gallois. *Trois actes d'un grand drame.* Paris, Brissot-Thivars (*Le 18 Brumaire; — L'abdication à Fontainebleau; — Le 20 Mars*).

1829. — A. Dumas. *Henri III et sa cour.* Paris, Vezard.

— L. Vitet. *La mort de Henri III. Août 1589, scènes historiques...* Paris, Fournier (2e édit. la même année).

— [S. Germeau.] *La Réforme en 1560 ou le Tumulte d'Amboise, scènes historiques.* Paris, Levavasseur et Canel.

— [Th. Lavallée.] *Jean sans peur, duc de Bourgogne, scènes historiques. Première partie. La mort du duc d'Orléans. Novembre 1407.* Paris, Lecointe.

— [Régnier-Destourbet.] *Les Septembriseurs, scènes historiques.* Paris, Delangle.

— C. R. E. de Saint-Maurice. *Rome, Londres et Paris, scènes contemporaines.* Paris, Canel.

— [A. Duchatellier.] *Théâtre historique de la Révolution. Deuxième livraison. La Mort des Girondins.* Paris, Rapilly.

1830 — P. MÉRIMÉE. *Théâtre de Clara Gazul...* Paris, Fournier. (2e édit.; en plus, *L'Occasion* et *Le Carrosse du Saint-Sacrement*).

— L. VITET. *La Ligue, scènes historiques. Première partie, les Barricades.* Paris, Fournier (4e édit. Préface nouvelle).

— Vicomte DE CHAMILLY. *Scènes contemporaines et scènes historiques. Tome premier. Troisième édition. — Tome II.* Paris, Barbezat.

— TH. LAVALLÉE. *Jean sans peur. Scènes historiques: Deuxième partie, Les bouchers de Paris, 1413.* Paris, Lecointe.

— E. BURAT-GURGY. *Un duel sous Charles IX, scènes historiques du XVIe s.* Paris, Lecointe.

— P.-L. RŒDERER. *Le budget de Henri III ou les premiers États de Blois...* Paris, Bossange.

— P.-L. RŒDERER. *La proscription de la Saint-Barthélemi. Fragment d'histoire dialoguée..* Paris, Bossange.

— SAINT-ESTEBEN. *La mort de Coligny ou la nuit de la Saint-Barthélemy, 1572, scènes historiques.* Paris, Fournier.

— P.-C. DUCANCEL. *Esquisses dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France, aux années 1793, 1794 et 1795.* Paris, Bricon. (*L'intérieur des comités révolutionnaires; — l'an II; — le thé à la mode.*)

— P. ÉMILE DEBRAUX. *Les Barricades de 1830, scènes historiques.* Paris, Boulland (sous le même titre, deux autres volumes différents de celui-ci et anonymes, Paris, Lefèbvre; Paris, Levavasseur).

— E.-M. [illegible]IRE. EYMERY ET LATOUCHE]. *1830, scènes historiques. Le conseil à St-Cloud — Le parti-prêtre et le faubourg Saint Germain.* Paris, Levavasseur, 2 vol.

— LOÈVE-VEYMARS. *Scènes historiques. Le camp de Compiègne, 1698* (*Revue de Paris*, t. III).

— P. MÉRIMÉE. *Les mécontens, 1810* (*Revue de Paris*, t. XII).

1831. — GODEFROY CAVAIGNAC. *Dubois cardinal, proverbe historique. — Une tuerie de cosaques, scènes d'invasion.* Paris, Ve Charles Béchet.

— H. BONNIAS. *Le 9 thermidor ou la mort de Robespierre, drame historique non représenté.* Paris, Moutardier.

— MÉRY. *L'assassinat, scènes méridionales de 1815.* Paris, U. Canel.

1832. — *Une conspiration de province tirée des Soirées de Neuilly par M. T. Sauvage, représentée sur le théâtre du Panthéon.*

— A.-M. RŒDERER. *Intrigues politiques et galantes de la cour de France...* Paris, Gosselin.

— CORDELIER-DELANOUE. *Le barbier de Louis XI, 1439-1483.* Paris, Mme Charles Béchet.

— HENRY MARTIN. *La vieille Fronde, 1648.* Paris, Ve Charles Béchet.

— E. D'ANGLEMONT. *Le duc d'Enghien, histoire-drame.* Paris, Mame-Delaunay.

L'INSPIRATION ANTIQUE DANS LE « DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE »

Le *Discours de la servitude volontaire* est redevenu à la mode. Depuis trois ans, on en a donné trois interprétations nouvelles, qui d'ailleurs se contredisent l'une l'autre et dont le seul point commun est qu'elles prétendent en ruiner l'interprétation traditionnelle. D'après le Dr Armaingaud, la *Servitude volontaire* est un pamphlet contre Henri III[1]. D'après M. Dezeimeris, c'est le feu roi Charles VI qui y est peint sous les traits d'un cruel tyran[2]. Enfin, si nous en croyons M. Barrère, le dernier venu de ces exégètes, le célèbre discours est une réfutation en règle du traité de Machiavel intitulé le *Prince*[3]. Ainsi ces trois hypothèses nous conduisent à la même conclusion : La Boétie n'est pas un simple humaniste, qu'échauffent des souvenirs de Plutarque ou de Tacite, et l'on perdrait son temps à vouloir retrouver dans les auteurs anciens les idées ou les faits qui ont donné le branle à son éloquence.

Je n'ai pas à dire aux lecteurs de la *Revue* quelles raisons on peut fournir contre la thèse du Dr Armaingaud : ils n'ont pas oublié de quelle manière décisive M. Villey et M Bonnefon y ont répondu ici même. Contre M. Dezeimeris et contre M. Barrère il ne serait pas malaisé, je crois, de produire des arguments assez forts. Mais, au lieu de s'attarder à réfuter tour à tour chacun de ces érudits, on peut user d'un autre procédé, qui vaudra contre tous les trois ensemble et dont on ne s'est pas encore servi

1. Je laisse de côté, comme étrangères à mon sujet, les conclusions que M. le Dr Armaingaud prétend tirer de sa découverte. Ses deux articles ont paru dans la *Revue politique et parlementaire* de 1906, numéros de mars et de juin. Ils ont été résumés et réfutés ici même par MM. Pierre Villey et P. Bonnefon (Année 1906, pp. 727-741) Ils ont encore provoqué d'autres articles, qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer ici.

2. R. Dezeimeris, *Sur l'objectif réel du discours d'Estienne de La Boétie « de la Servitude volontaire »*, une brochure extraite des actes de l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 1907. Le Dr Armaingaud a discuté ce mémoire dans un article que je n'ai pas vu (*Revue philomathique de Bordeaux*, 1907, pp. 547-572); j'en ai rendu compte à mon tour dans les *Annales du Midi*, 1908, pp. 406-408.

3. J. Barrère, *Estienne de La Boétie contre Nicolas Machiavel*. Bordeaux, 1908, un vol. in-8 de 98 pages. Analysé sommairement dans la chronique de *R. H. L.*, 1908, p. 380. Un compte rendu détaillé a paru dans les *Annales du Midi*, 1909, pp. 237-239

depuis que leurs thèses se sont produites. On peut étudier, à nouveau et dans son ensemble, le *Discours de la servitude volontaire*. On peut, en se servant des allusions expresses qui s'y trouvent, essayer de retrouver l'origine des divers *thèmes* qui y sont développés et si, par cette méthode, nous parvenons à mettre en regard de chaque page, presque de chaque ligne du *Discours* un passage analogue ou même équivalent d'un auteur grec ou latin, alors nous aurons le droit de dire que, chez La Boétie, l'inspiration est toute « livresque » et que les livres dont il s'est nourri sont tous des œuvres antiques; nous aurons ainsi fortifié l'interprétation traditionnelle et, du même coup, en lui assurant une base solide, nous aurons contribué à ruiner les diverses fantaisies de ces récents interprètes.

Il est à peine nécessaire de justifier la méthode que nous prétendons employer. Ce qui nous fait y recourir, ce n'est pas un respect aveugle de la tradition et des critiques qui la représentent. Si nous entreprenons de chercher dans le *Discours* tous les souvenirs antiques qui s'y peuvent trouver, c'est qu'en maints endroits de son ouvrage l'auteur a fait allusion à des faits de l'histoire ancienne ou cité expressément des écrivains anciens. Il suffit, pour s'en assurer, de feuilleter le livre un moment. Au contraire, combien y trouve-t-on d'allusions précises à l'histoire moderne ou même à la réalité contemporaine? J'en ai compté quatre en tout [1]. Ainsi nous avons le droit de le dire : c'est La Boétie lui-même qui nous adresse à l'antiquité pour connaître les sources de son inspiration.

Et de même c'est le caractère de son œuvre qui nous dictera la marche à suivre dans la recherche difficile que nous devons entreprendre. « Tout y est antique, la forme, l'inspiration, les pensées. La forme est de cette beauté sobre, aux lignes nettes et pures qui caractérisent l'art de la Grèce. » Ainsi parle M. Bonnefon, et vraiment on ne saurait mieux dire [2]. A le lire rapidement, l'ouvrage ne laisse l'impression ni d'un pastiche, ni d'un centon. On y sent constamment passer le souffle d'une éloquence un peu verbeuse, mais sincère. On n'y trouve pas de ces développements factices qui servent seulement à amener des sentences pillées des auteurs antiques.

1. Je renvoie naturellement à l'édition de M. P. Bonnefon, *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, Bordeaux, 1892. Allusion aux Vénitiens (p. 24, 2; cf. *infra*, p. 48); au grand Turc (p. 30, 21; cf. *infra*, p. 50); enfin aux rois de France (p. 35, 27 et 42, 26; cf. *infra*, p. 53 et 56). Une allusion, trop générale pour être probante, se trouve encore dans la phrase : « Qu'on discoure toutes les anciennes histoires, qu'on regarde celles de nostre souvenance.... » (p. 30, 14; cf. *infra*, p. 60).

2. *Œuvres de La Boétie*, p. XLI. Je rappelle que l'introduction, à laquelle j'emprunte ce jugement, a été réimprimée au tome I de l'ouvrage suivant : P. Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, Paris, 1898; 2 vol. in-16.

Même quand La Boétie *se souvient*, il semble qu'il ne *copie* pas. Au reste on remarquera qu'il est tout à fait exempt de ce pédantisme qui s'étale si naïvement chez Montaigne et surtout chez Rabelais. Il y a chez lui beaucoup de souvenirs de l'histoire ancienne, mais peu de citations directes des auteurs anciens. De même, il rapporte certains faits de manière inexacte, ce qui montre bien qu'il se fie à sa mémoire, et ne recourt pas à ses livres pour lui fournir des exemples. Tout nous convainc que, s'il a lu assidûment les anciens il se les est « convertis en sang et en nourriture »; tout nous persuade que, dans le *Discours*, c'est l'inspiration qui est antique plutôt que les détails du développement. Et par suite, il ne suffira pas de le relire ligne à ligne pour marquer à mesure tous les souvenirs antiques que nous pourrons découvrir; il nous faudra examiner chaque développement dans son ensemble, dégager l'idée principale, et tâcher ensuite d'en retrouver l'origine dans les écrivains de l'antiquité. Ainsi seulement nous avons chance de remonter, par delà les imitations de détail, aux sources profondes de l'inspiration dans le *Discours de la servitude volontaire*.

Voici comment je procéderai. J'utilise, je l'ai déjà dit, l'excellente édition de M. P. Bonnefon. Pour ne pas introduire dans l'œuvre des divisions arbitraires, j'ai considéré à part et dans leur ordre *chacun des morceaux que délimitent les alinéas de l'édition*. J'en donne un résumé aussi bref, mais aussi complet que possible. A l'ordinaire, chacun de ces sommaires fera saillir une idée générale, dont il n'y aura plus qu'à rechercher l'origine. Il se peut d'ailleurs que, dans le cours du *Discours*, nous voyions le même « thème » reparaître plusieurs fois; il se peut qu'en dernière analyse, le nombre de ces idées essentielles se trouve être fort petit. Mais cela, nous ne le verrons qu'à la fin de notre étude. Pour éviter de nous égarer, il faut d'abord morceler l'objet de la recherche et considérer chacun de nos chapitres comme un tout qui se suffise. Nous devrons en étudier l'inspiration générale, mais il va de soi qu'il faudra rechercher aussi les imitations de détail qui pourraient s'y dissimuler : en nous renseignant sur les lectures de La Boétie, elles nous permettront souvent de comprendre les impressions premières d'où est sorti le *Contr'un*. D'ailleurs nous ne saurions prétendre, dans cette étude, arriver à des résultats certains. Nous prodiguerons les textes; mais sommes-nous sûrs, pour chaque cas, de retrouver celui qui a donné le branle à l'éloquence de La Boétie. Il n'importe, si nous avons démontré que, chez lui, toutes les pensées ont comme une couleur antique. Ce qu'il a pris chez Plutarque, il pouvait souvent

aussi bien le prendre chez Cicéron. Il est des lieux communs de morale et de politique qui forment chez les anciens comme le substratum de toutes les doctrines et qu'on retrouve chez les représentants d'écoles tout à fait opposées. C'est à ces lieux communs qu'un humaniste devait être le plus sensible et, de fait, nous en retrouverons plusieurs dans le *Discours de la servitude volontaire*.

On le voit : c'est à des recherches bien sèches et bien austères que je convie le lecteur. On ne trouvera pas ici d'idées générales ni d'aperçus ingénieux. Je laisserai parler les faits. J'ose croire cependant qu'une telle étude ne laissera pas d'être utile. Outre qu'elle peut jeter sur l'œuvre de La Boétie une lumière nouvelle, elle servira, pour un auteur isolé, à montrer comment le XVIe siècle a compris la pensée antique et se l'est assimilée. J'aurais atteint mon but si mon travail apparaissait comme une utile contribution à cette étude plus générale, et si nécessaire pour comprendre l'évolution de notre littérature nationale.

*
* *

Analyse commentée de la « Servitude volontaire ».

1. Pp. 1-3. — *C'est un grand malheur d'être soumis à un seul maître. L. B., pour l'instant, ne cherchera pas quel rang occupe la monarchie parmi les différentes sortes de gouvernements.*

Le *Discours* s'ouvre par une citation d'Homère (*Il.*, II, 204-205)[1]; et c'est même le seul texte qui soit expressément rappelé dans ce paragraphe de début. Pour « ceste question tant pourmenee, si les autres façons de republique sont meilleures que la monarchie » (p. 2, l. 15), on n'a pas été en peine de citer des auteurs anciens qui l'aient débattue. Feugère, dans son édition, rappelle à ce propos des passages d'Hérodote, de Polybe et de Plutarque[2]. On pourrait encore ajouter d'autres noms à ceux-là. Cependant nous verrons qu'Hérodote est un des auteurs que La Boétie avait

1. Il semble qu'on eût l'habitude d'alléguer cette maxime d'Homère dans les dissertations en faveur de la monarchie. Aristote y fait déjà allusion au l. IV de sa *Politique*, p. 1293, 13 de Bekker. On la trouve alléguée aussi dans l'ouvrage de Franciscus Patricius, *de Institutione reipublicae*, Paris, Galliot Dupré, 1520, in-fol.; voir au f. 4 v°.

2. Pour les nombreux rapprochements qui sont dus à Feugère ou à M. P. Bonnefon, je me contenterai souvent d'une brève allusion, sans reproduire la référence complète au passage mentionné. Le lecteur saura, une fois pour toutes, qu'il doit, en ce cas, se reporter aux notes de l'édition Bonnefon.

le plus pratiqués[1]. On peut donc croire qu'il s'est au moins souvenu du célèbre passage où les conjurés perses délibèrent, après le meurtre des Mages, sur les avantages comparés des divers gouvernements[2].

2. Pp. 3-4. — *Objet du présent discours : comment se fait-il que tant d'hommes se soumettent bénévolement à un tyran? Il est des cas, il est vrai, où l'on est contraint de le subir : Athènes et les trente tyrans.*

Ici se formule l'idée maîtresse du *Discours* : que les peuples sont eux-mêmes les auteurs de leur servitude. Il n'est pas temps encore, au seuil même de l'œuvre, de chercher comment La Boétie a pu être amené à cette conception. Notons seulement que les anciens lui en ont fourni la formule. C'est Lucain, dans un vers que rappelle M. Bonnefon :

Usque eo nec times quem tu facis ipse timendum?

C'est le philosophe Sénèque parlant de ces « puissants qui ne sont forts que de l'accord de leur esclaves[3] », *potentes consensu servientium validi*. La réflexion qui est faite ensuite est motivée par des faits historiques, qui avaient été racontés maintes fois. La Boétie, par exemple, pouvait les connaître par les *Helléniques* de Xénophon; nous savons du reste que cet auteur lui était familier[4].

3. Pp. 4-5. — *Nous sommes naturellement enclins à aimer nos semblables et à récompenser leurs mérites. Le peuple qui s'est vu protéger par un grand personnage est disposé à lui faire crédit et à le mettre en un plus haut rang.*

Dans ce paragraphe, une vérité d'observation sur l'origine de la tyrannie est appuyée sur une théorie philosophique, dont l'origine est certainement ancienne. Tandis que Hobbes dira plus tard : *Homo homini lupus*, les philosophes anciens s'accordent tous à dire : L'homme livré à lui-même est pour l'homme un ami. Sénèque, Cicéron, Épictète, tous souscriraient à cette phrase d'Aristote : « Quiconque a fait de grands voyages a pu voir combien l'homme est partout à l'homme un être sympathique et ami[5] ». La Boétie est un simple écho lorsqu'il écrit à son tour

1. Cf. *infra*, p. 40 et 68.
2. Hérodote, III, 80-84.
3. Sénèque, *Const. sap.*, 4, 1.
4. Cf. *infra*, p. 52; de plus La Boétie a traduit l'*Economique*.
5. Aristote, *Mor. à Nicom.*, VIII, 1, 1. Cf. Sénèque, *de Ira*, I, 5, 2; Cicéron, *de Amic.*, 5, 20; Arrien, *Dissert.*, IV, 5, 9-10.

(p. 4, 10) : « Nostre nature est ainsi que les communs deuoirs de l'amitié emportent vne bonne partie du cours de nostre vie[1]. »

Ses vues sur l'origine de la tyrannie s'expliqueront à leur tour si l'on se reporte un peu plus loin (p. 21, 43). Ayant derechef à parler des peuples qui perdent la liberté « par tromperie », c'est l'histoire de Denys l'Ancien qu'il en cite comme exemple. Il est donc naturel de penser qu'ici il a songé à Denys et que les deux passages ont une commune origine.

4. Pp. 5-6. — *Par contre, ce qui ne saurait s'expliquer, c'est qu'on voie jusqu'a un million d'hommes asservis au joug du plus faible de la nation.*

C'est ici que se trouve ce fameux portrait du tyran qui devait égarer l'ingéniosité du Dr Armaingaud. Avant de recourir, pour comprendre cette page, à l'histoire du XVIe siècle, adressons-nous à La Boétie lui-même. Quel nom reviendra sous sa plume quand il voudra évoquer le souvenir du plus horrible tyran que la terre ait jamais porté? C'est le nom de Néron, « de ce boutefeu, de ce bourreau, de ceste beste sauvage » (p. 38, 12-13, cf. pp. 51-52). Pourquoi ne pas admettre qu'il songeait déjà à Néron en écrivant cette furieuse invective? Le tyran est « tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette ». Ainsi Néron aima Poppée « d'amour si abandonnee, d'affection si opiniastre » que La Boétie a pris la peine de le remarquer (p. 52, 6-9). Le tyran est « non pas accoustumé à la poudre des batailles, mais encore à grand peine au sable des tournois ». Retenons seulement la fin de la phrase, car la première partie n'est là que pour l'antithèse. Le sable des tournois[2], c'est celui de l'arène où Néron se plaisait à conduire des chars, au grand scandale des Romains[3]. Je ne m'arrêterai pas à rappeler « les pilleries, les paillardises, les cruautes » que Tacite et Suétone ont racontées de Néron. Au reste voici, pour finir, des allusions plus précises. Le tyran de La

1. La Boétie n'est pas le seul, à l'époque, qui ait fait sienne cette idée des anciens. Guillaume Postel commence ainsi son *Histoire et consideration de l'origine, loy, et coustume des Tartares, Persiens, Arabes, Turcs*, Poitiers, Enguilbert de Marnef (1550), p. 3 : « Comme ainsi soit, que Dieu aie mis l'homme en ce monde pour estre (en aidant l'un l'autre) animal sociable ou qui se delecte d'estre assemble ensemble... ». On le voit, cette idée que l'homme est attiré vers son semblable par un instinct de sociabilité s'imposait aux esprits cultivés comme résultant très clairement des divers enseignements de la philsophie ancienne.

2. Il ne faut pas oublier que La Boétie n'établit pas de différence bien nette entre l'existence des anciens Romains et celle de ses contemporains (nous verrons plus loin, pp. 57-58, un autre exemple de ces confusions). Il fait un peu comme les miniaturistes de son temps qui habillent à la mode de Henri II les héros de l'histoire romaine.

3. Tacite, *Ann.*, XIV, 14.

Boétie n'est qu'un « hommeau », un petit homme qui n'a rien d'un Hercule ni d'un Samson; Néron était de petite taille[1]. Le tyran est bien souvent « le plus lasche et femelin de la nation ». Quand Néron apprend la révolte de Galba, il s'effraye, il se désole, il ne songe pas à combattre; jusqu'au dernier moment, il n'osera affronter le suicide[2]. Ainsi tous les traits de cette figure anonyme se retrouvent dans l'image que l'histoire nous a laissée de Néron. Plusieurs même ne s'appliquent à personne mieux qu'à l'empereur romain. C'est de lui, nous pouvons maintenant l'affirmer, que La Boétie s'est souvenu dans cette page pour incarner le type du tyran[3].

5. Pp. 7-8. — *Qu'on mette en présence deux armées, l'une composée d'hommes libres et qui veulent le demeurer, l'autre composée d'esclaves : ce sont les premiers qui iront au combat avec le plus d'entrain : exemple tiré des guerres Médiques.*

Ici nous n'aurons pas la peine de chercher d'où s'inspire ce développement de La Boétie. Lui-même nous en a révélé l'origine par cette allusion expresse « aus batailles tant renommees de Miltiade, de Leonide, de Themistocle » (p. 7, 43). Ces batailles, il les trouvait célébrées par les plus grands écrivains de la Grèce. Isocrate, Platon, Démosthène ont glorifié les héros des guerres médiques et magnifié les victoires fameuses qui avaient affranchi la Grèce. Il est plus simple, cependant, de penser que La Boétie s'est souvenu d'Hérodote. C'est chez lui qu'il a pris déjà, cela est certain, une anecdote qu'on trouvera plus loin[4]. D'ailleurs aucune œuvre ne donne aussi bien que celle d'Hérodote l'impression de ce despotisme oriental qui paralysait d'avance les forces immenses de l'armée perse. Ce qui a frappé La Boétie, c'est justement ce contraste entre la débilité irrémédiable de l'armée du

1. Suétone, *Nero*, 51; cf. Tacite, *Ann.*, XVI, 15.
2. Suétone, *Nero*, 42-44, 49.
3. A lire Suétone et Tacite, Néron est bien l'empereur dont le règne laisse l'impression la plus sinistre. Un auteur que nous avons déjà cité plus haut, c'est Franciscus Patricius, a fait dans son *de Regno et regis institutione* (Paris, Galliot Dupré, s. d.) une revue rapide de l'histoire des empereurs. Quand il arrive à Néron, il s'écrie (f. 370 r°) que, sur lui, il y aurait trop à dire et qu'on ne peut songer à passer en revue ses actes de cruauté sanguinaire. L'impression que laissaient les textes anciens fut encore renforcée par la lecture de l'Apocalypse. Ainsi, de bonne heure, Néron fut considéré comme l'incarnation même de la tyrannie. Montaigne écrit notamment (II, 1) : « Neron, cette vraie image de la cruauté... ». De même un publiciste huguenot dira, pour flétrir Charles IX, qu'il a été « plus cruel que Néron, plus rusé que Tibère » (F.-M. Mealy, *Les publicistes de la Réforme sous François II et Charles IX*, Dijon, 1903, p. 153). Enfin, Jérôme Cardan, en quête de paradoxe, ne trouvait rien de mieux que d'écrire l'apologie de Néron.
4. Cf. *infra*, p. 49.

despotisme et la vigueur invincible de l'armée de la liberté. On peut même être plus précis pour un détail de son développement. Quand il parle des coups que reçoivent des soldats esclaves (p. 7, 30), il se souvient d'Hérodote écrivant dans le récit du passage de l'Hellespont : « Xerxès, arrivé en Europe, contempla son armée qui marchait sous les coups de fouet[1] ».

6. Pp. 8-11. — *Cet asservissement de cent mille hommes à un homme est chose d'autant plus étrange qu'il n'est besoin d'aucun effort pour renverser le tyran : il ne faut que s'abstenir de lui obéir.*

On reconnaît dans ce développement l'idée qui est formulée au début du § 2 et qui est l'idée maîtresse du *Discours*. Ici elle est développée avec plus d'ampleur, avec un plus grand luxe d'images, mais nous attendons toujours que La Boétie aborde enfin son vrai sujet et nous explique les raisons de cette servitude volontaire. Dans le détail, une image se rencontre qui semble avoir été familière aux anciens : celle de la flamme qui s'éteint si elle vient à manquer d'élément (p. 10, 11). On peut citer, à ce propos, Tacite, qui, dans une page célèbre, écrivait : « Magna eloquentia, sicut flamma, materia alitur[2] ».

7. Pp. 11-12. — *Tous les hommes, quelle que soit leur nature, aspirent à ce qui les rendrait heureux : la liberté est le seul bien qui semble ne pas les tenter.*

Nouvelle raison de s'étonner que les hommes se résignent à leur état d'esclavage : elle est fournie à La Boétie par cette idée philosophique que tout être recherche naturellement son bien. C'est là encore un lieu commun des doctrines antiques et dont la formule seule variait suivant les écoles. L'épicurien, par exemple, déclare que « tout animal, dès sa naissance, aspire au plaisir et en fait son bien suprême[3] ». Selon le stoïcien, l'animal tend à se maintenir dans son être, « il recherche les choses qui lui permettent d'atteindre cette fin, il repousse celles qui l'en écartent[4] ». La Boétie a gardé de semblables formules ce qu'elles ont de plus général et il en a fait une maxime qui est, nous pouvons bien le dire, d'une entière banalité.

1. Hérodote, VII, 56; cf. 103.
2. *Dial. de orat.*, 36.
3. Cicéron, *de Finib.*, I, 9, 30.
4. *Ibid.*, III, 5, 16.

8. Pp. 12-14. — *Apostrophe aux peuples, insensés d'endurer le joug que fait peser sur eux un simple mortel; et ce sont eux qui sont les artisans de sa tyrannie!*

Nous en sommes toujours au même point : c'est toujours cette monstrueuse étrangeté d'une « servitude volontaire » que l'auteur s'efforce à nouveau de mettre dans son plein jour (cf. *supra*, au § 6). Mais ici les antithèses sont plus éloquentes, les images plus belles et, semble-t-il, plus originales que jamais. Cherchons un peu d'où viennent les unes et les autres. Pour les phrases énergiques où se résument les traitements que les sujets trop dociles doivent attendre du tyran, j'y trouve comme un écho du discours de Galgacus contre la domination romaine[1]. Une autre phrase me semble contenir un souvenir direct d'Erasme. « D'où il pris tant d'yeulx, dont il vous espie, si vous ne les luy bailles? comment a il tant de mains pour vous fraper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos cites, d'où les a il, s'ils ne sont des vostres? » (p. 13, 26-29). Erasme avait écrit, pour expliquer l'adage *Multae regum aures atque oculi*[2] : « Cette image est tirée de ce fait que les rois ont partout, et en grand nombre, des gens pour observer et écouter, dont ils se servent comme d'yeux et d'oreilles... Quel monstre, et combien redoutable, est donc un tyran qui a tant d'yeux, occupés à espionner, tant d'oreilles, aussi longues que des oreilles d'âne, tant de mains, tant de pieds, tant de ventres, et je ne nomme pas les parties du corps qui blessent la décence. » Venons enfin à l'image qui termine le paragraphe : « Vous le verres, dit La Boétie en parlant du tyran, comme vn grand colosse à qui on a desrobé la base, de son pois mesme fondre en bas et se rompre » (p. 14, 11). Déjà Plutarque avait comparé à des colosses fragiles les princes peu dociles aux enseignements de la raison : « il n'y a différence, sinon que la pesanteur de ces énormes statues-la les maintient aucunement droittes, sans pancher ne çà ne là, mais ces ignorans princes et seigneurs-cy, pource qu'ils ne sont pas bien au dedans dressez à plomb, souventefois sont esbranlez, et quelquefois du tout renuersez : car venans à bastir leur puissance et licence haute sur une base qui n'est pas bien dressee à plomb, ne mise au niveau, ils panchent et versent en leur ruine avec elle[3] ».

1. Voir dans La Boétie le début du paragraphe et cf. Tacite, *Agric.*, début du 31.
2. T. II de l'édit. de Leyde, 1703, col. 69 D.
3. *Les oeuvres morales de Plutarque*, trad. d'Amyot, 1575, f. 135 D (début du traité « Qu'il est requis qu'un Prince soit sçavant »; cf. *ibid.*, f. 175 D, l'allusion aux « statues mal contrepesées et mal proportionnées, lesquelles se ruinent et

9. P. 14. — *Transition : puisqu'on ne peut prétendre guérir le peuple, nous allons chercher, tout au moins, comment s'est enracinée en lui cette opiniâtre volonté de servir.*

L'égarement du peuple est comparé à l'une de ces plaies incurables auxquelles les médecins défendent de mettre la main. C'est là un précepte qu'avait donné Hippocrate et qui, dès l'antiquité, était devenu proverbe [1]. De plus, chez un moraliste comme Sénèque, — que La Boétie connaissait bien, — on trouve à chaque instant de ces comparaisons entre les maladies du corps et les maladies de l'âme.

10. Pp. 14-17. — *D'abord, en nous laissant asservir, nous renonçons aux droits que nous tenons de la nature. La nature veut que nous obéissons à nos parents, à la raison et que nous ne soyons esclaves de personne. En nous coulant tous dans le même moule, elle a voulu que nous fussions tous frères. Sans doute elle ne nous a pas fait égaux, mais c'est pour donner à nos sentiments fraternels l'occasion de s'exercer. En nous créant pour la vie de société, elle nous a, du même coup, créés libres.*

Il y a, dans ce développement important, une idée toute accessoire, mais qui cependant y tient une certaine place et dont il convient d'examiner d'abord l'origine. On nous excusera si nous sommes forcés, en cette matière, d'astreindre le lecteur à certaines déductions un peu longues. La Boétie a commencé par remarquer que nous sommes, naturellement, « subiets à la raison » (p. 15, 28), mais il éprouve le besoin de justifier son dire : on peut, en effet, se demander si la raison « nait auec nous, ou non, qui est vne question debattue à fons par les academiques et touchee par toute l'escole des philosophes [2] ». La Boétie, sans discuter ici le problème, maintient cette affirmation que la raison est, dans l'âme, quelque chose d'inné et qui est la source de la vertu. Pas plus que notre auteur, nous ne voulons ici nous risquer dans les arcanes de la philosophie ancienne, où l'on sait que la théorie de la connaissance est en général chose fort délicate. Remarquons seulement que cette idée de l'innéité de la raison est, avant tout,

tombant par terre d'elles-mêmes ». En ayant l'occasion, je note que le mot « colosse » employé tout à la fin du paragraphe n'a pas encore été rencontré avant le 5e livre de Rabelais (ch. 1) et avant André Thevet (1554).

1. Cicéron, *Epist. ad Att.*, XVI, 15, 3 : « desperatis etiam Hippocrates velat adhibere medicinam ». Le mot avait été recueilli dans une collection d'adages ? en tout cas, Étienne Pasquier le cite lui aussi (Lettres, XII, 7, à la fin) : « Si vous croyez à Hippocrate, aux maladies desesperees il ne faut apporter aucun remede ».

2. Ici la ponctuation des éditions me semble défectueuse : après « des philosophes », j'aimerais mieux ne mettre qu'une virgule.

stoïcienne; je veux dire qu'on la voit développée par les stoïciens avec une force particulière, et qu'elle est comme un des pivots de leur doctrine. Or, parmi les œuvres qui lui étaient accessibles, ce sont les dialogues philosophiques de Cicéron qui offraient à La Boétie l'exposé le plus complet et le plus commode de la doctrine stoïcienne. Ces dialogues il les connaissait : il s'en souviendra formellement, comme nous le verrons bientôt. Selon moi, il s'en souvient encore, à cette place. Le développement que j'en citerai pour preuve n'est pas, il est vrai, présenté par Cicéron comme une thèse stoïcienne; mais il est imprégné de l'esprit stoïcien et, d'autre part, il n'a pas le caractère abstrait de tel autre passage que j'aurais pu alléguer. « Entre les hommes et les bêtes, dit Cicéron, il n'y a pas de différence plus radicale que celle-ci : les hommes ont une raison qui leur a été donnée par la nature... C'est la raison qui pousse l'homme à rechercher les hommes, c'est la raison qui l'a rendu semblable à eux par la nature, par le langage, par l'amitié, et c'est ainsi que parti de l'amour de sa famille et de tous les siens il se répand plus largement et s'insère dans la société, d'abord de ses concitoyens, ensuite de tous les mortels; alors il se souvient, comme l'écrit Platon à Archytas, qu'il est né non pour lui-même seulement, mais pour sa patrie, pour les siens, en sorte qu'il ne lui reste de sa propre personne qu'une part très mince[1] ». Si ce texte semble concluant, il reste à expliquer maintenant l'allusion aux philosophes « académiques ». Feugère renvoie à ce propos au *Ménon* de Platon; mais, si La Boétie avait pensé à une théorie proprement platonicienne, aurait-il parlé des « académiques » comme s'il s'agissait de toute une école? En fait, quand Cicéron parle de l'Académie, tout court, il songe à la nouvelle Académie, à celle qui avait parachevé la théorie du probabilisme. « Arcésilas, dit Cicéron, niait que quelque chose fût susceptible de connaissance; il n'exceptait même pas de ce jugement les choses que Socrate avait réservées[2]. » Et partout, dans son œuvre, les académiciens sont opposés aux stoïciens comme enseignant que c'est l' « opinion » et non « la nature des choses » qui nous apprend où est le bien, où est le mal[3]. C'est à eux, sûrement, que pense ici La Boétie et c'est par Cicéron qu'il connaît leur doctrine.

Il nous est facile, maintenant, de dire comment s'est formée,

1. Cicéron, *de Finib.*, II, 14, 45, cf. *de Offic.* I, 7, 22.
2. Cicéron, *Acad. Post.*, I, 45.
3. Cf., par exemple, *de Finib.*, III, 9, 31, et encore *de Nat. De.*, II, 59, 147. On peut voir dans l'*Apologie* (t. IV, p. 88 de l'édit. Jouaust) comment Montaigne exposait la doctrine des Académiciens.

chez La Boétie, cette idée que la liberté fait partie des droits naturels, imprescriptibles de l'humanité. D'où prétend-il conclure que la nature nous a créés libres? de ce fait que nous sommes tous égaux en droit et que, ayant tous reçu la raison comme un présent divin, nous sommes tous membres de la même famille. C'est le fait de la solidarité humaine qui crée notre droit à la liberté. Or, nous l'avons dit, cette idée que les hommes forment une seule famille dont tous les membres sont tenus de s'entr'aider, elle est développée à satiété dans Cicéron[1] : La Boétie n'a eu que la peine d'en tirer les conséquences logiques. Au besoin, un dernier rapprochement nous convaincrait que, dans tout ce paragraphe, il s'est uniquement rappelé les traités philosophiques de Cicéron; c'est le *de Natura Deorum*[2] qui lui a fourni l'allusion à « ce grand present de la voix et de la parolle » qui nous a été donné à tous « pour nous accointer et fraterniser dauantage » (p. 16, 15-19). « Cette faculté de la parole, remarque un stoïcien, qu'elle est remarquable, et combien divine!... C'est grâce à elle que nous encourageons, que nous persuadons, que nous consolons les affligés,... c'est elle qui nous a liés ensemble par une communauté de droits et de lois, qui nous a réunis dans des villes et nous a arrachés à une existence barbare et digne des bêtes.[3] »

11. Pp. 17-19. — *La liberté est, pour l'homme, un droit de nature, mais qu'il ne sait plus défendre. Au contraire, les bêtes, qui ont été créées pour le service de l'homme, savent défendre leur liberté et souffrent de l'esclavage où on les réduit. Comment se fait-il que nous soyons si dégénérés?*

L'idée principale vient de l'opuscule de Plutarque : *Que les bestes brutes usent de la raison*, où Gryllus démontre longuement à Ulysse que la condition de la bête est préférable à celle de l'homme. L'animal, par exemple, l'emporte sur l'homme par le courage et par l'amour de la liberté. « De prier son ennemy, ny

1. Voir, un peu plus haut, le long passage traduit et, plus loin, à la p. 62.
2. II, 59, 148.
3. Dans le détail du style une expression me semble confirmer le rapprochement établi entre La Boétie et Cicéron. L'auteur français remarque (p. 16, 11) que la nature « nous a donné à tous toute la terre pour demeure, nous a tous loges aucunement en mesme maison », et Cicéron, dans un passage voisin de ceux que nous avons déjà cités (*de Nat. De.*, II, 62, 154) : « Est enim mundus quasi communis deorum atque hominum domus aut urbs utrorumque ». Je serais plus embarrassé pour dire où La Boétie a pris cette expression (p. 15, 42) : « la nature, la ministre de Dieu ». En tout cas, on remarquera que dans un passage déjà cité (*de Nat. De.*, II, 60, 150), Cicéron parle des mains que la nature a données à l'homme « pour lui servir dans beaucoup de métiers » (« multarum artium ministras »). L'alliance de mots « dei ministra » se trouve même dans Tacite, *Ann.*, XII, 61, mais en parlant d'une île qui doit être vouée au « service » du dieu Esculape.

de luy demander pardon, ou confesser d'estre vaincu, il n'en est point de nouuelles : ny ne vit on jamais que vn lion s'asservist à vn autre lion, ny vn cheval à vn autre cheval, faute de cœur, comme fait vn homme à vn autre homme, se contentant facilement de viure en seruitude, proche parente de couardise : et quant à ceux que les hommes surprennent par pieges et subtiles inuentions d'engins, s'ils ont attaint leur aage parfait, ils reiettent toute nourriture, et endurent la soif iusques à telle extrémité, qu'ils aiment mieux se donner et procurer la mort que de viure en seruitude[1] ». Je laisse au lecteur le soin de faire, avec le passage de La Boétie, la comparaison de détail qui emportera sa conviction. Au cas où le rapprochement ne devrait pas encore paraître concluant, je dirais seulement, une fois de plus, qu'il s'agit ici d'un lieu commun de la littérature antique, dont on trouve une expression énergique dans ces paroles de Cicéron : « Qu'y a-t-il qui soit si généralement aimé que la liberté? Et je ne dis pas seulement des hommes, car les bêtes elles-mêmes y aspirent et la préfèrent à tous les autres biens[2]. » Et de même, pour l'origine de cette idée que les bêtes « sont faites pour le service de l'homme » (p. 19, 34), nous n'aurons que le choix entre un passage de Plutarque et un passage de Cicéron. Plutarque parle des animaux domestiques « lesquels Prometheus en une tragoedie d'Æschylus, dit nous auoir esté donnez par Iupiter pour nous servir et aider en noz labeurs[3] ». Cicéron démontre que « les bêtes ont été créées pour les hommes »; le passage se trouve dans le *de Natura Deorum*[4] auquel nous renvoyions tout à l'heure et cette circonstance, jointe à la ressemblance de la formule latine et de la formule française, achève de nous convaincre que Cicéron est l'inspirateur de La Boétie[5].

12. Pp. 19-20. — *Il y a trois sortes de tyrans, suivant qu'on le devient par élection du peuple, par le droit de conquête ou par celui de la succession héréditaire. Mais, en somme, si leur manière de régner change un peu suivant leur origine, leur tyrannie est toujours aussi détestable.*

1. *Les oeuvres morales*, trad. d'Amyot (1575), f. 270 H-271 A; cf. le texte grec au ch. 4, 4. Ce rapprochement avec Plutarque permet aussi d'expliquer cette image (p. 17, 40) : « il faudra... que ie monte, par maniere de dire, les bestes brutes en chaire ». Le passage que nous avons cité est débité par Gryllus, un compagnon d'Ulysse que Circé a transformé en bête.

2. *De lege agrar.*, II, 4, 9.

3. *Les oeuvres morales*, f. 510 G, dans le traité « Quels animaulx sont les plus aduisez, ceux de la terre ou ceux des eaux » : cf. le texte grec au ch. 7, 6.

4. II, 63, 158; cf. un peu plus haut 53, 133, et *de Fin.*, III, 20, 67.

5. Le détail relatif à l'éléphant (p. 18, 9) vient de Pline, *Nat. hist.*, VIII, 3 (tout à la fin); chez La Boétie, « paier ceste rançon pour sa liberté » a été suggéré par « praedaque se redimunt ».

On serait tenté de croire que cette classification des tyrans vient en droite ligne de la *Politique* d'Aristote. Cependant je n'ai rien vu, dans l'ouvrage grec, à quoi répondît exactement le développement de La Boétie. J'aime mieux croire que celui-ci a raisonné sur les faits historiques qui étaient à sa connaissance et qu'il a utilisés en d'autres endroits du *Discours*[1].

13. Pp. 20-25. — *L'asservissement, où l'on a vu certains peuples réduits, ne s'explique que s'ils ont subi la contrainte des armes ou s'ils ont été victimes d'une tromperie (exemples historiques). Mais, une fois qu'un peuple est asservi, l'empire de la coutume est si fort qu'on lui voit perdre le souvenir de sa liberté première : différence qu'on remarque aujourd'hui entre les Vénitiens et les Turcs. Anecdote tirée de l'histoire de Lycurgue.*

Tout n'est pas également important dans ce développement assez confus. Ce qui semble s'en dégager, c'est la première des raisons qui justifient la servitude volontaire où se complaisent les peuples. La Boétie la tire de l'empire que la coutume a sur nous; il l'illustre par divers exemples et par une anecdote : c'est la deuxième partie de ce long paragraphe, celle qui commence à la page 22, ligne 6. Dans la première partie, nous trouvons quelques observations sur la façon dont la tyrannie s'est introduite chez certains peuples. Elles découlent, très naturellement, des faits historiques que La Boétie a pris lui-même le soin de citer; ces faits, à leur tour, sont parmi les plus célèbres de l'histoire grecque : il n'est même pas besoin de se demander où ils ont été recueillis[2]. Reste le passage sur la toute-puissance de la coutume, plus forte que la nature elle-même. Il est le développement d'une idée très vieille, très commune et que les écrivains anciens ont eu souvent l'occasion d'exprimer[3]. Ici, ce qui facilite notre recherche, c'est

1. Lui-même il a précisé sa pensée un peu plus loin (p. 21, 43) : comme exemple d'états asservis par la conquête, il cite Athènes et Sparte soumises à Alexandre; Athènes encore lui fournit l'exemple d'un peuple qui se soit donné un tyran : Pisistrate. Pour la tyrannie héréditaire, il a pu songer à l'empire des Perses, ou même à l'empire romain.

2. Il y a d'abord la triple allusion à laquelle renvoie notre note précédente. Puis c'est l'histoire de Denys l'Ancien qui « se feit de cappitaine roy, et de roy tiran » (p. 22, 5). Comme source, je n'ai trouvé qu'un passage de Diodore, XIII, 91-96. J'y renvoie provisoirement, mais on remarquera que cette partie de l'œuvre de Diodore n'a été connue qu'en 1554, l'année où Jacques Amyot publia sa traduction des livres XI-XVII. Sur la mention relative à Mithridate (p. 23, 29), voir, outre l'édition Bonnefon, la thèse de M. Villey sur Montaigne (t. II, p. 195). Enfin il est assez curieux qu'à ces souvenirs antiques il se mêle une allusion, d'ailleurs très générale, à l'histoire du peuple d'Israël (p. 21, 31).

3. Par exemple Aristote, *Rhétor.*, I, 11, 3, et Hérodote, III, 38, qui cite à cet endroit le mot de Pindare : « La coutume est la reine de tous les hommes ». Cicéron dira

que nous connaissons la source de l'anecdote qui termine le paragraphe. Elle est prise, on l'a déjà remarqué, au traité de Plutarque sur l'éducation des enfants. Est ce le seul emprunt que La Boétie y ait fait en cet endroit? Non certes : il s'en souvient encore quand il dit (p. 23, 35) que « le naturel, pour bon qu'il soit, se perd s'il n'est entretenu; et la nourriture nous fait tousiours de sa façon, comment que ce soit, maugré la nature ». Plutarque n'avait-il pas dit le premier : « paresse aneantit et corrompt la bonté de nature, et diligence de bonne nourriture en corrige la mauuaistié. Ceux qui sont nonchalans ne peuuent pas trouuer les choses mesmes qui sont faciles : et au contraire, par soing et vigilance l'on vient à bout de trouuer les plus difficiles »[1]. Enfin plusieurs exemples de La Boétie dérivent de la même source : Plutarque avait parlé des terres qu'on amende par la culture et des arbres qui « deuiennent steriles et sauuages, si l'on n'y prend bien garde »[2]. Ainsi tout ce développement sur la coutume recèle l'influence directe du moraliste grec à qui Montaigne devra tant.

Il est vrai que La Boétie y a cité également deux exemples empruntés à la réalité contemporaine, mais ils ne sont là que pour illustrer une idée morale. Les Turcs, si on les compare aux Vénitiens, seront un exemple de ce que peut la coutume pour rendre les hommes insensibles au joug de la servitude. Ici, je ne saurais dire dans quel livre La Boétie s'est renseigné sur le despotisme de la Turquie[3]. Pour l'allusion aux Vénitiens, elle s'explique toute seule sous sa plume. Amoureux de la liberté politique telle que les anciens l'avaient connue, il se sera laissé éblouir par ce nom magique de « République », dont on désignait l'État vénitien. Venise lui sera apparue comme une cité fanatique de liberté, pareille à la Rome de Brutus l'Ancien. Je pense que les écrivains vénitiens, — que d'ailleurs je n'ai pas consultés, — devaient l'encourager dans cette confusion. Il en est plusieurs qui lui étaient facilement accessibles; tels Sabellico, Bembo[4] ou encore

encore, comme le remarque M. Bonnefon : « Ferme in naturam consuetudo vertitur » (*De invent.*, I, 2).

1. *Les oeuvres morales*, 1575, f. 1 G; on remarquera que l'anecdote relative à Lycurgue, dont La Boétie s'est souvenu, vient dans le même traité peu après ce passage.

2. *Ibid.*, f. 2 A; chez La Boétie, les passages correspondants sont dans la deuxième moitié de la p. 23. Enfin l'exemple tiré des chevaux dans le même endroit de Plutarque sera repris par La Boétie un peu plus loin (p. 29, 41).

3. A vrai dire, il pourrait s'être inspiré seulement de ce qu'il avait entendu raconter. En tout cas on notera qu'au XVIe siècle le Grand Seigneur est cité assez souvent comme le type même du monarque despotique : voir par exemple Machiavel, *Il Principe*, ch. 4, et Bodin, *de la Republique*, II, 2. Cf. *infra*, p. 50.

4. Sur les divers historiens vénitiens, voir Hauser, *Sources de l'hist. de France*, fascic. I, 1906, pp. 52-59.

Contarini, auteur d'un traité sur la constitution de Venise que Bodin a su utiliser[1].

14. Pp. 25-29. — *Nouvelles anecdotes pour prouver que les hommes qui sont nés dans la servitude ne souffrent pas de leur condition :* a) *entretien des deux Spartiates et du Perse Indarne* (pp. 25-27); b) *mot du jeune Caton à propos de Sylla* (pp. 27-29).

La première anecdote est empruntée à Hérodote; la deuxième est racontée par Plutarque, dans la vie de Caton d'Utique. Je n'y insiste pas : ce sont des rapprochements qui ont été faits avant moi. De même, si je rappelle qu'à la fin de tout ce morceau La Boétie fait allusion à un passage d'Homère (p. 28, 21), c'est pour mieux faire voir qu'il est uniquement hanté de souvenirs antiques[2]. On s'en aperçoit encore en étudiant la trame de son style. Qu'est-ce que cette maxime : « On ne plaint iamais ce que l'on n'a iamais eu » (p. 29, 29), sinon la traduction de l'adage célèbre d'Ovide : « Ignoti nulla cupido[3] »? Quand les Spartiates parlent de défendre la liberté « auec les dens et les ongles » (p. 27, 29), nous reconnaissons là une expression antique qu'Érasme, dans ses *Adages*, avait contribué à vulgariser[4]. Enfin il est question des peuples qui se résignent à l'esclavage pour n'avoir jamais vu seulement « l'ombre de la liberté » (p. 28, 18). C'est là une expression vraiment antique et qui se retrouve chez Lucain[5].

1. *De la République*, I, 10. En deux endroits de ce chapitre, Bodin fait un rapprochement entre les lois de Venise et celles de la Rome républicaine; voici textuellement le deuxième, qui vient sans doute de Contarini : « La troisieme marque de souveraineté est d'instituer les principaux officiers : qui n'est point reuoquee en doute pour le regard des premiers Magistrats. Ce fut la premiere loy que fit P. Valerius apres auoir chassé les rois de Rome, que les Magistrats seroyent instituez par le peuple : et la mesme loy fut publiée à Venize, deslors qu'ils s'assemblerent pour establir leur Republique, comme dit Contarin ». On se doute du prestige que de pareils rapprochements devaient assurer aux Vénitiens dans l'esprit d'un jeune homme enthousiaste de l'antiquité. L'ouvrage de Gaspard Contarini, *de Magistratibus et Republica Venetorum libri V*, avait paru d'abord à Paris, chez Vascosan, en 1543. Il était, dès l'année suivante, traduit en français (par Jean Charrier chez Gilliot du Pré).

2. Voir l'édition Bonnefon et, pour ce que dit Homère des Cimmériens, l'*Odyssée*, XI, 14 sqq.

3. *Ars amat.*, III, 397 ; recueilli dans le recueil dont le titre suit : *Illustrium poetarum flores, per Octauianum Mirandulam collecti, et in locos communes digesti* (Lyon, Jean de Tournes, 1582), p. 336. L'ouvrage a paru, au plus tard, en 1548, année de la mort de Beroaldo, qui y a mis une préface.

4. *Opera*, 1703, t. II, col. 160 B, *Toto corpore, omnibus unguiculis* : «... A feris sumpta metaphora, quae dentibus, unguibus, totoque corpore retinere solent, quod nolint extorqueri ».

5. *Pharsalia*, III, 146. De même Cicéron, dans le *de Officiis*, III, 17, 69, déclare que nous ne connaissons pas la vraie justice, « umbra et imaginibus utimur ».

15. Pp. 29-30. — *Ainsi la première raison de la servitude volontaire, c'est la coutume. Cependant, au milieu d'un peuple esclave, il y a toujours des hommes pour se rebeller contre la tyrannie; ces hommes, on les rencontre surtout parmi les gens de savoir.*

On trouve, dans ce développement, deux idées bien différentes : la première, sur l'influence de la coutume, inspirait déjà les paragraphes précédents du *Discours*. La seconde affirme la puissance du savoir pour maintenir le goût de la liberté chez les hommes. Mieux vaut attendre, pour l'étudier, que nous ayons vu l'exemple qui va l'illustrer maintenant. Mais d'abord il faut relever une réminiscence de détail. Les sages, dit La Boétie, ne se contentent pas « de regarder ce qui est deuant leurs pieds s'ils n'aduisent et derriere et deuant » (p. 30, 11). Térence, avant lui, disait déjà : « C'est être sage que de ne pas voir seulement ce qui est devant les pieds, mais de prévoir aussi ce qui arrivera[1] ». La maxime avait été recueillie par Erasme dans les *Adages*, où La Boétie l'aura sans doute prise[2].

16. Pp. 30-32. — *C'est pour cela que le grand Turc ne veut pas de gens savants dans son empire. Sous un tyran, ceux qui ont conservé l'amour de la liberté sont isolés les uns des autres et n'en ont que plus de peine à se concerter pour un complot (exemple tiré de la conjuration contre César). Cependant, quand des hommes sont résolus à tout pour délivrer leur pays, il est bien rare qu'ils n'y réussissent pas. L'histoire est là pour l'attester (énumération de plusieurs tyrannicides). La conspiration contre César. Les conspirations qui, plus tard, ont été faites contre les empereurs romains et qui ont échoué étaient l'œuvre d'ambitieux vulgaires et non d'hommes qui auraient vraiment aimé la liberté.*

Comment La Boétie savait-il que le grand Turc ne veut pas de gens savants dans son empire, c'est là ce que je ne puis dire[3].

1. *Adelph.*, 386-388.

2. *Opera*, 1703, t. II, col. 888 A. Erasme, je crois bien, aura fourni aussi la mention d'Ulysse « qui par mer et par terre cherchoit tousiours de voir de la fumee de sa case » (p. 30, 5); cf., col. 76 C, l'adage *Patriae fumus, igni alieno luculentior*, où le vers d'Homere est cité; on peut y renvoyer aussi pour le vers célèbre de Du Bellay.

3. On trouvera indiqués, dans la thèse complémentaire de M. Villey, certains des livres où les Français du XVIe siècle pouvaient se renseigner sur les Turcs. Montaigne s'est servi notamment de Guillaume Postel, *De la republique des Turcs : et là ou l'occasion s'offrera, des meurs et loy de tous Muhamedistes*, Poitiers, de Marnef, 1560. Il a même utilisé un passage où l'auteur explique que « les Turcs n'ont histoire antique ne rhetorique » (Villey, p. 127). On remarquera l'analogie de cette indication avec celle qu'on trouve chez La Boétie. D'ailleurs, il va de soi que celui-ci, en écrivant *la Servitude volontaire*, n'a pu avoir connaissance d'un livre paru en 1560. Certaines bibliographies signalent, il est vrai, comme ayant paru en 1540, le premier état de cette relation de voyage due à Postel; mais c'est en vain que j'ai fait rechercher le livre dans les grandes bibliothèques de Paris.

Peu importe d'ailleurs : le fait n'est allégué pour illustrer cette idée générale que les tyrans haïssent naturellement les gens d'étude et de savoir. Cette idée, la lecture de Tacite a pu la suggérer à La Boétie. Nous voyons, dans les *Annales*, que, sous Tibère, Cremutius Cordus fut l'objet d'une accusation pour avoir loué Brutus dans son histoire et avoir appelé Cassius le dernier des Romains [1]. Le fait en lui-même était suffisamment instructif; mais Tacite a pris soin d'en souligner la valeur dans le discours qu'il prête à Cremutius Cordus : on y trouve, sous une forme définitive, toutes ces maximes devenues banales par lesquelles on a flétri si souvent les efforts des tyrans pour étouffer la voix de la vérité historique.

Il est peut-être inutile de rechercher les auteurs qui auraient fourni l'idée générale du développement suivant. Quand il affirme que des hommes résolus à tout ont bien des chances de réussir dans leurs entreprises contre le tyran. La Boétie prétend n'exprimer qu'une vérité d'expérience, confirmée par « les faits du temps passé et les annales anciennes » (p. 31, 44) [2]. Les noms de tyrannicides qu'il cite sont parmi les plus célèbres de l'antiquité : « Harmode, Aristogiton, Thrasybule, Brute le vieus, Valere et Dion » (p. 32, 2-3) [3]. La conjuration contre César lui était connue par Plutarque, M. Bonnefon l'a déjà remarqué. Pour les conjurations contre les empereurs romains, Suétone, Hérodien, enfin les écrivains de l'Histoire Auguste en fournissaient de nombreux exemples; ce n'est pas, on les verra bientôt, la seule fois que La Boétie aurait eu recours à ces auteurs [4].

Dans l'expression, on retrouve encore ici ces réminiscences antiques auxquelles nous sommes maintenant habitués. Dans cette belle maxime « quasi iamais à bon vouloir ne defaut la fortune » (p. 32, 4-5) nous reconnaissons le vers de Virgile : « Audentes fortuna juvat ». Mais si l'adage est resté dans la mémoire de La Boétie, c'est sans doute qu'il l'avait vu mentionné dans le grand recueil

1. IV, 34-35; cf. XIV, 50, et *Agric.*, 2.

2. D'ailleurs les anciens ont souvent exprimé cette idée que le tyran est condamné à périr de mort violente. Dans le *de Officiis* (II, 7, 23; cf. III, 6, 32), Cicéron remarque qu'en se faisant haïr les tyrans courent nécessairement à leur perte et il en donne comme exemple le destin de Jules César. A mesure qu'ils anéantissent leurs ennemis, dit Sénèque, ils s'en créent de nouveaux, ce sont les parents de leurs victimes (*de Clem.*, I, 8, 7). Il serait aisé de citer d'autres textes analogues.

3. Valerius Publicola et Dion ont eu chacun les honneurs d'une vie dans le recueil de Plutarque; dans celle de Valerius, il va de soi que Brutus tient une place très grande. Les noms d'Harmodius, d'Aristogiton et de Thrasybule étaient cités couramment, chez les anciens, comme incarnant l'idée même du tyrannicide : voir par exemple Plutarque, *Les oeuvres morales*, 1575, f. 51 C et 291 F; cf. Sénèque, *de Tranquill. an.*, 5.

4. Cf. infra, p. 61.

d'Érasme, avec tous les autres textes anciens qui formulent la même pensée[1].

17. Pp. 32-34. — *Autre raison, qui explique la servitude volontaire. Elle découle d'ailleurs de la première, que nous avons trouvée dans la coutume : la servitude est mère de la lâcheté, comme la liberté de la vaillance. Les tyrans le savent bien et font eux-mêmes le nécessaire pour aveulir encore plus leurs sujets.*

Après la digression[2] qui a rempli les paragraphes 15 et 16, nous revenons au vrai sujet. D'ailleurs nous avons déjà fait connaissance avec l'idée qui est ici développée : c'est celle qui faisait le fond du paragraphe 5. Nous avons dit alors qu'elle était la suite d'une lecture d'Hérodote. Mais, à vrai dire, d'autres, avant La Boétie, l'avaient exprimée en des formules concises, qu'il s'est ici rappelées. Dans ce paragraphe, il se souvient d'Homère, sans doute de Tyrtée, et lui-même cite expressément Hippocrate comme garant de cette opinion « qu'aisement les gens deuiennent, soubs les tirans, lasches et effemines »[3].

18. Pp. 34-41. — A) *Allusion à l'opuscule de Xénophon sur Hiéron, le tyran de Syracuse : on y voit comment les tyrans, pour ne pas donner des armes à leurs sujets, emploient à la guerre des troupes mercenaires* (de la p. 34 à la p. 35, l. 40). — B) *Comment Crésus s'y prit pour abêtir les Lydiens* (de la p. 35 l. 41 à la p. 36 l. 9). — C) *Légèreté incurable du peuple, qui permet au tyrande le séduire par les moindres passe-temps* (de la p. 36, l. 9 à la p. 37, l. 35). — D) *Exemples tirés de l'histoire romaine : chagrin du peuple à la mort de César et, plus tard, de Néron. Comment les rois d'Assyrie et d'Égypte savaient abuser le peuple* (de la p. 37 l. 36 à la p. 41 l. 30).

Nous avons ici sous les yeux une des maîtresses pièces de l'ouvrage. On voit comment elle est construite. La Boétie veut montrer que le peuple est lâche et crédule et que les tyrans savent exploiter ses vices pour mieux asseoir leur tyrannie. Autour de cette idée centrale se groupent, en assez grand nombre, des exemples historiques de diverse origine.

A) Les éloges que La Boétie prodigue en ce passage à l'opuscule

1. *Opera*, 1703, t. II, col. 88 C; cf. *Aen.*, X, 284. Pour le récit où figure « Mome, le Dieu moqueur « (p. 31, 32), on a déjà renvoyé à Erasme (voir l'édit. Bonnefon et les Adages, col. 210 B).

2. Digression avouée par La Boétie lui-même qui commence ainsi son paragraphe : « Mais pour reuenir à notre propos, duquel ie m'estois quasi perdu... ».

3. Pour ces divers rapprochements, voir l'édition Bonnefon. Citons aussi, pour montrer combien l'idée était devenue courante, cette formule frappante de Sénèque : « Crescit licentia spiritus, servitute comminuitur » (*De ira*, II, 21).

de Xénophon montrent qu'il le goûtait fort et qu'il devait très bien le connaître. Il se peut donc qu'en certains cas il s'en soit souvenu sans le citer expressément. Ici le caractère de l'allusion nous permet de retrouver à coup sûr le passage d'où elle vient. Hiéron explique à Simonide que le tyran sait bien discerner, parmi ses sujets, les hommes les plus sages, mais, qu'au lieu de les admirer, il en a peur, et préfère employer pour son service des scélérats, des débauchés, des esclaves : « les débauchés, à cause de la licence qui leur est octroyée ; les esclaves, parce qu'ils ne sont même pas capables de sentir le prix de la liberté... Le tyran ne se plaît nullement à voir les citoyens vaillants et bien armés ; il préfère rendre des étrangers plus redoutables que les citoyens et il les prend pour ses gardes du corps. « Enfin, conclut Hiéron, plus les citoyens sont pauvres, plus il espère les trouver soumis [1]. » On voit pourquoi j'ai tenu à citer presque tout le passage : c'est qu'il a un intérêt général, et l'idée qui s'en dégage, c'est justement celle qui domine tout ce long morceau de La Boétie : les tyrans se défient de leurs sujets et ne trouvent de sûreté que dans leur avilissement.

Dans ce paragraphe A, il faut remarquer encore la longue parenthèse où La Boétie explique que, pour employer des mercenaires, un souverain n'est pas forcément un tyran. Chez les rois de France cette habitude s'explique par le souci de ménager la vie de leurs sujets. Voilà donc une allusion aux choses d'à présent, bien mieux une allusion aux rois de France, mais elle ne prouve que le loyalisme de notre auteur [2].

B) L'anecdote se trouve dans Hérodote, comme on l'a déjà remarqué [3]. C'est bien là, je crois, que La Boétie l'a prise, mais peut être l'aurait-il négligée, si Erasme n'avait pris soin de l'insérer dans les *Adages*. Erasme, en effet, avant l'auteur français, avait rapproché de l'histoire d'Hérodote cette explication fantaisiste qui fait venir de *Lydi* le mot romain *ludi* et qu'il trouvait, nous dit-il, dans Hesychius [4].

1. *Hiér.*, ch. 5.

2. Pour la citation de Térence qui se trouve tout à la fin de cette section, voir l'*Eunuque*, 445. Resterait à expliquer l'origine de cette allusion (p. 35, 31) : « C'est ce que disoit Scipion, ce croi ie, le grand Afriquain, qu'il aimeroit mieux avoir sauue un citoien que defait cent ennemis ». Je n'ai pas trouvé ce mot parmi ceux qu'on rapporte de Scipion Émilien. En revanche, on raconte qu'au siège de Numance, il retarda tant qu'il put l'assaut final, pour ménager le sang de ses soldats. (Plutarque, *Œuvres morales*, 1575, f. 205 E, dans le recueil d'apophtegmes.) Cette anecdote explique que La Boétie lui ait attribué le mot précédent, prononcé sans doute par un autre personnage de l'antiquité.

3. Voir l'édit. Bonnefon.

4. *Opera*, 1703, t. II, col. 614 E-F. D'ailleurs les adages où les Lydiens jouaient un vilain rôle étaient fort nombreux.

C) Pour mieux faire voir comment le peuple se laisse séduire par le tyran, La Boétie énumère les divers « appâts » qu'on lui montre. « Les theatres, les ieus, les rires, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bestes estranges, les medailles, les tableaus et autres telles drogueries, c'estoient aus peuples anciens les apasts de la seruitude, le pris de leur liberté, les outils de la tirannie. » Or Plutarque parlait déjà de ces moyens vulgaires par où les hommes d'État s'efforcent de séduire le peuple : « les vns tirans le populaire par la panse, en luy faisant des bancquets; les autres par la bourse, en en luy donnant de l'argent, ou luy faisant voir des ieux, des danses ou des combats d'escrimeurs à outrance » ; ainsi ces « allechements de populace ressemblent proprement aux appasts que l'on fait pour prendre les bestes brutes[1] ». On retrouve, dans ces lignes, jusqu'à l'origine de la comparaison que fait La Boétie entre les peuples et les bêtes, aussi crédules, aussi avides les uns que les autres. Et c'est Plutarque encore qui fournit l'image de l'oiseau pris à la pipée par l'homme et auquel le peuple est comparé. Il avait écrit déjà, dans ce même traité que nous citions tout à l'heure : « Les flatteurs es courts des Princes sont comme les oyseleurs qui prennent les oyseaux à la pipée, en contrefaisant leurs voix[2] ».

D) Cette idée que Xénophon lui avait peut-être suggérée et dont, en tout cas, Plutarque lui avait donné la formule, La Boétie va maintenant la fortifier par des exemples empruntés surtout à l'histoire romaine.

« Les tirans faisoient largesse d'vn quart de blé, d'vn sestier de vin et d'vn sesterce » (p. 37, 42)[3]. Les exemples abondent, dans Suétone, de festins donnés au peuple et de distributions d'argent[4].

1. *Les oeuvres morales*, 1575, f. 164 A, dans l' « Instruction pour ceulx qui manient affaires d'estat », au ch. 5, 14. Voir aussi, dans le même traité, le passage qui se termine par cette pensée : « Le premier qui donna de l'argent au peuple, enseigna le vray moien de ruiner l'estat populaire » (f. 176 A-B; cf. au ch. 29, 2).

2. *Ibid.*, f. 162 C; cf. au ch. 3, 13. Le traité de Plutarque a fourni encore à La Boétie une métaphore; c'est dans la première partie de ce long morceau (p. 34, 18) : « Ie ne puis pas croire qu'ils [les tyrans] n'eussent reconnu leurs verrues et eu quelque honte de leurs taches ». Plutarque avait dit : « Car tout ainsi comme vne lentille, vn seing, vne verrue en la face de l'homme font p'us d'ennuy, que ne feroient vne balafre, ou vne cicatrice, ou vne mutilation en tout le reste du corps : aussi les fautes petites et légères de soy, apparoissent grandes es vies des Princes » (f. 162 F; cf. au ch. 4, 10). Il faut croire que l'image apparaissait comme neuve, car Montaigne la reprendra : « Un seing, et une verrue au front paroissent plus que ne faict ailleurs une balafre » (Cité par Littré, au mot « verrue »).

3. La Boétie remarque, à ce propos : « Les lourdaus [du peuple] ne s'auisoient pas qu'ils ne faisoient que recouvrer une partie du leur ». Montaigne dira au contraire que, si des monarques font des dépenses excessives, « il semble aus subjects, spectateurs de ces triomphes, qu'on leur faict monstre de leurs propres richesses et qu'on les festoye à leurs despens » (III, 6; édit. Jouaust, t. VI, p. 49).

4. Je citerai seulement, dans la vie des Césars, *Aug.*, 41; *Calig.*, 17; *Domit.*, 4.

Le peuple, remarque La Boétie, pleura la mort de Néron, « de ce boutefeu, de ce bourreau, de ceste beste sauvage » (p. 38, 12). Ici, il nous le dit lui-même, il ne fait que répéter une affirmation de Tacite[1].

Lors de la mort de César, cette bassesse d'âme des Romains avait déjà éclaté. La Boétie en trouvait, dans Suétone, des témoignages qu'il n'a pas cités sans indignation. Pour lui, César reste l'homme qui, en donnant « congé aus lois et à la liberté », a préparé la servitude romaine. Il ne lui sait aucun gré de cette humanité « que l'on presche tant ». On peut, pour expliquer cette allusion, citer plus d'un passage. Suétone a vanté la clémence dont César fit preuve dans la victoire. Après Pharsale, Cicéron, dans plusieurs discours, lui a décerné, à ce propos, des éloges enthousiastes. Sénèque enfin, à son tour, louera César « d'avoir usé avec une telle clémence d'une victoire remportée sur des concitoyens[2] ».

Un dernier moyen dont usèrent les empereurs pour tenir le peuple romain sous le joug est cette précaution qu'ils prirent de s'attribuer toujours le titre de tribun du peuple. Il va sans dire qu'ici Tacite et Suétone sont, une fois de plus, les garants du fait rapporté par La Boétie[3].

On est un peu étonné, après tous ces exemples empruntés à l'histoire romaine, de voir qu'il est question, pour finir, des rois d'Assyrie et de ceux d'Égypte. « Les rois d'Assyrie, et ancore apres eus ceus de Mede [*sic*], ne se presentoient en public que le plus tard qu'ils pouuoient, pour augmenter le mystère dont ils vouloient s'entourer » (p. 40, 2). C'est là un souvenir de l'histoire de Déjocès, telle qu'elle est contée par Hérodote. Fondateur de la seconde dynastie des Mèdes, il défendit de pénétrer jusqu'au roi et voulut

On remarquera que La Boétie, pour faire paraître le peuple plus vil, réduit énormément l'importance des libéralités qui lui sont faites. Dans le premier des passages cités, le chiffre le plus bas que donne Suetone pour les distributions d'argent, c'est celui de 250 sesterces.

1. *Hist.*, I, 4 (d'après l'édit. Bonnefont). On remarquera qu'ici La Boétie parle de Néron comme du plus abominable tyran que la terre ait jamais porté. Cela confirme encore l'hypothèse exposée plus haut, que le portrait du tyran, dans le paragraphe 4, est composé de traits empruntés à la figure de Néron.

2. Suetone, *Vie de César*, 75; Ciceron, *pro Marcello*, 3, 8-12; *pro Ligario*, 6, 19; Senèque, *De ira*, II, 23, 4.

3. Tacite, *Ann.*, I, 2, sur Auguste « qui se contentait, disait-il, pour protéger le peuple, de la puissance tribunicienne »; cf. Suetone, *Vie d'Auguste*, 27. A vrai dire, les deux historiens n'ont pas insisté, que je sache, sur l'intérêt qu'avaient les empereurs à se faire attribuer cette magistrature. Les réflexions de La Boetie à ce sujet lui sont personnelles : d'ailleurs elles s'expliquent très bien chez un lecteur de Tite-Live qui se souvenait des luttes soutenues par les tribuns en faveur du peuple et qui s'indignait de voir leur charge exercée par les pires despotes.

que celui-ci ne fût vu de personne. Il espérait ainsi que ses compagnons, qui jadis étaient ses égaux, finiraient, « en cessant de le voir, par le croire d'une autre nature que la leur[1] ». Pour la mention des rois d'Égypte, qui vient ensuite, j'ai cherché vainement quelle en était l'origine[2].

19. Pp. 41-42. — *Souvent aussi les tyrans ont prétendu faire des miracles, pour persuader au peuple qu'ils étaient revêtus d'un caractère divin : exemples de Pyrrhus, de Vespasien; châtiment de Salmonée, décrit par Virgile.*

Plutarque et Suétone[3], ou peut-être Tacite[4], ont fourni les exemples historiques. Nous remarquerons seulement que La Boétie en a forcé la portée. Il faut y voir une preuve de la crédulité des peuples, et non de la fourberie des princes. Pyrrhus n'avait rien fait pour tromper la foule; quant à Vespasien, il n'était pas encore empereur reconnu lorsque, bien malgré lui, il dut se livrer à des pratiques thaumaturgiques.

20. Pp. 42-44. — *Comment les rois de France, à leur tour, usèrent de la religion. La Boétie ne songe pas à nier les faits qu'il vient de rappeler : d'ailleurs la France n'a jamais eu que d'excellents rois. Allusion à la jeune école poétique, et surtout à Ronsard, qui, par l'entreprise de sa Franciade, a fait sien, d'avance, tout le domaine de l'histoire nationale.*

On sait l'importance de cette digression pour fixer la date à laquelle le *Discours* fut écrit, — ou retouché : c'est là une question à laquelle nous ne voulons pas nous arrêter[5]. Ce que nous devons seulement remarquer, c'est que, dans ces pages mêmes où La Boétie fait un retour sur les choses de son temps et de son pays, des souvenirs antiques se sont encore glissés. A propos de l'oriflamme des rois de France, il rappelle ces boucliers sacrés des Romains

1. I, 99.
2. Il faut noter aussi, au bas de la page 39, une phrase où La Boétie se montre soucieux des choses de son temps : c'est l'apostrophe à Longa qui contient une allusion fort obscure à un « formulaire » dont certains hommes politiques « pourroient vser assez finement ». Dans le travail cité au début de cet article, M. Barrère s'est efforcé de montrer que ce « formulaire » était le *Prince* de Machiavel (p. 84 sqq.). L'hypothèse est séduisante et pourrait bien être conforme à la vérité; mais cela ne fera pas que la *Servitude volontaire* soit une réfutation de l'ouvrage italien.
3. Voir l'édit. Bonnefon.
4. En effet Tacite a aussi raconté l'anecdote relative à Vespasien (*Hist.*, IV, 81), et c'est à lui que renvoie Montaigne en la racontant à son tour (III, 9, fin). Pour les vers de Virgile, voir le chant VI de l'*Enéide*, v. 585 sqq.
5. M. Bonnefon a dit là-dessus tout le nécessaire, dans l'Introduction de son édition (pp. XLIV-XLV; cf. *Montaigne et ses amis*, t. I, pp. 157-158).

dont Virgile parle dans l'*Énéide*. La sainte ampoule, les fleurs de lis, lui remettent en mémoire les légendes athéniennes sur « le panier d'Erictone » et sur l'olivier sacré que l'on voyait à l'Acropole (p. 44)[1].

21. Pp. 44-47. — *Nouvelle raison, — essentielle, celle-là, — pour expliquer comment se maintient la tyrannie. Les gardes, dont le tyran s'entoure, sont impuissants à le protéger. Sa sûreté il la doit à ses favoris, qui, à leur tour, ont leurs protégés, et ainsi de suite, si bien que tous les méchants du royaume ont intérêt à ce que la tyrannie subsiste : exemples historiques à l'appui.*

Il y a, dans tout ce développement, des hyperboles, des antithèses, qui sentent la rhétorique et qui risqueraient d'en fausser le sens. La Boétie ne va-t-il pas jusqu'à dire « qu'il se trouve en fin quasi autant de gens ausquels la tirannie semble estre profitable, comme de ceus à qui la liberté seroit aggreable »? (p. 46, 20). Dégageons la pensée de ces exagérations manifestes; oublions la comparaison que l'auteur a tirée d'Homère[2] et qu'il a, pour ainsi parler, développée jusqu'à épuisement : il reste une idée assez simple sur l'intérêt essentiel que les favoris de tout étage ont au maintien de la tyrannie[3]. Si l'on considère les exemples allégués, on pensera qu'elle a été suggérée à l'auteur par l'histoire de l'empire romain. Pour montrer que les tyrans ne peuvent pas s'assurer sur leurs gardes, ce sont les empereurs romains qu'il cite (p. 45, 30)[4]. Veut-il parler des faveurs que les princes assurent à leurs créatures, il rappelle César augmentant le nombre des sénateurs, et créant, c'est son mot, de nouveaux offices : « non pas certes, à le bien prendre, reformation de la iustice, mais nouueaus soustiens de la tirannie » (p. 46, 16)[5]. A vrai dire, on est un peu étonné du

1. Je ne saurais indiquer avec certitude l'origine de ces deux allusions : il faudrait peut-être chercher dans une de ces compilations du temps où sont enfouis, pêle-mêle, tant de détails sur la mythologie ancienne.

2. P. 46, 12 : il s'agit de la chaîne grâce à laquelle Jupiter se vante, s'il la tire, « d'emmener vers soi tous les dieus » (voir l'*Iliade*, VIII, 19 sqq.).

3. C'est une idée analogue que, dans *la République*, Bodin exprime en ces termes : « Par la soufrance et niaise simplicité d'vn Prince trop bon, il aduient que les flatteurs, les corratiers et les plus meschans emportent les offices, les charges, les benefices, les dons, espuisans les finances d'vn estat : et par ce moyen le poure peuple est rongé iusqu'aux os, et cruellement asservi aux plus grands : de sorte que pour vn tyran il y en a dix mil » (II, 5, vers la fin).

4. Bodin fera de même (*De la republ.*, II, 5) : « Et de penser que le tyran se puisse garentir par force, c'est vn abus : car qui estoit plus fort que les Empereurs romains?... et toutesfois il ne s'en trouva iamais d'assassinez en si grand nombre en Republique quelconque : et mesmes les Capitaines des gardes bien souvent les ont tuez... »

5. Suetone, *Vie de César*, 41 : « Senatum supplevit, patricios adlegit, praetorum, aedilium, quaestorum, minorum etiam magistratuum numerum ampliavit; nudatos opere censorio aut sententia judicum de ambitu condemnatos restituit ». On

choix de ces exemples : ils ne prouvent pas du tout ce que La Boétie prétend leur faire signifier. Mais ici il interprète l'histoire romaine à la lueur de ce qu'il voit se passer en France. Il se représente César comme un prince moderne distribuant à ses favoris charges et bénéfices, ou plutôt il confond les époques mêmes de l'histoire romaine et il attribue au dictateur ce qu'il aurait pu dire par exemple de Domitien. Tacite, au début de ses *Histoires*, a flétri « ces délateurs, qui se partageaient comme un butin de guerre les sacerdoces et les consulats, le gouvernement des provinces et l'influence à l'intérieur du palais[1] ». Ces lignes, dans leur énergique concision, ont pu s'imposer au souvenir de La Boétie, mais cependant il y a des allusions plus précises dans le passage sur les cinq ou six favoris qui restent auprès du tyran « pour estre les complices de ses cruautes, les compaignons de ses plaisirs, les macquereaus de ses voluptes, et communs aus biens de ses pilleries » (p. 45, 42). C'est Néron, nous l'avons déjà vu et nous aurons encore à le remarquer, c'est Néron qui, pour La Boétie, représente le type même du tyran à son plus haut point de méchanceté ; et ce sont aussi les favoris de Néron auxquels il pense en cet endroit. Il s'est borné à condenser, en quelques épithètes éloquentes, l'impression qui se dégage des faits multiples rapportés par Suétone et surtout par Tacite. « Les complices de ses crimes », cela s'entendra fort bien de Tigellin : devenu tout puissant sur l'esprit de Néron, il fournit des victimes à sa rage sanguinaire[2]. « Les compaignons de ses plaisirs, les macquereaus de ses voluptes », c'est encore Tigellin qui, pour titre principal à la faveur du prince, « avait l'impureté de ses mœurs et une longue infamie » ; et c'est aussi Othon, Sénécion, « dont la liaison avec Néron était née parmi les plaisirs » et qui furent les premiers confidents de sa passion pour Acté[3]. Enfin les favoris « communs aus biens de ses pilleries », ce sont par exemple ces amis intimes que Néron comble de largesses après la mort de Britannicus[4], ce sont aussi ces délateurs qui multiplient les procès de lése-majesté et qui obtiennent, pour salaire, les biens de leurs victimes[5].

remarquera que, dans le même chapitre, Suétone rapporte que César réduisit de plus de moitié le nombre des citoyens qui avaient part aux distributions de blé : voilà une mesure qui était de nature à diminuer sa popularité. Mais La Boétie, échauffé par la passion, n'a retenu de sa lecture que les faits les plus favorables à sa thèse.

1. I, 2 (fin).

2. Tacite, *Annales*, XIV, 51 et 57 ; XV, 50.

3. *Ibid.*, XIII, 12 et 47. La phrase de La Boétie contient un mot grossier qui fait allusion au rôle d'Othon, offrant presque à Néron sa femme Poppée.

4. *Ibid.*, XIII, 17-18.

5. *Ibid.*, XVI, 33 et *passim*. Pour en finir avec ce paragraphe, on notera encore

22. Pp. 47-49. — *Cependant tous les scélérats, qui forment au tyran comme une garde du corps, mènent eux aussi une vie misérable. Le paysan qu'ils oppriment est encore plus heureux qu'eux. Forcés de complaire au tyran, coûte que coûte, ils ne sont plus eux-mêmes et se sentent entièrement à sa merci.*

S'il est, dans le *Discours*, un passage qui sente le lieu commun, c'est, il me semble, celui-ci. Ce qui en fait le fond, c'est le tableau de la vie misérable qui attend les courtisans du tyran. Et, dans la manière dont est traité le morceau, dans cette évocation, un peu imprévue, « *du* laboureur et *de* l'artisan » (p. 48, 22), on sent comme un souvenir du thème si cher aux poètes latins : le parallèle entre la vie paisible du paysan et l'existence inquiète des grands seigneurs de la ville. Ou plutôt La Boétie n'a eu qu'à se rappeler la fameuse satire où Juvénal montre la vanité des vœux que forment les hommes. On désire des trésors : qu'on se souvienne de « ces jours sinistres où, par l'ordre de Néron, une cohorte assiégeait la maison de Longinus, les immenses jardins du richissime Sénèque, et la magnifique demeure des Laterani ; on ne voit guère les soldats envahir la mansarde du pauvre[1] ». Mais ce sont là des exemples que le satirique ne juge pas assez frappants encore. Pour montrer de quelle chute subite tombent souvent les heureux de ce monde, Juvénal évoque devant nous la destinée de Séjan, ce favori de Tibère qui avait tout, les richesses, les honneurs, la puissance, qui était comme le tuteur du prince, et qui périt victime de sa propre faveur.

Cette idée que les favoris du tyran restent toujours exposés aux coups de ses caprices et de sa cruauté, nul, peut-être, ne l'a exprimée aussi éloquemment que Juvénal, mais elle était comme diffuse dans les nombreux récits où Suétone et Tacite nous montrent tour à tour la cruauté raffinée des empereurs et l'abjection servile de leur entourage[2]. Enfin Sénèque pouvait

(p. 47, 43) une allusion à un fait bien connu de la vie de Pompée. Si l'on descend à l'examen du style, l'expression « sous leur ombre (celle des tyrans) » (p. 46, 7) ne pourra manquer d'éveiller des souvenirs antiques ; je citerai seulement Tite-Live, XXXIV, 9 : « Erant etiam eo tutiores, quod sub umbra Romanae amicitiae latebant ». Enfin, on remarquera, pour le mot *tiranneau* (p. 47, 33), qu'on n'en connaît pas d'exemple antérieur à celui-là ; le plus ancien que cite le *Dictionnaire Général* se trouve dans Montaigne (III, 1).

1. X, 15-18 : pour la chute de Séjan, voir la même satire à partir du v. 56. Enfin un peu plus loin (112-113), on trouve ces deux vers :

> Ad generum Cereris sine caede ac vulnere pauci
> Descendunt reges et sicca morte tyranni.

Cette idée que les tyrans sont condamnés à périr de mort violente, nous l'avons vue développée plus haut par La Boétie.

2. Voir, par exemple, *Annales*, III, 65-66, Suétone, *Vie de Domitien*, 11.

encore renforcer les impressions que la lecture de ces historiens aurait laissées à La Boétie. Dans son traité *de la Colère*, il montre à quelles fantaisies sanguinaires plusieurs tyrans ont soumis leurs courtisans; et ce sont les méfaits de Caligula qui ferment cette suite de récits[1]. On le voit, notre seul embarras serait pour dire au juste de qui La Boétie s'est souvenu. Mais il n'est pas utile d'en venir à ces précisions et il nous suffit d'avoir montré qu'il trouvait partout, dans les auteurs anciens les plus répandus, de quoi nourrir et amplifier le thème très simple, et presque banal, de son développement.

23. Pp. 49-51. — *Ils veulent servir pour avoir des biens. Ils ne voient donc pas que, devenus riches, ils seront une proie plus belle à l'avidité du tyran! L'histoire, tant moderne qu'ancienne, est là pour nous l'apprendre : les favoris qui se sont enrichis des dépouilles d'autrui sont destinés à enrichir leur maître de leurs dépouilles.*

Ce paragraphe marque la suite logique du précédent; il ne fait qu'insister sur les raisons qui rendent la condition des favoris si misérable. On remarquera cependant que La Boétie invoque « les anciennes histoires » et « celles de nostre souuenance », mais rien ne vient préciser cette allusion si générale; ceci nous confirmerait encore dans l'idée que tous les souvenirs dont est nourri son développement lui viennent des écrivains antiques. On ne le voit jamais à court d'exemples tirés de l'histoire ancienne; ici même il doit penser à des favoris comme Séjan; mais, pour les histoires « de nostre souuenance », il reste dans le vague, comme s'il était embarrassé d'alléguer des faits précis.

24. P. 51. — *Les gens de bien eux-mêmes, que le tyran pourrait compter parmi ses amis, sont presque sûrs de payer un jour d'une mort cruelle les faveurs qu'il leur a octroyées : on le voit par l'exemple de Sénèque, de Burrhus, de Thrasea.*

Ces trois noms, cités ensemble, achèveraient au besoin de prouver que, dans les pages précédentes, La Boétie évoquait surtout des souvenirs du règne de Néron. Ce sont, on ne l'ignore pas, ceux de trois victimes de Néron. A vrai dire, Thrasea n'avait pas les mêmes titres que les deux autres à être mentionné dans ce passage. Jamais il ne fut des courtisans de l'empereur, et n'eut part à ses faveurs. D'autre part, il n'est pas certain que Burrhus ait péri de mort violente. Suétone dit tout net qu'il fut empoi-

1. *De ira*, III, 14-19.

sonné. Tacite raconte seulement que le bruit en fut répandu[1]. On voit que La Boétie n'est pas esclave de ses souvenirs et les transforme souvent d'après les besoins de sa thèse.

25. Pp. 52-53. — *Dira-t-on que ceux-là ont porté la peine de leur honnêteté même? On voit cependant que les personnages les plus pervers de l'entourage de Néron ont connu les mêmes revirements de la destinée : exemples historiques. Aussi voit-on qu'à l'ordinaire les tyrans sont tués justement par leurs favoris : nouveaux exemples tirés de la vie des empereurs.*

Pour montrer que les favoris, si pervers soient-ils, ne sont jamais à l'abri des cruautés d'un tyran, La Boétie cite successivement Poppée[2], Agrippine, Messaline, et il rappelle enfin le mot de ce tyran « qui, voiant la gorge de sa femme descouuerte... la caressa de ceste belle parole : Ce beau col sera tantost coupé, si ie le commande » (p. 53). C'est, on l'a remarqué déjà, un des mots attribués à Caligula. La remarque qui vient ensuite a lieu de nous surprendre : La Boétie ne disait-il pas, un peu plus haut, que le tyran doit sa sûreté à ses favoris, qui ont un intérêt direct au maintien de son pouvoir despotique (cf. notre § 21)? La contradiction est manifeste et n'est pas pour nous étonner dans ce discours fait surtout de morceaux brillants dont le lien est parfois bien mince. Quoi qu'il en soit, l'histoire ancienne présente suffisamment d'exemples de princes tués par leurs favoris; ceux que l'auteur mentionne à cette place sont empruntés à Suétone et à Hérodien.

26. Pp. 53-54. — *Ce qui vient d'être dit s'explique par le fait que le tyran n'aime pas et n'est jamais aimé. L'amitié véritable ne saurait exister qu'entre gens de bien.*

Les auteurs anciens ne manquent pas où La Boétie pouvait puiser ces idées sur l'estime mutuelle que l'amitié suppose entre les amis[3]. Je crois qu'il les doit surtout à Cicéron, à son dialogue

1. Sur la mort de Burrhus, voir les *Annales*, XIV, 51, et Suétone, *Nero*, 35 (fin). On remarquera que le XVIe siècle admirait franchement Sénèque, sans faire au sujet de son caractère les réserves qui, aujourd'hui, nous semblent nécessaires. Montaigne intitule un de ses chapitres : « Défence de Seneque et de Plutarque » (II, 32). Et d'Aubigné se fait adresser, par la Fortune, les vers suivants :

« Je t'épiais ces jours lisant si curieux
« La mort du grand Sénèque et celle de Thrasée :
« Je lisais par tes yeux en ton âme embrasée
« Que tu enviais plus Sénèque que Néron ».

(Édit. Réaume et Caussade, t. IV, p. 107).

2. Au sujet de Poppée, La Boétie commet une erreur, en disant qu'elle fut empoisonnée par Néron. Elle fut tuée par lui d'un coup de pied : voir l'édit. Bonnefon, qui donnera aussi toutes les autres références relatives à ce paragraphe.

3. Cf. notamment, dans l'*Éthique à Nicomaque*, le début du livre VIII.

de l'amitié. Ramassée en quelques phrases énergiques et brèves, la pensée de l'écrivain latin a pris chez lui une netteté, une force nouvelles, mais qui ne doit pas nous empêcher d'en méconnaître l'origine. L'amitié suppose la vertu, il n'y a d'amitié qu'entre les gens de bien, c'est déjà le principe à quoi tient le plus Cicéron. En revanche, il est impossible que personne aime un tyran. « Qui donc, s'il ne devait aimer personne ni être aimé de personne, qui donc, je vous le demande, consentirait à vivre dans l'abondance de tous les biens? Telle est justement l'existence des tyrans, d'où est bannie la foi, l'affection, la confiance sereine; tout leur est suspect, tout les trouble; ils ne connaissent pas l'amitié. Peut-on aimer celui que l'on craint ou dont on s'imagine qu'il vous craint[1]? »

27. Pp. 54-55. — *Autre raison pour qu'on ne puisse jamais compter sur l'amitié du tyran. On lui répète, il se figure que son pouvoir souverain fait de lui un être à part : or l'amitié suppose l'égalité. Comment ses familiers ne voient-ils pas le danger auquel ils s'exposent? Apologue du lion et du renard.*

C'est encore à Cicéron que La Boétie emprunte l'idée nouvelle de ce développement, à savoir que l'égalité est à la base de l'amitié : ou du moins il l'emprunte au texte corrompu de Cicéron que lisait le XVIe siècle. Erasme, en effet, cite la phrase suivante comme prise dans le livre I du *de Legibus* : « Unde enim illa Pythagorica vox, Τὰ φίλων κοινὰ, καὶ φιλίαν ἰσότητα, i. e. Res amicorum communia, et amicitiam aequalitatem[2] ». Un détail achève de nous persuader que l'auteur s'est plus d'une fois souvenu de Cicéron dans ces diverses remarques : quand il parle de l'amitié « qui ne veut iamais clocher » (p. 54, 7-8), il se trouve reproduire une expression de l'auteur latin[3]. Pour « le conte » du lion malade et du renard, il vient en droite ligne d'une épître d'Horace[4].

28. Pp. 55-56. — *On veut devenir riche comme le tyran l'est lui-même : allusion à la fable de Prométhée et à des vers du « poete toscan ». Et cependant ces favoris devraient prévoir le sort qui les attend, au moins sous le successeur du tyran. Description du supplice qu'est cette inquiétude perpétuelle où ils vivent.*

1. *De amicit.*, 15, 52. Cf. 5, 18 : « Sed hoc primum sentio, nisi in bonis amicitiam esse non posse ». Dans le *de Leg.*, I, 18, 49, l'amitié est qualifiée de « sancta ».
2. *Opera* (1703), t. II, col. 14 E (*Amicorum communia omnia*). Cette phrase, que les éditeurs retranchent maintenant du texte de Cicéron, s'insérait au ch. 12, 34.
3. *De Finib.*, I, 20, 69 : « ne... tota amicitia quasi claudicare videatur ».
4. *Epist.*, I, 1, 73.

On aura remarqué tout de suite que la substance de ce développement se trouve déjà dans un passage antérieur. Nous avons vu plus haut (cf. notre § 22) une peinture de la vie misérable à laquelle sont condamnés les favoris du tyran. Et, pour expliquer qu'ils s'y exposent, La Boétie avait déjà parlé de leur cupidité (cf. le début de notre § 23). Ce qui est nouveau, c'est l'idée que s'ils échappent à leur maître, il leur reste tout à craindre du prince qui lui succédera. Ici, elle semble fondée sur le seul raisonnement. Il est donc inutile de se demander si l'histoire ancienne est de nature à la confirmer [1]. Dans le détail, nous n'avons rien à ajouter aux explications des commentateurs précédents : Plutarque est la source de l'allusion à la fable de Prométhée; « le poete toscan » est Pétrarque. Il est d'ailleurs intéressant de voir rapprochés l'un de l'autre des souvenirs empruntés à des écrivains si différents. La Boétie devait unir dans un même culte les écrivains anciens et le grand maître, en Italie, de la poésie amoureuse : par là encore il est bien de son temps.

29. Pp. 56-57. — *Quel bien leur revient-il de ces tourments? Ils sont, plus que le tyran lui-même, en butte à l'exécration des peuples. Une fois morts, ils sont maudits par les mille voix de la postérité.*

Voici encore une page qui à son prix en elle-même, mais qui me semble s'insérer bien mal dans la suite du *Discours*. Ce qui peut le plus effrayer les serviteurs du tyran, c'est la perspective de leur mort prochaine, en pleine prospérité. Cette perspective, La Boétie l'a évoquée devant eux plus d'une fois (Cf. nos §§ 23, 25 et 28). On s'explique donc mal qu'il vienne ensuite leur faire peur du châtiment de la postérité : s'il n'a pas su les désabuser en les menaçant des pires supplices, ce n'est pas maintenant qu'il y parviendra. A vrai dire, il n'entend pas, dans ce paragraphe, parler de tous les favoris qui ont part aux diverses largesses du tyran ; il songe seulement à « ceus qui le gouuernent » (p. 56, 16) et cela nous met plus à l'aise pour rechercher à qui il pensait. C'est encore, semble-t-il, au trop célèbre Séjan. Nul ne s'était élevé plus haut dans la faveur d'aucun prince : Suétone, Tacite nous répètent que sa puissance était sans limites [2]. Mais ce qui devait le plus frapper La Boétie, c'est le tableau que Juvénal a tracé de la

1. Cependant La Boétie a pu se rappeler, par exemple, le cas de Narcisse et de Pallas, deux affranchis de Claude qui, sous Néron, furent disgraciés : le premier reçut même l'ordre de se tuer. (Tacite, *Annales*, XIII, 1 et 14.) D'Aubigné, parlant des gens qui ont cherché la fortune auprès des tyrans, citera d'abord Narcisse et Pallas (Edit. Réaume et Caussade, t. II, p. 646).

2. *Vie de Tibère*, 55; *Annales*, IV, 68.

joie populaire après la mort sanglante du terrible favori. Nous avons vu plus haut un passage qui s'inspirait déjà de cette satire [1]. Il semble que celui-ci vienne de la même source [2]. La lecture de Juvénal aura, tout au moins, vivifié chez La Boétie les impressions que lui avait laissées l'histoire... ou même la réalité. Ne dit-il pas en propres termes : « Volontiers le peuple, du mal qu'il souffre, n'en accuse point le tiran, mais ceus qui le gouuernent » (p. 56, 15). Si l'on remplaçait le mot *tiran* par celui de *roi*, la pensée serait vraie pour la France de ce temps-là. Elle rendrait bien le loyalisme des peuples qui maudissaient un Georges d'Amboise en continuant d'aimer Louis XII ; elle ne serait pas contraire aux sentiments de La Boétie [3]. Oubliant son dessein, peut-être qu'il songeait ici à ces favoris avides qui depuis le début du siècle avaient été successivement les vrais maîtres du royaume et qui portaient tout le poids de la haine soulevée par l'absolutisme royal.

Il conviendrait enfin d'expliquer ce que dit La Boétie sur le châtiment posthume dont l'histoire menace ces favoris des tyrans. Mais à vrai dire, rien de plus commun, chez les auteurs anciens, que cette idée de la postérité qui donnera à chacun son dû, et rendra éternelle la gloire des belles actions et la honte qui s'attache aux crimes. Tacite l'évoque tout au début des *Histoires*, comme à la dernière ligne de l'*Agricola*. C'est, enfin, celle qui, dans les *Annales*, inspire des maximes comme celles-ci : « La postérité rend à chacun l'honneur qui lui est dû [4] », ou encore : « On a plaisir à railler la sottise de ceux qui se figurent, par l'effet de leur puissance éphémère, pouvoir éteindre même la voix des générations suivantes [4] ». De ces maximes toutes générales, La Boétie a fait l'application aux serviteurs du tyran ; sous sa plume, l'idée est devenue image et a fourni ce tableau vigoureux qui donne tant de relief à la fin de son *Discours* [5].

1. Cf. *supra*, p. 59.

2. On sait que nous n'avons pas la portion des *Annales* où la chute de Séjan était racontée.

3. Déjà nous l'avons vu (§ 20) attribuer aux rois de France une pratique familière aux tyrans, puis soudain protester qu'il n'y a jamais eu de souverains meilleurs qu'eux. Ici il y aurait une contradiction analogue : La Boétie s'inspirerait des circonstances actuelles, sans aller jusqu'au bout des conséquences qu'on en pourrait tirer.

4. IV, 35 ; nous avons déjà renvoyé plus haut à ce discours de Cremutius Cordus et aux réflexions dont il est, pour Tacite, l'occasion.

5. On pourrait sans doute trouver, dans l'histoire ancienne, des faits dont le souvenir, plus ou moins précis, se serait, dans ce passage, imposé à La Boétie. Cependant je croirais que celui-ci a simplement étendu aux favoris des tyrans ce que l'histoire racontait des tyrans eux-mêmes. C'est à peu près la même confusion qu'on trouve, dans le passage suivant, où Bodin ajoute beaucoup aux textes dont il prétend s'inspirer (*De la republ.*, II, 4) : « Mais qui voudra voir à l'œil la fin miserable des tyrans, il ne faut lire que la vie de Timoleon et d'Aratus : où l'on

30. P. 57. — *Il faut donc apprendre à bien faire; quant aux tyrans et à leurs complices, Dieu leur réserve, par delà le tombeau, des peines particulières.*

On a souvent fait remarquer combien cette conclusion s'adapte mal à l'ensemble du *Discours*. A vrai dire, il y a longtemps que nous avons perdu de vue l'idée qui en devait faire comme le centre. La Boétie s'égarait déjà en insistant sur les misères et les dangers qui emplissent la vie des complices du tyran : il ne voulait d'abord parler d'eux que pour dire comment ils concouraient au maintien du régime tyrannique. Cependant rien ne faisait prévoir cette fin si brusque ni cet accent religieux dont ces dernières lignes sont pénétrées. Notre étonnement sera moindre si, à côté de *la Servitude volontaire* nous ouvrons, à la dernière page aussi, l'*Economique* de Xénophon; on sait que La Boétie en avait fait une traduction que nous avons conservée. Ischomache, en finissant, explique à Socrate que, pour l'agriculture, on ne peut être un bon maître sans des qualitées toutes spéciales. Il y faut même un don du ciel : « car ie ne peus bonnement croire que ce bien si grand puisse entierement estre propre de l'homme, mais vrayement de Dieu, de commander aux personnes de telle sorte qu'il se cognoisse clairement que c'est de leur gré. C'est luy qui espargne ce bien et le reserue pour ceux qui ont vrayement voué et fait la profession d'une vie pure et chaste; mais de regner (τυραννεῖν) sur les hommes malgré eux, cela donne il, à mon aduis, à ceux qu'il estime dignes de viure comme Tantale, lequel on dit estre là bas, en enfer, languissant à tout iamais, et mourant de peur de mourir deux fois[1]. » On remarquera que cette conclusion dépasse elle-même la portée de ce charmant ouvrage d'économie rurale. Tous les mots y sont choisis de telle sorte qu'elle pourrait s'appliquer aussi bien à un ouvrage de politique. Et c'est ce qui aura décidé La Boétie à l'utiliser. Qu'on relise, en effet, le passage qui nous

verra les tyrans arrachez du nid de la tyrannie, puis despouillez tous nuds et flaustris iusques a la mort,... meurtris et traînez aux cloaques,... les os deterrez et iettez aux esgouts : *et les corrateurs de tyrans, desmembrez, et traînez auec toutes les cruautez desquelles un peuple forcené de vengeance se peut aduiser,...* et leur memoire condamnee d'infamie perpetuelle, par iugements et par liures imprimez, pour seruir d'exemple a tous Princes, afin qu'ils ayent en abomination telles pestes si dangereuses et si pernicieuses au genre humain ». Dans les deux Vies de Plutarque auxquelles renvoie Bodin, il n'est nullement question des châtiments encourus par les « corrateurs » c'est à dire les « courtiers », les « intermediaires » des tyrans. Sur les traitements ignominieux qui attendent les tyrans eux-mêmes et leur famille, le passage le plus significatif se trouve dans la *Vie de Timoleon*, ch. 13, 7 et 22, 2. Il se peut que La Boetie s'en soit souvenu.

1. Edit. Bonnefon, pp. 157-158; ce sont là, exactement, les dernières lignes de l'opuscule.

occupe. Il renferme, « transposées » en style chrétien, les deux idées qui se trouvent dans celui de Xénophon. Seuls les hommes d'une vie « pure et chaste » peuvent prétendre à être de bons maîtres; et c'est l'origine du mouvement : « Aprenons donc quelque fois, aprenons à bien faire... ». Si Dieu permet, d'autre part, que des hommes en tyrannisent d'autres, c'est que, dans l'autre monde, il leur réserve le sort d'un Tantale. D'où la dernière phrase de La Boétie affirmant que « Dieu réserve là bas à part pour les tirans et leurs complices quelque peine particuliere ». Je pense qu'on ne saurait contester la réminiscence. Il restera toujours, je le sais, que, dans *la Servitude volontaire*, ce paragraphe forme un morceau plaqué, sans enchaînement logique avec celui qui précède. Serait-il téméraire de supposer que La Boétie l'a ajouté à son œuvre, demeurée d'abord incomplète, lors du remaniement qu'elle a certainement subi[1]. L'exemple de Xénophon lui aura fermé les yeux sur ce que cette conclusion avait de brusque et d'inattendu. De plus, en l'ajoutant à son manuscrit, il trouvait l'occasion de terminer par un précepte hautement moral, qui devait atténuer un peu l'âpreté juvénile de son premier texte.

*
* *

Conclusions

Nous voici parvenus au terme de notre étude. Il convient, maintenant, de préciser les conclusions qui s'en dégagent : conclusions très terre à terre, et qui, pour le moment, ne s'élèvent pas jusqu'à juger le dessein général de l'œuvre. Il sera temps, tout à l'heure, de l'embrasser d'un seul coup d'œil. Pour le moment, voyons seulement ce que nous apprennent et cette analyse qu'on a faite, exprès, très minutieuse, et ces rapprochements qu'on n'a pas craint de multiplier.

A prendre isolément chaque paragraphe, la genèse s'en explique très bien si l'auteur a eu dans l'esprit des idées antiques ou des souvenirs plus ou moins précis des écrivains anciens. Dans ses moindres parties, la conception de l'ouvrage révèle la connaissance de la philosophie et de l'histoire antiques. En recourant à l'antiquité pour expliquer l'origine des idées de La Boétie, partout nous arrivons à des résultats concordants. D'un bout à l'autre de l'ouvrage,

1. Cf. *infra*, p. 70 sqq. Il importe peu de savoir à quelle époque La Boétie s'occupa de traduire l'*Economique*. L'ouvrage grec devait lui être familier depuis son adolescence.

ce sont les mêmes auteurs que nous trouvons à citer, et quelquefois pour les mêmes passages. Au contraire, en dehors de certains paragraphes, qui d'ailleurs étaient prévus[1], il n'a été, nulle part, nécessaire de faire appel, pour expliquer la pensée de l'auteur, à des préoccupations modernes ou même contemporaines. En dehors de ces allusions, que lui-même a précisées, nulle part on ne l'a vu occupé des spectacles ou des tristesses de l'heure présente.

Voilà pour les idées qui entrent dans la trame du *Discours*. Si maintenant nous considérons comment elles ont été mises en œuvre, nous aurons à faire les mêmes constatations. Pour illustrer sa pensée, c'est à l'antiquité que La Boétie emprunte, je ne dis pas seulement des exemples, mais même des comparaisons et des images. Il y a plus : dans le détail du style, si plein et si lumineux, on sent à chaque instant un esprit nourri des œuvres antiques et qui en parle instinctivement le langage. Ce n'est point qu'on sente chez lui le goût du centon, de l'imitation servile. Il n'est pas de ceux qui se plaisent à entasser pêle-mêle les apophtegmes ou les citations. Rien ne saurait mieux donner l'idée de sa manière que le mot célèbre d'un ancien : « A lire l'histoire de l'antiquité, on se fait une âme antique ».

Cependant nous n'avons encore considéré ce *Discours* que du dehors, si je puis dire, et de façon tout empirique. Nous devons, à présent, tâcher de l'embrasser dans son unité profonde et en rechercher les idées directrices qui en font, dirait-on aujourd'hui, comme un tout organique et vivant. La chose est plus facile qu'on ne le pense. En effet, et nous l'avons déjà remarqué, il arrive souvent que, d'un paragraphe à l'autre, on ait l'impression du piétinement. Une même idée est parfois reprise sous plusieurs formes. Ou bien, l'auteur s'attarde trop longuement à l'exposé d'une idée accessoire; il insère dans son discours de véritables « morceaux », qui ne tiennent à l'ensemble que d'un lien assez lâche. La substance du *Discours* pourrait en somme tenir en peu de pages[2]. Deux idées très simples s'y trouvent, qui suffisent à l'expliquer. Deux idées? non pas même : deux impressions, que la lecture de l'histoire ancienne avait laissées en l'esprit de La Boétie

1. *Cf. supra*, p. 35 et n. 1.

2. En ne s'attachant qu'aux idées essentielles, voici à peu près comment on pourrait résumer la suite logique de l'œuvre. Position de la question : réflexions prolongées sur ce qu'a de paradoxal, d'étrange, l'asservissement de 100 000 hommes à un tyran (§§ 1-8). — Raisons qui peuvent expliquer cette servitude : a) la coutume (§§ 9-16); b) lâcheté engendrée chez les sujets par la servitude et développée encore par les artifices des tyrans (§§ 17-20); c) intérêt que les favoris et leurs propres créatures ont toujours au maintien de la tyrannie; réflexions sur le sort misérable et sur l'aveuglement de ces favoris... (§ 21 jusqu'à la fin).

et qui devaient suffire à échauffer son inspiration. De ces impressions, la première lui vient, semble-t-il, de la lecture d'Hérodote. En voyant de quelle ardeur les Grecs avaient lutté contre la tyrannie du Grand Roi, il a compris de quel prix était, pour eux, la liberté et du même coup il a vu tous les maux qui sont, pour un peuple, la conséquence d'une longue servitude. Au reste, cet amour de la liberté, conçue comme un bien abstrait et qui est par nature infiniment désirable, et de même l'horreur du tyran imaginé comme un être nécessairement cruel et sanguinaire, ce sont là deux sentiments que toute la littérature grecque devait inspirer à La Boétie. C'est ainsi que le tyran était devenu un type littéraire, que l'on peignait toujours des mêmes couleurs, quel que fût son nom et sa patrie. L'histoire, à vrai dire, fournissait comme à l'infini des exemplaires de cette figure. Les vies de Plutarque, si lues au XVIe siècle, en offraient une abondante diversité. De leur côté, les moralistes se plaisaient à disserter sur les misères attachées à l'existence du tyran. Ils exaltaient en même temps la vertu de l'homme sage qui, devant le despote, ose lever la tête et sait encore parler franc. Un jeune homme, comme La Boétie, n'aurait su discerner, dans ces développements si nombreux, ce qui s'y trouvait de vaine rhétorique. Son âme s'exaltait à ces lectures et y puisait avidement l'amour de la liberté et l'horreur de la tyrannie.

Mais la tyrannie qu'il déteste et qu'il s'étonne qu'on supporte n'est pas celle d'un Denys ou d'un Pisistrate. Il n'y a pas, dans leur cas, de contraste suffisamment frappant entre la faiblesse du maître et la force du peuple qui se résigne à porter le joug. Ce contraste, il le trouvait dans l'histoire du premier siècle de l'empire romain. Comment aurait-il su établir la distinction que nous faisons aujourd'hui entre le sort de Rome et celui des provinces? Il n'a pas songé à se dire que la tyrannie d'un Néron pesait uniquement sur une petite partie de ses sujets. Cet empire romain dont les poètes nationaux ont exalté l'immensité, il se le figure comme centralisé à la façon de la monarchie française. Les institutions de son pays l'aident à se représenter les institutions de Rome et pour lui Thrasea est une manière de Conseiller au Parlement[1]. Il lui semble que non seulement le Sénat, mais les armées et leurs chefs, les fonctionnaires des provinces et, derrière eux, les millions de sujets que l'empire compte soient sous la dépendance directe d'un Néron, exposés, à chaque instant, à ses

1. Les humanistes du temps de La Boétie désignent souvent le Parlement de Paris du nom de *Senatus*, ou d'un autre nom équivalent (p. e. *amplissima curia*).

caprices sanguinaires. Qu'un peuple immense accepte cela, surtout quand le souverain n'a pas la moindre des qualités viriles nécessaires à l'exercice du pouvoir, voilà, je ne dirai pas ce qui indigne, mais ce qui surprend La Boétie. A vrai dire, l'empire perse offrait déja un contraste analogue et dont il s'était avisé. Mais le Grand Roi régnait sur des populations avilies de longue date par l'esclavage et pour lesquelles les auteurs grecs n'avaient pas assez de mépris. Quel spectacle, au contraire, de voir devenus esclaves ces mêmes Romains dont les ancêtres avaient chassé de Rome Tarquin le Superbe[1]! Quelle tristesse de voir un Sénèque, un Thrasea donner docilement leur vie sur le premier geste du tyran! Tacite l'avouait lui-même, après le règne de Domitien : « Nous avons donné vraiment un grand exemple de patience[2] ». Mais Tacite, en connaisseur de l'humanité, ne songe pas à s'étonner de ce que d'autres appelleraient de la lâcheté. La Boétie, au contraire, ne se résigne pas à trouver cet avilissement chez ces anciens qu'il met si haut; il doit y avoir, à leur résignation, des causes qu'on peut découvrir; de cette recherche entreprise est né tout le *Discours de la servitude volontaire*[3].

Ainsi, tout nous ramène à la même conclusion. Dans son idée première, l'œuvre de La Boétie est d'origine antique. L'influence antique s'y sent encore dans les moindres idées qui nourrissent le développement, dans les exemples qui l'illustrent et jusque dans le détail du style. Elle est parfaitement homogène et n'accuse nulle part de retouches importantes qui seraient dues à une main étrangère[4]. Par contre, elle est bien ce qu'on peut attendre d' « un

1. La Boetie, lui-même, a eu l'occasion de marquer ce contraste. Ayant raconté une anecdote de la vie de Caton « l'Vtiquain », il ajoute (p. 28, 7) : « qu'on ne die ni son nom ni son pais, qu'on conte seulement le fait tel qu'il est, la chose mesme parlera et iugera l'on, à belle auenture, qu'il estoit Romain et né dedans Romme, *et lors qu'elle estoit libre* ».

2. *Agric.*, 2.

3. Je ne prétends pas, cela va sans dire, que *la Servitude volontaire* soit nécessairement sortie d'une lecture de Tacite. J'analyse l'origine et je montre l'importance relative des diverses idées qui ont guidé La Boetie dans ses déductions; mais il serait vain de vouloir déterminer l'œuvre antique dont la lecture l'a décidé à prendre la plume.

4. Pour les retouches de détail, M. Villey en a noté quelques-unes qui ont une réelle importance (*R. H. L.*, 1906, p. 730). J'en noterai deux autres à mon tour. A la p. 12, 6 de l'édit. Bonnefon, le manuscrit de Henri de Mesme donne : « Pauures et miserables peuples insenses », les *Memoires de l'Estat de France* s'écartent à peine de cette leçon et donnent : « Pauures gens et miserables, etc. » Au contraire, le *Reueille-matin des François* : « Poures et miserables *Françoys*, peuple insense ». Un peu plus loin (p. 13, 25), La Boetie, s'adressant aux peuples opprimés, leur fait remarquer que le tyran est, après tout, un homme comme eux et le *Reueille-matin* continue : « sinon qu'il a plus que vous tous *vn cœur deloyal, felon*, et l'auantage que vous lui donnez pour vous destruire ». Or les mots que j'imprime en italiques manquent dans le manuscrit de Henri de Mesme. Qu'il s'agisse de ces deux passages ou de ceux, plus caractéristiques encore, relevés par M. Villey, on ne peut sou-

garçon de dix-huit ans », ignorant encore de la vie de son époque, nourri uniquement des auteurs anciens et qui a su reproduire en lui les sentiments les plus nobles dont ait vécu l'antiquité.

Nous risquerons-nous, pour finir, à formuler une opinion sur la date à laquelle le *Discours* a été écrit, — ou remanié par l'auteur? C'est aborder un terrain bien dangereux, mais nous nous abstiendrons, si possible, de rien dire qui ne découle de faits bien attestés. Et d'abord, de ce que nous avons dit plus haut il résulte que le *Discours*, tel qu'il était sous sa première forme, n'a subi de La Boétie aucun remaniement sérieux. D'un bout à l'autre de l'œuvre, ce sont, nous l'avons vu, les mêmes idées qui reparaissent, exprimées avec plus ou moins de force, mais toujours suivant les mêmes procédés. Nulle part on ne sent, si je puis dire, cet enrichissement de substance que supposeraient des additions faites par un esprit devenu plus mûr. Nulle part non plus on ne trouve le développement « à la Montaigne » où viendront, au jour le jour, s'insérer de nouveaux exemples. L'œuvre est toute d'un seul tenant, à l'exception pourtant du paragraphe bien connu où il est question de Ronsard et de ses amis (notre § 20). Il y a là, M. P. Bonnefon l'a remarqué, des pages qui ne pouvaient guère être écrites avant l'année 1553 [1]. Dira-on que tout le *Discours* date de cette année-là? Le témoignage de Montaigne nous l'interdit absolument [2]; d'ailleurs le passage, s'il était de la même date que le reste, affaiblirait cette impression d'unité que tout a fortifiée en nous : il se conçoit mieux comme une addition introduite de sang-froid, quelques années après la rédaction primitive, pour louanger la jeune école poétique, qui venait justement d'apparaître. Voilà donc, dans le *Discours*, une première addition qui date, au plus tôt, de 1553. Nous en trouvons une autre dans la mention qui est faite à deux reprises de Longa. Le second de ces

tenir que nous ayons affaire à de simples variantes : ce sont là des additions qui toutes ont été faites, par les éditeurs du *Reueille-matin* à cette fin de donner à l'œuvre un caractère d'actualité. M. Villey admet que ces faits créent une présomption en faveur du Dr Armaingaud; c'est se montrer trop beau joueur. Pour ma part, j'en tirerais une conclusion toute différente. Les additions signalées plus haut nous montrent combien il était facile, par quelques mots ajoutés habilement çà et là, d'adapter le *Contr'un* aux besoins de la polémique courante. Comment donc se fait-il qu'on n'y rencontre pas davantage de ces mots significatifs qui empêcheraient de se méprendre sur le sens de certaines allusions? Ainsi ces menues retouches du *Reueille-matin* nous assureraient bien plutôt que le manuscrit de Henri de Mesmes et les *Mémoires de l'Estat de France* nous fournissent de l'œuvre un texte parfois défectueux mais jamais volontairement infidèle.

1. *Montaigne et ses amis*, t. I, pp. 157-158 (édit. de La Boétie, p. XLV).

2. *Essais*, I, 27 (« De l'amitié », début) : « Il l'escrivit par maniere d'essay en sa premiere jeunesse, n'ayant pas atteint le dixhuitiesme an de son aage... ». (Cf. P. Bonnefon, *op. cit.*, pp. 143-144; édit., p. XXXVI). La Boétie, on s'en souvient, était né à la fin de l'année 1530.

passages serait sans doute fort instructif pour qui réussirait à l'expliquer dans le détail[1]; ici nous ne retiendrons que le premier. La Boétie vient de citer deux vers français; ce sont, ajoute-t-il, des vers qu'il a faits « autresfois, passant le temps à nos rimes françoises : car ie ne craindray point, escriuant à toi, ô Longa, mesler de mes vers, desquels ie ne te lis iamais que... tu ne m'en faces tout glorieus » (p. 19, 1). Ce Longa, nous le connaissons autrement que par *la Servitude volontaire*. Depuis longtemps conseiller au Parlement de Bordeaux, il est, le 20 janvier 1553, autorisé à résigner son office au profit, justement, de notre La Boétie. Le 4 juin 1554, il est reçu comme conseiller au Parlement de Paris. Il meurt en 1557[2]. On voit la conclusion qui se dégage de ces dates. Les relations d'amitié que le *Discours* suppose entre les deux hommes ne sauraient trouver place qu'à un seul moment : celui où La Boétie vient d'arriver à Bordeaux[3] et où Longa n'est pas encore installé à Paris[4]; d'après les documents que nous connaissons, ce moment se placerait entre le début de l'année 1553[5] et le milieu de 1554, et cette précision s'accorde avec le paragraphe consacré à la Pléiade naissante. Pour ma part, j'oserai aller plus loin. Le ton de La Boétie parlant à Longa me semble celui qu'on emploie vis-à-vis d'un ami de fraîche date[6]. D'autre part, c'est pour le mieux honorer qu'il lui adresse son opuscule, par les lignes qu'on a lues plus haut. Dès lors, voici ce qui paraît vraisemblable. A son arrivée à Bordeaux, La Boétie est mis en relations avec Longa. Il entreprit la revision de son discours de jeunesse pour lui en faire honneur par un de ces présents qui étaient de mise entre lettrés[7]. Ceci se passait, pour autant qu'on peut fixer les dates, au cours de l'année 1553. L'ouvrage, sous cette nouvelle forme, était-il destiné à l'impression? Pour ma part,

1. Il en a été question plus haut, p. 56, n. 2.

2. Renseignements empruntés à P. Bonnefon, *op. cit.*, p. 114 (édit., p. XVIII).

3. Rien n'autorise à penser qu'il y ait séjourné avant le moment où il se préoccupa d'y obtenir un siège au Parlement. Il semble avoir fait ses études à Sarlat, dans sa famille : de là il aurait été directement à Orléans, pour suivre les cours de l'Université des Lois.

4. On dira que la nomination de Longa à Paris n'empêchait pas La Boétie d'entretenir avec lui les relations qu'ils avaient formées à Bordeaux. C'est juste, mais alors on aurait chance de trouver dans les vers latins des traces de ces relations continuées. Or Longa n'est pas nommé dans ceux que Montaigne nous a conservés.

5. Cependant La Boétie n'est pas resté à Bordeaux pendant toute l'année 1553 : le 23 septembre, il était à Orléans, où il obtenait le diplôme de licencié en droit civil. (P. Bonnefon, *op. cit.*, p. 110; édit., p. XV.)

6. La Boétie lit à Longa des vers qu'il a faits « autresfois » (p. 19, 1), du temps où il s'occupait de poésie française. Donc il n'était pas encore en situation de les lui lire au moment où il les composait.

7. Nous avons montré plus haut combien l'œuvre était homogène; il en résulte que cette revision n'a dû porter que sur de menus détails.

je n'en doute pas : c'est alors seulement qu'auraient pris toute leur valeur et le présent fait à Longa et l'hommage rendu à la jeune Pléiade[1]. Nous ne pouvons dire, il est vrai, ce qui empêcha La Boétie de réaliser son dessein. Ici, il serait même vain de risquer des hypothèses, mais je ne pense pas que cette ignorance où nous sommes doive nuire aux déductions qui viennent d'être exposées. Au reste ces questions si délicates sont en dehors de notre sujet. Libre au lecteur de ne pas nous suivre sur ce nouveau terrain. Nous nous tiendrions encore satisfait d'avoir établi que, dans *la Servitude volontaire*, l'inspiration est constamment antique, et que l'ouvrage, comme traité de politique, ne présente nulle part un caractère d'actualité.

L. Delaruelle.

1. Si cette préparation en vue de l'impression semble vraisemblable, on sera rassuré du même coup sur l'état dans lequel l'œuvre nous serait parvenue : La Boétie a dû y corriger ces négligences qu'on laisse dans un manuscrit destiné à ne pas voir le jour.

VOLTAIRE ET SON HOMME D'AFFAIRES, A FERNEY (D'APRÈS QUELQUES INÉDITS)

M. C. Balleidier, administrateur des hospices de Lyon, a bien voulu me communiquer des papiers, qui lui viennent de son arrière grand-père, Joseph-Marie Balleidier, procureur au bailliage de Gex et, par surcroît, homme d'affaires de Voltaire depuis le 28 octobre 1762 jusqu'au 29 décembre 1773. J'ai lu une soixantaine de lettres du « patriarche de Ferney », une du père Adam, une du curé Hugonet, une de Wagnière, deux de Mme Denis, et, de plus, quelques copies de consultations juridiques et d'assignations. Si l'attrait littéraire de ces papiers est médiocre, leur valeur documentaire ne l'est pas. Ils nous dévoilent certaines « affaires », dont nous ne savions rien; sur d'autres que nous connaissions, ils apportent des détails nouveaux. Non pas qu'un Voltaire insoupçonné et, pour ainsi dire, tout battant neuf, surgisse de ces lettres; mais certains traits de sa physionomie s'animent, s'éclairent d'une flamme plus vive; des recoins d'ombre s'illuminent. Il apparaîtra dans cette étude avec d'autant plus de relief, que j'ai beaucoup cité, beaucoup transcrit; je lui ai donné souvent la parole. Au lieu de le présenter, j'ai préféré qu'il se présentât.

On le verra aux prises avec ses voisins d'abord, avec son propre procureur ensuite.

I

Tout procureur rêve, j'imagine, d'un client idéal qui se passionnerait pour la procédure et la chicane. Balleidier réalisa ce rêve : jamais homme n'assigna, ne poursuivit, ne plaida, tantôt avec raison, tantôt à tort, plus que Voltaire. Propriétaire foncier, il exige le respect de tous ses droits.

Défense de giboyer sur ses terres. Il en cuira au Genevois Quiejo (? qui s'est permis de « chasser avec des chiens dans ses bois[1] ».

Gare à ceux qui voudraient se chauffer à ses dépens. Des

1. Lettre à Balleidier; 21 novembre 1765.

femmes ont été surprises en train de ramasser des branches dans son domaine. Aussitôt il écrit à son homme d'affaires : « Si la chose ne coûte pas beaucoup, il est bon de faire un exemple. Je m'informerai, si ces voleuses ont de quoi payer[1]... »

La femme d'un certain Gardet, cabaretier de Saconey, a commis le même délit[2]. Voltaire exige qu'elle paye six francs à ses gardes et les frais de l'action entamée contre elle; « au moyen de quoi M. Balleidier est prié d'arrêter la procédure; et si elle ne satisfait pas d'abord à ces conditions, on continuera de la poursuivre[3] ».

Le vol est parfois plus grave : « Je vous prie, toute chose cessante, de faire descendre la justice à Vallavran chez Bouquet, fermier d'un domaine à Vallavran, dont Charles Bétems de Prégny est propriétaire; d'interroger le dit Bouquet, à l'occasion d'un délit commis, lequel consiste à avoir coupé des arbres dans le domaine de l'Hermitage, appartenant à Mme Denis, situé près de Collovrex.

« Le dit Daniel Bouquet a trouvé le nommé Fatio fils, demeurant à Collovrex, coupant un chêne et faisant des fascines.

« Bouquet s'est saisi d'une grosse branche de cet arbre, et l'a portée à l'Hermitage pour servir de témoignage.

« Le jeune Fatio et son père sont soupçonnés d'avoir coupé une vingtaine d'arbres de mes nouvelles plantations. Ce sont deux Genevois qui ont dans le pays la plus mauvaise réputation[4]. »

Un voisin, Abraham Pasteur, abat les arbres d'une haie dont Voltaire revendique la possession : « Je prie M. Balleidier de ne point oublier l'affaire de Pasteur[5] ».

Encore une affaire analogue : « Nous, Fr. de Voltaire, seigneur actuel de Tournay et de Ferney, avons chargé le charpentier Gaudet d'examiner à la Tuilerie de Christ Clauss la quantité de bois de chapente prise induement dans les bois de Tournay, ce qui reste de ces bois à la porte de la Tuilerie, et combien le dit Christ Clauss a fait de bois de moule à brûler avec les grands chênes qu'il a pris, et ce que peut valoir chaque grand chêne ainsi mal employé en bois à brûler[6] ».

Le sieur Crépet prétend qu'il a des droits sur un « petit morceau de terre » planté d'arbres, où il coupe et taille à son gré! Voltaire

1. Lettre à Balleidier; non datée, mais Balleidier a écrit au dos : le 27 novembre 1763.
2. Lettre à Balleidier; 21 novembre 1765.
3. Lettre à Balleidier; 25 novembre 1765.
4. Lettre à Balleidier; 20 janvier 1763.
5. Lettre à Balleidier; 15 février 1766.
6. Lettre à Balleidier; 27 décembre. L'année n'est pas indiquée.

pousse les hauts cris : « A l'égard du bois que le sieur Crépet a coupé, il n'en était certainement pas en droit, puisqu'il avoue qu'il n'a de prétention que sur une portion de ce bois même. Il savait que son beau-frère, Pommier, avait vendu ce petit morceau par contrat, il devait donc le réclamer en justice, et ne pas le faire couper clandestinement[1]. »

On sait les démêlés de Voltaire avec le président de Brosses qui l'accusait de ne pas user « en bon père de famille » de la forêt de Tournay. Foisset a conté la chose avec beaucoup d'esprit, mais avec quelque animosité, semble-t-il ; il est *brossiste*[2]. Les papiers de Balleidier offrent plusieurs renseignements qui ont bien leur prix. A la suite d'une copie du bail passé avec de Brosses, Voltaire ajoute : « Monsieur Balleidier, lorsque M. de Brosses me vendit sa terre à vie, je le crus en tout sur ma parole d'honneur; il m'a dit et il stipula dans le contrat que la terre valait 3 500 livres de rente; je ne l'ai jamais pu affermer que la valeur de 1 500 livres. J'ai supporté cette énorme lésion et bien d'autres pendant dix ans. Girod le notaire veut aujourd'hui m'empêcher de prendre mon bois de chauffage dans un bois qui m'appartient par le contrat même. Je dois demander justice[3]. »

Une autre feuille porte la supplique suivante, qui n'est pas datée, mais doit être de la même année que l'annotation précédente, puisqu'il y est question de l'affaire Girod :

« Supplie humblement François Marie de Voltaire, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté,

« Disant que le 1er et 19 et autres jours du mois courant, le sieur Girod, notaire de Gex, est venu dans les bois de Tournay troubler les frères Jordanet employés par le dit sieur de Voltaire, les menacer de son crédit dans la ville de Gex, de sa grande puissance, et de les faire saisir par la maréchaussée, leur défendant de sa pleine autorité de plus travailler pour le sieur de Voltaire et d'ébrancher aucun arbre pour son chauffage.

« Desquelles menaces il a résulté une grande perte pour le dit sieur qui se voit obligé d'acheter du bois pour (illisible) le château.

« Il expose aux yeux de la justice la clause du contrat rédigé par le notaire, Girod lui-même, lequel contrat lui donne pleine jouissance de la forêt[4].

1. Lettre à Balleidier; 6 mai 1769.
2. Voltaire et le président de Brosses; Paris, 1836; in-8.
3. « Fait à Ferney, 21 décembre 1769. Voltaire. »
4. Voltaire exagère ici. D'après le contrat il « aura la pleine jouissance de la forêt de Tournay », mais à la condition de ne pas la détruire, « c'est-à-dire en y laissant par chaque pose (27 ares environ).... soixante arbres de ceux qui sont sur ce pied; et elle sera remise en défenses pour croître en taillis ».

« Et partant demande réparation de la part du dit Girod, avec dépens, dommage et intérêts. »

Décidément les affaires de bois ont été un des grands soucis de Voltaire, de Voltaire propriétaire.

Il en a eu bien d'autres. Voici un métayer qui ne s'acquitte pas de ses obligations : « Le nommé Bouquet, Suisse, fermier de M. Duval à Vérat, et le mien à l'Hermitage, abuse de l'interdiction présente du commerce avec Genève pour ne point payer deux années qu'il me doit: il a résilié, comme vous savez, son bail; ainsi il n'a nulle excuse. Voyez si vous pouvez obtenir un décret contre lui. Il mérite punition[1]... »

Mérite aussi punition Isaac Vernet, qui creuse un puits... sur les terres de Mme Denis. Il est même doublement coupable; car « il ne manque pas de source d'eau sur ses fonds; et s'il en avait manqué, devait-il venir creuser un puits sur le terrain des voisins, sans demander leur agrément, sans offrir une indemnité[2]? »

Et M. Pélissari qui usurpe un chemin? « Lorsque M. de Voltaire eut acheté l'Hermitage, les voisins lui représentèrent son droit; ils avaient tous vu M. Pélissari enclaver ce chemin dans son bois et faire un fossé pour assurer son usurpation. M. de Voltaire chargea le sieur Vuaillet de poursuivre cette affaire. Feu M. Pélissari engagea le sieur Vuaillet à ne point poursuivre; il en est encore temps[3]... » Et le lendemain « M. de Voltaire et Mme Denis prient M. Balleidier de songer sérieusement à l'affaire du chemin usurpé par M. Pélissari; il a laissé un fils qui est absent; mais on croit qu'on peut signifier un exploit à sa mère ou à ses sœurs ou à son principal domestique, demeurants au grand Saconey[4]. »

Caumel, à qui Mme Denis a abergé un champ, ne solde pas ses dettes. Qu'il ne s'en prenne qu'à lui, si on l'expulse : « Notre contrat avec Caumel dit expressément, en s'en rapportant à un autre contrat précédent, que *s'il ne paye pas quinze jours après l'expiration du terme, après néanmoins avoir été averti, il pourra être expulsé et le présent abergement sera résolu sans aucune formalité de justice*[5]. Nous allons nous emparer de notre bien[6]. »

Mme Denis avait aussi « abergé et remis à titre de rente

1. Lettre à Balleidier; 10 janvier 1767.
2. Extrait d'une consultation donnée à Mme Denis par l'avocat Christin; à Ferney, le 12 avril 1773.
3. Lettre à Balleidier; 29 juillet 1764.
4. Lettre à Balleidier; 30 juillet 1764.
5. Souligné par Voltaire. Abergement : bail par lequel on cède, pour un temps ou à perpétuité, la jouissance d'un terrain moyennant une redevance annuelle.
6. Lettre à Balleidier; 18 auguste 1770. Signée : Voltaire pour madame Denis.

perpétuelle au sieur Claude-Étienne Mauzié, natif de Paris, marchand orfèvre, demeurant au dit Ferney... deux maisons neuves jointes ensemble avec deux jardins, et un champ, le tout contigu... le présent abergement fait moyennant le prix et somme de deux cent dix livres de rente annuelle, et outre ce deux sols de cens annuellement[1] ». Or Mauzié ne tient pas ses engagements. Mme Denis demande à rentrer dans son bien. Mais « elle ne serait pas pour cela payée d'environ quarante louis que Mauzié lui doit à présent. M. Balleidier est prié de faire toutes les diligences nécessaires pour que Mme Denis ne perde rien. S'il peut présenter requête pour que Mauzié soit contraint par corps, il est prié aussi de prendre cette voie en cas qu'elle soit compatible avec les démarches qu'on a déjà faites[2]... »

Mme Denis réclame les biens qu'elle a abergés. D'autres lui réclameront, et réclameront à Voltaire les leurs.

Pasteur revendique un champ. Voltaire s'informe : « Pasteur est il en droit de reprendre possession sur moi, comme il le dit? en me remboursant[3] ».

La veuve « de Lagrange, native de Genève..., ayant abjuré, prétend avoir obtenu le droit de rentrer dans ses biens situés au pays de Gex, à Saint-Jean, à Thoyré, à Fayère, et ailleurs[4] ».

L'une des affaires les plus importantes fut celle de l'horloger, noble de Choudens, qui après avoir vendu une propriété à Mme Denis (5 avril 1759), fit rescinder l'acte de vente et demanda le relâchement du domaine. Une procédure commença, extrêmement compliquée. Le 15 mars 1769, les Choudens assignent, à Ferney, Mme Denis. Elle prétend qu'elle n'a pas été touchée par l'assignation; « elle avait quitté le château, depuis plus d'un an, pour retourner à Paris, qui est son domicile de naissance[5] ». Les Choudens ripostent : « Il est très important d'observer que la dame Denis est dame de Ferney, que depuis bien des années elle y demeure avec M. de Voltaire, son oncle, que le château a toujours été habité par les mêmes personnes et avec les mêmes domestiques pendant que la dame Denis a été absente; elle avait tout au plus emmené sa femme de chambre, elle avait dans son château ses meubles et ses domestiques..., il n'a donc jamais cessé d'être son

1. Extrait de la copie d'un contrat passé le 8 janvier 1767 par-devant Pierre-François Nicod, notaire royal au bailliage de Gex.
2. Lettre à Balleidier; 7 juin 1770. Signée : Voltaire pour madame Denis.
3. Lettre à Balleidier; 29 juin 1760, aux Délices.
4. Lettre à Balleidier; 18 décembre 1762.
5. Extrait d'une copie de la consultation donnée par Bullier, le 18 novembre 1769.

domicile; d'où il suit que l'assignation en cet endroit est bonne et valable.

« On ne pouvait savoir où la dame Denis était allée; on présumait avec fondement qu'elle faisait un voyage pour quelques affaires : souvent et surtout à Paris les affaires sont de plus longue durée, que l'on ne le désirerait; au surplus on ne pouvait deviner qu'elle fût à Paris.

« L'événement a fait connaître qu'elle n'avait pas eu l'intention de changer de domicile, puisqu'elle est revenue au château de Ferney, où elle fait présentement sa résidence.

« Elle compare mal à propos sa demeure à Ferney avec celle qu'elle avait aux Délices; ce dernier lieu avait été cédé à vie à M. de Voltaire; Ferney, au contraire, appartient à la dame Denis; elle était chez monsieur son oncle, aux Délices; et à Ferney, M. de Voltaire est chez elle[1]. »

Mais Voltaire menace. Le 2 juin 1770, il donne ses instructions à Balleidier : « Si Choudens ose poursuivre, on l'assignera au conseil du roi comme fripon ayant surpris lettres de rescission sur un exposé faux dans tous les points[2] ». Le 7 juin, il ajoute : « A l'égard de Choudens, les avocats disent qu'il n'est pas recevable à plaider au fond, attendu que les lettres de rescission ne sont obtenues que sur un faux exposé, et qu'il est évident qu'il a fait plusieurs friponneries à madame Denis[3] ». Le 24 décembre 1770?) il indique son intention d'aller de l'avant : « Madame Denis veut actionner Choudens pour extorsion et vol. On a retrouvé la soumission des Choudens par laquelle ils s'engageaient à ne demander jamais aucuns arrérages de l'argent demeuré entre les mains de madame Denis pour payer leurs créanciers; et cependant ils se sont fait payer ces intérêts. Ils reçurent un reste de payement à Ferney et ils s'enfuirent sans donner quittance, en présence de Landri et de Fay. Ce Fay est à Paris. Il faudra (donner) ordre pour les faire interroger tous deux[4]. » Le 29 décembre il adresse à Balleidier une lettre explicite et minutieuse :

« Monsieur Balleidier est prié de dire pourquoi on ne peut être admis à faire valoir le témoignage de madame de Donop, lorsque ce témoignage démontre que Choudens l'a sollicitée pendant un an d'acheter pour cinq mille livres un terrain qu'il a vendu six mille livres (à madame Denis), et qu'il se plaint d'avoir été lésé dans cette vente.

1. Extrait d'une copie de la consultation donnée par Bullier, le 18 novembre 1769.
2. Lettre à Balleidier; 2 juin 1770.
3. Lettre à Balleidier; 7 juin 1770; signée : Voltaire pour madame Denis.
4. Lettre à Balleidier; 24 décembre. L'année n'est pas indiquée.

« Par quelle étrange loi, ou par quelle injustice ne permettrait-on pas d'insister sur une preuve aussi convaincante de la mauvaise foi de Choudens? Cela paraît absurde.

« On demande ensuite pourquoi on ne serait pas admis à requérir en justice le témoignage de deux personnes qui ont vu Choudens recevoir de l'argent sans en vouloir donner quittance.

« Ces préalables ne serviraient-ils pas à démontrer sa friponnerie, et à faire voir qu'un pareil homme fait une demande injuste et dépose ridiculement qu'on lui a fait une lésion énorme?

« Peut-être monsieur Balleidier a-t-il entendu que la permission d'interroger les deux témoins sur la friponnerie de Choudens était une question étrangère à l'affaire, et qui devait être renvoyée après le jugement. En ce cas nous demandons si du moins cet incident ne serait pas un préjugé très fort contre les Choudens, et si ce ne sont pas de tels préjugés qui conduisent à la fin de non-recevoir?

« Choudens allègue dans son mémoire qu'il n'a vendu son domaine que parce que le sieur Chenaud lui avait fait une banqueroute. Mais il est très faux que le sieur Chenaud lui ait jamais dû un sou; et au contraire nous aurons la preuve que c'était Choudens qui était le débiteur de Chenaud.

« Madame Denis ne pourrait-elle pas demander pour préalable de faire assigner Chenaud pour démontrer la fausseté de toutes les allégations de Choudens?

« Ce Choudens allègue encore qu'il n'a point fait de tort à madame Denis en lui cachant qu'une partie du domaine était mortaillable de la République de Genève, et en osant dire que madame Denis a été affranchie par la République de ce droit de mainmorte. C'est la plus insigne fausseté. Madame Denis ne peut-elle être reçue à requérir qu'il lui soit accordé de faire venir de Genève les certificats du contraire?

« Toutes ces choses préliminaires ne sont-elles pas nécessaires?

« Comme elles exigeront des déboursés, madame Denis peut-elle offrir de mettre en dépôt une somme d'argent à Gex, et requérir que Choudens mette aussi une somme d'argent en dépôt [1]?... »

L'affaire traina, si bien qu'en 1788 elle n'était pas terminée. Une consultation signée Virely (6 août 1788) fournit quelques éclaircissements. Les deux parties avaient eu recours à une transaction, le 14 juin 1776. Mme Denis devait remettre certains titres : elle ne les remit pas; les Choudens devaient payer une certaine somme : ils ne la payèrent pas. Et Virely conclut sagement : « Sous prétexte que les titres n'étaient pas remis, les sieurs de Choudens

1. Lettre à Balleidier; 29 décembre 1770.

n'auraient pas dû retenir par leurs mains la somme de 500 l. Ils ont eu tort de ne pas payer au terme convenu; et de son côté la dame Denis a eu tort de ne pas faire la remise des titres, ainsi qu'elle y était obligée ».

Propriétaire, Voltaire a le désir bien naturel d'arrondir son bien : « Je le (M. Balleidier) prie de m'informer s'il est vrai que les Jésuites abandonnent Ornex, si on pourrait acquérir quelque terre de leur domaine, et à qui il faudrait s'adresser[1] ». Il cherche à acquérir les parcelles enclavées dans sa propriété[2] : « Je vous prie de me dire si les sœurs de la Charité ont fini à Dijon leur poursuite contre Bétems de Moëns et si on subhastera[3] le bois qu'il a au milieu des bois de Ferney[4] ».

A Pasteur il achète un « morceau de terre joignant celui qu'il a acquis à l'Hermitage[5] »; à Pommier, un « morceau de bois[6] ».

Comme il convoite les biens de la dame Burdet, bourgeoise de Magny, il la défend, il l'éclaire de ses conseils dans une affaire assez épineuse. Douze lettres ont trait à cette dame. Voici la plus importante : « Par la coutume de Bourgogne tout père est usufruitier du bien de ses enfants. Reste à savoir s'il en est de même à Gex. Par l'emprunt des 5 000 livres fait par Frésier à sa femme, mère de la dame Burdet, il se soumet à payer cette somme aux ayants-cause de sa femme. Ceci est un cas différent. La dame Burdet est ayant-cause, et quand Frésier dit qu'il est usufruitier de cet argent, il plaide contre sa signature. Il faut voir comment est conçue la quittance que la dite Burdet a déjà faite à son père de 1 000 livres sur ce qui doit lui revenir de sa part des 5 000. Si vous consultez, expliquez nettement l'affaire. Envoyez à Dijon : je payerai les frais[7]. » Payer les frais? On ne saurait être plus galant

1. Lettre à Balleidier; 25 mars 1763. Aux Delices.

2. Il le cherche, par désir de s'agrandir, et aussi par crainte des difficultés sans cesse soulevées. En 1767 un sieur Vachat, fermier du chapitre de Saint-Pierre, assigne madame Denis et lui réclame le payement « des lods et ventes qui sont au profit du dit Vachat et consorts, au sujet d'environ deux poses de terrain *enclavé* dans son jardin de Ferney ». (Lettre à Balleidier, 11 mai 1767 : signée : Voltaire pour Mme Denis.) D'après Voltaire, « madame Denis doit tout au plus cinquante francs; elle offre en justice environ le triple, non pas pour que le sr Vachat en profite, mais pour le mettre dans son tort aux yeux du parlement. Lorsqu'on fait des offres si fortes, les frais retombent toujours sur le chicaneur avide, et sur l'oppresseur qui ont voulu mettre le pied sur la gorge aux veuves que la justice prend sous sa protection. » (Ibidem.) Mais les offres ne furent point jugées « reelles » et « madame Denis est condamnée aux frais qui se montent à trois louis d'or ». (Lettre à Balleidier; 16 juillet 1767.)

3. Vendre aux enchères.

4. Lettre à Balleidier; 23 mai 1764. Aux Délices.

5. Lettre à Balleidier; 25 mars 1763. Aux Délices.

6. Lettre à Balleidier; 6 mai 1769.

7. Lettre à Balleidier; 4 juin 1763.

homme. Mais attendons la fin. Voltaire va nous dévoiler les raisons de cette générosité apparente :

« Je souhaite pouvoir acheter avec une sûreté entière ce bien Burdet subhasté. Il faut considérer de plus que le peu de vignes qui sont dans ce bien sont ruinées, qu'il y a des bois et ventes à payer, que tout ce fond étant entièrement en roture, il ne doit pas coûter plus du denier vingt, y compris tous les frais, tous les droits, et les réparations.

« Ainsi je prie M. Balleidier de voir avec Corboz ce que cela vaut, et de me le faire avoir au meilleur marché possible.

« Par l'examen qu'on vient de faire du terrain subhasté, il peut valoir cinq louis de rentes, tous frais faits.

« Et comme il y a des lods et ventes à payer, il faut tâcher de me faire avoir cette pièce pour 1 500 livres d'achat principal[1]. »

Les affaires sont les affaires.

Propriétaire, Voltaire tient à repeupler et à enrichir un pays pauvre en hommes et en ressources. Il oblige les gens par des prêts. Bétems est son débiteur de 4 400 livres[2]; Vuaillet de 1 000 écus[3]; Étienne de Crassy, de 1 800 livres[4]. D'un certain Granvier, je trouve le reçu suivant, dont je respecte l'orthographe : « Dans six mois présix je payrai à l'ordre de Monsieur Devoltaire la some de vints louis d'or, valeur reçue. Fait à Ferney le vint-cinq oust 1772. » Voltaire se transforme en banquier; par les sommes qu'il avance, il facilite les affaires, il permet aux uns de réclamer en justice, aux autres d'acquérir un bout de champ, de bâtir, surtout de bâtir.

Il désirait que la région se couvrît de constructions : « M. de Voltaire et madame Denis prêtèrent à l'appelant (Jean-Pierre Roget, demeurant à Prégny) en 1778 une somme de 8 000 livres à condition qu'il bâtirait une maison dans le terrain qu'il avait acquis du Sieur de Floran[5].... » Malgré sa passion âpre, quasi paysanne, pour la terre, il cède des parcelles de son domaine, afin que la région s'orne de bâtisses et de potagers. Par contrat du 10 décembre 1762 il donne à Jean-Joseph Desplace et à André Guillot, tous deux de la paroisse de Samoëns, un terrain de

1. Lettre à Balleidier; non datée; portant ce post-scriptum : « Il faut prendre à Ferney le *Jules César* de Shakespeare et la bibliothèque des théâtres. »
2. Lettre à Balleidier; 29 décembre 1759. Aux Délices.
3. Lettres à Balleidier; 3 novembre 1762; 1er janvier 1763; 21 mai 1773; 23 mai 1764.
4. Lettre à Balleidier; 25 mars 1763. Aux Délices.
5. Extrait d'une copie d'une pièce du 5 janvier 1787, signée de deux conseils dont l'un est Balleidier.

dix toises de long sur neuf de large « pour y bâtir une maison et y faire un jardin », le tout moyennant « une cense de deux sols par année ». Le 25 novembre 1763 il accorde au charpentier Landri un lot assez considérable, qu'il augmente encore le 25 août 1765[1].

Mais il est parfois malaisé d'obliger, et de prêter. Certaine affaire le prouve surabondamment.

Les de Crassy avaient un domaine engagé à des Genevois, qui le vendirent aux Jésuites. Seulement il y a des mineurs, qui pourront demander à recouvrer leurs terres. Voltaire, ravi de jouer un bon tour aux Jésuites, intervient, fournit de l'argent et finit par rendre le domaine à ses légitimes possesseurs. Mais la chose n'alla pas d'elle-même : « J'avancerai tout ce qui sera nécessaire; et M. Balleidier peut en assurer madame Crassy. Mais il faut que je sois assuré du remboursement. Je ne peux être assuré de ce remboursement qu'en cas que la famille poursuive à Dijon la confirmation de la sentence de Gex. Il faut donc que la mère me donne une procuration pour poursuivre en son nom ou en celui de ses enfants.... Il est de l'intérêt de la famille de ne pas négliger une affaire qui la remet en possession de son patrimoine, et il est de sa probité de ne pas me frustrer d'un argent que j'ai prêté avec quelque générosité. L'affaire presse, attendu que les Jésuites gèrent leur patrimoine, qu'ils l'ont détérioré, qu'ils ont coupé les arbres, qu'on ne peut à présent avoir recours contre eux, et qu'il ne sera plus temps quand le domaine des Jésuites sera remis aux économats, comme il le sera sûrement[2].... » Le second des Crassy, Étienne, reçoit de ses frères et de ses sœurs une procuration sous seing privé; Voltaire la juge insuffisante : « Il est nécessaire que M. de Crassy ait une procuration par devant notaire, tant de madame sa mère que de ses frères et sœurs, pour l'autoriser à emprunter et pour ratifier les emprunts ci-devant faits afin de parvenir à rentrer dans leur domaine, sauf ensuite à la famille de s'arranger avec M. Étienne de Crassy. Il y a encore un parti plus court à prendre : c'est que toute la famille me passe une procuration pour agir en son nom à l'effet de recouvrer son domaine, autorise les emprunts faits à moi au nom de la famille pour la poursuite de cette affaire, promette le remboursement de mes avances et de mes frais, me donne pouvoir d'agir en son nom, de constituer et révoquer procureurs, de faire généralement tout ce que je jugerai convenable, ratifie les emprunts faits par

1. Extrait d'une copie de la sentence d'arbitrage portée par Voltaire le 28 mars 1767.
2. Lettre à Balleidier; 12 avril 1763. Aux Délices.

M. Étienne de Crassy qui en comptera à la famille; en un mot je demande une procuration légale et ample qui mette tout en ordre et en sûreté[1]. »

A prêter on risque de perdre. Voltaire en fit aussi ou faillit en faire l'expérience avec Bétems. Ce dernier, ne pouvant rembourser une certaine somme, avait été emprisonné à Genève. Voltaire acquitte ses dettes, le rend à sa terre et à ses travaux. Mais le malheureux vassal, pour avoir été tiré de son cachot, n'est pas tiré d'affaire : « Je ne suis point, Monsieur, écrit Voltaire, tenu de payer les domestiques de Bétems; je lui ai prêté de l'argent sans intérêt pour le tirer de prison; et par le contrat que j'ai bien voulu faire avec lui, il est dit expressément que je ne dois entrer dans aucunes de ces dettes; je me suis même réservé le droit de vendre sa terre que je voulais lui conserver, en cas qu'il arrivât la moindre difficulté.... S'il doit de l'argent à ses domestiques, qu'il les paye. J'ai déjà avancé pour lui 4 400 livres. Madame Donop menace encore de saisir sa terre pour d'anciennes dettes. Je ne peux pas me ruiner pour sauver toujours cet homme. Il faut qu'il s'accommode avec les créanciers dont vous parlez; qu'on lui fasse peu de frais, parce qu'il est très pauvre; je pourrai lui prêter encore un peu d'argent pour cette affaire, mais très peu, parce que j'en ai fort peu[2]. »

Les choses se gâtèrent encore. Trop endetté, trop inhabile, trop malchanceux ou trop improbe, Bétems demeurait insolvable : « J'envoie à M. Balleidier le contrat passé avec Bétems. Je le prie de présenter requête pour saisir son domaine du Vallavran, requête fondée sur ce que je lui prêtai de l'argent en 1757 sans intérêt pour le tirer des prisons de Genève, où il était détenu pour dettes,.... qu'ensuite je lui prêtai une somme plus considérable par le contrat ci-joint, que je lui remis encore une partie de cette somme, ainsi que le prouve la déclaration du 25 novembre 1761, ci jointe; que le dit Bétems n'ayant répondu à tant de bontés que par de l'ingratitude, et ne m'ayant jamais payé, je dois rentrer de plein droit dans son domaine de Vallavran, selon qu'il est porté dans le contrat ci joint[3]. »

1. Lettre à Balleidier : 21 mai 1763. Les Crassy restèrent toujours les débiteurs de Voltaire. Je lis dans la copie d'un acte daté du 18 juin 1778 et passé en l'étude des Srs Sauvage et Dutertre, notaires au Châtelet de Paris : « Dame Marie-Louise Mignot, veuve de M. Charles-Nicolas Denis... donne pouvoir au Sr Jean-Louis Wagnière de vendre avec ou sans garantie à M. de Crassy un champ appelé la Grande Ouche, et une parcelle du pré Morey..., de convertir par-devant notaire... le billet de 10 000 livres dû par M. de Crassy. »

2. Lettre à Balleidier : 29 décembre 1759. Aux Délices.

3. Lettre à Balleidier : 15 février 1766.

Pour améliorer un pays, on trace des routes, on entretient au moins celles qui existent. Voltaire somme « les syndics de Prégny et Chambésy, de faire travailler sans délai à leur chemin tendant de Prégny au territoire de Genève, d'y porter du gravier et y faire tout ce qui sera nécessaire »; et il menace de « mettre à l'amende les deux villages, et y envoyer la maréchaussée[1] ». Quatre jours après, il demande à Balleidier « ce qu'il a fait, ou ce qu'il fera touchant le chemin de Prégny à Genève, qui devient impraticable[2] ». Le 23 février, il lui enjoint « de la manière la plus pressante d'envoyer un sergent aux syndics de Prégny et de Chambésy, et de les forcer à travailler pour leur bien à un chemin qui est absolument nécessaire, et qu'ils ont la bêtise de rendre impraticable[3] ».

Une route ombragée est plus agréable. « La dame Denis.... ayant travaillé à faire combler et aplanir une lisière de terre, composée de petits monticules et de précipices, pour y planter des arbres le long du grand chemin de Gex à Genève;.... la dite dame se voyant troublée dans ses travaux par les Hardins, habitants de Saconey, supplie M. le lieutenant général d'ordonner que les Hardins représentent leurs titres, s'ils en ont, et que, s'ils n'en ont point, ils laissent la dite dame travailler à l'ornement et à l'utilité de la province[4]. »

Soigneux du bien-être matériel de la province, Voltaire prend des précautions contre les épizooties : « La conservation des bestiaux étant de la plus grande importance dans notre malheureux pays, j'ai fait dire au nommé Fretter, l'un des bouchers de Ferney, que s'il n'apportait pas un certificat pour les trois bœufs qu'il acheta, il y a près de quinze jours, je le chasserais de Ferney. J'en ai fait dire autant au nommé Abraham Meunier.... qui paraît un homme très suspect et très dangereux, capable d'infecter tout le pays pour gagner dix sous[5]... »

Il faut enfin que le pays soit sûr, purgé des fauteurs de désordres et des malandrins. « Antoine Bramevel... et Gabriel Larchevêque, de Bossi, se sont emparés de la maison de leur mère et belle-mère, veuve Bramevel, l'ont chassée violemment de sa maison sise à Ferney, en ont aussi chassé leur sœur, qui se sont réfugiées au château; ils menacent d'assommer quiconque voudra entrer dans

1. Lettre à Balleidier; 10 février 1763.
2. Lettre à Balleidier; 14 février 1763.
3. Lettre à Balleidier; 23 février 1763.
4. Copie d'une supplique non datée.
5. Cette lettre, écrite à M. Fabri, chevalier de l'ordre du roi, subdélégué à Gex, se trouve parmi les papiers de Balleidier. Elle est datée du 8 février 1773.

la maison qu'ils ont usurpée. Il est nécessaire de réprimer ces scandales et d'envoyer sur le champ la maréchaussée saisir ces deux coquins[1]. »

Parfois, au lieu de prendre le délit au sérieux, Voltaire plaisante et polissonne, tout en réclamant cependant l'exil du délinquant : bon débarras pour la province! « L'accusé prétend que le vol n'est qu'une pure plaisanterie. Il revenait en effet de Genève avec la plaignante, il lui demandait ses faveurs en chemin et, ne pouvant les obtenir, il lui demanda de l'argent. Je ne crois pas qu'il eût d'armes, et je pense qu'il lui montra le manche d'un vieux couteau pour lui faire peur. Si cette femme voulait se désister de sa plainte, je lui donnerais le double de ce qu'on a pris. Je pense qu'en ce cas il serait bon de bannir à perpétuité du pays ce malheureux qui est Savoyard, et qu'il s'en allât violer ou voler toutes les Savoyardes qu'il lui plaira[2]. »

En somme, de ces lettres se dégage un Voltaire complexe et antithétique, à la fois généreux et égoïste, soucieux de l'intérêt d'autrui et de son intérêt privé[3], curieux de mettre en valeur la province et son propre domaine, acheteur, vendeur, prêteur, pourchasseur de la fraude et des marchands de bœufs avariés, constructeur de maisons, réparateur de routes, créateur de jardins, planteur d'arbres, et surtout plaideur.

Au vrai, Voltaire a été toute sa vie un plaideur impénitent. Il a toujours plaidé, à la barre de l'opinion comme à la barre des tribunaux, plaidé dans son théâtre, plaidé dans ses vers, plaidé dans ses histoires, dans ses contes, dans ses brochures et dans ses libelles, dans ses « rogatons », dans ses « petits pâtés »; plaidé contre les Jésuites et contre les Jansénistes, contre les croyants et contre les philosophes, contre la noblesse et contre le peuple, contre les parlementaires, les ministres, les poètes, les prosateurs, les critiques. Propriétaire foncier, il plaide contre ses voisins, à propos de bois ou de champs, de braconnage... Et dans ces affaires d'importance mineure, il est, comme dans celles d'un La Barre ou d'un Sirven, précis, spirituel, mordant, sarcastique, indigné, ému même; il est Voltaire.

1. Lettre à Balleidier; 21 juillet 1764. Signée : Voltaire pour madame Denis.
2. Lettre à Balleidier; 22 auguste 1768.
3. A propos de l'affaire Crassy, il témoigne à plusieurs reprises ce double sentiment : « Cette affaire fera le bien des mineurs et opérera mon remboursement » (Lettre à Balleidier; 25 mars 1763. Aux Délices.) Et encore : « J'ai prêté 1800 l. Il est de l'intérêt de cette famille de recouvrer son domaine, et du mien de se faire payer. » (Lettre à Balleidier; 14 avril 1763.)

En certains cas il lui arrive apparemment d'empiéter sur les droits des autres, puisque les magistrats le condamnent; mais il lutte vigoureusement pour qu'on n'empiète pas sur les siens. Ombrageux, hérissé, il menace du sergent et de la maréchaussée. Il redoute par-dessus tout d'être volé : « Pourriez-vous me faire l'amitié de demander au grenier à sel combien on a fourni de sel pour le château de Ferney cette année passée 1762? On m'en compte si prodigieusement que je ne puis croire que j'en aie consommé cette quantité [1]. » Balleidier lui expédie un messager; Voltaire se garde de le payer, dans la crainte que celui-ci ne l'ait déjà été par l'homme d'affaires : « M. de Voltaire et Madame Denis lui (à M. Balleidier) mandent que quand il envoie un exprès il doit mentionner qu'il envoie cet exprès, qu'on doit lui payer son voyage,... que d'ailleurs Monsieur Balleidier peut payer ces petites dépenses, et les mettre sur le compte des maîtres qui les remboursent sans difficulté; que ces minuties ne doivent retarder aucune affaire; que quand Monsieur Balleidier aura quelque (chose) à mander, il peut envoyer sur le champ un courrier, convenir de son salaire qui sera payé sur le champ au château ou qui sera remboursé [2]... » Balleidier reçoit un jour la visite d'Étienne Bétems, qui se propose d'assigner Mme Denis « pour la restitution des impositions qu'il a payées de quatre ans, des fonds par lui vendus à Mme Denis depuis quatre ans ». Il prévient aussitôt Wagnière, et le prie « de dire à M. Voltaire et à Mme Denis qu'ils ne peuvent se dispenser de rendre ces impositions, à proportion de l'acquêt et de ce qui reste aux Bétems » [3]. Mais Voltaire de répondre, soupçonneux : « Il faut que Bétems justifie que c'est pour le bois et le champ de Ferney qu'il a été imposé. S'il fait assigner, Madame Denis consigne l'argent, et déclare qu'elle payera dès qu'on lui présentera les pièces probantes [4]. »

Est-ce l'intérêt qui pousse Voltaire à multiplier ces précautions? Probablement; mais c'est aussi l'amour-propre. Il lui serait pénible de se laisser jouer : « Je n'ai point voulu être la dupe du bien que je lui (à Bétems) ai fait [5] ». Malheur à quiconque s'aviserait de le froisser! « Je le (Vuaillet) ferai incessamment assigner pour le payement des mille écus qu'il me doit; il n'en a pas bien usé avec moi; et je ne veux pas qu'on me manque [6] ». Ailleurs il

1. Lettre à Balleidier; 1er janvier 1763.
2. Lettre à Balleidier; 30 juillet 1764.
3. Billet de Balleidier à Wagnière; 31 mai 1770. Wagnière est le secrétaire de Voltaire.
4. Lettre à Balleidier; 2 juin 1770.
5. Lettre à Balleidier; 29 décembre 1759. Aux Délices.
6. Lettre à Balleidier; 1er janvier 1763.

écrit : « J'ai fait des offres convenables. Je ne suis homme ni à refuser ce qui est dû ni à souffrir qu'on m'extorque ce que je ne dois pas[1]. »

Par amour-propre, il serre les cordons de sa bourse ; par amour-propre, à l'occasion, il les desserrera. Il souffrirait de passer pour un homme regardant, trop attentif aux dépenses, trop désireux de lucre. Il a toujours excellé à soigner sa réputation ; mais on est étonné qu'il s'en montre si ménager jusque dans des lettres d'affaires. Or il ne lui répugne pas de citer à Balleidier des exemples de ses générosités : « Je lui ai (à Vuaillet) donné plus de deux cents livres au delà de ce qu'il me devait[2]... Il (Vuaillet) a assez gagné avec moi pour faire ce que j'exige de lui[3]... Le sieur Besson aurait tort de se plaindre de n'avoir pas été payé. On lui a fait souvent des libéralités qui passent de beaucoup ce qu'il peut exiger[4]... On donne des rafraîchissements dans le château à quiconque est chargé de la moindre commission, sans que les maîtres même entrent dans ces petites discussions[5]... » Et Mme Denis ne s'exprime pas autrement : « Mon intention, monsieur, n'est point que l'on n'ait pas tous les égards possibles au château pour les officiers de sa justice. Vous devez vous ressouvenir que mon oncle et moi nous vous proposâmes de faire dîner ces messieurs. Vous nous répondîtes qu'ils avaient dîné. Je dis à Mademoiselle Maton de leur donner du vin l'après-midi, s'ils en voulaient[6]. »

Il y a du Protée dans Voltaire. Un sentiment pourtant le domine et l'explique : l'amour-propre, dans le double sens qu'avait ce mot au XVIIe siècle, souci de soi et de sa réputation.

II

L'énergie toujours bandée, Voltaire fait flèche ou massue de tout bois, éraflant, perçant, assommant. Personne n'est à l'abri de ses coups, pas même ses amis, pas même ceux qui le servent. C'eût été merveille qu'il ne se brouillât pas avec Balleidier. Il se brouilla.

Impatient, haletant, trépidant, il commença par exiger de son procureur une activité endiablée. Il l'anime, le harcèle, l'aiguil-

1. Lettre à Balleidier : 3 mai. L'année n'est pas indiquée ; mais il s'agit de l'affaire Vachat (1767).
2. Lettre à Balleidier : 3 novembre 1762.
3. Lettre à Balleidier : 28 novembre 1762.
4. Lettre à Balleidier : 8 octobre 1763.
5. Lettre à Balleidier ; 30 juillet 1764.
6. Lettre de Mme Denis à Balleidier : 14 septembre 1763.

lonne sans trêve; il demande qu'on pousse les affaires grand train, à bride abattue; le galop est son allure normale. Il faut aller vite, encore plus vite, toujours plus vite. Aller vite! C'est ce qu'il a fait dans ses œuvres littéraires comme dans ses démêlés à propos de bornages ou de haies mitoyennes. Poète ou prosateur, tragique ou comique, satirique ou lyrique, conteur, polémiste, historien même (sauf dans le *Siècle de Louis XIV*), partout il est allé vite. En dix-sept jours il expédie *Zaïre*; en six, *Olympie*. Esprit alerte, preste, fulgurant, il a l'inspiration trop jaillissante pour ne pas dédaigner les lenteurs de la méditation; il est un virtuose de l'improvisation, presque un bâcleur génial. Plaideur, il a cette même fièvre, ce même prurit de hâte. La langue des tribunaux possède en commun avec la langue de la chasse et celle de la guerre un terme heureux pour exprimer la vivacité et la rapidité : c'est le mot de « poursuite »; il convient singulièrement à Voltaire. Le propre de Voltaire est de « poursuivre » infatigablement. Aussi ses lettres d'affaires se hérissent-elles de formules éperonnantes : « Je prie instamment Monsieur Balleidier [1]... Sitôt qu'il sera au fait, et qu'il pourra me dire si les papiers.., il me fera plaisir de m'en instruire sur le champ [2]... Je vous pris d'accélérer [3]... Je vous prie, toute chose cessante [4]... Sitôt la présente reçue [5]... M. Balleidier est prié de faire sans délai toute la diligence possible [6]... Je prie très instamment [7]... Je lui recommande de *la manière la plus pressante* [8]... Il est temps plus que jamais [9]... L'affaire presse [10]... Il faut absolument et sans délai redemander [11]... Faites assigner Vuaillet, sans remise [12]... M. Balleidier est prié de descendre sur le champ [13]... Je vous prie très instamment de faire les diligences les plus promptes [14]... M. de Voltaire et Madame Denis exigent la plus prompte justice [15]... Je demande un peu de diligence [16]... Madame Denis recommande à M. Balleidier de faire les offres sans délai [17]...

1. Lettre à Balleidier; 22 juin 1760. Aux Délices. Et 18 décembre 1762.
2. Lettre à Balleidier; 18 décembre 1762.
3. Lettre à Balleidier; 28 novembre 1762.
4. Lettre à Balleidier; 20 janvier 1763.
5. Lettre à Balleidier; 10 février 1763.
6. Lettre à Balleidier; 10 février 1763.
7. Lettre à Balleidier; 14 février 1763.
8. Lettre à Balleidier; 23 février 1763. Souligné par Voltaire.
9. Lettre à Balleidier; 3 mars 1763.
10. Lettre à Balleidier; 12 avril 1763. Aux Délices.
11. Lettre à Balleidier; 21 mai 1763.
12. Lettre à Balleidier; 21 mai 1763.
13. Lettre à Balleidier; 12 septembre 1763.
14. Lettre à Balleidier; 23 mai 1764. Aux Délices.
15. Lettre à Balleidier; 29 juillet 1764.
16. Lettre à Balleidier; 15 février 1766.
17. Lettre à Balleidier; 11 mai 1767.

Monsieur Balleidier aura soin de mettre cette offre dans la forme judicielle, et d'en envoyer copie à Madame Denis incessamment[1]... M. Balleidier est très instamment prié de me mander[2]... M. Balleidier est prié de faire toutes les diligences nécessaires[3]... Nous pensons, monsieur, qu'il faut poursuivre sur le champ[4]... Je prie Monsieur Balleidier de presser les opérations que Madame Denis lui a recommandées[5] »...

Une seule lettre conseille l'expectative : « A l'égard de l'affaire de Jolivet contre Bétems, Jolivet fera fort bien de subhaster ce verger. Mais il ne faut pas se presser[6]. » Partout ailleurs ce sont des excitations à la célérité, ou bien des plaintes et des regrets quand il juge excessive la temporisation de son homme d'affaires : « M. Balleidier ne me rend aucune réponse sur les choses que je lui ai recommandées[7]... J'attends de M. Balleidier des nouvelles de ce qu'il a fait pour Madame Burdet; il ne m'en donne aucune[8]... Si M. Balleidier m'avait instruit plus tôt des démarches qui sont nécessaires pour faire écouler les eaux du marais, j'aurais déjà mis tout en règle[9]... »

Un jour Balleidier se montra trop pressé et s'avança tant et tant que son client ne parvint pas à le ramener en arrière. Voltaire avait accordé aux sieurs Desplace et Guillot l'exploitation d'une carrière « de pierre grise molasse », située près du château (1764). La même année, le 22 novembre, les concessionnaires revendirent leurs droits au nommé Monpitan, de Prégny. Bientôt on accusa celui-ci de gâter la route par ses charrois. MM. Crammer et Gallatin se plaignirent et obtinrent pleins pouvoirs de Voltaire pour mettre fin aux dégâts. Balleidier assigna le coupable.

Et voilà que Voltaire s'irrite : « Jamais je n'ai donné cet ordre[10]. » Mais il avoue, aussitôt après, qu'il avait permis à MM. Crammer et Gallatin « dans une lettre non signée d'empêcher par toutes les voies convenables que les chemins ne fussent endommagés[11] ». Ailleurs encore il l'avoue, tout en protestant, il est vrai, contre la célérité de l'homme d'affaires : « Quoi! Sur un billet non signé par lequel je dis au sieur Crammer qu'il peut

1. Lettre à Balleidier; 11 mai 1767.
2. Lettre à Balleidier; 20 juin 1768.
3. Lettre à Balleidier; 7 juin 1770.
4. Lettre à Balleidier; 18 auguste 1770.
5. Lettre à Balleidier; sans date.
6. Lettre à Balleidier; sans date.
7. Lettre à Balleidier; 3 mars 1763.
8. Lettre à Balleidier; 25 mars 1764. Aux Delices.
9. Lettre à Balleidier; 8 octobre 1768.
10. Lettre à Balleidier; 18 decembre 1767.
11. *Ibidem.*

poursuivre ses droits et empêcher le sieur Monpitan de gâter les chemins, vous assignez Monpitan pour le dessaisir de son bien! Et vous l'assignez en mon nom! Sans que je vous en aie rien dit, et sans que vous m'en instruisiez! Cela n'est ni dans l'ordre des procédures ni dans celui des procédés[1]. » Volontiers il désavouerait ce billet; ce ne serait pas la première fois qu'il désavouerait une œuvre sienne. Mais, en cette conjoncture, il n'ose; car le billet existe. Alors il cherche des échappatoires : c'est un « billet d'amitié[2] », pas davantage. En vain Balleidier, fort de son droit, rappelle qu'il s'agit non d'un seul billet, mais de plusieurs lettres. Voltaire discute et sophistique : « Ces prétendus pouvoirs sont des lettres dont la plupart même ne sont pas signées, et ne sont pas écrites de ma main[3] ». La plupart? il y en a donc plusieurs, il y en a donc au moins une, qui est signée de lui ou écrite de sa main! Voltaire se défend en rhéteur. Il insiste : « Elles (ces lettres) disent tout le contraire de ce que vous prétendez. Elles disent que ni Grenier *ni Monpitan qui exploite la carrière ne doivent point passer par les chemins défendus*[4]. Or le petit chemin de Genève était défendu alors par ordre du roi. Ces lettres écrites à M. Crammer énoncent donc positivement que Monpitan a le droit d'exploiter sa carrière. M. Crammer se plaint qu'après avoir tiré sa pierre, Monpitan gâte le chemin. Je ne lui ai jamais donné pouvoir d'agir en mon nom. Il n'y a pas un mot dans mes lettres qui fasse seulement soupçonner que Monpitan ne doit pas tirer sa pierre[5]. » Pas un mot? Oui, littéralement. Mais c'est se moquer : on permet d'extraire la pierre; et on ne permet pas de la charrier. La première autorisation est inopérante, si la seconde n'est pas donnée. Au fond, Voltaire n'avait qu'à s'en prendre à lui-même, d'avoir à la légère écrit les lettres à Crammer. Quelqu'un était coupable d'imprudence : lui-même, non son homme d'affaires.

Mais il se refusait à confesser sa faute. C'est qu'à la réflexion elle lui paraissait grave : il se sentait blessé dans son esprit de justice et dans son amour-propre : « Je ne puis lui (à Monpitan) ôter son bien; cela est absurde et inique... Vous me rendez la fable de mes vassaux et vous me couvrez de confusion[6]... »

Peut-être avait-il aussi d'autres préoccupations. Le président de

1. Lettre à Balleidier; vendredi 18. L'année n'est pas indiquée.
2. *Ibidem.*
3. Lettre à Balleidier; 21. L'année n'est pas indiquée.
4. Souligné par Voltaire.
5. Lettre à Balleidier; 21. L'année n'est pas indiquée.
6. *Ibidem.*

Brosses était propriétaire de la carrière : n'allait-il pas intervenir dans l'affaire? Si Voltaire éprouva cette crainte, il n'eut pas tort. De Brosses entre en scène et l'accuse d'avoir « fait ou laissé faire (à la carrière) un abus excessif soit pour lui-même ou pour les bâtiments qu'il fait construire ailleurs, soit en donnant, vendant, abandonnant ou laissant prendre à qui a voulu de la pierre, »... et il lui notifie d'avoir à cesser toute extraction et « de faire aplanir et combler autant qu'il sera possible les excavations qui défigurent le sol près du château, *rendent en même temps dangereux pour les voitures le chemin public tout le long duquel on a creusé*[1]... »

Telles étaient les complications qu'avaient sans doute prévues Voltaire. Et il en surgit de nouvelles qu'il n'avait certainement pas prévues. En 1777 la communauté de Prégny et Lambésy émit des prétentions sur cette carrière. Elle produisit une reconnaissance datée de l'année 1544 et « obtint sur requête de M. le lieutenant général, le 17 janvier de la dite année 1777, une ordonnance par laquelle il fut fait défense au dit Monpitan d'extraire aucune pierre de la carrière ». Naturellement, Monpitan assigna en garantie les sieurs Desplaces et Guillot, de qui il tenait ses droits; et à leur tour Desplaces et Guillot exercèrent une arrière-garantie sur Voltaire, qui montra le tragi-comique de sa situation : « Rien de plus critique que la position où se trouve le seigneur de Ferney, attaqué d'un côté pour faire cesser les poursuites de la communauté de Prégny qui prétend être propriétaire de la carrière dont il s'agit. M. de Brosses lui fait d'un autre côté un procès pour avoir abusé de la dite carrière.... A qui appartient donc cette carrière? Est-ce à M. de Brosses? Est-ce à la communauté[2]? »

A cette époque Balleidier n'était plus le chargé d'affaires de Ferney. Voltaire avait rompu avec lui peu de temps après la notification du président de Brosses. Mais il y avait déjà plusieurs années que leurs rapports étaient tendus : le client lésinait sur les comptes, était un payeur intermittent.

A parler franc, l'argent liquide était rare alors. Voltaire recevait beaucoup dans son château; d'autre part il achetait, prêtait; et il se trouvait souvent à court de numéraire : « Quant aux 3 000 livres et arrérages que me doit le sieur Vuaillet, j'en ai un besoin pressant[3] ». Il est réduit à verser des acomptes : « On

1. Extrait d'une copie de la notification faite le 18 novembre 1773 par François Ducemetière, sergent royal au bailliage de Gex. C'est moi qui souligne.

2. Observations de Voltaire, écrites à la suite de la notification du président de Brosses, et datées du 29 mai 1778.

3. Lettre à Balleidier; 21 mai 1763.

envoie à M. Balleidier cinq louis d'or qui est tout ce qu'on a à présent[1] ». Il espère des rentrées : « Si M. Balleidier peut faire payer le boucher (A. Meunier), M. de Voltaire donnera à compte la moitié à M. Balleidier[2].... On attend de l'argent, et dès qu'on en aura on finira tous les comptes de M. Balleidier[3]. »

L'homme d'affaires finit par se lasser de ces délais. Il acceptait d'être renvoyé à des dates fixes ; il n'accepta pas d'être renvoyé aux calendes grecques.

Et puis on le chicanait sur la note de ses honoraires. Mme Denis lui avait promis cent francs de gage par an, en outre de ses vacations extraordinaires. Mais sous divers prétextes elle se mit en tête de lui supprimer le gage. Balleidier s'en plaignit auprès de Wagnière qui répondit courtoisement : « Je ne sais, je vous assure, pas que vous dire pour obtenir le solde de votre compte. Tout ce que je puis faire, c'est de vous conseiller d'écrire à M. de Voltaire, de lui marquer que les 100 livres qu'il vous donne par an sont pour les écritures que vous faites pour lui dans les choses qui le regardent, que tout le reste, ce sont des déboursés, de votre argent, que vous avez avancés pour lui, puisque quand il fait assigner quelqu'un, qu'il répond par votre canal, il vous faut sur le champ débourser, et qu'il ne vous envoie point d'argent. Ne lui dites pas que je vous ai écrit[4]... »

Cependant Voltaire continuait à employer les moyens dilatoires : « Le sieur Wagnière est à Genève. Il soldera le compte à son retour soit à Ferney, soit à Gex[5]. » Il promettait, promettait, promettait : « Je suis tout prêt, monsieur, à solder votre compte ; il faudra que vous ayez la bonté de signer le reçu au bas, enfin qu'on puisse se rembourser des frais par vous faits contre plusieurs débiteurs[6] ». Le 24 septembre 1773, Balleidier se rendit « aux assises de Ferney ; il demande ce qui lui était dû, en présence de M. Christin ; on le renvoya à l'après-dîner. Il retourna ; on le renvoya encore[7] », mais poliment, en douceur. Voltaire prenait des attitudes bon enfant. Payer? Il ne demandait pas mieux ; il ne tenait qu'à Balleidier de se présenter ; on le réglerait sur-le champ : « Vous savez, monsieur, que votre compte aurait été payé sur le champ à Ferney si vous l'aviez voulu, et qu'il le sera au moment

1. Lettre à Balleidier ; 5 juin 1770.
2. Lettre à Balleidier ; 11 septembre 1771.
3. Lettre à Balleidier ; 30 novembre 1771.
4. Lettre de Wagnière à Balleidier ; 8 janvier 1772.
5. Lettre à Balleidier ; 17 août 1773.
6. Lettre à Balleidier ; 7 septembre 1773.
7. Extrait d'une copie des observations présentées par Balleidier au lieutenant général le 16 avril 1774.

que vous le voudrez[1] ». Seulement... le procureur doit renoncer à toucher la partie fixe de ses honoraires; Voltaire, au nom de la justice, en décidait ainsi : « A l'égard des appointements, vous savez qu'il y a plus de deux ans qu'on vous a écrit plusieurs fois qu'il n'y en aurait point. Mais on ne refusera jamais de vous donner des gratifications à proportion de votre travail. Rien n'est plus convenable et plus juste. C'est le sentiment de M. Christin[2]. »

Pour le coup Balleidier se fâcha; et un coup de théâtre éclata. Par exploit, Me Denis signifie « au sieur Balleidier, procureur de Gex, que lui ayant offert le payement par le sieur Wagnière de cinquante-six livres seize sous pour restant de son dernier mémoire du mois d'auguste 1773, et le dit procureur ne les ayant voulu accepter, nous avons déposé cette somme entre les mains du sieur Jean-Louis Raynaud, notre châtelain à Ferney; et en outre une somme de deux cents livres qui restera déposée jusqu'à ce que nos affaires avec le dit procureur soient réglées. Et comme le dit procureur a négligé nos affaires et nous a écrit des lettres injurieuses, *nous le révoquons par cette présente signification tant comme notre procureur fiscal que spécial*[3], et lui déclarons que nous n'entendons pas lui payer les deux années de gages, de cent francs chacune, qu'il redemande; attendu que depuis deux ans il ne s'est pas présenté une seule fois à Ferney, excepté aux assises, et que *nous lui avons payé son assistance aux assises*[4], et attendu que nous lui déclarâmes par nos lettres d'il y a deux ans et par la main du sieur Wagnière que nous ne pourrions pas lui donner de gages, mais seulement des gratifications proportionnées à ses services[5]. »

Du tac au tac, dès le lendemain, Balleidier riposte à ce qu'il appelle une « diffamation ». Jamais il « n'a négligé aucune affaire de Madame Denis, et n'a jamais eu la bassesse de lui écrire des lettres injurieuses,... il sait trop le respect et les égards qu'il doit à Madame Denis, pour avoir tenté de lui manquer; aussi ne s'est-il jamais écarté. Mais en tout cas il prie madame Denis de s'expliquer et de détailler quelles sont les affaires qu'il a négligées. Loin de les avoir négligées, il a eu pour icelles toute l'activité possible, quoique jamais il n'ait reçu un sol d'avance pour subvenir aux frais, ayant au contraire lui-même toujours été en avance de sommes considérables, eu égard à ses facultés. Il prie également Madame Denis

1. Lettre à Balleidier; 13 novembre 1773.
2. *Ibidem.*
3. Souligné dans le texte.
4. Souligné dans le texte.
5. Cet acte, signé Mignot Denis, fut « fait à Ferney le 29 décembre 1773 et signifié par François Ducemetière, sergent royal au bailliage de Gex.

de produire les lettres injurieuses qu'il lui a écrites, afin que si cela est, il subisse la peine qu'aurait encourue une telle contravention. Un fait avancé doit être prouvé, parce que sans cela il serait déshonoré de pareilles imputations... On a fait entendre mal à propos à Madame Denis qu'on avait payé au Sr Balleidier son assistance aux assises, puisqu'il assure et proteste qu'il n'a rien reçu à cet égard. Au surplus le procureur Balleidier ne répète que ce qui lui est légitimement dû. Madame Denis n'a que d'avoir la bonté de faire examiner son compte par telle personne qu'elle trouvera bon. S'il est enflé et s'il contient des articles qui ne soient pas dus, il consent et passe expédient pour ne rien répéter. Mais madame Denis ne doit pas ignorer qu'il a été vu et examiné par M. l'avocat Christin, son juge, qui n'y a rien trouvé d'opposé à la raison[1]... »

Néanmoins Mme Denis persistait dans son refus touchant le gage. Balleidier requiert contre elle que pour prouver « qu'elle lui a promis cent livres de gages dans sa commission de procureur d'office de la terre de Ferney... copie lui soit donnée et signifiée de la dite commission qu'elle lui donna le vingt-huit octobre mille sept cent soixante-deux, dûment contrôlée et enregistrée. En conséquence de quoi elle voudra bien reconnaître que ces gages ont couru dès le vingt-huit octobre mille sept cent soixante-deux jusqu'au vingt-neuf décembre mille sept cent soixante et treize, et que sans aucun prétexte elle lui a fait signifier une révocation, la priant et invitant de s'exécuter relativement à cet objet[2].

Le 19 février Balleidier revient à la charge : il « expose » à Mme Denis « que le vingt-huitième octobre mille sept cent soixante-deux elle lui accorda une commission de procureur d'office de la terre de Ferney, sous le gage annuel de cent livres, après avoir énoncé qu'elle était informée de ses bonnes vie et mœurs et de son expérience et capacité. L'exposant, après s'être fait recevoir en cet office, et avoir payé le prix de sa réception, l'a exercé scrupuleusement avec toute la candeur, l'intégrité et l'activité possible. Il a même été chargé de la part de madame Denis de différentes commissions dont il s'est soigneusement acquitté, quoiqu'elles fussent hors de son état, sans autre attribut que le gage de cent livres, qui à peine ont payé les démarches, les mémoires et lettres de l'exposant, qui peut même assurer que pendant les premières années de son exercice, il a fait pour

4. Acte signifié le 30 décembre 1773 par François Deney, sergent royal au bailliage de Gex, « parlant à demoiselle Agnès Patté, la femme de chambre trouvée en domicile au château de Ferney ».

1. Acte signifié le 8 janvier 1774 par François Deney, « parlant au sr Norand domestique (de Mme Denis) trouvé en domicile au château de Ferney ».

madame Denis des avances considérables, sans jamais avoir reçu un sol d'avance, pour aucune affaire. Cependant après onze années d'exercice, loin d'en recevoir récompense et indemnité, madame Denis, sans aucun sujet, lui a fait signifier le vingt-neuvième décembre dernier une révocation de cet office de procureur d'office, la plus outrageante. Elle l'y accuse[1]... »

« Quoi qu'il en soit, l'exposant sait qu'un seigneur peut destituer un officier; mais cette destitution doit être faite d'une manière honnête et sans diffamation ni injure, à faute de quoi elle est nulle. Telle est celle de madame Denis[2]... »

« Il résulte donc qu'indépendamment de la nullité de la destitution faite par madame Denis, elle doit payer au sieur Balleidier les dommages et intérêts que cette révocation outrageante lui fait résulter... Ils doivent être d'autant plus considérables qu'ayant l'honneur d'occuper et d'être revêtu de la place de procureur du Roy, syndic de l'hôtel de ville de Gex, les expressions de la dite révocation ont fait une sensation des plus sensibles dans le public... Il requiert que (la dame Denis) soit assignée à comparoir dans la huitaine au dit Gex par devant M. le lieutenant général au dit bailliage pour se voir condamner à lui payer en deniers ou en quittances valables les gages échus au vingt-neuvième décembre dernier[3]... »

Le 16 avril Balleidier présente au lieutenant général quelques observations : « Le mémoire[4] a été remis par M. de Voltaire en présence du sieur Balleidier à Me Christin, avocat, son juge, dans la chambre même de M. de Voltaire, lors des dernières assises, et cet avocat, après l'avoir examiné, dit net qu'il ne pouvait y avoir de difficulté.

« L'imputation de négligence faite au sieur Balleidier, pour les affaires de madame Denis, est on ne peut plus hasardée; aussi ne pourrait-elle citer un seul exemple de négligence. C'est de cette imputation calomnieuse qu'il lui résulte des dommages intérêts.

« Il en résulte aussi du reproche de lui avoir écrit une lettre injurieuse, puisqu'il ne lui en a point écrit; elle ne pourrait en produire. S'il a répondu au sieur Wagnière le 23 décembre 1773,... il ne s'est pas adressé à madame Denis. Mais cette prétendue lettre...

1. Suivent les accusations déjà vues.

2. Suit l'exposé de plusieurs arrêtés indiquant dans quelles conditions une révocation est valable (arrêts du 30 mai 1625, du 12 février 1715, du 4 février 1728).

3. Requête signifiée le 19 février 1774 par François Deney, « parlant à demoiselle Agnès Patte, femme de chambre (de Mme Denis) trouvée en domicile au château de Ferney ».

4. La note des honoraires dus à Balleidier.

doit être produite, pour reconnaître si elle est composée d'injures.

« Et les dommages-intérêts résultent de ce qu'on ne peut accuser un homme de faits dont il est et a toujours été incapable; et c'est le motif qui a fait que le sieur Balleidier s'en est plaint... »

Pour éclairer le lieutenant général sur son activité et son talent de procureur, Balleidier aurait pu produire des lettres élogieuses, que je retrouve dans ses papiers, l'une du père Adam, l'autre de Hugonet, curé de Ferney. En voici des extraits : « A mon âge, écrit le père Adam, j'attendais plutôt la mort qu'un procès. Le sieur Bigen m'oblige à en soutenir un... Je pense que dans cette affaire vous pouvez vous employer à ma défense. Je ne puis souhaiter un plus habile défenseur. Ma cause ne peut être en meilleures mains. Je vous prie et je vous demande en grâce de vouloir bien vous en charger et de m'écrire si vous aurez cette bonté[1]... » Les compliments du curé ne sont pas moins flatteurs que ceux du jésuite : « Je vous suis infiniment obligé d'avoir bien voulu avoir égard aux plaintes que je vous ai portées contre nos buveurs de Ferney. Ils sont consternés de l'assignation que vous leur avez fait donner, et ont promis de ne plus récidiver. J'ai été touché de leur humiliation, et leur ai promis que j'aurais l'honneur de vous voir à ce sujet dans le courant de la semaine prochaine. Tous les cabaretiers sont sur leur garde. Pour la première fois je crois qu'il faut céder à l'indulgence. Vous n'y aurez pas de peine : votre caractère vous y porte naturellement. On a vu avec plaisir *au château* cet acte de vigueur. *J'ai vu aussi de mon côté avec plaisir qu'on y goûte beaucoup tout ce que vous faites*[2] : tant il est vrai que la vertu et la probité sont bien venues partout[3]... »

Le lieutenant général n'alloua pas de dommages intérêts; en revanche il condamna Mme Denis à payer intégralement les honoraires de son procureur, y compris le gage. En fait foi cette lettre de Voltaire : « Madame Denis et monsieur de Voltaire envoient deux cent cinquante-six livres à M. Balleidier selon la décision de M. le lieutenant général. Ils remercient M. Balleidier de ses services et le prient de remettre au porteur, châtelain[4] de Ferney, tous les papiers qu'il a concernant l'affaire de Choudens et les autres papiers, s'il en a[5]. »

Et voilà comment, après avoir intenté nombre d'actions par

1. Lettre du P. Adam à Balleidier; 5 septembre 1769.
2. C'est moi qui souligne.
3. Lettre de Hugonet à Balleidier; 7 septembre 1771.
4. Officier chargé de rendre la justice dans la terre d'un seigneur *châtelain*.
5. Lettre à Balleidier; 24 avril 1774. Signée : Voltaire pour madame Denis et pour lui.

l'intermédiaire de son procureur, Voltaire se retournait (pour parler la langue du palais) contre le dit procureur. Il avait gagné force procès; il perdit celui-là. Le fils du notaire Arouet avait beau connaître à fond les finasseries de la chicane; Balleidier ne les connaissait pas moins. Et puis, cette fois, Voltaire avait deux adversaires redoutables : la loi et l'équité.

F. Vézinet.

QUELQUES SOURCES ANGLAISES DE CHATEAUBRIAND

On découvre peu à peu, de nos jours, les différentes sources auxquelles Chateaubriand a puisé. Le génie prestigieux du chef du romantisme a tellement transformé la matière originale qu'on a peine quelquefois à la retrouver. Surtout quand l'auteur de *René* fait des emprunts à un poète anglais, ou plutôt écossais, qui est aujourd'hui un peu oublié.

Cependant, il serait difficile d'exagérer l'influence exercée sur Chateaubriand par la littérature anglaise. Tout le monde sait que les cadres épiques des *Martyrs* et des *Natchez* sont empruntés en grande partie au *Paradis perdu*. De plus, on trouve partout dans l'œuvre de Chateaubriand des réminiscences, des échos, des bouts de phrases, qui indiquent l'effet profond de ses études anglaises. Et nous ne parlons pas d'effets plus importants encore, des changements de ses jugements littéraires, et de ses opinions politiques et religieuses.

Le poète écossais dont je veux parler, et dont les rapports avec Chateaubriand ne sont pas généralement connus, est James Beattie, l'auteur du *Minstrel*, ou le *Progrès du Génie*, publié en 1771.

Il n'existe pas, que je sache, de traduction française du *Minstrel*, bien qu'on ait traduit quelques-uns des traités philosophiques de Beattie. Chateaubriand n'a guère pu lire ce poète en France, comme il a lu dans sa jeunesse Gray et Ossian. Ce fut pendant l'exil, peut-être à Londres, peut-être dans les bibliothèques des « parsons » ou des « schoolmasters » du Suffolk, qu'il a mis la main sur le *Minstrel* de Beattie.

Il fut sans doute surpris de trouver un esprit semblable à lui à plusieurs égards. Quoiqu'il y ait chez Beattie beaucoup de traits du XVIIIe siècle, de l'« école didactique », et de la « diction poétique », il y a aussi un vrai pouvoir descriptif, un amour de la nature, un penchant à la rêverie, qui a dû être fort au goût du mélancolique René.

De retour en France, Chateaubriand exprima son jugement sur ce vrai précurseur du mouvement romantique anglais, au cours d'un petit article qui parut d'abord dans le *Mercure* au mois de juin 1801.

Article[1] très intéressant, surtout parce qu'on y peut voir un certain changement dans la méthode critique de l'auteur. Après les remarques ironiques et dénigrantes à la fin de l'*Essai* sur l'Angleterre et les Anglais (1800) à propos de Shakespeare et du goût dramatique anglais, après l'âpre critique d'Young dans le *Mercure* (mars 1801), on lit dans cet article sur Beattie une déclaration qui annonce la « critique moderne ». — « Je préfère m'attacher à montrer les beautés plutôt qu'à compter curieusement les défauts d'un livre. J'aime mieux agrandir l'homme devant l'homme que de le rapetisser à ses yeux. D'ailleurs, on s'instruit mieux par l'admiration que par le dégoût. »

Cette parole nous prépare à l'esprit critique du *Génie du Christianisme*.

Toutefois, il est nécessaire, je le crains, de relever en passant deux erreurs très curieuses de Chateaubriand dans cet article. Le lecteur anglais ouvre de grands yeux à lire cette information : « Le poème est écrit en stances rimées comme les vieilles ballades écossaises, ce qui ajoute encore à sa singularité. »

Or, le *Minstrel* est écrit en stances de la forme de la *Faerie Queene* de Spenser, qui ne ressemble guère aux stances des ballades. Mais il faut lire une certaine note de l'*Essai historique*, citée par M. Dick[2], pour se rendre compte des connaissances de Chateaubriand en ancien français et en ancien anglais.

Puis, après une longue et assez belle traduction du premier chant du *Minstrel* (où le traducteur a omis très soigneusement tout ce qui sent l'école didactique), on trouve quelques détails biographiques sur Beattie, à propos de la raison mélancolique qui l'empêcha de terminer son poème.

« Il paraît que Beattie était destiné à verser souvent des pleurs. La mort de son fils unique l'a profondément affecté, et l'a enlevé totalement aux muses.... On dit que son fils annonçait un grand talent pour la poésie; peut-être était il ce jeune minstrel qu'un père sensible avait peint, et dont il ne voit plus les pas sur le sommet de la montagne. »

Or, premièrement, Beattie avait *deux* fils; deuxièmement, l'aîné naquit en 1768, le cadet en 1778; comme le premier chant du *Minstrel* fut composé en 1768, il est impossible que même le fils aîné soit l'original du portrait d'Edwin, le jeune Minstrel. Edwin, sans doute, c'est Beattie jeune, comme René, c'est Chateaubriand.

René est devenu poète en errant dans les forêts et sur les

1. *Mélanges littéraires*, article sur Beattie.
2. *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars 1908.

bruyères de Combourg; Beattie s'inspire du paysage romantique et montagneux du Kincardineshire et de l'Aberdeen. Né en 1735 à Laurencekirk, Beattie est appelé de bonne heure « le poète » par ses compagnons d'école; cependant il ne néglige pas ses études des langues classiques; il finit par obtenir en 1760 la chaire de professeur de philosophie dans l'université d'Aberdeen. Là, il publie en 1770 son *Essai sur la Vérité*, et en 1771 le premier chant du *Minstrel*. Il mena toujours une vie assez tranquille, mais il ne faut pas dire, comme Chateaubriand, qu'il « n'est jamais descendu de son désert ». Il en est assurément descendu, et pour visiter Londres, et pour voir le roi; ses traités philosophiques lui gagnèrent un peu de célébrité. La fin de sa vie fut mélancolique; son fils aîné meurt en 1790, le cadet en 1796; en 1799, la paralysie saisit le père malheureux, qui ne termine qu'en 1803 son existence éprouvée.

Chateaubriand s'intéressait vivement, en écrivain « personnel », aux détails mêmes de la vie de Beattie, bien qu'il se soit souvent trompé, comme nous l'avons vu. Plusieurs passages de cet article de 1801 se retrouvent dans les *Mémoires* d'*Outre Tombe*, et dans l'*Essai sur la Littérature anglaise*. Dans les *Mémoires* l'auteur ajoute ce tableau caractéristique du jeune Minstrel qui erre, amoureux de la nature, dans le paysage beau et sauvage de l'Écosse. « Tantôt le poète futur va s'asseoir au bord de la mer pendant une tempête; tantôt il quitte les jeux du village pour écouter à l'écart, dans le lointain, le son des musettes. » Qui ne pense, en lisant ce petit tableau, à Chateaubriand lui-même? Voilà sa véritable humeur, rêveuse et solitaire. Le jeune René n'abandonne-t-il pas ses compagnons pour « s'asseoir à l'écart », « contempler la nue fugitive, ou entendre la pluie tomber sur le feuillage »? bien plus, nous n'avons pas affaire seulement ici à des ressemblances de tempérament, mais à de véritables emprunts.

Citons d'abord la description — tout le monde la sait par cœur — de l'enfance de René.

« Mon humeur était impétueuse, mon caractère inégal. Tour à tour bruyant et joyeux, silencieux et triste, je rassemblais autour de moi mes jeunes compagnons; puis, les abandonnant tout à coup, j'allais m'asseoir à l'écart pour contempler la nue fugitive ou entendre la pluie tomber sur le feuillage. »

Donnons maintenant le tableau de l'enfance du jeune Edwin, du fils unique d'un pauvre berger de l'Écosse, du petit garçon ignorant et farouche qui est en proie au tourment de la poésie, et qui, dans le deuxième chant, instruit par un vieil ermite, va

souffler la victoire à sa patrie, dans un combat sur les « marches » de l'Écosse (mais Beattie n'a pu terminer son poème).

« And yet poor Edwin was no vulgar boy,
Deep thought oft seem'd to fix his infant eye;
Dainties he heeded not, nor gaud nor toy,
Save one short pipe of rudest minstrelsy;
Silent when glad; affectionate though shy;
And now his look was most demurely sad,
And now he laugh'd aloud, yet none knew why;
The neighbours star'd, and sigh'd, yet bless'd the lad,
Some deem'd him wondrous wise, and some believ'd him mad. »
But why should I his childish feats display?
Concourse and noise and toil he ever fled;
Nor ear'd to mingle in the clamorous fray
Of squabbling imps; but to the forest sped,
Or roam'd at large the lonely mountain's head.

Ne trouve-t-on pas dans ces deux tableaux des ressemblances trop frappantes pour être fortuites? Les deux enfants n'ont-ils pas tous les deux « l'humeur impétueuse, le caractère inégal »? Ils sont tantôt tristes, tantôt joyeux, sans aucune cause qu'on puisse deviner : ils s'écartent volontiers l'un et l'autre de leurs « jeunes compagnons ». La raison en est la même : ils préfèrent les charmes de la nature.

« Chateaubriand », lisons-nous dans Sainte-Beuve, « n'a jamais pu travailler ni composer de tête; il ne le peut que la plume à la main. » Ajoutons nous-même — « et la table couverte d'un assez bon nombre de livres ». Nous savons aussi avec quel soin méticuleux il polissait ses ouvrages. Il a utilisé ces quelques détails du tableau de Beattie; du moins il en a conservé le souvenir, et il les a concentrés ou transformés ensuite à son gré.

Ce grand peintre ne dédaigna jamais d'emprunter à autrui des couleurs pour charger sa palette. M. Bédier[1] nous a montré comment il traite Bartram, Carver et le père Charlevoix, dans un ouvrage décousu comme le *Voyage en Amérique*. Tantôt il transforme son original; tantôt il ne fait que le retoucher çà et là. Dans un ouvrage comme *René*, d'une beauté soutenue, il embellit toujours les détails bruts qu'il emprunte.

On trouve dans le *Minstrel*, un peu plus loin, un exemple frappant de la manière dont Chateaubriand peut concentrer et transformer. Voici le jeune Edwin qui poursuit l'arc-en-ciel.

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1900.

« See, in the rear of the warm sunny shower,
The visionary boy from shelter fly;
For now the storm of summer rain is o'er,
And cool and fresh and fragrant is the sky :
And lo! in the dark east, expanded high,
The rainbow brightens to the setting sun!
Fond fool! that deem'st the streaming glory nigh,
How vain the chace thine ardour has begun!
'Tis fled afar, ere half thy purpos'd race be run. »

Chateaubriand a fait un emprunt indubitable à cette stance, une des plus belles dans le poème. Ne poursuit-on pas dans *René* l'arc-en-ciel? Rappelons-nous les promenades avec Amélie.

« Tantôt, dans nos jeux innocents, nous poursuivions l'hirondelle dans la prairie, l'arc-en-ciel sur les collines pluvieuses. »

« L'arc-en-ciel sur les collines pluvieuses. » Où trouver, même dans Chateaubriand, une image plus magique que celle-là? Elle semble s'élancer de la page; elle éblouit le lecteur d'un rayon soudain. Mais peut-être, sans Beattie, ne l'aurions-nous pas eue. Chateaubriand y a concentré, je crois, toute cette belle stance du *Minstrel*. Il n'a pas dédaigné de l'employer pour ajouter un détail charmant à l'idylle de la jeunesse de René et d'Amélie. Et voici d'autres détails encore, dont il s'est peut-être souvenu dans cette même description.

« And oft he trac'd the uplands, to survey,
When o'er the sky advanc'd the kindling dawn,
The crimson cloud, blue main, and mountain grey,
« And lake, dim-gleaming on the smoky lawn. »

René ne contemple-t-il pas de la même façon « la nue fugitive », n'y a-t-il pas dans *René* un lac sur lequel le frère et la sœur aiment à voguer?

Telles sont les ressemblances entre *René* et le *Minstrel*. Prises toutes à la fois, elles prouvent d'une façon irrésistible que Beattie entre pour quelque chose dans l'ouvrage le plus poignant et le plus caractéristique de Chateaubriand. Monument immortel d'une tristesse personnelle qui exprime la tristesse d'une époque, *René* n'a pour fond que la personnalité du « maître des tristes », mais la splendeur incomparable de sa forme provient çà et là des souvenirs d'un génie obscur et oublié de l'Écosse. On y entend des échos, et non seulement de Beattie, comme nous le verrons tout à l'heure.

Beattie est-il pour quelque chose dans *Atala*? Cela est bien possible. Il y a, dans le deuxième chant du *Minstrel*, un vieil ermite qui, comme le père Aubry, s'est retiré dans un désert, loin d'un monde illusoire et vain. Comme le père Aubry, il contemple la nature, et chante les louanges du Créateur. Naturellement, il n'est pas missionnaire; il vit tout seul, pare les cerfs de fleurs, se sent quelquefois ennuyé. Un jour, le jeune Minstrel, errant dans un désert, le trouve dans sa retraite. Edwin écoute avec ravissement quand le solitaire lui prodigue ses discours moraux et philosophiques dans le goût du XVIIIe siècle. Puis, plus de visites à l'ermite, plus de lieux communs de morale : c'est Beattie philosophe qui finit par étouffer Beattie poète.

Combien de ces détails se retrouvent dans *Atala*? On ne peut rien prouver sur ce sujet. Cependant, il est possible que l'incident de la rencontre d'Edwin et de l'ermite ait fourni à Chateaubriand l'idée de la rencontre de Chactas et du père Aubry. Quant au portrait même de ce missionnaire chrétien, quels que soient les emprunts de l'auteur à Charlevoix, c'est peut-être la peinture crue du solitaire de Beattie qui l'a aidé à former un tableau plus achevé.

Laissons maintenant Beattie, et signalons dans l'œuvre de Chateaubriand d'autres souvenirs de la littérature anglaise qui ne seront pas peut-être sans intérêt. L'influence d'un poète anglais se montre dans le premier ouvrage publié de Chateaubriand. On sait que le début littéraire de ce grand prosateur fut un poème, une « idylle très banale » comme l'appelle M. des Essarts. Ce petit ouvrage est intitulé « l'Amour de la Campagne », et fut publié en 1790 dans l'*Almanach des Muses*, pendant le premier séjour de Chateaubriand à Paris. Il exprime le plaisir qu'éprouve le jeune officier, après sa présentation à la cour, à revoir ses « amis du village », ses « champs et verdoyantes plaines ». A la fin on lit ceci :

« Au séjour des grandeurs mon nom mourra sans gloire;
Mais il vivra longtemps sous les toits de roseaux;
Mais d'âge en âge, en gardant leurs troupeaux,
Des bergers attendris feront ma courte histoire.
Notre ami, diront-ils, naquit sous ce berceau;
Il commença sa vie à l'ombre de ces chênes;
Il la passa couché près de cette eau
Et sous les fleurs sa tombe est dans ces plaines. »

Où donc, sinon dans l'*Élégie* de Gray, Chateaubriand a-t-il pu trouver l'idée du berger qui raconte l'histoire du solitaire, amou-

reux de la nature, rêveur et poétique, qui passe sa vie dans des occupations tellement agréables et inutiles ? du berger qui indique l'arbre sous lequel le reclus se couchait, la source qu'il regardait, « inquiet et sensible »? Comparez

« Haply some hoary-headed swain may say,
Oft have we seen him at the peep of dawn...
There at the foot of yonder nodding beech,
That wreathes its old fantastic roots on high,
His listless length at noontide he would stretch,
And pore upon the brook that babbles by. »

Tout le morceau est dans le goût de l'*Élégie*; il est évident que Chateaubriand s'en est souvenu.

Il s'intéressait beaucoup à Gray, même à quelques détails de sa vie, qu'il nous donne dans l'*Essai sur la Littérature anglaise*. On sait qu''il n'a pas manqué d'imiter l'*Élégie* célèbre, dans la paraphrase intitulée les « Tombeaux champêtres », qui parut d'abord dans le *Paris* de Peltier en décembre 1797. M. Baldensperger[1] nous a montré comment l'auteur l'a retouchée dans l'édition de ses Œuvres complètes. Citons, pour n'en donner qu'un exemple, les vers que voici :

« Ainsi brille la perle au fond des vastes mers,
Ainsi meurent aux champs ces roses passagères,
Qu'on ne voit point rougir, et qui, loin des bergères,
D'inutiles parfums embaument les déserts. »

Ces vers, loués par Sainte-Beuve (et dont Chateaubriand a dû tirer vanité, car il les cite souvent), ne contiennent pas dans le *Paris* cette belle épithète « passagères », qui est remplacée par l'adjectif plus banal « solitaires ».

Cette paraphrase n'est pas intéressante seulement parce que Chateaubriand y a trouvé parfois la vraie poésie. Elle renferme quelques traits dont il s'est peut-être souvenu dans la description des promenades de René et d'Amélie.

« Souvent nous l'avons vu, dans sa marche posée...
Gravir les frais coteaux à travers la rosée...
Quelquefois dans les bois il méditait ses vers
Au murmure plaintif du feuillage et des airs. »

Cela ne rappelle-t-il pas le passage célèbre :

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1907.

« Nous aimions à gravir les coteaux ensemble... à parcourir les bois à la chute des feuilles... quelquefois aussi nous murmurions des vers que nous inspirait le spectacle de la nature. »

Dès lors, si je ne me trompe pas, cette paraphrase est comme un petit chaînon qui relie *René* à l'*Élégie* de Gray — fait curieux qui n'est pas indigne d'être remarqué.

Je ne puis laisser *René* sans indiquer une autre réminiscence des études anglaises de l'auteur, un souvenir d'*Ossian*. Naturellement, Chateaubriand a subi l'influence des poèmes ossianiques; il les aimait beaucoup, il les cite souvent; il s'est même donné la peine de traduire trois productions ossianiques de John Smith. Il raconte à son ami Fontanes comment il a été trompé d'abord par cet « ingénieux mensonge » littéraire, et comment il fut désabusé. Et dans *René*, quand le héros, pendant ses tristes voyages, se trouve en Écosse, nous lisons un petit tableau achevé, tout à fait dans le goût ossianique, tracé par Chateaubriand, semble-t-il, pour rivaliser avec Macpherson et Smith.

« Nous étions assis sur quatre pierres rongées de mousse; un torrent coulait à nos pieds; le chevreuil paissait à quelque distance parmi les débris d'une tour, et le vent des mers sifflait sur la bruyère de Cona. »

Voilà précisément les détails qu'on rencontre à chaque pas dans *Ossian*, les pierres, les torrents, les ruines, le vent qui siffle tristement sur la bruyère. Ce chevreuil vient peut-être de l'ouverture de *Dargo*, un des poèmes de Smith que Chateaubriand a traduits. Bien plus, ces phrases courtes, un peu abruptes, et qui ajoutent chacune un nouveau trait au tableau, rappellent les phrases brèves, les détails saccadés, des poèmes ossianiques. Ici, comme toujours, Chateaubriand a beaucoup amélioré son original.

Mais quand parviendra t-on à la fin de ces réminiscences de la littérature anglaise? Comment trouver toutes les couleurs étrangères qui ont contribué à remplir la palette du grand peintre?

Naturellement, il est facile de s'égarer dans une telle enquête; il est facile de vouloir trop prouver. En laissant de côté, par exemple, toute l'influence de Milton (non seulement du *Paradis perdu*, mais des poèmes moins importants) dans les *Natchez* et dans les *Martyrs*, on pourrait se demander si l'influence de l'*Hiver* de Thomson ne se montre pas dans les scènes polaires du huitième livre des *Natchez*; on pourrait suggérer que ce mot célèbre dans la « Nuit chez les sauvages d'Amérique », répété plus tard dans le *Génie du Christianisme*,

« La clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons » n'est qu'une réminiscence du vers de Shakespeare

« How sweet the moonlight sleeps upon this bank ! »

qui se trouve dans le cinquième acte du *Marchand de Venise*.

Enfin, quel que soit le résultat de toutes les recherches, soyons sûrs qu'elles ne diminueront jamais la gloire de ce grand artiste et poète. Rappelons-nous toujours, pour employer ses propres expressions, que « l'écrivain original n'est pas celui qui n'imite personne, mais celui que personne ne peut imiter. »

W. Wright Roberts.

MADAME DE STAËL ET LE MYSTICISME

Dans une longue causerie pleine de confidences sur l'histoire de sa pensée, Mme de Staël racontait un jour au philosophe Lacretelle [1] comment, dans sa jeunesse, elle avait failli devenir mystique ; et d'une voix émue, celle qu'on a pour avouer quelque ancienne et douce faiblesse : « Qui sait, lui dit-elle, si dans le jeune enthousiasme qui m'avait fait écrire les Lettres sur Jean-Jacques je n'aurais pas été une adepte plus ou moins timide d'une doctrine si attrayante pour le cœur... Le mysticisme est le plus précieux trésor que le Christianisme ait apporté sur la terre. » Quelques années après cet entretien qui remonte à 1802, en 1807 et 1808, elle revint vers ces doctrines qui avaient eu tant d'attrait pour son inquiète adolescence : elle avait alors à Coppet, parmi ses hôtes et ses adorateurs, nombre d'illuminés, de prophètes et de théosophes, ardents prédicateurs et convertisseurs à outrance. Elle s'intéressa à leurs subtiles discussions, et dans son livre sur l'Allemagne, qu'elle écrivait alors. elle défendit leurs idées avec une vive sympathie. C'est cette même sympathie qui lui inspirait encore les lignes suivantes, adressées à Mme de Gérando en 1805 : « Je crois le mysticisme, c'est-à-dire la religion de Fénelon, celle qui a son sanctuaire dans le cœur... je la crois une réformation de la Réformation [2]... » et il semble bien à l'entendre que cette religion-là soit la sienne.

Ces quelques faits suffisent à montrer que les opinions des mystiques ont tenu dans la vie de Mme de Staël une certaine place. Elles ont excité sa curiosité, séduit son cœur, rallié doucement autour de quelques espérances ses incertitudes et ses doutes. On s'étonne pourtant que cette femme si virile, qui avait besoin d'agir pour livrer à la vie les fières énergies de sa pensée et de son âme, se soit réfugiée dans le rêve stérile des contemplatifs. Si une religion lui était nécessaire, elle en pouvait choisir une plus énergique, plus proche de l'action et plus prête à la lutte, au lieu de s'assoupir dans les molles délices du pur amour et de l'extase ; sans compter qu'auprès des mystiques, cet « inexorable bon-sens »

1. Lacretelle, *Testament philosophique et littéraire*.
2. Mme de Staël à Mme de Gérando, Martigny, 27 septembre.

qui était le fond de son génie, risquait fort de se compromettre en de fâcheuses aventures. Comment se fait-il donc qu'elle ait eu un penchant si vif pour des doctrines qui, ce semble, auraient dû choquer sa nature? Est-ce par lassitude, pour avoir trop agi et trop souffert, qu'elle chercha l'apaisement dans cette moindre vie, ou même cette mort au monde que l'idéal mystique propose à ses adeptes? A-t-elle été vraiment croyante, ou bien ne faut-il voir dans son goût pour le mysticisme qu'un élan de son cœur vers de consolantes idées qu'elle aurait voulu trouver vraies? Il est des livres apaisants que l'on aime à relire même en n'y croyant guère : ils parlent d'espoirs infinis, ils soulèvent l'âme blessée sur l'aile blanche des visions et il semble qu'ils nous apportent comme un souffle frais et lointain de pays enchantés que nos yeux ne verront jamais. Peut-être est-ce ainsi que passèrent les rêveries mystiques dans l'âme tourmentée de Mme de Staël. Peut-être aussi son ferme et robuste génie, rebelle au charme décevant d'un demi-scepticisme, chercha-t-il auprès des mystiques une foi féconde et positive, quitte à l'élargir au besoin pour y loger toute l'ampleur de sa libérale pensée. Quoi qu'il en soit, c'est un problème qui nous semble mériter l'attention, que de chercher en elle et autour d'elle les mobiles et les influences qui l'inclinèrent vers ces doctrines et de montrer comment elle fut transformée par elles, comment aussi elles les transforma pour les accommoder à sa propre nature.

*
* *

Par la souple curiosité de son intelligence, par ce don qu'elle avait de s'assimiler toute idée et de vibrer à tous les souffles, Mme de Staël était trop ouverte à l'esprit de son temps pour ne pas ressentir en elle ce malaise qui tourmentait sa génération et qui venait de ce qu'on était las du passé sans savoir au juste par quoi on le remplacerait. On portait dans son cœur des aspirations contradictoires dont aucune n'était maîtresse et l'on avait en soi comme des mondes opposés qui se heurtaient : par l'esprit, on était fils de Voltaire, mais par le cœur on tenait à Rousseau. On était fatigué de raisonner, d'analyser, on avait besoin de rêver, de prier, de s'attendrir. Toutes les puissances instinctives de l'âme, trop longtemps méconnues et opprimées par la raison s'exaltaient dans une revanche un peu désordonnée. On chanta la nature, on s'enthousiasma pour le génie, on plaignit le malheur, on célébra le cœur, les larmes, la pitié. Les imaginations desséchées par le souffle aride des idées s'en allèrent aux champs, en quête de sensations;

les esprits avides de renouveau cherchèrent à se dépayser, du moins par le rêve : les uns, avec Chateaubriand et Bernardin de Saint-Pierre, s'enfuirent vers les solitudes du Nouveau-Monde; d'autres, avec Chénier, retournèrent à la Grèce pour rafraîchir aux sources de la beauté antique leur art décrépit et factice; d'autres enfin se jetèrent en grand nombre dans le surnaturel, et le mysticisme fut pour eux une manière d'exotisme.

En ce temps, qui est celui de Lavater, de Swedenborg, de Mesmer, des prophètes se levaient qui parlaient de visions, d'évocation d'esprits, de doctrines occultes, et ils trouvaient des disciples nombreux parmi ceux que ne satisfaisait plus le matérialisme de d'Holbach et d'Helvétius. A Paris, quelques années à peine après la mort de Voltaire, Saint-Martin, celui qu'on appelait « le philosophe inconnu », obtenait de merveilleux succès dans une petite assemblée, presque une petite église de fidèles. Il recrutait ses adeptes surtout parmi les femmes, plus impressionnables et plus romanesques, et en particulier parmi les femmes du grand monde, qui trouvaient dans les entraînements de l'illuminisme une occupation pour leur vie désœuvrée et un excitant pour leur sensibilité lasse. La duchesse de Bourbon présidait cette mystique assemblée; Mme de Lusignan, les duchesses de Galitzin et de Noailles, nombre d'autres encore y étaient assidues; de graves avocats, comme MM. Bergasse et d'Espréménil, s'y rendaient fidèlement; enfin, Bernardin de Saint-Pierre avait promis d'aider au succès de cette mission par le charme de son style. C'est dans ce dévot cénacle que la jeune Mlle de Necker fut un jour introduite. Elle ne nous a pas livré le détail de ses impressions, mais nous savons qu'elle essaya de suivre parmi les terres inconnues de son aventureuse philosophie celui qui se nommait lui-même « le Robinson Crusoé » de la mysticité. Fut-elle initiée par lui aux mystères de la théosophie? Comprit-elle l'effort que faisait cet obscur penseur pour réaliser l'unité parmi les contradictions de l'homme et de la nature? Comprit-elle son intention d'expliquer les choses par l'homme et l'homme par Dieu, de réduire l'univers sensible à n'être qu'un symbole du monde moral et comme un développement des vérités chrétiennes, de considérer tous les êtres et tous les phénomènes de la création comme des images de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption? Si elle n'y put rien entendre, d'aussi grands qu'elle ne furent pas plus heureux, et nous avons à ce sujet le témoignage de M. de Chateaubriand : « Depuis six mortelles heures, j'écoutais et ne découvrais rien. A minuit, l'homme des visions se lève tout-à-coup : je crus que l'Esprit

descendait, mais M. de Saint-Martin déclara qu'il était épuisé, il prit son chapeau et s'en alla ». Il se peut qu'à défaut de pénétrer ce nébuleux système, Germaine de Necker ait été du moins séduite par le désir qu'avait l'auteur d'exalter l'âme humaine au-dessus de la matière et de la soulever vers d'immortelles espérances.

Le charme semble avoir duré jusqu'au jour où dans ce groupe entra Cagliostro le charlatan, l'ami de Mme de Lamothe, l'homme du Collier de la Reine : Mlle de Necker alors se retira; elle y perdit les consolations d'une doctrine fort attrayante pour le cœur, mais elle y gagna, nous dit-elle, « d'échapper à un petit grain de folie ».

Dès lors, elle oublia Saint-Martin et les Martinistes. Loin des pieux illuminés, elle eut parfois encore des heures d'enthousiasme religieux; c'est ainsi qu'en 1802 Lacretelle la trouva tout occupée de l'idée de la mort et s'aidant de toutes les ressources de la Religion pour lutter contre la persécution de Bonaparte. Elle lui disait que le Mysticisme, c'est-à-dire « la rêverie de l'amour et de l'espérance qui plongent dans l'infini, est le plus précieux trésor que le Christianisme ait apporté sur la terre. » Mais elle reconnaissait aussi qu'elle n'était pas faite pour la contemplation et qu'elle était trop ouverte à la vie pour goûter souvent et longuement les jouissances des mystiques.

Il fallut Benjamin Constant, un sceptique, pour vouloir la jeter quand même dans le mysticisme : il était fatigué en 1807 de l'exigeante passion de Mme de Staël. « Quelle furie », s'écriait-il, « mon Dieu, délivrez-nous l'un de l'autre ». Et, pour se délivrer de Mme de Staël, « de l'homme-femme dont la main de fer l'enchaînait depuis dix ans », il imagina de la rendre mystique. Il nous raconte, dans son Journal, cette curieuse diversion que tenta son indifférence : d'abord le premier germe et l'éclosion subite de cette idée bizarre : « Je passe une singulière soirée chez les mystiques Langallerie ; oh ! que je voudrais que Mme de Staël se livre au Chevalier : cela l'occuperait ». Puis il nous dit ses espérances, ses efforts : « Je déjeune chez le chevalier, je fais ce que je puis pour que Mme de Staël accepte les consolations qu'il lui offre ». Puis, c'est la désillusion finale : « Cela ne prend pas, elle n'est pas encore prête à se faire dévote ». Et, en effet, Mme de Staël ne livra pas son cœur aux mystiques avances du chevalier; ce qui ne l'empêcha pas de l'écouter avec curiosité et de le revoir souvent, soit à Coppet, soit chez lui à Lausanne.

Ce Chevalier de Langallerie était l'un des deux patriarches (M. Gauthier était l'autre) d'une petite secte ou église mystique qui florissait alors à Lausanne. M. de Broglie, dans ses souvenirs,

nous le dépeint comme un personnage fort curieux : « C'était », dit-il, « un petit homme tout gros, tout rond, tout court, un peu vaniteux, un peu gourmand, tel à peu près que les contes grivois figurent un confesseur de couvent, un directeur de dévotes. Il était difficile de ne pas sourire quand on l'entendait gémir sur son pauvre estomac en faisant honneur au dîner, et sur ses insomnies quand on le voyait ronfler à cœur joie dans un bon fauteuil. Son ton doucereux, insinuant, nasillard, était tout à fait impatientant, mais dès qu'il se lançait sur des sujets de pure spiritualité, il était impossible de ne pas admirer (le mot n'est pas trop fort) la profondeur et la délicatesse de ses idées, la finesse et la justesse de ses observations, les ressources infinies, les merveilleux expédients d'une dialectique qui tantôt s'enfonçait dans un dédale de subtilités ardues, tantôt s'élevait en éloquence et n'aurait pas été désavouée par les maîtres de la chaire[1]. »

Ainsi le mysticisme de la petite église de Lausanne pénétrait à Coppet par M. de Langallerie. Bientôt Zacharias Werner y arrivait avec les théories mystiques d'outre-Rhin.

« Nous avons à Coppet M. Werner », écrivait Sismondi à Mme d'Albany, « Werner, le poète tragique auteur de *Luther*, de *Wanda*, l'un des hommes enfin les plus distingués de l'Allemagne. C'est une chose si digne d'observation que la poésie mystique qui a pris complètement le dessus en Allemagne et qui tient désormais cette nation dans un somnambulisme perpétuel, qu'on est heureux de pouvoir la juger dans son principal prophète. Werner est un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de grâce, de finesse et de gaîté dans l'esprit, ce à quoi il joint la sensibilité et la profondeur, et cependant il se considère comme chargé d'aller prêcher l'amour par le monde. Il est à votre choix apôtre ou professeur d'amour; ses tragédies n'ont d'autre but que de répandre la religion du très Saint Amour... L'autre jour, je l'entendais qui dogmatisait avec un Allemand très raisonnable, homme d'âge mûr que M. de Gérando connaît fort, le baron de Voght : « Dieu est le grand Hermaphrodite des mondes », disait-il; « la Religion est de l'aimer; mais si on ne peut s'élever si haut, c'est du moins d'aimer quelqu'un ou quelqu'une; car, et je me souviens de vous l'avoir déjà conté, ce qu'on aime dans sa maîtresse, c'est Dieu, et tout ce que l'amour nous fait faire auprès de notre maîtresse, tout se fait pour la gloire de Dieu et la plus grande édification de nos âmes[2]. »

Cette étrange profession de foi semble encore plus paradoxale

1. Victor de Broglie, *Souvenirs*, t. I, p. 367 et suiv.
2. Sismondi à Mme d'Albany, 8 décembre 1808.

lorsqu'on la complète par le portrait de l'auteur : c'était un petit homme de mise singulière et tout barbouillé de tabac, muni d'une tabatière énorme où il puisait à foison durant ses longues digressions platoniques et érotiques sur l'androgyne. Sa mission était de courir après cette autre moitié de lui-même, et d'expérience en expérience, de divorce en divorce, il ne désespérait pas d'arriver enfin à reconstituer son tout primitif. Plus tard, il devait dire à son ami Hitzig, en parlant de sa dernière femme : « Elle n'a jamais été heureuse avec moi. Dieu qui m'a donné de la force pour certaines choses m'a refusé sa grâce pour certains autres. Je suis gourmand, sensuel, capricieux, fantasque, inquiet. Certes, ma vocation n'était pas le mariage. » Et c'est ainsi qu'il s'absolvait ingénument de ses irrégularités conjugales.

Au moment où Werner apportait à Coppet la religion du très Saint Amour et le culte du Dieu Hermaphrodite (1808), Mme de Krudner était à Sécheron tout près de Genève. Après certaine aventure galante avec un jeune officier de hussards, la jolie pécheresse avait quitté Paris et s'était enfuie en Russie pour faire pénitence. Elle y eut des visions et devint mystique. On l'avait déjà vue à Coppet en 1801, lors d'un premier voyage qu'elle fit à Paris; c'est à ce moment qu'elle avait fondé à Lausanne la petite église de mystiques dont nous avons parlé. On la revit en 1808, fortifiée par sa rencontre avec le pieux Oberlin dans sa foi en une mission providentielle et toute prête pour son rôle d'inspiratrice de la Sainte Alliance et de prophétesse des révolutions futures. A Coppet elle trouva Werner et elle approuva ses idées avec enthousiasme.

De ces aventuriers de l'illuminisme, la contagion du surnaturel s'étendit à tous les familiers de Coppet. William Schlegel était séduit de plus en plus par la philosophie et l'esthétique du catholicisme ; sous l'influence de la conversion de son frère, il songeait à se convertir lui-même. La grâce ne l'avait pas encore touché à Notre-Dame des Ermites, mais il lisait Saint-Martin et conseillait à Werner de le lire[2]

Benjamin Constant semblait faire effort pour se dégager de son scepticisme. Lorsque Werner au moment de partir lui recommandait la religion en France, il répondait : « Qu'y a-t-il à faire avec ce peuple[2]? » Il se sentait frappé de cet ordre nouveau d'idées, en attendant de passer des nuits mystiques, agenouillé auprès de

1. W. Schlegel, *Lettre à M. de Montmorency*, 1811 (tirée de *Coppet et Weimar* par Mademoiselle Lenormand).
2. Victor de Broglie, *Souvenirs*.

Mme de Krudener et demandant à Dieu les bonnes grâces vainement attendues de la belle Mme Récamier.

Le baron de Voght, déconcerté par les théories de Werner, ne savait que penser. « Il disait tantôt oui, tantôt non et rien n'était plus amusant que ses volte-face[1]. »

Le raisonnable Bonsteten se sentait tout dépaysé parmi ces exaltés et il racontait ses surprises à Frédérique Brün dans de piquantes lettres tout aiguisées de bon sens voltairien.

Qu'on essaye de se figurer la docte colonie de Coppet discutant des heures entières avec un sérieux comique et vénérable sur les subtilités de la mystique allemande; qu'on se représente Werner prêchant le Saint-Amour à grand renfort de prises de tabac, tandis que Mme de Krudener le soutenait de sa prophétique éloquence, Schlegel développant l'illuminisme de Saint-Martin, Langallerie le quiétisme de Mme Guyon, M. de Montmorency défendant à grand'-peine son orthodoxie catholique contre ces nouveautés intempérantes; qu'on y ajoute si l'on veut un pasteur de Genève, le pasteur Maunie, par exemple, rappelant tout ce monde au respect de Calvin, Constant mêlant à l'entretien quelque fine remarque ou bien faisant provision d'idées en vue de son grand ouvrage sur la Religion, Bonsteten enfin, ennuyé, méditant dans un coin l'épître vengeresse qu'il va écrire à son amie; qu'on s'imagine tous ces êtres aux manières d'archanges murmurant d'une voix discrète des paroles surnaturelles qui se froissaient sous les lambris comme des ailes invisibles; que l'on évoque cette scène et l'on comprendra l'expression d'un journaliste genevois parlant de « l'étrange synode[2] » qui se tenait alors au château de Coppet.

La pieuse assemblée alimentait souvent ses discussions par la lecture : on lisait Nathan le Sage ou le discours de Stolberg sur la Religion de Jésus-Christ. Puis, pour se reposer par quelque saint divertissement des disputes théologiques, on représentait un drame de Werner ou une scène de la Bible mise en action par Mme de Staël : Agar ou la Sunamite; et, à l'issue de la représentation, Werner, ému de l'histoire de la Sunamite convertie par la mort de sa fille, disait à Mme de Saussure que Dieu, par la même voie terrible, saurait ramener à lui Mme de Staël.

Ainsi s'abattit sur Coppet toute une trombe de mystiques qui mit à mal plus d'une tête saine dans l'illustre entourage de Mme de Staël. Quant à elle, elle résista par la force de son bon sens au vertige du surnaturel. Elle avait pour principe, lorsqu'on voulait

1. Bonsteten à Frederique Brun, Coppet, 12 octobre 1809.
2. M. Petit-Senn, *La Famille*, Lausanne, 1893.

la forcer à vivre dans les nuages, de marcher avec des sabots sur la terre; elle appliqua donc sa méthode, et la preuve de sa clairvoyance est dans les jugements qu'elle nous a laissés sur tous ces visionnaires. Tout en admirant dans Werner le plus grand génie dramatique que l'Allemagne eût produit depuis la mort de Gœthe, elle n'aimait pas, nous dit-elle, ce mélange de religion et d'amour qui est au fond de ses tragédies. Elle goûtait peu ces héros qui sans se connaître se reconnaissaient à première vue, en vertu de je ne sais quelle prédestination amoureuse, et entre tous le plus incohérent lui parut sans nul doute être l'auteur lui-même. A propos de ses œuvres et surtout de sa vie, la plus mal faite de ses pièces, elle put remarquer de quels excès le mysticisme est capable lorsqu'il n'est pas réglé par l'esprit de prudence, et elle dut se raffermir dans ce parti-pris de mesure et d'harmonieuse raison qui sans cesse veillait en elle comme un infaillible instinct de conservation morale. Toutefois les conversations de ces singuliers philosophes l'intéressèrent : elle vit que, sous les folies de Werner, le mysticisme cachait un sens profond qui répondrait peut-être aux aspirations de son cœur et aussi à certains besoins de sa pensée. Elle s'attacha donc à découvrir ce sens; vers cette découverte, elle fit converger ses réflexions et ses lectures. Ainsi, dans cette atmosphère toute chargée de folles et vibrantes effluves que la mystique Allemagne envoya un jour sur Coppet, elle puisa les éléments que devaient féconder sa vie et elle ouvrit son âme aux germes qui passaient. C'est surtout dans les années 1807 et 1808 qui se fit en elle ce travail de renouvellement, et elle en a consigné le résultat dans un chapitre de son Allemagne.

*
* *

Lorsqu'on lit ce long et minutieux chapitre de la « Mysticité », on est surpris de voir que Mme de Staël s'y est moins occupée de définir l'état mystique ou de le dépeindre que d'en noter les avantages et de répondre aux objections qu'il a pu susciter. Elle le défend des reproches qu'on lui a faits « de dégoûter de l'activité nécessaire dans cette vie, de rendre trop indulgent sur les œuvres à force de ramener la religion aux impressions intérieures de l'âme, de porter à l'obéissance passive envers l'autorité quelle qu'elle soit ». Elle félicite les mystiques de trouver dans le sentiment religieux qui est la base de leur doctrine « une paix intérieure pleine de vie, de s'appliquer à l'étude du cœur humain,

qui est la première des sciences, et de se donner autant de peine pour connaître les passions afin de les apaiser que les hommes du monde pour s'en servir ». Mais en vérité ces observations, si justes soient-elles, sont impuissantes à nous faire entendre et plus encore à nous faire sentir ce qu'est proprement l'état mystique. On aura beau nous dire encore « qu'il consiste à faire de la religion en amour », nous ne soupçonnons pas sous cette froide définition les brûlantes langueurs des âmes exilées qui « recoulent à Dieu » et les pages judicieuses de Mme de Staël n'évoquent nulle part la céleste folie que nous dépeint sainte Thérèse : « l'âme alors ne sait plus si elle se tait ou si elle parle, si elle rit ou si elle pleure » ; pour elle, les objets réels se décolorent, les joies réelles perdent toute saveur, il lui semble que ses sens meurent et que seul l'amour vit en elle. Toute sensation lui arrive épurée et comme tamisée par l'obsession divine qui la couvre. Tout ce qu'elle voit, tout ce qu'elle entend n'a de valeur que par un rapport secret avec l'invisible. Les divers aspects de la nature, les accidents de l'histoire ne lui servent plus qu'à déchiffrer et à traduire le verbe divin : le symbolisme devient comme la loi et la catégorie maîtresse de l'esprit.

Cette fièvre d'amour et cette ivresse du divin qui sont la marque des grands mystiques, Mme de Staël ne les crut pas essentiels au mysticisme ; elle négligea les formes extrêmes de la doctrine et, pour la mettre à sa portée, elle en tempéra les écarts, il est vrai en lui rognant les ailes. Elle observa l'état mystique, non sur les cimes de l'extase où l'âme a le vertige, mais dans les zones plus accessibles qui offrent aux esprits des perspectives moins troublantes et la vue plus prochaine des réalités de la terre. De là, on peut sans risque, loin des sublimités abruptes, se laisser doucement aller sur la pente d'une féconde et raisonnable rêverie toute pénétrée de pensée, si bien qu'à ce degré, le mysticisme est beaucoup plus un point de vue de la raison et une démarche de l'esprit qu'un entraînement passionné et déréglé du sentiment.

Essayons de remonter le cours de cette rêverie philosophique et de retrouver les principales affirmations par lesquelles Mme de Staël a dû passer. Comme elle répugnait à placer le Dieu des mystiques dans les nuages de la contemplation, elle le mit au fond du cœur de l'homme ; or, lorsque la divinité est une fois en nous, il est bien difficile de lui faire sa part ; elle ne tarde pas à envahir toutes nos pensées, tous nos sentiments ; elle pénètre tous les modes de notre activité, surtout les plus nobles : alors « l'amour, la poésie, la philosophie, la science deviennent les colonnes du

temple de la foi[1] »; nous nous disons qu'au fond l'enthousiasme que nous éprouvons dans les jouissances de l'amour, dans la contemplation d'une œuvre d'art ou des grands spectacles de la nature, ou enfin à la pensée des grandes hypothèses scientifiques est de même nature que l'émotion religieuse : comme elle, il nous dégage par l'admiration des entraves de la destinée humaine; comme elle, il est le produit du sentiment de l'infini. Et par cette analyse, le mysticisme s'élargissait, emplissait l'âme et débordait sur la nature. Cette analyse, Mme de Staël la fit et elle y fut aidée par le philosophe Ancillon qui, Français d'origine, mais tout nourri de la culture allemande, fit paraître en 1809 un essai sur le sentiment et l'idée d'infini dont elle parle, qu'elle a lu et dont elle a tiré profit. Dans cet article, Ancillon détermine avec beaucoup de précision et de finesse l'origine et le caractère de ce sentiment et de cette idée d'infini. Il montre que la notion d'infini est un fait psychologique dont nous ne saurions contester la réalité; qu'elle s'explique naturellement par la place qu'occupe l'homme borné dans l'univers illimité; qu'on en retrouve les traces « dans la contemplation et l'étude de la nature, dans les plaisirs de l'art, dans la religion et même dans les sciences[2] ». Enfin, il concluait en ces termes qu'il importe ici de citer, car on y saisit la source évidente et le commentaire le plus sûr de la pensée de Mme de Staël : « Le sentiment de l'infini donne donc naissance à une sorte de mysticisme d'un genre nouveau; ce mysticisme est inévitable, c'est le seul qui soit légitime et qui ne soit aucunement dangereux. Tous les autres sont des chimères plus ou moins absurdes, des folies plus ou moins funestes, de véritables maladies morales. Le faux mysticisme ne veut que des idées confuses, tandis que le vrai mysticisme qui tient au sentiment de l'infini n'admet d'idées confuses que là où les idées claires et distinctes abandonnent l'homme. Le faux mysticisme substitue le sentiment à la raison et se perd dans des rêveries vagues, lors même qu'il s'agit du cercle d'idées où l'homme peut connaître et doit raisonner, le vrai mysticisme suit la raison avec une entière confiance aussi loin qu'elle le mène, et là où elle s'arrête, le sentiment lui fait pressentir l'infini et lui permet d'en jouir. Le faux mysticisme se refuse à connaître ce qui est du ressort des connaissances humaines et prétend connaître ce qui est inaccessible aux sens, au jugement et à la raison de l'homme, il ignore le fini et il

1. Mme de Staël, Allemagne : *De la Religion*. — Cf. La philosophie idéaliste le christianisme mystique et la vraie poésie ont à beaucoup d'égards le même but et la même source.... (Allemagne : *De la Mysticité*.)

2. Ancillon, *Mélanges de Littérature et de Philosophie*, t. I.

croit que l'infini lui est révélé, il dédaigne les relations qu'il pourrait avoir avec les êtres qui l'environnent et il imagine des communications impossibles avec l'au-delà. Le vrai mysticisme acquiert des connaissances positives de tout ce qui peut être connu et il n'affirme et ne nie rien de tout ce qui s'élève au-dessus de la sphère de notre entendement; il ne tient pas un langage inintelligible en parlant du monde des sens et de l'expérience et il garde le silence sur le monde invisible, tout en admettant son existence; il aime et sert les êtres finis qui l'entourent et quand il s'agit de l'infini, il l'adore et il se tait. » Mme de Staël médita ces lignes qui étaient à ses yeux « le sublime mis à la portée de la logique ». Elles lui révélaient une forme de mysticisme très précise et très large qui comprenait pour les dépasser la science, la philosophie, les beaux-arts, la nature, et qui n'excluait que les communications impossibles avec l'au-delà. C'était le mysticisme tel que sa raison pouvait l'approuver, un mysticisme plus intellectuel que sentimental, organisé par un esprit lucide et comme soulevé par le souffle de la philosophie allemande.

Cette doctrine avait pour Mme de Stael l'immense séduction d'être un système à la fois souple et ferme, capable de lier sans les étouffer les multiples aspirations de l'âme humaine. Comme les natures trop riches, elle avait souffert de porter en elle des facultés opposées qui se heurtaient et comme une sourde germination de tendances contradictoires. Elle avait dans l'esprit les décisives hardiesses de la libre critique, et pourtant son cœur voulait croire. Elle sentait en elle le vide des passions, et pourtant une sorte de battement fiévreux jetait sa vie aux aventures; elle était protestante et le catholicisme l'attirait; un vieux fond de piétisme la poussait à juger du point de vue moral l'histoire des nations, leurs mœurs et leurs littératures, et pourtant lorsqu'avec Corinne elle monta au Capitole, les yeux tout éblouis du blanc rayonnement des marbres, elle connut que l'art aussi est une des révélations les plus hautes de l'idéal : sous l'instinct religieux et le mystérieux tourment des races septentrionales, elle sentit frémir en elle le clair génie païen des peuples du Midi, et, en proie au déchirement de ces contradictions fécondes, elle aspira à un principe de cohésion et comme d'attraction, pour harmoniser tous ces mondes qui se choquaient en elle. Cette loi d'harmonie qui devait pacifier son âme en l'unifiant, la philosophie allemande la lui révéla. Elle lui enseigna que les antinomies de la nature humaine ne sont qu'apparentes et qu'elles se résolvent dans une profonde unité. Si les hommes opposent la raison au sentiment, le devoir à l'amour,

la science à la religion et la morale à l'esthétique, c'est qu'ils les jugent du dehors, d'une vue superficielle. S'ils les étudiaient dans leur source vivante qui est l'esprit humain, non dans les froides définitions où les fige notre langage et où les parquent nos préjugés, ils verraient que tous ces faits de l'âme ont entre eux une parenté étroite et que tous ils dérivent de cette faculté unique que Mme de Staël nommait l'enthousiasme et qui est en nous l'ouvrière de toute vie supérieure, c'est-à-dire désintéressée. Mais pour atteindre à cette faculté et par elle à l'essentielle unité des fonctions de la vie morale, il faut abandonner le point de vue de l'analyse qui est celui du morcellement, de la dispersion superficielle, et, par un acte de synthèse hardie, se replacer au centre des forces vives de l'esprit; faute de quoi, on tombe dans l'illusion sensualiste des philosophes du XVIIIe siècle. A force de croire que, pour comprendre l'homme, il suffit de l'analyser, de disséquer ses facultés, de transposer en idées claires ses tendances obscures et de proclamer à la fin de l'opération que la sensation est à la base de la pensée comme l'égoïsme à l'origine de la morale, ils avaient vidé la nature humaine de toute substance vivante : ils avaient substitué des symboles simples aux réalités touffues et partout détruit, suivant le mot de Gœthe, le lien spirituel qui constitue la vie. Les excès de cette méthode avaient eu sur la société de graves conséquences : l'abus de la raison y avait miné le sentiment, le maniéré et le factice y avaient terni la fraîcheur et la naïveté des âmes; l'amour n'était plus guère qu'une fête galante, la poésie un procédé, la religion un formulaire, le goût de la nature une manie de bergeries. Si on lit dans l'*Essai sur l'Influence des Passions*, la troublante peinture que Mme de Staël a faite de cette sorte d'anémie morale dont souffraient ses compatriotes, on comprendra la joie avec laquelle elle découvrit en Allemagne un peuple aux mœurs naïves, moins brillant et moins sociable, mais voué au culte du rêve et de la vie intérieure, une philosophie de croyance et d'enthousiasme qui confirme par la raison ce que le sentiment révèle. Mieux que jamais, elle comprit alors qu'expliquer la nature humaine uniquement par l'analyse, c'est la mutiler, et que diviser pour comprendre est une preuve de faiblesse comme en politique diviser pour régner. Enfin elle conclut que pour être vraie et féconde une métaphysique ne devait pas réduire l'âme à un système de concepts subordonnés les uns aux autres par un rapport logique, mais la représenter comme un faisceau de forces organisées et dirigées par un principe d'énergie, sentiment ou croyance, ferment de la pensée et levier de l'action. Les derniers

chapitres de l'Allemagne, en particulier le chapitre sur l'enthousiasme, ne sont qu'un commentaire de cette vérité.

Au souffle de cette doctrine, la religion s'élargissait et se vivifiait : elle n'était plus un sec formulaire ou un rite social, mais un produit souple et vivant de la conscience individuelle. Elle participait à la vie de l'esprit, se nourrissait des découvertes de la science et de l'art ; comme tout ce qui vit, elle évoluait, elle progressait, s'inclinant vers la vérité comme les plantes vers la lumière. Et Mme de Staël pouvait ainsi concilier cet instinct religieux qu'avaient développé en elle l'éducation et le malheur avec sa foi dans le progrès humain dont l'avait convaincue l'étude de l'histoire. Elle rappelle dans « l'Allemagne » le beau mot de Lessing, suivant qui les révélations religieuses des peuples sont toujours proportionnées à leurs lumières, et elle célèbre dans le mysticisme une réforme de la Réforme, un développement du christianisme destiné à réconcilier en les dépassant le catholicisme et le protestantisme.

Derrière cette religion, elle crut pouvoir abriter son libéralisme politique et son esprit d'indépendance. En parlant de l'empereur Alexandre, qu'elle savait tout pénétré des idées mystiques de Mme de Krudener : « Je souhaite de toute mon âme, dit-elle, tout ce qui peut élever cet homme, qui me paraît un miracle de la Providence, pour sauver la liberté menacée de toutes parts. Je n'ai pas besoin de vous dire c'est à Mme de Gérando qu'elle s'adresse) que la liberté et la religion se tiennent dans ma pensée : religion éclairée, liberté juste[1] ». Et encore : « Quelle belle chose, pour l'empereur Alexandre, que d'être à la tête de ces deux nobles perfectionnements de l'espèce humaine : la religion intime et le gouvernement représentatif ». Si elle admire tant l'empereur Alexandre, c'est qu'il est le défenseur de la liberté en même temps que de la religion ; or, religion et liberté se tiennent dans la pensée ; pour elle comme pour Benjamin Constant, le sentiment religieux est la forme la plus haute et la plus pure du sentiment de l'indépendance : la haine des tyrans est le corollaire de l'amour de Dieu. « On a trouvé, dit-elle dans ses *Considérations*, le secret de présenter les amis de la liberté comme les ennemis de la religion, mais le christianisme a véritablement apporté la liberté sur la terre... Partout où vous trouverez du respect pour la nature humaine... et cette énergie d'indépendance qui sait résister à tout sur la terre et ne se prosterner que devant Dieu, là vous avez l'homme

1. Lettre déja citee.

image de son créateur... D'un bout à l'autre du monde, les amis de la liberté communiquent par les lumières comme les hommes religieux par les sentiments, ou plutôt les lumières et les sentiments se réunissent dans l'amour de la liberté comme dans celui de l'être suprême[1]. » Le plus grand bienfait de la religion, c'est qu'en nous rapprochant de Dieu elle nous arrache à la servitude des hommes. Voilà pourquoi il importe de la détacher le plus possible de toute influence extérieure qui pourrait être ou devenir oppressive. Il faut empêcher le clergé d'intervenir dans la politique parce qu'alors on s'exposerait à le voir mettre son crédit au service du despotisme; il ne faut même pas lui permettre de pénétrer trop avant dans les affaires de notre conscience, car alors il pourrait gêner la liberté de notre pensée, ce droit de libre examen qu'a proclamé la Réforme et que réclame la dignité humaine. Pour que la religion échappe à toutes ces influences, il faut la détacher le plus possible du « dehors » et la mettre dans le « dedans », il faut l'installer au fond du cœur, à la manière des mystiques. En lisant les œuvres spirituelles de Fénelon, Mme de Staël était sans doute attendrie par les pieuses effusions de l'aimable prélat, mais ce qui la frappait surtout, c'est qu'il n'y a là ni fanatisme, ni austérité autre que celle de la vertu, ni intolérance, ni exclusion. Les diversités des communions chrétiennes ne peuvent être senties à cette hauteur qui est au-dessus de toutes les formes accidentelles que le temps crée et détruit. Ce qui a le plus attaché Mme de Staël au mysticisme, c'est qu'il était à ses yeux un refuge pour la liberté et la tolérance. Elle l'a jugé et aimé en libérale, sans doute aussi en calviniste, le marquant fortement au sceau de sa personnalité. C'est ainsi qu'autour d'une idée philosophique se raffermirent et se cristallisèrent en quelque sorte tous les éléments de sa vie morale, toutes les tendances de son esprit.

Il semble même qu'au contact de ces apaisantes doctrines son cœur inquiet se soit calmé. En 1807, lorsque Mme de Krudener entreprit de la convertir et essaya sur elle les pieuses amorces d'un prosélytisme prudent, elle était meurtrie et désemparée, sous le coup d'une récente et définitive rupture avec Benjamin Constant : « Ah! oui, disait-elle à son amie, c'est du calme qu'il me faudrait, ce calme après lequel je soupire et que je ne puis obtenir ». Si l'on veut se faire une idée des inquiétudes passionnées de Mme de Staël, il faut se la représenter d'après ces quelques lignes du Journal de Benjamin Constant : « Quoi! vous ne voulez pas

1. Mme de Staël, *Considérations sur la Révolution française*, t. XIV, p. 363 (Collection Treuttel et Würtz.)

souffrir et vous étendez vos ailes au dehors; vous allez braver les vents, vous heurter contre les arbres, vous briser contre les rochers; je n'y peux rien, hélas! tant que vous ne ploierez pas vos voiles, tant que vous ne verrez pas que toute situation fixe vaut mieux que le battement perpétuel, il n'y a rien à espérer ». Mais, cette « situation fixe », ce repos étaient impossibles à l'âme ardente de Mme de Staël : elle était fatiguée de « l'agitation des passions qui ne laissent point de calme », et pourtant elle était incapable de « cette tranquillité de la sécheresse et de la médiocrité d'esprit qui tue la vie de l'âme [1] ». Alors, en écoutant Mme de Krudener, elle songea que le mysticisme pouvait seul lui donner « cette réunion parfaite du mouvement et du repos » et « cette paix intérieure pleine de vie » dont elle avait besoin; sans doute elle ne renonça pas tout à fait aux passions puisque ses dernières années furent délicieusement troublées par sa liaison avec le jeune de Rocca, mais cette dernière aventure fut idéalisée par tant de dévoûment, et dans son charme romanesque elle exprima si bien l'éloquente protestation d'un cœur qui ne veut pas vieillir, enfin les approches de la mort baignèrent ce tardif amour d'une lumière si pure que Mme de Staël, sans en être moins grande, nous semble plus humaine d'avoir mêlé à la sagesse de sa vie finissante une si touchante faiblesse. Et ce paisible sentiment, élevé au-dessus des passions orageuses, fut comme ces lacs de montagne : verts, calmes, profonds, où se reflète l'infini.

Arrivés au terme de cette étude, nous en pouvons tirer les quelques conclusions qu'elle comporte. D'abord elle nous a permis de mieux connaître Mme de Staël. Pour juger une vie complexe comme pour embrasser un pays tourmenté, il convient d'observer de haut : les accidents du relief et les contrastes des couleurs se concilient alors dans la fluidité lumineuse qui tombe en nappe des hauteurs. Pour Mme de Staël le point de vue mystique a été justement ce sommet de sa vie morale d'où l'on peut dominer le mieux le relief accidenté de sa riche nature.

Mais il faut s'entendre sur le caractère de ce mysticisme : il ne résonne pas comme l'hymne brûlant d'une sainte Thérèse; en lui ne chantent pas les séraphiques allégresses de ces suaves Fioretti traversés de senteurs champêtres et tout bruissants de gazouillis d'oiseaux; en lui ne brûlent pas la fièvre de l'extase et les solitaires ardeurs de ceux dont le poète a dit :

1. Mme de Stael, Allemagne : *De la Mysticité*.

O grands voluptueux, sybarites du cloître
Qui passez votre vie à voir s'ouvrir et croître
Dans le jardin fleuri de la mysticité
Les pétales d'argent du lys de pureté.

De cette fleur de mysticité artificielle et exquise Mme de Staël se détourna comme de quelque espèce exotique ou surnaturelle qu'on ne peut transplanter dans la terre des vivants. Mais elle rapporta d'Allemagne la conception d'un mysticisme plus humain, plus viril, qui fit lever en elle une moisson d'idées fécondes. Sans doute on pourra dire qu'elle ne comprit pas toute l'obscure profondeur du mysticisme allemand et en particulier du mouvement théosophique; on pourra même à ce propos rappeler le fameux jugement de Schiller [1] sur Mme de Staël : « Elle représente, dit-il, l'esprit français dans toute sa pureté. Elle veut tout expliquer, tout comprendre, tout mesurer; elle n'admet rien d'obscur, rien d'inaccessible... » C'est ce parti pris de clarté joint au souci d'accommoder aux fins de la pratique tout le travail de la raison qui l'amena à négliger presque complètement dans la philosophie allemande le point de vue métaphysique pour s'attacher surtout à l'élément moral.

Elle nota avec justesse que les grands penseurs d'outre-Rhin avaient mis à la base de leurs systèmes idéalistes la spontanéité du sentiment, non la réflexion de l'esprit. Mais Mme de Staël ne connut qu'un versant, qu'un côté du sentiment, celui qui peut être éclairé par l'intelligence et qui mène à l'action par la volonté; elle ignora la pente obscure par laquelle il plonge dans l'inconscient, dans cette sorte de nuit primitive que la pensée est impuissante à pénétrer. Là s'élabore dans le secret une intuition mystérieuse antérieure à tout retour de la pensée sur elle-même, à toute division, à toute analyse, et c'est de là que partent les idéalistes allemands. Assurément Mme de Stael ne les suivit pas dans ces régions aventureuses, elle s'arrêta en chemin dans la zone des idées claires et le mysticisme raisonnable de M. Ancillon lui suffit. Par cette modération même et par ce bon sens intrépide, elle était bien « française » avec les qualités et aussi les limites que comportait ce mot sous la plume de Schiller.

Pourtant ne lui tenons pas trop rigueur de n'avoir pas pénétré à fond le génie métaphysique et mystique de l'Allemagne ; il serait plus juste de louer en elle l'heureuse curiosité qui la poussa un

1. Lettre de Schiller à Gœthe, citée dans *Coppet et Weimar*.

jour vers un peuple inconnu et dédaigné de ses compatriotes, dans le but d'y chercher pour elle et pour eux-mêmes un germe de fécondité et un principe de renouvellement. Elle seule semblait capable de cette tentative, par la merveilleuse souplesse et l'ouverture de génie qui était en elle, par la volonté et le pouvoir qu'elle avait de faire tout servir à sa consommation morale. D'ailleurs, par ses origines suisses, elle était en quelque sorte aux confins des deux civilisations qu'elle devait révéler l'une à l'autre, comme par l'esprit et la date de son œuvre elle relie deux siècles, résumant l'un et annonçant l'autre.

J. Billion.

MÉLANGES

DESPORTES ET GUARINI

On sait que sur un total de 439, 95 à 100 des sonnets de Desportes ont été restitués aux poètes italiens, grâce à deux de ses contemporains qui s'étaient fait un plaisir de relever ses plagiats, et grâce aux recherches dans le même sens reprises de nos jours par MM. Francesco Flamini et Joseph Vianey. La part des poètes italiens dans l'œuvre, ou pour être plus exact, dans les sonnets de Desportes, est belle, mais il ne faut pas croire que pour cela la liste de ses imitations soit close. Sans doute on n'en dénichera plus beaucoup; le terrain entier, ou peu s'en faut, a été exploré avec tant de soin et de patience, non seulement dans les œuvres des poètes italiens, mais aussi dans les nombreuses anthologies qu'affectionna l'Italie du XVIe siècle, que le sujet semblait à peu près épuisé. Eh bien! malgré tout, il y a évidemment encore des glanures à faire, puisque aucun chercheur n'a encore fait remarquer que Desportes a puisé dans les sonnets de Battista Guarini.

Cette petite découverte est intéressante à plusieurs égards, mais surtout parce que les emprunts qu'elle dévoile marquent une date : les sonnets que je signale sont, sauf erreur, les premières imitations françaises d'un poète qui plus tard devait avoir un si grand succès en France.

Desportes a emprunté quatre sonnets au moins à Guarini, dont un apparait déjà dans la première édition de ses œuvres (1573) et les trois autres dans l'édition de 1583. Desportes, par conséquent, a découvert Guarini de bonne heure, pendant la première partie de sa carrière. Mais où l'a-t-il découvert? Voilà ce qu'il s'agit de déterminer. La première édition des *Rime* n'ayant pas été imprimée avant 1598, Desportes n'a pu trouver les sonnets de Guarini ailleurs que dans les *Rime de gli illustrissimi sig. Academici Eterei*, Ferrara, 1567, dont il y eut une réimpression en 1588. Guarini y figure avec 36 sonnets. C'est là que ses sonnets ont paru pour la première fois en partie, et sauf trois ou quatre qui se trouvent éparpillés dans les *Rime* d'Annibal Caro, de Giuliano Goselini, et dans le recueil publié en 1591 à Gênes par Gieronimo Bartoli, je ne crois pas qu'ils aient été imprimés ailleurs avant l'édition des *Rime* en 1598.

Le fait que les sonnets de Guarini imités par Desportes se trouvent tous les quatre dans les *Rime* des Eterei, sous une forme qui diffère sensiblement de celle de l'édition des *Rime* de Guarini publiée en 1598 — forme qu'on peut aisément retracer dans les imitations de Desportes — prouve à l'évidence que nous sommes en présence de la véritable source.

Voici maintenant la liste des sonnets que Desportes a pris à l'auteur du *Pastor Fido*. Je renvoie pour Desportes à l'édition Michiels. Pour Guarini je renvoie au numéro des *Rime* de 1598, tout en citant le texte du recueil des Eterei.

Sonnet XXII du Livre II de *Diane*. — Traduit du sonnet XVI de Guarini :

Encor aucunefois, cet archer decevant
Au combat me desfie et tasche à me reprendre
Avec des yeux trompeurs, qui, sous ma vieille cendre,
Font revivre des feux brûlans comme devant.
Mais la nuict solitaire, à mon aide arrivant
Fait qu'en moy je retourne et me mets à comprendre
Le mal qui m'est prochain : parquoy, sans plus attendre,
Tous ces brasiers je plonge en Lethés bien avant.
Comme un petit oyseau j'approche de la proye,
Puis la peur des gluaux me fait prendre autre voye,
J'y revien, je la laisse, et fay maint et maint tour.
J'ose et je n'ose pas, je m'arreste et galope;
Bref, j'ourdis une toile ainsi que Penelope,
Dont je desfay la nuict ce que j'ay fait le jour.

Quando quell' empio mio dolce nemico
M'assale, e sfida al suo penoso gioco
Con duo lumi fallaci, à poco à poco
Risorger sento in me l'incendio antico.
Ma poi che l'alma in vn silentio amico
La notte acqueta, e i sensi al ver dan loco,
Raccolgo i pensier vaghi, e spegno il foco,
E de l'onda di Lete il cor nutrico.
Cosi qual Augellin pur corro al visco :
Poi riedo : e seguo l'esca, e fuggo il laccio :
Ne' ncontr' Amor, ne' ncontra sdegno ardisco.
Cosi (lasso) mi vivo hor foco, hor ghiaccio,
E di Penelopea la tela ordisco :
Che quanto tesso il di, la notte sfaccio.

(P. 14, v°.)

Ce sonnet figure pour la première fois dans l'édition de 1583 (*Diverses Amours*, 36). En 1594, il passe à *Diane*, II, 22.

Sonnet LXXX d'*Hippolyte*. — Traduit du sonnet XXIX de Guarini :

Quand l'ombrageuse nuit nostre jour décolore,
Et que le clair Phœbus se cache en l'Occident
Au ciel d'astres semé les mortels regardant,
Prisent or' ceste estoille, et or' ceste autre encore.
Mais, si tost qu'a son tour la matinale aurore
Fait lever le soleil de rayons tout ardant,
Lors ces petits flambeaux honteux se vont perdant
Devant le roy du jour, qui tout le ciel décore.
Ainsi, quand mon soleil sa splendeur va celant,
On voit deçà delà maint astre étincelant,
Et le monde abusé mille dame revere.

Mais, dès qu'il apparoit, adieu, faibles clartez!
Tout objet s'obscurcit, et ce roy des beautez
Comme en son firmament dans tous les cœurs éclaire.

Quando spiega la notte il velo intorno,
E nel puro sereno arde ogni stella,
Miran le genti hor questa face, hor quella,
Di che fu il Ciel mirabilmente adorno :
Ma poi ch' acceso è in Oriente il giorno,
Sprezzasi ogn' altro lume, e Cinthia anch' ella
Già Regina del Ciel lucente, e bella
Spegne negletta e l'uno e l'altro corno.
Cosi pur, lasso, avien, che'l mondo ingrato
Hor questa, hor quella Dõna ammiri e prezze,
Mentre chiuso e'l mio Sole in Cinto, o'n Delo.
Ma se mai torna a l'orizonte vsato,
Sì vedremo oscurar l'altre bellezze
E lui solo illustrar la terra, e'l Cielo.

(P, 10, v°.)

Cette pièce figure pour la première fois dans l'édition princeps (*Hippolyte*, 58).

Sonnet LXXVI de *Cléonice*. — Imité librement du sonnet XVIII de Guarini :

Chere et chaste deesse, honneur de ces bas lieux,
Orient de mon ame, astre de ma pensée,
Pourquoi tant de saisons tenez-vous éclipsée
Sur mon seul horizon la clairté de vos yeux?
Quel horrible peché me fait hayr des cieux!
Qu'ay-je fait, qu'ay-je dit pour vous rendre offensée?
Ah! s'il m'estoit permis, j'ai l'ame si pressée,
Que je maudirois tout, et deesses et dieux.
Après m'avoir purgé de toute amour volage,
Après avoir marqué mon cœur de vostre image,
Comme estant trop à vous, vous l'avez rejetté.
Fut-il onc dans le ciel déïté si cruelle,
Qui peut avoir en haine un cœur n'adorant qu'elle
Et mepriser le temple où son nom est chanté?

O d'alta gloria ardente, e chiara luce,
Al cui raggio tenn'io quest'occhi affissi
Mentre al ciel piacque, e fuor d'oscuri abissi
Scorsemi Amor, ch'à lagrimar m'induce.
Fida mia cara, e desiato Duce,
Se di voi pur ni vivo, e sempre i vissi,
Perche'n si lunghi, e tenebrosi ecclissi
Lasso, à me solo il vostro Sol non luce?

Voi già m'apriste il cor : voi l'accendeste
D'amoroso desio : voi de l'Idea
Vostro dentro il formaste, e vostro il feste :
Hor perche lo sprezzate, ahi lasso! e come
Può in odio hauer celeste immortal Dea
Quel Tempio, ove s'adora il suo bel nome?

(P. 5, r°.)

Desportes a imprimé ce sonnet pour la première fois dans l'édition de 1583 (*Dernières Amours* [intitulé plus tard *Cleonice*, 78).

Sonnet LXXVII de *Cleonice*. — Imité librement du sonnet X de Guarini :

O foy! qui dans mon ame as choisi ta retraite
Ne trouvant autre part nul sejour asseuré
En ce siècle infidelle, où le monde égaré
Avec rage et mespris t'offence et te rejette;
Si durant que le ciel plus rudement me traitte,
Et quand je pers le bien par merite esperé,
Mon esprit de constance est plus fort remparé
Et rend à sa vertu la fortune sujette,
Deesse, en ma faveur, veille soigneusement
A conserver ma flamme ardant incessamment!
Fay qu'elle s'entretienne et ne soit consommée;
Car, quand le feu d'amour dedans moy s'esteindra
Ma vie au mesme instant tout à coup defaudra :
Dans ce tison fatal ma parque est enfermée.

Fede, che nel mio cor t'hai fatto vn tempio,
Qual mai non hebbe il gia ben culto Egitto,
Ch'al gran stuolo d'Amor errante afflitto
S'erge felice, e glorioso esempio :
Poi che fra le ruine, e'l duro scempio,
Che'n me fa l'amoroso aspro conflitto,
Tanto piu saldo ogn'hor sorge, e inuitto,
Quanto piu forte è'l mio nemico, e empio.
In lui, perche tu Dea l'haggia in gouerno,
L'altar de la mia fiamma ergo, e consacro,
Che da te sola attende alto soccorso.
Tu la ristaura si, ch' arda in eterno :
Che qual di Meleagro il tronco sacro
Questa prescrive à la mia vita il corso.

(P. 12, v°.)

A paru pour la première fois en 1583 (*Dernières Amours*, 76).

Outre les quatre compositions citées ci-dessus, le recueil des Eterei a fourni d'autres modèles à Desportes.

On a cru jusqu'ici que le sonnet LXII de *Cleonice* était une libre imitation de Tebaldeo (*Rev. d'hist. litt. de la France*, XIII, p. 94). On s'est trompé. Desportes l'a trouvé parmi les trente-huit sonnets que Torquato Tasso a fournis à la collection des Eterei :

Je verray par les ans, vengeurs de mon martire,
Que l'or de vos cheveux argenté deviendra
Que de vos deux soleils la splendeur s'esteindra,
Et qu'il faudra qu'Amour tout confus s'en retire.
La beauté qui, si douce, à présent vous inspire,
Cedant aux lois du tans, ses faveurs reprendra;
L'hyver de vostre teint les fleurettes perdra,
Et ne laissera rien des thresors que j'admire.
Cet orgueil desdaigneux qui vous fait ne m'aimer,
En regret et chagrin se verra transformer,
Avec le changement d'une image si belle.
Et peut estre qu'alors vous n'aurez déplaisir
De revivre en mes vers, chauds d'amoureux desir,
Ainsi que le phénix au feu se renouvelle.

Voici l'original :

Vedrò da gli anni in mia vendetta ancora
Far di queste bellezze alte rapine :
Vedrò starsi negletto il bianco crine,
C'hora l'arte, e l'etate increspa, e'ndòra :
E'n sù le rose, ond'ella il viso infiora,
Sparger' il verno poi nevi, e pruine.
Cosi'l fasto, e l'orgoglio haurà pur fine
Di costei, ch'odia piu chi piu l'honora.
Sol rimarranno all'hor di sua bellezza
Penitenza, e dolor, mirando sparsi
Suoi pregi, e farne il Tempo à se trofei.
E forse fia, ch'ou' hor mi sdegna e sprezza,
Poi brami accolta dentro à' versi miei
Quasi in rogo Fenice rinouarsi.

(P. 65 r°.)

Or le modèle, déjà signalé par M. Viaňey, du troisième sonnet de *Cléonice*, qui est aussi de Torquato Tasso, se trouve également dans les *Rime* des Eterei (p. 61, v°), ce qui me fait conclure que c'est bien là, et non pas dans le recueil d'Atanagi (1565), que Desportes a d'abord fait connaissance avec celui qui devait bientôt être le plus grand poète de son temps. Si l'original de *Cleonice* LXII, aussi bien que celui de *Cléonice* III, figurait dans l'anthologie d'Atanagi, il pourrait y avoir doute, mais cela n'est pas le cas.

Le sonnet LXXXII de *Cléonice* n'est pas non plus une imitation libre de Tebaldeo (cf. *Rev. d'hist. litt. de la France*, XIII, p. 98). Desportes l'a emprunté à Stefano Santini :

Mer, qui quelquesfois calme en ton lict arrestée,
Croissant et décroissant coule paisiblement;
Puis, en changeant de face aussi soudainement,
Ne fais voir que furie et colere indontée;
Tans, qui vas mesurant la carrière hastée

De ce grand ciel, premier pere du mouvement;
Qui mesles tout le monde et fais le changement,
Sans que de ton pouvoir chose soit exantée;
Soleil sans fin tournant, qui le jour nous depars,
Puis qui nous fait la nuict, retirant tes regards,
Et causes des saisons le chaud et la froidure;
Si mon heur peu durable est pront à s'envoler,
Voyant vos changemens, je me dois consoler
Par la commune loy de l'antique nature.

Mar, c'hor tranquillo nel tuo sen ti giaci,
E chetamente vai scemando, e cresci;
Hor gonfio desti infin dal fondo i pesci,
Mouendo à danno altrui l'onde rapaci.
Vento, c'hor chiuso ne le grotte taci,
Et hor soffiando impetuoso n'esci :
Tempo, che'l mondo tutto volgi, e mesci
Con tue breui importune hore fugaci :
Sol, che sempre girando hor di splendore
Empi il nostro hemisphero, hor' in oscura
Notte l'ascondi hor molte, et hor poc' hore;
Ragion è ben, che, se mia speme dura
Poco in vn stato, acqueti il mio dolore
La legge à voi commune di Natura.

(P. 52, v°.)

Le sonnet XLIX de *Cléonice* est aussi traduit librement d'un autre collaborateur au même recueil. — Ridolfo Arlotti [1].

A peine un doux printans commençoit à pousser
Le poil, au lieu de fleurs, au bas de mon visage,
Quand, ainsi qu'un soleil sans nue et sans ombrage,
Vostre œil vint sa lumière à mon ame élancer.
Ses rayons gracieux, luisans sans m'offenser,
Eschaufferent un tans doucement mon courage :
Mais, comme il poursuivit plus avant son voyage,
De mille feux ardens je me senty presser.
Alors vint mon esté, qui, las! encore dure,
Dont le chaud fit mourrir mon espoir en verdure,
Sans que je puisse voir un seul de ses fruits meurs;
Et croy que de tout point il eust seché mon ame,
N'estoit qu'incessamment je tempere sa flame,
Des vens de mes soupirs et des eaux de mes pleurs.

De' primi fior (ben mi rimembra) sparse
De la mia età m'havea 'l gradito Maggio

1. Les sonnets empruntés à Torquato Tasso, à Stefano Santini et à Ridolfo Arlotti apparaissent, pour la première fois, dans l'édition de 1583 des œuvres de Desportes.

Le guance à pena, onde coperte hor l'haggio,
Tanto humor le irrigò, che'l duol vi sparse;
Quando ecco Donna quasi vn Sol m'apparse,
E'n me vibrò tal di belezza raggio,
Che per gli occhi al mio cor preso il viaggio,
Dolce pria l'inuaghi, poi dolce l'arse.
Cominciò all'hor la state, et anco dura,
Ch' vccide il mio sperar nascente in herba,
Empia, e faria di me, credo, altretanto.
Ma mentre la mia sorte, ahi, troppo acerba
Sospiro, e piango, in me tempro l'arsura
Con l'aura de' sospir, co'l rio del pianto.

(P. 42, v°.)

Parfois l'imitation est moins servile :

Sonnet XXXI d'*Hippolyte* (Quand le soleil doré laisse nostre hemisphere) — imité très librement de Scipione Gonzaga : Si come quando fuor del mar... (*Rime* des Eterei, p. 49, v°).

Sonnet V de *Cléonice* (Vous n'aimez rien que vous, de vous-mesme maistresse) — suggéré par un sonnet du même Gonzaga : S'ogn'hor Madonna... (*Idem*, p. 50, r°).

Enfin la pièce intitulée *Le cours de l'an*, dans les *Amours d'Hippolyte*, paraît avoir été inspirée en partie par une chanson de Stefano Santini (*Idem*, p. 55).

Il ne faut pas croire qu'en imitant les sonnets de Guarini, Desportes ait abandonné le culte de la préciosité, qui, dès le début, devait caractériser son œuvre. On constate, au premier coup d'œil, que les pièces qu'il a puisées à cette source reproduisent pour la plupart les hyperboles et les concetti alambiqués que Costanzo et ses émules avaient remis à la mode, et que l'auteur du *Pastor Fido* n'a pas toujours su éviter, si même il ne les a pas recherchés. Plus tard, au commencement du XVIIe siècle, cette même tendance devait aboutir, avec quelques modifications, au marinisme.

*
* *

On se demande à ce propos s'il est possible que Desportes ait imité ou traduit Marino. Il l'aurait certainement fait s'il l'avait pu, car pas même Tebaldeo ou Costanzo, auxquels il a tant de fois eu recours, n'ont jamais dépassé les extravagances du fameux Napolitain dans le domaine de la préciosité. Certain passage d'une lettre, adressée par Marino à son disciple Claudio Achillini, qui se trouve en tête de la *Sampogna* semble résoudre la question de la façon la plus catégorique : « Non darei l'onor fattomi da Filippo di Portes, dal Marchese d'Urfé, da Monsignor il Secchi, da Mons. di Vaugela, da Monsig. di Brussin, e da altri nobilissimi ingegni, che si sono compiaciuti di tradurre gran parte delle mie compositioni in Francese, per quanto mi podesse dar di grido la garrula voce di tutta la turba volgare ». S'agit-il peut-être d'une traduction de Desportes perdue? Je ne le crois pas. Il est vrai que les dates n'excluent pas entièrement toute possibilité : les *Rime* de Marino ayant paru en 1602, Desportes qui semble avoir composé jusqu'en 1606 au moins, aurait à la rigueur pu en avoir connaissance. Mais c'est bien improbable. Nulle part il n'est dit un mot de cette prétendue traduction à laquelle Desportes se serait complu. Du reste les assertions de Marino, le concernant, si catégoriques qu'elles soient, sont invariablement sujettes à caution; dans la même lettre, par exemple, il parle de *deux ou trois* sonnets pris à l'Espagne,

tandis qu'on sait qu'il en a dérobé au moins huit au seul Lope de Vega, sans parler de ses autres larcins. Poète imitateur par excellence, Marino s'est toujours efforcé de donner le change en ce qui touche ses modèles, et de faire accroire que c'était lui qu'on avait pillé. Sans doute que son tempérament exubérant de Napolitain l'y a aidé. Quoi qu'il en soit, les œuvres de Desportes telles qu'elles nous sont parvenues ne doivent rien à Marino. Les quelques compositions de Desportes que l'on pourrait rapprocher[1] de certaines pièces de Marino, tel que le sonnet VI des *Bergeries* (Ah! mon Dieu, je me meurs), ou que la pièce intitulée *Baiser* (Fay que je vive, o ma seule deesse!) dans le même recueil, ont paru, la première dès 1573, et la seconde en 1583, bien des années avant que le poète napolitain eût écrit ses premiers vers. Certaines ressemblances indéniables sont dues à ce que Desportes et Marino, tous deux grands imitateurs, se sont parfois servi du même modèle italien.

∴

Puisque l'occasion m'est offerte de parler de Desportes, j'en profite pour ajouter quelques numéros à la liste actuellement dressée de ses sources. Voici d'abord quelques imitations qui ont échappé à ceux qui ont cherché dans les *Rime diverse di molti eccellentiss. auttori*, dont le premier volume fut publié à Venise en 1545 par Gabriel Giolito de Ferrare. Je cite d'après les plus anciennes éditions du premier et du second volume du recueil de Giolito.

1° *Hippolyte* (Michiels, XXXI) : Quand le soleil doré...

Même idée et même mouvement que dans un sonnet de Marco Cavallo : Si come l'amorosa... (Giolito, I, 56).

2° *Hippolyte* (Michiels, CXXIII) : Comme quand il advient...

Traduit de Guglia : Come, s'auien... (Giolito, II, 144).

3° *Cleonice* (Michiels, XXXIII) : Vous qui fuyez le pas...

Le premier quatrain imite de près un auteur incertain : Voi, che per miglior uia... (Giolito, II, 129).

4° *Diane I* (Michiels, XXVII) : Elle pleuroit...

Desportes a suivi le même modèle (Giolito, I, 281) que Du Bellay pour le sonnet LXXIII de l'*Olive*.

Enfin l'élégie intitulée *La Pyromance* est librement imitée de l'églogue qui figure sous la rubrique *Galatea over Magia* dans les *Eglogbe pescatorie* de Bernardino Rota, poète de l'école de Costanzo, chez qui d'ailleurs Desportes a pillé plusieurs sonnets, entre autres les suivants, qui n'ont pas encore été signalés à ma connaissance, et que je cite, pour l'italien, d'après l'édition des *Rime* de Rota, publiée en 1567 par Giolito : *Hippolyte* (Michiels, XLIII) : O doux venin mortel... Traduit de : Dolce mortal venen... (*Rime*, p. 511). *Hippolyte* (Michiels, XLIV) : Avour pour toute guide un desir téméraire. Imitation libre de : Viuer altrui, a me stesso morire. (*Rime*, p. 57). *Hippolyte* (Michiels, LXIX) : A mon terrestre ciel j'ose faire la guerre. Traduit de : Al mio terreno ciel... (*Rime*, p. 16). *Cleonice* (Michiels, XI) : Trois fois les Xanthiens au feu de leur patrie. Traduit librement de : Dentro la fiamma vita e sepolchro (*Rime*, p. 71). *Cleonice* (Michiels, XXIII) : Ceux qui trop d'avarice... Traduit librement de : Se vede sourastar morte presente (*Rime*, p. 29).

Il ressort de ces dernières indications qu'il convient désormais de ranger le poète napolitain, après son compatriote Angelo di Costanzo, parmi les modèles auxquels l'abbé de Thiron a recouru le plus souvent pendant la deuxième partie de sa carrière poétique.

L.-E. KASTNER.

Manchester.

1. C'est ce qu'a fait M. Mario Menghini : *La vita e le opere di Giambattista Marino*, Roma, 1888, p. 83-4.

A PROPOS DU MANUSCRIT DES « NATCHEZ »

M. Victor Giraud, à la fin de sa note de la *Revue*, 1909, p. 791, semble admettre que « pour établir maintenant « l'impossibilité » ou même la non-réalité de l'abandon par Chateaubriand et de la découverte par MM. de Thuisy des manuscrits de jeunesse », on pourrait être tenté de démontrer que ces messieurs n'ont jamais existé. C'est aller trop loin. Bien que la littérature de l'Émigration ne semble pas leur faire une grande place, il serait aisé de fournir sur les futurs mandataires de Chateaubriand quelques brèves références. En tout cas, ils sont bien à Londres au moment où Chateaubriand songe à ses papiers, et le baron de Frénilly les y voit en 1815. « Les deux Thuisy, les plus loyaux et les plus ennuyeux des hommes, quoique le cadet fît d'assez bons vers et eût été ami de l'abbé Delille, me comblèrent de prévenances et d'invitations. Il fallut aller dîner chez eux à Richmond où ils s'étaient fait une petite patrie; puis chez les trois fils [1]... »

C'est évidemment du cadet, qui signe « commandeur de Thuisy », qu'est la pièce de vers publiée par l'*Ambigu* de Peltier, n° du 28 février 1810 :

Vers adressés au château de Wanstead en octobre 1809 [2].

Asile d'un héros, qui possèdes mon roi,
Quels trésors tu contiens pour mon âme attendrie.
Les plus sacrés débris de ma triste patrie,
Les plus chers à mon cœur sont confiés à toi!
. . . . . .
Avant ces jours de deuil, de fureur, de carnage,
Ces jours que Lucifer a marqués par sa rage,
La France, ma patrie, idolâtrait ses rois!
Ah! ne seraient-ils plus ces Français d'autrefois!

Puisque M. Victor Giraud veut bien ramener l'attention sur ce point inquiétant, il est permis de faire les remarques suivantes :

1° Les « communications avec la Grande-Bretagne » ont été rouvertes, et très largement, entre la paix d'Amiens (25 mars 1802) et la rupture de mai 1803 ; c'est même une période assez longue de relations franco-britanniques intenses. Si Chateaubriand ne songe pas à ce moment à rapatrier ses manuscrits laissés à Londres, à une adresse dont il n'a peut-être pas encore perdu le souvenir, c'est apparemment qu'il préfère ne pas demander ce service aux émigrés « maintenus », auprès desquels il fait, à ce moment, figure de renégat [3].

2° Même après l'exécution du duc d'Enghien, des légitimistes irréductibles

1. *Souvenirs du baron de Frénilly*, publiés par A. Chuquet, Paris, 1908, p. 377.
2. Louis XVIII, entre ses séjours à Gosfield et à Hartwell, passe peu de temps dans cette résidence ordinaire du prince de Condé.
3. Cf. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1907, p. 618 et suiv. Le procès de Peltier est jugé le 21 février 1803.

tels que les rédacteurs de l'*Ambigu* (et il semble permis de rapprocher d'eux les frères de Thuisy) n'avaient point pardonné à l'émigré breton les gages qu'il avait donnés à Bonaparte et au Concordat; la commission confiée à Molé par Chateaubriand est encore assez peu ferme : « S'il ne revenait pas », dit simplement le voyageur.

3° Après l'affaire du *Mercure* et la vraie rupture avec Napoléon, il était plus aisé de demander aux anciens compagnons d'exil de l'écrivain un service qu'ils étaient particulièrement en mesure de lui rendre [1]. Mais c'est alors que « les communications avec la Grande Bretagne » étaient difficiles : mieux valait attendre la paix et la Restauration.

F. BALDENSPERGER.

1. Surtout si, comme il est probable, la maison que Chateaubriand « avait habitée dans la partie ouest de Londres » faisait de lui le proche voisin du monde « officiel » de la légitimité émigrée.

DEUX LETTRES INÉDITES DE SAINTE-BEUVE

L'étude sur Mme de Staël que Sainte-Beuve publia dans la *Revue des deux Mondes* des 1er et 15 mai 1835, et qui se trouve aujourd'hui dans les *Portraits de Femmes*, est considérée comme un des articles les plus décisifs de cette période (cf. G. Michaut, *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 330; G. Rudler, *La jeunesse de Benjamin Constant*, p. 12 et suiv.). Aussi n'est-il pas surprenant que le critique ait tenu à s'entourer du plus grand nombre possible de précisions et de sécurités. Les deux lettres suivantes concernent un point de détail qui avait, il est vrai, son importance biographique, puisque l'intimité de Mme de Staël et de Constant s'y trouvait à sa manière en jeu. Toutes deux sont adressées à *Monsieur Monsieur Amaury Duval, membre de l'Institut, Boulevard Poissonnière n° 20*, mais la seconde seule a passé par la poste. L'écriture de la première est plus nerveuse, moins soignée, et les ratures y sont fréquentes. Amaury Duval avait été l'un des fondateurs de la *Décade philosophique* : il était naturel que Sainte-Beuve se renseignât auprès de lui, plutôt qu'auprès de Daunou et de Feuillet, sur l'identité de l'auteur des articles parus, trente-cinq ans auparavant, dans ce périodique. Les trois « extraits » qui intriguent surtout Sainte-Beuve sont des 10, 20, 30 prairial an VIII (tome III, p. 404, 486, 528).

Monsieur,

Je prends la liberté de m'adresser à vous pour vous demander un renseignement que vous seul peut-être pouvez me donner et auquel j'attache quelque prix. M'occupant en ce moment d'un travail sur Mme de Staël, j'ai dû rechercher de quelle manière avaient été accueillis ses divers ouvrages en leur temps. Son livre *de la Littérature considérée dans ses rapports*, etc. qui parut en 1800 excita surtout une controverse fort vive dans les journaux d'alors. La *Décade philosophique* prit en main la défense de cet ouvrage et du système de perfectibilité qui y était développé; trois articles ou *extraits* fort longs et très bien faits parurent dans la *Décade* (an VIII) sans aucune signature et sans initiale. Plus tard, six mois après, la seconde édition du livre de Mme de Staël y fut annoncée par un article également sans signature. Lorsque *Delphine* parut en 1803, la *Décade* en parla en deux articles développés, signés G; ceux-ci doivent être de Ginguené. Mais de qui sont les précédents? Surtout les trois *extraits* sur la première édition du livre de la *littérature considérée*, etc. En examinant de près le style et les opinions littéraires dont ces articles portent le cachet, il m'a paru que Ginguené n'en pouvait être l'auteur, et j'ai même trouvé impossible de les rattacher convenablement par conjecture à aucun des noms d'écrivains qui honoraient la *Décade*. Il y a en particulier dans l'un de ces articles une opinion de doute (très légèrement indiquée il est vrai sur la personne et l'existence d'Homère, et d'autres passages encore,

qui m'ont fait penser que, au lieu d'être de l'un des rédacteurs habituels de la *Décade*, ces articles auraient pu venir d'une plume étrangère à la rédaction ordinaire, de celle de Benjamin Constant par exemple, qui était, à cette époque, lié d'amitié et de principes politiques avec plusieurs des écrivains de cette revue. C'est à vos souvenirs, Monsieur, que je me permets de recourir en ce moment pour avoir un éclaircissement sur ma conjecture. M. Daunou, qui m'honore de ses bontés, n'a pu se rappeler lui-même le détail dont il s'agit; M. Feuillet ne s'en est pas non plus souvenu; mais tous deux m'ont renvoyé à vous, Monsieur, comme ayant dû savoir la circonstance qui m'intéresse, par suite de votre part plus active et de votre position plus habituelle à la *Décade*. Les mêmes personnes m'ont assuré qu'en me présentant chez vous tout directement avec la question que je vous adresse, vous auriez la bonté de m'accueillir avec bienveillance. Mais j'ai voulu vous prévenir par ce mot, dont j'irai moi-même chercher la réponse un de ces matins, Monsieur; veuillez recevoir l'assurance de ma profonde et respectueuse considération.

Ce dimanche.

SAINTE-BEUVE.

Il faut avouer que c'était un peu, comme on dit, « voir courir le vent » que de flairer la paternité de Benjamin Constant d'après des indices aussi faibles qu'une « opinion de doute très légèrement indiquée », en effet, sur la personne et l'existence d'Homère, par les lignes suivantes : « Mme de Staël admet sans aucun doute, et sans discussion, que ces poemes sont l'ouvrage du même homme, et sont antérieurs à tout autre poème grec (p. 415) ». Quoi qu'il en soit, un second billet nous renseigne sur la suite de l'enquête : Sainte-Beuve, dans l'intervalle, avait fait visite à Duval.

Monsieur,

Ayant été fort occupé tous ces jours ci je n'ai pu me présenter chez vous pour savoir le résultat de la recherche que vous avez bien voulu faire. J'ai pensé d'ailleurs que probablement vous n'aviez rien de plus à me dire que le matin où j'ai eu l'honneur de vous voir. Pour être du moins assuré que le nom de l'auteur des articles de la *Décade* sur le livre *de la Littérature considérée*, etc., est inconnu, je viens, Monsieur, vous prier de vouloir bien me faire part de votre dernier résultat à ce sujet.

Vous pardonnerez, j'ose l'espérer, cette demande à mon desir d'exactitude, et je me feliciterai du moins de toute cette petite circonstance qui m'aura procuré, Monsieur, l'honneur de vous saluer.

Votre respectueux et dévoué serviteur,

SAINTE-BEUVE.

le 5 avril
Rue du Mont-Parnasse, 1er.

Amaury Duval fit abandonner au critique la piste Benjamin Constant, sans pouvoir cependant proposer avec certitude un autre nom : celui qu'il suggéra ne semble pas avoir emporté l'adhésion de Sainte-Beuve. Ce n'est que plus tard, et par une voie différente, qu'il parvint au but, et qu'il attribua à Fauriel ces « extraits » qui portent si nettement la marque de sa prudence scientifique. Sainte-Beuve le dit à la page 112 des *Portraits de Femmes* :

« Nous avons dû chercher quel pouvait être l'auteur anonyme de ces trois remarquables *extraits* sans initiales; ils ne sont probablement pas de Ginguené, qui parla plus tard de *Delphine* dans la *Décade*, mais dont le style est différent. Il nous avait d'abord semblé que si Benjamin Constant avait voulu écrire alors sur le livre *de la Littérature*, il n'aurait guère autrement fait. Mais la seule personne survivante de la *Décade*, qui fût a même de nous éclairer sur cette particularité de rédaction, le respectable M. Amaury Duval, nous a affirmé que les extraits n'étaient pas de Benjamin Constant, et il penche à croire qu'ils furent remis au journal par M. Marigniez, médecin de Montpellier et littérateur à Paris, auteur d'une tragédie de *Zorai* dont il est question dans Grimm, homme qui avait plus de mérite réel qu'il n'a laissé de réputation. »

Enfin, un post-scriptum suprême :

« J'ai depuis reconnu que ces articles étaient de M. Fauriel, fort lié, à une certaine heure, avec Mme de Staël (voir mes *Portraits contemporains*, article *Fauriel*). »

FERNAND BALDENSPERGER.

SILHOUETTES JANSÉNISTES ET PROPOS DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Volontiers on cherche à peindre un homme d'après sa correspondance, parce que les lettres, qui sont des conversations écrites, nous livrent d'ordinaire le fond de la pensée. Il s'agit, bien entendu, des lettres intimes, familières, et sans apprêts, adressées à des confidents sûrs, non de celles que leur auteur destine ou sait destinées au public. C'était là un peu trop, pour le dire en passant, le cas des lettres de Mme de Sévigné, ce qui peut-être éloigne de ces fameuses lettres, dont le naturel a été vanté à l'excès, plus d'un ferme esprit dont je ne suis pas loin de partager le sentiment. En tout cas, dans les lettres « écrites pour la galerie », le même inconvénient se rencontre, qui a jeté le discrédit sur les *Memoires* comme source historique et qui oblige, si on ne les écarte absolument, à n'user qu'avec de sévères précautions de pages où le récit se tourne aisément en plaidoyer. Il existe entre la correspondance intime et vraiment confidentielle et les lettres plus ou moins ouvertes volontairement envoyées à un destinataire peu discret, toute la différence qui sépare une photographie « posée » (ce serait la lettre semi-publique) de certains instantanés pris à l'insu du « sujet ». Dans le portrait commandé, l'attitude est étudiée, les effets ménagés à dessein, la ressemblance, si elle est trop exacte, savamment corrigée par des retouches avantageuses. Il y a donc loin de cette épreuve revue et soignée aux instantanés perfides qui saisissent au naturel les attitudes et la personne, dont le témoignage, cruellement vrai quelquefois, a toute la force d'une trahison, pour le moins d'une surprise.

A défaut de lettres de ce genre, avec un degré d'authenticité moindre, mais un accent d'abandon que ne permettait pas toujours la plume, nous avons, dans l'ordre de confidences privées, les entretiens, les menus propos qu'un certain nombre d'amateurs ont recueillis. La « conversation », un des plaisirs du siècle de Louis XIV, moins pressé que le nôtre, avait ses temps et ses lieux réglés. Tel érudit, comme Ménage, recevait ses amis à jour fixe, et dans ces sortes d'académies, de salons pour savants en *us*, où l'on tenait bureau d'esprit, où l'on ramassait avidement les nouvelles, littéraires ou autres, les langues allaient leur train avec une liberté d'allure qui surprendrait si l'on croyait encore au grand siècle figé dans sa solennelle majesté, dépeint par les littérateurs et historiens de l'école de La Harpe. De ces propos rien ne serait demeuré : *verba volant*, si des plumes accortes n'avaient noté au passsage les *dits* des plus ou moins grands hommes qui fréquentaient ces petites assemblées. Les *mercredis* de Ménage sont conservés, avec leur physionomie propre dans le *Menagiana* : les recueils de même nature, où furent ramassés les propos de du Perron, de Scaliger, de Sorbière, et de tant d'autres, nous fournissent un moyen de nous figurer l'esprit et le ton de ces réunions hebdomadaires. Nombre d'anecdotes nées dans des cercles ont envahi l'histoire littéraire, et l'autorité n'en est pas toujours facile à contrôler. Aux *lundis* de Lamoignon, qui mériteraient d'être étudiés à part, d'après les lettres de Gui

Patin, semble avoir régné une allure plus oratoire, dont témoignent, par exemple, certaines œuvres du P. Rapin composées pour ces réunions.

A un cercle de conversations tenues régulièrement chez un anonyme, entre les années 1665 et 1685, nous empruntons les éléments de cette étude intitulée : *Silhouettes de Jansénistes et propos de littérature*. Cet *Ana*, qui ne porte pas de nom spécial, car il m'a été impossible jusqu'ici de déterminer le personnage qui a noté au fur et à mesure les conversations variées qu'il entendait, a de commun avec les recueils analogues que l'on ne peut garantir absolument l'exactitude des renseignements dus aux habitués de la maison. Même quand ceux-ci sont formellement nommés — et quantité de propos restent sans signature — il faut toujours sous-entendre : si la parole a été fidèlement relevée et bien comprise. Une lettre signée n'est point récusable, et en attribuer à l'auteur la responsabilité, en tirer les linéaments d'un portrait, n'a rien que de légitime. Ici au contraire, où il s'agit d'entretiens recueillis — on dirait aujourd'hui presque d'*interviews*, genre fort suspect. — il faut plus de réserve. La physionomie que nous dégageons des *dits memorables* relatés dans notre manuscrit aura peut-être été déformée par la maladresse du scribe traduisant ou trahissant par sa rédaction la parole entendue. Mais c'est assez d'avoir signalé cet inconvénient possible, et il reste qu'un volume où sont consignés, comme en un procès-verbal sommaire, les réflexions, jugements littéraires, remarques théologiques ou savantes d'un certain nombre d' « hommes de lettres » de la seconde partie du grand siècle, offre un intérêt multiple.

La variété même des sujets touchés nous oblige à subdiviser la publication de ce recueil [1], et comme les préoccupations jansénistes y dominent, comme les hommes le plus souvent jugés par les interlocuteurs sont les chefs ou les comparses des Disciples de saint Augustin, pour employer leur propre formule, il a paru possible de rassembler, autour des principaux noms du jansénisme fréquemment allégués, les traits épars qui permettront d'esquisser quelques figures.

Le manuscrit, in-quarto de 422 feuillets, qui fait partie des nouvelles acquisitions du fonds français des manuscrits de la Bibliothèque nationale (n. a. fr. 4333) acheté vers 1830 par Monmerqué, avait passé dans la Bibliothèque de Rochebilière. Il ne portait aucun titre, et celui qu'y a inscrit le premier possesseur connu : *Recueil de choses diverses composé vers 1670 ou 1671*, est encore ce qu'on en peut dire de plus précis. Par plusieurs détails énumérés successivement, on pourrait fournir la date approximative de plusieurs des conversations. Mais ce qui nous importe ici plus que l'époque, c'est la qualité des divers signataires. Sans doute ils appartiennent aux mondes les plus opposés. Le P. Rapin et d'autres jésuites y figurent, à côté de Bossuet, de La Fontaine, de Boileau, et de nombreux écrivains moins illustres, comme Gomberville, Varillas, Perrot d'Ablancourt, l'auteur des traductions nommées spirituellement *les belles infidèles*, y paraissent à leur tour, soit pour juger les autres, soit pour subir des critiques souvent justes, parfois pour recevoir des éloges exagérés. Pascal mis à part, dont le nom éclipse tous les autres, les deux coryphées du groupe, Jansénius et Saint-Cyran, se présentent les premiers, la plupart du temps associés. Il faut donc rassembler d'abord

1. J'ai déjà extrait de ce copieux manuscrit bon nombre de témoignages, soit sur les controversistes (Voir mon essai : *Le Ton de la prédication avant Bourdaloue*, p. 256-285), soit sur Bossuet et les autres orateurs de son temps (*Revue Bossuet*, 25 décembre 1905, p. 104 à 116), spécialement sur Bourdaloue, *Histoire critique de sa prédication*, t. III, p. 455 et suiv.), soit enfin sur Pascal et son entourage (*Pascal et les Pascalins*, in-8 de 84 p. extrait de la *Revue de Fribourg*, juillet 1907, p. 514, janvier, avril, mai 1908). Cf. mon *Supplément* au *Prédicatoriana*, extrait du *Bulletin du Bibliophile* du 15 août 1906. Je renvoie à ces divers essais pour la description technique du manuscrit; elle est surtout complète dans la *Revue Bossuet*.

et les appréciations qui les visent, et les réflexions portant leur signature, recueillies autrefois de leur bouche, tout au moins transmises par des témoins auriculaires.

I

JANSÉNIUS ET LES DEUX SAINT-CYRAN

Avant tous les autres noms, même ceux de Nicole et d'Arnauld, doivent figurer, inséparables, ceux de Jansénius et de Saint-Cyran. Le premier n'est guère cité qu'à l'occasion de son *Augustinus* et sous son titre épiscopal de M. d'Ypres ; le second est rappelé un peu plus souvent et à des occasions plus variées, mais l'un et l'autre sont moins fréquemment mis en cause que leurs disciples, à cette époque où ils commençaient à dater quelque peu. Je n'extrairai les divers passages qui les concernent que selon l'ordre assez arbitraire du manuscrit. J'ai dit ailleurs[1] que peut-être la chronologie de ces diverses conversations y était intéressée.

De Jansénius.

Il (Dirois) dit, parlant de M. d'Ipre : *non est sanitas in eo a planta pedis usque ad verticem*. Ce Docteur est un peu suspect dans les matières de la grace, honneste homme d'ailleurs. (F° 16.)

Ce témoignage de Dirois, dont le collectionneur atténue l'autorité, par sa remarque finale, est en effet celui d'un transfuge[2], ce docteur de Sorbonne, d'abord favorable au jansénisme, s'étant séparé de la secte par son adhésion au formulaire. Sa biographie plus complète et l'ensemble de ses propos de nombre à former un juste volume, pouvant s'intituler *Diroana*, fournirait l'occasion de dessiner son attitude[3].

Feu M. de Saint-Cyran du Verger n'approuvoit pas la manière de vie du cardinal (du Perron)[4]. S'il la deffendoit, ce n'estoit pas pour luy-mesme[4]. (F° 21.)

Manissier[5].

1. Voir *Revue de Fribourg*, juillet 1907, pp. 515 et 519. Il faut reconnaître cependant que dans le recueil, sans doute transcrit après coup, des renseignements postérieurs à l'année 1675 viennent avant d'autres datant de 1671.

2. On lit dans le manuscrit ce propos, signé de Queras, grand-vicaire de M. de Sens : « M. Dirois, docteur, et son frere, curé de Bractuit en Normandie, estoient autrefois si portes pour la doctrine de Jansenius que monsieur Dirois, docteur, mit la 5ᵉ proposition dans sa theze de Bachelier ; ce qui fut cause des cinq propositions que M. Cornet fabriqua a cette occasion. Il a tousiours un peu brouillé sans malice ; il est a present declare contre. C'est un fort honneste homme, pieux, d'un esprit éleve. — M. Nicolle dit qu'il ne connoist personne qui ayt l'esprit si present sur toutes choses et sur toutes sortes de verites que M. Dirois ». (F° 38.) Cf. plus bas, p. 142, à l'extrait du f° 94.

3. Voir *Revue de Fribourg*, juillet 1907, p. 546, et avril 1908, p. 276, n. 1.

4. Pour l'ensemble des jugements sur le cardinal du Perron, voir *le Ton de la Prédication avant Bourdaloue*, p. 255.

5. Les deux frères Manissier, dont l'un fut le compagnon de voyage du P. Desmares durant la députation qui alla renforcer à Rome les agissements du docteur Louis Gorin de Saint-Amour, pour conjurer la condamnation des cinq propositions, figurent parmi les interlocuteurs de ces réunions. Voir *Le Ton de la Prédication*, p. 256, n. 2.

M. de Saint-Cyran du Verger estoit un homme extraordinaire. Il avoit une grande science et encore une plus grande charité; il ne s'ouvroit pas d'abord. Il estoit infiniment désintéressé. (F° 21.)

Des cinq propositions[1].

Si on les eut deffendus dans un bon sens catolique (*sic*), on les auroit bien embarrassés (*sic*) leurs adversaires; car on auroit trouvé les peres et les anciens scolastiques pour les soutenir et de semblables expressions. Elles ont esté mal qualiffiées. (F° 42 v°.) MANISSIER.

Voici un passage où Saint-Cyran est seulement nommé; il le faut toutefois citer comme un exemple des conversations tenues dans ce cercle de théologiens et il a d'ailleurs l'avantage de nous montrer Dirois jugeant en matière de morale les opinions jansénistes. La page a pour titre :

De la résidence, du revenu des bénéfices. Pluralité.

M. Dirois prétend que ce que dit M. de la Place[2] contre la pluralité des bénéfices et touchant la residence n'est pas exact. Il dit qu'une personne ne doit pas manger seul le bien qui en peut nourrir deux en differents bénéfices, ce qui est bas; car enfin, pourveu qu'on ne le retienne que par charité, et non par cupidité, comme ont fait saint Charles, Monsieur de Bérulle et monsieur l'abbé de la Trappe, et comme fait encore Monsieur l'evesque de Zainte[3] et comme faisoit depuis un an Monsieur l'evesque de Chaalons[4], on ne voit pas qu'il y ayt tant à se recrier contre ceux qui ne se veulent pas demettre d'un de leurs bénéfices par des considerations et des conseils de prudence, surtout quand on craint que ce bien soit mal administré par les autres, car on n'est pas tousiours obligé au mieux et l'on ne voit pas comment on pourroit refuser l'absolution à un homme qui seroit disposé de la sorte.

Pour ce qui est de la residence, quand les personnes commises sur

1. Cf. plus bas, p. 149, un long exposé du même docteur sur les fautes des jansénistes, où est reprise cette idée.

2. Relevons cette autre réflexion sur le livre de Monsieur de La Place qui divisa tant ses amis : « Manicier trouve à redire en ce qu'il condamne ceux qui tiennent des benefices en commande, comme si l'on ne pouvait pas bien user de ce desordre que l'on trouve estably. M. de la Place a de la bile; c'est son humeur. Il est mort fort pénitent. » (F° 202.) Cet esprit de pénitence est fort respectable, mais ne se rencontre-t-il pas chez certaines gens avec l'inclination chagrine de le vouloir faire partager sans discrétion aux autres?

3. Monmerqué a écrit au-dessus : Saintes. On disait le plus souvent à cette époque Xaintes. L'évêque était, de 1649 à 1676, Louis de Bassompierre, à qui succéda Guillaume de la Brunetière, mort en 1702. (Gams, *Series episcoporum*, p. 624.)

4. Ceci fournirait peut-être une date approximative, Félix Vialart de Hersé ayant quitté son Abbaye de Pibrac avant 1669, date de la mort de son successeur Pionne Barbereau, docteur de Sorbonne, à qui il l'avait cédée. Il avait possédé aussi l'Abbaye de Cercanceau au diocèse de Sens, mais l'avait quittée en 1640. Voir *Gallia Christian.*, t. II, col. 466, et t. XII, 240.

les lieux s'acquittent des charges selon l'intention des fondateurs et qu'il n'y a rien à faire par des abbés par exemple, l'on ne voit pas l'obligation de la residence. Il faut tascher de faire du bien aux lieux du bénéfice.

Il faut sçavoir conduire l'Eglise avec l'économie et la dispensation des peres et ne porter pas les choses à l'extrémité.

Que[1] Monsieur de Saint-Cyran et M. Arnaud se peuvent tromper quand ils considerent autrement les loix Eclesiastiques que les lois humaines; car comme celles-cy s'abrogent par le non usage, ou la non reception, il en est de mesme de celles de l'Église. DIROIS. (F° 65.)

Dans le paragraphe consacré au premier Saint-Cyran, nous recueillerons les endroits où il est question de son neveu, Barcos[2], malgré la différence de célébrité et de valeur entre ces deux hommes. En plus d'un passage il n'est pas évident qu'il soit toujours question du neveu et non de l'oncle, et puis, comme le second Abbé de Saint-Cyran, aux yeux du parti, bénéficia du nom de son prédécesseur, l'inconvénient n'est pas grand de le rapprocher de celui-ci, puisque aussi bien il doit avoir sa place dans la galerie de ces esquisses de jansénistes célèbres.

ÉCRITURE.

M. Lumbert[3] avoit dessein de donner les figures de la Bible que les PP. expliquent de Jésus-Christ.

M. de Saint Cyran veut qu'on se nourrisse du sens moral de l'Ecriture, et qu'on s'élève, car autrement le sens littéral n'édiffie non plus presque qu'une autre histoire. LUMBERT.

M. Barcos de Saint-Cyran estime fort l'hébreu de la Bible, trouve de grandes fautes dans les 70 (Septante) et la Vulgate, prétend que les apostres ont cité l'édition des 70 parce qu'elle estoit seule en usage, que saint Augustin a peut-estre esté trop preoccupé en faveur des 70.

M. Barcos a expliqué quelque chose des Pseaumes. Il a fait une preface admirable que M. de Croui a[4].

Il estime peu les commentaires nouveaux. Il veut qu'on suive l'explication des Peres, qu'on l'estudie (l'Ecriture) avec humilité pour s'ins-

1. Cette forme indirecte : *que*, etc., sous-entend : M. Dirois disait que, etc. Elle montre que le collectionneur relate ce qu'il a entendu de la bouche de son visiteur.

2. Martin Barcos, neveu par sa mere de Du Vergier de Hauranne, lui succeda dans l'abbaye de Saint-Cyran. Né en 1600, il mourut en 1678. Il collabora à plusieurs ouvrages de son oncle, notamment au *Petrus Aurelius*.

3. Sur Lumbert, alias Lambert ou Lombert, dont le nom représente deux critiques littéraires attachés à Port-Royal, car il y eut Lumbert père et son fils, nous renvoyons à la série des *Jugements littéraires* qui sera extraite du présent manuscrit.

4. C'est-à-dire : que M. de Croui possède. Monmerque a cru à tort qu'un mot était oublié et a par suite ajouté sur le manuscrit des points de suspension qui n'ont pas leur raison d'être. Je n'ai rien trouvé sur ce M. de Croui. Cf. *Pascal et les Pascalins*, p. 46.

truire. Il estime assés Estius, mais pas tant qu'on fait; Jansenius[1] pour les sentiments des Peres qu'il raporte. M. DE CROUY. (F° 72 v°.)

La métaphysique de saint Augustin est admirable. Feu monsieur de Saint-Cyran a marqué tous les faux sermons de St Augustin avec ces marques : *est*, *est*, *non*, *non*. Tous ces messieurs les ont. (F° 77.)

La signature de cette note n'est pas indiquée. Elle vient au milieu d'un certain nombre de détails divers relatifs à saint Augustin et à ses œuvres. Y figurent Coutelier, Bridieu, Richard Simon, le P. Garnier, jésuite. A Richard Simon, sinon à Bridieu, apparemment mieux renseigné encore, et signataire de la pensée qui précède, nous devons ce détail, sans doute utilisé par les éditeurs bénédictins à qui on dut communiquer les notes du patriarche Saint-Cyran. On ne nous dit pas quels principes de critique dirigèrent ces verdicts sommaires prononçant pour ou contre l'authenticité d'un morceau. Fût-ce la doctrine ou le sens privé et l'appréciation subjective de Duvergier de Hauranne? Quelque érudition qu'on lui suppose, sa longue fréquentation de l'auteur à reconnaitre ne semble pas une garantie suffisante d'intaillibilité; mais ici l'on ne semble pas mettre en doute la valeur de son sentiment.

M. ARNAUD, NICOLE, DE BARCOS, pour se delasser s'entretiennent avec M. de Mirle[2] de la mathématique. (F° 85.)

M. PICQUET[3].

Monsieur de Barcos dit que l'éclat de la prædication du pere des Mares a nuit (*sic*) aux affaires de ces messieurs[4]...

Monsieur de Saint-Cyran de Barcos est exact, sçait la critique.

Le P. THOMASSIN.

Gens de delà la Loire, pleins de méditation[5].

H. Herman[t] n'est pas si fort sur le dogme. DIROIS. (F° 86.)

JANSENIUS.

J'ay veu monsieur Diroir, docteur habile, mais qui semble un peu confus. Il m'a dit que monsieur de Saint-Cyran de Barcos n'avoit pas fait parroistre grande élévation d'esprit dans son *Petrus Aurelius*[6], sa

1. Il s'agit probablement de Jansenius Gandavensis. Il est nommé en cet autre endroit du manuscrit : « Liber Sapientiæ ». Il n'a pas tousjours esté canonique. *In initio viarum suarum*. C'est la sagesse qui parroist dans les ouvrages de Dieu comme l'explique Jansenius de Gand. » (F° 48.) MANISSIER.

2. Je n'ai pu identifier ce mathématicien.

3. Sur Pecquet (Jean), « anatomiste » de l'Académie des sciences, de 1666 à 1674. Voir *Revue de Fribourg*, janvier 1908, p. 51, n. 2.

4. Ce fut de tout temps la prétention des jansénistes qui attribuèrent les exils que s'attira le P. Desmares à l'éclat de sa prédication eclipsant Castillon, puis Bourdaloue. Voir mon *Histoire critique de la prédication de Bourdaloue*, t. I, p. 293, et t. III, 451, n. 2.

5. Dirois possède, dans notre recueil, la spécialité de ces appréciations sur les caractères des diverses provinces ou nations. Voir plus bas, p. 148, sur les Gascons.

6. Il en parle pour l'avoir analysé, car on lit plus haut dans une énumération des travaux de Dirois : « M. Dirois a abrégé Morin, Aurelius, le P. Petau. (F° 5 v°.)

Primauté de l'Eglise romaine, et sa deffence de Monsieur d'Ipre. Car il le deffend entièrement et purement, en quoy il est ce semble de meilleure foy que les autres qui se deffendent par le thomisme, comme monsieur de la Rue [1]. (F° 94 v°.)

Monsieur Arnaud ne satisfait pas sur le peché originel. Il n'est pas attaché à tous les sentiments de M. d'Ipre [2].

Jansenius a mieux reussy dans le traitté de la pure nature que dans nul autre. Il pouvoit reduire cela à deux points : primo, que la cupidité n'est pas de Dieu, 2° que c'est une grande peine d'estre privé de Dieu ; car pour les maladies, peut estre Dieu les pouvoit-il envoyer pour nous exercer et par précaution.

Pour l'estat de la nature innocente, Jansenius ne l'a pas entendu, à ce que dit ce Docteur, en ce qu'il veut que la bonne volonté et l'amour de Dieu viennent de nous. Pour l'estat de la reparation, il l'a encore moins entendu, en ce qu'il veut que Dieu nous previenne par des suavités indelibérées, en quoy la grace ne consiste pas. Car ces suavités indélibérées ne se trouvent pas dans les saincts qui sont dans la perfection. De plus, ces suavités suivent l'amour quelques fois et quelques fois elles le precedent. Enfin la grace consiste dans l'amour, et la difference entre celle d'Adam et la nostre est dans la perseverance ; car Adam ayant esté creé dans l'amour de Dieu, Dieu ne l'a pas fait perseverer, au lieu que dans nostre estat, il fait perseverer ceux qui luy plaist (*sic*) [3].

Ce Docteur, qui a des sentiments particuliers là dessus, pretend que Jansenius n'a rien entendu dans l'heresie des Semipelagiens, qui ne consiste qu'à dire 1° que l'homme, usant bien de ce qui nous restoit d'Adam, se discernoit de la masse corrompue, 2° que vivant bien, il perseveroit bien, quand il vouloit ; au lieu que Jansenius veut que l'hérésie des Semipelagiens ayt este à dire aussy qu'il y avoit des graces interieures [4].

1. Je n'ai pu identifier ce M. de La Rue.

2. Nous verrons à l'article d'Arnauld que ses amis reconnaissent qu'il s'est soustrait en partie à l'influence de Jansenius. Aussi Le Bon dira : « Monsieur Arnaud, quand il a fait la 2ᵉ Apologie, il n'estoit plein que de Jansenius. A present il seroit plus juste. » (F° 7.)

3. Il est à croire que le collectionneur a mal entendu et inexactement rapporté le sentiment de Dirois, qui, sans cela, tout en voulant être une critique et une correction du jansenisme, n'en semble pas valoir beaucoup mieux.

4. « Jansenius n'a pas bien traitté l'heresie des Pelagiens. Vossius l'a beaucoup mieux traittée que luy. Vossius estoit homme de bonne foy ; *nec longius aberat a regno Dei.* » P. Garmer, de quoy M. Diroir convient. (F° 136.) On rencontre plus haut un jugement de Lebon sur Vossius, ainsi conçu : « Vossius est un auteur judicieux, point emporté, point declamateur. Il ne faut point négliger ses livres. » (F° 99.) Et plus loin, f° 104 v° : « Vossius. Forbesius remarque que Vossius s'est retracté de ce qu'il a dit du sentiment de saint Augustin dans son *Histoire pelagienne*. Sur quoy Forbessius (*sic*) dit : *mirar candorem Vossii.* » (F° 104 v.) Relevons aussi cet autre détail relatif à la même histoire. « M. Boesleau theologal de Sens, docteur de Sorbonne fait l'histoire des Pelagiens. On espere qu'elle vaudra mieux que ce que celle de Vossius, heretique, qui est pourtant de bonne foy et moderé. » (F° 119.)

Enfin, dit-il, toute la doctrine de Jansenius, prise en corps, peut retomber dans les cinq propositions.

Il pretend qu'il refuteroit aizement le Livre de M. de Saint-Cyran. M. de Saint-Cyran prétend que Jansenius n'advance qu'un fait [1] et que quand il se seroit trompé dans la doctrine de saint Augustin, il n'en est pas responsable, de quoy il ne [convient] [2] point. En ce point, dit-il, il a esté abandonné par ces Messieurs; car, comme Jansenius croit qu'il faut suivre la doctrine de saint Augustin, il n'en est pas responsable (*sic*) la raportant comme il fait; il est garand de l'erreur qu'il luy attribue. Autrement, ce seroit ouvrir une porte à toutes sortes de gens et mesme aux heretiques de dire qu'ils ne deffendent que des faits.

M. Diroir n'estime pas tant le livre de Denis Remond [3] qu'on attribue à feu M. Girard [4]. (F^os^ 95, 96 et v^o^.) *Hucusque* DIROIS.

SAINT-CYRAN DU VERGER.

M. le Cardinal de Richelieu l'estimoit un fat, dit monsieur de Sainte-Croix [5]. J'ay de la peine à le croire, mais il estoit sa partie. Et tous les hommes honnestes gens l'ont regardé comme un oracle. (F^o^ 121.)

Bien que Saint-Cyran (encore s'agit-il peut-être du neveu) soit seulement nommé dans la page intitulée CAS DE CONSCIENCE, il faut l'extraire intégralement, car elle regarde la morale des jansénistes.

Monsieur Richard dit qu'il y a bien de la difference entre la pratique et la speculative pour les cas de conscience, et que monsieur Arnaud, s'il estoit dans la pratique, seroit bien obligé de relascher, sur tout à l'esgard de certains pescheurs qu'il faut aller chercher.

Une femme est dans l'habitude d'un adulterre. Son mary espie si elle communie. Elle en avertit son confesseur. M. de Barcos et d'Alet [6] veulent qu'on luy refuse l'absolution. M. Ariste dit que si elle se soumettoit de perdre la vie, il luy donneroit l'absolution [7].

1. Il s'agit de Barcos et de sa défence de Jansénius : *La Justification générale et particulière de la Doctrine de M. l'Evêque d'Ypres*, parue en 1645 dans le *Recueil de divers ouvrages touchant la grâce*. Cf. Migne, *Dictionnaire des livres jansénistes*, t. XII, col. 295. Cf. plus bas, p. 149, n. 3.

2. *Il* se rapporte à Dirois. Le manuscrit porte : de quoy il ne *revient* point...

3. *Denys Raimond* est le titre pseudonyme des deux ouvrages que le P. Annat signale dans sa lettre du 16 avril 1663 au P. Oliva. Voir le Mémoire du P. Montezon, cité par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 545.

4. Sur Claude Girard, licencié en Sorbonne, et ses ouvrages publiés sous le nom de Denys Raimond, voir le *Dictionnaire des livres jansénistes*, de Migne, col. 531-533.

5. Sur Charpi de Sainte-Croix, voir *Le Ton de la Prédication*, p. 274, n. 1.

6. Il s'agit de Nicolas Pavillon, le plus fameux des quatre évêques qui refusèrent le Formulaire jusqu'en 1669. Sa notice littéraire est dans le manuscrit inédit du P. Clemencet, t. IV (Bibl. Mazarine 4535), p. 1-54.

7. M. Ariste est un des oracles de Port-Royal, plusieurs fois nommé dans le recueil, mais si oublié qu'il ne figure même pas à la table du *Port-Royal*. Quant à Richard, bien que *l'abbé Richard* soit un des nombreux pseudonymes du P. Gerberon (Migne, *op. cit.*, col. 528), il semble désigner ici un personnage réel, peut-être l'avocat Richard, éditeur de tant de *Sermonnaires* et d'un *Dictionnaire de la prédication*. Cf. plus bas, p. 147, n. 1.

M. d'Alet et de Saint Cyran, sur un cas proposé par monsieur Le Nain, de Saint-Victor, sçavoir s'il estoit obligé d'obéir à son supérieur pour estre prestre, ne se croyant pas appelé, ils dirent que non, qu'il n'y a que l'evesque qui puisse obliger, et non le supérieur d'un monastère.

Un homme a preparé un festin de nopces. Il va à confesse; le confesseur voit qu'il a un peché d'habitude. Il doit refuser. Pour un qui s'en scandalisera, plusieurs en proffiteront. (F° 145.)

Préface de Petrus Aurelius.

Monsieur de Sassy en est l'auteur[1]. (F° 148 v°.)

De la confession laïque.

Monsieur de Saint-Cyran en a fait un traitté qui n'a jamais eu le jour : *Confitentes alterutrum peccata vestra.* (F° 149.)

M. de Saint-Cyran.

Il estoit homme de feu. Il parloit beaucoup quand il s'y mettoit et dominoit dans la conversation, dit M. de Bridieu.

Monsieur N[illegible]ole a corrigé mal à propos le petit livre des *Cérémonies* de Monsieur [illegible]rcos, et les *Pensées de la mort.* M. de Saint-Cyran se plaint qu'on s[illegible] mesle trop des ouvrages de son oncle, qu'on en parle mal à propos. (F° 152.)

Monsieur de Saint-Cyran escrit assés naturellement. (F° 153.)

Cette phrase est extraite d'un ensemble intitulé *Jugement sur plusieurs auteurs*, signé Bourgeois. D'après ceux qui y sont énumérés, de Sainte-Marthe, Arnauld, d'Ablancourt, Voiture, Bourdelot, La Rochefoucauld, etc., il s'agit probablement de Barcos et non de son oncle, car parmi les contemporains de celui-ci, Balzac n'est rappelé qu'en passant et comme un auteur démodé. Ce Bourgeois est sans doute le docteur envoyé en députation à Rome l'an 1645 pour sauver le livre de la *Fréquente communion.*

Lettres de M. de Saint-Cyran.

On les a repolies. C'estoit un homme plein de pensées et qui n'escrivoit pas si bien; grand génie.

Son neveu ne veut pas donner le reste de ses lettres, parce que le monde est trop ingrat.

1. Monmerqué a corrigé : Sacy.

M. de Sacy. Petrus Aurelius.

Monsieur de Sacy escrit admirablement des livres de piété.

Le P. des Mares ne croit pas que *Petrus Aurelius* ayt raison contre le P. Sirmond touchant la confirmation. (F° 164 et v°.)

Ces deux témoignages sont anonymes; ils sont encadrés entre la signature du P. Desmares donnant son sentiment sur le théologal Sarrazin et Mascaron jugés comme orateurs [1], sur Richard Simon et son œuvre, et un détail biographique relatif à Descartes, rapporté par un nommé Blin, *alias* Blein, administrateur de l'Hôpital général de Paris [2].

Après une critique du *Cantique des Cantiques* traduit en vers par Bèze, prononcée par un certain Deshays, curé de Gentilly, on rencontre les détails que voici, sans attribution, et qui peuvent être du même :

M. Habert

Picard, principal du collège de Laon estoit très habile, mais un peu parresseux. Il alloit aux pilliers du Pallais tous les jours discourir avec ses amis. Il a travaillé à *Petrus Aurelius*, dit-on. Il a traduit tout saint Cyrille. Il pouvoit faire davantage s'il eust voulu. (F° 170.)

Suit encore, sans aucune signature, un détail qui, sans se rapporter à Saint-Cyran, regarde du moins le jansénisme par une autre de ses gloires, puisque le sentiment de Pascal y est exprimé sur un de ses confrères en mathématiques :

Gilles Guillaume

chanoine près Versailles, admirable en mathématiques au sentiment de Monsieur Paschal. (F° 170.)

Le renseignement anonyme, mais certainement favorable aux jansénistes, qui va suivre, prouve que vers les années 1670 et suivantes on connaissait le dessein du P. Rapin de se faire l'historien de Jansénius et de ses doctrines.

Histoire du Jansénisme.

Le P. Rapin est allé en Flandre pour s'instruire de la vie de Jansenius pour faire l'histoire.

Ils veulent imprimer les lettres de M. de Saint-Cyran et de Jansenius. Les bons pères se sont imaginés que ces deux hommes vouloient ruiner leur société pour restablir ensuitte dans l'Eglise l'ancienne discipline. Ils fomentent donc les relachements! (F° 183 v°.)

1. Je l'ai cité dans mon *Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue*, t. III.
2. Voir *Pascal et les Pascalins*, p. 53 et 59.

A cette conclusion ironique, à laquelle on peut répondre que les fondateurs du jansénisme ne se sont pas fait faute de dire que les jésuites étaient le seul obstacle au « prétendu » rétablissement de la morale, se peut joindre, sans trop nous éloigner de Saint-Cyran, un témoignage sur Richer, dont les doctrines furent de tout temps chères aux tenants du jansénisme :

Livres de M. Richer.

Monsieur Richard[1] m'a dit qu'il les avoit débités, qu'il (Richer) s'estoit enfermé vingt ans dans le Cardinal Lemoyne de peur qu'on ne l'enlevât ; que monsieur Richard a débité ses livres plus de dix-huit ans après sa mort. (F° 184.)

Malgré les rétractations obtenues par Richelieu, on n'a aucune peine à comprendre que la retraite ou la mort de Richer aient été inefficaces à tuer le venin de ses théories; la faveur qu'elles conservèrent en Sorbonne prépara un terrain des plus favorables au développement du jansénisme ; et les premiers défenseurs des cinq propositions, lorsqu'elles furent déférées à Rome, à l'occasion de la thèse du bachelier Dirois, furent pour la plupart des Richéristes déterminés. Ainsi le nom de Richer est loin d'être étranger à notre collection de témoignages sur Jansénius et Saint-Cyran. On lit du reste un peu plus loin :

M. Richée (*sic*) et de la Place donnoient beaucoup aux Roys et aux Empereurs *Ecclesia est in republica*. Et le nonce disoit que ce seroit une chose estrange que de mettre l'Eglise entre les mains du triumvirat : gens du roy, procureur général, avocat [général][2]. (F° 185 v°.)

Recueillons au passage une réflexion de Barcos, qui semble avoir été incomplètement relevée par le secrétaire :

Plainte des chrétiens.

Barcos dit qu'il n'a remarqué que deux plaintes des chrestiens qui se plaignent de ce qu'on ne leur donnoit point assez d'eau[3]. (F° 187 v°.)

1. Ce Richard, qui pourrait bien être l'avocat, devenu éditeur d'un bon nombre de sermonnaires, entre autres des œuvres de Fromentières, puis d'un *Dictionnaire de Prédication*, est peut-être aussi simplement un libraire différent du Richard connu par ses éditions. En tous cas, il fréquentait certainement ce cercle et son nom y figure souvent. Ainsi on lit, par exemple, à propos du *Traité de la pluralité des bénéfices* dont il a été question déjà : « M. de la Place est l'auteur de ce livre. M. Richard l'a fait imprimer à ses despends. M. d'Alet l'a presque tout traduit dans son rituel. » (F° 178 v°.) Ce renseignement sur sa munificence est peut-être dû à l'auteur lui-même ; car il figure dans le manuscrit après des détails biographiques sur le bénédictin non réformé Barnesius, suivis de sa signature. Aussitôt après, vient cette autre phrase non signée, mais qui, si elle est de Richard, indique de quel côté penchaient ses sympathies : « De l'Attrition. Alexandre 7 en a donné une fascheuse bulle. » Cf. plus haut, p. 144, n. 7.

2. Le manuscrit porte : procureur général, avocat, etc. Le renseignement qui suit immédiatement porte une date; il est ainsi conçu : « Le P. Reginal (*sic*), Jacobin de Thoulouse, est le premier scholastique de France, 1667 ». (F° 185 v°.)

3. Il faut ajouter ici : *reliqua desunt*. Ce renseignement tronqué est après une longue « description » de la Cour de Rome, non signée, de Dirois peut-être, qui venait de disserter du pouvoir des princes, à moins qu'elle ne soit de Barcos, très

M. Barcos

a fait le livre de saint Pierre et de saint [Paul]. Il entend mieux l'écriture sainte que M. Arnaut, qui l'avoue mesme. Il la pratique aussi.

Il croit que ce n'est pas equivoquer ni mentir que de faire dire qu'on n'est pas au logis quand on y est, parce que c'est une manière de parler civile et moins reluctante.

M. de Saint-Cyran, son oncle, avoit un grand esprit et de grandes lumières, trouvoit des raisons partout. (f° 201.)

Si le Livre de saint Pierre et de saint Paul, dont le vrai titre est : *De l'autorité de saint Pierre et de saint Paul*, causa de graves soucis au parti, qui eut grand peine, à force de députations et de démarches, à en conjurer la condamnation, le sentiment sur la licéité de faire dire qu'on est absent est un peu plus humain que l'opinion contraire, tenue cependant, nous le verrons, par les moralistes du parti.

A la dernière réflexion sur le génie inventif de l'oncle de Barcos, on pourrait joindre, en songeant à son pays natal, le jugement porté ailleurs par notre manuscrit :

Gascons.

Les Gascons ont l'art de faire valoir les choses[1]. (f° 173 v°.)

M. de Saint-Cyran du Verger

escrivoit de grand sens, mais assés mal. L'ouvrage contre Garrasse n'a rien de poly. Ses lettres ont esté reveues. Il n'espargnoit pas les gens. *Ita* Lombert. (F° 202 v°.)

J'ai déjà cité, dans mon *Pascal et les Pascalins* le jugement chagrin du neveu de Saint-Cyran contre les Pensées de Pascal, et la réclamation de Lombert, qui, en critique littéraire plus avisé, remet les choses au point.

Ce passage a ici sa place :

capable, comme Dirois du reste, de s'exprimer de la sorte : « Cour de Rome. Il n'y en a point de plus deliée. Ce sont tous Eclésiastiques qui veulent faire leur fortune. Ils n'estudient que les Decretales, le stile de la cour. Ils laissent le reste, la confession, la predication, la theologie aux moines. Les lettres du cardinal d'Ossat representent bien cette cour. C'est le mesme esprit qui regne encore. On est espion dans cette cour et tout le monde est sur ses gardes et fait bien son personnage avec dissimulation. On voit un flux d'affaires perpetuel qui ne finit point. (f° 189 et v°.) On lit encore plus bas : « Infaillibilité du Concile. On en reviendra aussi bien que de celle du Pape, dit monsieur Diroir. (F° 189.) Libertés Gallicanes. Elles ne sont pas establies sur la supériorité du Concile au dessus du pape mais sur nostre usage. Nous tenons la foy et la discipline parce que tel est nostre ancien usage. » Diroir. (F° 189 v°.)

1. On lit aussi plus haut, sans signature : « Gascons. Ils sont indisciplinables en certaines choses et très souples en d'autres, et par là ils se poussent. » (F° 24 v°.) Languedocien : « Il a plus d'esprit que le Provençal, mais il est inconstant comme le Parisien. » (F° 71 v°.)

M. Paschal. M. de Saint-Cyran.

M. Barcos dit que monsieur Paschal a esté foudroyé de Dieu comme un pigmée, que ce n'estoit pas à luy à parler de la religion. Mais monsieur Lombert dit que monsieur Paschal avoit plus d'esprit que luy (Barcos) et que son livre est fort utile.

Monsieur de Saint-Cyran est assés arresté dans ses sentiments. C'est un saint d'une vie sans exemplaire (c'est-à-dire sans modele antérieur). (F° 204 v°.)

Ce réformateur de son abbaye de Saint-Cyran, qui eut du moins le mérite de s'imposer la règle austère qu'il établissait pour autrui, bien que c'en soit un plus grand de savoir conformer les préceptes aux forces communes, s'occupait avec grand soin d'étudier les anciennes coutumes monastiques. A ces études se réfèrent les reflexions ci-dessous :

Règle de saint Benoist.

M. Barcos pretend qu'elle n'est pas fort nette pour deffendre la viande. Saint Hildegonde (*sic*. dit qu'il n'y a que les quadrupèdes deffendus par la regle et non les oyseaux. F° 206 v°.)

Dans une série de remarques intitulées *Fautes des Jansenistes*[1], il est question du neveu de Saint-Cyran. Citons l'énumération entière de ces fautes, rangées sous neuf chefs principaux, et signées du nom de Manissier, apparemment celui des deux frères de ce nom qui fit partie de la députation janseniste de l'année 1653, date de la condamnation, à Rome, des fameuses propositions qu'il y était allé défendre, avec l'abbé de La Lane, le P. Desmares et Angran, chargés d'appuyer Gorin de Saint-Amour, sur la brèche depuis un an déjà.

1. Ils eussent mieux fait de deffendre les cinq propositions dans un sens catholique en rejettant les sens hérétiques, que de s'amuser à des faits. On n'eût pas osé à Rome les condamner. Ils eussent esté bien embarrassés, disent MM. de Launoy et Le Manissier [2].

2. Ils ont fait une faute d'aller à Rome.

3. Monsieur Nicolle a esté le premier dans le thomisme, au lieu qu'il falloit deffendre la verité sans detour.

4. Le livre attribué à Monsieur Gilbert ou Monsieur de Saint-Cyran [3] est sincere bon et droit. Il falloit le conserver parce qu'il estoit rare et qu'il alloit droit à la verité.

5. La paix de l'Eglise a esté beaucoup humaine.

1. Le manuscrit porte : *Beauté des jansénistes*, preuve que le scribe du collectionneur copiait sans comprendre.

2. Voir plus haut, p. 140.

3. Je n'ai pu déterminer le titre exact de ce livre, sans doute *la Justification*, etc. Cf. p. 144, n. 1.

6. Le pere des Mares n'eut pas l'avantage contre Gaché[1]. Gaché parloit avec grande facilité.

7. Monsieur Paschal n'estoit pas content de la signature du Port Royal. Il en a conféré avec M. Manicier.

8. Ces Messieurs suivent les idées du cardinal du Perron et de Bellarmin avec leur centre d'unité à Rome.

M. de Saint-Cyran Barcos ne devoit pas dire que l'estat de Jésus-Christ estoit monarchique, (mais) que Jésus-Christ seul est monarque, et non pas le pape.

9. On a voulu sauver les filles du Port-Royal par les detours du thomisme et c'est enfin ce qui a perdu le Port-Royal parce qu'on en est venu au fait et il falloit se maintenir dans le droit. (F° 217 et v°.)

MANISSIER.

M. BARCOS.

Il a plusieurs volumes sur l'Ecriture Ste. Il est le plus habile homme de France là dessus.

Ces Messieurs en comparaison de luy ne sont que des ecoliers.

Il a fait les *Cérémonies de l'Eglise*, chez Després. Le P. Martin l'estime[2]. (F° 233.)

M. DE SAINT-CYRAN.

Monsieur de Bérulle l'eust voulu voir evesque pour connoistre comment il accorderoit et accommoderoit ses reigles au temps present et quel temperament il prendroit pour faire recevoir les canons de l'Eglise.

La *Conduitte des supérieurs* de Monsieur le Cardinal de Berulle a esté traduite en latin par un Jesuite de Flandres qui y a mis son nom z.

(LE P. SAINT-GERMAIN, de l'Oratoire, normand[3]. f° 259.)

J'ai continué la citation relative à Saint-Cyran jusqu'à la signature prouvant que le propos de Bérulle fut sans doute recueilli de bonne source z. C'est au

1. Il s'agit de la dispute instituée entre le ministre Gaché et le P. Desmares. Cf. *Le Ton de la Prédication avant Bourdaloue*, p. 272. Du même Manissier est encore cette citation d'une parole de Gaché, au milieu de développements très indulgents d'ailleurs pour tous les hérétiques, mais moins tendres pour les catholiques, dont j'ai déjà cité une partie. (*Le Ton de la prédication avant Bourdaloue*, p. 277 et suiv.) : « Il est difficile de conférer avec les hérétiques ; ils sont forts sur l'ecriture, preschent mieux que nous. Gaché disoit tandis que l'on voudroit tout emporter, chacun a de l'esprit et deffendra le bout de son baston. » (F° 219 v°.)

2. Le P. André Martin, angevin, entré à l'Oratoire en 1641, sorti en 1681, mort en 1695, donne fréquemment son avis dans ces conversations, surtout en matière de patrologie, et aussi sur saint Augustin, saint Thomas et Descartes. Cf. *Pascal et les Pascalins*, p. 43, n. 1. Voir Batterel, *Mémoires domestiques*, t. III, p. 518-529. Sur ce P. Martin, de l'Oratoire, plusieurs fois invoqué dans le recueil, on lit quelques lignes plus haut : « Le P. Baron (un autre oratorien) dit que le père Martin a bonne volonté, mais qu'il a l'esprit tortu. » (F° 304 v°.)

3. La notice du P. de Saint-Germain ne se rencontre pas dans Batterel, ni dans Cloyseault.

même sans doute qu'on doit le renseignement qui suit immédiatement, et qui, s'il ne touche directement ni Jansénius, ni Saint-Cyran, se rapporte d'assez près aux premiers débats sur leur doctrine.

Le P. Gibieu (*sic*) de l'Oratoire

a esté rejetté de Sorbonne, mais il y a esté estably par arrest de la cour du Parlement, malgré la Sorbonne qui s'y est tousjours opposée. (F° 259.)

Le cas du P. Gibieuf[1] marque une des nombreuses interventions des parlementaires dans le régime intérieur de la Sorbonne auxquelles les questions controversées avaient de tout temps donné occasion.

Méditations de Saint-Cyran.

S'il avoit vescu il n'auroit jamais permis qu'on les eut imprimées. Il dit que Dieu avoit communiqué à saint Laurens l'impassibilité. Il sentoit de la douleur. *Sensus non amittitur, sed submittitur.* (F° 266 v°.)

Burluguet.

Ce Burluguet ou mieux Burlugay, qui fut l'un des fervents du parti, a sa notice littéraire dans l'*Histoire littéraire* manuscrite de Port-Royal de dom Clémencet[2].

M. de Sacy

a esté dix ans avec monsieur l'abbé de Saint-Cyran[3]. Il est très réservé ; il a soixante-dix ans. (F° 266 v°.)

Ce détail, qui ne porte pas de signature, mais qui vient après un certain nombre d'autres du même genre attribués à M. de Croui, nous fournit l'année dans laquelle fut recueillie cette conversation, car Le Maistre (Isaac, d'où l'anagramme de Sacy), né en 1613, avait soixante et dix ans en 1683.

M. Tilmont. Petrus Aurelius.

Monsieur de Sacy estime fort M. Tilmont (de Tillemont). Il dit que c'est le premier homme. Il se raporte tout à luy. (Sans doute dans le sens : il se fie entièrement à lui.) Monsieur Tilmont veut qu'on traduise

1. Guillaume Gibieuf (1591-1650). Cf. Batterel, p. 233-260, et Cloyseault, *Recueil des vies*, t. I, p. 137-153. Voici du reste un autre endroit où le P. Gibieuf est mis en cause à propos de Jansenius : « P. Gibbieu pendant toute sa vie descria le livre de Jansenius, parce que Monsieur d'Ipre s'estoit estonné que le pere Gibbieu eust mis la liberté dans l'amour de Dieu sur ce passage de saint Augustin : *tanto liberior quanto sanior.* » P. Martin.

2. Tome III, ms. 4535 de la Bibl. Magazine, p. 26.

3. Ce serait vers 1633 qu'il serait entré sous la direction de Saint-Cyran. (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 400, II, 325.)

le plus [litéralement] [1] qu'on peut. Monsieur Lombert n'estime pas tant Tilmont.

Petrus Aurelius est l'autheur de la foy surhumaine : *humana major* [2]. (F° 276.)

Dans le jugement qui va suivre, nous anticipons quelques témoignages relatifs à Desmares, à Nicole et au grand Arnauld, afin de ne point soustraire à leur cadre naturel les quelques lignes qui regardent Saint-Cyran et les réserves faites sur sa sévérité à l'égard de la scolastique.

P. DESMARES. M. ARNAUD. NICOLE. SAINT-CYRAN.

Le pere des Mares n'est pas un homme d'érudition. Il sçait les Conciles, l'histoire par Blondel [3] jusques au 8e siecle, pas de suitte. Il sçait saint Augustin, saint Léon, saint Fulgence, quelques peres comme cela. L'escriture sainte, elle ne luy est pas si presente.

M. Arnaud est proprement un homme d'érudition. Il a tout lu. Il sçait mieux la scholastique que l'école de Salamanque. Il trouvoit que Monsieur de Saint-Cyran faisoit une justice trop rigoureuse aux scolastiques, parce qu'il ne les avoit pas assés lus. Il n'entendoit pas assés leurs termes.

M. Arnaud se laisse mener entre (*sic*) [4] ce qui regarde la charité; est bon homme.

M Bridieu dit que ces Messieurs sont des gens de toute raison. On peut dire qu'ils en ont quasi trop.

Monsieur Nicole n'a pas d'érudition, mais il a l'esprit beau, élevé, plein de reflexions, sçachant l'ame et les replis de l'ame. M. Nicole sçait par Monsieur Arnaud qui luy communique ses lumières. Sa responce à Claude est composée par Monsieur Nicolle selon les lumières de monsieur Arnauld. Il a plus d'entretien à present, et on peu plus jouir de luy que monsieur Arnaud. Il se lasse. S'il y a quelque chose à dire dans la *Perpétuité*, c'est qu'il y a trop de raisons.

Monsieur Soulet [5] croit que Monsieur Arnaud dans sa penitence n'entend pas assez l'antiquité, et qu'il se contente de quelques passages, par exemple pour montrer que les clercs n'estoient point soumis à la pénitence publique. (F° 295 et v°.)

1. Le manuscrit porte : libéralement, ce qui ne semble pas en accord avec les sentiments de Tillemont en matières d'érudition.

2. Cette distinction imaginée pour trouver un milieu entre la foi due aux faits purement humains et l'adhésion aux faits dogmatiques proposés par l'Eglise, essaie de compléter la distinction du fait et du droit dans les questions de la condamnation du jansénisme.

3. On lit en effet dans le même recueil que Desmares avait résumé cet auteur. Peut-être s'agit-il de l'*Antibaronius* ou *Davidis Blondelli Animadversiones in Annalium Baronii*, t. I, in-f° de 25 pages imprimé *ad calcem* de l'ouvrage d'André Magendeus. *Antibaronius Magenelis*, paru à Amsterdam en 1675 (Bibl. nat. H 2137).

4. Ne faut-il pas corriger : *en tout*?

5. Sur Soulet, maître des cérémonies à Notre-Dame, voir mon opuscule *Le Ton de la prédication avant Bourdaloue*, p. 268, n. 2.

Ces propos de Bridieu et de Soulet, de par leur forme même de parallèle entre les auteurs, confirment l'adage : on n'est trahi que par les siens; car les réserves faites sur la compétence de Saint-Cyran en matière de théologie scolastique ne sont pas suspectes dans la bouche d'Arnauld.

M. Barcos

est un enigme [1]. On estudie peu à Saint-Cyran. Il croit qu'il est de son devoir de s'appliquer au temporel de son [abbaye] [2], ce qui luy emporte beaucoup de temps, car il a plusieurs petites metayeries. Il preste volontiers, mais il a soin de se faire rendre. (F° 307.)

Ce renseignement anonyme sur l'administration de l'abbaye de Saint-Cyran, où le neveu de Du Verger établit une réforme si austère, si décourageante, dit-on, et aussi, par contre, si l'on en croit ces lignes, si lucrative et bien entendue, pourrait bien être de ce Bauny déjà plusieurs fois nommé qui connaissait assez exactement les affaires de ces Messieurs. On rencontre en tout cas, après le passage ci-dessus, cet autre, ainsi conçu :

Mess. du Port Royal ne sont pas fort exacts dans leur version. On s'applaudit trop. Ils ont mal pris plusieurs passages du Nouveau Testament. On s'est peut-être trop avancé contre Monsieur de Paris. Une ordonnance d'un evesque peut subsister quand elle n'est point contre les bonnes mœurs. (F° 304 v°.)

Cette réflexion semble tomber contre les protestations faites par les jansénistes lors de la condamnation faite par Péréfixe et maintenue par son successeur Harlay, de la version du Nouveau Testament dite de Mons. Elle est aussi sans signature, mais immédiatement après on lit sous le nom de Bauny, et avec le titre *Serviteurs*, cet adage latin :

Monachus servos facit imperitantes, sacerdos aequales, miles serviles.

A la suite de cette comparaison sur le sort des serviteurs suivant qu'ils ont pour maîtres des moines, des prêtres ou des soldats, vient cette autre règle pratique : « Il ne faut point donner d'espérances aux serviteurs. » Au reste la série des détails de tous genres qui se poursuivent pendant la page suivante, sur les fondateurs d'ordres, sur Calvin, sur l'esprit des communautés, est accompagnée du nom de Bauny comme auteur responsable, et il est donc à croire qu'il avait fourni le détail relatif au neveu du grand Saint-Cyran.

Feu M. de Saint-Cyran

avoit l'esprit tres fecond, mais il produisoit des espines que ses amis ont osté souvent de ses escrits. Dirois. (F° 323 v°.)

1. Ce mot fut longtemps masculin. Nous verrons plus bas, une explication de ce jugement et Dirois nous dira comment l'abbé de Saint-Cyran déconcertait ses admirateurs. Cf. p. 155.
2. Le manuscrit porte : *pays*.

Il n'a rien paru de considérable de M. Barcos de Saint-Cyran. Son livre de saint Pierre et de saint Paul a beaucoup d'érudition, mais il n'est pas trop juste. (*Ibid.*)

Petrus Aurelius.

Il escrit bien; il a de belles choses. Nicole.

M. Dirois luy conteste. M. Dirois ne pretend pas que ce qu'il dit des conciles particuliers soit exat. M. [Nicole] le pretend [1]. (F° 387.)

Parmi des jugements littéraires de plus curieux, où, sous le titre *Auteurs*, figurent un certain nombre de jansénistes que nous retrouverons, il faut recueillir ceux dans lesquels figurent le nom du patriarche de la secte et de son neveu.

M. Lombert dit que Monsieur Nicole n'a gueres proffité des avis de son maistre, feu M. Paschal.

Que Monsieur de Sacy, sur les Proverbes, se sert des pensées de Monsieur de Saint-Cyran et d'autres choses comme il les trouve... (F° 401 v°.)

Petrus Aurelius. Feu M. de Saint-Cyran [2] a fait *Petrus Aurelius* estant jeune, la *Grandeur de l'Eglise* qui est fort belle, la *Simple vérité* [3]. Son oncle, feu M. de Saint-Cyran, se communiquoit plus à son neveu. (F° 402.)

Ce dernier jugement ne porte point de signature, mais il est situé après un autre attribué à Soulet. Au reste, il ne faudrait pas sans doute attacher une valeur excessive aux jugements littéraires accumulés dans ces pages, lorsqu'on lit, dans le voisinage de ceux-ci, celui que formulait Lombert, soit le père, soit son fils : « Racine n'a point de naturel pour les vers ».

Il y a peut-être plus de fonds à faire sur la parole de Dirois, à qui nous devons ce détail, le dernier que contienne notre recueil, et tout à fait de nature à corroborer le sentiment de Bauny sur les capacités administratives du second Saint-Cyran. Cet abbé, zélé pour le bien de son monastère, n'était point arrêté par les conseils de saint Paul, s'efforçant de persuader aux premiers chrétiens de souffrir plutôt l'iniquité que de recourir aux procès.

M. Barcos

veut qu'on plaide quelques fois fortement. On avoit fait [tort] à une

1. Le manuscrit porte : M. Dirois le pretend.

2. Petrus Aurelius. Feu M. de Saint-Cyran a fourni les pensées, son neveu, M. Barcos les expressions.

3. Outre le livre déjà cité de saint Pierre et de saint Paul, dont le titre complet indique l'esprit et le dessein. *De l'autorité de saint Pierre et de saint Paul qui réside dans le Pape, successeur de ces deux Apôtres* (sans nom d'auteur ni de ville), 1645, in-4, de 77 p.; Martin de Barcos avait écrit : *La Grandeur de l'Eglise romaine établie par l'autorité de saint Pierre et de saint Paul*, in-4, où est défendue la même thèse. Le catalogue de ses écrits, dressé par D. Clemencet, ouvrage cité, t. II, p. 1-147 (12e pièce), ne contient pas le titre *La simple vérité*. Il répond peut-être aux *Eclaircissements de quelques objections que l'on a formées contre la grandeur de l'Eglise Romaine.*

maison de Mouron près de Saint-Cyran. On vouloit s'accommoder; il ne voulut pas. On plaida; il perdit. C'est là une des choses en quoy M. de Saint-Cyran est enigme, dit M. Dirois. Saint Augustin veut qu'on ne plaide pas aisement. (F° 414.)

Ici s'arrête la série des témoignages où sont directement mis en cause Jansénius et les deux Saint-Cyran. Pour suivre l'ordre d'illustration, nous mettrons bout à bout les passages encore plus nombreux qui rappellent deux docteurs de la secte également inséparables, je veux dire Nicole et Arnauld.

EUGÈNE GRISELLE.

BELLEFOREST, ZORILLA ET ROTROU

Dans son excellent livre *Le roman sentimental avant l'Astrée*, M. Gustave Reynier (p. 162 r. 7e) émet l'opinion que l'histoire 120e du VIIe tome des *Histoires tragiques* de Belleforest intitulée : « De la haine des Princes de Boesme Wenceslas, d'où elle print source, et la fin pitoyable de Wenceslas par les menées et trahison de son frère », est peut-être la source dans laquelle Don Franscisco de Rojas Zorilla a puisé le sujet de son drame de « No ay ser padre, siendo rey », et par suite qu'elle l'est aussi pour le Venceslas de Rotrou qui a pris le sujet dans celui-ci.

Cette histoire « que j'ay en main, et icelle recueillie des annales de Boésmes » à ce qu'en dit Belleforest, est prise par lui dans l'histoire de Bohême de Jan Dubravsky (v. l'art. de M. L. Léger. dans la *Grande Encyclopédie*), évêque d'Olomuc en Moravie, qui s'appelait de son nom latinisé Dubravius, ce que Belleforest, par suite d'une lecture fautive et en francisant ce nom d'une manière bien étrange, a transformé en (Jean) d'Urbanie.

En voici une preuve (Belleforest parle des assassins de S. Venceslas et de leur punition prétendue en termes suivants) : Voire celuy Ian d'Urbanie Evesque, qui a fait et escrit l'histoire de Boesme, confesse et tesmoigne, que l'un de ses assassins estant rousseau, et l'autre boiteux, ceux qui sont sortis de leur race desquels y en a encor en Boesme, portent et la marque du poil roux, et le vice des pieds par succession héréditaire, tant Dieu déteste l'iniquité (éd. Rigaud, 1595, p. 152ro). A comparer avec le texte de Dubravius : Quem admodum evenit, anno nondum revoluto, ut ambo sceleris ministri, non solum misere, sed etiam notabiliter extinguerentur. Notam videlicet uterque suam ad posteros transmittens. Nam cum alter eorum barba rutila insignis, alter male pedatus esset, non aliter, nati natorum, et qui hodie nascuntur ab illis, vel ruffescunt, vel a pedibus laborant, nam utraque familia apud Boiemos etiam nunc extat. (Ed. 1552, ch. V, f. 25ro.) Ainsi Belleforest le cite et il le suit non seulement en racontant cette histoire, mais de même dans la suivante, à savoir 121e, tirée aussi de son histoire de Bohême. Toutefois le conteur paraît avoir puisé autre part pour quelques détails. Se serait-il fait informer par quelque Tchèque séjournant à Paris? Le docte humaniste d'Olomuc avait des relations amicales avec des humanistes français.

Mais revenons à notre drame. Le sujet des deux pièces en question est bien connu : une nuit, le prince héritier de Pologne tue son frère cadet croyant se débarrasser d'un duc, chancelier et le plus grand appui du gouvernement royal, qu'il pense être son rival en amour. Le roi est obligé alors de juger et de condamner son fils, mais ses sentiments de père s'y opposent, car ainsi il va perdre son fils unique. Heureusement, le cri du peuple demande l'absolution du prince; on connait bien son caractère qui est chevaleresque, loyal et droit, quoique primesautier, passionné et même désordonné. Puisqu'on ne peut éviter d'accorder cette faveur au peuple, le roi, heureux de la solution, abdique la couronne et, par suite, ne peut plus juger le nouveau roi lui-même.

Or, ce n'est que le fait seul de meurtre, et, en quelque sorte, le caractère du personnage principal qui rappellent, dans l'histoire de Belleforest, les motifs et les traits des drames.

Au contraire, le meurtre y est accompli dans les conditions tout à fait différentes : Boleslas assassine son frère aîné, prince de Bohême, à l'instigation de

leur mère qui hait les Chrétiens et n'aime pas Venceslas, chrétien zélé et prince célibataire et ainsi sans héritiers; il le tue traîtreusement allant à l'église, le matin, après le repas qu'il avait préparé pour lui, parrain de son fils nouveau né, et pour ses gens, enivrés, le soir, par ceux de Boleslas. Puis, si le caractère de Boleslas est primesautier et courageux, il n'est ni droit, ni loyal, au contraire. Belleforest le peint même bien rusé et traître.

En outre, le drame de Zorilla a plus d'un trait qu'on trouve dans celui de Guillelmo Castro « La justicia en la piedad », où il s'agit d'un prince de Hongrie qui va être condamné par le roi, son père, pour un homicide, mais qui est délivré par le peuple qui l'aime. Le père juste, cédant au désir du peuple et à la fois au profit de son fils, se rend lui-même heureux.

Je ne sais si Zorilla avait connu Castro Mais, faute de preuves externes, je ne trouve non plus de preuves internes suffisantes pour croire à la filiation du sujet de Belleforest à Zorilla (ou à Castro) qui reste à prouver par des raisons plus évidentes.

P.-M. HAŠKOVEC.

NOTE SUR LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CROIX DU MAINE

En lisant les dialogues de Tahureau (éd. Gabriel Buon, Paris, 1576), j'y trouve la dédicace à « Monsieur M. François Pierron », par M. de La Porte. C'est celui-ci qui publie les dialogues Après la mort de son frère, il trouva, dit-il, « parmi ce qu'il (son frère) tenoit le plus précieux ces deux Dialogues », il tâche ensuite de les faire reconnaître pour l'œuvre de Tahureau, ce que doit prouver même la vie de l'auteur.

Il parle donc de ses études grecques et latines, rappelle qu'il a pris part aux expéditions contre l'empereur et continue en termes suivants : « à son retour il s'amusa à discourir de l'amour : dont si doctement et mignardement s'acquitta (comme ses œuvres tesmoignent) qu'il sembloit entre les poëtes François estre seul vrayement amoureux. Ie me tay de l'oraison qu'il dedia au Roy, faisant mention de la grandeur de son Royaume : laquelle pour n'estre moins sententieuse que faconde, donne assez à cognoistre l'excellence de son esprit, qui enfanta ces Dialogues lorsqu'il estoit en sa plus belle fleur, et voyant les abus qui se commettent ordinairement en ce monde... » (F° Aiij 1° et v°.) Si l'on compare tout cela à ce qui est dit sur Tahureau par la Croix du Maine (*Bibliothèque française*, t. II, p. 307), on voit que c'est copié textuellement, sauf quelques changements sans importance, et on y voit, avec raison, un exemple de la méthode dont on composait la bibliographie. Alors ne faut-il pas, pour la critique moderne, vérifier par les preuves internes que les Dialogues sont l'œuvre de Tahureau, car ce qu'en dit en somme M. de La Porte peut être parfois suspect?

P. M. H.

LA CORRESPONDANCE DE BÉRANGER ANNOTÉE PAR SAINTE-BEUVE

(*Fin* [1].)

Tome III, lettre LXXXII, à Bernard. P. 144, l. 1 : « Vraiment oui, la Chambre a été belle. Il y a là de véritables talents. Thiers s'y est montré homme d'affaires supérieur et orateur à grandes ressources. Guizot a été franc et clair, plus franc, plus net qu'on ne pouvait s'y attendre; Berryer éloquent et patriote, et, comme vous le dites, Barrot a été moralement supérieur, ce qui lui a donné presque tous les avantages de la tactique. » Trait marginal. Sainte-Beuve annote : « C'est la coalition ».

L. 8 : « Mais qu'est-ce que tout cela peut produire? Ah! *s'il y avait un journal républicain* qui eût un peu de bon sens et d'esprit, *quelle occasion de triomphe!* Mais, en vérité, je crois que *le National* a été encore *plus gauche et plus court que d'habitude.* » Trait et soulignures.

L. 15 : « Ce que je conclus, moi, c'est que *la politique* est maintenant *en dehors des intérêts sociaux* et que tout se réduit *pour elle à une action de police* et d'ordre; il y a longtemps que je le pense. La république aujourd'hui ne s'en tirerait *pas mieux*. Il faut attendre. Combien? je ne sais. » Trait et soulignures.

L. 21 : « Quant à la littérature, elle en est, je crois, au même point que la politique. Toutefois j'ai lu *Ruy-Blas* et *la Popularité*, et j'y ai trouvé *de bien belles choses*, pour la forme dans l'œuvre de Delavigne, et pour *des scènes entières* dans celle de Hugo. Savez-vous qu'il y a trente ans deux ouvrages de pareille force auraient obtenu plus d'attention de la part du public et de la critique? Énergie *sans assez de bon sens* dans l'un, bon sens *sans énergie* dans l'autre; mais dans tous les deux beaucoup *de talent*. Malheureusement tout cela vient à une mauvaise époque. Que restera-t-il de toutes nos gloires? Rien. L'avenir n'aura besoin de tout cela. » Double trait au début. Soulignures.

Lettre LXXXVII, à Lefrançois. P. 152, l. 23 : « La coalition *vient de porter* un terrible coup au trône, et, ce qu'il y a *de curieux*, ce sont des monarchiens qui l'ont réduit à ce piteux état; *passe encore* pour Garnier Pagès! Nous allons voir ce que donneront les élections. » Trait et soulignures.

Lettre LXXXVIII, à Lamennais. P. 153, l. 13. Quatre traits entrecroisés au début : « *Cette fange qui nous révolte est peut-être comme le*

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire* d'avril-juin 1909, p. 371, et juillet-septembre, p. 591.

limon du Nil. Ne voyez-vous pas que la bourgeoisie *elle-même, tout égoïste* qu'elle doit être souvent, a pourtant ses jours de réveil? *J'avais prédit* à nos jeunes gens *qu'elle finirait par se quereller* avec la royauté : ma prédiction commence à s'accomplir. Il n'en sortira, certes, pas grand *bien encore;* mais c'est déjà beaucoup que *cette émeute parlementaire dont les chefs ne me paraissent pas avoir pressenti toutes les conséquences.* » Trait et soulignures.

P. 155, l. 13 : « Dites-lui (Chateaubriand) *que je prie Dieu* pour lui et que je serais bien satisfait *d'apprendre* qu'il est heureux et tranquille, et qu'ainsi mes vœux sont exaucés. » Soulignures.

Lettre LXXXIX, à de La Pelouze. L. 25. « D'un péril éminent. » Sainte-Beuve corrige : « imminent ».

Lettre XC, à Gilhard. P. 157, l. 1 : Quatre traits entrecroisés au début : « Que va-t-il résulter de tout ce bruit? Peu de chose, croyez-le bien, et ne soyez pas trop honteux d'avoir échoué. Vainqueurs et vaincus, avant peu, se retrouveront dans la même position. Mon ami Thiers *nous dorera* seulement un peu mieux la pilule. Il était *bon pourtant* que le pays donnât signe de vie; car, lorsque *le corps électoral* se réveille, il y a preuve que le reste de la nation *ne dort pas.* Votre M. Chabrol est un de ces hommes que la cour actuelle appelle à son secours. Elle voudrait reformer *une phalange* monarchique, parce qu'elle s'aperçoit qu'ainsi que je l'ai dit tant de fois à nos jeunes insensés (quatre traits entrecroisés) *la bourgeoisie est essentiellement républicaine par les prétentions sinon par les sentiments.* La cour n'a pas tort de voir ainsi; mais l'œuvre qu'elle tente est, je crois, au-dessus de ses forces. Il serait même dangereux pour elle *d'arriver à ses fins.* Elle ne tarderait peut être pas à prendre la route de Cherbourg. (Quatre traits entrecroisés.) *La coalition vient de lui porter un coup qui laissera des cicatrices,* et je vous avoue que je n'aurais *rien conçu* à ses attaques, dirigées par des hommes qui *se prétendent monarchiques.* si les ambitions personnelles *n'expliquaient bien des choses.* (Double trait marginal.) Il n'y a que les gens qui pensent *comme Garnier Pagès* (comme orateur, il n'a pas su, cette fois, tirer parti de sa position) qui aient pu vouloir et soutenir *cette coalition* si compromettante pour la couronne, et *qui n'a eu* pour Louis-Philippe que l'avantage de lui *laisser régler* les affaires de Belgique, pendant l'absence de la Chambre. » Trait et soulignures.

L. 27 : « Que va faire Guizot? Sera-t-il *plus libéral* que Thiers? Sera-t-il conservateur modéré *pour le remplacer* dans peu? Quant à Dupin, je suis surpris de le voir *accepter* un portefeuille. Il faut qu'il n'ait pu *l'éviter.* Je crois qu'on compte sur lui pour réprimer les empiètements du clergé. » Trait et soulignures.

P. 158, l. 7 : « Louis Blanc. C'est un *excellent et courageux* jeune homme, mais qui connaît *plus les livres* que le monde et sa marche. De là cette absence *d'expérience positive,* si nécessaire à ceux qui veulent prêcher *les principes,* surtout dans les temps où chacun est *à l'œuvre.* Sous Louis XV, les théories, les utopies absolues avaient droit à la vogue.

Le peuple avait encore *les bras croisés*. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, et Jean-Jacques Rousseau ferait autre chose que l'*Émile* et le *Contrat*, s'il nous revenait et daignait se faire journaliste. N'en portez pas moins d'intérêt à Blanc et à sa *Revue* pour laquelle il m'a consulté, mais que je lis sans m'en faire le censeur, parce que cela ne servirait à rien. » **Trait et soulignures.**

Lettre XCI, à Mme L***. P. 159, l. 2 : « Vous me dites de me *défier des Dames anglaises*. Mais ces personnes sont sans relations dans Tours. » **Soulignure.**

Lettre XCII, à Jules Canonge. L. 14 : « Des progrès *immenses*. » **Soulignure et point d'interrogation.**

Chateaubriand à Béranger. P. 162, l. 22 : « *La politique*, vous savez que depuis longtemps *je n'y crois plus*; peuples et rois, tout s'en va; *liberté et tyrannie* ne sont à craindre ou à espérer pour personne. *Une chose seulement me fait rire*, c'est qu'il y a des hommes d'esprit *qui prennent tout ce qui se passe au sérieux*. » **Trait et soulignures.**

Lettre XCV, à Mme Lemaire. P. 165, l. 9 : « Les cœurs sont devenus de bronze, et moi *qui reçois tant d'offres*, si j'en acceptais une seule, *peut-être verrais-je disparaître bien des bonnes volontés*. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que votre pénurie n'empêche pas Lemaire de travailler. Encore un coup, les libraires bénéficieront au retard, ou je serai bien trompé. » **Trait et soulignures.**

L. 26 : « Quant aux comédies de la Chambre, elles dégénèrent en parades sottes et plates. Thiers s'est montré homme habile, sinon conséquent; homme de ressources, sinon homme de principes. Barrot a été digne; et puis, que dire du reste, même de l'ami Passy et de *ce farceur de Dupin*? » **Trait et soulignure.**

Lettre XCIX, à Joseph Bernard. P. 172, l. 16 : « Plusieurs Tourangeaux, qui avaient envie de me visiter, se sont dit : N'allons pas où un homme aussi spirituel que M. de Stendhal n'ose aller. Peut-être s'est-il douté de l'effet qu'il allait produire; mais il me l'a fait payer trop cher, dites-le lui. » **Trait marginal.**

Lettre CI à Gilhard. P. 175, l. 30 : « Entre nous, je crois qu'il (Thiers) reviendra au pouvoir, qu'il désire par-dessus tout, et qu'il y fera plus preuve d'adresse que de force et de grandeur. » Trait marginal.

Lettre CV, à Lamennais. P. 179, l. 13 : « Est-il un parti qui ne se laisse mener par la presse, ce dissolvant de tous les partis, et qu'aucun chef ne parvient à discipliner? Moins vieux de neuf ans, j'ai vu mépriser mes conseils, que malheureusement l'événement a justifiés. Est-ce à soixante ans qu'on voudra m'écouter? D'ailleurs, le parti républicain doit aujourd'hui se recruter dans le camp de ses adversaires. Il faut, dans l'intérêt du principe, que ceux qui ont eu jusqu'ici la prétention de le conduire s'effacent presque entièrement, car ils empêchent de venir à leur drapeau. Or ceux-là sont les seuls qui me connaissent. Les autres me riraient au nez, et ils auraient raison. Puis, il faut *que vous vous disiez bien* que je n'ai *de valeur que dans la méditation*. La

discussion fait évaporer le peu d'idées qu'il y a en moi. J'ai d'ailleurs une conscience *méticuleuse qui m'empêche* d'être homme de parti, comme il faut l'être. Je ne suis *qu'homme d'opinion*. Encore même sur ce point y-a-t-il *à redire*. Car *le patriotisme*, sentiment qui ne vieillit pas en moi, *me barre le chemin* toutes les fois que je puis craindre que *l'application* de mes principes ne compromette les intérêts du pays. *Ce n'est pas moi* qui aurais le courage *de m'écrier* : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* Vous le voyez, mon cher apôtre, je ne suis qu'un chansonnier et rien autre. Aussi ne m'a-t-on jamais vu ambitionner une position élevée ou une influence quelconque. Quand on est venu me chercher et qu'il ne s'est agi que de conseils, on m'a toujours trouvé prêt; mais, s'il se fût agi de monter *sur le plus petit pavois*, je me serais enfui par *la porte de derrière*. Concluez donc que la province me va mieux que la capitale. Mais croyez que je n'y vis pas en égoïste; *je suis là* comme l'ermite qui, sur la grève, *adresse des vœux au ciel pour ceux qui bravent les tempêtes, en regrettant de ne savoir tenir ni la barre ni la rame*. » Trait et soulignures. Sainte-Beuve annote : « C'est le contraire du vers de Lucrèce. »

P. 180, l. 12 : « Vous avez tâté *aussi de tous nos fous, de tous nos nains ambitieux, qu'en peut-on faire?* » Trait et soulignures.

Lettre CVI, à Fortoul. P. 182, l. 2 : « Pour certaines faveurs, un chef de bureau vaut mieux qu'un ministre. » Trait marginal.

L. 10 : « Reste à savoir si le seigneur V*** vous tiendra parole. L'ami de D*** est un peu sujet à caution, mais il sait que vous êtes journaliste, c'est une raison pour qu'il vous serve suivant votre goût actuel. » Trait marginal. Sainte-Beuve complète : « Villemain; Decazes. »

P. 183, l. 4 : » Et surtout *craignez* de le blesser en quoi que ce soit, car il sourirait *d'abord* et ne vous le pardonnerait *jamais*. » Traits et soulignures.

Lettre CXV, à Jean Reynaud. P. 194, l. 31. « Oh! mon cher ami, qu'il m'est arrivé de fois d'envier l'un de ces orgueils solides, qui résistent à tous les chocs! Les éloges des hommes dont j'estime le plus le jugement n'ont jamais pu parvenir à me donner plus d'une heure de confiance en moi-même; encore, une heure, est-ce trop dire peut-être ». Double trait marginal.

Lettre CXVII, à Joseph Bernard. P. 197, l. 2 : « Et que c'est dans des salons dorés, à la clarté des lustres, qu'il (Pierre Leroux) expose *ses principes religieux et ses bottes crottées*. » Trait et soulignures.

L. 9 : « Une chute sans espérance de rentrer *au pouvoir serait seule capable* d'en (Thiers) faire un esprit puissant, *si elle ne le tuait tout à fait*, ce qui serait à craindre. » Trait et soulignures.

Lettre CXVIII, à Pompéry. P. 198, l. 10 : « J'écrivais il y a peu de temps à un fouriériste exalté que l'auteur de *la science sociale* était un messie *qui n'avait pas encore eu* de Saint-Paul. Il me semble, mon cher monsieur, que vous aspirez à ce rôle, à en juger au moins par le peu de mots que vous me dites. » Trait et soulignures.

L. 21 : « C'est cette exactitude avec laquelle, *pendant dix ans, il rentra toujours chez lui à midi*, heure du rendez-vous *qu'il avait indiquée, dans ses publications*, à l'homme riche *qui voudrait lui confier* un million pour ériger *le premier phalanstère*. Rien n'est plus touchant que cette foi si vive et si durable. Oh! que j'aurais voulu avoir un million *à lui porter, bien que* sa science me semble incomplète, et que, *par lui, l'homme* ne soit guère envisagé que sous le point de vue *de l'ordre matériel*. » Trait et soulignures.

P. 199, l. 6 : « Je ne me gêne pas pour dire toute ma pensée, même quand *il s'agit de grands hommes. Je crois* que c'est cette franchise, qui nous est commune, qui m'a empêché de vous dire mon avis sur votre lettre *à Madame Sand*. Si j'ai bonne mémoire, vous divinisez cette dame *que je me contente d'admirer* comme l'un de nos plus grands *écrivains*. » Trait et soulignures.

Lettre CXIX, à Jean Reynaud. L. 20 : « Leroux *s'est pris de vanité* et s'aveugle à la fumée de l'encens qu'on lui prodigue; mais son cœur *est toujours bon*. » Trait et soulignures.

P. 200, l. 8 : « Vous m'affligez sur le compte de Fortoul. Toutefois j'ai peine à ajouter foi entière à l'arrêt de M. Serres. Notre jeune homme est d'un tempérament nerveux, bilieux peut-être, mais je crains plus pour son estomac que pour sa poitrine. » Trait marginal.

L. 14 : « C'est une grande hâte d'arriver à tout, ce qui l'a violemment tourmenté et a été pour lui une cause de mécomptes qu'il a quelquefois peine à renfermer. Toutefois, je puis d'autant plus me tromper, que voilà plus de quatre ans que je ne l'ai vu. » Trait marginal.

L. 22 : « Ses parents sont des gens fort à leur aise, malgré leurs quatre enfants. Ils ont au moins 10 000 francs de rentes *et n'en dépensent pas la moitié*. Quant à Fortoul, je lui suppose des économies. » Trait et soulignure.

L. 28 : « Sans doute; mais d'abord croyez-vous qu'il y trouvera le repos moral dont je présume qu'il a plus besoin que de soleil? » Trait marginal.

Lettre CXX, à Mme Lemaire. P. 202, l. 3 : « *Les vacances académiques* sont surtout une cause de surcroît de correspondance. Des officieux m'arrivent en offrant de frapper à la porte pour moi. » Trait et soulignure.

L. 14 : « Dupin vient de se prendre aux cheveux avec votre ami Teste, et non sans quelque raison, selon moi, non pas que je ne sois pour la réforme, je vous prie de le croire. » Trait marginal.

L. 25 : « Dieu la prête longue à M. Daunou, et vous devez bien en enrager. » Trait marginal, et devant la note s'y rapportant.

Lettre CXXI, à Pons (de l'Hérault). P. 204, l. 9 : « Il me suffit de lire les journaux pour avoir à gémir. » Double trait marginal.

Lettre CXXII, à Lamennais. L. 25 : « Celui qui passe sa vie à tenter de nous tirer *de l'enfer*, car nous y sommes tombés, je le crois; *non pas* (?) *comme* les deux âmes de Florentins que Dante trouva dans les

cercles inférieurs, mais en chair et en os, au milieu de toute une légion de diables de toutes les couleurs. » Trait et soulignure.

P. 205, l. 19 : « Mais il (Leroux) a déjà bon nombre de fidèles, et les chaises sont louées, en attendant qu'on bâtisse l'église. Aussi mon pauvre philosophe renonce-t-il à mener à bien l'œuvre qui, je l'espérais, lui eut donné le pain quotidien. Je suis puni d'avoir entrepris au-dessus de mes forces. Il n'est pas donné à tous les hommes de bonne volonté de rendre la lumière aux aveugles et de redresser les boiteux. Oh! que je voudrais vous avoir à côté de moi quand je cours la campagne. » Trait marginal.

Lettre CXXIII, à de Pompéry. P. 206, l. 15 : « J'ai relu *votre lettre* à George Sand; elle contient d'excellentes choses, mais vous parlez à des sourds. Au reste, quel que soit le parti philosophique auquel s'attache madame Dudevant, elle n'en est *pas moins* un des plus *admirables talents* que je connaisse. » Trait et soulignures.

Lettre CXXIV, à Joseph Bernard. P. 207, l. 24 : « Mais je ne suis pas de ces singes qu'on rattrape. Thiers n'en dit pas autant. » Trait marginal.

P. 208, l. 10 : « Je voudrais bien que madame Tastu obtînt le prix pour l'éloge de cette *pécore* aristocratique de marquise » (de Sévigné). Double trait et soulignure.

Lettre CXXV, à Martin (de Strasbourg). P. 210, l. 6 : » Tenez, mon cher monsieur, les places publiques *ne sont plus bonnes que* pour l'opposition à coups de fusil; *l'opposition de l'intelligence*, qui doit préparer l'autre, *se fait ailleurs, sans faste et sans bruit*. Elle s'infiltre *tout doucement* dans les masses, et, quand elle éclate, on sait *à peine d'où* elle est sortie. Ne tirez donc plus contre ceux qui se cantonnent dans de petits coins. » Trait et soulignures.

Lettres CXXVI, à Lefrançois. P. 211, l. 1 : « Je ne vous écris pas de Tours, mais des environs de Paris où je suis *caché*. Figurez vous que, ennuyé d'entendre crier après moi parce que je restais exposé à la fièvre, je me suis mis à aller *visiter* la mer; puis, m'étant rendu compte de l'espèce *d'ennui* qu'éprouvait Judith dans la belle Touraine, je suis *venu*, sous un nom supposé, arranger quelques affaires. » Trait et soulignures.

L. 12 : « Voici plus de trois semaines que je suis occupé de cela sans avoir mis le pied dans Paris que *pour* le traverser *à demi* déguisé. » Trait et soulignures.

P. 212, l. 9 : « Ecrivez-moi à M. Berger, chez madame Lacroix, à Fontenay-sous-Bois, près Vincennes, par Paris, et ne mettez même pas mon nom dans la lettre. » Trait marginal et devant le dernier paragraphe de la note.

Lettre CXXVIII, à Lamennais. P. 214, l. 3 : « A des louanges aussi flatteuses ne conviendrait-il pas d'ajouter... Car il se peut que je fasse comme le bon Sancho, lorsqu'il entreprend de désenchanter Dulcinée : je frappe plus sur l'arbre que sur moi. » Trait marginal devant les deux paragraphes. En face du premier, Sainte-Beuve renvoie : « P. 11. »

P. 215, l. 22 : « Moi, *j'en doute encore*. Thiers la *voulut-il*. Nous avons quelqu'un là-haut qui n'aime pas les affaires qu'il ne peut pas conduire lui-même. Un de ses chauds partisans *d'aujourd'hui* disait, il y a longtemps : *Il veut goûter à toutes les sauces et fait tourner toutes celles où il trempe le bout du doigt.* » Trait et soulignure.

Lettre CXXX, à Lefrançois. P. 219, l. 4 : « La guerre semble plus sûre que la paix ; mais avec *un roi qui la craint et qui ne manque pas de ruse*, avec un ministre *qui ne manque pas de jactance, mais qui n'a pas de puissants appuis*, il est impossible de rien préjuger. » Trait et soulignures.

P. 220, l. 6 : « Je voudrais que les nominations académiques fussent terminées pour donner mon adresse à deux ou trois personnes que j'ai besoin de voir. » Trait marginal.

Lettre CXXXIV, à Lamennais. P. 223. Quatre traits entrecroisés au début. L. 5 : « Le point essentiel, *c'est que je spiritualise avec vous, et que je suis le plus heureux du monde de cette conformité.* » Trait et soulignure.

Lettre CXXXV, à Lamennais. Quatre traits entrecroisés au début. L. 22 : « J'ai été constamment dans une extase que vous n'attendiez pas sans doute d'un antimétaphysicien. » Trait marginal.

P. 224, l. 30 : « Quatre traits entrecroisés au début. « Je me suis toujours élevé vers Dieu autant que mes ailes fangeuses me l'ont permis, mais toujours *les yeux fermés*, me contentant de dire : « Oh ! oh ! » comme la bonne femme de Fénelon. Croiriez-vous que je frémis presque lorsque je vois qu'on analyse la substance créatrice ? Je tremble quand je vois disséquer Dieu, si respectueux que soit l'opérateur. C'est que, moi, je crois comme les petits enfants, ce qui semble ne m'aller guère. J'en ai connu un qui avait un Jésus de cire, sa bonne, en touchant à la statuette, la brisa. L'enfant se mit à pleurer en disant : « Je « n'ai plus de bon Dieu, je vais mourir ! » Bien que je sache que mon Dieu ne finira pas en poussière sous les yeux d'un puissant génie, toujours est-il que je suis tenté de crier au génie : « Croyez, et fermez les « yeux ! » Trait marginal.

Lettre CXXXVIII, à Gilhard. P. 229, l. 20 : « Il (Thiers) *en était engoué*, et il a été joué. Quand il a jeté *feu et flamme, il n'était plus temps* ; peut-être même alors y avait-il *imprudence*. Au reste, Guizot fera sans doute plus mal encore ; car on veut aussi le perdre. Louis-Philippe a juré de détruire tous les hommes de la révolution de Juillet. Il n'a plus beaucoup à faire pour cela : eux-mêmes l'ont aidé. » Trait et soulignures.

Lettre CXXXIX, à Lammenais. P. 230, l. 4 : « Je me suis rappelé qu'entraîné par *une loquacité* sans excuse, j'avais poussé *l'impolitesse* jusqu'à vous couper plusieurs fois la parole. » Trait et soulignures.

L. 12. « Et de là le système plus ou moins complet que je vous ai si longtemps développé. Dorénavant, cher ami, par pitié pour vous et pour vos visiteurs, ne me mettez plus sur ce chapitre. » Trait marginal.

L. 16 : « *Je suis devenu bavard.* Je sais pourtant écouter, et c'est d'où

vient le regret que me donne ce vilain défaut, surtout quand je lui lâche la bride où j'aimerais tant à entendre parler. » Trait et soulignure.

Lettre CXL, à Lamennais. P. 231, l. 11 : « Je vous souhaite beaucoup d'aussi jolies visiteuses que Mme D***. Elle m'a paru fort aimable et répond à l'idée que vous m'en aviez donnée. » Trait marginal.

Lettre CXLI, à Wilhem. P. 232, l. 15 : « Je n'ai gardé un peu de *cervelle* qu'en la ménageant. Or *deux heures* de musique dans une salle fermée suffisent pour les émotions d'une journée. Je n'ai pas besoin de t'apprendre que je suis devenu horriblement bavard; tu m'as entendu dimanche parler *quatre heures sans débrider*, comme me disait du roi Joseph Bonaparte un admirateur de son éloquence. » Trait et soulignures.

P. 233, l. 6 : « Elle prétend que c'est pendant *cinq heures* que j'ai parlé dimanche; *cinq heures*, soit! » Soulignures.

Lettre CXLIII, à Mme Lemaire. P. 234, l. 1 : « Je ne suis pas plus satisfait que vous du *discours* de Hugo, et je trouve bizarre *qu'il entre à l'Académie* pour se poser *en homme politique et même* en futur ministre. C'est une maladie *qui gagne*. » Trait et soulignures.

Lettre CXLV, à Lamennais. P. 237, l. 20 : « Chateaubriand *prétend que vous et lui* trouvez que *je ne hais pas* assez les méchants. » Trait et soulignures.

P. 238, l. 1 : « Et qui, parfois, sans en rien dire, souffre peut-être encore le plus, tout goutteux qu'est le grand poète, tout prisonnier qu'est le grand philosophe. . Les deux bonnes chansons à faire là-dessus, si je n'étais pris à la gorge par un vieux sujet qui demandera bien du temps à ma musette essoufflée. » Trait marginal devant tout le passage.

Lettre CXLVIII, à Gilhard. P. 242, l. 6 : « Depuis mon retour ici, je suis redevenu *l'homme d'affaires de tout le monde* et me voilà sollicitant des emplois et des secours comme par le passé. » Trait et soulignure.

Lettre CL, à Lemaire. P. 249, l. 4 : « Je suis *bonapartiste* comme le peuple, mais nullement *impérialiste et j'aurais vu avec peine* le retour au régime impérial, *avec tous ses hommes* et ses abus, sans la gloire du grand homme qui, seule, pouvait donner de la valeur à tout cela. » Trait et soulignures.

Lettre CLVIII, à Chateaubriand. P. 259, l. 19 : « J'ai vu souvent notre bon ami Lamennais; il cherche une position à sa convenance et ce n'est pas facile. J'ai été sur le point de lui faire acheter une maisonnette à Passy, mais il a des projets d'avenir qui l'empêchent de rien décider pour le présent. » Trait marginal.

Lettre CLIX, à Lamennais. P. 260, l. 10 : « L'accident arrivé à Chateaubriand. Je venais de lui écrire, ainsi qu'il m'avait prié de le faire, quand le journal m'a instruit de la chute qu'une voiture lui avait fait faire. » Trait marginal.

Lettre CLXXIII, à Lamennais. P. 281, l. 15 : « La Bourgogne n'inspire

pas trop mal; voyez Lamartine ; son discours a eu un retentissement immense. La cour commence à s'inquiéter du rôle que joue votre ancien ami. « Trait marginal.

Lettre CLXXIV, à Lamennais. P. 282, l. 13. Quatre traits entrecroisés au début. « Il y en a qui naissent avec une plaie au cœur, dites-vous, cher ami. En êtes-vous bien sûr? Je crois plutôt que, nous autres, qui venons au monde pour écrire, grands ou petits, philosophes ou chansonniers, nous naissons avec une écritoire dans la cervelle. Comme l'encre y abonde sans cesse, dès que nous laissons reposer notre plume, le noir liquide se répand et coule jusqu'au siège de nos affections. Alors nos humeurs s'imprègnent de noir, nous voyons tout en noir, hommes et choses; le monde, la création tout entière nous fait horreur. [En face de ces deux dernières phrases, Sainte-Beuve a écrit : « Nicole » dans un cercle au crayon.] Nous nous en prenons surtout à la pauvre espèce humaine, dont tant de gens disent pis que prendre, comme s'ils avaient l'honneur de n'en pas faire partie. Mais quatre traits entrecroisés] employons-nous l'encre de notre écritoire à noircir du papier, aussitôt notre esprit se rasséréne; notre imagination se purge et nos œuvres fussent-elles œuvres de misanthrope, notre humeur, charmée par le travail, ferme cette plaie dont vous vous plaignez. Oui, cher maître, il en est ainsi de nous autres écrivains. Employez donc votre encre pour qu'elle ne se répande pas sur tout votre être. Écrivez, écrivez. » Trait marginal.

P. 283, l. 7 : « Voyez si depuis que Chateaubriand *n'écrit plus* il ne devient pas chaque jour *plus morose*. Je dois pourtant avouer que les dernières fois que je l'ai vu, il était tout guilleret. » Trait marginal.

L. 23 : « Je n'ai lu ce *puff* romain que le lendemain du jour où Chateaubriand est venu me faire ses adieux (car le Breton ne s'en est pas départi); j'ai eu le regret de ne pouvoir causer avec lui de la nouvelle de ce triomphe. » Trait marginal.

L. 32 : « Si je pense *un peu* différemment, c'est que je suis *toujours préoccupé* de trouver un but, *surtout à ce que fait un homme qui a passé cinquante ans*. Suivant certaine idée que j'ai et que je ne communique pas, son discours serait tout ce qu'il doit et peut être. » Trait et soulignures.

P. 284, l. 4 : « Dans tous les cas, sa position est bien moins facile que celle d'O'Connell. » Double trait marginal.

Lettre CLXXVII, à Gilhard. P. 288, l. 13 : « Depuis 1830, *j'ai eu des amis au pouvoir*, j'en ai dans l'opposition *constitutionnelle* et dans l'opposition extrême; *je ne saurais trop dire* quels sont ceux qui ont fait le plus *de sottises*. *Nous ne sommes pas dans une époque de bon sens*. Cette réflexion doit rendre indulgent en faisant *douter de soi-même*. Si vous et moi avions été ministres ou meneurs de parti, il est à croire que nous n'eussions *pas moins failli*. » Trait et soulignures.

Lettre CLXXVIII, à de Latouche. P. 291, l. 5 : « En parlant de vous (avec Chateaubriand), comme tous deux en pouvons parler, je lui ai

dit ce que j'ai répété cent fois, que vous étiez l'inventeur d'André Chénier, après lui pourtant, qui en a sa petite part; *il combattait* mon opinion, et me disait avoir vu *les manuscrits* entre les mains de madame de Beaumont. Je le crois, dis-je; mais avouez qu'ils étaient *peu nombreux et fort incomplets*. Il fut obligé d'en convenir. Et je lui rappelai *la Vallée aux Loups*, volume où l'on trouve tant de morceaux, frères consanguins de la plupart de ceux qui ont fait la réputation d'André. Et Sainte-Beuve n'a-t-il pas lui même, dans une *Revue des Deux Mondes*, laissé percer les doutes que je lui avais communiqués. » Trait et soulignures. Devant la phrase où il est nommé, Sainte-Beuve a mis un grand point d'interrogation et écrit : « Non ».

L. 17 : « Ce n'est pas de ma faute si tout le monde aujourd'hui ne vous désigne pas comme le coupable d'une des plus heureuses et plus glorieuses mystifications qui aient été faites au public. » Trait marginal.

Lettre CLXXIX, à de Latouche. P. 292, l. 9 : « Et partout ce doux parfum de poésie, si rare aujourd'hui dans les œuvres les meilleures, et qui paraît vous avoir saisi comme moi à la lecture des vers de Musset. » Trait marginal.

Lettre CLXXX, à Gilhard. P. 293, l. 24 : « Car il est incontestable que sans sa présence la pièce dégénérerait en farce. » Trait marginal.

Lettre CLXXXI, à M***. Quatre traits croisés au début.

P. 295, l. 5 : « Mais, quant aux réputations de quelques hommes, vos contemporains, sachez les prendre à la main, les retourner dans tous les sens, les peser et repeser, et vous ne donnerez plus l'épithète de grand à celui qui est de votre taille. » Trait marginal.

L. 11 : « Je vous assure qu'à vingt ans j'y regardais de plus près que vous; et pourtant j'avais un grand enthousiasme. » Trait marginal.

L. 24 : « Je protestai, moi, pauvre rimeur inconnu, ignorant de grammaire, contre la gloire exagérée *de Delille*, à qui certes, pourtant je reconnais un grand et beau talent. Ce que vous devez vous dire, vous, tout jeune homme, c'est que les véritables préparateurs de l'avenir ne sont pas encore venus : tout au plus le nez de quelque petit précurseur s'est montré à travers la toile, comme au théâtre il arrive quand un acteur vient regarder à travers le trou du rideau si la salle est bien garnie. » Trait et soulignure.

P. 296, l. 4 : « Quoi! vous vous amusez à encenser les vieux dont le rôle est fini, comme si vous aviez du temps à perdre. Quand le temps du repos sera venu pour vous, retournez-vous, soit! » Trait marginal.

L. 15 : « Mais celle que donne l'amour de ses semblables, à qui vous devez consacrer toute votre vie. » Trait marginal.

L. 20 : « Notre siècle s'épuise à faire des illustres, des grands, des immortels; tout n'est plus que mots plus ou moins ronflants, que vous autres, jeunes hommes, répétez avec une candide naïveté. » Trait marginal.

L. 27 : « Plusieurs en sont morts étouffés comme *des dindons trop*

gaves. C'est leur ombre que vous rencontrez dans Paris : ils sont morts, je vous assure. » Trait et soulignure.

Lettre CXC, à Mme Colet. P. 308, l. 11 : « *Or Delille* en a fait *beaucoup de beaux*, de très beaux, et bien des gens qui en médisent *sont plus* de son école qu'ils ne le croient. » Trait et soulignure.

Lettre CXCI, à Mme Brissot-Thivars. P. 309, l. 1 : « J'ai pu échapper *au triomphe mystifiant* qu'on voulait me faire subir. » Soulignure et trait et devant la fin de la note qui s'y rapporte.

Lettre CXCIV, à Bérard. P. 313. l. 20 : « Il y a dû avoir autour de lui des gens qui ont de plus recueilli beaucoup de ses *conversations si peu discrètes et souvent même si peu mesurées*. » Trait et soulignure.

Lettre CXCVII, à Gilhard. P. 317, l. 4 : « Connaissiez-vous Villemain? On gémit généralement sur l'affreux malheur qui le frappe. Si la politique ne fut pas son côté brillant, on ne peut disconvenir qu'il avait des vertus domestiques fort rares. » Trait marginal.

L. 10 : « Il coucha longtemps sur un lit de sangle, entre elle et eux, pour l'empêcher de les battre. » Trait marginal.

L. 14 : « En vérité, cela déchire l'âme. Accablé de peines intérieures, pliant sous le faix des affaires,... nul doute que cette homme, *du caractère le plus faible*, ne pouvait durer longtemps dans une semblable position. La quitter, c'eût été du bon sens et de la force. » Trait et soulignure.

L. 22 : « Mais quelle pauvre chose que l'esprit, dont on fait tant de de cas chez nous autres Français! » Double trait marginal.

P. 323 : Trait marginal devant les trois premières lignes de la note sur Paul Lacroix. Le mot *invétéré* souligné à la troisième ligne.

Lettre CCII, à Perrotin. P. 324, l. 21 : « J'ai appris aussi ou plutôt je me suis rappelé en revenant ici que Cousin habite Meudon. » Double trait marginal,

Lettre CCIV, à Gilhard. P. 325, l. 18 : Je m'observe et vois en moi *des signes certains d'affaiblissement*. [Sainte-Beuve annote : « Voir p. 327. »] Je perds *la vivacité d'esprit*, même un peu ma gaieté. Puis *je ne peu plus* rimailler ; *le grand* bonheur de ma vie *semble m'échapper*. » Soulignures et double trait marginal.

L. 27 : « Je serai fort embarrassé du reste de ma vie, s'il ne faut plus barbouiller de papier. Aussi, à défaut des vers, suis-je *disposé* à chercher dans la prose quelque moyen de *rabâcher* encore. Mon cher Gilhard, c'est une sotte chose que de *vieillir*. » Trait et soulignure.

P. 326. l. 20 : « Le prince Jérôme Napoléon m'est venu voir : c'est un bon gros garçon instruit, bien intentionné, très patriote, tout ce que serait enfin un d'Orléans de son âge, qui serait exilé et qui désirerait changer de position. » Trait marginal.

Lettre CCV, à Edgar Quinet. Dès le début, Sainte-Beuve annote : « Preuve d'affaiblissement. » P. 327, l. 1 : « *Cher et éloquent professeur*, combien le vieux chansonnier doit vous remercier d'avoir placé son nom dans vos leçons *immortelles*. » Soulignures.

L. 6. « Il ne suffisait pas de tout le talent dont vous avez déjà donné tant de preuves pour vulgariser d'aussi grandes idées que celles dont vous vous êtes fait l'interprète, il fallait autant de courage que de conviction. » Trait marginal.

P. 328, l. 6 : « Si vous voyez votre digne et excellent collègue, Michelet, veuillez, je vous prie, me rappeler à son souvenir. » Trait marginal.

Lettre CCVI, à Mme Valchère. L. 25 : « Procurez-vous un théâtre grec, c'est là que vous verrez le plus de naturel mêlé au sublime. *Vous apprendrez comment, sans descendre trop bas*, on peut être familier, *ce que Shakespeare ne vous enseignerait pas suffisamment bien, quoi qu'en aient dit nos réformateurs*. D'ailleurs fouillez en vous-même. » Trait et soulignures.

P. 329, l. 14 : « C'est ce qui manque à *Lucrèce*, malgré son mérite réel et son succès exagéré. Je ne connais pas *Judith*, mais j'ai condamné la pièce d'avance. » Trait marginal.

Lettre CCIX, à Mme Valchère. P. 331, l. 20 : « J'ai ri bien souvent au souvenir de *ce brave Casimir Delavigne me disant un soir : Donnez-moi donc un sujet de tragédie*. Si c'était une politesse, c'était trop poli, mais je crois bien qu'il y avait sincérité dans la demande. » Trait et soulignures.

P. 333, l. 4 : « C'est là ce que n'a pas encore abordé Ponsard et ce qui est pourtant le vrai mobile de l'art dramatique. Au reste, je crois qu'en France nous faisons trop nos tragédies avec les événements et point assez avec les caractères. » Trait marginal.

L. 10 : « Au lieu que trop souvent, comme dans Hugo, qui a poussé l'abus jusqu'aux Burgraves, c'est à l'agencement des scènes que nous soumettons les mouvements des passions. » Trait marginal.

Lettre CCXV, à Delaine. P. 340, l. 8 : « Pour un moment, je me mets à la place d'Horace, que vous connaissez mieux que moi. Pensez-vous que, si Virgile ne fut pas né, les œuvres de l'ami de Mécène eussent tenu lieu aux Romains de l'*Énéide*, qui est restée leur plus grande gloire littéraire? » Trait marginal.

Lettre CCXXII, à Fortoul. P. 348, l. 3 : Ma propriétaire m'a mis à la porte, et je vais demeurer à la barrière de l'Étoile, derrière Beaujon, avenue Sainte-Marie, 42 bis, auprès du chemin de ronde. » Trait marginal.

Salvandy à Béranger. P. 355, l. 6 : « Cette rencontre d'il y a vingt-huit années entre un grand poète qui daignait faire ses preuves et un écolier en prose. » Trait marginal. Dans la note (ligne 1) Sainte-Beuve souligne *à Belleville* et corrige *à Romainville*, et à l'avant-dernière ligne, il ajoute aux mots *dans le voisinage* : « à l'île d'Amour ».

Lettre CCXXX, à Joseph Bernard. P. 356, l. 11. « Détails, qui ne sont pas tous fixés dans ma pensée ou qui n'en sortent qu'à bâtons rompus, dans la chaleur de la conversation. » Trait marginal.

L. 14 : « Un crayon à la main pour noter toutes les choses saugrenues

qui m'échappent ainsi, à travers desquelles passent quelquefois une idée ou deux idées raisonnables. » Double trait marginal.

L. 18 : « Si je l'entreprenais, on ne me ferait pas ressemblant, car j'y perdrais le peu de physionomie que je peux avoir. Si ce travail peut vous amuser cependant, je ferai ce qu'il me sera possible pour vous en faciliter l'exécution. » Trait marginal.

Lettre CCXXXIV, à Gilhard. P. 361, l. 20 : « Je ne crois pas la politique extérieure aussi mauvaise qu'on le dit dans *le National*, mais *je ne crois pas qu'il en ait de plus honteuse, c'est-à-dire de plus anti-française.* » Trait et soulignures.

Lettre CCXLIII, à Mme Valchère. P. 365, l. 18 : « *Les beaux vers font fortune encore aujourd'hui au théâtre. Faites donc de beaux vers, si vous n'en pouvez toujours faire de bons.* » Double trait marginal et soulignures.

Lettre CCXLIII, à Taillandier. P. 370, l. 5 « Dans l'époque actuelle, M. Daunou a été un peu victime de son extrême modestie. Chez nous, peuple oublieux, habitués à ne guère tenir compte que des gens à traiteaux et à trompettes, sa mémoire pourrait avoir à souffrir. » Trait marginal.

L. 21 : « Et j'ose dire qu'il n'est pas jusqu'à quelques traces de partialité filiale qu'on peut remarquer dans cet ouvrage qui ne tournent à la louange de l'écrivain. » Trait marginal.

P. 380 : Trait marginal en face des huit premières lignes de la lettre de Proudhon citée en note.

Lettre CCLI, à Thomas. P. 383, l. 1 : « Je vois partout la démocratie en péril, par l'anarchie qui règne en haut et en bas, et je voudrais qu'un journal comme le vôtre pût enfin jeter quelques éclairs dans une nuit de plus en plus obscure. » Trait marginal.

Lettre CCLV, à Mme Valchère. P. 387, l. 10 : « Adieu, pauvre femme, achevez votre *Medée* et soignez votre style. » Double trait marginal.

Lettre CCLVII, à Gilhard. P. 389, l. 8 : « Sebastiani mourant il y a quelques mois eût pu bénir sa destinée. Vieillissez donc! » Trait marginal.

L. 22 : « Et semble ajouter, dans l'opinion populaire, à la somme de mépris qu'ont fait tomber sur le pouvoir tous les tripotages, tous les scandales, tous les vols que la presse ne cesse plus d'indiquer à une justice qui reste muette et les bras croisés devant tant de méfaits qu'elle n'ose poursuivre. » Trait marginal.

Lettre CCLIX, à Fortoul. P. 392, l. 23 : Lamartine. « Quelle surprenante fécondité d'improvisation! Conçoit-on qu'un talent se transforme ainsi!... Ce qui m'a fait dire qu'il avait *chanté de bon heure et pense tard*... Helas! je n'ai pu cultiver qu'un tout petit coin où j'ai tourné sur moi-même comme l'écureuil dans sa cage. Maintenant je ne tourne même plus, je dors. »Trait marginal devant tout le paragraphe.

Lettre CCLXII, à Henri Martin. P. 395, l. 20 : « Vous ne parlez pas de tout ce qu'il a fait en Europe de favorable à la démocratie, sans qu'il

pût s'en douter. Sa mission providentielle était là. Mais vous ne pouviez tout dire. » Trait marginal.

L. 24 : « Il est bien consolant pour ceux qui, comme moi, sont destinés à mourir *sur le fumier qu'on nous fait*, sans revoir comme Job la prospérité *de notre jeunesse*, temps où j'ai eu faim quelquefois, *mais où la patrie était si grande et si glorieuse.* » Trait et soulignures.

Lettre CCLVIII, à Michelet. P. 396, l. 23 : « Trois fois gloire à vous, qui, *par l'étude, la conscience et le génie*, conservez un pareil souvenir à vos neveux! Ce moment, je l'ai vu, mais j'en avais moins mémoire que des jours qui l'ont suivi. Aussi ai-je versé des larmes sur vos pages immortelles. » Trait et soulignure.

Lettre CCLXXIII, à Génin. P. 408. Trait au début et à la fin de la lettre. Sainte-Beuve souligne (l. 5) : « *la fabrique d'académiciens nommée l'Abbaye-aux-Bois.* »

Lettre CCLXXVII, à Lefrançois. P. 409, l. 16 « J'ai eu peur de la République pour la République en la voyant naître trop tôt et trop vite; mais les républicains sont à l'abri de tout reproche. *Nous voulions descendre marche à marche*; *on nous a fait sauter un étage*; nous ne pouvons pas remonter. » Trait et soulignure.

P. 410, l. 10 : « Voilà le premier poète qui ait été propre aux grandes choses. Qui s'en serait douté il y a quinze ans? » Trait marginal.

Lettre CCLXXVIII, à Bretonneau. L. 17 : « Nous voilà redevenus républicains, peut-être un peu trop tôt et un peu trop vite. Nous voulions descendre l'escalier marche à marche; on nous a fait sauter un étage tout entier. » Trait marginal.

P. 411, l. 8 : « Au reste, il n'y a toujours que trop d'hommes pour remplir des fonctions que mon caractère me ferait remplir fort mal. » Trait marginal.

L. 16 : « Comme je voulais qu'on sut que ce gouvernement avait mon adhésion pleine et entière,... j'ai accepté qu'on mit mon nom à une commission scientifique où je restreins mon service à l'enseignement primaire. » Trait marginal.

L. 23 : « C'est aujourd'hui l'ancre de salut de la France. Une pente *plus douce m'eût convenu davantage*, mais nous n'avons choisi *ni l'heure ni indiqué l'ordre et la marche*. Les gens du pouvoir *avaient pris ce soin*. Au milieu de mes vœux pour ma chère France, je pousse bien des soupirs. » Trait et soulignures.

L. 31 : « Hélas! il en est peu qui n'en aient abusé, au moins par l'imprévoyance. » Trait marginal.

L. 33 : « Comment peut-on croire à la durée de rien depuis soixante ans? » Double trait marginal.

P. 412, l. 5 : « Aussi ne nous effrayons-nous pas de ce qui peut nous advenir; mais tout le monde n'est pas ainsi préparé et j'en gémis pour beaucoup. » Trait marginal.

Lettre CCLXXIX, à Jean Reynaud. L. 11 : « *Que ceux qui savent écrire écrivent. Je n'ai jamais su que chanter, je n'ai jamais su que causer, et non disserter.* » Trait et soulignure.

Lettre CCLXXXI, à Jules Carlin. P. 414, l. 16 : « Moi, vraisemblablement, je ne dirais que celle-ci : *Laissez la porte ouverte, je veux m'en aller.* » Trait et soulignure.

Lettre CCLXXXIII, à Bretonneau. P. 415, l. 12 : « On me disait aujourd'hui que le R. P. *Lacordaire avait prêché* pour qu'on me nommât. Ah! *mon cher ami*, lorsque, jeune, inexpérimenté, on court après la réputation, on se doute guère à quel gouffre ce feu follet peut conduire. *Un petit coin paisible, où je pourrais vivre inconnu, me semblerait un paradis aujourd'hui. Je n'ai plus un moment à moi : à peine ai-je le temps de lire un journal.* » Trait et soulignures.

Lettre CCLXXXIV, à Martin (de Strabourg). P. 416, l. 22 : « Car Gautier.... qui a une ambition démesurée, comme vous pouvez le voir, pourrait se faire illusion sur les torts de l'occupant. » Trait marginal.

P. 417, l. 1 : « Ce sera un ennui de moins pour moi que cet ambitieux tourmenté depuis un mois pour arriver à cette haute fonction. » Trait marginal.

Lettre CCLXXXV, aux électeurs de la Seine. L. 25 : « Mes *soixante-huit* ans, ma santé *si capricieuse*, mes habitudes d'esprit, mon caractère, gâté par une longue indépendance, achetée chèrement, *me rendent* impossible le rôle trop honorable que vous voulez m'imposer. » Soulignures.

P. 418, l. 2 : « Je *ne puis* vivre et penser que dans la retraite. Oui, je lui dois *le peu de bon sens* dont on m'a loué quelquefois. » Soulignure.

L. 5 : « Le plus sûr moyen de troubler ma pauvre raison, d'où *peut-être* est sorti plus d'un conseil utile, c'est de me placer sur les bancs d'une assemblée. » Trait et soulignure.

L. 9 : « Je serai foulé aux pieds de ceux qui se disputeront la tribune, où je suis *incapable* de monter. Poser, parler, même lire, *je ne le puis* en public; et, pour moi, le public commence *où il y a* plus de dix personnes. Une circonstance de ma vie, *mal interprétée* par plus d'un, vous en fournit la preuve. » Trait et soulignures.

L. 22 : « Mes chers concitoyens, j'ai été, depuis 1815, l'un des échos de vos peines et de vos espérances. Vous m'avez souvent appelé votre consolation : ne soyez pas ingrats. » Trait marginal.

P. 419, l. 10 : « Venons aux idées que je puis avoir conçues dans ma retraite, pour mener à bien l'œuvre démocratique que Dieu impose à la France, au profit des autres nations, ses sœurs bien-aimées. » Trait marginal.

L. 20 : « Je vous en supplie donc, chers concitoyens, laissez-moi dans ma solitude. J'ai été *prophète*, dites-vous. Et bien donc, au prophète le désert! » Trait et soulignure.

L. 26 : « Puis n'est-il pas sage qu'à une époque où tant de gens se

prétendent propres à tout quelques-uns donnent l'exemple *de savoir n'être rien*? La nature m'a créé pour ce genre d'utilité, *qui ne fait envie à personne.* » Trait et soulignures.

L. 31 : « Vous pourrez avoir besoin encore qu'on relève votre courage *et qu'on ranime vos espérances.* Vous regretteriez, alors, d'avoir étouffé sous les honneurs le peu de voix qui me reste. Laissez-moi donc achever de mourir comme j'ai vécu, et ne transformez pas en législateur inutile votre ami, le bon et vieux chansonnier. » Trait et soulignure.

Lettre CCLXXXVI, à Tessier. P. 420, l. 8 : « Vous avez raison, monsieur, je suis un oiseau, bien vieux sans doute, fort déplumé et dont la voix est presque éteinte; mais raison de plus pour qu'on me laisse à la solitude où je repasse en mémoire les chants qu'elle m'a inspirés. » Trait marginal.

L. 17 : « Quel terrible pays que celui où l'on veut *enrégimenter* tout le monde. » Trait et soulignure.

Lettre CCLXXXIX, à Bretonneau. P. 424, l. 3 : « Je me le disais hier encore auprès de mon vieux Chateaubriand, qui va finir sous le poids d'un catarrhe... Auprès du pauvre vieillard veille une autre ruine, la belle et célèbre Madame Récamier, qui a, je crois soixante-dix ou soixante et onze ans, et qui, frappée de cécité, gémit de ne pouvoir être suffisamment utile à son malade. » Trait marginal devant tout le passage qui débute et finit comme ci-dessus.

Lettre CCXCVIII, à Carnot. P. 433, l. 18 : « Ne rognez pas celle de l'auteur des *Némésis* et de la traduction de l'*Enéide*, ouvrage qui, suivant les connaisseurs, eût dû lui ouvrir *les portes de l'Académie.* En attendant que ces portes lui soient ouvertes, laissez-lui donc, au nom de votre illustre père, qui a fait des vers charmants, le traitement d'académicien, c'est-à-dire 1500 francs de pension. » Trait horizontal au début et à la fin du passage.

Lettre CCC, à Antoine Clesse. P. 434, l. 15 : « Vous voilà, selon moi, arrivé au premier rang des chansonniers de notre époque. Et ce que je vous dis là, vous savez que ce n'est pas pour m'acquitter envers vous des éloges que vous me prodiguez dans vos chansons, tout sensible que je suis à ce témoignage de sympathie. » Trait marginal.

P. 435, l. 4 : « N'y a-t-il pas là, dans ces couplets si douloureux, surcharge de dramatique? » Trait marginal.

L. 14 : « C'est de m'annoncer toujours comme votre souscripteur et de ne m'avoir jamais mis à même de m'acquitter du prix de ma souscription. » Trait marginal.

L. 19 : « C'est encore au bruit des plus affreux événements que je vous écris. Le retentissement d'une pareille mêlée à une longue et douloureuse mêlée. » Trait marginal.

L. 23 : « Espérons qu'une *victoire nécessaire*, *mais dont gémit l'humanité*, ne compromettra pas trop les droits de la classe travailleuse. » Trait et soulignure.

Lettre CCCIII, à Violeau. P. 438, l. 8 : « J'ai une croyance bien forte, mais qui n'est pas la vôtre; cette croyance ne m'empêche pas d'apprécier les avantages d'une foi commune, ce qui est assez rare parmi nous. Aussi le titre des *Mères chrétiennes* aura fait croire que votre poésie était uniquement religieuse. » Trait marginal.

L. 20 : « Plusieurs morceaux auraient gagné à être écrits dans un mètre différent. » Trait marginal.

Lettre CCCIV, à Génin. P. 439, l. 13 : » C'est la pauvre madame Colet, que vous avez faite plus riche qu'elle ne l'espérait. » Trait marginal.

Lettre CCCVI, à Mlles ***. P. 440, l. 24 : « Il m'avait toujours semblé douloureux pour vos cœurs aimants d'être séparés de tout ce qui avait dû éveiller vos premières affections. » Trait marginal.

P. 441, l. 6 : « Aussi aurais-je été plus sensible à ce que vous me dites d'aimable, si vous me traitiez en ami et non en bienfaiteur. » Trait marginal.

L. 11 : « Enfin, chacun son caractère, le mien a bien ses défauts. Je suis vif et un peu impatient. Sans cela, peut-être serais-je parvenu *à apprivoiser des oiseaux si sauvages*, qui semblent ne vouloir chanter que pour eux. » Trait marginal.

L. 23 : « Il a trop de candeur pour faire pareil métier. Je lui ai parlé de vous, et il a été touché de votre souvenir. » Trait marginal.

L. 27 : « Il m'est survenu seulement une douleur au talon qui menace d'entraver mes promenades. J'espère que je finirai par me débarrasser d'une si vilaine chaîne. » Trait marginal.

P. 452 : Sainte-Beuve corrige la faute d'impression de la signature d'Elchingen.

Sur le feuillet de garde de la couverture finale du volume, des noms et des réflexions au crayon, avec l'indication du chiffre des pages s'y rapportant : « Trois grandes commères, Saint-Simon, Tallemant et Béranger entre deux; — Invétéré, 329; — Hégésippe Moreau, 6; — Rouget de Lisle, 5; — 6, Lamennais et George Sand; — 11, Lamennais et sa soutane; — 18, sur le style et le soin à y donner; — Cormenin, 24; — 45, se rend bien compte de sa réputation; — 47, Hugo; — Republicanisme doctrinaire et politique humaine, 54; — 102, politique étendue; — 54, Carrel; — 56, Thiers; — 78, Jésus-Christ; — 86, saint Paul; — Salvandy, 78; — 82, Tocqueville; — Tastu, 73, 86; — 117, lettre de Lamennais; — 121, sur l'*Histoire de France* de Henri Martin, et 126; — 126, Augustin Thierry; — 129, Fauriel; — 130, Mérimée; — *Gerfaut*, 130, — 133, quand il écrit à Mme Lemaire il est guilleret; — 135, empêtré, Leroux; — 144, 152, 153, 157, la Coalition; — 153, charmante lettre à Lamennais; — 155, il prie Dieu pour Chateaubriand; — 159, amour d'une Anglaise; — 162, Chateaubriand, La Politique je n'y crois pas; — Sur Chateaubriand et Voltaire, 98, 424; — 162, Chateaubriand sur la politique, désabusé; — Villemain, 182, 183, 317; — 212, amour; — 291, André Chénier; — 332, paquet Delavigne; — 282, à Lamennais, l'écritoire renversée; — 178, 223, à

Lamennais; — sa soutane, 11; — 214, sa restriction pour les mœurs; — Mme Tastu et Mme de Sévigné, 208; — Louis-Philippe, 215, 219, 229, 361; — 238, à Lamennais et Chateaubriand réunis; — Béranger, patriote plus que libéral, démocrate plus que républicain, bonapartiste plus qu'impérialiste, évangélique plus que chrétien, 249; — 292, Musset; — Delille, 295, 307; — Lafitte, 313; — 370, Daunou; — 109, 111, Chateaubriand fait des offres; — Chateaubriand, 424.

Tome IV, lettre III, à Mlle Béga. P. 2. Quatre traits entrecroisés au début de la lettre.

P. 3, l. 7 : « Une foule de questions qui intéressent notre temps, beaucoup plus que ne l'imaginent les esprits superficiels. » Trait marginal.

L. 13 : « A ton âge, tout cela se classe facilement dans le cerveau. Il y a là place pour tant de choses! « Trait marginal.

Lettre V, à Pauline Béga. P. 5, l. 10 : « C'est que tu te figures qu'il lui faut d'autres phrases qu'à moi, et que tu ne veux pas te contenter d'écrire comme tu parles. » Trait marginal.

L. 13 : « Il ne s'agit pas de lui parler de son livre, sous le rapport littéraire ou philosophique, il ne te faut que le remercier du présent qu'il t'a fait. » Trait marginal.

L. 19 : « Ce qui fait la supériorité presque générale que les femmes ont, en France, dans le style épistolaire, c'est *le laisser-aller de leur plume.* » Trait et soulignure.

P. 6, l. 2 : « En voilà bien long pour un homme à qu'il a toujours coûté d'écrire des lettres, qui ne les écrit pas facilement bien et qui pourtant a été contraint d'en écrire des volumes. » Trait marginal.

Lettre VII, à Alfred Lédier. Trait en face de la note se rapportant à ce titre.

P. 7, l. 4 : « Savez-vous, monsieur, *que vous avez fait un homme bien grave d'un vieillard qui rit encore plus souvent qu'il ne gronde.* » Trait et soulignure.

L. 8 : « Votre pièce, qui, permettez-moi de vous le dire, accuse quelque ignorance des nécessités dramatiques. » Trait marginal.

L. 14 : « Et je crains d'avoir égaré un généreux esprit bien digne de traiter des compositions plus nobles, qui certes seraient pour lui des occasions de succès. » Trait marginal.

L. 19 : « La critique lorsqu'il y a pourtant dans votre œuvre matière à beaucoup d'éloges plus justement appliqués que ceux que vous me prodiguez. » Trait marginal.

Lettre VIII, à Pauline Béga. Quatre traits entrecroisés au début.

P. 8, l. 18 : « Après Racine, si parfait dans son style, je te donnerai Corneille, le grand Corneille, comme disaient ses contemporains. » Trait marginal.

L. 21 : « Tu liras, après Boileau, et surtout Molière, le génie dramatique le plus parfait, mais qui peint plutôt la société que les passions humaines, ce qui te plaira moins sans doute que les œuvres tra-

giques. A quarante ans tu le leur préféreras peut-être. » Trait marginal.

Lettre IX, à Mme Brissot-Thivars. P. 9, l. 4 : « J'ai été obligé de refuser la visite de Louis-Bonaparte, qui n'en est pas moins venu, mais je n'y étais pas. » Trait marginal.

Lettre XI, à Mme Brissot-Thivars. P. 11, l. 2 : « Il y a un commencement de désillusion chez beaucoup de bonapartistes. » Trait marginal.

L. 6 : « La première visite était trois semaines avant l'élection; je pouvais ne pas la compter; la seconde eut lieu deux jours avant sa proclamation. *Celle-là, il faut la rendre, et cela me coûte extrêmement.* Il m'en faudra rendre une aussi *à madame Demidoff*, qui m'est venu voir lorsque j'étais malade et *que je n'ai pas vue non plus.* Jugez de mon ennui; vous *n'en avez pas* de plus gros dans votre préfecture. Ah! *j'aurais dû* vous aller demander un refuge depuis plus de deux mois. » Trait et soulignures.

Lettre XII, à Pauline Béga. Quatre traits entrecroisés au début.

L. 19 : « Cet ennui, je me plais à croire que tu te l'exagères un peu. Viendra un jour où, comme le dit l'Écriture, tu quitteras sans trop de peine père, mère et amis pour aller chercher le bonheur sous un autre toit. » Trait marginal.

L. 25 : « Ma pauvre fille, si tu savais combien de fois il arrive dans la vie de regretter l'âge que tu traverses! » Trait marginal.

P. 12, l. 1 : « Prends patience, et donne-toi de la science et un état. » Trait marginal.

Lettre XIV, à M***. P. 14, l. 3. « Lui (Reynaud), Carnot et Charton, sont des hommes de cœur à qui il ne manquait qu'un peu d'expérience. » Trait marginal.

Lettre XV, a Pauline Béga. L. 13 : « *Phèdre* n'est pas la pièce la mieux combinée de ce grand poète, mais aucun caractère n'est mieux étudié. » Trait marginal.

P. 15, l. 3 : « Il faut mieux que cela aux esprits délicats, et faire prévoir toutes les atrocités de Néron sans en souiller la scène est une œuvre de grand maître. » Trait marginal.

L. 9 : « Mais je fais là le maître d'école et t'ennuie peut-être de ce qui t'a amusée. » Trait marginal.

Lettre XVI, à Jules Bordet. P. 16, l. 9 : « Vous me demandez, dans la seconde de vos chansons, comment j'ai fait pour gagner ma vie : hélas, je dois l'avouer, je n'ai pas fait grand'chose de bon. » Trait marginal.

L. 16 : « A quarante-deux ans, je n'avais pas de feu dans mon taudis même au plus fort de l'hiver. J'étais résigné, et il m'est arrivé quelques rayons de soleil. » Double trait marginal.

Lettre XVII, à Pauline Béga. Quatre traits entrecroisés au début.

P. 17, l. 8 : « Le mot *esprit* pouvait s'appliquer ainsi alors. A présent, quand on parle d'un grand poète, on dit *génie*. » Soulignures.

L. 11 : « C'est l'effet d'une langue *qui marche* et qui s'use en marchant. Les mots simples *ne lui suffisent plus* : elle enfle sa voix. Tu pré-

fères *Béranger à Lamartine*, parce que tu connais l'un et non l'autre, mais juge de la différence. En parlant de Lamartine, on vante son *génie* et de moi on ne doit vanter que *l'esprit*. » Trait et soulignures.

L. 25. « Dans mon âme et conscience, Lamartine est bien au-dessus de moi et je suis bien loin de La Fontaine. » Trait marginal.

L. 29 : « Hélas! non, dis donc ses vers *trop négligés*. » Trait et soulignures.

P. 18, l. 4. « Ce travail-là, je m'y suis appliqué fort jeune et c'est peut-être le beau côté de mon petit talent. » Trait marginal.

Lettre XX, à Pauline Béga. P. 21, l. 10 : « Tous deux (Molière et La Fontaine) pourtant sont aujourd'hui regardés comme les deux poètes, les plus originaux et les plus parfaits de leur temps. » Trait marginal.

L. 18 : « On aime à voir de pareils esprits s'apprécier aussi bien. » Trait marginal.

L. 24 : « Moi, qui ai toujours mis mon bonheur à admirer les grands talents contemporains. » Trait marginal.

P. 22, l. 1 : « Fontenelle qui dit un jour : M. de La Fontaine est si bête, qu'il croit que les anciens ont plus d'esprit que lui. » Double trait marginal.

L. 22 : « Mais à l'âge mûr seul appartient d'extraire d'un pareil os toute la moelle qu'il contient. » Trait marginal.

Lettre XXIII, à Pauline Béga. P. 26, l. 22. « Si tous ceux qui ont de la vanité venaient au secours de ceux qui souffrent, bientôt disparaîtraient toutes les souffrances que la misère engendre. Tenons donc compte des bienfaits, même quand la vanité les conseille ». Double trait marginal.

Lettre XXIV, à Gilhard. P. 28, l. 2 : « Quant au président, je reste endetté envers lui de deux visites que je n'ai pas eu le temps de lui rendre avant la proclamation de sa présidence... Ce à quoi j'ajoute toujours que les ours et les singes du Jardin des Plantes ne rendent pas les visites qu'on leur fait. » Trait marginal devant tout le passage.

Lettre XXIX, à Pauline Béga. P. 32, l. 3 : « Je comprends que Boileau ne soit pas ton poète favori : ce n'est pas, crois-moi, parce qu'il a fait une satire assez faible contre les femmes; car les femmes aiment fort Jean-Jacques Rousseau, qui les a traitées parfois sévèrement. C'est plutôt parce que l'amour n'a tenu aucune place dans sa vie, ce dont on ne s'aperçoit que trop dans ses œuvres. Au reste, le genre qu'il a traité n'exige pas absolument les qualités qui lui manquent sous ce rapport. Lis donc et apprends ses meilleures satires et épîtres, l'*Art poétique* et le *Lutrin*, poème vraiment supérieur, malgré certains inconvénients que je te signalerai plus tard. » Trait marginal.

L. 14 : « Ce que tu me dis de la *Chute d'un ange* ne me surprend pas. Il me semble pourtant que dans la dernière vision il se trouve une mort au désert où il y a de grandes et touchantes beautés. Quand tu pourras lire certain roman de l'abbé Prévost, tu verras, avec des

personnages bien différents, une scène à peu près semblable qui te touchera sans doute davantage, mais qui doit cet avantage à la simplicité de la narration du prosateur, opposée à la pompe de la poésie épique de Lamartine. » Trait marginal.

P. 33, l. 4 : « Je serais comme un vieux hibou au milieu de toute *cette volière qui caquetterait* au plus dru à la vue du survenant. » Trait et soulignure.

Lettre XXX, à M. de Valois. L. 15 : « Chateaubriand me disait souvent : « Je me suis toujours ennuyé. » Toujours je lui répondais : « C'est que « vous ne vous-êtes pas occupé des autres. » Sa femme, esprit fort singulier, s'écriait : « Vous avez bien raison! vous avez bien raison! » Les *Mémoires d'outre-tombe* sont la preuve en effet que ce grand homme de lettres ne se préoccupait guère que de lui. Les Renés qu'il se reproche d'avoir fait naître devraient corriger de l'imitation. Dieu ne nous a pas mis ici-bas pour nous, mais pour les autres. Remplissons le mieux que nous le pouvons cette mission, et même ici-bas nous trouverons notre récompense dans une satisfaction intérieure que rien n'égale. » Trait marginal.

Lettre XXXI, à Pauline Béga. P. 34, l. 9 : « Quant à ce que tu me disais de Chateaubriand et de la dédicace des volumes que je t'ai donnés (et il fallait que ce fût toi pour que je te fisse don de ces deux bouquins délabrés que j'ai lus et relus tant de fois à ton âge), la dédicace de ces volumes, dis-je, t'a suffisamment prouvé que l'auteur d'*Atala* a loué Napoléon. Celui-ci l'attacha à l'ambassade de Rome, et, quelque temps après, le nomma chargé d'affaires auprès du canton de Vaud. La mort du duc d'Enghien mit fin à leur bon accord. Toutefois, lors de sa nomination à l'Académie, à quelque temps de la naissance du roi de Rome, Chateaubriand jeta encore quelques fleurs aux pieds du vainqueur de l'Europe, contre lequel il se tourna avec fureur à la Restauration. Depuis il n'a cessé de mêler les éloges du géant, comme il l'appelle, à des reproches souvent mérités par le despote. Mais on voit, surtout dans les *Mémoires d'outre-tombe*, que Chateaubriand en veut surtout à l'Empereur de n'avoir pas deviné en lui l'étoffe de l'homme d'État, car il s'est toujours cru un éminent politique. » Trait marginal.

P. 35, l. 1 : « J'ai souvent ri avec lui, lorsqu'il prétendait que Napoléon me devait toute sa popularité, en lui prouvant qu'au rebours c'était moi qui devais à son nom une partie de la mienne. » Trait marginal.

Lettre XXXIII, à Joseph Bernard. P. 37, l. 20 : « Entre nous, convenons qu'il y a des gens bien heureux. Sans doute : ils s'aimaient et sont emportés en quelques heures. Bugeaud a eu la même bonne fortune ; il sera regretté, bien *qu'il fût un brise-raison ;* du moins était-il honnête homme ; chose rare parmi les politiques. » Trait et soulignures.

P. 38, l. 15 : « Mais disons-nous que, si j'avais trente ans de moins, les médecins de l'âme ne seraient pas venus me tâter le pouls. Ils m'ont

trouvé en bonne santé, et je dois dire qu'ils n'en ont pas paru fâchés. » Trait marginal.

L. 20 : « Il y a vingt ans, j'étais en prison, et les évêques et les curés n'avaient pas assez d'anathèmes à lancer contre le malheureux chansonnier. Qui a changé, de ce monde ou de moi? » Trait marginal.

Lettre XXXV, à Antoine Clesse. P. 39, l. 14 : « En général, les chansons sont des lettres auxquelles il ne faut que rarement mettre une adresse. On les jette par la fenêtre, et les ramasse qui veut. Beaucoup restent dans le ruisseau, et quelquefois des meilleures. D'autres ont une fortune à laquelle l'auteur était loin de s'attendre. Cela fait compensation. » Trait marginal.

Lettre XXXIX, à Pauline Béga. P. 46, l. 17 : « Alors tu seras plus difficile pour Chateaubriand, qui n'est pas sans reproche, jugé à ce point de vue de la langue. Il le sentit quand il vit les excès du romantisme, qu'il avait fini pas prendre à guignon, jusqu'à nier quelquefois les grands talents qu'il a produits. Je me faisais un jeu d'appeler les romantiques ses enfants et ses petits-enfants : « Je les renie, s'écriait-il ; « ils ont fait un 93 de la langue, et encore n'y a-t-il pas un Danton parmi « eux ! » Disons, pour expliquer cet anathème contre nos jeunes révolutionnaires, que beaucoup d'entre eux furent ingrats envers celui qui leur avait tracé la route. Un d'eux, il y a quinze ans, mit sa gloire à néant, ne lui laissant que le mérite d'avoir fait *René*, ouvrage que, dans ses *Mémoires*, Chateaubriand regrette tant d'avoir écrit. Je ne crois pas ce regret plus sincère que le jugement porté par le jeune romantique. » Trait marginal.

P. 47, l. 7 : « La philosophie du XVIIIe siècle, poussant trop loin son œuvre, comme il arrive à tous les réformateurs, avait fini par bannir le sentiment religieux de notre littérature. A Chateaubriand la gloire de l'y avoir fait rentrer. » Trait marginal.

Lettre XLII, à Paul Boiteau. P. 49, l. 26 : « Quand Dieu aura besoin de la France, il la réveillera. » Trait marginal.

Lettre XLVIII, à Bretonneau. P. 60, l. 22 : « Il n'avait sans doute pas deviné que pour si peu vous alliez fairecent vingt lieues. Il vit dans un monde où les amitiés ne se dérangent guère que d'un fauteuil à l'autre. » Trait marginal.

Lettre LII, à Gilhard. P. 64, l. 8 : « Et il me semble vivre dans un temps de brouillard, où l'on ne voit pas à deux pas devant soi, avec la crainte de se jeter ou dans un fossé ou sous les roues d'une voiture ; du reste, préparé à tout et plus effrayé pour les autres que pour moi. » Trait marginal.

Lettre LIV, à Joseph Ricciardi. P. 67, l. 5 : « Car tous deux (Lamennais et Béranger) sommes d'une assez mauvaise santé, et habitons désormais loin l'un de l'autre. Je vis en ermite, monsieur, ne voyant que quelques vieux amis. J'ai donc peu de moyen de vous rendre le service que vous attendez de moi. » Trait marginal.

Lettre LXI, à J. Ledieu. P. 74, l. 24 : Ce grand procès qui ne sera

jamais jugé *définitivement*, parce que, *selon moi, l'humanité n'a pas intérêt* à ce qu'il le soit. La Convention a fait des choses admirables, nous en profitons; mais il nous sera pardonné d'être ingrats, car on pouvait nous les faire acheter moins chèrement. » Trait et soulignures.

Lettre LXXX, à Gilhard. P. 99, l. 5 : « Je ne sais, quant à moi, ce qu'il va sortir de cette espèce de coalition nouvelle, où chacun a planté son drapeau sur la tribune pour marcher ensemble et de front contre l'Élysée. » Trait marginal.

L. 11 : « L'assailli semble prendre de l'audace. La chute si prompte et si facile de Changarnier va l'enivrer peut-être. Il est vrai que *les munitions lui manquent*. » Trait et soulignure.

L. 17 : « Seulement on se dit : « Nous sommes aux boulevards ». Dupin a été le niais de ce mélodrame. Quelle prétention aussi de vouloir se transformer en César. » Trait marginal.

L. 20 : « Ne serait-il pas temps enfin que ces vieillards quittassent les coulisses et la scène. On vieillit si vite chez nous, et cependant personne ne consent à être vieux. » Trait marginal.

Lettre CXXXI, à Victor Hugo. P. 156, l. 9 : « Oh! la belle vengeance! Vous seul aujourd'hui pouvez vous donner un si grand plaisir. Oh! mon ami, au bord de la mer, à la vue de la France, chantez, chantez encore! L'avenir vous écoutera demain. » Trait marginal.

Lettre CXLVIII, à Mme Cauchois-Lemaire. P. 176, l. 5 : « En vérité, *** eût bien dû commencer son quart de conversion par là; il est vrai qu'il n'aurait pas 30000 francs pour ne rien faire, mais l'idée d'une tâche à remplir doit diminuer les répugnances. Au reste je crains qu'il ne paye trop cher son nouveau titre, qu'il avait refusé d'abord. Il lui faudra vivre désormais dans un monde nouveau, car je le vois presque dans la nécessité de rompre avec ses plus chères connaissances, qui vont lui battre froid. » Trait marginal.

Lettre CXCIII, à Mme de Solms. P. 229, l. 25 : « Mme d'A. dont vous me parlez est une des *illusions* de votre ami. C'est une fausse femme d'esprit, ennuyeuse, pédante, prétentieuse et compromise. Je n'y mets pas les pieds. » Trait marginal.

Lettre CC. P. 229, l. 18 : « Elle (Mme Blanchecotte) avait fait la faute, l'an passé, d'aller chez une amie de Brohan, une belle dame, qui ne l'a pas fort bien traitée, à ce qu'il paraît. Elle est revenue un peu désenchantée de son essai. Excepté chez vous, où elle trouvera un intérieur de *princesse* artiste et une amie, je ne l'engagerais certes pas à tenter encore une fois les douloureuses amertumes de cette situation toujours si pénible. » Trait marginal.

Lettre CCVI. P. 232, l. 19 : « J'ai nommé Victor Hugo, c'est vous dire que je suis sous l'impression de ses œuvres. En effet, je lis la plus sublime, comme inspiration et poésie, comme la plus... » Trait marginal.

Lettre CCIX. P. 234, l. 10 : « Michelet a du génie; Lamennais me le disait encore l'autre jour. Son tableau des commencements de la Révo-

lution contient des pages sublimes; c'est un des plus beaux monuments d'histoire de ce temps. » Trait marginal.

Lettre CCXI. P. 336, l. 23 : « Une vertu vous a manqué, à Lammenais et à vous, celle de savoir pardonner. Vous étiez aussi perfidement méchants et aussi adorablement bons l'un que l'autre, aussi défiants et aussi candides, aussi modestes et aussi orgueilleux. » Trait marginal.

P. 237, l. 1 : « Parlez-moi d'Eugène Süe, à la bonne heure! c'est la candeur, la bonté, le dévouement, la bienveillance personnifiés. Quel fanfaron de vice, quelle adorable nature! Ah! je l'avais bien jugé quand je vous recommandais à lui et lui recommandais d'être votre ami. » Trait marginal.

Lettre CCXV. P. 240, l. 11 : « C'est un grand inventeur que Süe, et ses types resteront comme ceux de Shakespeare. Mon fils Dumas n'en approche pas; et l'on ne songera plus à *Monte-Cristo* ni aux *Trois Mousquetaires* que le Chourineur, Morel le Lapidaire, Adrienne de Cardoville, madame Pipelet et Rodin seront encore dans la mémoire de nos petits-neveux et de nos arrière-enfants. » Trait marginal.

Sur le feuillet de garde de la couverture finale du volume quelques noms relevés au crayon avec les pages : « 16, leçon de rhétorique poétique pour la petite Béga; — 20, 21, 22, La Fontaine; — 25, Molière; — 32, Boileau; — Chateaubriand, 33, 34, 46; — Bugeaud, 37; — Robespierre, 73; — Mlle Béga, 3, 5, 7, 12, 15; — Lamartine, 17, 20. »

UNE LETTRE DE CHATEAUBRIAND A BENCE SPARROW

On a déjà marqué ici tout l'intérêt du livre de M. Anatole Le Braz, *Au pays d'exil de Chateaubriand*. Je voudrais maintenant signaler seulement un document qui a échappé aux recherches de l'auteur et qui ne manque cependant pas d'utilité pour l'histoire de cette période de la vie de Chateaubriand.

M. Le Braz a découvert et publié (p. 58) une lettre, datée du 17 octobre 1802 et adressée par Chateaubriand au Révérend Bence Sparrow, recteur de la paroisse de Beccles, en Suffolk, qui avait accueilli l'émigré avec une grande bienveillance et l'avait aidé à trouver des leçons rémunératrices.

Chateaubriand fut d'abord fort reconnaissant à son protecteur, mais cette gratitude semble avoir décru vite et sensiblement. Quand, après sept ans de séjour en Angleterre, il la quitta pour retourner en France, l'éloignement atténua le souvenir des services rendus qui alla en s'effaçant encore davantage. Par certains côtés, la lettre du 17 octobre 1802 est un peu froide et peut surprendre par plusieurs termes un peu affectés. Chateaubriand y fait allusion avec quelque embarras à certaine dette qu'il aurait perdue de vue et s'excuse sur son manque d'argent et sur un voyage imminent à Avignon pour demander du délai et des fractionnements du paiement. Le voyage eut lieu en effet, pour arrêter des contrefaçons du *Génie du christianisme*, et il dura six semaines, jusqu'au 5 ou 6 décembre. A peine rentré à Paris, Chateaubriand écrivait de nouveau à Bence Sparrow une seconde lettre dont M. Le Braz n'a pas connu le texte et qu'il mentionne seulement, après Kerviler, suivant les indications des catalogues d'autographes.

Cette lettre a cependant été publiée entièrement en fac-similé dans le recueil périodique intitulé *The autographic mirror, autographic letters and sketches of illustrious and distinguished men of past and present times* (Londres, New-York, Cassel, Petter and Galpin), t. IV, pièce 167, fascicule du 5 mai 1866. La voici. Elle servira à marquer le véritable ton des relations de Chateaubriand avec son ancien protecteur, moins abandonnées encore que dans la lettre précédente.

Paris, ce 11 décembre 1802.

Monsieur,

Me voici de retour à Paris, après un voyage de plus de 600 lieues. Je ne trouve point de lettres de vous en arrivant, mais j'apprends que mon portier a perdu une lettre venant d'Angleterre. Si par hasard elle étoit de vous, veuillez, je vous en prie, m'en écrire une nouvelle, et m'informer de la somme que je puis devoir à vous ou à toute autre personne de Beccles. Si cette somme est modique, je pourrai, peut-être, l'acquitter sur le champ; si elle est trop forte pour mes moyens actuels, j'espère que vous voudrez bien m'accorder un terme. Je suis extrêmement occupé de mes nouvelles éditions qui vont paroître avec des gravures magnifiques, dont les dessins sont faits par les meilleurs peintres de

ce pays. On vient de m'envoyer deux traductions anglaises d'*Atala* : l'une est abominable, et l'autre, par M. *Barnavelt* (qui m'écrit lui-même), est excellente. On me comble toujours de louanges et on me berce d'espérances : je mérite peu les premières, et je sais trop ce que valent les secondes.

Agréez, je vous en supplie, monsieur, les compliments et les salutations,

de votre très humble et très
obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

Rue St-Honoré n° 85 près la rue Neuve du Luxembourg, à Paris.

Suscription :

The Rev. Bence Sparrow
Beccles, Suffolk, England,
viâ Calais.

Ajoutons que les éditeurs de cette lettre la signalent comme faisant partie alors des collections d'autographes de George Manners. Elle ne servira pas beaucoup à éclairer la question encore assez obscure des relations de Chateaubriand et de Bence Sparrow. C'est pourtant un témoignage nouveau et certain dans une enquête où chaque détail a son importance pour concourir à la solution définitive.

P. B.

COMPTES RENDUS

EDWIN-PRESTON DARGAN. — **The æsthetic Doctrine of Montesquieu, its Application in his Writings**, *Dissertation submitted to the Board of University Studies of the Johns Hopkins University, in Conformity with the Requirements for the Degree of Doctor of Philosophy*. Baltimore. J. H. Furst Company, 1907.

Si l'on eût prédit à l'auteur de l'*Esprit des Lois*, quelques jours avant sa mort, que, dans un siècle et demi, on écrirait un ouvrage sur sa *Doctrine esthétique*, on l'aurait sans doute grandement surpris, inquiété peut-être. Nous doutons, en effet, qu'il eût deviné de quel sujet traiterait un pareil livre. Avait-il jamais entendu parler de l'*Æsthetica*, dont Baumgarten fit paraître le premier volume en 1750, et qui devait rester inachevée, tout en ayant la fortune de doter la langue philosophique d'une expression spéciale pour désigner l'étude de la théorie du Beau? En tout cas, Montesquieu eût été en droit d'affirmer qu'il n'avait rien publié sur la matière. Où la Critique ira-t-elle donc chercher les éléments d'un système que lui-même n'a jamais mis au jour, en admettant qu'il l'ait jamais arrêté dans son esprit?

La difficulté de l'entreprise n'en a point détourné M. Edwin-Preston Dargan. Sous le titre de : *The æsthetic Doctrine of Montesquieu, its Application in his Writings*, il a rédigé une dissertation de deux cents pages, une thèse pour le doctorat en philosophie. C'est aux œuvres posthumes du grand publiciste qu'il a forcément demandé les renseignements que les autres ne lui fournissaient point.

En première ligne se présentait à lui l'*Essai sur le Goût*.

Mais cet opuscule, tel qu'on l'imprime et réimprime depuis un siècle, n'est rien moins qu'un ouvrage achevé du Maître. Il se compose de vingt paragraphes, dont quinze parurent en 1757 dans l'*Encyclopédie*, en tant que simple esquisse, restée imparfaite. Cinq autres morceaux furent ajoutés successivement dans les éditions ultérieures et placés, l'un, après le onzième paragraphe, les autres, tout à la fin de l'*Essai*. On ne saurait voir un traité didactique dans cet assemblage de fragments que l'auteur n'a point et n'aurait peut-être pas réunis et surtout mis dans l'ordre où ils sont. Une note qui se trouve au tome I de ses *Pensées* manuscrites justifie nos doutes à cet égard [1].

Elle nous apprend que Montesquieu avait écrit, sur *le Goût et les Ouvrages d'Esprit*, un travail où il n'avait pas fait entrer « plusieurs idées » qu'il avait eues. Il conserva néanmoins, et selon son habitude, les rédactions qu'il en avait faites. Or la série des fragments exclus, mais transcrits à ce titre dans le manuscrit des *Pensées*, commence précisément par le morceau intercalé, en 1783, à la suite du onzième paragraphe de la version que l'*Encyclopédie* a donnée de l'ouvrage en 1757.

La place qu'occupe la note que nous signalons dans le manuscrit où elle est insérée permet d'induire qu'elle y a été mise vers 1727. Rapprochée d'une

1. *Pensées et Fragments inédits de Montesquieu*, Bordeaux, G. Gounouilhou, 1899, t. I, p. 219.

lettre, encore inédite [1], que Montesquieu adressa le 29 septembre 1726 à son ami J.-J. Bel, conseiller au Parlement de Bordeaux, cette note pourrait bien nous révéler comment le Président fut amené à disserter sur le Goût. C'est comme hypothèse que nous exposons ce qui suit.

L'abbé Dubos ayant fait paraître ses *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture*, J.-J. Bel publia, dans un journal de Hollande, l'examen d'une opinion de l'Abbé, soutenant que le sentiment, et non point la discussion, devait être juge des ouvrages d'esprit [2]. Consulté par son ami sur la controverse, Montesquieu déclara que la discussion et le sentiment étaient également nécessaires. En finissant sa lettre, il eut soin d'ajouter qu'il écrivait « sur une chose qui demandait beaucoup de réflexions ».

Ne serait-ce pas à cette époque qu'il composa l'ouvrage sur *le Goût* mentionné dans un tome de ses *Pensées*?

S'il le reprit dans la suite, pour en faire l'*Essai* que nous possédons, il dut y ajouter, entre autres, les passages relatifs aux beaux-arts, où le souvenir de l'Italie est visible. Mais il serait imprudent de prétendre fixer la date de ces additions. Peut-être n'ont-elles été faites que lorsque l'auteur eût promis pour l'*Encyclopédie* un article que d'Alembert lui demandait.

Nous ne savons pas davantage dans quelle mesure les éditeurs ont respecté ou arrangé le texte que l'auteur avait laissé en mourant. Et, par exemple, le titre généralement adopté est-il bien de lui? Au lieu d'*Essai sur le Goût dans les Choses de la Nature et de l'Art*, M. de Secondat a mis dans le volume qu'il publia (en 1783) des *Œuvres posthumes* de son père : *Réflexions sur les Causes du Plaisir qu'excitent en nous les Ouvrages d'Esprit et les Productions des Beaux-Arts*. C'est fort long, sans doute; mais autrement clair et exact. Après avoir lu ces lignes, on se rend compte de ce qu'on trouvera dans la dissertation.

M. Dargan a eu la sagesse de ne pas demander à l'*Essai sur le Goût* une théorie générale, plus ou moins ambitieuse, qui en est tout à fait absente [3]. Aussi l'a-t-il cherchée ailleurs, et notamment dans les *Voyages* et dans les *Pensées et Fragments inédits*.

On ne saurait trop admirer la patience avec laquelle il a relevé dans tous les écrits de Montesquieu les passages où il a découvert ou cru découvrir des matériaux pour sa thèse. Il en a noté plusieurs milliers [4]. A la vérité, dans le nombre, quelques-uns n'intéressent guère la théorie du Beau. Lorsqu'un paragraphe des *Pensées* mentionne, par exemple, les « goûts raffinés » dont traitent les casuistes, ce n'est peut-être pas d'Esthétique qu'il s'agit [5]. L'Éthique seule est en jeu.

Nous craignons également que M. Dargan n'ait pas toujours bien compris le sens des phrases sur lesquelles il s'est fondé pour adresser à Montesquieu d'injustes reproches. A plusieurs reprises, il l'accuse de s'être attribué une fixité d'opinions qu'il lui conteste [6]. Sans doute le grand publiciste a dit : « L'esprit que j'ai est un *moule* : on n'en tire jamais que les mêmes portraits ». Mais, dans la lettre où se trouvent ces mots, il refuse à d'Alembert de rédiger pour l'*Encyclopédie* les articles *Démocratie* et *Despotisme*, parce que, ayant déjà tiré de son « cerveau tout ce qui y était » sur le sujet, il ne saurait plus que se répéter, « et peut-être plus mal [7] ». C'est donc un défaut de souplesse qu'il

1. Nous devons la connaissance de cette lettre et des détails qui s'y rattachent à M. Raymond Céleste, bibliothécaire de la Ville de Bordeaux, qui va nous donner bientôt le tome I de la *Correspondance de Montesquieu*.

2. *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire*, par le P. Desmolets, t. III, 1re partie, p. II et suiv.

3. *The æsthetic Doctrine of Montesquieu*, p. 16.

4. *The æsthetic...*, p. 14.

5. *The æsthetic...*, p. 29; cf. *Pensées...*, t. II, p. 31.

6. *The æsthetic...*, p. 16, 18....

7. Lettre à d'Alembert, du 16 novembre 1753.

s'est modestement reconnu dans cette phrase, loin d'y prétendre à une papale invariabilité de doctrine : il s'y préoccupe de la forme plutôt que du fond.

Dans les volumes de ses *Pensées*, il a du reste corrigé lui-même plusieurs de ses jugements hâtifs et discutables. Nous citerons, à cet égard, les morceaux où il apprécie Rabelais, en littérature, et Platon, en philosophie [1]. La rétractation est aussi franche et complète que possible.

Un reproche plus général et plus grave que l'on est en droit d'adresser à M. Dargan, c'est qu'en lisant sa thèse on croirait qu'il critique un traité proprement dit d'Esthétique, et qu'il en relève les lacunes, les erreurs et les contradictions. Il n'opère, cependant, que sur une collection de passages et de fragments triés et rassemblés par lui-même. Le Président n'en a jeté sur le papier le plus grand nombre que pour son usage propre, au jour le jour, pendant une trentaine d'années, s'inspirant de ses rencontres, de ses voyages et de ses lectures surtout. Rien de moins dogmatique au monde! Dans cette masse, où les boutades ne font pas défaut, il est périlleux de vouloir chercher autre chose qu'une série d'appréciations personnelles, souvent passagères ou ironiques, des remarques ingénieuses sur certains procédés littéraires ou artistiques, et quelques indications générales, plutôt que de véritables règles. Le tout a un intérêt biographique et psychologique, encore plus que spéculatif. Aussi les conclusions du travail de M. Dargan semblent-elles bien vagues et maigres, alors qu'on les compare au titre de sa thèse.

Nous regrettons que le critique américain n'ait pas opposé sa propre doctrine esthétique à celle qu'il attribue à Montesquieu. Que n'a-t-il point nettement défini ce qu'il y a de constant et ce qu'il y a de variable dans le phénomène de l'admiration, et mis en pleine lumière le rôle moral de cette attraction mystérieuse qui sollicite l'âme humaine vers les manifestations supérieures de la forme et de la puissance des êtres?

Si l'auteur de l'*Esprit des Lois* n'a pas dégagé des chefs-d'œuvre de l'Art et de la Littérature les caractères essentiels et communs qui les distinguent, il en a, du moins, augmenté le nombre. Nous lui pardonnons, en conséquence, de ne pas avoir été un esthéticien de « la première eau [2] ». Lui-même n'a jamais ambitionné cet honneur.

A la différence de M. Dargan [3], nous n'attachons qu'une importance secondaire aux théories que les grands écrivains, pour ne parler que d'eux, font de leur art. Ce ne sont le plus souvent que des apologies plus ou moins discrètes de leurs talents et de leurs travaux. Les esprits originaux trouvent en eux-mêmes une poétique ou rhétorique inconsciente, dont leur génie détermine et applique les principes, tout en subissant l'influence du milieu où ils se développent. Une intelligence puissante et généralisatrice, par exemple, se plaît à formuler ses pensées en axiomes précis et indépendants, surtout lorsqu'elle s'est adonnée à l'étude des lois, en exerçant une magistrature. N'est-il pas naturel qu'un auteur à la fois philosophe et juge ordonne un ouvrage de longue haleine sur le modèle d'un code? Les propositions y seront juxtaposées ainsi que les blocs, tailles savamment, de ces monuments antiques dont les pierres ne sont retenues, l'une près de l'autre, que par leur poids, sans aucun ciment. Un *Corpus Juris civilis* en apprend long sur l'esthétique de Montesquieu.

Dans le XVIIe et dernier chapitre de sa thèse, M. Dargan passe en revue les écrits principaux du Président, rien qu'au point de vue littéraire. Il y insiste plus que de raison peut-être sur ses compositions romanesques, tels que le *Temple de Gnide* ou le *Voyage à Paphos*. Nous nous bornerons à faire deux remarques sur cette partie de son travail.

Il a l'air d'admettre que les *Voyages de Gulliver* auraient *pu* exercer une

1. *Pensées*..., t. II, p. 47 et 489.
2. *The æsthetic*..., p. 200.
3. *The æsthetic*..., p. 8.

influence sur les *Lettres persanes* : le chef-d'œuvre de Swift n'a paru sans doute qu'en 1726 ; mais, dès 1722, on en aurait parlé dans l'entourage de lord Bolingbroke [1]. Qu'importe, puisque la première édition des *Persanes* est de 1721?

Plus importante est la seconde observation que nous allons adresser, en finissant, au docteur américain.

Dans son examen de l'*Esprit des Lois*, il déclare qu'en tant qu'œuvre d'art, ce livre est *a colossal failure*, ou, si l'on préfère, un *succès d'estime* (en français). Grâce aux qualités du style, on y découvre, il est vrai, quelques « oasis ». Mais « la construction » y fait « lamentablement » défaut [2].

Nous avouerons que l'*Esprit des Lois* n'est pas ordonné comme un sermon de Bourdaloue. Le *Faust* de Gœthe ne ressemble pas davantage à une tragédie de Racine et fait néanmoins bonne figure dans la littérature allemande. Il se pourrait que les règles de l'Esthétique fussent moins rigides et moins uniformes que certains aristarques ne l'imaginent.

On peut reconnaître que Montesquieu aurait dû mettre en tête de son livre des indications plus complètes sur le plan qu'il entendait y suivre. Au lieu d'en retrancher quelques transitions, il aurait aussi mieux valu les multiplier, pour épargner des efforts inutiles aux lecteurs, qui volontiers les ménagent. Mais supposer que les six cents et quelques chapitres de l'ouvrage ne sont point disposés dans un certain ordre, plus ou moins apparent, n'est-ce point une hypothèse par trop invraisemblable ? Cette appréciation, dont M. Dargan s'est fait l'écho, émane d'hommes de lettres, qui, sans avoir jamais fait d'études juridiques sérieuses et prolongées, ont pourtant jugé de haut un livre difficile de philosophie du Droit. Légistes, ils eussent été captivés par l'intérêt du sujet et auraient senti qu'une chaîne secrète reliait toutes les parties d'un ensemble aussi varié, alors même qu'ils ne l'auraient pas aperçue nettement. S'attachant au fond, ils se seraient moins inquiétés des imperfections de la forme. Nous sommes étonnés qu'un Anglo-Saxon ait adopté, en l'aggravant, un des jugements les plus étroits de la critique classique. Il est des énormités qui se disent avec discrétion. Ce n'est là, du reste, qu'une affaire de prudence et de goût.

M. Dargan nous annonce, dans sa Préface, qu'il compte poursuivre ses études sur Montesquieu. Nous l'en félicitons et sommes heureux de voir un savant étranger s'occuper du grand philosophe français avec tant de zèle et de constance. Il reconnaîtra que l'auteur de l'*Esprit des Lois* est de ceux que l'on admire et dont on profite d'autant plus qu'on le lit avec plus de suite et même d'acharnement.

H. Barckhausen.

André Morize. — **L'apologie du luxe au XVIIIe siècle. « Le mondain » et ses sources.** *Paris, H. Dédiet*, 1909.

Dans ce petit volume, M. André Morize nous donne : 1° une étude, avec bibliographie, sur la composition et la publication du *Mondain* de Voltaire; 2° un chapitre de l'histoire des idées sur le luxe, à l'occasion d'une recherche des sources du Mondain; 3° une édition critique, avec commentaire, du *Mondain* et de la *Défense du Mondain* ; 4° une bibliographie, avec extraits, de pièces relatives au *Mondain*; 5° l'esquisse d'une bibliographie de la question de luxe après 1736.

La méthode de M. Morize est très sûre, son érudition précise et vaste. Il sait

1. *The æsthetic...*, p. 189, note 6.
2. *The æsthetic...*, p. 197 à 199.

se servir remarquablement de la bibliographie pour atteindre les faits et les idées. Ce petit volume prend un intérêt particulier de la netteté avec laquelle M. Morize a marqué le rapport qui existe entre le léger poème de Voltaire et non pas seulement sa biographie et son humeur, mais un mouvement important des idées morales. De la condamnation sévère du luxe que la sagesse antique et la religion chrétienne prononçaient également au nom d'un idéal moral de frugalité ou d'ascétisme, on est passé à l'apologie du luxe, fondée sur la considération de l'intérêt social, sur les raisons économiques, et aussi, sur la réconciliation de la conscience avec la civilisation, sur la sécurité intime de l'honnête homme dans la jouissance du confortable de la vie moderne et des plaisirs de la société. En étudiant la conversion des idées sur le luxe, M. Morize observe, avec autant de pénétration que de savoir, un des cas les plus frappants de la transformation de la morale au début du XVIIIe siècle. Je trouve aussi dans son essai la confirmation d'une idée à laquelle mes études de ces dernières années m'ont amené irrésistiblement : c'est que, dans la formation de cette philosophie du XVIIIe siècle qu'on représente si dédaigneuse de l'expérience et si aveuglément enfoncée dans le rationalisme *a priori*, la part de l'expérience est au contraire considérable ; et le besoin de chercher les principes rationnels sans nul doute, mais les principes rationnels qui conviennent aux faits, aux données de la réalité, à l'état social, aux états de conscience actuels, a été l'instigateur de la critique des conceptions traditionnelles.

GUSTAVE LANSON.

Collection de Mémoires et documents relatifs aux XVIIIe et XIXe siècles. I. ROLAND ET MARIE PHLIPON. **Lettres d'amour** (1777 à 1780) publiées avec introduction, commentaire explicatif et notes, par. CL. PERROUD. (Deux fac-similés d'écritures et un plan). *Paris, librairie Alphonse Picard* et fils, 1909, in-8.

M. Cl. Perroud, qui nous a donné précédemment d'excellentesé ditions des *Lettres* de Mme Roland postérieures à son mariage et de ses *Mémoires*, a mis tout son soin à la réimpression de la correspondance amoureuse de Roland et de Marie Phlipon. L'édition qu'il nous donne est plus correcte et plus complète que celle qu'on avait : il a ajouté huit lettres à la série publiée en 1896; il a rectifié le classement, datant exactement chaque pièce, ou tout au moins la mettant à sa place, de façon à rétablir la suite réelle de la correspondance qui permet de comprendre le progrès et les variations des sentiments des deux personnages. Les lacunes sont soigneusement signalées. M. Perroud a tiré des éclaircissements des lettres aux demoiselles Cannet, et d'une série inédite de lettres de Roland à Cousin-Despréaux. En appendice, enfin, il reproduit le récit des *Mémoires*, écrit en 1793, dont le ton est si loin de donner l'idée de l'enthousiasme qui déborde dans ces lettres : en 1793, ce n'était plus Roland qui remplissait le cœur de Mme Roland, et elle croyait sans doute sincèrement n'avoir fait qu'un mariage de raison, en attendant l'amour, en attendant Buzot.

M. Perroud fait remarquer avec justesse que, outre l'intérêt biographique de ces lettres, elles offrent aussi cet intérêt plus général de nous apprendre comment on sentait et exprimait l'amour vingt ans après la *Nouvelle Héloïse*. Voilà, en effet, pour l'histoire littéraire, l'importance de cette correspondance. Elle ne prendra pas place parmi les chefs d'œuvre épistolaires de la France : ni l'agrément de l'esprit ni la poésie de la passion ne s'y trouvent. Ces deux amants sont lourds, diffus, verbeux, déclamateurs : ils s'expliquent et dissertent sans mesure, ergoteurs, pointilleux, infatigables tireurs d'éclaircissement,

se détaillant l'un à l'autre leurs torts avec minutie, et ne sachant point avoir raison sans en étaler copieusement les preuves.

Mais est-ce la *Nouvelle Héloïse* qui les a faits tels? C'est la nature, assurément. Et c'est un peu légèrement que l'on assigne à l'origine genevoise de Rousseau la lourdeur et la diffusion des lettres de Julie et de Saint-Preux, puisque ces deux amoureux-ci, ni moins verbeux ni moins lourds, sont deux français authentiques, lui du Beaujolais, et elle du quai de l'Horloge. Mais ils sont, comme Rousseau, plébéiens, sensibles, sérieux, point du tout mondains d'esprit ni de culture, et sans peur d'ennuyer par ce qui les intéresse. Ce dont ils sont redevables à Rousseau, ce n'est pas la forme de leurs sentiments : c'est plutôt l'assurance de les produire tels qu'ils les éprouvent, sans effort et sans sacrifice; c'est cette persuasion tranquille de n'avoir pas besoin, à l'égard l'un de l'autre, de rendre agréables leur mérite, leur passion et leurs lettres. Le modèle de Rousseau les a dispensés de chercher d'autres modèles qui les eussent obligés davantage à se déguiser. Le sérieux, la pesanteur, la diffusion, le besoin de raisonner, de disserter, d'épiloguer sont à eux : ce qu'ils empruntent à la mode, et surtout à la mode lancée par Rousseau, c'est le ton sentimental et le transport d'enthousiasme ou de fièvre. Ils ont appris à exagérer le sentiment de leur cœur, non à le contenir; ils l'agitent comme le torero sa muleta, au lieu de le laisser deviner.

De Rousseau peut-être aussi ils tiennent, non pas la simplicité bourgeoise qui leur fait remplir leurs lettres d'amour de prévisions de budget ou de ménage fort terre à terre, mais l'absence de timidité et de fausse délicatesse à cet égard : la *Nouvelle Héloïse* a répandu la poésie du sentiment sur tout le détail de la vie domestique.

Mais ce couple est d'ailleurs très différent de Julie et de Saint-Preux. Leur amour est chaste, et aussi peu sensuel que possible. Manon Phlipon est plus sévère que Julie. Roland tient plus de Wolmar que de Saint-Preux. Et je me demande si, au fond, Mme Roland s'est tant trompée dans ses *Mémoires*, lorsqu'elle a fait le récit de ses fiançailles. De l'estime, de la confiance, de l'amitié, elle a eu tout cela pour Roland, et un vif désir de l'épouser; il s'est formé peu à peu en elle une affection sérieuse qui s'est exaltée dans l'attente et par les difficultés; elle a pu croire sincèrement que c'était cela, la passion. Et le croyant, elle s'est appliquée, selon la mode d'alors, à en mettre le plus possible dans le style de ses lettres. Mais, en 1793, elle savait à quoi s'en tenir sur la passion : voilà pourquoi elle n'a mis que de la raison dans l'histoire de son mariage. Ce qu'elle n'a pas dit, ce que Roland et Buzot avaient sans doute tous les deux contribué à lui faire oublier, c'est qu'elle n'avait pas cru, en 1780, agir seulement par raison, et qu'elle eût été bien humiliée, qu'elle se fût un peu méprisée elle-même, si elle avait pu douter d'aimer le chauve et austère Roland d'un véritable amour.

Au total, l'influence de la *Nouvelle Héloïse* paraît ici surtout superficielle. Il n'y a rien de romanesque dans les amours de Roland et de Manon Phlipon. Ils demeurent d'un bout à l'autre de leur correspondance deux bourgeois honnêtes et sensés dont le but est constamment le mariage et le ménage, l'association pour une vie régulière et confortable, selon les lois et les principes de la société établie.

GUSTAVE LANSON.

RENÉ STUREL. — **Jacques Amyot traducteur des « Vies parallèles » de Plutarque**, avec quatre fac-similés. *Paris, Honoré Champion*, 1909. 1 vol. in-8° de XVI-646 p.

Voici une étude très précise, très minutieuse, qui pourra servir de modèle à

des travaux analogues. Les traductions, au XVIe siècle, avaient une portée bien autre qu'aujourd'hui. Elles valaient parfois à leurs auteurs autant de réputation qu'auraient pu le faire des ouvrages originaux : témoin Jacques Amyot lui-même, témoin encore son émule Blaise de Vigenère. Cela se conçoit aisément si l'on songe à la quantité d'idées qu'elles jetaient dans le domaine commun, et aux services qu'elles rendaient à la langue en l'enrichissant et en l'affermissant. La traduction était au nombre des principaux genres littéraires. Il y a donc lieu d'examiner les œuvres les plus importantes des traducteurs de se demander dans quel esprit elles ont été faites, avec quelle fidélité elles rendent la pensée de l'auteur et ce que le public leur demandait.

Pour étudier Amyot traducteur, M. Sturel a choisi la traduction des *Vies parallèles*. Dans la première partie de son livre il a fixé avec toute la précision possible quelques points de la biographie d'Amyot qui intéressent la composition de cette œuvre, et surtout il s'est attaché à en établir une très complète bibliographie. Deux découvertes importantes lui ont permis de donner à son étude une grande précision.

1° Il a retrouvé, dans quatre manuscrits reliés aux armes de François Ier, les traductions de sept vies qu'Amyot avait écrites du vivant de ce roi et sur son commandement. Elles avaient jusqu'à présent échappé à toutes les recherches. Deux de ces vies, celles de Romulus et de Thésée, avaient été attribuées à Lazare de Baïf, mais, évidemment, à tort. La démonstration de M. Sturel est décisive sur ce point. Il a pu établir aussi que ces sept vies ont été composées entre 1542 et 1547, c'est-à-dire une quinzaine d'années avant la publication de la traduction complète (1559), et assigner à chacune d'elles une date approximative très vraisemblable.

2° Sur un exemplaire de la deuxième édition des *Vies* (1565), dit exemplaire de Melun, il a lu 127 notes marginales écrites par Amyot et qui nous font connaître les corrections que l'auteur voulait apporter à sa seconde édition. La revision, dont les résultats sont consignés sur l'exemplaire de Melun, est fixée avec beaucoup de vraisemblance aux environs de l'année 1583. Depuis 1565 beaucoup d'éditions avaient été publiées. M. Sturel les a classées par familles, et l'on en voit la filiation dans le troisième des appendices qui terminent son volume. Aucune d'elles n'a été revue par Amyot, et les modifications, de plus en plus nombreuses, qu'elles font subir au texte proviennent de la fantaisie des typographes ou des éditeurs. On s'en doutait déjà, mais on admettait sans raison bien suffisante que le texte définitif d'Amyot avait été donné par Frédéric Morel en 1619. M. Sturel a montré que l'édition de 1619 méritait en partie, mais en partie seulement, cette confiance : la première, en effet, elle a introduit dans le texte les corrections de l'exemplaire de Melun ; en revanche, elle a été établie non sur une édition revue par Amyot, mais sur une contrefaçon, et sur une contrefaçon qui présente un texte très rajeuni. Pour établir le texte d'Amyot on doit donc se reporter à l'édition de 1565, la dernière dont Amyot ait surveillé l'exécution, et aux corrections de l'exemplaire de Melun.

Ainsi nous sommes en présence, pour l'ensemble des vies, de quatre états successifs du texte et de cinq pour sept de ses vies. Nous connaissions déjà la première édition (1559), la deuxième (1565), et un erratum assez abondant qui, placé à la fin de la première édition et la corrigeant, constitue un état intermédiaire entre ces deux éditions. M. Sturel nous apporte en outre un état antérieur à la première édition dans les manuscrits dédiés à François Ier (1542-1547), et un état postérieur à la seconde édition (1583) dans les corrections de l'exemplaire de Melun. Comme nous avons de plus, sur un exemplaire grec conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, des notes écrites par Amyot en 1556 et en 1583, nous sommes en mesure de suivre avec quelque précision l'élaboration de son grand œuvre.

De l'examen de M. Sturel il faut conclure qu'il y avait chez Amyot un souci d'exactitude rare chez les traducteurs du temps. Sans doute, en 1542 il ne s'entoure pas d'un appareil critique bien complexe; mais, s'il s'aide de la traduction latine variorum, si même il lui emprunte quelques contresens (p. 169-177), il traduit en général sur le texte grec. M. Sturel croit même pouvoir établir qu'à cette époque il faisait usage de l'édition Junte de 1517. C'est un progrès sur beaucoup de traducteurs du XVIe siècle qui, pour le grec, se fiaient sans contrôle à des traductions latines. Mais c'est après 1547 que commence le travail de l'érudit. Il part en Italie, y séjourne de 1548 à 1552, consulte les manuscrits de la Marcienne (cf. p. 57) et de la Vaticane. A son retour, il interrompt son travail : comme il a découvert sept livres encore inédits de Diodore pendant son voyage, il les traduit. Mais, après avoir publié la traduction de Diodore (1554), il revient à Plutarque. Des variantes de manuscrits italiens, rapportées de son voyage, sont consignées, probablement en 1555, sur l'exemplaire de l'Arsenal. Il se sert maintenant de l'édition aldine, il emprunte peut-être des corrections à des recueils variarum lectionum publiés par des érudits contemporains, certainement il conjecture lui-même des leçons nouvelles. La comparaison des manuscrits avec la première édition montre qu'Amyot a très soigneusement revu et remanié son œuvre avant de la remettre à l'imprimeur, et laisse apercevoir le travail auquel il s'est livré. L'exemplaire de l'Arsenal le fait voir plus clairement encore. Derrière la traduction d'Amyot, telle qu'elle parut en 1559, coulante, facile en apparence, se dissimule un véritable labeur d'érudition.

Il se dissimule parfaitement, car des annotations et variantes accumulées dans l'exemplaire de l'Arsenal presque rien ne passe dans les manchettes de la traduction. Amyot fait des recherches pour rectifier son texte et pour traduire plus fidèlement la pensée de son auteur, mais il laisse de côté tout appareil critique. Il écrit pour des gens du monde, des seigneurs et des dames que l'érudition n'intéresse pas, et, malgré son grand souci de fidélité, il fait à ces gens du monde toutes les concessions nécessaires. Pour nos idées modernes Amyot est un mauvais traducteur. Il l'est pour les mêmes raisons que ses contemporains, mais comme, à la différence de la plupart des traducteurs contemporains, il est un érudit, son attitude est très particulièrement significative. Les seigneurs et les dames sont absolument étrangers à la langue grecque et aux choses grecques. Amyot transposera donc son texte aussi complètement que possible de manière à lui ôter tout ce qu'il a d'étranger, et partout il introduira plus de clarté et plus de logique, car c'est la logique et la clarté qui rendent la lecture aisée. Il ne s'astreint pas à suivre l'ordre des mots et l'ordre des idées du texte grec: il ne se condamne pas à mouler sa phrase sur la phrase de son modèle, à conserver aux propositions la valeur qu'elles ont en grec, à traduire tous ces καὶ, ces μέν et ces δέ qui les relient. En tout cela il s'abandonne aux habitudes de la langue française, dispose les idées et les propositions au plus grand profit de la logique. Lorsque le lien logique est insuffisant, il n'hésite pas à le marquer plus fortement, fût-ce au prix d'une addition de quelques mots, qui rappellent un récit antérieur ou annoncent un développement qui doit suivre, parfois même ajoutent tout un chaînon au raisonnement. Lorsqu'il est question d'institutions anciennes ou de choses qui appartiennent en propre à l'antiquité, deux méthodes s'offrent à lui : ou il conserve le mot ancien en l'accompagnant d'une explication qu'il tire de ses propres connaissances, ou il le remplace par un mot qui chez nous désigne une institution analogue. Il glose, ou il modernise : dans tous les cas il est infidèle. Il dira, par exemple, Plutus, comme les anciens, mais chaque fois que le mot Plutus reviendra dans son texte, il ajoutera « qui est le dieu des richesses ». Mais plus souvent il usera de l'autre procédé, et s'il rencontre le mot ἱππαρχος, il traduira bravement « le capitaine général de la gendarmerie », comme l'on dit de son temps. C'est

qu'avant tout il importe d'être clair, et, quant au procédé, à tout prendre le plus rationnel, qui eût consisté à conserver toujours le mot grec et à reléguer l'explication dans la marge, il aurait eu l'inconvénient de couper sans cesse la lecture, et de la rendre partant moins agréable. L'essentiel est que rien n'arrête le lecteur, que tout lui soit limpide, qu'il ait plaisir à s'assimiler ces beaux exemples et ces utiles leçons dont sont pleines les œuvres de Plutarque. A. de Blignières, dans son étude un peu générale, avait indiqué ce caractère des traductions d'Amyot; M. Sturel l'a mis en évidence d'une manière beaucoup plus frappante, et il en a très justement marqué toutes les conséquences (p. 189-267).

Très manifestes dès 1542, elles ne le sont pas moins en 1559. Elles le resteront à travers tous les remaniements successifs. M. Sturel a examiné une à une les corrections de ces remaniements, recherché la cause et la source de chacune d'elles. Cette étude nous instruit très exactement des scrupules de l'écrivain et de l'érudit. M. Sturel semble pencher à croire qu'après 1559 Amyot modernise avec plus de timidité et fait moins de concessions au goût du public. Je n'en suis pas très sûr pour ma part. Si Amyot supprime quelques redoublements d'expressions, peut-être le fait-il plus par souci de styliste que par désir d'exactitude. L'esprit qui a présidé aux retouches est bien, je crois, celui qui a dicté la traduction. C'est encore le styliste qui chasse les termes vieillis en se relisant, qui s'efforce de rendre sa phrase plus harmonieuse, deux préoccupations que M. Sturel a fort heureusement mises en évidence. Je me demande, en revanche, s'il n'accorde pas une importance un peu excessive au travail d'érudition postérieur à 1559. L'erratum ne présente que cinq ou six corrections qui supposent des leçons nouvelles : Qu'est-ce que cinq ou six corrections pour ces deux gros in-folio? Les modifications de l'exemplaire de Melun sont plus importantes, puisqu'une quinzaine d'entre elles intéressent le sens. C'est encore assez peu de chose cependant, si l'on songe que dix-huit ans s'étaient écoulés depuis la publication de la seconde édition. De tout cela il résulte qu'Amyot ne s'est jamais désintéressé de sa traduction des *Vies*, qu'il a profité des remarques que des savants ont dû lui adresser, qu'à l'occasion même il a pu faire quelques recherches. C'est tout ce qu'il en faut conclure, et c'est déja une constatation intéressante. Les corrections de 1565, il est vrai, méritent plus d'attention, mais pour la grande majorité elles sont dues à une circonstance fortuite : Xylander avait publié une édition de Plutarque. Dans la préface, il avait fait l'éloge d'Amyot, et discuté quelques-unes de ses leçons. Amyot lut à son tour l'ouvrage de Xylander, détecta sur quelques points ses lectures, et, sur d'autres, adopta la manière de voir de son contradicteur. Il en résulte une amélioration du texte, et, de plus, Amyot fut amené par là à multiplier les explications marginales et les variantes qui étaient fort rares dans la première édition. Il le fit avec beaucoup de discrétion et sans changer le caractère de son ouvrage qui reste essentiellement un ouvrage de vulgarisation. M. Sturel l'a bien montré.

D'autres savants louèrent Amyot comme Xylander l'avait fait. Il y en eut qui critiquèrent telle ou telle de ses interprétations, ce qui était encore une manière de prendre son ouvrage en considération, de tenir compte de son opinion et de consacrer sa réputation. Les érudits l'adoptaient parce qu'ils sentaient que derrière le vulgarisateur il y avait un érudit. Amyot en fut surpris sans doute, mais il en fut flatté, à ce que semblent indiquer les corrections de 1565. Pourtant, comme on avait fait de lui un érudit, plus d'un demi-siècle plus tard on le jugea en érudit. De là les critiques excessives de Bachet de Méziriac qui trouvait partout des contresens dans les traductions d'Amyot. Mieux que A. de Blignières, M. Sturel les a réduites à leur juste mesure. Ce qui mécontentait Bachet de Méziriac et ses pareils, c'est qu'Amyot eût traduit en vulgarisateur. Ses éclaircissements leur paraissaient superflus et ils y voyaient une profanation; ses gloses froissaient leur vanité. Il reste

assurément des contresens chez Amyot, mais si l'on songe à l'état des textes, on s'étonne qu'il en ait si peu laissé. Il a fait faire un pas à la critique de Plutarque, et la vérité, en dépit de Bachet de Méziriac, est qu'il a sans doute été l'un des traducteurs les plus érudits de son temps.

M. Sturel s'excuse dans sa préface en disant que cette étude est un mémoire présenté au diplôme d'agrégation. Peut-être la jeunesse de l'auteur se marque-t-elle dans quelques digressions, par exemple la digression sur les bibliothèques de Fontainebleau et de Blois (p. 155-158); peut-être encore par l'exposition trop abondante de recherches qui n'ont rien donné, ou qui n'ont abouti qu'à des résultats bien douteux : quand une enquête a coûté beaucoup de peine, on se décide difficilement à n'en pas parler. En revanche ce livre prouve chez son auteur un goût remarquable pour les recherches patientes et une érudition déjà très avisée. Des détails tirés de registres de prêts de bibliothèques (p. 57) et de livres de comptes (p. 80), où ils étaient enfouis, sont très judicieusement interprétés. Les renseignements de tout genre abondent dans cet ouvrage et le rendront précieux à tous ceux qui s'occupent de l'histoire littéraire au XVIe siècle. Les grammairiens y trouveront des faits nombreux qui intéressent l'histoire de la langue. Les exemples de tout genre sont abondants, biens choisis, et bien interprétés. Souhaitons que le diplôme de l'agrégation des lettres nous vaille quelques travaux aussi consciencieux et instructifs.

P. VILLEY.

Société des textes français modernes. — VOLTAIRE. **Lettres philosophiques**. Edition critique avec une Introduction et un commentaire par GUSTAVE LANSON. *Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, E. Cornély*, 1909. 2 vol. in-12. T. I, LVI-219 p.; T. II, 324 p.

M. Lanson est de ceux qu'il est malaisé de louer. Chef incontesté de l'histoire littéraire moderne, il lui rend de si décisifs services que la reconnaissance se mêle invinciblement au jugement critique. Il importe pourtant d'indiquer ce qui fait de cette édition des *Lettres anglaises* un modèle définitif.

Tout d'abord elle se proposait de résoudre le plus difficile et même le plus inextricable des problèmes philologiques. Après un examen critique déjà délicat, M. Lanson a choisi comme le meilleur texte à reproduire celui de Jore à Rouen, 1734. Il a retenu pour un relevé complet des variantes seize éditions, dans lesquelles des corrections de Voltaire ont pu intervenir. Il emprunte des leçons intéressantes à huit autres éditions, à quatre exemplaires avec corrections manuscrites, un exemplaire cartonné. Le chiffre est déjà respectable. Mais en pareille matière le nombre n'est rien. Il peut n'imposer qu'un louable et nécessaire effort de patience sans enseignement de méthode. A l'ordinaire les familles d'éditions, avec quelques carrefours et quelques détours, se continuent en ligne directe, les éditeurs n'étant pas philologues et se copiant fidèlement les uns les autres sans autre dessein que la commodité et le profit de leur commerce. Pour les *Lettres anglaises*, les choses allèrent tout autrement. Une vague tradition du texte a bien passé de l'édition de Bâle-Londres, en 1734, à celle de Kehl où M. Lanson s'arrête. Mais elle a subi d'innombrables et confuses infiltrations. L'édition de Londres ne donnait pas les *Remarques sur Pascal*. Il a bien fallu les emprunter à quelque édition de la famille Jore, Rouen, 1734. Par suite les éditeurs étaient invités à se souvenir de cette famille. Pour échapper aux persécutions, les *Lettres philosophiques* furent constamment dispersées dans les Œuvres complètes, au *Dictionnaire philosophique*, aux *Mélanges littéraires*; de là des amputations et changements possibles. Voltaire intervient pour corriger des

exemplaires et restaurer son texte : les éditeurs impriment ainsi des leçons nouvelles. Ou bien ils connaissent ou soupçonnent ces leçons de Voltaire, impriment sur un exemplaire choisi par commodité, en le corrigeant sur une autre édition qu'ils croient préférable sur certains points ; corrections le plus souvent hâtives et négligentes et qui laissent juxtaposées des variantes contradictoires. Même il y a des *Errata* que les impressions postérieures utilisent, n'utilisent pas, utilisent mal. Ainsi toutes ces éditions se rattachent avec une certitude relativement claire à une édition d'origine. Mais elles se lient constamment par des ramifications secondaires à deux, trois autres éditions. Il fallait donc, non seulement relever et classer les variantes, mais les voir diverger, rechercher les points d'attache souvent très lointains de ces divergences. Il fallait se heurter à des contradictions apparentes. Il fallait peser la valeur des variantes pour résoudre ou orienter les contradictions. On verra par exemple la complexité déconcertante de ces recherches dans l'étude de la lettre XXIII donnée par l'édition de Kehl (pp. XXX-XXXIV). Et le tableau récapitulatif (p. XXXIII) a dû entourer les lignes simples des filiations primaires d'un lacis de filiations secondaires, certaines ou probables. Par là l'étude critique de M. Lanson enseignera à ceux qui la liront quelles sont les plus complexes et les plus subtiles difficultés qui peuvent compliquer à l'occasion le principe simple de la critique des textes.

Leçon de labeur scientifique et de sagacité acharnée, l'étude critique est en même temps une leçon de prudence et de mesure. M. Lanson admet que ses conclusions ne sont pas, en toute rigueur, définitives, puisqu'il y aurait fallu le dépouillement complet de *toutes les éditions*. Mais ce labeur sans limites aurait été sans récompense. Il n'est pas douteux qu'il faut encore dans l'histoire littéraire savoir proportionner l'effort au résultat vraisemblable. Certains physiciens consacrent de longs travaux à la poursuite d'une 7e ou 8e décimale. Pourtant tous les calculs ne méritent pas ou ne semblent pas immédiatement mériter de si lentes minuties. La science découvre progressivement les chemins utiles où doivent s'engager les ressources toujours limitées du labeur humain. Aucun scrupule ne pourrait imaginer quels inconvénients il y a à ne rencontrer dans l'étude de M. Lanson que le mot « possible », pour certaines infiltrations sans importance. De même M. Lanson ne nie pas parfois, et pour de minimes détails, la possibilité d'une coïncidence. La coïncidence est, en principe, la négation même de la critique des textes. Mais l'expérience enseigne qu'elle est parfois possible et qu'il faut l'accepter si elle est irréductible par toute autre raison que le hasard. Il existe, très rarement, des « points d'oscillation », où les raisons qui ont suggéré obscurément la faute agissent à nouveau pour des ouvriers qui ignorent les premiers. Raisons presque toujours discernables, parfois mystérieuses. Nous en avons rencontré dans la *Nouvelle Héloïse* un cas singulier. Le texte authentique de Rousseau donne « Dans le second système, on s'applique à l'individu : A l'homme en général on ajoute en lui tout ce qu'il peut avoir de plus qu'un autre ». Des éditions, de même famille entre elles, répètent le texte fautif : « ... s'applique à l'individu, à l'homme en général ; on ajoute en lui. . ». Même erreur dans une édition *qui n'a aucune relation possible avec celles-là*. Il a dû y avoir là pour l'esprit des compositeurs une phrase obscure qu'ils ont plus ou moins consciemment corrigée. Et la preuve en est encore donnée par une édition, liée au texte correct, et qui fournit une variante intermédiaire : « ... on s'applique à l'individu : à l'homme en général ; on ajoute en lui... ».

Pour ceux qui ne voudraient pas suivre dans le détail la discussion de M. Lanson, les rigoureuses conclusions du travail critique se trouveront p. XIX et p. XXXIV-XXXV.

Si cette édition ne s'est pas proposé de poursuivre jusqu'au bout toutes les variantes de toutes les éditions auxquelles il est immédiatement évident que Voltaire n'a rien donné, elle s'astreint à une fidélité méticuleuse dans la

reproduction du texte et le relevé des variantes des éditions collationnées. Il est très certain que seuls les scrupules les plus rigoureux peuvent rassurer l'historien et le philologue. Ces variantes, c'est du Voltaire inédit ou du Voltaire perdu, des paragraphes entiers, enfouis dans les éditions du XVIIIe siècle où depuis l'édition de Kehl tous les éditeurs les avaient laissés. C'est la pensée de Voltaire curieusement suivie dans les retours, corrections et additions qui l'opposent parfois à elle-même (cf. par ex. la lettre XXIV). Mais dans le détail même le plus minutieux la moindre lettre peut être significative. Quand M. Lanson imprime avec Jore (lettre I, l. 122), *le plurier* et non *le pluriel*, il ne respecte pas une faute d'impression : les deux formes luttaient entre elles en 1734. *Beauté médecinale* imprime la même édition de 1734. M. Lanson corrige justement (tome II, p. 225, l. 991), en signalant *medicinale* douze lignes plus haut. Mais il donne en note le texte authentique et ce scrupule a son importance. Ce n'est pas une faute d'impression mais une lecture machinale et légitime de l'ouvrier : *médecinal* est encore signalé par le dictionnaire de Féraud en 1787.

Cette édition est encore un modèle de choix. Quand on veut être précis il faut savoir choisir. Une page de Voltaire pourrait comporter, sans nulle littérature vaine, quarante, cinquante pages de commentaire. Une édition qui se proposerait d'épuiser tous les commentaires précis et possibles réclamerait une vie d'homme et vingt volumes de notes, pour un volume de texte. Il importe donc de savoir retenir parmi les recherches précises celles qui sont le plus nécessairement requises par la nature même du texte étudié. Les *Confessions* ne s'éditeront bien qu'en leur confrontant, et au besoin uniquement, une biographie critique de Rousseau. Les *Lettres philosophiques* exigeaient avant tout une recherche de sources. Car, avant de partir en exil, Voltaire ignorait à peu près tout de l'Angleterre. Tout ce qu'il nous dit d'elle n'est pas le résultat longuement acquis, lentement assimilé et parfois transformé par l'éducation et la vie courante. C'est affaire d'informations toutes récentes, de conversations, d'expériences et de lectures voisines du texte qui les résume et interprète. L'occasion était favorable pour savoir comment Voltaire s'informe, quel parti il sait tirer de ses sources, quelles adaptations littéraires et polémiques il leur donne. M. Lanson a exposé les résultats généraux de l'enquête dans son article de la *Revue de Paris*. Il faut dire simplement ici que ce commentaire qui a restreint ses domaines les a explorés avec une sagacité, une science, une patience et un succès sans exemple. Il arrive que telle lettre de Voltaire est reconstituée par ses sources à peu près ligne par ligne. Pour toutes les pierres de l'édifice ou presque toutes nous savons quelles carrières les ont fournies. Il y a eu des découvertes de sources plus retentissantes. Il n'y en a pas eu qui nous donnent un ensemble plus heureusement cohérent, acquis par de plus longues recherches, avec autant d'expérience des enquêtes littéraires et des ressources précises de l'histoire du XVIIIe siècle en Angleterre et en France.

Voltaire même est constamment dépassé dans ces recherches profondes. Elles constituent toute la bibliographie et par là tous les matériaux de l'histoire des relations intellectuelles entre la France et l'Angleterre, dans le premier tiers du XVIIIe siècle. Une méthode beaucoup plus forte et plus sûre achève ou permet d'achever ce que le livre de M. Texte avait ébauché, non sans talent. Sur toutes sortes de questions spéciales que Voltaire aborde, influence de Locke, Newton, Shakespeare, etc., il suffira de grouper les références du commentaire pour organiser sans effort une documentation rigoureuse.

Il faut dire enfin que la « manière » même de cette édition est la plus forte leçon de volonté scientifique. M. Lanson ne serait pas le maître de toute une génération de travailleurs s'il ne s'agissait pour eux que d'apprendre bien un métier et de recueillir des recettes et des tours de main. Ce qu'il enseigne, c'est une conception définie de la pensée, de la raison, de la vie, une foi dans

la dignité du vrai et les destinées de ceux qui le poursuivent à travers les fatigues et les dédains. C'est donc cette vérité même et ses intérêts qui dictent l'expression que nous donnons d'elle. Quelques rares hommes sont capables de s'adapter exactement à ce qu'elle demande. Je prie seulement qu'on relise côte à côte quelques pages de l'*Art de la prose* de M. Lanson, de son *Voltaire* et de l'*Introduction* à cette édition. Écrit pour un large public, sur un sujet qui faisait constamment appel à la sensibilité esthétique et aux réactions du goût, l'*Art de la prose* poursuit les souples, changeantes et subtiles richesses de nos grands écrivains avec un style sans cesse capable d'évoquer pour l'imagination ce qui échappe à l'analyse abstraite. A travers les prismes des métaphores et les hardiesses heureuses du langage il exprime avec une clarté fidèle, pour notre vision intérieure, toutes les lignes et les couleurs de son objet. Le *Voltaire*, livre de synthèse, livre fait pour dégager des minutieuses enquêtes scientifiques, les lignes sobres et pourtant vivantes, concentre et atténue cette richesse de style où l'éclat du coloris nuirait à la précision des lignes. Il est presque tout mouvement pour accorder la brièveté avec le charme de la vie. Enfin, pour cette édition, c'est le texte de Voltaire qui importe, et lui seul. L'éditeur n'est que le plus patient des serviteurs. Il nous conduit à lui, puis s'efface. Ainsi le style de l'*Introduction* et du commentaire garde une brièveté géométrique. Il se propose d'exprimer dans l'ordre le plus clair, le plus grand nombre de faits avec le moindre nombre de mots. Qu'on nous excuse d'insister sur ce point, même dans cette *Revue*. M. Lanson n'enseigne pas la nécessité constante et totale des rébarbatives et sèches érudictions. Il enseigne que la vérité seule importe, partout et toujours, mais qu'il est plusieurs sortes de vérités, qu'elles s'atteignent par des routes diverses, et qu'il convient à l'occasion, et pour son triomphe même, d'exprimer diversement une vérité qui ne change pas.

D. MORNET.

HANS SCHNACK. — **Alfred de Vignys « Stello » und « Chatterton ». Ein Beitrag zur Geschichte des Romanticismus in Frankreich.** Inaug. Diss. Rostock, 1905.

KARL KUSKOP. — **Der Grund zu Alfred de Vignys Pessimismus.** Inaug. Diss. Leipzig, 1906.

PAUL BUHLE. — **Alfred de Vignys biblische Gedichte und ihre Quellen. Ein Beitrag zur Geschichte des Romantizismus in Frankreich.** Inaug. Diss. Rostock, 1908.

L'Allemagne « philologique » a été lente à se mettre à l'étude de Vigny, sans doute parce qu'elle restait inattentive à la croissante mais discrète dévotion dont l'élite entoure en France le poète des *Destinées*. Et puis, il est si différent de la conception moyenne qu'on se fait inconsciemment, à l'étranger, d'un écrivain français! Aussi trouverait-on malaisément à citer, en dehors des histoires de la littérature et des ouvrages sur le romantisme, plus de trois ou quatre monographies relatives à Vigny : et même les candidats allemands au doctorat semblent avoir longtemps hésité à donner, au moins fécond des romantiques français, un peu de l'attention étroite et myope souvent, mais parfois efficace par l'exiguïté même de son champ, qu'ils ont accordée de bonne heure à Musset. Les trois « dissertations » ci-dessus indiquent peut-être que le charme est rompu...

La première n'ajoute à peu près rien à la connaissance ou à l'interprétation du sujet. Après s'être justifié de réunir dans un même examen un cycle de

nouvelles et un drame dont l'identité d'inspiration est visible. M. Schnack procède à une analyse soigneuse de *Stello* et de *Chatterton* et a des considérations surtout esthétiques et psychologiques. Quelques erreurs de fait ou d'appréciation : p. 104, Vigny n'est pas mort au Maine-Giraud ; p. 67, note, le mot *mouchoir* est assez éloigné dans notre esprit de son étymologie pour que notre oreille n'en soit plus blessée ; p. 104, il faut distinguer parmi les spectateurs de *Chatterton* et chercher les plus enthousiastes dans les rangs de ceux qu'on a appelés les « enfants perdus du Romantisme ». M. Schnack fait d'assez ingénieux rapprochements entre la névrose du *marvelous boy* mis en scène par Vigny et quelques diagnostics de Lombroso, sans d'ailleurs insister sur les dispositions pathologiques de l'auteur lui-même ; et, de même, les allusions à Schopenhauer sont encore, dans son étude, discrètes et incidentes.

Au contraire, dans la thèse de M. Kuskop, les rapprochements avec le philosophe du *Monde comme volonté*, avec les témoignages de ses commentateurs, se multiplient, sans grand bénéfice, avouons-le, pour une pénétration plus profonde du pessimisme de Vigny, moins « construit », moins déduit que senti. Mais M. Kuskop, désireux d'arracher son secret au douloureux poète et convaincu que les explications pathologiques ne sont de mise « que jusqu'au point où commence la pensée consciente et libre », va chercher le secours des analogies possibles ; l'« hyperplasie du cerveau » que Volkelt diagnostique chez Schopenhauer lui semble applicable au cas de Vigny : en tout cas, un déséquilibre de la personnalité au détriment du « sens de la réalité » lui paraît constant, et il explique ainsi la disposition maîtresse du poète, la « rêverie », non pas le songe d'une heure oisive et les jeux accidentels de la folle du logis, mais l'incessant travail, loin des contingences, d'un « esprit pénétrant et toujours agité ». Chemin faisant, d'intéressants problèmes se posent, celui de la sincérité notamment et des compromis à peu près inévitables entre le souci de la confidence absolue et la pudeur, la réserve, les nécessités artistiques : *Stello* semble avec raison, grâce à la répartition des rôles, offrir à cet égard des garanties presque uniques. Mais que dire d'arguments comme la note de la page 45, où le regret que Lamartine député soit obligé de s'occuper des bureaux de tabac de ses électeurs est donné pour une preuve absolue de l'inaptitude pratique de Vigny ! Après un tableau complet et systématique des nombreux projets inachevés du poète — encore faudrait-il savoir au plus juste quel degré d'exécution quelques-uns purent recevoir — un chapitre terminal résume honnêtement les « résultats philosophiques et poétiques », sans tenir assez compte des influences exercées, par des doctrines antérieures ou contemporaines, sur la pensée de Vigny, ou du moins, sur cette partie de sa pensée qui se trouvait à l'abri, comme le remarquait l'auteur, du déterminisme de l'humeur et du sang.

La thèse de M. Buhle rentre plus nettement que les deux autres dans la stricte histoire littéraire : l'inspiration biblique est trop importante dans l'œuvre poétique de Vigny, la Bible fut, de son propre aveu, la compagne si fidèle de ses années de jeunesse, qu'une étude de sources consacrée aux huit poèmes se rattachant à l'Ancien ou au Nouveau Testament était indispensable. M. Buhle cite les témoignages directs de Vigny à ce sujet, passe ensuite très justement au rappel des influences anglaises qui doublaient à leur manière l'inspiration biblique (Moore est trop sacrifié, et Bruguière de Sorsum, orientaliste en même temps qu'angliciste, mériterait plus d'attention) ; enfin les rapports de Vigny avec une partie de l'art contemporain sont brièvement indiqués. Viennent ensuite les différents poèmes et les sources proposées : la *Femme adultère* rattachée, après MM. Dupuy et Estève, au tableau de Poussin ; le *Déluge* à la « Scène du Déluge » de Girodet ; la *Fille de Jephté*, *Suzanne* et *Moïse*, *Samson et Dalila* sont rapprochés de nombreux antécédents purement livresques (un *addendum* peut encore faire état de l'article de M. Alline paru ici même), tandis que le *Mont des Oliviers* — pour lequel M. Buhle ne dit rien

du *Songe de Jean-Paul* — est confronté sans grande vraisemblance avec le *Christ dans la nuit ou il fut trahi*, d'Eugène Delacroix. En somme, si l'on excepte les rapprochements poético-picturesques auxquels deux bonnes reproductions viennent s'adjoindre, quelques indications nouvelles pour le Déluge, M. Buhle nous apporte surtout, et la chose a son prix, une appréciation et un dosage de réminiscences et d'emprunts qui avaient été déjà signalés[1].

Et la conclusion? Au point de vue artistique, quelles modifications subissent les éléments empruntés? Au point de vue philosophique, quelle force prennent les arguments de Vigny contre les thèses hébraïques de l'expiation, de l'holocauste, du talion? Une idée générale ne se dégagera t-elle pas de tant de soigneux labeur?

— Tel est le siècle : ils n'y pensèrent pas.

FERNAND BALDENSPERGER.

EUGÈNE FROMENTIN. — **Lettres de jeunesse.** — Biographie et notes, par PIERRE BLANCHON (Jacques-André-Mérys) avec un portrait. *Paris, Plon-Nourrit*. 1909.

M. Blanchon nous donne, dans cet ouvrage, un document de premier ordre sur la formation du très grand talent d'Eugène Fromentin. Fromentin occupe une place à part dans l'histoire littéraire. Il apparaît comme indépendant et isolé autant qu'un homme peut l'être. Et il donne, en deux volumes, le plus remarquable roman autobiographique et le plus exquis volume de critique d'art qui aient paru dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ses récits de voyage sont parmi les meilleurs que nous ayons. L'œuvre si peu étendue de Fromentin est, comme celle de Vigny, une chapelle chère à une élite jalouse de son culte. C'est à cette élite que s'adresse M. Blanchon : on peut avoir un moindre public.

Nous faisons d'abord connaissance avec la famille de Fromentin. Puis nous sommes renseignés sur le premier, le grand amour qui remplit sa jeunesse, et qui sûrement lui fut salutaire, le maintint pur et affermit sa sensibilité. Nous voyons à quelle réalité correspond *Dominique*.

Puis nous assistons aux luttes déchirantes qu'il dut soutenir contre sa famille pour affirmer son individualité et obtenir le droit de suivre sa vocation. Rarement, l'éternel drame fut aussi poignant et aussi douloureux. Le père de Fromentin était un brave homme, un peu indécis, un bourgeois timide et de goûts conventionnels, — un peintre amateur. Sa mère, d'âme frémissante, vibrante, lui communiqua beaucoup d'elle-même. Malgré l'affection qu'il leur portait, l'artiste sentait bien qu'il s'engourdissait parmi eux. « Si vous saviez aussi, écrit-il à Armand du Mesnil, comme la vie commune est contraire à toute espèce d'activité intérieure! On n'est plus soi, on est sa mère, on est son père, on est son frère. Comment veiller, quand toute la maison se couche disciplinairement à dix heures? Comment se retirer dans sa chambre, après le dîner, quand la famille fait cercle au coin du feu et qu'on y a sa place marquée depuis vingt ans? Comment penser, rêver, s'appartenir enfin, quand il faut causer en commun, rire en commun, tisonner en commun? Insensiblement l'esprit de communauté vous enveloppe, vous envahit... » (p. 101). On est

1. Il n'est pas bien exact de dire (p. 64) que le recueil des *Destinées* se composait « en grande partie » de poèmes encore inédits, puisque la proportion du recueilli à l'inconnu est de 7 à 4. Mon étude sur *Moore et Vigny* a paru dans la *Modern Language Review*, 1906. C'est aussi le cas de signaler ici l'article de M. M.-A. Leblond, que je ne vois pas cité, sur *Vigny orientaliste* (*Renaiss. latine*, 1er fév. 1905).

indécis, autour de lui, et tyrannique : cela va très bien ensemble; nous avons, dans notre pays, une bien plus grande aptitude à empêcher les autres de faire ce qu'ils veulent qu'à faire ce que nous voulons nous-mêmes. La famille de Fromentin est une famille française typique. Si on veut considérer à combien d'exemplaires elle a été tirée au XIXe siècle, on s'explique fort bien que nous ne fassions plus très grande figure dans le monde. Voici qui est encore édifiant : « Je resterais oisivement et stupidement ici, chassant, mangeant, courant le monde et les grisettes, enrôlé dans une loge de francs-maçons, fort occupé des questions courantes, d'élections municipales et d'intérêts vinicoles, faisant de tout, excepté du droit, mais pourtant parlant d'affaires, fréquentant les notaires et les avoués, entretenant même un commerce assez libre avec le barreau,... enfin, je vivrais de cette existence odieuse et coupable que mènent ici les colins et les idiots du pays, que mon père, je vous le jure, n'y trouverait rien à redire, et qu'il ne me jugerait pas indigne des plus brillants partis... » (p. 131). Et il fuyait à Paris, la mort dans l'âme, car il aimait les siens et ne pouvait les supporter. Désireux de voir l'Algérie, à vingt-six ans, il fut obligé de cacher à sa mère cette escapade d'un mois, et sa mère lui reprocha amèrement son acte d' « émancipation ». Pareillement, la vie de province l'exaspérait : « un égoïsme profond sous les noms d'esprit de famille, d'esprit de localité, d'intérêt de paroisse. » — Plus tard, à mesure que la vie s'avançait, ce furent d'amères paroles, et des éclats de colère : « Je vis au milieu d'eux comme un étranger, indifférent à tout, quoi qu'on fasse pour m'attacher à la maison » (p. 347). « Je déclare que mon père et ma mère sont coupables .. Je ne sais encore, mais si j'éclate, il y aura un malheur dans la famille » (p. 335). Il souffre tellement que la mort même de sa grand'mère le trouve indifférent, ou presque. « J'en suis à ce point d'injustice que cette maison où l'on me chérit me devient une prison que je déteste, et que pour un rien je la fuirais au moment où le deuil va encore une fois y entrer. Je t'écris (à Dumesnil) le cœur aussi sec qu'un parchemin, je crois que ces quatre mois de supplice ont achevé leur œuvre et m'ont rendu mauvais .. » (p. 358). Et plus loin, il pousse un cri d'atroce désespoir : « Ils m'ont hébété, ils m'ont pétrifié; on m'a tué » (p. 359). La délivrance vint enfin : en novembre 1848, Fromentin se fixa définitivement à Paris. Vint le succès à l'exposition de peinture de 1849. Fromentin avait raison, pleinement raison : il revendiquait le droit que tout être a de suivre sa destinée. Ses parents étaient d'excellentes gens et lui-même avait une âme d'élite. Et voilà où en arrive, avec les meilleures intentions du monde, l'étroitesse d'esprit; voilà comment sombrent les affections les plus légitimes par le fait de ceux qui n'ont ni le sens ni le respect de la liberté personnelle. Indulgente à l'indolence, à la mollesse et au relâchement moral, la famille française, telle qu'elle s'est constituée au XIXe siècle, est trop souvent impitoyable pour l'indépendance et l'originalité.

Les emprunts que M. Blanchon fait à la correspondance nous montrent, outre la vie intérieure de Fromentin, son initiation à la peinture, et au paysage oriental. Je noterai surtout trois points. Je passerai rapidement sur la sensibilité de l'artiste : les témoignages abondent. « J'ai l'âme sonore comme l'air d'un soir humide... » (p. 157). Il est pour soi-même un juge sévère, il est hésitant, mécontent de soi, mais surtout extrêmement lucide. « Quand la peinture n'a, comme la mienne, qu'un certain équilibre de qualités secondaires, un dessin à peu près correct, une couleur fine et agréable, mais dénuée de ressort puissant, enfin a je ne sais quoi de tempéré que je m'applique à maintenir, de peur de m'égarer dans les excès,... elle pâlit, s'efface, et n'ayant rien de tranchant, a déjà l'air émoussé » (p. 203). Cela part d'un homme très intelligent. Nul n'a uni, au même degré que Fromentin, la puissance créatrice et l'esprit critique. Enfin, il insiste souvent sur un procédé qui lui est familier : il aime à décrire les choses quand elles sont lointaines, simplifiées et rendues plus

intenses, mais non déformées, par le souvenir. « J'ai besoin de me transporter hors de ce pays-ci, à Paris, par exemple, pour lui restituer son prestige » (p. 263). « Les souvenirs deviendront extraordinaires, et si jamais je les écris ils prendront la forme littéraire, ils valent qu'on les exprime avec soin » (p. 333).

Enfin, on verra avec intérêt les premières impressions d'Orient décrites par Fromentin, au cours même du voyage, avant que sa mémoire les ait transfigurées.

HENRI POTEZ.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Juillet: Paul Bonnefon, *Le centenaire du baron Haussmann.* — R. B., *Beranger et Mme Michelet.* — Août-septembre: Cl. Perroud, *Lanthenas et Bancal des Issarts* (lettres inédites). — R. B., *Alexandre Dumas amoureux de Rachel.* — Octobre et novembre: Paul Bonnefon, *Remarques graphiques sur Claude et Charles Perrault.* — Octobre; Jules Couet, *Une signature de Regnard : « le Retour imprévu » à la Comédie-Française.* — Novembre et décembre; Jules Couet, *Trois lettres de Grimod de La Reynière* (1778). — Décembre; *La Correspondance de Rachel : lettres inédites d'Alfred de Musset.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — Juillet; Louis Morin, *Quelques faux en mention bibliographique : « Les étrennes de la Saint-Jean, les Écosseuses ou les œufs de Pâques » n'ont pas été imprimées à Troyes.* — 15 juillet, 15 août, 15 octobre et 15 novembre; P. C., *Simples remarques sur la première édition des « Chants et chansons populaires de la France. »* — 15 juillet et 15 août; Eugène Griselle, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (suite). — 15 juillet, 15 août, 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre; Henri Cordier, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-Rene Lesage* (suite et fin). — 15 août, 15 octobre et 15 novembre; G. Lepreux, *Les imprimeurs belges en France.* — 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre; G. Lambin, *Les rapports de Bossuet avec l'Angleterre.* — 15 octobre: Ernest Jovy, *Deux inspirateurs inconnus jusqu'ici des « Maximes » de La Rochefoucauld. Daniel Dyke et Jean Vernueil.* — 15 novembre et 15 décembre; G. de Mouchy, *Bossuet et Fénelon : l'édition de leur correspondance.* — 15 décembre; le comte de Girardin, *Le comte de Wielhorski et J.-J. Rousseau.*

Le Correspondant. — 10 juillet et 10 août: Alfred Baudrillart, *Les Universités catholiques*, II et III. — 25 juillet: René Vallery-Radot, *« L'Alesia » du duc d'Aumale, avec des lettres du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury.* — Henri Brémont, *Le centenaire de Tennyson.* — Joseph Ageorges, *Une amitié de journalistes, Henri de Latouche et Honoré de Lourdoueix, d'après des documents nouveaux, avec des lettres inédites de Latouche et de George Sand.* — 10 août: Louis Arnould, *L'âme canadienne.* — François de Witt-Guizot, *Le paysan français dans le roman contemporain.* — 25 août: René Gautheron, *Regnard : le voyageur, le magistrat, le satirique, le poète comique.* — 25 septembre: A. Blanchard de Farges, *Un peu de Stendhal inédit : petite récolte de notes marginales.* — Léo Claretie. *L'œuvre de Carmen Sylva.* — 10 octobre; Henry Bordeaux, *Le marquis Costa de Beauregard.* — 25 octobre: Jules Guillemot. *Les préfaces de Dumas fils et quelques préfaces dramatiques du* XIXe *siècle, étude de critique théâtrale.* — 10 novembre; Émile Faguet, *Charlotte Stieglitz « l'Alceste allemande ».* — 25 novembre: Gabriel Aubray, *Sur Barbey d'Aurevilly : à propos de l'inauguration de son buste.* — Victor Du Bled, *Les dîners parisiens depuis trois siècles* (Fin). — Valère Fanet, *Sardou et Labussière* (avec une lettre inédite de Sardou). — 10 décembre; Léon Séché, *Études d'histoire romantique : Lamartine et Mme de Girardin* (avec des documents inédits). — 25 juillet, 25 août, 25 septembre, 25 octobre, 25 novembre et 25 décembre; Édouard Tro-

gan, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — 1er août; Georges Hardy, *Une habileté dialectique de Bossuet.* — E. Cazal, *Les auteurs préférés de Catherine II.* — Arthur Chuquet, *Wenceslas Jacquemont.* — 1er septembre; Pierre Laborderie, *Dumoulin et son influence.* — 1er octobre; E. Cazal, *Un ouvrage faussement attribué à Catherine II.* — *Le salon de Mme Suard.* — 1er octobre et 1er novembre; Jacques Boulenger, *Autour d'Edgar Quinet.* — 1er novembre; Antoine Guillois, *La mort de Condorcet.* — *Le théâtre aux armées sous Louis XIV.* — 1er décembre; Casimir Stryienski, *Jean-Jacques Rousseau jugé par le Dauphin.* — Hippolyte Buffenoir, *Les correspondants du comte suédois Scheffer.* — *Mme de Staël et Legendre.* — *Benjamin Constant et son bonheur au jeu.*

Le Figaro. — 1er juillet; Abel Bonnard, *Une réalisation de Shakespeare.* — 3 juillet (supplément); Ernest Renan, *Fragment de confessions.* — 4 juillet; André Beaunier, *Jean Lahor.* — J.-J. Brousson, *Anatole France et l'Amérique latine.* — Robert Dreyfus, *Les logis de George Sand.* — 5 juillet; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Bar de la fourche », par Gilbert de Voisins; « la Chanson de Naples », par Eugène Montfort.* — 8 juillet; Georges Claretie, *Gazette des tribunaux : les Mémoires de Mme de Bogne.* — 12 juillet; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « les Revelées », par Michel Corday.* — 19 juillet; Un ancien professeur, *Les concours de comédie* au Conservatoire). — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Flamme », par Paul Margueritte.* — 24 juillet (supplément); Léon Séché, *Le cinquantenaire de Mme Desbordes-Valmore : la jeunesse d'Ondine* (d'après des documents inédits). — 26 juillet; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Jeune fille bien élevée », par René Boylesve.* — 27 juillet; André Nède, *Eugène Rolland.* — 28 juillet; Henry Roujon, *En l'honneur de Joachim du Bellay.* — 31 juillet (supplément); Raymond Schwab, *Histoire d'une chanson de Béranger.* — 3 août; Lucie Félix Faure Goyau, *Le maître de la colère et du sourire* (Dante). — 7 août; comte d'Haussonville, *Vers de femme et de jeune fille.* — (Supplément). Henry D. Davray, *Tennyson et ses sympathies françaises.* — 13 août; Henry Roujon, *L'affaire Jean-Jacques.* — 14 août; André Beaunier, *Le Cosmopolitisme littéraire.* — 16 août; Jean-Jacques Brousson, *Anatole France à Buenos-Aires.* — 17 août; Michel Aubé, *Un ami de Chateaubriand (le chevalier de Cussy).* — 20 août; Édouard Rod, *Les avocates.* — 21 août (supplément); Stanislas Rzewuski, *Maurice Maeterlinck en Russie.* — 24 août; A. Claveau, *« Le monde noir »* (par Marcel Barrière). — 26 août; Ch. Dauzats, *La bibliothèque Thiers.* — 28 août (supplément); Michel Aubé, *Nietzsche et la France.* — 30 août; Georges Bourdon, *Maeterlinck reçoit Shakespeare.* — 4 septembre (supplément); G. Labadie-Lagrave, *Charles Dickens à Gênes.* — 6 septembre; *Un célèbre Requard.* — 7 septembre; Henry Roujon, *Paradis de Monerif.* — 11 septembre; Henry Bordeaux, *La cité d'Aoste.* — Gabriel Mourey, *Une visite à Antonio Fogazzaro.* — (Supplément). Oscar Havard, *Postérité chansonnière du chansonnier Béranger.* — 18 septembre (supplément); Alfred Capus, *Le premier des Romantiques.* — 18 septembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « la Révolution française ».* — 20 septembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « De l'amour » par Étienne Rey; « la Conquête des femmes » par Maurice Magre; « Notes sur l'amour », par Claude Anet.* — 21 septembre; Serge Basset, *Mort de Mme Sermaneek.* — 24 septembre; Francis Chevassu, *Théâtres : Comédie-Française, « la Robe rouge »; Porte Saint-Martin, « le Roy sans royaume ».* — 27 septembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Pétale de rose », par Charles Pettit.* — Michel Aubé, *Les beaux jours de Verlaine.* — 29 septembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Vaudeville, « Suzette ».* — 2 octobre, Édouard Rod, *Une statue en souffrance* (Henri Heine). — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Antoine, « Papillon dit Lyonnais-le-Juste ».* — (Supplément). Stanislas Rzewuski, *Le théâtre de Victor Hugo.* — 4 octobre;

Marcel Ballot, *La vie littéraire : « les Sept femmes de Barbe-Bleue », par Anatole France.* — 9 octobre: Francis Chevassu, *Les Théâtres : Athénée, « la Cornette ».* — (Supplément). Léon Séché, *Les inspiratrices de Balzac : Hélène de Valette* (documents inédits). — 16 octobre: Jean Morgan, *Marthe Brandès.* — (Supplément). Georgette Leblanc-Maeterlinck, *« Macbeth » à Saint-Wandrille.* — 20 octobre; André Beaunier, *Cesare Lombroso.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Gymnase, « la Rampe ».* — 22 octobre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Odéon, « la Bigote », « les Émigrants ».* — 23 octobre: Francis Chevassu, *Les Théâtres : Porte Saint-Martin, « la Griffe ».* — (Supplément). Gustave Flaubert, *Lettres et notes inédites.* — 24 octobre: Francis Chevassu, *Les Théâtres : Renaissance, « la Petite Chocolatière ».* — 25 octobre: Marcel-Ballot, *La vie littéraire : « la Religion de la Musique », par Camille Mauclair.* — 23 octobre; Ernest Daudet, *Le duc de Broglie et ses discours politiques.* — 30 octobre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Variétés, « le Circuit ».* — (Supplément). Solange Sand, *Lettres inédites.* — Augustin Thierry, *Clotilde de Surville.* — Taverny, *Les poètes morts jeunes.* — 31 octobre: Marcel Prévost, *Livres de chevet.* — Rémi, *Un poète* (André Lemoyne). — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens, « Lysistrata ».* — 1er novembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Jean-Christophe à Paris », par Romain Rolland.* — 2 novembre: Serge Basset, *Dinah, sœur de Rachel.* — Julien de Narfon, *Le centenaire de Calvin.* — 3 novembre: Henry Roujon, *Anniversaire de Schiller.* — 6 novembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Athénée, « Page blanche ».* — (Supplément). Jenny Thénard, *Souvenirs de théâtre.* — Émile Magne, *Les loteries au XVIIe siècle.* — 7 novembre: *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 8 novembre: Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Vie de Frédéric Nietzsche », par Daniel Halévy.* — 12 novembre; X. X. X., *Une correspondance inédite de Lamennais.* — 13 novembre (supplément): Gabriel Mourey, *Le sourire d'Henri Lavedan.* — 14 novembre: Francis Chevassu, *Théâtres : Vaudeville, « Maison de danses ».* — 15 novembre: Jean Cruppi, *Justice de théâtre.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « La vie de Frédéric Nietzsche »* (Fin). — 17 novembre: Édouard Rod, *L'influence de Flaubert.* — 18 novembre: Francis Chevassu, *Les Théâtres : Odéon, « Jarnac ».* — 19 novembre; *Académie française, littérature et vertu.* — 20 novembre (supplément): Léon Gosset, *Bossuet curé de campagne.* — Raymond Schwab, *L'affaire Paul-Louis Courier.* — 21 novembre; Pierre Giffard, *Au pays de Barbey d'Aurevilly.* — 23 novembre: Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie Française, « Sire ».* — 26 novembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « le Procès de Jeanne d'Arc ».* — 27 novembre (supplément): Barbey d'Aurevilly, *Notes sur « le chevalier des Touches ».* — Memor, *L'esprit de Barbey d'Aurevilly.* — Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires : le Théâtre de Clara Gazul et la Guzla.* — Stanislas Rzewuski, *Le théâtre de Sienkiewicz.* — 28 novembre: Maurice Dumoulin, *Mlle Marthe Brandès et Jules Barbey d'Aurevilly.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Réjane, « le Risque ».* — 29 novembre: Marcel Ballot, *la Vie littéraire : « la Porte étroite », par André Gide.* — 30 novembre; Serquigny, *Louis Leloir.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Nouveautés, « L'article 301 ».* — 1er décembre; Gaston Deschamps, *Giuseppe Giacosa.* — 2 décembre: Francis Chevassu, *Les Théâtres : Odéon, « Comme les feuilles ».* — 4 décembre (supplément); Edmond Cieray, *La vérité sur Brid'oison.* — 6 décembre: Marcel Ballot, *La vie littéraire : Maurice Maeterlinck.* — 8 décembre; Tancrède Martel, *La maison de Musset.* — 9 décembre; Louis Chevreuse, *Le prix Goncourt : les frères Leblond.* — 10 décembre; Intérim, *A l'Académie française : M. Raymond Poincaré et M. Ernest Lavisse.* — 12 décembre; Marcel Prévost, *Une lauréate* (Selma Lagerlof). — 13 décembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Passion de Claude Bernier », par Jean Vignaud.* — 14 décembre: Paul Bourget, *Une carrière : M. Alfred Capus.* — 15 décembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres :*

Variétés, « *Un ange* ». — 21 décembre, Hadidjé-Zennour, *La vérité vraie sur « les Désenchantées »*. — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Gymnase*, « *Pierre et Thérèse* ». — 22 décembre, Jean Aicard, *Une visite à M. Emile Ollivier*. — André Beaunier, *Charles-Louis Philippe*. — 23 décembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Arts*, « *Un cœur d'homme* ». — 24 décembre; André Beaunier, *La Provence à l'Académie : réception de M. Jean Aicard*. — Francis Chevassu, *Les théâtres : Théâtre Réjane*, « *Madame Margot* ». — 27 décembre; Fernand Vandérem, *Gens qui pensent et gens qui rient*. — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Monde, vaste monde! » par Henry Daguerches*. — 29 décembre; Henry Roujon, *Pour Don Quichotte*. — Francis Chevassu, *Les Théâtres : l'Œuvre*, « *Nonotte et Patoudlet* ». — 30 décembre; Edouard Rod, *Un idéaliste* (Gabriel Sarrazin). — Francis Chevassu, *Les théâtres : Athénée*, « *le Danseur inconnu* ». — 31 décembre; Ch. Dauzats, *L'inconnue d'Alfred de Musset*.

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 juillet; M. D., *Mme de Chateaubriand*. — 5 juillet; Henri de Régnier, *La Semaine dramatique*. — Henri Chantavoine, *Jean Lahor* (1840-1909). — 7 juillet; Paul Ginisty, *George Sand dessinateur*. — 10 juillet; *Le jubilé de l'Université de Genève*. — 12 juillet; *Henri de Parville*. — Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — S., « *Les Mascran* » (par Louis Delzons). — *Le monument d'Octave Gréard*. — 13 juillet; E. V., *L'œuvre de Gréard*. — 16 juillet; Emile Faguet, *Les Romantiques français et la Roumanie*. — 17 juillet, Philippe Godet, *Les fêtes de Genève*. — 18 juillet; Pierre de Nolhac, *Un nouvel essai sur Dante*. — 19 juillet; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — S., *Un roman vrai* (Roland et Marie Phlipon). — 25 juillet; S., *Sur un inconnu* (Alfred Hubert). — 26 juillet; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — S., « *Le collier d'émeraude* » (par Alfred Drom). — 28 juillet; Augustin Filon, *Les faux Shakespeare*. — 2 et 9 août, Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 8 août; A. Dupouy, « *L'âme bretonne* » (par Charles Le Goffic). — 13 août; André Hallays, *En flânant : Auget de Montyon*. — 15 août; Emile Faguet, *Flaubert et Le Poittevin*. — 16 août, Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 17 août; J. Bourdeau, *Cournot et la renaissance du probabilisme*. — 18 août; A. Albert-Petit, *Georges Picot*. — G. Baguenault de Puchesse, *Le maréchal de Saint-André* (1512-1562) (par Lucien Romier). — Daniel Halévy, *Mme de Meysenbach et Frédéric Nietzsche*. — 22 août; Gabriel Monod, *Garibaldi poète français*. — 23 août; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 25 août; Augustin Filon, *Le cas de Richard-Salvage*. — 29 août, Paul Gautier, *La jeunesse de Benjamin Constant*. — 30 août; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 31 août; W. Haape, *Victor Hugo à Lichtental*. — Raymond Koechlin, *Un livre de piète du moyen-âge* (*Speculum humanae salvationis*). — 3 septembre; *Le duc d'Aumale et M. Thiers*. — André Hallays, *Devant quelques portraits de Philippe de Champaigne*. — 5 septembre; J.-J. Weiss, *Du pédantisme dans la profession de l'enseignement*. — 6 septembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 8 septembre, Henri Lebasteur, *Le prince de Ligne et Mme de Staël*. — 9 septembre, Jules Couet, *Les droits d'auteur de Regnard à la Comédie-Française*. — 12 septembre; J. Bourdeau, *Le monument de Gabriel Tarde*. — 13 septembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 14 septembre, Emile Faguet, « *La Grèce éternelle* » (par Gomez-Carrillo). — 15 septembre; Ernest Seillière, *Les cinq générations du romantisme allemand*. — Maurice Lanoire, *Un drame napoléonien de Thomas Hardy*. — 19 septembre, Michel Salomon, *Figures de mœurs* (par M. Dimnet). — 20 septembre; Henri Bidou, *La semaine dramatique*. — 24 septembre; J. Bourdeau, *La psychologie de William James*. — 22 septembre, Eugène Rostand, *L'œuvre de Georges Picot*. — 23 septembre; Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : M. Michel Artzibachef*. — 25 septembre; H. B., *George Sand critique*. — 27 septembre; Henri Bidou, *La semaine dramatique*. — R. Chalmel, *Walt Whitman*. — 29 septembre; Augustin Filon, *Le*

centenaire de Tennyson à Oxford. — 1er octobre: *Le cinquantenaire de la Légende des siècles.* — 4 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique.* — 10 octobre; Z., *Renard candidat.* — Michel Salomon, « *Au service des idées et des lettres* », *par Étienne Lamy.* — 11 octobre; S., « *Amor vincit,* » *par Hélène Vacaresco.* — Henri Bidou, *La semaine dramatique.* — 17 octobre; Z., *La philosophie de la publicité.* — 18 octobre; S., « *Un pardon* », *par Paul Renaudin.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique.* — 20 octobre; Augustin Filon, *M. Bernard Shaw peint par M. Gilbert Chesterton.* — 23 octobre; *Port-Royal au XVIIe siècle.* — 24 octobre; André Chaumeix, *La politique de La Bruyère.* — 25 octobre; S., « *Clochettes et bourdons* », *par Robert Huchard.* — 26 octobre; J. Bourdeau, *La philosophie de William James : le pluralisme.* — (Supplément). *Séance publique annuelle des cinq académies de l'Institut de France.* — 31 octobre; Z., *La fille de Mme Roland.* — 1er novembre; S., *Jean Bodel.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique.* — 3 novembre; Charles Dejob, *Souvenirs sur M. Gaston Boissier.* — 7 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 8 novembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique.* — 9 novembre; Ernest Seillière, *Un précurseur* (Bussy-Rabutin). — 11 novembre; Maurice Muret, *Schiller et l'Allemagne d'aujourd'hui.* — 15 novembre; G. Dupont-Ferrier, *Autour d'Edgar Quinet.* — 15 novembre; S., « *L'Inde du Sud* » (par Maurice Maindron). — Henry Bidou, *La semaine dramatique.* — 16 novembre; Henry Bidou, « *La fille de Polichinelle* » (par André Beaunier). — 17 novembre; Louis Guimbaud, *M. de Montyon pamphlétaire.* — 19 novembre (supplément); *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 20 novembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 21 novembre; André Chaumeix, *Les discours du duc de Broglie.* — 22 novembre; S., « *Les Horizons du rêve* » (par Charles H. Boudhors). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 23 novembre; J. Bourdeau, *Frédéric Nietzsche et Richard Wagner.* — 27 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 28 novembre; Maurice Demaison, *La « Dilecta » de Balzac.* — 29 novembre; S., *Lettres de jeunesse* (d'Eugène Manuel). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 30 novembre; François Laurentie, *A Saint-Sauveur-le-Vicomte.* — 1er décembre; Maurice Muret, « *Comme les feuilles* » (de Giacosa). — Pierre de Nolhac, *Casanova chez Nattier.* — 4 décembre; G. Dupont-Ferrier, « *Le Secret des Farnèse* » (par Émile Bourgeois). — Émile Faguet, « *Portraits de femmes et d'enfants* » (par Henri Bordeaux). — 5 décembre; André Chaumeix, *Revue littéraire : M. Louis Bertrand et l'Orient.* — (Supplément). *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 6 décembre; S., « *De l'Amour* » (par Emile Faguet). — Antoine Albalat, *Un Romantique oublié* (Roger de Beauvoir). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 10 décembre; Maurice Muret, *Mlle Selma Lagerlof.* — (Supplément). *Académie française : réception de M. Raymond Poincaré.* — 11 décembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 13 décembre; S., « *Le Drapeau ou la Foi* » par Adolphe Aderer). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 14 décembre; Émile Faguet, *J.-J. Weiss.* — 16 décembre; Z., *Victor Hugo inédit.* — 20 décembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 21 décembre; J. Bourdeau, *L'expérience sentimentale de Frédéric Nietzsche.* — 23 décembre; Philippe Godet, *Lettres inédites de Mme de Staël.* — 24 décembre (supplément); *Académie française : réception de M. Jean Aicard.* — 25 décembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 27 décembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 29 décembre; Augustin Filon, *La censure dramatique en Angleterre.* — 31 décembre; Henri Bidou, « *La Flambée* » (par Henri de Régnier).

Mercure de France. — 1er juillet: Jules Marsan, *Gérard de Nerval* (lettres inédites). — Edmond Gosse, *Swinburne* (traduit par Henri D. Davray). — 16 juillet; Jean de Gourmont, *Les Muses, essai de physiologie poétique.* — M. C. Poinsot et M. Gobetchia, *La littérature georgienne contemporaine.* —

1er août. Charles Samaran, *Les indiscrétions de Gargantello ou la vie galante en Avignon au XVIe siècle.* — Georges Batault, *Nietzsche prophète.* — Émile Couvreur, *Lettres et portraits de Mme Aisse.* — 16 août; Emile Carteron, *La psychologie traditionnelle des classes et la psychologie des savants.* — Jacques Crépet, *Quelques mots sur G. S. Trébutien.* — Jean de Gourmont, *Les Muses, essai de physiologie poétique.* — Henry D. Davray, *Alfred Tennyson.* — 1er septembre; Albert de Bersaucourt, *Le Théâtre de Victor Hugo et la Parodie* (suite). — 16 septembre, Henri Massis, *Charles Demange* (1884-1909). — Albert de Bersaucourt, *Le Théâtre de Victor Hugo et la Parodie* (Fin). — 1er octobre; Léon Séché, *Sainte-Beuve mondain, d'après la correspondance inédite de Mme d'Arbouville.* — André Spire, *Israël Zangwill et l'humour juif.* — E. Sakellarides, *Psychologie de jeune fille : lettres inédites de Mlle Phlipon (Mme Roland).* — René Martineau, *Balzac et l'affaire Clement de Ris.* — 16 octobre; Pierre Quillard, *Stuart Merrill.* — Henriette Charasson, *Jules Tellier* (1863-1889). — 1er novembre; Danielle Plan, *Le roman de la fille de Mme Roland* (documents inédits). — Jean de Gourmont, *Les Muses, essai de physiologie poétique.* — Henriette Charasson, *Jules Tellier* (1869-1889) (Fin). — 16 novembre; Jules Barbey d'Aurevilly, *Quelques lettres à François Coppée et à Annette Coppée.* — Martial Perrier, *Sur Claude Tillier.* — 1er décembre; Marc Logé, *Lafcadio Hearn.* — Stefan Zweig, *Le Drame verhaerenien.* — Raymond Schwab, *Vie politique de Paul-Louis Courier.* — 16 décembre; L. Dumont-Wilden, *André Gide.* — Jean Poneigh, *La musique et la chanson populaire.* — Camille Enlart, *La satire des mœurs dans l'iconographie du moyen âge.* — Alexandre David, *Quelques écrivains boudhistes contemporains.* — Adolphe Paupe, *Stendhal et ses livres.*

La Nouvelle Revue. — 1er juillet; Louis Léger, *Les fêtes de Gogol à Moscou.* — Ernest Tissot, *Mme Julia-Alphonse Daudet.* — Maurice Muret, *Le mouvement littéraire en Belgique.* — 15 juillet; Louis Mocquant, *La bibliothèque Saint-Fargeau.* — 1er et 15 juillet; Henry Lapauze, *L'Académie de France à Rome.* XIV et XV. *Les directorats de Lenepveu et de Cabat* (1873-1884). — 1er août; Georges Lecomte, « *Le droit à la force* » par Daniel Lesueur). — 15 août; Emile de Saint-Aubin, *Le Théâtre et la Nature.* — 1er et 15 août; Henry Lapauze, *L'Académie de France à Rome.* XVI et XVII. *Le second directorat d'Hébert et celui de Guillaume* (1885-1904). — 15 septembre; Jean Mélia, *Stendhal cosmopolite et patriote.* — 1er et 15 août; Henry Lapauze, *L'Académie de France à Rome.* XVII et XVIII. *Le directorat de Guillaume et celui de Carolus Duran* (Fin). — 1er octobre; Fortunée Hamelin, *Lettres* (1830-1846), publiées par André Gavot. — Jean Mélia, *Stendhal cosmopolite et patriote.* — Henri Grégoire, *Robespierre dans le Théâtre français.* — Émile Henriot, *Le poète Léonard.* — 15 octobre; Arthur Chuquet, *Camille Desmoulins journaliste.* — 1er novembre; Ernest Reyer, *Lettres intimes.* — 1er et 15 novembre; Louis Léger, *Le roman d'une étudiante russe.* — 1er décembre; Édouard Langeron, *Machiavel et César Borgia.* — Paul Abram, *Les révélées dans les lettres contemporaines.* — Pierre Fons, *Une équivoque félibréenne.* — 15 décembre; Laurent Tailhade, *La pharmacopée au temps de Molière.* — Tancrède de Visan, *Le théâtre de Guignol.*

Revue Bossuet. — Supplément VII, 25 juillet 1909. E. Levesque, *Sermon de Bossuet sur la parole de Dieu.* — E. Levesque, *Mémoire de l'abbé Ledieu sur le quiétisme.* — *Notes et documents* : 1° *Lettre de Mabillon à l'abbé Ledieu.* — 2° *Lettres du cardinal de Noailles à Mme de Maintenon;* — 3° *Lettre de dom Gerverse à l'archevêque de Reims;* — 4° *Lettre du P. Le Valois à Mme de Maintenon;* — 5° *Lettre de Fénelon au duc de Beauvilliers;* — 6° *Sentence arbitrale* (rendue par Bossuet et autres prélats entre Huet, évêque d'Avranches, et Fabio de Sillery, évêque de Soissons). — *Variétés bibliographiques* : *Notes diverses; Un complément du journal de Ledieu.*

Revue de Paris. — 1er juillet, Jacques Boulenger, *Le mari de Mme Des-*

bordes-Valmore. — 15 juillet; Fernand Caussy, *Voltaire et ses cures*. — Voltaire, *Lettres sur les Dîmes*. — Ernest Tonnelat, *Un roman viennois*. — 1er août; Léonce Pingaud, *Chateaubriand, Bonaparte et les Bourbons*. — Voltaire, *Lettres sur les Dîmes*. — 15 août: Maurice Muret, *M. Michel Artzibachef*. — 1er septembre; André Tibal, *Christian Frédéric Hebbel*. — 15 septembre; George Sand, *Lettres à Eugène Fromentin*. I. — André Spire, *Israël Zangwill*. — 1er octobre; George Sand, *Lettres à Eugène Fromentin* (Fin). — Jean Viollis, *Charles Guérin*. — 15 octobre et 1er novembre; Charles Andler, *Detlev von Liliencron*. — 1er novembre; Eugène Manuel, *Lettres de jeunesse*. — 15 novembre; E. Bertaux, *La femme et l'art du moyen âge français*. — 1er décembre; Marquise du Deffand, *La comtesse de Boufflers* publié par Georges et Jean Monval). — 15 décembre: Victor Hugo, *Pierre Corneille : scènes inédites* (1825). — François Laurentie, *Barbey d'Aurevilly*. — Henry Lapauze, *Une vie du Poussin annotée par Ingres*.

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet; Alfred Mézières, *Une belle figure française : Edmond Rousse*. — Victor Giraud, *Esquisses françaises : M. Émile Faguet*. — 1er et 15 juillet, 1er août; Funk-Brentano et d'Estrée, *Figaro et ses devanciers*. — 15 juillet: Gaston Boissier, *Chamfort et l'Académie française*. — René Doumic, *Revue littéraire : les derniers travaux sur Leconte de Lisle*. — 1er août; Samuel Rocheblave, *George Sand : Lettres à Poncy*. I. *La littérature prolétaire* (1842-1848). — 15 août; Émile Faguet, *De la démocratie dans La Bruyère*. — Firmin Roz, *Un poète national de l'Angleterre : Alfred Lord Tennyson*. — M. P. Bourgain, *La jeunesse d'une femme célèbre : Mme de Genlis*. — Imbart de Latour, *Achille Luchaire*. — Samuel Rocheblave, *George Sand : Lettres à Poncy*. II. *De la Révolution de février à l'Empire*. — 1er septembre; G. Michaut, *Sénancourt, à propos d'un livre récent*. — 15 septembre; Léon Séché, *Une amie de Sainte-Beuve : Mme d'Arbouville, d'après sa correspondance inédite*. — Émile Faguet, *La politique de Jean-Jacques Rousseau*. — T. de Wyzewa, *Le mariage d'un poète romantique allemand* (Clément Brentano et Sophie Moreau). — Raymond de Vogüé, *Un journaliste sous la Révolution* (Stanislas Fréron). — 15 octobre; Victor Giraud, *Une amitié féminine de Chateaubriand : Mme de Duras* (lettres inédites). — Alfred Rébelliau, *Deux ennemis de la Compagnie du Saint-Sacrement : Molière et Port-Royal*. — Camille Bellaigue, *Trouvères et troubadours*. — 1er novembre; Émile Faguet, *Michel de Bourges*. — 15 novembre; Augustin Filon, *L'œuvre littéraire et sociale d'Israël Zangwill*. — Ernest Seillière, *Eugénie de Guérin et Jules Barbey d'Aurevilly, à l'occasion d'une solennité littéraire*. — 1er décembre; Louis Gillet, *Visages d'ascètes* (Port-Royal). — 15 décembre; André Bellessort, *La fantaisie suédoise : Selma Lagerlof*. — René Doumic, *Revue dramatique : « Sire », à la Comédie-Française; « Comme les feuilles », à l'Odéon*. — Joseph Bertrand, *Les livres d'étrennes*.

Revue des études rabelaisiennes. — 1909, 2-3 : Lazare Sainéan, *Les interprètes de Rabelais en Angleterre et en Allemagne*. — Henri Clouzot, *Saint-Maur paradis de salubrité, aménité... et délices*. — Marcel Godet, *Le collège de Montaigu*. — Jacques Soyer, *Topographie rabelaisienne Berry et Orléanais*) (suite et fin). — Lazare Sainéan, *Rabelaesiana*. — Paul Petit, *Les éditions troyennes de Rabelais*. — W.-F. Smith, *Le mauldict livre du passe-temps des dez*. — W.-F. Smith, *Les proverbes de Rabelais*. — B. de Quinçay, *Passelourdin*. — H. C. P., *Notes sur les Dusoul, alliés aux Rabelais*. — H. C. P., *Les « propos des buveurs » imités par Charles Sorel*. — H. C. P., *Un lecteur du IIe livre en 1535*. — P., *Les Fayolles de Rabelais*. — P. Dorveaux et H. C. P., *Notes pour le commentaire*. — Antoine Thomas, *Monouc, « ennuque » et maladies, « bona dies »*. — Paul Barbier fils, *Guodefie, leçon conjecturale pour « Guodepie » dans deux passages du IVe livre*. — Paul Barbier fils, *Jolivit, leçon conjecturale pour « Jolivet »*. — Abel Lefranc, *Rabelais secrétaire de Geoffroy d'Estissac et maître des requêtes*.

Le Temps. — 2 juillet : Jules Claretie, *Mort de Gabrielle Sand.* — 4 juillet ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : littérature française et italienne.* — 5 juillet ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Souvenirs de Mlle Duthé). — Gaston Deschamps, *Jean Lahor.* — 9 juillet ; Jules Claretie, *Prudhon dans « le Lion amoureux ».* — 10 juillet ; *Les fêtes de l'Université de Genève.* — 11 juillet ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : documents inédits sur le protestantisme.* — 12 juillet ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : concours de comédie et de tragédie.* — *Le monument Gréard.* — 18 juillet ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Drapeau ou la Foi? » par Adolphe Aderer.* — 19 juillet ; Jean Carrère, *Le Théâtre en Italie.* I. *La « Fedra » de Gabriel d'Annunzio.* — 22 juillet ; *Charles Ferry.* — *Un secret bien gardé* (celui de Marceline Desbordes Valmore). — 23 juillet ; Paul Souday, *Les mémoires de Mme de Chateaubriand.* — 25 juillet ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Roman de six petites filles », par Lucie Delarue-Mardrus.* — 26 juillet ; Jean Carrère, *Le théâtre en Italie.* — *En marge* (Rambouillet). — 28 juillet ; T. G., *Le Prix Montyon.* — 31 juillet ; Alfred Mézières, *Madame, mère de Régent.* — 1er août ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Pierre et Thérèse », par Marcel Prévost.* — 2 août ; Roland de Mares, *Les Théâtres en Belgique.* — 3 août ; Paul Souday ; *Sainte-Beuve et Champfleury.* — 6 août ; Jules Claretie, *Louisa Siefert et Henri Cazalis.* — 7 août ; Gabriel Hanotaux, *Henri Roujon.* — 9 août ; A. Andréadès, *Le théâtre grec.* — *En marge* (Bossuet à Meaux). — 11 août ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : lectures de vacances.* — 12 août ; Marc Varenne, *Les fêtes d'Orange.* — 15 août ; *Un legs à l'Académie.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : en vacances.* — 16 août ; Michel Delines, *La saison russe* (1908-1909). — *Le monument d'Alfred de Vigny à Loches.* — 17 août ; Charles Martel, *Eugène Scribe, d'après sa correspondance inédite avec Ernest Legouvé.* — 18 août ; T. G., *Théâtres de campagne.* — *Nécrologie : M. Georges Picot.* — 19 août ; Pierre Mille, *Littérature coloniale.* — Alfred Mézières, *La duchesse de Dino.* — 21 août ; René Doaux, *Silhouettes anglaises : sir Théodore Martin.* — 22 août ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la Basse-Bretagne.* — 23 août ; Ernest Martinenche, *La saison espagnole.* — 26 août ; A. Mézières, *La comtesse de Balbi* (par le vicomte de Reiset). — 29 août ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : lectures d'été.* — 30 août ; A. B. Walkley, *La saison théâtrale à Londres.* — *En marge* (George Sand et Poncy). — 1er septembre ; T. G., *L'hygiène de Voltaire.* — 2 septembre ; *Dans la maison de Pagello.* — 3 septembre ; Jules Claretie, *Un vivant d'autrefois ; le Parisien de Dourdan.* *A propos du deuxième centenaire de la mort de Regnard.* — 4 septembre ; Alfred Mézières, *Un prélat indépendant au XVIIe siècle : Nicolas Pavillon.* — 5 septembre ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Monde noir », par Marcel Barrière.* — 6 septembre ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Macbeth » à Saint-Wandrille.* — *En l'honneur de Regnard.* — 9 septembre ; M. D., *Mme de Staël en surveillance.* — 12 septembre ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : de Chateaubriand à Brizeux.* — 13 septembre ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « le Légataire universel » et « les Folies amoureuses ».* — 15 septembre ; Charles Martel, *Eugène Scribe d'après sa correspondance avec Ernest Legouvé.* — 19 septembre ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Passage du nord-ouest », par Roald Amundsen.* — 20 septembre ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Ernest Pinard et Flaubert). — 21 septembre ; Gaston Stiegler, *Deux poètes : Jean Lahor, Emile Verrin.* — 24 septembre ; Jules Claretie, *La vie et la mort d'une comédienne* (Mlle Scriwaneck). — 25 septembre ; Gustave Simon, *« La Légende des siècles » : notes et documents.* — 26 septembre ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Flamme », par Paul Margueritte.* — 27 septembre ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Henri Heine). — 29 septembre ; T. G., *La collection de Vinck.* — 30 septembre ; *A propos d'une thèse* (M. Lange sur La Bruyère). — (Supplément.) Charles Martel, *Eugène Scribe d'après sa correspondance inédite avec Ernest Legouvé.* — 2 octobre ; Nozière, *Le Sage et la locomo-*

tion aérienne. — 3 octobre; Gaston Deschamps. *La vie littéraire : « les Soutiens de l'ordre », par Georges Le Cardonnel.* — 4 octobre; Adolphe Brisson. *Chronique théâtrale. — En marge* (annotations de Stendhal publiées par M. Blanchard de Farges dans le *Correspondant*). — 9 octobre: *M. Edmond Rostand à Paris.* — 10 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Souvenirs d'enfance de Gabriel d'Annunzio.* — 11 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — En marge* (les Mémoires du docteur Poumiès de la Siboutie). — 13 octobre: T. G., *La Marseillaise.* — 14 octobre; *Étoile d'antan* (Fanny Elssler). — 16 octobre; Paul Souday, *Chateaubriand et Mme de Duras.* — 17 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la vie littéraire de l'Espagne moderne.* — 18 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — En marge* (« *Princes et princesses en voyage* », par M. Léon Sahler). — 22 octobre; Jules Claretie, *Emmanuel des Essarts.* — 24 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Croisée des Chemins », par Henry Bordeaux.* — 25 octobre ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 26 octobre (Supplément); *Séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut de France.* — 28 octobre; Louise Cruppi. *Selma Lagerlof.* — 29 octobre; Jules Claretie, *Le bicentenaire de Port-Royal.* — 31 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Vie de Frédéric Nietzsche », par Daniel Halévy.* — Charles Martel, *Eugène Scribe, d'après sa correspondance inédite avec Ernest Legouvé.* — 1er novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — En marge* (le procès de Théophile de Viau). — *Le monument d'André Lemoyne.* — 2 novembre; Charles Martel, *Eugène Scribe, d'après une correspondance inédite avec Ernest Legouvé.* — 3 novembre; *Le quatrième centenaire de Calvin.* — 6 novembre; Alfred Croiset, *Lettres de jeunesse d'Eugène Manuel.* — 7 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Horizons du rêve », par Ch. H. Boudhors.* — (Supplément.) *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — En marge* (« la Dilecta » de Balzac). — 11 novembre; *Célimène conférencière* (Mlle Sorel). — 14 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Chronique de la duchesse de Dino.* — 15 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 18 novembre ; *Un oublié* (Laurent-Jan). — Charles de Loménie, *La sepulture de Mirabeau d'après les derniers documents.* — 19 novembre (supplément ; *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 20 novembre; Paul Souday, *Académie française : la vertu.* — 21 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les œuvres littéraires de M. de Montyon.* — 22 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — La littérature américaine en Sorbonne.* — 25 novembre; A. Mézières, « *Souvenirs et causeries d'un diplomate* », *par le comte de Mouy.* — 27 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 28 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les derniers paradoxes de Barbey d'Aurevilly.* — 29 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — Le centenaire de Barbey d'Aurevilly.* — 1er décembre; Hippolyte Parigot, *Renan et notre époque.* — 2 décembre; Raoul Aubry, *Barbey d'Aurevilly raconté par une comédienne* (Mlle Brandès). — 5 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Mme Petit-Jardin », par Myriam Harry.* — Émile Faguet, *Sarcey et la tragédie.* — (Supplément.) *Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 6 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 9 décembre; *le Cicerone de Renan sur l'Acropole* (Gebhart). — 10 décembre; *Le prix Goncourt.* — (Supplément.) *Académie française : réception de M. Raymond Poincaré.* — 11 décembre; Eugène Lautier, *Académie française : réception de M. Raymond Poincaré.* — 12 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : ce que raconte l'hôtel de Biron.* — Daniel Halévy, *Les cahiers de Charles Péguy.* — 13 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 15 décembre; Alfred Mézières, *L'Académie française sous l'ancien régime* (par Gaston Boissier.) — 16 décembre; *La rue Adolphe d'Ennery.* — 19 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Passion de Claude Bernier », par Jean Vignaud.* — 17 décembre; Adolphe

Brisson, *Chronique théâtrale*. — 23 décembre; *A table* (Grimod de La Reynière). — 24 décembre (Supplément); *Académie française : réception de M. Jean Aicard*. — 25 décembre; Paul Souday, *Académie française : réception de M. Jean Aicard*. — 26 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Henry Van Dyke*. — 27 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale*. — *Pour la Vallée aux Loups*. — Alfred Mézières, « *Pages d'histoire et de guerre* » (par le marquis Costa de Beauregard). — 29 décembre; G. Lenôtre, *Vieilles maisons, vieux papiers : Pamela ou l'heureuse adoption*.

LIVRES NOUVEAUX

Aléandre (Jérôme). — *Lettres familières de Jérôme Aléandre* (1510-1540), publiées par J. PAQUIER. *Paris, Picard.* In-8, de 195 p.

Annales *des Lettres françaises* 3e année, 1908). Calendrier littéraire. Les Livres, par Jules BERTAUT. Le Théâtre, par Adrien BERTRAND. Les Revues. *Paris, Sansot.* In-16, de XVIII-452 p. Prix : 3 fr. 50.

Anthologie *des poètes de Montmartre.* Notes biographiques et bibliographiques, par Bertrand MILLANVOYE (J. Ajalbert; A. Barde; P. Bilhaud; D. Bonnaud; E. Boucher; M. Bouchor; M. Boukay; A. Bruant; G. Courteline; C. Cros; H. Delorme; G. Docquois; M. Donnay; L. Durocher; J. Ferny; J. Floux; Fursy; A. Gill; R. Gineste; A. Glatigny; E. Goudeau; Grenet-Dancourt; E. Héros; Cl. Hugues; V. Hyspa; J. Jouy; E. Lemercier; G. Lorin; Mac-Nab; P. Marot, etc.). *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 436 p.

Apostolescu (N. I.). — *L'Influence des romantiques français sur la poésie roumaine.* Avec une préface de M. Emile FAGUET. *Paris, Champion.* In-16 de XIII-XVII-420 p.

Armade (Francisque d'). — *Le Théâtre français des origines à nos jours.* Extraits et analyses, notices biographiques. Préface par Jean RICHEPIN. *Paris, Delagrave.* In-8, de VI-762 p.

Arnaud (Raoul). — *Journaliste sans-culotte et thermidorien.* Le Fils de Fréron, 1754-1802, d'après des documents inédits. Ouvrage orné de portraits. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de VI-372 p.

Arnaud d'Andilly. — *Journal inédit d'Arnaud d'Andilly*, 1630 à la fin, publié d'après le manuscrit autographe, par Eugène et Jules HALPHEN. *Paris, Champion.* In-8, de 324 p.

At (Le R. P.). — *Les Apologistes français au XIXe siècle.* Amédée de Margerie. Freppel, évêque d'Angers. Le P. de Ravignan. Le P. Monsabré. Le P. Félix. Maurice d'Hulst. *Paris, Savaète.* In-8, de 33 à 174 p.

Bachelin (Henri). — *Jules Renard et son œuvre.* Avec un portrait et un autographe. *Paris, « Mercure de France ».* In-16, de 75 p. Prix : 75 cent.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Joseph de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet, Lacordaire, Gratry, Caro. Paris, Bloud.* In-16, de 80 p.

Barraux (Serge). — *Paul et Victor Margueritte.* Études et Extraits. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* Grand in-8, de 223 p. avec grav.

Batchelder (John Davis). — *Un détail de technique dans un drame d'Eugène Scribe* (« Adrienne Lecouvreur » et les Influences de 1848 (thèse). *Paris, Société française d'impr. et de lib.* In-8, de 195 p.

Belouin (G.). — *De Gottsched à Lessing.* Étude sur les commencements du théâtre moderne en Allemagne (1724-1760). *Paris, Hachette.* In-8, de XII-346 p. Prix : 7 fr. 50.

Belouin (G.). — *Der Franzose* (1747). Contribution à l'histoire des Français en Allemagne au XVIIIe siècle. *Paris, Hachette.* In-8, de 159 p.

Bibliothèque *de la Compagnie de Jésus.* 1re partie : Bibliographie par les Pères Augustin et Aloys de Backer; 2e partie : Histoire par le Père Auguste Carayon. Nouvelle édition par Carlos Sommervogel, S. J., Strasbourgeois. T.

10. Tables de la 1re partie par Pierre BLIARD. *Paris, Picard*. Grand in-4, col. 1 à 1916.

Blum (Léon). — *Au théâtre*. Réflexions critiques. *Paris, Ollendorff*. In-18 jésus, de VII-381 p.

Borodine (Myrrha). — *La Femme et l'Amour au XIIe siècle*, d'après les poèmes de Chrétien de Troyes. *Paris, Picard*. In-8, de VI-285 p.

Bossuet — *Correspondance de Bossuet*. Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites, et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française : par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE. T. 2 (1677-1683). *Paris, Hachette*. In-8, de 532 p. Prix : 7 fr. 50.

Boulenger (Jacques). — *Marceline Desbordes-Valmore*, d'après ses papiers inédits. *Paris, Fayard*. In-16, de 368 p. Prix : 3 fr. 50.

Buffenoir (Hippolyte). — *Le Prestige de Jean-Jacques Rousseau*. Souvenirs. Documents. Anecdotes. Avec 9 portraits et illustrations. *Paris, Emile-Paul*. In-8, de XV-476 p. Prix : 7 fr. 50.

Cardaillac (Fernand de). — *Madame Cottin à Bigorre* (1803-1804). *Paris, Champion*. In-8, de 63 p. avec grav. et fac-similés d'autographes.

Catalogue *des manuscrits latins et français de la collection Phillipps, acquis en 1908 pour la Bibliothèque nationale*, par Henri OMONT. *Paris, Leroux*. In-8, de XV-275 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Auteurs. T. 37 : Del-Delpit. *Paris, Impr. nationale*. In-8, col. 1 à 1276. — Tome 37 : Delpla-Deschaleris, de 1226 col.

Catalogue *des ouvrages de Casimir et Germain Delavigne* conservés au département des imprimés de la Bibliothèque nationale. *Paris, Impr. nationale*. In-8, col. 5 à 30. (Extrait du t. 37 du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.)

Catalogue *des ouvrages de M. Delisle* conservés au département des imprimés de la Bibliothèque nationale. *Paris, Impr. nationale*. In-8, col. 5 à 74. (Extrait du t. 37 du catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.)

Catalogue *général de la librairie française*. Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes). T. 19 (Période de 1900 à 1905). Rédigé par D. JORDELL. 1er fascicule : Iarotzky-Lyan. *Paris, Per Lamm*. In-8 à 2 col., de 208 p.

Chesterton (G. K.). — *Charles Dickens*. Traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par Achille LAURENT et L. MARTIN DUPONT. *Paris, Delagrave*. In-16, de 216 p. Prix : 3 fr. 50.

Chuquet (Arthur). — *Littérature allemande*. *Paris, Colin*. Petit in-8, de 189 p. Prix : 3 fr.

Compayré (Gabriel). — *Jules Gaufres*. Sa vie et son œuvre. *Paris, Hachette*. In-16, de XI-241 p. avec portrait. Prix : 3 fr. 50.

Cor (Raphaël). — *M. Anatole France et la Pensée contemporaine*. Etude décorée de 12 compositions, dont 8 portraits du maître écrivain, dessinées par Ballery-Desfontaines, Carrière, A. Leroux, Henri Martin et Steinlen, gravées par Ernest Florian. *Paris, Pelletan*. In-8, de 96 p.

Cruet (Jean). — *La Philosophie morale et sociale de Destutt de Tracy* (1754-1836). *Tours, impr. Allard*. In-18 jésus de VIII-176 p.

Dedieu (Joseph). — *Montesquieu et la Tradition politique anglaise en France*. Les Sources anglaises de « l'Esprit des lois ». *Paris, Gabalda*. In-8, de 400 p.

Dejean (Etienne). — *Un prélat indépendant au XVIIe siècle*. Nicolas Pavillon, évêque d'Alet (1637-1677). *Paris, Plon-Nourrit*. In-8, de XXV-400 p. avec 1 grav. hors-texte et 1 fac-similé. Prix : 7 fr. 50.

Dellor (Paul). — *Remy de Gourmont et son œuvre*. Avec un portrait et un autographe. *Paris, « Mercure de France »*. In-16, de 96 p. Prix : 75 cent.

Desbordes-Valmore (Marceline). — *Œuvres choisies de Marceline Desbordes-*

Valmore. Avec étude et notices par Frédéric LOLIÉE. *Paris, Delagrave*. In-18 jésus, de 320 p. Prix : 3 fr. 50.

Descartes. — *Choix de textes*, avec étude du système philosophique et notices biographique et bibliographique, par L. DEBRICON. Préface de LABESCAT, 16 grav. et portraits. *Paris, Louis-Michaud*. In-16, de 223 p. Prix : 2 fr.

Diancourt (V.). — *Propos de bibliophiles*. Les Vicissitudes de la valeur vénale et de la recherche des chefs-d'œuvre dramatiques du XVIIe siècle et de quelques livres exceptionnels. *Reims, impr. Monce*. In-8, de 22 p. (Extrait du t. 125 des Travaux de l'Académie de Reims.)

Dornis (Jean). — *Essai sur Leconte de Lisle. Paris, Ollendorff*. Petit in-8, de 366 p. avec autographes.

Doumic (René). — *George Sand*. Dix conférences sur sa vie et son œuvre. Avec 4 portraits et 1 fac-similé d'autographe. *Paris, Perrin*. In-16, de 372 p.

Doumic (René) et Léon **Levrault**. — *Études littéraires sur les auteurs français prescrits pour l'examen du brevet supérieur* (Analyses et extraits). (Corneille; Racine; Molière; La Fontaine; Mme de Sévigné; La Bruyère; Voltaire; J.-J. Rousseau; Chateaubriand; Victor Hugo; Lamartine). *Paris, Delaplane*. In-18 jésus, de 424 p. Prix : 3 fr. 50.

Dreyfus (Robert). — *Petite Histoire de la revue de fin d'année. Paris, Fasquelle*. In-18 jésus, de XXXI-349 p. avec portraits et grav. Prix : 5 fr.

Dronet (Charles). — *Tableau chronologique des lettres du poete François Mainard*, accompagné de lettres inédites. *Paris, Champion*. In-8, de X-135 p.

Du Bled (Victor). — *La Société française du XVIe siècle au XXe siecle*. 7e série : XVIIIe siècle. Amateurs et Artistes. Manieurs d'argent et Fermiers généraux. Femmes et Salons du XVIIIe siècle. La Société polie pendant le règne de Louis XVI. Figures de favorites. La Vie mondaine à Paris de 1789 à 1793. *Paris, Perrin*. In-16, de 318 p.

Dubois-Corneau (Robert). — *Le Comte de Provence à Brunoy* (1774-1791). Recherches sur les fêtes, le théâtre, les chasses et les revues des carabiniers, d'après les documents inédits des archives nationales et des mémoires manuscrits et imprimés. Ouvrage orné de 28 planches hors texte et de 24 reproductions dans le texte. *Paris, Schemit*. In-4, de V-367 p. Prix : 25 fr.

Dwelshauvers (G.). — *La Philosophie de Nietzsche. Paris, Société française d'impr. et de libr*. In-8, de 31 p.

Ferey (A.). — *Jules Michelet et Hippolyte Taine*. Mémoires couronnés par l'Académie française, 1898-1908. *Paris, Société française d'impr. et de libr*. In-16, de 95 p.

Galland (Maurice). — *L'Édition* : des rapports juridiques entre les auteurs et les éditeurs dans la publication des œuvres littéraires et artistiques (thèse). *Paris, Larose*. In-8, de XIII-295 p.

Gaudefroy (A.). — *Les Premières au théâtre de Lille* : 1906-1907, 1907-1908 et 1908-1909, suivies d'une notice sur le concours du théâtre définitif. *Lille, impr. Nouvelliste-Dépêche*. In-8, de 132 p. avec 1 grav.

Girardet (Fabien). — *La Mort de Jean-Jacques Rousseau* (thèse). *Lyon, impr. Rey*. In-8, de VII-265 p.

Guérin (Maurice de). — *Maurice de Guérin. Le Centaure. La Bacchante. Glaucus. Promenade à travers la lande. Sainte Thérèse. Journal. Lettres*. Appendice : Documents biographiques et littéraires. Avec un portrait et une notice de Remy de Gourmont. *Paris, « Mercure de France »*. In-16, de 280 p. Prix : 2 fr.

Guimband (Louis). — *Auget de Montyon* (1733-1820), d'après des documents inédits. *Paris, Emile-Paul*. In-8, de XIV-408 p. Prix : 7 fr. 50.

Gunnell (Miss Doris). — *Stendhal et l'Angleterre*. Préface de M. Ad. PAUPE. *Paris, Bosse*. In-8, de X-323 p. Prix : 6 fr.

Guyot (Edouard). — *L'idée socialiste chez William Morris. Paris, Arthur Rousseau*. In-8 de 135 p. Prix : 2 fr.

Harispe (Pierre). — *Lamennais et Gerbet*. Édition ornée de 4 portraits et contenant des lettres inédites de Lamennais et Lacordaire. T. Ier. *Paris, Société d'éditions françaises et étrangères*. In-18 jésus, de 353 p.

Hugo (Victor) et Paul **Meurice**. — *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice*. Préface de Jules CLARETIE. *Paris, Fasquelle*. In-18 jésus, de XIX-486 p.

Huguet (Adrien). — *Le Poète Jacques Leclercq et le Mouvement intellectuel à Saint Valery au XVIIe siècle. Abbeville, impr. F. Paillart*. In-8, de 32 p. avec 1 fac-similé hors texte.

Joubert. — *Pensées de Joubert*. Reproduction de l'édition originale avec la notice historique du frère de Joubert. Introduction et notes, par VICTOR GIRAUD. *Paris, Bloud*. In-16, de 211 p.

Juillien (Adolphe). — *Ernest Reyer, sa vie et ses œuvres*. Ouvrage illustré de 16 planches hors texte et d'une héliogravure. Édition du « Journal des Débats ». *Paris, Laurens*. In-8, de 104 p.

Laborde-Milaà (A.). — *Hippolyte Taine*. Essai d'une biographie intellectuelle. *Paris, Perrin*. In-16, de XIII-229 p. Prix : 3 fr 50.

Lafenestre (Georges). — *Molière. Paris, Hachette*. In-16, de 205 p. avec portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français.

Lahargou (Paul). — *Le Collège de Dax. Paris, Poussielgue*. In-8, de VIII-423 p. avec grav., portraits et plan en coul.

Lange (Maurice). — *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales* (thèse). *Paris, Hachette*. In-8, de XLII-424 p.

Lavalley (Gaston). — *La Censure théâtrale à Caen en l'an VII*. Avec une phototypie. *Caen, impr. Ch. Valin*. Grand in-8, de 32 p.

Lebon (Ernest). — *Henri Poincaré*. Biographie, bibliographie analytique des écrits. *Paris, Gauthier-Villars*. Grand in-8, de VIII-80 p. et portrait. Prix : 7 fr.

Le Gentil (Georges). — *Le Poète Manuel Breton de los Herreros et la Société espagnole, de 1830 à 1860* (thèse). *Paris, Hachette*. In-8, de XXVI-351 p.

Lelong (Jean). — *La Vie et les Œuvres de Loyseau* (1564-1627) (thèse). *Paris, Pichon et Durand-Auzias*. In-8, de 327 p.

Lepelletier (Edmond). — *Emile Zola*. Sa vie. Son œuvre. Avec un portrait en héliogravure d'après Lieure et un autographe. *Paris, « Mercure de France »*. In-8, de 193 p. Prix : 7 fr. 50.

Lepreux (Georges). — *Gallia typographica* ou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution. T. Ier. Flandre. Artois. Picardie. Dijon. *Paris, Champion*. In-8, de 320 p.

Macdonald (Fréderika). — *La Légende de Jean-Jacques Rousseau, rectifiée d'après une nouvelle critique et des documents nouveaux*. Traduit de l'anglais, par Georges ROTH. *Paris, Hachette*. In-16, de VI-293 p. et 3 fac-similés du manuscrit de l'Arsenal. Prix : 3 fr. 50.

Massis (Henri). — *La Pensée de Maurice Barrès*. Avec un portrait et un autographe. *Paris, « Mercure de France »*. In-16, de 84 p. Prix : 0 fr. 75.

Matglot. — *Stanislas de Guaita. Paris, Librairie Hermétique*. In-16, de 127 p.

Michaut (G.). — *Senancour, ses amis et ses ennemis*. Études et documents. Obermann et Senancour. Notice biographique par Mlle de Senancour. Vie par Vieilh de Boisjolin. Histoire d'Obermann. La Philosophie et la religion de Senancour. Senancour et la Gazette de France. Senancour et Chateaubriand. Senancour et Clémence Robert. Senancour, Sainte-Beuve et Mme Dupin (lettres inédites). Le dossier « Senancour » de Sainte-Beuve. *Paris, Sansot*. In-8, de XII-395 p. avec fac-similé.

Michel (Emile). — *La Forêt de Fontainebleau dans la nature, dans l'histoire, dans la littérature et dans l'art*. Ouvrage illustré de 32 planches hors texte et d'une carte de la forêt. *Paris, Laurens*. In-8, de VIII-263 p.

Morel (Eugène). — *Bibliothèques.* Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes. I. Ce qu'on lit. Les budgets d'achats. Enquête sur les bibliothèques de France. La Science et les Bibliothèques. L'effort allemand. Les Bibliothèques populaires. La Bibliothèque nationale. Le British Museum. Washington. Berlin. L'Europe et l'Univers. II. La Bibliothèque libre. L'Ere des bibliothèques en Angleterre et aux États-Unis. « Free public libraries. » M. Carnegie. Le Commerce des livres, vente, location, prêt. L'Avenir. Devant l'invasion des livres. La Production mondiale. Le Dépôt légal. Bâtisse et Mécanique. Catalogues. La Classification décimale. Administration et Métier. Ce qu'il faut mettre dans une bibliothèque. *Paris*, « *Mercure de France* », 2 vol. in-8. T. 1er, de XIII-395 p.; t. 2, de 480 p. Le volume : 7 fr. 50.

Morin (Louis). — *Les Éditions troyennes de Rabelais. Paris, Champion.* In-8, de 19 p. (Extrait de la « Revue des études rabelaisiennes », t. 7.)

Muret (Maurice). — *La littérature allemande d'aujourd'hui. Paris, Perrin.* In-16, de XIV 404 p. Prix : 3 fr. 50.

Ozanam (Frédéric). — *Pages choisies de Frédéric Ozanam*, présentées par l'abbé CHATELAIN. *Paris, Vitte.* In-8, de 399 p.

Passy (Louis). — *Albert Sorel à la Société libre de l'Eure.* Souvenirs. *Evreux, impr. Hérissey.* In-8, de 70 p.

Peiresc. — *Lettres de Peiresc à Jacques Gaffarel* (1627-1637), publiées d'après le manuscrit de la bibliothèque de Carpentras, avec notes et commentaires, par Paul GAFFAREL. *Digne, impr. Chaspoul.* In-8, de 79 p.

Péricaud (Louis). — *Histoire de l'histoire des grands et des petits théâtres de Paris pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire.* 2e volume de la série. Théâtre des petits comédiens de S. A. S. Monseigneur le comte de Beaujolais. *Paris, Jorel*, In-8, de 138 p. Prix : 5 fr.

Perrier (Émile). — *Scudéry et sa sœur à Marseille* (1644-1647). *Valence, Impr. valentinoise.* In-8, de 117 p. et portrait.

Peyrot (Claude). — *Poésies françaises de Claude Peyrot, prieur de Pradinas* (1709-1795). D'après l'édition de 1855. *Rodez, impr. Carrère.* In-16, de 107 p. Prix : 60 cent.

Poètes (Les) *libertins.* — Anthologie de poésies légères du XVe siècle à nos jours. Morceaux choisis avec préface et notes, par Georges NORMANDY. 9 grav. et portraits. Couverture de Géo Dorival. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de XVI-144 p. Prix : 1 fr.

Poètes (Les) *patriotiques.* — Anthologie de poésies patriotiques. Morceaux choisis accompagnés d'une préface et de notes, par M. C. POINSOT et Georges NORMANDY. 8 grav. et portraits. Couverture de Géo Dorival. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de XXIV-134 p. Prix : 1 fr.

Poètes (Les) *sociaux.* — Anthologie de poésies sociales. Morceaux choisis accompagnés d'une préface et de notes, par Georges NORMANDY et M. C. POINSOT. 7 grav. et portraits. Couverture de F. Robida. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de XXXII-124 p. Prix : 1 fr.

Psichari (Michel). — *Les Jeux de Gargantua. Paris, Champion.* In-8, de 157 p. (Extrait de la « Revue des études rabelaisiennes », t. 5 et 7.)

Racine (J.). — *Les Plaideurs, comédie.* Nouvelle édition classique avec une notice sur la pièce, analyses des Guêpes et des Plaideurs, commentaire grammatical, historique et littéraire, et toutes les variantes, par J. FAVRE. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 133 p.

Restif de la Bretonne. — *La Dernière Aventure d'un homme de quarante-cinq ans.* Nouvelle utile à plus d'un lecteur. Introduction et notes de Henri d'ALMÉRAS. Illustrations et documents de l'époque. *Paris, Louis-Michaud.* Petit in-8, de 288 p. Prix : 3 fr. 50.

Robespierre (Maximilien). — *Quelques vers de Maximilien Robespierre*, suivis d'un discours pour la réception d'un Rosati, publiés par M. Lucien PEISE. Avec fac-similé. *Paris, Gougy.* In-8, de 48 p.

Rodet (Henri). — *Le Contrat social et les Idées politiques de J.-J. Rousseau. Paris, Rousseau.* Grand in-8, de XIII-443 p. Prix : 7 fr.

Rouchon (Ulysse). — *Le Théâtre au Puy à la fin du* XVIII*e siècle. Paris, Champion.* In-8, de 16 p. (Extrait du « Bulletin historique ».)

Rudler (Gustave). — *Bibliographie critique des œuvres de Benjamin Constant.* Avec documents inédits et fac-similé. *Paris, A. Colin.* In-8, de 144 p. Prix : 3 fr. 50.

Saint-Evremond. — *Œuvres mêlées* : Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le Père Canaye. Sur les femmes, sur les plaisirs. La Morale d'Épicure. De la conversation. Des tragédies, des comédies. Pensées, sentiments. Maximes. Réflexions sur le peuple romain. Comédies : les Académiciens. Les Opéras. Lettres. Documents biographiques et littéraires, avec un portrait. Notice de Remy de GOURMONT. *Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de X-408 p. Prix : 3 fr. 50.

Saint-Simon (Duc de). — *Trois lettres inédites du duc de Saint-Simon au marquis de Fénelon.* Notice, par Léon LECESTRE. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 11 p. (Extrait de l' « Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France ».)

Scarron. — *Le Roman comique.* Nouvelle édition, revue sur les meilleurs textes. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 446 p.

Séché (Alphonse) et Jules **Bertaut.** — *George Sand.* 42 portraits et documents. *Paris, Louis-Michaud.* Petit in-8, de 192 p. Prix : 2 fr. 25.

Séché (Alphonse) et Jules **Bertaut.** — *Paul Verlaine.* 42 portraits et documents. *Paris, Louis-Michaud.* Petit in-8, de 190 p. Prix : 2 fr. 25.

Séché (Léon). — *Madame d'Arbouville, d'après ses lettres à Sainte-Beuve, 1846-1850* (Documents inédits). Portraits, vues et autographes. *Paris, Mercure de France.* In-8, de 303 p. Prix : 7 fr. 50.

Seymour de Ricci. — *Une rédaction inconnue de la chronique de Gargantua. Paris, Champion.* In-8, de 28 p. et fac-similé. (Extrait de la « Revue des études rabelaisiennes ». t. 7.)

Sturel (René). — *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque. Paris, Champion.* In-16, de XVI-646 p. avec 4 fac-similés.

Tarde (Gabriel). — *Gabriel Tarde.* Introduction et pages choisies par ses fils, suivies de poésies inédites de G. Tarde. Préface de H. BERGSON. 13 grav. et portraits. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de 224 p. Prix : 2 fr.

Tissier (Jean). — *Table analytique des articles du Journal des savants, 1859-1908. Paris, Hachette.* In-4 à 3 col., de II-66 p. Prix : 3 fr.

Tristan l'Hermite. — *Tristan l'Hermite.* Les Amours. La Lyre. Les Vers héroïques. Les Heures de la Vierge. La Mariane. Le Parasite. Lettres amoureuses. Le Page disgracié. Ouvrages attribués à Tristan. Appendice : Biographie. Anecdotes. Jugements littéraires. Bibliographie. 3 grav. : portrait d'après Daret. Notice de VAN BEVER. *Paris, Mercure de France.* In-12, de 320 p. Prix : 3 francs.

Vallet (Maurice). — *Jeanne d'Arc dans la poésie française.* Discours prononcé le 8 mai 1909. *Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* Petit in-8, de 16 p.

Vauthier (Gabriel). — *Notes sur l'histoire du théâtre.* Les Théâtres de province en 1818. *Paris, Société française d'impr. et libr.* Grand in-8, de 17 p. (Extrait de la « Revue musicale ».)

Vezinet (F.). — *Un écrivain espagnol en France* : M. Gomez Carrillo. *Paris, impr. Duc.* In-16, de 24 p. (Extrait de « la Revue ».)

Vial (Francisque) et Louis **Denise.** — *Idées et Doctrines littéraires du* XVIII*e siècle.* (Extraits des préfaces, traités et autres écrits théoriques). *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de VIII-430 p.

Vicaire (Georges). — *Manuel de l'amateur de livres du* XIX*e siècle, 1801-1893.* Éditions originales. Ouvrages et Périodiques illustrés. Romantiques.

Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques. Bibliothèques et collections diverses. Publications des sociétés de bibliophiles de Paris et des départements. Curiosités bibliographiques, etc. Préface de Maurice TOURNEUX. Fascicule 20. *Paris, Rouquette*. In-8 à 2 col., col. de 385 à 800 p. Prix : 10 fr.

Viénot (John), Wilfred **Monod** et J. E. **Roberty**. — *Jean Calvin*. Souvenir du quatrième centenaire de sa naissance. *Montbéliard, Société anonyme d'impr.* In-8, de 14 p.

Vissac (Marc de). — *L'Abbé Bridaine*, 1701-1767. *Avignon, impr. Séguin*. In-8, de 30 p.

Voltaire. — *Lettres philosophiques*. Édition critique avec une introduction et un commentaire, par Gustave LANSON. Tome II. *Paris, Cornély*. In-16, de 330 p.

CHRONIQUE

— Le quatre centième anniversaire de la naissance de Calvin n'a pas seulement été l'occasion de cérémonies que nous avons déjà mentionnées, il a également fourni le prétexte à de nombreuses publications historiques que le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* a énumérées dans ses fascicules de mai, juillet, septembre et novembre. La plupart de ces travaux sont dus à des savants étrangers. Mentionnons surtout le beau volume de M. Ch. Borgeaud sur l'*Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon*, l'*Iconographie calvinienne* de M. Doumergue, l'édition des *Œuvres choisies de Calvin* (opuscules français) donnée par les pasteurs de Genève, et le mémoire de M. Francis de Crue sur *l'Action politique de Calvin hors de Genève*.

— Dans son importante étude sur *les Interprètes de Rabelais en Angleterre et en Allemagne* (*Revue des études rabelaisiennes*, 1909, 2e et 3e fascicules), M. Lazare Sainean examine successivement l'œuvre du lexicographe anglais Randle Cotgrave, qui s'attacha à expliquer à ses compatriotes toutes les particularités de la langue de Rabelais; l'œuvre du traducteur anglais Thomas Urquhart, dont la version passe pour un chef-d'œuvre; l'œuvre du vulgarisateur strasbourgeois Jean Fischart, et celle du savant commentateur allemand Gottlob Regis, qui a expliqué avec autant d'abondance que de savoir les livres rabelaisiens. Ce sont de fort utiles contributions à la connaissance de l'action de Rabelais hors de France et aussi à l'histoire de son influence sur les esprits.

— Revenant en partie sur un sujet qu'il avait déjà traité, M. L. Delaruelle, dans sa nouvelle étude sur l'humaniste *Nicole Bérault* (extrait du *Musée belge*), complète ce qu'il a dit sur la biographie et sur les publications de Bérault, et compose une biographie plus ample et plus suivie du personnage, qui est retracée de la sorte aussi abondamment qu'il est possible. L'appendice bibliographique contient, au contraire, la mention et la description des seules publications de Bérault qui ont été retrouvées depuis la publication du précédent travail, et qui sont au nombre de onze.

— Sous ce titre : *Saint-Maur, paradis de salubrité, aménité... et délices*, M. Henry Clouzot a fait, dans *la Revue des études rabelaisiennes* (fasc. 2 et 3), la rapide histoire du château et de l'abbaye de Saint-Maur, où Rabelais trouva une hospitalité qui le combla d'aise; et c'est surtout l'examen des conditions de cette hospitalité, et des circonstances dans lesquelles elle se produisit, qui donnent son principal intérêt au travail de M. Clouzot, illustré de plusieurs planches.

— M. Ad. Van Bever vient de publier, presque en même temps, une édition utile et commode des *Amours et nouveaux échanges des pierres précieuses* de Remy Belleau, qui sont accrus de quelques pièces inédites ou peu connues, et aussi un recueil des plus belles pages de Tristan L'Hermite, agréablement

pris parmi les œuvres si diverses d'un auteur trop longuement et trop injustement négligé.

— L'article intitulé : *Remarques graphiques sur Claude et Charles Perrault*, publié par M. Paul BONNEFON dans *l'Amateur d'autographes* (octobre et novembre), ne contient pas seulement des comparaisons d'écriture, accompagnées de fac-similes. Il renferme aussi divers documents inconnus, des lettres pour la plupart, utiles à la biographie des deux frères.

— L'important *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage* que M. Henri CORDIER publiait dans *le Bulletin du bibliophile* depuis janvier 1908 vient de prendre fin dans le fascicule de décembre 1909. Sans doute qu'il en sera fait un tirage à part et nous aurons alors l'occasion d'y revenir plus en détail. Bornons-nous aujourd'hui à signaler l'achèvement de cet excellent relevé bibliographique, qui n'énumère pas seulement les diverses éditions des ouvrages de Lesage, mais encore leurs traductions, leurs imitations et les travaux dont ils ont fait l'objet.

— MM. Paul USTERI et Eugène RITTER viennent de publier dans un élégant petit volume la *Correspondance de Jean-Jacques Rousseau avec Leonard Usteri*. A vrai dire, cette correspondance n'est pas absolument inédite, ayant déjà vu le jour comme appendice au programme de l'École cantonale de Zurich, en 1886. Mais on la trouvera ici publiée intégralement, d'après les originaux, et éclairée d'un commentaire et de divers appendices, qui servent à mieux comprendre toute la portée de ces lettres, importantes surtout pour le séjour de Jean-Jacques en Suisse, en 1762-1765.

— L'étude que M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE a consacrée, dans *la Revue hebdomadaire* du 13 novembre, à *Condillac précepteur de l'Infant de Parme* (1758-1767), fait connaître les conditions dans lesquelles l'abbé philosophe fut chargé de cette éducation et aussi la manière dont il s'acquitta de sa fonction, avec zèle et intelligence. On y trouvera diverses lettres inédites, qui, en éclairant quelques incidents, montrent aussi le véritable caractère de Condillac et de quelques-uns de ses amis.

— Le quatrième volume des *Annales Jean-Jacques Rousseau*, portant la date de 1908, vient seulement de paraître ces temps-ci. Il se compose de la première rédaction des livres I-IV des *Confessions* publiés par M. Théophile DUFOUR. Nous le signalons seulement aujourd'hui pour y revenir dans la suite plus amplement. Le volume est orné de quatre portraits : David Rousseau, Suzanne Goncerut, née Rousseau, et Isaac Rousseau (deux portraits), que M. Eugène RITTER accompagne d'un commentaire explicatif. Le recueil s'achève, comme à l'ordinaire, par le relevé bibliographique et l'appréciation des publications concernant Rousseau qui ont vu le jour en 1907.

— Dans *la Revue de Paris* du 1er décembre, MM. Georges et Jean MONVAL publient un *Portrait inédit de la comtesse de Boufflers par la marquise Du Deffand*, que l'un d'eux retrouva, écrit sur huit feuillets par Mlle de Lespinasse, dans un recueil factice de tragédies imprimées. Mme de Boufflers n'y est pas nommée, non plus que Mme Du Deffand. Mais il résulte bien de l'examen du document que c'est celle-ci qui en est l'auteur, et que c'est celle-là qui a fait l'objet de ce morceau, très piquant et sans indulgence.

— Les *Trois lettres de Grimod de La Reynière* publiées avec un abondant commentaire, par M. Jules COUET dans *l'Amateur d'autographes* de novembre

et décembre, sont datées des 17, 20 et 24 septembre 1778 et contiennent de longs détails sur ce qui se passa alors à la Comédie-Française, sur l'accueil fait aux pièces représentées et sur le jeu des acteurs.

— Les *Lettres inédites du XVIIIe siècle*, publiées par M. Hippolyte BUFFENOIR dans le fascicule de décembre des *Feuilles d'histoire*, sont adressées au comte suédois Charles-Frédéric Scheffer. On y trouvera une lettre de Fréron, une autre de D'Alembert, deux de Bernis, deux autres de Marmontel, une de l'abbé Morellet, une de Condorcet, et quelques documents signés de noms qui touchent de moins près à l'histoire littéraire.

— M. Louis de PRÉAUDEAU retrace, dans *la Revue hebdomadaire* du 27 novembre, d'après des documents inédits, la carrière de *Chamfort fonctionnaire*. Nommé le 19 août 1792, par le ministre Roland, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, Chamfort y connut les obligations de sa charge et s'y conforma sans trop de peine, quand un certain Duby, fonctionnaire aussi de cet établissement, dénonça Chamfort et ses autres collègues comme manquant de civisme. Chamfort fut emprisonné, puis relâché; mais menacé une seconde fois d'incarcération, il préféra recourir au suicide.

— L'étude de M. Antoine GUILLOIS sur *la Mort de Condorcet* (*Feuilles d'histoire*, novembre), est sévère pour Suard et pour sa femme, qui, par peur, se refusèrent à garder près d'eux, à Fontenay-aux-Roses, le savant proscrit à qui ils avaient tant d'obligations et le laissèrent errer, sans ressources et sans vivres, dans les bois d'alentour. M. Guillois reprend toutes les circonstances de cette lamentable odyssée, et c'est en parfaite connaissance de cause qu'il met en évidence l'indigne conduite du ménage Suard, envers Condorcet fuyant l'échafaud.

— M. Gustave SIMON a publié, dans *la Revue de Paris* du 15 décembre, des scènes inédites et inconnues d'un drame que Victor Hugo projetait d'écrire, en 1825, sur Pierre Corneille. S'il semble que Victor Hugo ait abandonné bientôt ce premier dessein, les études qu'il avait faites à ce propos, les traits qu'il avait notés ne lui furent pas inutiles plus tard pour *Marion de Lorme* où l'on retrouve maints passages visiblement inspirés par l'idée primitive.

— Le musée Victor-Hugo a reçu comme legs un portrait à l'aquarelle du poète, à l'âge de cinquante-huit ans, alors qu'il vivait exilé à Guernesey. Ce portrait est l'œuvre d'une dame, arrière-petite-fille de Coysevox, qui avait obtenu de Victor Hugo la faveur de faire son portrait.

— Sous ce titre : *Un peu de Stendhal inédit, petite récolte de notes marginales*, M. A. BLANCHARD DE FARGES a publié, dans le *Correspondant* du 25 septembre, un assez grand nombre d'annotations de Stendhal sur une vingtaine d'ouvrages qui lui appartinrent et qui sont actuellement en la possession de M. Blanchard de Farges. Ce sont les œuvres de Shakespeare; un exemplaire de l'*Histoire de la peinture en Italie* de Beyle lui-même, abondamment raturé; l'*Histoire de la Maison d'Autriche* par William Coxe; le *Cours de littérature dramatique* de Schlegel traduit en français; les *Principes de politique* de Benjamin Constant; l'*Esprit des lois* et les *Œuvres posthumes* de Montesquieu; *Télémaque* et les *Lettres diverses* de Fénelon; les fables de La Fontaine. Comme on le voit, la plus grande variété règne dans ces lectures de Beyle, comme aussi dans le commentaire dont il les accompagne et dont le travail de M. Blanchard de Farges donne une large portion.

Revenant en partie sur le même sujet dans un article du *Mercure de France*

(16 décembre) : *Stendhal et ses livres*, M. Adolphe PAUPE publie quelques-unes des annotations de Stendhal sur son *Histoire de la peinture en Italie* et s'occupe du prospectus de cette publication, qui serait, selon lui, « une reproduction amplifiée » — par qui? — d'un feuilleton de Lingay dans *le Journal des debats*.

— On trouvera, dans *l'Amateur d'autographes* de décembre, une longue lettre inédite d'Alfred de Musset à Rachel, datée du 20 juillet 1851 et concernant un projet de pièce que le poète devait faire pour la tragédienne. Celle-ci en avait exprimé le désir, mais elle était si absorbée et si changeante, qu'il convenait de lui faire préciser ses intentions. C'est à quoi Musset s'emploie dans la lettre en question, qui est accompagnée d'un court billet, également inédit.

— De la courte étude de M. Valère FANET sur *Sardou et Labussière*, dans *le Correspondant* du 25 novembre, il convient surtout de citer une lettre inédite de Sardou (7 mars 1898), dans laquelle l'auteur dramatique, revenant sur le caractère du fameux personnage de sa pièce *Thermidor*, croit aux actes de dévouement de Labussière, sans mettre en doute ses défauts, sa vantardise et son humeur désagréable.

— Dans son étude, *Autour d'Edgar Quinet* (*Feuilles d'histoire*, octobre et novembre), M. Jacques BOULENGER a surtout mis à profit les papiers de la marquise Costanza Arconati. On y trouvera une longue et importante lettre de Quinet, du 28 novembre 1837, à Mme Arconati, et aussi de longs extraits de la correspondance adressée à la même personne par Joseph Massari, en 1843, 1845 et 1846, sur les incidents qui marquèrent alors les cours de Quinet au Collège de France.

— M. Maurice SOURIAU, qui a eu communication des papiers de Mme Tastu, en a tiré un grand nombre de lettres inédites qu'il a publiées sous ce titre : *les Amis de Mme Tastu*, dans *le Mois pittoresque et littéraire* d'octobre. Ces amis, très respectueux de la femme et très admirateurs de la poétesse, portent les noms les plus fameux de l'histoire littéraire du siècle passé : Béranger, Chateaubriand, Benjamin Constant, Lamartine, Victor Hugo, Sainte-Beuve, et d'autres encore, dont les lettres, commentées et mises en valeur par M. Souriau, sont aussi aimables qu'instructives.

— En étudiant *l'Œuvre littéraire du Nord dans les temps modernes*, M. Henri POTEZ ne dénombre pas tous les écrivains qui naquirent dans la région occupée aujourd'hui par le département du Nord. Il s'est arrêté à trois noms, ceux de Marceline Desbordes-Valmore, de Ximénès Doudan et d'Albert Samain, dont les œuvres lui paraissent, à certains égards, caractéristiques du pays qui produisit ces trois écrivains également originaux. Et c'est une occasion pour M. Potez de dégager les traits essentiels des habitudes intellectuelles de la Flandre française, et d'analyser avec autant de délicatesse que de précision ce que l'on trouve dans les écrits des trois auteurs dont il trace un portrait si sympathique.

— Le dimanche 28 novembre, on a inauguré, sous la présidence de M. Frédéric Masson, membre de l'Académie française, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), un buste de Jules Barbey d'Aurevilly, œuvre du sculpteur Rodin, érigé sur une stèle de l'architecte Nénot.

A cette occasion ont été publiés, dans la presse périodique, divers morceaux concernant l'écrivain dont on commémorait ainsi le centenaire. Signalons en particulier, dans le supplément du *Figaro* du 27 novembre, un article intitulé : *Cahier de notes de Barbey d'Aurevilly sur « le Chevalier des Touches »*.

Ce sont les notes qui servirent, pour ainsi dire, de canevas à l'œuvre qui porte ce titre.

Dans le *Mercure de France* du 16 novembre, *Quelques lettres à François Coppée et Annette Coppée* montrent Barbey d'Aurevilly dans la cordialité de ses affections amicales.

Dans *le Mois pittoresque et littéraire* de mai, M. François LAURENTIE avait déjà publié les *Lettres inédites de Barbey d'Aurevilly à Hector de Saint-Maur* (1861-1879), poète délicat qu'aimait le critique, et qu'il se plaisait à tenir au courant de sa pensée durant une période particulièrement batailleuse de sa vie.

— M. Alcius LEDIEU, qui avait déjà consacré, en 1881, une étude critique et bibliographique à *l'Œuvre historique et archéologique de M. Ernest Prarond*, vient de compléter sa première publication par une brochure nouvelle qui énumère et analyse les travaux historiques de M. Prarond jusqu'en 1909, à la veille de la mort du savant chercheur abbevillois.

— La onzième édition de l'*Histoire de la littérature française* de M. Gustave LANSON qui vient de paraître a été fort soigneusement revue et corrigée sur des points importants, soit parce que des travaux récents ont été faits, soit parce que l'examen des œuvres a conduit l'auteur à de nouvelles conclusions. M. Lanson en fait part au public avec une grande loyauté d'esprit, et ces modifications, pour la plupart très heureuses, améliorent cet ouvrage devenu classique et qui mérite de le rester pour le souci d'impartialité qui l'anime et l'abondance de son information.

— On a réuni en volume, sous ce titre : *La Vieille Église*, quelques-uns des articles d'Émile Gebhart. Ce sont surtout des morceaux se rapportant à l'histoire religieuse, écrits du style et de la manière narquoise qu'on connaît. Presque tous touchent cependant par quelques points à l'histoire littéraire et méritent d'être relus à ce point de vue.

On tirera sans doute d'autres recueils de ce genre des papiers de Gebhart, que celui-ci a légués à la bibliothèque municipale de Nancy. Au cas où cet établissement n'accepterait pas tout ou partie de ce legs, il devrait revenir à l'Institut.

La librairie Honoré Champion a fait paraître un *Guide des étudiants à Paris pour l'année scolaire 1909-1910 : littératures et langues romanes* (*Français, Provençal, Italien, Espagnol, Roumain*). C'est un recueil commode de renseignements pratiques, dans lequel les jeunes travailleurs trouveront aisément les indications qui leur sont utiles, pour se diriger dans leurs recherches, en particulier sur l'histoire littéraire de la France.

— Le catalogue d'une collection de lettres autographes et de documents historiques, vendue aux enchères publiques, le 21 février 1910, par les soins de M. Noel Charavay, expert en autographes, contient un assez grand nombre de pièces intéressant l'histoire littéraire, qu'il n'est pas inutile de signaler ici.

Une lettre de Balzac (n° 2) adressée au journal la *Presse* ; le manuscrit d'une pièce de vers signée de Banville, *Promenade galante* (3) ; trois lettres de Barbey d'Aurevilly (4), une de Beaumarchais à Perregaux (5) ; deux chansons de Béranger, *les Clefs du Paradis* (6) et *les Conseils de Lise* (7), plus dix-sept lettres à diverses personnes (8) ; cinq notes de Bossuet (9) ; une préface autographe de Paul Bourget (10) ; une pièce de vers de Chamfort, *le Héros économe, conte* (13) ; une lettre de Chapelain (14) ; deux de Chateaubriand (17) ; deux pièces de vers de Collé (19) ; une ballade de Casimir Delavigne, *les Ames du Purga-*

toire (22): deux lettres de Ducis (26); le manuscrit incomplet de *Christine à Fontainebleau*, d'Alexandre Dumas (27): trois lettres de Fénelon à sa nièce, Mme de Chevry (29); une de Fléchier (30): des vers de Gresset (31): dix lettres de Victor Hugo, dont une à Eugène de Mirecourt et les neuf autres à Louis Ulbach (35-37); le manuscrit de *Fénelon*, par Lamartine (39), et celui du poème de Leconte de Lisle, *les Paraboles de dom Guy* (41): la *Description d'une trombe d'eau et d'huile* par Xavier de Maistre (47): le plan d'un poème de Millevoye, *Clovis ou la fondation de la monarchie française* (58): des lettres et des manuscrits d'Alfred de Musset (65-72), *l'Ane et le Ruisseau*, *la Servante du roi*, *un Rêve*, *Faustine*: un manuscrit de Bernardin de Saint-Pierre, *Campagne et voyage à Malte en 1761* (81): un autre de Scribe, *la Femme qui se jette par la fenêtre* (82): une fin de lettre de Mme de Sévigné (83): un poème de Sully Prudhomme, *l'Idéal* (85): diverses lettres et pièces de ou sur Voltaire (89-93).

La dernière partie de ce catalogue mentionne encore quelques documents importants pour l'histoire littéraire : un manuscrit, en partie autographe, de Montesquieu (104): une suite nombreuse de lettres de la famille Arnauld (107-117): diverses lettres de Gérard de Nerval (135), de Montfaucon (147), de Guy Patin (156).

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

« LA PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD » ET LE LIVRE « DE L'ESPRIT »[1]

Un épisode des rapports de J.-J. Rousseau avec les « Philosophes ».

Que ce fût l'influence du milieu genevois où il passa ses années d'enfance, ou que ce fût disposition naturelle, Rousseau avait un esprit préoccupé avant tout des questions pratiques de la vie.

Cependant il ne trouva sa voie qu'après de longs tâtonnements. Non seulement la musique dont il avait espéré qu'elle lui donnerait du pain, avait sollicité très particulièrement son attention, mais aussi son intelligence pénétrante lui avait fait goûter les plaisirs de la spéculation pure et de la science, indifférentes aux problèmes moraux et sociaux.

Il venait à Paris nourri des lectures les plus hétéroclites; aucun

1. Nous n'avons pu nous servir du livre récemment paru de M. Albert Keim : *Helvétius, sa vie et son œuvre*, que lors de la correction de nos épreuves.

Cette œuvre de réhabilitation nous semble entièrement justifiée. Nous avons nous-même relevé, on va le voir, la supériorité incontestable d'Helvétius sur Rousseau en ce qui concerne le raisonnement philosophique. Helvétius est l'ancêtre le plus remarquable de Comte, le créateur d'une « physique sociale », et de l'école moderne de sociologie de MM. Durkheim et Lévy-Bruhl.

En ce qui concerne maintenant notre étude, on trouvera aux pages 455-467, ce que M. Keim dit spécialement des relations du livre *De l'Esprit* et de la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Il restait cependant à montrer les relations exactes des textes. Et d'ailleurs il se trouve que M. Keim, insistant surtout sur le côté social de la philosophie d'Helvétius, n'a parlé en somme qu'incidemment de la théorie de la connaissance qui est au contraire l'objet exclusif de ces pages. De cette façon notre travail ne fait nullement double emploi avec certaines pages de l'ouvrage cité. Il le développe en un point qui pour la pensée de Rousseau est d'une importance considérable.

tassement d'idées ne s'était fait encore. Son séjour à Venise ne paraît pas avoir ajouté beaucoup à son bagage philosophique et littéraire (sauf les poètes italiens Métastase ou Pétrarque qu'il cite constamment dans la *Nouvelle Héloïse*); il y trouva au contraire quelques occasions de s'enfoncer plus avant encore dans ses études musicales; c'est là qu'il puisa l'inspiration de sa *Dissertation sur la musique* (1742), de sa *Lettre sur la musique française* (1753) et de son *Dictionnaire de musique* (1740-1767). De retour à Paris il fit pour l'Encyclopédie les articles sur la musique; mais ç'avaient été ses relations sociales avant tout qui l'avaient mis en rapport avec les Encyclopédistes. Nature prime-sautière, il s'était enflammé pour Diderot auquel il conserva toujours, même après la rupture, le sentiment d'un homme de cœur pour la première femme qu'il a aimée.

En même temps deux facteurs importants commencèrent à agir, qui devaient graduellement faire de lui l'écrivain tel qu'il est connu de la postérité.

D'une part il apprit à connaître les mensonges de la société; et lui qui venait de la province où l'on était méchant aussi mais sans art, ne vit partout qu'hypocrisie dans les manifestations les plus accusées de la culture et de la civilisation. Ces dernières lui apparurent comme les grandes corruptrices et il écrivit son *Discours sur les Sciences et les Arts* (1749); cri plus passionné que raisonné d'une âme sincère mais jeune et théâtrale, et qu'on pourrait comparer au *Rolla* de Musset quatre-vingts ans plus tard. Je veux dire que ce premier discours exprimait bien plus le fond de la pensée de Rousseau qu'il ne s'en était rendu compte lui-même. Il sentit l'œuvre qu'il allait essayer d'accomplir avant de la comprendre. Elle se présenta à lui sous forme de vision inspirée qu'il exprima avec toute la fougue, le manque de retenue, l'enthousiasme du poète. Quiconque a jamais tenu une plume connaît ces visions prophétiques de la pensée avant qu'elle ait passé au laminoir de la réflexion. Cette vision, Rousseau chercha, pas toujours avec bonheur, à la fixer, à la systématiser dans ses livres.

D'autre part, ayant une fois éprouvé au fond de son âme un vif désir de réformer la société, Rousseau devait se sentir assez naturellement disposé à combattre à côté d'un groupe de philosophes qui eux aussi voulaient réformer. Les Encyclopédistes étaient des novateurs, c'était l'essentiel pour le moment; ils étaient des négateurs des idées reçues. Ce que Rousseau ne vit pas d'abord, c'est que ces philosophes attaquaient les idées reçues, pour les remplacer par des doctrines matérialistes, lesquelles doctrines étaient encore

bien plus éloignées (dans une autre direction) des aspirations qu'il nourrissait à présent, que celles de l'Église qu'il combattait en commun avec eux.

Étant donné les accusations de trahison lancées par les Encyclopédistes contre lui, il convient de rendre ceci très clair. Rousseau, pense-t-on, devait connaître les opinions de ceux avec qui il avait accepté de faire cause commune; l'Encyclopédie fut publiée dès 1751; Rousseau après y avoir collaboré la lut certainement[1].

A quoi il faut répondre :

Il n'est pas si sûr que Rousseau en ait lu beaucoup. Sa part était la musique, et à côté de cela nous le savons intéressé, à cette époque, aussi à la philosophie politique; et quoique très bon ami de d'Alembert alors, il semble bien d'après la lettre qu'il écrivit à ce dernier (26 juin 1754), qu'il ne lut le très fameux *Discours préliminaire* que vers le milieu de 1754[2], l'époque précisément où, nous l'allons voir, il se met à discuter la philosophie sensualiste et anglaise.

Il paraît certain qu'il connaît les *Pensées philosophiques* de Diderot (1746) et la *Lettre sur les aveugles* (1749). Les premières sont citées dans le *Premier discours*[3], la seconde valut à l'auteur la détention à Vincennes où Rousseau le visitait si souvent[4]. Ces deux livres, condamnés au feu, étaient fort audacieux en effet. Mais il faut tenir compte de deux choses. D'abord, nous le répétons encore, Rousseau ne s'occupa de ces questions de métaphysique (comme on les appelait encore *fort justement* alors que plus tard (1754). Ensuite le tempérament de Rousseau était tel qu'il n'aurait jamais condamné les idées d'un ami. Il était femme, c'est-à-dire capable d'impartialité et de jugement seulement au cas où son cœur n'était en aucune façon engagé.

Ajoutons que les vraies conséquences de leurs doctrines philosophiques, les Encyclopédistes les voilaient eux-mêmes de toutes façons. Le « Discours préliminaire » peut être lu même aujourd'hui sans choquer les âmes les plus orthodoxes; et les différents articles de l'œuvre dissimulent leur matérialisme sous des protestations répétées d'humble soumission aux canons de l'Église. Rousseau préoccupé de musique, et surtout aveuglé par l'amitié put ainsi tout ignorer; lui, était trop naïf pour regarder (ce qui ne

1. Il la possédait en tout cas. Voir sa lettre à Dutens, éd. Hachette, XII, p. 2.
2. « Je ne puis assez vous remercier de votre discours preliminaire. J'ai peine à croire que vous ayez eu beaucoup plus de plaisir à le faire que moi à le lire..., etc. » A moins que la lettre ne soit faussement datée dans l'éd. Hachette, X, p. 84).
3. Cf. *Œuvres*, I, 15.
4. Cf. *Confessions*, VIII (Éd. Hachette, VIII, p. 247).

signifie point trop sot pour voir), et les « philosophes » étaient trop avisés de nature pour soupçonner une telle simplicité chez un homme aussi intelligent.

Des ouvrages où l'on tirait audacieusement des conclusions *morales* du sensualisme triomphant, et qui eussent pu dessiller les yeux à Rousseau s'il les avait vus, les seuls qui avaient paru avant 1756, époque où Rousseau a commencé à s'occuper activement de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Emile* — par conséquent de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* — avaient été écrits à Berlin et publiés ailleurs qu'en France; ainsi l'*Histoire naturelle de l'âme* (La Haye, 1745) et l'*Homme machine* (Leyden, 1748) de Lamettrie, ou *Le Système de la nature* (Dresden, 1752) de Maupertuis. Il ne semble pas que Rousseau les ait connus; nous ne nous souvenons pas les avoir vus nulle part mentionnés dans ses écrits. Les ouvrages au contraire qui, en France, pouvaient lui donner l'éveil étaient encore à paraître, ainsi Helvétius *De l'Esprit* (1758) et *De l'Homme* (1772); Holbach, *Système de la nature* (1771); Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1798-9).

Une dernière circonstance reste à mentionner qui favorisait l'aveuglement de Rousseau à l'endroit de ses amis. La première fois qu'il était entré en contact avec les idées sensualistes, c'était aux Charmettes, en 1736 environ[1]. L'*Essai sur l'entendement humain* de Locke est un des seuls ouvrages dont il donne le titre (sans cela il ne nomme que les auteurs qu'il a lus); il y a là une indication qu'il s'y intéressa particulièrement[2]. Seulement, alors, Rousseau se contentait d'absorber la pensée des autres, ayant d'avance renoncé à ordonner ses idées. « Je m'aperçus bientôt que tous ces auteurs [Port-Royal, Locke, Malebranche, Leibnitz, Descartes, etc.] étaient entre eux en contradiction presque perpétuelle, et je formai le chimérique projet de les accorder, qui me fatigua beaucoup et me fit perdre bien du temps. Je me brouillais la tête et je n'avançais point[3]. Enfin renonçant encore à cette méthode j'en pris une infiniment meilleure, et à laquelle j'attribue tout le progrès que je puis avoir fait... En lisant chaque auteur, je me fis une loi d'adopter et de suivre toutes ses idées sans y mêler les miennes ni celles d'un autre, et sans jamais disputer avec lui » (VIII, p. 169). Et ainsi Rousseau nous explique lui-même

1. *Confessions*, VI (Éd. Hachette, VIII, p. 169).

2. L'*Essai* avait été traduit en français dès 1700, par Coste, avec collaboration de l'auteur, et avait été publié à Amsterdam.

3. Que Rousseau puisse à cinquante ans passés noter ces naïfs essais de réconcilier les philosophes sans y jeter une pointe d'humour, est un témoignage de la candeur de caractère dont nous venons de parler.

comment il adopta à la fois le sensualisme et le christianisme de Locke sans disputer la possibilité d'une telle combinaison.

Dix ou douze ans plus tard, quand, à Paris, il se trouve de nouveau face à face avec ces problèmes, ce fut par l'intermédiaire de Condillac. Rousseau nous décrit lui-même leurs rapports très cordiaux [1]. C'était en 1746. Condillac travaillait à son *Essai sur l'origine des Connaissances humaines*, tandis que Rousseau occupé de ses *Muses galantes*, tout en s'intéressant vivement au travail de son ami était disposé une fois de plus à accepter sans trop les vérifier du point de vue critique les idées qui lui étaient exposées. Or Condillac, comme Locke, et en allant même plus loin que ce dernier dans son matérialisme sensualiste, restait l'abbé chrétien dans sa vie et dans sa morale. Ajouterons-nous que Rousseau était Genevois et qu'il doit avoir remarqué chez les protestants aussi des exemples de cette conciliation de vues matérialistes accusées, avec l'orthodoxie la plus calviniste? Il citera lui-même [2] Ch. Bonnet (*Essai de psychologie, ou considérations sur les opérations de l'âme*, 1748-1755, publié à Londres), lequel grâce à une adroite interprétation des doctrines bibliques — il croyait en la résurrection du corps matériel tel que nous l'avons possédé en cette vie — se réservait de professer le sensualisme le plus extrême. « Le dit Bonnet, quoique matérialiste ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très intolérante sitôt qu'il s'agit de moi [3]. »

Le jour approchait cependant où Rousseau s'occuperait davantage et pour lui-même, de ces questions. D'abord il arriva que la musique ne sollicita plus si exclusivement son esprit; entre celle-ci et la philosophie les parts furent égales quelque temps : Le *1er Discours* est de 1749, et *Le devin du village* de 1752; le *Discours sur l'inégalité* est de 1753-5, et la *Lettre sur la musique française* de 1755. D'autre part, du point de vue des rapports privés de Rousseau, les conditions deviennent plus favorables à la pensée indépendante. Les bonnes relations avec Diderot se relâchent, et prennent même une tournure fâcheuse. En ce qui concerne Condillac. Rousseau dut le voir moins régulièrement depuis 1749, quand il se mit en ménage. Il dit, il est vrai [4], que dans les années qui pré-

1. *Confessions*, VIII (H., VIII, p. 246-7). Rousseau place cela sous les chiffres 1747-1749; mais ce doit être une erreur, car l'*Essai* de Condillac parut en 1746; il est daté (peut-être faussement) d'Amsterdam, chez P. Mortier. — Pour les relations de Rousseau et de Condillac, voir Appendice I de notre brochure : *J.-J. Rousseau, A forerunner of Pragmatism* (Chicago. Open Court Pub. Co. 1909).
2. En 1769 ou 70, dans les *Confessions*, XII.
3. Ed. Hachette, IX, p. 64.
4. Cf. *Œuvres*, VIII, p. 298.

cèdent 1756 il rechercha davantage ses amis, et par exemple Condillac; mais outre que le passage est un peu vague, il y a deux raisons péremptoires pour penser que Rousseau ne lut pas le *Traité des Sensations*, dès 1754 : 1° Rousseau réfute en 1758 chez Helvétius[1] un argument sensualiste comme s'il le voyait formulé là pour la première fois, à savoir que le jugement se ramène à la sensation; or cela se trouvait très explicitement, quatre ans avant, dans le livre de Condillac[2]; 2° Dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, Rousseau fait une objection à la même théorie sensualiste qu'il n'aurait pas pu faire, dans ces termes au moins, s'il avait lu le *Traité des sensations*, car Condillac consacre toute la IIIe partie de son ouvrage à expliquer la difficulté; Rousseau semble inventer l'objection. (Comme la discussion de ces deux points rentre précisément dans le travail auquel ces remarques-ci servent d'introduction, nous renvoyons le lecteur aux indications complémentaires qui seront données plus bas). En 1754, du reste, Rousseau partait pour Genève, et puis, tôt après son retour, s'établissait à Montmorency, tandis que Condillac, nommé gouverneur de l'infant de Parme, quittait Paris pour l'Italie en 1756; avec lui le sensualisme perdait chez Rousseau son correctif spiritualiste.

Rejoignons donc Rousseau dans sa solitude et ses méditations du parc de Mme d'Épinay en 1756. Il y prend de plus en plus conscience de l'œuvre philosophique et sociale qu'il va accomplir; naturellement il est amené à étudier les questions fondamentales de la philosophie. Et c'est alors qu'en travaillant à l'*Émile*, à la *Nouvelle Héloïse* et au *Contrat social* le malentendu de ses rapports avec les Encyclopédistes devient clair pour lui. En 1757 il interrompt tous ses autres travaux pour rompre en visière avec les amis d'hier sur le terrain de la pensée. L'article Genève de l'Encyclopédie lui en fournit l'occasion; il écrit la *Lettre à D'Alembert* qu'on a, à juste titre, considérée comme une déclaration de guerre. Il en méditait un autre *La morale sensitive ou le Matérialisme du sage*, mais dont rien n'advint[3].

1. *Œuvres*, XII, p. 396-402.

2. Par exemple dans la *Préface*, et dans ce passage (1re partie, ch. VIII, *Conclusion*, § 2) : «... Si nous considérons que se ressouvenir, comparer, juger, discerner, imaginer, être étonné, avoir des idées abstraites, en avoir de nombre, de durée, connaître des vérités générales et particulières, ne sont que différentes manières d'être attentif; qu'avoir des passions, aimer, haïr, espérer, craindre et vouloir, ne sont que différentes manières de désirer; et qu'enfin être attentif et désirer, ne sont dans l'origine que senties, nous conclurons que la sensation enveloppe toutes les facultés de l'âme... »

3. Nous nous proposons de nous occuper ailleurs de cet ouvrage qui ne fut pas écrit, mais qui est fort important pour comprendre la philosophie de Rousseau. Nous manquons ici de place et renvoyons provisoirement aux *Confessions*, IX et

Rousseau s'éloigna donc des philosophes; *mais il ne se rapprocha pas pour autant de l'Église*. Il déclara avoir nourri pendant quelque temps le chimérique projet de convertir ses contemporains à des vues qui éviteraient à la fois les superstitions du doctrinalisme religieux, et les dangers du matérialisme sensualiste, mais il avoua lui-même avoir seulement réussi à se mettre à dos les deux partis en présence. « Ce projet peu sensé qui supposait de la bonne foi dans les hommes... eut le succès qu'il devait avoir; il ne rapprocha point les partis, et ne les réunit que pour m'accabler[1]. » Rousseau n'a pas tout vu. Il ne semble point en effet s'être rendu compte que sa propre lenteur à comprendre la partie morale de la philosophie de ceux avec lesquels il avait marché, — lenteur dont nous avons indiqué les raisons — a été une des principales causes de ses malheurs. Si avant de faire cause commune avec les Encyclopédistes, il avait pu examiner de plus près à quoi il s'engageait, il se serait évité d'être traité ensuite de transfuge et accusé de trahison. Il avait bien tout fait, lui, pour donner à croire qu'il était un « philosophe », qui maintenant reculait. Certes, personne ne saurait approuver les procédés mesquins dont on a fait usage vis-à-vis de Rousseau, mais il faut reconnaître qu'il a par sa naïveté de provincial — et non par cet « orgueil incommensurable » qu'on nous sert à toute sauce comme le mythe solaire en folk-lore — non pas justifié, mais pour ainsi dire appelé sur lui des sentiments hostiles.

Une histoire du développement de la pensée de Rousseau à laquelle nous aurions pu renvoyer est encore à faire; ces remarques préliminaires étaient dès lors indispensables pour introduire notre étude. Nous voudrions avoir souligné ceci[2] : que l'œuvre de Rousseau, et particulièrement la *Profession de foi du Vicaire savoyard* dont nous allons nous occuper, est dirigée principalement contre la puissance sociale de l'Église, mais qu'à cette époque, aux yeux du public intéressé à la lutte des idées, quiconque n'était pas pour l'Église était considéré comme étant avec les Encyclopédistes; que cette opinion paraissait d'autant plus plausible dans le cas de Rousseau que celui-ci avait fréquenté pas-

XII (Hachette, VIII, 292-3, IX, p. 46), et à notre brochure *Rousseau, A forerunner of Pragmatism*, déjà citée (p. 6 à 9 et Appendice II).

1. *Confessions*, IX (Hachette, VIII, p. 442).

2. On fera bien de lire à ce propos le compte rendu d'une conversation de Rousseau avec le pasteur de Montmollin au sujet de l'affaire de l'*Émile*. On le trouvera dans Berthoud, *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin* (Fleurier, 1884), p. 189. Ces pages sont une confirmation fort intéressante de notre esquisse de la pensée de Rousseau. Nous allons du reste avoir à citer spécialement quelques mots de ce passage.

sablement les milieux « philosophiques » et avait profité de leur amitié; que néanmoins cette association dans une même pensée, de Rousseau et des « philosophes », était une erreur; que Rousseau finit par le comprendre, et fit des efforts sérieux pour dissiper le malentendu (outre la *Lettre sur les Spectacles* qui fut écrite, la *Morale sensitive* avait été projetée). Et nous voici à notre sujet : — fort préoccupé de mettre en garde ses lecteurs contre la tentation d'identifier sa cause avec celle des philosophes, Rousseau mit en tête de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* une introduction de quelques pages; le grand but en est d'affirmer énergiquement qu'il n'est point « philosophe » et qu'il renie cette façon hautaine de mettre la sagesse humaine à la place de la sagesse divine.

Ce morceau se détache facilement du reste de l'œuvre. Il commence — dans l'édition Hachette, volume II, dont nous nous servons — à la page 238 : « Comment peut-on être sceptique par système et de bonne foi? Je ne saurais le comprendre. Ces philosophes, ou n'existent pas ou sont les plus malheureux des hommes... », et va jusqu'à la page 242 : « Je ne suis donc pas simplement un être sensitif et passif, mais un être actif et intelligent et, quoi qu'en dise la philosophie, j'oserai prétendre à l'honneur de penser... »

I

Nous devons commencer par rappeler la suite des idées dans la IIe partie de la *Profession de foi.*

Après quelques mots d'introduction où le vicaire montre qu'en faisant le vœu de continence ecclésiastique, il avait promis plus qu'il ne pouvait tenir, et que pour avoir été trop scrupuleux, c'est-à-dire avoir péché avec une jeune fille pour ne pas profaner la sainte institution du mariage, il avait été ignominieusement chassé de l'Église, il pose le problème religieux :

La vie lui a ôté la foi : « étant né dans une Église qui décide tout, qui ne permet aucun doute, un seul point rejeté me faisait rejeter tout le reste »; il est dès lors « dans ces dispositions d'incertitude et de doute que Descartes exige pour la recherche de la vérité (p. 238) ». Mais cela ne pouvait durer : « Comment peut-on être sceptique par système et de bonne foi? » — « Je consultai les philosophes, je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur prétendu scepticisme... » (p. 238). Suit un grand morceau d'éloquence sur ces hommes « triomphants quand ils

attaquent... sans vigueur en se défendant... Il n'y en a pas un seul qui venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire ne tromperait pas volontiers le genre humain? » (p. 239).

A la page 240 enfin commence la démonstration proprement dite introduite par ces mots : « Portant donc en moi l'amour de la vérité pour toute philosophie, et pour toute méthode une règle facile et simple qui me dispense de la vaine subtilité des arguments, je reprends sur cette règle l'examen des connaissances qui m'intéressent, résolu d'admettre pour évidentes toutes celles auxquelles dans la sincérité de mon cœur, je ne pourrai refuser mon consentement, pour vraies toutes celles qui me paraîtront avoir une liaison nécessaire avec ces premières, et de laisser toutes les autres dans l'incertitude, sans les rejeter ni les admettre, et sans me tourmenter à les éclaircir quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique[1]. »

Les trois principes sur lesquels Rousseau édifie toute sa philosophie sont l'existence de Dieu, la sagesse divine, et la liberté morale. Comme Descartes dans ses « Méditations », — que ces pages rappellent — Rousseau ne songe à une philosophie de la connaissance que pour autant qu'elle sert à une fin morale. Or, étant donné ce point de départ, qu'on n'estimera les idées qu'autant qu'elles mènent à des conclusions pratiques, tous les prolégomènes de Rousseau se réduisaient à peu près à ceci :

1. « J'existe » (p. 240).

2. « J'ai des sens par lesquels je suis affecté » (p. 240).

3. Le monde des sens m'apparaît en mouvement : « Tout ce que j'aperçois par les sens est matière, et je déduis toutes les propriétés essentielles de la matière des qualités sensibles qui me la font apercevoir et qui en sont inséparables. Je la vois tantôt en mouvement, et tantôt en repos ; d'où j'infère que ni le repos ni le mouvement ne lui sont essentiels ; mais le mouvement, étant une action, est l'effet d'une cause dont le repos n'est que l'absence » (p. 242).

4. Cependant il y a deux sortes de mouvements, par conséquent deux sortes de cause : « J'aperçois dans les corps deux sortes de mouvements, à savoir, mouvement communiqué et mouvement spontané ou volontaire. Dans le premier, la cause motrice est étrangère au corps mû, et dans le second elle est en lui-même » (p. 243).

1. Cf. La même idée, p. ex. IV, p. 179 (*Nouv. Hel.*, II, 18).

Ces quelques principes formulés, il ne reste qu'à en exprimer le résultat en termes doctrinaires : le « mouvement communiqué » à la matière l'amène à la croyance en Dieu : « Je crois donc qu'une volonté meut l'univers et anime la nature. Voilà mon premier dogme, ou mon *premier article de foi* » (p. 244). Il ajoute : « si la matière mue me montre une volonté, la matière mue selon certaines lois me montre une intelligence; c'est mon *second article de foi* » (p. 245). Quant au « mouvement spontané ou volontaire » que j'observe dans la nature à côté du mouvement communiqué, il amène à la croyance à la liberté morale. « Ou il n'y a point de première impulsion [à l'action], ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, et il n'y a point de véritable volonté sans liberté. L'homme est donc libre dans ses actions, et comme tel animé d'une substance immatérielle, c'est mon *troisième article de foi* » (p. 252).

Et Rousseau ajoute : « de ces trois premiers[1], vous déduirez aisément tous les autres, sans que je continue à les compter » (p. 252).

Rien autre, c'est assez clair, que les quatre observations indiquées ci-dessus n'étaient nécessaires pour quelqu'un qui n'avait qu'un but purement pratique, qui était décidé à « laisser dans l'incertitude, sans les rejeter ni les admettre » et à ne pas « se tourmenter à les éclairer » toutes ces connaissances « qui ne mènent à rien d'utile dans la pratique » (p. 240).

Or, entre n°s 2 et 3 il y a un long passage (p. 240-2) où sont discutées des questions qui n'ont aucune portée « pratique », et qui, par conséquent, du point de vue de Rousseau, ne sont point nécessaires. Nous ne dirons point peut-être que si ces pages ne se trouvaient pas là, Rousseau se fût exprimé absolument de même; mais en nous servant des termes mêmes de Rousseau on pourrait omettre ces trois pages sans qu'il y ait aucune solution de continuité dans les idées. Écoutez plutôt (p. 240) : « J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté... Mes sensations se passent en moi, puisqu'elles me font sentir leur existence, mais leur cause m'est étrangère... » Puis, sautons à p. 242 : « Tout ce que j'aperçois par les sens est matière, et je déduis toutes les propriétés essentielles de la matière des qualités sensibles qui me la font apercevoir et qui en sont inséparables. Je la vois tantôt en mouvement et tantôt en repos; d'où j'infère que ni le repos ni le mouvement ne lui sont essentiels; mais le mouvement, était une

1. Il y en a réellement quatre : Dieu, sagesse de Dieu, existence de l'âme (substance immatérielle), liberté morale.

action, et l'effet d'une cause... » Nous voici arrivés à la cause du mouvement, Dieu, premier article de foi, etc.

Voici donc, pensons-nous, un premier point acquis. Il y a dans les premières pages de la *Profession de foi* un long passage inutile à la discussion que se propose l'auteur. Si on retranchait ce passage, le discours du vicaire tiendrait debout non seulement fort bien, mais mieux que quand on l'y conserve.

Nous ne voulons pas dire que les questions discutées dans ledit passage soient superflues. Loin de là. Elles répondent à des objections fort légitimes dans l'esprit du lecteur. Mais elles semblent n'avoir pas été entrevues dans toute leur portée par l'auteur au moment où il fit le plan de son discours, et ce plan une fois conçu et annoncé, ces pages nous apparaissent comme un hors-d'œuvre.

II

Nous pouvons aller plus loin. Quand on les examine de près, ces pages semblent avoir, de fait, été introduites après coup, et l'auteur paraît s'être contenté de quelques modifications de détail rendues absolument impératives pour fondre tant bien que mal les nouveaux éléments dans la rédaction primitive. Relevons certaines particularités de composition qui trahiraient la chose.

1° Immédiatement après avoir affirmé qu'il est « résolu » à « laisser dans l'incertitude », et à ne pas se « tourmenter à éclaircir » des idées quand elles ne mènent à rien d'utile dans la pratique, il dit : « Mais qui suis-je? quel droit ai-je de juger les choses? Et qu'est-ce qui détermine mes jugements?... Il faut donc d'abord tourner mes regards sur moi pour connaître l'instrument dont je veux me servir et jusqu'à quel point je puis me fier à son usage » (p. 240). — C'est du coup violer la règle qui vient d'être exprimée. Qu'importe « qui je suis », « quel droit j'ai de juger », puisque nous disions précisément que nous laissions de côté ces problèmes intéressants peut-être pour un philosophe, mais peu « utiles pour la pratique ». Cependant, dira-t-on, Rousseau a raison, car nous n'avons pas le droit d'ignorer ces questions. Nous n'y contredisons point; nous remarquons simplement que dans l'alinéa précédent Rousseau affirmait qu'il agirait dans le sens opposé; c'est avec cette idée qu'il n'était pas nécessaire de s'y arrêter que Rousseau est parti. — Mais, dira-t-on encore, s'il a changé d'idée, n'est-ce pas étrange qu'il n'ait pas effacé le premier alinéa? Le fait qu'il l'a laissé là, s'explique en effet seulement par

l'hypothèse que Rousseau a songé *après qu'une première rédaction avait été faite*, à réfuter des adversaires ou des esprits critiques qui n'auraient pas jugé possible cette abstraction de toute idée non strictement « utile pour la pratique ». En y réfléchissant il sent bien lui-même que son système ne serait solide que s'il est viable de ce côté-là — accord parfait de raison pratique et de raison théorique — et il introduit une démonstration qui est en dehors de la ligne de raisonnement qu'il avait voulu suivre d'abord et à laquelle d'ailleurs il n'entend pas renoncer. Tant bien que mal il a dissimulé cette violation de la règle qu'il s'était lui-même donnée, et qu'il tenait à ne pas abandonner[1]; mais il était impossible que les traces de ce remaniement disparussent complètement; on ne peut à la fois déclarer qu'on ignore certains problèmes, et de fait ne pas les ignorer sans que cela apparaisse.

2° Autre observation de même nature; Rousseau, abordant ses considérations philosophiques, a débuté par ces mots : « J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté » (p. 240). Ces sens lui révèlent l'existence du monde extérieur. Ceci établi, continuant dans la même voie, il devait constater le mouvement de la matière, et puis arriver à la cause du mouvement, qui sera Dieu, premier article de foi. Mais voici qu'au lieu de continuer à se mouvoir en ligne droite, après avoir passé du « moi » au monde extérieur, et même avoir indiqué déjà l'idée de cause créatrice (la cause de mes sensations « m'est étrangère ») il revient tout à coup en arrière, du « moi ». Voici la transition très gauche indiquant ce retour inattendu à un sujet qu'il avait quitté : « Me voici déjà tout aussi sûr de l'existence de l'univers que de la mienne. Ensuite je réfléchis sur les objets de mes sensations et trouvant *en moi* la faculté de sentir, je *me* sens doué d'une force active que je ne savais pas avoir auparavant... » (p. 241), et il examine cette faculté de juger, comparer, etc. Et puis (p. 242), il repasse au monde extérieur comme s'il n'en avait jamais été question auparavant. « M'étant pour ainsi dire assuré de moi-même, je *commence* à regarder hors de moi. » On ne peut rendre compte de cette façon zigzaguante de procéder qu'en se souvenant que Rousseau avait abandonné son plan d'action simple du début, et lui en avait substitué un autre hybride, qui l'obligeait à considérer tantôt comme fort important, tantôt comme superflu l'examen de certains problèmes philosophiques. Nous verrons tout à l'heure une explication possible de tels arrangements spéciaux dans ces

1. Ce point de départ faisait l'originalité de son système; ainsi il voulait réconcilier philosophes et théologiens.

pages 240 à 242. Pour le moment constatons une fois de plus que cette partie de la *Profession de foi* n'est pas ordonnée rigoureusement; on peut l'attribuer simplement à la négligence et à des additions et corrections hâtives au travail primitif, mais la cause peut en être plus profonde aussi, à savoir la difficulté extrême à faire l'accord entre les idées que Rousseau voulait faire adopter et certaines données de la psychologie et de la logique impossibles à ignorer. Rousseau a dû entrevoir quelquefois que sa colossale statue avait des pieds d'argile [1]. De ce point de vue — qui sait? — peut-être a-t-il jugé qu'un peu de confusion pouvait être plus utile que nuisible à sa cause.

3° Un fait encore. En lisant attentivement les pages du début de la *Profession de foi* on s'apercevra que Rousseau commence deux fois l'énumération de ses doctrines fondamentales, d'abord à la page 240, et puis de nouveau à la page 244.

Rousseau s'était évidemment mis à écrire avec cette idée dans la tête : Je vais vous donner ma profession de foi religieuse et morale; selon l'usage je vais en énumérer les articles. Le premier est celui de la croyance en un Dieu créateur. Pour y arriver il n'est pas besoin de longs discours; quelques notions « auxquelles dans la sincérité de mon cœur je ne pouvais refuser mon consentement » sont tout ce dont nous avons besoin : j'existe; mes sens me révèlent le monde hors de moi; ce monde est mû par quelque cause; c'est Dieu (p. 244), premier article; Dieu, par l'ordre de la nature, se révèle puissant, sage et bon (p. 248), deuxième article; l'homme joue un rôle à part dans la création, il se sent libre (p. 252), troisième article.

Or, le texte tel que nous l'avons sous les yeux à présent, révèle un second plan superposé au premier, à savoir : 1° j'existe; 2° un monde extérieur m'est révélé par les sens; 3° le monde est en mouvement et réclame une cause; 4° il y a deux sortes de mouvement, communiqué et spontané, donc deux sortes de causes; 5° Dieu existe; 6° Dieu est sage; 7° l'homme est libre. En d'autres termes, cette extension postérieure du texte (que nous supposons), si elle avait été nettement mise en œuvre, aurait donné l'énumération : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Or, nous avons, au lieu de cela : 1, 2, 3, 4, 1, 2, 3.

Il est parfaitement vrai que nous avons une *première vérité* et

1. Voir le passage de la 3e *Rêverie* qui commence par ces mots : « J'avoue encore que je ne levai pas toujours à ma satisfaction toutes les difficultés qui m'avoient embarrassé et dont nos philosophes avoient si souvent rabattu nos oreilles... » (Hachette, IX, p. 342-3).

premier doute (p. 240) et ensuite un *premier dogme* ou *premier article de foi* (p. 244) : on nous concédera cependant qu'un orateur ne brouillera pas ainsi de gaieté de cœur les idées de ses lecteurs. Tout au moins il avertirait, en arrivant au second *premier*, qu'il quitte le terrain purement philosophique pour entrer sur le terrain théologique, ou moral, ou pratique. Mais c'est que justement Rousseau, au début, pensait pouvoir commencer au premier article de foi sous prétexte de ne s'occuper que des idées « utiles pour la pratique ».

Ces exemples suffiront. Nous n'avons nulle ambition de rétablir exactement un texte primitif pour les pages 236 à 244, c'est-à-dire celles précédant l'apparition du deuxième article de foi. Nous aurions pu cependant continuer cet examen critique, et relever comment le problème de liberté morale traité pages 242-3, est abordé pages 250 à 252 comme s'il n'en avait pas été question auparavant. Nous pourrions montrer aussi — et ce ne serait pas sans importance pour ce qui suit — que les mots « philosophie » et « philosophes » employés au début dans un sens général, sont ensuite appliqués aux Encyclopédistes en particulier; et comment à la page 238 Rousseau parle de « *ces* philosophes » visant évidemment les Encyclopédistes sans qu'aucune allusion à ceux-ci ait été faite auparavant; qu'en réalité l'auteur les introduit seulement deux alinéas plus bas : « Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions... », etc. Mais aussi bien ce rétablissement du texte, outre qu'il serait pas mal risqué, serait assez oiseux. Limitons nos remarques subséquentes aux pages 238-240; nous y trouverons à peu près tous les éclaircissements nécessaires sur le remaniement dont nous avons cru pouvoir relever des indices.

III

Récemment, en étudiant en Rousseau un précurseur de la doctrine philosophique moderne du pragmatisme, nous avions été amenés à examiner de près les différents passages où l'auteur d'*Émile* expose sa théorie de la connaissance[1]. Et c'est au cours de cette enquête que nous fûmes frappé des rapports étroits de pensée et de forme entre les premières pages de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* et les *Notes en réfutation de l'ouvrage d'Hel-*

1. Travail cité plus haut.

vétius, intitulé : de l'Esprit, qui sont publiées au volume XII, p. 298-304 de l'édition Hachette des « Œuvres ». Il valait la peine d'y regarder de près. Avant de les comparer, il ne sera pas inutile de donner ici quelques renseignements historiques sur les deux textes.

D'abord la *Profession de foi* : Musset-Pathay, *Vie de Rousseau* vol. II, p. 473 donne comme date de la rédaction d'*Émile*, 1757 à 62. Dans les *Confessions*, livre IX (Hachette, VIII, p. 293). Rousseau assure qu'il fut préoccupé du livre même avant cela : « Je méditais depuis quelques temps — écrit-il en parlant de 1756 — un système d'éducation dont Mme de Chenonceaux, que celle de son mari faisait trembler pour son fils, m'avait prié de m'occuper. L'autorité de l'amitié faisait que cet objet, quoique moins de mon goût en lui même [que d'autres ouvrages], me tenait au cœur plus que tous les autres. »

Quant aux *Notes en réfutation d'Helvétius*, il y a trois textes qui nous intéressent spécialement. Le premier est la lettre du 25 septembre 1762 où le pasteur de Montmollin rapporte une conversation avec Rousseau, lorsqu'il veut justifier aux yeux de ses collègues de Genève, l'admission de l'illustre écrivain à la table de communion.

« Et quant à son *Émile* il me protesta... qu'il a eu uniquement dans son plan ces trois objets principaux : premièrement, de combattre l'Église romaine... Secondement, de s'élever, non pas précisément directement, mais pourtant assez clairement contre l'ouvrage infernal de l'*Esprit*, qui suivant le principe détestable de son auteur prétend que juger et sentir sont une seule et même chose, *ce qui est évidemment établir le matérialisme* ; troisièmement, de foudroyer plusieurs de nos nouveaux philosophes, qui vains et présomptueux, sapent par les fondements et la religion naturelle et la religion révélée. » (Cité Berthoud, *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin*, 1762-5. Fleurier, 1884, p. 48-9). Quoique nous n'ayons pas là les termes mêmes de Rousseau cette lettre est précieuse.

Voici maintenant un texte émanant directement de la plume de Rousseau. Nous lisons dans les *Lettres de la Montagne* (*Œuvres* III ; p. 122, note) : « *Il y a quelques années* qu'à la première apparition d'un livre célèbre, je résolus d'en attaquer *les principes que je trouvais dangereux*. J'exécutais cette entreprise quand j'appris que l'auteur était poursuivi. A l'instant je jetai mes feuilles au feu, jugeant qu'aucun devoir ne pouvait autoriser la bassesse de s'unir à la foule pour accabler un homme d'honneur opprimé. Quand

tout fut pacifié *j'eus l'occasion de dire mon sentiment sur le même sujet dans d'autres écrits; mais je l'ai dit sans nommer ni le livre ni l'auteur...* » C'est nous qui avons souligné certains mots. Le passage est de 1764; le *il y a quelques années* du début nous renvoie à la date de publication du livre *De l'Esprit*, à savoir 1758[1]. On trouvera que c'est l'époque de la rédaction de l'*Émile*.

Lorsqu'il la « jeta au feu » en suite de la condamnation du livre, combien Rousseau avait-il écrit de sa réfutation? — Nous ne le savons pas; mais bien peu certainement puisque *De l'Esprit* ayant été publié dans les premiers jours d'août, le privilège fut retiré dès le 10 de ce mois, et que du reste, comme nous le verrons tout à l'heure, le livre fut probablement condamné avant même que Rousseau fût arrivé à la fin de sa lecture. Peu importe d'ailleurs; passons tout de suite à notre troisième texte.

Il nous reste, avons-nous dit, des *notes*, celles que Rousseau avait inscrites en marge de la première édition du livre *De l'Esprit*. Voici comment elles tombèrent entre nos mains. Lorsque Rousseau était en Angleterre, chez M. Davenport, on lui envoya, malgré son désir quatre ou cinq caisses de livres qu'il avait laissés en Suisse (cf. *Œuvres*, XII, 423). C'était au commencement de 1767. Il songeait déjà à quitter l'Angleterre, et pour ne pas traîner avec lui dans sa vie vagabonde ces bagages inutiles et coûteux il décida de s'en défaire. Il en écrivit à M. Davenport en février, lui demandant d'en présenter le catalogue à un libraire de Londres. Cependant, ajoute-t-il : « Il y en a quelques-uns, entre autres le livre *De l'Esprit*, in-4, de la première édition, qui est rare et où j'ai fait quelques notes aux marges; je voudrais bien que ce livre-là ne tombât qu'entre des mains amies » (*Œuvres*, XII, p. 418). L'acquéreur de toute la bibliothèque fut finalement Dutens. Né à Tours en 1730, protestant, ce Dutens s'était plus tard établi en Angleterre et s'y était fait une position en vue. Il voyagea en beaucoup de pays et mourut en 1812 avec le titre d' « historiographe du roi de la grande Bretagne ». Il fut décidé qu'il payerait à Rousseau, en échange de ses livres une petite rente viagère. L'édition Hachette dit 10 livres sterling (XII, p. 7), Keim

1. Publié anonyme, in-4°, 643 p., août 1758. Le privilège d'imprimer avait été accordé le 12 mai, mais fut retiré presque aussitôt après la publication, le 10 août, par arrêt du Conseil d'État. Helvétius, qui avait lui-même reconnu qu'il était l'auteur, écrivit trois rétractations; la 3e fut reçue au parquet le 22 janvier 1759. La lettre apostolique de Clément XIII est du 31 janvier. L'arrêt du parlement ordonnant de brûler l'ouvrage est du 6 février et fut exécuté le 10. La censure de la faculté de théologie est du 9 avril. (Ces renseignement sont empruntés à la *Biographie universelle* de Michaud. Ils sont confirmés et longuement développés dans Keim, ch. xv et xvi, et toute « l'affaire de l'*Esprit* » est résumée p. 421-423.)

dit 300 livres de France (p. 464). Il ressortirait aussi d'une note de l'édition Hachette (XII, p. 303) que l'exemplaire de l'*Esprit* aurait été plus tard entre les mains du libraire De Bure. Nous n'avons à notre disposition ni l'édition de 1801 à laquelle on nous renvoie; ni les *Lettres* (de Dutens) *à M. D. B.* (De Bure) *sur la réfutation du livre de l'esprit par J.-J. Rousseau* (Londres, 1779, in-12) où on trouverait tous ces renseignements[1].

Maintenant la dernière de ces notes (*Œuvres*, XII, 304) porte entre autres ces mots : « ... *j'ai tâché de combattre ce principe* [que les jugements humains sont purement passifs] *et d'établir l'activité de nos jugements dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, et surtout dans la première partie de la Profession de foi du vicaire savoyard...* » On voit donc que Rousseau lui-même renvoie précisément à ce passage de l'*Émile* que nous avons noté, comme un de ceux auxquels il fait allusion dans les *Lettres de la Montagne* que nous venons de citer (III, 122, note). « ... J'eus l'occasion de dire mon sentiment sur le même sujet dans d'autres écrits; mais je l'ai dit sans nommer le livre, ni l'auteur[2]... »

Le rapprochement des passages que nous suggérons est donc justifié d'avance par Rousseau lui-même semble-t-il — *semble-t-il*, car nous verrons qu'il y a une difficulté assez sérieuse de date à prendre en considération.

*
* *

Nous commençons par mettre en regard, pour les commenter ensuite, les parties parallèles dans les trois textes : Le livre *De l'Esprit*, les *Notes* en réfutation[3] et le passage de l'*Émile*.

1. L'éditeur de Hachette a consulté la brochure de 1779, Keim a consulté ces lettres dans l'édition de 1784 des *Œuvres mêlées de M. L. Dutens*. Voir aussi des détails concernant cette transaction : Rousseau, *Œuvres*, XI, p. 423; XII, p. 2, 7, 42.

2. Pour d'autres passages, voir p. ex. II, 340, qui reproduit *De l'Esprit*, p. 60, de l'édition de 1784, passage tout à fait innocent, mais même là Rousseau ne donne pas le nom d'Helvétius. Musset-Pathay, *Vie de Rousseau*, II, p. 119, cite deux autres passages; — il emprunte du reste ses renseignements à la *Biographie universelle*, vol. 19, p. 90, col. 2.

3. Il semble que certaines notes de Rousseau n'ont pas été reproduites par Dutens auquel l'éditeur de Hachette emprunte son texte. Voir note à la p. 303, et *Biogr. univ.* Art. Helvétius, vol. 19, p. 90, col. 1-2. Ceci est confirmé par Keim, p. 158 note. « On y rencontre (dans le texte original) une douzaine de notes en plus que dans la brochure de Dutens, mais sans grande importance. »

L'éditeur de Hachette suit aussi Dutens dans ses réflexions partiales contre Helvétius. La remarque de la p. 301 (note) que *De l'Esprit* manque de système et d'ordre, « n'étant composé que de chapitres sans liaison, d'idées décousues, de petits contes et de bons mots » est absolument dépourvue de tout fondement.

HELVÉTIUS. *De l'Esprit.* Discours I, ch. I, p. 11-25 (Édition Sanson, 1784, vol. II).	ROUSSEAU. *Réfutation du livre de l'Esprit* (Ed. Hachette, XII, p. 298-306).	ROUSSEAU. *Profession de foi* (Ed. Hachette, II, p. 240-2).
« ... *Il faut connaître quelles sont les causes productrices de nos idées* (p. 12) ».		*Mais qui suis-je? Quel droit ai-je de juger? et qu'est-ce qui détermine mes jugements?* (p. 240) *J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté* (p. 240).
« *Nous avons en nous deux facultés, ou, si je l'ose dire deux puissances passives...* » « *L'une est la faculté de recevoir les impressions différentes que font sur nous les objets extérieurs : on la nomme* sensibilité physique.	*Il me semble qu'il faudrait distinguer les impressions purement organiques et locales, des impressions qui affectent tout l'individu, les premiers ne sont que de simples sensations; les autres sont des sentiments* (p. 299).	
L'autre est la faculté de conserver l'impression que ces objets ont faite sur nous : on l'appelle mémoire; *et la mémoire n'est autre chose qu'une sensation continue mais affaiblie* (p. 12). » Cependant elles ne nous fourniraient « *qu'un très petit nombre d'idées si elles n'étaient jointes en nous à une certaine organisation extérieure* (p. 12). Par exemple si au lieu de cinq doigts flexibles, l'homme avait un sabot de cheval, la société serait beaucoup plus élémentaire dans son organisation, et des mots comme *filet* et *flèche* n'existeraient pas dans nos langues (p. 12-15).	*Non pas, la mémoire est la faculté de se rappeler la sensation; mais la sensation, même affaiblie ne dure pas continuellement* (p. 299).	
Avant d'entrer à ce sujet dans aucun examen, peut-être me demandera-t-on si ces deux facultés sont des modifications d'une substance spirituelle ou matérielle. Et Helvétius ajoute que l'examen de cette question n'entre pas *nécessairement dans le plan de mon ouvrage.* Dans la note à p. 17 il dit : ... *Si Dieu le peut, comment assurer qu'il ne*		Mais un « doute » s'élève : *Ai-je un sentiment propre de mon existence ou ne la sens-je que par mes sensations?* (p. 240). La cause de mes sensations *m'est étrangère.* Tout ce que je sais, c'est que mes sensations et *les objets de mes sensations* existent; *et quand ces objets ne seraient que des idées, toujours est-il vrai que ces idées ne sont pas*

fasse pas à cet égard usage de son pouvoir, et que tout l'univers ne soit un pur phénomène? Ce qui est opposé au principe de l'évidence de Descartes.

Je reviens à mon sujet (p. 18) que sensibilité physique et mémoire, ou, *pour parler plus exactement la sensibilité seule produit toutes nos idées. En effet, la mémoire ne peut être qu'un des organes de la sensibilité physique...* se ressouvenir, *comme je vais le prouver, n'est proprement que sentir. Lorsque par une suite de mes idées ou par l'ébranlement que certains sons causent dans l'organe de mon oreille, je me rappelle l'image d'un chêne, alors mes organes intérieurs doivent nécessairement se trouver à peu près dans la même situation où ils étaient à la vue d'un chêne. Or cette situation des organes doit incontestablement produire une sensation. Il est donc évident que se ressouvenir c'est sentir* (p. 19).

Je ne sais pas encore comme il va prouver cela; mais je sais bien que sentir l'objet présent et sentir l'objet absent sont deux opérations dont la différence mérite bien d'être examinée (p. 299).

Oui, vos organes intérieurs se trouvent à la vérité dans la même situation où ils étaient à la vue du chêne, mais par l'effet d'une opération très différente; et quant à ce que vous dites que cette situation doit produire une sensation, qu'appelez-vous sensation? Si une sensation est l'impression transmise par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la situation de l'organe intérieur a beau être supposée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut seul suffit pour distinguer le souvenir de la sensation. D'ailleurs il n'est pas vrai que la situation de l'organe intérieur soit la même dans la mémoire et dans la sensation; autrement il serait impossible de distinguer le souvenir de la sensation d'avec la sensation. Aussi l'auteur se sauve-t-il par un à peu près; mais une situation d'organes qui n'est qu'à peu près la même ne doit pas produire exactement le même effet (p. 299).

Il est donc évident que se ressouvenir c'est sentir (p. 19).

Il y a cette différence que la mémoire produit une sensation semblable et de moi. J'appelle ces objets de mes sensations des « corps » sans me soucier de ce que « sont les corps, peut-être des « chimères ». *Ainsi toutes les disputes des idéalistes et matérialistes ne signifient rien pour moi* (p. 240).

non pas le sentiment, et cette autre différence encore que la cause n'est pas la même (p. 299).

Ce principe posé je dis encore que c'est dans la capacité que nous avons d'apercevoir les ressemblances ou les différences, les convenances ou les disconvenances qu'ont entre eux les objets divers que consistent toutes les opérations de l'esprit. Or cette capacité n'est que la sensibilité physique même : tout se réduit donc à sentir (p. 20).

Voici qui est plaisant! après avoir légèrement affirmé qu'apercevoir et comparer sont la même chose, l'auteur conclut en grand appareil que juger c'est sentir. La conclusion me paraît claire, mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit [C'est-à-dire je m'oppose aux prémisses de mon adversaire : on ne peut identifier apercevoir et comparer].

... trouvant en moi la faculté de les comparer [les « corps », « objets des sensations »] *je me sens doué d'une force active que je ne savais pas avoir auparavant.*

... Comme le jugement n'est que cette apercevance [de ressemblances et différences, de convenances et disconvenances] *elle-même, ou du moins que le prononcé de cette apercevance, il s'en suit que toutes les opérations de l'esprit se réduisent à juger* (p. 21).

Apercevoir les objets c'est sentir, apercevoir les rapports c'est juger.

Apercevoir c'est sentir, comparer c'est juger; juger *et* sentir *ne sont pas la même chose. Par la sensation les objets s'offrent à moi séparés, isolés, tels qu'ils sont dans la nature; par la comparaison je les remue, je les transporte pour ainsi dire, je les pose l'un sur l'autre pour prononcer sur leur différence ou leur similitude, et généralement sur tous leurs rapports. Selon moi la faculté distinctive de l'être actif ou intelligent est de pouvoir donner un sens à ce mot* EST. *Je cherche en vain dans l'être purement sensitif cette force intelligente qui superpose et puis qui prononce; je ne la saurais voir dans sa nature. Cet être passif* sentira *chaque objet séparément ou même il* sentira *l'objet total formé des deux, mais n'ayant aucune force pour les replier l'une sur l'autre, il ne les* comparera *jamais, il ne la* jugera *point.*

La question renfermée dans ses bornes j'examinerai maintenant si juger *n'est pas* sentir. *Quand je* juge *de la grandeur ou de la couleur des objets qu'on me présente, il est évident que le* jugement *porté sur les différentes impressions que ces objets ont faites sur mes sens n'est proprement qu'une* sensation,

que je puis dire également : je juge *ou je sens que de deux objets l'un que j'appelle* toise *fait sur*

Il y a ici un sophisme très subtil et très important à bien remarquer : autre chose est de sentir

Voir deux objets à la fois ce n'est pas voir leurs rapports, ni juger *de leurs différences. Je puis avoir*

moi une impression différente de celui que j'appelle pied ;

que la couleur que je nomme rouge, *agit sur mes yeux différemment de celle que je nomme* jaune ; *et j'en conclus qu'en pareil cas,* juger *n'est jamais que* sentir (p 21).

Mais dira-t-on, supposons qu'on veuille savoir si la force est préférable à la grandeur du corps, peut-on assurer qu'alors juger soit sentir? Oui, répondrai-je; car pour porter un jugement sur ce sujet, ma mémoire doit me tracer successivement les tableaux des situations différentes où je puis me trouver le plus communément dans le cours de ma vie. Or juger c'est voir dans ces divers tableaux que la force sera plus souvent utile que la grandeur du corps (p. 21-22).

(Helvétius examine encore d'autres cas : *si dans un Roi la justice est préférable à la bonté.* Même système de tableaux : le roi juste qui condamne, le roi bon qui ouvre le cachot du criminel — ce dernier sortant pour aller massacrer 50 citoyens encore; donc : *juger que dans un Roi la justice est préférable à la bonté, c'est sentir et voir que dans le premier tableau on n'immole qu'un citoyen, et que dans l'autre on en massacre cinquante : d'où je conclus que tout jugement n'est qu'une sensation* (p. 23).

Et juger de l'excellence *une différence entre une* toise *et un* pied, *et autre chose de mesurer cette différence. Dans la première opération l'esprit est purement passif, mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit pour transporter par la pensée le* pied *sur la* toise *et voir combien de fois il y est contenu est celui qui en ce point a l'esprit plus juste et juge le mieux* (p. 300-301).

C'est autre chose, parce que la comparaison du jaune *et du* rouge *n'est pas la sensation du jaune ni celle du rouge* (p. 301).

Comment! la comparaison successive des idées est aussi un sentiment! Il ne faut pas discuter des mots mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire (p. 301).

au même instant l'idée d'un grand bâton *et d'un petit* bâton *sans les comparer, sans* juger *que l'un est plus petit que l'autre, comme je puis voir à la fois ma main entière sans faire le compte de mes* doigts. *Ces idées comparatives* plus grand, plus petit, *de même que les idées numériques* d'un, *de* deux, *etc., ne sont certainement pas des sensations quoique mon esprit ne les prononce qu'à l'occasion de mes sensations* (p. 241).

[Nous abandonnons le reste de la réfutation : *On nous dit...* etc. (p. 241-2). Elle se résume en ceci : *Si le jugement d'un rapport n'était que sensation* (passive)... *mes jugements ne me tromperaient jamais,* Or, c'est un fait que je me trompe ; *je dis par exemple que le petit bâton est le tiers du grand quand il n'est que le quart.* Pourquoi? — C'est que je *sens* seulement ; mais quand je *juge*, je suis actif et mon *entendement* établit un rapport exact.]

d'une méthode est-ce encore sentir? — Oui, toujours car *juger que cet ordre* [de procéder] *est le meilleur et lui donner le nom de* méthode, *c'est dire qu'on a fait moins d'efforts d'attention, qu'on a éprouvé une sensation moins pénible en étudiant dans cet ordre que dans tout autre; or, se ressouvenir d'une sensation pénible c'est sentir; il est donc évident que dans ce cas* juger *c'est* sentir (p. 23).

Deux autres exemples encore.

Mais dira-t-on, comment jusqu'à ce jour a-t-on supposé en nous une faculté de juger *distincte de la faculté de* sentir? *L'on ne doit cette supposition... qu'à l'impossibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent d'expliquer d'aucune autre manière certaines erreurs de l'esprit* (p. 24).

... Je vais dans les chapitres suivants montrer que tous nos faux jugements et nos erreurs se rapportent à deux causes qui ne supposent en nous que la faculté de sentir; *qu'il serait par conséquent inutile et même absurde d'admettre en nous une faculté de* juger *qui n'expliquerait rien qu'on ne puisse expliquer sans elle...* (p. 24-25).

(Ces deux causes sont la *passion* et *l'ignorance*.)

Ch. II. Des erreurs occasionnées par nos passions. *Les passions nous induisent en erreur parce qu'elles fixent toute notre attention sur un côté de l'objet qu'elles nous présentent et qu'elles ne nous permettent point de le considérer sous toutes ses faces. Un Roi est jaloux du titre de conquérant... il oublie que la fortune est inconstante...* etc. (p. 25).

Chap. III. De l'ignorance... *Nous nous trompons encore lorsque, nous établissant juges sur une*

Point du tout. C'est qu'il est très simple de supposer que deux opérations d'espèces différentes se font par deux différentes facultés (p. 301).

matière, notre mémoire n'est point chargée de tous les faits de la comparaison desquels dépend en ce genre la justesse de nos discours (p. 28)...

Ch. IV. DE L'ABUS DES MOTS... (p. 46)... *l'erreur n'est donc qu'un accident; d'où il suit que tous les hommes ont essentiellement l'esprit juste.*

Ces principes une fois admis, rien ne m'empêche maintenant d'avancer que juger... n'est proprement que sentir (p. 57).

La conclusion générale de ce discours c'est que l'esprit peut être considéré .. comme la faculté productrice de nos pensées; et l'esprit, en ce sens, n'est que sensibilité et mémoire (p. 57)...

... examinons maintenant ce que c'est que l'esprit par rapport à la société (p. 58).

Vous n'avez rien prouvé sur ce point s'non que vous avez ajouté au sens du mot sentir, *le sens que nous donnons au mot* juger : *vous réunissez sous un mot commun deux facultés essentiellement différentes.*

SENSIBILITÉ, MÉMOIRE, JUGEMENT.

(Les notes de Rousseau relatives aux Discours II et III ne nous intéressent pas ici.)

Ajoutez à cela une réflexion qui vous frappera... c'est que si nous étions purement passifs dans l'usage de nos sens, il n'y aurait entre eux aucune communication: il nous serait impossible de connaître que le corps que nous touchons et l'objet que nous voyons sont le même (p. 242)...

(Conclusion). *Sans être maître de sentir ou de ne pas sentir, je le suis d'examiner plus ou moins ce que je sens.*

Je ne suis donc pas simplement un être sensitif et passif, mais un être actif et intelligent, et, quoi qu'en dise la philosophie, j'oserai prétendre à l'honneur de penser (p. 242).

Nous avons résumé en entier, colonne I, le Discours Premier d'Helvétius afin de donner une idée complète de son argumentation. Dans colonne II nous avons les arguments de détail que Rousseau a voulu opposer à Helvétius. Et dans colonne III, nous avons le résumé succinct de cette réfutation, et en même temps le développement du point de vue de Rousseau opposé à celui d'Helvétius.

Ceci explique la façon dont les espaces blancs et noirs correspondent dans col. I et col. III : il y aura toujours quelques lignes de Rousseau correspondant au développement d'Helvétius, car

Rousseau ne saurait dans l'*Émile* faire une polémique spéciale contre Helvétius; — tandis que les idées de Rousseau développées au long, réfutant indirectement Helvétius, correspondent à des espaces blancs dans col. I.

Nous voyons en effet que Rousseau ne s'engage point dans une controverse régulière à l'égard des deux facultés fondamentales *sensibilité* et *mémoire* chez Helvétius; il l'a fait col. II, mais pas dans le texte définitif de col. III. Tout en étant bien dans l'esprit des « philosophes », la réduction de nos facultés mentales à ces deux particulières est spécifiquement d'Helvétius[1]. Rousseau se contentera d'affirmer sa croyance — la croyance traditionnelle — en la « faculté de comparer » ou « juger » comme en une « force active ». Il lui suffit de constater. C'est seulement lorsque Helvétius formule sa conclusion : apercevoir les ressemblances et différences des objets divers, soit *juger*, c'est *sentir*, c'est-à-dire c'est quelque chose de purement *passif*, c'est-à-dire quand Helvétius rejoint le sensualisme des « philosophes » en général, que Rousseau fond sur lui : *Apercevoir les objets c'est sentir, apercevoir les rapports c'est juger* » avait-il mis en note col. II; il reprend cette distinction dans la *Profession de foi*, col. III avec cette légère transformation verbale : « *apercevoir c'est sentir, comparer c'est juger* ».

Nous sommes au cœur de la discussion; permettre de ramener le jugement à une sensation passive, c'est rendre les armes d'avance à toutes les doctrines « philosophiques », consentir à abandonner la liberté morale, à voir dans l'homme une simple machine. Aussi, dès ce moment, Rousseau attaque vigoureusement, et le rapport étroit entre la *Profession de foi* et le Discours d'Helvétius au 1er chapitre de l'*Esprit* apparaît évident. Relevons quelques points :

1° Au *j'examinerai maintenant si juger n'est pas sentir* d'Helvétius, Rousseau répond directement : *juger et sentir ne sont pas la même chose.*

2° Et dans la discussion abondante qui suit nous observons que Rousseau emprunte d'Helvétius son premier exemple pour le réfuter : *je puis dire également* — lisons-nous col. I — *je juge ou je sens que de deux objets l'un que j'appelle* toise *fait sur moi une impression différente de celui que j'appelle* pied... Rousseau répond col. III : *voir deux objets à la fois ce n'est pas voir leurs rapports, ni juger de leurs différences. Je puis avoir au même instant l'idée d'un* grand bâton *et d'un* petit bâton *sans les com-*

1. Voir la note ci-dessus où nous donnons le texte de Condillac exprimant la théorie sensualiste.

parer, sans juger que l'un est plus petit que l'autre, comme je puis voir à la fois ma main entière sans faire le compte de mes doigts. Sans doute au lieu de dire *toise* et *pied* Rousseau dit *grand bâton* et *petit bâton*, mais l'exemple est le même. Cette petite altération a pu avoir différentes causes : Rousseau tenait à ne pas attaquer Helvétius ouvertement pour ne pas accabler un homme censuré (III, 122), or ces mots de *toise* et *pied* auraient pu rappeler le fameux chapitre d'Helvétius à quelque lecteur, il était préférable de l'éviter; ou bien, comme Rousseau suppose la leçon expliquée à *Emile*, peut-être a-t-il pensé que l'exemple était plus simple; ou bien encore il a pu s'imaginer que *toise* et *pied* n'étaient pas des mots à introduire dans une discussion se mouvant dans les sphères abstraites de la pensée; bâton est plus général, rappelle moins la vie matérielle, sociale.

3° Les autres exemples d'Helvétius, *rouge et jaune, justice et bonté, méthode*, sont abandonnés col. III. Un *bon* exemple suffit. Cependant remarquons cette phrase ajoutée par Rousseau : *comme je puis voir à la fois ma main entière sans faire le compte de mes doigts.* Ce passage nous paraît être une réminiscence. Quelques pages plus haut, en effet, Helvétius avait parlé dans une note des sauvages qui ont cinq doigts et qui cependant ne savent compter que jusqu'à trois. En écrivant, cette note se représente à l'esprit de Rousseau par une association d'idées que connaît tout homme qui a tenu une plume. Cette remarque est confirmée par ce fait que Rousseau met lui-même une note aux mots que nous venons de reproduire, et cette note fait clairement allusion aux sauvages mentionnés par Helvétius. Ce dernier avait dit : *Les idées de nombre... sont si prodigieusement bornées dans certaines nations qu'on en trouve qui ne peuvent compter que jusqu'à trois* (p. 114)... La note de Rousseau est ainsi conçue : *Les relations de M. de La Condamine nous parlent d'un peuple qui ne savait compter que jusqu'à trois. Cependant les hommes qui composaient ce peuple, ayant des mains, avaient souvent aperçu leurs doigts sans savoir compter jusqu'à cinq* (p. 241). On objectera que Rousseau cite le nom de La Condamine qui n'est pas dans Helvétius, et que par conséquent pour admettre qu'Helvétius a été la source le Rousseau, il faudrait admettre en quelque sorte dans l'effet plus que dans la cause. L'argument porterait certainement si nous ne savions pas que Rousseau connaissait La Condamine et en était connu (cf. *Œuvres*, VII, 275, IX, 22); sachant donc le nom de l'auteur qui avait parlé du peuple, il l'ajoute dans sa note; la suggestion si à propos de cet excellent exemple nous semble donc bien pou-

voir être naturellement ramenée à Helvétius. Rappelons une autre réminiscence : quelques pages plus bas dans la *Profession de foi* (p. 310), où Rousseau sans nommer du reste son auteur, emprunte textuellement une assez longue note à Helvétius (p. 160) ; c'est une anecdote sur la fière contenance des Anglais.

4° L'argument que Rousseau oppose à Helvétius dans la *Profession de foi* (col. III), est le même très exactement que celui qu'il avait formulé dans col. II lorsqu'il attaqua le « sophisme très subtil », à savoir ; quand nous *sentons* (passivement) une différence, c'est vague, tandis que le *jugement* révèle une activité de notre part par ce fait que le résultat est précis. Col. II : *autre chose est de* sentir *une différence entre une toise et un pied, et autre chose de* mesurer *cette différence. Dans la première opération l'esprit est purement* passif, *mais dans l'autre il est actif.* Et col. III : *Si le* jugement *d'un rapport n'était que* sensation (passive)... *mes* jugements *ne me tromperaient jamais...* (Or) : *je dis par exemple que le petit bâton est le tiers du grand quand il n'est que le quart.*

Sans doute, répondra-t-on que ce n'est pas bien étonnant que Rousseau oppose le même argument les deux fois au même raisonnement des sensualistes... — Oui ! à supposer toutefois que l'argument fût bon ; mais il est si misérablement pauvre ; si manifestement plat, qu'il est psychologiquement impossible de se représenter que le même homme intelligent l'invente deux fois. Comment ? il y a tout l'abîme de deux mondes métaphysiques entre *sentir* qu'un bâton est plus grand qu'un autre, et *juger* qu'un bâton est le tiers et non le quart d'un autre ! Comment ! juger juste ou juger faux, ça n'est pas toujours juger — ou sentir ! Dans un cas je ne suis qu'une brute passive, dans le second je suis un être glorieusement actif ! — Vraiment c'est extraordinaire. Mais voyons, prenons même sérieusement cette distinction de Rousseau, les faits qu'il se plaît à invoquer iraient encore plutôt à l'encontre de sa thèse ; en effet s'il est un des deux cas où nous sommes plus passifs que dans l'autre c'est bien dans celui où nous apprécions exactement la différence, au moyen d'une aune ou d'un mètre quand nous n'avons qu'à lire un chiffre ; tandis que quand nous estimons spontanément *et faussement* il y a un effort qui peut être à la rigueur estimé « actif ». Du reste Helvétius aurait par avance répondu à l'objection de Rousseau — si on veut considérer cela comme une objection — dans son chapitre III disant que les jugements faux ont leur origine dans l'ignorance de certains facteurs, c'est-à-dire que toutes les données nécessaires au jugement mathématiquement correct ne sont pas à notre portée ; mais l'opération

psychologique du jugement est le même dans le cas où les données sont là et celui où elles ne le sont que partiellement.

3° Outre la teneur de l'argument, il faut considérer aussi la forme en laquelle celui-ci est présenté. Les termes dans col. II et col. III sont si pareils, qu'il est difficile de ne pas considérer la 2e version comme une simple mise au point de la première. La distinction entre jugement (actif) et sensation (passive) dit Rousseau col. II se voit en ceci : *Celui qui a plus de justesse dans l'esprit pour transporter par la pensée le pied sur la toise et voir combien de fois il y est contenu est celui qui en ce point a l'esprit plus juste et juge le mieux*. Dans col. III, ces phrases mal construites deviennent : *Par la sensation les objets s'offrent à moi séparés, isolés, tels qu'ils sont dans la nature; par la comparaison, je les remue, je les transporte l'un sur l'autre pour prononcer sur leurs différences ou leurs similitudes, et généralement sur tous leurs rapports*.

∴

Pourrons-nous aller plus loin? Peut-être. Si dans les passages examinés jusqu'ici nous avons cru pouvoir affirmer que la relation entre la *Profession de foi* et les *Notes sur Helvétius*, sont en quelque sorte celles d'une première et d'une seconde édition, il serait intéressant de rechercher pourquoi Rousseau a abandonné nombre de critiques faites dans les *Notes*. Il y avait cette raison générale qu'une réfutation spécifique d'Helvétius eût été déplacée dans la *Profession de foi*, les circonstances commandaient de ne pas particulariser l'attaque; il y avait aussi cette considération qu'étant introduit après coup (comme certains indices de style le font voir) ce passage devait être réduit autant que possible en sorte de ne pas accentuer la disproportion résultant de toute interpolation dans un plan déjà fixé. Mais il y a une troisième raison qui n'est pas à ignorer : c'est la faiblesse des réponses contenues dans ces passages de col. II. On met en marge d'un livre des réflexions pareilles, on ne les imprime point.

Par exemple, dans le premier passage de col. II omis : *Il me semble qu'il faudrait*... La distinction classique entre *sensations* et *sentiments*, c'est que la sensation a son origine dans un des cinq sens extérieurs (vue, ouïe, toucher, odorat, goût), et le sentiment (tout en pouvant être physiologique aussi d'essence n'est qu'indirectement suscité par des sensations et même peut se produire indépendamment des cinq sens extérieurs. Rousseau, lui, appelle ici sensation, ce qui est dû à un seul sens, et sentiment ce qui est

le résultat d'une combinaison des sensations — son but ultime étant de dire que la 1re est passive, le 2e suppose activité. Or c'est un contresens; si l'homme est passif quand il a une sensation à plus forte raison le sera-t-il quand il en aura plusieurs : ajoutez des passivités les unes aux autres, il serait bien étonnant que vous obteniez autre chose que des passivités, c'est-à-dire tout à coup de l'activité.

L'observation suivante est une querelle de mots. L'expression d'Helvétius : *la mémoire n'est autre chose qu'une sensation continuée mais affaiblie*, est malheureuse, mais le sens est parfaitement clair, à savoir : la mémoire est une sensation moins vive de la sensation primitive. Rousseau a bien compris qu'il ne pouvait faire usage de sa critique sérieusement.

Oui, vos organes intérieurs... Rousseau reproche à Helvétius de dire que dans la sensation de la mémoire les organes sont « à peu près » dans la même situation que dans la sensation originale. Mais Helvétius a le droit de dire cela. Rousseau n'aurait raison que si Helvétius avait déclaré que les deux sensations, originale et de mémoire, sont *la* même sensation; or, il dit seulement *une* sensation. Helvétius sait fort bien que la cause matérielle de la sensation originale est absente dans la mémoire, sinon ce ne serait pas mémoire mais répétition d'une sensation, et que les circonstances de lieu et de temps de la sensation-mémoire sont différentes; tout ce qu'il veut affirmer, c'est qu'il s'agit d'une sensation encore et les mots de Rousseau ne le réfutent en rien : — et cela encore Rousseau l'a bien vu, et il s'est gardé de reprendre cette objection dans la *Profession de foi*.

Dans l'objection : *Il y a cette différence que la mémoire produit une sensation semblable et non pas le sentiment...* il introduit une nouvelle distinction : la sensation est inconsciente, le sentiment est conscient. Mais ceci aussi ne tient pas debout, et Rousseau l'abandonnera. Une sensation non consciente ou non perçue (au XVIIIe siècle on ne faisait pas cette différence qui peut-être est moins tenable que ne se l'imaginèrent les théoriciens du subconscient) n'est plus une sensation. Autrement, une planche sur laquelle vous frappez trois coups devra avoir une sensation du nombre trois aussi bien que l'homme, ou un carreau de vitre la sensation de la vue aussi bien qu'un œil humain vivant.

Rousseau ne conservera donc que la troisième distinction qu'il essaye d'établir contre le sensualisme, celle entre *sentir* = vague et *juger* = précis, juste. Ceci aussi n'est guère satisfaisant, mais nous n'avons pas à considérer ce côté de la question. Nous consta-

tons seulement que Rousseau ayant estimé nécessaire d'introduire une réfutation du sensualisme dans la *Profession de foi*, s'il avait rejeté encore son troisième argument, il ne serait rien resté : l'alternative était : laisser le matérialisme irréfuté et accepter un argument qui donnât l'impression d'une réfutation.

Continuons l'examen des passages de col. II, omis dans col. III. Qu'on compare l'objection : *c'est autre chose...* avec le texte d'Helvétius, on verra que celui-ci n'a jamais nié qu'outre la sensation du jaune et celle du rouge, il n'y en eût une troisième, celle de la différence entre les deux. Appelez-le du reste « sensation » ou non, la différence d'opinion consiste en ceci qu'Helvétius déclare passif et Rousseau déclare actif l'homme qui constate la différence. Helvétius veut dire qu'il ne dépend pas de l'homme de dire que rouge et jaune sont différents, que cela lui est imposé par ses sens; qu'il est passif dans son jugement de différence. Rousseau ne saurait contester cela. Il omettra donc la réfutation *et l'exemple*.

Même observation pour les mots : *Comment! la comparaison successive des idées...* Non, pas, si vous voulez, la « comparaison »; mais le « résultat » de la comparaison est sensation; sensation signifiant perception forcée, passive [1].

Nous concluons de la comparaison à laquelle nous nous sommes livré, ceci :

Après avoir éliminé les éléments non essentiels du sensualisme c'est-à-dire ce qui est, en un sens, spécial à Helvétius, Rousseau reprend cependant Helvétius en particulier comme représentant de la théorie qui veut réduire nos facultés intellectuelles à des fonctions physiologiques, et en particulier isoler pour les identifier, les deux facultés de *juger* et *sentir*. Ceci ressort à notre avis, clairement des allusions au texte d'Helvétius, de la réfutation de son principal exemple, de l'opposition pour ainsi dire terme à terme au passage central du livre *De l'Esprit*. Cela ressort encore du fait que les arguments qu'il a développés dans la *Profession de foi* sont les mêmes

1. Puisque aussi bien nous avons été entraîné par la nécessité de notre démonstration à considérer le côté philosophique du débat, nous devons pour être complet ajouter un mot de l'argument final de Rousseau qui ne correspond à aucune des thèses d'Helvétius. Nous l'avons reproduit au bas de col. III. Il peut être résumé ici : Si nous étions seulement passifs dans nos sensations, elles n'auraient aucun rapport les unes avec les autres : mon œil ne saurait pas que le bâton qu'il aperçoit est le même que celui que je touche de ma main. Certes l'argument est frappant d'abord, mais Rousseau en aurait trouvé la réfutation dans la 3e partie du *Traité des Sensations*. Condillac y a montré très en détail que sans doute ce procédé d'identification n'était pas spontané, mais le résultat d'une expérience acquise peu à peu. Nous osons même affirmer que Rousseau aurait pu trouver la réponse à son objection lui-même s'il n'avait préféré n'y pas regarder de trop près.

pour le contenu et pour l'expression que ceux qu'il avait opposés à Helvétius dans ses *Notes en réfutation du livre de l'esprit*. Et nous avons cru même pouvoir rendre compte de l'élimination de réfutations provisoires dans les *Notes*, par l'insuffisance des arguments; en les reproduisant dans l'*Émile*, Rousseau aurait nui à sa cause, et il l'a bien vu.

*
* *

Un mot encore. On observera que col. I, il y a un passage, dont nous n'avons rien dit, sur la définition des « corps » ou « objets de sensation » : *Avant d'entrer à ce sujet dans aucun examen*... C'est un hors-d'œuvre[1]; l'auteur se demande si la matière, les corps, existent réellement, ou si l'idéalisme de Berkeley se contentant de l'apparence de la matière, ne serait pas suffisant. Ce passage ne fait l'objet d'aucune observation col. II; mais il est repris dans la *Profession de foi*, col. III. La raison pour laquelle col. II ne donne rien c'est évidemment que Rousseau est d'accord avec Helvétius : qu'importe la question métaphysique ; « corps » est « objet de sensation », cela nous suffit. Mais le fait que cette question, qui d'abord, n'est pas du tout indispensable ni chez Helvétius, ni chez Rousseau, soit introduite précisément au même endroit chez tous les deux, est, une preuve de plus que les deux argumentations de Rousseau et d'Helvétius s'opposent terme à terme. Rousseau n'aurait pas parlé de l'idéalisme de Berkeley si Helvétius ne le lui avait pas suggéré. En écrivant le texte de colonne III, par association inconsciente d'idées, le souvenir de cette parenthèse a agi. — Nous pouvons de plus conclure peut-être de la réintroduction de ce passage chez Rousseau, que celui-ci n'a pas seulement relu ses *notes* en marge lorsqu'il se mit à rédiger ce passage de la *Profession de foi*, mais se rafraîchit la mémoire en relisant tout le texte d'Helvétius; ou bien alors qu'il écrivit très tôt après avoir lu l'ouvrage *De l'Esprit*. Nous penchons pour la seconde alternative, on verra tout à l'heure pourquoi.

IV

Cependant toute notre thèse s'écroule si nous ne réussissons pas à expliquer de façon satisfaisante un texte d'une authenticité indiscutable et qui semble dire clairement que Rousseau n'a lu le livre *De l'Esprit* qu'après avoir achevé la *Profession de foi*.

J'ai tâché — dit la dernière des « notes en réfutation du livre de

1. Un hors-d'œuvre dans un hors-d'œuvre devrions-nous dire.

l'Esprit » (XII, p. 304) — *de combattre ce principe* de passivité dans le jugement *et d'établir l'activité de nos jugements dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre et surtout dans la première partie de la Profession du vicaire savoyard. Si j'ai raison...* » En prenant cela au pied de la lettre, il paraît bien que la *Profession de foi* était déjà écrite quand ces mots furent placés en marge du livre d'Helvétius, et alors on ne voit guère comment le début de la *Profession de foi*, pourrait être, comme nous l'avons supposé, une répétition de cette réfutation marginale.

Un examen plus attentif de ce texte nous rassure cependant.

Supposez pour un instant que nous acceptions la théorie que Rousseau a d'abord écrit la *Profession de foi* et qu'il a lu Helvétius ensuite, un problème fort embarrassant se présente à nous : il faut expliquer alors les rapports que nous avons trouvés entre la *Profession de foi* et *De l'Esprit*, lesquels rapports imposent la conclusion que Rousseau avait lu Helvétius et le visait; l'argumentation des « philosophes » est réfutée telle qu'elle est présentée par Helvétius, et pas par exemple sous la forme adoptée par Condillac dont Helvétius s'est cependant inspiré[1]; et de plus les *termes* employés par Rousseau s'opposent exactement aux termes employés par Helvétius. Il faudrait donc admettre, si on interprétait la « note » ci-dessus à la lettre, un don de divination absolument surnaturel chez Rousseau; il aurait prévu d'avance jusqu'aux expressions que choisirait Helvétius pour exposer son sensualisme.

Il résulte de cela, qu'en se contentant d'une interprétation littérale de la « note », loin de se débarrasser de toute difficulté on en crée d'autres pour le moins aussi grandes que celle qu'on voulait écarter.

Examinons maintenant d'autres points en rapport avec notre problème.

D'abord rappelons que le passage de la *Profession de foi* que nous avons rapproché d'Helvétius était un hors-d'œuvre au point de vue du raisonnement, et que, de plus, certains détails de rédaction indiquaient qu'il avait dû être introduit après coup dans un tout dont le plan au moins était entièrement conçu antérieurement. Une allusion à la *Profession de foi* comme à un ouvrage déjà fait, n'est donc pas illégitime dans la « note ». (Il est vrai que l'allusion est justement à ce passage ajouté; mais nous allons expliquer cela aussi.)

Remarquons ensuite que nous avons des preuves certaines 1°

1. On n'a qu'à comparer le passage de Condillac que nous avons cité plus haut; à lui seul il suffit.

que Rousseau lut l'édition de 1758 (la Ire) du livre *De l'Esprit*, et 2° qu'il la lut en 1758 puisqu'il a résolu d'attaquer l'ouvrage entre le « commencement d'août » (date de publication) et le 10 août, date de condamnation (cf. *Œuvres*, III, p. 122)[1]. Il ressort de là que notre interprétation des pages de la *Profession de foi* comme étant une réfutation spécifique d'Helvétius demeure légitime, et qu'en conséquence c'est la « note » qui doit être expliquée d'une façon ou d'une autre.

Il y a un troisième point encore. Les mots de Rousseau dans la « note » : *J'ai tâché de combattre ce principe... dans la première partie de la Profession de foi* ne peuvent s'entendre que comme renvoyant directement aux pages que nous avons étudiées plus haut. Or, supposez que vous compreniez la « note » littéralement, vous devriez admettre que Rousseau fait allusion à des choses qu'il *aurait déjà écrites*, dans des « notes » qui devaient précisément le mettre en état d'écrire sa réfutation ; en d'autres termes il aurait d'abord écrit sa réfutation et puis il aurait lu et annoté le livre qu'il attaquait.

Pour échapper à ce contresens, admettrons-nous peut-être que Rousseau a relu une seconde fois *De l'Esprit* quelques années après l'avoir réfuté, et s'est amusé cette fois à y refaire des notes ? — Ce ne serait pas impossible, mais si étrange !

Ou bien pourrait-on supposer que Rousseau a lu le livre, écrit sa réfutation, et puis est retourné chercher ses notes pour y inscrire le passage qui nous embarrasse ? — Bizarre procédé encore et auquel on nous permettra de ne point nous arrêter.

Serait-ce que Rousseau a interrompu sa lecture *De l'Esprit* en 1758 après les deux premiers discours, et puis après 1761 aurait repris sa lecture et inscrit sa note à Discours III, ch. Ier ? Cela supposerait que Rousseau a critiqué le livre avant de l'avoir lu jusqu'au bout — ce qui se fait sans doute, mais ce qui ne se dit point, ni ne s'écrit.

Voici ce que nous croyons pouvoir proposer comme interprétation naturelle de ce passage bizarre au premier abord :

Tous les ouvrages essentiels de Rousseau furent comme l'on sait, composés simultanément, le *Contrat social*, l'*Émile*, la *Nouvelle Héloïse*, sans compter la *Lettre à D'Alembert*. Nous savons entre

1. Rappelons le début de la note du vol. III, 122 : « Il y a quelques années [ceci est écrit en 1763 ou 4] qu'*à la première apparition d'un livre célèbre*, je résolus d'en attaquer les principes que je trouvais dangereux. J'exécutais l'entreprise quand j'appris que l'auteur était poursuivi. A l'instant je jetai mes feuilles au feu... » Et XI, p. 41, parmi les livres de Rousseau « il y a entre autres le livre *De l'Esprit* in-4 de la *première édition*, qui est rare et où j'ai fait quelques notes aux marges... »

autres que Rousseau songeait à *Émile* dès 1756 (cf. *Œuvres*, XVIII, p. 293), et le sujet spécial de la *Profession de foi* le préoccupait plus que tous les autres. Il dit lui-même (VIII, p. 312-13) que Julie et Wolmar sont inspirés des mêmes pensées sur le vicaire savoyard [1]. La *Lettre à d'Alembert* qui est son adieu aux Encyclopédistes à cause de leur morale desséchante est de 1757. Ensuite, Rousseau dès qu'il le lut considéra *De l'Esprit* comme un livre dangereux (III, 122), et cette idée il la conserva toujours ; on se souvient du passage des *Confessions* (Livre XII) écrit en 1769 ou 1770 : « Quoi! le rédacteur de la *Paix perpétuelle* souffle la discorde; l'éditeur du *Vicaire savoyard* est un impie; l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* est un loup; celui de l'*Emile* est un enragé! Eh! mon Dieu, qu'aurois-je donc été si j'avois publié le livre *De l'Esprit*? » IX, p. 34). Enfin la *Profession de foi* non seulement pour son auteur, mais pour ses contemporains, était considérée comme la clef de voûte de la philosophie de Rousseau; il était donc important d'y apporter tous ses soins, de prévenir toutes les objections. N'oublions pas, encore, que Rousseau écrivait difficilement, corrigeait, changeait, transformait [2].

Maintenant notre interprétation est celle-ci : Quand en 1758 Rousseau lut Helvétius, il trouve là un livre qui exprimait à peu près sans ambages l'esprit des Encyclopédistes qu'il avait appris à considérer comme « dangereux ». Il vit aussi que le monde était de ce même avis et, malgré les dénégations répetées des « Encyclopédistes » eux-mêmes qui déploraient ce manque de prudence [3], voyait dans le livre *De l'Esprit* l'ouvrage par excellence des « philosophes ». Grimm reconnait dans *De l'Esprit* non seulement les idées de Diderot, mais son langage; le 22 novembre 1758, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, voit dans ces « vapeurs pestilentes... sorties de l'abîme », le résultat de « ces discussions téméraires sur les droits et la conduite des souverains » ; le 23 janvier 1759 l'avocat général Fleury attaque le volume d'Helvétius comme « l'abrégé des principes du dictionnaire encyclopédique » ; et la lettre apostolique de Clément XIII, datée du 31 janvier 1759 dit dans sa censure, « nous avons choisi le livre *De l'Esprit* comme

1. Cf. La 4e *lettre de la Montagne*, vol. III, p. 173, *note* : « Il faut convenir que si l'*Emile* doit être défendu, l'*Heloise* doit être tout au moins brûlee, les notes surtout en sont d'une hardiesse dont la profession de foi du vicaire n'approche pas. » Ou bien, *Confessions*, IX, vol. VIII, p. 290-1. « La profession de foi de cette même Heloise mourante est exactement la même que celle du vicaire savoyard. Tout ce qu'il y a de hardi dans le *Contrat social* étoit auparavant dans le *Discours sur l'inégalité*; tout ce qu'il y avoit de hardi dans l'*Emile* étoit auparavant dans la *Julie*. »

2. Cf. *Œuvres*, VII, 80.

3. Voir Ducros, *Les Encyclopédistes*, Paris, 1900, p. 58-59, 247.

réunissant toutes sortes de poisons qui se trouvent répandus dans différents livres modernes »; sans compter Mme de Deffand qui déclara qu'Helvétius s'était attiré tant d'ennemis simplement « pour avoir révélé le secret de tout le monde[1] ». Lorsque donc Rousseau renonça à réfuter séparément cet ouvrage, trois fois rétracté par son auteur, il continua cependant à penser que le public devait connaître son attitude en face de ces problèmes. Pour lui aussi, la « philosophie » était un grand ennemi à combattre. Aucun endroit de ces ouvrages n'était mieux indiqué pour une réfutation de cette sorte que l'*Émile*, et dans l'*Émile* que la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Ainsi dès qu'il eut compris ce qu'était cet ouvrage, avant même de l'avoir lu jusqu'au bout, Rousseau a pu songer d'abord à une réfutation séparée et puis y renoncer et décider en faveur d'une réfutation dissimulée. En conséquence nous pouvons parfaitement nous représenter Rousseau écrivant en 1758 vers la fin de ses *Notes*, en parlant d'un livre déjà fait probablement en grande partie quoique n'ayant pas encore vu le jour, et en faisant allusion à quelques pages qu'il se proposait d'y introduire : *j'ai tâché de combattre ce principe... dans la première partie de la Profession de foi du vicaire savoyard.*

Aussi bien nous avons un autre exemple dans les œuvres de Rousseau, où comme nous supposons que c'est le cas ici, il fait allusion à un livre existant mais pas encore publié. Dans la *Nouvelle Héloïse* (1761), IIe partie, lettre 23, en note à la p. 199 (Vol. IV) il dit : « Cette dissertation existe dans le *Dictionnaire de Musique*. Voy. l'article *Opéra*. » Le *Dictionnaire* fut commencé dès 1740, mais publié seulement en 1767, six ans après la *Nouvelle Héloïse*. Et ici le renvoi est fait dans un ouvrage imprimé, pas seulement dans des *Notes* que l'auteur ne prévoyait pas devoir jamais être publiées[2].

*
* *

Nous avons essayé de prouver, 1) qu'il y a dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, aux premières pages, un passage interpolé par l'auteur lui-même, une réfutation du matérialisme; 2) que tout

1. Ces renseignements sont empruntés à la *Biographie universelle* article HELVÉTIUS. Ils sont confirmés dans le chapitre xv du livre de Keim, lequel nous montre aussi La Harpe, jugeant exactement comme Rousseau p. 321. A la p. 427-428 nous voyons que certains attribuent à Mme de Beauvau le mot cité généralement comme appartenant à Mme du Deffand.

2. Il est vrai que nous n'avions pas de garantie absolue que cette *note* du vol. IV, 199, n'ait pas été ajoutée peut-être par un autre. Cependant elle n'est pas suivie par le mot (Ed.), et toutes les fois que nous avons eu l'occasion de vérifier, l'éditeur a été parfaitement consciencieux.

en donnant à sa réfutation la forme d'une attaque générale contre les principes de tous les « philosophes » de l'époque, Rousseau réfuta spécifiquement le premier Discours du livre *De l'Esprit* d'Helvétius; et nous pouvons ajouter, 3) nous avons donc ici une esquisse du contenu d'un ouvrage que Rousseau avait compté écrire mais auquel il renonça.

*
* *

Pour terminer, résumons en quelques mots la fin du débat entre Helvétius et Rousseau. Pour les détails nous renvoyons à Keim, p. 457 sqq. et 544-552. Nous lui empruntons certains renseignements qu'il a tirés des œuvres de Dutens, et qui complètent heureusement les maigres notes de l'édition Hachette de Rousseau.

Helvétius apprit que Dutens en Angleterre était possesseur d'un exemplaire de l'*Esprit*, annoté par Rousseau; il écrit à Dutens en 1771 pour lui demander communication de ces *notes*. Mais Dutens répond : « Rousseau consentit à me les céder à condition que pendant sa vie je ne publierais point les notes que je pourrais trouver sur les livres qu'il me vendrait, et que, lui vivant, l'exemplaire du livre *De l'Esprit* ne sortirait point de mes mains. » Dutens cependant consent à faire une analyse de la critique, qu'il envoie à Helvétius; et même il lui envoie quelques extraits. Helvétius n'insista pas : « Votre parole est une thèse sacrée. » Du reste, ajouta-t-il : « J'estime fort son éloquence, mais fort peu sa philosophie. » Enfin il ajoute encore qu'il avait prévu ces objections et les réfuterait dans un autre ouvrage. Il voulait parler de l'*Homme*.

Pour nous il importe de faire ici une distinction. Oui, Helvétius a répondu, mais cette « réfutation de réfutation », comme l'appelle Keim a surtout trait aux idées de morale sociale dont nous ne nous sommes pas occupés ici. En ce qui concerne la discussion de la nature de nos connaissances, et particulièrement la réduction de comparer et juger, à sentir, Helvétius est très bref; et Dutens a tort de dire qu'il s'*alarma* des objections de Rousseau. Étant donné le point de départ de la discussion, Helvétius n'avait aucune raison de s'alarmer, sa position étant la plus forte. En effet le point essentiel consiste à savoir si nous sommes *passifs* ou *actifs* dans nos jugements. Rousseau peut avoir raison que nous sommes *actifs* en ce sens que nous pouvons prononcer un jugement ou nous abstenir de juger; mais Helvétius a raison que, si je décide de juger, je ne suis pas libre de prononcer quel jugement je veux; mes sens m'imposent de déclarer tel bâton plus grand que tel autre; mes

sens décident pour moi; je suis *passif*. Helvétius répétera donc simplement sa thèse. D'abord dans sa lettre à Dutens : « Quand je dis [de deux échantillons de couleur jaune] l'un est plus foncé que l'autre, je dis que l'un, selon le système de Newton, réfléchit moins de rayons d'une certaine espèce, c'est-à-dire qu'il excite dans mon œil une moindre sensation, c'est-à-dire qu'il est plus foncé. Or ce jugement n'est évidemment que le récit ou le prononcé de la sensation éprouvée » (cité Keim, p. 446). Et le chapitre IV de la section II, de l'*Homme* dit la même chose aussi nettement, et sans grands développements.

ALBERT SCHINZ.

APPENDICE. — Nous savons peu de chose des rapports personnels d'Helvétius et de Rousseau; nous ne savons pas même certainement s'ils se virent jamais. Dans les *Confessions* (VIII, 259) le nom d'Helvétius figure, mais c'est du médecin, père du philosophe qu'il s'agit, auquel Rousseau avait eu recours pour la maladie dont il se plaint incessamment. Malgré l'absence de preuves, il est permis de penser que Rousseau et Helvétius se sont rencontrés à Paris. Les termes mêmes dont Rousseau se sert dans la note des *Lettres de la montagne* que nous avons citée (III, 122) semblent déjà y autoriser. Helvétius y est nommé « homme d'honneur », et Rousseau parle de « l'estime qu'il eut toujours pour la personne » de l'auteur *De l'Esprit* tout en considérant ses principes comme dangereux. Mais peut-être aussi Rousseau connaissait-il simplement certaines anecdotes très flatteuses qui couraient sur le compte d'Helvétius et qui ont été recueillies dans l'article de Saint-Surin de la *Biographie universelle*, et reproduites en partie dans Musset-Pathay, *Vie de Rousseau*, II, 117-120[1].

L'opinion de Rousseau sur Helvétius comme écrivain était celle-ci, qu'il était « nuisible », mais non « pernicieux », c'est-à-dire qu'il a de bonnes intentions, qu'il désire faire des livres utiles, mais ses livres n'en contiennent pas moins des principes déplorables. Cette distinction entre auteur « nuisible » et auteur « pernicieux », Rousseau l'a faite à propos de lui-même en discutant l'attitude de Genève à son égard; le conseil de Genève pouvait le considérer comme nuisible et défendre ses livres, mais

1. Il y avait aussi une tradition assez forte relative à une vie très légère d'Helvétius — ne contredisant pas nécessairement du reste celle de la générosité de son caractère. Cette tradition est confirmée par Keim. Mais Keim ne nous donne aucun moyen de résoudre la question des rapports personnels des deux auteurs. Le nom de Rousseau ne figure pas parmi ceux des hôtes du salon de Mme Helvétius (p. 213 et suiv.).

n'avait aucun droit de le condamner comme un être volontairement méchant et pernicieux (cf. I, *Lettre de la montagne*). Rousseau attaque les principes philosophiques d'Helvétius dont il entrevoit les conséquences, et qu'il déclare « désolants »[1], surtout tels qu'ils sont exposés dans *De l'Esprit*, Discours I, ch. I. Voir aussi par exemple p. 62, 133, 138, 151, etc., de l'édition Sanson.

D'autre part il y avait des points de contact entre la pensée des deux hommes. Nous avons cité, II, 310, des œuvres de Rousseau où celui-ci emprunte une note textuellement du livre *De l'Esprit* (p. 60 ; de son côté Helvétius s'est évidemment souvenu des *Discours* de Rousseau et de la *Lettre à d'Alembert* dans ses attaques contre les conventions sociales (p. 34 et suiv., 128 et suiv.), et contre le luxe (p. 371 et suiv.); et dans ses éloges de la vie de méditation solitaire (128 et suiv.). En cherchant bien, et en ne se laissant pas trop arrêter par les anathèmes de Rousseau contre les matérialistes de son temps on trouverait d'autres ressemblances, plus surprenantes, de pensée entre les deux hommes; ainsi l'idée que la morale du devoir et la morale du bonheur s'accordent en fin de compte, se retrouve chez Rousseau comme chez Helvétius. Seulement Helvétius (cf. p. ex. p. 65, 74, 137-8, 140-8, 196, 230, etc., et préface 5, 6, 7, du vol. I *De l'Esprit*), dissimule moins adroitement que Rousseau... Mais nous voudrions reprendre ce point ailleurs.

Lorsque la guerre ouverte eût été déclarée entre Rousseau et les Encyclopédistes, surtout après l'affaire avec Hume, Helvétius se rangea parmi les adversaires de Rousseau (cf. pour cela : Musset-Pathay, *Vie de Rousseau*, II, p. 119, 120) et celui-ci semble le compter parmi le « troupeau de loups » qui l'assaillent (IX, p. 144). Helvétius, en 1758 et 9, avait rétracté trois fois le livre *De l'Esprit*, pour des raisons que lui dicte sa philosophie épicurienne. Mais il ne renonça pas un instant à ses opinions; s'il ne publia pas *De l'Homme* pendant sa vie, ce fut pour éviter une seconde « affaire », mais ce n'était un secret pour personne que son ouvrage posthume allait réaffirmer avec plus d'intransigeance que jamais ses théories philosophiques et sociales. Il mourut le 26 décembre 1771, et *De l'Homme*, dédié à Catherine de Russie, parut dès 1772.

A. S.

1. Musset-Pathay attribue ce mot à Rousseau lui-même; mais nous ne savons où il l'a trouvé.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA ET L'ANTHOLOGIE GRECQUE

Le caractère éminemment plastique et sculptural qu'ont les sonnets grecs et romains de José-Maria de Heredia a pu facilement porter à croire que c'est surtout dans l'art antique que le poète a puisé son inspiration; aussi a-t-on généralement beaucoup insisté sur l'influence de l'art grec sur cette poésie, et négligé celle de la littérature. Mais on a eu tort : il n'est pas douteux que cette dernière influence égale la première, si elle ne la dépasse pas, et, là où l'on a cru voir une réminiscence d'une statue, d'un bas-relief ou d'un vase peint, il s'agit souvent en réalité d'un écho plus ou moins distinct de vers antiques. Et c'est surtout vers l'Anthologie grecque que le poète s'est senti attiré; il n'y a pas de poésie antique dont il ait subi l'influence à un plus haut degré, qui l'ait inspiré plus heureusement que les épigrammes de cette Anthologie. En cela il a été guidé par un instinct très sûr. Il existe en effet, entre l'épigramme et le sonnet, une affinité essentielle et très sensible; tous les deux sont le cadre idéal pour une poésie brève et resserrée, une forme qui s'adapte à merveille à l'expression concentrée d'une pensée ou d'un sentiment; tous les deux ont la même netteté et la même justesse, la même tendance à se terminer par une pointe. C'est dans le sonnet qu'un poète de l'Anthologie, ressuscité de nos jours et parlant notre langue, reconnaîtrait, avec moins de liberté toutefois et moins d'ampleur, la forme poétique qui jadis lui fut chère, et il s'en servirait sans doute pour tourner ses petites poésies élégantes et ingénieuses.

Il est tout naturel que cette influence de l'Anthologie se retrouve surtout dans les sonnets épigrammatiques, réunis par l'auteur dans la section intitulée *Épigrammes et Bucoliques*, mais elle se fait sentir aussi dans d'autres parties de *La Grèce et la Sicile*. Nous signalerons ici les imitations et réminiscences les plus importantes, sans prétendre à être complet[1].

1. Quelques de ces concordances ont déjà été signalées dans notre thèse de doctorat, *Den nyare franska poesin och antiken* (La poésie française moderne et l'antiquité), Helsingfors, 1905.

Marsyas.

Ce sonnet est inspiré par l'épigramme suivante d'Archias :

« Te voilà pendu, malheureux, à ce pin touffu où ta dépouille velue est le jouet des vents; tu es pendu, car tu as provoqué Apollon à une lutte inégale, ô Satyre, toi qui habites les rochers de Célènes. Et nous, Nymphes, nous n'entendrons plus sur les monts phrygiens, comme autrefois, les doux sons de ta flûte[1]. »

A part l'idée générale, dans les trois premières strophes on ne rencontre guère de réminiscence frappante ; le dernier tercet, par contre, est entièrement tiré de cette épigramme :

Non, vous n'entendrez plus, sous un doigt trop savant,
La flûte soupirer aux rives de Méandre...
Car la peau du Satyre est le jouet du vent.

Épigramme votive.

Au rude Arès! A la belliqueuse Discorde!
Aide-moi, je suis vieux, à suspendre au pilier
Mes glaives ébréchés et mon lourd bouclier,
Et ce casque rompu qu'un crin sanglant déborde.

Joins-y cet arc. Mais, dis, convient-il que je torde
Le chanvre autour du bois? — c'est un dur néflier
Que nul autre jamais n'a su faire plier —
Ou que d'un bras tremblant je tende encore la corde?

Prends aussi le carquois. Ton œil semble chercher
En leur gaine de cuir les armes de l'archer,
Les flèches que le vent des batailles disperse;

Il est vide. Tu crois que j'ai perdu mes traits?
Au champ de Marathon tu les retrouverais,
Car ils y sont restés dans la gorge du Perse.

Ce sont deux épigrammes qui ont servi de modèle pour ce

1. *Anthologia Palatina*, VII, 696 (Edition de Jacobs).

Nous avons pris pour base, dans notre interprétation des épigrammes de l'Anthologie, la traduction donnée dans l'*Anthologie grecque, traduite sur le texte publié d'après le manuscrit palatin par Fr. Jacobs, avec des notices biographiques et littéraires sur les poètes de l'Anthologie*. Paris, Hachette.

« Je reconnais dans le sonnet intitulé *Marsyas* un raccourci de toute une série de bas-reliefs et de peintures céramiques. » (Gaston Deschamps, *La Vie et les Lettres*, troisième série, p. 31). — Il n'y a pas, dans le sonnet entier, une seule ligne qui soit inspirée de l'art antique.

sonnet. Le premier quatrain est tiré d'une épigramme de Paul le Silentiaire :

« Lysimachos a consacré ce bouclier de peau de taureau qui a protégé son corps, ce javelot qu'il a tant de fois teint du sang de ses ennemis, cette cuirasse à l'épreuve des flèches, ce casque hérissé d'une crinière de cheval; il les offre à Arès, maintenant qu'il a échangé sa panoplie contre le bâton de la vieillesse[1]. »

Le reste du sonnet est inspiré par l'épigramme suivante :

« Comme une offrande à toi, Phoebos, Promachos suspend l'arc recourbé et le carquois, dispensateur des flèches. Dans la mêlée, aux cœurs des hommes, se trouvent les flèches ailées, présents funestes des ennemis[2]. »

Comme on le voit, le deuxième quatrain est un développement original et indépendant de cette offrande de l'arc, tandis que les tercets, par contre, sont imités librement de la seconde moitié de l'épigramme.

Épigramme funéraire.

Ici gît, Étranger, la verte sauterelle
Que durant deux saisons nourrit la jeune Hellé,
Et dont l'aile vibrant sous le pied dentelé
Bruissait dans le pin, le cytise ou l'airelle.

Elle s'est tue, hélas! la lyre naturelle,
La muse des guérets, des sillons et du blé;
De peur que son léger sommeil ne soit troublé,
Ah! passe vite, ami, ne pèse point sur elle.

C'est là. Blanche, au milieu d'une touffe de thym,
Sa pierre funéraire est fraîchement posée.
Que d'hommes n'ont pas eu ce suprême destin!

Des larmes d'un enfant sa tombe est arrosée,
Et l'Aurore pieuse y fait chaque matin
Une libation de gouttes de rosée.

L'allure générale de ce sonnet est commune aux nombreuses épigrammes funéraires sur des sauterelles et des cigales qu'on trouve dans l'Anthologie, sans qu'il soit directement imité d'aucune d'elles; mais toutes les strophes, à l'exception du premier tercet, abondent en images, expressions et tournures empruntées à ces épigrammes. C'est ainsi que la petite Philénis, dans l'Anthologie,

1. *Anthologia Palatina*, VI, 81.
2. *Ibid.*, VI, 9.

a aimé et nourri sa sauterelle pendant deux années[1]; il est dit de la sauterelle qu'elle chante « en frappant avec ses pieds ses ailes sonores[2] »; les pattes de la cigale sont « dentelées[3] », elle chante dans le pin ou entre les sillons[4]; la sauterelle est appelée « muse des guérets », « naturel écho de la lyre[5] ». La jeune Myro a baigné de ses larmes la tombe où elle a enterré ses deux favorites, la sauterelle et la cigale[6], et enfin, dans une épigramme de Méléagre, il est promis à la sauterelle, comme un présent matinal, des gouttes de rosée[7].

Le Naufragé.

De même que le sonnet précédent, celui-ci est inspiré de tout un groupe d'épigrammes, celles sur des marins naufragés, dont il y a, dans l'Anthologie, une longue série. Mais ici les concordances textuelles sont peu nombreuses; le lever funeste de l'Arcture, mentionné dans la première strophe, se retrouve dans plusieurs épigrammes[8], et le tercet final :

> O Terre, ô Mer, pitié pour son Ombre anxieuse!
> Et sur la rive hellène où sont venus ses os,
> Soyez-lui, toi, légère, et toi, silencieuse,

est tiré de la suivante fin d'épigramme :

« O terre amoncelée sur cette tombe, ô mer qui baignes ce rivage, soyez pour l'enfant, toi, légère, et toi, silencieuse[9]. »

La Prière du Mort.

Le début de ce sonnet :

> Arrête! Écoute-moi, voyageur. Si tes pas
> Te portent vers Cypsèle et les rives de l'Hèbre,
> Cherche le vieil Hyllos et dis-lui qu'il célèbre
> Un long deuil pour le fils qu'il ne reverra pas,

rappelle la petite épigramme que voici :

1. *Anthologia Palatina*, VII, 198.
2. *Ibid.*, 196.
3. *Ibid.*, 196.
4. *Ibid.*, 213 et 192.
5. *Ibid.*, 195.
6. *Ibid.*, 190. Cette épigramme a été imitée par André Chénier : « O sauterelle, à toi, rossignol des fougères... »
7. *Ibid.*, 195.
8. *Ibid.*, 295, 392, 495.
9. *Ibid.*, VII, 628.

« O toi qui passes devant mon tombeau vide, voyageur, lorsque tu iras à Chios, dis à mon père Mélésagore que le funeste Euros m'a fait périr avec le navire et la cargaison, et que d'Evippe il ne reste que le nom [1]. »

Le trait final :

> C'est ma mère, Étranger, qui sur un vain tombeau
> Embrasse une urne vide et l'emplit de ses larmes,

est inspiré par cette fin d'épigramme :

« Eupolis et Aristodice qui t'ont donné le jour, embrassent un tombeau vide et l'inondent de pleurs [2]. »

Le Laboureur.

> Le semoir, la charrue, un joug, des socs luisants,
> La herse, l'aiguillon et la faux acérée
> Qui fauchait en un jour les épis d'une airée,
> Et la fourche qui tend la gerbe aux paysans;
>
> Ces outils familiers, aujourd'hui trop pesants,
> Le vieux Parmis les voue à l'immortelle Rhée
> Par qui le germe éclôt sous la terre sacrée.
> Pour lui, sa tâche est faite; il a quatre-vingts ans.

Ces quatrains rendent, sous une forme légèrement modifiée, l'épigramme qu'on va lire :

« L'aiguillon à la pointe de fer qui menace et pique les bœufs, la besace qui contient la mesure de froment à semer, la faux recourbée, arme qui coupe les épis, la fourche de bois, main pour la moisson, ses manteaux de peau de mouton troués, Parmis le laboureur a consacré tout cela à Déo [3], ayant renoncé aux pénibles travaux des champs [4]. »

Le semoir, la charrue, les socs et la herse, qui manquent ici à l'offrande de Parmis, le poète les a trouvés dans une épigramme du même genre [5]; les tercets, par contre, sont librement imaginés par lui.

A Hermès Criophore.

Ce sonnet est inspiré, d'une manière vague et générale, de plu-

1. *Anthologia Palatina*, 500.
2. *Ibid.*, 539.
3. Déo = Dèmèter, divinité de la terre, tout comme Rhée dans le sonnet de Heredia.
4. *Anthologia Palatina*, VI, 95.
5. *Ibid.*, VI, 104.

sieurs épigrammes votives à Pan et à Hermès. Il n'y a que le tercet final qui contienne une réminiscence précise :

Ami, dressons un tertre aux bornes de ton pré
Et qu'un vieux bouc, du sang de sa gorge velue,
Fasse l'argile noire et le gazon pourpré.

C'est de la fin d'épigramme que voici que le poète s'est souvenu :

« Que pour toi l'époux des chèvres, auprès de ton autel, épanche de sa gorge velue les flots de son beau sang pourpré [1]. »

La jeune Morte.

L'idée du sonnet est empruntée à tout un groupe d'épigrammes funéraires sur des jeunes femmes mortes le jour même de leurs noces [2], sans qu'on puisse lui trouver de modèle certain.

Regilla.

Passant, ce marbre couvre Annia Regilla
Du sang de Ganymède et d'Aphrodite née.
Le noble Hérode aima cette fille d'Énée.
Heureuse, jeune et belle, elle est morte. Plains-la.

Car l'Ombre dont le corps délicieux gît là,
Chez le prince infernal de l'Ile Fortunée
Compte les jours, les mois et la si longue année
Depuis que loin des siens la Parque l'exila.

Hanté du souvenir de sa forme charmante,
L'époux désespéré se lamente et tourmente
La pourpre sans sommeil du lit d'ivoire et d'or.

Il tarde. Il ne vient pas. Et l'âme de l'Amante,
Anxieuse, espérant qu'il vienne, vole encor
Autour du sceptre noir que lève Rhadamante.

Ce sonnet est tiré d'une longue épigramme en hexamètres, dédicace de la statue d'Annia Regilla, épouse d'Hérode Atticus, dans le temple de Démèter et de Faustine au bourg du Triopion. Voici les passages imités; nous les citons en changeant un peu

1. *Anthologia Planudea*, 17 (Jacobs, t. II, p. 630).
2. Voir p. ex. *Anthologia Palatina*, VII, 182, 186, 711.

l'ordre de succession, pour mieux faire ressortir la concordance :

« Regilla était de l'opulente race des Enéades, du sang illustre d'Anchise et d'Aphrodite Idéenne... En Grèce nul n'égale en noblesse Hérode... Elle aussi, Regilla, était une charmante petite-fille d'Enée et de Ganymède... Pour elle, elle habite maintenant parmi les héroïnes dans les îles fortunées où règne Cronos... ; c'est ainsi que Zeus a consolé un mari en deuil, vieillard désolé qui se lamente sur sa couche solitaire... Mais l'âme (de Regilla) vole autour du sceptre de Rhadamanthe [1]. »

Le Coureur.

Tel que Delphes l'a vu quand, Thymos le suivant,
Il volait par le stade aux clameurs de la foule,
Tel Ladas court encor sur le socle qu'il foule
D'un pied de bronze, svelte et plus vif que le vent.

Le bras tendu, l'œil fixe et le torse en avant,
Une sueur d'airain à son front perle et coule;
On dirait que l'athlète a jailli hors du moule,
Tandis que le sculpteur le fondait, tout vivant.

Il palpite, il frémit d'espérance et de fièvre,
Son flanc halète, l'air qu'il fend manque à sa lèvre
Et l'effort fait saillir ses muscles de métal;

L'irrésistible élan de la course l'entraîne
Et, passant par-dessus son propre piédestal,
Vers la palme et le but il va fuir dans l'arène.

Le sonnet imite, assez fidèlement, l'épigramme suivante célébrant la fameuse statue de Myron ; toutefois, la victoire olympique remportée par le jeune Ladas a été changée, par Heredia, en une victoire delphique :

« Tel que tu étais, lorsque Thymos te suivait léger comme le vent, lorsque, penché en avant, tu effleurais le sol de tes pieds; tel, ô Ladas, vivant encore, Myron t'a fondu en bronze, en imprimant sur ton corps l'attente de la couronne olympique. Le cœur palpite d'espérance ; sur les lèvres on voit le souffle intérieur des flancs haletants. Bientôt le bronze va s'élancer vers la couronne, la base même ne le retiendra pas [2]... »

1. *Appendix epigrammatum*, 51 (Jacobs, t. II, p. 774-776).
2. *Anthologia Planudea*, 54 (Jacobs, t. II, p. 640).

Le Cocher.

L'idée de ce sonnet, le poète l'a trouvée dans un groupe d'épigrammes, inscriptions sur des statues dans l'hippodrome de Constantinople représentant un cocher célèbre, le Libyen Porphyre, cher à l'empereur Justinien. Le thème a été développé d'une manière assez libre; l'épigramme qui se rapproche peut-être le plus du sonnet de Heredia est ainsi conçue :

« Le fils de Calchas le Bleu, Porphyre, dans la première fleur de la jeunesse, serre les rênes de ses chevaux. C'est une merveille, comme la main de l'artiste les a représentés vivants. Et, en effet, qu'il les touche de son fouet, je suis sûr qu'ils vont s'élancer dans la lice et remporter encore le prix[1]. »

Dans une autre épigramme on lit : « Maintenant la victoire aime Porphyre : sans cesse elle couronne le front de cet athlète[2]... » C'est l'origine du tercet final.

Comme on le voit par ce qui précède, c'est très rarement que José-Maria de Heredia se contente de transcrire les épigrammes par lesquelles il a été inspiré, de les rendre telles quelles. En général, il traite assez librement les thèmes trouvés dans l'Anthologie; il concentre les épigrammes ou il les amplifie; il fond ensemble deux épigrammes différentes; il retranche ce qui lui paraît superflu et souvent il ajoute du sien. C'est ainsi que, dans *Le Coureur*, il a supprimé la réflexion sentencieuse par laquelle se terminait l'épigramme grecque : « Le vent est rapide, mais l'art l'est davantage »; dans *Le Laboureur*, par contre, où les quatrains imitent assez fidèlement une épigramme votive de l'Anthologie, le beau trait final, la pointe du sonnet — la dernière crainte du vieux paysan brisé et résigné — est entièrement imaginé par Heredia :

> Mais il est las d'avoir tant peiné sur la glèbe
> Et songe que peut-être il faudra, chez les morts,
> Labourer des champs d'ombre arrosés par l'Erèbe.

Et, pour citer encore un autre exemple, *La jeune Morte* qui veut que la colombe ne soit pas immolée sur sa tombe — « La vie est si douce, ah! laisse-la vivre, ami » — n'a pas de sœur qui

1. *Anthologia Planudea*, 381 (Jacobs, t. II, p. 741).
2. *Ibid.*, 337 (Jacobs, t. II, p. 728).

lui ressemble parmi toutes les vierges et jeunes femmes que nous rencontrons dans les épigrammes funéraires de l'Anthologie. La matière souvent aride et maigre des petits poètes de l'hellénisme finissant a été, plus d'une fois, animée et fécondée par l'imagination de Heredia; il y a presque toujours, dans les sonnets du poète français, une poésie plus riche et plus profonde que dans les épigrammes grecques qui lui ont servi de modèles.

Il semble, chose curieuse, que le savant poète ait aimé à feuilleter l'Anthologie non seulement dans l'original grec, mais aussi dans la traduction française publiée par la maison Hachette, la même dont nous nous sommes servi. Le même mot par lequel se termine la traduction de l'épigramme se retrouve, assez souvent, comme le mot final du sonnet; c'est le cas de l'*Épigramme funéraire*, du *Naufragé*, de *A Hermès Criophore*. Et bien des fois le poète fait usage des tournures et des mots donnés dans cette traduction, bien que d'autres tournures et d'autres mots fussent plus rapprochés du texte grec.

EMIL ZILLIACUS.

CHATEAUBRIAND A WHITE-HALL
NOTES CRITIQUES SUR LE TEXTE DE « RENÉ »[1]

On a écrit, à propos de la célèbre *Nuit chez les sauvages de l'Amérique*, la très instructive *Histoire des variations d'une page de Chateaubriand*[2] : c'est, à l'occasion d'un passage bien connu de *René*, une étude analogue que je voudrais tenter ici.

I

Le récit des « pélerinages passionnés » du héros à la recherche de l'absolu forme, comme l'on sait, en quelque manière, la première partie du roman. Entre autres poétiques expériences, René, encore plein d'illusions et qui n'a pas perdu toute confiance dans la vie, s'est, on s'en souvient sans doute, flatté de trouver aux lieux qui en furent jadis les témoins le souvenir toujours vivant et actuel des grands événements de l'histoire. A Londres, derrière ce vieux palais de White Hall qui vit l'exécution de Charles Ier, il ne rencontre qu'une déception nouvelle :

Des songes des races évanouies, je revins aux illusions des races vivantes. Comme je me promenois un jour dans une grande cité, en passant derrière un palais, dans une cour retirée et déserte, j'apperçus une statue qui indiquoit du doigt un lieu fameux par un sacrifice. [*En note* : A Londres, derrière Withall, la statue de Charles II.] Je fus frappé du silence qui régnoit en ces lieux, et que ne troubloient point les plaintes du vent, qui gémissoit autour du marbre tragique. Seulement quelques manœuvres étoient assis avec indifférence au pied de la statue, ou tailloient des pierres en sifflant. Je leur demandai ce que signifioit ce monument; les uns purent à peine me le dire, les autres ignoroient jusqu'à la grande catastrophe qu'il retraçoit. Rien ne m'a plus donné la juste mesure des événemens de la vie et du peu que nous

1. Ces notes sont extraites du commentaire qui doit accompagner l'édition critique de *René* que je prépare actuellement.

2. M. Victor Giraud. L'article, paru d'abord dans *La Quinzaine* du 16 octobre 1903 a été depuis recueilli dans l'excellent *Chateaubriand, études littéraires* (p. 181-198) donné en 1904 par l'auteur à la librairie Hachette.

sommes. Que sont devenus ces personnages qui firent tant de bruit? Le temps a fait un pas, et la face de la terre a été renouvelée.

René, édit. orig. *in Génie du Christianisme*, édit. orig. 1802, t. II, p. 173-174 [1].

Ce récit que l'auteur place dans la bouche de son héros n'est aucunement une fiction et Chateaubriand ne fait ici que mettre poétiquement en œuvre un souvenir personnel. Pour le dire en passant, c'est beaucoup plutôt en raison de la réalité de nombreux petits détails analogues que par l'affabulation même du roman que *René* présente le caractère d'une semi-autobiographie. Quoi qu'il en soit, nous possédons, par un heureux hasard, la relation donnée par Chateaubriand lui-même dans une note de son *Essai sur les Révolutions* de l'épisode biographique dont il s'est souvenu plus tard dans son roman. L'*Essai* vit le jour vers le mois de février 1797 [2] : la relation, bien qu'elle soit, comme nous le verrons, de plusieurs années postérieure au fait qu'elle rapporte en est toutefois de cinq années plus rapprochée que le récit de René publié pour la première fois au mois d'avril 1802 [3] :

Les temps dans lesquels nous vivons et la nature de mes études m'ont fait désirer de voir l'endroit où Charles Ier fut exécuté. Je demeurois alors dans le Strand. J'arrivai, après bien des passages déserts, par des derrières de maisons et des allées obscures, jusqu'au lieu où l'on a érigé, très impolitiquement, la statue de Charles II, montrant du doigt le pavé arrosé du sang de son père. A la vue des fenêtres murées de Whitehall, de cet emplacement qui n'est plus une rue, mais qui forme avec les bâtiments environnants une espèce de cour, je me sentis le cœur serré et oppressé de mille sentiments. Je me figurois un échafaud occupant le

1. Je suis ici le texte de l'édition originale. Le relevé complet des variantes successives de 1803, 1804, 1805, 1809, 1816, 1822 jusqu'à la vulgate de 1826 sera fait en son lieu. Je crois cependant devoir donner ici le texte courant de 1826 afin de permettre de comparer les tout premiers « états » étudiés plus haut, et l'expression définitive de la pensée de l'auteur : « Je voulus voir si les races vivantes m'offriroient plus de vertus ou moins de malheurs que les races évanouies. Comme je me promenois un jour dans une grande cité en passant derrière un palais, dans une cour retirée et déserte, j'aperçus une statue qui indiquoit du doigt un lieu fameux par un sacrifice. [*En note* : A Londres, derrière White-Hall, la statue de Charles II] Je fus frappé du silence de ces lieux; le vent seul gémissoit autour du marbre tragique. Des manœuvres étoient couchés avec indifférence au pied de la statue, ou tailloient des pierres en sifflant. Je leur demandai ce que signifioit ce monument : les uns purent à peine me le dire, les autres ignoroient la catastrophe qu'il retraçoit. Rien ne m'a plus donné la juste mesure des événements de la vie et du peu que nous sommes. Que sont devenus ces personnages qui firent tant de bruit? Le temps a fait un pas, et la face de la terre a été renouvelée. » *Œuv. compl.*, Ed. Ladvocat, 1826, t. XVI, p. 149-150.

2. Cf. Baldensperger : *Chateaubriand et l'émigration française à Londres*, *Rev. Hist. litt.*, t. XIV, 1907, p. 594.

3. Le *Génie du Christianisme* parut pour la première fois le 14 avril 1802 chez Migneret en 5 vol. in-8° (Cf. Victor Giraud : *Chateaubriand, études littéraires*, p. 93 et 112). *René* occupait les p. 163-216 du second volume.

terrein de la statue, les gardes angloises formant un bataillon carré, et la foule se pressant au loin derrière. Il me sembloit voir tous ces visages, les uns agités par une joie féroce, les autres par le sourire de l'ambition, le plus grand nombre par la terreur et la pitié ; et maintenant ce lieu si calme, si solitaire, où il n'y avoit que moi et quelques manœuvres qui équarrissoient des pierres en sifflant avec insouciance. Que sont devenus ces hommes célèbres, ces hommes qui remplirent la terre du bruit de leur nom et de leurs crimes, qui se tourmentoient comme s'ils eussent dû exister toujours? J'étois sur le lieu même où s'étoit passée une des scenes les plus mémorables de l'histoire : quelles traces en restoit-il?.... Je regagnai mon appartement plein de philosophie et de tristesse, et plus que jamais convaincu par mon pélerinage de la vanité de la vie, et du peu, du très peu d'importance de ses plus grands événements.

Essai sur les Révolutions, Edit. de 1826, t. II, p. 191-192.

Si l'on examine de près les termes de ce récit, on verra que le fait qu'il nous apprend ne peut se placer que dans les tout premiers mois qui suivirent l'arrivée de Chateaubriand en Angleterre, pendant son premier séjour à Londres, du mois de mai 1793 à son départ pour Beccles qui eut lieu sans doute peu après le commencement de l'année 1794[1]. « Les temps où nous vivons » qui inspirent à l'émigré breton le désir de voir l'endroit où fut exécuté Charles Ier ne doivent sans doute pas être cherchés fort loin du 21 janvier 1793. « Je demeurois alors dans le Strand » ne peut s'entendre, ainsi que l'a montré M. Baldensperger[2], que du tout premier domicile de Chateaubriand à Londres. Quant aux « études », dont s'occupait alors le futur auteur du *Génie du Christianisme*, il est assez malaisé d'en préciser la vraie « nature ». Il est fort possible que l'allusion s'applique à une esquisse du plan de l'*Essai* déja commandé par le libraire Deboffe et sans doute dès ce temps mis sur le chantier[3]; mais ne peut-on croire avec plus de vraisemblance encore qu'il s'agit de cette *Histoire de Charles Ier* dont

1. M. Baldensperger (*loc. cit.*, p. 590) pense que le départ de Chateaubriand pour le comté de Suffolk dut avoir lieu au printemps de 1795, mais les arguments — auxquels je me contente de renvoyer — produits par M. E. Dick qui penche pour la fin de 1793 (Cf. *Le Séjour de Chateaubriand en Suffolk*, *Rev. Hist. litt.*, t. XV, 1908, p. 77-79) et par M. A. Le Braz qui se prononce pour le printemps de 1794 (Cf. *Au Pays d'exil de Chateaubriand*, *Rev. de Paris*, 15 juillet 1908, p. 296. Ces pages où l'érudition la plus sûre et la mieux informée s'anime d'une rare puissance évocatrice dans la pittoresque et poétique résurrection du passé ont paru dans la *Rev. de Paris* des 15 juillet, 1er et 15 sept. 1908, ces arguments, dis-je, semblent décisifs et fixent à quelques semaines près la date où Chateaubriand quitte Londres pour la province.

2. *Loc. cit.*, p. 586.

3. Cf. A. Le Braz : *Au Pays d'exil de Chateaubriand*, *Rev. de Paris*, 15 juillet 1908, p. 298.

l' « *Essai* prouve que Chateaubriand s'était autrefois occupé », qu' « il avait même écrite complètement », et dont « il a passé quelque chose dans les *Quatre Stuarts*[1] », seul vestige qui en soit demeuré?

Sous le choc immédiat de l'émotion ressentie à White-Hall, Chateaubriand avait-il, vers 1794, jeté sur le papier quelques notes rapides destinées à conserver toujours vive la mémoire de la sensation éprouvée? Le récit de 1797 est-il entièrement composé de souvenir? On ne sait. En tout cas, nous avons là un véritable fragment de mémoires personnels que l'enchanteur saura retrouver à l'occasion pour en faire de la poésie : on ne saurait en effet contester que de cette page ne soit sorti l'admirable récit de René. Chateaubriand a d'ailleurs lui-même pris soin de le faire remarquer dans le commentaire qu'il a donné de l'*Essai* en 1826. « Quelque chose de ces sentiments a passé dans le récit de René », lisons-nous en effet dans l'édition définitive de l'*Essai sur les Révolutions*[2]. Et cette observation de l'auteur attestant qu'il s'est inspiré pour *René* de sa note de 1797 prouve par là même l'antériorité de cette note, déjà — pour des raisons de moindre perfection formelle — infiniment probable, pour ne pas dire absolument évidente.

La composition du récit de la visite de René à White-Hall me semble donc devoir être nécessairement placée entre le mois de février 1797 où parut l'*Essai* et le 14 avril 1802 jour de la publication de *René* dans le *Génie du Christianisme*. C'est d'ailleurs, pour le dire en passant, à cet intervalle de cinq années que j'inclinerais volontiers — et j'espère produire un jour d'autres raisons à l'appui de ce sentiment — à rapporter, même en admettant que la conception et la rédaction de certaines parties en soient peut-être antérieures, la composition presque entière de l'épisode de *René*. Pour en revenir au fragment qui nous occupe, est-il possible, entre les deux dates de février 1797 et d'avril 1802, de suivre l'écrivain dans le patient travail nécessaire pour porter l'ébauche première de ce qui deviendra le récit de René au point de perfection quasi définitif où nous l'admirons dans la première édition du roman? Assurément non. On ne peut douter cependant, étant donné les habitudes de travail de l'auteur, que cette page n'ait fait l'objet de nombreux remaniements et de retouches scrupuleuses. Nous en possédons en effet un « état » intermédiaire entre le souvenir personnel noté dans l'*Essai* et la poétique confidence de *René*, qui le montre avec évidence. Ce sont les dernières lignes de l'article

1. Chateaubriand, *Œuv. compl.*, Edit. Ladvocat, 1826, t. XXII, Préface, p. vi.
2. *Essai sur les Révol.*, Edit. de 1826, t. II, p. 192.

De l'Angleterre et des Anglais que Chateaubriand, quinze mois environ après son retour de l'émigration[1] fit paraître dans le *Mercure de France* au mois de juillet 1801 et qu'il a recueilli dans ses *Mélanges littéraires*[2] :

Souvent, en revenant de mes courses autour de Londres, j'ai passé derrière White-Hall, dans l'endroit où Charles fut décapité. Ce n'est plus qu'une cour abandonnée, où l'herbe croît entre les pierres. Je m'y suis quelquefois arrêté pour entendre le vent gémir autour de la statue de Charles II, qui montre du doigt la place où périt son père. Je n'ai jamais vu dans ces lieux que des ouvriers qui tailloient des pierres en sifflant. Leur ayant demandé un jour ce que signifioit cette statue, les uns purent à peine me le dire, et les autres n'en savoient pas un mot. Rien ne m'a plus donné la juste mesure de la vie humaine et du peu que nous sommes. Que sont devenus ces personnages qui firent tant de bruit? Le temps a fait un pas et la face de la terre a été renouvelée. A ces générations divisées par les haines politiques, ont succédé des générations indifférentes au passé, mais qui remplissent le présent de nouvelles inimitiés qu'oublieront encore les générations qui doivent suivre.

Chateaubriand s'est-il servi pour *René* de cette page reprise dans son article du *Mercure*? ou au contraire la rédaction de *René* était-elle au mois de juillet 1801 assez avancée pour que l'auteur songeât à en détacher quelques fragments afin d'en essayer l'effet sur le public? En l'état actuel de nos connaissances, l'une ou l'autre hypothèse est également admissible. Ce qu'il importe de retenir et sur quoi je me propose d'insister en son lieu, ce sont les nombreux rapports que présentent les premiers articles de Chateaubriand au *Mercure de France* et le texte de *René*[3]. D'une

1. Chateaubriand avait débarqué à Calais le 16 floréal an VIII-6 mai 1800. sa présence à Paris est constatée par des pièces officielles le 23 floréal-13 mai. Cf. P. de Vaissière : *Chateaubriand et son retour de l'émigration*, *Rev. Et. hist.*, 1901, p. 404.

2. Chateaubriand, *Œuv. compl.*, Edit. Ladvocat, 1826. t. XXI, p. 5-23. Dans cette édition l'article est inexactement daté de juin 1800. En réalité, il parut au *Mercure*, le 16 messidor an IX-5 juillet 1801. Cf. V. Giraud : *Chateaubriand*, p. 261, n. 3. A part d'insignifiantes var. de graphie, le texte des *Œuvres* reproduit exactement celui du *Mercure*.

3. A titre d'exemple, dans l'article *De l'Angleterre et des Anglais* dont il est question ici je ne relève pas moins de cinq points de comparaison avec le texte de *René* : « Si un instinct sublime n'attachoit pas l'homme à sa patrie, sa condition la plus naturelle sur la terre serait celle de voyageur ». *Mel. litt.*, 1826, p. 5. Cf. *René*, p. 186 d. t. II de l'édit. orig. du *Génie* : « Un secret instinct me tourmentoit : je sentois que je n'étois moi-même qu'un voyageur ». — « Une certaine inquiétude pousse l'homme sans cesse hors de lui ». *Mel. litt.*, p. 5 ; cf. *René*, p. 180. « ... cette vague inquiétude, cette ardeur de désir qui m'avoit suivi partout ». — « J'ai mieux observé le désert que les hommes, parmi lesquels, après tout, on trouve souvent la solitude ». *Mel. litt.*, p. 6; cf. *René*, p. 181. « ... Je me mêlois à la foule: vastes déserts d'hommes, bien plus tristes que ceux des bois, car leur solitude est toute

façon générale et jusqu'à plus ample informé, on peut croire que l'auteur menant tous ces travaux de front et concurremment ne se faisait aucun scrupule d'emprunter à l'un ce qu'il estimait pouvoir avec avantage convenir à l'autre. De tels « échanges » n'ont, on le sait, rien de rare dans l'œuvre de Chateaubriand.

II

On ne saurait douter que Chateaubriand n'ait emporté de White-Hall une impression profonde et durable et que sa sensibilité, aux lieux témoins d'un des plus tragiques événements de l'histoire, vieux tout au plus de quelque cent quarante ans, n'ait été vivement ébranlée devant l'indifférence, l'ignorance et l'oubli des générations nouvelles. La réalité, non plus que l'intensité de son émotion ne sont discutables si, trois, sept et huit années après l'avoir ressentie, nous voyons Chateaubriand à trois reprises et sous trois formes différentes en faire la confidence au public[1]. Il semblerait donc que le souvenir exact des lieux et des choses extérieures qui faisaient l'objet de son pèlerinage romanesque et qui devinrent pour lui la cause occasionnelle d'une nouvelle désillusion, eût dû s'imposer à sa mémoire aussi puissamment que demeurait douloureuse à ses nerfs la secousse morale autrefois éprouvée. Vérification faite, il n'en va pas tout à fait ainsi, et peut-être l'étranger qui, de nos jours, dans les jardins de White-Hall, s'aviserait de

pour le cœur ». — Comparer aussi *Mél. litt.*, p. 22 et *René*, p. 182, deux couchers de soleil dont la ressemblance est frappante. — Ajoutons enfin pour finir le fragment même qui fait l'objet du présent article.

Un autre « extrait » de Chateaubriand au *Mercure* m'a mis sur la voie, bien qu'il soit de quelques semaines postérieur à la publication de *René*, d'une source à coup sûr bien oubliée du roman. Je veux parler de l'article consacré au poète écossais Beattie dont *The Minstrel or The Progress of Genius* « peinture des premiers effets de la Muse sur un jeune barde de la montagne qui ignore encore le génie dont il est tourmenté » a certainement fourni plusieurs traits à *René*. Je ne fais d'ailleurs que signaler ici cette source afin de prendre date.

Nota bene. Ces lignes étaient écrites lorsque a paru dans le dernier numéro de la *Rev. d'Hist. littér.* le très intéressant article de M. W. Wright Roberts sur *Quelques sources anglaises de Chateaubriand* : je les laisse subsister telles quelles.

1. Il convient de négliger absolument une très légère différence que présentent ces trois relations du même fait. En 1797 et en 1802 l'auteur ne parle que d'une seule promenade à White-Hall ; en 1801 il affirme qu'il lui est arrivé maintes fois de passer derrière le sinistre édifice. Cela est sans conséquence : les récits de 1797 et de 1802, parce qu'ils ne font mention que d'une seule excursion n'indiquent aucunement qu'il n'y en a pas eu d'autres. En tout cas, les trois rédactions se retrouvent d'accord pour raconter comme n'ayant eu lieu qu'une seule fois l'entretien de Chateaubriand avec les manœuvres et par contre-coup pour présenter comme unique la crise de désillusion qui en fut pour celui-ci la conséquence, encore qu'il semble, d'après la narration de 1801, qu'il y eût habituellement, vers le temps de la visite de Chateaubriand, des ouvriers et sans doute un chantier, derrière le palais de White-Hall.

prendre Chateaubriand pour son guide se verrait-il en droit de se croire, au premier abord, le jouet de quelque mystification.

Reprenons en effet les trois récits : ils attestent unanimement la présence, derrière White-Hall à l'endroit où s'éleva l'échafaud de Charles Ier, d'une statue de Charles II montrant du doigt le pavé arrosé du sang de son père. Le texte de *René* (1802), plus complet encore que les deux autres relations, ajoute même une précision nouvelle : cette statue est en marbre. Peut-on vraiment souhaiter d'un écrivain, d'un poète dont on ne saurait exiger la minutie dans la description des lieux qu'on réclame du rédacteur d'un guide topographique, plus d'abondance dans le détail? Malheureusement, qui dit abondance ne dit pas toujours exactitude : en voici la preuve. La statue d'un monarque en costume d'empereur romain s'élevait bien, jusqu'à ces toutes dernières années, derrière le palais de White-Hall, à peu près à l'endroit où fut exécuté Charles Ier, sur une petite place où s'étendent à présent les White-Hall Gardens, mais cette statue dont le bras droit dirigeait vers le sol une manière de sceptre dans un geste qui peut, avec quelque bonne volonté, passer pour symbolique — ce que le sculpteur n'a sans doute pas cherché — n'était pas celle de Charles II, mais celle de son frère et successeur au trône Jacques II, dernier des Stuarts. De plus, cette statue n'est pas le moins du monde un « marbre tragique », mais un bronze fort beau et justement célèbre. Érigée en 1686, ainsi qu'en fait foi l'inscription gravée sur le socle[1], on la trouve encore signalée à la même place dans l'édition du *Guide Baedeker* parue en 1894[2]. Un renseignement particulier que je n'ai pu contrôler, mais que j'ai tout lieu de croire exact, m'apprend qu'elle a été depuis peu déplacée et transportée dans un petit jardin derrière l'amirauté. Quoi qu'il en soit, vers le temps où Chateaubriand put la voir, elle se dressait bien à l'endroit qu'il indique. Je lis en effet dans une sorte de description des principaux monuments de Londres datée de 1783 :

« Before I quit this place (la petite place derrière White-Hall) I mu-t take notice of the brazen statue erected here in honour of James II. The attitude is fine, the manner free and easy, the execution finished and perfect, and the expression in the face inimitable : it explains the very soul of that unhappy monarch, and is, therefore, as valuable as if it commemorated the features and form of a hero. In short, 'tis pity it

1. Jacobus Secundus | Dei Gratia | Angliæ Scotiæ | Franciæ Et | Hiberniæ | Rex | Fidei Defensor | Anno M.D.C.LXXXVI.

2. *Londres et ses environs*, p. 128. « Les jardins de White-Hall (White-Hall Gardens) sont ornés depuis 1686 d'une statue en bronze de Jacques II, par Grinling Gibbons ».

is not removed to some more public and open place, that it might be better known, and more admired[1]. »

et, dans un autre ouvrage anglais de 1791, par conséquent plus rapproché encore de l'époque où Chateaubriand se trouvait à Londres :

« In the vacant part of *Privy Garden* (derrière White-Hall) is still to be seen a noble statue in brass of our abdicated monarch, executed by Grinling Gibbons, the year before he deserted his throne[2]. »

Enfin, d'un livre français paru en 1810, je détache les lignes suivantes :

« L'échafaud fut dressé sur la même terrasse où depuis on a élevé la statue de Jacques II : on regarde cette statue comme la plus belle qui soit en Angleterre. L'attitude en est belle, l'expression animée et pleine de vie, et l'exécution très soignée Le monarque, vêtu à la romaine a le bras élevé[3] et il indique du doigt le lieu où son père reçut le coup fatal. Cette statue est de Gibbons, le premier sculpteur anglais qui ait montré un véritable talent et mérité sa réputation. »

On ne peut guère à présent, je crois, contester que Chateaubriand, dans ses trois récits de 1797, 1801 et 1802 ne se soit mépris sur l'identité de la statue de White-Hall, ni qu'il n'ait en 1802 fait reconnaître à René du marbre là où lui-même Chateaubriand n'avait jamais pu voir que du bronze. C'est de cette seconde erreur, la plus frappante assurément et la plus invraisemblable, que je voudrais, sans paraître toutefois tenter de faire comprendre l'inexplicable, essayer de rendre compte d'abord. Remarquons en premier lieu que le seul récit qui renferme cette surprenante inexactitude est le plus récent des trois, le plus éloigné par consé-

1. Ralph : *A Critical review of the public buildings, statues and ornaments in and about London and Westminster*, London, John Wallis, 1783, p. 85 (Bib. nat., Ns 137).

2. Th. Pennant : *Some Account of London*, 2e édit. London, 1791, in-4°, p. 109 (Bib. nat. Ns 146).

3. Il serait plus exact de dire : légèrement écarté du corps.

4. Barjaud et Landon : *Description de Londres et de ses édifices*, Paris, Landon, 1810, p. 150 (Bib. nat. Ns 156).

Voici encore deux textes, l'un de 1844, l'autre de 1860 que je ne crois pas inutile de produire ici : « Entre White-Hall et la Tamise, on voit une statue en bronze de Jacques II, qui passe pour être fort ressemblante. On prétend qu'elle indique de la main droite l'endroit où le père de ce monarque fut décapité. » Lake et Richard. *Guide du Voyageur à Londres*, Paris, 1844, in-16, p. 379 (Bib. nat., Ns 168). « Devant la façade du jardin [la façade du palais qui donne sur le jardin] s'élève une statue en bronze de Grinling Gibbons représentant Jacques II en costume d'empereur romain. » Elisée Reclus, *Guide du Voyageur à Londres*, Paris, Hachette, 1860 (Collection des Guides Joanne). p. 214 (Bib. nat. Ns 210 *ter*).

quent du fait qu'il rapporte : ne convient-il pas peut être, en raison de cette circonstance, d'admettre un oubli de Chateaubriand, possible à l'extrême rigueur, encore que la différence du bronze au marbre soit à peu de chose près la même qui distingue le noir du blanc? Une telle hypothèse me semble, je dois le dire, peu satisfaisante, et je m'arrêterais plus volontiers à celle que voici. *René* est une œuvre d'analyse morale dans laquelle la description précise et minutieusement exacte du détail extérieur n'a d'importance qu'autant que celui-ci peut devenir révélateur d'un état psychologique : or, en quoi la matière où fut jadis exécutée la statue de White-Hall intéresse-t-elle la connaissance qu'après lecture du roman nous devons emporter de l'âme de René? Et ne convient-il pas de voir simplement dans la substitution du marbre au bronze une de ces licences poétiques familières à celui qui, vers le même temps, décrivant dans une lettre à son ami Joubert je ne sais quel paysage nocturne, lui disait : « Un petit bout de croissant de la lune est dans le ciel, tout justement pour m'empêcher de mentir, car je sens que, si la lune n'était pas là, je l'aurais toujours mise dans ma lettre[1] ? » Le marbre parut-il à Chateaubriand plus « poétique » que le bronze? Une légère atteinte à l'exactitude matérielle des faits lui sembla-t-elle devoir rendre la chute de la phrase plus harmonieuse et plus coulante? Bien habile qui le dira.

Il semble au premier abord plus facile d'expliquer par quelque *lapsus memoriæ* que Chateaubriand se soit trompé sur la personnalité du roi figuré dans la statue de White-Hall. Deux princes d'une même race, fils d'un même père, appelés successivement au même trône, portant chacun, si j'ose dire, le même numéro d'ordre dans sa série prénominale, peuvent aisément être pris l'un pour l'autre. Mais l'étude critique des éditions successives de *René* qu'on a lieu de croire procurées par l'auteur lui-même, ne permet pas d'accepter cette hypothèse. Si en effet Chateaubriand avait fait confusion entre Jacques II et Charles II et qu'il se fût aperçu de son erreur, il se fût assurément corrigé, *mais la correction serait demeurée définitive*. Or, il n'en est pas ainsi. Tandis en effet que les quatre premières éditions de *René* (1802[2] 1803 A[3] et B[4]-1804[5])

1. Lettre de Chateaubriand à Joubert du dimanche de la Pentecôte, 1803 *in* P. de Raynal : *Les Correspondants de Joubert*, p. 182.
2. 1re edit. du *Genie*, 5 vol. in-8°, Paris, Migneret.
3. 2e edit. du *Genie*, 2 forts vol. in-8°, Paris, Migneret.
4. 3e edit. du *Génie*, 4 vol. in-8°, Paris, Migneret. Elle existe en trois « états » : en in-4° et en in-8° pap. velin avec neuf fig. avant la lettre et la mention *nouvelle edition*, et en in 8° papier ordinaire sans figures avec la mention *troisieme edition*.
5. 4e edit. du *Genie*, Lyon, Ballanche pere et fils, 9 vol. in-18.

portent *Charles II*, nous constatons que dans la cinquième (1805[1]) Chateaubriand, assurément averti de sa légère bévue, se corrige et écrit, conformément à la réalité des faits *Jacques II*. C'est encore la leçon que nous offrent les deux états de la sixième édition (1809 A[2] et B[3]) et la septième (1816[4]), et celle qui aurait dû prévaloir. La huitième (1823[5]), sans qu'on puisse en donner une raison quelconque, revient au texte des quatre premières, et rétablit fautivement et définitivement *Charles II*. On comprend d'autant moins ce retour à l'ancienne erreur en 1823 que Chateaubriand qui n'avait pas revu l'Angleterre depuis son émigration, venait précisément de passer à Londres en qualité d'ambassadeur les mois d'avril à septembre 1822[6] et qu'il avait pu sur les lieux mêmes s'éclaircir du doute qu'il concevait sur l'exactitude de son texte, doute dont témoigne la correction que nous l'y voyons apporter. Et qu'on ne dise pas que Chateaubriand, en 1822, a pu négliger de visiter à nouveau White-Hall : nous avons sur ce point son témoignage formel dans une page des *Mémoires* écrite justement à Londres, cette année-là même :

« Quand je me rends chez lord Liverpool, j'ai de la peine à retrouver l'espace vide de l'échafaud de Charles Ier; des bâtisses nouvelles, resserrant la statue de Charles II, se sont avancées avec l'oubli sur des événements mémorables[7] .»

« La statue de Charles II », on a bien lu. Ainsi, à trente ans de distance, devant un monument qui n'a pas changé, nous voyons Chateaubriand commettre la même erreur, d'autant plus surprenante et plus grave cette fois que, dans l'intervalle, il a été mis en garde par un avertissement dont nous avons pu constater en comparant les divers états successifs du texte de *René* qu'il avait su momentanément faire son profit et dont on ne peut comprendre qu'il n'ait pas tenu compte définitivement[8].

1. 1re édition collective des deux épisodes d'*Atala* et de *René* détachés du *Génie*, Paris, Le Normant, 1805, 1 vol. in-12 avec 6 fig.

2. 5e édit. du *Génie*, Lyon, Ballanche, 5 vol. in-8°.

3. 6e édit. du *Génie*, Lyon, Ballanche, 9 vol. in-18.

4. 7e édit. *réelle* du *Génie*, Paris, Le Normant, 5 vol. in-8°. Fait à noter, cette édition de 1816, la septième *réelle* du *Génie* porte *sixième édition*. L'éditeur Le Normant n'aurait-il pas tenu compte de la petite sixième édition en 9 vol. in-18 parue chez Ballanche en 1809, ou en aurait-il ignoré l'existence?

5. 8e édit. *réelle* du *Génie* qui porte indûment l'indication *septième édition* en raison de l'erreur de l'éditeur signalée dans la note précédente. Paris, Le Normant, 5 vol. in-8°.

6. Exactement du 5 avril au 8 septembre 1822, cf. *Mém. O.-T.*, I, 316 et IV, 284.

7. *Mém. O.-T.*, I, 321.

8. Dans l'examen de toutes les hypothèses susceptibles de rendre compte des variations de Chateaubriand sur l'identité du roi figuré dans White-Hall et de son erreur quant à la matière dont est faite la statue de Jacques II, j'ai pensé que

Je vois surtout à tirer de ces observations critiques d'abord la leçon *Jacques II* à rétablir dans un texte définitif de *René*, et ensuite un enseignement de méthode : de même qu'il y a des cas en histoire où il faut savoir se résoudre à ignorer, il y a de même des faits qui déroutent et dont il faut délibérément renoncer à donner l'explication. Je ne pense pas davantage qu'il soit possible, de tout ce qui précède, de conclure quoi que ce soit pour ou contre la sincérité de Chateaubriand, car, enfin, ne serait-il pas au moins prématuré d'inférer d'une erreur, si évidente qu'elle apparaisse, de topographie londonnienne, que Chateaubriand n'a jamais habité Londres, ou peut-être même qu'il n'a jamais mis les pieds en Angleterre?

MARCEL DUCHEMIN.

variations et erreur pouvaient avoir une commune origine dans une confusion de l'auteur avec les statues de Charles II qu'on voit encore en bronze à Chelsea Hospital ou dans Soho Square et en marbre au Royal Exchange. Mais le fait atteste par les *Mém. O.-T.* et signale ci-dessus que Chateaubriand est allé en 1822 évoquer et préciser à White-Hall le souvenir de l'émotion autrefois ressentie et qu'il n'a pas, après cette visite, corrigé les inexactitudes du récit de *René*, ce fait ôte toute vraisemblance à l'hypothèse d'une confusion possible.

QUELQUES INÉDITS DE OU SUR MONTESQUIEU

Il est superflu de rappeler que, voilà tantôt vingt ans, les descendants de Montesquieu ont entrepris, sous les auspices de la Société des Bibliophiles de Guyenne et avec le très efficace concours de MM. Barckhausen, Céleste et Dezeimeris, la mise en lumière des papiers inédits de leur aïeul, intéressants pour l'histoire de sa pensée et de son œuvre. Débutant en 1892 par un volume de *Mélanges inédits*, la série s'est poursuivie par deux volume de *Voyages* (1894-96) et deux autres de *Pensées inédites* (1898-1901), pour s'achever sur une *Correspondance* dont la publication est annoncée comme prochaine, mais qui s'est fait attendre plus longtemps que les précédents recueils. Ce sera la complète mise en valeur des documents conservés pendant plus d'un siècle loin des regards étrangers, dans les archives de la famille Secondat.

Ce n'est pas que quelques privilégiés n'aient pu, durant ce long intervalle, jeter quelques coups d'œil judicieux sur les papiers de Montesquieu. Le récit de ces rares communications a été fait dans l'*Histoire des manuscrits inédits de Montesquieu*, placée en tête du volume de *Mélanges*. Mais il y a des lacunes, dans cette *Histoire*, et on y relève imparfaitement la trace de ceux à qui des communications furent faites, à la Brède, à Paris ou en Angleterre, car, pour des raisons domestiques, les papiers de Montesquieu demeurèrent successivement dans ces endroits, avant de revenir définitivement à la Brède.

Jean-Baptiste de Secondat, le fils de l'auteur, avait songé à les faire imprimer; mais, si peu de temps après la mort du Président, il fallait se montrer difficile pour son œuvre posthume, et le fils recula devant cette tâche délicate. Jugé suspect sous la Terreur, il fut mis en prison et ses biens placés sous séquestre, parce que son propre fils, le petit-fils de Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, d'abord capitaine au régiment de Royal-Piémont et ayant fait vaillamment comme tel la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, puis colonel du régiment de Cambrésis, avait émigré, servi à l'armée des princes et se fixait en Angleterre où il se mariait. Toutes ces conditions étaient on ne peut plus défavorables à la liquidation de l'héritage de J.-B. de Secondat, mort le 17 juin 1795. Les papiers furent confiés alors aux soins de la

famille de Joachim Lainé, le futur ministre de Louis XVIII, qui demeurait près de la Brède. D'incidents en incidents, les choses allèrent ainsi jusqu'à ce que Charles-Louis, venu à Paris en 1801, eût obtenu du Premier Consul sa radiation d'émigré et la restitution de ses biens.

Mais il continua à demeurer en Angleterre, à Bridge-Hall, près de Cantorbéry, où il s'était fixé, laissant la gestion de ses biens de France et leurs revenus à son cousin Joseph-Cyrille de Secondat, fils de Denise de Secondat, la fille de prédilection de Montesquieu, mariée elle-même à un Secondat. Charles-Louis ne revint en France qu'en février 1814, pour recevoir le brevet de lieutenant général, à lui octroyé par la monarchie restaurée, et repartit pour l'Angleterre aux Cent-Jours. Il revit la France encore une fois, en 1818, mais ne s'y fixa pas davantage, et acheva sa vie en Angleterre, où il mourut le 19 juillet 1824. Cette dernière fois, il avait emporté avec lui les papiers de son aïeul, et ils demeurèrent au delà du détroit jusqu'en 1828, quoique le possesseur eût spécifié par ses dernières volontés que ces reliques de famille dussent être remises à la descendance de Montesquieu demeurée en France. C'est à l'un des passages de ces papiers à travers Paris que le baron Walckenaer eut l'occasion de les voir, dans les conditions énoncées par la lettre inédite qui suit. Elle est adressée à Louis-Gabriel Michaud le jeune, qui consacra dans le supplément de la *Biographie universelle* connue sous son nom (tome LXXIV de l'ouvrage ou XX du supplément, 1843, p. 250) un article à Charles-Louis, baron de Montesquieu, une notice comme Walckenaër en avait auparavant consacré une, au tome XXXIX du même ouvrage (1821, p. 501), au président de Montesquieu. Tous ces morceaux se complètent l'un l'autre, et la lettre ci-dessous a fourni les éléments du second article, dans lequel on les trouve résumés.

Villeneuve-Saint-Georges, ce 10 juin 1843.

Les choses se ne sont pas passées aussi honorablement pour le gouvernement de la Restauration à l'égard du baron de Montesquieu que le disent le placard de M. Michaud, et probablement aussi M. Lynch, ex-maire de Bordeaux, légitimiste très fervent, dont je n'ai pas lu la notice. Voici sur ce sujet plus de détails qu'il n'en faut à M. Michaud, pour son article, mais dont on fera tel usage qu'on voudra.

Le petit-fils de Montesquieu par son mariage avec une riche héritière d'Angleterre était devenu anglais. Lorsque, sous le Directoire, on rayait de la liste des émigrés tous ceux qui le demandaient, ses collatéraux le sollicitèrent de rentrer en France et de se faire rayer de la liste. Il s'y refusa. Ce refus mettait un obstacle au partage des héri-

tiers de Montesquieu, qui avaient des droits sur la terre de la Brède, parce que la Nation restait propriétaire de la portion qui appartenait au petit-fils de Montesquieu émigré. Ce fut alors que le baron de Montesquieu envoya en France les manuscrits de son aïeul, offrant de les donner à la Nation si on voulait rendre à sa famille la portion de biens qui lui appartenait et à laquelle il renonçait pour sa part. La famille de Montesquieu, munie de ces manuscrits, les remit à un avocat de Bordeaux déjà célèbre par son talent et sa probité, et l'envoya à Paris pour négocier cette affaire. Cet avocat était M. Lainé. Je ne le connaissais nullement, mais il vint me trouver avec une lettre de recommandation d'un de ses confrères, avocat comme lui à Bordeaux et mon meilleur ami, M. Roullet, actuellement premier président de la cour royale de Bordeaux. J'accueillis M. Lainé comme il méritait de l'être : je fis des démarches avec lui; nous ne pûmes réussir dans la négociation dont il était chargé, et il retourna à Bordeaux emportant avec lui les manuscrits de Montesquieu. Mais avant, M. Lainé m'avait permis de prendre connaissance de ces manuscrits, pendant quelques heures, à condition que je n'en transcrirais rien. J'ai tenu parole, et c'est de mémoire que j'ai dressé la liste de ces manuscrits, que j'en ai donné une courte analyse, que j'en ai cité quelques phrases. Cette courte analyse de ces manuscrits a été insérée dans les *Archives littéraires* de Vanderbourg [1], et a depuis passé avec quelques changements dans ma notice sur Montesquieu insérée dans la *Biographie universelle*. Un membre de la famille de Montesquieu ayant su par M. Lainé les démarches que j'avais faites en sa faveur m'envoya de Bordeaux trois chapitres inédits de l'*Essai sur le goût* écrits de la main même de Montesquieu. Ils ont été imprimés dans un supplément aux œuvres de Montesquieu donné par le libraire Bernard, et depuis *dans toutes les éditions de Montesquieu*.

En 1815, le baron de Montesquieu vint en France. J'ai dîné avec lui et à ses côtés, chez M. Lainé, alors devenu président de la Chambre des députés, et magnifiquement logé au Palais-Bourbon. Je savais par M. Lainé que le but du voyage de M. le baron de Montesquieu était d'être *nommé Pair de France par Louis XVIII*. Comme cela m'avait été dit sous le secret, je ne lui en parlai pas. Je savais encore que M. de Montesquieu offrait, s'il était nommé, de faire don des manuscrits de son aïeul. On nomma *une fournée de Pairs*, et malgré *l'intervention de M. Lainé* (de qui je tiens ces détails), M. le baron de Montesquieu, à la honte de la Restauration, ne fut point sur cette liste. On lui préféra des hommes de la Révolution et des Bonapartistes dont on croyait avoir besoin. Alors le baron de Montesquieu renonça à redevenir Français, et prit la résolution de retourner en Angleterre. Trois jours avant son départ, j'obtins de M. Lainé qu'il me ferait trouver

1. *Archives littéraires de l'Europe*, t. II (1804), p. 301. Cet article n'avait pas échappé à Sainte-Beuve qui le signale dans ses articles sur Montesquieu (*Causeries du lundi*, t. VII, p. 34). Le travail de Walckenaër est analysé également dans les *Souvenirs et mélanges* de L. de Rochefort, t. II, p. 7.

avec lui. Sachant qu'il avait apporté les manuscrits de son aïeul, je voulais obtenir de lui qu'il les laissât en France. Je dînai donc une seconde fois avec le baron de Montesquieu chez le président de la Chambre des députés, et j'eus après le dîner une longue conférence au sujet des manuscrits de son aïeul.

Je lui proposai de publier une nouvelle édition des œuvres du président, avec la portion inédite dont il était possesseur, et je me proposai à lui comme éditeur. Alors il me dit : « Croyez-vous, monsieur, que la gloire de mon aïeul puisse recevoir quelque augmentation par la publication de ses œuvres inédites, et ne pensez-vous pas qu'elle pourrait recevoir quelques atteintes par les choses médiocres, selon votre avis, que ces œuvres renferment? » Je lui répondis que je ne pensais pas que la gloire de Montesquieu put s'accroître par la publication de ses œuvres inédites, mais qu'en faisant un choix dans ses œuvres cette réputation serait bien loin d'en souffrir; qu'on pourrait, après avoir fait ce choix, brûler le reste afin que par la suite un éditeur maladroit ne vint pas gâter l'édition qu'on aurait donnée pour la rendre plus complète. Je lui représentai que dans ce temps de politique, cette édition exciterait vivement la curiosité publique et appellerait de nouveau l'attention sur le génie de Montesquieu. J'ajoutai que je doutais si peu du succès d'une telle édition, que je lui offrais de lui faire compter quinze mille francs de ma bourse, avant son départ, s'il voulait me laisser ces manuscrits pour les publier, et je lui assurai en même temps que s'il voulait m'autoriser à en traiter avec des libraires et à recevoir leurs offres, il lui en serait donné une plus forte somme. Il me répondit poliment que, s'il se décidait à laisser imprimer les manuscrits inédits de son aïeul, il me les remettrait, pour que j'en fisse l'édition concurremment avec M. Lainé, mais qu'il ne voulait point en tirer de l'argent et qu'il n'en avait pas besoin. Il est parti, et je n'ai plus entendu parler de lui ni des manuscrits de Montesquieu.

Le baron de Montesquieu, lorsque je le vis, quoiqu'âgé et près de soixante, portait encore des traces de la belle figure qu'il avait dû avoir dans sa jeunesse. Il avait tout-à-fait l'air gentilhomme et militaire. Peu lettré, les manuscrits de son aïeul lui étaient moins bien connus qu'à moi qui ne les avais examinés que pendant quelques heures. — J'ai fini et je présente à M. Michaud mes salutations empressées.

BARON WALCKENAER[1].

1. La Bibliothèque nationale possède quatre pages autographes de Montesquieu (Nouv. acq. fr., n° 717, f. 28), sur lesquelles Walckenaer a écrit : « Manuscrit de Montesquieu imprimé pour la première fois dans les *Archives littéraires* avec deux autres fragments. Ils viennent de M. de Secondat. WALCKENAER. » Ce sont les deux morceaux, *De la considération de la situation meilleure* et *Plaisir causé par les jeux, chutes, contrastes*, qui se trouvent reproduits dans l'édition Laboulaye (t. VII, p. 175). Un rapprochement avec l'original fait remarquer quelques variantes assez sensibles.

Si quelque chose pouvait étonner, c'est que les papiers de Montesquieu, après toutes ces vicissitudes, soient revenus à la Brède en aussi grand nombre. Peu d'entre eux, en effet, manquaient à l'appel; mais quelques-uns pourtant s'étaient égarés, communiqués à des personnes moins scrupuleuses que Walckenaër. C'est ainsi qu'Aimé Martin eut en sa possession au moins deux opuscules de Montesquieu, à lui confiés et qu'il garda indûment. Une note d'Honorat Laîné, le frère du ministre, conservée à la Brède, mentionne le prêt à Aimé Martin, le 30 juin 1836, des *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, par Montesquieu, et de deux manuscrits du même sur *Les Richesses de l'Espagne*, prêt reconnu d'ailleurs par Aimé Martin dans les fragments de souvenirs publiés par M. Raoul Bonnet[1] : malgré des réclamations ultérieures, ces manuscrits ne furent jamais rendus à leurs légitimes propriétaires. Le baron Charles de Montesquieu, toujours à l'affût des reliques de son ancêtre, avait réussi à saisir *La Monarchie universelle en Europe*, vendue par les héritiers d'Aimé Martin au libraire Téchener et gardée quarante ans par celui-ci. Mais il fut moins heureux pour le manuscrit des *Richesses de l'Espagne*. S'appuyant sur une mention du catalogue de la vente d'Aimé Martin dans lequel il figure sous le n° 234, le baron de Montesquieu réclama en vain, dans l'*Intermédiaire* (1889, col. 263) et ailleurs, ce manuscrit précieux qui s'était vendu seulement 64 francs, en 1847. Il ne réussit pas à en obtenir communication, les détenteurs ne se souciant sans doute pas d'attirer l'attention sur un objet de provenance contestable. Mais, depuis lors, le manuscrit a été moins étroitement gardé, et c'est ainsi que nous pouvons en donner ici le texte inconnu[2], d'après l'original, qui a figuré d'ailleurs dans une vente publique du 21 février dernier (n° 104).

C'est un manuscrit petit in-folio de 18 feuillets, sous une demi-reliure en chagrin noir qui semble avoir été exécutée au début du XIXe siècle. Sur un premier feuillet Montesquieu à écrit : *Deux vieux manuscrits* | *que j'ay faits autrefois* | *sur* | *les Richesses de l'Espagne.* | Ce sont, en effet, deux rédactions fort différentes d'un même travail, composées par Montesquieu à des dates qu'il ne m'est pas possible de préciser, au plus tard vers 1725. La première est entièrement autographe. Elle représente évidemment un brouillon chargé de corrections et de modifications que nous

1. *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1894, t. I, col. 246.

2. Un fragment de l'opuscule de Montesquieu a cependant été cité par Gustave Brunet, dans son discours du 2 décembre 1847, à l'Académie de Bordeaux, et reproduit par Vian, dans son *Histoire de Montesquieu* (p. 95), d'après les *Actes* de cette Académie.

avons essayé de relever. L'ensemble se compose de dix feuillets, très mal ordonnés par le relieur, plus un feuillet de format plus petit intercalé et contenant une importante note autographe. Ces dix feuillets, dont quelques-uns ont souffert aux marges, ne représentent pas la suite complète de la pensée de Montesquieu, et il y a des lacunes, surtout à la fin, plus raturée et plus incertaine que le début. Nous donnons ici la forme à laquelle Montesquieu avait paru s'arrêter, malgré les indécisions de ses idées, en marquant les changements, les variantes qu'il nous a été possible de saisir.

DE LA PRINCIPALE[1] CAUSE DE LA DÉCADENCE DE L'ESPAGNE.

On[2] a donné plusieurs causes de la décadence de l'Espagne. Il y en a une[3] à laquelle je ne sache pas que jusque icy personne ait fait attention, qui est pourtant[4] la plus considérable. Je vais en parler[5] icy.

Quand les Espagnols eurent conquis le Nouveau Monde, ils prirent tout l'or et l'argent qu'ils y trouvèrent.

La quantité n'en étoit pas si grande que l'on pourroit se l'imaginer par deux raisons : la première que les Indiens qui ne faisoient servir l'or et l'argent qu'à la magnificence des temples des dieux et des palais des rois ne les cherchoient point avec la même avarice que nous; la seconde qu'ils n'avoient point le secret de tirer de l'or de toutes les mines, mais seulement de celles dont le métal se sépare par le feu, ne connoissant point la manière d'employer le mercure[6], ny peut estre le mercure même.

Cependant comme l'argent estoit très rare en Europe par deux raisons, la premiere parce que les ravages des nations du nord[7], le pillage et l'incendie des villes avoient consumé ou fait perdre presque tout l'or des Romains, la seconde parce que[8] ces peuples barbares n'ayant point de manufactures tout l'argent s'en estoit sans recours allé en troc des marchandises d'Asie, il arriva que l'Espagne maîtresse[9]

1. *Biffé* : véritable.
2. *A la marge d'une écriture étrangère* : Bon pour le c[hapitre] dans le rapport au commerce. *Autographe* : livre second, et c'est le brouillon du petit manuscrit que je fis d'abord, et une vaintene d'années avant l'*Esprit des lois*, et que je conserve sans en vouloir faire d'usage, veu que le premier manuscrit fut suivi d'un second *biffé* : *que* intitule *la Monarchie universelle* que je fis imprimer avec *les Romains*, mais que des raisons me firent supprimer.
3. *Biffé* : Voicy la grande et la vraye.
4. *Biffé* : Me paroit.
5. *Biffé* : L'expliquer.
6. *A la marge, non autographe* : Ils avoient pas de bois et mettoient leurs fournaux sur les montagnes, afin que le vent entretint le feu. [*Autographe*] : Je crois que cette note est de l'inca Garcillasso.
7. *Biffé* : Dans.
8. *Biffé* : Lorsque.
9. *Biffé* : Les Espagnols maitres.

d'un païs abondant en or et en argent se trouva pendant un temps très court à la vérité la nation de l'Europe la plus puissante[1].

Cela fit que Philippe second qui se voyoit maître d'une immense quantité d'or et d'argent fit de très grandes entreprises; mais par la raison que nous allons dire tout à l'heure, ses richesses le trompèrent tellement qu'il fut obligé de faire la célèbre banqueroute que tout le monde sçait, et il n'y a guère jamais eu de prince qui ait plus souffert que lui, de la misère, des murmures, de l'insolence[2] et de la désertion de ses troupes, toujours mal payées.

Chaque nation qui comerce en * [f° 2] Europe a ses marchandises ou denrées particulières[3] qu'elle échange contre les marchandises ou denrées des autres païs[4].

Il y a deux sortes de marchandises : les unes ont un usage naturel et se consument par cet usage, comme le bled, le vin[5], les étoffes; les autres ont un usage de fiction comme l'or et l'argent. (Biffé : Ce sont des marchandises qui sont les signes[6] des autres marchandises.

De toutes les marchandises qu'un Estat peut avoir celle de signe sont celles qui l'enrichissent le moins, car ces signes estans très durables et se consumant et détruisant peu, comme il convient à leur[7] nature de signes, il arrive que plus ces sortes de richesses augmentent plus elles perdent de leur prix parce qu'elles représentent moins de choses[8].

Les Espagnols ayant conquis le Mexique et le Pérou abandonnèrent les marchandises réelles pour celles de fiction[9] et la vue du profit du moment[10] [f° 2 v°] présent les rendit grossièrement les dupes.

Un an après la conquette, l'or et l'argent se trouvèrent en Europe en une double quantité, ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double.

Les Espagnols fouillèrent les mines, creusèrent les montagnes, inventèrent des machines pour tirer les eaux, briser le mineray et le séparer partout (?), et comme ils se souvint (*sic*, *pour* souvinrent) de la vie des Indiens, ils les firent travailler sans ménagement. L'argent doubla[11] bientôt encore en Europe. Ainsi le profit demeura encore de moitié pour

1. *Biffé* : Se trouvèrent les peuples de l'Europe les plus puissants et les plus formidables.
2. *Biffé* : Des révoltes.
3. *Biffé* : Le mot *Denrée* est seul employé dans la première rédaction ici et plus bas.
4. *Biffé* : Plus une nation a de marchandises utiles à une autre nation, plus cette première nation est riche [*mots rayés illisibles*] relativement aux autres.
5. *Biffé* : Le bois.
6. *Biffé* : Qui représentent les autres.
7. *Biffé* : Et détruisent peu, ce qui est nécessaire à leur.
8. *Biffé* : De leur prix, car à mesure que les signes deviennent plus communs ils représentent moins de choses.
9. *Biffé* : Abandonnèrent les sources de leurs richesses pour en aller chercher d'autres.
10. *Moment* répété par erreur.
11. *Biffé* : L'argent par là.

l'Espagne, qui ne recevoit des Indes chaque année que la même quantité d'un métail qui estoit devenu de moitié moins prétieux.

Dans le double du temps, l'argent doubla encore et le profit diminua encore de moitié.

Il diminua même de plus de moitié. Voicy comment.

Pour tirer l'or des mines, pour [f° 3, r°] lui donner la præparation requise pour le transporter en Europe, il falloit une dépense quelconque. Je suppose qu'elle fut comme 1 est à 64[1]. Quand l'argent fut doublé une fois et par conséquent la moitié moins prétieux, la dépense fut comme 2 à 64 ou 1 à 32[2]. Ainsi les flottes qui portèrent en Espagne la même quantité d'or pour une chose qui réellement valoit la moitié moins et coûtoit la moitié plus.

Si l'on suit la chose de doublement en doublement, on trouvera aisément la progression de la misère de l'Espagne.

Il y a environ deux cens ans que l'on travaille les mines des Indes. Je suppose que la quantité d'or et d'argent qui est à présent dans le monde qui commerce soit à celle qui estoit avant la découverte comme 32 à 1, c'est-à-dire qu'il ait doublé cinq fois[3]. Dans deux cens ans encore cette même quantité sera comme 64 à 1, c'est-à-dire qu'elle doublera. A présent [f° 3, v°] cinquante quintaux de mineray, pour l'or, donnent quatre, cinq à six onces d'or, et quand il n'y en a que deux[4], le mineur ne retire que les frais. Dans deux cens ans, lorsqu'il n'y en aura que quatre, le mineur ne retirera aussi que les frais. Il y aura donc peu ou point de profit à tirer sur l'or.

Mesme raisonnement sur l'argent, eccepté que le travail des mines d'argent[5] est un peu plus avantageux que[6] celui des mines d'or.

Il faudra donc que le travail des mines des Indes tombe comme celui des mines d'Égypte, de l'Attique[7], des Pyrénées, d'Allemagne.

Que si l'on découvre quelques mines si abondantes qu'elles donnent plus de profit[8], plus elles seront abondantes plus tost le profit finira, et si elles estoient abondantes à un certein point, il faudroit que l'or et l'argent perdissent leur qualité de signe.

Les Portugais ont trouvé dans le [f° 4, r°] Brésil des mines d'or si riches[9] qu'il faut nécessairement que le profit des Espagnols diminue bientost considérablemeni et le leur aussi.

Les Espagnols[10] ont donc les plus mauvaises denrées de l'univers, l'or et l'argent, parce qu'ils se consomment peu par l'usage; leur dureté,

1. *Biffé* : 1 à 100.
2. *Biffé* : 2 a 100 ou 1 à 50.
3. *Note à la marge* : Nota qu'il doubla deux fois depuis 1560 jusqu'à 1613.
4. *Note à la marge* : Fraisier, p. 98.
5. *Biffé* : Des mines sur l'argent.
6. *Biffé* : Que sur l'or.
7. *Ajouté et biffé* : De Macédoine.
8. *Biffé* : Toujours du profit.
9. *Biffé* : Si abondantes.
10. Tout ce paragraphe est barré verticalement.

leur peu d'utilité pour les arts, l'avarice de ceux qui les gardent fait qu'ils ne périssent presque point.

Ce qui[1] a achevé d'avilir l'or et l'argent dans leur qualité de signe furent les compagnies et les banques que les Anglois et les Hollandois établirent[2]; car par de nouvelles fictions ils multiplièrent tellement les signes des denrées que l'or et l'argent ne firent plus cet office qu'en partie et en devinrent beaucoup moins prétieux.

Ainsi[3] le crédit leur tint lieu de mines et diminua encore le profit que les Espagnols tiroient des leurs.

Il est vrai que par le commerce que les Hollandois[4] firent dans les Indes orientales, ils donnèrent quelque prix à la marchandise des Espagnols, car comme [f° 4, v°] ils portèrent de l'argent pour troquer contre les marchandises de l'Orient, ils soulagèrent en Europe les Espagnols d'une partie de leur denrée qui y abondoit trop.

Et ce commerce qui ne semble regarder qu'indirectement l'Espagne, ce commerce qu'elle a vu toujours avec jalousie[5], lui est plus avantageux[6] qu'à aucune autre nation, puisqu'il se fait uniquement avec sa marchandise[7].

Sur le pied que les choses sont à présent, les galions ou la flotte d'Espagne rapportera des Indes environ trente-cinq millions d'écus[8] en or ou en argent[9], et comme les galions de la flotte ne partent que deux fois en quatre ans, il arrive par les deux voyes chaque année en Europe au moins cinquante-deux millions et demi.

Ce qui arrive par le Portugal, par les interlopes, par les retours en or qui reviennent des Indes en troc de l'argent qu'on y porte, par la poudre d'or de Guinée, monte à beaucoup plus d'une autre fois autant [f. 5, r°], c'est-à-dire qu'il y arrive bien cent vingt[10] millions tous les ans en or ou en argent tous les ans en Europe, et quand il en sortiroit un quart pour les Indes, ce qui n'est pas à beaucoup près, il y auroit toujours chaque année un surcroît d'environ quatre vingt millions[11] en Europe.

Les Espagnols[12] ont donc la plus mauvaise denrée de l'univers parce qu'elle se consomme peu par l'usage, sa dureté, son peu d'utilité pour les arts, l'avarice de ceux qui la gardent fait qu'elle ne périt presque point.

1. *Biffé* : Mais ce qui.
2. *En surcharge* : Ont établies.
3. Ce paragraphe n'est pas autographe.
4. *Biffé* : Les Hollandois après les Portugois.
5. *Biffé* : Ce commerce dont elle ne sent pas.
6. *Biffé* : Ce commerce l'empêche de périr.
7. *Biffé* : Sa denrée.
8. *Biffé* : D'écus à 27 l. le marc.
9. *Biffé* : Ce qui sur la pièce que notre marc est à présent en France fait.
10. *Biffé* : Cinquante.
11. *Biffé* : Cent.
12. Ce paragraphe est écrit dans la marge en face de l'endroit où il doit être intercalé.

On peut juger par tout ce qui vient d'estre dit de la sagesse des ordonnances du Conseil d'Espagne qui défend d'employer l'or et l'argent en dorures et autres superfluités, décret aussi peu sensé que feroient les estats d'Hollande s'ils défendoient la consommation de la canelle.

Il n'y a[1] point d'estat plus favorisé du ciel que la France. Ses principales denrées se consomment et renaissent à peu près tous les ans; toujours une nouvelle abondance pour de nouveaux besoins : ce qu'on ne peut pas dire de l'or et de l'argent d'Espagne, du plomb et de l'étain d'Angleterre et d'Allemagne, du cuivre et du laiton du Nord.

J'ay oui plusieurs fois déplorer l'aveuglement du Conseil de François Ier qui rebuta [f° 5, v°] Columb qui s'adressa d'abord à la France pour la rendre maitresse de tous les trésors des Indes. En vérité on fait quelquefois par sottise des choses bien sages. Il nous seroit arrivé, comme à l'Espagne, de renoncer à de vraies denrées pour en prendre de fausses. Outre que le travail des mines est un travail d'esclave, qu'il consomme beaucoup d'hommes, il enrichit peu et je crois qu'il seroit très facile de faire voir que la France tire plus de profit de sa petite ile de la Martinique, de la portion de Saint-Domingue et de l'établissement qu'elle avoit avant la paix à Terre-Neuve que l'Espagne n'en tire du vaste continent des Indes Voici ma preuve. Pour le commerce des Indes, les étrangers envoyent chaque année pour cinquante millions de marchandises[2], c'est-à-dire les Anglois pour six ou sept millions, les Hambourgeois pour quatre, les Flamands pour six, les Hollandois pour dix, les Génois pour onze à douze, les François pour treize à quatorze...

*Note intercalaire autographe placée à l'endroit marqué d'un * entre le f. 1 et le f. 2.*

En 1533, l'inca Garcillasso écrivoit 40 écus d'or valoient 16,000 maravédis, l'écu d'or 14 florins. Un écu d'or valoit vingt-huit et demi maravédis, un ducat de Flandre.

Les terres valoient vingt fois plus qu'elles ne donnoient avant la conquête des Indes, comme il le dit dans son histoire, après Bodin.

En 1560, deux paires de souliers coûtèrent à Garcillasso un réal et demi. En 1613, coûtent cinq réaux et même auraient dû coûter davantage par les raisons qu'il dit.

Depuis 1560 jusqu'en 1613, l'argent doubla deux fois en Europe.

Le même inca dit qu'en une seule flotte le roi Philippe second reçut du Pérou 23 millions de péros (?) d'or et d'argent.

6 contes de maravédis, 16000.

Maravédis en Espagne vaut trois deniers.

170 maravédis font une livre de France.

1. Toute la fin de ce memoire est rayée de traits horizontaux et verticaux.
2. *Biffe* : De leurs pays aux prix qu'elles s'y vendent.

325 maravédis font un ducat.

34 maravédis font une note.

Les anciens maravédis étoient d'or et d'argent. Ils valoient la troisième partie d'une réale de même poids d'à présent. Ainsi chacun valoit 12 maravédis de maintenant.

Du temps d'Alphonse XI, il en valoit dix-sept de ceux d'à présent, Au temps de Henri II et Jean Ier il en valoit dix; au temps de Henri III, il en valoit trois, au temps Jean deux et demi.

Un millier d'or trois millions de livres.

Au temps de Bodin, la proportion de l'or à l'argent était de 12 à 1.

Second Mémoire [f° 6, r°].

Je croy avoir montré [1] dans un premier mémoire que le traffic fondé sur le travail des mines d'or et d'argent estoit le plus mauvais de tous, parce qu'il se détruisoit lui-même.

Je vay à présent faire voir que quoique les mines dont les Espagnols furent les maîtres lors de la découverte du nouveau monde fussent beaucoup plus riches qu'aucunes de celles qui avoient été connues jusques alors, cependant aucun estat n'avoit encore entrepris ce travail avec moins d'avantage que la Castille [2].

Il est certein que les Égyptiens, les Athéniens et les Macédoniens [3] se sont servis utilement de leurs mines pour accroître leur puissance. En voici la raison. Ces mines estoient au centre de leurs estats; c'estoit la marchandise du pais qui [f° 6 v°] avec les marchandises qui lui estoient communes avec les étrangers avoit encore celles de l'or et de l'argent dont ils estoient privés.

Il se faisoit aussi un commerce intérieur dans l'Égypte, l'Attique et la Macédoine. Celui qui travailloit aux mines recevoit pour son argent des marchandises du païs et les autres citoyens recevoient de l'argent pour leurs marchandises.

Et l'argent se trouvant plus abondant dans ces estats que dans les estats voisins, les denrées du païs qui estoient plus chères, le travail et l'industrie mieux payée, plus ouvragée, les voisins plus excités à y venir habiter, plus de facilités pour satisfaire les besoins de l'estat et ceux des particuliers.

1. *Biffé* : Nous avons fait voir. — Tout le paragraphe est bâtonné en travers, et la première rédaction raturée.

2. Le premier jet de ce paragraphe est plusieurs fois raturé et on lit en marge cette rédaction qui a été barrée de deux lignes transversales : [Faire voir] que l'Espagne travaille les mines du Mexique et du Pérou sans aucun avantage pour elle et que quoyque ces mines fussent plus riches lors de la découverte qu'aucune de celles qui avoient été connues jusqu'alors cependant aucun peuple ne fit jamais ce travail avec moins d'avantage que la Castille.

3. *Biffé* : Et les Carthaginois. — *A la marge* : Commencer par les Espagnols et par établir les deux raisons, l'éloignement et la vaste étendue. J'ay ouï quelquefois déclarer...

Les Carthaginois travaillèrent aussi les mines d'Espagne[1] : mais quoyque ces mines fussent éloignées de Carthage[2], elles estoient cependant dans la sphère de sa puissance. Obligés d'avoir [f° 7, r°] une guerre continuelle en Espagne, ils se servoient de l'or des Ibères pour soumettre les Ibères, outre qu'estant presque les seuls commerçans de l'occident, ils trafiquoient sur cette denrée comme sur toutes les autres.

Je dis que les Espagnols ne sont pas dans [une] situation[3] si favorable par deux raisons : l'une parce que les païs où leurs mines sont[4] [sont] trop vastes; l'autre parce qu'elles sont trop éloignées du centre de leur puissance.

Cela estant, il faut regarder cette partie de la monarchie d'Espagne comme une seconde puissance sous un même maître. Il y a plus : c'est que les Indes sont le principal et que l'Espagne n'est que l'accessoire. C'est en vain que la politique tante de[5] ramener le principal à l'accessoire : les Indes attirent toujours l'Espagne à elle [s].

Le traffic des mines des Indes est tout [f° 7, v°] en faveur des Indes, qui pour leur marchandise reçoivent autant de marchandises de l'Europe.

De cinquante millions de denrées qui vont toutes les années aux Indes l'Espagne n'en fournit que deux millions et demi. Les Indes font dans cette seule partie un commerce de cinquante millions, l'Espagne de deux millions et demi.

Quelque réelle que soit la puissance des Indes, elle est imaginaire[6] pour l'Espagne. C'est un grand dépôt inutile dans ses mains, plus utile dans celles d'une puissance commerçante qui pourroit également rendre et recevoir.

Mais une puissance telle en Europe ne retireroit jamais des Indes qu'un débouché pour [f° 8 r°] ses marchandises, et le profit que feroient les Indes, vu le grand éloignement, seroit uniquement pour les Indes et non pour cette puissance.

Et quelque grand que fut l'avantage de ce commerce pour les Indes il ne le seroit pas trop pour soutenir ce grand corps toujours exposé à l'ambition de l'univers.

Mémoire troisième [f° 9, r°].

Du droit[7] que le roy d'Espagne tire du cinquième sur l'argent et du vingtième sur l'or.

1. *Biffé* : Quant aux Carthaginois qui fouillèrent.
2. *Biffé* : Du centre de leur domination.
3. *Biffé* : Dans un cas.
4. *Biffé* : L'une que les Indes sont.
5. *Biffé* : Veut ramener.
6. *Biffé* : Quelque reelle que soit la puissance des Indes, elle n'est pas trop grande pour soutenir.
7. *Biffé* : Revenu.

Le profit[1] que l'Espagne retire des Indes est un droit d'un cinquième sur l'argent et d'un vingtième sur l'or qui peut bien aller à neuf ou dix millions par an.

Voilà d'abord un assez beau coup d'œil : neuf ou dix millions qui entrent de la première main dans l'épargne[2] du souverain.

Je dis que l'avantage que retire l'Espagne de cette douane sur les marchandises des Indes n'est pas comparable[3] à celui qu'elle retireroit d'une petite province dans les déserts de la Castille, qui lui donneroit un tribut de la motié de cette valeur.

Je ne saurois assez répéter qu'on a toujours une idée très fausse du pouvoir de l'or et de l'argent, à qui on attribue malgré qu'on en ait une vertu réelle, manière de penser venant principalement de ce qu'on voit que les états[4]... ont beaucoup, [f° 9 v°] mais la raison en est que leur bonne police, la bonté et la culture de leurs terres, la solidité de leur commerce les y attirent nécessairement, et l'on fait de ces métaux une cause de la puissance de ces estats, quoiqu'ils n'en soient que le signe.

D'ailleurs la plus part des estats d'Europe estant obérés[5] de dettes et accablés de charges d'une certeine valeur prennent (?) l'or et l'argent d'instruments les plus propres à leurs engagements qui plus que jamais sont devenus un soutien nécessaire de leur puissance. Mais on n'a qu'à faire attention[6] à ce qui s'est de longtemps passé dans le monde : on verra, que la plupart des estats qui ont été subjugués et détruits ne manquoient ny d'or ny d'argent et que les plus foibles étoient ceux où il y avoit une plus grande quantité de ces métaux[7].

Un tribut pareil, tiré de cette province imaginaire seroit l'effet de l'industrie, de la richesse et du nombre de ses habitants [*Biffé :* qui seroient en état de lui donner et des ressources dans la guerre et de l'aisance dans la paix]. [F° 10, r°]. Une pareille province animeroit les autres et[8] toutes les provinces ensemble seroient plus en estat de soutenir les charges respectives. Le prince[9] en retireroit toutes les choses nécessaires pour la guerre; des soldats pour la faire, des denrées utiles, des moyens pour l'exécution de ses desseins, des secours extraordinaires

1. *Biffé* : Le grand profit. Le seul avantage.
2. *Biffé* : De celui qui a le.
3. *Biffé* : A la motié de celle de pareille somme.
4. Tout ce paragraphe est écrit en interligne au-dessus d'une première rédaction si fort effacée qu'il n'est possible de la lire que par endroits; de plus la reliure a fait disparaître la plus grande partie de la dernière ligne.
5. *Biffé* : Tous obérés de dettes, s'ils veulent remplir leurs engagements tous en valeur numéraire, il faut bien qu'il leur reste de l'or et de l'argent.
6. *Biffé* : Mais on n'a qu'à voir les histoires on verra que la plupart des Estats qui ont été subjugués et détruits ne manquoient ni d'or ni d'argent et que les Estats les plus foibles étoient ceux qui manquoient le moins de ces métaux.
7. Un renvoi marginal s'applique à un passage intercalaire qui ne se retrouve pas.
8. *Biffé* : Et porteroit la circulation, l'aisance, les richesses chez les provinces voisines et les mettroit plus en estat de soutenir les charges qu'on leur impose.
9. Paragraphe écrit en marge et barré de traits verticaux.

pour les besoins. Il y trouveroit des négociants entreprenants, des ouvriers industrieux, des villes puissantes, un peuple fidèle.

Il ne faut pas que les richesses du prince lui reviennent immédiatement comme celles dont nous parlons. Il faut que les tributs soient l'effet de la richesse de son estat, que ses sujets partagent leur aisance avec lui, qu'il partage la sienne avec eux[1].

Le roy d'Espagne qui retire[2] dix millions des Indes n'est à proprement parler qu'un particulier très riche dans l'estat. Cette richesse[3] n'a qu'une partie de la relation qu'elle doit avoir avec celle des particuliers. Mais s'il les retiroit de l'Espagne même, cette levée ne seroit qu'une suite de la richesse de tout l'estat.

Ce n'est pas assez d'avoir des eaux; il faut que la source en soit bonne, qu'elle puisse grossir et que dans son cours elle porte partout l'abondance.

Je ne sçaurois[4] assez répéter qu'on a toujours une idée fausse de l'or et de l'argent, à qui l'on attribue toujours malgré que l'on en ait [une vertu réelle][5].

F. 10, v°. Voilà ce que j'avois à dire sur l'Espagne. J'aurois encore bien des réflections à faire sur l'Angleterre, la Hollande, l'Italie, l'Allemagne et le Nord[6]. Mais comme ces choses regardent principalement les hommes d'estat, qui ont là-dessus des lumières que les particuliers ne sçauroient avoir, je crois devoir prendre des sujets qui soient un peu plus à ma portée[7].

Le second manuscrit est une rédaction nouvelle du même opuscule, fort différente de la première et autographe seulement en partie. Toujours indécis de la forme définitive à donner à ses idées, Montesquieu la cherche avec persistance et ne craint de modifier ni l'ordre ni l'expression de ses vues. Cette rédaction est écrite, pour la plus large partie, par un copiste; mais l'auteur a refait des paragraphes entiers, et les a remplacés par des passages de son écriture, qui se superposent sur le précédent état. L'ensemble se compose de onze feuillets. Nous avons suivi ici la forme qui nous a paru la dernière, celle que Montesquieu semble avoir momentanément choisie, en donnant en notes les passages

1. *Biffé* : Il faut qu'elles soient l'effet de la richesse de ses sujets et qu'il partage son aisance avec eux.
2. *Biffe* : Dans un cas pareil le roi qui retire.
3. *Biffe* : N'a presque aucune relation à la richesse de l'Espagne; au lieu que s'il retiroit dix millions de l'Espagne même.
4. Ce paragraphe est barré horizontalement.
5. Ces mots ne sont pas dans le manuscrit.
6. *Biffe* : J'aurois bien encore des choses à dire sur l'Angleterre, sur les royaumes, pays autrichiens, sur l'Portugal, sur l'Italie. Mais comme ces choses.
7. *Biffe* : Je crois que je ne dois pas [*en surcharge* m'appliquer] perdre le temps à arranger mes idées à des choses.

modifiés, tels que nous avons pu les lire et comme nous l'avons déjà fait pour la première rédaction. Mais il ne faudrait pas conclure que ce second état, tout amélioré qu'il soit et mieux fixé qu'il paraisse être, dût être l'expression définitive de la pensée de Montesquieu. On verra maintes fois, à la marge, ces mots tracés par Montesquieu : « Mis dans *la Monarchie universelle.* » C'est qu'en effet le philosophe, modifiant encore une fois l'expression de ses idées, les a élargies et transportées dans un autre opuscule de lui : *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, qui, imprimé clandestinement de son vivant à fort peu d'exemplaires, a été publié de nouveau en 1891, par son descendant le baron Charles de Montesquieu, dans la plaquette intitulée : *Deux opuscules de Montesquieu* (Bordeaux et Paris, 1891, in-8). On retrouvera là maints passages des *Richesses de l'Espagne*, que l'auteur y a déposés en attendant de les porter ailleurs et de leur donner une place définitive dans *L'Esprit des lois*. C'est un bel exemple de conscience littéraire que cette quadruple transformation d'une pensée si difficilement satisfaite d'elle-même. Chaque fois que nous l'avons pu, nous en avons indiqué les étapes successives, et renvoyé à la récente édition de *La Monarchie universelle.*

Considérations sur les richesses de l'Espagne [f° 1, r°].

Art. 1er.

Les galions[1] et la flotte des Indes, apportent à Cadix environ pour trente-cinq millions de piastres en or ou en argent, et comme ils ne partent que deux fois tous les quatre ans, il arrive par ces deux voies chaque année en Europe, dix-sept à dix-huit millions de piastres.

1. Tout cet article est autographe. Il remplace une première rédaction non autographe que voici : « Les galions et la flotte des Indes apportent à Cadix environ cent cinq millions de livres, à 27 livres le marc, et comme ils ne partent que deux fois tous les quatre ans, il arrive chaque année en Europe cinquante deux millions et demi.

« Ce qui vient par le Portugal, par les interlopes, par les retours en or qui arrivent des Indes en troc de l'argent qu'on y porte monte beaucoup plus d'une autre fois autant; c'est-à-dire qu'il y arrive tous les ans en Europe plus de cent millions.

« Il est vrai que par le commerce que quelques nations et surtout les Hollandois font dans les Indes orientales une partie de cet argent s'en va dans ces pays-là en troc des marchandises qu'on en rapporte.

« Il est vrai encore que les ouvriers font une grande consommation de cet or et de cet argent, mais avec tout cela il faut qu'il en reste plus de cinquante millions en Europe.

« Nota que l'or y augmente à proportion plus que l'argent par deux raisons : la première qu'on a trouvé dans le Brésil des mines de ce métal extrêmement riches; la seconde que les Indes orientales ne vivent (?) point de l'or et au contraire en vendent (?) pour de l'argent. »

Je crois que ce qui entre en fraude, ce qui vient par les interlopes et autres voies indirectes va bien à la moitié de cette somme; qu'il y entre la valeur près de dix-huit à vingt millions de florins d'Allemagne par le Portugal qu'il s'en tire des mines d'Europe deux à trois millions ce qui fait environ quarante[1] millions de piastres.

Je crois bien que par le commerce que les sujets du roi de Maroc font à Tombouctou, par celui que les Égyptiens font en Abyssinie, par celui que la plupart des nations d'Europe font sur les côtes d'Afrique, on tire bien tous les ans la valeur de quatre à cinq millions de piastres en or ou en argent de cette partie du monde.

A l'egard des Indes orientales, il y a des mines d'or à la Chine, au Japon, Cochinchine, Sumatra et Macassar, et quoiqu'il n'y ait des mines d'argent qu'au Japon, elles sont très riches et très abondantes.

[F. 1, v°] Remarquez encore qu'il y a une telle quantité d'or dans les Indes orientales que, quoique les nations d'Europe y apportent continuellement de l'argent pour faire leur commerce, n'ayant que peu de marchandises à leur envoyer, et quoique les mines d'argent du Japon soient très abondantes, cependant l'or y est comme un est à dix ou douze, quoiqu'il soit en Europe comme un est à quatorze et demi.

Et il ne faut pas dire qu'il n'y a guère d'or dans les Indes orientales, parce qu'on n'en transporte point en Europe; car la raison en est qu'il y a plus de profit de le transporter d'Inde en Inde, des endroits où il y a des mines à ceux où il n'y en a point.

Il y a environ trois cents ans que nous connoissions encore moins de pais que les Romains : si nous connoissions mieux qu'eux de certains pais, nous en connoissions moins de certains autres, outre que l'Afrique, l'Amérique et une très grande portion de l'Asie estoit inconnue parce que chaque peuple de la partie du monde d'alors estoit séparé de tout autre par sa férocité, par sa misère, par sa crainte; il n'y avoit que des laboureurs et des gens de guerre.

Les arts avoient esté détruits en Asie et en Afrique par les conquêtes des Mahométans; ils avoient esté détruits en Europe[2] par les Barbares qui l'avoient soumise. Nous avons encore dans la Hongrie et la Pologne une idée juste de l'Europe d'autrefois.

En plusieurs endroits de la terre l'usage de l'or et de l'argent estoit inconnu. Dans d'autres il ne passoit point d'une nation à l'autre, et partout les mines estoient négligées ou ignorées, ou par le défaut ou l'ignorance des ouvriers mal travaillées.

[F. 2, r°] A présent que l'univers ne compose presque qu'une nation, que chaque peuple connoit ce qu'il a de trop et ce qui lui manque et cherche à se donner les moyens de recevoir, l'or et l'argent se tirent partout de la terre, ces métaux se transportent partout, chaque peuple se les communique, et il n'y a pas une seule nation dont le capital en

1. *Biffé* : A quarante-cinq.
2. *Biffé* : Par le gouvernement des nobles.

or et en argent ne grossisse toutes les années, quoique plus promptement et plus abondamment chez les unes que chez les autres[1].

La consommation que les différents ouvriers font de ces métaux dans les diverses manufactures ne peut aller extrêmement loin, d'autant qu'une grande partie de la matière subsiste après l'ouvrage, l'art la rendant dans son premier estat[2].

Art. 2. [F. 3, v°].

L'Espagne retire peu d'avantage de la grande quantité d'or et d'argent qu'elle reçoit toutes les années des Indes. Le profit étoit d'abord considérable, mais il s'est détruit par lui-même et par le vice intérieur de la chose. Je vais expliquer ma pensée[3].

Chaque nation qui commerce en Europe a ses marchandises ou denrées particulières qu'elle échange contre les marchandises ou denrées des autres pays.

Il y a deux sortes de marchandises : les unes ont un usage naturel et se consument par cet usage, comme le blé, le vin et les étoffes; les autres ont un usage de fiction, comme l'or et l'argent.

De toutes les marchandises qu'un Etat peut avoir, celles de fiction ou de signe sont celles qui l'enrichissent le moins, car ces signes étant très durables et se consumant et détruisant peu, comme il convient à leur nature de signe, [F. 4, r°] il arrive que plus ces sortes de richesses augmentent, plus elles perdent de leurs prix parce qu'elles représententent moins de choses.

Les Espagnols ayant conquis le Mexique et le Pérou abandonnèrent les sources de richesses naturelles pour des richesses de fiction, et la vue du profit du moment présent les rendit entièrement dupes.

Lors de la conquête du nouveau monde l'argent étoit très rare en Europe, par deux raisons : la première parce que les ravages des nations du Nord, le pillage et l'incendie des villes avoient consumé ou fait perdre presque tout l'or des Romains; la seconde parce que ces peuples barbares n'ayant point de manufactures, tout l'argent s'en étoit allé sans retour en troc [*Correction autographe* : des marchandises d'Asie, et quoique dans la suite les Vénitiens fissent un grand commerce en Orient; mais cela ne put les faire revenir, les Orientaux nous ayant toujours donné de leurs marchandises sans avoir beaucoup de besoin des nôtres].

1. *Rédaction autographe biffée* : A présent la communication est telle que l'univers ne compose presque qu'une nation. Chaque peuple se communique ses avantages, donne ses marchandises superflues, reçoit celles des autres, et comme un peuple n'est riche qu'à proportion qu'il en a, chaque peuple ne peut recevoir qu'à proportion qu'il a à donner. — L'or des Romains diminuoit tous les jours en Europe; il avoit péri par les guerres.

2. *Biffé* : L'art trouvant le moyen de la remettre dans son premier estat.

3. La plus grande partie de cet article est marquée à la marge de traits verticaux et Montesquieu a écrit fréquemment en face : *Mis dans la Monarchie universelle.* — Voir *Deux opuscules*, p. 29 et suiv.

L'Espagne, maîtresse d'une très grande quantité d'or et d'argent, étonna tous ses voisins et conçut des espérances qu'elle n'avoit jamais eues; les richesses que l'on trouva dans le pays conquis n'étoient pourtant point proportionnées [F. 4, v°] à celles de ses mines, parce que les Indiens en cachèrent une partie; parce que ne faisant servir l'or et l'argent qu'à la magnificence des temples des dieux et des palais des rois, ils ne les cherchoient pas avec la même avarice que nous; parce qu'ils n'avoient pas le secret de tirer ces métaux de toutes les mines, mais seulement de celles dans lesquelles la séparation se fait par le feu, ne connoissant point la manière d'employer le mercure, ni peut-être le mercure même.

Cependant l'argent ne laissa pas de doubler bientôt en Europe, ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double.

Les Espagnols fouillèrent les mines, creusèrent les montagnes, inventèrent des machines pour tirer les eaux, broyer le minerai et le séparer, et comme ils se jouoient de la vie des Indiens, ils les firent travailler sans menagement. L'argent doubla bientôt encore en Europe, et le profit diminuoit toujours de moitié pour l'Espagne qui ne recevoit des Indes chaque année que la même quantité d'un métal qui étoit devenu de moins en moins précieux.

F. 5, r° Dans le double du temps, l'argent doubla encore et le profit diminua encore de moitié.

Il diminua même de plus de la moitié, voici comment.

Pour tirer l'or des mines, pour lui donner les préparations requises, pour le transporter en Europe, il falloit une dépense quelconque. Je suppose qu'elle fut comme 1 est à 64. Quand l'argent fut doublé une fois et par conséquent la moitié moins précieux, la dépense fut comme 2 à 64 ou 1 à 32. Ainsi les flottes qui portèrent en Espagne la même quantité d'or portèrent une chose qui réellement valoit la moitié moins et coutoit la moitié plus.

Si l'on suit la chose de doublement en doublement, on trouvera aisément la progression de la misère de l'Espagne.

Il y a environ deux cents ans que l'on travaille les mines des Indes. Je suppose que la quantité d'or et d'argent qui est à présent dans le monde qui commerce soit à celle qui étoit avant la découverte comme 32 à 1 c'est à dire qu'il [F. 5, v°] ait doublé cinq fois; dans deux cents ans encore cette même quantité sera comme 64 à 1, c'est à dire qu'elle doublera encore. A présent cinquante quintaux de minerai pour l'or donnent quatre, cinq à six onces d'or, et quand il n'y en a que deux le mineur ne retire que les frais. Dans deux cents ans, lorsqu'il n'y en aura que quatre, le mineur ne retirera guère aussi que les frais; il y aura donc peu ou point de profit à tirer sur l'or.

Même raisonnement sur l'argent, excepté que le travail des mines d'argent est un peu plus avantageux que celui des mines d'or.

Il faudra donc que le travail des mines tombe comme celui des mines d'Egypte, d'Attique, des Pyrénées, d'Allemagne.

Que si l'on découvre quelques mines si abondantes qu'elles donnent plus de profit, plus elles se trouvent abondantes plus tôt le profit finira.

Les Espagnols ont donc fondé leur fortune sur la plus mauvaise marchandise de l'univers, parce qu'elle se consomme peu par l'usage; son peu d'utilité pour les arts, l'avarice de ceux qui la gardent font qu'elle ne périt presque point.

Art. 3 [F. 6, r°].

Pendant que les Espagnols étoient maîtres de l'or et de l'argent des Indes, les Anglois et les Hollandois trouvèrent sans y penser le moyen d'avilir ces métaux; ils établirent des banques et des compagnies et par de nouvelles fictions ils multiplièrent tellement les signes des nouvelles denrées que l'or et l'argent ne firent plus cet office qu'en partie.

Ainsi le crédit public leur tint lieu de mines et diminua le profit que les Espagnols tiroient des leurs.

Art. 4e.

Philippe II fut le premier des rois d'Espagne qui fut trompé par la fausseté de ses richesses, et ce qu'il n'auroit jamais soupçonné, ce fut la misère qui le fit échouer presque partout; il fut obligé de faire la célèbre banqueroute que tout le monde sçait et il n'y a guère jamais eu de prince qui ait plus souffert que lui des murmures, de l'insolence et de la révolte de ses troupes toujours mal payées.

Art. 5 [F. 6, v°].

Le commerce des Indes orientales[1] qui se fait presque tout avec l'argent d'Espagne l'a toujours soulagée d'une partie de la marchandise qui abonde trop [*rédaction autographe écrite en marge* :] en Europe, car son intérêt est que l'or et l'argent qui viennent d'elle soient rares en Europe, afin qu'ils y soient d'un plus grand prix et la représentation de plus de marchandises.

Ainsi les ordonnances qu'elle a faites pour défendre d'employer l'or et l'argent en dorures, ressemblent à celles que feroient les Etats de Hollande s'ils défendoient la consommation de la canelle.

Mauvaise réflection parce que l'Espagne ne défend sans doute les dorures qu'à cause de la manufacture qui est étrangère[2].

1. Devant tout cet article, marqué verticalement à la marge, Montesquieu a écrit : *Mis dans la Monarchie.*

2. Toute la fin de cet article est autographe. Voici les passages auxquels elle a été substituée.

« Et ce commerce qui semble ne regarder presque point l'Espagne, ce commerce qu'elle a vu toujours avec jalousie, lui est aussi avantageux qu'à aucune autre nation, puisqu'il se fait uniquement avec sa marchandise.

Art. 6.

Outre le vice intrinsèque du trafic que l'on fait de l'or et de l'argent qu'on [F. 7, r°] retire des mines, il y a encore des raisons particulières qui font que l'Espagne jouit de l'Amérique avec très peu d'avantage pour elle.

La vaste étendue de ce pays fait qu'elle n'en peut presque rien retirer, les forces de ce grand corps étant entièrement employées à le soutenir et à le défendre contre l'ambition de l'univers.

D'ailleurs[1] le grand éloignement le met pour ainsi dire hors de la sphère de sa puissance. Les Indes et l'Espagne sont proprement deux puissances sous un même maître, mais les Indes sont le principal et l'Espagne n'est que l'accessoire. C'est en vain que la politique des ministres veut ramener le principal à l'accessoire : les Indes attirent toujours l'Espagne à elles.

Le trafic des mines des Indes est tout en faveur des Indes. Il est très favorable pour elles, car pour leur or et leur argent elles reçoivent même valeur de marchandises de l'Europe.

[*Autographe, à la marge* :] La navigation que les Espagnols font est le seul avantage; mais si on va chercher en Danemark mêmes marchandises, c'est comme si on les alloit chercher en Canada.

[F. 7, v°] De cinquante millions de marchandises qui vont toutes les années aux Indes l'Espagne n'en fournit que deux et demi. Les Indes font donc dans cette partie un commerce de cinquante millions, l'Espagne de deux millions et demi.

Ainsi quelque réelle que soit la puissance des Indes, elle est imaginaire. Pour l'Espagne, c'est un grand dépôt inutile dans ses mains, plus utiles dans celles d'une puissance commerçante qui pourroit également rendre et recevoir. Mais une puissance telle en Europe ne retireroit jamais des Indes qu'un débouché pour ses marchandises. En cela elle auroit son avantage particulier, mais le profit que feroient les Indes seroit uniquement pour les Indes et jamais pour cette puissance.

D'ailleurs une puissance telle dont les Indes seroient l'accessoire ne sçauroit jamais avoir chez elle toutes les différentes sortes de marchandises et de denrées qu'il faut pour ces vastes pays, et [F. 8, r°] quand son industrie le voudroit, le climat le refuseroit; et quand elle seroit en état de faire seule les envois, elle ne les feroit pas pour cela, car

« Car l'intérêt de l'Espagne est que l'or et l'argent qui vient d'elle ne soit pas en trop grande quantité en Europe, afin qu'ils soient d'un plus grand prix.

« Sur quoi on peut juger du peu de sagesse des dernières ordonnances du Conseil d'Espagne, qui défendoient d'employer l'or et l'argent en dorures et autres superfluités, décret aussi peu sensé que celui [*correction autographe* : pareil à celui] que feroient les Etats de Hollande s'ils deffendoient la consommation de la canelle. »

1. Toute la fin de cet article, depuis ce paragraphe, est marquée à la marge d'un trait vertical et Montesquieu a écrit : *Mis dans la Monarchie universelle.*

comment empêcher les envois des autres nations dans une si vaste étendue de côtes, vu que le peu de volume même de la marchandise du pays favorisera toujours les fraudes.

A présent que le commerce des Indes n'est pas celui de l'Espagne mais de l'Europe entière, il est de l'intérêt de toutes les nations d'empêcher les fraudes et de n'en point faire; mais si quelque nation entreprenoit ce commerce seule, toutes les autres employeroient d'abord contre elle leur force ou leur finesse.

Art. 7.

Les principales nations qui ont travaillé aux mines d'or et d'argent sont les Égyptiens, les Athéniens, les Macédoniens et les Carthaginois; et quoique leurs mines fussent beaucoup moins riches que celles des Espagnols, elles en tiroient cependant de plus grands [F. 8, v°] avantages qu'eux, parce qu'ils n'étoient pas dans les mêmes circonstances. Ces mines étoient au milieu de leurs états; l'or et l'argent qu'ils en tiroient étoit une marchandise de leurs pays[1]; et avec les marchandises qui leur étoient communes avec les étrangers, ils avoient encore celles de l'or et de l'argent qui leur étoit particulière.

Il se faisoit aussi un commerce intérieur dans l'Égypte, l'Attique et la Macédoine : celui qui travailloit aux mines recevoit pour son argent des marchandises du pays et les autres citoyens recevoient de l'argent pour leurs marchandises.

Et l'argent se trouvant plus abondant dans ces États que dans les États voisins, les denrées du pays y étoient plus chères, le travail plus payé, l'industrie plus encouragée, les voisins plus excités à y venir habiter, plus de facilité pour satisfaire les besoins de l'État et ceux des particuliers.

[*Autographe, à la marge* :] Cette remarque mise dans la *Monarchie*. Ainsi j'ai vu en Hongrie que quoique les mines d'or, d'argent et de cuivre ne donnent que les frais, néanmoins elles sont très utiles, parce que placées dans un pays abondant en blé et en vin, elles occupent dix milles hommes qui consomment une partie de ces denrées et font vivre trois ou quatre contrées. Le travail des mines en Hongrie fait valoir la culture des terres; le travail des mines en Espagne la détruit.

Les Carthaginois travaillèrent aussi les mines d'Espagne; mais quoique ces [F. 9, r°] mines fussent éloignées de Carthage, elles étoient cependant dans la sphère de leur puissance. Obligés d'avoir une guerre continuelle en Espagne, ils se servoient de l'or des Ibériens pour soumettre les Ibériens, outre qu'étant presque les seuls commerçants de l'Occident, ils trafiquoient sur cette denrée comme sur toutes les autres.

1. *Autographe, à la marge* : Manufacture comme en Hongrie.

Art. 8 [F. 10, r°].

[*Autographe*[1] :] La principale source des revenus du roi d'Espagne est l'argent qui vient à Cadix : 1° par le droit du cinquième sur l'argent et du vingtième sur l'or; 2° par son droit de six pour cent sur l'or et l'argent des particuliers qui entre par Cadix; 3° par les différents indults qu'il lève sur les navires qui partent d'Espagne, qui arrivent aux Indes, qui reviennent à Cadix; 4° enfin par les droits qu'il lève à Cadix sur les marchandises étrangeres qui vont aux Indes ou celles des Indes qui y reviennent sur leur compte. Tout ceci se passe des étrangers au roi d'Espagne sans que les Espagnols y prennent presque part et est indépendant de la bonne ou mauvaise fortune de l'Espagne, de façon que le roi n'est à cet égard qu'un particulier très riche dans l'État[2].

Je crois que si quelques provinces de Castille par la culture et le nombre du peuple donnoient au roi d'Espagne une somme à peu près pareille, sa puissance seroit infiniment plus grande; les tributs seroient l'effet de la [F. 10, v°] richesse du pays : ces provinces animeroient toutes les autres, elles seroient toutes ensemble plus en état de soutenir les charges respectives.

1. La nouvelle rédaction de cet article est substituée à une précédente que voici : « Je suppose que le roi d'Espagne tire tous les ans des Indes quatre à cinq millions de piastres par son droit d'un cinquième sur l'argent et d'une vingtième sur l'or, par son droit de six pour cent sur l'or et l'argent qui entrent par Cadix, et enfin par les différents indults qu'il met sur les vaisseaux lorsqu'ils partent d'Europe, qu'ils arrivent aux Indes et qu'ils sont de retour à Cadix.

« Voilà d'abord un assez beau coup d'œil : neuf ou dix millions qui entrent de la première main dans l'épargne du souverain.

« Je dis que l'avantage que l'Espagne retire de cette douane sur la marchandise des Indes n'est pas comparable à celui qu'elle retireroit d'une petite province dans les déserts de la Castille qui lui donneroit un tribut de la moitié de cette valeur.

« Un tribut pareil tiré de cette province imaginaire seroit l'effet de l'industrie; de la richesse et du nombre de ses habitants; mais pareille province animeroit toutes les autres; elles seroient toutes ensemble plus en état de soutenir les charges respectives.

« Le prince en retireroit toutes les choses nécessaires pour la guerre, des soldats pour la faire, des denrées utiles, des moyens pour l'exécution de ses desseins, des secours extraordinaires pour ses besoins; il y trouveroit des négociants entreprenants, des ouvriers industrieux, des villes puissantes, un peuple toujours présent à le défendre.

« Il ne faut pas que les richesses du prince lui viennent immédiatement et par une voie accidentelle. Il faut qu'elles soient l'effet des tributs, et les tributs l'effet de l'aisance des sujets.

« Le roi d'Espagne qui retire dix millions des Indes n'est à cet égard qu'un particulier très riche dans l'État. Cette richesse n'a qu'une partie de la relation qu'elle doit avoir avec celle des particuliers; mais s'il les retiroit de l'Espagne même, cette levée ne pourroit être qu'un résultat et une suite de l'opulence de tout l'État.

« Ce n'est pas assez d'avoir des eaux; il faut que la source en soit bonne, qu'elle puisse grossir et que dans son cours elle porte partout l'abondance. »

2. A la marge, Montesquieu a écrit : *Mis dans la Monarchie universelle*. Il semble qu'il n'ait pas été tout d'abord satisfait de ses deux rédactions, car en face de chacune d'elles il a mis : « Il faudra, je crois, passer tout l'article. »

Le prince en retireroit toutes les choses nécessaires pour la guerre : des soldats pour la faire, des denrées utiles, des moyens pour l'exécution de ses desseins, des secours extraordinaires pour ses besoins. Il y trouveroit des négociants entreprenants, des ouvriers industrieux, des villes puissantes, un peuple toujours présent pour le défendre.

Il ne faut pas que les richesses du prince lui viennent immédiatement et par une voie accidentelle ; il faut qu'elles soient l'effet des tributs et les tributs l'effet de l'aisance des sujets.

C'est un furieux désavantage à un prince d'être privé chez lui des choses qui peuvent faire réussir de grands desseins et de ne les avoir qu'à force d'argent des étrangers[1].

Art. 9. [F. 11, r°].

Je ne saurois assez répéter qu'on a une idée très fausse du pouvoir de l'or et de l'argent, à qui l'on attribue, malgré que l'on en ait, une vertu réelle ; cette manière de penser vient principalement de ce que l'on voit que les États les plus puissants ont beaucoup d'or et d'argent ; mais la raison en est que leur bonne police, la bonté et la culture de leurs terres l'y attire nécessairement, et l'on fait de ces métaux une cause de la puissance de ces états, quoiqu'ils n'en soient que le signe.

D'ailleurs la plupart des États d'Europe étant obérés de dettes et accablés de charges d'une certaine valeur numéraire, l'or et l'argent, instruments les plus propres à leur faire remplir leurs engagements, [F. 11, v°] sont devenus plus que jamais par accident le soutien nécessaire de leur puissance.

Mais on n'a qu'à faire attention à ce qui s'est de tout temps passé dans le monde, on verra que la plupart des États qui ont été subjugués ou détruits ne manquoient ni d'or ni d'argent et que les plus foibles étoient ceux où il y en avoit une plus grande quantité. [*A la marge, autographe*] : Réflexion fausse ; j'ai mis la raison de la différence dans *La Monarchie universelle*[2].

Voilà les réflexions que j'ai faites sur la nature du commerce de l'Espagne. J'ai ouï bien des fois déplorer l'aveuglement du conseil de François Ier rebutant Christophe Colomb qui s'adressa d'abord à la France pour la rendre maîtresse de tous les trésors des Indes. En vérité, on fait quelquefois par sottise des choses bien sages, et l'état actuel de l'Espagne doit bien nous consoler.

Laissons une autre nation aller au loin renverser des montagnes affreuses ; laissons-lui ce travail d'esclave ; qu'elle sacrifie la vie et la santé d'une grande partie de ses sujets et qu'elle se console par le mépris qu'elle en fait. Laissons-la se détruire en Europe et s'agrandir vainement ailleurs ; qu'elle soit comme celui qui pensa périr de misère pour avoir

1. Voir *Esprit des lois*, l. XXI, ch. XXII.
2. Voir *Deux opuscules de Montesquieu*, p. 13.

demandé aux dieux de convertir en or tout ce qu'il toucheroit. Pour nous, nous jouissons de notre terre et de notre soleil; nos richesses seront plus solides, parce qu'une abondance toujours nouvelle viendra pour des besoins toujours nouveaux.

Ainsi progresse logiquement la pensée de Montesquieu, et, à mesure qu'elle s'affirme, l'expression en devient encore plus personnelle. On voit son esprit s'élever du détail à l'ensemble et élargir son point de vue lorsqu'il embrasse un horizon plus vaste. Maintenant que le développement des idées du philosophe est de mieux en mieux connu, la publication du double mémoire sur les *Richesses de l'Espagne* sert surtout de pièce à l'appui des transformations du savoir de celui qui le composa, et aussi du progrès, de l'audace de sa pensée, croissant fort justement tandis qu'elle prend conscience de ses forces et juge l'ampleur de sa portée. Il n'était donc pas superflu de connaître ces deux morceaux, quoique négligés par leur auteur, car, outre l'intérêt qui s'attache à tout ce qui vient d'une plume illustre, on s'instruit grandement à suivre les mouvements d'un esprit qui essaie sa puissance et l'élargit à chaque effort nouveau.

Il n'est pas moins utile de connaître dans le détail la vie de Montesquieu, dont la biographie est, pour le moment, moins étudiée que son œuvre. Le recueil de sa correspondance, d'après les papiers de la Brède, y servira à coup sûr, mais, en attendant, je crois devoir réunir ici des lettres ou des fragments de lettres, venus de toutes parts et qui ne manquent pas d'intérêt. Prenant pour base de recherches la correspondance de Montesquieu insérée dans l'édition Laboulaye (t. VII, p. 211 et suiv.), j'ai parcouru un assez grand nombre de catalogues de ventes d'autographes, et noté, au passage, les lettres qui ne figurent pas dans l'édition sus-mentionnée. Ce sont ces extraits qu'on va trouver ici dans leur ordre chronologique, et au milieu desquels j'ai intercalé les lettres inédites dont j'ai pu avoir le texte complet.

La *Revue* a déjà inséré (1908, p. 110 et 332) deux courtes lettres de Montesquieu à Dortous de Mairan, datées l'une du 19 novembre 1721 et l'autre du 15 décembre. Je trouve la trace d'une troisième, qui, portant la date du 20 octobre 1721, est ainsi antérieure aux deux lettres publiées. C'est évidemment elle qui ouvrit la correspondance, car Montesquieu remercie Mairan de lui avoir donné la préférence pour la commission dont il était question dans toutes ces lettres. Elle est plus importante aussi, occupant trois pages pleines in-4°, et, entre autres choses, Montesquieu y donne des renseignements sur une épidémie qui désolait alors la

région. « Les nouvelles de la peste sont toujours très tristes, écrit-il. A Montauban, l'on marquoit qu'elle avait gagné deux villages dans le Vivarais. Je ne vois pas qu'elle se démente un moment, et au contraire elle suit toujours[1]. »

Durant les voyages de Montesquieu, sa correspondance fut naturellement plus active. Nous relèverons ci-dessous la trace de quelques lettres ignorées. Voici d'abord le texte d'une, fort importante, écrite évidemment à la marquise de Lambert et qui fournit des détails précis sur le séjour de Montesquieu à Vienne avant de gagner l'Italie.

Vous êtes regardée ici, madame, comme le plus grand auteur du dix-huitième siècle. Votre livre y a eu un succès étonnant. M. de Berkantin, envoyé de Danemark à Vienne, me dit hier qu'il voulait le traduire en allemand; il n'est embarrassé que de certains noms qui n'ont pas dans la langue allemande une signification si étendue que dans la française, comme bienséance, homme de mérite et autres. Je lui ai conseillé de se servir des mots qu'il trouvera et de mettre une note à la marge. Il doit l'envoyer à une dame de l'impératrice, à Vienne, pour le faire lire à l'impératrice Amélie. Enfin, madame, votre morale est bonne et tout le monde l'adopte. Pour M. de Fontenelle, il est si fort connu dans les pays étrangers qu'on ne juge plus de ses ouvrages que par sa réputation. On les applaudit avant de les avoir lus. Il seroit à souhaiter que tous les préjugés fussent aussi raisonnables. Son éloge du czar a été à la portée de plus de gens que celui de Newton. Je pars pour Venise le 1er août et je compte rester six mois en Italie, puis de revenir à Vienne par Munich, et de là voir le reste de l'Allemagne. Je quitte avec chagrin ce pays-ci; vous ne sauriez croire quelle peine c'est, dans les pays étrangers, que de penser qu'on se lie à des gens que l'on doit bientôt ne plus revoir et souvent avec qui on seroit bien aise de vivre. Il me semble que le cœur est trop étroit pour tous les honnêtes gens que l'on pourroit aimer. Accordez-moi toujours, madame, la continuation de vos bontés. Je n'acquiers ici que des amitiés passagères; je serois bien malheureux de perdre celles qui pourroient être durables. Je suis avec un respect infini et l'attachement le plus tendre, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

Mo.

Je relève la mention de deux autres lettres écrites par Montesquieu, en cours de route, à un destinataire demeuré inconnu. Dans l'une il annonce son départ pour Hanovre, d'où il ira à Hambourg, en Hollande et en Angleterre. « Le roi (d'Angleterre), ajoute-t-il, a furieusement décrédité le roi de Prusse en Allemagne et a bien

1. Vente du 7 novembre 1865, Jacques Charavay expert, n° 877.

fait baisser ses actions, il est également aimé de ses sujets anglois et allemands. » Cette minute de lettre n'est pas datée[1]. Au contraire, dans la seconde qui porte la mention d'Amsterdam, 18 octobre 1729, Montesquieu annonce qu'il est arrivé depuis cinq jours dans cette ville, et que, malgré son ignorance des langues allemande et hollandaise, il a pu y arriver sans encombre. Cette lettre, de trois pages in-4° doit contenir bien autre chose que ce qu'indique le catalogue et ne serait pas indifférente à connaître entièrement[2].

Mentionnons trois lettres diversement intéressantes. Le 13 mai 1731, Montesquieu écrit de Bordeaux à l'abbé de Saint-Amans et lui demande un délai de quelques semaines pour s'occuper d'une affaire qui leur est commune[3]. Le 16 novembre 1735, Montesquieu, de Paris, mande à un prince de Bourbon : « Je laisse, monseigneur, à votre porte l'arrêt dont j'ai eu l'honneur de vous parler; s'il est utile à Votre Altesse, je lui en ferai avoir l'original, etc.[4] » Enfin, le 6 juin 1737, de Paris également, Montesquieu recommande à une personne inconnue M. Faret, inventeur d'une machine qui paraît bonne à un ignorant comme lui[5]. Mais ici nous avons la bonne fortune de pouvoir introduire le texte intégral de deux lettres du Président.

La première est une lettre assez anodine de Montesquieu au sujet d'affaires de voisinage. L'original fait partie de la belle collection d'autographes de M. Jean Hanoteau, qui a bien voulu nous en communiquer le texte. Le voici :

Madame de Montesquieu se préparant à aller sur les lieux, monsieur, je luy ay envoyé votre lettre affin qu'elle termine avec vous l'affaire dont vous me faites l'honneur de parler. Je désire de tout mon cœur qu'elle puisse vous donner, monsieur, toute la satisfaction que vous méritez et vous convaincre, monsieur, de la parfaite estime avec laquelle j'ay l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 1er avril 1739.

Suscription : A monsieur, monsieur de Bienassis, conseiller au Présidial d'Agen, à Agen.

La seconde lettre, plus longue et plus importante, est adressée

1. Vente E. Michelot, 7-8 mai 1880, Gabriel Charavay, expert, n° 328.
2. Vente du 19 décembre 1903, Noël Charavay, expert, n° 96.
3. Vente du 5 juin 1897, Noël Charavay, expert, n° 67.
4. Vente du 14 avril 1886, Gabriel Charavay, expert, n° 164.
5. Vente du 24 mars 1905, Noël Charavay, expert, n° 33.

à un correspondant habituel de Montesquieu, l'abbé Venuti, et ce sera un morceau de plus dans un ensemble curieux et abondant.

J'ai différé, monsieur, de répondre à tant de bonté et tant de politesse de votre part jusques à ce que j'eusse vu ce que je pouvois vous mander sur les vues que vous avez. Soyez sûr qu'auprès de nos princes rien ne vous convient ici; je les connois bien, ayant vécu très longtemps avec eux. Il y a à Paris un nombre innombrable de petits abbés les uns sans mérite, les autres avec un très médiocre; ces gens-là se présentent pour toutes les places. Comptez qu'il n'y a aucun de nos princes qui sentent ou qui veulent sentir l'infinie distance qu'il y a de ces gens-là à vous. Soyez sûr que le poste que vous occupez vaut cent fois mieux que celui que vous désirez. Ces princes ne connaissent que deux places, le précepteur et le gouverneur; ils n'ont ni bibliothécaires ni bibliothèques. Le gouverneur est un homme d'épée, le précepteur ordinairement un ecclésiastique, mais toujours *infini ordinis*. Je parle des princes de l'éducation desquels il s'agit. Le duc d'Orléans pourroit faire mieux, mais c'est un père de la Trappe qui ne pense qu'à la discipline et aux aumônes, et n'a d'ailleurs aucun projet dans la tête. Quoi qu'il en soit, si le hasard fait présenter quelque occasion, je vous assure que je ne la négligerai pas; mais croyez-moi, jouissez sans vous impatienter de votre belle vue. Je me suis informé pour la maison de Condé. M. de Charolais prend pour précepteur et gouverneur des gens qui lui sont recommandés par madame la Duchesse; mais ces emplois ne vous conviendroient pas, car on n'a pas un moment à soi. Si j'apprends quelque chose de nouveau, j'aurai l'honneur de vous le mander. Je vous prie de me conserver toujours un peu de part dans votre amitié et de croire à tout le respect et l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

Paris, ce 11 janvier 1742.

Je vous prie d'avoir la bonté d'excuser mes ratures. Je n'ai pas le temps de recopier. Agréez, monsieur, que je fasse ici mes compliments à M. Bertrand.

Suscription : A monsieur monsieur l'abbé Venuti, abbé de Clérac, à Clérac.

A ces deux lettres, j'en puis joindre trois autres, grâce à la grande obligeance d'un jeune travailleur anglais, M. S. A. Richards, qui a bien voulu en transcrire les originaux à mon intention. Ce sont trois lettres adressées par Montesquieu au second Lord Hardwicke et conservées dans les *Hardwicke Papers*, vol. II, au British Museum (Additionnal manuscripts, n° 35, 350). J'ignore si

elles ont déjà vu le jour dans quelque ouvrage anglais. J'en ai vainement cherché le texte dans les livres consacrés à Montesquieu. Le voici. Il n'est certes pas sans intérêt [1].

Vous êtes venu à Paris où je n'étois pas, vous n'êtes pas venu à Bordeaux où j'étois; je me plains de ce que vous êtes venu en France. J'espère, monsieur mon très illustre ami, de vous trouver à Paris vers le mois d'août ou de septembre, et que vous me donnerez avis de votre voyage, pour que je puisse me vanter d'y être pour quelque chose. Vous me parlez de la lettre de Grotius à Heinsius; j'ai peur qu'elle ne vous ait trop frappé. Remarquez que Grotius, quand il écrivit cela, n'étoit pas de votre âge : une noble ambition convient aux jeunes gens, le repos à un âge plus avancé; c'est la consolation de la perte des agréments et des plaisirs. Ne négligez pas des talents qui vous sont venus avant l'âge, et qui ne doivent point être contraires à votre santé puisqu'ils sont votre nature même. Vous vous souvenez des belles choses que dit Cicéron, dans son livre *Des Offices*, contre les philosophes, et combien il les met au dessous de la vie active des citoyens et de ceux qui gouvernent la république : et on ne peut pas le soupçonner d'avoir eu de l'envie contre ceux qui s'attachoient à la philosophie, puisqu'il étoit lui-même un si grand philosophe. Le même, dans un autre endroit, appelle Archimède un petit homme; et Platon n'alla en Sicile que pour faire voir à l'univers qu'il étoit non seulement capable de donner des lois à une république, mais de la gouverner. Continuez donc une profession que vous faites avec tant de gloire; continuez une profession qui fait qu'en vous regardant on se souvient toujours de votre illustre père; continuez une profession qui fait voir que dans un âge très tendre vous avez pu porter le poids de sa réputation sans vous courber.

Faites-moi le plaisir, je vous prie, de faire remettre cette lettre à M. le docteur Warburton; j'ai une véritable impatience d'apprendre qu'il donne son second volume de Julien; c'est un bel ouvrage qui appartient à toutes les branches de la religion chrétienne. Je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous me mandez sur les ouvrages qui ont paru en Angleterre. Y auroit-il trop de hardiesse de ma part de vous prier de me donner vos réflexions et vos jugements? Je me charge d'être de même votre correspondant à Paris. Je vous embrasse, monsieur, et ai l'honneur d'être avec un respectueux attachement votre tres humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU.

A Bordeaux, ce 4 juillet 1752.

1. Le British Museum possède (Additionnal manuscripts, n° 34, 744, f° 17) une *Liste des meilleurs livres François par M. le président de Montesquieu*, dont M. S. A. Richards a eu également l'extrême bonne grâce de m'envoyer la transcription. C'est sans doute une nomenclature de bons livres indiqués par Montesquieu à la demande de quelque ami anglais. C'est la mention des ouvrages qu'un honnête homme devait posséder alors.

Monsieur mon très cher et illustre ami, j'ai un paquet de mes ouvrages bons ou mauvais à vous envoyer; j'en serai peut-être le porteur. Il pourra arriver que j'aurai le plaisir de vous embrasser tout à mon aise. Je remets à ce temps à vous dire tout ce que je vous écrirais. Mes sentiments pour vous sont gravés dans mon cœur et dans mon esprit d'une manière à ne s'effacer jamais. Quand vous verrez M. le docteur Warburton, je vous prie de lui dire l'idée agréable que je me fais de faire plus ample connoissance avec lui; d'aller trouver la source du sçavoir et de voir la lumière de l'esprit. Son ouvrage sur Julien m'a enchanté, quoique je n'aie que de très mauvais lecteurs anglois et que j'aie presque oublié tout ce que j'en sçavois. Je vous embrasse, monsieur, conservez-moi votre amitié : la mienne est éternelle.

MONTESQUIEU.

A Paris, ce 6 juin 1753.

L'abbé Gallier et M. de Fontenelle vous saluent.

J'ai, monsieur, reçu votre lettre datée de Paris du 19 octobre; ainsi vous ne vous êtes approché de moy que pour me faire du chagrin: J'aurois été bien heureux de passer quelque temps avec vous à la Brède; vous m'aviez appris à raisonner, et moi je vous aurais appris à faire du vin et à planter des chênes, sous lesquels quelque druide se mettra quelque jour. Mais quand je serois aussi jeune que vous, je ne verrois point cela. Je parts dans trois ou quatre jours pour Paris, d'où l'on me mande qu'on s'ennuie beaucoup; et en vérité il ne vaudroit pas la peine d'aller chercher l'ennui si loin. Si vous avez vu Mylord Albemarle, vous avez vu un homme que nous aimons tous ici. Le mandement idiot de M. l'évêque de Montauban n'a pas plû davantage en France qu'en Angleterre : c'est le propre des gens sots d'être enchantés de leur stupidité, même quand elle fait du bruit. Je vous répéterai toujours combien j'aurois été charmé de vous voir à Paris ou ici, et d'apprendre des choses que les livres ne sçavent pas. Je vous prie de me recommander à votre illustre ami M. le docteur Warburton; je lui aurois écrit cent fois si j'avais sçu où adresser ma lettre[1]. Il m'a fait un présent qui fait mes délices : ce sont ses beaux ouvrages et son édition de Pope. Je lui enverrois bien ma nouvelle édition de l'*Esprit des lois* quand je l'aurai faite; mais je croirois ne lui envoyer rien. Je voudrois donc lui envoyer une des choses du monde que j'aime le plus, qui est une pièce de mon vin, que je voudrois qu'il me fît l'honneur d'accepter; mais pour cela il faudroit que vous eussiez la bonté de me faire un plaisir, qui est de me marquer à qui je dois l'adresser, et vous pourrez envoyer votre lettre chez moi, rue Saint-Dominique, à Paris. Ayez la bonté, je vous prie, de parler pour moi à M. le colonel York quand

1. Montesquieu adressa une lettre à Warburton, le 16 mai 1754. Voir éd. Laboulaye, t. VII, p. 431.

vous lui écrirez. Croyez, je vous prie, que personne ne vous aime autant que je fais.

MONTESQUIEU.

A la Brède, près Bordeaux, ce 4 décembre 1753.

Un gentilhomme anglois que je vis quelques jours avant mon départ eut la bonté de se charger d'un exemplaire des différents ouvrages que j'ai faits pour vous les remettre; j'espère que vous les avez reçus.

Poursuivons pour l'achever l'examen des catalogues des ventes publiques d'autographes qui contiennent encore quelques lettres intéressantes de Montesquieu, échelonnées de 1748 à 1754. Le 1er février 1748, le Président écrit de Paris à l'abbé Venuti pour lui parler de l'ouvrage de Venuti lui-même. Il y est aussi question, dit le catalogue, du duc de Nivernois et de la duchesse d'Aiguillon[1]. Le 25 septembre 1749, de Paris également, lettre plus importante, de trois pages in-4 à Mme Dupré de Saint-Maur[2]. Le catalogue est assez explicite. Selon lui, après avoir parlé des affaires de M. de Tourny, Montesquieu raconte spirituellement la séance de l'Académie française, dans laquelle l'évêque de Rennes, Guérapin de Vauréal, a prononcé son discours de réception. M. de Fontenelle y réussit moins cependant que son discours ne le méritait. « Mais ce qui enchanta tout le monde fut un petit discours de Marivaux qui était une comparaison de Racine et de Corneille. On ne peut rien voir de plus joli. » Montesquieu parle encore d'un opéra de Moncrif sur le soleil qui descend du ciel pour régler les destinées des hommes dans leurs diverses transmigrations.

De Paris, le 28 janvier 1751, Montesquieu écrit une longue lettre de plus de cinq pages in-4°, tout entière relative à des affaires et à l'achat du fief de Bisqueytan[3].

Laboulaye qui publie (t. VIII, p. 396) un fragment d'une lettre à Grosley, n'indique pas la date de l'envoi fait de Bordeaux, le 3 juillet 1752[4].

Montesquieu avise, le 24 février 1753, de Paris, La Beaumelle qu'il lui envoie la déclaration qu'il veut faire au nouvelliste ecclésiastique, au sujet de la brochure qu'on lui attribue et que La Beaumelle a faite[5].

Le 13 octobre 1753, Montesquieu écrit de la Brède une nouvelle

1. Vente A. Piat, 8-9 mars 1897, Noël Charavay, expert, n° 170.
2. Vente L. Veydt, 10-13 décembre 1878, Étienne Charavay, expert, n° 198.
3. Vente du 14 novembre 1903, Noël Charavay, expert, n° 127.
4. Vente Fossé-Darcosse, 18-27 décembre 1864, Techener, expert, n° 776.
5. Vente Auguste de La Bouisse-Rochefort, 10-17 mai 1754, Laverdet, expert, n° 686.

et intéressante lettre, de trois pages, à sa correspondante Mme Dupré de Saint-Maur. « Épitre fort gracieuse », dit le catalogue[1], Montesquieu remercie Mme Dupré de Saint-Maur de lui avoir rappelé le souvenir de M. de Trudaine et de M. Bouvard, auquel son petit-fils doit la vie et la santé. Qu'elle ne lui parle pas de *piège*. Il est outré de voir que les affaires s'aigrissent et que les vieilles haines s'enveniment. « La prudence qui règle l'avenir vaut mieux que la sagesse qui conduit le présent, et sans elle il n'y a pas de vraie sagesse... Il n'y a rien de pire que de perdre et l'amour du prince présent, et peut-être des futurs... » Les yeux de Montesquieu l'obligent à l'oisiveté. « Je suis occupé ici, dit-il, à faire du nectar; le malheur est qu'Hébé ne le versera point dans ma coupe... » Cette lettre a passé plusieurs fois dans les ventes, et en particulier dans celles de la collection Dubrunfaut.

Montesquieu écrit de Paris, le 15 mars 1754, une lettre à La Condamine pour le remercier des soins qu'il s'est donné pour La Beaumelle. Comme celui-ci peut avoir besoin d'argent, la Bastille n'en fournissant guère, Montesquieu prie La Condamine de disposer de lui à cet égard[2].

Moins d'un mois plus tard, le 10 avril 1754, Montesquieu écrit de Paris une lettre à M. Pierre fils, substitut de la cour souveraine à Nancy. C'est un accusé de réception d'un discours qui a concouru aux prix de l'Académie de Nancy. Montesquieu a reçu avec reconnaissance le beau discours qui lui a été envoyé. « C'est un fils qui fait honneur à son père », déclare-t-il. Il imagine bien que l'Académie de Nancy ne laissera pas longtemps l'auteur travailler à ses prix et qu'il en sera bientôt le juge. Dans ce cas, Montesquieu se trouverait bien flatté d'avoir l'honneur d'être le confrère de M. Pierre fils[3]. Tel est le résumé de la dernière lettre en date que nous ayons relevée. Les catalogues en fourniraient quelques autres encore qui ont été négligées soit parce que les mentions qui les concernaient étaient trop sommaires, soit parce qu'elles se rapportaient à de trop minces détails. Mais un biographe de Monstesquieu ne saurait les dédaigner absolument, car là aussi on peut trouver à prendre quelque renseignement qui a sa valeur.

PAUL BONNEFON.

1. N° 40 876 du catalogue à prix marqués 280, de la maison Noël Charavay.
2. Vente des 16-21 avril 1841 (Libri), Charon, expert, n° 342.
3. Vente du baron de Trémont, 9-22 décembre 1852, Laverdet, expert, n° 1033.

NOTES SUR ÉTIENNE EGGIS (1830-1867)[1]

Bien qu'il fût né dans cette libre Helvétie chantée par tous les poètes romantiques et qu'il pût se prévaloir d'être le petit-neveu par alliance de Sénancour, Étienne Eggis n'est pas parvenu à la renommée. Il laissa cependant quelques traces dans la mémoire et dans les écrits de ses contemporains. Maxime du Camp lui consacra un passage de ses *Souvenirs*[2] dans le chapitre où il évoque les physionomies de la Bohème, les Goncourt[3] le nommèrent, Arsène Houssaye l'équipa, très romanesquement d'ailleurs, en héros de la Bohème rose. Mais aucun de ces témoignages ne réussit, en France, à le tirer de l'oubli.

Dans son pays, on ne se souciait pas de lui davantage. A Zurich, cependant, en 1882[4], un critique lui consacra un chapitre d'une étude sur la littérature de la Suisse française.

Eggis y est assez maltraité, non pour des motifs littéraires, mais parce qu'on lui fait payer, très inopportunément, de vieilles rancunes confessionnelles contre sa patrie.

L'auteur compare Eggis, enfant de la catholique Fribourg, à Jean Jacques, enfant de la protestante Genève, et l'on conçoit qu'il n'a aucune peine à écraser le poète sous le philosophe : conclusion si évidente qu'elle ôte tout intérêt au rapprochement. On devine d'ailleurs que si Eggis est inférieur à Rousseau, c'est que Fribourg est catholique. Le docteur Semmig le dit expressément; il ne dit même que cela : « dans l'ultramontanisme, il n'y a aucun germe d'avenir ». Quand Fribourg voudra produire des poètes en abondance, elle saura comment s'y prendre. La querelle est d'autant moins justifiée qu'Eggis, élevé par les Jésuites dans la catholique Fribourg, parla mal de l'une et des autres et se piqua d'être aussi peu orthodoxe que qui que ce soit.

1. J'exprime ici ma reconnaissance à M. Ad. d'Eggis qui a bien voulu avec une extrême amabilité m'ouvrir ses archives de famille.

2. Max. du Camp, *Souv. littér.*, t. II, p. 205-207.

3. *Journal des Goncourt*, I, 132.

4. Dr Herman Semmig, *Die französische Schweiz und Savoyen*, Zurich, 1882.

Un professeur de Ratisbonne, M. Ungemach, avait aussi consacré une importante étude à Eggis qui doit être publiée prochainement et qui portera principalement sur les deux périodes les moins connues de la vie d'Eggis : les deux séjours qu'il fit en Allemagne au début et à la fin de sa vie.

La plus heureuse fortune du malchanceux Eggis, fortune posthume d'ailleurs, fut d'inspirer de l'enthousiasme à un lettré savant et délicat, M. Philippe Godet, qui lui consacra une très complète et très judicieuse étude en tête d'une réimpression de ses poésies. Fribourg dut à ce critique avisé d'apprendre qu'elle avait donné naissance à un poète. L'aubaine était d'autant moins à dédaigner que ce poète était le seul qu'elle pût revendiquer. La presse fribourgeoise s'empressa de couvrir de fleurs cette tombe jusqu'alors ignorée. Dans le premier élan, Eggis fut exalté très haut : il était naturel, puisqu'on n'avait qu'un poète, qu'on le voulût aussi grand que possible[1].

M. Ph. Godet a conté lui-même avec une aimable bonne humeur que cette ardeur tomba vite.

L'auteur des *Voyages au pays du cœur*, avait-il cependant une réparation à attendre? Faut-il voir en lui un talent méconnu, ou mieux, une grande espérance brisée par la mauvaise fortune?

Assurément, Eggis n'est, à aucun degré, un créateur, ni un novateur. Il subit peut-être en cela une nécessité de sa race : la plupart des écrivains nés en pays romand semblent condamnés à ne suivre que des voies frayées et ne s'affranchissent que par éclairs[2].

Malgré une certaine verve et de l'accent, Eggis est en tout, un disciple. Tous les grands romantiques, et tous ensemble, exercent sur lui leur magistère. Son œuvre est hâtive, décousue. Toutefois, en outre de l'intérêt de sa personnalité singulière et de sa vie aventureuse, il mérite d'attirer l'attention, parce qu'il représente excellemment une très grande partie de la seconde génération romantique. Aucune influence étrangère au romantisme ne s'est exercée sur lui : il n'est pas sûr qu'il ait lu Racine. Tout en lui date des trente premières années du siècle. A l'heure où il entre dans la vie littéraire, les grandes batailles sont gagnées : la nouvelle école triomphe, c'est-à-dire commence à déchoir. Tout le monde est romantique; les réalistes sont encore peu connus et se réclament d'ailleurs du même drapeau, se prétendent les vrais artisans de la rénovation littéraire; les formules sont créées, on reproduit déjà des poncifs en imitant les aînés. Le romantisme à

1. Cf. *La Liberté*, 3 déc. 1885, 7 déc. 1898.

2. M. Virgile Rössel dans un article de la *Revue bleue* (23 sept. et 30 sept. 1905) sur la littérature contemporaine de la Suisse française cite cette parole de Marc Monnier : « Il nous a toujours manqué... celui qui est non pas un effet, mais une cause. » Eggis est mi-français, mi-germanique. Il écrit en français des « Impressions d'un poète allemand » et en allemand des poésies ou des articles sur la France.

la fois, est une école littéraire, une religion, un parti politique, un art de vivre. On peut dire avec vérité qu'Eggis a pensé, écrit, vécu selon *Chatterton*.

Il est né à Fribourg[1], le 25 octobre 1830. Son père y enseignait la musique. Sa mère était, non pas française, comme il l'a dit, mais fribourgeoise. M. Ph. Godet a précisé dans son ouvrage, les alliances qui unissaient la famille Eggis à l'auteur d'*Obermann*[2].

A neuf ans, Étienne Eggis perd sa mère. Enfant prodige, il accompagne à douze ans dans un concert public son père qui joue la cavatine de *Niobé*[3]. A dix-huit ans, en 1848, il se rend à Munich et entre comme percepteur chez la comtesse de Drechsel, nièce du roi. A cette époque, il se demande s'il se consacrera à la musique ou à la poésie. Il penche pour la musique :

Hélas! mon pauvre ami, je ne fais plus de vers... si je faisais encore des vers, je ne voudrais pas perdre un temps précieux à rimer de petites pièces, je me mettrais tout entier à la composition d'un grand poème. Mais je laisse cela, je me mets à la musique, à la composition d'un opéra[4].

Mais si la poésie et la musique se disputent son cœur, la politique l'attire plus encore.

Ah! au lieu d'être ici, salué quelquefois jusqu'à terre par la tourbe des valets, que j'aimerais bien mieux être à Munich le chef d'un de ces clubs politiques qui s'y forment maintenant, et travailler à arracher ce peuple aux ténèbres de l'esclavage!

Six mois après, il a tout à fait renoncé à se faire compositeur et la politique d'après *Les Girondins* paraît l'avoir emporté. La brève épopée de Lamartine et du peuple de Paris a tourné beaucoup de jeunes têtes travers l'Europe. Ce rôle de sauveur que Lamartine a tenu avec un si fier héroïsme, le futur poète découvre que c'est précisément le seul qui lui conviendrait, à lui, Eggis.

Je ne suis pas fait, écrit-il en mars 1849, pour ces jouissances modestes et tranquilles de la musique ou de la poésie érotique : il me

1. Ou peut-être à Courtepin, près de Fribourg.
2. Il a également publié de très intéressantes lettres de Mme de Sénancour où il est fort question d'Eggis qu'elle voulut guider un moment, mais qui s'échappa vite.
3. *Le Narrateur*, 1843, n° 26.
4. Lettre inédite à son ami M. Majeux (18 juillet 1848).
M. Philippe Godet dans un très intéressant article de la *Semaine littéraire de Genève* (10 mai 1902), où il revient sur Ét. Eggis, a cité d'autres fragments de cette correspondance de jeunesse.

faut les orages de la tribune, ou cette poésie grande et mâle qui à la tête des Nations, les conduit vers l'ère lointaine de la perfection.

On entend assez de quels discours ces phrases sont l'écho.

Eggis obéit bientôt à ses velléités d'indépendance et s'installe en ville à Munich. Il ne fonde aucun club politique, et il ne suit guère les cours de droit auxquels il s'est inscrit. Mais il fait de longues séances à la *Kneipe* « chantant la liberté, la bière et les femmes ». Cette chanson lui remontera souvent aux lèvres, notamment dans ses *Impressions d'ivresse d'un poète allemand*, et dans son opuscule sur *Les Schnapseurs*. Quelques littérateurs se lient avec lui, entre autres le poète Geibel. Il fait imprimer dans le *Courrier de Munich*[1] ses premiers vers, où il chante déjà la nostalgie des voyages qui restera le thème dominant de sa poésie. Entre temps, il erre à travers l'Allemagne. Son enthousiasme politique s'est dissipé et il juge sévèrement Lamartine, car il tient maintenant pour la doctrine de l'Art pour l'Art.

Où est-il le temps où Corneille se contentait d'être tout simplement Corneille et n'aspirait pas à devenir Ministre des Affaires Étrangères?... L'art est un culte... un sacerdoce.

Il commence l'exercice de ce culte en envoyant un hymne à Victor Hugo qui lui répond un billet poli et froid. Mais la seule vue du nom illustre suffit à enivrer le néophyte. Le sort en est jeté ! Il revient à Fribourg, puis, au printemps de 1850 s'achemine à pied sur Paris « le bâton à la main, la flamme au cœur » comme il écrit lui-même. A peine est-il arrivé qu'il se plaint déjà de « la jalousie de métier ». Cependant, il se lance dans la carrière : il écrit un drame en vers et le porte à Alexandre Dumas qui, le même jour, lui écrit une lettre où il lui affirme « qu'il venait de lire vingt vers de son drame, qu'il était poète, et que la nuit prochaine il lirait le reste ».

Eggis attend cette nuit bienheureuse et vingt-neuf autres à la suite, puis va « au moins trente fois » chez Alexandre Dumas « qui habite à l'autre extrémité de Paris ». L'illustre auteur n'est jamais chez lui. Enfin, il le rencontre dans la rue, et « le grand poète » lui annonce que son drame va être joué au *Théâtre historique*, dont il est alors directeur. Eggis attend encore un troisième mois soutenu cette fois par la joie d'un triomphe si prompt,

1. Le *Courrier de Munich*, rédigé mi-partie en français, mi-partie en allemand, contient trois poésies signées d'*Etienne Eggis stud, juris.*, entre le 13 juin 1849 et le 27 avril 1850.

puis revient à la charge et apprend que son manuscrit était perdu. Tout fut inutile pour le retrouver, « car sans exagération il est aussi difficile de parvenir auprès du Président de la République et du Roi de Prusse qu'auprès de ce roi qu'on appelle Alexandre Dumas ». Pour comble de malchance, un autre manuscrit, adressé à Victor Hugo, subit le même sort. Quand on le lui réclame après quelques semaines, le Maître écrit que le « manuscrit s'est égaré ».

« Oui, oui, » conclut le jeune auteur, « ce n'est pas peu de chose qu'un début littéraire à Paris. »

Heureusement, il a une amulette, ou plutôt un oracle qui le rassure sur l'avenir. Un homme qui lui apparaît comme la vivante incarnation de la chance lui a prédit le succès, et en quels termes! « C'est Émile de Girardin qui me l'a dit : *Vous parviendrez, jeune homme!* »

En effet il est déjà parvenu à quelque chose : on va imprimer ses poésies à ses frais. En février 1851[1], paraît le recueil intitulé *En causant avec la lune*.

Ce premier volume de vers porte en épigraphe cette phrase des *Paroles d'un Croyant* : « Jeune soldat, où vas-tu? » Il est précédé d'une préface qui est bien la parodie la plus réussie, parce qu'elle est involontaire, de la rhétorique alors en usage. Naturellement, il s'agit des poètes, et de leur fonction messianique :

Il existe ici-bas une classe d'hommes étranges. Ils portent des cheveux longs et bouclés comme le Christ. Ils ont dans leur large prunelle le regard fixe, ardent et profond, des aigles, des lions et des rois. Ils passent à travers les foules, calmes, rayonnants et doux.

Le jeune Fribourgeois rend hommage à la France en termes hardis. « La France, cette chèvre Amalthée de tout ce qui est grand et de tout ce qui est beau. »

On ne se douterait pas qu'à cette même époque, G. Flaubert, dans un coin de Normandie, prépare l'avènement de l'art impersonnel. Ici l'auteur raconte au public sa petite histoire avec la plus touchante ingénuité.

J'ai essayé de chanter aussi moi comme ces hommes aux longs cheveux qu'on appelle poètes. Que voulez-vous? J'ai dix-neuf ans[2]! Quoique bien jeune encore, j'ai beaucoup voyagé, beaucoup vécu, beaucoup souffert... Bien des fois je me pris à pleurer longuement et amèrement

1. Et non en 1850.
2. Ici encore il suit l'exemple des maîtres, il se rajeunit d'un an.

en pensant à ma mère partie, hélas! pour la tombe quand j'arrivais à la vie.

Il fait valoir les précieux encouragements qui lui furent prodigués.

Comme me faisait l'honneur de me l'écrire ce Gœthe français qu'on appelle Victor Hugo : « Ce n'est pas la poésie qui manque, elle remplit les évènements; mais c'est la poésie de Dieu, elle passe comme l'ouragan et fait taire la poésie des hommes. Ce n'est d'ailleurs qu'un moment : ayez foi et courage, Monsieur! »

Oui, foi et courage!

Foi et courage m'ont dit Messieurs Alex. Dumas, E. de Girardin, Eug. Süe, Aug. Vacquerie. J'aurai foi et courage!

Il termine en méprisant d'avance la critique. Le titre de son volume est sans doute mal justifié par son contenu : la lune n'y joue guère le rôle d'interlocuteur et ne paraît pas souvent à l'horizon. Mais il n'admet pas qu'on le chicane là-dessus.

Quand au titre de mes poésies je n'ai qu'une réponse à faire à ceux qui m'en demanderaient l'explication. Cette réponse c'est : L'inviolabilité de ma poésie.

Voilà qui est carrément posé. Il adoucira plus tard cette rudesse montagnarde. Pour l'instant, il interprète à la lettre les dogmes enseignés par celui qu'il appelle le *Gœthe français*, Hugo, et il s'approprie la préface des *Orientales* :

L'auteur de ce recueil n'est pas de ceux qui reconnaissent à la critique le droit de questionner le poète sur sa fantaisie, et de lui demander pourquoi il a choisi tel sujet, broyé telle couleur, cueilli à tel arbre, puisé à telle source.

L'inspiration dominante du volume, comme de tous les écrits d'Eggis, c'est « l'exotisme dans l'espace ». Presque tous ses livres sont intitulés « Voyages » et sont remplis par l'évocation des pays lointains.

Cependant, on trouve aussi dans celui-ci une *Marseillaise de l'avenir*, dédiée à Eugène Süe, et beaucoup de morceaux dont le principal tort est d'en évoquer d'autres plus célèbres : la pièce XVI, sur un bal, fait songer à *Hélas! que j'en ai vu mourir de jeunes filles*. Beaucoup d'autres rapprochements seraient faciles.

Plusieurs poésies sont adressées à d'illustres aînés.

La pièce XXXVI intitulée « A un grand homme » et ainsi datée : « Écrit dans un moment d'exaltation après février 1848 », est évidemment destinée à Lamartine.

A vous mon chant de gloire et de ma jeune harpe,
A vous la mélodie et les premiers accords.

Ce qui n'empêche pas Eggis de répéter à un autre poète :

Je viens à vous, ô maître,
Ne me repoussez pas.

Et à Victor Hugo, quelques pages plus loin :

O poete au luth d'or! prophète à l'œil de feu,
De ma harpe novice à toi les melodies!

A la fin de cette pièce, il insère le remerciement de Victor Hugo, d'une banalité glaciale :

Je suis, Monsieur, tout à fait étranger à la Presse et c'est un regret pour moi en ce moment, etc.

Eggis adopte, copie en les exagérant les manies de ceux qu'il admire, particulièrement l'habitude d'indiquer les circonstances détaillées au milieu desquelles chaque pièce fut composée.

XXI : « Écrit dans la montagne de Bavière, un soir d'automne, pendant que le vent gémissait dans les bruyères. »

A la fin d'*Épilogue* :

« Une nuit que je ne pouvais dormir. »

L'excuse, après tout, en vaut une autre.

S'il y a des vers où les impropriétés de mots prêtent à sourire, comme ceux qu'il écrit, quand il aspire à un monde :

Où l'amour sera vrai, puis où la liberté
Sera sainte au vieillard comme à la puberté...

S'il en est d'inexplicables :

Les bruits mystérieux des forêts murmurantes,
Le chant des chevriers aux pentes des ravins
Forment en s'élevant de mille accords divers,

En laissant ici bas leurs fécules (?) immondes
Un hymne magnifique au Créateur du monde...

Et :

Viens regarder la lune *à travers* les vieux troncs

On en peut recueillir de charmants, çà et là, et l'un, au moins délicieux :

Le ciel était doux comme aux approches de Pâques.

*
* *

La presse ne s'émut pas beaucoup à l'apparition de cet ouvrage. *L'Artiste* inséra un jugement aimable, mais bref, et Jules Janin, dans la *Revue suisse*[1] parla du livre en termes flatteurs. Les compliments de Jules Janin restèrent toujours pour le pauvre Eggis son titre de gloire le plus cher : quinze ans après, dans sa *Confession d'un poète pauvre*, il évoquera encore l'heureux temps où il avait mérité la consécration de « ces lignes immortelles ! » Dans sa propre patrie, à Fribourg, le livre n'éveilla aucun intérêt. Aussi ces poésies n'enrichirent pas leur auteur.

Le 1er septembre 1851, il annonce à son père que depuis deux mois « il est rédacteur en second d'un journal appelé *Le Tintamarre*[2]. » Il ajoute : « Mes affaires cet hiver iront très bien, ce que je gagnerai au *Tintamarre* seulement me fera vivre ».

La place de rédacteur en second ne pouvait être que médiocre dans cette petite feuille que le rédacteur en chef, à lui tout seul remplissait de sa prose. Le premier article d'Eggis du 20 juillet 1851, est intitulé *Recherches sur le baiser*. Les signatures fantaisistes étaient de règle : Eggis ajoute à son nom ce titre : *bohème plus ou moins de lettres*. Son article est amusant et d'une qualité d'esprit supérieure au niveau du journal, qui n'est pas très élevé.

Dans les numéros du 27 juillet et du 3 août 1851 il publie une sorte d'esquisse très développée, en prose, de son poème *Impressions de bouteille d'un poète allemand*, que nous retrouverons

1. Et non, comme on l'a dit dans le *Journal des Débats*.

2. *Le Tintamarre*, 1851, neuvième année. Directeur et rédacteur en chef, M. Commerson. *Critique de la réclame. Satire des Puffistes.*

Voici la liste complète des articles d'Eggis dans ce journal, année 1851.

N° du 20 juillet, *Recherches sur le baiser.*

Nos du 27 juillet et du 3 août, *Impressions de bouteille d'un poète allemand.*

N° du 10 août, *Sur le quarrrrrrrtier latin* (il a le goût des lettres redoublées).

N° du 21 août, *Vive la Bohême* (Poésie).

N° du 5 octobre, *Qu'est-ce que le bonheur?*

dans son prochain recueil. La prose est plus incohérente encore que les vers. Il ne semble pas que l'on ait jamais rien écrit d'une extravagance plus outrancière.

Le premier fragment s'achève textuellement ainsi :

A boire, Satan ! à boire.
Donne-moi ma pipe et partons !
. . . . . .
Et allllllez la musique !
HHHourrrrrrrahhh !

Le lyrisme ne pouvant longtemps se maintenir à ces hauteurs, la deuxième partie se termine plus faiblement à la « 48e chope ».

« Hàâàâàh ! Vive l'ivresse ! »

Cette plate folie se termine par ce trait qui, en France, ne peut guère passer pour un trait d'esprit :

Je signe en me réveillant pour que l'on ne sache pas que je m'enivre : Étienne Eggis.

Bientôt il se plaint dans ses lettres à son père de n'être pas payé au *Tintamarre* : « Depuis deux mois et demi que j'écris dans ce journal, je n'ai pas encore reçu un sou. »

Pour se créer des ressources, il traduit un poète allemand, Hebel, « qui a écrit dans le dialecte de Bâle »[1]. Il travaille, s'évertue et souffre surtout, plus encore que des privations matérielles, de n'avoir pas de piano. Quelques vers parfois, lui reviennent sous la plume, et il projette un recueil intitulé *Le Livre du Mal*[2].

Il renonce à ce titre et son second volume paraît sous le nom de : *Voyages au pays du cœur*[3]. Il est dédié à Mme de Drechsel. Le poète y commémore avec attendrissement le temps où elle l'appelait son « cher enfant ». Il ne fut donc pas, dans cette maison aussi victime de « l'insolence aristocratique » qu'il se plut quelquefois à le dire. La préface est beaucoup moins solennelle et « fatale » que celle de « *En causant avec la Lune* » :

J'aime trois choses ici-bas :
Le tabac, la musique et le soleil.
Ces trois choses ont fait ce livre.

1. Je trouve aussi de lui vers cette époque un articulet inséré dans *Le Corsaire* (21 novembre 1851). *En causant avec ma pipe. Bouffées d'humour volées à un poète allemand.*
2. Les *Fleurs du mal* ne devaient paraître que cinq ans plus tard.
3. Michel Lévy, 1853. En épigraphe : « Schlafe, wass willst du mehr ? (Gœthe).

Il oublie l'amour, qui tient une grande place dans ce volume. Plusieurs poèmes sont en effet dédiés à une certaine *Claudia Bachi* [1].

Quelques strophes de la pièce intitulée : *Ce qu'on voit dans les yeux d'une femme*, ne manquent pas d'un charme exotique et déjà baudelairien :

Leur azur calme et souverain
Reflète pour moi tout un monde
. . . . . .
Des forêts que vient effeuiller
L'âpre sirocco des savanes,
Où passe le brun chamelier
En conduisant les caravanes.

Tout un Eden mystérieux
Ivre de sa splendeur première,
Où le firmament curieux
Mire en souriant sa lumière.

Et en tête de la pièce suivante *Où est-il?* jaillit un vers charmant de douceur :

Les pelouses des cieux où chantent les étoiles.

L'amusant *Chant du Printemps* « saison des roses et des petits pois ».

C'est le temps où le cœur se cabre sous l'essaim
Des désirs effrénés de volupté lascive
Où le bourgeois naïf s'habille de basin,
Où les paletots blancs passent à la lessive,
Où les collégiens s'endorment sur leurs bancs,
Où le myosotis et les pommes de terre
Cousent près des flots bleus du ruisseau solitaire
A la robe des prés leurs nœuds et leurs rubans.

Hans Wald est autobiographique et dédié à Maxime du Camp. C'est l'histoire d'un jeune poète venu à Paris pour tenter la gloire et détourné de l'art par une grande passion.

La femme qu'il aimait s'appelait Aloète.

Mais Aloète, bien qu'elle paraisse créée à seule fin de s'unir à

1. Il y a des vers signés de ce nom dans *Le Corsaire* du 10 janvier 1851.

lui par la rime, ne répond pas à l'amour du poète. Hans Wald en souffre mais ne s'en étonne pas, il a appris (de Vigny sans doute) que :

> Le poète toujours monte seul au trépas,
> On l'admire parfois, mais on ne l'aime pas.

Hans Wald s'enfuit donc vers la mer.

> Calme comme la mort et muet comme un rêve.

Et, ainsi qu'il convient :

> Le sanglot de la mer répondit à son âme,
> Et ces *deux* incompris, l'un vers l'autre penchés
> Échangèrent leur pleurs...

La mer, elle aussi, est un poète méconnu. Cependant *Hans Wald* tient à se tuer, mais au moment où il va mettre son dessein à exécution,

> Le soleil se leva comme un monde de flammes
> Et la nature entière à genoux devant Dieu
> Chanta l'hymne du jour vers l'Orient en feu !

La douleur du poète ne résiste pas à la sublimité d'un tel spectacle.

Hans Wald vivra donc non sans

> ... porter sa douleur qui le suivait partout,
> Jusqu'au Sahara brûlant qui mène à Tombouctou.

Il y est mort sans doute :

> Et l'artiste incompris dort son dernier sommeil
> Sur les flancs du désert, *à l'ombre du soleil.*

Il est évident que s'il y a une ombre au « Sahara » ce ne peut être que celle du soleil lui-même. Cette alliance de mots est assurément hardie. D'ailleurs le poète parle couramment « d'âmes nerveuses » et de « chants qui émaillent les halliers ».

La pièce qui suit et où il expose sa doctrine de scepticisme politique commence par deux rimes d'un effet surprenant :

> Quand j'avais dix-huit ans je croyais que les grès
> Qu'un peuple jette aux rois cimentent les progrès.

Si la politique l'a abusé, la philosophie l'a rempli d'épouvante et il nous expose en images l'histoire de ses recherches déçues :

De la psychologie un soir prenant la lampe,
J'osai, seul, m'avancer jusqu'au bord de la rampe
D'où l'on voit tout au fond vivre le cœur humain.

Mais il bondit en arrière. L'abîme lui avait paru si noir que :

Le vertige faisait tourbillonner son front.

Plus loin, il chante, avec adresse, non sans une certaine somptuosité d'épithètes, son hymne à Théophile Gautier.

O toi que l'Arabie ambra,
Haroun-al Rachid des Bohêmes,
Permets que dans ton Alhambra
Je chante au pied de tes poèmes.

Il revient ensuite à son ironie, et cette pièce ne manque pas de révéler une réelle amertume que la plaisanterie trop lourde cache mal :

Si je pleure?

O mon pâle rêveur, me disait une femme,
Toi dont le cœur est mort dans ton sein déchiré
Et dont l'œil cependant reluit sous tant de flamme
Sceptique de vingt ans, as-tu jamais pleuré?

Hélas! lui répondis-je, aux faiblesses humaines
Je n'ai pu m'arracher encore tout entier;
La suprême apathie a de vastes domaines
Où ne s'est point encor posé mon pied altier.

Si j'ai pleuré? dis-tu, femme aux lèvres heureuses?
Je suis un homme, hélas! et j'en porte le nom.
J'ai versé bien souvent des larmes douloureuses :
Je pleure chaque fois que j'épluche un oignon.

On saute de là à un poème dans lequel il est question de Charlemagne!

Dans *Blasphème et Prière* se lisent deux de ses plus beaux vers :

Comme deux fiancés que l'amour vient d'unir
La souffrance et mon cœur ont marché dans la vie.

Ici se place son plus long morceau, les *Impressions d'ivresse*

d'un poète allemand. Dans cet ouvrage incohérent, il y a de tout. Des éclairs charmants. Il parle d'une jeune fille :

Le printemps était né le jour de sa naissance.

Et des vers qui rappellent de trop près d'autres plus célèbres :

Pleurer, se souvenir est également lâche.

D'autre part l'ivresse en ce poète allemand produit les hallucitions les plus étranges :

Mes poumons qui rugissent
Sortent par mon orteil.

Le poète assiste « au dénouement de la farce du monde », et il invoque des images inattendues et qui donnent comme un avant-goût des poètes décadents, et en particulier de Jules Laforgue :

Comme un enfant qui veut courir dans les prés verts
S'empresse de quitter son habit des dimanches,
Dieu tire de ses bras l'habit de l'Univers,
Ce vêtement usé qui craquait sous les manches.

Mais il ne recherche pas toujours l'originalité. Il ne craint pas d'entonner après tant d'autres :

Amour, amour, force divine.
Puissance que l'homme devine
Comme un pressentiment du Ciel.

Il évoque tour à tour (en qualité de buveurs) Shakespeare et Hoffmann et il conte en strophes colorées ses voyages imaginaires à l'Alhambra, aux temples de l'Inde :

Dans la hutte enfumée où s'endort le Lapon,
Fier de l'âtre glacé des pauvres Kamtchadales,
Auprès du Groënlandais qui vit de son harpon
Et sur les mers de glace imprime ses sandales...

Puis en Russie, puis au Nouveau Monde, puis encore ailleurs, où :

Les racines sans fin du vaste baobab
Ont gardé mon sommeil du souffle de l'orage,
Pendant qu'un tigre noir que chassait un nabab
Pleurait dans le lointain ses hurlements de rage.

Quelle jolie parodie des poèmes hindous à la mode, si c'était une parodie! Après tant d'autres divagations plus ou moins heureuses, il revient à son poète ivre qui se livre aux divagations physiologiques les plus surprenantes :

Que l'appétit vainqueur
De l'estomac avide
Envahisse mon cœur
Dans ma poitrine vide
Et tue au fond de moi
L'espérance et la foi.

A la suite viennent les beaux vers sur la mort, cités par M. Ph. Godet :

O la Mort, cabaret mystérieux et morne
Où tous les pélerins qui viennent du berceau
Entrent en déposant à l'angle de la borne
Leur pourpre ou leur haillon, leur sceptre ou leur roseau.

Ils méritent de faire penser aux vers de Baudelaire dans le *Mort des Pauvres* :

C'est l'auberge fameuse inscrite sur le livre.

Puis, voici un dialogue entre Eggis et Dieu. Celui-ci propose à celui-là d'être Dieu à condition que, lui, Dieu, soit poète. Bien entendu, Eggis refuse avec indignation. Cette extraordinaire rhapsodie se termine par une prière, faible d'ailleurs, à la Vierge Marie.

A l'épilogue, Eggis pose ingénument cette question :

Eh bien, mon cher lecteur, comment me trouvez-vous?

En somme, ce recueil reste l'expression la plus complète du talent d'Eggis, mélange d'originalités souvent curieuses, d'imitations patentes, relevé çà et là de quelques jolies échappées de tendresse naïve.

*
* *

Quelques mois après[1] la publication de ses *Voyages aux pays du*

1. En 1853 et non « dans la belle saison de 1860 » comme A. Houssaye le dit à tort dans ses souvenirs.

cœur[1], son nom apparaît pour la première fois dans la revue *L'Ar-*

1. Les articles d'Eggis dans *L'Artiste* constituant la partie la plus étendue de son œuvre, il est peut-être intéressant d'en donner un état complet.

15 juillet 1853. *Poésie.*

1er sept. 1854. *Poésie. A Mme de Lagrange*, sonnet.

1er janv. 1854. Compte rendu du volume *Bleuets et Soucis* par M. de Vaucelle.

1er fév. 1854. *Le monde littéraire. Voyage à travers les journaux.*

Cet article qui débute par des conseils aux jeunes poètes : « Il faut avoir mangé le cœur d'une louve dans son enfance pour être poète aujourd'hui » a surtout pour but de louer certains de ses amis. Selon l'usage, Eggis décoche quelques flèches au bon Dumas. Il célèbre en ces termes P. de Saint-Victor : « C'est un poète antique, trempé, à la lueur de la lune, dans la mer mystérieuse des ballades germaniques et retenu au talon, comme Achille, par la lumière, sa mère. »

15 mars 1854. *Pirouettes philosophiques sur des noms connus.*

Il y démontre que le nom d'un poète évoque son œuvre : Homère devait s'appeler **Homère, et Victor Hugo, Victor Hugo ».**

1er avril 1854. *Vagabondages physiologiques. L'Epopée du regard.*

Extraordinaire amphigouri : « Les yeux ne sont pas seulement le miroir du cœur **ils sont aussi la voix de l'âme », etc.**

15 avril 1854. ***Hymne à la Femme*, en prose.**

15 mai 1854. *Géographie de la Femme.* Signé *Malte Blond* dans le texte et *Et. Eggis* à la table des matières. Fantaisie précieuse qui ressemble de très près aux jeux de l'Hôtel de Rambouillet « Sibérie désolée des lendemains » — « Terre-de-feu des **dévouements héroïques », etc.**

1er juillet, 15 juillet, 1er août, 15 août, 1er septembre, 1er octobre. *Voyage aux Champs-Elysées.*

17 décembre. *Deux pages d'un misanthrope. Physiologie de Pauvre. Nostalgie du sommeil.*

7 janvier 1855. *Personnalités. Alexandre Dumas.*

14 janvier 1855. ***Personnalités. Alfred de Musset.***

21 janvier 1855. *Personnalités. I. M. Jouvin. II. Eugène Pelletan.*

11 février 1855. *Personnalités. I. George Sand. II. Brizeux.*

9 mars 1856. ***Personnalités. Alphonse Karr.***

23 mars 1856. ***I Dieu. II Satan.*** **Deux sonnets.**

8 juin 1856. *Personnalités. I. Lamartine. II. Théophile Gauthier.*

15 février 1861. *A un homme qui voudrait mourir.* Poésie datée « Sur le bateau à **vapeur de Mayence à Mannheim ».**

1er août 1861. *Etudes morales : l'Eau-de-vie* (fragment des *Schnapseurs*).

11 novembre 1861. *Fragments d'un livre inédit : Voyage à Rome d'un volontaire du pape.*

1er février 1862. Lettre de Fribourg datée du 24 janvier, adressée à *L'Artiste* où il explique qu'il va se tuer « tranquillement, paisiblement, sans bruit, sans effets théâtrales, en honnête homme ». Il proclame sa croyance à l'immortalité de l'âme, parle de son intelligence qui déraille. *L'Artiste* lui répond de ne pas mettre son **projet à exécution, et le persuade.**

15 nov. 1862. ***L'Exposition suisse*, compte rendu.**

1er juill. 1863. *Carillons d'Allemagne.* Nouvelles diverses de Berlin.

1er nov. 1863. ***Sentences de Gœthe.***

15 fév. 1864. *La vision de Stephus.*

1er avril 1864. ***Fortunatus. Conte d'après Bauernfeld.***

15 mai, 1er juin, 15 juin, 1er juillet, 15 juillet, 1er août 1865. *Le dernier mot de la Femme, conte d'amour.*

Le héros est né « dans l'opulence fastueuse des grandes familles », d'où il résulta qu'« il ne put acquérir le talent, ce fruit austère de la peine ». Il ne vit que deux fois son tuteur, et la première ce fut parce que ce vieillard voulait « recevoir le serment de son pupille au trône et à l'autel ». Ensuite il « fixa sa vie dans l'anneau nuptial ». Le chapitre v est intitulé « Épaules nues dans une nuit d'orage ». Dans cette nuit : « Edgar avait été tué par le baiser de Gaston sur les épaules de sa femme ».

15 octobre 1865. *Confessions d'un poète pauvre.*

Juillet 1880. Réimpression de la *Géographie de la Femme.*

tiste à laquelle il ne cessera de collaborer plus ou moins assidument presque jusqu'à sa mort. C'est là qu'il fait ses débuts dans la critique littéraire par une série d'articles sur ses plus illustres contemporains, intitulée : *Personnalités*, et précédée d'une autobiographie très fantaisiste.

Si ce n'est pas alors le beau temps de la critique, c'est au moins un moment heureux pour ceux qui désirent sans préparation s'offrir l'agrément de juger leurs contemporains. Quel que soit l'auteur à étudier, c'est toujours de soi que l'on parle. Le style n'est jamais trop luxuriant. Les figures se heurtent, s'entassent : la prosopopée est d'usage courant, l'apostrophe est le mode de langage ordinaire, la sentence foisonne. Des alinéas d'un adverbe répondent à des interrogations lyriques de cinquante lignes. Tout est sacrifié au mot à effet.

Eggis réussit à merveille cette étrange mixture d'apocalypse et de préciosité.

Il s'en prend successivement à tous les « Maîtres » auxquels il consacrait avec tant d'enthousiasme quelques mois auparavant « ses premières mélodies ». Leur garde-t-il quelque rancune?

Alexandre Dumas a les honneurs du premier feu.

Personne n'a parodié comme Eggis le pathos romantique. Quel regret pour sa gloire qu'il l'ait fait sans le vouloir!

> Si j'ose dire mon opinion... C'est que je crois que le plus petit devient grand *quand il est debout sur une conscience...*
>
> Mon opinion sera celle d'un homme qui vit *avec sa lampe et sa foi*, loin des intrigues, en pardonnant à ceux qui le calomnient, parce qu'ils ne le connaissent pas, et en gardant les yeux de son cœur fixés sur l'horizon où l'avenir se fait dans la main de Dieu.

Il eut, à certains jours, fort utilement suppléé plusieurs de ses « Maîtres » pour leur correspondance.

Eggis reproche vertement à Alexandre Dumas d'avoir « manqué à sa mission » qui était de « donner un Shakespeare à la France ». Ce procédé de critique est d'ailleurs employé dans tous ses articles : il reproche toujours à ceux qu'il étudie d'avoir « manqué à leur mission ». Eugène Süe aurait dû être un Richardson, comme Alexandre Dumas un Shakespeare. Alphonse Karr a eu le tort d'écrire des œuvres ironiques quand il était fait pour conter des histoires émouvantes. Lamartine « taillé dans le granit d'où sont les grands épiques, Homère, Dante, Shakespeare, Jean Paul... n'a pas fait son œuvre, etc. » Tous auraient été très grands s'ils avaient suivi une autre route. Eggis a bien vite oublié

qu'il avait invoqué pour lui-même, en tête de son premier ouvrage, le principe de « l'inviolabilité de la poésie ».

Alfred de Musset ne trouve pas grâce à ses yeux. Cavalièrement, il le traite de « jeune homme de génie », ne lui pardonne pas « d'être descendu à l'Académie », ni surtout « d'être mort avant d'avoir vécu ». Ce qui est en effet difficile à excuser.

Eugène Süe n'est plus le héros à qui il dédia la *Marseillaise de l'Avenir*. C'est « un auteur sans style » et il le compare à Restif de la Bretonne.

L'article sur George Sand est un des plus enflammés. Voici le ton :

« L'œuvre de George Sand est une statue de Memnon qui chante l'hymne rayonnant de l'avenir au lever du soleil des idées. »

De-ci de-là, il jette le résumé de son expérience philosophique. Dans un article précédent sur Eugène Pelletan il avait déclaré : « Tout penseur est nécessairement sceptique. » Dans celui-ci il constate que « les penseurs sont rares en France qui n'est d'ailleurs qu'un pays de vulgarisation ».

Brizeux est le plus abîmé.

« Il y a vingt jolis vers dans *Marie*. Mais qui est-ce qui n'a pas fait vingt jolis vers dans sa vie? »

Beaucoup de poètes, sans doute.

« Je suis implacablement juste pour M. Brizeux : je ne lui reconnais aucun talent. »

Le plus beau, c'est qu'Eggis, sans avoir jamais approché de la Bretagne, démontre à Brizeux, né dans le Finistère et celtisant remarquable, qu'il n'a jamais rien compris à son propre pays.

De ce pays breton, il n'a su prendre que les beautés locales, L'ensemble grandiose et sauvage de cette contrée, l'accord général et supérieur de ses physionomies rudes et carrées lui ont échappé.

Que n'a-t-il imité cette sagesse de Brizeux plutôt de la critiquer : s'il eût compris que l'effort de tous les poètes qui voulaient échapper à l'influence débordante des grands romantiques, l'effort de Sainte-Beuve, de Gautier, de Baudelaire, était de se créer un domaine, si petit qu'il fût, une province littéraire, il eût peut-être été sauvé de l'oubli. Il le prouve lui-même quelques lignes plus loin :

M. Brizeux a chanté la Bretagne parce qu'il espérait que le pays ferait passer le poète et qu'il vivrait plus longtemps sous le ciel poétique, attaché au rocher d'un pays pittoresque que secoué à l'aventure sur la mer orageuse des inspirations humaines et générales.

C'est une leçon qu'il se donne. Il ne lui a manqué en effet que de chanter un peu plus son pays, d'en exprimer l'âme particulière, pour « vivre longtemps sous le ciel poétique ».

Son jugement sur Lamartine est plus équitable, et l'article qu'il lui consacre est le plus intéressant de cette série. *Jocelyn* lui semble trop long, mais il met très haut *La Chute d'un Ange* qu'il considère avec vérité comme un magnifique poème inachevé. Il apprécie ainsi les œuvres historiques. « Les histoires de M. de Lamartine n'ont qu'un défaut c'est de ne pas être des histoires, et d'être des poèmes avec une muse aux ailes coupées. »

Il prête à Théophile Gauthier une généalogie burlesque :

« M. Théophile Gauthier est un Andalou né en Allemagne et devenu Français par droit de conquête ».

En 1845 il publia une plaquette en prose : *Voyage aux Champs Élysées*[1]. Il y raconte l'accueil bienveillant qu'il reçut de Béranger (il y reviendra dans *Les Schnapseurs*.) Il y célèbre aussi le petit château, et l'hospitalité d'Arsène Houssaye, « qui est un frère de Béranger par l'empressement qu'il met à aller chercher dans leurs ténèbres isolés les jeunes gens qui seront les Bérangers ou les Houssayes de l'avenir ». C'est de lui qu'il s'agit.

Le voisinage l'amène à parler de M. de Girardin, à propos duquel il écrit sans sourire :

« L'humanité est une succession de couches, comme la terre. »

A la page 54, trois vers qui ne manquent pas d'allure dans leur irrévérence. Ne dirait-on pas déjà du Rimbaud?

> Buvons, mes frères, buvons du blanc, du noir, du bleu,
> En regardant tourner l'homme, cet âne aveugle
> Autour de ce poteau que l'on appelle Dieu.

Il développe sans vergogne les thèmes les plus usés sur le poète assimilé à la fille publique :

« Nous autres poètes, nous vendons la poésie... Vous autres, vous vendez l'amour..., etc. »

Les traits les plus brillants de ses articles dans *L'Artiste* ne trouvent ici leur emploi quand il déroule devant nos yeux le défilé de la *République des Lettres*. George Sand l'inspire toujours s'il continue à la définir avec bonheur :

« George Sand... *Le cœur du Christ qui bat dans le cerveau de Platon...* »

1. Etienne Eggis, *Voyage aux Champs-Elysées*, Paris, Lecou, in-16.

Baudelaire dans ses plus cruelles invectives contre « la femme Sand » n'a rien trouvé d'aussi effrayant.

Il quitta Paris vraisemblablement vers la fin de 1855, et le reste de sa vie nous est moins connu. Nous savons seulement avec certitude par une lettre de Mme de Drechsel chez qui il avait été percepteur, qu'en 1856 il passa par Munich et qu'il se trouvait alors réduit à la misère. Une poésie de lui inédite est datée de « 1861, sur le bateau de Mayence à Mannheim, une autre, « 1869, en mer ».

Envoyé à Rome par son père pour entrer dans la musique d'un régiment suisse à la solde du Pape, il est refusé pour cause de myopie.

Il passe quelques semaines à Gotha, pousse jusqu'à Bruxelles, revient à Fribourg. Quelques leçons de français et de musique le font vivre. En 1862, à Fribourg, il publie une petite fantaisie en prose intitulée *Les Schnapseurs*. C'est une apologie mélancolique du Schnaps (eau-de-vie) qui selon lui ne convient qu'aux forts et qui console de la vie[1]. Il développe dans cette brochure un article qu'il a fait paraître l'année précédente dans *L'Artiste : Études morales : l'Eau-de-vie*. Puis il repart à travers l'Allemagne.

Il envoie de-ci de-là quelques articles, des vers à *L'Artiste*. Il a une idée qui le domine : il voudrait travailler et il n'y parvient pas. Baudelaire lui aussi, pendant ces mêmes années, connaît cette torture morale. Certains des vers que ce sentiment inspire à Eggis sont parmi ses meilleurs :

Travaille ! le travail console la vie
Et rajeunit le cœur,
Il épure et grandit et fait que l'on oublie
L'homme au rire moqueur.

Et que ta vie encore à tous les vents tordue,
Soit comme un mât cassé...
On ne doit pas s'étendre en la tombe éperdue
Avant le jour fixé.

1. Et. Eggis, *Les Schnapseurs, fantaisie d'un soir d'hiver. Fribourg en Suisse, imprimerie F. Raedlé 1862*. Au dos de la couverture, ces indications d'ouvrages :

En causant avec la Lune, Paris, 1851.

Voyages au pays du Cœur, Paris, 1851.

Voyages aux Champs-Elysées, Paris, 1853.

Aureol Biondo, Paris, 1854 (sans doute le roman paru en feuilleton dans *La Presse* et que je n'ai pas retrouvé).

Mes Souvenirs d'Artiste, Bruxelles, 1856.

Géographie de la Femme, Bruxelles, 1859.

(Ces deux ouvrages que je n'ai pas trouvés davantage, sont sans doute des plaquettes où il réunit des articles parus dans *L'Artiste*.)

Ni faire de son cœur un champ morne et stérile
Où nul épi ne croît,
Car un homme ici-bas peut toujours être utile
Quelque brisé qu'il soit!

Mais *La Confession d'un poète pauvre* est une des œuvres les plus significatives qu'il ait écrites.

La scène se passe à Gotha « sombre petite ville » au début de l'automne. Le poète se « sent » dans un état de surexcitation singulière. Les médecins, ajoute-t-il, « ont pour cela des noms qui n'expliquent rien... »

Le plus curieux dans mon état, était que j'entendais des voix; il me semblait ouïr causer les esprits, les anges, les êtres invisibles, et, qui plus est, moi qui ne suis guère catholique orthodoxe, et me laisse beaucoup entraîner par mon imagination vers les religions du soleil, c'étaient le Christ et la Vierge Mère qui m'apparaissaient le plus souvent. Parfois, le Ciel s'ouvrait et je *voyais* réellement, bien éveillé, capable de soutenir pendant cette contemplation une conversation sur quelque sujet que ce fût, sans qu'on remarquât en moi de distraction.

... Des milliers de voix... me jetèrent comme un orchestre immense de flûtes, de clairons doux, de bugles et de violes ce cri qui eût l'infini pour écho :

« Vive le prophète Habacuc! »

Le prophète Habacuc ce devait être moi. Les voix devenaient innombrables. Décidément, c'était bien à moi que l'on s'adressait. Les esprits de l'air me tressaient des couronnes, les anges m'encensaient. J'en voyais très bien deux, au bord d'un nuage, occupés à cet exercice... Au milieu de l'orchestre immense, au milieu des soleils et des lunes, éclata tout à coup la silhouette plus qu'humaine du Christ de Nazareth... Il était assis, lumineux, fier, beau, toujours un peu triste, mécontent. Il ne me parla pas, mais je le vis.

Dix-huit mille sourires de Vierges annonçaient par leur splendeur inimitable que la Vierge était là. Bientôt les millions de voix commencèrent leurs chants :

« Va, prophète Habacuc! marche à la voix de l'Éternel! »

Malheureusement les voix ne s'en tiennent pas là. Elles l'invitent à jeter ses habits sur le bord du chemin. Et Eggis-Habacuc obéit sans hésiter :

J'étais absolument privé de toute espèce de vêtement et je ne sentais pas le froid, dans la neige, à dix ou onze heures de la nuit. J'allai bien dix minutes ainsi les bras levés vers le Ciel. Les voix avaient cessé. Mais je sentais la flamme qui brûlait sur ma tête... Je vis venir à moi trois

ombres noires sur la neige... J'allai droit à eux et les bras levés vers le Ciel, je leur dis : « Je suis le prophète Habacuc ». C'étaient un gendarme et deux paysans. Ils me répondirent : « Oui » — et m'emmenèrent.

En 1866 il est à Berlin malade, misérable. Il tient le piano dans les cafés en sous-sol, les « caves » où l'on danse. Souvent il s'oublie et improvise pour lui-même, en extase pendant des heures. Il donne quelques leçons de français, écrit des articles sur la littérature française dans la *Gazette des Étrangers* et le *National Zeitung*. L'*Union des Poètes* s'étant fondée à Paris il lui envoie des vers. Chez de pauvres ouvriers, il a loué une chambre sur une cour obscure, il aime, comme Chatterton, à caresser les enfants de la maison. Taciturne et doux, il trouve encore parfois une pièce de monnaie pour soulager de plus pauvres que lui. Le 12 février 1867 il meurt dans son grenier au moment où l'on allait l'en chasser pour le mettre à l'hôpital.

*
* *

Si l'on voulait appliquer à Eggis le procédé de critique dont il a un peu abusé envers les autres on pourrait lui reprocher avec raison d'avoir manqué sa destinée. Il lui eût été facile de représenter à lui seul la poésie romantique dans la Suisse romande. La place n'était pas assiégée. On imagine aisément de quelle vénération jalouse serait entouré dans ce pays qui aime les lettres le poète qui eût traduit la voix de son pays et de sa race. Eggis l'a compris un instant dans sa jeunesse [1], mais il a préféré rechercher la célébrité du boulevard. Comme J. de Maistre du fond de sa Savoie, il ne tendait l'oreille dans ses rêves qu'aux applaudissements des Parisiens.

Ainsi au lieu d'apporter dans la poésie du temps l'accent particulier de son pays, il se condamna à n'être qu'un de ces disciples attardés de romantisme, pour lesquels Sainte-Beuve dans ses lettres a des mots si durs, et chez lesquels, en vérité, le romantisme se parodie lui-même. Eggis résume en lui, peut-être avec plus de talent, vingt autres poètes du même temps qui mêlent l'emphase à la préciosité, et répètent à s'étourdir une chanson apprise. Mais il a encore un autre intérêt pour l'histoire littéraire. A qui voudrait rechercher par quelle évolution la poésie du XIXe siècle partie de Hugo et de Gautier aboutit à Verlaine, et

1 En mars 1849, il écrit à son ami Majeux : « J'aime la Suisse de toute âme, je voudrais que son front soit couronné de toutes les gloires, et la plus belle gloire pour un pays n'est-ce pas d'avoir un grand poète national. »

à Rimbaud, l'œuvre d'Eggis présenterait, très visibles, les traces de cette transition. Les quelques vers et le fragment de prose sur la vision mystique que j'ai cités permettent de l'entrevoir.

Baudelaire n'aimait pas à être rangé, à la faveur de ressemblances tout extérieures parmi ces poètes de la Bohème. Il avait bien le droit, en effet, de réclamer une catégorie à part. Car, seul, de ces éléments du lyrisme romantique que tous autour de lui affadissaient et délayaient à l'envi, il sut extraire encore quelques gouttes d'une essence rare et vivace.

JEAN DES COGNETS.

NOTE SUR LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTAIGNE

Dans un ouvrage récent [1], poursuivant le travail que M. Bonnefon avait commencé ici même [2], j'ai essayé de reconstituer une partie de la bibliothèque de Montaigne. J'ai retrouvé un peu plus de deux cent cinquante volumes qui semblent bien y avoir figuré. On sait l'utilité d'une pareille recherche : Montaigne lisait beaucoup, et il faisait de nombreux emprunts à ses lectures. Il doit beaucoup à ses sources. Aussi est-il peu d'auteurs dans notre littérature pour lesquels l'étude des sources soit aussi nécessaire que pour Montaigne, et serve tant à éclairer la pensée. Le but n'est pas de savoir quel auteur, ancien ou moderne, a enregistré dans ses écrits telle anecdote qui figure dans les *Essais* ; c'est de retrouver autant que possible le livre même où Montaigne l'a puisée, le texte qu'il avait devant les yeux, afin de déterminer les modifications qu'il a pu y apporter, de mieux connaître les influences qu'il a subies et les réactions de sa propre pensée. Voilà pourquoi il était utile de rechercher combien d'emprunts Montaigne a faits à chacun de ses livres, de quelles éditions il s'est servi, et spécialement, lorsqu'il s'agit d'un ouvrage étranger, s'il l'a lu dans le texte ou dans une traduction. J'apporte aujourd'hui le complément d'information que je dois à mes nouvelles recherches. Voici quelques livres nouveaux que nous pouvons inscrire au catalogue de la « Librairie » de Montaigne, et quelques indications plus précises au sujet de livres que nous y avons déjà inscrits.

I. — Jean de Coras. *Arrest memorable du parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse de nostre temps, avec cent belles et doctes annotations de Monsieur Jean de Coras, Conseiller en la dicte Cour et Rapporteur du proces prononcé es Arrestz generaulx le XII Septembre MDLX.* (Paris, 1561, 1565, etc.)

C'est par suite d'une omission que cet ouvrage ne figure pas dans le catalogue que j'ai dressé de la bibliothèque de Montaigne. Montaigne déclare, en effet, formellement dans l'essai III, 11, *Des boiteux*, qu'il en a eu connaissance. « Je vy en mon enfance

1. *Les sources et l'évolution des Essais*, Paris, Hachette ; 1908.
2. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1895.

un procès que Corras, conseiller de Toulouse, fit imprimer, d'un accident estrange : de deux hommes qui se presentoient l'un pour l'autre. Il me souvient (et ne me souvient aussi d'autre chose) qu'il ne sembla avoir rendu l'imposture de celuy qu'il jugea coulpable si merveilleuse et excedant de si loing nostre connoissance et la sienne qui estoit juge, que je trouvay beaucoup de hardiesse en l'arrest qui l'avoit condamné à estre pendu. »

L'auteur, Jean de Coras, né à Toulouse en 1513, est connu par des ouvrages juridiques, et par la traduction d'un opuscule stoïcien intitulé : *Entretien de l'empereur Adrien avec le philosophe Epictète.* Longtemps persécuté comme calviniste, il fut exécuté, peu après la Saint-Barthélemy, le 4 octobre 1572, à la conciergerie de Toulouse, avec trois cents autres prisonniers. L'opuscule auquel Montaigne fait allusion est relatif à la cause de Duthil ou du faux Martin Guerre.

Il eut un vif succès : on en cite au moins sept éditions publiées entre 1561 et 1600. L'aventure de Martin Guerre avait frappé les imaginations, et Henri Estienne la reprit tout au long dans son *Apologie pour Hérodote.* Coras explique par la magie un certain nombre de particularités fort singulières, et ce sont sans doute ces explications qui ont provoqué la critique de Montaigne.

Il suffit d'ailleurs de mentionner cet ouvrage auquel les *Essais* ne semblent rien devoir, bien que les annotations très fournies soient remplies de remarques morales, juridiques, historiques, etc. Probablement il l'a lu vers le temps où Coras le publiait, à une époque dont il n'a plus un souvenir précis. Ce n'est pas « en son enfance » puisque la première édition date de 1561, et qu'en 1561 Montaigne avait déjà vingt-huit ans; mais c'est sans doute bien avant la date où il a commencé à écrire les *Essais.*

II. — George Gémiste. *Recueil fait par George Gemiste dict Plethon, des choses avenues depuis la journée de Mantinée, traduit de Grec en François par Pierre Saliat.*

George Gémiste est un philosophe du xve siècle. Il est surtout connu par des traités de philosophie où s'exprime son admiration enthousiaste pour Platon et pour les disciples de Platon, et il est l'un des fondateurs de l'académie platonicienne de Florence. L'ouvrage dont il est ici question, comme les autres écrits de Gémiste, a été composé en grec, et c'est en grec qu'il a d'abord été publié, au début du xvie siècle. On y trouve un résumé assez sec en deux livres qui nous conduisent de la bataille de Mantinée à l'avènement d'Alexandre.

Comme on pourra s'en apercevoir tout à l'heure, c'est une véritable compilation. Il est bâti surtout de fragments de Plutarque et de Diodore. Montaigne l'a étudié après 1588, à une époque où il a fait de très nombreuses lectures historiques. C'est dans le même temps qu'il lisait Hérodote auquel il faisait plus de cinquante emprunts. Or Saliat, le traducteur d'Hérodote auquel Montaigne et beaucoup de ses contemporains doivent tant, eut l'idée de traduire Gémiste à la suite d'Hérodote. Les manuels d'histoire grecque manquaient. A leur défaut le recueil de Gémiste rendait des services, et il avait joui d'un certain succès. Il faisait suite aux *Helléniques* de Xénophon, et comblait une lacune entre les récits des trois historiens de la grande époque (Hérodote, Thucydide, Xénophon), et ceux des historiens d'Alexandre. Le choix de Saliat se justifiait fort bien. Dans le même volume que son Hérodote, Montaigne trouvait le recueil de Gémiste, et il était invité à l'étudier. Il lui a emprunté l'histoire de l'attentat d'Icetes contre Timoléon qui figure au trente-quatrième essai du premier livre intitulé : *Que la fortune se rencontre parfois au train de la raison*. C'est en effet une singulière rencontre de fortune que celle dont bénéficie Timoléon en cette affaire. L'anecdote est empruntée à Plutarque, dans la *Vie de Timoléon*. Mais ce n'est pas chez le traducteur de Plutarque, Amyot, que Montaigne l'a prise. Pour s'en assurer, il suffit de confronter avec son récit ceux d'Amyot et de Saliat.

AMYOT.

Icetes avoit attiltre deux soudards estrangers qu'il envoya en la ville d'Adrane pour occire en trahison Timoleon, lequel n'avoit point autrement de gardes à l'entour de sa personne, et estoit de sejour parmy les Adranitains, ne se destiant de chose du monde pour l'asseurance qu'il avoit de la sauvegarde du Dieu des Adranitains. Ces soudards envoyez pour faire cest aguet, furent d'adventure advertis que Timoleon devoit un jour sacrifier à ce Dieu, si entrerent dedans le temple portans des dagues dessoubz leurs robbes, et feirent tant que petit à petit ilz approcherent, passans à travers la presse jusques au plus pres de

MONTAIGNE.

Icetes avoit pratiqué deus soldats pour tuer Timoleon, *sejournant à Adrane*, en la Sicille. Ils prindrent heure sur le point qu'il fairoit quelque sacrifice, et, se meslans *parmi la multitude*, comme ils se guignoient l'un l'autre que l'occasion estoit propre à leur besouigne, voicy un tiers qui, d'un grand coup d'espee, en assene l'un par la teste, et le rue mort par terre, et s'en fuit. Le compaignon, se tenant pour decouvert et perdu, *recourut à l'autel, requerant franchise avec promesse de dire toute la verité*. Ainsi qu'il faisoit le conte de la conjuration, voicy le tiers qui avoit esté atrapé, lequel, comme murtrier le peuple *pousse et saboule* au tra-

GÉMISTE.

Il (Icetes) avait apposté deux estrangers qu'il envoya vers Timoleon pour le tuer, et le vindrent trouver *sejournant à Adrane*, ou ils entendirent qu'il devroit faire quelque sacrifice, et parce delibererent de faire leur coup quand il sacrifieroit. Se faisant le sacrifice ils se fourrerent *parmy la multitude* qui estoit à l'entour, mais comme ils s'avertissoyent l'un l'autre qu'il estoit heure de besongner, quelqu'un de l'assemblee donna un coup d'espee sur la teste à l'un des deux, lequel tomba par terre. Celuy qui avoit frappé se sauva soudain en l'estat qu'il estoit tenant son espee desgaingnee, sus un haut rocher. L'autre complice voyant

l'autel : mais à l'instant mesme qu'ilz s'entredonnoient courage l'un à l'autre pour executer leur entreprise, il y eut un tiers qui donna si grand coup d'espee sur la teste de l'un de ces deux, qu'il en tumba par terre. Celuy qui avoit fait le coup s'en fouit incontinent, tenant tousjours son espee traitte au poing, et s'en alla gaigner une haulte roche, et l'autre soudard qui estoit venu avec le blecé, se saisit d'un coing de l'autel, et demanda pardon à Timoleon, à la charge qu'il luy descouvreroit l'embusche qui estoit dressee contre luy. Timoleon le luy ottroya : et adonc il luy declara comme luy et son compagnon mort avoient esté envoyez pour le tuer. Cependant on amena aussi celuy qui s'en estoit fouy sur le rocher, lequel crioit à haulte voix qu'il n'avoit rien fait qu'il n'eust deu faire, pource qu'il avoit occis celuy qui avoit tué son pere en la ville des Leontins : à quoy verifier luy servirent aucuns des assistans, qui temoignerent qu'il disoit verité, et s'esmerveillerent quand et quand grandement de l'artifice dont use la fortune : comment elle conduit une menee par le moien d'une autre et rassemble toutes choses quelque loing qu'elles soient l'une de l'autre, et les enclave et enchaisne ensemble, encore qu'elles semblent estre si differentes les unes des autres, qu'elles n'aient rien de commun entre elles, faisant que la fin de l'une vient à estre le commencement de l'autre. Les Corinthiens donques ceste chose entendue, donnerent à celuy qui bailla le coup d'espee, une couronne de la valeur d'environ cent escus d'or, vers la presse, vers Timoleon et les plus apparans de l'assemblée. Là, il crie merci, et dict avoir justement tué l'assassin de son pere, verifiant sur le champ, par des tesmoins que son bon sort luy fournit tout à propos, qu'en la ville des Leontins son pere de vray, avoit esté tué par celuy sur lequel il s'estoit vengé. On luy ordonna *dix mines attiques* pour avoir en cet heur, prenant raison de la mort de son pere, d'avoir retiré de mort le pere commun des Siciliens.

que son compagnon estoit tombé *recourut à l'autel, et requit franchise promettant de dire verité.* Sa demande lui fut accordeé, et parce declara tout ce qu'il estoit de luy et du trespassé, et comment Icetes les avoit subornez pour tuer Timoleon en trahison. En cest instant mesme un autre estoit *poussé* et *saboulé*, parce qu'il avoit fait mourir quelqu'un, et crioit qu'il n'avoit point offensé, à raison qu'il avoit ce fait pour venger la mort de son pere qui avoit esté tué par l'autre en la ville des Leontins, et produisoit pour tesmoings aucuns de la compagnie. Cecy feit esmerveiller les assistens des rencontres de fortune, comme elle appreste une chose par une autre, et assemble faicts semblables. Les Corinthiens ordonnerent que ce personnage auroit pour salaire d'avoir fait telle vengeance *dix mines attiques*, pource que d'un costé il avait fait justement, et d'autre il avoit sauvé Timoleon (éd. de 1575, l. I, f. 263ro).

pour autant qu'il avoit preste la passion de son juste courroux au bon esprit qui avoit engardé Timoleon (Vie de Timoleon, c. 7, f. 183ᵛᵒ).

III. — Lucrèce. — *De naturâ rerum.*

On sait que Montaigne a parlé avec enthousiasme de Lucrèce, qu'il l'égalait presque à son cher Virgile, que même il lui a emprunté plus de citations qu'à Virgile (on en trouve près de 150 dans les *Essais* : certainement le *De naturâ rerum* a été l'un de ses livres de chevet). Aussi est-il particulièrement nécessaire de connaître avec exactitude le texte qu'il avait entre les mains, et les commentaires dont il faisait usage pour l'éclaircir. Les indications que j'ai données à ce sujet sont incomplètes.

Certainement il se servait d'une édition de Lambin. Bon nombre des corrections de Lambin se retrouvent dans les citations des *Essais*. Voici l'une de ces citations :

> .... consueta domi catulorum blanda propago
> Degere, sæpe levem ex oculis volucremque soporem
> Discutere, et corpus de terra corripere instant[1].

Le second de ces vers a été intercalé là par Lambin. Je l'ai cherché en vain dans les autres éditions du xvie siècle. Van Giffen d'ailleurs, celui-là même que Lambin a si rudement malmené, déclare formellement que c'est là une innovation de Lambin. Le fait n'est pas isolé. Beaucoup d'autres viennent le confirmer, il n'est donc pas douteux que Montaigne ait fait ordinairement usage du texte de Lambin.

La récension de Lambin, basée sur cinq nouveaux manuscrits et dans laquelle en outre les conjonctures ne font pas défaut, a transformé profondément le texte de Lucrèce. Il affirme avoir fait huit cents corrections. « Octogintis locis restitutum esse experiri tibi licebit », dit-il à son lecteur. Au moment où il composait les *Essais*, Montaigne a donc eu entre les mains un Lucrèce sensiblement différent et très supérieur à celui qu'il a pu lire dans sa jeunesse. Reste la question du commentaire. Lambin a, en effet, accompagné son texte de très riches annotations. Mais on l'a publié à diverses reprises, et quelquefois on l'a dépouillé de ses annotations pour le donner dans un format plus portatif.

1. *Essai*, II, 12, édition Motheau-Jouaust, t. III, p. 248 ; *De naturâ rerum*, IV, 999.

Trois éditions seulement peuvent avoir été utilisées par Montaigne. La première, celle de 1563, est un in-4° de plus de 500 pages qui contient un commentaire abondant. La seconde datée de 1565 et publiée par le même imprimeur Roville, est un in-12 où le commentaire a été supprimé et qui contient seulement à la fin, des variantes, intéressantes pour l'établissement du texte. La troisième, de 1570, reprend la forme de la première, mais elle a été enrichie d'annotations nouvelles, et d'index plus nombreux. C'est entre ces trois éditions que nous devons choisir.

Tout de suite nous pouvons éliminer la seconde, la petite édition de 1565. En effet, bien qu'elle soit donnée comme une édition de Lambin, on n'y trouve plus certaines des corrections de 1563. Or, dans tous les vers cités par Montaigne où il y a divergence entre les deux éditions, Montaigne est d'accord avec le texte de 1563 et se sépare de celui de 1565. En voici un exemple :

Édition de Lambin de 1565, p. 107 :

> ... Vis morbi distracta per artus
> Turbat agens animam, spumans ut in æquore salso
> Ventorum validis fervescit viribus unda.

Montaigne, *Essais*, II, 12, t. V, p. 69 (éd. Jouaust) :

> ... Vis morbi distracta per artus.
> Turbat agens animam, spumantes æquore salso
> Ventorum ut validis fervescunt viribus undæ.

Édition de Lambin de 1563, p. 223 :

> ... Vis morbi distracta per artus
> Turbat agens animam spumantes æquore salso
> Ventorum ut validis fervescunt viribus undæ.

L'édition de 1565 est une édition avouée par Lambin. Lui-même a appelé celle de 1570 « la troisième de ses éditions », et dans une épître qu'il y a jointe il écrivait : « J'ai déjà donné deux éditions de Lucrèce, l'une avec commentaire en grand format, l'an 1563, l'autre sans commentaire en petit format. » Elle a pourtant dû se faire sans ses soins, car bon nombre de ses conjectures sont rejetées dans les variantes, à la fin du volume. En tout cas l'édition de 1570 revient au texte de 1563. Elle en reprend toutes les leçons caractéristiques, et ajoute quelques corrections nouvelles.

Nous n'avons donc plus à décider qu'entre deux éditions, qui toutes les deux, présentent des leçons réellement adoptées par Lambin et un commentaire de Lambin. Mais elles sont d'inégale valeur, car l'édition de 1570 nous offre le résultat définitif des travaux de Lambin et elle est munie d'un commentaire plus abondant que n'est celui de 1563. Bien que les divergences de texte entre les deux éditions soient peu nombreuses, voici quelques citations de Montaigne qui rendent notre choix possible.

Dans l'essai *De la solitude* (I, 39 de l'éd. de 1588, I, 38 de la vulgate) Montaigne écrit :

> Quidve superbia, *spurcitia*, ac petulantiæ, quantas
> Efficiunt clades? Quid luxus desidiesque [1]?

Ces deux vers sont exactement conformes au texte de 1563 (p. 376) L'éd. de 1570 n'en diffère que par un détail : elle écrit cependant *spurcities* (p. 412) au lieu de *spurcitia*.

Dans l'essai *De l'inegalité qui est entre nous* I, 42) nous lisons :

> Nec calidæ citius decedunt corpore febres,
> Textilibus si in picturis ostroque rubenti
> *Jacteris*, quam si plebeia in veste *cubandum est* [2].

Au dernier de ces vers l'éd. de 1570 (p. 110) présente deux divergences. Au lieu de « *cubandum est* » on y trouve « *cubandu'st* » : c'est une apocope qu'elle fait très habituellement et que, conforme en cela au texte de 1563, Montaigne ne fait jamais. Il n'y a cependant là aucune preuve, car Montaigne pouvait très bien la supprimer de lui-même. Mais voici qui est plus significatif : on y lit un indicatif « *jactaris* ». L'éd. de 1563 (p. 101) au contraire écrit « *jacteris* ».

Dans l'*Apologie de Sebonde* :

> Scilicet, *avolsis radicibus*, ut nequit ullam
> Dispicere ipse oculus rem, seorsum corpore toto [3].

L'ablatif absolu « *avolsis radicibus* » est la leçon de 1563 (p. 227). L'éd. de 1570 y substitue la leçon « *avolsus radicitus* » (p. 247), dans laquelle « *radicitus* » est un adverbe, et « *avolsus* » se rapporte à « *oculus* ».

Dans la même *Apologie*, vers la fin :

1. *De naturâ rerum*, V, 48.
2. *Ibid.*, II, 36.
3. *Ibid.*, III, 562.

Et vulgo faciunt id lutea russaque vela
Et ferruginea, cum magnis intenta theatris
Per malos volgata trabesque trementia pendent[1].

Nouvelle divergence : le texte de Montaigne est encore conforme à celui de 1563 (p. 278); l'éd. de 1570 (p. 305) substitue *fluctant* à *pendent*.

Toujours dans l'*Apologie* :

Tantaque in his rebus distantia differitasque est
Ut quod aliis cibus est, aliis fuat acre venenum.
Sæpe etenim serpens hominis contacta saliva[2].
Disperit...

Au troisième vers l'éd. de 1563 (p. 319) présente la leçon de Montaigne; l'éd. de 1570 change la formule de transition : « *Est utique : ut* serpens... » (p. 351).

Voici pour finir une divergence plus importante dans une citation insérée dans l'essai *Des coches* (III, 6) :

Jamque adeo est affecta ætas, effœtaque tellus[3].

Une fois encore nous avons le texte de 1563 (p. 186). L'éd. de 1570 le modifie très sensiblement (p. 202) :

Jamque adeo fracta'st ætas, affectaque tellus.

Ces rapprochements, qu'il a fallu multiplier parce qu'ils portent souvent sur des détails infimes, ne nous laissent aucun doute. On en pourrait citer d'autres qui conduiraient à la même conclusion. La contre-épreuve ne donne aucun résultat : en aucun cas, quand les éd. de 1563 et de 1570 présentent des leçons différentes, on ne trouve chez Montaigne la leçon de 1570.

Nous pouvons donc affirmer qu'il faisait ordinairement usage de la première des éditions de Lambin, celle de 1563, et qu'il n'avait à sa disposition que le commentaire publié dans cette première édition. Il en a d'ailleurs tiré profit.

IV. — Pline le jeune. *Epistolæ*.

Giovanni Maria Cataneo a publié en 1506, à Milan, un commentaire très abondant des *Épîtres* de Pline le jeune, qui a

1. *De naturâ rerum*, III, 73.
2. *Ibid.*, IV, 633.
3. *Ibid.*, II, 1151.

été réédité a plusieurs reprises. Il est très probable que Montaigne l'avait dans son édition. Il ne s'est pas contenté d'une de ces éditions sans notes comme il en a été publié en très grand nombre au XVIe siècle.

Il écrit, en effet, dans l'essai II, 35 : « Arria femme de Cecinna Pætus, personnage consulaire, fut mere d'un autre Arria, femme de Thrasea Pætus, celuy duquel la vertu fut tant renommée du temps de Neron, et, par le moyen de ce gendre, mere-grand de Fannia, car la ressemblance des noms de ces hommes et femmes et de leurs fortunes en a fait mesconter plusieurs. » Suit une anecdote sur l'une de ces Arria, qui est empruntée très exactement par Montaigne à l'épître III, 16 de Pline le jeune. Or, à propos de cette même épître III, 16, voici ce que je lis dans le commentaire de Cataneo : « Decipiuntur qui existimant Arriam istam morte sua, et mariti constantia celeberrimam, Pæti Traseæ uxorem : cum non hæc, sed ejus filia pari nomine Arria fuerit. Illos autem fefellit, quod uterque et Cæcinna et Trasea cognominatus est Pætus, opinantes unum tantum fuisse Pætum. » Et Cataneo relève en particulier cette erreur chez l'historien Dion. Un peu plus haut, dans une note de l'épître III, 11, il avait exposé la généalogie des deux Arria et de Fannia. Je crois bien que la phrase de Montaigne que je viens de citer se réfère à ces deux notes de Cataneo.

Entre 1533 et 1600, une seule édition à ma connaissance, a été publiée avec le commentaire de Cataneo : c'est celle de Bâle 1552. Il est donc assez probable que Montaigne a fait usage de l'édition de 1552. Mais il est très possible aussi qu'il ait fait usage de celle de 1533. Deux ou trois des ouvrages que nous avons pu inscrire au catalogue de sa librairie sont antérieurs à 1535. La question est d'ailleurs dépourvue d'intérêt, car Montaigne n'a pas dû étudier beaucoup Pline le jeune. A tout le moins les *Essais* semblent lui devoir assez peu.

V. — Plutarque. *Les Vies.*

On sait qu'il en va tout autrement des *Vies* de Plutarque, que Montaigne lisait dans la traduction d'Amyot. La fréquence des citations qui en sont faites dans les *Essais* nous invite à apporter ici toute la précision possible.

Après la publication de la première édition, Amyot a revisé son travail, et l'édition de 1565 présente des modifications assez nombreuses. La question qui se pose d'abord est celle de savoir si ces modifications se retrouvent dans l'exemplaire de Montaigne.

J'ai fait porter ma recherche principalement sur la forme des noms propres. Elle m'a prouvé (soit dit en passant) que Montaigne les altère assez fréquemment par inadvertance. Mais elle m'a appris autre chose encore : certainement l'édition de Montaigne n'était pas la première édition, celle de 1559. Dans l'essai *Des destriers*, en effet, Montaigne écrit : « L'accident de Pyrrhus, en la bataille qu'il eut contre le consul *Levinus* en Italie nous sert à l'un et l'autre visage ». L'anecdote qu'il conte ici est prise à la *Vie de Phyrrus* (c. VIII). Or, dans l'édition de 1559 le consul contre lequel Pyrrhus eut à combattre, porte le nom d'*Albinus*, et c'est seulement en 1565 que paraît le nom de *Levinus* en cet endroit.

Autre fait : quelques pages plus loin, dans l'essai I, 50 Montaigne nous dit : « De mesme marque fut la responce de *Statilius*, auquel Brutus parla pour le joindre à la conspiration contre Cæsar ». La réponse dont il est question est prise à la *Vie de Brutus* (c. III). Or, dans l'édition de 1559 (f. 689, r°) le personnage qui la profère porte le nom de *Stallius*. En 1565, au contraire, nous trouvons Statilius comme chez Montaigne.

Dans les deux cas le nom est répété à diverses reprises par Amyot, et, sans se démentir, Amyot dit toujours Stallius et Albinus en 1559, Statilius et Levinus en 1565. Dans aucun des deux cas l'erratum de 1559, dans lequel on trouve une bonne partie des corrections de 1565, ne fournissait à Montaigne la forme qu'il a choisie. L'édition de 1559 est donc éliminée, et nous pouvons assurer que Montaigne a profité du travail de revision fait par Amyot entre 1559 et 1565.

Mais aussi notre information s'arrête là. Je ne saurais dire s'il s'est servi de l'édition de Vascosan 1565, ou de celle de Vascosan 1567, ou encore de quelqu'une des contrefaçons qui furent publiées avant 1572[1]. Une faute d'impression reproduite ou au contraire évitée par Montaigne pourra peut-être permettre quelque jour d'en décider[2]. Mais je n'ai pas fait porter mes recherches sur ce point. La question est en effet sans intérêt. Après 1565 Amyot n'a plus corrigé sa traduction des *Vies*, ou plutôt les corrections qu'il y a faites n'ont paru que beaucoup plus tard, longtemps après sa mort. Toutes les éditions qui ont été publiées de son vivant reproduisent celle de 1565 sans que lui-même, semble-t-il, ait apporté de modifications à aucune d'entre elles. Contentons-nous donc de

1. A propos de ces diverses éditions et de leur filiation on peut voir l'excellent ouvrage que M. René Sturel vient de publier sur Amyot dans la *Collection de la Renaissance*. M. René Sturel m'a secondé dans la collation de ces diverses éditions : je lui exprime ici mes sincères remerciements.

2. C'est ainsi par exemple que les deux éditions publiées par Lepreux en 1571 et en 1572 doivent être certainement éliminées.

conclure que Montaigne a eu ordinairement entre les mains l'édition de 1565 ou une édition postérieure à celle-là de peu d'années.

VI. — Pressac. *Épistres de L. Annæe Seneque, philosophe tres excellent, traduictes en françois. Avec le Cleandre ou de l'honneur et de la vaillance, seconde édition.* A Paris, chez Guillaume Chaudière rue Sainct-Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme sauvage. M.D.LXXXVI (ou 1re édition, 1582). Avec privilege du Roy.

L'auteur de cette traduction aussi bien que du *Cléandre*, qui la suit, est le propre beau-frère de Montaigne, La Chassaigne, seigneur de Pressac. Il est tout à fait vraisemblable que cet ouvrage figurait dans sa bibliothèque. Je ne crois pas que Montaigne, lui ait fait des emprunts à proprement parler. Il est à remarquer toutefois qu'un même passage de Plutarque est cité et commenté à la fois dans le *Cléandre* de Pressac, et dans l'essai III, 7 que Montaigne composa entre 1580 et 1588.

Il s'agit du mot de Carnéade sur les fils des rois. Pressac écrit : « Quelqu'un des anciens disoit que les Princes et grands Seigneurs n'apprennent jamais à faire rien à droict, qu'à estre à cheval, pour ce qu'en tous autres exercices celuy qui les apprend les flatte, en les louant et leur applaudissant, mesme en ce qu'ils font mal à propos et de mauvaise grâce, mais quant au cheval, luy qui n'entend rien au mestier de flatterie, et qui ne se donne pas grande peine de la faveur, met aussi tost le Prince par terre s'il ouvre les genoux et lasche la main, que le moindre de ses pages » éd. de 1586, f. 210, vo. Et Montaigne : « Carneades disoit que les enfants des princes n'apprennent rien a droict, qu'à manier les chevaulx, d'autant qu'en tout aultre exercice, chascun flechit soubs eulx, et leur donne gaigné : mais un cheval, qui n'est ny flatteur ny courtisan, verse le fils du roy par terre comme il feroit le fils d'un crocheteur ». Il est manifeste que Montaigne n'a pas copié son beau-frère. Il est plus complet que lui, puisqu'il cite le nom de Carnéade, et par d'autres détails encore il se rapproche plus que lui du texte de Plutarque. Mais n'est-il pas probable que la citation de Pressac a attiré son attention sur le mot piquant de Carnéade, qu'il a repris à son tour? Certes si Pressac n'était pas un proche parent de Montaigne, une pareille similitude pourrait passer pour le résultat d'une rencontre fortuite, et elle ne nous autoriserait pas à supposer que Montaigne ait lu le *Cléandre*. Mais étant donné les relations qui devaient exister entre les deux auteurs, étant donné le goût très particulier de Montaigne pour Sénèque, il n'est pas téméraire

d'inscrire au catalogue de sa bibliothèque la traduction de Pressac et son *Cléandre* qui furent imprimés dans le même volume.

Au reste, le *Cléandre* doit beaucoup plus aux *Essais*, que les *Essais* ne doivent au *Cléandre*. Tout le début de la dissertation de Pressac, en particulier, développe des idées qu'on retrouve dans l'essai *De la constance* (II, 1), publié en 1580. « Il sembleroit expedient avant honorer les actions des hommes, de leur donner la touche, et, les rapportant à leur cause, sonder jusques au fond de quelle nature elles sont produites : pour ce que ne plus ne moins que la couleur vermeille du visage vient quelquefois de santé, quelquefois de maladie, aussi du vice et de la vertu sortent des effects qui ont mesme couleur et mesme lustre, les uns louables, les autres mesprisables, selon qu'on jette l'aspect vers leur source... C'est pourquoy le soldat de Lucullus, apres avoir perdu tout son equipage, bien courageusement efforça un corps de garde, à l'endroit ou estoit le bagage de l'ennemy, mais aussi tost qu'il se sentit estre riche d'un tel butin, il revint à son naturel et condition, et tournant le dos à l'honneur et au devoir, refuse d'aller plus en lieu, où il peut courir fortune de sa vie. » Voilà l'exemple même que Montaigne avait cité pour illustrer la même idée. Et un peu plus loin voici une pensée qui pourrait bien avoir été inspirée par l'essai II, 27 intitulé : *Couardise mere de la cruauté* : « Cette aspreté hazardeuse qui est excitee par l'appetit de vengeance, se voyant plus communement parmy le peuple bas et les femmes que parmy les gens de valeur, ne sçauroit estre attribuée qu'à pusillanimité et foiblesse d'âme. » Je ne poursuis pas l'examen de cette question qu'il me suffit d'avoir indiquée. Mon but, en effet, est de rechercher ici les sources de Montaigne, et non son influence.

VII. — Priapea. *Diversorum poetarum in Priapum lusus.*

C'est un recueil de pièces dont le caractère est suffisamment indiqué par le titre. Montaigne y a emprunté, semble-t-il, quatre citations. Trois d'entre elles figurent dans l'essai *Sur des vers de Virgile* :

Dent licet assidue nil tamen inde perit.

On trouvera ce vers dans la troisième pièce du recueil. Montaigne n'a changé que la personne du verbe : il a suppléé la forme *dent* à la forme *des*.

Si non longa satis, si non bene mentula crassa.

Vers imité de celui-ci qu'on lit dans la pièce des *Lusus in Priapum* :

At non longa satis, non stat bene mentula crassa.

Montaigne n'a modifié ce vers que pour l'adapter à sa phrase. Enfin :

Nimirun sapiunt, videntque parvam
Matronæ quoque mentulam illibenter.

Autre adaptation comique des deux vers que voici, tels qu'ils figurent dans la pièce VIII du recueil :

Nimirum sapiunt, videntque magnam
Matronæ quoque mentulam libenter.

Le quatrième et dernier emprunt se rencontre dans l'essai II, 29. Il est textuellement cité d'après la pièce LXXIII :

Nec viriliter
Iners senile penis extulit caput.

La dernière de ces citations est dans les *Essais* de 1580. Les trois autres parurent en 1588.

Je ne saurais dire dans quelle édition Montaigne a lu les *Diversorum poetarum in Priapum lusus*, vu que dans toutes les éditions du XVIe siècle que j'ai pu consulter les vers cités par Montaigne se répètent sans aucune modification. Des éditions en ont été données à Venise en 1517 et en 1534. On les retrouve à la suite des œuvres de Virgile publiées à Bâle en 1561. Scaliger les a réédités avec un commentaire dans son *Virgilii appendix* en 1572. et en 1573. Peut-être est-ce d'une de ces deux dernières éditions que Montaigne a fait usage.

VIII. — Rutilius. *Itinerarium*.

En 1588, dans l'essai II, 15, Montaigne a emprunté un vers à l'*Itinéraire* de Rutilius.

Latius excisæ pestis contagia serpunt.

Comme c'est la seule citation de Rutilius qu'on rencontre dans les *Essais* je doute que Montaigne l'ait prise directement chez son

auteur. Pourtant je ne l'ai retrouvée dans aucun des ouvrages que nous savons avoir été lus par lui à cette époque. D'autre part l'*Itinéraire* avait été publié à diverses reprises au cours du XVIe siècle dans une collection intitulée : *De prisca et nova Roma auctores varii*. Il est possible qu'au moment de son séjour à Rome un pareil titre ait alléché Montaigne, et qu'à cette occasion il ait relu ou lu pour la première fois Rutilius.

IX. — Suétone. *Vies des douze Césars.*

Comme Plutarque, Suétone a écrit des biographies. Voilà sans doute pourquoi il a joui d'une grande faveur auprès de Montaigne. J'ai montré que les *Essais*, surtout dans la première édition, lui ont fait de très nombreux emprunts. Mais ce n'est pas tout : je suis en mesure d'ajouter aujourd'hui que Montaigne possédait une édition de Suétone richement annotée, et qu'il a largement puisé chez les commentateurs de Suétone.

Beaucoup de critiques au XVIe siècle se sont occupés d'éclaircir et de corriger le texte des *Vies des douze Césars*. Citons entre autres Egnatius, Erasme, plus tard Glareanus dont l'édition parut à Bâle en 1553, Pulmannus qui publia la sienne à Anvers en 1574. Leurs commentaires ont un caractère très philologique : ils s'attachent à améliorer le texte, et à expliquer par des éclaircissements très brefs les mots obscurs. Il ne me semble pas que Montaigne leur ait fait aucun emprunt, et pourtant je suis très porté à croire qu'il avait au moins les deux premiers dans son édition. Il paraît avoir été beaucoup plus intéressé par des commentaires plus anciens, ceux de Philippe Béroald, de Marc-Antoine Sabellicus qui avaient joui d'un vif succès à la fin du XVe siècle et au début du XVIe. Le caractère de leurs annotations est sensiblement différent. Sans négliger le texte, Béroald et Sabellicus se sont surtout proposé d'accumuler autour du texte de Suétone une masse de faits historiques, de renseignements archéologiques qui l'illustrent et qui leur ont permis de faire étalage d'une vaste érudition. Béroald surtout est d'une abondance intarissable. Chaque fait, chaque trait de mœurs évoque dans son souvenir des faits du même genre, des traits de mœurs analogues. Montaigne a quelquefois goûté ces compilations qui flattaient les manies érudites du temps, et il en a fait son profit.

Au chapitre XXXVI du premier livre, par exemple, il écrit : « Le roy Massinissa jusques à l'extreme vieillesse ne peut estre induit à

aller la teste couverte, par froid, orage et pluye qu'il fit. Et le roy Agesilaus observa jusques à sa decrepitude de porter pareille vesture en hyver qu'en esté. Cæsar, dict Suetone, marchoit tousjours devant sa troupe, et le plus souvent à pied, la teste descouverte, soit qu'il fit soleil ou qu'il pleut, et autant en dict on de Hannibal :

Tum vertice nudo
Excipere insanos imbres cœlique ruinam ».

Tous ces faits sont groupés afin de nous montrer que l'habitude seule nous fait estimer nos vêtements nécessaires, mais qu'en réalité nous pourrions fort bien nous en passer.

On est tenté de croire que, à grand renfort d'érudition, Montaigne les a recueillis chez des auteurs très divers : Cicéron, Plutarque, Suétone, Silius Italicus. Il n'en est rien. Béroald lui a facilité la tâche. Dans son Suétone, au chapitre LVII de la *Vie de Jules César*, Montaigne a lu : « In agmine nonnunquan equo, sæpius pedibus anteibat, capite detecto, seu sol, seu imber esset. » Et à ce propos Béroald mettait en note : « Laudat Marc. Cicero Massinissam ab hac firmitudine, quod nonaginta annos natus nullo imbre, nullo frigore adduci poterat, ut capite operto esset. Consimiliter Silius in primo Punicorum, extollit Annibalis tolerantiam, cum ait :

tum vertice nudo
Excipere insanos imbres, cœlique ruinam ».

Montaigne n'avait plus eu à ajouter que l'allégation relative à Agésilas. Il la trouvait dans son cher Plutarque qui était constamment entre ses mains. Ajoutons que la citation de Silius Italicus que nous venons de lire est la seule qui se rencontre dans les *Essais*. Puisqu'elle elle a été prise chez Béroald, nous sommes en droit de rayer Silius Italicus du nombre des auteurs auxquels Montaigne a fait des emprunts directs.

D'autres collections de faits analogues à celle-là ont été empruntées par Montaigne à Béroald. On lit dans l'essai *Des destriers* (II, 48) : « On dict... de Cæsar qu'en sa jeunesse, monté à dos sur un cheval et sans bride, il lui faisoit prendre carriere, les mains tournees derriere le dos... Je ne demonte pas volontiers quand je suis a cheval, car c'est l'assiette en laquelle je me trouve le mieux, et sain et malade. Aussi dict Pline qu'elle est salutaire à l'estomach et aux jointures. Poursuivons donc, puisque nous y sommes. On lict en Xenophon la loy deffendant de voyager à pied à homme qui eust cheval. Trogus et Justinus disent que les Parthes avoient

accoustumé de faire à cheval non seulement la guerre, mais aussi tous leurs affaires publiques et privez, marchander, parlementer, s'entretenir et se promener : et que la plus notable difference des libres et des serfs parmy eux, c'est que les uns vont à cheval, les autres à pié ». Tout cela vient encore du même chapitre de la *Vie de César* que Montaigne vient déjà de piller. Suétone y déclare que César était excellent cavalier « equitandi peritissimus » et Béroald écrit à ce sujet : « Plutar. equitandi usus Cæsari à pueritia facilis adeo exstitit, ut reflexis in tergum manibus, equum velocissimis concitare cursibus sæpe consueverit... Lex fertur a Cyro, et cavetur, turpe esse habenti equum, si pedibus visus fuerit proficisci. Trogus et Justinus memorant, Parthos equis omni tempore vectari, equis publica, et privata officia obire, super equos consistere, mercari, colloqui. Apud quos inter servos ac liberos hoc est discrimen, quod servi pedibus, liberi equis incedunt. Equitatio, ut ait Plinius, stomacho et coxis utilissima ».

C'est l'abrégé de Justin, cette fois, que nous pouvons retrancher du nombre des ouvrages que Montaigne a mis à contribution. Je n'ai pas connaissance, en effet, que les *Essais* lui aient rien emprunté en dehors de ce trait de mœurs qu'il attribue aux Parthes. Mais ce qui est plus intéressant, c'est de constater le sans-façon avec lequel Montaigne dérobe des grappes de faits toutes constituées pour les plaquer dans son œuvre et s'en faire honneur. J'avais déjà montré Montaigne pillant des listes d'exemples chez Ravisius Textor, chez Rhodigin. A tout prendre il n'y a rien ici de nouveau, c'est le même procédé que nous retrouvons, le procédé qui est cher à tant d'auteurs du XVIe siècle.

J'en pourrais citer d'autres exemples. On les trouvera au quatrième tome de l'édition municipale des *Essais* publiée par la ville de Bordeaux. On pourra y remarquer en particulier que, dans les chapitres consacrés à Jules César (II, 33 et II, 34), en même temps qu'il met à contribution Suétone, Montaigne ne se prive pas de puiser chez son commentateur Béroald. Mais Béroald n'a pas seul fourni des indications à Montaigne. Il en doit également à Sabellicus. Il lui doit même des erreurs dont Sabellicus est responsable, ce qui nous permet d'être affirmatifs.

Il écrit dans l'essai *De l'âge* (I, 57) : « Auguste retrancha cinq ans des anciennes ordonnances romaines, et declara qu'il suffisoit à ceux qui prenoient charge de judicature, d'avoir trente ans. Servius Tullius dispensa les chevaliers qui avoient passé quarante sept ans des corvees de la guerre, Auguste les remit à quarante et cinq. » On devine que les deux ordonnances d'Auguste sont

empruntées à la vie d'Auguste écrite par Suétone. Mais il y a contestation sur les deux chiffres « de trente » et « quarante-cinq » que nous venons d'y lire. N'insistons pas sur le premier, car presque toutes les éditions du XVIe siècle sont d'accord pour écrire « à tricesimo ætatis anno ». Pour le second, au contraire, la plupart des éditions donnent trente-cinq, « quinque et triginta » et non quarante-cinq. « Quinque et quadraginta » est la leçon des anciens commentateurs, et Béroald dit à ce propos : « Videtur legendum esse quinque et quadraginta : quoniam ex censu instituto a Servio Tullio usque ad annum quadragesimun quintum juniores appellati sunt, supra eum seniores. » Mais certainement Montaigne complète le renseignement par la note de Sabellicus qui cite une allégation d'Aulu-Gelle : « Ex antiquo Servii Tulli instituto, qui supra septimum et quadragesimum annum, ut parum rei militari idoneum milites non allegit. » Avec raison on s'était étonné de lire ici dans les *Essais* « quarante-sept ans » car Aulu-Gelle, dans les *Nuits attiques* (X, 28) dit expressément quarante-six, et, en matière de chiffres, Montaigne est généralement exact. C'est Sabellicus qui l'a induit en erreur.

Il fait usage aussi, suivant toute vraisemblance, d'une vie anonyme de Suétone qui figure en tête de quelques éditions. C'est ainsi que, dans l'essai, *Des noms* (I, 46) il écrit « L'Historien Suétone n'a aymé que le sens du sien (de son nom), et, en ayant privé Lenis, qui estoit le surnom de son pere, à laissé Tranquillus successeur de la réputation de ses escrits. » Il se souvient là, je crois, du début de cette courte biographie : « Caius Suetonius Tranquillus patrem habuit Suetonium, cognomento Lenem tertiæ decimæ legionis tribunum... A patre filius Tranquilli cognomen accepisse creditur. Nam cum ille Lenis sit cognominatus, hic eodem significato, non eodem verbo, dictus est Tranquillus. »

Ces constatations m'invitent à formuler une hypothèse. Le commentaire d'Egnatius, qui parut pour la première fois à Venise en 1516, et le commentaire d'Erasme publié à Bâle en 1518, chassèrent vite de la circulation les éditions de Béroald et de Sabellicus. Leur texte se répandit très rapidement. On réunissait bien souvent leurs annotations, et le texte de Suétone qu'on publiait ainsi n'avait pas seulement l'avantage de se recommander de deux savants alors en grande réputation ; il était encore moins coûteux et d'un format plus petit et plus commode. Aussi dès 1515 on cessa de réimprimer les commentaires de Béroald et de Sabellicus. Durant toute la fin du XVIe siècle, à ma connaissance, ils ne furent réédités ensemble que dans l'édition de Lyon 1548 qui n'apportait rien de

nouveau, mais qui condensait en quelque sorte tout le travail des critiques sur Suétone. Elle donnait également, en effet, les notes d'Egnatius et d'Erasme, les préfaces du même Erasme et d'Ange Politien, la vie anonyme de Suétone dont nous avons parlé. J'imagine que c'est de cette édition publiée à Lyon en 1548 que Montaigne a fait usage. Pour quiconque connaît un peu sa bibliothèque, il sera vraisemblable que son Suétone n'était pas antérieur à 1525; or, de toutes les éditions qui furent publiées après cette date, seule à ma connaissance, celle-là pouvait lui présenter réunis tous les éléments que nous retrouvons dans les *Essais*.

Au reste, ce n'est là qu'une question très secondaire. L'essentiel est de retenir que Montaigne doit quelque chose au commentaire de Sabellicus, et beaucoup à celui de Béroald. Cette dette, d'ailleurs, n'est pas une dette d'idées; c'est, semble-t-il, purement et simplement une dette de faits et d'érudition souvent très vaine.

X. — Turnèbe. *Adversaria.*

Je terminerai ces quelques indications en posant une question. La réponse que j'y proposerai n'a, je ne me le dissimule pas, qu'une valeur tout à fait provisoire.

Elle est relative à un texte de Catulle que Montaigne cite dans l'essai *De la vanité* (III, 9). Il écrit :

At tu Catulled obstinatus obdura.

Or, on lit ordinairement ce vers ainsi :

At tu, Catulle, destinatus obdura [1].

La leçon que Montaigne a adoptée est le résultat d'une correction proposée par Turnèbe dans ses *Adversaria*. « In memoriam, dit-il au chap. XXI du livre XX, mihi destinare redigit Catullianum quendam locum, in quo inaudita hujus verbi notio, neque usquam lecta, merito exauget animum falsi suspectandi : sic autem scribitur epigr. VIII.

At tu Catulle destinatus obdura :

Hic destinatus est, ut opinor, obstinatus, cum praesertim ante dixerit :

Sed obstinata mente perfer, obdura.

Sed quis destinatum pro obstinato dici patietur? aut sic politissimum et nitidissimum poetam locutum putabit? Crediderim

1. Catulle, VIII, 19.

potius eum interposuisse literam d, ut in mederga et ted hoc poetis, apud Plautum, et aliis veteres factitarunt[1]...

Il n'est donc pas douteux que la forme Catulled, qui ne manque pas de surprendre chez Montaigne, n'ait été suggérée par Turnèbe. La seule question qui se pose est celle de savoir si Montaigne l'a empruntée directement à Turnèbe, ou s'il l'a trouvée reproduite dans son édition de Catulle. Elle ne pourra être définitivement tranchée que si l'on parvient à déterminer d'une manière certaine l'édition de Catulle dont Montaigne faisait usage. Je n'y suis pas arrivé jusqu'à présent. Mais, bien que j'aie examiné toutes les éditions qu'il m'a été possible de rencontrer, dans aucune je n'ai retrouvé la correction de Turnèbe. Seule, à ma connaissance, l'édition de Scaliger publiée à Paris en 1577, la signale en note; mais outre que les notes de Scaliger sont détachées du texte et reléguées dans un volume distinct que Montaigne se serait peut-être fort peu soucié d'étudier, il est facile de démontrer qu'il ne lisait pas habituellement Catulle dans l'édition de Scaliger. On sait que Montaigne avait connu personnellement Turnèbe, qu'il professait pour ce savant une vive admiration. L'hypothèse la plus vraisemblable est, à mon avis, que Montaigne connaissait les *Adversaria*, et que, confiant dans l'autorité de Turnèbe, il y a puisé directement la correction dont il s'agit. Si, comme je le pense, cette hypothèse se confirme, peut-être sera-t-il piquant de voir Montaigne s'intéresser à un ouvrage d'une érudition aussi austère que les *Adversaria*, de constater que quelquefois il était soucieux de questions philologiques. Elles étaient alors fort en honneur, et quelques autres leçons érudites qui se rencontrent dans les *Essais* invitent à croire que lui non plus n'y était pas toujours indifférent.

PIERRE VILLEY.

1. Je cite d'après l'éd. de Bâle 1581, p. 657. Les vingt-quatre premiers livres des *Adversaria* ont été publiés à Paris en 1564 et en 1565. On y joignit les six derniers livres, qui avaient été publiés à part en 1573, dans les éditions suivantes : Paris, 1580; Bâle, 1581. Rien ne permet de dire qu'elle était l'éd. de Montaigne.

MÉLANGES

DEUX PAMPHLETS ANTIACADÉMIQUES DE L'ABBÉ DES FONTAINES (1735)

A la fin de l'année 1735 disparaissait un académicien obscur, Adam, secrétaire des commandements de S. A. S. Mgr le prince de Conti et dont le bagage littéraire se réduisait presque à la préparation d'une traduction d'Athénée, et l'Académie choisissait pour le remplacer Joseph Seguy, abbé de Genlis, chanoine de Meaux, qu'elle avait déjà par deux fois distingué en écoutant avec faveur son panégyrique de saint Louis en 1729 et en lui accordant trois ans plus tard le prix de poésie.

Cette élection, à laquelle avait contribué de toute son influence la famille du maréchal de Villars dont l'abbé Seguy avait prononcé l'éloge funèbre, parut-elle particulièrement scandaleuse? L'abbé Seguy était-il plus ou moins inféodé à l'école néologique et au parti du bel esprit moderne dont Des Fontaines s'était fait le pourfendeur attitré? Ou simplement l'occasion parut-elle propice à celui-ci pour soulever dans le monde littéraire un de ces petits scandales dont il était coutumier? Toujours est-il que des presses de Mesnier et de la boutique de Ribou ne tardait pas à sortir le *Discours que doit prononcer l'abbe Seguy pour sa réception à l'Academie Française.*

Le scandale dépassa peut-être les espérances de l'auteur, car des poursuites furent bientôt engagées; l'abbé, décrété de prise de corps, assigné à son de trompe et cri public, dut prendre la fuite; l'imprimeur et le libraire emprisonnés dès le mois de janvier ne furent mis en liberté qu'au mois de mai [1].

Il n'est pas surprenant dans ces conditions que la prétendue réponse de l'abbé Terrasson au récipiendaire, second pamphlet que Des Fontaines tenait tout prêt pour compléter l'effet du premier et achever de ridiculiser l'Académie soit demeurée inédite.

*
* *

A vrai dire, le premier lui-même pourrait presque être considéré comme tel. Des deux mille exemplaires [2] qui furent imprimés par Mesnier, je ne connais actuellement qu'un survivant, qui se trouve à la Bibliothèque nationale [3]. Cette extrême rareté, jointe à l'intérêt qu'il y a à ne pas séparer le discours de la réponse, pourrait suffire à légitimer une nouvelle publication de cette

1. Voir les documents relatifs à cette affaire dans Ravaisson : *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 169 et suiv., et dans la *Revue d'Histoire littéraire* de mars 1907, p. 65 et suiv.

2. Lettres de Vantroux et de Mesnier, *Revue d'Histoire littéraire*, 1907, p. 67-68.

3. Le n° 27, 18795. — 4 p. in-4° paginées 1, 2, 3,5 . Attribué par Quérard (*Supercheries littéraires*) à l'abbé Roy.

amusante plaquette. Je crois pourtant avoir d'autres raisons encore de le faire. Si en effet le discours imprimé est devenu rarissime, il en existe encore un assez grand nombre de copies manuscrites[1]. Or, il n'est presque aucune de ces copies qui ne présente, soit quelque variante intéressante, soit quelque note ou éclaircissement utile. C'est ainsi que la plus intéressante d'entre elles[2] est précédée de cette note qui en indique toute la valeur : « Ce prétendu discours ou plutôt satire contre l'Académie qui parut à la fin de 1735 a été tiré sur un imprimé, en marge duquel le sieur abbé Guiot des Fontaines, qu'on sait en être l'auteur, avait mis les explications qui sont ici au bas des pages. »

D'autre part, indépendamment de ces notes explicatives, le texte même de certaines de ces copies se trouve plus intéressant qu'il ne pourrait paraître au premier abord. En effet, nous savons[3] que les cinq cents premiers exemplaires imprimés contenaient un certain nombre de fautes qui ne furent corrigées que dans les exemplaires suivants. Or, il se trouve que l'unique imprimé que j'aie rencontré est un de ceux qui contiennent ces fautes caractéristiques, tandis que la copie dont il vient d'être question et celles qui appartiennent à la même famille[4] en sont exemptes, soit qu'elles dérivent du manuscrit primitif, soit qu'elles aient été exécutées d'après un des exemplaires corrigés, et peuvent, par conséquent, être considérées comme plus exactes.

Le texte que je donne ci-dessous sera donc le résultat de la combinaison des copies manuscrites correctes avec l'imprimé. Les variantes qui proviennent de ce dernier seront indiquées sans exception ; celles qui proviennent des diverses copies ne seront mentionnées que quand elles auront quelque intérêt.

Quant aux notes, celles qui sont données dans la principale copie comme provenant de l'auteur lui-même, seront reproduites intégralement et sans référence spéciale ; celles des autres copies ne serviront, quand elles en vaudront la peine, que de complément.

HENRI BOIVIN.

DISCOURS QUE DOIT PRONONCER L'ABBÉ SEGUY POUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs,

Vous couronnez aujourd'hui votre ouvrage : après m'avoir *doté* vous m'*adoptez*[5]. Puis-je trop *reconnaître* des bienfaits[6] qui m'ont fait

1. A la Bibliothèque nationale : 1° copie reliée à la suite de l'imprimé (N_1). 2° Ms. français 12682, f. 73 (N_2). — A la Bibliothèque de l'Arsenal : 1° Recueil Fevret de Fontette, 3723, p. 196 verso (A_1). 2° Portefeuille d'Argenson, 3507, p. 75 (A_2). — A la bibliothèque Sainte-Geneviève, copie reliée dans un recueil de pièces diverses imprimées : D 79, 1380, F, t. 76, n° 35 (G).

2. Celle que j'appelle N_1.

3. C'est Des Fontaines qui donne ce détail dans une lettre au cardinal Fleury (Ravaisson, p. 171) où, pour prouver que ce n'est pas lui qui a corrigé les épreuves, il déclare qu'il n'aurait pas laissé subsister à la 6e ou 7e ligne le mot *ténèbres* pour *terrestre*, et une autre faute à la 3e page.

4. Au moins la copie G. — Il y a doute pour N_2 et A_2 qui tantôt reproduisent, tantôt corrigent les fautes de l'imprimé. A_1 seul est identique à l'imprimé, ou pire.

5. Ce jeu de mots est de Danchet. — Quand il alla demander à M. Danchet son suffrage pour l'Académie, il lui dit qu'il semblait qu'elle l'eût déjà adopté. Dites plutôt, répliqua M. Danchet, qu'elle vous a doté (A_2).

6. L'abbé Seguy pour un sermon de Saint-Louis prononcé il y a deux ans à l'Académie, eut, à la recommandation de plusieurs académiciens qui écrivirent à M. C., une petite abbaye.

connaître? D'une profonde obscurité[1], vous m'avez fait passer[a] tout à coup dans le plus grand jour. Il m'éblouit sur moi-même; il m'éclaire sur vos mérites. En m'associant à vous, je sens que je deviens un nouvel homme. Tout ce qui me restait de terrestre[b] s'évanouit ou s'épure, et je jouis d'une espèce d'apothéose anticipée.

Placé au faite du temple de la gloire, je ne vois plus le reste des écrivains que comme des atomes. Le barreau, la chaire, le théâtre réclament en vain leurs prétendus illustres : leurs ouvrages sont tarés à mes yeux, et ne passeront qu'en fraude à la postérité, tant qu'ils ne seront pas plombés de votre sceau de l'*immortalité*.

Oui, Messieurs, je soutiens avec votre sincère historien[2], que vous possédez ce que le siècle peut citer de meilleur en tout genre, poètes, orateurs, historiens, critiques[3]. Nul vrai talent qui ne soit dans l'Académie ou qui ne lui soit destiné. J'entre dans vos sentiments; depuis longtemps je me les suis appropriés, et par là je suis devenu à peu près digne de vous.

Plus heureux que l'illustre abbé Cotin, le grand titre d'Académicien amènera désormais la foule à mes sermons, que personne ne venait entendre[4]. Ainsi l'honneur que vous m'avez fait intéresse la religion. Cet honneur que les Maboul, les du Jarry, les Anselme, les Prévôt[5], par le mérite de leurs prédications et par tous leurs funèbres panégyriques, n'ont pu obtenir, je l'obtiens, moi, par un seul *discours*[6], objet de l'injustice et des mépris du public, dont votre choix, Messieurs, me venge glorieusement.

C'est à moi, aujourd'hui, de m'acquitter de tout ce que je vous dois par un noble et heureux tissu de louanges. La louange, Messieurs, est la monnaie courante dans votre empire. Par elle, on satisfait ici à tous ses engagements : frappée à différents coins, elle souffre mille refontes nouvelles.

Tout est dit sur Richelieu votre fondateur, sur votre protecteur Séguier, et sur le grand monarque à qui vous devez votre principale illustration.

J'ai peu de chose à dire de mon prédecesseur[7]; sa mémoire est trop récente pour me laisser le droit d'imaginer; s'il n'a rien écrit qui soit

1. Il n'était que simple aumônier du collège de Beauvais à 300 l. de pension (A_2).

a. je passe (imprimé — A_1 — A_2).

b. ténèbre (impr.); ténèbres (A_1 A_2); ce qui me restait s'évanouit (N_2).

2. L'abbé d'Olivet, continuateur de l'histoire de Pelisson.

3. Il a dit cette sottise dans son livre.

4. Il est fort mauvais prédicateur.

5. Celui-ci n'est pas l'auteur de *Manon Lescaut* (A_2).

6. Son oraison funèbre de M. le Maréchal de Villars, sifflée du public. C'est une pièce d'écolier.

7. M. Adam, dont tout le mérite est d'avoir élevé le feu prince de Conti et d'avoir été son précepteur. — M. Adam, qui avait été valet de chambre de M. le duc de Chaulnes :

Son éloge est fait tout d'abord :
Adam vivait, Adam est mort. (A_2)

connu, comptons-lui le mérite de la modestie[1]. Quelle autre cause peut-on donner du silence d'un académicien?

Mais pourquoi m'occupé-je d'objets qui ne sont plus, tandis que les objets présents épuisent mon admiration? Me sera-t-il permis, Messieurs, à l'exemple du célèbre La Bruyère, de crayonner une partie des grands hommes qui composent aujourd'hui votre illustre corps? Dans mes peintures, je n'emprunterai rien de lui : j'ai à peindre des personnages bien différents.

Il est des traits marqués que le pinceau saisit d'abord. Il en est de délicats, de fins et, pour ainsi dire, de caprice, que la nature s'est plu de former, et que l'art a plus de peine à rendre. Suppléez donc, Messieurs, à ma faiblesse, et contentez-vous de l'esquisse que j'ose vous présenter.

Je peindrai légèrement ce joli naturaliste de nos jours[2], dont la sagacité sert la galanterie, ce Pline français, cet ingénieux historiographe[3] des dieux miaulants de l'Égypte, que vous avez si librement reçu et si cordialement conservé[4]. Je décorerai d'une couronne civique ce grand philosophe[5] qui a si bien mérité de la patrie par sa docte apologie des billets de banque et par les aménités de son purgatoire; et cet affable ministre de Plutus[6], qui, ayant mis les finances à la teinture des Muses, adoucit la rigueur des tributs par ses manières humbles, modestes et polies, et n'est pas encore estimé le *dixième* de ce qu'il vaut. Je relèverai la pourpre de ce magistrat[7] qui a si longtemps égayé la sévère Thémis, et qui, à l'exemple du célèbre Coulange, a sacrifié au tendre vaudeville la fastidieuse étude de la chicane. A côté de ce grand homme, je placerai l'illustre[8] *Maître* qui rend au public *des comptes* si fidèles de ses talents; génie heureux qui nous a exprimé toute l'énergie de l'Homère des Anglais, modèle des traducteurs, et modèle si accompli, que l'envie n'a pu armer contre ce chef-d'œuvre que l'incrédulité, qu'une supposition de part, et que l'allégation d'un enfantement étranger.

Auprès de ces riants et agréables auteurs, je placerai, par un favorable contraste, des savants du premier ordre, tels que ce Saumaise moderne[9], cet homme si profond en Hébreu et en Grec qu'il semble

1. [La malice de Des Fontaines ne portait sans doute pas à faux, car, dans le discours qu'il prononça réellement le 15 mars 1736, l'abbé Seguy, s'étonnant que son prédécesseur n'eût pas été plus célèbre, en donnait comme raison sa modestie, et l'abbé Rothelin, dans sa réponse, louait à son tour la modestie du défunt.]

2. Montcrif, qui passe pour Mercure, et que le comte de Clermont, dont il était le secrétaire des commandements, a chassé de chez lui. — Fontenelle (A_1).

3. Montcrif, auteur des *Chats* (A_1).

4. On a délibéré si on ne le chasserait pas de l'Académie.

5. L'abbé Terrasson qui a autrefois écrit en faveur du système et est auteur [du roman (A_2)] de Séthos, où il traite au long des expiations d'Égypte.

6. Mallet, directeur du dixième.

7. Le Président Hénault.

8. M. Dupré de Saint-Maur, Maître des Comptes, qui s'est attribué la traduction de *Milton*, à laquelle l'abbé de Boismoran a la plus grande part.

9. L'abbé Salier.

avoir sacrifié à ces deux langues le talent qu'il avait pour apprendre la nôtre. J'irai ensuite chercher dans l'antiquité le Geryon à trois têtes[1], pour peindre d'après lui cet homme vénérable inscrit des premiers sur votre liste, et qui réunit en lui trois hommes différents, le Magistrat, l'Ecclésiastique et le Lettré. Ses vertus allégorisées seraient le sujet de plus de tableaux et d'estampes qu'il n'en reste[a] dans la plus riche bibliothèque de l'Univers[2].

Quelles provinces éloignées, quelles villes, quelles bourgades ignorent un nom glorieusement imprimé tous les mois? Je parle du judicieux approbateur[3] du Mercure, qui, pour ainsi dire, en partage la gloire avec l'auteur, et qui d'ailleurs s'est immortalisé par son histoire du berger Daphnis.

O vous[4], Sophocle de notre siècle, qui souteniez autrefois le théâtre, et faisiez succéder avec tant de rapidité vos ouvrages les uns aux autres, hâtez-vous encore; achevez cette tragédie commencée[5] et attendue depuis dix ans. Le titre d'académicien est-il un poids qui vous arrête? Jaloux de la correction, craignez-vous de[b] hasarder des fruits précoces? Une circonspection politique a-t-elle rompu votre commerce avec des fugitifs suspects? On vous permet de renouer ces relations nécessaires à la scène et à votre gloire.

Puisse ainsi mon zèle pour l'honneur de l'Académie justifier le choix dont elle m'honore! Quelle gloire pour moi d'avoir obtenu la préférence! Vous m'avez fait grâce, Messieurs, il est vrai; faites-moi celle de ne vous en point repentir; l'exemple de ce choix excitera l'émulation. Que de dignes aspirants vont désormais se présenter à vos portes!

Ouvrez-les au savant[6] compilateur *des causes célèbres*, au délicat et judicieux annaliste[7] du théâtre français, au fécond historien[8] des accouchements et des enterrements de Paris, dont le discernement, l'esprit et la politesse brillent périodiquement quatorze fois chaque année; enfin à l'ingénieux et humble[c] auteur[9] de la tragédie d'Aben-Zaïde[d]. Ouvrez-les à ce lyrique vétéran[10], dont Paris vient d'admirer le

1. L'abbé Bignon.
a. qu'il n'en a laissé (A_2).
2. Allusion aux estampes dérobées à la Bibliothèque du Roi. Il a couru des bruits fâcheux sur l'abbé Bignon.
3. Hardion (Danchet A_1. N_2. G. [erreur évidente]).
4. Crébillon, dont on dit que les tragédies ont été faites par un chartreux qui a passé à Utrecht.
5. *Catilina* (A_1) que l'on dit devoir être en sept actes (A_2).
b. d' (impr.)
6. Gayôt de Pitaval.
7. Beauchamp.
8. La Roque, auteur de *Mercure*.
c. au jeune et très humble (impr. — A_1.)
9. L'abbé le Blanc.
d. Abenzaïd (impr.)
10. Le vieux la Serre, qui a raccommodé l'opéra de *Scanderberg* de La Motte, qu'on joue avec succès. — La Serre a fait le prologue et le dernier acte de *Scanderberg*, opéra que La Motte avait laissé imparfait (A_1).

sublime génie dans la correction de l'ouvrage[1] imparfait d'un de vos confrères décédés. Si le public vous reproche d'avoir abandonné à des mains étrangères les enfants posthumes de l'illustre Houdart, il vous demande au moins, pour leur curateur, la récompense de leur avoir redressé les membres, de leur en avoir ajouté de nouveaux et de leur avoir procuré en trois mois une fortune éclatante.

Vous placerez aussi parmi vous le[2] Scuderi de notre âge, cet inépuisable auteur, ce millionnaire de vers, ce vénérable prêtre d'Apollon, occupé depuis trente ans à desservir l'Opéra, comme le chef-lieu de son bénéfice, sans négliger les chapelles confiées à ses soins.

Voilà les hommes notables[a], les sujets capables de maintenir la Compagnie dans tout son lustre. Mais, hélas! ils ne pourront y entrer qu'elle ne perde quelqu'un des[b] précieux membres qui la composent aujourd'hui, comme cela a été très savamment démontré il y a deux ans dans un excellent discours[3] prononcé en ce lieu. C'est ainsi que l'Académie, par un privilège admirable, perd lorsqu'elle gagne et gagne lorsqu'elle perd.

Soyez persuadés, Messieurs, que personne ne sera plus zélé que moi pour le maintien de toutes vos saintes lois, dictées par la religion, par la sagesse et par la probité, et surtout du[4] statut édifiant, qui ordonne que toute place d'académicien sera honnêtement sollicitée, de peur qu'un si auguste corps ne se voie exposé à l'ignominie d'un modeste refus[5]. Que l'épiscopat, que l'ordre du Saint-Esprit, que le trône même ne se croient pas deshonorés par de pareils refus qu'ils ont quelquefois essuyés. Pour vous, Messieurs, qui avez sur l'honneur[6] des délicatesses imperceptibles, l'exemple de ce qu'il y a de plus grand ne sera jamais un modèle pour vous, parce que vous êtes le sel de la terre : *vos estis sal terræ* ; ce sel, Messieurs, vous préservera à jamais de la corruption dans ce monde et dans l'autre que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

∴

La prétendue réponse de l'abbé Terrasson à ce prétendu discours de réception avait été, s'il faut en croire les documents de l'affaire[7], remise par l'auteur au libraire Ribou, qui voulut la faire imprimer par Mesnier. Mais celui-ci, inquiet de la tournure que semblait vouloir prendre cette affaire, s'y refusa et ce second pamphlet ne fut pas publié. Toutefois, au cours de sa

1. Opera de *Scanderberg* qui a échoué (A_2).
2. L'abbé Pellegrin, fameux par tant de vers et d'opéras [nommé communément le chapelain de l'Opera (A_2.].
a. notables (impr. — A_2, N_2); vocables (A_1).
b. de ses (impr. — A_1 A_2 N_2).
3. M. de Boze fit sur cela un discours il y a deux ans. — Par M. Houdard de la Motte. (A_2).
4. L'abbé Seguy a été reçu à force de brigues. La maréchale de Villars a gagné tous les seigneurs de l'Academie. Tout le monde rit de ce choix.
5. M. le Normand (N_2. G.).
6. Le statut de l'Académie touchant la sollicitation est contre les bonnes mœurs.
7. Lettre de Vautroux (*Ravaisson*, p. 176. — *Revue d'Histoire littéraire*, p. 67).

détention, le libraire, sollicité de livrer cette pièce par le préfet de police, plus avide peut-être d'un piquant régal littéraire que soucieux de compléter son dossier, consentit à lui en faire parvenir une copie[1].

C'est cette copie, de la main de Ribou, qui existe encore aux Archives de la Bastille[2]. Le libraire, par une supercherie singulière, et d'ailleurs assez maladroite, prétend qu'il transcrit la pièce de mémoire[3]. Outre ce qu'il y a d'invraisemblable *a priori* dans cette affirmation, le simple examen du texte empêche de la prendre au sérieux; il est évident que les erreurs qu'il contient sont des erreurs de lecture et non de mémoire. A tout prendre, on peut considérer cette copie comme la reproduction à peu près textuelle du manuscrit de l'auteur.

Du reste, le pamphlet ne resta pas absolument ignoré. Il en dut circuler quelques copies à Paris, et l'une d'entre elles existe encore à la Bibliothèque de l'Arsenal[4], de sorte que nous avons le moyen de contrôler et au besoin de corriger le travail de Ribou.

Aussi me bornerai-je à reproduire son texte, sauf à en remplacer les bévues manifestes par les leçons de la seconde copie.

Réponse de M. l'abbé T[*errasson*] au Discours de M. l'abbé Seguy.

Monsieur,

Lorsque l'Académie vous a reçu dans son arche éternelle, elle a eu principalement en vue de témoigner publiquement sa profonde vénération pour la haute noblesse du royaume, dont la plus obligeante portion nous a si fortement sollicités en votre faveur[5], que, malgré l'opposition légère de la classe des gens de savoir qui composent la chambre basse de notre parlement littéraire, vous avez enfin été incorporé dans cette illustre et respectable compagnie, et dignement choisi à la pluralité des suffrages.

Toutes les dames de la cour sont devenues autant d'Andromaques empressées à payer magnifiquement l'encens précieux que vous avez brûlé sur le tombeau de l'Hector français. Pour récompense, vous voilà citoyen d'un heureux pays, où l'encens croît avec autant d'abondance que dans l'Arabie et répand une odeur[a] excellente, je veux dire l'odeur

1. Cf. *Revue d'Histoire littéraire*, p. 68.

2. Carton 11 317. — Je désignerai cette copie par la lettre B.

3. Sans doute pour éviter de livrer l'original, ou pour se permettre de nier qu'il l'eût en sa possession.

4. 3 507. — Portefeuille d'Argenson; à la suite du discours précédent. Je la désigne par la lettre A.

5. Ici encore, les sarcasmes de Des Fontaines ne paraissent pas avoir été sans fondement, et il semble que l'abbé Seguy ait voulu y répondre dans son discours de réception. En effet, après une allusion qui dut sembler claire aux auditeurs, à ces « sujets indignes » que « les lettres ont le malheur de compter parmi ceux qui les cultivent », il éprouve le besoin de déclarer que si les parents du duc de Villars ont insisté pour le faire élire, c'était en faisant valoir sa bonne volonté littéraire, de sorte que, dit-il, « avec la douceur de voir s'intéresser pour moi ce qu'il y a de plus élevé, j'ai goûté celle de devoir vos suffrages à des considérations littéraires ».

a. une odeur dont on vous sent déjà tout parfumé (A).

académique, dont on vous sent déjà tout parfumé. Ainsi le grand Villars a-t-il plus fait pour vous que Louis neuf. Ce saint roi, dont vous avez fait un si beau et si facile éloge, d'après une foule innombrable de discours imprimés sur le même sujet, vous a récompensé d'une abbaye; mais vous tenez de l'illustre maréchal, à qui vous avez prodigué la plus brillante rhétorique du collège où vous avez étudié, un titre[a] préférable à toutes les richesses de l'église. Quel est le rhéteur disert, à qui jamais il est arrivé que, de deux discours, l'un l'ait enrichi, l'autre l'ait comblé d'honneur[b].

Je vois déjà, Monsieur, votre nouvelle qualité académique orner les portiques de nos temples à la suite de votre nom fameux[c]; je la vois réveiller l'indolence dédaigneuse du tiède chrétien, que la haute réputation de votre talent évangélique n'avait pu ébranler jusqu'ici; elle lui fait violence, elle l'entraîne, elle le force d'accourir pour admirer en vous le bel esprit apostolique et profiter de vos sublimes et délicates exhortations à la pénitence.

Cependant, le public aveugle et irréligieux a condamné unanimement la pieuse préférence que nous vous avons donnée sur un rival profane[1], dont les ouvrages frivoles, à la honte du siècle[d], ont jusqu'ici attiré plus de monde au théâtre dans[e] un jour que toutes vos éloquentes prédications n'en ont jamais fait venir à l'église depuis dix ans. Mais la voix qui crie dans le désert n'en est pas moins la voix du zèle, du génie et du talent; l'ignominie de la solitude tombe sur l'absence des auditeurs et non sur les qualités de l'orateur.

L'Académie, il faut l'avouer, n'est plus que faiblement touchée de certains talents idolâtrés du public; elle en connaît l'inutilité et l'abus. Nous avons eu des Corneille, des Racine, des La Fontaine, des Despréaux, des La Bruyère, des Bossuet, et, pour vous citer des personnages dont vous approchiez[f] un peu moins loin, nous avons eu de célèbres prédicateurs, tels que les Fléchier et les Boileau. L'Académie éclairée[g] connaît le mérite de ces grands hommes[h]; mais je ne crains point de dire que[i], s'ils vivaient aujourd'hui, elle ne lèverait peut-être pas les yeux vers eux[j] pour leur offrir une place chez elle. Car, telle est notre sage politique depuis quelques années : nous cherchons à nous procurer des confrères dont le mérite uni puisse, exacte-

a. fibre (B).
b. qui, de deux discours, se trouve enrichi par l'un et comblé d'honneur par l'autre (A).
c. à ce nom fameux (A).
1. M. Néricault-Destouches (A).
d. la honte du siècle (A).
e. en (A).
f. approchez d' (A).
g. éclaircie (A).
h. et les grands honneurs (B).
i. de le dire, s'ils (A).
j. elle ne les verrait peut-être pas de ces yeux. Elle n'irait pas vers eux pour... (A).

ment nivelé, s'assortir au grand nombre, qui entretiennent l'égalité fraternelle et ne fassent pas[a] ombrage.

Nous regardons comme les sujets les plus éligibles ceux qui ont le plus d'amis. Si j'osais me proposer moi-même pour exemple[b], je vous dirais, Monsieur, que ce n'est point à mes imaginations géométriques sur Homère, ni aux grâces et à la belle invention de Sethos, ouvrages excellents que le siècle prévenu a oublié[c] de lire; mais à mes nombreuses liaisons et[d] à mes opulentes amitiés, que je dois la place éminente que j'occupe. J'ai eu le bonheur de me faire autant d'amis que l'on connaît d'honnêtes gens enrichis par le système : *facite vobis amicos de mammona iniquitatis.*

Eh! le thème proposé l'année dernière pour le prix académique, n'a-t-il pas dû ouvrir les yeux au public? Ce thème n'est-il pas une révélation tacite de nos maximes secrètes. L'univers n'a-t-il pas dû comprendre, par le choix que nous avons fait de ce sujet important et curieux pour les compositions oratoires, que l'esprit de *société*, c'est-à-dire le talent de se faire des amis et le don de caresser tout le monde, (comme l'a fort bien entendu celui que nous avons couronné, et non pas celui qui a cru mériter de l'être), est la vertu principale et cardinale que nous exigeons dans nos candidats[e]. Voilà ce qui justifie nos choix depuis longtemps, ce qui autorise nos refus, ce qui consacre[f] nos aversions, en un mot, ce qui écarte tant d'écrivains que nous réprouvons en leur opposant qu'ils n'ont point l'esprit de *société* et que, par conséquent, l'éligibilité ne peut jamais tomber sur eux.

Loin d'ici donc[g] les[h] Aristarques importuns[i], les mastigophores, les[h] cacoergètes[1], ennemis[j] fâcheux de la joie innocente que procure à un auteur la vue de son livre imprimé; ils le troublent méchamment dans sa douce tranquillité, et peut-être ne respecteraient-ils pas nos productions mêmes, si nous en laissions parfois échapper. Que cette espèce renonce donc au titre académique : elle n'a point l'esprit de *société*.

Plus loin encore cet iconoclaste effrené qui, dès ses premières années, osa[l] briser nos images et les plonger dans un infâme bourbier[2]; qu'il soit aujourd'hui aux yeux[m] de ses partisans l'honneur de son siècle et

a. point d' (A)
b. modèle (A).
c. que le siècle paraît avoir oublié (A).
d. et *supprimé* (A).
e. récipiendaires (A).
f. conserve (A).
g. donc *supprimé* (A).
h. ces (A).
i. importants (A).
1. On doit passer les mots [*tirés du grec*] à M. l'abbé T., professeur de la philosophie grecque et latine au Collège royal (B A).
j. ennemis *supprimé* (B).
k. quelqu'une de cette espèce (*la fin du paragraphe supprimée*) (A).
l. a su (A).
2. V. a fait *Le bourbier du Parnasse* (B) dans sa jeunesse (A).
m. gens (B).

de sa nation, qu'il soit tout à la fois Virgile, *Salluste* et Sénèque, qu'il soit assis sur le théâtre entre Corneille et Racine; il ne le sera jamais parmi nous, il est le contempteur de l'Académie, il n'a point l'esprit de *société*.

Que jamais on ne prononce ici l'odieux nom de ce profanateur, de ce téméraire directeur des messageries du Parnasse[1], qui a osé nous emballer[a] dans une voiture indécente; qu'il soit fameux sur la scène lyrique, qu'il l'emporte sur tous les Quinault vivants[b], c'est toujours un mordant Juvenal, il n'a donc[c] point l'esprit de *société*.

O vous, sage[d] et généreux *Entelle* qu'un nouveau *Dares* a vaincu, ne vous affligez point de votre défaite, vous avez succombé sous ce qu'il y a de plus vénérable pour un œil académique. Conduit par le préjugé à la mode, vous avez humblement, vivement, vainement frappé à nos portes, il n'a pas tenu à plusieurs d'entre nous qu'elles ne vous fussent ouvertes, mais des déesses vous ont repoussé en dépit de nos vœux, et...

Je m'égare, Monsieur, pardonnez cet écart; je reviens à vous, l'heureux contraste de tant de proscrits m'y ramène. En effet, nous trouvons en vous cette humeur liante et pacifique qui nous convient, un esprit raisonnable qui n'humilie personne, qui console même ceux que le ciel a peu favorisés[e]; nous avons admiré[f] avec quelle adresse de conduite vous avez su allier la hauteur de la protection des grands avec l'humilité de la supplication personnelle. Vous avez peint[g] heureusement, Monsieur, dans votre éloquent discours quelques-uns de nos plus illustres confrères; vous allez les voir de plus près; dans l'intérieur de notre sanctuaire, ils vous montreront des qualités sublimes, inconnues, inconcevables même au public; je vous exhorte, Monsieur, à venir souvent à nos importantes assemblées; on y brave la rigueur des saisons, on y *trouve*[h] l'hiver focus perennis et l'été somnus levis, doux fruits de l'esprit de société.

1. Le poète Roy a fait contre l'Académie un poème intitulé *Le Coche* (A).
a. culbuter (A).
b. vivants *supprimé* (A).
c. donc *supprimé* (A).
d. sage et *supprimé* (A).
e. pu favoriser (B).
f. admirons (A).
g. Vous n'avez point (B).
h. brave (B) saisons. L'hiver (A).

DEUX LETTRES DE FONTENELLE

On ne possède qu'un petit nombre de lettres de Fontenelle. Le tome VIII de ses Œuvres (Paris, 1792) en donne une soixantaine, qui sont presque toutes postérieures à l'époque où Fontenelle entra dans sa soixante-dixième année. M. Eugène de Budé a publié (*Lettres adressées à Turrettini*. Genève, 1887, tome second) quatre lettres de Fontenelle; datées de 1702 et 1703, elles sont au nombre des plus anciennes qu'on possède de lui.

J'ai copié à la bibliothèque de Genève les deux lettres qui suivent.

EUGÈNE RITTER.

I

A monsieur Vernet, chez monsieur le professeur Turretin, à Genève.

Notre commerce de lettres n'est pas trop vif, Monsieur; mais c'est encore beaucoup pour moi que c'en soit un, veu mon horrible paresse d'écrire. Je répons à une lettre de vous du 6 juillet 1731 : cela n'est-il pas ridicule?

Je vous remercie très humblement de votre deuxième tome sur la Révélation judaïque [1]. Quoique je ne sois nullement théologien, je crois qu'il ne s'agit plus, dans ces matières-là, à l'heure qu'il est, que du tour; et le vostre me paroist fort bien pris. Le stile est pur et noble, et convenable au sujet.

Je vous prie toujours de faire un peu souvenir de moi votre auteur original, M. Turretin, dont je suis fâché que la santé soit si mauvaise, quoique, comme vous dites, le public n'y perde encore rien. Je serai bien aise de voir sa nouvelle dissertation sur la Providence. C'est encore là une matière de la même nature que les autres : on n'y peut rien dire d'absolument nouveau; et si on y parvenoit, peut-être cela deviendroit-il suspect par sa nouveauté même.

Je n'ai point veu le tome de la *Bibliothèque italique* où est l'Éloge de M. Bianchini par M. Abauzit; mais vous, monsieur, vous aurés vu à l'heure qu'il est notre année 1729. Je ne vous demande point du tout votre sentiment sur le parallèle des deux éloges ou extraits [2]; au con-

1. *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, tiré du latin de M. Alphonse Turrettin, professeur en théologie et en histoire ecclésiastique à Genève. Section III. *De la vérité de la Révélation judaïque*. Genève, 1731.

Les sections I et II avaient paru en 1730; la section IV et dernière parut en 1736.

2. Bianchini, mort le 2 mars 1729, antiquaire et astronome, était associé de l'Académie des Sciences. Son Éloge se lit dans les Œuvres de Fontenelle.

Dans le tome VII de la *Bibliothèque italique* qui paraissait à Genève, Abauzit n'avait fait, à vrai dire, qu'un *extrait* du livre de Bianchini sur la planète Vénus.

traire, je vous demande en grâce de ne point faire de parallèle; et au lieu de cela, de bien faire mes compliments à M. Abauzit, dont j'honore extrêmement le mérite. Mes compliments aussi, s'il vous plaît, à madame Calandrini[1].

Je suis, Monsieur, sans compliment et sans aucun cérémonial, votre très humble et très obéissant serviteur.

FONTENELLE.

De Paris, ce 17 avril 1732.

II

A monsieur Cramer, professeur en Philosophie et en Mathématique, à Genève.

Monsieur,

Je suis trop touché du beau présent dont vous m'avez honoré[2], pour attendre, à vous en marquer ma reconnaissance, que mon relieur, naturellement assez lent, ait fini son ouvrage, et que j'aye du moins parcouru le livre, dont je connois déjà quelques parties. Je vous suis d'autant plus obligé que je ne suis plus rien dans les lettres, ayant même renoncé à la petite fonction que j'y faisois[3]. J'espère trouver dans ce que j'ai reçu quelque chose de vous, quelque préface, quelque vie de votre auteur[4]; et me prépare à faire cette lecture avec beaucoup de plaisir. Je sai quelle réputation vous vous faites, et combien elle s'augmente de jour en jour. J'en sai des nouvelles par tous ceux qui viennent de vos cantons, et à qui j'ai coutume de m'informer de vous, en me vantant que j'ai eu l'honneur de vous voir; car la vanité se glisse partout.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

FONTENELLE.

De Paris, ce 14 mars 1744.

Mais l'analyse de ce même ouvrage occupe presque la moitié de la notice de Fontenelle, en sorte que l'*éloge* et l'*extrait* pouvaient très bien être mis en parallèle.

1. Il y avait alors à Genève plusieurs dames Calandrini; on peut supposer qu'il s'agit de celle qui correspondait avec Aïssé.

2. *Jacobi Bernoulli Opera*, Genève, 1744, 2 vol. in-4.

3. Le secrétariat de l'Académie des Sciences, que Fontenelle avait abandonné en 1740.

4. Cramer s'était chargé, à la demande de Nicolas Bernoulli, le neveu de Jacques, de publier la collection des mémoires du savant mathématicien bâlois; il y a mis des notes, destinées à en faciliter l'étude. Mais sa préface n'a que quatre pages, et la Vie de l'auteur, qui a été placée en tête des Œuvres, est l'ouvrage d'un de ses collègues de l'Université de Bâle.

LES DRAMES SCOLAIRES FRANÇAIS D'UN JÉSUITE HONGROIS

On connaît, grâce à l'étude de M. Kont[1], quelle était la popularité de la littérature française en Hongrie pendant le XVIIIe siècle. L'œuvre qui marque une ère nouvelle dans la littérature hongroise, la *Tragédie d'Agis* de Bessenyei est dans le goût français et l'auteur, un des plus fervents disciples du patriarche de Ferney, tout en voulant servir la culture nationale, ne cherchait pas moins à propager les idées philosophiques et esthétiques de son maître. Qu'il pût se former sur ces principes toute une école littéraire en Hongrie, appelée l'école française, la cause en est non seulement dans l'affaiblissement singulière de la tradition nationale qui allait se renouveler à son tour, ni dans l'activité assidue de Bessenyei et de ses disciples, mais aussi dans cette circonstance que les esprits cultivés de la nation y étaient déjà préparés de longue main.

La politique de la reine Marie-Thérèse se réglait, — comme on le sait bien, — sur le proverbe « plus fait douceur que violence » et, fidèle à ce principe, elle aimait à attirer dans sa capitale non seulement l'aristocratie de la Hongrie, mais encore la petite noblesse. C'est dans ce but qu'elle avait organisé la noble garde hongroise, dont les membres, qui se renouvelaient toujours, devaient répandre dans tout le pays l'esprit qui régnait à la cour. Or, cet esprit-là fut justement l'esprit français, secouru par les littératures italienne et allemande du temps qui n'étaient alors que le prolongement des lettres françaises. A cette influence de la cour se joignait l'éducation des pères Jésuites qui savaient habilement se plier aux idées et aux exigences du gouvernement. Voulant préparer leurs pupilles à la vie de cour qui les attendait, ils introduisirent dans leurs collèges l'enseignement du français et s'en acquittèrent de la même manière qui assurait leurs succès dans l'enseignement du latin.

Le propagateur le plus intrépide du français dans les collèges de Hongrie fut le Père Mathias Geiger, né à Kolozsvár en Transylvanie en 1720, d'abord professeur de mathématiques à Bude et à Kolozsvár, ensuite tour a tour directeur du Theresianum de Vienne, de l'Académie royale de Nagyszombat et de la maison des pensionnaires à Sopron. C'était un vrai prodige de langues. A côté de l'idiome maternel, il savait à perfection non seulement le latin et l'allemand, mais encore le français, l'italien, l'anglais, le roumain et le turc. Aussitôt qu'arrivé à Nagyszombat il se mit à l'œuvre pour rendre plus efficace l'enseignement du français et eut recours au moyen tant de fois éprouvé de son Ordre : le drame scolaire. Le mariage de Joseph II y fournit de prétexte et en 1765 eut lieu à Nagyszombat la première représentation dramatique en langue française. M. Fináczy, dans son grand travail sur l'histoire de l'enseignement public en Hongrie au XVIIIe siècle[2], cite un annaliste de l'époque qui se souvient de cet événement dans les termes les plus élogieux. Le succès de la représentation fut immense. Les « nobles spectateurs » y affluèrent en masse non seulement de Nagyszombat et de ses environs, mais jusque de

1. *Etude sur l'influence de la littérature française en Hongrie*, Paris, 1902.
2. *A magyarországi közoktatás története Mária Terézia korában*, Budapest, 1899, I. vol. 126 p.

Pozsony. M. Fináczy ne semble point connaître les pièces qui furent jouées à cette occasion; elles parurent pourtant la même année dans un opuscule sorti de l'imprimerie du « collège académique de la Compagnie de Jésus » de Nagyszombat.

L'intéressant petit livre de 69 pages in-8° porte pour titre : « Fêtes célébrées à Tyrnau (Nagyszombat) par la jeune noblesse de l'académie royale et archiépiscopale à l'occasion du mariage de Sa Majesté le Roi des Romains Joseph II avec Son Altesse sérénissime Marie Josephe, Duchesse de Bavière, le 5 février de l'an 1765. » L'opuscule contient deux pièces en vers : une comédie allégorique en un acte, *Le Plaisir*, et une pastorale en trois actes, avec ballets *Le Mariage du Roi des Romains Joseph II avec Josephe, Duchesse de Bavière*. L'auteur de ces deux pièces assez habilement versifiées est le Père Geiger. Dans l'Avertissement qu'il mit en tête du *Plaisir* il avoue franchement que « ni le fonds ni la principale invention » n'en est à lui et qu'il s'en est approprié « en y faisant des changements analogues aux circonstances ». Nous n'avons pu découvrir l'original de la comédie, néanmoins il était facile de deviner quelle est la part de l'auteur hongrois dans la rédaction nouvelle. — Le plaisir, ce

Dieu qu'on adore à tout âge,
Qu'on chérit à la ville et qu'on fête à la cour,

se rend à l'occasion de l'hyménée royal à l'académie de Tyrnau, au grand détriment d'un jeune Autrichien qui s'est réfugié de Vienne en transports dans le collège justement pour s'y ennuyer à son aise. Le Français, l'Anglais, l'Italien entrent tour à tour en scène à la poursuite du Plaisir qui leur est devenu infidèle et ils l'implorent de retourner chez eux. Naturellement le Hongrois se mêle de l'affaire et prie à son tour Le Plaisir de se fixer dans son pays. Chacun des jeunes gens cherche à caractériser sa nation au point de vue du plaisir. Voici un passage du discours du Hongrois qui est à coup sûr une partie originale de Geiger :

Depuis quand la Hongrie
N'a-t-elle, dites-moi, plus de droit aux plaisirs?
La guerrière valeur, loin d'en être ennemie,
Joint aux lauriers de Mars les myrthes de Cypris.
Sous un cep de Tockay le plaisir prit naissance.
Il doit chérir ces lieux si chers à son enfance;
En tout cas, je l'arrête ou de force ou de gré,
Il ne partira point : ou morbleu! j'enverrai
Nos houssards après lui.

Le Plaisir décide de la question en faveur du Hongrois et se peint à cette occasion de la manière suivante :

Je suis peut-être en Angleterre
Sérieux, sombre, un peu trop réfléchi;
En France, moins pensé, peut-être mieux senti;
En Italie un peu moins raisonnable,
Plus gai, plus enjoué, peut-être plus aimable;
En Hongrie à coup sûr, plus vif et plus hardi;
J'y suis dans un berceau, comme un enfant chéri,
Et j'y règne surtout à table.

La pièce finit par un épilogue où les acteurs invoquent l'indulgence des auditeurs :

Pour mériter votre suffrage
Nous avons tout risqué, trop peut-être entrepris
Surtout en empruntant des Français le langage,
Mais songez que du moins, en en faisant usage,
Nous sommes à Tyrnau et non pas à Paris.

Dans la pastorale la scène est un vallon près du Danube. Les bergers de l'Iser, de la Seine, du Rhin, du Pô, etc., s'y rassemblent autour de Licidas, berger du Danube, et lui expriment leurs vœux à propos de l'hyménée royal. Dans le second acte les bergers tout en prodiguant des éloges sur Thérèse et Léopold, les parents du jeune couple, dressent une pyramide ornée des armes d'Autriche et de Bavière que de petits bergers viennent couronner de fleurs et de rameaux d'olives. Dans le dernier acte enfin les bergers acteurs de la pièce expriment à leur tour leurs hommages devant l'obélisque et y attachent des cartons ornés de figures symboliques et de quatrains aussi plats qu'élogieux. Sur la fin apparait le génie de la Hongrie, qui prophétise sur l'avenir des nouveaux mariés. La pièce se termine par un ballet figuré. On nous saura gré de ne rien citer de cette pièce. Selon l'auteur,

Un cœur tendre a le droit de braver la critique.

Il use largement de ce droit, il en abuse même et finit par désarmer la critique.

Malgré le succès de ce premier essai, les représentations françaises ne furent point poursuivies à Nagyszombat. Du moins il ne nous en est parvenu aucune nouvelle. D'ailleurs Geiger changea bientôt de résidence; en 1768 il fut mis à la tête de la maison des pensionnaires à Sopron, un des plus anciens établissements de la Compagnie. A son nouveau poste Geiger poursuivit avec la même ardeur l'enseignement du français qu'il avait déployée à Nagyszombat. Ses efforts furent couronnés de succès : en 1772 il put déjà réaliser son but et faire jouer une de ses pièces, également en vers, l'*Ésope au Collège*, paru la même année à « Edenbourg [Sopron], chez Joseph Siess, imprimeur ».

Cette comédie en 5 actes peut être considérée comme l'œuvre capitale de l'auteur. Elle nous offre une déception et en même temps une surprise assez agréable. Une déception en tant que l'auteur, semant dans sa pièce quelques fables ésopiques, ait préféré les vers de sa propre facture à ceux de La Fontaine. Une surprise agréable par contre en tant que nous y rencontrons quelques scènes où l'auteur a bien voulu se ressouvenir de Molière et lui emprunter quelques traits comiques. Telle est la VIIe scène du IIIe acte, dans laquelle le maître d'écriture et le maître à danser se disputent sur l'utilité de leur art. Grâce à l'assistance du violon, c'est le maître à danser qui remporte la victoire et il produit avec ses élèves un menuet, tandis que le maître d'écriture s'en va tout en colère quérir à son tour un support. Telle est encore la seconde scène du IVe acte où Sostrate nous présente son fils Cariton, un prodige d'érudition qui promet de devenir un jour un second Thomas Diafoirus.

L'action de la pièce est assez mince. Xantus, surintendant de l'académie de Samos, apprend que son valet, Esope, n'est pas satisfait de l'académie et qu'il

Trouve ce qu'on y fait plus tortu que son corps.

Selon Esope, on y apprend bien quelque chose aux enfants quoique ce soit plutôt pour les distraire que pour les rendre savants, mais on néglige à les munir de principes solides qui puissent les gouverner pendant toute leur vie. Xantus, qui est un homme raisonnable et qui fait le plus grand cas du bon sens de son valet (voilà encore un trait de Molière), approuve ces critiques et invite Esope à prendre en ses mains la direction de l'institut. Esope se met à l'œuvre et parvient à des effets remarquables. Il corrige les mauvaises passions des enfants tant par leurs effets ruineux que par l'exemple de ses fables et les remet sur la juste voie. Ses succès charment tellement Megabisus, seigneur de la cour de Crésus, qu'il est invité de venir à la cour et d'y

Servir de lustre et d'exemple.

Ésope accepte l'invitation non sans quelque inquiétude qu'il traduit par une dernière fable sur le charretier devenu cocher.

Afin de donner une idée juste de la pièce, nous citons une des fables que l'auteur a semées au corps du dialogue: nous la choisissons parmi celles que La Fontaine avait déjà traitées avant lui.

LA COUR DU LION

Fable.

L'histoire nous apprend qu'un jour
Le Lion assembla sa Cour,
Tigres, Loups, Léopards, tout vint : l'Ours dès la porte,
Frappé d'une odeur assez forte,
Dit d'un air dédaigneux, et fronçant les sourcils :
« Ah, quelle puanteur! on en tombe en faiblesse.
Mal lui prit d'avoir eu tant de délicatesse.
A peine eut-il lâché le mot qu'il fut occis ».
Vous voyez, mon mignon,
Ici vous êtes l'ours au moins, prenez-y garde.

LYSIS.

Ah! Monsieur, grand merci.

ESOPE.

« Loin d'en avoir pitié
Le Singe ne cherchant qu'à plaire,
Exalte fort ce trait de justice exemplaire;
Et pour faire sa cour prend tout le contre-pied,
Sur la douce odeur se récrie.
Mieux ne flairoit le baume. A cette flâterie,
Le Lion de mauvaise humeur,
Payant d'un coup de griffe
La louange apocryphe,
Estramaçonna le flâteur. »
Vous vous reconnaissez dans ce portrait, sans doute;
Voyez ce qu'aux flâteurs quelquefois il en coûte.

CLINIAS.

Je suis donc le Singe.

ESOPE.

Oui.

PAMPHILE.

Monsieur; mais le Renard!

ESOPE.

« Le drôle se tenoit, sans rien dire à l'écart.
Le monarque l'appelle et lui dit : Sois sincère;
Que sens-tu? Dis-le-moi. Tout bonnement, Seigneur,
Répond avec respect l'adroit et fin compère,
Un rhume violent, dont votre serviteur
Souffre depuis deux jours, et qui le rend malade,
M'ôte absolument l'odorat.
Bien ou mal, je n'en sens rien du tout. Quelque fat
Auroit donné dans l'embuscade. »
Belle leçon, Messieurs, imitez ce qu'il fit,
Et faites-en votre profit. (II, 5.)

La fable de La Fontaine (VII, 7) est dans toutes les mémoires; elle ne supporte pas la comparaison. La différence est aussi grande entre ces deux rédactions qu'entre la prose de Bossuet et... celle que M. Jourdain fait à son insu il y a plus de quarante ans!

L'année suivante, le Père Geiger donna une nouvelle pièce, cette fois une « tragédie » en 5 actes : *Sosipatre ou le Triomphe de l'Amour filial*. Le sous-titre en indique assez clairement la tendance. C'est une de ces pièces innombrables que les Pères produisirent en éloge du dévouement filial. Indiquons-en rapidement le sujet : Basilide, ancien ministre exilé de l'empereur Anastase et réduit à la plus grande misère, vit depuis quinze ans dans un bois voisin de la cour. Pour mettre une fin à ses privations, ses deux fils, Sosipatre et Timagène, exécutent le plan que voici. Bascanès, le ministre actuel de l'empereur, étant assassiné par un inconnu, on met sur la tête du criminel un grand prix. Les deux jeunes gens se rendent donc à la cour impériale et l'un d'eux, c'est Sosipatre, s'accusant du crime se fait livrer par l'autre aux mains de la justice. On veut l'exécuter et il s'engage alors une lutte de dévouement mutuel entre les deux fils et le père qui finit par toucher le cœur du monarque. Par bonheur le véritable assassin vient d'être arrêté et l'empereur réconcilié reprend Basilide et les siens dans sa faveur.

Le mérite littéraire de cette tragédie est encore plus mince que celui des précédentes. La platitude des vers que l'on peut essuyer à la rigueur dans une comédie et excuser dans une pièce de circonstance, y devient franchement insupportable. Elle est encore renforcée par les continuels ressouvenirs de l'auteur au vocabulaire et à la phraséologie de la tragédie classique.

Ce fut d'ailleurs la dernière pièce de théâtre de l'auteur. La dissolution de son Ordre, survenue dans cette même année de 1773, mit un terme à ces représentations classiques du collège de Sopron et le Père Geiger, qui se retira à Györ, fut forcé par les circonstances à abandonner sa carrière de dramaturge.

Assurément cette carrière-là n'a nulle signification dans l'histoire de la

littérature française; pourtant elle n'est pas dénuée de tout intérêt parce qu'elle sert de témoin éloquent de la popularité et de la diffusion extrême de la langue française au XVIIIe siècle. Avec les poésies du comte Fekete, les drames scolaires du Père Geiger occuperont sans doute un coin modeste dans cette vaste littérature française qui se faisait hors de la France et qui entre plutôt dans le cadre de l'histoire de la civilisation que dans celui de l'histoire littéraire.

Dr PAUL GULYÁS.

(*Budapest.*)

UNE SOURCE FRANÇAISE D'ANDRÉ CHÉNIER : LE XIIe LIVRE DE « TÉLÉMAQUE »

Il est assez curieux de découvrir, parmi les pièces les plus « grecques » d'André Chénier, une « étude » dont la source est française. — Il s'agit de la pièce intitulée *Hercule*, qui figure parmi les « études et fragments ». Elle paraît assez nettement inspirée du passage du livre XII de *Télémaque* où Philoctète raconte la mort d'Hercule.

Il suffirait de signaler ce rapprochement, si l'on voulait montrer seulement une trace de l'influence du roman fénelonien. Une comparaison plus attentive et méthodique est nécessaire, si l'on veut avoir un exemple du travail qu'accomplit, en présence d'un modèle, le génie poétique de Chénier.

Son « étude » peut, au point de vue de la composition, se diviser en trois parties :

1° Exposition :

« Œta, mont ennobli par cette nuit ardente,
Quand l'infidèle époux d'une épouse imprudente
Reçut de son amour un présent trop jaloux,
Victime du centaure immolé par ses coups! »

2° Hercule à l'œuvre :

« Il brise tes forêts : ta cime épaisse et sombre
En un bûcher immense amoncelle sans nombre
Les sapins résineux que son bras a ployés.
Il y porte la flamme; il monte, sous ses pieds
Étend du vieux lion la dépouille héroïque,
Et, l'œil au ciel, la main sur la massue antique,
Attend sa récompense et l'heure d'être un dieu. »

3° Mort triomphante. Apothéose :

« Le vent souffle et mugit. Le bûcher tout en feu
Brille autour du héros, et la flamme rapide
Porte aux palais divins l'âme du grand Alcide! »

Ces trois divisions correspondent à peu près exactement à celles que l'on peut établir, pour marquer différentes manières dans l'imitation du passage de *Télémaque*.

1° Dans l' « exposition », Chénier résume tout ce que Fénelon, par la bouche de Philoctète, nous apprend de Déjanire, d'Hercule, de Nessus (p. 309, t. XX, de l'éd. Lebel) « Il aima Déjanire. Trop heureux *s'il eût été constant* dans cette passion pour une femme qui fut son *épouse*! Mais bientôt la jeunesse

d'Iole, sur le visage de laquelle les grâces étoient peintes, ravit son cœur. Déjanire *brûla de jalousie*; elle se ressouvint de cette fatale tunique que le centaure Nessus lui avait laissée, en mourant, comme un moyen assuré de réveiller l'amour d'Hercule... Vous savez que les flèches d'Hercule, qui tua ce perfide centaure, avaient été trempées dans le sang de l'hydre de Lerne ». — Il semble même que Chénier ait poussé la concision, dans ces quatre vers, jusqu'à l'obscurité, presque jusqu'à l'incorrection — (v. 3, le possessif « son » représente Déjanire, — au lieu que le possessif « ses » v. 4 représente Hercule), — précisément parce qu'il était pressé du désir de résumer son modèle.

2° L'imitation devient ensuite plus directe : Chénier prend un trait, au cours du récit de Philoctète : « Je le voyais *déraciner sans peine d'une main* les hauts *sapins* et les vieux chênes » (p. 310), et il exprime d'un seul mot, placé en tête de son 5e vers : « il *brise* », la rapidité de l'action d'Hercule, expliquée avec quelque diffusion dans la prose fénelonienne. — Puis il emprunte les détails suivants :

« En parlant ainsi, il *assemble tous ses arbres qu'il vient d'abattre*; il en fait un bûcher sur le *sommet de la montagne; il monte tranquillement sur le bûcher*; *il étend la peau du lion de Nemée*, qui avait si longtemps couvert ses épaules lorsqu'il allait d'un bout de la terre à l'autre abattre les monstres, et délivrer les malheureux; il *s'appuie sur sa massue*, et il m'ordonne d'allumer le feu du bûcher... » Chénier s'est servi de tous les détails concrets du récit de Philoctète.

3° Dans la fin, les emprunts sont plus épars : « un tourbillon de flammes qui l'enveloppa » (p. 312), peut bien avoir donné au poète l'idée de l'hémistiche : « Le vent souffle et mugit ». Si Chénier parle de « l'âme » d'Hercule, n'est ce pas parce que Fénelon avait dit que le héros « conserva, par l'ordre de Jupiter, cette nature subtile et immortelle, cette flamme céleste qui est le vrai principe de la vie, et qu'il avoit reçu du père des dieux » (p. 313)? Enfin les « palais divins » du poète ne sont-ils pas l'équivalent des « voûtes dorées de brillant Olympe » (p. 313) que l'on trouve chez le prosateur?

Nous avons donc un exemple de l' « imitation » d'A. Chénier : elle consiste tantôt à résumer, tantôt à emprunter assez directement, tantôt à choisir et à transformer.

A. CHEREL.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

Premier testament d'Aimé Martin. Lettre écrite par sa femme à Mme la Baronne de Gazan, sa belle-fille, pendant son voyage à l'étranger. Deuxième testament d'Aimé Martin. Sa mort, ses obsèques. Discours de Lamartine. Lettre de Mme Aimé Martin à Lamartine.

Dans ses *Souvenirs et portraits*, Lamartine nous a dit ses relations avec Aimé Martin, sa femme et la famille de celle-ci. Il les honorait de son amitié, et de leur côté, ils s'efforçaient de répondre par leur dévouement aux sentiments affectueux que leur portait l'illustre poète. On sait que Lamartine aimait le faste, que, plus occupé de littérature et de politique que de ses affaires personnelles, il eut toute sa vie une situation financière embarrassée, qui devint même le cauchemar de la fin de son existence. Cette situation datait de loin. A plusieurs reprises, par des emprunts, il avait puisé dans la bourse d'Aimé Martin. Ayant acheté cent vingt mille francs la propriété de Milly, il redevait sur cette acquisition trente-deux mille francs, qui lui étaient réclamés par les vendeurs. Dans cette occurrence, il écrivait à Aimé Martin que s'il voulait placer chez lui une somme de trente mille francs dont il lui avait précédemment parlé, il les prendrait volontiers et s'arrangerait avec lui « pour les mettre à même date d'intérêt que les autres, de manière à n'avoir par an qu'un jour d'affaires[1]. » On jugera sans doute, qu'un seul jour dans une année, c'était vraiment bien peu pour le règlement des comptes aussi nombreux qu'embrouillés que Lamartine devait examiner dans ce court espace de temps. Il n'est pas surprenant qu'avec ce système, il ne soit jamais parvenu à se liquider, malgré les divers appuis qui lui furent prêtés, malgré un travail honorable et acharné qui ne prit fin qu'avec sa vie.

Ces explications préliminaires nous ont paru nécessaires pour l'intelligence des documents que nous allons présenter au lecteur et qui constatent que Lamartine avait non seulement reçu en prêt une somme de soixante-dix mille francs des époux Aimé Martin; mais que celui-ci avait en outre endossé des billets souscrits par Lamartine, billets qui ne purent être complètement payés à leur échéance.

Dans la seconde partie de son existence, Aimé Martin paraît avoir eu une santé médiocre. Après la Révolution de 1830, la chaire qu'il occupait depuis quinze ans à l'Ecole polytechnique ayant été supprimée[2], il profita des loisirs qui lui étaient faits pour un voyage dans les différentes contrées de la France; il en revint épuisé. Sur le conseil de son médecin, il s'établit à la campagne, au joli village de Châteaufort, près de Versailles qu'il décrit « avec son clocher champêtre, ses deux tumulus ou tombeaux gaulois, placés comme deux bastions sous les ruines pittoresques du château de Hugues le Cadavre ». Il trouva là « une simple maisonnette, bien ombragée, bien rustique, habitée par une famille du bon vieux temps » où l'amitié lui offrait un asile[3].

1. Lettre autographe en notre possession.
2. Aimé-Martin professa l'histoire de France à l'École polytechnique, de 1816 à 1830. Le 13 novembre 1830 une ordonnance royale substitua à ce professeur un maître d'allemand et un maître de composition française.
3. Introduction à l'*Éducation des mères de famille*, p. xv.

Il nous apprend qu'il passa là deux longues années qu'il consacra au travail, à l'observation et à l'étude et dont le fruit fut son ouvrage sur l'*Education des mères de famille*.

Le 6 juin 1839, il établit ses premières dispositions testamentaires qu'il devait modifier un peu plus tard. Il veut mettre en action les principes sur l'éducation qu'il a longuement développés dans son ouvrage et il désire y consacrer presque intégralement la fortune qu'il possède. Nous verrons que ces généreuses intentions manifestées seulement quelques années avant sa mort et qu'il devait croire facilement réalisables, ne purent recevoir leur exécution, tant il est vrai que l'homme projette toute sa vie et ne parvient que bien rarement au but qu'il a entrevu. Voici ce premier testament.

Avant de partir pour les Pays-Bas, j'ai voulu prendre les précautions nécessaires au bien être de ma femme. En conséquence, dans le cas où je mourrais sur la route, ou dans tout autre cas de mort, je lui donne tout ce que je possède, sans exception.

Je desire qu'elle ne donne, au jour de sa mort, que la jouissance de tous nos biens à sa fille [1]; mais après la mort de sa fille, il serait fait de notre petite fortune, l'usage suivant :

Tous mes livres, mes autographes, etc., seront réunis et vendus, (ils pourront l'être du vivant de ma femme) ainsi que le mobilier, linge, argenterie, et la somme qui en proviendra, ainsi que le reste de ma fortune en argent, billets, actions, etc., sera partagé en deux parts égales.

La premiere servira à fonder une école à Rilleux [2], école de jeunes filles et de jeunes garçons, école gratuite entièrement, dont le maître sera nommé par les Magistrats, et devra avoir fait de bonnes études, et avoir le cœur religieux. Il prendra pour base de son enseignement l'*Education des meres de famille et l'amélioration des hommes par les femmes*.

Il y aura une maison avec un petit jardin d'au moins un arpent; la maison renfermera l'ecole, et, s'il y a assez d'argent, on y fondera un, deux ou trois lits pour les malades du village ou des communes environnantes, lorsque les malades manqueront à Rillieux.

Le meilleur médecin des environs viendra y soigner les malades moyennant 500 francs par an. Le maître d'école aura 1 500 francs de traitement, le logement et la moitié du jardin; le reste du jardin sera planté pour les plaisirs des élèves. Il y aura une bibliothèque à laquelle je fais don de ma collection complete du Panthéon, et de mon Dictionnaire d'histoire naturelle. Le maître d'école sera bibliothécaire et répondra des livres, qui ne pourront sortir de la maison, où il y aura une salle de lecture.

La somme qui restera après la fondation, et dont le revenu devra servir à payer le traitement du maître d'école et du médecin, les frais des lits et de la pharmacie, sera placée en une ferme, si cela est possible,

1. Virginie de Saint-Pierre, épouse du général baron de Gazan.

2. Petite commune du département de l'Ain, près de Trevoux, et à une petite distance de Lyon.

ou en une maison achetée à Lyon, ou en tout autre placement qui ne laisserait aucune chance de perte, et qui fournirait toutefois un revenu suffisant.

L'hôpital sera servi par une ou deux sœurs Saint-Camille.

La seconde moitié de ma fortune réalisée en argent, servira à fonder un établissement absolument semblable à Cervisy, près de Stenay, pays de ma femme, et portera son nom [1].

Après la mort de ma femme et la mienne, Mme de Gazan devra jouir du revenu de tout ce que nous laisserons, à la charge par elle de ne pas toucher au fond, et de tout préparer pour que nos deux établissements soient réalisés après sa mort, sans entraves, ni perte des fonds.

Si Mme de Gazan nous survit et jouit de notre legs, elle est chargée expressément de brûler et de détruire tous les manuscrits de Bernardin de Saint Pierre qui n'ont pu être publiés, afin d'éviter les publications posthumes. Quant aux manuscrits publiés, elle en fera don à la bibliothèque Sainte Geneviève, afin qu'ils y soient conservés.

Je la prie également de brûler tous mes manuscrits dont je n'ai pas le temps de faire justice, excepté ceux qui sont dans la caisse en acajou, et de l'*épisode de la vallée de Scander*, qui se trouve dans Babolin. Elle brûlera tout, afin d'éviter aussi pour moi, les publications posthumes. On pourra réunir à mes œuvres, Tapillard, Cuvier, etc.

Si mes ouvrages s'imprimaient encore après ma mort et celle de Mme de Gazan, je lègue leur propriété à mes deux fondations de Rillieux et de Cervisy.

(Suivent deux legs de peu d'importance à ses serviteurs et à une dame Chatelaine) [2].

Sur ce voyage accompli en 1839, nous possédons une longue et très intéressante lettre de Mme Aimé Martin à sa chère fille Virginie, baronne de Gazan. Outre les sentiments très affectueux, qu'elle lui témoigne, il s'y trouve des appréciations originales sur les pays visités, sur l'état d'esprit des populations, sur la possibilité d'une guerre motivée par les incidents d'Orient, sur le malaise qui existait déjà à cette époque, malaise qui devait couver quelques années encore et faire explosion au début de l'année 1848... Nous pensons que les lecteurs nous sauront gré d'avoir placé cette missive sous leurs yeux.

Suède, Lund, mercredi 14 août 1839.

Très chère Minette,

Prends ta carte d'Europe, cherche le détroit du Sund, trouve Copenhague, et de l'autre côté du détroit, tu verras Lund et Malnive; cette dernière ville, qui est à l'entrée de la Suède, nous l'avons quittée ce matin, et c'est de Lund que je t'écris aujourd'hui, mardi, 13 août, à 2 heures après midi, *d'un joli salon que décorent les gravures allemandes de Paul et Virginie. Ainsi, loin de toi, loin de la France, je*

1. Désirée de Pelleporc était née à Stenay en 1780 et son père possédait une propriété à Cervisy.

2. Expédition authentique, en notre possession.

retrouve l'esprit et l'inspiration de ton illustre père. Je pense que, du séjour des bienheureux il veille sur nous, et cela me console et me redonne du courage. Ne crois pas pourtant, chère Minette, que nous soyons au bout du monde, ni bien loin de toi. Hier, en quittant Copenhague, nous avons trouvé un Français qui avait quitté Paris, il y avait tout juste cinq jours. Ainsi, en moins de huit jours, en venant par le Havre, tu pourrais être ici, à nos côtés, et partager l'étonnement où je suis de me trouver en Suède. Oh! chère Minette, ceci ne faisait pas partie de l'itinéaire tracé de la main de ton cher mari! mais vois-tu, le Sund est si étroit, si engageant; des côtes du Danemark, on voit si bien les côtes de la Suède; il n'y a qu'un pas, le bateau est là, le trajet facile, notre jeune compagnon brûle de toucher la terre de ce nouveau royaume, le sort en est jeté, nous partons, et effectivement, en moins de deux heures, nous sommes en pleine Suède, et, le croirais-tu, tout est changé autour de nous, les choses et les hommes. Les Danois sont lents, blonds et lourds; les suédois, au contraire, sont petits, vifs, prestes; ils sont châtains ou bruns, on les prendrait pour des Français; puis ils adorent les Français. Il est bien vrai qu'ils ont de détestables auberges, des ragoûts à faire peur, des lits de sept pieds de long qui n'ont qu'un pied de large; mais on a faim, on est fatigué, on mange et on dort quand même, et l'on est en Suède. Puis la Suède est la route de Prusse, et dans huit jours nous serons à Berlin. Une fois là, adieu Belgique, adieu Hollande, adieu Hanovre et Danemark et Suède; adieu le nord et le midi, nous touchons à la France, nous sommes à Paris. Je revois ma chère enfant, et je la revois pour ne plus la quitter jamais. Mon Dieu, comme cette idée me fait battre le cœur! L'absence rend ma pauvre tête malade; je voudrais une de tes lettres tous les jours, et cette lettre si désirée, je ne l'aurai qu'à Berlin; peut-être qu'elle m'y attend déjà, cette chère petite lettre? et bientôt aussi, j'embrasserai la main qui l'a écrite. Mais as-tu bien soin de toi? pense que ta santé est le seul bien qui puisse nous rendre la vie douce; suis-tu exactement les conseils de notre bon docteur? J'ai foi en lui, comme en un ami bien dévoué et bien attentif, et si j'ai le malheur de ne pas croire beaucoup à la médecine, du moins je crois au médecin. Dis-lui que je lui recommande ma chère fille; dis-lui aussi que si mes dents ne payaient pas pour mes jambes, je serais véritablement bien contente, car il est certain que je me trouve plus légère et que je marche mieux. Enguérand, le croirais-tu, a grandi d'un pouce; il est gros et gras et enchanté de son voyage; cela pourtant ne l'empêche pas de soupirer un peu en pensant à sa mère, à Puygérault, à son père, à son cheval, à ses chiens; tout cela, dans son jeune cœur, se confond dans le même amour; mais l'humeur inquiète l'emporte, et si cela dépendait de lui, il nous entraînerait au bout du monde, en Chine, qui sait? Aussi je fais tous mes efforts pour lui persuader qu'il n'y a ni Chine, ni Chinois, que tout cela est une pure fiction, que la France seule est une réalité. Le pied de mon mari va tout à fait bien, il en est enchanté, non seulement pour son propre

usage, mais aussi pour que tu n'aies pas l'agrément de le revoir boiteux, car il croit vraiment que ça été une grande joie pour toi. Chemin faisant, nous avons visité Brême, Lubeck et Hambourg; ce sont trois villes libres et charmantes. *A Lubeck, nous avons visité le château où jadis ton père fut accueilli par le chevalier de Chasot, et où il rencontra le peintre auquel nous devons le petit portrait qui est dans le salon; en parcourant le monde, nous rendons hommage à chacun de ses pas, et nous trouvons toujours qu'il a bien vu, qu'il a vu juste, et cela nous charme.*

Je pense que ton mari est près de toi, chère Minette, et que sa chère présence te console du reste, de notre folle absence. Aimé s'ennuie de n'avoir pas directement de ses nouvelles; il voudrait connaître son opinion sur l'Angleterre; mais le temps va venir où ces messieurs auront bien des pensées à échanger. Nous n'avons eu aucune nouvelle de notre ami Babinet. Je pense qu'il est tout occupé de ses examens à l'Ecole polytechnique. Mon Dieu! est-il de l'Académie? en sera-t-il? je t'assure que cela est un grand souci pour moi et aussi pour mon mari. J'espère que la santé de M. Lechevalier est meilleure; celui-là aussi me donne bien du souci. Si tu veux me faire bien plaisir, tu m'écriras une petite lettre à Dresde; elle suivra celle que tu m'as déjà écrite à Berlin; ainsi, je ne serai pas trop longtemps sans avoir de tes chères nouvelles. J'espère toujours que ton mari sera rapproché de Paris[1], mais ce qui est bien sûr, c'est ce que nous vous suivrons au bout du monde; cette pensée me fait prendre patience. On dit ici que l'Europe est un grand pot qui bout au feu de l'Orient. Il y a longtemps que Lamartine a prédit cette incandescence; cela finira peut-être par la guerre. Je suis loin de l'espérer, et à peine j'ose le craindre, tant j'ai peur de donner du corps à cette fatale idée; mais il est certain qu'il y a parmi les nations un malaise incroyable. Les rois s'en vont, a dit M. Lainé : je crains que cette prédiction se réalise tout à coup sur la surface du globe. Une République universelle menace le genre humain, rien n'est plus certain. Et cependant ici, les rois sont de bons enfants; ils se promènent *eux-mêmes* comme de simples particuliers. Qui penses-tu que nous ayons rencontré le matin, à huit heures, en entrant à Copenhague? Un vieux monsieur en frac bleu, remarquable par ses cheveux et ses moustaches blanches. Ce vieux monsieur si matinal, qui marchait sans suite, sans soldats, sans valets, c'était le roi Frédéric V, roi de Danemark et père de son peuple. Le commissionnaire qui nous suivait a salué son roi comme il aurait salué son voisin, et le Roi lui a rendu son salut de bonne amitié. Tu vois que l'on s'instruit en voyageant. Le mal est qu'un peu plus tard, nous avons rencontré une troupe de galériens; je me suis dit : qui aime bien châtie bien. Tu vois, Minette, que tout dans la vie a son bon et son mauvais côté. Au reste, dans ces contrées, les royaumes se touchent et les rois ressemblent beaucoup à d'honnêtes

1. Le Général de Gazan commandait alors le département de l'Eure.

préfets. Chère Ninette, mon papier est déjà plein et je ne t'ai encore rien dit. Rappelle nous au bon souvenir de tous les amis. Dix mille choses tendres à Mme D..., au bon docteur, à M. L..., aie la bonté de faire dire à Agathe qu'avant un mois nous serons de retour. Je pense qu'il n'y a plus que vous à Paris, que tout le monde est à la campagne. Si j'ai un petit moment, j'écrirai à Mme de C....., je sais qu'elle est restée à Paris; si tu la vois, dis lui bien des choses de ma part; souvent nous parlons d'elle et de la gentille Marie. Nous ne savons pas encore par quelle route nous reviendrons, cela sera décidé à Berlin et je te l'écrirai. Adieu Minette, ou plutôt au revoir; ce mot est doux [1].

Cinq années se sont écoulées depuis le premier testament. Mme de Gazan est décédée en 1842; les dispositions et les recommandations qui la concernaient sont donc devenues caduques. Aimé Martin renonce à ses fondations de Rilleux et de Cervisy. Après sa femme, il lègue l'usufruit de sa fortune à Lamartine, pour, le capital être employé après la mort du poète à une œuvre humanitaire pour les gens de lettre sans fortune. Nouvelle idée généreuse qui ne put être réalisée.

Voici ce second testament établi à la date du 20 mai 1844.

Note, en cas de mort inopinée.

Il règne une épidémie; je puis en être frappé; je me hâte d'écrire mes dernières volontés.

Brûler tous les manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre excepté les manuscrits publiés, les lettres et le voyage en Normandie.

Brûler tous mes manuscrits, excepté les chapitres terminés de mon ouvrage et Papillard qu'on publiera, plus les deux volumes de notes intitulés : *Études de moi même*, et quelques notes écrites le soir, en rentrant chez moi, et qui renferment des souvenirs de salon, de la révolution de juillet, etc., etc.

Je donne tout ce que je possède à ma femme : argent, livres, mobilier, propriétés littéraires, ouvrages publiés, enfin tout. Ma bibliothèque sera vendue publiquement.

Comme dans l'ordre de la nature il est probable que ma femme me survivra peu; après elle, et sans que de son vivant on puisse l'inquiéter en rien, soit par des inventaires, soit par tout autre moyen de chicanes que je ne puis prévoir; après elle, dis-je, je donne toute notre petite fortune, à mon ami Alphonse de Lamartine, mais aux charges suivantes :

Il paiera quarante mille francs à Madame la baronne de Ferussac, mon amie, dont je connais les malheurs, et que je prie d'accepter ce souvenir d'un homme, d'un ami qui a su apprécier ses vertus et son courage, et qui est heureux de pouvoir l'honorer et peut-être lui être utile.

Si Paul de Saint-Pierre nous a survécu à ma femme et à moi,

1. Lettre autographe en notre possession, avec les timbres de la poste et la suscription « Madame la Baronne de Gazan, rue des Petits-Augustins, n° 15, faubourg Saint-Germain, Paris ».

M. Alphonse de Lamartine lui paiera une pension viagère de mille francs. Ce pauvre Paul a été bien ingrat envers la mère qui l'avait adopté et élevé; mais il est le fils de Bernardin de Saint-Pierre et ma femme a toujours désiré lui faire ce dernier don.

M. Alphonse de Lamartine fera lui-même l'inventaire de ce que je lui laisse par ledit testament, après la mort de ma femme; il en réalisera la somme dont il jouira toute sa vie; mais cette somme devra, après sa mort, servir à fonder à Paris, une maison d'asile pour les jeunes gens sans fortune qui se destinent aux lettres.

Je dresserai plus tard, si j'en ai le temps, le projet de cette fondation. On achètera une maison à Passy.

Tout jeune homme qui aura publié un ouvrage, si cet ouvrage annonce du talent, pourra entrer dans cette maison, où il sera logé et nourri pendant un an, et même deux ans, temps nécessaire pour faire un second ouvrage et perfectionner ses études.

C'est un asile offert aux poètes sans fortune, aux philosophes malheureux qui promettent un avenir, et que la société néglige ou oublie.

Cet asile portera mon nom, et j'espère que Lamartine complètera les sommes nécessaires pour assurer la durée de cette fondation.

La partie de ma bibliothèque qui se compose des livres de travail, (point de livres rares) serait donnée à cette fondation.

Je lègue également et toujours après la mort de ma femme, dix mille francs à mon ami Parelle, avocat à Lyon, dont l'exacte probité, le courage, la vertu, seront présents à ma mémoire jusqu'à mon dernier moment.

Je lègue mon buste en marbre à la bibliothèque de Lyon.

Je lègue, toujours après la mort de ma femme, trois mille francs à M. Guichard, rue Saint-Denis, n° 6, pour l'aider à élever son fils.

Excepté cette dernière disposition, je déclare que je déshérite tous les parents que je puis avoir; ils me sont tous inconnus et ne m'inspirent aucun intérêt.

D'ailleurs je suis maître de disposer d'une petite fortune que je dois toute à mon père et à mon propre travail. Sous peine d'annulation de ce testament, il est donc défendu de rien changer à ses dispositions, surtout en faveur d'une famille que je ne connais pas, et dont mon père avait eu à se plaindre.

Un terrain sera acheté au père Lachaise, le plus près possible de la tombe de Bernardin de Saint-Pierre. (Je désirerais être placé à ses pieds). On y fera un petit caveau où l'on transportera le cercueil de mon père, et on nous réunira, ma femme et moi, pour l'éternité [1].

Une nouvelle et immense douleur était réservée à Désirée de Pelleporc. Aimé Martin son second époux, qui l'avait aimée, soutenue dans la vie et à qui elle avait rendu affection pour affection, la devançait au tombeau. Souffrant

1. Expédition authentique en notre possession. La minute de ces deux testaments a été déposée aux archives de Me Casimir Noël, notaire à Paris.

depuis longtemps d'une maladie qui, sans être grave, inspirait de légitimes inquiétudes, Aimé Martin s'était alité. Lamartine qui le vit quelques jours avant sa mort, nous dit qu' « il mourait dans la religion de son maître, se conformant à la loi de la nature, ne voulant d'autre médecin que la confiance en Dieu, et la résignation à la volonté supérieure qui appelle les êtres à la vie et qui les rappelle à son heure [1] ».

Le 22 juin 1847, étant dans sa soixante-sixième année, Aimé Martin succombait à Paris, dans son domicile, rue des Petits-Augustins, n° 15. Ses obsèques étaient célébrées le 24, à une heure de l'après-midi, à l'Église Saint-Germain-des-Prés, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie qui venait rendre à l'homme, à l'ami, à l'écrivain, le dernier témoignage de son estime et de ses regrets.

Lamartine, ami de cœur d'Aimé Martin, faisait entendre sur cette tombe entr'ouverte les brillants accents de sa vibrante parole. Cet éloquent discours mérite d'être reproduit dans ses parties principales, le voici :

Messieurs,

Nous voici arrivés auprès de la tombe de l'immortel auteur de *Paul et Virginie* et des *Études de la nature* pour y déposer le disciple à côté du maître.

Je n'ai jamais parlé en face d'un cercueil. Quand l'homme entre par cette porte dans l'immortalité, aucun bruit de la terre ne doit le suivre, selon moi, excepté le bruit des pas de ses amis qui l'accompagnent jusqu'au seuil. Il y a entre ces deux vies, dont l'une commence et l'autre finit au bord de cette fosse, un abîme qu'aucune parole humaine ne peut franchir.

Il développe ces idées en paroles magistrales et il continue :

Aimé Martin avait trouvé dans sa vie même l'occasion et pour ainsi dire la filiation de ses idées. Il avait épousé la veuve de Bernardin de Saint-Pierre, deux fois veuve aujourd'hui de deux nobles esprits; digne elle-même de cette alliance avec des pensées qu'elle était faite pour comprendre et pour inspirer.

J.-J. Rousseau, sur la fin de ses jours, dans ses promenades solitaires et dans ses herborisations autour de Paris, avait versé son âme dans celle de Bernardin : à son tour, l'auteur de *Paul et Virginie*, dans sa vieillesse, avait versé la sienne dans le cœur d'Aimé Martin, son plus cher disciple ; en sorte que, par une chaîne non interrompue de conversations et de souvenirs rapprochés, l'âme d'Aimé Martin avait contracté parenté avec les âmes de Fénelon, de J. J. Rousseau et de Bernardin, société spirituelle, génération intellectuelle de Platon, dont il aurait été si doux à notre ami de prévoir que les noms seraient pro-

1. *Souvenirs et portraits*. Lamartine fait ensuite un récit fantaisiste de la dernière conversation qu'il eut avec Aimé Martin et des dispositions testamentaires de celui-ci. Sa mémoire l'a évidemment trahi : c'est ainsi qu'il parle des inquiétudes que donnait à ce moment l'état de santé de Mme de Gazan, décédée depuis cinq ans.

noncés sur son cercueil, comme ceux de ses parrains dans l'immortalité.

Sa vie privée ne fut qu'une longue série d'amitiés : il compta toujours parmi les plus illustres, celle de M. Lainé, ce ministre philosophe, digne si les temps l'avaient permis, d'être un jour dans notre histoire nommé le Turgot de la liberté. Parmi ces amitiés, ne faut-il pas compter au premier rang, celle contractée avec le brave général de Gazan, dont vous voyez les larmes tomber sur trois cendres à la fois, devant ce sépulcre; lui qu'il avait choisi, avec l'admirable prévoyance de son cœur, pour époux de sa fille adoptive, Virginie de Saint-Pierre, gendre pieux qui lui rendit en sentiment filial ce qu'il lui avait donné en bonheur dans une épouse justement adorée.

Enfin, vous tous qui attestez par votre concours, ici, l'attachement qui vous unit même à sa mémoire est-il un seul d'entre vous qui ne dise dans son cœur : Le meilleur d'entre nous nous a quittés?

Quant à moi, qu'une amitié plus intime et plus privée encore, unissait depuis vingt ans à ce frère de mon cœur et de mon choix, je puis dire que j'enferme avec lui, dans ce sépulcre, une part des meilleurs jours de mon passé, de mes plus sublimes conversations ici-bas, et de mes plus chères espérances de réunion dans le sein de ce Dieu qui a créé l'amitié pour faire supporter la terre, et qui a créé la mort pour faire regarder au-delà du tombeau[1]!

Le testament que nous avons plus haut relaté, qui instituait, sous certaines conditions, Lamartine, héritier de toute la fortune d'Aimé Martin, après le décès de sa veuve, ne put recevoir son exécution, pour les causes indiquées dans la lettre ci-dessous du 4 juillet 1847, adressée par Désirée de Pelleporc à Lamartine.

Monsieur,

J'ai tout dernièrement pris connaissance du testament de mon ami adoré. Vous viviez dans son noble cœur, vous viviez dans toutes ses pensées; partout, il vous traite en frère. Comme Jésus-Christ légua jadis sa mère au disciple bien-aimé, il vous lègue sa femme, ses manuscrits, sa doctrine. Il met sous votre patronage tout ce qu'il aimait sur la terre. Par avance, vous avez été bon et généreux; par avance, vous avez tout accepté, que Dieu à jamais vous bénisse et vous récompense.

Mais les lois humaines brisent toutes les prévisions du cœur. Ainsi le testament de mon ami est annulé d'abord par sa forme, puis par notre précédent contrat de mariage, dans ce contrat, nous nous donnons tout au dernier vivant, avec la réserve de disposer mutuellement d'une somme de vingt-mille francs. Mon cher ami n'a point disposé nominativement de cette somme; donc, je reste aux terme de notre contrat de mariage, sa seule et unique héritière. Voilà donc une affaire toute claire et toute terminée devant la justice des hommes.

1. *Moniteur universel* du 24 juin 1847.

Mais cette justice là, nous n'y comprenons rien, ni vous, ni moi, et la moindre volonté de notre incomparable ami doit nous être sacrée à tous les deux. Son intention était qu'après moi, vous jouissiez de tout le revenu de notre petit avoir mais comme il vous instituait mon héritier, il voulait qu'après vous une partie de ce petit avoir revint à d'autres amis qui après vous, qui, après moi, avaient place dans son noble cœur. Il laissait donc après ma mort et après la vôtre : 40 000 francs à la baronne de Ferusac, son amie ; 10 000 à notre ami Babinet : 10 000 à la baronne de Bresdirbach, notre cousine ; 10 000 à Mlle Mesmer, la plus chère amie de notre chère Virginie : 10,000 à M. Parelle, avocat à Lyon ; 3,000 à Mme Guichard pour terminer l'éducation de son fils ; et enfin, il vous chargeait de payer à Paul de Saint-Pierre, s'il nous survit, une pension viagère de mille francs, et de remettre à notre petite filleule Jeanne Conte une action du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon. Tous ces legs se montent à peu près à cent mille francs. *Si vous joignez à cela soixante dix-mille francs qui sont entre vos mains, vous compléterez une somme de cent soixante dix mille francs, qui est à peu près tout ce que nous possédons ;* parce qu'il faut retrancher de notre actif les vingt-cinq mille francs de Lefèvre[1] et vingt mille francs à peu près de dettes, de monuments, de statue, de déménagement, etc. etc. La volonté de mon mari est qu'après moi, vous jouissiez du revenu de ce petit avoir, mais la loi ne reconnait pas ces sortes de substitution. Ainsi, si je mourais demain, mes héritiers qui vivent au fond de l'Amérique, qui sont riches et que je n'ai jamais vus, viendraient, et, s'en tenant à la lettre de mon contrat de mariage, briseraient toutes les volontés de mon ami, s'empareraient non pas de ma fortune, mais des fruits sacrés de son travail. Et voila ce que vous et moi, nous devons éviter à tout prix, car nous devons vouloir que toutes ses volontés se réalisent sur cette terre, autant du moins que cela sera en notre pouvoir à tous les deux. C'est votre avis, n'est-ce pas, mon noble ami ? en cela, vous m'aiderez de toutes vos forces.

Je viens donc vous faire une proposition qui mettrait, je pense, d'accord notre dignité, nos intérêts et la volonté sainte de mon bien aimé. *Vous avez entre les mains la somme de soixante dix-mille francs ;* après moi, vous devez jouir non seulement des intérêts de cet argent, mais de celui de tout ce qui pourra se trouver après moi ; mais à cette condition que vos héritiers, que Mme Lamartine, si elle avait l'affreux malheur de vous survivre, seraient obligés de faire le retour de tout le fonds aux légataires de mon mari, ce qui est impossible, suivant la loi, et qui, à ne le considérer que comme simple affaire, serait désagréable à madame de Lamartine, ou à vos autres héritiers. Pour donc que ce fonds vous appartienne à jamais, sans contestation possible de la part de ma famille, et sans retour de la part de la vôtre, je vous propose,

1. Editeur d'une partie des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre et qui n'avait pu faire face à ses obligations.

Monsieur, d'en constituer à mon profit une rente viagère. M. Ragon que je vous envoie et qui vous remettra cette lettre, vous dira quelles sont mes intentions à cet égard. Il veut bien aussi se charger de terminer cette affaire avec vous, par un acte sous seing privé, c'est-à-dire aux moindres frais possibles. Vous savez que M. Ragon est un excellent conseil, un ami dévoué, et non pas du tout un homme d'affaires; vos intérêts lui sont aussi précieux que les miens; ainsi donc, nous ne pouvons pas espérer un plus sage conseiller, un ami plus expérimenté. Je vais entreprendre un assez long voyage, et je souhaite vivement que tout soit signé et conclu, et que jamais, si j'avais l'extrême bonheur de mourir en route, personne ne puisse vous inquiéter pour une affaire qui ne doit vous laisser au cœur qu'un doux souvenir[1].

De mon côté, je fais un testament qui sera déposé en double entre les mains de M. Ragon et entre les vôtres, et ce testament, autant qu'il est en moi, remplira toutes les volontés de mon ami; c'est-à-dire que, sur ce qui me restera de fortune, tous les legs qu'il a voulu faire, seront acquittés immédiatement et scrupuleusement. Par ce moyen tous nos héritiers seront contents, car si Dieu exauce mon ardente prière, je serai fidèle au prochain rendez-vous qui m'est assigné par celui qui remplit pour moi tous les espaces, par celui que j'ai uniquement aimé sur la terre.

Je voudrais bien cependant vivre assez pour vous voir publier le bel ouvrage qui doit être honoré de votre illustre patronage, et, qui, sur cette terre, doit être pour mon ami une couronne de gloire[2].

Ceci me ramène à la propriété littéraire qu'il nous lègue à tous deux. Hélas! il nous confondait sans cesse dans son cœur! Aimons donc bien sa mémoire, et tâchons de réaliser sur cette terre toutes ses nobles pensées.

Vous savez qu'il voulait fonder une maison de loisir et de travail pour les jeunes gens sans fortune qui se destinent aux lettres.

Tout l'argent que nous pourrons tirer durant ma vie, de cette propriété, sera mis à part; je le joindrai à mes économies, s'il m'est possible d'en faire, et cette somme sera consacrée à fonder cet asile qui portera son nom. Cette chose est difficile, elle paraît impossible; mais l'amour est fort et courageux, il entreprend l'impossible, il ne se rebute pas. Ainsi donc, au moins dans ma volonté, j'entreprendrai cette œuvre; vous m'aiderez de vos conseils; Mme de Lamartine m'aidera, et les amis des lettres m'aideront aussi. Je crois qu'avec

1. Bien que nous n'ayons pas trouvé l'acte de constitution de cette rente viagère, nous avons la preuve que Lamartine a accepté cette combinaison, par un état dressé à la date du 20 mai 1850, de la succesion de Mme Aimé Martin, où figurent parmi les sommes à recouvrer 1888 fr. 88 dus par M. de Lamartine, pour portion de temps des arrérages de la rente viagère qu'il devait à Mme Aimé Martin. En résumé c'est la remise de sa dette qui a été faite à Lamartine, par Aimé Martin et sa femme.

2. Les événements de février 1848 ont sans doute empêché Lamartine de s'occuper de la publication des œuvres posthumes d'Aimé Martin.

deux cent mille francs, on pourrait commencer à élever cet asile auquel mon ami lègue sa bibliothèque de travail[1].

Je ne vous parle pas de ma profonde misère, de mon isolement sur la terre, de cet abattement qui rompt un à un les liens qui nous attachent à la vie. Vous savez tout, vous sentez tout, vous avez la puissance de tout comprendre. Mon âme est dans votre âme ; vous seul, vous comprenez cette âme toute semblable à la vôtre.

Adieu, mon protecteur, mon ami, mon fils, tout ce que j'aime encore après lui.

« VEUVE AIMÉ-MARTIN, NÉE DE P. »

Paris le 4 juillet 1847. Rue des Petits-Augustins, n° 15[2].

Les deux testaments de Mme Aimé Martin. Sa mort à Saint-Germain-en-Laye. Éloge d'Aimé Martin et de sa femme, par Lamartine. Inhumation au Père-Lachaise.

Ainsi qu'elle l'annonçait à Lamartine dans la lettre reproduite au chapitre précédent, Désirée de Pelleporc établissait deux jours après, le 6 juillet 1847, un premier testament qui reproduisait l'énumération des legs attribués à diverses personnes, par le testament caduc d'Aimé Martin, ainsi que l'intention de la fondation d'un asile à Paris, d'une maison d'éducation à Rillieux pour le cas — qui ne devait pas se réaliser, — où les ressources provenant de la vente des œuvres anciennes ou posthumes d'Aimé Martin le permettraient. Nous ne reproduirons pas cette pièce, qui paraît faire double emploi avec les précédentes, si elle ne contenait, avec un éloge enflammé d'Aimé Martin, une parole émue à Paul de Saint-Pierre et des réflexions qui attestent la grandeur d'âme, l'élévation des pensées et le sentiment religieux de la pauvre Désirée de Pelleporc.

Quatre mois après, le 6 novembre, Désirée s'étant rendue dans une maison amie, à Saint-Germain-en-Laye, rue Saint-Thomas, n° 2, malade, infirme et sentant sa fin s'approcher, faisait mander un notaire de la localité, Me Auguste Leroux, et, en présence de quatre témoins honorables, habitant la localité, lui dictait un dernier testament qui devait être définitif, par lequel elle modifiait le taux de certains legs faits précédemment, et substituait le lieutenant général Baron de Gazan, à M. de Lamartine, comme légataire universel.

Nous donnons ci-dessous ces deux documents.

I

Ceci est mon testament fait à Paris, rue des Petits-Augustins, n° 15.

Dans le cas où je viendrais à mourir dans le voyage, que je vais entreprendre, je nomme M. Alphonse de Lamartine, député de Mâcon, l'homme que mon cher mari a le plus aimé sur la terre, et M. Pierre

1. On doit attribuer au prompt décès de Mme Aimé Martin, à la Révolution de février, et au défaut d'actif suffisant de la succession, la non-réalisation de l'idée généreuse d'Aimé Martin.

2. Lettre autographe inventoriée après le décès de Mme Aimé Martin, en notre possession.

Joseph Ragon, ancien notaire, qui nous a toujours assisté de ses conseils; je les nomme, dis-je, mes exécuteurs testamentaires. J'espère qu'ils ne repousseront ni l'un ni l'autre, cette preuve de ma confiance et de mon estime.

Je veux que les *cent trente-huit mille francs* que mon cher et adoré mari me laisse tant en argent comptant, qu'en actions de chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, soient immédiatement après ma mort, distribués aux légataires qu'il a lui même institués.

Mme la Baronne de Ferusac touchera.	40 000
M. Babinet	10 000
Mme la Baronne de Briesderbach, notre cousine	10 000
Mlle Mesmer la plus chère amie de notre adorée Virginie . .	10 000
M. Parelle, avocat à Lyon	10 000
Mme Guichart, pour terminer l'éducation de son fils, à laquelle contribuait mon mari.	3 000
A notre petite filleule Jeanne Conte, une action du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, de la valeur qu'elle pourra acquérir; je souhaite qu'elle vaille beaucoup, car tous deux nous aimions cette enfant.	5 000
De plus mes exécuteurs testamentaires établiront une rente viagère de mille francs, sur la tête de Paul de Saint-Pierre, mon beau-fils, pour ce	20 000

Je fais ce don à M. Paul de Saint-Pierre, en mémoire de son père, et dans la crainte qu'il ne vienne un jour à manquer des choses les plus indispensables. Je le prie donc de ne pas repousser cette dernière preuve d'une affection qui a toujours été pour lui, prévoyante et maternelle. Je ne fais aucun reproche à M. Paul de Saint-Pierre; je n'accuse point son cœur: mais je le prie de se respecter toujours lui-même, en mémoire de son illustre père.

Toutes les personnes qui auront part à la distribution que j'ordonne ici, ne me doivent aucune reconnaissance, car je ne fais qu'exécuter la volonté de mon cher et bien aimé mari. Je ne lui ai apporté, moi, pour toute fortune, que des dettes, des embarras, des tribulations de toutes les espèces. Notre petite fortune est entièrement le fruit de son travail et du travail de son honorable père; il a donc eu tout droit d'en disposer, et l'usufruit qu'il m'en a laissé est une preuve de son amour, dont je ne puis jamais être assez reconnaissante. Que ne puis-je dire à toute la terre, qu'elle a été sa bonté, sa délicatesse, sa patience à supporter tous les embarras, qu'il avait acceptés en unissant sa vie à la mienne. Il me semble que si je pouvais dire qu'elle était la perfection de son caractère, la bonté parfaite de son âme, l'inexprimable douceur de son cœur, la pureté de sa vie, je présenterais au monde un des plus excellents modèles à suivre pour qui voudrait chercher le bonheur dans la vertu, car il a été heureux celui qui vivait toujours en présence de Dieu, qui n'avait dans l'âme qu'amour, bienveillance et charité. Mais ce n'est pas à moi à peindre ce caractère, à retracer cette vie, c'est à

moi à la redire sans cesse; c'est à M. de Lamartine à laisser au monde le souvenir de son plus parfait ami, de l'un des plus beaux types de l'humanité, d'une âme toute pareille à la sienne. Si je meurs bientôt, cet ami parfait comprendra bien que ce souhait a été ma dernière pensée.

Dans le cas où je vivrais assez pour accomplir toutes les volontés de mon ami, lorsque M. de Lamartine et moi, nous aurons publié son dernier ouvrage et vendu son œuvre littéraire, j'achèterai une maison soit à Paris, soit à Passy. Cette maison deviendra de suite, si cela est possible, ou immédiatement après ma mort, une maison d'asile pour les jeunes gens qui, nés sans fortune, auront déjà cultivé avec amour les belles-lettres et la philosophie. Un ouvrage déjà publié, si cet ouvrage annonce du talent et de la moralité, suffira pour leur ouvrir la porte de cet asile où ils seront logés et nourris pendant trois ans, temps nécessaire pour achever un second ouvrage et pour terminer leurs études.

Je lègue et donne à cette maison, si jamais elle s'ouvre par mes soins et par ceux de M. de Lamartine, toute la bibliothèque de travail de mon mari. Si j'ai le bonheur de rejoindre mon ami avant d'avoir pu réaliser cette pensée qui lui était si chère, on vendra la bibliothèque qui vaut de douze à quinze mille francs; on joindra ce fonds à celui de sa propriété littéraire, et on fondera une école à Rillieux, école de jeunes filles et de jeunes garçons, école entièrement gratuite, comme cela est exprimé dans un premier testament[1]. Je lègue à cette école la sphère qui a appartenu à mon mari, et tous les ouvrages de géographie que j'aurai soin de réunir. Puissent-ils inspirer quelque nouveau Caillié. Je recommande à mon noble ami, M. Alphonse de Lamartine, la veuve Caillié, mon amie et ses quatre enfants. Je les recommande à la France, à M. Mollien, consul général à la Havane; je les recommande à tous les nobles cœurs. J'ai beaucoup admiré Mme Caillié et j'ai beaucoup appris d'elle; je ne lui laisse aucun signe matériel de mon affection; mais j'espère lui donner tous les jours de ma vie, des preuves de ma profonde estime[2].

Je donne et lègue à Alexandre Millet qui me sert avec sa femme et sa fille depuis douze ans, une somme de dix mille francs. Si je vis, j'aurai soin de compléter cette somme sur mon revenu. Leur économie, leur ordre, et leur travail m'aideront chaque jour à m'occuper de leur modeste avenir. Je regarde ces excellents serviteurs comme des amis, comme des enfants.

Enfin, je donne et lègue tous les biens qui composeront la totalité de ma succession, à M. Pierre Joseph Ragon, ancien notaire, demeurant

1. Voir le testament d'AimeMartin, p. 375.

2. Veuve du célèbre explorateur René Caillié (1799-1838), le premier qui ait visité Tombouctou. Il reçut à cette occasion le grand prix de 10 000 francs, offert par la Société de Géographie, une pension de l'Etat, et la croix d'honneur. Il s'était retiré dans la Charente-Inférieure et était maire de sa commune.

à Paris, rue Fontaine-Saint-Georges, n° 1, pour, par lui en entrer en possession le jour de mon décès et en jouir en toute propriété, à la charge d'exécuter et accomplir dans tout leur entier, tous les legs que je viens de faire et tous ceux que je pourrais faire par la suite. M. Ragon est un homme riche, je ne veux donc rien lui donner des choses de la terre, mais en associant son âme à celle de M. de Lamartine et à celle de mon bien aimé mari pour faire le bien, je lui ouvre, autant qu'il est en moi, les portes de la patrie future. On a beau faire, l'âme n'emporte jamais de la terre que l'amour qu'elle a porté à Dieu et à son prochain. Oh! que l'âme de mon bien aimé mari est arrivée riche aux pieds de son créateur.

II

Je réduis à vingt mille francs le legs que j'ai fait à Mme la Baronne de Ferussac, par mon testament olographe du 6 juillet 1847.

Je réduis aussi à huit mille francs le legs fait à M. Parelle.

Je confirme le legs de dix mille francs fait à Alexandre Millet, mon domestique, je le porte à douze mille francs.

Je lègue à Prudence Alexandrine Millet, ma femme de chambre, trois mille francs.

Je confirme le legs de dix mille francs fait à la Baronne de Brederbach, ma cousine, demeurant en ce moment chez moi, et j'y ajoute cinq mille francs, ce qui porte ce legs à quinze mille francs.

Je veux que les legs que j'ai faits à Mme la Baronne de Ferussac et à M. Parelle, soient délivrés par préférence à tous autres et sans aucune réduction. Après ces deux legs, seront délivrés de préférence ceux de Mme de Brederbach et ceux des domestiques, le tout sur les plus clairs deniers de ma succession.

J'institue pour second légataire universel, conjointement avec celui que j'ai nommé dans mon testament olographe, M. le Lieutenant-général Baron de Gazan, chef du personnel au ministère de la guerre, qui a rendu si heureuse, notre très chère Virginie de Saint-Pierre, sa femme et, comme ce legs universel sera épuisé par mes dispositions, je veux qu'il prélève sur ma succession, à titre de legs particulier et par préférence, sans aucune formalité : 1° le groupe en terre cuite représentant *Paul et Virginie* dans leur berceau[1]; 2° tous les portraits de Bernardin de Saint-Pierre, son beau-pére; 3° le cadeau en vermeil fait par Louis XVIII, y compris la boîte; 4° et les manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre.

Je lègue à M. Ragon, l'un de mes légataires universels, l'album de

1. Œuvre de l'éminent artiste Chaudet. Ce joli groupe a été vendu aux enchères, à vil prix après le décès du général de Gazan.

dessins des grands maîtres, dont d'ailleurs je lui ai déjà fait la remise, voulant qu'il l'ait de préférence et à titre de prélèvement.

Je maintiens les autres dispositions contenues dans mon susdit testament olographe, révoquant tous les autres qui pourraient exister.

Maintenant, toutes fonctions d'exécuteurs testamentaires étant inutiles, j'en affranchis M. de Lamartine. Je le prie cependant de donner à mes légataires universels, son concours pour la publication et la vente des œuvres de mon mari, qui sera faite à l'amiable par eux, sans être obligés de remplir aucune formalité judiciaire, sous quelque qualité qu'ils acceptent ma succession, m'en rapportant entièrement à leurs lumières et à leur probité.

Le présent testament a été ainsi dicté par la testatrice au notaire sous signé qui l'a écrit lui-même, tel qu'il lui a été dicté, et l'a ensuite lu à haute voix à la testatrice qui a déclaré le bien entendre.

Dont acte : Fait et passé à Saint-Germain-en-Laye, en une pièce au rez-de-chaussée, éclairée sur le jardin, et dépendant de la maison rue Saint-Thomas, n° 2, dans laquelle pièce la testatrice a été trouvée au coin du feu.

L'an mil huit cent quarante-sept, le six novembre, à deux heures de relevée.

Et a la testatrice déclaré ne pouvoir signer, *à cause de la cécité et de la paralysie dans les doigts dont elle est affectée;* de ce interpellée par le notaire qui a signé avec les témoins après lecture faite, le tout toujours en présence de témoins [1].

Dix jours après, le 16 novembre, à minuit et demie, la pauvre Désirée succombait. Cinq mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis la mort de son mari. La déclaration du décès était faite à la mairie de Saint-Germain-en-Laye par le lieutenant général Baron de Gazan et par M. Ragon, tous deux légataires universels, accourus pour recueillir le dernier souvenir de celle qui les avait choisis comme les plus dignes de remplir ses dernières volontés.

Ainsi s'éteignit cette noble femme qui, dans le cours de son existence, avait fait le bonheur de deux grands cœurs, de deux esprits élevés et dignes de la comprendre. Au premier, malgré la grande disproportion d'âge, elle avait sacrifié les charmes et la grâce de ses vingt ans; au second, elle avait apporté l'affection réfléchie de sa maturité, un attachement profond. Elle s'était complètement faite la mère des enfants de Bernardin de Saint-Pierre; si elle s'était trouvée récompensée de son dévouement par l'affection filiale que lui portait Virginie, elle n'avait éprouvé que du chagrin de l'ingratitude de Paul; mais, sa sollicitude pour celui-ci ne s'était pas pour cela amoindrie, nous en avons la preuve par son testament. Aucune douleur ne lui fut épargnée : délaissée par un père en qui elle aurait dû trouver un appui, elle ne connut que les tendresses maternelles, mariée, elle perdait en bas âge, son jeune Bernardin qu'elle affectionnait; puis, Bernardin de Saint-Pierre s'éteignait entre ses bras. Le décès de Virginie lui causa autant de douleur que si elle avait perdu sa propre fille. La mort de son mari fut pour son tendre cœur un coup dont elle ne put se relever. En lisant les pages touchantes de son testament, on voit, avec l'estime et l'affection qu'elle portait à son cher défunt, le vide que sa perte lui causait.

1. Les expéditions authentiques de ces deux testaments sont en notre possession.

Ses dernières pensées furent pour la réalisation des rêves généreux d'Aimé Martin, rêves dont les circonstances ne permirent pas l'exécution.

Dans ses *Souvenirs et portraits*, Lamartine rend un dernier hommage à ces deux amis de son cœur si rapidement enlevés. « En perdant Aimé Martin et sa femme, — dit-il, — je perdis ces amis de toutes les heures, qui occupent, vivants ou morts, une place considérable dans l'existence : c'étaient deux amours dans le même cœur : qui aimait l'un aimait l'autre. Je ne puis pas plus les séparer dans mon souvenir de tous les jours que Paul ne put se séparer de Virginie, même au tombeau. Que Dieu nous réunisse sous les lataniers où l'on s'aime éternellement! »

Le corps de Désirée de Pelleporc fut ramené à Paris et inhumé avec la pompe religieuse au cimetière du Père-Lachaise, dans le même tombeau qu'Aimé Martin, auprès de Bernardin de Saint-Pierre, son premier mari et de sa fille bien-aimée Virginie.

Liquidation difficile de la succession Aimé Martin. Décès successifs des liquidateurs primitifs. Vente des créances, homologation du compte définitif. Incidents relatifs à l'inhumation du général de Gazan et de Paul de Saint-Pierre.

La liquidation de la succession d'Aimé Martin et de sa femme fut longue, compliquée d'incidents et pleine de difficultés; elle ne fut complètement terminée que le 20 août 1859, c'est-à-dire près de douze années après le décès de Désirée de Pelleporc. Nous allons en résumer succinctement les diverses phases.

Les deux légataires universels, dévoués, nous l'avons dit à la tâche qui leur était confiée, mais ne voulant point cependant engager leur responsabilité pécuniaire, prévoyant après un rapide examen, que l'actif de la succession ne pouvait en couvrir les charges, ne l'acceptèrent que sous bénéfice d'inventaire. Les opérations de la liquidation furent donc commencées par eux, mais ni l'un ni l'autre ne devaient en voir la fin.

Un premier inventaire était dressé à Saint-Germain-en-Laye après le décès de Mme Aimé-Martin et le 6 décembre, un inventaire général était établi à Paris par Me Casimir Noël.

M. Ragon, ancien notaire, étant très entendu en affaires, le général de Gazan, tout en restant en nom comme colégataire universel lui laissa la direction de cette difficile liquidation. L'actif, à l'époque troublée de 1848, était d'une réalisation difficile. Nous avons vu par le dernier testament de Désirée de Pelleporc, que le paiement des legs devait s'effectuer d'abord en faveur de certains légataires privilégiés, puis ceux-ci étant intégralement payés, les autres légataires devaient recevoir également le montant de leur legs, si l'actif était suffisant; enfin, s'il restait, un surplus de l'actif, celui-ci joint à la propriété littéraire des œuvres publiées et posthumes d'Aimé Martin, devait s'appliquer aux fondations désirées par Aimé Martin.

Le 11 juin 1849, le général de Gazan succombait à une attaque de choléra. Il laissait pour héritière directe, une sœur, Mme Anne-Marie-Pauline Gazan, veuve de M. le Baron de Revel, et un neveu fils d'une autre sœur décédée, M. Césaire-Emmanuel-Joseph-Alfred Gérin, garde général des eaux et forêts. Ces deux héritiers partagèrent la confiance justement donnée par le général à M. Ragon; ils lui donnèrent leur procuration pour le règlement de toutes les opérations concernant la succession Aimé Martin.

A la date du 20 mai 1850, M. Ragon établissait ainsi qu'il suit la situation de cette succession.

« D'après un compte établi le 9 janvier 1850, et dont M. Ragon a donné connaissance aux héritiers de M. de Gazan, il en résulte que la recette s'élève à 94 588 66
et la dépense à 91 111 14

Ce qui fait, en faveur de la succession, un reliquat de. 3 477 52

A quoi ajoutant :

1° Le reliquat présumé du compte Téchener libraire, pour les ventes d'Essling et Aimé Martin, et celui de M. Fournel, pour ces deux ventes, pouvant s'élever ensemble à peu près à. . . . . 15 000 »

2° 1850 francs restant dûs sur la liquidation provisoire des dividendes de 1846 et 1847, des actions du chemin de fer de Saint-Etienne . . . . . 1 850 »

3° 1 888 fr. 88 dûs par Lamartine, pour portion de temps des arrerages de la rente viagère qu'il devait à Mme Aimé Martin. . . 1 888 88

4° 13 500 francs, montant d'une inscription de dix actions du chemin de fer de Saint-Etienne, formée d'anciens dividendes capitalisés, de chacune 1 350 francs, ce qui donne un capital de 13 500 francs produisant 4 p. 100 d'intérêts. . . . . 13 500 »

Total des valeurs actuelles, sauf leur recouvrement. 35 716 40

Le passif se compose des legs qui forment la troisième catégorie, et qui restent à acquitter, savoir :

1° à M. Babinet. . . . . 10 000 »

2° à Mlle Mesmer. . . . . 10 000 »

3° à Mlle Conte, une action du chemin de fer de Saint-Étienne, pouvant être évaluée à : . . . . . 6 500 »

4° à Mme Guichard, pour ses enfants. . . . . 3 000 »

5° à M. Paul de Saint-Pierre, la retenue d'une somme de vingt-deux mille cinq cents francs, pour assurer le service de la rente viagère de mille francs qui lui a été léguée par Mme Aimé Martin, laquelle somme pourrait se composer 1° des 13 500 francs, montant de l'inscription des dix actions du chemin de fer de Saint Etienne ci-dessus énoncées, dont les légataires n'ont pas intérêt à faire la vente, parce que ces dix actions ne produiraient pas plus de 8000 francs; 3° et de neuf mille francs à peu près nécessaires pour acheter du 5 ou du 3 pour cent, pour compléter le capital de la dite rente viagère de mille francs. . . . . 22 500 »

Après le décès de M. de Saint-Pierre, ces inscriptions seraient disponibles et pourraient être employées au paiement des legs sus énoncés.

Total du passif. . . . . 52 000 »
L'actif étant de. 35 716 40

Il en résulte actuellement un déficit de seize mille deux cent quatre-vingt-trois francs soixante centimes, qui, après le décès de M. de Saint-Pierre sera couvert par les 22 500 francs mis en réserve pour le service de la rente viagère. 16 283 60

La succession est en outre créancière :

1° de M. N..., qui habite l'Amérique, et ne présente aucune solvabilité;

2° de M. de S..., dont la succession est en liquidation, et offre peu d'espoir aux créanciers;

3° de M. de S. V..., qui est tout à fait insolvable;

4° et de M. Lefèvre, libraire, qui est ruiné par suite surtout de de la dernière révolution.

Voilà les ressources de la succession; elles seraient meilleures et considérables qu'elles n'offriraient aucun avantage aux légataires universels, qui

seraient alors chargés de fonder les établissements indiqués par le testament de Mme Aimé Martin[1]. »

Au passif indiqué par la note ci-dessus, venait bientôt s'ajouter une réclamation imprévue. Un M. Coutellier avait prêté sur billet, à M. de Lamartine, une somme de quarante mille francs, dont Mme Aimé Martin avait cru devoir garantir le paiement. La moitié de cette somme avait été acquittée, et Lamartine, dont la situation était alors des plus précaires, promettait de verser le surplus par acomptes; mais le créancier, usant de son droit vis-à-vis la succession de son garant, s'opposait au paiement en faveur de tiers, des sommes existant à l'actif de cette succession. De leur côté, M. Babinet et Mlle Mesmer réclamaient la délivrance des legs qui leur avaient été faits. Dans cette occurrence, et pour mettre leur responsabilité personnelle à l'abri, les légataires présentaient à l'approbation du tribunal un compte de bénéfice d'inventaire présentant un reliquat de 9098 fr. 84. Le tribunal homologuait ce compte et ordonnait que la somme disponible serait attribuée aux légataires, sous réserve cependant des droits du Sr Coutellier, qui restait libre de s'opposer au paiement des legs jusqu'à complet acquittement de sa créance sur Lamartine.

Ce jugement n'avait encore reçu aucune exécution lorsque M. Ragon mourut, laissant lui-même une succession dont le règlement devait être difficile. M. Ragon fils, héritier de son père, prenait sa part de la charge de la succession bénéficiaire Aimé Martin.

Mme la Baronne de Revel étant aussi décédée, en 1853, ce fut sa fille, mariée à M. Fanton d'Andon, alors vérificateur de l'enregistrement à Paris, qui hérita de ses obligations dans la succession Aimé Martin.

Les représentants des légataires primitifs qui furent chargés du règlement définitif de cette laborieuse affaire, furent donc, d'une part, M. Ragon fils et de l'autre, M. Gérin, M. et Mme Fanton d'Andon.

Au mois de juillet 1854, un jugement rendu à la requête des héritiers Gazan, en présence de M. Ragon fils et de M. Coutellier, créancier de la succession, commettait Me Lefer notaire à Paris, pour la vente des valeurs restant à réaliser, notamment des titres de capitalisation de dividendes du chemin de fer de Saint-Étienne.

Paul de Saint-Pierre décédait à Paris le 3 avril 1856, laissant pour unique héritier, M. Pierre-Henry Didot, banquier, demeurant à Paris, rue du Cherche-Midi, no 11, son parent du côté maternel. Il n'avait rien touché de la rente qui lui avait été constituée par Mme Aimé Martin.

Le 16 mars 1857, une dernière vente avait lieu par le ministère de Me Lefer, elle comprenait :

1° Une créance sur M. et Mme de Lamartine s'élevant à environ 11 501 fr. 38.

La mise à prix était de 5 000 francs.

2° Une créance sur M. Lefèvre, ancien libraire.

Mise à prix 40 francs.

3° Droits de propriété littéraire qui peuvent être attachés à divers manuscrits d'Aimé Martin.

Mise à prix 20 francs.

La créance sur Lamartine était adjugée à M. Contoire pour la somme de.	5 100	»
Celle sur M. Lefèvre, pour.	50	»
Les manuscrits Aimé Martin étaient acquis par M. Téchener, libraire, pour.	30	»
Total.	5 180	»

Cette somme était déposée le 6 avril 1857, à la Caisse des dépôts et consignations, par les représentants des légataires universels, pour être répartie au

1. Note originale en notre possession.

prorata du montant de leurs legs entre Mlle Mesmer, M. Babinet et M. Henry Didot, celui-ci comme héritier de Paul de Saint-Pierre, pour les arrérages de la pension qui n'avaient point été payés.

Le 1er avril 1858, une nouvelle somme de 447 fr. 87 était versée à la même caisse, au profit des mêmes légataires [1].

Les legs particuliers n'ayant pu être tous intégralement payés; il ne pouvait être question des deux établissements de Passy et de Rilleux qu'Aimé Martin s'était proposé de créer.

Enfin, après bien des formalités et des péripéties, le compte définitif présenté par les héritiers Ragon et de Gazan, aux créanciers et légataires particuliers fut homologué par jugement de la 3e chambre du tribunal de la Seine, le 20 août 1859.

La liquidation de la succession Aimé Martin avait donc duré douze ans.

Il nous faut maintenant revenir un instant en arrière de quelques années, et faire le compte rendu des deux regrettables incidents relatifs à l'inhumation du général de Gazan et à celle de Paul de Saint-Pierre.

A la mort de Bernardin de Saint-Pierre, un terrain avait été achetè par sa veuve, au cimetière du Père-Lachaise, pour la somme de deux cent cinquante francs. Lors de la mort de Virginie de Saint-Pierre, survenue en 1842, un caveau de famille fut établi par les soins et aux frais du général de Gazan, et Virginie fut admise à reposer aux côtés de son père bien-aimé. Le général de Gazan étant lui-même décédé en 1849, fut, suivant le désir qu'il en avait manifesté, inhumé à côté de sa femme, dans le tombeau de Bernardin de Saint-Pierre, son beau-père. Paul de Saint-Pierre qui paraît n'avoir pas eu, à la fin de sa vie, de cordiales relations avec son beau-frère, intenta contre les héritiers de Gazan, devant le tribunal de la Seine, une instance afin d'obtenir l'exhumation et l'expulsion du général du tombeau de Bernardin de Saint-Pierre : cette sépulture, suivant lui, devant être exclusivement affectée aux membres de la famille de Saint-Pierre.

Ses prétentions étaient soutenues devant le tribunal par Me Hennequin : les héritiers Gazan étaient représentés par Me Calmet. Sur les réquisitions conformes du ministère public, un jugement du 8 janvier 1851 déboutait Paul de Saint-Pierre de sa demande, la concession étant considérée comme une propriété indivise entre chacun des héritiers et les membres de leur famille [2].

Paul de Saint-Pierre décédait à Paris, sans postérité [3], le 3 avril 1856, laissant pour unique héritier, son parent du côté maternel, M. Pierre Didot, banquier à Paris.

Mal inspirés, les héritiers du général de Gazan crurent devoir s'opposer à l'exhumation des restes de Bernardin, de sa fille Virginie et du général de Gazan,

1. Reçus authentiques en notre possession.

2. *Gazette des tribunaux* du 11 janvier 1851.

3. A diverses reprises, on a signalé de faux descendants de Bernardin de Saint-Pierre. M. Maury, dans son étude sur le grand écrivain, disait tenir certains documents d'une dame D....., *petite-fille de Bernardin*. Nous avons démontré la fausseté de cette assertion dans le n° du 15 octobre 1896, de la *Revue d'histoire littéraire de la France*.

Le journal *Le Figaro*, dans son numéro du 15 septembre 1897, parlait d'une *arrière-petite-fille* de Bernardin de Saint-Pierre, à laquelle, disait-il, il avait fait allouer un secours mensuel de l'Assistance publique. Renseignement pris auprès de cette administration, il était reconnu qu'il s'agissait d'une Me Bernardin, née à Paris en 1820, qui n'avait aucun lien de parenté avec la famille de Saint-Pierre : elle était secourue uniquement à cause de son grand âge et de son absolu dénûment. Le 12 février 1898, le *Figaro* reconnaissait son erreur, et constatait, à l'aide des renseignements que nous lui avions communiqués, qu'il n'existait aucun descendant de Bernardin de Saint-Pierre.

pour l'établissement d'une quatrième case destinée à recevoir le corps de Paul. Sur l'instance introduite par M. Pierre Didot, agissant comme habile à se dire seul et unique héritier de Paul son parent, le président tenant l'audience des référés rendait l'ordonnance suivante : « Attendu que le terrain où est inhumé Bernardin de Saint-Pierre est une propriété indivise entre tous les membres de sa famille ; nonobstant la défense formée par les héritiers Gazan entre les mains du conservateur du Père-Lachaise, autorise Didot à faire exhumer et déposer dans un caveau provisoire les restes de Bernardin de Saint-Pierre, de sa fille et de son gendre, à faire creuser une quatrième case pour y faire inhumer Paul de Saint-Pierre, et à faire replacer les restes des trois autres membres de sa famille, le tout à ses frais [1]. »

Les héritiers Gazan ayant sagement accepté cette décision, elle fut exécutée dans sa teneur, et, depuis ce temps, la sépulture n'a plus été troublée, Bernardin repose en paix avec ses deux enfants et le général de Gazan, son gendre.

Lieutenant-colonel LARGEMAIN.

1. Notification authentique en notre possession.

PETITES
NOTES VÉTILLEUSES SUR « MADAME BOVARY »

Les voyages de l' « Hirondelle » entre Yonville et Rouen.

I. — « Yonville... est un bourg à *huit lieues* de Rouen » (p. 95) [1].

Combien de temps l'*Hirondelle*, la diligence de l'auberge du *Lion d'or* conduite par Hivert, met-elle pour faire ces huit lieues? Il est impossible qu'elle mette moins de trois heures, elle doit même en mettre davantage.

La voiture a beau être attelée de trois chevaux (p. 107); c'est une lourde guimbarde fort chargée, avec ses « quatre banquettes » garnies de monde (p. 363). Elle part « au petit trot, et, durant trois quarts de lieue, s'arrête de place en place pour prendre des voyageurs » qu'il faut parfois attendre (p. 363).

D'ailleurs, voici une indication très nette (Emma n'est pas rentrée à Yonville, Bovary s'inquiète). « Enfin, à *onze heures*, n'y tenant plus, Charles attela son boc, sauta dedans, fouetta sa bête et arriva *vers deux heures du matin* à la *Croix-Rouge* » (p. 381-2).

Ainsi, une voiture légère, portant un homme seul, lequel va aussi vite que possible, a mis trois heures pour atteindre Rouen.

L'*Hirondelle* ne peut en mettre moins : *trois heures* sont pour elle un minimum.

II. — A quelle heure de la matinée l'*Hirondelle* part-elle de Yonville? à quelle heure arrive-t-elle à Rouen?

Cf. p. 362-363. « Quand la pendule marquait sept heures un quart, Emma s'en allait au *Lion d'or*. » Mais, dans son impatience, elle arrivait bien trop tôt. L'auberge s'éveillait à peine : « Artémise déterrait pour Madame les charbons enfouis sous les cendres. Emma restait seule dans la cuisine. De temps à autre elle sortait. Hivert attelait sans se dépêcher... Enfin, lorsqu'il avait mangé sa soupe, endossé sa limousine, allumé sa pipe et empoigné son fouet, il s'installait tranquillement sur le siège .. » On a l'impression d'une attente d'une bonne demi-heure ou de trois quarts d'heure. L'*Hirondelle* ne doit pas partir avant *huit heures*.

Et en effet, Flaubert le dit une fois expressément (p. 305) : « Le lendemain, *à huit heures*, ils s'emballèrent dans l'*Hirondelle* ».

Puisqu'il lui faut au moins trois heures pour abattre ses huit lieues, elle arrive donc à Rouen seulement à *onze heures*, plutôt après onze heures qu'avant.

C'est ce que confirme un détail relatif à Homais, quand il vient à Rouen pour voir Léon et déjeuner avec lui. « ... A peine arrivé, il sauta vivement de la voiture pour se mettre en quête de Léon; et le clerc eut beau se débattre, M. Homais l'entraîna vers le grand *Café de Normandie*, où il entra majestueusement... Ils étaient encore, à deux heures, attablés l'un devant l'autre... » (p. 386). D'où résulte que, au moment où l'*Hirondelle* arrive à Rouen, c'est déjà presque l'heure du déjeuner du midi.

1. Les renvois sont faits sur la nouvelle édition publiée par Conard, 1909.

Cela étant, comment Flaubert, décrivant les arrivées d'Emma à Rouen, lorsqu'elle vient de descendre de l'*Hirondelle*, a-t-il pu écrire : « La ville *alors s'éveillait*. Des commis, en bonnet grec, frottaient la devanture des boutiques... Des garçons en tablier versaient du sable sur des dalles, entre des arbustes verts... » (p. 365)?

III. — A quelle heure de l'après-midi l'*Hirondelle* repart-elle de Rouen? A quelle heure de la soirée arrive-t-elle à Yonville?

Elle doit régulièrement être de retour à Yonville à six heures du soir. Cela résulte avec certitude des passages suivants.

1° Cf. p. 103. Madame Lefrançois, la patronne du *Lion d'or*, dit : « ... Mais ce lambin d'Hivert qui n'arrive pas!

— L'attendez-vous pour le dîner de vos messieurs [les pensionnaires. Binet et Léon]?

— L'attendre? Et M. Binet donc! A six heures battant, vous allez le voir entrer... »

. . . . . .

« Six heures sonnèrent. Binet entra. »

. . . . . .

« Cependant Madame Lefrançois alla sur le seuil regarder si l'*Hirondelle* n'arrivait pas... » (p. 105).

« ... On distingua le bruit d'une voiture... et l'*Hirondelle* enfin s'arrêta devant la porte... » (p. 107).

« Un accident *l'avait retardé* [Hivert]... »

2° Cf. p. 357-8. (Visite de Léon à Yonville)... « Il dîna dans la petite salle comme autrefois, mais seul, sans le percepteur; car Binet, *fatigué* d'attendre l'*Hirondelle*, avait définitivement avancé son repas d'*une heure*, et maintenant il dînait à *cinq heures juste*... »

3° Cf. p. 453. « A *six heures*, on entendit un bruit de ferraille sur la place : c'était *l'Hirondelle* qui arrivait... »

Puisque l'*Hirondelle* arrive à Yonville à six heures, il faut d'après ce qui a été établi au § I) qu'elle soit partie de Rouen à *trois heures* après midi.

Cela étant, comment Flaubert, décrivant les départs d'Emma, de Rouen, a-t-il pu écrire : « Elle allait [après les adieux à Léon] rue de la Comédie, chez un coiffeur, se faire arranger ses bandeaux. *La nuit tombait*; on allumait le gaz dans la boutique... — Elle entendait la clochette du théâtre qui appelait les cabotins à la représentation... » Puis elle allait rejoindre l'*Hirondelle*, qui partait aussitôt. — « A chaque tournant, on apercevait de plus en plus *tous les éclairages* de la ville qui faisaient une large vapeur lumineuse... » (p. 368-9)?

Comment Flaubert a-t-il pu aussi nous montrer, « un jour qu'ils s'étaient quittés de bonne heure et qu'elle s'en revenait seule par le boulevard », Emma assise sur un banc près des murs de son ancien couvent et entendant sonner *quatre heures*? (p. 392-3).

Il est vrai que, à un autre endroit, Flaubert laisse entendre que l'heure du départ de Rouen est *cinq heures* :

Cf. p. 378-9 (après la scène du fiacre). « *Vers six heures*, la voiture s'arrêta... » Madame Bovary rejoint l'auberge, et, en arrivant, « fut étonnée de ne pas apercevoir la diligence. Hivert, qui l'avait *attendue cinquante-trois minutes*, avait fini par s'en aller ». Alors Emma « vivement fit sa malle, paya la note, prit dans la cour un cabriolet, et, pressant le palefrenier, l'encourageant... parvint à rattraper l'*Hirondelle* ». Bref, madame Bovary était revenue un peu après six heures, et l'*Hirondelle* était partie un peu avant. Partie avec

cinquante-trois minutes de retard, c'est donc que son heure normale de départ était *cinq heures*.

Naturellement, avec cette heure-là, les objections faites ci-dessus relativement aux p. 368-9 et 392-3 n'auraient plus de raison d'être. Mais, si l'heure régulière du départ de Rouen était *cinq heures*, comment l'heure régulière du retour à Yonville pourrait-elle être *six heures*?...

En résumé, la diligence, qui part de Yonville à *huit heures* le matin, ne peut arriver à Rouen qu'à *onze heures* au plus tôt : et, rentrant à Yonville à *six heures* le soir, elle doit partir de Rouen à *trois heures* au plus tard.

Mais, ainsi resserrées a une durée de moins de quatre heures, les « journées de Rouen » eussent été trop courtes, et Flaubert les a, par un habile escamotage, allongées à son gré, en prenant sur le temps du voyage, à l'aller et au retour.

H. L.

A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

Un billet de Benjamin Constant.

Il s'agit des deux volumes de *Discours à la Chambre des députés* que Benjamin Constant réunit, en 1827, chez d'éditeur Ambroise Dupont, rue Vivienne, 16. On verra dans les lignes suivantes adressées à son libraire, que l'auteur ne perdait pas de vue les conditions matérielles du *lancement* de son œuvre.

Vous m'avez annoncé, monsieur, que vous passeriez chez moi ce matin; je ne sortirai pas de toute la matinée.

Avez-vous soigné les envois de Lille? Cela est très important. Il l'est également que tous les souscripteurs soient servis sans retard.

J'ai une nouvelle liste que je fais et que je vous enverrai dans la journée. Vous m'obligeriez de faire faire une copie de la note que je vous ai remise avec la liste précédente. Je puis la refaire, mais vous m'épargneriez ce travail.

Je désire avant de quitter Paris, c'est-à-dire d'ici à huit ou dix jours, être fixé sur le résultat actuel, afin de laisser des instructions pour le temps de mon absence.

Agréez tous mes compliments.

B. CONSTANT.

Ce 16 juillet 1827.

Deux lettres de Marceline Desbordes-Valmore.

La première est adressée, comme le billet précédent, au libraire Ambroise Dupont et il y est question aussi de projets de publications. Il s'agit évidemment d'une réunion éventuelle des œuvres poétiques de Marceline Desbordes-Valmore, réunion qui eut lieu, en effet, un peu plus tard (1830) en deux volumes édités par Boulland et non par Ambroise Dupont.

Lyon, le 29 mars 1828.

Monsieur, j'envoie aussitôt cette lettre les vers que je viens de transcrire pour ajouter au manuscrit. M. Jars voudra bien se charger de les classer comme je le souhaite. Il y en a, je crois, quatre cents; ce nombre, selon moi, doit suffire à la composition du volume. S'il en faut davantage, veuillez le lui dire en lui donnant le manuscrit, afin qu'il y établisse l'ordre convenable que j'indique à sa complaisance, en lui envoyant ces dernières pièces.

Quand votre temps et le sien vous permettront, monsieur, de refaire le traité pour remplacer celui que vous venez d'annuler, faites-le, je vous

prie, afin que nous n'ayons plus à y penser; du moins si vos bonnes dispositions sont toujours les mêmes et si vous croyez le temps convenable. Vous connaissez ma confiance dans l'intégrité de M. Jars, et je lui laisse le soin et le droit d'agir dans votre intérêt comme dans le mien.

Si vous êtes toujours dans le dessein d'imprimer les deux premiers volumes, ayez la bonté de vous en expliquer de suite avec M. Jars et de rester persuadé, monsieur, que je suis avec une entière estime votre servante.

MARCELINE VALMORE.

Place Saint-Clair, 2.

M. Tastu voudra bien trouver ici l'expression de mon souvenir et de ma reconnaissance pour l'intérêt qu'il m'a montré. Dites-lui, monsieur, que je ne l'oublierai jamais.

La seconde lettre, de la même époque, est une de ces lettres de recommandation dont Marceline ne fut jamais avare et dont le bon effet était atténué par la prodigalité de l'excellente femme. Celle ci est adressée à Auber en faveur d'un acteur applaudi à Lyon et qui désire un engagement à Paris. Je ne sais si la démarche aboutit; mais si elle ne réussit point, on ne saurait dire que ce fut par manque de conviction ou de chaleur dans les lignes qui suivent.

Monsieur, Pauline (Duchambge) est absorbée dans des soins si tristes et si chers, que je n'ose même pas lui donner le plaisir de s'occuper de moi. Je m'adresse à vous, monsieur, pour appeler tout votre intérêt sur un artiste qui appartient, je crois, à Paris. C'est là qu'est l'avenir du talent : il en a trop pour ne pas trouver des protecteurs puissants, et je voudrais que ce fut vous.

Peut-être l'avez-vous vu très jeune à l'Odéon : il se flatte du moins d'avoir été encouragé par votre bonté. Il chante ici les Martin, les Lais; ses succès sont très brillants et d'une nature très franche. Les rôles où il réussit le mieux sont Figaro du *Barbier*, Télasco, le Bailli de la *Pie voleuse*, Cinna, tant d'autres où je ne l'ai pas vu. Il a vingt-quatre ans, je crois, une tête agréable, enfin une réunion de ce qui forme les comédiens distingués, car il est plein d'intelligence, de chaleur, d'âme et de gaieté. Je crois que tout cela irait à merveille à Paris avant que la province n'ait éteint quelqu'une de ses qualités. Il y gagne onze mille francs, mais ce serait dommage qu'il y perdît la réputation que l'on n'obtient que par un travail plus éclairé, au milieu des modèles et des maîtres qui manquent partout loin de Paris.

Ses engagements avec Lyon expirent dans un an. On le redemande à Bordeaux et je serais désolée s'il courait la province. J'en avais parlé plusieurs fois à mon amie. C'est lui qui a créé votre Pèlerin dans *Fiorella* dont le succès est charmant à ce théâtre. Enfin, c'est au nom de M. Grignon lui-même que je tente cette démarche, parce qu'il est très agité du désir de développer ce talent dont il ne peut plus douter, quoi qu'il soit

modeste. Lulli et Quinault vient (*sic*) de lui faire grand honneur. C'est le comédien en faveur, sans le moindre savoir-faire.

A présent, monsieur, il est bien temps que je sente ma hardiesse et que je vous en demande pardon. Si la gloire n'altère pas la bonté, je m'attends que vous me recevrez encore comme à Paris. En parlant pour un autre, je ne me suis pas interdit de parler un peu de moi, et de vous dire que j'ai été pénétrée de bonheur à cause de vous. Demandez un peu à Pauline. La réussite de la *Muette* est la seule chose heureuse qui ait animé la tristesse de notre absence. Ne le direz-vous pas à madame votre mère, qu'il m'est si doux de savoir contente? et à M. Auguste? Je vous en prie, monsieur, avec tous les sentiments d'estime et d'amitié de votre humble servante.

MARCELINE DES.-VALMORE.

Les incarnations d'Arsène Houssaye.

La lettre ci-dessous n'est pas signée. Elle est adressée à *Monsieur Maxime Du Camp, aux bureaux de* la Revue de Paris, *chez M. Lecou, 10, rue du Bouloy, à Paris*. Le timbre de la poste porte la date du 3 février 1852. Il n'est pas sans exemple que les directeurs de revue reçoivent des lettres dont les auteurs ne prennent pas le soin de se faire connaître. C'est, d'ordinaire, pour des raisons moins légitimes que dans le cas présent, où il est question seulement de constatations littéraires assez amusantes.

Arsène Houssaye, *aliàs* Caravaggio, *aliàs* G. de Montbeyrault.

La Revue de Paris de février 1852 renferme une nouvelle intitulée *Mademoiselle de Cormeille*, et signée : G. de Montbeyrault.

Cette nouvelle a déjà été publiée sous le nom d'Arsène Houssaye. En parcourant *L'Artiste*, *La Revue pittoresque* ou les recueils qui ont accueilli les œuvres de M. Houssaye, il serait facile de la retrouver.

M. de Montbeyrault y a fait sans doute quelques changements, mais il faut avouer qu'il est un plagiaire et un voleur bien maladroits.

Preuves.

Revue de Paris, n° de février 1852.

Page 65. Mademoiselle *Clotilde* de Rouvray devient tout à coup *Gilberte* pour redevenir *Clotilde* cinq lignes plus loin.

Page 66. Nouveau changement à vue du nom de cette jeune personne.

Page 68. *Clotilde*, emportée dans le parc, s'évanouit sous le nom de *Gilberte* et revient à la vie sous le nom de Clotilde.

Page 70. *Clotilde* s'évanouit de nouveau (commencement de la page) et prend le nom de *Gilberte* pour se jeter dans les bras d'une bohémienne (fin de la même page).

Page 73. Le jeune Godefroy, fiancé de *Clotilde*, s'écrie : « Ils ont tué *Gilberte*! »

Ici, l'on peut croire que la douleur trouble l'esprit de Godefroy et lui fait oublier le véritable nom de sa fiancée.

On demande si M. de *Montbeyrault* ne serait pas un nommé *Caravaggio* qui dans *La Revue pittoresque* publiée par *L'Artiste*, volume de 1850, page 193, n'a pas craint de publier et de signer une nouvelle, le *Joueur de violon*, qui avait paru en tête des poésies de M. Houssaye, et peut-être même dans l'ancienne *Revue de Paris* et *L'Artiste* sous le nom de M. Houssaye, et dans les romans de même auteur (édition Charpentier).

On engage M. Du Camp à vérifier l'identité des trois personnages ci-dessus : *Arsène Houssaye*, *Caravaggio*, *Montbeyrault*.

Il serait d'ailleurs, à désirer, que la *Revue de Paris* fût placée sous l'invocation d'une autre trinité.

P. B.

COMPTES RENDUS

MAURICE LANGE. **La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales.** Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. *Librairie Hachette*, 1909, in-8.

L'étude de M. Lange sur La Bruyère a été fort bien conçue et fort bien exécutée. Elle présente clairement, agréablement un fond très riche et très solide. Les conclusions sont exactes et mesurées, un peu timides peut-être et enveloppées. En recherchant ce qu'il y avait de neuf dans la critique sociale de La Bruyère, M. Lange a dû se demander quels faits, quels hommes le moraliste avait visés dans ses remarques et ses portraits, et comment les mêmes faits, les mêmes hommes, ou leurs analogues avaient été jugés par la littérature antérieure ou contemporaine. Il a ainsi — en même temps que déclassé le livre d'ailleurs déjà bien discrédité d'Allaire — enrichi d'un apport considérable le commentaire excellent de M. Servois.

Le problème capital qui domine le livre est le suivant : La Bruyère est-il déjà un *philosophe* au sens du XVIIIe siècle? est-il un réformateur social? Sa peinture satirique annonce-t-elle, inaugure-t-elle la critique philosophique de Montesquieu, de Voltaire et des encyclopédistes?

Voici la réponse de M. Lange : Non, La Bruyère n'a rien dit de neuf. Sur tous les points, La Bruyère a été devancé, soit par un moraliste tel que Louis Petit, soit par les prédicateurs, soit même par Louis XIV (ou par Colbert) dans les préambules des ordonnances royales.

Cela est vrai. Mais il faut bien mesurer la valeur et la portée de cette constatation, et regarder si le manque de nouveauté, dans la matière des observations, ne laisse pas tout de même au livre des *Caractères* une autre nouveauté que celle du style. M. Lange l'a bien senti : mais c'est ici, je crois, qu'il faudrait préciser, nuancer, et surtout accentuer les indications qu'il a données.

La Bruyère est un *particulier sans mission* qui s'ingère de critiquer l'état social : les prédicateurs font leur métier, comme le roi fait le sien. Qu'un individu laïque parle en son nom privé, voilà ce qui est grave et nouveau dans les *Caractères*.

La plupart des moralistes et des prédicateurs avaient eu en vue surtout la description et la correction des vices individuels, et ne proposaient que le remède de la vertu ou de la pénitence individuelle. S'ils touchaient à certaines catégories de personnes et à certaines institutions, c'était toujours en se plaçant au point de vue moral. La critique de La Bruyère, à travers son livre et à travers les diverses éditions de son livre, devient vraiment sociale. Chacun des points qu'il touche avait été touché : mais jamais un pareil bouquet n'avait été présenté à la fois. Dénoncer dans un même livre, ensemble, la cour, le régime financier, la vénalité des charges, l'achat de la noblesse, les richesses du clergé, les vices de la procédure, la torture, la guerre, etc. : jamais on n'avait tant fait d'un coup; et de ce rapprochement d'observations auparavant éparses, sortait un sens nouveau et grave.

Mais La Bruyère ne propose pas de plan de réformes, ne demande pas de

réformes. Il se borne à se tourner vers le roi, à souhaiter que le roi donne le remède aux maux de l'État.

Cela est vrai encore. Mais l'idée chrétienne a disparu chez La Bruyère, ou à peu près. Si elle s'étale au dernier chapitre, elle est à peu près absente de la peinture de la société. L'espoir de la vie future n'est plus admis comme la compensation et la consolation du mal terrestre : l'autre monde n'est évoqué une fois qu'avec une sorte de colère, pour souligner l'injustice de ce monde-ci. Les misères sociales ne sont plus considérées comme d'institution divine; l'idée d'une épreuve providentielle, et par suite le sentiment de la résignation, sont écartés. Les maux sont des abus; les abus ont leur source dans la mauvaise volonté des hommes, ils auront leur remède dans la bonne volonté des hommes. On sort de la lecture des *Caractères* pénétré de l'impression que les choses vont mal, et qu'elles pourraient aller mieux, si quelqu'un voulait.

Il y a enfin chez La Bruyère un accent passionné d'honnête homme ulcéré, l'amertume d'un brave homme qui a souffert de l'état social, et que son intérêt même a rendu plus tendrement, plus profondément sensible aux souffrances des autres. Et cela encore, c'est grave.

Le livre de La Bruyère est l'expression artistique du malaise de la société française aux environs de 1690. Le bourgeois de mérite, mal placé, et qui ne se sent pas mis en valeur, éprouve comme beaucoup, et exprime comme pas un, se trouvant être un grand artiste, le mécontentement qui travaille les classes éclairées, à l'heure où commence à décliner la fortune de Louis XIV : il marque, dans l'ordre public, les points qui blessent la raison, parce qu'ils blessent les intérêts légitimes, l'humanité, et la justice; il marque un besoin de changement qui sort de la réalité et du sentiment des souffrances. Il ne fait pas encore pas de plans, il n'a pas de système. Il appelle au roi; il s'en remet au roi; mais son appel au roi est public; un appel public n'est pas loin d'être un appel au public, et les considérants de cet appel sont terriblement précis, envenimés par l'amère beauté de la forme.

Ainsi La Bruyère n'a pas encore de philosophie sociale; mais il a un mécontentement social. Il indique le moment où la raison publique va exiger la construction d'une philosophie sociale. La Bruyère ouvre la porte aux philosophes : après lui vont venir les cahiers de réformes précis et positifs, que présenteront à la royauté, et au public; Vauban et Boisguillebert; à son réalisme critique fera écho l'idéalisme utopique de Fénelon sous lequel il n'est pas difficile de démêler une connaissance exacte des maux et un programme pratique d'améliorations.

GUSTAVE LANSON.

CHARLES DROUHET. **Le poète François Mainard** (1583-1646). Étude critique d'histoire littéraire. *Paris, librairie ancienne Honoré Champion*, in-8, 1909.

Tableau chronologique des lettres du poète François Mainard, accompagné de lettres inédites. *Paris, librairie ancienne Honoré Champion*, in-8, 1909.

Nous devons aux étrangers qui sont venus étudier en Sorbonne depuis vingt ans quelques bons travaux d'histoire littéraire : les deux thèses de M. Charles Drouhet, qui est Roumain, se placent parmi les plus utiles. Un mot d'abord de la petite thèse. Tous ceux qui ont étudié Maynard ont été intéressés par le copieux recueil de ses lettres que son ami de Flotte a publié, et ont été aussi un peu découragés par la confusion de la publication. M. Drouhet a voulu débrouiller cette confusion, et il a réussi, sinon entièrement, du moins dans une très large mesure, à établir un classement chronologique des 285 lettres du volume de 1652. On rectifiera certaines de ses dates; on en marquera quelques-unes qu'il n'a pu trouver. Mais le travail principal est fait.

Pour la grande thèse, elle est très bonne dans l'ensemble. M. Drouhet est arrivé, par d'amples et minutieuses recherches, à constituer la biographie de son personnage, à la jalonner de toute une série de pièces d'archives, dates et faits, qu'il a eu le mérite de découvrir. Il fait la critique de ses documents, en général, avec sûreté et précision. Sur l'œuvre de Maynard, sur ses caractères et son rapport au mouvement littéraire, il a su aussi et il a dit presque tout ce qu'il faut savoir. Cette monographie paraîtra à certains lecteurs un peu lente d'allure, et bien touffue : défaut léger en comparaison de l'utilité qu'on en tirera. Quiconque voudra parler de Maynard pourra s'approvisionner ici; et beaucoup de ceux qui auront à étudier la première moitié du XVIIe siècle, trouveront aussi à butiner.

La langue de M. Drouhet est aisée, claire, correcte, et ne sent pas l'étranger, sinon peut-être çà et là par quelque souci d'une élégance un peu surannée.

On regrettera avec M. Brunot que dans ce livre substantiel et riche manque un chapitre sur Maynard grammairien. On regrettera que dans la recherche des sources, M. Drouhet ait complètement négligé les sources espagnoles. Que Maynard ait méprisé les Espagnols, c'est possible; bien d'autres l'ont fait qui les ont pillés; je ne crois pas que ce soit son cas, il les a du moins picorés.

Je ne sais si M. Drouhet a suffisamment estimé chez Maynard l'artiste : je ne parle pas de l'inventeur de rythmes, mais du peintre qui savait en deux coups de crayon camper un bonhomme sur ses pieds, ou ramasser une large vision en un seul vers. L'écrivain qui, dans les étroits quatrains d'une ode ou d'un épigramme, encadre de petites figures grotesques d'une incroyable netteté de trait, qui finit des sonnets par des vers comme ceux-ci :

> ... Sur le marbre effacé de la tombe d'Auguste (III, 53),
> ... Dans le désert, sous l'ombre de la croix (III, 41),

est un maître classique, un petit maître si vous voulez, mais unique, je crois, en son temps. Si l'on songe qu'il est mort en 1646, et qu'il était parti du voisinage de Desportes et de Bertaut, on voit qu'il a su en trente ou quarante ans de travail, se créer un style classique d'une sobriété et d'une fermeté rares. Pas d'idées, peu de sentiments, mais des tableaux. Personne en 1646 ne sait finir à ce point un ouvrage, et n'a l'expression aussi sobre et aussi ferme avec une aussi parfaite netteté.

Ma plus grosse querelle à M. Drouhet sera qu'il a oublié une fois ses habitudes de critique prudente et rigoureuse. Il est toujours délicat d'évaluer et d'interpréter la valeur biographique des poésies amoureuses, de faire le départ du réel et de la fiction, du vécu et de l'imaginé, du traditionnel et du personnel. M. Drouhet qui connait l'écueil, y a donné en plein dans les pages 142-146 de son livre. L'histoire qu'il nous conte des amours de Maynard est en très grande partie un roman arbitrairement construit par lui. Il reconnait Cloris sous les noms de Jeanne, de Philis, de Lyse, de Lisette; rien ne garantit l'identité de toutes ces maîtresses avec la première : rien n'en garantit même souvent la réalité; et l'on ne voit pas non plus pourquoi de toutes les pièces où le nom de Lyse apparait, M. Drouhet retient les unes, et point les autres. Il n'y a aucune preuve que la fameuse prière où il méprise *Hélène*, *Oriane*, *Angélique* pour les beautés des champs, soit dictée par un dépit contre Cloris, et ne soit pas en une fantaisie d'artiste.

M. Drouhet persuadera difficilement (p. 489) à un lecteur français que les beaux vers de la *Belle Vieille*

> Et j'ai fidèlement aimé ta belle-tête
> Sous des cheveux châtains et sous des cheveux gris

soient ambigus, et qu'on ne sache pas s'il s'agit des cheveux de l'homme ou de la femme : plus difficilement encore, qu'il faille entendre par là les cheveux de Maynard, sous prétexte que l'on sait par ailleurs que les cheveux de Cloris jeune étaient d'or.

M. Drouhet, qui a apporté la preuve matérielle de la distinction des deux François Mainard, tous les deux avocats au Parlement de Toulouse et tous les deux poètes, a cru nécessaire de démontrer longuement, et avec un peu d'aigreur, que MM. Durand-Lapie et Lachèvre qui les avaient distingués avant lui, n'avaient pas donné pour cela de bonnes raisons. M. Lachèvre a répondu dans une brochure intitulée : « M. Drouhet et le problème des deux Mainard. — Le poème de Philandre. » 1910. Sur les deux Maynard la polémique est sans intérêt, puisque les deux adversaires sont d'accord sur la solution. Mais M. Lachèvre se range au sentiment de M. Clavelier et de M. Martinon sur le *Philandre* pour le retirer à Maynard, tandis que M. Drouhet le lui maintient sur le témoignage du seul Pellisson. Je ne crois pas la question tranchée. La difficulté est de ne pas savoir exactement ce que vaut en cette matière le témoignage de Pellisson. Aucune des difficultés signalées ne devrait l'emporter sur l'affirmation d'un témoin honnête et bien informé : honnête, Pellisson l'a été; mais comment s'est-il informé? il a connu le poète sur la fin de sa vie; il a eu des mémoires de son fils; mais le détail de *Philandre* fait-il partie de l'information authentique reçue du père et du fils, ou bien Pellisson a-t-il vu seulement le nom de François Mainard sur un exemplaire du Philandre? D'ailleurs l'attribution du poème à François Mainard, de Nîmes, l'homonyme qu'on vient de distinguer, est séduisante. Mais la question reste obscure.

Une dernière remarque : puisque dans les éditions qu'il a publiées de ses œuvres, dans celle notamment de 1646 qu'il a surveillée, et dans son testament, notre poète écrit son nom *Maynard*, je ne vois pas de raison suffisante de l'appeler *Mainard* avec M. Drouhet.

GUSTAVE LANSON.

JOSEPH DEDIEU, docteur ès lettres, professeur à la Faculté libre des Lettres de Toulouse. **Montesquieu et la Tradition politique anglaise en France. Les Sources anglaises de l « Esprit des Lois ».** — *Paris, Librairie V. Lecoffre, J. Gabalda et Cie*, 1909, in-8 de 396 p.

Pour obtenir le diplôme de docteur, M. Joseph Dedieu, professeur à la Faculté libre des Lettres de Toulouse, a présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux une thèse qui a pour titre : *Montesquieu et la Tradition politique anglaise en France*; et pour sous-titre : *Les Sources anglaises de l « Esprit des Lois »*.

Ce titre et ce sous-titre ne donnent qu'une idée incomplète des sujets traités dans le livre. Il y est question de la diffusion dans notre pays, au XVIIe siècle et surtout au XVIIIe, de certains principes constitutionnels d'origine anglaise. Montesquieu eut sans doute une part capitale dans cette œuvre, mais il ne l'accomplit point à lui seul. Aussi des pages nombreuses sont-elles consacrées par M. Dedieu à divers prédécesseurs du grand philosophe : journalistes, historiens ou écrivains politiques. Elles ne sont pas les moins instructives de l'ouvrage. Seulement, bon nombre des écrits qui y sont analysés n'ont avec l'*Esprit des Lois* que des rapports indirects et plutôt douteux. Est-il téméraire de croire que, dans le plan primitif de la thèse, Montesquieu n'avait pas la place centrale et culminante qu'il a fini par y occuper? Nous admettrions sans peine que l'auteur, en avançant son travail, ait restreint le sujet qu'il se proposait d'y exposer tout d'abord.

Toutefois, il se pourrait au contraire que M. Dedieu se fût laissé entraîner

quelque peu au delà des limites qu'il s'était tracées en commençant. Nous le lui pardonnerions, et Montesquieu, plus encore que nous. Le grand homme, faisant peut-être un retour sur sa propre manière d'écrire, n'a-t-il pas émis, dans un volume de ses *Pensées*[1], cette opinion indulgente : « Je vois des gens qui s'effarouchent à la moindre digression, et, moi, je crois que ceux qui savent en faire sont comme les hommes qui ont de grands bras, et qui atteignent plus loin »?

Pour nous, dont les bras sont courts, nous allons nous borner à rechercher si M. Dedieu n'a pas exagéré l'importance des emprunts faits aux Anglais par l'auteur de l'*Esprit des Lois*, et nous nous demanderons ensuite dans quelle mesure ces emprunts diminueraient le caractère original de l'œuvre pour laquelle ils auraient été commis.

Une thèse participe en général de la nature des plaidoiries. Les candidats au titre de docteur s'illusionnent volontiers sur la puissance de leurs arguments et sur la valeur de leurs conclusions. N'est-il pas tout naturel qu'ils espèrent apprendre quelque chose de neuf même à leurs juges? Aussi leur arrive-t-il de confondre quelquefois le douteux avec le probable et le probable avec le certain. Personne ne leur en veut, d'ailleurs, d'avoir l'affirmation facile, pourvu qu'elle ne le soit qu'à un certain degré.

Nous admettrons donc sans preuve, pour le moment, que Montesquieu ait connu tous les ouvrages de Sidney, de Locke, de Mandeville, de Gordon, d'Arbuthnot, de Warburton et de Bolingbroke, où M. Dedieu découvre des sources de l'*Esprit des Lois*. Encore ne faudrait-il point l'accuser d'emprunt lorsqu'il développe des idées non point semblables à celles de ces ouvrages, mais très différentes et même opposées. C'est pourtant ce qui arrive à M. Dedieu, notamment dans les cas qui suivent.

Mandeville se prononce quelque part pour la suppression radicale des tribunaux ecclésiastiques, qui ne font, dit-il, « que préparer des malheurs perpétuels à toute la société ». Se fondant sur des passages absolument étrangers à la question, M. Dedieu trouve la même doctrine dans l'*Esprit des Lois*[2]. N'a-t-il donc pas lu, au chapitre IV du livre II, l'alinéa qui commence ainsi : « Je ne suis point entêté des privilèges des ecclésiastiques; mais je voudrais qu'on fixât bien une fois leur juridiction »? C'est tout le contraire du sentiment de Mandeville. Ajoutons que c'est beaucoup plus conforme au tempérament modéré du baron de La Brède.

Il ne nous est pas moins impossible d'admettre que le fameux chapitre sur la constitution de l'Angleterre (liv. XI, ch. VI) soit emprunté à Locke.

L'idée qu'une certaine répartition des fonctions publiques entre magistrats plus ou moins distincts présente des avantages considérables ne date pas des temps modernes. En particulier, les Grecs et les Romains classiques n'ignoraient pas les inconvénients de la confusion de la puissance législative et de la puissance exécutrice. Un Français du XVIIIe siècle n'avait donc pas besoin d'un Anglais du XVIIe pour découvrir cette vérité banale. De plus, la séparation des pouvoirs, telle que la conçoit Locke est toute différente de celle que Montesquieu préconise. Les deux philosophes ne définissent pas même semblablement les pouvoirs qu'il s'agit de distinguer. Il n'est pas question du Pouvoir judiciaire dans le chapitre des *Two Treatises of Governement* où l'auteur s'occupe des rapports du Pouvoir législatif et du Pouvoir fédératif. Au contraire, le Pouvoir judiciaire occupe une place essentielle dans l'analyse que l'*Esprit des Lois* fait des institutions de l'Angleterre. Nous dirons à ce

1. *Pensées et Fragments inédits de Montesquieu*, Bordeaux, G. Gounouilhou, 1901, t. II, p. 11.
2. *Montesquieu et la Tradition*, p. 259.
3. *Ibid.*, p. 178.

propos que M. Dedieu nous semble avoir mal compris le passage où Montesquieu oppose l'établissement du jury à celle d'un tribunal permanent. En tout cas, la théorie générale du Président sur la séparation des pouvoirs est absolument indépendante de celle de Locke.

Les questions juridiques et politiques demandent à être traitées avec une précision, une rigueur, que les études littéraires ne donnent pas toujours. Il ne faudrait point confondre, par exemple, ce qu'un auteur dit sur la liberté dans les rapports de nation à nation, avec ce qu'un autre a écrit sur la liberté intérieure d'un peuple. Nous craignons que M. Dedieu n'ait commis cette méprise en accusant Montesquieu d'avoir cherché à cacher ce qu'il devait à Arbuthnot [1].

Mais, alors même qu'Arbuthnot ou quelque autre Anglais aurait exprimé une pensée identique à l'une de celles de Montesquieu, il ne faudrait point se presser d'accuser celui-ci de la lui avoir empruntée. « Ressemblance ne signifie nullement imitation » fait justement observer M. Dedieu [2]. Deux personnes qui s'ignorent peuvent relever le même fait ou porter le même jugement. En outre, depuis la Renaissance, au moins, il y a tout un ensemble de notions et de jugements, souvent contradictoires, formant une sorte d'atmosphère intellectuelle que respirent tous les étudiants et tous les lettrés de l'Europe. Tel principe dont certains critiques cherchent l'origine dans les œuvres de Clarke ou bien de Bolingbroke traîne dans les plus vénérables manuels de Droit romain. Il serait plus étrange encore d'insinuer que des chapitres de l'*Esprit des Lois* doivent des idées essentielles aux ouvrages de Bolingbroke ou de Gordon qui n'avaient pas paru lorsque ces chapitres étaient déjà rédigés. N'est-ce pourtant point ce que fait M. Dedieu, lui qui admet que les huit premiers livres du chef-d'œuvre de Montesquieu sont antérieurs aux voyages de l'auteur hors de France [3]?

Vraiment M. Dedieu fait à l'Angleterre une part trop belle! Il lui adjugerait presque Montesquieu lui-même. Ne le qualifie-t-il point dans un passage de « petit-fils d'Anglais » [4]? La Gascogne proteste. En admettant que Charles de Secondat ait eu quelque ancêtre, éloigné de deux à trois siècles, d'origine britannique, que restait-t-il de sang anglais dans les veines de notre philosophe quand plus de quatre ou cinq générations de sa famille s'étaient succédé en terre française, sans mélange exotique?

Pour en revenir aux sources de l'*Esprit des Lois*, on ne saurait proclamer trop haut que ce ne sont point les écrivains mais l'histoire, les institutions de l'Angleterre que Montesquieu a plagiées dans un certain sens : légitimement et glorieusement plagiées, en penseur de premier ordre. Il a compris ou mieux idéalisé les lois et les mœurs de nos voisins d'Outre-Manche avec une puissance telle qu'il en a tiré des enseignements pour tous les peuples du Monde. Le chapitre qu'il a consacré à la constitution de l'Angleterre a même frappé, ébloui beaucoup de lecteurs au point qu'ils n'ont guère vu que lui dans l'œuvre magistrale où il se trouve. Combien d'entre eux n'ont pas su seulement tenir compte des réserves dont l'auteur a accompagné ses éloges? Ce serait pourtant étrangement rabaisser l'*Esprit des Lois* que de n'y voir qu'un manuel à l'usage des doctrinaires de la Restauration et du Gouvernement de Juillet, ou de leurs disciples.

Le livre est bien plus grand, et M. Dedieu a eu le mérite de le reconnaître vers la fin de sa thèse.

En somme, il importe assez peu que tel fait ou telle réflexion qu'on rencontre dans le traité de Montesquieu figure dans quelque ouvrage de publiciste ou de

1. *Montesquieu et la Tradition*, p. 221.
2. *Ibid.*, p. 322.
3. *Ibid.*, p. 135; cf. p. 328 et 329.
4. *Ibid.*, p. 152.

philosophe antérieur. L'*Esprit des Lois* n'est pas un recueil d'anecdotes et de maximes détachées sur les législations de tous les peuples. C'est une apologie discrète et judicieuse de la Raison humaine : ignorante, faible et présomptueuse sans doute ; travaillée cependant d'un besoin infini de vie assurée et supérieure. Ses erreurs, ses défaillances, ses chutes ne se comptent point. Mais elle se ressaisit toujours, poursuivant la réalisation du rêve de Bonheur par la Justice qui explique et qui excuse les dispositions singulières de trop de lois positives. C'est là ce qui justifie le mot profond de Voltaire louant Montesquieu d'avoir retrouvé les titres du Genre humain : titres de noblesse intellectuelle et morale.

Aux accusations de plagiat, l'auteur de l'*Esprit des Lois* avait opposé d'avance, dans un fragment de ses *Pensées*, une réponse spirituelle et digne à la fois : « Je m'engage de trouver dans Cardan les pensées de quelque auteur que ce soit, même le moins subtil. — On doit rendre aux auteurs qui nous ont paru originaux dans plusieurs endroits de leurs ouvrages, cette justice qu'ils ne se sont pas abaissés jusqu'à descendre à la qualité de copistes [1]. » Ces déclarations d'une âme haute devraient être toujours présentes à l'esprit des critiques qui rechercheront les sources de ses œuvres.

On pourrait relever dans la thèse de M. Dedieu certaines inadvertances : des fautes d'impression, par exemple, telle que celle qui fait régner Anne Stuart en 1700 [2]. Mais nous préférons signaler une seconde fois les services que le livre doit rendre aux personnes qui voudront étudier l'histoire des idées politiques depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'en 1789. Et nous tenons plus encore à rendre hommage, en finissant cet article, au ton modéré, équitable, que l'auteur a su garder en traitant d'hommes et de choses qu'il est trop rare d'entendre discuter sans passion et sans violence.

H. BARCKHAUSEN.

RODOLFO RENIER. **Svaghi critici**, *Bari*, *Laterza*, 1910, 566 p.

C'est un beau volume que celui que M. Renier, l'éminent et consciencieux directeur de ce *Giornale storico della letteratura italiana*, qui a rendu tant de services à l'étude de la littérature de la Péninsule, vient de livrer au public, sous le nom modeste de « loisirs critiques ». Et ce volume est là pour nous témoigner comment son auteur, loin « d'être mort à la recherche scientifique originale » ainsi qu'il le déclare bien à tort dans sa préface, y prend une part de plus en plus vive, tâchant, dans une foule d'articles toujours bien renseignés et agréables à la lecture, de rendre accessibles au grand public les conquêtes de la pensée humaine, dans le champ historique.

Les *Svaghi* nous intéressent d'une manière particulière, tout d'abord pour une recherche originale sur l'argot ancien littéraire (*l'antico gergo furbesco*), qui sert de complément aux enquêtes très méritoires de M. Sainéan et de M. Albert Dauzat. Je note, au hasard, que le mot *lenza* signifie *eau*, dans l'argot des deux côtés des Alpes et qu'en Italie le *gergo* a pénétré toute une littérature, bien plus qu'il ne l'a fait, peut-être, à toute époque, en France.

En laissant de côté ce qui se rapporte plus directement à la littérature italienne, la *Psycopathie de Benvenuto Cellini*, un écrivain d'ailleurs bien connu, à la cour de François Ier, et cet examen pénétrant sur la *Formation des Fiancés de Manzoni*, d'après la publication faite en 1905, par M. Giovanni Sforza, des *Morceaux inédits* du chef-d'œuvre manzonien, j'attirerai l'attention

1. *Pensées*, t. II, p. 11.
2. *Montesquieu et la Tradition*, p. 46.

des lecteurs de la *Revue*, sur *L'histoire d'Arlequin* et sur la *Légende du juif errant*, aussi bien que sur les études consacrées aux lettres françaises, savoir : *La Marguerite des Princesses*; *Corinne*; *En parcourant la correspondance de Stendhal*, *La jeunesse d'Emile Zola*; *Maupassant*; *En souvenir de Jules Verne*.

La Marguerite des Princesses, la Marguerite des Marguerites, comme l'appelait son premier éditeur, vise à faire connaître, au delà des Alpes, la vie et l'œuvre de cette femme, dont on admire de plus en plus le cœur et l'esprit, célébrée en vers et en prose, par ses contemporains, de France et d'Italie, entre autres par l'Alamanni, par Niccolò Martelli, par Bandello, par Bernardo Tasso, l'amie de Vittoria Colonna et l'avocate des faibles, des orphelins et de tous ceux qui étaient en butte aux persécutions religieuses. Un ouvrage récent de Mme Garosci Agosti donne l'occasion à M. Renier d'examiner de près plusieurs questions se rapportant à la sœur de François Ier et cet examen est complété aujourd'hui, pour ce qui se rapporte au culte de Dante, par le livre bien connu et si méritoire de M. Farinelli *Dante e la Francia*, cf. surtout le ch. *Dante e Margherita di Navarra*, t. Ier, p. 317 sqq.). Peut-être Mme Garosci aurait-elle pu se former une idée plus exacte de la foi religieuse de Marguerite en soumettant à son examen les contradictions dont sont marquées, en général, les œuvres des grands penseurs du XVIe siècle. Il y a tel chapitre de *Pantagruel* et des *Essais*, qui paraît révéler une conviction, je ne dirai pas très orthodoxe, mais du moins assez catholique, conviction que d'autres pages des mêmes écrivains démentent, de la manière la plus étrange, car c'est là une époque où les esprits flottent entre deux civilisations, éclairés parfois et parfois éblouis aussi par les lumières de la Renaissance. Tout le monde se souvient de cette abbaye de Thélème que Rabelais veut opposer aux couvents du moyen âge, où l'intelligence sommeille, mais dont l'ombre elle aussi est féconde. Mais cette abbaye qui confond, dans son style, l'art ancien et l'art nouveau, n'est au bout du compte, qu'une copie des couvents où l'auteur avait vécu, parce que les hôtes de Thélème vivent aux dépens de la générosité d'un prince, formant un peuple oisif, égoïste et « moinant » dans le commerce des muses.

Et que de contradictions chez S. François de Sale, chez La Boétie, magistrat et royaliste, qui écrit son *Discours de la servitude volontaire*, chez Henri Etienne, se moquant, malgré ses déclarations de protestantisme, de toutes les croyances et de tous les cultes et qu'elle est flottante, et incertaine la foi de Montaigne, qui doute de toute chose et qui traduit et exalte, en même temps *La théologie naturelle* de Raymond Sebond, « docteur excellent entre les modernes, en laquelle, par l'ordre de nature, est démontrée la vérité de la foi chrestienne et catholique ! »

L'œuvre de la fille de Necker n'a pas été étudiée en Italie, ainsi qu'elle le méritait et certain livre de Mlle Porta, paru en ces jours, malgré la bonté des renseignements bibliographiques, n'est pas fait pour modifier notre opinion. L'article de M. Renier paraît remarquable surtout pour ce qu'il dit des rapports entre l'héroïne de Mme de Staël, Corinne et Maddalena Morelli de Pistoie, glorieuse de son nom arcadien de Corilla Olimpica. « Si Corilla n'avait pas existé, *Corinna* aurait eu une physionomie différente. » C'est probable; mais tout cela n'empêche pas qu'on ne trouve étrange cette influence, dans la création de l'héroïne de Mme de Staël, d'une « improvvisatrice », dont la vie était on ne pourrait plus scandaleuse et que l'on couronna, sur le sommet du Capitole, le 31 août 1776, au milieu des huées de la foule.

Je remarque, en passant, que si Corinne, « avec ce regard inspiré, ses bras d'une éclatante beauté et ce châle des Indes tourné autour de sa tête » est une sorte d'autoportrait de l'auteur, la mode de ces toilettes voyantes n'étant pas toutefois une nouveauté pour l'Italie. Giovanni Rosini, sans faire cependant aucun rapprochement, nous rappelle dans ses *Conversations* publiées par

Felice Tribolati, Pise, 1889, p. 44) qu'une autre « improvvisatrice » de son pays, Fortunata Sulgher Fantastici, s'était fait représenter, elle aussi, en tête de ses poésies, imprimées à Livourne, chez Masi, en 1794 : « la tête couverte d'un turban et avec une ceinture grecque qui lui serrait la taille ». *Corinne* est de 1807, et j'aurais bien voulu vérifier la ressemblance des deux portraits; malheureusement l'exemplaire cité par Rosini n'a trouvé asile en aucune bibliothèque de ma connaissance [1].

On trouvera, dans l'article de M. Renier, d'autres renseignements sur les rapports entre l'écrivain français et Monti, des rapports de fraternité intellectuelle, qui ont été mis en pleine lumière par la *Correspondance* des deux artistes publiée tout récemment (cf. Ilda Morosini, *Giorn. Stor. della letter. ital.*, vol. XLVI, 1905; Julien Luchaire, *Bulletin italien*, vol. VI, 1906).

Stendhal n'excite guère l'admiration du savant professeur de Turin. J'ai assisté, dit-il, avec étonnement et non sans quelque dégoût aux cérémonies des lévites d'Henri Beyle, « contagiosa montatura entusiastica, che ha prodotto ormai mezza biblioteca », et il tâche de reproduire les traits caractéristiques de l'auteur de la *Chartreuse de Parme*, d'après sa correspondance (1800-1843) éditée par A. Paupe et P.-A. Cheramy (Paris, Bosse, 1908 et les études méritoires de M. Stryienski. Mais ici encore M. Renier apporte une note personnelle et analyse, avec beaucoup de finesse, la sensiblerie maladive de notre écrivain, ses passions sensuelles, ses confidences à sa sœur Pauline, rappelant dans le nom aussi la sœur de Leopardi, et ce cosmopolitisme plutôt apparent que réel, qu'il affiche et qui lui dicte l'épigraphe « Arrigo Beyle, milanese. » Est-ce qu'il comprenait ce pays qu'il aimait pourtant et dont l'art paraissait l'éblouir? Ne croyait-il pas peut-être, lui aussi, que c'était là une terre de morts et n'avait-il pas des idées complètement erronées sur la valeur de Foscolo, de Manzoni et de Grossi?

Émile Zola et Guy de Maupassant sont peints en peu de traits, d'une netteté remarquable. Le premier est, à tout prendre, un romantique bien qu'il ait représenté, en maître, les couches sociales inférieures et les vices du dessus du panier de la société; quant à l'illustre disciple de Flaubert, c'est un paysagiste d'âmes, chez lequel le sensualisme s'ennoblit et s'idéalise, jusqu'au jour où sur le seuil du plus triste des hôtels, il peindra ses fantaisies noires et ses hallucinations, qui nous font frémir.

Celui que M. Eugène Gilbert, dans son *Roman en France, pendant le XIXe siècle*, appelle le pionnier du roman scientifique, l'auteur des *Vingt mille lieues sous les mers*, de *L'Ile mystérieuse*, du *Tour du monde en 80 jours*, de cette riche production, annonçant les découvertes scientifiques et leurs merveilleuses applications, occupe, dans ce volume, une place légitime, parce que c'est là un hommage bien dû à l'aimable écrivain qui a amusé deux générations d'enfants, sans compter les hommes, eux-mêmes. « Celui qui a excité autour de soi tant de sympathies ne saurait être le premier venu », dit M. Renier, et il mérite bien qu'on l'appelle le poète de la science, parce qu'il ne sort pas du domaine de la possibilité, parce que son œil perçant devine les merveilles que l'on va tirer de l'électricité, de l'aréonautique et de la mécanique, parce que son abondance n'engendre point l'ennui, parce qu'enfin sa lecture est agréable et utile à la fois. Verne est on ne pourrait plus populaire en Italie et les jeunes gens voyagent, encore de nos jours, avec son Barbicane de la Terre à la Lune, libre envolée de l'esprit humain vers l'azur et l'infini, bien plus raisonnable que les fantaisies étranges de Cyrano de Bergerac et de tant de nouvelliers absurdes des deux hémisphères.

P. Toldo.

1. J'ai pu enfin consulter ce volume à la bibliothèque Victor-Emmanuel de Rome. Entre le portrait de Corinne et celui de Mme Sulgher il y a, sans doute, quelques rapports de ressemblance, surtout pour ce qui est du turban et de l'air inspiré.

Le Mistère de Saint-Quentin, suivi des Invencions du Corps de Saint-Quentin par Eusèbe et par Eloi.

Edition critique publiée avec introduction, glossaire et notes par HENRI CHATELAIN. *Saint-Quentin. Imprimerie générale* (*Paris, H. Champion*). 1908, in-4, LXXV-434 p., 2 pl.

L'édition de M. Chatelain mérite vraiment son titre de critique et il est à souhaiter que les érudits, qui se donnent pour tâche de publier tel ou tel mystère particulier à leur ville natale, la prennent pour modèle. Non seulement le texte y est soigneusement établi à l'aide des deux manuscrits indépendants, conservés à Saint-Quentin et qui datent, l'un du XVe, l'autre du XVIe siècle, mais encore M. Ch. l'a fait précéder d'une introduction à la fois très intéressante et très savante. Celle-ci commence par une énumération des représentations connues du mystère de Saint Quentin. La première nous est signalée à Abbeville[1] en 1451 et n'a pu être fondée sur le texte qui nous est conservé[2].

La seconde eut lieu à Saint-Quentin même en 1501 ; enfin la troisième, qui paraît avoir échappé à la vigilante attention de M. Ch., fut organisée à Mons par les « confrères de Saint-Quentin » en 1510[3]. Faut-il attribuer leur choix à la personnalité de l'auteur, qui devait être célèbre en Hainaut? C'est possible. Cet auteur, en effet, et sur ce point M. Ch. ne fait que confirmer et renforcer les arguments de M. Langlois[4], n'est autre que Molinet (1433-1507) « indiciaire » ou historiographe des ducs de Bourgogne[5].

D'ailleurs notre mystère présente tous les défauts de l'École des Rhétoriciens bourguignons : culte du tercet, du quatrain, du septain monorimes, des ballades, des rondeaux, des triolets, du « fatras » ; formes clichées qui ne se sont pas contentées d'étouffer l'inspiration lyrique, mais qui retardent encore la marche déjà si lente de l'action dans le drame médiéval.

M. Ch. a bien fait de nous donner une abondante analyse, car il est douteux que le mystère de Saint-Quentin trouve beaucoup de lecteurs. On y rencontre les faiblesses ordinaires du genre : pauvreté d'inspiration sous une extraordinaire abondance verbale, absence non seulement de caractère mais d'individualisation quelconque des personnages, succession de scènes à peine liées devant les maisons ou décors juxtaposés.

1. Cf. Paul de Cacu, Le théâtre à Abbeville avant 1770, *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, t. XX de la collection, 4e série, t. IV, 2e partie, p. 485. Signalons en outre aux historiens du théâtre, d'après une indication fournie à M. Ch. par M. Lemaire, une mention du mystère de la Passion (sans doute celui de Greban) à Saint-Quentin en 1460.

2. En effet si Molinet en est l'auteur comme il y a lieu de le croire, il aurait été trop jeune en 1451 pour composer la pièce jouée à Abbeville, même en rectifiant les dates données par M. Ch. qui fait naître Molinet en 1438 alors que la date généralement admise est 1433.

3. Le 6 avril 1510 les confrères de Saint-Quentin furent autorisés à jouer durant huit jours, sur le marché, à commencer du lundi après la procession de Mons, la passion de Saint-Quentin (Devillers, *Analectes Montois*, Mons 1871, fasc. 4, p. 27). Ce texte révélé par l'archiviste montois est d'autant plus intéressant qu'il atteste l'existence d'une confrérie dramatique à Saint-Quentin et qu'il nous montre comment ces confréries organisaient des « tournées » au dehors ; ceci explique la rapide diffusion des œuvres. On joua aussi un mystère mime de Saint-Quentin à Namur en 1476.

4. *Romania*, XXII, 1893, p. 522. Cf. aussi le livre de M. Chatelain : *Recherches sur le vers français au XVe siècle*, Paris, Champion, 1908, in-8, p. 263-6.

5. Molinet fit lui-même jouer à Valenciennes en 1473 « une belle comédie pour laquelle eult X escus ». Cf. G. Doutrepont, *La littérature française à la Cour des Ducs de Bourgogne*, Paris, Champion, 1909, in-8, p. 365. M. Doutrepont omet de discuter l'attribution du mystère de Saint-Quentin à Molinet.

M. Ch. a consacré quelques pages à la mise en scène, c'est-à-dire à l'élément extérieur qui contribuait beaucoup à rendre supportables ces longues pièces, que n'égayent pas suffisamment les grossières bouffonneries des « tyrans ».

M. Ch. a essayé de retrouver dans son « livret » le reflet de l'âme du temps. Il y a noté les procédés littéraires familiers au XIVe et au XVe siècle, la lamentation, le songe, le sermon, et ce que j'appellerais volontiers les « cataractes de synonymes » dont un Rabelais ou un Marnix de Sainte-Aldegonde useront encore en plein XVIe siècle, l'un pour s'en amuser l'autre pour en écraser ses adversaires. Enfin au point de vue moral, c'est la même sécheresse, le même goût pour les spectacles brutaux, la même absence de nuances qui caractérisent, à peu d'exceptions près, cette littérature dramatique du XVe siècle. « Il y a là des gestes, des fonctions différentes, il n'y a pas d'âmes plus complexes que d'autres, supérieures à d'autres en noblesse : les figures à qui la légende prête des vertus éminentes sont sereines mais pâles, extérieures à l'humanité vivante » (p. XLVIII).

M. Chatelain n'est pas tombé dans le défaut que blâmait déjà Tite-Live : on ne peut pas l'accuser d'un excès d'indulgence pour le texte dont il s'est occupé, mais en le publiant il s'est acquitté d'un devoir filial envers sa ville natale, et la Société académique de Saint-Quentin l'y a largement aidé en donnant à cette édition un aspect somptueux[1].

GUSTAVE COHEN.

AMILDA A. PONS. **Jean-Jacques Rousseau et le théâtre.** *Genève, Jullien*, 1909. 1 vol. in-8 de XVI-225 p.

Annales Jean-Jacques Rousseau. Tome IV, 1908. *Genève, Jullien*; *Paris, Champion*; *Leipzig, Hiersemann*. 1 vol. in-8 de XVI-360 p.

FRÉDÉRIKA MACDONALD. **La légende de Jean-Jacques Rousseau rectifiée d'après une nouvelle critique et des documents nouveaux** (traduit de l'anglais par GEORGES ROTH). *Paris, Hachette*, 1909, 1 vol. in-12 de VI 227 p.

LOUIS DUCROS, doyen de la Faculté des lettres d'Aix. **Jean-Jacques Rousseau.** De Genève à l'Hermitage (1712-1757). *Paris, Fontemoing*, 1908, 1 vol. grand in-8 de 419 p.

Le volume de Mme PONS est un livre élégant et distingué, l'œuvre d'une femme qui a du goût, de la curiosité, de la culture, toutes sortes d'excellentes qualités. Seulement c'est un livre à refaire.

Il n'est pas toujours nécessaire d'écrire un ouvrage neuf; il y a de très bons livres qui ne sont que la synthèse d'études partielles et dispersées. Il y en a d'autres qui sont de l'intelligente vulgarisation. Mais il importe qu'ils soient clairs et précis. Le travail de Mme Pons n'est ni clair ni précis. Entendons que,

1. Voici quelques critiques de détail qu'il convient de rassembler ici :

Le jargon du petit ouvrier brabançon Watrequin n'est pas aussi incompréhensible que le dit M. Ch. (XX). J'y reconnais très nettement la forme « myn » = mon en flamand (7253). « Oche » (7287) doit être l'exclamation flamande et même belge « Och » avec un χ guttural analogue à celui de l'allemand « Ach ». Ce qui est plus étrange, c'est de trouver dans ce jargon des formes comme « My, futi, Bigot » qu'on ne rencontre d'habitude que dans les satires de l'Anglais parlant français. Je reviendrai sur ces mots dans un prochain article qui aura pour titre « La scène de l'Aveugle et de son Valet ». Dans le glossaire, à côté des formes « Goudendardes, Godendarts », il faudrait mentionner la forme flamande « Goedendag » d'où elles dérivent. Au v. 5388 il manque une syllabe. Enfin voici quelques coquilles typographiques : p. XIII, l. 7 du haut : la pose du tonnoire, il vaudrait mieux mettre entre guillemets « la pose de tonnoire » (rubrique après 917). Nous écririons aujourd'hui « pause » — p. VI, note 1 : Romania 1983, l. 1893.

s'il est écrit dans un style limpide et avec une intelligence avisée, le dessein en est confus et la méthode surannée. Il juxtapose des questions invinciblement disparates : les doctrines sociales de Rousseau sur le théâtre (*Lettre à d'Alembert*) ; les œuvres dramatiques de Rousseau, musique ou comédie ; les pièces de théâtre où Rousseau joue un rôle, ce qui n'intéresse que l'histoire de son influence. Nulle part des conclusions d'ensemble ne se précisent ; nulle part ne se dégagent les tendances générales du système dramatique de Rousseau, ses origines ou ses influences. Surtout le livre reste fidèle à des méthodes qui condamnent tant d'études par ailleurs agréables ou patientes. Mme Pons n'isole pas Rousseau de son milieu, et c'est fort juste. Seulement ce milieu c'est pour elle le XVIIIe siècle tout entier, de La Motte à la Révolution ; ce sont, groupées sans aucun souci chronologique, toutes les notes que l'auteur a réunies sur le XVIIIe siècle dramatique, en France et en Italie. Voici donc (p. 19) La Motte qui succède à La Harpe. Voici La Chaussée (œuvres dramatiques : 1734-1747) qui se ressent (p. 29) de l'influence de Vauvenargues (premier ouvrage publié : 1746). Voici pour étudier l'œuvre de Rousseau (p. 33) les *Mémoires* de MMmes Campan, Genlis, Oberkirch ; à côté des correspondances de Métra et de Mme du Deffand, les Lettres de de Brosses qui sont un récit de voyage en Italie. Voici mieux encore : les impressions de Gœthe (p. 84), etc., etc. Le XVIIIe siècle n'est qu'une fiction verbale, et il n'y a pas de raison pour chevaucher ainsi à travers des goûts et des mœurs qui se ressemblent aussi peu que le classicisme de 1820 et le symbolisme de 1890.

On pourrait prendre ce livre comme un travail d'érudition. Mme Pons est allée à Genève, aux archives J.-J. Rousseau, à la bibliothèque de Neuchâtel, etc. De fait, nous lui devrons des services. Elle imprime un texte du *Devin du village* et un texte de *Pygmalion*. Est-ce textes critiques ? *Pygmalion* semble imprimé sur les manuscrits ? Est-ce certain ? Y a-t-il eu comparaison des éditions ? Ces textes sont suivis de bibliographies. Elles ne semblent pas rigoureusement complètes. Je trouve sur le catalogue de la librairie Jullien (1909) un *Pygmalion* imprimé dans le *Nouveau Journal helvétique* qui n'est pas signalé. Le n° 12 porte : *Pygmalion, scène lyrique de J.-J. Rousseau, mise en vers par le même*, IIIe éd. Paris, Yverdon, 1776, in-8. Il faut comprendre : *Idylles par M. Berquin auxquelles on a joint Pygmalion*, etc. Nous avons de ces *Idylles-Pygmalion* une édition à Yverdon, in-12. Pourtant ces bibliographies sont faites avec soin et c'est à elles qu'on pourra désormais se reporter. (Signalons une remarque importante. Mme Pons note dans l'édition de Genève du *Devin* un vers qui a passé dans les éditions postérieures, mais qui ne se rencontre ni dans les éditions antérieures, ni dans la partition autographe de la Chambre des députés. M. Dufour a indiqué dans cette édition de Genève une addition pour la *Lettre à d'Alembert* qui ne se retrouve nulle part. Il y a enfin, pour la *Nouvelle Héloïse*, dans cette même édition, des corrections et additions dont rien ne signale l'origine. Pourtant nous montrons, au tome V des *Annales J.-J. Rousseau*, qu'elles sont empruntées à un exemplaire corrigé par Rousseau. Tout ceci doit inviter à examiner de près l'édition de Genève.)

Ces bibliographies sont malheureusement à peu près tout ce qui vaut dans l'enquête de Mme Pons. A travers ses aventureuses excursions dans l'immensité du XVIIIe siècle, elle sème les inexactitudes. Fautes d'impression (Feruex, p. 2 — *Adèle et Théodose*, p. 34 — Méba = Métra, p. 92 — *Le petit prophète Bohmischbroda* = *de Bohmischbroda*, p. 122), ce qui n'est rien. Erreurs diverses : Grimm (p. 8) n'est pas l'impitoyable ennemi de Rousseau en 1755, pas plus que Marmontel en 1758. Ne pas faire honneur à Rousseau (p. 148-150) d'avoir mis à la mode la bergère en sabots et le paysan en veste de futaine. La réforme du costume est du fait de Mme Favart lorsqu'elle joua *Bastien et Bastienne*, « parodie » du *Devin*. P. 151, Mme Pons analyse, sans qu'on en voie les raisons, quelques pastorales. Il se trouve que sur les six

qu'elle cite, trois ou quatre furent peu jouées. Les histoires de l'Opéra-Comique ou de la Comédie-Italienne lui auraient permis de choisir, pour exemple, celles qui eurent la faveur du public. Les *Idylles* de Berquin (p. 183), sont de 1775, non de 1770. L'*Ombre de Rousseau* (p. 198) est elle de Deriaux (lire 1787 et non 1707)? Il y a une *Ombre de Rousseau*, en un acte en vers (1793), qui est sûrement de Deriaux, et dont ne parle pas Mme Pons, et une *Ombre de Rousseau*, en deux actes et en prose, analysée dans ce volume et qui n'est pas nécessairement du même auteur, etc. La bibliographie finale est faite sans aucune méthode. On y trouve des ouvrages sans rapport avec la question, et l'on y cherche vainement le *Rousseau als Musiker* de Jansen (cité d'ailleurs dans une note).

Tout ceci au fond serait peu de chose, et nous ne prétendons pas peser un livre au poids de ces minuties, même répétées. Mais les questions essentielles, nécessaires et neuves, Mme Pons les ignore trop souvent. Par lui-même le théâtre de Rousseau (nous ne disons pas sa musique), et *Pygmalion* mis à part, n'est qu'erreur et médiocrité. En l'étudiant, et si on l'étudiait, il ne devait être qu'un prétexte à étudier les influences subies ou exercées, les docilités ou les initiatives de Rousseau. Mme Pons connaît bien l'Italie, sa patrie sans doute. Elle se borne à étudier Venise d'après Ph. Monnier, à tracer des mœurs italiennes des esquisses agréables où aucune date ne se précise, où aucune œuvre dramatique ne touche Rousseau par un rapprochement exact. Cela seul valait, et non des chapitres sur le théâtre français au XVIIIe siècle, l'Opéra en Italie et en France. *Pygmalion*, dit Mme Pons, eut une grande influence. Et elle en résume les preuves données par M. Istel et M. Schiff pour l'Allemagne et l'Italie. Mais en France? La question reste sans réponse. M. de Rozoy fit jouer en 1774 (voir le *Journal encyclopédique* du 1er janvier 1775, p. 128 et suiv.) un *Henri IV*, drame lyrique en trois actes et en prose; la musique de Martini devait évoquer pendant les entr'actes l'acte suivant. Rozoy, comme le veut la *Correspondance littéraire* (XII, p. 464) s'est-il inspiré de Rousseau, dont le *Pygmalion* n'avait pas encore été repris à Paris? Que sont cette *Ariane* de du Bois, cette *Pyrame et Thisbe* de Martineau et cette autre de Larive, « scènes lyriques » dont nous parle le *Mercure* (mars 1781, p. 192; février 1782, p. 144; août 1783, p. 95) et qui sont, dit la *Correspondance littéraire* (XII, p. 534; XIII, p. 327 et 328), « dans le goût de *Pygmalion* »?

Le chapitre I étudie la *Lettre à d'Alembert*, œuvre de poids et qui l'emporte sur le *Devin* escorté de *Narcisse* et soutenu de *Pygmalion*. Mme Pons ébauche vaguement, en quelques lignes, l'histoire de la querelle du théâtre au XVIIIe ou plutôt au XVIIe siècle. Là était le nœud du sujet et le commentaire qui s'impose pour la *Lettre à d'Alembert*. Un mémoire pour le Diplôme d'études supérieures, à la Sorbonne, vient d'étudier la question. Nous n'en connaissons que le titre. Mais nos fiches nous donnent soixante numéros de livres, brochures, articles, jugements détaillés sur la querelle du théâtre de 1700 à 1789. Il y a, avant Jean-Jacques, des livres réputés : la *Réformation du théâtre* de Riccoboni (trois éditions), les *Lettres sur les spectacles* de Desprez de Boissy (la première en 1756 — au moins six éditions). On se bat avec âpreté et violence. « Toute représentation est sans doute un péché mortel », dit un abbé en 1753. La grand'mère de Mme Cavaignac, après 1740, se refuse à lire Corneille, Molière, Racine. Rousseau a subi toutes ces influences. Il a pris sa place dans une bataille engagée avant lui. Quelle place? Avec quels alliés? Après lui, Mme Pons parle négligemment de Marmontel, Ximenès, Dancourt (L. H.). Mais que d'affaires éclatantes, oubliées dans cet ouvrage, et qui précisent que Rousseau ne fut pas le rhéteur qu'on applaudit avec un sourire amusé : la lettre par laquelle Gresset renie tout son pâle théâtre (1759), les affaires Ramponneau, Huerne de la Motte, Clairon, Dubois et Blinville, du censeur Marin, du mariage Molé-d'Épinay. En 1765 et 1774, à Angers ou au Mans, Corneille et Racine sont encore des « empoisonneurs d'âmes », etc. C'est ainsi que Rousseau

aurait pu prendre sa place vivante et jouer son rôle historique dans la lutte qui lui aliéna les philosophes parce qu'elle lui associait les devots.

Il existe des *Confessions* de Rousseau deux manuscrits définitifs, l'un à Paris, l'autre à Genève. Leurs variantes sont minimes. Mais la bibliothèque de Neuchâtel conserve une première rédaction des livres I-IV, sensiblement différente du dernier texte. C'est cette première rédaction que M. Th. Dufour publie dans les *Annales J.-J. Rousseau*. On sait l'admirable compétence qui est la sienne, la patience avertie avec laquelle il accumule et confronte tant de renseignements sur la vie de Rousseau, ses œuvres et ses éditions. Son nom, avec celui de M. Ritter, restera attaché à l'histoire de Jean-Jacques. Grâce à lui nous sommes assurés de posséder du manuscrit de Neuchâtel un texte rigoureusement exact. Nous sommes en même temps délivrés, sur quelques points, des fâcheuses désinvoltures de Streckeisen-Moultou, ou mis en garde contre lui et quelques autres. De ces caprices de lecture ou fantaisies d'arrangement, déjà connus ou soupçonnés, M. Dufour cite à l'occasion des exemples divertissants. « Recueil de Lisieux », lit Streckeisen, au lieu de « delicieux », et Jansen en prend texte pour rechercher un choix de vieilles chansons normandes. De très précieux et très rigoureux *appendices* ou *notes* ajoutent au ms. de Neuchâtel tous les fragments d'ébauches, en discutant et en répétant ceux qui ont été publiés et rattachés arbitrairement aux *Confessions*. Signalons : le premier texte de la déclaration à Mme Bazile, déjà utilisé par M. Ritter, auquel M. Dufour ajoute, d'après la publication de M. Souriau, le récit fait à Bernardin de Saint-Pierre; on saisit à plein les arrangements d'amour-propre qui peuvent nuancer les récits de Jean-Jacques — l'avant-propos et l'avertissement du ms. de Genève que Moultou et Dupeyrou avaient négligé dans leur édition — la preuve précise que les lettres de Mme de Verdelin ont été massacrées par Streckeisen — une longue collation (pour les livres I-IV) des nombreuses erreurs qui émaillent les éditions de Genève (1782), Musset-Pathay, Hachette, et qui prouvent une fois de plus la nécessité d'une édition critique — le texte exact des fragments de *Mon portrait* — la reproduction des portraits de David Rousseau, Suzanne Goncerut, Isaac Rousseau (noter la ressemblance avec le pastel de Jean-Jacques par La Tour), et une notice de M. Ritter sur ces portraits.

L'intérêt de la première rédaction est double. La plupart des corrections sont des corrections d'art. Elles intéressent l'étude du style et du récit. A cet égard on trouverait des ressources plus abondantes dans les mss de l'*Émile* ou ceux de la *Nouvelle Héloïse* qui nous donnent, par exemple, avec les éditions imprimées, jusqu'à six ou sept états de la phrase de Rousseau. Mais nous attendrons encore quelque temps pour avoir une édition critique de la *Profession de foi*, et plus longtemps encore pour la *Nouvelle Héloïse*. Jusque-là la publication de M. Dufour sera le plus sûr des instruments de travail imprimés. Il y a également un certain nombre de corrections qui peuvent intéresser l'histoire même des *Confessions* et de la pensée de Rousseau. Elles ont été exposées et discutées par M. A. Schinz dans cette revue (avril-juin 1906). Sa conclusion serait qu'elles marquent une évolution dans la pensée de Rousseau. Les *Confessions* auraient été dès l'abord rédigées pour donner un modèle de vérité psychologique, pour offrir aux hommes ce qu'ils n'avaient jamais eu, l'image complète et fidèle d'un autre homme. Puis, hanté par ses idées de persécution, Rousseau, en remaniant son premier texte, aurait glissé sur la pente de l'apologie. Il aurait par moment cessé de polir son miroir pour fourbir des armes contre ses ennemis. M. Dufour conteste sobrement ces conclusions. Tous ceux qui connaissent Rousseau, dit-il, savent le besoin maladif qu'il avait d'établir des copies définitives, sans ratures ni

surcharges. En relisant, à Wootton, son manuscrit, il aura voulu quelques modifications d'art pour l'*Introduction* ou le livre I. Il lui fallait pour cela intercaler, coller des feuillets. Il a préféré recopier le tout. Le mobile est infiniment vraisemblable. Toute l'histoire des manuscrits de Rousseau confirmerait les scrupules méticuleux avec lesquels il recopie sous le moindre prétexte et prépare pour l'impression des cahiers enrubannés où son obscure écriture devient une merveille de calligraphie. Mais cette conclusion et celle de M. Schinz peuvent s'adapter. Il suffit de les nuancer. En principe, et M. Schinz ne l'a pas assez dit, la conception psychologique de Rousseau est toute pénétrée d'apologie. Rousseau veut se peindre tel qu'il est, sans doute. Mais il est aussi, dès l'abord, persuadé que cette image fidèle le montrera au total très supérieur à l'humanité moyenne et l'égal des meilleurs. Ce portrait devient, par sa seule fidélité, la réfutation continue des calomnies qui le poursuivaient. Il n'y a donc pas eu à vrai dire évolution. Il n'y a pas eu conscience claire d'un dessein nouveau. M. Schinz ne le dit pas d'ailleurs, et l'on pourrait garder à peu près toute la chaîne de ses raisons en atténuant seulement l'opposition Par l'expérience plus douloureuse de la persécution, Rousseau n'a pas cessé de vouloir se peindre avec vérité; mais de cette vérité il s'est laissé aller de plus en plus à éclairer les aspects qui l'opposaient aux ténébreuses injures de ses persécuteurs. Pourtant la première version lui aurait peut-être suffi s'il n'y avait voulu des modifications esthétiques incompatibles avec le bel ordre d'un manuscrit; si l'orientation nouvelle de certaines additions n'est pas douteuse, ce ne sont, somme toute, et M. Schinz ne le nie pas, que des nuances sans valeur essentielle. L'obscur désir de préciser ce qui montre son caractère vrai, le dessein clair de remanier le style et le recit, le besoin d'établir une copie sans retouche, tout cela s'est associé, et c'est ainsi que « l'apologie » a pris une place plus large dans la « psychologie ».

Le texte tel qu'il est présenté par M. Dufour fera sans doute « surgir grands débats » parmi les philologues. M. Dufour a respecté, cela va sans dire, le texte du manuscrit avec la fidélité stricte qui est la sienne. Mais il en a délibérément négligé l'orthographe. De tels scrupules, dit-il, rendent les textes illisibles. On est conduit à imprimer : « aussi aige sézie », « son défaut n'est pas de ce perde », etc. On aurait pu lui répondre que corriger c'est introduire l'arbitraire et que l'expérience nous a montré quelles chevauchées l'arbitraire pouvait faire à travers les textes. La règle de M. Dufour est donc qu'il imprime selon l'orthographe du *Dictionnaire de l'Académie* de 1762, le plus voisin de son manuscrit. Elle est en soi pertinente. La tâche impose un labeur considérable mais sûr et sans réplique. Ou plutôt sans réplique pour toute édition destinée à la lecture courante et qui doit donner avant tout aux lecteurs le plaisir littéraire. Si ce manuscrit des *Confessions* était unique et venait d'être retrouvé, si l'on éditait un conte inédit de Diderot, nul doute que M. Dufour n'ait indiqué une méthode aussi élégante que rigoureuse. Nous hasarderons-nous à dire qu'elle ne nous semble pas toujours sans inconvénients? Ce texte des *Confessions* n'est pas destiné à la lecture courante, puisque si mauvaises que soient nos éditions, elles représentent, d'après les manuscrits de Genève et de Paris, un Rousseau plus complet et plus fidèle. C'est un instrument de travail. Et tel que, ce texte est parfait pour les biographes et critiques. Les philologues n'y trouveront pas tout ce qu'ils voudraient. La plupart des « graphies » de Rousseau, sans doute, comme celles de ses contemporains, ne sont que des nonchalances arbitraires d'orthographe. Qui assure M. Dufour qu'elles le soient toutes? Il signale lui-même les orthographes *mêmes*, *maie* et *may*, *Génevois* et *Genevois*, *tête à têtes*. Est-il assuré qu'il n'y en ait pas d'autres qui aient leur intérêt? Les mss de la *Nouvelle Héloïse*, par exemple, écrivent, comme la première édition, du *lilac*. Tous les

dictionnaires de l'Académie donnent *lilas*. Et pourtant *lilac* est bien, comme nous le montre Andry, une ancienne forme et même une ancienne prononciation qui a survécu jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Et M. Dufour signale (p. XI) comme exemple de graphies absurdes et incohérentes : « Vous deveriés aller mardy diner à épinay. » Incohérent sans doute, mais intéressant peut-être. Je lis dans le Dictionnaire de Féraud (1787) : « *Devriez*, comme *devrions*, en prose, est de deux syllabes; en vers, il en a trois :

Vous devriez n'avoir de secrets que les vôtres. »

La prononciation *deriez*, on le sait, est de règle au XVIIe siècle. Quand a-t-elle exactement disparu de la « prose » ou du langage courant. Je remarque que les graphies citées comme pittoresquement absurdes par M. Dufour sont souvent des graphies phonétiques. Vous qui me *taxée* d'indifférence — le *seret* — je vous *tairay*. *Deveriés* ne marquerait-il pas que Mme d'Epinay, la comtesse d'Houdetot, ou la marquise de Verdelin ne prononçaient déjà plus *deriez*? Nous renvoyons le débat aux philologues.

N'oublions pas que les *Annales* donnent tous les ans une copieuse et savante bibliographie et chronique (72 pages cette année en petits caractères). Remercions ceux qui en prennent la charge, M. A. François en première ligne, puis MM. B. Bouvier, E. Ritter, J. Dubois, L. Pinvert et J. Volmar, de l'érudition précise et de la clarté de leurs informations.

L'ouvrage de Mme MACDONALD est quelque peu inextricable. Cette traduction française abrège un ouvrage anglais que nous n'avons pas lu. Souhaitons que la démonstration complète soit plus limpide que l'abrégé. Sinon ceux qui aborderont l'histoire de Rousseau et de Mme d'Epinay selon l'historique que voici n'y trouveront que le désespoir d'y voir jamais clair. Le livre nous apporte pourtant un labeur précieux et des résultats intéressants.

Il comporte à peu près trois thèses : une discussion de l'authenticité des *Mémoires* de Mme d'Epinay — une histoire de complot posthume organisé sur ces *Mémoires* — une défense du caractère de Rousseau. Sur le premier point Mme Macdonald aboutit à des conclusions neuves et généralement sûres. Les *Mémoires* de Mme d'Epinay, fâcheux pour le citoyen de Genève, ont été acceptés à peu près sans réserves par des critiques notoires : Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Scherer, et plus récemment MM. Perey et Maugras qui en ont retrouvé le manuscrit et affirmé paisiblement la véracité. Rousseau y a gagné une solide réputation de maniaque ombrageux, égoïste et ingrat. Or MM. Perey et Maugras ont avancé des conclusions imprudentes et fallacieuses. La copie qui a servi pour la publication originale des *Mémoires* par Brunet, et que Mme Macdonald a retrouvée à Carnavalet, prouve que le premier éditeur a remanié profondément le texte authentique. Il y a mieux : le manuscrit de Carnavalet est la copie d'un brouillon réparti entre les Archives et la bibliothèque de l'Arsenal. L'examen de ce brouillon prouve de toute évidence 1° qu'une première version sous la forme d'un roman (et non de mémoires), et d'un roman agrementé de toutes sortes de fictions vagabondes, a été rédigé, probablement vers 1762 ; 2° qu'après les premières lectures des *Confessions* de Rousseau, en 1770, la première version a été profondément remaniée. Les intentions de ce remaniement sont claires par elles-mêmes et plus claires encore quand on consulte des *Notes des changements à faire dans la fable*, qui sont jointes au ms. de l'Arsenal et auxquelles les remaniements obéissent fidèlement. Il s'agit de « reprendre René pseudonyme de Rousseau dès le commencement », pour marquer clairement aux yeux du lecteur sa duplicité et son ingratitude. Les remaniements du ms. sont

de la main de Mme d'Épinay, mais l'intervention de Diderot n'est pas douteuse. Des « Notes » sont écrites de sa main. Celle de Grimm, évidente pour Mme Macdonald, ne s'affirme que pour des raisons morales que M. Rey, par exemple *Jean-Jacque Rousseau à Montmorency*, n'accepte pas.

Les conséquences de cette enquête ne sont pas discutables. Les *Mémoires* étaient déjà fort suspects. Les lettres authentiques publiées par Streckeisen-Moultou, une autre au docteur Tronchin publiée par MM. H. Tronchin et Ritter (*Annales J.-J Rousseau*, I, p 34; II, p. 10) avaient démontré que Mme d'Épinay truque et falsifie. Désormais les soupçons deviennent certitude. Les *Mémoires* sont une source d'information infiniment plus suspecte que les *Confessions*. Pour les utiliser il faudrait une édition critique ou consulter les mss, pour discerner la première version, sincère peut-être, de la deuxième qui est partiale et mensongère. Maints détails malencontreux pour Rousseau se relèguent au domaine des fables. Jean-Jacques n'a pas accusé Mme d'Épinay d'avoir écrit à Saint-Lambert une lettre anonyme. C'est là un « changement à faire dans la fable », suggéré par une des notes de l'Arsenal. Plus généralement tous les réquisitoires contre Rousseau et toutes les sympathies pour Mme d'Épinay qui s'appuient sur ces *Memoires*, sont à reviser ou à ignorer.

L'incident particulier de la brouille de l'Ermitage n'a pas grande lumière à y gagner. Les documents authentiques (lettres de Rousseau, Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, etc.) étaient assez nombreux pour permettre une histoire attentive et précise, sans faire appel ni aux *Confessions*, ni aux *Mémoires*. Le récit méthodique et sagace a été donné par M. Ritter (T. II des *Annales J.-J. Rousseau*), à une date où il ne connaissait de Mme Macdonald que ses articles de la *Revue*. Il n'y aurait peut-être à y nuancer que d'infimes détails. Il suffira de s'y reporter pour croire que c'est une aventure à lasser les curiosités les plus patientes, que cette tragi-comédie a mis en jeu des choses tumultueuses et troubles, j'entends l'amour et la vanité, et qu'il n'y a qu'à renvoyer les plaideurs dos à dos.

Ces conclusions pacifiques n'ont pas satisfait Mme Macdonald. Elle a cru trouver dans ses découvertes le repaire où des conspirateurs ténébreux avaient ourdi contre Jean-Jacques le plus noir des complots. Barbier, Brunet, Suard et Michaud auraient été les quatre complices avides de retourner l'opinion contre Rousseau, et résolus sciemment aux pires fourberies. M. G. Charlier a étudié toute cette histoire avec clarté, érudition et bonne humeur dans la *Revue de Belgique* (octobre et novembre 1909). Il a eu la curiosité d'informer lui aussi le procès de Barbier et Brunet, gens sévères et qui rendent encore aujourd'hui d'éminents services. Il a trouvé au besoin, aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, des pièces que Mme Macdonald n'avait pas atteintes. Rassurons-nous. Barbier et Brunet sortent de là les mains nettes : on s'en doutait.

Et l'on s'en doutait parce que Mme Macdonald a pieusement repris à son compte l'hypothèse du complot où Jean-Jacques accroche ses maladives inquiétudes. Son livre, qui aurait dû n'être qu'une brochure sur l'histoire et la valeur des *Mémoires* de Mme d'Épinay, s'enfle démesurément pour répandre sur le monde la bonne parole. La bonne parole c'est l'intangible vertu du prophète et l'odieuse scélératesse de tous ceux qui ont regretté chez lui quelque humeur soupçonneuse et quelque faiblesse d'orgueil. Les *Confessions* sont pour elles la Charte et la Bible et ses yeux clairvoyants deviennent pieusement aveugles en les lisant. Car, pour accuser Rousseau ou partager les torts, il n'y a pas que les *Mémoires* de Mme d'Épinay. Il y a des lettres authentiques de Mme d'Houdetot ou de Rousseau. Et c'est Rousseau, le 10 novembre 1757 (lettre à Mme d'Houdetot) ou Mme d'Houdetot (lettres du 29 septembre 1757, 5 novembre, 7 novembre; de Saint-Lambert, 11 octobre) qui avouent que Jean-Jacques fut hypocrite avec Mme d'Épinay comme le disent les *Mémoires*, et, comme le disent

les *Mémoires*, qu'il voulut prêcher à Saint-Lambert amoureux le platonisme et la chasteté. Contre Rousseau il y a, avec des textes, des faits, et s'il faut faire peser sur Mme d'Épinay, Grimm et Diderot les torts d'une rupture, faut-il oublier qu'avant 1764 Rousseau se brouille encore avec Mme de la Tour, le docteur Tronchin, Moultou, la république de Genève? Partout où les *Confessions* décident, Mme Macdonald prononce. Que Rousseau dise qu'il eut aux Charmettes une vie délicieuse, Mme Macdonald le croit dans ce volume même (p. 79), sans se souvenir qu'il y eut, comme des pièces authentiques le prouvent, autant de souffrances que de lâchetés morales. Et si les *Confessions* sont intangibles, il n'y a pas besoin, avec sa *Correspondance*, d'autres textes pour laisser à Rousseau ces faiblesses et ces hontes dont il eut le tourment.

Ne nous plaignons pas cependant de la piété de Mme Macdonald. Nous lui devons l'étude critique des *Mémoires* de Mme d'Épinay. Nous lui devons aussi la certitude que l'œuvre de Rousseau est toujours agissante et qu'elle conquiert les âmes comme aux jours de Mme d'Houdetot ou de Mme de Verdelin.

« Humbles mérites », dit M. Ducros de son livre. Entendons qu'il n'a pas prétendu, à propos de Jean-Jacques, nous révéler des faits nouveaux. Il y a sur lui et sur son œuvre bien des choses que nous ignorons et dont bon nombre sont nécessaires pour écrire avec certitude leur histoire. Les enquêtes se continueront et marqueront ainsi ce qui n'est dans ce *Jean-Jacques Rousseau* que sommaire et provisoire. Déjà l'étude de M. Morel (*Annales J.-J. Rousseau*, 1909) précise singulièrement le chapitre sur le deuxième *Discours*. Mais M. Ducros n'a prétendu nous donner que la synthèse actuelle des études sur Rousseau. Il est, par curiosité et par métier, fort informé du XVIIIe siècle : chemin faisant d'intéressantes citations apportent une contribution à ce que l'on avait dit sur l'œuvre du citoyen de Genève. A l'ordinaire pourtant M. D. ignore ce que l'on ignorait avant lui ; il esquive tous les détails de biographie qui n'ont pas été précisés ; il emprunte sa science à ses devanciers ; et il n'est pas douteux que le livre ainsi conçu était difficile et qu'il était nécessaire. Toute synthèse est provisoire dans toute science, et dans toute science la synthèse est utile : elle résume, elle fixe et elle suggère. Nous n'avions en France, sur Rousseau, que de très bons articles ou chapitres, un petit livre nécessairement sommaire de M. Chuquet et des ouvrages de polémique, ou médiocres. Le travail de M. Ducros vient à son heure.

Il y fallait d'abord de la conscience. La littérature du sujet est abondante et dispersée. M. D. s'en est informé avec soin. Il s'est soucié de toutes les discussions de dates qui ont été précisées ces dernières années, et si Rousseau mit six jours et non sept à faire le tour du lac de Genève, il le sait et il le dit. Les *Bibliographies* données en tête de chaque chapitre seront provisoirement ce qu'il y a de plus commode à consulter et de plus complet. Nous n'y regretterions avec un lapsus, p. 125 : *Annales J.-J. Rousseau I., 1905*. Lire évidemment : II, 1906 que l'absence d'une indication. M. D. cite l'ouvrage de M. de Montaigu : *Démêlés du comte de Montaigu, ambassadeur de Venise, avec son secrétaire J.-J. Rousseau*. L'ouvrage a son importance s'il y est question de prouver par des faits que Jean-Jacques fut coupable de malversation et de faux. Et c'est pourquoi Jules Lemaître, qui ne s'embarrasse pourtant pas de références et de documents, laisse traîner nonchalamment dans son *Rousseau* un renvoi au pamphlet de M. de Montaigu. Il importe de rappeler que M. Dufour (*Annales J.-J. Rousseau*, 1905, p. 305-306) a prouvé sans conteste que les accusations étaient arbitraires et sans preuves.

Pour écrire ce *J.-J. Rousseau* il fallait, avec la conscience, du talent. Et c'est ce que nous ne songerons pas à contester à M. Ducros. A défaut de nouveauté dans les faits de pareils ouvrages valent ou doivent valoir par la clarté et la

vie. Ils peuvent y joindre, pour le mieux, la pénétration et l'originalité. M. D. a lu Rousseau et s'est informé de lui avec une sagacité souvent clairvoyante et un sens juste de la vie des âmes. On lira dans son livre des pages où les faits et leurs causes se lient avec une solide éloquence. Telles les pages sur l'esprit genevois (ch. II, sur le tempérament de Rousseau (76 et suiv.), sur le *Discours sur l'Inégalité*, sur la vie de Jean-Jacques à l'Ermitage p. 333 et suiv.), sur la réforme morale (p. 363 et suiv.), etc.

Il faut enfin, ou il faudrait, pour parler de Jean-Jacques, une stricte impartialité. Et M. D. ne doute pas qu'elle ait fait défaut à ceux qui sont des « rousseauistes » et des dévots de Rousseau, comme à ceux qui voient ramper dans son œuvre Leviathan, Balaam, Isackaarum et tous les diables de la pourriture intellectuelle et sociale. Il ne doute pas non plus d'être allé vers son auteur avec un esprit libre et un cœur serein. Son impartialité, il l'affirme dans son *Avant-Propos* et nous la confirme en cours de route. La promesse n'a pas suffi pour nous convaincre. L'ouvrage tout entier crie la haine et la détestation de M. D. pour le caractère de Jean-Jacques, et cela n'a pas été sans traîner après soi quelques inconvénients.

Entendons bien que M. D. est un biographe avisé et un homme de goût et qu'il n'a pas un seul instant méconnu ni la valeur littéraire de l'œuvre, ni sa nouveauté, ni sa portée. Il écrit à l'occasion quelques-unes des pages les plus fortes sur la beauté de cette œuvre et sur ce qui l'enchaîne au plus précieux patrimoine de la pensée française. Que Rousseau fût mort, par aventure, sans rien nous dire de lui-même, et sans qu'on nous ait dit rien ou à peu près de sa vie, et M. D. apporterait vers son souvenir les plus belles couronnes. Mais tout ce qu'il donne à l'écrivain M. D. le refuse à l'homme, dont il ne saurait parler sans un frémissement de pitié et une crispation de mépris. La conclusion n'est pas obscure. Jean-Jacques « n'aime que lui »: il est « très sensuel »; il est « rusé jusqu'à la duplicité »; c'est « un triste caractère et ce qui est bien pis un mauvais cœur » (p. 413-418). Et tant pis pour Rousseau et les rousseauistes si cela est vrai.

Seulement M. D. n'a pas prouvé que cela fût vrai. Ou il ne l'a prouvé qu'avec maints subterfuges qui imposent une centième revision du procès.

Nous la tenterions si nous avions l'espoir de convaincre. Mais il est aussi vain de discuter le caractère de Jean-Jacques que de traîner des adorateurs vers l'autel de Lamartine ou d'Hugo. Pour qui n'aime pas Lamartine ou pour qui résiste à Hugo les raisons raisonnantes ne sont rien et les sensibilités sont rétives aux démonstrations. Ainsi de ceux qui aiment Rousseau ou de ceux qui le vitupèrent. A ces derniers — comme aux premiers — on peut demander seulement une défiance farouche d'eux-mêmes, une fidélité méticuleuse à tout ce qui est avéré et à cela seul. Il y a contre Rousseau assez de faits, et d'assez pertinents. M. D. n'en oublie aucun, et c'est son droit. Mais il convenait de n'y ajouter ni hypothèses ni insinuations. Or l'hypothèse et l'insinuation malveillantes — souvent gratuites, parfois erronées — filtrent à travers tout le livre et parfois s'étalent. Rousseau mérite qu'on le défende brièvement.

L'ouvrage est partial parce qu'il atténue ou efface trop souvent ce qui est à l'éloge de Rousseau. Il faudrait refaire à ce sujet et confronter toute la biographie : passons. Il est partial parce qu'il néglige parfois ce qui l'excuse et qu'il promet seulement, et à regret (« puisqu'il le faut »), de nous parler de ses maladies. Or c'est par là qu'il convient de commencer, par l'affirmation claire, sans réticences, longuement précisée, que Rousseau fut un malade et l'un de ces malades qui, tout au moins par intervalles, n'ont plus la pleine maîtrise d'eux-mêmes. Tous les médecins qui se sont occupés de lui sont d'accord sur le principe. (Ne citons que le dernier, M. Pierre Janet dans son livre sur *les Névroses*.) Tous affirment que les maux dont il souffrit sont de ceux qui désorganisent la volonté et agrippent dans le cerveau le scrupule et

l'idée fixe. Que l'on dise, si l'on veut, comme Jules Lemaître, que la société moderne a pris pour maître un malade. Mais que l'on avoue que Rousseau ne fut pas responsable de sa vessie ou de sa prostate ou de ses moelles et que c'est d'elles qu'il faut parler d'abord puisque sa vie fut une lutte douloureuse, parfois tragique, souvent courageuse, contre lui-même. C'est cela qui justifie l'indulgence et nous demande pour le moins de ne retenir contre lui que des faits avérés et des fautes précises.

M. D., malgré qu'il s'en défende, s'acharne parfois sur ce blessé. Les ressources de sa polémique sont subtiles et diverses. Elles consistent d'abord à *interpréter* bon nombre de ces tendances de caractère qui ne sont en elles-mêmes ni bonnes, ni mauvaises et qui peuvent justifier des strophes lyriques comme des railleries acerbes. Rousseau, dit-il, a cru imperturbablement à son génie. Voilà dont on loue volontiers un Beethoven ou un Nietzsche ou dix autres, d'avoir dressé leur volonté de créer en face du monde indifférent ou hostile. Cet orgueil, M. D. l'interprète tout uniment chez Rousseau à vanité bourgeoise et gloriole déplaisante (p. 35, 137, 231, etc...). Rien n'est moins sûr d'ailleurs que cet orgueil. Rousseau eut l'orgueil de sa vertu, et beaucoup moins celui de son génie. Les lettres qu'il recevait et qui subsistent à la bibliothèque de Neuchâtel étaient faites pour tourner la tête du plus modeste : elles débordent d'extases et ruissellent d'attendrissement. Et ce que nous dit Jean-Jacques du succès de ses livres n'est qu'un écho lointain des clameurs et des hymnes de ses fidèles. Rousseau écrit encore dans son premier *Discours* que l'homme et la femme sont faits pour s'aimer et s'unir ; mais que, passé cette union légitime, tout commerce d'amour entre eux est une source affreuse de désordres dans la société et dans les mœurs. Hypocrisie, pense M. D., puisque Rousseau vit avec Thérèse. Mais pourquoi *union légitime* signifierait-il mariage par-devant le prêtre ou le magistrat? Rousseau ne considère-t-il pas Saint-Preux et Julie comme légitimement unis, et ne peut-il pas se considérer comme légitimement uni à Thérèse?

A l'interprétation, M. D. laisse se joindre l'*insinuation*, entendons qu'il *suppose* et qu'il *conclut* ce que les faits à eux seuls ne concluent ni n'affirment. Jean-Jacques, au sortir de Genève, va chez M. de Pontverre, qui faisait métier de convertisseur. C'est, dit M. D. (p. 38), que Jean-Jacques voulait tirer quelque argent de sa conversion. C'est possible, mais où sont les preuves? Après l'aventure de l'archimandritre, l'ambassadeur de France à Berne s'occupe de Rousseau. « Quand on me consulta, dit Rousseau, sur ce que je voulais faire ». M. D. imprime « consulta(?) » ; pourquoi? « Et ce n'est pas seulement, dit M. D., cette fièvre d'ambition qu'il convient de noter ici pour expliquer plus tard les étrangetés volontairement scandaleuses de ses œuvres » (p. 122). Faut-il en conclure que Jean-Jacques a cultivé le paradoxe par basse cupidité de succès? M. D. a dit tout le contraire en le défendant très justement contre Marmontel. Donc la phrase est de trop. Jean-Jacques raconte son dîner avec Mlles de Graffenried et Galley, en en rappelant la gaîté, la douce joie et la « sensualité ». Cet homme, dit M. D., « a beau s'appliquer à être chaste, il n'y réussit pas parfaitement ». C'est que M. D. détourne ses yeux indignés de ce paillard qui pourtant, si l'on s'en tient aux *faits*, a eu une vie moins fertile en maîtresses et moins féconde en adultères que celle de quelques pieux écrivains. Et par là il interprète « sensualité » à contresens. Qu'on lise le dictionnaire de Furetière (édition de 1732), ou celui de Féraud (1787), leurs définitions et leurs exemples, on y verra que « sensualité » désigne les plaisirs de tous les sens et non pas le « péché immonde ». Rousseau a voulu dire tout simplement qu'il avait pris aux mets de ce repas plus de plaisir qu'aux festins somptueux de Paris. Et c'est là justement la sensualité de Julie à Clarens : « La table se sent de l'abondance générale... il y règne une sensualité sans raffinement » (*Nouvelle Héloïse*, V, 2). Vulgarité de goûts pour

M. D. (p. 60) parce que Jean-Jacques a songé à épouser la Merceret et à vivre rustiquement à Fribourg. Je réponds que Rousseau, quand il écrivait les *Confessions*, regrettait de n'avoir pas été un obscur et paisible artisan, mais qu'il n'aimait pourtant pas les servantes. Il l'a dit clairement et longuement, en s'en excusant d'ailleurs : « Il me fallait des demoiselles » (*Confessions*, I, 4, p. 94). Je crois bien, dit plus loin M. D., que Rousseau s'acquitta de sa dette; « c'était assez son habitude » (p. 62). *Assez* n'a qu'un sens : c'est qu'il lui arriva de manquer à cette habitude. Quand cela? L'une des honnêtetés que l'on peut le moins contester à Rousseau fut celle de l'argent. Une remarque de M. D. (p. 72) nous confirme d'ailleurs et le contredit. Rousseau, pour justifier la doctrine de son deuxième *Discours*, cite les observations de Pierre Kolbe. « Il a lu, comme moi, dit M. D., mais a prudemment passé sous silence des passages de Kolbe fort amusants, qui auraient éclairé et égayé ses lecteurs... mais contredit formellement sa thèse ». Ne concluons pas trop vite à sa mauvaise foi. M. Morel pense (*Annales J.-J. Rousseau*, 1909) qu'il n'a lu Kolbe que dans les extraits de l'*Histoire générale des voyages*. Les passages contradictoires y sont-ils donnés?

Tout ceci, si l'on veut, ce sont des détails et des nuances. Ce sont eux pourtant qui donnent le ton du livre. M. D. est trop précis et trop désireux, somme toute, d'être juste pour rien avancer d'essentiel qui ne soit prouvé. Il se rattrape dans ces nuances, et la « physionomie » de sa narration achève ce que les faits ne sauraient dire à eux seuls. Et lorsque c'est affaire d'interprétation et de défiance la biographie devient nettement partiale et assurément erronée. Nous voulons parler du récit de la première des *Affaires J.-J. Rousseau*, de la tragicomédie de l'Ermitage. M. D. entreprend, lui vingtième, de la conter et de la juger. Il affirme d'ailleurs que, seul entre tous, il en parle avec le soin et la sérénité qui conviennent et que son étude est la première à la fois minutieuse et vraiment impartiale. Entendons que, si elle est contemporaine de celle de M. Rey, nous en avions une autre minutieuse, celle de M. Ritter, qui occupe 136 p. du t. II des *Annales J.-J. Rousseau* et qui, la première, a classé, daté quand il se pouvait, discuté avec une compétence et un scrupule incomparables, tous les documents de la cause. L'histoire paraît claire dans le chapitre de M. D. Elle est infiniment plus obscure, foisonnante et trouble quand on suit, chez M. Ritter, sa vraie route. M. D. estimera que ce récit minutieux n'est pas impartial. Nous *croyons* que le sien ne l'est pas; mais nous *affirmons* que celui de M. Ritter l'est, et lumineusement, et de la seule manière qui soit possible. Car il importerait peu que M. Ritter ait poussé l'indulgence jusqu'à la sottise : son récit resterait impartial parce qu'il nous donne, nous ordonne *tous les faits* et *tous les textes* et qu'ainsi il nous fournit les moyens directs de juger par nous-mêmes. Mais les jugements mêmes de M. Ritter sont plus sûrs que ceux de M. D. M. D. ne se contente pas de simplifier. Là encore il *insinue*. « Rousseau aurait bien voulu, je crois, insinuer ici que Mme d'Épinay était amoureuse de lui » (p. 354). L'a-t-il fait? « L'auteur avait dû [dans une lettre perdue] y verser, outre ses larmes, un peu de la bile concentrée, etc. » Qu'en sait-on? Là aussi M. D. *interprète*, comme il l'avoue : « Il faut toujours, dans ce qu'il dit, chercher ce qu'il ne dit pas, et, jusque dans ses plus cyniques aveux, essayer de deviner sa pensée de derrière la tête » (p. 347). Cette pensée de derrière la tête c'est, par exemple, que Rousseau fit preuve de la plus outrecuidante vanité quand il « daigna promettre » (p. 328) d'habiter l'Ermitage et qu'il se croyait ainsi tout autre chose qu'un obligé. Or c'est bien ici la valeureuse Mme Macdonald qui a raison. Oui, Rousseau pouvait aisément se passer de l'Ermitage, car les maisons de campagne, les « biens de roture » étaient sans nombre autour de Paris, ne coûtaient pas cher; Rousseau y vécut longuement à Mont-Louis, et quand un homme est illustre, comme il l'était, c'est bien lui qui oblige s'il fait l'honneur d'être un hôte. (Voir par ex. dans

le *J.-J. Rousseau à Montmorency* de M. Rey, p. 6, l'accueil fait par Mme de Brancas à Cérutti.

Mais tout ceci n'est rien. M. D. qui harcele Jean-Jacques avec une sagacité d'inquisiteur a des indulgences sereines pour Mme d'Epinay. Il importe peu que Mme Macdonald ait prouvé sans conteste que ses *Mémoires* furent remaniés et truqués, pour que Rousseau y fît bonne figure de malotru et de fou! M. D. signale nonchalamment la thèse dans deux notes : « On dit. . » (p. 354), et de ces on dit, il n'a cure. Des *Confessions* il n'est pas de mot qu'il ne scrute et ne conteste. Des *Mémoires* tout est pour lui limpide et pertinent. Confiance dangereuse. Voici la fameuse histoire de la lettre anonyme. « Bourde, dit M. Ritter. » Vérité, affirme M. D. par trois pages de considérations psychologiques et par un texte des *Mémoires*. Or ce texte n'est d'abord pas le texte strict, et comme Mme Macdonald l'a publié (p. 158), c'est lui qu'il convenait de donner. Et le même chapitre de Mme Macdonald prouve, sans ambages ni conteste, que ce texte a été inventé, médité et interpolé de toutes pièces pour compléter le fardeau qui devait peser sur les épaules de Rousseau. Ainsi l'étude des *Mémoires* permettrait de juxtaposer bien des défiances aux déductions de M. D., pieuses à toute parole de Mme d'Epinay. Non, il n'était pas impossible que Mme d'Epinay fût jalouse de Mme d'Houdetot car voici (p. 169 de Mme Macdonald) un passage, plus tard remanié, où Mme d'Epinay pense de Mme d'Houdetot qu'elle devient folle et qu'elle est insupportable. Non, Rousseau n'étale pas une grossière ingratitude en croyant que Mme d'Epinay a pu obtenir de Thérèse et lire des lettres de Julie, car voici (p. 170) un aveu des *Mémoires* où nous voyons qu'il lui tomba entre les mains quelques billets et un autre où elle conseille Thérèse : « Mon enfant il faut jeter au feu les lettres qu'on trouve, sans les lire... » Ses « quelques billets », Mme d'Epinay les a lus pourtant.

Conclusion : Nous n'aurons pas convaincu M. D. Il importe seulement qu'on le lise, avec l'intérêt qu'il mérite, mais avec prudence. Et de tout cela ne faudrait-il pas déduire que tant d'efforts pour étayer ou saper la statue de Jean-Jacques sont un peu vains. Il y a tant de choses que nous ignorons encore de sa vie, bien plus encore de son œuvre! Cherchons d'abord tous ces faits qui nous révèlent ce qu'il fut et ce qu'il écrivit, pourquoi ses livres furent si puissants et comment. Nous rouvrirons ensuite le champ clos.

D. MORNET.

JACQUES BOULENGER. — **Marceline Desbordes-Valmore** d'après ses papiers inédits. — *Paris, Arthème Fayard* (s. d.), 367 p.

Après la belle et importante publication qu'a faite M. B. Rivière de la correspondance de Marceline Desbordes-Valmore, après celle aussi de M. Arthur Pougin, M. Jacques Boulenger a encore réussi à trouver de l'inédit intéressant sur son héroïne. « J'ai pu consulter pour cette étude, dit-il, près de cinq cents lettres inédites, outre les quatre cents lettres imprimées... » (p. 9).

De ce volumineux dossier, en compulsant aussi beaucoup d'obscurs écrits ou de périodiques contemporains de la poétesse, M. Jacques Boulenger, qui porte le poids de son érudition avec beaucoup d'aisance et de liberté, a extrait une biographie très intéressante et qui nous manquait, malgré tous les essais qui ont été consacrés à Marceline.

M. Boulenger a écrit un livre élégant, d'une ironie qui s'attendrit parfois, avec beaucoup de scrupules, d'hésitations avouées, de repentirs et de retouches. Je crains même que ses retouches n'aillent parfois jusqu'à la contradiction. Je sais bien qu'il s'agit d'une femme, et que la femme est incertaine et changeante, — *varium et mutabile*... Mais enfin, voici deux passages

qui me déconcertent un peu quand je les rapproche. P. 86 : « La petite bourgeoise de Douai s'était toujours sentie dépaysée parmi les comédiens... Tendre, modeste et décente, la fille de l'ancien administrateur des pauvres de Douai souffrait de n'être pas bourgeoise. » P. 89, au sujet de son interprétation du rôle de *Claudine* : « En tout cas, si nous n'en avions pas déjà eu la preuve, il faudrait bien que nous admissions maintenant que Marceline avait très naturellement l'instinct dramatique, et même, si vous voulez, un brin de cabotinage,... et qu'elle était le plus spontanément du monde actrice, ou femme de lettres. » Nous aurons bientôt occasion de signaler un passage de même genre.

Venons-en tout de suite à la question qui forme la partie la plus piquante, sinon la plus importante, de l'ouvrage qui nous occupe. On s'est fort inquiété, il y a quelque dix ans, de connaître le nom du séducteur de Marceline, celui qui lui donna un enfant en 1810, et l'abandonna ensuite. M. Boulenger élimine assez congrument, ce semble-t-il, plusieurs noms qui furent mis en avant, Eugène de Bonne, Jeucler, Saint-Marcelin, Marcellus, Tardieu de Saint-Marcel, Dupuy des Islets, et même Audibert, qui a cependant pour lui un témoignage sérieux. D'après M. Boulenger, l'amant inconnu est Latouche, « il n'est guère permis d'en douter ».

La lumière est-elle réellement faite? — Peut-être, mais je n'en suis pas encore tout à fait sûr. Somme toute, M. Boulenger invoque une note des cahiers de Sainte-Beuve, interprétant une lettre d'Ulrich Guttinguer. Mais l'a-t-il exactement interprétée? et, grand amateur de scandale, Sainte-Beuve n'est-il pas suspect en ces matières?

Il y a aussi le témoignage d'Hippolyte Valmore, fils de Marceline (p. 129). Mais il est indirect, rapporté par Lacaussade, à qui je ne me fie pas beaucoup non plus. Et l'opinion d'Hippolyte ne dériverait-elle pas de la supposition de Sainte-Beuve?

Ensuite, — je sais bien que tout est possible en ces sortes d'affaires, — mais avec cette hypothèse nous aboutissons à des conséquences bien étranges. En 1817, Marceline épouse le comédien Valmore. En 1819, Valmore fait la connaissance de Latouche, et l'introduit dans son ménage (p. 177). Marceline l'accueille en étranger, et dans la suite parle de lui à son mari, dans sa correspondance, sur le ton le plus indifférent (p. 158-159). Or, M. Boulenger insinue très clairement qu'après un an de mariage elle a renoué avec Latouche, et que peut-être Ondine, l'aînée des enfants, n'est pas de Valmore. « Que d'orages, s'écrie-t-il alors, dans la conscience de Marceline! » Quelle comédie aussi, et quelle dissimulation, et comme tout cela lui ressemble peu! Il est vrai que M. Boulenger se ravise un peu plus loin, à son ordinaire. « J'avoue d'ailleurs que je ne crois pas trop que Latouche fut le père de Hyacinthe. » (C'est le véritable nom d'Ondine) (p. 227). Et pourquoi? C'est qu'alors la situation se compliquerait singulièrement, car, sur le tard, à cinquante-quatre ans, Latouche fut saisi d'une belle passion pour Ondine (p. 226 sq.), et Marceline dut rompre avec lui, après une longue amitié. Latouche avait été son conseiller et même sa « conscience littéraire » (p. 182). Je ne ferais pas grand fond non plus sur une lettre qu'elle écrivit à Sainte-Beuve après la mort de Latouche (p. 152). Elle était coutumière de ces sortes d'effusions. Elle appelait Auber un missionnaire de Dieu, ce qui est inattendu, et comparait son mari à Montaigne, ce qui est impayable.

Voilà les principales objections que j'aurais à présenter. J'avoue que je demeure perplexe. Ce qui me paraît le plus difficile à admettre, c'est la reprise de la liaison après un an de mariage. — Autrement, je ne fais pas trop difficulté d'admettre les relations d'amitié après les anciens orages, et l'admission de l'amant d'autrefois au foyer familial. Les femmes de lettres ont moins de préjugés que les autres, en général. Elles sont moins exclusives, et donc moins rancunières. Hortense de Méritens changeait ses amours défuntes en amitiés. Elle eût volontiers réuni en un banquet tous ceux qu'elle avait distingués. En

outre, si Latouche était un déplorable écrivain et M. Boulenger nous en fait un excellent portrait, il était de très bon conseil. Les femmes auteurs ont besoin d'être guidées, étayées par une intelligence masculine. Leur esprit a besoin d'une armature extérieure, comme leur beauté exige le corset. Ainsi George Eliot eut recours à Lewes, Elizabeth Browning et Arvède Barine à leurs époux. Mme de Staël eut la cervelle européenne, parce que son cœur l'était aussi. George Sand refléta ses amants successifs. C'est, je crois bien, une loi inéluctable, et Marceline, dont le génie était fort incertain et diffus, devait y échapper moins que toute autre.

Quant à l'amour de Latouche pour Ondine, en supposant qu'il soit bien réellement le séducteur de Marceline, nous ne devons point en éprouver d'étonnement. Il voyait dans la jeune fille renaître une femme qu'il avait autrefois aimée, et l'on sait le parti que Maupassant a tiré d'une situation semblable dans son beau roman : *Plus fort que la mort*.

Le destin de Marceline nous est déployé dans toute sa tristesse et sa misère. Le piteux Valmore nous est plaisamment crayonné : « Ses biographes, dit M. Boulenger, l'ont invariablement traité avec la dernière sévérité » (193). J'en sais quelque chose : dans une étude parue en 1897 à la *Revue de Paris*, je me suis, comme tout le monde, égayé aux dépens de ce pauvre fantoche, et nous sommes plusieurs qui pouvons nous reprocher d'avoir contristé un de ses vieux amis, qui n'est plus de ce monde. J'en suis désolé, mais ce qui me rassure, c'est que que M. Boulenger reste dans la tradition. Il va même un peu loin, à mon gré : il nous montre Marceline multipliant les démarches pour le caser; elle intéresse à son malheureux sort tout une série de gens en place et de gens illustres, et elle n'aboutit pas. M. Boulenger en conclut que l' « incapacité » de Valmore devait être « prodigieuse » et sa « nullité incomparable ». Je ne le suivrais pas jusque-là. Valmore était laborieux, appliqué, et, somme toute, il avait assez de style pour rédiger. Il a même fait des vers, témoin ce glorieux alexandrin, où il veut définir le talent de Paganini (p. 267) :

Un nid de rossignol couve sous des yeux d'aigle.

Marceline s'exténuait en démarches, il est vrai ; mais ses démarches ne sont point des intrigues et ce sont les intrigues qui réussissent. Or Marceline ne savait pas plus intriguer que tirer de ses vers un profit matériel (255).

Il y a des remarques justes et fines dans les deux trop courts chapitres (XIII-XIV) que M. Boulenger a consacré au talent de Desbordes-Valmore. Il est très vrai de constater qu'elle a « chanté l'amour plutôt qu'un amant » (p. 289), et c'est fort heureux, car un homme célébré par une femme en devient cruellement ridicule. Voyez ce qui advient de Fontanes dans les élégies de Mme Dufrénoy. Ceci encore est très bien vu : « C'est d'une façon bien directe qu'elle exprime son désir et son regret, et l'expression sincère de l'amour d'une femme, c'était — avant les romans de nos contemporaines — ce qu'il y avait de plus rare dans notre littérature » (p. 335). Mais M. Boulenger limite trop l'œuvre de Desbordes-Valmore à ses premières élégies. C'est dans ses derniers vers, et surtout dans ses œuvres posthumes qu'elle se montre vraiment un grand poète, un poète annonciateur d'horizons nouveaux. J'ai tâché de le montrer ici même, et j'y reviendrai peut-être quelque jour. Baudelaire et Verlaine ont très bien senti ce qu'il y avait de rare et d'exquis dans son œuvre. Elle ne doit point rester accablée sous la condamnation sommaire et brutale de Brunetière. M. Jacques Boulenger nous donne, somme toute, une excellente biographie, qui a tout l'intérêt d'un roman et tout le prix d'une contribution à la connaissance des mœurs au temps du romantisme. Il serait temps aussi de faire entrer Marceline dans l'histoire littéraire.

Deux remarques de détail pour finir. Au bas de la page 109 (note), je lirais non point « Tu sais que dans ton nom le mien ne peut l'écrire », mais

« Tu sais que sans ton nom le mien ne peut s'écrire ». — P. 293 : « Cette critique rhétoricienne ne fait pas oublier les constructions des Brunetière et des J.-J. Weiss. » Les constructions de Brunetière, soit : mais celles de J.-J. Weiss?

HENRI POTEZ.

JACQUES BOULENGER. — **Ondine Valmore**. *Paris. Les Bibliophiles fantaisistes* (1909). (Dorbon aîné), 146 p.

Dans une collection destinée aux bibliophiles et aux curieux, M. Jacques Boulenger a publié une étude sur Ondine Valmore, la fille aînée de Desbordes-Valmore, et un choix de ses œuvres. Je n'ai pas besoin de dire que la première partie est beaucoup plus intéressante que la seconde. Elle est très curieuse, cette Ondine Valmore, grave, raisonnable, un peu pédante, et si différente de sa mère qu'elle étonna et chagrina quelquefois. Elle avait de la vanité, comme sa sœur Inès avait de la jalousie, et toutes deux tenaient sans doute de Valmore, cabotin médiocre, prétentieux et irritable, tandis qu'Hippolyte, un bon garçon, ressemblait plutôt à sa mère, d'après une loi d'hérédité assez souvent constatée. La partie la plus importante de cette esquisse biographique est le récit du flirt d'Ondine et de Sainte-Beuve. Sainte-Beuve songea même à épouser, mais recula au dernier moment.

Les « œuvres » d'Ondine sont très médiocres. En dehors de la lettre finale, d'une assez jolie gaîté, c'est la poésie intitulée *Anniversaire* qui est la plus tolérable. Elle rappelle, oh! de très loin, la splendide méditation d'Aurora Leigh au seuil de la jeunesse. Il n'est d'ailleurs pas inutile d'exhumer ces vieux papiers, comme on a fait dernièrement pour Alfred de Poittevin, l'ami de Flaubert, et pour Jenny Dacquin, l'inconnue de Mérimée : ils ont l'air et la couleur de leur temps.

HENRI POTEZ.

G. MICHAUT. — **Senancour. Ses amis et ses ennemis.** *Paris, Sansot*. In-8, 393 p.

Sous ce titre, M. Michaut a réuni :

1° Une étude sur Obermann et Senancour (c'est-à-dire, du droit que l'on a d'identifier Senancour et Obermann : personne ne s'avisera de le contester, depuis que l'on connaît la biographie de S. par sa fille, publiée pour la première fois par M. Michaut dans la *Revue bleue* en 1905).

2° La notice biographique sur S. écrite en 1850 (quatre ans après sa mort) par Mlle de Senancour; — M. Michaut y a joint d'abondantes explications, renvoyant, le plus souvent, à *Obermann* ou aux *Libres méditations*, ou aux travaux antérieurement parus sur S.

3° Une réimpression de la vie de S. telle qu'on la trouve dans la *Biographie universelle des contemporains* de 1834; elle est de Vieilh de Boisjolin, qui fut l'ami intime de S., et M. Michaut a de bonnes raisons de penser qu'elle fut soumise à S. ou rédigée sous son inspiration directe. Elle est intéressante par ce qu'elle tait, plutôt que par ce qu'elle apprend, et, à dire vrai, elle n'ajoute rien à ce qu'on sait d'ailleurs.

4° Une histoire d'*Obermann* où M. Michaut détermine, en termes très heureux et justes, la place que tint ce livre dans les préoccupations de S., et celle qu'il aurait voulu lui assigner dans l'ensemble de son œuvre.

5° Une étude intéressante sur la philosophie et la religion de S., reconstituant les étapes principales et dessinant le mouvement de son évolution; je reprocherais ici à M. Michaut de n'avoir pas suffisamment représenté la complexité extrême de la vie intérieure de S.; son étude est plus dogmatique encore que psychologique. Mais je dois rappeler qu'il m'a reproché précisément, dans une

étude analogue, de m'être trop complu dans les nuances. M. Michaut me paraît voir très juste quand, après avoir rappelé Pascal, il écrit (p. 234, note 1) : « Ce que Senancour ne pardonne pas au christianisme, c'est précisément d'être proportionné à tous : il voudrait une religion « purement intellectuelle » et pour les « habiles » dont il est. » Et puis qu'il est question de Pascal, je signale que S., en dépit qu'il en eût, a subi, à toutes les étapes de sa vie intellectuelle et religieuse, l'influence des *Pensées*. M. Giraud (*Pascal*, 3e éd., 1905, p. 246) se demande s'il faut placer S. dans la lignée des Pascaliens : il trouvera réponse à cette question en divers passages de mon essai sur Senancour.

6° Une étude sur S. et la *Gazette de France*, réimprimant plusieurs documents.

7° Une étude sur Chateaubriand et S., discutant les déclarations par où S. a voulu établir que ni les *Rêveries* ni *Obermann* ne devaient rien à Ch. (ce qui ressort suffisamment, il faut bien en convenir, de la lecture des œuvres), — tirant parti, entre autres documents, antérieurement signalés et utilisés, des *Observations critiques sur le Génie du christianisme*, et republiant un assez long « pamphlet enfoui dans *La France littéraire* » de janvier 1833. Rien de tout cela n'était resté jusqu'ici inconnu ou négligé. M. Michaut parle dans sa préface de la « polémique » de S. avec Chateaubriand ; le mot m'avait fait espérer que M. M. avait découvert quelque réponse de Ch. à S. ; mais son étude confirme ce qu'on savait du mutisme où Ch. demeura à l'égard de S.

8° Quelques pages curieuses sur Clémence Robert et S.

9° Une étude, très curieuse encore, sur Mme Dupin, S. et Sainte-Beuve, qui reproduit notamment un long article dithyrambique de Mme Dupin, sur S., paru dans le *Journal des femmes* (du 15 février au 15 mars 1835). Je n'avais pas eu connaissance de cet article. On trouve encore ici, in extenso, la lettre de S. à Mme Dupin publiée par Sainte-Beuve avec des coupures dans *Chateaubriand et son groupe littéraire*.

10° Enfin, quatre pages de notes sur le dossier Senancour de Sainte-Beuve, et quelques notes complémentaires sur divers points de détail.

Le volume est orné d'un portrait de S., d'un portrait de sa fille, et d'une photographie du *platane de S.*, communiqués par M. le comte d'Eggis.

Les curieux de Sénancour, ceux qui s'intéressent à l'histoire du préromantisme et à celle du sentiment religieux, seront heureux de trouver là, avec un assez grand nombre de documents de première main qui leur permettront de vérifier l'exactitude des devanciers de M. Michaut, quelques études très précises très mesurées, très sagaces. M. Michaut a bien voulu renvoyer souvent le lecteur à mon livre et aux diverses publications qui l'ont précédé, et il m'a quelquefois contredit : je lui en sais gré. Il a aussi cru devoir exposer assez longuement l'opinion que j'avais jadis exprimée (dans *Le roman personnel*) sur *Obermann* considéré comme document autobiographique, et que, mieux informé depuis, j'ai totalement révisée. Nous sommes d'accord. Il serait fastidieux de reprendre les quelques détails, vraiment secondaires, sur lesquels M. Michaut me propose des doutes ou des corrections ; il ne manquera rien au lecteur pour en décider. M. Michaut signale avec raison (p. 132, p. 174, peut-être ailleurs encore) que l'indication de certains articles manquait à ma *Bibliographie de S.* (1905) : il n'est que juste de remarquer qu'il a pu trouver ces mêmes articles signalés et analysés dans mon essai sur *Senancour, sa vie, son œuvre, son influence* (Fischbacher, 1907) que je m'excuse de nommer une fois de plus (p. 294 sq.).

On aura bientôt des éditions critiques d'*Obermann* et des *Rêveries*. Peut-être, un peu plus tard, quelqu'un sera-t-il tenté de recueillir les articles littéraires que S. a publiés. Critiques ou théoriques, ils offrent souvent des vues intéressantes, et ce sont des documents non négligeables. Avis à ceux qui cherchent un sujet de thèse complémentaire.

JOACHIM MERLANT.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Janvier 1910: Maurice Tourneux, *Henri de Latouche peint par lui-même et par les autres.* — Jean Boucherolles, *Marceline Desbordes-Valmore et Marie Dorval.* — Février: Paul Bonnefon, *Catulle Mendès et le Parnasse contemporain* (lettre inédite). — *Le second mariage de La Mothe Le Vayer* (planche hors texte). — Mars; *Autographes et documents : Marat caricaturiste; Une requête d'Alexandre Dumas à la reine Marie-Amélie; Les ambitions académiques du Président Troplong.* — Janvier, février et mars; A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes* (de l'architecte Achille Le Cler jusqu'à Leconte de Lisle).

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — Janvier 1910: *Les culottes de velours de Mme de Tencin.* — Février; Dubois-Dilange, *Les tribulations de Brillat-Savarin.* — Mars: Casimir Stryienski, *Koreff et Letronne.*

Le Figaro. — 1er janvier (supplément); Emile Berr, *Le goût de la conférence.* — 3 janvier; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « L'affaire Derive », par Rosny jeune.* — 7 janvier; Laurent Tailhade, *Les poèmes d'Emile Bergerat.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Aux Nouveautés, « Noblesse oblige! »* — 8 janvier; Georges Bourdon, *Chez M. Rostand : les voleurs de vers.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Au Vaudeville, « la Barricade ».* — Supplément; Taverny, *Les derniers jours de Rachel.* — 10 janvier; Georges Bourdon, *La véridique histoire de « Chantecler ».* — Marcel Ballot, *La vie littéraire : publications illustrées.* — 12 janvier; Léon Séché; *Un amour d'Alfred de Musset : Aimée d'Alton.* — 13, 14, 15, 17, 18, 19 et 20 janvier; Alfred de Musset, *Lettres à l'« Inconnue »* (Aimée d'Alton). — 14 janvier; Emile Vedel, *Le départ de Pierre Loti.* — 15 janvier: Henry Roujon, *Avant « Chantecler ».* — 17 janvier: Memor, *Le marquis de Massa conférencier.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « l'Or » par Victor Margueritte.* — Robert de Flers, *Le Théâtre : Théâtre Michel, « le Rubicon ».* — 20 janvier; André Beaunier, *Le jeune abbé de Fénelon.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine, « l'Ange gardien ».* — 22 janvier; Robert de Flers, *Les Théâtres : Palais Royal, « l'Éprouvette ».* — 23 janvier: Marcel Prévost, *La Renommée.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre de l'Œuvre, « la Sonate à Kreutzer ».* — 24 janvier; Alfred Capus, *Après une lecture* (de Musset). — Marcel Ballot, *La vie littéraire : MM. Gabriel Trarieux, Alexandre Arnoux, Paul Hubert et René de Surany.* — 26 janvier: Georges Claretie, *Le Barreau et M. Raymond Poincaré.* — 27 janvier; G. Mauberger, *Pierre Loti fêté par sa ville natale.* — 29 janvier (supplément); Robert Dreyfus, *Gobineau en exil.* — René Marchand, *Une journée chez le comte Léon Tostoï.* — 30 janvier; André Beaunier, *Edouard Rod.* — 31 janvier; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Flambée », par Henri de Régnier.* — 1er février: Alfred de Musset, *« Le poète déchu ».* — 4 février; Antonio Fogazzaro, *Un hommage* (à Edouard Rod). — 5 février (supplément); Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires. V. Chatterton.* — 6 février; Paul Faure, *Rostand au village.* — Serge Basset, *Autour de « Chantecler ».* — 7 février; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Notes d'une voyageuse en Turquie », par Marcelle Tinayre: « Heures d'Italie », par Gabriel Faure.* — 8 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin, « Chantecler ».* — 12 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens, « Gaby ».* — (Supplément). Gustave Flaubert, *Lettres inédites.* — Hector Hogier, *Au pays de Cyrano.* — Stanislas Rzewuski, *Tolstoï et le théâtre.* — 13 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Odéon, « Antar ».* — 14 février:

Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Vague rouge », par J.-H. Rosny aîné.* — 16 février; G. Davenay, *Charles Joliet.* — 17 février; André Beaunier, *Télémaque.* — 19 février; Maurice Maeterlinck, *J.-H. Fabre.* — (Supplément). Jean Moréas, *D'Athènes à Paris.* — Henri Barboux, *L'éloquence parlementaire après 1815.* — 24 février; G. Davenay, *Les femmes de lettres.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Sculpteur de sable », par Marcel Toussaint; « Suzanne et l'Italie », par J.-L. Vaudoyer; « la Lampe d'Aladin », par Jean Cocteau; « les Chansons de Chérubin », par René Kerdyk.* — 22 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française, « Boubouroche », « l'Imprévu », « le Peintre exigeant ».* — 23 février; Marcel Ballot, *« La vie sentimentale de Rachel ».* — 24 février; Henry Roujon, *Petit fantôme* (Chabanon). — 26 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Gymnase, « la Vierge Folle »; Renaissance, « Une femme passa... ».* — (Supplément). Valentine Thomson, *La vie sentimentale de Rachel.* — Taverny, *Les bouquinistes.* — 1er mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre-Réjane, « la Flamme ».* — 2 mars; Fernand Vandérem, *Sauve-le* (l'adultère au théâtre). — André Beaunier, *Un scénario d'Edmond Rostand.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine, « 1812 ».* — 3 mars; Francis Chevassu, *Les théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « La Beffa ».* — 5 mars; Emile Berr, *Jeanne Marni.* — (Supplément). Cuvillier-Fleury, *Lettres au duc d'Aumale.* — 7 mars; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Trust », par Paul Adam.* — 12 mars (supplément); Ernest Daudet, *Chateaubriand et la police.* — Edouard Ganche, *Frédéric Chopin.* — 14 mars; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Amour promis », par Emile Clermont.* — 15 mars; Henry Roujon, *Pour Hégésippe Moreau.* — 19 mars (supplément); Henry Bordeaux, *Le caractère Savoyard.* — 20 mars; Adrien Bernheim, *Léon Bernard-Derosne.* — 21 mars; Jacques Crépet, *Nadar.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Temple intérieur », « le Miroir d'étain », par Maurice Levaillant; « l'Esprit qui passe », « le Sang de Méduse », par Sébastien-Charles Leconte.* — 23 mars; Henry Bordeaux, *La Savoie et la France.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Variétés, « le Bois sacré ».* — 25 mars; André Beaunier, *Le vicomte de Vogüé.* — 26 mars (supplément); Lucie Félix-Faure-Goyau, *La vie et la mort des Fées.* — Charles Martel, *Nadar.* — 28 mars; Abel Bonnard, *Alfred de Vigny* (par Ernest Dupuy). — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « l'Ombre de l'amour », par Marcelle Tinayre.* — 31 mars; André Beaunier, *Jean Moréas.*

Idées modernes. — Juillet; Ch. Pfister, *L'histoire lorraine.* — Laurent et Rovel, *Les Instituts et Universités de Nancy.* — E. Duvernoy, *Les Sociétés savantes.* — Henri Aimé, *Les lettres en Lorraine.* — Août; Georges Renard, *Trois lettres inédites d'Elisée Reclus.* — Septembre; Henri Labroue, *Les progrès de l'enseignement de l'Histoire de France.* — Emile Faguet, *Antiféminisme.* — Octobre; Henri Schœn, *« L'Ecole moderne » dans la littérature allemande.* — Novembre-décembre; Charles Sadoul, *Patois et folklore de la Lorraine.* — Emile Faguet, *Mme Desbordes-Valmore.* — La revue a cessé sa publication.

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 janvier 1910; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 3 janvier; Firmin Roz, *Une académie américaine.* — Ernest Seillière, *Les revanches de la morale conventionnelle.* — 6 janvier; Paul Bourget, *A propos de « la Barricade ».* — Z., *La noblesse de Schiller.* — 8 janvier; Victor Giraud, *Images du passé* (Port-Royal). — 10 janvier; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — S., *Renan « l'égoïsme intellectuel ».* — 12 janvier; Michel Salomon, *Les troubadours.* — 16 janvier; André Chaumeix, *« Notes d'une voyageuse en Turquie »* (par Mme Tinayre). — 17 janvier; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — S., *M. Emile Bergerat : Ballades et sonnets.* — 18 janvier, Anatole Le Braz, *La première traversée de Chateaubriand.* — 19 janvier; Paul Ginisty, *Les comètes et le théâtre.* — 20 janvier; *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 11 janvier; André Hallays, *Les nouvellistes à la main.* — 24 janvier; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 26 janvier; Augustin Filon, *« La grande marmite »* (par Israel Zangwill). —

27 janvier; *Fénelon, conférence de M. Jules Lemaître.* — 31 janvier; A. C., *Édouard Rod.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 1er février; C. Lucas de Peslouan, *Les cahiers de Charles Péguy.* — 3 février; Z., *Esthétique parlementaire.* — *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 7 février; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 9 février; Germain L. Pontalis, *Le poirier de Cyrano.* — 10 février; *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 13 février; Louis Delzons, *Le procès de Mérimée.* — André Chaumeix, *Revue littéraire : le procès d'un poète libertin sous Louis XIII* (Théophile de Viau). — 14 février; S., « *Vers Jérusalem* » (par Henri Guerlin). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 15 février; *Louise Colet, conférence par le marquis de Ségur.* — 16 février; Paul Ginisty, *Petits papiers* (Jules Cousin, Edouard Rod). — 17 février; *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 21 février; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 22 février; Henri Bidou, *Le vrai sens de Chantecler.* — 23 février; Pierre de Quirielle, *Le souvenir de Rod.* — Augustin Filon, *Les mesnévis persans.* — 24 février; *Une lettre inédite de Barbey d'Aurevilly.* — *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 26 février; Mme *de Beaumont, conférence de M. André Beaunier.* — 28 février; S., « *La guirlande des Dieux* » (par Albert Giraud). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 2 mars; Paul Ginisty, *Les amis d'Hégésippe Moreau.* — 3 mars; *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 5 mars; *La correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury.* — 7 mars; S., « *La biche écrasée* », *par Pierre Mille.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 8 mars; Henry Bidou, *Qui veut acheter Chantecler?* — 9 mars; Philippe Berger, *Les origines de la sténographie.* — 10 mars; Henry Bidou, *Chanteclerette ou la volaille à la mode.* — *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 11 mars; Michel Salomon, « *La vieille Eglise* », *par Emile Gebhart.* — 12 mars; Mlle *Clairon et le baron de Staël, conférence de M. le comte d'Haussonville.* — 14 mars; S., « *Ascension* », *par Charles de Pomairols.* — Henry de Régnier, *La semaine dramatique.* — 15 mars; Lucie Félix-Faure-Goyau, *La naissance des fées.* — 16 mars; Paul Ginisty, *La vie politique de* Mlle *Clairon.* — Henri Chantavoine, *Barbey d'Aurevilly.* — 17 mars; *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 18 mars Maurice Muret, Mrs *Humphrey Ward.* — 20 mars; Henry Bidou, *La vie privée de Talleyrand* (par M. de Lacombe). — 21 mars; S., *Agrippa d'Aubigné* (par Samuel Rocheblave). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 22 mars; J. Bourdeau, *Les courants de la philosophie contemporaine.* — 23 mars; Pierre de Quirielle, *Guignol et Fanacapa.* — 24 mars; *Fénelon, cours de M. Jules Lemaître.* — 25 mars; *Eugène Melchior de Vogüé.* — 26 mars; Émile Faguet, *L'œuvre de Melchior de Vogüé.* — 27 mars; X., *Chateaubriand naturaliste.* — Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : un roman de mœurs juives* (Meïr, par Mme Elise Orzesko). — 28 mars; S., *Alfred de Vigny* (par Ernest Dupuy). — Henri Schoen, *La forme primitive de Wilhelm Meister.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 29 mars; Augustin Filon, *Les petits poèmes de Milton traduits en vers français.* — 31 mars; G. Grandidier, *J.-H. Fabre.*

L'Opinion. — 3 juillet; Ernest Seillière, *L'Allemagne et la philosophie bergsonienne.* — Zeyneb, *La littérature française en Orient.* — Henri Lichtenberger, *La statue de Henri Heine.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : le théâtre de Max Maurey.* — 10 juillet; André Lichtenberger, *Jean Lahor.* — Claire Gérard, *Les cahiers de* Mme *de Chateaubriand.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : « la Petite », par André Lichtenberger*; « *Henri de Sauvelade* », *par Pierre Lasserre*; « *la Chanson de Naples* », *par Eugène Montfort.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : la tragi-comédie du Conservatoire.* — 17 juillet; Maurice Levaillant, *La question Jean-Jacques Rousseau.* — Henry Bordeaux, « *Belles du vieux temps* », (par le vicomte de Reiset). — Paul Souchon, *L'amour provençal.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : les revues de cafe-concert.* — 24 juillet; Auguste Dorchain, *Lettre* (sur le cabinet de Pierre Corneille). — Henri Lichtenberger, *La littérature allemande d'aujourd'hui.* — André Chevrillon, *Jean Lahor.* — Paul

Souday, *Chronique littéraire* : « *la Flamme* », *par Paul Marqueritte*; « *la Porte étroite* », *par André Gide*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : *Shakespeare et les poètes français*. — 30 juillet; Georges Grappe, *Un écrivain anglo-juif* : *Israel Zangwill*. — Frédéric Clément, *M. Charles Ferry*. — E. Milès, *Les abréviations du commandant Galy Montaglas*. — X., *La comédie de salon à la fin de l'ancien régime*. — J. Ernest-Charles, *La Renaissance tragique et les Théâtres de plein air*. — 7 août; Paul Souchon, *Un parlementaire poète* (Clovis Hugues). — Georges Grappe, *Le centenaire d'un poète lyrique* : *Alfred Tennyson*. — Maurice Dumoulin, *La fille de Mme Roland*. — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *Tragi comédie d'amour* », *par George Meredith*. — J. Ernest-Charles, *La Renaissance tragique et les Théâtres de plein air*. II. — 14 août; Henry Bordeaux, *Le culte de Marceline* (Desbordes Valmore). — Anatole Le Braz, *Brizeux à Pont-Aven*. — J. Ernest-Charles, *La Renaissance tragique et les Théâtres en plein air*. III. *Le théâtre de Georges Rivollet*. — 21 août; Maurice Muret, *Une croisade contre Gabriel d'Annunzio*. — Z., *M. Georges Picot*. — Claire Gérard, *La vie amoureuse de Bussy-Rabutin*. — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *la Jeune Fille bien élevée* », *par René Boylesve*; « *la Terre tremblante* », « *la Dame du Nord* », *par Jean Carrère*. — J. Ernest-Charles, *La Renaissance tragique et les Théâtres en plein air*. IV. *Jean Moréas*. — 28 août; L. Pervinquière, *Sully Prudhomme mathématicien*. — J. Ernest-Charles, *La Renaissance tragique et les Théâtres en plein air*. V. *Les tragédies de Péladan*. — 4 septembre; Etienne Bricon, *Les deux cents ans de Jean-François Regnard*. — G. Dupont-Ferrier, *Un prélat indépendant au XVIIe siècle* : *Nicolas Pavillon*. — Paul Souday, *Chronique littéraire* : *A propos de Gustave Flaubert, qu'est-ce qu'un penseur?* — 11 septembre; Charles Gide, *Un sociologue* : *Gabriel Tarde*. — Francis de Miomandre, *Jean Dolent*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : *une représentation du* « *Roi s'amuse* ». — 18 septembre; Georges Gaulis, *L'Hellénisme* : *réalité et poésie*. — E. Ledrain, *L'accusateur de Mme Bovary* (Ernest Pinard). — Marcel Boulenger, *L'esprit de M. de Talleyrand*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : *un livre sur* « *Tartuffe* » *et la mise en scène*. — Paul Souday, *Chronique littéraire* : *Lettres de jeunesse d'Eugène Fromentin*. — 25 septembre; Fernand Divoire, *Ce que pensent de Victor Hugo les jeunes poètes d'aujourd'hui* (enquête). — Gabriel Mourey, *Le pavillon Flaubert à Croisset*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *la Révolution française* », *par Arthur Bernède et Henri Cain*. — 2 octobre; Fernand Divoire, *Ce que pensent de Victor Hugo les jeunes poètes d'aujourd'hui*. II. — Jules Bertaut, *L'actualité de Restif de la Bretonne*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *Suzette* », *par M. Brieux*. — 9 octobre; Gabriel Mourey, *A propos d'une statue* (Victor Hugo). — Paul Souday, *Chronique littéraire* : *les Poètes*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : *le théâtre de M. Bernière*. — 16 octobre; Charles Vellay, *M. Aulard historien de la Révolution française*. — Marius-Ary Leblond, *Littérature coloniale*. — Henri Lichtenberger, *Les tendresses de Nietzsche*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre*. — 23 octobre; Ernest Seillière, *L'idée parlementaire au XVIIIe siècle*. — Edmond Jaloux, *Charles Guérin*. — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *la Croisée des chemins* », *par Henri Bordeaux*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *les Émigrantes* », *de Charles-Henry Hirsch*; « *La Bigote* », *de Jules Renard*; « *la Rampe* », *de Henri de Rothschild*. — 30 octobre; Régis Michaud, *La culture française aux États-Unis*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *la Petite Chocolatière* », *de Paul Gavault*; « *Lysistrata* », *de Maurice Donnay*. — 6 novembre; E. Ledrain, *Barbey d'Aurevilly et l'Académie*. — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *la Bien-Aimée* », *de Thomas Hardy*. — J. Ernest-Charles, *Le théâtre* : *Gaston Devore*. — 13 novembre; J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *l'Oiseau bleu* », *par Maurice Maeterlinck*. — Paul Souday, *Chronique littéraire*, « *la Fille du Polichinelle* », *par André Beaunier*. — 20 novembre; Marius-Ary Leblond, *La littérature polonaise d'aujourd'hui*. — Jean de Pierrefeu, *Princesses de lettres*. — Jules Bertaut, *Le joyeux fondateur de l'Académie française* (Boisrobert). — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *Jarnac* », *par Léon*

Hennique et Johannès Gravier. — Paul Souday, *Chronique littéraire : « le Mystère vénitien », par Ferdinand Bac.* — 27 novembre; Jacques Morland, *Une crise de la « culture » allemande.* — E. Ledrain, *Renée Vivien.* — Henry Bordeaux, *Les précurseurs du journalisme.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre : Henri Lavedan (à propos de « Sire » à la Comédie-Française).* — 4 décembre; V. Cyril, *L'heureux lauréat de « la Vie Heureuse »* (Edmond Jaloux). — Paul Souday, *Chronique littéraire : « Madame Petit-Jardin », par Myriam Harry ; « le Roman d'un mois d'été », par Tristan Bernard ; « l'Affaire Derive », par J.-H. Rosny jeune.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Comme les feuilles », par G. Giacosa ; « le procès de Jeanne d'Arc », par Émile Moreau.* — 11 décembre, Maurice Colrat, *Une enquête sur l'art de parler.* — J.-H. Rosny aîné, *Le prix Goncourt* (Marius-Ary Leblond). — Ernest Tissot, *La lauréate du prix Nobel : Mlle Selma Lagerlof.* — J. Ernest Charles, *Le Théâtre : l'œuvre dramatique de Romain Coolus.* — 18 décembre; Henry Bordeaux, *Mme de Staël jugée par la police.* — Jacques Morland, *Les faiblesses de la pédagogie allemande.* — Ernest Tissot, *Le jubilé de Louis Capuana.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : les romans de M. Henri de Régnier.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Un Ange », par Alfred Capus.* — 25 décembre; Jérôme et Jean Tharaud, *En regardant travailler Maurice Barrès.* — Gabriel Mourey, *Sur quelques livres d'étrennes et d'art.* — Jules Bertaut, *Le prix de la Critique littéraire* (Alphonse Séché et Georges Grappe). — Rémy de Gourmont, *Noëls et contes de Noël.* — Léon Charpentier, *Marionnettes et comédiens de Noël.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Pierre et Thérèse », par Marcel Prévost ; « Un cœur d'homme », par Sarah Bernhardt.* — 1er janvier 1910; Charles Chassé, *Le théâtre et les élections anglaises.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : Léon Bloy.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Nonotte et Patouillet », par Albert du Bois.* — 8 janvier; Maurice Ajam, *La situation présente du Positivisme.* — Cunisset-Carnot, *La légende de Chantecler.* — Jules Bertaut, *Les « Inconnus » des Poètes.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « le Danseur inconnu », par Tristan Bernard ; « la Barricade », par Paul Bourget.* — 15 janvier; Jacques Morland, *Les idées de M. Georges Sorel.* — Charles Chassé, *Les Apaches au temps de Shakespeare.* — Régis Michaud, *Le jeune Théâtre américain.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : « Du sang, de la volupté et de la mort », par Maurice Barrès ; « Un conte bleu », par Pierre Grasset.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre : « Le mariage d'Angélique », par François Ponsard.* — 22 janvier; Georges Grappe, *Le procès de Théophile de Viau.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre d'André Picard à propos de « l'Ange gardien ».* — 29 janvier; Victor Du Bled, *Le marquis de Massa.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : Lettres d'amour d'Alfred de Musset à Aimée d'Alton ; « La vague rouge », par Rosny aîné.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « la Sonate à Kreutzer » par Noziere et Alfred Savoir.* — 5 février : J.-H. Rosny aîné, *Le roman social.* — M.-C. Poinsot, *Edmond Rostand devant les jeunes : enquête.* I. — A. L., *Edouard Rod.* — Rémy de Gourmont, *Le succès au théâtre.* — Louis Weber, *William James.* — Maurice Dumoulin, *Le roman du général Marbot.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : la « Phèdre » de Pradon à l'Odéon.* — 12 février; M. C. Poinsot, *Edmond Rostand devant les jeunes.* II. — A. R. de Mareschal, *Les mémoires d'Auguste Bebel.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : Charles-Louis Philippe.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Chantecler », par Edmond Rostand.* — 19 février : Angel Marvaud, *Le rôle politique de la presse allemande.* — J. E. C., *Eugène Ledrain.* — Régis Michaud, *La jeune littérature américaine : Jack London, surhomme de lettres.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Antar » par Chekri-Ganem.* — 25 février ; Gustave Le Bon, *L'élite et la foule.* — Paul Souchon, *L'Homère des insectes* (Henri Fabre). — Albert Touchard, *Le roman « immoraliste » en Russie.* — Henry Bordeaux, *Un document sur Mme Guyon.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : le nouveau spectacle du Théâtre-Français.* — 5 mars; Jules Bertaut, *En feuilletant la « Mode » d'il y a soixante-dix ans.* — Arthur Chuquet, *La jeunesse de Victor Considérant.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « la Vierge folle », par Henry*

Bataille; « *1812* », *par Albert Nigoud*. — 12 mars : Charles Chassé, *Le créateur du « grand reportage »*, *Daniel Defoe*. — Paul Souday, *Chronique littéraire : Charles de Pomairols*. — J. Ernest Charles, *Le Théâtre : l'opérette viennoise*. — 19 mars ; Henry Bordeaux, *Un Français (Jean Moreas)*. — Victor Du Bled, *Dîneurs et dîners d'autrefois*. — Paul Souday, *Chronique littéraire : Marcelle Tinayre*. — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « l'Ecole des ménages »*, *de Balzac*. — 26 mars ; Georges Grappe, *Nadar*. — Paul Souchon, *La statue d'Eugène Pelletan*. — Maurice Wolff, *Le centenaire d'Hégésippe Moreau*. — Henry Bordeaux, *Le vicomte E.-M. de Vogüé*. — J. Ernest-Charles, *Le théâtre : « Sophonisbe »*, *par Alfred Poizat*. — Paul Souday, *Chronique littéraire : « le Trust »*, *par Paul Adam* ; *« la Barrière »*, *par René Bazin*.

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 3, 10 et 17 juillet ; G. Pailhès, *Reine sous les cheveux blancs : Lettres inédites* (suite et fin). — 3 juillet ; Emile Faguet, *Les critiques des critiques*. — Lucien Maury, *Les lettres : la légende de Jean-Jacques Rousseau*. — Jacque Lux, *Les débuts de la Renaissance*. — 10 juillet ; G. Bonet-Maury, *Un ami français de Frédéric II : le chevalier de Chasot* (1716-1797). — Lucien Maury, *Les lettres : romans*. — Jacques Lux, *Chronique de l'étranger : Ernest de Wildenbruck* ; *Flaubert et les bibliophiles* ; *Carlyle et le Saint-Simonisme*. — 17 juillet ; Lucien Maury, *Les lettres : contes et conteurs*. — 24 juillet ; Henry W. Longfellow, *Lettres inédites à Samuel Ward*. — A. Bossert, *Weimar au temps de Gœthe*. — Lucien Maury, *Les lettres : nos conquistadores*. — Jacques Lux, *Nouveaux souvenirs sur George Meredith*. — 24 et 31 juillet ; Louis Maigron, *Le Romantisme et la mode*. — 31 juillet ; A. Bossert, *Weimar au temps de Gœthe*. — 31 juillet et 7 août ; Choderlos de Laclos, *Fragments inédits* (publiés par J. Dagnan-Bouveret). — 7 août ; Lucien Maury, *Les lettres : Chez les jeunes. Mallarmistes et Antimallarmistes*. — 14 août ; Edme Champion, *Montaigne et les Huguenots*. — Péladan, *La pensée de la Renaissance : Pic de la Mirandole et la Renaissance*. — Lucien Maury, *Les lettres : Chez les jeunes. Futurisme, positivisme, classicisme, poésie scientifique, néo-paganisme*. — 21 août ; Paul Bonnefon, *L'« Histoire de la Révolution de 1848 »*, *par Lamartine, annotée par la reine Marie-Amélie* (documents inédits). — Lucien Maury, *Les lettres : l'illusion régionaliste*. — Jacques Lux, *Le centenaire de Tennyson*. — 28 août ; P.-F. Dubois, *Souvenirs inédits sur Benjamin Constant*. — L. Bocquet, *Une victime du Romantisme : Alfred Le Poittevin*. — 4 septembre ; A. Bossert, *Une collaboration poétique : Gœthe et Suleika*. — Péladan, *Machiavel et la politique positive*. — Lucien Maury, *Les lettres : Chez les jeunes*. — Jacque Lux, *L'œuvre de George Moore*. — 18 septembre ; Émile Faguet, *Les démocraties antiques* (par Alfred Croiset). — Ernest Tissot, *Sur la tombe d'Arvède Barine*. — Lucien Maury, *Les lettres : Marceline Desbordes-Valmore*. — 18 et 25 septembre ; Louis Maigron, *L'art romantique*. — 25 septembre ; Masson-Forestier, *Le gyste dans le théâtre de Racine*. — Lucien Maury, *Les lettres : Chez les jeunes*. — 2 octobre ; Voltaire, *Lettres à Thiériot* (correspondance inédite). — Paul Flat, *Du plagiat et de la dignité littéraire*. — Lucien Maury, *Les lettres : Chez les jeunes*. — Louis Maigron, *L'art romantique*. — Jacques Lux, *Les lettres de Shelley*. — 9 octobre ; Gabriel Monod, *La place de la Société de Jésus dans l'histoire de la Réforme*. — Voltaire, *Lettres à Thiériot*. — Lucien Maury, *Les lettres : Démence ou romantisme*. — Jacques Lux, *Deux grands esprits* (Sully Prudhomme et Henri Poincaré). — 16 octobre ; A. Matagrin, *La psychologie sociale de Tarde*. — Lucien Maury, *Les Lettres : Deux romans*. — Jacques Lux, *Arthur Symons et le Romantisme anglais*. — 23 octobre ; Sully Prudhomme, *La Force et la Justice*. — Lucien Maury, *Les lettres : danseuses et cantatrices*. — 30 octobre ; Sully Prudhomme, *La Force et la Justice*. — Albert Du Bois, *De la vraie forme du poème scénique*. — Firmin Roz, *Théâtre : Odéon, « les Emigrants »*, *par Charles-Henry Hirsch* ; *« la Bigotte »*, *par Jules Renard*. — Jacques Lux, *Chateaubriand et la critique anglaise*. — 6 novembre ; Emile Faguet, *Pour la rime*. — Paul Flat, *Figures de ce temps : M. Henri Lavedan*. — Lucien Maury, *Les Lettres : Paul*

Margueritte. — Firmin Roz, *Théâtres : Gymnase, « la Rampe », par Henri de Rothschild*; *Renaissance « la Petite Chocolatière », par Paul Gavault*. — 13 novembre: Mirabeau, *Lettre à Sophie de Monnier* (publiée par Dauphin Meunier). — Lucien Maury, *Les Lettres : le vrai Renan*. — Jacques Lux, *Une heure critique dans la carrière de Rudyard Kipling*. — *Les apologies françaises de Shakespeare*. 13 et 20 novembre; Édouard Schuré, *Jeanne d'Arc et l'inspiration dans l'histoire*. — 20 novembre; Lucien Maury, *Les Lettres : Hors de France*. — Firmin Roz, *Théâtres : Vaudeville, « Maison de danses », par Nozière et Ch. Muller, d'après le roman de Paul Reboux*. — 27 novembre; Michel Bréal, *Variétés étymologiques*. — Paul Flat, *Les droits de la critique*. — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie Française, « Sire », par Henri Lavedan*. — Jacques Lux, *Shakespeare et l'esprit français*. — 4 décembre; Péladan, *La Pensée de la Renaissance : l'idéal du Tyran* — Charles Brun, *La mode féminine et la littérature*. — Lucien Maury, *Les Lettres : Louis Delzons*. — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Jarnac », par Léon Hennique et Johannès Gravier*; *Théâtre Sarah Bernhardt, « le Procès de Jeanne d'Arc », par Émile Moreau*. — 11 et 18 décembre: A. Hamon, *Le théâtre de Bernard Shaw*. — 11 décembre; Lucien Maury, *Les Lettres : histoire coloniale et vaudeville*. — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Comme les feuilles », par Giacosa*. — 20 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre: Mirabeau, *Lettres à Yet-Lie* (publiées par Dauphin Meunier). — 18 décembre; Lucien Maury, *Les Lettres : Deux poètes* (Eugène Hollande et Ernest Jaubert). — 25 décembre; Paul Leroy-Beaulieu, *Les études socialistes à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle*. — 1er janvier 1910; A. Bossert, *Un poète berlinois : Théodore Fontane*. — Marc Sangniez, *Rôle de l'orateur populaire*. — Lucien Maury, *Les Lettres : Nicolas Pavillon*. — Firmin Roz, *Théâtre : Gymnase, « Pierre et Thérèse », par Marcel Prévost*; *« les Poètes » au Théâtre Réjane*. — Jacques Lux, *Nécrologie : Henry Ferrari*. — 8 janvier; Emile Faguet, *Chanson française*. — Lucien Maury, *Les Lettres : romans*. — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre de l'œuvre, « Nonette et Patouillet », par Albert Du Bois*. — Jacques Lux, *Chronique des livres : mémoires et biographies*. — 15 janvier; Paul Flat, *Figures de ce temps : Edmond Rostand*. — Péladan, *La métaphysique de Léonard de Vinci*. — Lucien Maury, *Les Lettres : un critique anglais de l'œuvre de Dickens, G.-K. Chesterton*. — Firmin Roz, *Théâtres : Vaudeville, « la Barricade », par Paul Bourget*. — Jacques Lux, *Shelley et la critique anglaise*. — 22 janvier; Emerson, *Journal* (1820-1832) (publié par Régis Michaud). — A. Bossert, *L'original de Werther*. — Péladan, *Le métaphysique de Léonard de Vinci*. — Lucien Maury, *Les Lettres : à propos de Mme de Tencin, femmes de lettres d'hier et d'aujourd'hui*. — 29 janvier: Paul Flat, *L'orientation d'une revue française*. — Lucie-Félix-Faure Goyau, *Les femmes et la féerie à la fin du XVIIe siècle*. — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Antoine, « l'Ange gardien », par André Picard*. — Jacques Lux, *Mœurs littéraires viennoises*. — 6 février; Emerson, *Journal* (1820-1832). — Paul Flat, *L'orientation d'une revue française*. — G. Mourey, *Walt Whitman*. — Lucien Maury, *Les Lettres : le mirage oriental*. — 12 février; Emerson, *Journal* (1820-1832). — A. Jeanroy, *Les études méridionales à la Sorbonne*. — Lucien Maury, *Les Lettres : le cas Rosny*. — Jacques Lux, *Une romancière réaliste d'autrefois : Jane Austen*. — 19 février; Léon Tolstoï, *Pensées intimes*. — A. Jeanroy, *Les études méridionales à la Sorbonne*. — Gomez Carrillo, *Psychologie de la mode*. — Lucien Maury, *Les lettres : l'avènement du livre*. — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Antar », par Chekri-Ganem*. — 26 février: George Moore, *Shakespeare et Balzac*. — Léon Tolstoï, *Pensées intimes*. — A. Koszul, *Les premières amours de Shelley*. — Firmin Roz, *Théâtres : Porte-Saint-Martin, « Chantecler », par Edmond Rostand*. — 5 mars; George Moore, *Shakespeare et Balzac*. — Philippe Gonard, *La leçon de Fromentin*. — Lucien Maury, *Les lettres : le jeune roman, les prix littéraires et la critique internationale*. — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « l'Imprévu », par Victor Margueritte, « Boubouroche », par Georges Courteline; « le Peintre exigeant », par Tristan Bernard*. — 13 mars; Emile Faguet.

Le sonnet d'Oronte. — Ph. Gonard, *La leçon de Fromentin.* — Lucien Maury, *Les Lettres : la duchesse de Duras et Chateaubriand.* — Firmin Roz, *Théâtres : Gymnase, « la Vierge folle », par Henri Bataille ; Renaissance, « Une femme passe », par Romain Coolus.* — 19 mars : Ernest Seillière, *Barbey d'Aurevilly et le dandysme romantique.* — Lucien Maury, *Les Lettres : femmes du XVIIIe siècle.* — Henry Spont, *Littérature et journalisme.* — 26 mars ; Ernest Seillière, *Barbey d'Aurevilly et le dandysme romantique* (fin). — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « 1812 », par Gabriel Nigond ; Odéon : « l'École des ménages », par Balzac.*

Revue hebdomadaire. — 3, 10, 17 et 24 juillet ; Geneviève Ruxton, *La « Dilecta » de Balzac : Balzac et Mme de Berny* (1820-1836). — 24 juillet ; Charles du Bos, *La correspondance de Balzac.* — 31 juillet ; Jean d'Elbée, *Deux existences politiques au XVIIIe siècle : le cardinal et Mme de Tencin.* — 7 août ; Jules Bois, *Un Bouddhiste français, Jean Lahor.* — Charles Samaran, *Les mémoires d'un soldat au XVIe siècle* (Monluc). — 28 août ; Funck-Brentano, *Les chroniques de Charles V.* — 4 septembre ; le duc d'Aumale et M. Thiers, *Lettres inédites.* — 11 septembre ; Tennyson, *Poèmes traduits et commentés par Firmin Roz.* — 18 septembre ; Johannès Gros, *Auguste Comte et ses « trois anges ».* — 2 octobre ; Lamennais, *Correspondance inédite avec Mme Ligeret de Chazey* (1838-1852), publiée par C. Boutard. — Louis Maigron, *Le romantisme et la mode : quelques élégances romantiques.* — 9 octobre ; Victor du Bled, *Les salons d'artistes du XIXe siècle.* I. — Maurice Dumoulin, *Oswald et Corinne : Mme de Staël et M. de Souza.* — 16 octobre ; Victor du Bled, *Les salons d'artistes du XIXe siècle* (fin). — 23 octobre ; Duchesse de Dino, *Extraits de la Chronique.* — Henri de Jouvencel, *Gentilshommes et Comédiens : les Dancourt.* — 30 octobre ; *Extraits de la chronique* (fin). — 6 novembre ; L. de Lanzac de Laborie, *Mme de Chateaubriand et ses rancunes.* — 13 novembre ; G. Bagnenault de Puchesse, *Condillac précepteur de l'infant de Parme* (1758-1767). — Antoine Albalat, *Le vrai Lafontaine.* — 20 novembre ; Louis Guimbaud, *Vertu et prix de vertu au XVIIIe siècle.* — Édouard Rod, *Le mouvement des idées : femmes de lettres.* — 27 novembre ; Louis de Préaudeau, *Chamfort fonctionnaire.* — 4 décembre ; Émile Magne, *Loteries d'autrefois.* — 11 décembre ; Jacques de Coussange, *Selma Lagerlof.* — Charles Le Goffic, *Nos poètes.* — 18 décembre, Edouard Rod, *Sur une correspondance de Lammennais.* — 25 décembre ; Henri Chantavoine, *Jean Aicard.* — 1er janvier 1910 ; André Chaumeix, *Les critiques du rationalisme.* — 15 janvier ; Lucie Felix-Faure-Goyau, *Carlo Gozzi et la féerie vénitienne.* — Edouard Rod, *Sur les romans de l'histoire.* — 22 janvier ; Jules Lemaître, *Fénelon.* I. *Sa jeunesse, ses premiers écrits, « la Nature et la Grâce » de Malebranche.* — 29 janvier ; Jules Lemaître, *Fénelon.* II. *Fénelon directeur des « Nouvelles catholiques ».* — Cuvillier-Fleury, *Lettre inédite au duc d'Aumale.* — 5 février ; Jules Lemaître, *Fénelon.* III. *Fénelon missionnaire. « L'éducation des filles ».* — Paul Gaulot, M. *Émile Ollivier et la guerre de 1870.* — 12 février ; Édouard Rod, *sur un livre oublié* (« Francis sauveur », par Léon Walras). — Jules Lemaître, *Fénelon.* IV. *Fénelon précepteur du duc de Bourgogne ; « les Fables » ; « les Dialogues des morts ».* — Maurice Sabatier, *Berryer et le barreau.* — 19 février ; Paul Bourget, *Édouard Rod.* — Jules Lemaître, *Fénelon.* V. *« Télémaque ».* — Gaston Deschamps, *Octave Feuillet.* — 26 février ; Jules Lemaître, *Fénelon.* V. *Mme Guyon.* — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre : « Chantecler ».* 5 mars, Paul Bourget, *Autour de « la Barrière ».* — Jules Lemaître, *Fénelon.* VI. *Fénelon et Mme Guyon.* — Marquis de Ségur, *Une muse : Mme Louise Colet.* — 12 mars, Jules Lemaître, *Fénelon.* VIII. *L'affaire du quiétisme.* — Frantz Funck-Brentano, *La Bastille sous la Régence : Rose de Launay.* — 19 mars ; Jules Lemaître, *Fénelon.* IX. *Lettres spirituelles ; théories politiques.* — André Beaunier, *Mme de Beaumont.* — 26 mars ; Gabriel Hanotaux, « *Le Trust* », *par Paul Adam.* Jules Lemaître, *Fénelon.* X. *La Fin du rêve. Dernières années ; conclusion.* — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.*

Le Temps. — 1er janvier 1910 ; Alfred Mézières, *Le duc de Broglie.* — 3 janvier ;

Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 6 janvier; *Lettres d'amour* (d'Alfred de Musset à Aimée d'Alton Shée). — 9 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la nostalgie des poètes.* — 10 janvier: Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 13 janvier; *L'apôtre de la violence* (Georges Sorel). — 16 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Notes d'une voyageuse en Turquie », par Marcelle Tinayre.* — 17 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (La Savoie dans la littérature française). — 20 janvier: *Fenelon, par Jules Lemaître : la jeunesse, les premiers écrits.* — 23 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : lettres inédites de Lamennais.* — 24 janvier: Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 26 janvier; Raoul Aubry, *Quand Chantecler chantera...* — 27 janvier; *Les animaux parlent* — *Fénelon, par Jules Lemaître : Fénelon supérieur des « Nouvelles catholiques ».* — 31 janvier; Gaston Deschamps. *Edouard Rod.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 2 février; Georges Cain, *Notes et souvenirs : les livres de M. Hanotaux.* — 3 février; *Fénelon, par Jules Lemaître : Fénelon missionnaire et l'éducation des filles.* — 4 février (supplément); Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Vague rouge », par Rosny aîné.* — Maurice Dumoulin, *Impressions d'une Anglaise (Miss Edgeworth) sur les Français du temps de l'Empire.* — 5 février; M. D., *Berryer et le barreau.* — 6 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « En Angleterre », par Raymond Recouly.* — 7 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — Alfred Mézières, *J.-J. Rousseau dans la vallée de Montmorency.* — 8 février; *La répétition générale de « Chantecler ».* — 10 février: *Fenelon par Jules Lemaître : Fénelon précepteur du duc de Bourgogne, les « Fables », les « Dialogues des morts ».* — 13 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : chez les poètes.* — 14 février: Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Chantecler ».* — *En marge* (Jean-Jacques Rousseau et le comte Wielhorski). — 15 février; M. D., *Une muse : Louise Colet.* — 17 février: *Le roi des plagiés* (M. Gross). — *Fénelon, par Jules Lemaître : « Télémaque ».* — 19 février; *La bibliothèque Thiers.* — 20 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Temple intérieur », par Maurice Levaillant.* — 21 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 23 février; T. G., *Le vicomte d'Arlincourt.* — *La vie sentimentale de Rachel.* — 24 février: *L'ère des conférences.* — 25 février: *Mme Anne Barratin.* — 26 février: M. D., *Mme de Beaumont.* — 27 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Rosette », par Funck-Brentano et de Lorde.* — 28 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (l'abbé Cotin). — 1er mars: Raoul Aubry, *Jean Moréas, d'Athènes.* — 2 mars; A. Mézières, *La duchesse du Maine.* — 3 mars; *Shakespeare et le coiffeur français.* — *Fénelon, par Jules Lemaître : Fénelon et Mme Guyon.* — 6 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Foi », par Armando Palacio Valdès.* — 7 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Antoine de la Sale). — Maurice Dumoulin, *Le « Journal » d'Edmond Got.* — 8 mars: M. D., *Théodore de Banville.* — 10 mars: *Fénelon, par Jules Lemaître : l'affaire du quiétisme.* — 12 mars: *Mlle Clairon et le baron de Staël.* — 13 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Dames du palais », par Colette Yver.* — 14 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 16 mars; *En l'honneur de la littérature belge de langue française.* — Alfred Mézières, *Alexis de Tocqueville.* — 17 mars; *Venise et les Sigisbées.* — *Fénelon, par Jules Lemaître : lettres spirituelles, théories politiques.* — 20 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Trust », par Paul Adam.* — 21 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 22 mars; Jules Claretie, *Nadar.* — 23 mars; T. G., *La cuisine de Fénelon.* — Adolphe Brisson, *Léon Bernard-Derosne.* — 24 mars: *Fénelon, par Jules Lemaître : dernières années, conclusion.* — 25 mars; Alfred Mézières, *Le vicomte de Vogüé.* — 27 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « l'Or », par Victor Margueritte.* — 28 mars: Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Mme Goeffrin). — Alfred Mézières, *Mémoires du commandant. Persat.*

LIVRES NOUVEAUX

Ageorges (Joseph). — *Critique de sympathie.* I. Portraits littéraires. *Paris, Vitte.* In-8, de 384 p.

Annuaire *des journaux, revues et publications périodiques parus à Paris jusqu'en novembre 1909*, contenant les titres complets par ordre alphabétique, le nom des rédacteurs, le format, la tomaison, la date d'origine, le mode de publication, le nombre de pages, planches ou feuilles de chaque numéro, son poids, le prix des numéros vendus séparément, la durée des abonnements, leurs échéances, leurs prix pour Paris, les départements, l'Union postale et les autres pays, l'adresse des bureaux d'abonnement ainsi que d'autres renseignements pratiques, suivi d'une table systématique, publié par Henri Le Soudier (30e année). *Paris, Le Soudier.* In-8, de 401 p.

Auge-Chiquet (Mathieu). — *Les Amours de Jean-Antoine de Baïf* (Amours de Méline). Édition critique. *Paris, Hachette.* In-8, de 159 p.

Augé-Chiquet (Mathieu). — *La Vie, les Idées et l'Œuvre de Jean-Antoine de Baïf. Paris, Hachette.* In-8, de XXI-619 p.

Aulard (Alphonse). — *Études et Leçons sur la Révolution française.* 6e série. La Devise « liberté, égalité, fraternité ». Les Premiers Historiens de la Révolution française. Les Portraits littéraires : Beaumarchais, l'abbé Barbotin, Robert Rhum. L'Enseignement primaire dans la Haute-Garonne. Mémoires de marquise de la Rochejaquelein et de Barras. *Paris, Alcan.* In-18 jésus, de 312 p.

Babelon (Jean). — *La Moralité de bien advisé et mal advisé*, précédée d'une étude sur les moralités en général (thèse). *Abbeville, impr. Paillard.* In-8, de 5 p.

Balzac (H. de). — *Pensées et Maximes.* Recueillies et classées par J. Barbey d'Aurevilly. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus de 77 p. Prix : 2 fr.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Critiques diverses. Paris, A. Lemerre.* In-18 jésus, de 368 p. Prix : 3 fr. 50.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Philosophes et Écrivains religieux et politiques. Paris, A. Lemerre.* In-18 jésus, de 269 p. Prix : 3 fr. 50.

Barbier (Jean). — *Quo Vadis? Étude analytique.* L'Œuvre de Sienkiewicz. Les auteurs de l'Opéra. Le Livret. La Partition. Les Décors à Rouen. *Rouen, impr. L. Gy.* In-8, de 16 p. avec portraits et grav. Prix : 60 cent.

Beaulieux (Charles). — *Catalogue de la réserve XVIe siècle* (1501-1540) *de la bibliothèque de l'Université de Paris. Paris, Champion.* In-8, de 328 p.

Benoit (Daniel). — *La Conversion de Calvin. Vals-les-Bains, impr. P. Aberlen.* Petit in-8, de 14 p.

Berthod (Aimé). — *P.-J. Proudhon et la Propriété.* Un socialisme pour les paysans (thèse). *Paris, Giard et Brière.* In-8 de 235 p.

Blanchard (Alexandre). — *L'Amaenois Chodorlos de Laclos.* Conférence faite du 24 octobre 1908. *Cayeux-sur-Mer, imp. Ollivier.* In-16, de 35 p.

Boileau. — *Œuvres poétiques* illustrées de Boileau. Notices et annotations par Louis Coquelin. 9 grav., dont 7 hors texte. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 240 p. Prix : 1 fr.

Boissier (Gaston). — *L'Académie française sous l'ancien régime. Paris, Hachette.* In-16, de IX-270 p. Prix : 3 fr. 50.

Bourgeois (Armand). — *André Chénier, critique d'art. Paris, Champion.* In-18 jésus, de 12 p.

Bourgeois (Armand). — *Les Débuts de Mlle Georges et la Critique de son temps. Saint-Nazaire, impr. Girard.* Petit in-16, de 36 p. Prix : 1 fr.

Bourgeois (Armand). — *L'Opinion contemporaine sur les deux Chénier. Saint-Nazaire, impr. Girard.* Petit in-16, de 20 p.

Breuillac (Émile). — *Jules Sandeau* (1811-1883). *Niort, impr. Clouzot.* In-8, de 36 p.

Broglie (F. de). — *Discours du duc de Broglie.* 1re partie : Discours politiques (1871-1891). *Paris, J. Gabalda.* In-8, de 391 p.

Broussolle (J.-C.). — *L'Art, la Religion et la Renaissance.* Essai sur le dogme et la piété dans l'art religieux de la Renaissance italienne, ouvrage accompagné de 139 grav. *Paris, Tequi.* Petit in-8, de XIII-492 p. Prix : 5 fr.

Brunot (Ferdinand). — *Histoire de la langue française des origines à 1900.* T. III : la Formation de la langue classique (1600-1660), 1re partie. *Paris, Colin.* In-8, de XXXIV-420 p. Prix : 12 fr. 50.

Buteau (Max). — *Le Droit littéraire en matière littéraire, dramatique et artistique* (thèse). *Paris, Larose.* In-8, de 186 p.

Cagnac (Moïse). — *Fénelon, pensées choisies. Paris. J. de Gigord.* In-32, de XXX-194 p.

Catalogue *des ouvrages de Descartes conservés au département des imprimés.* Extrait du t. XXXVIII du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col. ; de 34 col.

Catalogue *général de la Librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ (période de 1840 à 1885 : 11 vol.). T. XIX (période de 1900 à 1905). Rédigé par D. JORDELL. 2e fascicule : Lyandrat-Peyrebrune. *Paris, Per Lamm.* In-8 à 2 col., de 209 à 432 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. XXXIX : Deschamps-Devaux-Charbonnel. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 1288 col.

Charasson (Henriette). — *Jules Tellier. Poitiers, impr. Blais et Roy.* In-8, de 56 p. (Extrait du *Mercure de France.*)

Chuquet (Arthur). — *Episodes et portraits.* (2e série : Primi Visconti. Un portrait de Frédéric II. Mallet et Mollet, ou le Piston en 1793. Antoine Tortat. Joséphine et Berthier. Le Journal du capitaine François. Les Mémoires du général Le Grand. Le baron de Comeau. Napoléon à Finckenstein. Mystifications. Le Journal de Steinmuller. Le Garde d'honneur Cramer. Le chef d'escadron Grabowski. Metternich et Mme de Lieven. Frœschwiller.) *Paris, Champion.* In-8 jésus, de 239 p. Prix : 3 fr. 50.

Clédat (L.). — *Notions d'histoire de l'orthographe. Paris, Le Soudier.* In-16, de 96 p. Prix : 1 fr. 25.

Corneille (Pierre). — *Corneille galant. Corneille courtisan. Corneille chrétien. Corneille satirique. Corneille héroïque.* Poésies diverses. Choix, notice biographique et bibliographique par Alphonse SÉCHÉ. Avec 3 portraits de Corneille. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de XV-143 p. Prix : 1 fr.

Courier (Paul-Louis). — *Pamphlets politiques et lettres d'Italie. Paris, Gillequin.* In-16, de 226 p.

Daudet (Mme Alphonse). — *Souvenirs autour d'un groupe littéraire. Paris, Fasquelle.* In-18 jésus de 262 p. Prix : 3 fr. 50

Daudet (Ernest). — *Pages choisies d'Ernest Daudet.* Illustrations de A. et G. Chanteau. *Paris, Roger et Chernoviz.* In-16, de 286 p. Prix : 2 fr.

Dejob (Charles). — *Le Politicien à Florence au XIVe et au XVe siècle,* ses moyens d'existence, ses procédés, ses périls et la rançon de ses défauts. *Paris, Fontemoing.* In-8, de 72 p. (Extrait du « Bulletin italien » de 1909 et 1910.)

Deligulères (Émile). — *L'Œuvre littéraire de M. Ernest Prarond.* Étude

critique et bibliographique. 2e partie. *Abbeville, impr. A. Lafosse.* In-16, de XIII-93 p.

Des Granges (Ch.-M.). — *Histoire de la littérature française* à l'usage des aspirants et aspirantes au baccalauréat et au brevet supérieur, des élèves des lycées et collèges de garçons et de filles (première, deuxième, et troisième), des élèves des écoles normales, etc. *Paris, A. Hatier.* In-12, de XVI-920 p.

Dino (Duchesse de). — *Chronique de 1831 à 1862*, de la duchesse de Dino (puis duchesse de Talleyrand et de Sagan), publiée avec des annotations et un index biographique, par la princesse RADZIWILL, née Castellane. III. 1841-1850. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 335 p. Prix : 7 fr. 50.

Documents *inédits sur le duc de Saint-Simon* (1694-1746), publiés et annotés par L. DELAVAUD. *La Rochelle, impr. Texier.* In 8, de 71 p. avec portrait.

Drouhet (Charles). — *Le Poète François Mainard* (1583?-1646). Étude critique d'histoire littéraire (thèse). *Paris, Champion.* In-18, de 580 p.

Dumuy (Marcel). — *Les Jacquemont.* Le Monument d'Hesdin. Discours prononcés à l'inauguration. Lettres inédites de Victor Jacquemont. *Paris, impr. Levy.* In-8, de 48 p. avec grav.

Eliot (P.). — *Pages choisies de George Eliot*, avec une introduction par H. HOVELAQUE. *Paris, A. Colin.* In-16, de XXXII-324 p. Prix : 3 fr. 50.

Funck-Brentano (Frantz). — *Figaro et ses devanciers.* Avec la collaboration de M. PAUL D'ESTRÉE. *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-341 p. et 16 planches. Prix : 3 fr. 50.

Girardin (de). — *Le Comte de Wielhorski et J.-J. Rousseau. Paris, Leclerc.* In-8, de 23 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Guillemot (Jules). — *L'Évolution de l'idée dramatique chez les maîtres du théâtre de Corneille à Dumas fils. Paris, Perrin.* In-16, de XIV-299 p. Prix : 3 fr. 50.

Halévy (Daniel). — *La Vie de Frédéric Nietzsche. Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 387 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Harmel (Alexandre). — *Comment le bon La Fontaine nous a présenté ses bêtes. Paris, Savaète.* In-8, de 107 p. Prix : 1 fr. 50.

Ishikawa (Takeshi). — *Étude sur la littérature impressionniste au Japon* (thèse). *Paris, Pedone.* In-8, de 190 p.

Jeanroy-Felix (V.). — *Fauteuils contemporains de l'Académie française.* Études littéraires. Ferdinand Brunetière, de Heredia, Anatole France, Albert Sorel, Jules Lemaître, vicomte de Bornier, Pierre Loti, Henri Houssaye, Gaston Paris, Melchior de Vogüé, comte d'Haussonville, Henri Meilhac, Challemel Lacour, Costa de Beauregard, Paul Bourget, Jules Claretie, Charles de Freycinet, Paul Thureau-Dangin, Ernest Lavisse. *Paris, Bloud.* In-8, de 397 p.

Joannidès (A.). — *La Comédie-Française* (1909). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 125 p. Prix : 7 fr. 50.

Jovy (Ernest). — *Guillaume Prousteau, recteur de l'Université d'Orléans, et son récit d'une délibération tumultueuse des professeurs de cette université en décembre 1702. Poitiers, Société française d'impr.* Petit in-8, de 26 p.

Jullien (Adolphe). — *Ernest Reyer.* Biographie critique illustrée de 12 reproductions hors texte. *Paris, Laurens.* Petit in-8, de 127 p.

Keller (A.). — *Correspondance, Bulletins et Ordres du jour de Napoléon.* III. Campagne d'Italie (Lonato, Castiglione, Arcole, Rivoli, Mantoue, Leoben). *Paris, Mericant.* In-16, de 319 p.

Laborde (A. de). — *Les Manuscrits à peinture de la Cité de Dieu de saint Augustin.* T. I et II. Texte; t. III : Planches. *Paris, Rahir.* 3 volumes in-fo. T. I, de XIX-308 p.; t. II, p. 309 à 534; t. III, de 138 planches.

Lacassagne (A.). — *Gabriel Tarde*, discours prononcé à l'inauguration de son monument à Sarlat, le 12 septembre 1909. *Lyon, impr. Rey.* In-8, de 14 p. et grav. (Extrait des « Archives d'anthropologie criminelle et de médecine légale », n° 192, 15 décembre 1909.)

Lachèvre (Frédéric). — *Le Procès du poète Théophile de Viau* (11 juillet 1623-1er septembre 1625). Publication intégrale des pièces inédites des Archives nationales. *Paris, Champion.* 2 vol. grand in-8. T. I, de XLVI-593 p. avec portraits et fac-similé; t. II de 451 p. avec portraits. Prix : 20 fr.

Lachèvre (Frédéric). — *M. Charles Drouhet et le Probleme des deux Maynard.* Le Poème de Philandre. Réponse. *Paris, Champion.* In-8, 47 p.

Lacordaire (H.-D.). — *Correspondance du père H.-D. Lacordaire avec un prêtre Lyonnais. Lyon, impr. Rey.* In-16, de 40 p.

Lahor (Jean). *Œuvres choisies de Jean Lahor.* Précédées d'une biographie. Préface de S. ROCHEBLAVE. *Paris, libr. des « Annales politiques et littéraires ».* In-16 de XLVII-316 p. Prix : 3 fr. 50.

Lamennais. — *Lettres inédites de Lamennais à la baronne Cottu*, 1815-1854. Publiées avec une introduction et des notes par le comte d'HAUSSONVILLE. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de LXII-345 p. avec portraits.

Lavalley (Gaston). — *Bibliographie des journaux normands qui se trouvent à la bibliothèque municipale de Caen.* Notice historique (2e série des études sur la presse en Normandie). *Caen, impr. Delesques.* In-8, de 106 p.

Ledieu (Alcius). — *L'Œuvre historique et archéologique de M. Ernest Prarond.* Étude critique et bibliographique (2e partie). *Abbeville, impr. Lafosse.* In-16, de IV-37 p.

Lévy (Albert). — *David-Frédéric Strauss.* La vie et l'œuvre. *Paris, Alcan.* In-8, de III-300 p.

Liard (Louis). — *L'Université de Paris.* I. La Vieille Université. La Nouvelle Université. La Nouvelle Sorbonne. II. Faculté de médecine. École de pharmacie. Faculté de droit. Faculté des sciences. Faculté des lettres. École normale supérieure. *Paris, Laurens.* 2 vol. in-8 : 1er vol., de 136 p., avec 65 grav.; 2e vol., de 136 p. avec 63 grav.

Libert (Lucien). — *Un cas littéraire de délire d'interprétation.* La folie de Don Quichotte (thèse). *Paris, Steinhel.* In-8, de 175 p.

Magne (Emile). — *Le Plaisant Abbé de Bois Robert, fondateur de l'Académie française*, 1592-1662. Documents inédits. *Paris, « Mercure de France ».* In 18 jésus, de 500 p. avec plan. Prix : 3 fr. 50.

Magnin (Jacques). — *Les Théâtres municipaux de la province* (thèse). *Le Mans, impr. Blanchet.* In-8, de 119 p.

Manuel (Eugène). — *Lettres de jeunesse de Eugene Manuel.* Publiées par Fernand LÉVY-WOGUE et Paul CARCASSONNE. Avec une préface par Alfred CROISET. *Paris, Hachette.* In-16, de XXV-275 p. Prix : 3 fr. 50.

Marat. — *Autobiographie de Marat. Les chaînes de l'esclavage. Plan de législation criminelle. L'Ami du peuple. Journal de la République française.* Biographie. Choix de textes; par Charles SIMOND. Avec portraits de Marat et illustrations. *Paris, Louis Michaud.* In-16, de XVI-144 p. Prix : 1 fr.

Marcel (R.-Pierre). — *Essai politique sur Alexis de Tocqueville.* Le Libéral. Le Démocrate. L'homme public (thèse). *Paris, Alcan.* In-8, de VII-514 p.

Marie (Aristide). — *Un imagier romantique, Célestin Nanteuil, peintre, aquafortiste et lithographe.* Suivi d'une étude bibliographique et d'un catalogue. Orné d'un portrait gravé à l'eau-forte et de 80 reproductions. *Paris, Carteret.* Grand in-8, de 145 p.

Marsan (Jules). — *Gérard de Nerval* (lettres inédites). *Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 27 p.

Martin-Dupont (N.) — *François Rabelais.* La vie de Rabelais. L'Écrivain. L'Artiste. Le Politique. Le Moraliste. Rabelais et la Femme. Le Moine. La Religion de Rabelais. Le Médecin. L'Alchimie. *Paris, Michel.* Petit in-8, de XI-333 p.

Matagrin (Amédée). — *La Psychologie sociale de Gabriel Tarde. Paris, Alcan.* In-8, de 358 p. Prix : 5 fr.

Millevoye. — *Élégies. Chants élégiaques. Poèmes. Poésies légères. Chansons. Dialogues. Dizains et huitains. Ballades. Épigrammes.* Choix, notice biographique

et bibliographique, par Alphonse SÉCHÉ. Avec 2 portraits de Millevoye. *Paris, Louis Michaud*. In-16, de XI-147 p. Prix : 1 fr.

Mirabeau (de). — *L'Œuvre du comte de Mirabeau*. Erotika Biblion avec annotations du chevalier de Pierrugues. La Conversion, ou le Libertin de qualité Hic et Hec, ou l'Art de varier les plaisirs de l'amour. Le Rideau levé, ou l'Education de Laure. Le Chien après les Moines. Le Degré des âges du plaisir. Introduction, Essai bibliographique et Notes, par Guillaume APOLLINAIRE. Ouvrage orné d'un portrait et d'un autographe hors texte. *Paris, bibliothèque des Curieux*. In-8, de 289 p. Prix : 7 fr. 50.

Molière. — *Théâtre complet* illustré de Molière. T. I, 11 grav. dont 5 hors texte; t. II, 10 grav. dont 6 hors texte; t. IV, 9 grav. dont 5 hors texte; t. V, 8 grav. dont 5 hors texte; t. VI, 7 grav. dont 4 hors texte; t. VII, 6 grav. dont 4 hors texte. *Paris, Larousse*. 6 vol. petit in-8. T. I, de 219 p.; t. II, de 224 p.; t. IV, de 216 p.; t. V, de 185 p.; t. VI, de 187 p.; t. VII, de 180 p.

Monod (Léopold). — *Calvin et son idéal théocratique*. *Vals-les-Bains, impr. P. Aberlen*. Petit in-8, de 12 p.

Montaigne. — *Essais de Montaigne* (self-édition). Texte original, accompagné de la traduction en langage de nos jours, par le général MICHAUT. 3e et 4e volumes. *Paris, Firmin-Didot*. 2 vol. in-8, 3e vol. de 708 p. 4e vol. de VI-857 p. et fac-similé. Chaque vol. 15 fr.

Mourgue (Raoul). — *La philosophie biologique d'Auguste Comte*. *Lyon, impr. Rey*. In-8, de 81 p. Prix : 3 fr. (Extrait des « Archives d'anthropologie criminelle et de médecine légale »).

Pannier (Jacques). — *L'Enfance et la Jeunesse de Jean Calvin*. Ses études, sa conversion, ses voyages en France. *Toulouse, impr. Lagarde et Sebille*. In-8, de 62 p. avec grav.

Parigot (Hippolyte). — *Renan. L'Egoïsme intellectuel*. *Paris, Flammarion*. In-16, de VII-382 p. Prix : 3 fr. 50.

Parodi (D.). — *Le Problème moral et la Pensée contemporaine*. *Paris, Alcan*. In-16, de 217 p.

Persky (Serge). — *Tolstoï intime*. Souvenirs. Récits. Propos familiers. *Paris, libr. des « Annales politiques et littéraires »*. In-16, de VI-280 p. Prix : 3 fr. 50.

Plattard (Jean). — *Le Quart Livre de Pantagruel* (édition dite partielle, Lyon, 1548). Texte critique, avec une introduction (thèse complémentaire). *Paris, Champion*. In-8, de XIV-108 p.

Poètes *du terroir* (les) *du XVe siècle au XXe siècle*. Textes choisis, accompagnés de notices biographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France; par Ad. VAN BEVER. Dauphiné. Flandre. Franche-Comté. Gascogne et Guyenne. Ile-de-France. Limousin et Marche. T. II. *Paris, Delagrave*. In-18, de 580 p. Prix : 3 fr. 50.

Poinsard (Léon). — *La Propriété artistique et littéraire*. Répertoire alphabétique rédigé d'après la législation, les traités, les usages et la jurisprudence des divers pays. *Paris, Pichon*. In-8 carré, de XV-325 p. Prix : 9 fr.

Prentout (Henri). — *La Faculté de médecine de l'Université de Caen au XVIe siècle*, 1506-1618. *Caen, impr. Delesques*. In-8, de 47 p. (Extrait du « Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie », t. XXVI.)

Reinach (Salomon). — *Charles Perrault, critique d'art*. *Paris, Leroux*. In-8, de 13 p. (Extrait de la « Revue archéologique ».

Renevier (Louis). — *Les Théories économiques d'Achylle-Nicolas Isnard*, d'après son ouvrage « le Traité des richesses » (thèse). *Poitiers, Société française d'impr. de la libr*. In-8, de VII-225 p.

Reure (O.-G.). — *La Vie et les Œuvres de Honoré d'Urfé*. Avec 4 grav. hors texte. *Paris, Plon-Nourrit*. Petit in-8, de XI-402 p. Prix : 5 fr.

Rey (Auguste). — *Jean-Jacques Rousseau dans la vallée de Montmorency*. *Paris, Plon-Nourrit*. Petit in-8, de IV-299 p. avec 2 phototypies et 1 carte. Prix : 5 fr.

Ronsard (P. de). — *Les Amours de P. de Ronsard, Vandomois, commentées par Marc-Antoine de Muret.* Nouvelle édition publiée d'après le texte de 1578; par Hugues VAGANAY. Précédée d'une préface par M. Joseph VIANEY. *Paris, Champion.* In-8, de LIV-517 p.

Roudès (Silvain). — *L'Orateur moderne.* L'Education de la parole ou l'Art d'apprendre à parler en public. *Paris, Pancier.* In-18 jésus, de VIII-395 p. Prix : 3 fr. 50.

Roussel (A.). — *Lamennais à la Chênaie, supérieur général de la Congrégation de Saint-Pierre*, 1828-1833. Le Père, l'Apôtre, le Moraliste. *Paris, Tequi.* In-16, de XI-302 p. Prix : 2 fr.

Ruxton (Geneviève). — *La Dilecta de Balzac.* Balzac et Mme de Berny (1820-1836). Préface de M. Jules LEMAITRE. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XI-275 p. Prix : 3 fr. 50.

Saint Augustin. — *Les Confessions de saint Augustin.* Traduction d'Arnauld d'Andilly. Introduction et notes par VICTOR GIRAUD. *Paris, Bloud.* In-16, de 222 p.

Saint-Simon. — *Mémoires de Saint-Simon* (Louis XIII; Louis XIV; Mme de Montespan; Mme de Maintenon; Port-Royal; Racine; Ninon de Lenclos; Lauzun; Fénelon; le duc d'Orléans; Villars; Pierre le Grand). Biographie, bibliographie, Choix de textes, par CHARLES SIMOND. Avec portraits et illustrations. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de XIII-145 p. Prix : 1 fr.

Savigny de Montcorps (de). — *Almanachs illustrés du XVIIIe siècle.* Avant-propos de Georges VICAIRE. *Paris, Leclerc.* In-8, de VIII-289 p. et grav.

Scheffler (Hippolyte). — *Deux auteurs lorrains.* Louis Bertrand, Emile Moselly. *Nice, impr. de « l'Eclaireur ».* In-8, de 32 p. Prix : 2 fr.

Séché (Alphonse) et Jules **Bertaut.** — *Diderot.* 42 portraits et documents. *Paris, Louis-Michaud.* Petit in-8, de 192 p. Prix : 2 fr. 25.

Séché (Alphonse) et Jules **Bertaut.** — *L. N. Tolstoi.* 36 portraits et documents. *Paris, Louis-Michaud.* Petit in-8, de 192 p. Prix : 2 fr. 25.

Soubies (Albert). — *Almanach des spectacles.* Continuant l'ancien Almanach des spectacles (1752-1815). Année 1908. T. XXXVIII de la nouvelle collection. Une eau-forte par Jeannin. *Paris, Flammarion.* Petit in-12, de 156 p. Prix : 5 fr.

Sugier (E.). — *Lamartine. Étude morale.* Avec préface de M. Auguste DORCHAIN et lettre inédite de Lamartine. *Paris, Fischbacher.* In-16, de XV-397 p.

Théâtre *lyonnais de Guignol.* Recueilli et commenté par J. ONOFRIO. Nouvelle édition, illustrée par Eugène Lefebvre. *Lyon, Lardanchet.* In-8, de XVI-488 p.

Trinquesse (Marcel). — *Le Contrat d'édition* (thèse). *Paris, Rousseau.* In-8, de 188 p.

Tristan. — *Les Plaintes d'Acante et autres œuvres.* Édition critique publiée par JACQUES MADELEINE. *Paris, Cornély.* In-16, de XXXI-244 p. (Société des textes français modernes).

Trouessart (E.-L.). — *Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire*, d'après les naturalistes allemands. *Paris, « Mercure de France ».* In-16, de 77 p. Prix : 75 cent.

Villey (Pierre). — *Montaigne a-t-il lu le traité de l'éducation de Jacques Sadolet?* *Paris, Leclerc.* In-8, de 19 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile »)

CHRONIQUE

— L'étude que M. John L. Gerig vient de publier sur *le Collège de la Trinité à Lyon avant 1540* est un chapitre fort instructif de l'histoire de l'enseignement en France, pendant le premier tiers du XVIe siècle. On y voit d'après des textes, les conditions défavorables dans lesquelles les maîtres pouvaient se produire, les incertitudes de leur existence et leurs pérégrinations, allant de ville en ville dans l'espoir d'être mieux traités. On y voit aussi quelques physionomies intéressantes de professeurs, Eloi du Verger, Claude de Cublize, Barthélemy Aneau, et surtout Jean Raynier, d'Angers, qui enseigna, de 1536 à 1540, avec un grand éclat, au Collège de la Trinité, tout en publiant de nombreux livres scolaires.

— M. Raoul Bonnet a publié dans *l'Amateur d'autographes* de février le texte du contrat du second mariage de La Mothe Le Vayer (29 décembre 1664). Le fiancé avait alors quatre-vingt-un ans et la fiancée avait atteint la quarantaine. Elle se nommait Isabelle de la Haye. Au nombre des témoins dont les signatures ont été reproduites en fac-simile, on voit figurer Philippe, duc d'Orléans, ancien élève de La Mothe Le Vayer, et sa première femme Henriette d'Angleterre.

— Dans le *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques (1909, p. 267-272), M. le baron Guillibert publie une *Lettre inédite d'un gentilhomme de Provence à une dame de Rennes en 1737, au sujet de Mme de Sévigné et du chevalier de Perrin*. Cette lettre prouve combien la société de Rennes, au XVIIIe siècle, était soucieuse de connaître l'impression causée en Provence par la nouvelle édition des lettres de Mme de Sévigné, par Perrin. Elle prouve aussi, par le ton dont elle est écrite, que les contemporains étaient loin de partager l'admiration de la postérité pour la grande épistolière.

— Par sa publication intitulée : *Documents inédits sur le duc de Saint-Simon* (1694-1746), M. L. Delavaud apporte une importante contribution à l'histoire du grand seigneur écrivain : seize lettres à lui adressées, onze qui le concernent, une de sa mère, une de son fils aîné et trois de lui-même. Les lettres de Jérôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain, en particulier, sont fort intéressantes et mises en valeur très habilement par M. Delavaud.

— M. Gustave Charlier a consacré, dans *la Revue de Belgique* d'octobre et novembre 1909, un important article à *Mme d'Epinay et J.-J. Rousseau*. On sait combien sont différentes les assertions des *Confessions* et celles du roman autobiographique que composa Mme d'Epinay. M. Charlier analyse et passe en revue les façons diverses dont la critique a successivement accepté ces affirmations contradictoires. Pour le moment, c'est Rousseau qu'elle juge sincère et Mme d'Epinay qu'elle accuse de duplicité. Il est certain que l'œuvre de celle-ci, compliquée et retouchée, *romancée* aussi à plaisir, offre peu de solidité au commentaire historique et qu'il est malaisé de faire le départ entre le vrai et

le faux. Il est certain que l'autobiographie de Mme d'Épinay est une réponse aux *Confessions*, en ce qui la concerne, elle et ses amis, réponse adroite, indirecte, mais nullement clandestine, bien que demeurée inédite, car Mme d'Épinay en donna lecture à ses intimes, — et c'est un point que M. Charlier a établi grâce aux notes du bibliographe Antoine-Alexandre Barbier.

— Les *Lettres inédites de Voltaire à Panckoucke* publiées et commentées par M. Fernand CAUSSY dans le *Mercure de France* du 1er mars sont au nombre d'une douzaine environ. Elles sont intéressantes pour la plupart et traitent d'une souscription de Voltaire à un dictionnaire de Panckoucke, d'une édition que le libraire fit des œuvres du philosophe et aussi de la collaboration de Voltaire au *Journal de politique et de littérature* inauguré par Panckoucke. La série s'achève sur une lettre des plus aimables, datée du 20 novembre 1777, à Ferney, dans laquelle Voltaire proteste qu'il travaille pour Panckoucke, et qu'il passera les jours et les nuits à l'ouvrage, tant que la nature lui accordera des nuits et des jours.

— La communication de M. Ulysse ROUCHON au *Bulletin historique et philologique* (1908) sur *le Théâtre au Puy à la fin du* XVIIIe *siècle* résume d'abord ce qu'on sait sur les représentations scéniques dans cette ville avant cette époque. Ensuite, M. Rouchon fait connaître, pour la première fois, un incident survenu en 1779 à propos d'un chapeau gardé sur la tête par un spectateur après le lever du rideau, et ensuite le programme de la « saison » d'un directeur venu au Puy en 1787.

— Jean-Jacques Rousseau avait adressé au comte de Wielhorski des *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation*, qui ne devaient point être publiées. Malgré cela, une édition allait en paraître, presque aussitôt après la mort du philosophe, et cette circonstance dut obliger Wielhorski à mettre sa responsabilité à couvert, en déclarant qu'il n'était pour rien dans cette publication clandestine. Il échangea pour cela avec le comte de Girardin, le protecteur de Jean-Jacques, des lettres qu'on trouvera dans le *Bulletin du bibliophile* de décembre 1909 et qui montrent que, lorsque l'ouvrage posthume de Rousseau fut divulgué en 1780, on avait eu soin d'en retrancher les passages dangereux, à la demande de Wielhorski, qui consentit alors à communiquer son manuscrit.

— Le baron Malouet, décédé récemment, a légué au musée du Louvre un portrait du poète Chabanon, qui fut l'ami de Voltaire, portrait daté de 1774 et peint fort agréablement par Duplessis.

Ce legs a fourni l'occasion à M. Henry Roujon d'un ingénieux article sur Chabanon, sous ce titre : *Petit fantôme*, dans *le Figaro* du 24 février.

— Sous ce titre : *Psychologie de jeune fille*, Mlle Emma SAKELLARIDÈS a publié, dans *le Mercure de France* du 1er octobre 1909, quelques lettres inédites de Marie Phlipon, la future Mme Roland, aux demoiselles Cannet, qui servent à compléter ce qui est déjà connu de cette correspondance et auxquelles on peut joindre deux autres lettres également mises au jour par Mlle Sakellaridès, dans *la Révolution française*, du 15 décembre 1909.

Dans le fascicule du 1er novembre du *Mercure*, Mlle Danielle PLAN a retracé *le Roman de la fille de Mme Roland*, cette Eudora qui inspira une passion à Bosc d'Antic, son tuteur. C'est l'histoire de cet amour qui se trouve tracée dans les lettres inédites de Bosc et d'Eudora Roland adressées au naturaliste Gosse, de Genève, qui fait la substance de l'article de Mlle Plan.

— Dans son article sur l'*Abbé Morellet et la Révolution française* (*la Révolution française*, 15 octobre 1909), M. L. Lévy-Schneider montre que ce sont les principes physiocratiques de Morellet qui expliquent son attitude sous les différents régimes politiques qu'il a traversés, et notamment sa conversion à la contre-Révolution en 1789.

— Dans un feuilleton du *Journal des Débats* (28 janvier), M. Anatole Le Braz conte, d'après des documents inédits, *La première traversée de Chateaubriand*. On apprend ainsi tous les noms de ceux qui se trouvèrent en même temps que lui, passagers ou marins, sur le morutier le *Saint-Pierre*, commandé jusqu'à Terre-Neuve par le capitaine Jacques Pintedevin, et jusqu'à Baltimore, par le capitaine Pierre Douville, le même que Chateaubriand nomme Villeneuve dans les *Mémoires d'outre-tombe*. On y trouve aussi quelques détails inconnus sur l'attitude du jeune Breton durant la traversée, attitude qui scandalise parfois ses compagnons de route, des prêtres de Saint-Sulpice et des séminaristes.

— Dans son article intitulé : *Henri de Latouche peint par lui-même et par les autres* (*Amateur d'autographes*, de janvier), M. Maurice Tourneux a inséré trois lettres intéressantes de Latouche au journaliste du *National* et de *la Revue des Deux Mondes*, Émile Daurand-Forgues, connu aussi sous le pseudonyme d'*Old Nick*, et encore une longue lettre d'Emile Deschamps à Sainte-Beuve, écrite au lendemain de la mort de Latouche et qui donne sur lui des détails nombreux et précis.

— Sous ce titre : *Chateaubriand en Belgique* (*Revue générale*, septembre-décembre 1909), M. Albert Counson étudie les deux séjours que l'écrivain fit dans ce pays, d'abord au temps de l'émigration, puis lors de la fuite de Louis XVIII à Gand. Les étapes de l'émigré n'ont pas été inutiles aux sentiments d'Eudore, au VIe livre des *Martyrs* combiné d'après les souvenirs mêmes de l'auteur et d'après quelques lectures antérieures. M. Counson s'est attaché à faire la part de toutes ces réminiscences, comme aussi à mettre au point les récits des *Mémoires d'outre-tombe*.

Il est moins malaisé de déterminer le véritable rôle de Chateaubriand dans l'entourage de Louis XVIII à Gand, quoique certains points demeurent encore obscurs, car l'écrivain, en le retraçant, l'arrange pour les besoins de l'harmonie de sa composition. M. Counson a fait le départ de ce qu'il y avait de fantaisie ou de transformation dans les récits de Chateaubriand. Il remarque aussi ce que le séjour de 1815 à Gand comporte de souvenirs de l'histoire nationale de la Belgique et qu'il a peut-être servi à enjoliver *les Natchez* et *le Voyage en Amérique*.

— M. Pierre de Lacretelle donne d'utiles renseignements sur *les Origines paternelles de Lamartine* dans le *Mercure de France* du 1er janvier. La famille se nomma d'abord Alamartine. Le premier membre dont on trouve mention, Benoît, vers 1530, était tanneur cordonnier à Cluny. Son fils aîné fut bourgeois, un autre notaire, un troisième avocat. La progression continue pour la famille qui s'anoblissait par l'acquisition d'une charge de secrétaire du roi et passe du service de la robe à celui de l'épée. D'Étienne Alamartine, décédé en 1656 conseiller au Parlement de Paris, provinrent les deux branches, Lamartine d'Hurigny et Lamartine de Monceau, qui donna naissance au poète, issu d'un cadet de famille, mais qui en devint le chef et trouva la fortune parce que ses collatéraux restèrent sans héritiers mâles.

— *La Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1834 annonçait comme prochaine la publication d'un nouveau roman d'Alfred de Musset, qui devait être

intitulé *le Poète déchu*, et qui, en réalité, ne fut jamais achevé et n'a jamais vu le jour. Paul de Musset en a seulement publié des fragments dans la biographie de son frère et M. Jean Monval vient d'en faire connaître quelques pages de plus, dans *la Revue de Paris* du 1er février, d'après une copie provenant de la gouvernante d'Alfred de Musset et passée aux mains de François Coppée.

— La *Lettre inédite de Barbey d'Aurevilly* publiée par M. François LAURENTIE dans le *Journal des débats* du 24 février, est adressée à l'abbé Léon d'Aurevilly, eudiste, frère du romancier. L'abbé faisant des vers lui aussi et ayant composé un poème banal et facile sur sainte Germaine de Pibrac, il le soumit à son frère pour en provoquer la critique. C'est le sentiment de Jules Barbey d'Aurevilly qui se trouve exprimé dans la lettre en question, aussi ferme sur les principes littéraires que cordiale d'inspiration et de ton.

— Sous ce titre : *Catulle Mendès et le Parnasse contemporain*, M. Paul BONNEFON a publié (*l'Amateur d'autographes*, de février) une importante lettre de Catulle Mendès à M. Louis Xavier de Ricard, dans laquelle le poète, en retraçant ses souvenirs, fixe son rôle personnel et celui de ses amis dans l'organisation du Parnasse chez l'éditeur Alphonse Lemerre.

— En recherchant, comme il l'a fait dans *le Mercure de France* du 1er mars, *les Sources du « Crime de Sylvestre Bonnard »*, M. Henri POTEZ a traité le livre avec toute la déférence due à une œuvre désormais classique, et a essayé de déterminer avec méthode quelques-uns des procédés de travail de l'auteur. Il en est résulté quelques rapprochements ingénieux, des détails caractéristiques qui pris un peu partout, à André Theuriet, à Mérimée, à Renan, à Edmond About, à Alphonse Daudet, et transformés, adaptés avec un goût diligent montrent que M. Anatole France procède à la façon de nos grands classiques, en modifiant à son usage les éléments que lui fournissent des modèles rapprochés.

— On trouvera dans *la Revue du Temps présent* du 2 janvier 1910 une lettre inédite datée de Saintes le 19 septembre 1849 et adressée par Prosper Mérimée à Foucart, doyen de l'École de droit de Poitiers, relativement à la restauration de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers.

— M. Charles BRUNETIÈRE a publié dans *la Revue du Bas-Poitou* de décembre 1909 des lettres de son frère, Ferdinand Brunetière, datées de 1878 à 1905 et qui, fort intéressantes dans leur abandon familier, pourront servir à l'étude de la formation du critique et de l'élaboration de son œuvre. A cette occasion, M. Charles Brunetière a voulu réagir contre quelques opinions erronées émises sur son frère. Il n'est pas exact, selon lui, que Ferdinand Brunetière ait été l'étudiant pauvre et sans relations qu'on a prétendu, lorsqu'il arriva à Paris. Apparenté au moraliste Emile Beaussire, Ferdinand Brunetière se trouva, de ce fait, en bonne situation de débuter à *la Revue des Deux Mondes* et d'y poursuivre ensuite le chemin que l'on sait, grâce à son énergie et à son labeur.

— Le 21e fascicule du *Manuel de l'amateur de livres du* XIXe *siècle* par M. Georges VICAIRE vient de paraître. Il comprend la suite des noms de littérateurs depuis André Theuriet jusqu'à Émile Zola. Pour être complète, cette importante œuvre bibliographique n'attend plus que les tables et le supplément qui doit contenir l'énumération des ouvrages publiés de 1893 à 1900.

— Dans son livre : *Figures et aspects de Paris*, M. François MAURY ne décrit pas seulement d'un style pittoresque le spectacle coutumier de la grande ville

tel qu'on le voit maintenant. Dans ce cadre, il place l'activité de la cité, et en particulier son activité littéraire, et insère le portrait de ceux qui furent les meilleurs artisans de cette activité pendant ces dernières années : Sully Prudhomme, J.-M. de Heredia, Léon Dierx, G. de Porto-Riche, Berthelot, Albert Sorel. D'autres renommées plus discrètes encore, celles de philosophes ou d'historiens réputés, mais que la foule connaît moins, viennent compléter cet ensemble et peupler ce décor où le travail humain s'emploie de si fructueuse façon qu'il fallait pour le saisir et l'analyser un esprit ouvert à toutes les curiosités et une plume habituée à toutes les délicatesses.

— Le 1er janvier 1910 expirait le délai mis à la communication publique de divers documents manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale.

C'était d'abord une correspondance de 79 lettres adressées par Alfred de Musset à Aimée d'Alton, qui devint plus tard la femme de Paul de Musset. Cette correspondance a été aussitôt publiée dans *le Figaro*, puis en volume.

C'était aussi le manuscrit des Mémoires de Maxime Du Camp. Au paquet scellé contenant ces Mémoires étaient annexées les deux notes suivantes :

« Rien de ce qui est contenu dans ce livre intitulé *les Mœurs*, de la page 1 à la page 37 inclusivement, ne doit être publié sous quelque prétexte que ce soit.

« Communication ne pourra être faite qu'avec une extrême réserve et à des hommes offrant toute sécurité morale.

« Décembre 1883.

« MAXIME DU CAMP. »

« J'ai écrit deux volumes intitulés *Souvenirs d'un vieil homme de lettres*, titre detectueux, car dans cet ouvrage il n'est question que de faits historiques dont j'ai été le témoin ou le confident.

« Le manuscrit original est déposé à la bibliothèque de l'Institut. La copie est déposée chez Me Lanquest, notaire, boulevard Haussmann, 92, à Paris. L'un et l'autre, scellés, ne doivent être ouverts qu'en janvier 1910 — je dis mil neuf cent dix.

« J'avais débuté par un chapitre, *les Mœurs*, que j'ai cru devoir supprimer après réflexion. Je n'ai pas le droit de parler de la vie privée de mes contemporains, mais cependant je ne puis me résigner à détruire un document sincère où les historiens anecdotiques de l'avenir pourront trouver des renseignements utiles. C'est ce chapitre que j'intitule *les Mœurs de mon temps*, que je confie au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

« Je désire qu'il ne soit communiqué qu'avec une extrême réserve et à des gens offrant toute sécurité; j'ajoute que ma volonté expresse est qu'il ne soit *jamais* publié dans le courant du vingtième siècle, et que je préfère qu'il ne soit jamais mis au jour et livré au public.

« Je me recommande au bon vouloir et à la discrétion de MM. les conservateurs de la Bibliothèque nationale.

« Paris, 8 mai 1889.

« MAXIME DU CAMP
« de l'Académie française ».

— Par une disposition testamentaire, Mme Arman de Caillavet, décédée au début de l'année, a légué au Ministre de l'Instruction publique, pour les remettre à la Bibliothèque nationale, un assez grand nombre de précieux manuscrits contemporains, dont la plupart sont de la main de M. Anatole France.

— Un des derniers numéros (juillet 1909) des *Annales de Bretagne*, revue trimestrielle publiée par la Faculté des lettres de l'Université de Rennes, con

tient un intéressant article de M. Charles LECONTE sur *la Jeunesse de Leconte de Lisle.*

La partie la plus neuve de ce travail est celle qui concerne le séjour de Leconte de Lisle à Rennes de 1838 à 1843, et sa collaboration à une revue, *la Variété*, fondée en avril 1840 par un groupe de jeunes gens dont le programme était la rénovation et l'exaltation de la société par l'art, son affranchissement par le christianisme, son progrès par le libéralisme chrétien. Leconte de Lisle, qui à ses opinions républicaines unissait alors des tendances religieuses très élevées, crut pouvoir collaborer à une publication qui semblait s'inspirer des idées libérales de Lamennais, et associa son enthousiasme à celui des jeunes rédacteurs rennais. C'est ainsi qu'il donna à *la Variété* plusieurs poèmes et quelques articles de critique, premiers essais qui sont du plus grand intérêt pour connaître la mentalité de Leconte de Lisle en 1840-41.

La Variété ne vécut en effet que l'espace de douze mois. Mais ce temps avait suffi pour faire éclater la divergence d'idées entre Leconte de Lisle et ses collaborateurs. Une collection de ce précieux recueil est entrée, il y a environ deux ans, à la Bibliothèque municipale de Rennes, et c'est ce qui fut l'occasion du travail de M. Leconte, inspiré et conseillé par M. Gustave Allais.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES ENSEIGNEMENTS DES BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES (1750-1780)

Utilité de cette étude. — Précautions à prendre. — Classification des catalogues.

I. *Les courants généraux.* Les bibliothèques ne tendent pas à se spécialiser. — Importance relative des diverses rubriques; leurs courbes. — Pénétrations profondes des curiosités les plus diverses. — Les influences étrangères : l'Angleterre. Les poètes : anglais; espagnols; italiens.

II. *Les grands auteurs.* Les grands livres des grands auteurs. — Les résistances qu'ils rencontrent : Voltaire. — Rousseau. — Diderot. — Peu d'importance du rang social des lecteurs.

III. *Les « Minores ».* Place importante que certains occupent. — Détermination de leur valeur d'influence; insuffisance des méthodes ordinaires. — Classification des romans parus de 1740 à 1760. — Les recueils collectifs; leur rôle. — Recueils de romans. — Recueils de poésie. — Importance relative des Dictionnaires. — Les journaux.

IV. *Les survivances.* Auteurs du XVe et du XVIe siècle. — Les romans de chevalerie et les Mystères. — La Pléiade. — Auteurs du XVIIe siècle : Théophile. Saint-Amant. Pradon. — Les romans galants. — Survivances funestes : la magie et la sorcellerie.

Conclusion.

Dès le début du XVIIIe siècle les physiciens et les astronomes s'étaient accoutumés à la défiance salutaire des principes innés et des forces occultes. Newton ne fut accepté qu'en précisant le sens de sa gravitation, en lui déniant toute valeur métaphysique, en la réduisant à n'être que le symbole verbal de ses calculs. L'histoire littéraire est moins avancée que la physique d'il y a deux siècles et les forces occultes y jouent toujours quelque rôle.

Ainsi les « influences » sont un mot commode mais qui se dérobe bien souvent aux analyses précises. On sait déjà, et l'on saura tout à fait quelque jour, quelles actions ont subies les grands

écrivains. Les biographies critiques et l'étude des sources nous apprennent ce qu'ont lu et imité un Corneille, un Voltaire ou un Chateaubriand. Mais la lumière qui converge sur ces noms se perd aussitôt dans une ombre profonde. Comment ces grands écrivains ont-ils agi sur leurs contemporains et sur les générations qui suivirent? Quelle part ont eue presque tous les écrivains du deuxième ordre et tous ceux du troisième dans les vastes courants qui poussent les sociétés vers l'avenir, voilà ce que nous ignorons à peu près. De bons ou d'excellents livres ont élucidé quelques rares problèmes, mais ils n'en signalent que plus clairement l'étendue de l'inconnu.

Une première méthode qui permette de suivre l'influence des grands auteurs ou des « minores » est le relevé des éditions. La ressource est connue depuis longtemps. Vingt critiques ont utilisé ce rapport sur la presse où l'on signale les 24 000 exemplaires des œuvres de Rousseau et les 31 000 de celles de Voltaire imprimés de 1817 à 1824. Mais ces bibliographies d'éditions sont tout à fait incomplètes et très peu sûres : à côté d'un Bengesco, à côté des précisions qu'apportent quelques thèses ou travaux récents, il nous faut, pour le XVIIIe siècle par exemple, nous contenter presque toujours du travail précieux, mais nécessairement assez sommaire de Quérard. Il suffit de comparer le Voltaire de Quérard aux quatre volumes de Bengesco pour se résigner à ne voir dans la *France littéraire* qu'un point de départ [1]. Les exemples pourraient être multipliés. De la *Nouvelle Héloïse* et des Œuvres de Rousseau Quérard signale jusqu'en 1800 à peu près 32 éditions; il y en a au moins 50. Le *Spectacle de la nature* de Pluche n'a pas 8 éditions, mais 48 au moins; les *Lettres d'une Péruvienne* sont rééditées jusqu'en 1780, non 5 fois, mais 10 ou 12, etc. Bien plus, quand les bibliographies méthodiques, et qui devraient maintenant accompagner toute biographie ou étude critique, auront lentement précisé les chiffres essentiels, la mesure des influences ne sera pas achevée. Le relevé des éditions, infiniment nécessaire et précieux, n'a qu'une signification parfois incertaine. Il y a eu des ouvrages tirés à trois exemplaires, et le Voltaire de Kehl aurait eu 28 000 exemplaires in-8° et 15 000 in-12 [2]. L'édition princeps de la *Nouvelle Héloïse* par Rey est imprimée au moins à 4 000 exemplaires; celle de 1764, in-8°, par Duchesne, à 750 exemplaires

1. Encore le travail remarquable de Bengesco n'est-il pas rigoureusement définitif. Cf. l'édition des *Lettres philosophiques* de Voltaire par M. Lanson (Paris, Cornély, 1909).

2. Cf. Bengesco, *Bibliographie des Œuvres de Voltaire*, t. IV, p. 123-124.

seulement[1]. Le plus souvent nous n'avons aucun renseignement précis sur l'importance des tirages, mais des renseignements indirects précisent des différences profondes. De Buffon il n'y a guère avant la fin du XVIIIe siècle plus de huit ou dix éditions in-4° ou in-12. Du *Spectacle de la nature* de Pluche nous en connaissons dix-huit. Faut-il en conclure que Buffon fut moins lu que Pluche? Pourtant dans les cinq cents bibliothèques que nous étudierons tout à l'heure nous trouvons Buffon 220 fois et Pluche 206 fois. L'ouvrage de Lenglet-Dufresnoy, *De l'usage des romans*, ne comporte, croyons-nous, qu'une édition. Elle se retrouve dans ces mêmes bibliothèques 102 fois; les dix ou douze éditions des *Lettres d'une Péruvienne* 108 fois; les six ou sept rééditions des *Mémoires d'un homme de qualité*, postérieures à 1740, 33 fois seulement. Un même romancier, le chevalier de Mouhy, publie le *Masque de fer*, et *Les Délices du sentiment* : cinq éditions pour le premier roman d'après Quérard, et une seule pour le deuxième. Pourtant nous trouvons 17 fois les *Délices* et 11 fois seulement le *Masque de fer*. Dans l'histoire naturelle, une *Histoire des Insectes* de Gœdart, pour la seule édition de 1700, nous donne le chiffre de 52, et le *Telliamed* de Maillet, pour trois éditions, celui de 69. Même les rééditions à longs intervalles, qui sont des indications si précieuses, ne décident pas sans appel. Les *Œuvres* de Pradon sont rééditées en 1700 et 1744. Nous les trouvons dans 52 bibliothèques. Théophile, dont aucune de nos bibliothèques ne possède d'édition du XVIIIe siècle, est catalogué dans 57.

Il importe donc de multiplier autant que possible les enquêtes et les contrôles pour déterminer ceux que l'on lit. De ses lectures on ne subit pas nécessairement l'influence, mais ceux-là seuls agissent que l'on connaît. Le plus sûr serait assurément d'y aller voir, et de parcourir les rayons des bibliothèques. C'est pour tenter cette expérience que nous avons dépouillé et étudié méthodiquement cinq cents catalogues de bibliothèques datés, pour la plupart, de 1750 à 1780.

L'enquête demande évidemment des précautions rigoureuses. Le libraire qui rédige le catalogue de la bibliothèque de M. de Cangé nous parle de ces « personnes accoutumées à regarder les bibliothèques comme des pièces d'assortiment nécessaires à une grande maison, et les livres comme une espèce particulière d'ameublement, dont l'extérieur se varie avec art et le dedans se remplit sans choix ». Nul n'ignore que les bibliophiles sont souvent fort

1. Cf. notre étude sur le *Texte et les éditions de la Nouvelle Héloïse* (Annales de la Société J.-J. Rousseau, 1909).

jaloux de la virginité de leurs livres et qu'on ne lit pas tout ce qu'on achète. Le duc de la Vallière, le grand bibliophile du XVIIIe siècle, n'a pas connu tout ce qui est passé sur ses rayons, s'il faisait même à l'occasion grand commerce de libraire et s'il faut le hasard d'une note manuscrite pour nous apprendre qu'un catalogue anonyme est « une de ces ventes que fait faire M. le duc de la Vallière ». Il se rencontre aussi que le défunt dont on vend les livres est très vraisemblablement, s'il s'appelle Duchesne ou Cramer, un libraire. Très souvent, la meilleure part d'une bibliothèque n'est pas du fait du propriétaire mais s'est constituée par achat ou héritage. La bibliothèque de M. d'Onsenbray, comme l'avertissement nous l'apprend, lui vient de son père qui l'avait achetée au décès du duc de Montausier. Inversement, on lit ce qu'on n'achète pas. Si l'on peut négliger alors les bibliothèques publiques, les cabinets de lecture existaient puisque l'on louait la *Nouvelle Héloïse*, à Paris comme à Genève. On chercherait vainement cette *Nouvelle Héloïse* dans la bibliothèque de Duclos à qui Rousseau la fit lire pourtant sur épreuves. Pour le théâtre en particulier, les bibliothèques ne peuvent permettre aucune conclusion.

Il n'est pas impossible pourtant de se garder de ces causes d'erreur. Il y a chance pour que les livres d'une bibliothèque restreinte ou même moyenne aient passé pour la plupart par les mains du propriétaire. Or les catalogues que nous avons utilisés se répartissent ainsi (Numéros non de *volumes*, mais d'*ouvrages*. Un certain nombre de catalogues n'enregistrent que les *principaux* ouvrages. Il est difficile de fixer la valeur de l'épithète. Nous avons supposé qu'il fallait *doubler* le total, et rangé par exemple parmi les bibliothèques de 800 numéros un catalogue de 400 *principaux* numéros. Nous indiquons entre parenthèses le nombre de catalogues dont la valeur est ainsi arbitrairement fixée) :

0 — 100	8	13 — 1 400	10
1 — 200	38 (23)	14 — 1 500	4
2 — 300	25	15 — 1 600	9 (1)
3 — 400	72 (40)	16 — 1 700	9
4 — 500	26	17 — 1 800	12 (1)
5 — 600	47 (17)	18 — 1 900	5
6 — 700	24	19 — 2 000	4
7 — 800	39 (13)	20 — 2 200	15
8 — 900	23	22 — 2 400	8 (1)
9 — 1 000	28 (8)	24 — 2 600	5
10 — 1 100	12	26 — 2 800	10
11 — 1 200	11 (5)	28 — 3 000	5
12 — 1 300	18	Au-dessus de 3 000	30

1. Notons que sur ces chiffres, 124 sont approximatifs, les catalogues n'étant pas

C'est dire que, sur 500 catalogues, 330 ont moins de 1 000 numéros et 424 moins de 2 000. (Sans tenir compte des catalogues à total incertain, sur 391, 229 moins de 1 000 et 316 moins de 2 000.) Il n'est pas imprudent de supposer que 1 000 et même 2 000 ouvrages ont pu être connus pour la plupart par celui qui aime assez les livres pour les acheter et les conserver. En outre, pour ces bibliothèques modestes ou moyennes, les chances d'utiliser les non-valeurs s'atténuent par la quantité même des catalogues dépouillés. Ici, comme pour toutes les statistiques, les causes d'erreur se compensent. Cinq cents catalogues sont un chiffre qui vaut. On verra que nous avons établi la statistique des romans publiés ou réédités de 1740 à 1760, et qui se rencontrent dans 392 catalogues datés de 1761 et années suivantes. Nous avons calculé nos totaux sur 250 catalogues, puis sur les 392. Les proportions relatives pour chaque roman, de l'un à l'autre total, ont varié 14 fois seulement de plus d'un quinzième et jamais de plus d'un dixième. Il suffit donc, dans tous les cas, de ne pas faire état des différences de chiffres qui ne sont pas très nettement accusées. Enfin, s'il est le plus souvent hasardeux d'accorder à ces chiffres une valeur *absolue* et d'affirmer la signification des 56 bibliothèques où se rencontre un ouvrage de Ronsard, il reste qu'ils ont une valeur *relative*, qu'ils sont comparables entre eux, puisque les mêmes raisons d'erreur se rencontrent de l'un à l'autre. C'est à ces indications relatives que nous nous en tiendrons presque toujours.

De toute évidence ces conclusions n'auront pas une valeur universelle. Les possesseurs de nos bibliothèques n'ont pas tous le même rang social et la même profession. Les généralisations qui vaudraient pour une classe ne vaudraient pas pour une autre. Voici comment ces propriétaires peuvent se répartir :

Haute noblesse : 62 — Noblesse (sans titre spécifié) : 34 — Ecclésiastiques : 45 — Magistrats : 29 — Avocats : 43 — Notaires : 8 — Médecins, apothicaires : 14 — Académiciens : 16 — Officiers : 2 — Commerçant : 1 — Peintre : 1 — Architectes : 2 — Fonctionnaires (Inspecteurs, secrétaires, contrôleurs, greffiers, conseillers, trésoriers, commissaires, commis, directeurs, payeurs, receveurs, etc.) : 74 — Sans indications de profession : 63 — Anonymes : 106.

C'est dire que, sauf de très rares exceptions, nous ne saurons pas ce que lit Chrysale quand il ne range plus dans Plutarque ses rabats ni ce qui divertit Manon quand on la coiffe. Ce sont là, on

numérotés. Nous avons établi le total en comptant le chiffre moyen d'ouvrages dans 5 pages et en le multipliant par le nombre de pages.

pouvait n'en pas douter, gens de bibliothèques, c'est-à-dire gens de loisirs et de loisirs studieux, nobles qui vivent de leurs rentes, gens de plume, de registre et de bureau. Deux architectes, un commerçant, un peintre et deux officiers, ne sont rien près de tous les autres. Ainsi nous n'atteignons ni la province, puisque tous ces catalogues sont de Paris, ni la petite bourgeoisie, ni le peuple. Nous ne saurons rien de ceux qui ne lisent qu'en passant, mais pour n'en subir que plus aisément des influences que rien ne compense et que rien n'éclaire. Nous ignorerons même ce qu'ont lu les gens cultivés, mais de plus de sentiment et d'activité que de réflexion studieuse. Le goût des livres signifie bien souvent le goût des spéculations pacifiques, et la curiosité de l'esprit s'accommode assez bien de la nonchalance à vivre et de la tranquillité des passions. Tous ceux qui ont préparé en eux-mêmes et conduit la Révolution lisaient sans doute autrement que nos gens, et moins de livres au total, mais plus ardemment. Pourtant la portée de nos conclusions demeure. Ces hommes d'étude et de lecture appartiennent, malgré tout, un peu à tous les mondes, de la haute noblesse à la magistrature, de l'église à la finance. Ils peuvent représenter assez sûrement l'état d'esprit d'un groupe social considérable, celui qui réfléchit et discute. Ils marquent l'étiage moyen entre ceux qui s'asservissent fidèlement aux habitudes acceptées sans contrôle et ceux que le goût de la vie et de la lutte détourne des lenteurs de la curiosité livresque pour les jeter vers les certitudes hâtives qui sont les armes de combat.

On pourrait poursuivre à l'aide de ces catalogues d'innombrables enquêtes et l'on pourra trouver les nôtres trop sommaires ou juger qu'elles passent à côté de problèmes importants. Nous avons dû nous résigner à choisir des exemples dans chacune des directions qui nous semblaient essentielles, guidés par des raisons historiques et logiques ou des suggestions d'études personnelles. Qu'on veuille seulement réfléchir que quarante fiches par catalogue représentent les vingt mille fiches que nous avons relevées et que les classements et calculs furent aussi longs que le dépouillement. Ajoutons que nous ne pouvons donner ici de nos chiffres d'autre garantie que la liste de nos catalogues et notre bonne foi. Mais les statistiques n'ont pas été établies par pointages impossibles à reviser. Toute unité utilisée a été relevée sur une fiche, avec date et lieu d'impression de l'ouvrage et la référence du catalogue. Nous tenons nos paquets de fiches à la disposition de nos lecteurs.

I. — Les courants généraux.

La marque essentielle de ces bibliothèques, et celle qui s'impose au premier abord, est qu'elles ne sont jamais spécialisées. Le XVIIIe siècle fut très certainement, par une tendance profonde, un siècle encyclopédique. Le grand ouvrage qui l'ouvre et qui peut-être le domine est le *Dictionnaire* de Bayle. L'effort décisif qui l'oriente à mi-chemin est l'*Encyclopédie*, et il se ferme par une des plus vastes entreprises de librairie qui fut jamais conçue, l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke. D'année en année les dictionnaires, qui sont presque toujours des œuvres de vulgarisation, s'impriment et se multiplient, pour tous les arts et pour toutes les sciences, « dictionnaires d'amour » ou de théologie, militaires ou de santé. Ce goût invincible à porter ses curiosités vers tout ce qui marque une activité humaine transparaît clairement dans les plus pauvres ou les plus riches de nos catalogues. Les professions des propriétaires, nous l'avons dit, sont fort diverses : 45 ecclésiastiques, 14 médecins, 43 avocats, 29 magistrats, 74 fonctionnaires. Pourtant on compte les bibliothèques qui tendent clairement à se spécialiser. Dix ecclésiastiques se sont attachés plus fidèlement à la théologie; chez 3 d'entre eux, elle prend plus de la moitié des numéros, chez 6 autres la proportion varie de la moitié au tiers. Elle se marque par le chiffre 4 chez l'abbé Pluche[1]. 8 avocats, magistrats ou fonctionnaires s'intéressent avant tout à la jurisprudence. Proportions de 2,5 à 3 chez 6 d'entre eux, de 4 et 4,5 chez les 2 autres. Deux médecins et un apothicaire représentent la médecine par 2 et 3,5; Lekain (sans doute l'acteur), le théâtre par 4. Dans 26 autres bibliothèques des

1. *Ici comme ailleurs voici ce que signifient les chiffres de proportionnalités.* Ils ont été obtenus en divisant le chiffre total des livres par le chiffre de la subdivision (*théologie, jurisprudence*, etc.) étudiée. Le chiffre de 44 par ex. indique le 44e de la bibliothèque et qu'il y a un livre de médecine, droit, etc., pour 44. (*L'importance d'une proportion augmente donc à mesure que le chiffre qui le représente diminue.*) Ces divisions n'ont pas été absolument et inutilement rigoureuses. Il y aurait fallu 3 000 calculs. Nous avons établi un tableau à double entrée portant, en colonne horizontale, les chiffres représentatifs des chiffres totaux de chaque bibliothèque, de 50 en 50 jusqu'à 500, de 100 en 100 jusqu'à 2 000, et de 200 en 200 jusqu'à 3 000 — en colonne verticale les chiffres représentatifs de chaque subdivision, de 5 en 5 jusqu'à 50, de 10 en 10 jusqu'à 200, de 20 en 20 jusqu'à 400. Nous avons ainsi obtenu dans chaque case, au croisement des perpendiculaires, le quotient des deux chiffres. C'est ce quotient qui nous a servi dans chaque cas, en rapportant les chiffres exacts à diviser aux chiffres les plus proches du tableau. Les bibliothèques au-dessus de 3 000 numéros n'ont pas été utilisées. 124 catalogues n'ont pu être utilisés parce que les livres n'y sont pas classés. Les calculs portent donc sur 376.

spécialisations s'indiquent sans que la profession les justifie. Pour la théologie, 2 bibliothèques avec 2,5 et 2,7; 7 de 3 à 4; 4 de 4 à 5. Pour la jurisprudence, 2 avec 1,5 et 2; 3 de 3 à 4; 1 avec 5. Pour les sciences et arts, 3 avec 3, 4 et 5. Pour la médecine, 1 avec 4,5. Pour l'histoire naturelle, 3 chez le Boullenger. Les romans occupent 2,6 et 4 dans 2 bibliothèques. Partout ailleurs, soit dans 328 bibliothèques, les rubriques qui marquent des spécialités n'occupent jamais plus du cinquième.

Ce n'est pas dire que tout s'équilibre et qu'on ait lu avec une soigneuse impartialité autant de saint Thomas que de Crébillon. Après les Belles-Lettres qui dans leur ensemble, de la Grammaire aux Épistolaires, occupent presque toujours et naturellement la place prépondérante, il faut marquer l'extrême importance de l'histoire. Si le XIXe siècle est le siècle de l'histoire, il faudrait préciser par « histoire scientifique », car il semble bien que ces nobles, abbés, médecins et gens de bureau l'aient cultivée, dès le XVIIIe siècle, avec persévérance. Elle occupe le 3,85 des bibliothèques, c'est-à-dire que sur 4 volumes de tout ordre il y en a plus d'un qui est d'histoire. Les curiosités dépassent d'ailleurs constamment et largement l'histoire de France. Après elle, l'histoire d'Angleterre tient la première place, puis l'histoire d'Espagne. L'histoire des « pays septentrionaux », celles de l'Orient et des « Indes » sont abondamment représentées. Ainsi s'explique que Voltaire, fidèle d'instinct et de volonté aux goûts du public, et Montesquieu et Helvétius, et tous les autres aient pu si aisément se faire suivre de leurs lecteurs en voyageant à travers les coutumes les plus lointaines par le temps et par l'espace. D'ailleurs tous ces sédentaires — si le goût des livres ne s'associe guère avec l'audace des aventures — ont aimé ce qu'ils n'ont pas vécu et collectionné volontiers les récits de voyage. Dans 88 bibliothèques[1] la proportion moyenne de la rubrique « Voyages » est marquée par le chiffre 65 (20 ouvrages pour 1300 numéros). 9 bibliothèques donnent les chiffres 10 à 19. 14 ceux de 20 à 29. 21 ceux de 30 à 50. Au total 44 sur 88 où la moyenne est supérieure à 50. La théologie, dont les in-folio et les in-quarto forment il est vrai les fonds pesants et héréditaires des bibliothèques, garde une place assez importante : 16,5 (Sur 165 ouvrages par exemple, 10 de théologie) et n'oublions pas que la querelle des jansénistes et des jésuites occupe tout le siècle, que la plupart des livres que le Parlement condamne, ou les Conseils, ou le Châtelet, sont presque

1. Nous n'avons commencé cette statistique qu'à mi-chemin de nos catalogues.

toujours sur matière de religion, que la classe sociale reflétée dans nos catalogues résistera, nous le verrons, à Diderot, à Rousseau et à Voltaire. Il y a donc là une survivance encore puissante des temps où toute pensée humaine était la servante de la théologie.

Voici l'ensemble des moyennes que nous avons établies :

Histoire	3,85	Voyages	65
Théologie	16,5	Politique	70
Jurisprudence	37,7	Médecine	75
Romans	38,9	Histoire naturelle	78
Grammaire	61	Physique	156 [1]

Il faut comparer ces chiffres les uns aux autres pour mesurer leur valeur. 1/75 de livres de médecine ne semble pas très significatif. Il indique tout de même que l'on a eu pour 2 romans 1 livre de médecine [2]. Rien ne marque mieux que cette importance relative des ouvrages médicaux l'universelle curiosité qui pousse vers les études les plus strictement réservées aujourd'hui aux spécialistes. On sait l'importance, au XVIIIe siècle comme au XVIIe, de toutes les questions et discussions de langue et de grammaire. La rubrique Grammaire (qui comprend pourtant toutes les langues étrangères) n'est pourtant pas supérieure d'un tiers à celle de l'histoire naturelle, toute voisine elle-même de la rubrique Politique [3]. L'Histoire naturelle attire même de véritables vocations. Dans 23 bibliothèques la proportion des livres d'histoire naturelle est supérieure au vingtième.

Il serait intéressant de pouvoir suivre à travers tout le XVIIIe siècle les courbes de chaque rubrique, de les voir croître ou décroître. Malheureusement les conclusions sont difficiles pour nous. Les catalogues antérieurs à 1750 sont peu nombreux dans notre liste, et les 9 dixièmes ne s'espacent que sur une durée de trente années. Nous avons pourtant tenté le travail dont on retiendra si l'on veut tout ou partie des conclusions [4].

Il y a d'abord des rubriques stables : Histoire, Grammaire, Médecine, Romans.

1. Pour les rubriques autres que Histoire, Théologie, Jurisprudence, les moyennnes ne sont pas établies sur les 376 bibliothèques. Un certain nombre de catalogues n'ont pas de subdivisions secondaires et classent en bloc dans *Sciences et Arts*, par exemple, Politique, Physique, Histoire naturelle, etc. Nous indiquerons quand il le faudra les chiffres sur lesquels sont établies les moyennes.

2. La rubrique il est vrai implique Pharmacie, chimie et alchimie.

3. Remarquons que cette rubrique ne comprend ni *Économie*, ni *Commerce*, ni *Finances*.

4. Nous indiquons entre parenthèses, pour qu'on reste juge de la valeur des statistiques, le nombre de bibliothèques sur lequel la moyenne est établie.

Histoire.		*Grammaire.*	
Avant 1760 (42) :	3,9	Avant 1760 (28) :	53
1760-1769 (113) :	3,9	1760-1769 (68) :	67
1770-1780 (103) :	3,75	1770-1780 (62) :	63

Medecine.		*Romans.*	
Avant 1760 (18) :	72,6	Avant 1760 (22) :	39,9
1770-1780 (44) :	78	1760-1769 (67) :	45,5
		1770-1780 (63) :	31,4

Il y en a d'autres qui semblent régulièrement progresser.

Politique.		*Physique.*	
Avant 1760 (11) :	85	Avant 1760 (22) :	189
1760-1769 (48) :	66,3	1760-1769 (73) :	159
1770-1780 (51) :	59,6	1770-1780 (57) :	120

Histoire naturelle.

Avant 1760 (22) : 96	1760-1769 (73) : 79	1770-1780 (57) : 60

Le progrès pour la Politique, fort logique, n'est marqué que par un peu moins d'un tiers (3,4). Il s'indique déjà par 2,7 pour la Physique et 2,6 pour l'Histoire naturelle, différence assez considérable sans doute pour être retenue. Enfin la Théologie semble bien être en régression. On sait combien les lourds volumes sont ceux qui s'éliminent le plus malaisément. Pourtant, de 1740 à 1780, la proportion passe de 14 à 24[1] selon les chiffres suivants :

Avant 1740 (6) :	9	1765-1769 (67) :	18,5
1740-1749 (7) :	14	1770-1774 (61) :	22,7
1750-1759 (31) :	13,8	1775-1780 (43) :	24
1760-1764 (46) :	20		

Au total, avant 1760 moyenne de 16,5; de 1760 à 1780, de 21,3. Nous avons tenté de confirmer cette moyenne en éliminant des calculs toutes les bibliothèques trop riches en livres de théologie ou trop pauvres, et qui par des moyennes infimes ou considérables pourraient changer profondément, pour deux ou trois unités, les résultats. Nous avons donc écarté toutes celles que marquent les chiffres également distants de la moyenne 20, au-dessous de 5 et au-dessus de 80. Voici les résultats.

Avant 1740 (4) :	11,7	1765-1769 (57) :	19,5
1740-1749 (6) :	15,6	1770-1774 (53) :	19,7
1750-1759 (26) :	15,6	1775-1780 (40) :	22,7
1760-1764 (37) :	19,9		

1. En ne tenant pas compte des 6 bibliothèques antérieures à 1740.

Il importe enfin de signaler que ces moyennes signalent encore insuffisamment la curieuse pénétration dans toutes ces bibliothèques des plus diverses curiosités. L'intelligence, tout de suite dirigée aujourd'hui vers des formes rectilignes et tyranniques d'activité, se dispersait alors avec une aisance féconde. Les critiques littéraires étudient assez délibérément le mouvement des esprits selon les directions trop simples que marquent les œuvres des gens de lettres. S'ils consentent à s'écarter quelque peu de ce que ceux-ci ont écrit c'est pour chercher et trouver hâtivement autour d'eux les complicités supposées qui s'associent à leurs tendances. La vérité est qu'on risque ainsi de fausser profondément l'histoire de la pensée au XVIIIe siècle et d'en connaître exactement ce que saurait de la France l'Anglais demeuré dans son coche de Calais à Marseille. Gens de lettres ou de théologie voilà ce que sont peut-être, de 1630 à 1680, ceux qui écrivent et pensent dans la société cultivée, et ce n'est pas trop les méconnaître que de les chercher dans la section des « Belles-Lettres ». Mais tout change, plus encore qu'on ne l'a dit, au XVIIIe siècle, et celui qui cent ans plus tôt ne se préoccupait que du jansénisme et des règles et du merveilleux chrétien, pense vers 1760 ou 1780 aux métamorphoses des insectes, à la fabrication des bas de soie, à la libre circulation des grains et à l'éducation des jeunes gens bien plus ou tout autant qu'au drame bourgeois et au poème en prose. Cet élargissement de l'horizon intellectuel moyen se marque avec une force singulière dans un simple tableau — qui nous servira d'ailleurs pour tout cet article — où nous avons inscrit par importance décroissante un certain nombre d'œuvres du XVIIIe siècle. [Les chiffres marquent le nombre de bibliothèques sur 500 où on les rencontre. Il y a d'ailleurs fallu faire une adaptation. Un catalogue de 1745 peut bien contenir le *Dictionnaire* de Bayle; il ne saurait renfermer la *Nouvelle Héloïse* (1761). Les totaux réels de nos fiches ne sont donc pas établis sur les mêmes moyennes. Nous avons alors calculé quelle était la proportion dans les catalogues qui, par leur date, pouvaient comprendre l'ouvrage étudié (100 exemplaires par exemple pour 200 bibliothèques : proportion 2). Nous avons supposé la même proportion théorique dans les catalogues hors de cause par leur date (20 catalogues, proportion 2 = 10). Nous avons ajouté le chiffre obtenu au chiffre réel (100 + 10 = 110). C'est ce total qui nous a servi. Dans tous les cas nous indiquons, pour contrôle, entre parenthèses, le chiffre réel des fiches. On verra que les modifications sont d'ailleurs de peu d'importance.]

1. *Dictionnaire* de Bayle..... 288
2. *Œuvres* de Marot..... 252
3. *Histoire naturelle* de Buffon. 220
4. *Spectacle de la Nature* (de Pluche)..... 206
5. *Le Spectateur* (d'Addison, etc.)..... 204
6. *La Henriade*..... 181
7. *Œuvres* de Voltaire..... 173
8. *La Nouvelle Héloïse*... (126) 165
9. *Le Siècle de Louis XIV*. (147) 161
10. Locke. *Essai sur l'entendement humain*..... 156
11. *Le Roman de la Rose*..... 154
12. *Dictionnaire de l'Académie*.. 134
13. *L'Ami des hommes* (de Mirabeau)..... (117) 129
14. *Le chef-d'œuvre d'un inconnu* (de Thémiseul de Saint-Hyacinthe)..... 129
15. *Lettres d'une Péruvienne* (de Mme de Graffigny)... (81) 108
16. *Paméla*..... 105
17. Romans héroïques du XVIIIe siècle (*Clélie, le Grand Cyrus*, etc.)..... 104
18. *De l'Usage des romans* (de Lenglet Dufresnoy)..... 102
19. *Lettres d'un Français* (de Le Blanc)..... (89) 96
19 *bis*. *Œuvres* de Cyrano de Bergerac..... .. 85
20. *Clarisse Harlowe*..... (69) 85
21. *L'Encyclopédie*..... (73) 82
22 *L'Astrée*..... 80
23. *Telliamed* (de Maillet).. (70) 71
24. *Éléments de la philosophie de Newton* (de Voltaire).... 77
25. *Discours sur l'Inégalité*. (67) 76
26. *Cléveland*..... (52) 68
27. *Confessions du Comte de* ** (de Duclos)..... (46) 59
28. *Œuvres* de Théophile..... 57
29. *Métamorphoses des Insectes* (de Gœdart)..... 57
30. Ronsard (Œuvres quelconques)..... 56
31. Baïf (Œuvres quelconques). 52
32. *Lettre à d'Alembert*.... (37) 41
33. *Histoire de Mme de Luz* (de Duclos)..... (30) 38
34. *Discours sur les Sciences et les arts* (de Rousseau).. (14) 15
35. *Lettre sur les Aveugles* (de Diderot)..... 7
36. *Le Contrat Social*..... 1

Ainsi l'on voit passer en tête un Dictionnaire historique et philosophique, un poète du XVIe siècle, deux ouvrages d'histoire naturelle, un ouvrage d'observation morale traduit de l'anglais. Puis vient seulement la *Henriade* au 6e rang. Un roman comme la retentissante *Clarisse* passe — dans notre public — au 20e et ne représente que 2,3 de Buffon et la moitié du *Spectacle de la Nature*. L'*Essai* de Locke est près de quatre fois plus lu que la *Lettre sur les Spectacles* et les *Éléments de la philosophie de Newton* semblent intéresser deux fois plus que l'*Histoire de Mme de Luz* pourtant célèbre, etc.

Enfin ces catalogues nous sont extrêmement précieux pour mesurer l'influence des littératures étrangères. Les études de littérature comparée se sont heureusement multipliées et elles signalent souvent tout l'essentiel. Mais elles précisent mal la portée exacte des infiltrations et des concurrences. Elles ne déterminent guère la valeur proportionnelle de ces actions qui pèsent sur le mouvement des esprits. Un livre excellent, à sa date, de M. Texte a étudié la pénétration d'ensemble de l'influence anglaise en France au XVIIIe siècle. Les textes et preuves plus ou moins directes pour-

raient être aisément accrues. Fussent-ils doublés que la conclusion d'ensemble resterait la même : l'influence fut forte. Mais que vaut exactement l'épithète? L'anglomanie demeure-t-elle une manie, c'est-à-dire une élégance relativement superficielle? Au contraire contre-balance-t-elle les tendances nationales et traditionnelles? Pèse-t-elle même plus lourdement dans la balance de l'avenir? Nos chiffres résolvent éloquemment le problème. Presque en tête de la liste que nous avons donnée c'est le *Spectateur* qui arrive, avant la *Henriade* et les *Œuvres* de Voltaire. L'*Essai* de Locke balance le *Siècle de Louis XIV* et tout Rousseau, sans sa *Nouvelle Héloïse*, n'atteint pas à ce qu'il vaut. L'exemple du Roman dont nous avons poursuivi avec plus de précision l'histoire est plus significative encore. Voici la liste des neuf romans, traduits ou adaptés de l'anglais de 1740 à 1760, et qui se rencontrent le plus souvent dans nos bibliothèques. En regard les neuf romans français, parus entre les mêmes dates et les plus lus. (Statistiques établies uniformément pour tous les romans dont nous parlerons, et pour des raisons de travail personnel, sur les catalogues postérieurs à 1760, soit 392.)

(Nombre d'exemplaires).

Paméla	78	*Lettres d'une Péruvienne*	81
Tom Jones	77	*Confessions du Comte de *** (Duclos)	46
Clarisse Harlowe	69	*Acajou et Zirphile* (Duclos)	42
L'orpheline anglaise	46	*Mirza et Fatmé* (Saurin)	42
Grandisson	44	*Mémoires de Cécile* (de la Place)	35
Joseph Andrews	40	*Histoire de Marguerite d'Anjou* (Prévost)	33
Le Veritable ami ou la Vie de David Simple	35	*Histoires des Passions* (Toussaint)	31
L'Etourdi ou Histoire de Miss Betsy Tatless	26	*Histoire de Mme de Luz* (Duclos)	30
Oronoko	25	*Les Malheurs de l'amour* (Mme de Tencin)	29

Au total 440 exemplaires contre 369. Encore l'*Histoire des Passions* de Toussaint se donne-t-elle pour traduite de l'anglais. *Acajou et Zirphile*, *Mirza et Fatmé* ne sont que des contes. Les romans anglais retiennent le lecteur non pendant un ou deux, mais presque tous par quatre ou six volumes. Ce sont pour ces neuf ouvrages 1698 volumes traduits de l'anglais contre 497 de romans français. Sans doute les grands romans parus avant 1740, *Gil Blas*, la *Vie de Marianne*, les *Mémoires d'un homme de qualité* avec *Manon Lescaut* gardent de nombreux et fidèles lecteurs. (Les seules rééditions postérieures à 1740 de *Gil Blas*, *Mémoires et Manon*, *Vie de Marianne*, donnent les chiffres de 39, 56, 42 exemplaires.) Mais ce n'est qu'un passé qui dure et le présent s'oriente

d'une façon décisive, jusqu'à la *Nouvelle Héloïse*, vers le goût du romanesque à la *Paméla* et à la *Clarisse*.

La poésie anglaise confirme et précise encore les significations du roman. Un assez grand nombre de ces catalogues rangent dans une rubrique spéciale les poètes étrangers : italiens, espagnols, anglais, allemands et autres. Par là des calculs sont possibles et de précieuses comparaisons. La proportion moyenne (pour 148 catalogues) de poètes anglais et allemands est marquée, avant 1760, par le chiffre 1201 (1 poète par 1201 numéros d'ouvrages). De 1760 à 1769, elle s'élève à 445. Sans les poètes allemands nous trouvons pour 1750-1759, 1225; pour 1760-1769, 486. La proportion des traductions semble suivre la même progression. Avant 1750, 16 ouvrages de poésie sur 28 sont traduits (et même sur 20 en éliminant la bibliothèque de Clairaut qui donne à elle seule 8 poètes en anglais). De 1750 à 1759, 61 traductions sur 112 ouvrages (proportion 1,83). De 1760 à 1769, 167 sur 297 (proportion 1,77 à peu près stationnaire). Mais de 1770 à 1779 la proportion diminue nettement : 191 sur 467 (proportion 2,4). Au total 904 ouvrages de poètes anglais dans 148 bibliothèques et 469 dans la langue originale.

En opposition avec cette progression de l'influence anglaise se marque la disparition presque totale de l'influence espagnole. Sur 148 bibliothèques, dont 129 contiennent quelque poète anglais, 27 seulement signalent un poète espagnol. 17 de ces bibliothèques donnent à elles toutes 39 ouvrages seulement. Dix autres donnent des chiffres plus élevés : 14, 21, 75, 20, 7, 27, 9, 8, 13,6. Mais les 75 ouvrages se rencontrent dans la bibliothèque d'un Espagnol de nationalité ou d'adoption (Convay) qui est chevalier des ordres du roi de Portugal et y joint 13 poètes portugais, 46 romans espagnols. Les autres chiffres perdent de leur valeur si on les compare aux chiffres correspondants des poètes italiens : 65, 124, 31, 94, 177, 56, 34, 47, 197. Il est en effet très certain que l'influence tout au moins de la poésie italienne a dû rester très puissante. On peut s'en douter par des preuves moins directes. Les manuscrits de Roucher par exemple renferment un florilège d'images poétiques; la plupart viennent de l'italien. Les chiffres sont plus décisifs encore. Sur nos 148 catalogues 19 ne contiennent, comme poètes, que des poètes italiens, 93 des poètes italiens plus nombreux que les poètes anglais et allemands réunis. Chez 36 seulement la proportion de poètes anglais et allemands est plus forte. Il y a des collections très importantes, 1 de 356 numéros (Randon de Boisset, sur 1450 numéros, — 1777), 1 de 216 (Bourlat, — 1778), 1 de 100

(anonyme — 1761), 2 de 90 à 100, 3 de 70-79, 4 de 60-69, 5 de 50-59, 6 de 40-49, 8 de 30-39. De ces collections une se date avant 1750, 3 de 1750 à 1759, 3 de 1760 à 1764, 11 de 1765 à 1769, 13 de 1770 à 1780. Au total, dans 148 bibliothèques, 2734 ouvrages de poètes italiens contre 904 de poètes anglais. Il semble toutefois que, sinon le goût, du moins la connaissance de l'italien diminue avec les années. Avant 1750, 22 traductions sur 382 ouvrages (proportion 17); de 1750 à 1759, 21 sur 228 (10,8); de 1760 à 1769, 177 sur 1170 (6,6); de 1769 à 1780, 164 sur 954 (5,8).

II. — Les grands auteurs.

La hiérarchie des auteurs dans l'histoire littéraire s'établit commodément dès qu'il s'agit de les juger. L'affirmation des préférences personnelles y suffit et l'arbitraire autorité du goût. S'il est question de mesurer leur influence on s'en tient à l'ordinaire au sentiment vague où se mêlent les opinions personnelles et la moyenne obscure des traditions. La méthode ne laisse pas d'être périlleuse. Elle le devient plus encore s'il s'agit de classer par leur valeur d'action sociale les différents ouvrages d'un grand auteur. Son nom peut suffire à couvrir la marchandise et des livres que le public a volontiers ignorés prendront la même autorité que des œuvres qui s'imposèrent. Il importe donc tout d'abord de ne pas parler de grands auteurs mais de grands livres. Nos statistiques ne touchent qu'une part des ouvrages connus publiés entre 1700 et 1770, mais leurs enseignements incomplets gardent leur force. Il en résulte, de toute évidence, que le grand livre du siècle, pour un certain public tout au moins, c'est le *Dictionnaire* de Bayle[1]. Pour 500 catalogues nous trouvons 288 bibliothèques et 299 exemplaires d'un ouvrage qui, même acheté dans ces ventes, y valait en moyenne de 80 à 150 livres. Chiffre significatif si on le compare à ceux de Voltaire, Rousseau, l'*Encyclopédie*. Plus significatif encore si l'on songe à l'œuvre. Ces gens d'étude et volontiers de tradition, par tranquillité naturelle et fonction sociale ont résisté à Voltaire, résisté à Rousseau, ignoré Diderot. Mais ils se sont laissé prendre à Bayle. Une moitié de nos ecclésiastiques l'a sur ses rayons, comme les trois cinquièmes de tous les autres, les présidents à mortier ou les receveurs des finances, les lieutenants généraux et les régents de facultés. Le goût de l'éru-

1. Sans doute, bien que nous n'ayons pas de statistique précise, avec l'*Esprit des lois*.

dition et la docte sévérité du ton ont fait passer et insinué sans doute bien des audaces sournoises.

Après Bayle, Buffon s'inscrit. 202 bibliothèques ont acheté cet ouvrage qui passait dans les ventes à 150 ou 200 l. (pour 15 volumes in-4°). Ce n'était plus l'esprit de critique historique qu'il révélait, mais l'esprit scientifique où les choses de la nature se pèsent selon la valeur des faits non de l'autorité et des instincts. Ainsi le professeur protestant et le seigneur de Montbard se rencontrent pour préparer ou soutenir l'œuvre philosophique. Ils installent leurs in-4° là où l'on ferme les portes devant les *Lettres philosophiques* ou le *Système de la Nature*. On pourra continuer la lecture de notre tableau pour mettre à sa place la *Henriade*. M. Brunetière n'a pas encore assez dit quelle place elle a tenue dans les destinées de la poésie au XVIIIe siècle : 181 bibliothèques, mais aussi 249 éditions, car un grand nombre acquièrent le chef-d'œuvre à plusieurs exemplaires. 1 exemplaire chez M. Molin qui n'a que 8 numéros de poètes, et 4 chez M. Bechet qui en a 33, 4 également chez de Cangé et 8 chez un anonyme de 1775. On placera de même à leur rang les collections d'*Œuvres* de Voltaire. Elles n'écrasent pas les autres livres, et nous verrons tout à l'heure pourquoi. 171 bibliothèques et 207 exemplaires seulement. Encore 71 bibliothèques ne possèdent que 81 éditions antérieures à la première édition dite complète (de 1756) et dont la plupart ne donnent qu'un Voltaire poète et dramaturge plutôt que philosophe.

C'est que Voltaire et ceux qui luttèrent avec lui ne s'imposèrent pas sans des résistances souvent acharnées et parfois victorieuses. Les grands auteurs du XVIIIe siècle n'ont pas été, au XVIIIe siècle, de grands auteurs pour tout le monde, et ce sont ces forces de résistance qui font mieux comprendre le mécanisme des influences littéraires. Tout d'abord le nom d'un auteur que la postérité dégage de la vie confuse où il fut mêlé n'a pas suffi bien souvent pour réduire à néant des concurrences oubliées plus tard. *L'Histoire de Charles XII* ne pouvait inquiéter ni les jansénistes, ni les jésuites, ni le trône, ni l'autel. Et de fait on la rencontre dans 150 bibliothèques. Mais de Limiers, Nordberg, Alderfeld et d'autres avaient publié ou publieront des *Histoires de Charles XII*. Il se trouve 16 curieux de l'histoire de Suède qui les achètent pour n'avoir le *Charles XII* de Voltaire que par rencontre sans doute, dans ses *Œuvres*, et 29 qui les lui préfèrent sans conteste puisque nulle part Voltaire ne se trouve chez eux à côté d'Alderfeld ou Nordberg ou Limiers. La résistance se précise s'il s'agit non d'une histoire

romanesque, mais d'un livre qui sent la Bastille et le fagot. 167 bibliothèques nous offrent le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. Mais il y a des histoires de Louis XIV du P. Menestrier, de De Bussy, de De la Hode, de Reboulet, de Limiers, Larrey, Bruzen de la Martinière, Legendre, Pellison, etc. 25 les achètent qui n'ont celle de Voltaire que dans ses *Œuvres* et 85 qui ne l'ont nulle part. Quant aux *Lettres philosophiques* elles sont officiellement impies et scandaleuses et brûlées par la main du bourreau Cela n'arrête pas tout le monde et 41 bibliothèques n ont pas craint de les acheter. Mais 41 sur 500, c'est peu dans notre public, pour un livre dont il y a d'un seul coup, la première année, 5 éditions ou contrefaçons. Ce n'est pas que l'on se désintéresse de ce qui se passe en Angleterre. Les choses d'outre-Manche au contraire captivent déjà et solliciteront sans cesse l'opinion. Les *Lettres* de Muralt ont renseigné sur elles comme celles de l'abbé Le Blanc en instruiront onze ans plus tard. 89 bibliothèques achètent l'abbé Le Blanc et 65 Muralt, sur lesquelles 71 ont Leblanc sans Voltaire, et 51 sans Voltaire Muralt. C'est dire que si les bûchers du Parlement sont pour quelques-uns des mascarades dérisoires, il en est encore qui n'en sourient pas.

L'*Encyclopédie* se défendit mieux. L'universelle curiosité qui fit le triomphe de Bayle, soutint patiemment l'entreprise, et le secret des bas de soie ne désarma pas que Mme de Pompadour. Le chiffre de 82 (73) ne saurait se comparer à ceux de Bayle et de Buffon, surtout si l'on songe qu'une moitié des exemplaires est incomplète. Mais il faut songer que les collections complètes se vendaient encore, dans ces ventes, 800 à 1000 livres et que c'était une lourde somme alors pour bien des bourses.

Les Œuvres de Rousseau sont plus instructives encore que celles de Voltaire. Elles nous apprennent tout d'abord que les opinions et querelles des gens de lettres risquent de fausser singulièrement les perspectives de l'histoire littéraire. Nul ouvrage en apparence n'eut un plus soudain retentissement que le *Discours sur les sciences et les arts*. D'un roi aux académiciens et aux journalistes, et jusqu'au *Discours sur l'inégalité*, les réponses et discussions se multiplient à l'envi[1]. L'*Inégalité*, plus audacieuse, ne souleva pas le même concert d'intérêt raisonneur. Mais contester les sciences et les arts c'était contester les gens de lettres et des mérites dont ils étaient plus soucieux que du droit de propriété. Le public, notre

1. L'étude en a été faite et la bibliographie dressée par M. G. de Reynold. *J.-J. Rousseau et ses contradicteurs, du « Premier discours » à l' « Inégalité »*, Fribourg, 1904, broch. in-8° (extrait de la *Revue de Fribourg*).

public du moins, n'eut pas sans doute les mêmes raisons pour lire et pour discuter. Le *Discours sur les Sciences et les Arts* ne s'étiquette que du chiffre 15 (14). L'effervescence de la gent littéraire semble n'avoir gagné que lentement le public et préparé seulement pour Rousseau les succès futurs. Le *Discours sur l'Inégalité*, bien plus dangereux cependant que la rhétorique de Fabricius, nous donne déjà le chiffre de 76 (67). Le triomphe de Rousseau ne date pourtant que de la *Nouvelle Héloïse*. Celle-ci s'imposa brusquement et profondément. Le public de nos amateurs de livres ne fut pas, sauf exceptions, passionné de romans. L'amour des heures studieuses et des feuillets qu'on tourne ne s'accorde pas spontanément avec celui des exaltations du cœur. Même la religion de Julie n'était pas celle de gens qui se défiaient des *Lettres philosophiques*. Pourtant ce sont 165 (126) bibliothèques qui rangent le roman sur leurs rayons et 110 (89) l'achètent dès la première édition. Sans doute les *Lettres d'une Péruvienne* nous donnent 108 (81), mais la célèbre *Clarisse* n'atteint que la moitié du total : 85 (69). Surtout la statistique est tout à fait défavorable à Rousseau. Elle porte sur les bibliothèques datées de 1761 et années suivantes. Or ceux qui sont morts en 1761, et même plus tard, n'ont pas eu toujours le loisir d'acheter un livre nouveau, s'il est vrai que l'on meurt souvent quand on n'a plus depuis longtemps ni le goût ni le pouvoir de lire. Le succès de la *Nouvelle Héloïse* n'imposa pourtant pas l'œuvre entière, l'*Emile*, les *Lettres de la Montagne*, le *Contrat social* et le reste. *Œuvres diverses* mises à part, dont les éditions sont d'ailleurs à peu près toutes antérieures à la *Nouvelle Héloïse*, les *Œuvres* ne se rencontrent que dans 33 bibliothèques, plus ou moins complètes et composées de 9 à 20 volumes.

Hostile à Voltaire, le public qui se reflète dans nos catalogues l'était plus encore à Rousseau. Gens de loi et de procédure et d'érudition s'accommodaient sans doute aisément de la précise élégance de Voltaire, moins volontiers de tout ce qui fit la puissance soudaine de Jean-Jacques, la passion frémissante et le style « qui brûle le papier ». Ils acceptaient le sceptique et s'effaraient sans doute devant l'apôtre. Rousseau dut conquérir plus aisément des cœurs plus simples et moins rompus par la lecture à la défiance critique et à la froideur raisonneuse. S'il y a dans toutes les lettres qu'on lui écrivit sur son *Émile* et son *Héloïse*[1] celle d'un professeur de mathématiques, il n'y en a presque pas de gens en place; il n'y en a pas de payeur des rentes, de conseiller ou d'avocat au

1. Nous avons étudié ces lettres pour la *Nouvelle Héloïse*, la plupart inédites, dans un article de la *Revue du mois* (10 mai 1909).

Parlement. Les conclusions seraient plus certaines si nous pouvions suivre dans ces bibliothèques les destinée des livres condamnés, notamment de l'*Émile*. Mais les pouvoirs publics ne les admettaient pas aux enchères. Non pas que les condamnations du Parlement ou d'ailleurs fussent principes formels d'exclusion. Les *Lettres philosophiques* étalent sans obstacle leur titre dans 41 catalogues. Mais l'*Émile* sans doute, comme l'*Esprit* d'Helvétius était plus dangereux pour les mœurs publiques. Les catalogues ne les tiennent pas pour néant. Ils gardent curieusement leur place par un numéro et une ligne de points, entre deux des ouvrages qui les ont combattus. (Le titre d'*Émile* est même restitué à l'encre au numéro 138 dans le catalogue du baron Julien de Saint, en 1772.) Puis les Parlements, la Sorbonne et les Conseils commencent à penser sans doute que ce ne sont pas des polémiques sur la prière qui les menacent et que le Vicaire savoyard permet avec lui des accommodements. Les livres qu'ils condamnent après 1770 sont avant tout politiques. La tolérance religieuse se fait place. Louis XV meurt d'ailleurs, et c'est avec Louis XVI une liberté nouvelle qui s'essaie aux complaisances de l'autorité. Un catalogue de 1773 inscrit l'*Émile* en toutes lettres, puis 1 de 1774, 2 de 1775, 3 de 1777, 1 de 1778, sans qu'on puisse décider si ces 8 catalogues représentent la proportion vraie sur les 87 datés de 1775 à 1780.

Le *Contrat social* pose un problème plus singulier encore, car il ne se rencontre que dans un seul catalogue (Remond, 1778) avec son seul sous-titre « *Principes de droit politique* ». Tous les souvenirs de nos lectures sur Rousseau dénoncent la place minime que le *Contrat social* a tenue, au moins jusqu'aux environs de 1785, dans l'opinion publique. Ceux qui jugent l'œuvre d'ensemble de Rousseau tiennent le *Contrat* pour ce que Jean-Jacques le donnait lui-même : un chapitre d'un ouvrage inachevé, fantaisie spéculative où des Genevois seuls pouvaient trouver quelque intérêt de critique et de danger. On pourrait démontrer, croyons-nous, que le *Contrat social* a été découvert par les Conventionnels qui rencontrèrent chez lui l'évangile théorique dont ils avaient besoin. Sans doute on peut croire que les *Principes de droit politique* ont subi dans nos catalogues le même sort que l'*Émile* et que les volontés des censeurs l'ont réduit à la ligne de points. De fait il y a de ces points dans la rubrique « Politique », mais jamais à cette place qui, près de l'*Anti-contrat social* par exemple, laisserait soupçonner Rousseau. Et puis M. E. Rod a montré[1] que si

1. *L'affaire J.-J. Rousseau*, Paris, Perrin, 1906. Ch. II et III.

l'*Émile* entraîne à Genève la condamnation du *Contrat*, la diplomatie française s'intéresse aux décisions du Conseil, sans jamais peser sur ses décisions. Montpéroux, le résident, parle du « Traité social » en homme qui l'ignore. Il serait singulier qu'on eût chassé des catalogues ce que M. E. Rod appelle une œuvre éminemment genevoise pour y admettre si aisément, et sans exception [1], les *Lettres anglaises*. Le *Discours sur l'Économie politique*, d'une lecture beaucoup plus aisée et d'un intérêt bien plus certain pour des gens dont 129 sur 500 achèteront l'*Ami des hommes*, ne se rencontre d'ailleurs que 5 fois.

Diderot sort plus singulièrement meurtri de ces statistiques. Nul doute qu'il n'ait tenu une grande place dans le monde des philosophes où il apportait cette raison passionnée, âme de l'enthousiasme et de la lutte. Mais pour notre public, ignorant d'ailleurs à cette date du meilleur de son œuvre, il est, sans plus, un dramaturge et le chef de l'*Encyclopédie*. Dramaturge assez écouté car 64 (57) bibliothèques ont acquis le *Fils naturel* (10), *Le Père de famille* (15), ou les deux (22).

Nous avons dit quelle était la place de l'*Encyclopédie*. Mais de tout le reste rien ne compte. Le romancier libertin, des avocats et des gens de loi veulent l'ignorer. Il y en a 3 seulement pour acheter — ou garder — *Les Bijoux indiscrets*. Ajoutons-leur : 6 *Lettres au Père Berthier*, 6 *Lettres sur les Sourds et Muets*, 7 *Lettres sur les Aveugles*, 5 *Pensées sur l'interprétations de la nature*, 2 *Principes de la philosophie morale*.

Quels furent les lecteurs qui hésitèrent ainsi devant Voltaire, Rousseau, Diderot ou les ignorèrent? Obéirent-ils à d'obscurs instincts de tempérament, aux puissances personnelles qui les portaient vers les fidélités et les timidités politiques et religieuses? Subirent-ils au contraire des pressions plus aisées à discerner, celles du milieu professionnel et des traditions de caste? La question est d'importance et peut en partie se résoudre puisque nous connaissons la profession du plus grand nombre des possesseurs de nos bibliothèques. Nous avons ainsi relevé les professions, d'une part de ceux qui ont acquis ou possédé l'*Encyclopédie*, les Œuvres de Diderot [2], les *Œuvres complètes* de Rousseau et l'*Émile*, les *Lettres philosophiques*; d'autre part de ceux qui ont acquis Muralt ou Leblanc, en négligeant les *Lettres* de Voltaire. Sur 59 de ces derniers, il y a, comme on pouvait s'y attendre, 12 ecclésias-

1. Nous entendons sans ligne de points, qui puissent les faire soupçonner. Notons qu'elles sont toujours classées à la rubrique « Epistolaires ».
2. Exception faite pour le *Théâtre*.

tiques; mais les professions de tous les autres se répartissent au hasard parmi toutes celles que nous avons relevées : 5 avocats; 14 nobles titrés; 16 fonctionnaires, 2 fermiers généraux, 1 notaire, 1 apothicaire, des noms connus : La Condamine, Dezallier d'Argenville, Mairan, Crébillon, Le Kain, etc. Parmi ceux qui achètent au contraire les *Lettres philosophiques*, 5 avocats, 8 membres de la noblesse, 7 fonctionnaires, 2 parlementaires, le président Hénault, le prince de Rohan. L'*Encyclopédie* se rencontre dans les bibliothèques de 5 avocats, 6 membres de la noblesse, 14 fonctionnaires, 3 parlementaires, 3 ecclésiastiques, 2 abbés, Choiseul archevêque de Cambrai, 2 apothicaires, 2 médecins, 1 académicien (académie des Sciences), La Popelinière, Lamoignon, Hénault. Pour les *Œuvres* de Rousseau, 1 peintre, 4 fonctionnaires, 1 noble, 2 parlementaires, 1 abbé, 1 fermier général, Crébillon, Lamoignon, Le Kain, Maupeou. Pour l'*Émile*, 1 notaire, 5 nobles, l'abbé Boucher, 1 fonctionnaire. De Diderot, 1 notaire, 1 lieutenant général, la marquise de Mancini possèdent la *Lettre au Père Berthier*; 1 conseiller au Parlement et d'Argenson les *Pensées sur l'interprétation de la Nature*; 1 avocat, 1 conseiller au Parlement et le même d'Argenson la *Lettre sur les aveugles*; 1 maréchal de camp, 1 lieutenant général, 1 avocat au Parlement la *Lettre sur les Sourds et Muets*.

Au total il semble impossible d'établir des lignes de résistance au mouvement philosophique, ou des centres d'attraction, selon les intérêts ou les traditions de caste et de profession. Les idées nouvelles se diffusent un peu au hasard. C'est affaire de tempéraments et de consciences, non de groupements sociaux. La conclusion s'accorde assez bien avec tout ce que l'on sait des lentes transformations qui ont préparé la Révolution, du scepticisme curieux qui fut celui de la noblesse, de l'ardeur « humanitaire » qui gagna les classes moyennes, les gens de robe, de plume et de bureau, de l'appui donné par les gens de finances à ceux qui devaient ruiner le régime dont ils vivaient, etc. Le flot qui ronge incessamment l'ancien régime y suit des fissures et des lignes de fracture qui semblent constamment capricieuses.

III. — Les « Minores ».

La critique littéraire ignore aisément les auteurs du second ordre. Les gradins du temple du goût sont étroits, et depuis Voltaire c'est à regret qu'on les descend. L'histoire littéraire se hasarde plus loin. Il est nécessaire qu'elle aille jusqu'au bout et

qu'elle dise que la valeur esthétique et durable d'une œuvre ne mesure pas sa valeur historique et son influence. Ni le *Spectacle de la Nature*, ni l'*Ami des hommes*, ni le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, ni l'*Usage des romans* ne sont de grands livres et pourtant ils ont pesé davantage, à certains égards et pour un certain public, dans l'histoire de notre pensée que la *Nouvelle Héloïse* ou la *Lettre sur les Spectacles*. L'abbé Pluche n'était ni un bon écrivain ni un puissant esprit. C'est lui pourtant qu'on a lu, avant Buffon, presque autant que Buffon et plus que Voltaire, parmi notre public que rien n'inclinait impérieusement vers le goût de l'histoire naturelle. Et si la Providence domine toute son œuvre, si la vertu et le salut restent les pieux et sincères conseils du prêtre, on lit pourtant dans son livre, avec vingt autres choses, qu'il importe « de substituer le goût de la belle nature et l'amour du vrai, au faux merveilleux des fables et des romans »; que la raison « fait connaître la beauté de l'ordre, en sorte que l'homme peut aimer cet ordre, le goûter et le mettre dans tout ce qu'il fait; il peut imiter Dieu même : et sa raison fait de lui l'image de Dieu sur la terre ». Par ces complicités qui s'ignorent, c'est le triomphe justement de la raison et de la science qui se prépare contre les sérénités dogmatiques de l'abbé Pluche. Nul ne lit aujourd'hui Thémiseul de Saint-Hyacinthe que de rares curieux. On l'acheta pourtant plus volontiers que *Paméla*, *Clarisse*, les *Lettres philosophiques*, Rousseau et Diderot. Et ce fut lui aussi un allié sournois des Bayle, des Fontenelle et des Voltaire, docteur avant Voltaire, qui ne l'aimait pas, en matière d'ironie, et maître en l'art subtil d'assommer dans un compliment : « Comme il n'y a rien dans cet ouvrage qui ne soit conforme aux opinions et aux préjugés reçus, je n'y vois aucune vérité qui puisse en empêcher l'impression. » Ainsi conclut son censeur Galbano, que suivent doctement le R. P. Barbafoin, gardien du couvent d'Eselsberg, et MM. Bougayos et Briochis, licenciés en théologie et censeurs des livres : « Nous n'y avons rien trouvé qui ne soit très conforme à nos sentiments, et par conséquent rien qui ne soit très orthodoxe. » Il y eut 129 lecteurs au moins parmi les nôtres pour lire ces impertinences et se trouver ainsi de plain-pied avec les ironies de Voltaire.

Le traité *De l'Usage des Romans* de Gordon du Percel-Lenglet-Dufresnoy est un ouvrage plus sévère. On l'achète plus que *Clarisse* et que les romans de Duclos, et cela a son poids si la *Bibliothèque* qui fait son second volume consacre 46 pages aux romans de chevalerie et qu'ainsi se prépare ou se confirme ce retour aux antiquités nationales dont le romantisme fera son

trophée. Même des livres ensevelis aujourd'hui dans un oubli profond mériteraient d'avoir leur place dans l'histoire des idées ou littéraires ou scientifiques. Le *Telliamed* de Maillet est plus lu que les *Éléments de la philosophie de Newton* de Voltaire. Et qui connaît, même parmi les historiens de l'histoire naturelle, l'*Histoire des Insectes* du Hollandais Gœdart? 57 bibliothèques la possèdent pourtant sur nos 500, plus nombreuses que celles où se retrouve l'*Histoire de Mme de Luz*, la *Lettre sur les Spectacles*, etc. Ce sont là des exemples. D'autres recherches les multiplieraient sans doute pour montrer que les chemins autrefois parcourus ne suivent pas nécessairement les lignes arbitraires et directes que nous traçons à l'aventure entre nos points de repère familiers.

Surtout l'étude de ces catalogues peut rendre des services à ceux qui se proposent de suivre les conflits et complicités d'influences qui se révèlent par l'étude de ces auteurs secondaires. Si l'on peut aisément savoir ce que c'est qu'un grand auteur, ceux du second ordre sont plus malaisés à définir; on se perd dans ceux du troisième, et ceux du quatrième ne sont plus qu'une obscure mêlée. Il faut pourtant quelque guide pour se conduire quand on veut dépasser ceux qu'enregistrent les Manuels et qui posent tant de problèmes qu'ils ne sauraient par eux seuls résoudre. Quels sont les fils grossiers mais solides de la trame historique sur lesquels se dessinent leurs broderies éclatantes? Les motifs de choix sont divers, dont certains qui comptent. Deux ou plusieurs éditions assurent que l'ouvrage eut des lecteurs. Encore faut-il un contrôle, nous l'avons vu plus haut, puisqu'il est des livres dont une seule édition vaut qu'on les compte. Des statistiques analogues aux nôtres sont assurément une des meilleures garanties pour le travail.

Nous avons par exemple, et pour des études ultérieures, entrepris un dénombrement complet des romans publiés ou réédités de 1740 à 1760 inclus et qui se rencontrent dans nos catalogues. Nos chiffres affirment d'abord que le nombre d'éditions ne justifierait pas rigoureusement un classement. Nous avions choisi nous-mêmes autrefois[1], pour exemple des romans à demi rustiques parus avant 1760, la *Jardinière de Vincennes*, de Mme de Villeneuve. Et cela parce qu'elle a des éditions en 1753, 1757, 1774, 1811 (et peut-être en 1754). Or elle se retrouve 13 fois seulement dans nos bibliothèques, arrivant ainsi après plus de 90 romans. Les comptes rendus des journaux ne sont pas plus décisifs, et qui

1. Dans notre ouvrage sur *Le Sentiment de la Nature de J.-J. Rousseau à B. de Saint-Pierre*, p. 193.

se fierait à eux pour affirmer les préférences des lecteurs s'abandonnerait à la bonne volonté du hasard. Pour n'être pas payées sans doute en écus sonnants, ces bibliographies sont aussi capricieuses que celles qui s'établissent aujourd'hui à la caisse des journaux. De 1750 à 1760, le *Mercure de France* est intelligemment dirigé (par Raynal, Boissy, Marmontel). Voici quels sont les romans qu'il annonce ou analyse pendant ces onze années[1] : 1750. *Mirza Nadir* (15). — *Tom Jones* (77). — *Les vrais plaisirs* (9). — *Mémoires de Mlle Fanfiche* (4). — *Les caprices du sort* (8). — *La force de l'éducation* (11). — *Le moyen d'être heureux* (9). — *Joseph Andrews* (40). — *Lettres de M** (4). — 1751. *Histoire des passions* (31). — *Clarisse Harlowe* (69). — *Les amours d'Alzidor et de Charisée* (5). — *L'orpheline anglaise* (46). — *Les étrennes de la Saint-Jean* (13). — *Le triomphe de l'amitié* (21). — *La fortune* (6). — *Histoire de la félicité* (12). — *Mémoires de Cécile* (31). — *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du* XVIIIe *siècle* (2). 1752. *Le petit Pompée* (17). — *Mémoires de M. de Berval* (11). — *Mourat et Turquia* (0). — *Lettres amoureuses du chevalier de *** (0). — *Histoire de Bertholde* (9). — *Cornichon et Toupette* (2). — *Mémoires d'une honnête femme* (6). — 1753. *L'infortuné Français* (1). — *Mémoires de Gaudence de Lucques* (22). — *Abassaï* (10). — *Roman oriental* (10). — *L'Ile-de-France* (9). — *Les lutins du château de Kernosy* (6). — *Les têtes folles* (8). — *Les quarts d'heure d'une jolie femme* (1). — *Lettres d'Osman* (8). — *Les délices du sentiment* (17). — *Lettres du commandeur de *** (8). — *La jardinière de Vincennes* (13). — 1754). *Histoire de Ruspia* (0). — *Mémoires du marquis de Bénavidès* (2). — *Mémoires de deux amis* (8). — *Mémoires de Versorand* (7). — *Anecdotes de la cour de Bonhommie* (10). — *Le palais du Silence* (19). — *Les femmes* (3). — *Les heureux orphelins* (24). — *Le juge prévenu* (11). — *L'étourdie* (26). — 1755. *Ah quel conte!* (15). — *Le financier* (7). — *Les amants philosophes* (4). — *Pinolet* (6). — *Les faux pas* (10). — *La baguette mystérieuse* (4). — *Mémoires du comte de Baneston* (2). — 1756. *L'être pensant* (3). — *Mémoires de Lucile* (2). — *La comédienne fille et femme de qualité* (11). — *Oronoko* (25). — *Histoire de la marquise de Terville* (2). — *L'amante anonyme* (3). — *Le miroir des princesses orientales* (4). — *La princesse de Gonzague* (4). — *Histoire de Laïs* (3). — *Les cinq cents matinées et une demie* (2). — *L'heureuse victime* (0). — *Lettres de Mme du Montier* (1). — 1757. *L'école de l'amitié* (16). — *Lettres galantes*

1. Nous indiquons entre parenthèses le nombre de nos catalogues où le roman se rencontre.

et morales (1). — *Cléon* (1). — *Lettres de Mistriss Fanni Butlerd* (17). — 1758. *Le danger des passions* (11) — *Histoire de M. le marquis de Cressy* (14). — *Grandisson* (44). — *Les aventures de Victoire Ponty* (1). — 1759. *Delphinie* (0). — *La fille mal gardée* (0). — *Mes principes* (4). — *Le mage de Chica* (0). — *Le masque* (9). — *Le triomphe de la vérité* (3). — 1760. *Mémoires de M** (2). — *Les après-soupers de la campagne* (8). — *Histoire de Rasselas* (7). — *Mémoires de Miladi B.* (13). — *Giphantie* (7). — *Le cosmopolite* (0).

Au total 86 romans dont 31 se retrouvent plus de 10 fois dans nos catalogues (proportion : 2,77). Nous avons relevé dans ces catalogues 392 romans dont 140 achetés plus de 10 fois (proportion : 2,80). *C'est dire que l'indication du roman dans le* Mercure *ne précise pas plus son succès et sa valeur d'influence que si l'on relevait au hasard son titre dans un catalogue de bibliothèque.*

On ne saurait non plus se fier pour fixer cet « étiage » des *minores* au nom de leurs auteurs et compter qu'un roman fut lu parce qu'il était de Prévost ou de Mlle de Lussan. Il arrivait souvent que la réputation de l'écrivain fût insuffisante à en sauver la médiocrité. Rien ne vaut, comme contrôle de l'étude des éditions et des critiques contemporaines, des listes telles que celles que nous avons établies dans 392 bibliothèques. Voici comment se classent par ordre décroissant les romans les plus lus de notre public, avec le chiffre des bibliothèques où ils se rencontrent. (Entre parenthèses ceux qui sont réédités et dont nous ne donnons que le chiffre des rééditions postérieures à 1740. Leur place se trouverait donc tout à fait changée si le total complet était établi pour eux.)

Lettres d'une Péruvienne ..... (81)
Pamela ..... (78)
Tom Jones ..... (77)
Clarisse Harlowe ..... (69)
Cleveland ..... (52)
*Les Confessions du Comte de *** (Duclos) ..... (46)
L'Orpheline anglaise (traduit par La Place) ..... (46)
Grandisson ..... (44)
(*La Vie de Marianne*) ..... (42)
Mirza et Fatme (Saurin) ..... (42)
Acajou et Zirphile (Duclos) .... (41)
Joseph Andrews ..... (40)
(*Gil Blas*) ..... (39)
Les Amours d'Ismène et d'Ismenias (traduit par Beauchamps) (40)
(*Daphnis et Chloe* ..... (35)
Le Véritable ami ou la Vie de David Simple (traduit par La Place) ..... (35)
Mémoires de Cécile (La Place) .. (35)
(*Mémoires d'un homme de qualité*) ..... (33)
Histoire de Marguerite d'Anjou (Prévost) ..... (33)
(*Les Amours de Théagène et de Chariclée*) ..... (32)
Histoire des Passions (Toussaint) (31)
Histoire de Mme de Luz (Duclos) (30)
(*Le Doyen de Killerine*) (Prévost) (30)
Le Caloandre fidèle (Marini, traduit par Caylus) ..... (29)
Les Malheurs de l'Amour (Mme de Tencin) ..... (29)
Œuvres de Mme de Villedieu ... (26)
(*Les Veillées de Thessalie*) (Mlle de Lussan) ..... (26)

Lettres de Milady Juliette Catesby (Mme Riccoboni)..... (26)
L'Etourdie (Fleuriau)..... (26)
Angola (la Morlière)..... (26)
Mémoires d'un honnête homme (Prévost)..... (25)
Oronoko (traduit par la Place). (25)
Sylvie (Watelet) .... (25)
Les heureux orphelins (Crébillon) (25)
La Paysanne parvenue (Mouhy). (24)
Les Amours d'Abrocome et d'Anthia (traduit par Castanier d'Auriac) ..... (24)
(*Manon Lescaut*)..... (23)
(*Œuvres* d'Hamilton)..... (23)
Anecdotes de la Cour de François Ier (Mlle de Lussan)..... (23)
Féeries nouvelles (Caylus)..... (22)
Mémoires de Gaudence de Lucques..... (22)
Campagnes philosophiques (Prévost). ..... (22)
Le triomphe de l'amitié (Mlle Fauque)..... (21)
Mylord Stanley (La Morlière) .. (21)
Histoire d'une Grecque moderne (Prévost)..... (21)
Contes orientaux (Caylus)..... (21)
Henriette (traduit de l'anglais). (21)
Le diable boiteux..... (20)
Le Sultan Misapouf (Voisenon). (20)
Le Palais du silence (d'Arc).... (20)
Histoire du Prince Soly (Pajon ou Saint-Hyacinthe)..... (19)
Le Soldat parvenu (de Mauvillon). (19)
Annales galantes de la cour de Henri II (Mlle de Lussan) .... (19)
(*Don Quichotte*)..... (19)
La Nouvelle Marianne (abbé Lambert) ..... (19)
Les Ressources de l'amour (Bastide)..... (19)
Le guerrier philosophe (Jourdan) (18)
L'Académie militaire (Godart d'Aucour)..... (18)
Jeannette seconde (la Bataille).. (18)
Les affections de divers amants (traduit de Parthenius de Nicée) .... (18)
(*Contes* de Mme d'Aulnoy)..... (18)
Vie et aventures du petit Pompée (Toussaint)..... (17)
Lettres de Mistriss Fanny Butlerd (Mme Riccoboni)..... (17)
Les Délices du Sentiment (Mouhy). (17)
Anecdotes vénitiennes et turques (de Mirone) ..... (17)
Mémoires turcs (Godart d'Aucour)..... (17)
Histoire et aventures de Sir William Pickles (traduit par Toussaint)..... (17)
Mémoires et aventures du comte de Kermalec (la Bataille)..... (17)
L'Ecole de l'amitié (Thibouville). (16)
(*Le paysan parvenu*)..... (16)
(*Les mille et une nuits*)..... (16)
Anti-Paméla..... (16)
L'ami de la fortune (Maubert) .. (16)
Histoire de Mlle de Salens (Mme de Lentot)..... (16)
(*La Princesse de Clèves*)..... (16)
Aventures de Rodhante et de Dosiclès (traduit par de Beauchamps)..... (16)
Le Berceau de la France (G. d'Aucour)..... (16)
Zadig..... ..... (15)
Le Procès sans fin (Swift)..... (15)
La Vertueuse Sicilienne (abbé Lambert)..... (15)
Mémoires pour servir à l'histoire de Malte (Prévost) ..... (15)
Mirza Nadir (La Morlière)..... (15)
Ah! quel conte (Crébillon)..... (15)
etc., etc.

Mme de Graffigny sort triomphante de cette épreuve et, nous l'avons dit, les romans anglais. Duclos vient en bonne place[1], mais non à la première et Saurin suit. Les *Amours d'Ismène et d'Isménias* et ceux d'*Abrocome et d'Anthia*, *Daphnis*, la *Sylvie* de Watelet, etc., marquent la faveur rajeunie que trouvèrent les traductions, adaptations et imitations des pastorales grecques,

1. Exception faite pour les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle* qui ne se rencontrent que 4 fois.

prémisses lointaines des bergerades de Trianon. De quasi-inconnus y prennent place, comme Mlle Fauque et le chevalier d'Arcq et des méprisés comme le chevalier de Mouhy. Les grands noms du second plan et ceux du troisième n'y tiennent pas toujours leur rang traditionnel. Si nous cherchons d'ailleurs à les classer entre eux par le total de leurs lecteurs, nous n'établirons pas le palmarès que les vraisemblances et les faveurs ou dédains des gens de lettres, Grimm, Diderot et les autres auraient pu nous suggérer. *Nous ne faisons intervenir pour cette statistique que les romans parus de 1740 à 1760 inclus.*

Moyenne d'exemplaires trouvés dans nos bibliothèques, *pour chaque roman.*

Duclos	26	Mme de Villeneuve	10,8
Mlle de Lussan	20,5	Bibiena	10
Mme Riccoboni[1]	19	D'Argens	9
Prévost	18,8	Voisenon	9
La Morlière	16,7	Chevalier d'Arcq	8,2
Crébillon (*Ah quel Conte*, 15. — *Les heureux orphelins*, 25. — *La Nuit et le Moment*, 9. — *Le Sopha*, 8)	14,2	Chevalier de Mouhy	8
Thibouville	13,5	Deslandes	8
Godart d'Aucour	13,2	Fromaget	7
Voltaire (*Zadig* ou *Memnon*], 16. — *Micromegas*, 7. — *Candide*, 9)	10,6	Menin	6,7
		De la Bastide	6,1
		Mlle de Lubert	4,7
		Mme de Puisieux	4,2
		Meusnier de Querlon	4
		Chevrier	2,2

Mlle de Lussan passe en tête[2] et Mme Riccoboni l'accompagne sans la dépasser. Prévost pour ses œuvres nouvelles a perdu ses lecteurs de *Manon*; ses traductions anglaises l'ont accablé sous leur triomphe. La Morlière tient le rang que lui vaut encore son *Angola*. Crébillon recrute malaisément des fidèles dans ce public de goût sérieux. Seuls ses *Heureux Orphelins* s'imposent parce qu'ils sont « imités de l'anglais ». Puis vient un inconnu Thibouville. Voltaire disparaît curieusement entre Godart d'Aucour dont on n'a guère retenu que les *Mémoires turcs* et Mme de Villeneuve. Bibiena passe avant le marquis d'Argens et Voisenon, et le chevalier d'Arcq avant Mouhy. Deslandes, Fromaget et Menin devancent ceux que les curieux du XVIIIe siècle et les journalistes du temps connaissent mieux : Bastide, Mlle de Lubert, Mme de Puisieux, Meusnier de Querlon et Chevrier. Les œuvres d'un même auteur

1. Il semble que les vrais succès de Mme Riccoboni datent de la fin du XVIIIe siècle lorsqu'on vit se multiplier les romans écrits par les femmes : éditions de ses *Œuvres* en 1781, 1783, 1785, 1809, 1813, 1818, 1826, 1836.

2. Sans même tenir compte de son grand succès des *Veillées de Thessalie* (1731).

ont d'ailleurs des succès très inégaux (Duclos : *Mémoires pour servir à l'histoire des Mœurs*, 4 — Prévost : *Histoire de Guillaume le Conquérant*, 3 — d'Argens : *Histoire de la duchesse de Vaujours*, 3 — Voisenon : *Turlubleu*, 3 — d'Arcq : *Le Roman du jour*, 2 — Mouhy : *Mémoires de la marquise de Villenemours*, 0, etc.).

Enfin, des statistiques analogues aux nôtres permettraient de restituer à leur vraie place des œuvres que l'histoire littéraire a presque toujours ignorées et dont l'influence fut profonde. Dégagée lentement de la critique esthétique et psychologique — aussi légitimes d'ailleurs, pour d'autres fins — l'histoire littéraire garde aisément l'habitude des noms qui fixent notre goût invincible d'instruire des procès ou de rajeunir des mémoires. Il y a cependant des forces qui ont travaillé plus puissamment peut-être que l'abbé Prévost ou Duclos pour établir les habitudes profondes des lecteurs de romans. Les *Biographies* les ignorent et les *Dictionnaires*, parce qu'elles sont anonymes et qu'elles sont entreprises de librairie et affaires de commerce, non tentative de littérature et d'art. Mais c'est leur destin qui importe, s'il fut prospère, non leur principe et l'honneur qu'on leur fait. Sans doute la gloire de la *Nouvelle Héloïse* fut soudaine et retentissante, et Mme de Graffigny ou *Clarisse* remuèrent les cœurs de bien des lecteurs. Nous trouvons pourtant, chez nos avocats, nos abbés ou nos receveurs, des titres moins illustres, des *Amusements de la campagne*, *de l'Esprit et du cœur*, *des Dames*, *du Beau sexe*, des *Bibliothèques de campagne*, des *Recueils de romans historiques*, des *Bibliothèques enjouées* ou *amusantes*. Il faut bien qu'elles aient su charmer, comme elles le disaient, l'esprit, le cœur et les dames et les loisirs champêtres, et trouver quelque place à côté de *Manon* et de *Clarisse*, si leurs éditions se multiplient et s'enchevêtrent. De 1700 à 1780 (sans tenir compte de la *Bibliothèque universelle des romans*, 1er vol. 1775), 7 à 13 éditions[1] d'*Amusements de la campagne*, 5 à 7 d'*Amusements de l'esprit et du cœur*, 2 d'*Amusements des dames*, 8 à 15 de *Bibliothèques* et *Nouvelles bibliothèques de campagne*, 2 *Recueils de romans historiques*, une dizaine de *Recueils* et *Bibliothèques* de moindre fortune.

Sur les rayons des bibliothèques elles ne posent pas un volume comme *Manon* ou six même, comme *Clarisse*, mais de 4 à 24 volumes, une dizaine en moyenne. Au total 207 recueils dans nos 500 catalogues et 1896 volumes qui écrasent de bien loin les 497 volumes des grands romans français. Les chiffres ont leur

1. Le chiffre inférieur indique celui des éditions dont nous sommes certains.

portée impérieuse si l'on songe aux choix des éditeurs, soucieux avant tout de réussir, c'est-à-dire de suivre les goûts du public. Voici une *Nouvelle bibliothèque de campagne*, publiée en 1776 par Changuion à Amsterdam et Le Jay à Paris. Si elle apporte dans ses *deux* premiers volumes des extraits de l'*Iliade*, de *Pétrone*, de *Télémaque*, de *don Quichotte*, de *Montesquieu*, de *Tarsis et Zélie*, de *Gil Blas*, de l'*Enéide*, d'*Apulée*, de *Thompson*, etc., elle recueille également sept fragments de l'*Astrée*, *Cléopâtre*, *Cassandre*, *Polexandre* et *Pharamond* en collaborant ainsi puissamment à la survivance du goût héroïque et galant. Quatre extraits de la *Jérusalem délivrée*, de *Roland furieux* ou *amoureux* s'accordent assez bien avec cette fidélité à la poésie italienne que nos statistiques ont dénotée. Deux extraits de l'*Émile* et de la *Philosophie de la nature*, aux tomes II ou VIII, ne s'intéressent sans doute qu'aux « amants bien élevés » et au Robinson de la Dalécarlie allaité par une ourse blanche; mais l'*Émile* et la *Philosophie de la nature* ont été brûlés au pied du grand escalier et les lecteurs de nos Recueils ont pu devoir à ces extraits quelque damnable curiosité.

Sur les destinées de la poésie les collections anonymes ont pesé assurément comme sur celles du roman. Le *Recueil* de Barbin de 1692-1752 consacre une place importante à des auteurs dédaignés par Boileau : T. I. Melin de Saint-Gelais, pp. 89-131 — du Bellay, pp. 131-181 — Ronsard, pp. 181-131 — Baïf, pp. 231-267 — Jodelle, pp. 267-269.

Or de cette collection, fidèle aux périlleuses indépendances des poètes de la Pléiade, il y a 82 exemplaires dans nos bibliothèques, tout autant que d'*Encyclopédies*. Barbin et Fontenelle ne sont pas les seuls à avoir demandé quelques bénéfices à des collaborateurs qu'on ne paie pas. Sans tenir compte des Recueils d'épigrammes, de poésies fugitives et de chansons, il y a 226 recueils collectifs dans nos 500 bibliothèques, et la *Henriade* elle-même n'y paraît que 181 fois. Barbin avait 6 volumes et la *Bibliothèque poétique* de le Fort de la Morinière en avait 4 A eux seuls (102 recueils), ils représentent déja 572 volumes, parmi lesquels la *Henriade* ne pèse plus guère et la *Religion* ou la *Grâce* plus du tout. Notre public n'est pas de ceux à qui s'adressent le plus sûrement ces collections de seconde main. Par elles, comme pour les romans et le théâtre sans doute et la littérature tout entière, c'est donc la puissance des survivances qui s'affirme, l'effort obscur et tenace qu'exercent le passé sur le présent, les traditions silencieuses mais d'eaux profondes sur les courants de la surface.

Le rôle des Dictionnaires pourrait lui aussi être précisé. L'*En-*

cyclopédie ne fut que la plus audacieuse des tentatives que firent les libraires du XVIIIe siècle pour rendre aisément accessibles les spéculations et les sciences les plus diverses. Nous étudierons sans doute quelque jour ce que furent ces Dictionnaires et quelles influences ils accueillirent ou propagèrent. Signalons seulement la place considérable que tiennent les dictionnaires de la langue. *Trévoux*, *Richelet*, l'*Académie* et *Furetière*, pour ne parler que de ceux-là, se rencontrent 729 fois. Le goût pour les questions de beau langage était si profond que bien des bibliothèques collectionnent *Richelet* après *Trévoux* et *Furetière* après l'*Académie*. Sur 375 bibliothèques où les livres de grammaire sont groupés, 8 ont plus de 5 exemplaires de ces dictionnaires, et 87 de 3 à 5. Remarquons d'ailleurs que l'*Académie* n'y légifère pas sans appel et que son autorité balance *Furetière*, mais pèse moins que celle de *Richelet* et de *Trévoux* : 267 numéros pour Trévoux, 210 pour Richelet, 134 pour l'*Académie*, 118 pour *Furetière*.

Enfin nous pourrons peut-être, grâce à nos catalogues, nous diriger dans le dédale confus de la presse périodique. Que la masse de ses volumes et l'humeur de ses rédacteurs aient joué un rôle puissant dans la bataille du XVIIIe siècle, c'est ce qui s'impose clairement à l'historien. Voltaire nous parle (Préface de l'*Ecossaise*) des 173 journaux qui paraissent tous les jours en Europe. Il n'était peut-être pas très sûr du chiffre, mais le sens en reste juste. Les *seuls Journaux essentiels*, qui se rencontrent plus de vingt fois dans nos 500 catalogues, fournissent un total supérieur à 50 000 volumes; masse obscure sans doute et rarement relue mais qui a, mois par mois et quinzaine par quinzaine, façonné invinciblement bien des esprits. Dans ces 50 000 volumes il importe de se reconnaître. Aucune étude d'histoire littéraire ne saurait se passer du contrôle et des suggestions de tous ceux qui ont fait alors métier de vulgarisateurs et de polémistes. Il faut les classer pourtant, pour les juger à leur aune, et à l'occasion pour les choisir. La durée du Journal, symbole de son succès, est une garantie précieuse. Elle peut s'aider pourtant d'une contre-épreuve. Nous avons dressé le tableau de tous ceux qui ont fait quelque figure, avec le nombre des catalogues où ils s'inscrivent. (Nous donnons également le nombre *moyen* de volumes que leur titre représente dans chaque bibliothèque. C'est un élément d'appréciation important et qui permettra de supposer un classement logique un peu différent du classement par nombre d'exemplaires.)

	Nombre de catalogues.	Nombre *moyen* de volumes.
Journaux de Desfontaines	110	39
Nouvelles de la République des Lettres	101	37
Bibliothèques de Le Clerc	101	46
L'*Année littéraire* (avec les *Lettres*)	84 (78)	53
Journal des Savants	83	81
Journal de Basnage	74	19
Journal de Trevoux	50	151
Le Pour et le Contre (Prevost)	47	16
Mercure de France	45	344
Journal littéraire	42	23
Journaux de De la Porte	40	10
Bibliothèque germanique	40	24
Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne	40	10
Nouvelles littéraires (du Sauzet)	30	10
Journal etranger	34 (31)	3
Bibliothèque italique	30	13
Bibliothèque britannique	29	20
Histoire critique de la République des Lettres	29	16
Bibliothèque française (Camusat)	23	29
Les cinq années littéraires (Clément)	22	
Journal de Salengre et Desmolets	20	9
Journal encyclopédique	16	145
Journal économique	12 (11)	82
Gazette littéraire (Arnaud)	10 (7)	7
Bibliothèque raisonnée	26	8
Affiches (de Paris, de province)	7	
Journal de Verdun	5	183
Journal britannique	3	22
Bibliothèque annuelle et universelle	3	4
Mémoires historiques, politiques et littéraires (Amelot de la Houssaye)	3	2

Le Journal de Bayle est en tête et ceci s'accorde avec ce que nous savons de son Dictionnaire. Les trois *Bibliothèques* de Le Clerc prennent une importance décisive, et significative si l'on songe qu'elles étaient déjà « cosmopolites » et que l'auteur y donnait le modèle d'une « revue » soucieuse d'être fidèle et complète plutôt que de louer et de blâmer. Surtout les adversaires de Voltaire prennent la taille qu'ils eurent vraiment dans la mêlée. Le *Journal de Trévoux* fait figure assez médiocre (il avait contre lui tous les jansénistes); mais Desfontaines est en tête et Fréron s'impose. L'*Année littéraire*, dit la Harpe, eut un succès prodigieux et Fréron y gagna plus de vingt mille livres par an. Nos statistiques justifient ces vingt mille livres. Voltaire eut à lutter contre ceux qu'une opinion infiniment puissante a soutenus. Il n'a pas frénétiquement piétiné des faibles. Il s'est exaspéré seulement sans mesure et sans dignité dans un combat d'issue toujours menacée. *Le Mercure de France* passe au 9e rang. Il fut sans doute le plus lu des Journaux et surtout celui qui pénétrait le plus profondément la province. Mais il ne s'adressait guère à des gens graves comme les nôtres, qui se souvenaient qu'il fut le *Mercure galant* et qui retrouvaient à la place d'honneur les « pièces fugitives en vers et en prose ». Le *Journal Encyclopédique* recule, ce qui est

d'accord avec les hésitations de notre public lorsqu'il s'agit d'accepter les idées nouvelles, et d'accord peut-être avec la timidité ou l'hostilité du public tout entier. Voltaire l'appelle le premier des Journaux, mais Voltaire était « philosophe », et ses contemporains ne l'étaient pas tous, ni les docteurs de Louvain par exemple, ni le prince évêque, ni le nonce du pape, qui chassaient Pierre Rousseau, l'éditeur, de Liége à Bruxelles et à Bouillon. Et le « premier des Journaux » ne put tenir que quinze ans tandis que l'*Année littéraire*, l' « Ane littéraire », précédée des *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, poursuivait ses succès de 1749 à 1790. Enfin l'importance du *Journal étranger* a peut-être été exagérée. On sait que son existence fut malaisée et qu'il mourut à trois reprises de consomption. Il ne tient pas dans nos bibliothèques, curieuses pourtant de littérature étrangère, plus de place que les *Bibliothèques italique* et *britannique*; il en tient moins que la *Bibliothèque germanique* et les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*.

IV. — Les Survivances.

La doctrine de l'évolution littéraire n'a guère fait qu'autoriser d'une formule scientifique une des tendances instinctives de la critique. L'histoire de la littérature, dès qu'elle ne fut plus conçue comme une hiérarchie mais comme un développement, s'est asservie spontanément aux figures les plus simples du mouvement. On a concédé moins volontiers que la route de ses transformations était souvent tortueuse et toujours multiple. On commence seulement à préciser que rarement les goûts progressent régulièrement pour se perdre dans des tendances nouvelles et mourir à jamais. Il n'y a pas un rythme, mais des fluctuations et moutonnements. Il n'y a pas une unité mouvante où les forces nouvelles assimilent aisément les forces anciennes, mais une multiplicité confuse où se révèlent des conflits durables, des rivalités sournoises, des survivances obstinées. Le courant qui nous semble simple s'escorte de courants parallèles, de rivières souterraines, et ce sont elles qu'on voit résurgir parfois lorsqu'on suppose une source neuve. Nos bibliothèques témoignent éloquemment de cette indifférence des choses aux principes trop simples où s'arrêtent notre paresse instinctive et notre désir impérieux d'explications claires. Sans doute une bibliothèque n'est bien souvent qu'une apparence et bien des livres y dorment un pesant sommeil dans la poudre des rayons. Il y a pourtant des chiffres qui certifient une survivance, une vie seulement ralentie, et parfois même vigoureuse et victorieuse.

Les rééditions du XVIIIe siècle, à elles seules affirmeraient tout d'abord que la curiosité était revenue vers de vieux livres endormis. Les textes du XVe et du XVIe siècle, publiés de 1700 à 1780 ne manquent pas. Marot tout d'abord, réimprimé à la Haye en 1700 (Moetjens), 1702 (Ib.), 1714 (Ib.); par Lenglet-Dufresnoy à la Haye, chez Gosse (4 vol. in-4°) et chez Néaulme (6 vol. in-12). L'influence de Marot fut au XVIIIe siècle, une des plus profondes et des plus fécondes. 252 bibliothèques possèdent ses œuvres, et souvent à plusieurs éditions : au total 367 exemplaires qui le placent tout à fait en tête des grands livres du siècle, avant Buffon, avant Voltaire. Par lui, par l'influence du libre « style marotique », la résistance s'est poursuivie contre les exigences du style noble. Son exemple ouvrit sans cesse des brèches dans la forteresse académique que l'ardeur du néologisme minait par un autre bout. Le *Roman de la Rose* vint à son aide et tint une place méconnue et singulière. Il est réédité en 1735 par Lenglet (Amsterdam, F. Bernard, 4 vol. in-12. Paris, Vve Pissot, 3 vol. in-12), et 60 bibliothèques acquièrent cette réédition. Mais 71 bibliothèques possèdent également des éditions du XVe et du XVIe siècle. 23 bibliothèques cataloguent des manuscrits. Au total 154 bibliothèques, et 191 exemplaires. Il y a des bibliophiles qui collectionnent même les éditions. Sandras pour 87 numéros de poètes possède 1 manuscrit, 2 éditions du XVe siècle, 3 du XVIe et celle de Lenglet. Carrelet a 4 éditions. Le catalogue des livres *choisis* de M. de Lauraguais inscrit trois exemplaires, dont un manuscrit. Le seul poète français d'un anonyme de 1773 est un manuscrit du poème, et les seuls poètes que M. Creil ait conservés sont Marot, Boileau, Rousseau et deux éditions, une de 1503 et celle de Lenglet. Au total, 27 bibliothèques ont 2 éditions; 7, de 3 à 4; 5, 5 éditions ou plus.

La troisième place parmi ces glorieux survivants est prise par la collection des anciens poètes français de l'éditeur Coustelier. Collection où la valeur littéraire n'a pas été toujours d'accord avec les honneurs de la réimpression, si l'on y trouve à côté de Villon, de Racan et de la farce de Pathelin, Guillaume Cretin, Martial d'Auvergne, Coquillart, la *Légende de Pierre Faifeu*, Jean Marot. Au total 10 volumes, souvent réduits à 8 par l'absence de Racan. Mais la collection s'imposa telle quelle et avec un succès décisif puisqu'on la retrouve dans 120 bibliothèques. De tous ces poètes, Villon fut le plus lu. Réédité par Marchand, à la Haye, en 1742, il se trouve, outre les collections Coustelier, dans 24 autres bibliothèques. Les *Arrêts d'amour* de Martial d'Auvergne eurent eux

aussi les honneurs d'une deuxième réimpression (par Lenglet, Amsterdam, 1731) : 19 bibliothèques nouvelles qui s'ajoutent aux 120 des Coustelier. Après eux Melin de Saint-Gelais, réédité chez Coustelier en 1719 (54 bibliothèques), les *Poésies du Roi de Navarre* (publiées avec une Dissertation sur l'ancienneté des chansons françaises, par M. Levesque de la Ravallière. Paris, 1742. 2 vol. in-8° — 29 bibliothèques), *Les Fabliaux et contes des Poètes français des* XIIe, XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles* (publiés par Barbazan, Paris. Vincent, 1756 — 19 bibliothèques), *La Danse aux Aveugles et autres poésies du* XVe *siècle* (Lille, 1748 et Amsterdam, 1749 — 12 bibliothèques) achèvent[1] le bataillon des vieux poètes que ressuscitent la curiosité littéraire et plus sûrement encore l'intérêt commercial des éditeurs du XVIIIe siècle.

Mais les goûts des lecteurs ont devancé souvent l'initiative des éditeurs, et ceux qu'on réédite ne sont pas toujours ceux qu'on relit le plus volontiers. A-t-on réimprimé Garnier? Nous ne le croyons pas. (Deux indications dans nos catalogues, pour les dates de Paris 1707 et Lyon 1715 sont certainement des fautes pour 1607 et 1615). Mais on s'est assurément intéressé à lui, et tandis qu'on s'efforçait de renouveler le théâtre classique on n'a pas ignoré ses lointaines origines. Les œuvres de Garnier se rencontrent dans 46 bibliothèques, plus fréquemment que la *Lettre sur les Spectacles* ou l'*Histoire de Mme de Luz*. La bibliothèque Godefroy ne contient avec deux éditions de Garnier que les théâtres de Pradon, Racine, Poisson et un recueil de comédies. Celles de Dezallier, Desmarquets, de la Force, possèdent un Garnier parmi 6, 11 et 16 numéros seulement de poètes dramatiques. D'autres curiosités vont assez fréquemment vers les *Marguerites de la Marguerite des Princesses* (24 bibliothèques), les œuvres d'Alain Chartier (20), les œuvres d'Octavien de Saint-Gelais (18), ou se dispersent sur un assez grand nombre d'auteurs divers achetés sans doute au hasard des ventes et d'un engouement d'antiquités que la critique littéraire n'essayait pas encore de diriger. Les catalogues comprennent très souvent une rubrique de poètes, subdivisée à l'occasion en poètes « avant Marot », « de Marot à Malherbe », « après Malherbe ». Les œuvres des XVe et XVIe siècles y tiennent une place notoire. La proportion est supérieure à la moitié dans deux catalogues (Lauraguais; de Cangé, 202 numéros avant 1600 sur 324). Elle est comprise entre la

1. La liste n'a pas la prétention d'être complète. Il y manque par exemple *Aucassin et Nicolette*, mais nous n'avons relevé que les ouvrages qui se rencontrent plus de 10 fois dans nos catalogues.

moitié et le tiers dans 9 catalogues. Elle se marque par 3 à 4 dans 8 catalogues; par 4-5 dans 8 autres; par 5-6 dans 3; 6-7 dans 3; 7-8 dans 2. Au total 35 amateurs de la poésie des xve et xvie siècles, qui prouvent que les bibliothèques étaient toutes prêtes à satisfaire les lecteurs le jour où l'universelle curiosité des lettrés reviendrait à l'amour du passé.

Plus que tout autre, le sort des poètes de la Pléiade vaut qu'on le précise, si c'est Ronsard et ses amis qui ont posé éloquemment le problème des résurrections littéraires. Boileau ne fut assurément que le plus écouté des chefs d'école et le Parnasse où il légifère, s'il est aussi celui de Voltaire, s'ouvre sur de plus vastes horizons que les gens du xviiie siècle entrevoient encore volontiers. Ronsard qu'il condamne ne fut pas un oublié. M. Fuchs a suivi [1], au xviie et au xviiie siècle, la courbe de sa réputation selon la toise des gens de lettres, journalistes et rédacteurs de manuels. Elle s'infléchit sans doute vers le milieu du xviiie siècle. Mais les textes de cette intéressante étude, M. Fuchs le reconnaît, ne sont pas complets [2]. Un dénombrement plus minutieux serait peut-être favorable à Ronsard. Si les sévérités s'accentuaient il en faudrait seulement conclure que ceux qui jugent par métier, pédagogues, beaux esprits, gens de salon et de coterie, ne reflètent pas nécessairement l'opinion publique. Il suffirait pour s'en convaincre d'ouvrir nos catalogues. Assurément Ronsard trébucha, et tous ceux dont il fut le prince à sa suite. Malgré Barbin et les autres, sa réputation du xviiie siècle serait assez légère, pesée au poid des écus. Nous avons établi le prix moyen de ses œuvres, en vente publique [3], celui des œuvres de Baïf et de du Bellay qui furent les plus lues parmi celles de la Pléiade. On paye [4] 1 l. 8 sols pour les exemplaires in-f° de Ronsard, 1 livre pour les exemplaires in-8° ou in-12; 2 livres par volume de Baïf (in-8° ou in-12); 18 sols pour du Bellay (in-8° ou in-12). Ce qui met nos poètes à peu près au même rang que Théophile ou Saint-Amant ou Pradon. Pourtant, si les enchères sont languissantes, par héritage sans doute et peut-

1. *Revue de la Renaissance*. Janvier-février, mars-avril 1908 (pour le xviiie siècle).

2. Par exemple M. Fuchs ne cite pas la notice très importante du *Parnasse françois* de Titon du Tillet. Paris, Coignard, 1732, in-f° (2e édition), p. 145. Le jugement de Boileau n'y est cité qu'avec restriction. Les *Conseils pour former une bibliothèque* (à Berlin, 1756) sont sans doute ceux de Formey. Ils ont eu plusieurs éditions (comme le *Parnasse* d'ailleurs) et l'on y trouverait peut-être de ces corrections dont M. Fuchs cite un très probant exemple pour la *Bibliothèque d'un homme de goût*, etc.

3. Prix marqué par deux bibliophiles inconnus sur les catalogues utilisés.

4. En éliminant de la statistique les exemplaires vendus très cher pour leur reliure ou leurs gravures.

être par goût les œuvres de la Pléiade tiennent quelque place sur les rayons :

	Nombre de Bibliothèques.	Nombre total d'ouvrages.		Nombre de Bibliothèques.	Nombre total d'ouvrages.
Baïf.....	52	78	Jodelle.....	29	32
Ronsard.....	56	60	Amadis Jamyn.	19	19
Du Bellay.....	45	50	J. Pelletier.....	8	8
Du Bartas.....	40	42	J. Tahureau....	5	5
Remy Belleau..	36	36	Pontus de Thyard	3	3

Au total 347 ouvrages, plus que n'en fourniraient le *Siècle de Louis XIV*, *Clarisse* et le *Discours sur l'inégalité* réunis. Chiffres dont l'importance se précise si l'on fixe leur valeur de proportion et si on les compare au total des œuvres de poètes du XVIIe siècle par exemple. Les seuls poètes de la Pléiade représentent, sur ce total, du 30 au 35e dans 3 bibliothèques; 24 à 20 pour 3 autres; 19-15 pour 2; 14-10 pour 6; 9-5 pour 7; et plus du 5e pour 4[1]. Donc, sur moins de 250 bibliothèques où il a été possible d'établir la proportion, 34 bibliothèques font aux seuls poètes de la Pléiade une place qui varie du 30e au 5e de la place accordée aux assembleurs de rimes. Notons, si on le veut, 1 Ronsard pour 55 numéros de poètes du XVIIe siècle (Fonspertuis); pour 38 (Conti. La table des matières de Ronsard est donnée en détail comme pour tous les volumes d'importance); 2 pour 33 numéros (Challe); 1 pour 32 (Pontbriand); 29 (Collande); 24 (Nouveau); 22 (Fortier); 21 (P. de Malzac); 19 (Pons); 18 (Ducornet); 15 (Eaubonne); 12 (anonyme, 1772); 7 (d'Harcourt); 6 (des Rosiers); 5 (Mallet) — 1 Baïf pour 33 numéros (anonyme, 1767); pour 6 (Rohan), etc. Sans doute il y a dans tous ces chiffres la part certaine des livres qui s'attardent sur des rayons où on les oublie. Ils gardent pourtant une valeur relative quand on les compare, et ils mettraient au total, comme pour les prix de vente, Ronsard et Baïf assez près de Théophile. D'autres œuvres au contraire ne semblent pas avoir survécu aux premières curiosités des lecteurs, et *Les Tragiques* par exemple semblent bien avoir suivi les protestants persécutés et s'être enfoncées « dans le puits de l'oubli » : deux exemplaires seulement (Godefroid et Remond).

Si la fortune de la Pléiade reste encore indécise et fixe plus de curiosités peut-être que d'admirations, des œuvres plus lointaines ont repris à travers tout le XVIIIe siècle une vogue qui devait

1. Nos statistiques ont été commencées selon une méthode insuffisante, et un certain nombre de fiches se sont trouvées inutilisables. Ajoutons cependant 9 bibliothèques où la proportion a été établie non sur les poètes du XVIIe siècle, mais sur l'ensemble des poètes, et où les chiffres varient de 35 à 14.

s'achever glorieusement dans le triomphe du romantisme. M. Baldensperger a poursuivi avec sagacité[1] quelques-unes de ces lointaines prémisses où déjà le plus clair du romantisme est enclos, et l'on a maintes fois signalé la place que le comte de Caylus fit dans sa *Bibliothèque universelle des romans* aux aventures des romans de chevalerie. La *Bibliothèque universelle* vulgarise une curiosité déjà puissante bien avant elle. De ces vieux romans il en est qu'on réédite à nouveau. Gueullette réimprime l'*Histoire du Petit Jehan de Saintré* (avec l'explication des termes de chevalerie, des remarques sur les tournois et des notes grammaticales, Paris. Mouchet, 1724, 3 vol. in-12), avec un tel succès qu'elle se retrouve dans 65 bibliothèques et rivalise ainsi d'importance avec *Cleveland*. Mlle de Lubert abrège et adapte l'*Amadis des Gaules et les Hauts faits d'Esplandian* (Paris, 1750-1751. 6 vol. in-12), que possèdent 37 bibliothèques, auxquelles il en faut ajouter 15 qui ont diverses collections du XVIe siècle : au total 52. D'autres rééditions furent moins prospères. De Gueullette, l'*Histoire de très noble et Chevalereux Prince Gérard, Comte de Nevers* (Paris 1728) ne se retrouve que 9 fois. Signalons encore l'*Ordene de Chevalerie avec une dissertation sur l'origine de la langue française, un glossaire*, etc. édité par Barbazan (Paris, 1759) : 5 fois; le *Dictionnaire du vieux langage français* de Lacombe (Paris, Panckoucke, 1766 et 1767) : 18 fois; et le vieux livre de Claude Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poésie françaises, rime et romans* : 15 fois.

Tout cela s'accorde avec l'engouement certain des bibliophiles qui recherchent avec ardeur les manuscrits, les in-folio et les in-quarto des vieux romans. Voici 10 romans de chevalerie, des XVe et XVIe siècles, chez un anonyme de 1768; 11 chez M. de Sandras; 13 chez d'Estrées; 14 chez Sénicourt; 21 chez la Vieuville; 24 chez Hautefort; 59 dans le catalogue des livres choisis de M. de Lauraguais; 143 chez le maréchal d'Ysenghien; 150 chez de Cangé, etc. La Vallière et Crozat ont des manuscrits et in-folio de très grande valeur, car les prix de vente témoignent clairement de l'intérêt très vif que les bibliophiles attachent aux manuscrits comme aux imprimés. Nous relevons chez le maréchal d'Ysenghien, pour des manuscrits, les prix de 500 livres, 395, 200, 192, 100, 100; 420 livres chez Parisot; 460 chez Hautefort. Au total 14 prix supérieurs à 100 livres. Pour les imprimés, 300 livres chez de la Lande; 210 chez de Lauraguais (pour un *Amadis*, 26 vol.); 108 l. chez Davoust; 220 et 170 chez Crozat;

1. *Études d'histoire littéraire*. Paris, Hachette, 1907.

120 chez un anonyme de 1772; 10 ventes au total de 100 francs et au-dessus. Les proportions sont souvent très significatives. Hautefort sur 42 numéros de romans a réuni 24 manuscrits ou romans des xve et xvie siècles; Rouillé 6 sur 7 (plus 7 espagnols); Guyot 37 sur 152; Mairan 4 sur 31; Desmarquets 7 sur 26; Parisot 4 sur 6; Saint-Aignan 11 sur 100. Carrelet a 25 numéros pour une bibliothèque de 825 volumes; Degoville 4 sur 727; Davoust 20 sur 883; Mirey 4 sur 456; un anonyme de 1770, 8 sur 368, etc.[1]. Les Mystères, farces et soties, que l'imprimerie multiplia d'ailleurs beaucoup moins, furent pourtant eux aussi des curiosités de bibliothèque assez goûtées. 24 bibliothèques en cataloguent; 7 chez Barre (dont un vendu 536 l.); 9 chez Crozat (un prix de 220 l.); 47 chez de Cangé; 9 chez Delaleu (un prix de 500 l.); 7 chez de Lauraguais; 5 chez Camus de Pontcarré; 4 chez d'Estrées; 3 chez la princesse de Conti, etc. Randon a deux mystères auxquels s'ajoutent seulement comme poètes dramatiques Corneille, Molière, Racine, Baron, Campistron, Regnard, Lagrange, Destouches, Piron; un anonyme de 1774 un mystère pour 13 poètes dramatiques; Billy 4 mystères pour quelques volumes de dramatiques; La Vieuville 4 mystères dans une bibliothèque de 778 numéros.

Tout cela prouve l'éveil certain et déjà fécond d'une curiosité qui remonte, par delà le xviie siècle, jusqu'aux plus lointaines antiquités nationales. Elle confirme tant de symptômes — du *Tancrède* de Voltaire ou d'*Aucassin et Nicolette* de Sedaine jusqu'aux *Amours de Pierre Lelong et de Blanche Bazu* de Sauvigny — qui marquent la lassitude des horizons grecs et latins. L'antiquité classique, aidée par la Révolution et par Napoléon, retrouvera sur les esprits et sur les mœurs une apparente tyrannie. Mais le contre-courant avait déjà trop de force; il continuera de rouler ses eaux où le romantisme trouvera des sources, puissantes seulement parce qu'elles furent lointaines.

Cent ans sont plus qu'il n'en faut, bien souvent, pour qu'un écrivain qui fut lu ne laisse de lui que son nom. Boileau ne doutait pas que le bon goût ne dût rejeter pour toujours dans l'oubli de la poussière et des vers tous ceux qu'il se flattait d'avoir vaincus. Que fut donc au juste son triomphe et ne laissa-t-il sur le champ que des cadavres? N'y eut-il pas pour le xviie siècle des survivances,

1. Il est difficile de suivre les traces de la *Bibliothèque bleue* et de tous les volumes populaires imprimés à Troyes; ce n'étaient pas là des livres de bibliothèques. On trouve pourtant des exemplaires du xviiie siècle chez Ruau, Nodot, Bonnier, Saint-Aignan.

comme pour le XVIe siècle ou même des réputations qui continuèrent à mi-côte un chemin que les railleries de Boileau ralentirent à peine? Pradon, sur qui pèse pourtant le souvenir de la cabale de Nevers et du renoncement pieux de Racine, fut réédité deux fois au XVIIIe siècle. Il se rencontre encore avec 54 exemplaires (12 pour la réédition de 1700; 15 pour celle de 1744) dans 52 bibliothèques; et cela le met à peu près au même rang que les *Confessions du comte de ****, au-dessus de la *Lettre sur les Spectacles*. Les « grotesques », qui rimèrent leurs tendresses galantes et leurs mélancolies champêtres sans souci de Boileau, gardent eux aussi leurs fidèles. Saint-Amant a dû plier quelque peu sous le faix de son *Moïse*, car il n'a trouvé d'asile que dans 31 bibliothèques (35 éditions); mais Théophile est de ceux qui rivaliseraient toujours avec Racan : 66 exemplaires dans 57 bibliothèques. Cyrano de Bergerac surtout est incessamment réédité (Paris, 1676, 1681, 1699, Cologne 1703, Amsterdam 1709, 1710, 1719, 1741, 1761) et l'on retrouve 88 exemplaires dans 85 bibliothèques.

Surtout la profondeur d'influence où pénètrent des œuvres médiocres, quand elles ont pour complices des tendances durables, se marque dans le goût des romans héroïques et précieux qui firent la gloire des Scudéry et des Gomberville. Caton galant et Brutus dameret résistèrent silencieusement aux sarcasmes de Boileau. Nous avons longuement cité des textes[1] qui reflètent à travers tout le XVIIIe siècle l'indulgente tendresse pour la carte du Tendre et les guerriers à talons rouges. Mme du Deffand en lisant trois fois *Cléopâtre* était d'accord avec les statistiques de nos bibliothèques. L'*Astrée* d'abord promène toujours sur les bords enchantés du Lignon les loisirs amoureux et subtils de ses lecteurs. On se lasse sans doute des lectures majestueuses et lentes et des phrases déroulées en replis tortueux. Sans compter l'abrégé de la *Nouvelle Astrée* en 1713, l'édition de l'abbé Souchay en 1733 (10 tomes, souvent en 5 volumes in-12) « corrige le langage et abrège les conversations ». 23 bibliothèques acquièrent cette édition. Mais 57 autres possèdent une édition du XVIIe siècle : 80 au total qui classent d'Urfé tout près de *Clarisse* et de l'*Encyclopédie*. L'*Astrée* d'ailleurs ne manque ni de talent, ni parfois de quelque génie, et Scudéry, Gomberville ou la Calprenède justifient plus malaisément l'ardeur impénitente de leurs lecteurs. 104 bibliothèques pourtant donnent asile à 414 *Clélies*, *Cyrus*, *Polexandres*, *Cassandres*, *Cléopâtres* et *Pharamonds*. Reliques obstinées, dira-t-on,

1. *Le Sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, p. 136, 303, 304.

d'un passé trop fécond pour ne pas être lent à disparaître. Mais, sans même tenir compte des textes explicites dont nous avons fait état, les prix de vente accusent une faveur assez certaine pour les romanciers du grand siècle. Pour *Cyrus* (10 vol. in-8°), les prix moyens[1] pour les éditions in-8° sont, avant 1760 de 24 l., et de 1760 à 1780 de 22 l. 3. Pour *Cassandre* (10 vol. in-8°) de 18 l. et 21 l. Pour *Cléopâtre* (12 vol. in-8°) de 24 l. et 24 l. 8. Le succès même de la *Nouvelle Héloïse* et des romans anglais n'avilit donc pas les prix de vente qui restent en moyenne supérieurs à 2 livres par volume in-8°; chiffre raisonnable si l'on songe que les 6 tomes in-12 de la *Nouvelle Héloïse avec les figures de Gravelot* se vendent en moyenne de 10 à 15 livres. Le bataillon des romans se range parfois dans ces bibliothèques au grand complet. La princesse de Conti possède *Polexandre, Artamène, Clélie, Cléopâtre, Pharamond*, deux *Cassandre*. Cury sur 12 romans catalogue *Polexandre, Artamène, Clélie, Pharamond, Cléopâtre, Cassandre*. Les modestes bibliothèques leur sont fidèles comme les autres : les six romans, dont *Pharamond* et *Cléopâtre* en double exemplaire, parmi les 357 numéros de la duchesse de Brancas. 3 chez l'abbé Denise sur 360 numéros; 4 chez M. de Valcourt pour 481; 5 chez un anonyme de 1770 pour 368. Un assez grand nombre de catalogues, hâtivement rédigés se bornent à enregistrer les *principaux articles* de la bibliothèque. Il ne semble guère que nos romanciers y aient été négligés. Un catalogue anonyme de 1774 signale « beaucoup d'autres romans anciens et modernes qui seront détaillés à la vente »; mais c'est après avoir inscrit nommément Scudéry, Gomberville et les autres. Dans 20 de ces catalogues, où la recherche est pourtant moins sûre puisqu'ils sont classés par numéros d'inventaire, nous avons relevé quelques *Artamènes* ou quelques *Cassandres*. Par eux, qui charmèrent Rousseau, par leur tradition « héroïque et romanesque », à côté du roman d'ironie, d'analyse et de libertinage, à côté des éloquences passionnées de la *Julie*, une tradition persévérera qui côtoiera les autres, se mêlera parfois à leurs eaux et retrouvera plus tard, entre des rives et des décors renouvelés, un regain de prospérité.

Dans l'histoire des idées littéraires il est plus sûr de comprendre que de juger. Mais la littérature s'unit très souvent à l'histoire des mœurs où les idées se paient en souffrances et en bonheurs humains qu'il faut bien détester ou désirer. La force d'inertie qui prolonge si obstinément les traditions sauvegarde aussi les plus

1. En éliminant les exemplaires dont le prix tient à la reliure ou aux gravures.

funestes préjugés que nos catalogues trahissent à l'occasion. Qu'on ait relu les hauts faits d'Esplandian et ceux de Perceval le Gallois, cela n'intéresserait que l'histoire lointaine du romantisme si l'on n'avait pas gardé avec une fidèle complaisance quelques croyances qui furent les leurs. S'ils croyaient en Dieu, ils croyaient au diable malétique et dispensateur de grandeurs humaines. L'Église n'avait pas cessé d'y croire comme eux, et rien dans sa doctrine ne reniait la magie, les possessions et les sortilèges. On ne brûlait plus de sorcières au XVIIIe siècle, mais on en parlait toujours, et dans les classes mêmes qu'aurait dû défendre la culture intellectuelle. Voltaire, Helvétius et les autres n'ont pas combattu que les soumissions légitimes aux renoncements et humilités de la foi. Ils ont combattu aussi, pour l'honneur de l'esprit humain, ce qui se cachait sous des masques pieux, la superstition grossière et le merveilleux sournois et cruel. Dans presque toutes nos bibliothèques la rubrique « Physique » enregistre étrangement, sous son étiquette scientifique, des listes copieuses d'ouvrages sur la magie et la démonomanie. 103 numéros par exemple, dans le catalogue de Sandras, avocat au Parlement (1771); 50 chez Carrelet, payeur des rentes (1767); 48 dans le catalogue Mallard, autre avocat (1766). Ce n'est pas vainement que l'abbé Bordelon publie une *Histoire des imaginations extravagantes de M. Oufle, servant de préservatif contre la lecture des livres qui traitent de la Magie, du grimoire, des démoniaques, sorciers...* (Paris. Duchesne, 1754. 4 vol. in-12). La liste est longue, et qu'il convient de donner, d'après nos seuls catalogues, non pas de ces livres antiques que protègent au fond des rayons la poussière et l'oubli, mais de ceux qui furent édités après 1700 et qu'achètent ces marquis et ces avocats, ces maîtres des comptes et ces médecins :

Secrets merveilleux de la magie naturelle et cabalistique du petit Albert. Lyon, 1706; et Lyon, 1729 — *Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste, grand magicien.* Cologne, 1712 — de Longeville Harcourt : *Histoire des personnes qui ont vécu plusieurs siecles et qui ont rajeuni, avec le secret du rajeunissement.* Paris, 1715 — abbé de Villars : *Le Comte de Gabalis ou Entretiens sur les Sciences secrètes.* Amsterdam, 1715; et Londres (Trévoux), 1742 — du même : *Les Génies assistants et les Gnomes irréconciliables.* La Haye, 1718 — *Les merveilleux secrets de la magie naturelle et cabalistique du petit Albert.* Cologne, 1722; et Lyon, 1772 — *Les admirables secrets d'Albert le Grand.* Cologne, 1722; et Lyon, 1729 — de Vallemont : *La physique occulte ou traité de la baguette divinatoire.* Paris, 1693; la Haye, 1722; la Haye, 1743 — *Lettre de*

Saint André au sujet de la Magie, des maléfices et des sorciers. Paris, 1725 — Gueudeville (?) *La physique occulte de Corn. Agrippa.* La Haye, 1726; et la Haye, 1727 — abbé de Villars : *Le Geomyler.* Paris, 1729 — *Histoire du Diable, traduite de l'anglais.* Amsterdam, 1730 — Daugy : *Traité sur la Magie, le Sortilège, les Possessions, Obsessions et Maléfices où l'on en démontre la vérité et la réalité.* Paris, 1732 — *Recueil de Lettres, au sujet des maléfices et du sortilège, par le Sr Boissier contre le Sr de Saint André.* Paris, 1731; et Paris, 1736 — *Lettre sur la Pierre philosophale, les génies, la magie...* Paris, 1733; et Paris, 1748 — *Histoire des Diables de Loudun. Examen du précédent ouvrage par de la Menardaye,* Paris, 1749 — *Secrets du grand et du petit Albert.* Lyon, 1752[1].

*
* *

Nous prions pour conclure que, même dans cette revue de spécialistes, on ne fasse dire à nos chiffres que ce que nous leur avons demandé. Ils ne sont jamais par eux-mêmes intangibles. Ils s'associeront heureusement à toutes preuves de contrôle, bibliographies ou témoignages contemporains. Ils posent souvent des faits dont ils ne donnent ni les raisons, ni les conséquences, et le triomphe de la *Henriade*, par exemple, s'y certifie sans s'y expliquer. Surtout de pareilles enquêtes et ce long effort d'additions, de divisions et de moyennes n'est pas la fin lointaine de toute critique littéraire. Toutes les sciences de la nature semblent tendre vers la forme parfaite qui est la forme mathématique. L'histoire littéraire, pour se réclamer de la science, n'entrevoit pas encore les destinées où elle s'intégrerait en équations. Nos calculs ne sont pas la menace — obscure d'ailleurs et ridicule — d'une méthode asservie au mirage des chiffres. Mais ces chiffres valent pour des enquêtes restreintes et d'ambitions précises. Ils sont une des garanties les plus solides pour les difficiles et minutieuses recherches qui doivent éclairer l'histoire de l'opinion. Même sur les domaines où ils s'enferment ils ne sont pas le principe et la fin des choses. Mais ils peuvent fournir les assises les plus sûres pour la poursuite des idées et pour les conclusions de doctrine. Les critiques sont nombreux déjà qui ont pris prétexte de *Gil Blas*, de *Marianne*, de *Manon*, de la *Nouvelle Héloïse* et des *Liaisons dangereuses* pour ébaucher l'histoire du roman au XVIIIe siècle. Quelques-uns ont poussé l'enquête assez loin. D'autres ont parlé avec élégance et

1 Liste que nous ne garantissons ni comme complète, ni comme rigoureusement exacte. Nous n'avons fait que copier les titres de nos catalogues.

pénétration du cœur inconstant et tendre de Manon ou de l'âme raisonneuse et passionnée de Julie. Mais qui pourrait croire que nous connaissons les forces sourdes, profondes et mouvantes où puisèrent Prévost, Rousseau et quelques autres, toutes celles qui ont continué leur marche à côté d'eux sans les toucher, et ce que Prévost ou Rousseau ont vraiment créé de nouveau par eux-mêmes. Nos 500 lecteurs, qui n'étaient pas des passionnés de romans, ont rangé sur leurs rayons, sans compter les centaines de volumes des *Bibliothèques* et *Recueils*, 697 titres de romans ou rééditions parus de 1740 à 1760 seulement. Comment admettre que tout cela se reflète exactement et strictement dans la demi-douzaine ou la douzaine de romans que l'on fait intervenir sans raison décisive de choix. Nos chiffres au contraire nous permettront, quand nous étudierons un jour la portée de la *Nouvelle Héloïse*, de savoir avec toute certitude quels furent les romans vraiment lus pendant ces vingt années, ceux où les lecteurs se reconnurent et qui agirent sur eux. Ils reconstituent avec toute la clarté nécessaire l'ambiance où parut la *Nouvelle Héloïse*, les plans successifs des horizons où elle est née. Par les lectures qui deviennent ainsi possibles nous comprendrons mieux ce qu'elle a emprunté à la vie qui l'entourait, au sol natal et aux vents familiers, ce qu'elle ne doit au contraire qu'aux vertus profondes cachées en elle. C'est le même service que des chiffres et des recherches analogues pourront rendre constamment. Ils ne reflètent pas toute la vie, ni ne l'expliquent; ils l'éclairent.

DANIEL MORNET.

Nous donnons la liste chronologique des catalogues utilisés. Cette liste peut rendre par elle-même des services. Il est assez malaisé de constituer les bibliographies de certains sujets, ceux qui concernent non des auteurs déterminés mais un mouvement d'études, de mœurs, d'opinion. Les rubriques de nos catalogues classent les ouvrages *par matières*. En consultant un certain nombre d'entre eux, *les plus riches*, on sera assuré d'y rencontrer au moins tout ce qui s'est lu d'important sur le sujet qu'on étudie. *Nous marquons d'un astérisque tous ceux qui dépassent 2 000 numéros et nous donnons entre parenthèses leur total exact*. Nous indiquons de même *la présence d'une table et les rubriques particulièrement riches*.

Il serait fort utile de posséder la liste de ceux dont disposent les bibliothèques parisiennes et notamment la Bibliothèque nationale[1],

1. La collection de la Bibliothèque nationale est rangée par ordre alphabétique, sauf pour les anonymes classés par dates.

avec leurs cotes. Il ne nous était pas possible, en province, de tenter ce travail. Nous ajoutons pourtant, à la fin (entre crochets), aux catalogues utilisés dans cette étude l'indication de quelques autres qui dépassent 3 000 numéros, et dont nous avons pris la description exacte sans les faire intervenir dans nos statistiques.

Tous ces catalogues sont édités à Paris et de format in-8° ou in-12. Nous les devons tous à la bibliothèque de Toulouse. Un très grand nombre ne pourraient d'ailleurs y être retrouvés qu'après de longues recherches : les fiches du catalogue de Toulouse n'enregistrent généralement que le premier de ceux qui ont été reliés en un même volume. Mais nous avons relevé toutes les cotes et nous pourrons les communiquer.

Le nom entre parenthèses est celui de l'éditeur. Les noms entre crochets sont ceux que le possesseur a restitués à l'encre sur les catalogues anonymes.

1708. Colbert. J. N. (Nion). — **1714**. Chauvin (Gandouin). — **1722**. *De la Coste (Osmont-Martin) (4 011 n^os^. Théologie). — **1725**. *Cardinal Dubois (Swart et de Hondt. 17 060 n^os^). — **1727**. De la Force (Robinot-Morel). — **1728**. *Du Moulinet des Thuilleries (Rollin. 2 449 n^os^). — **1729**. Phelipeaux (Vatel). — Duboys de Marson (Mesnier). — Le Blanc (Martin). — **1730** (vers). Fort. — **1730**. *Turgot de Saint-Clair (Martin) (3 876 n^os^). — Anonyme (Marchenoir). — **1731**. Guyot de Monchougny. — **1733**. De Cangé (Guerin) (6 750 n^os^ environ. Très important pour les belles-lettres, poètes, romans des XVIe et XVIIe s. et l'histoire. 77 n^os^ sur la Bulle Unigenitus). — **1734**. Goislard de Monsabert (Bauche). — *Robert (2 383 n^os^). — *Anonyme (Gandouin) (2 870 n^os^). — **1737**. Hecquet (Martin). — *Targny (Gandouin) (2 680 n^os^). — **1738**. *Leschassier (Moette) (2 463 n^os^). — Prince d'Auvergne (Gandouin). — De Collande (Huart). — **1739**. Carpentier des Tournelles. — *D'Estrées (Guerin) (20 047 n^os^). — **1741** *Boullanger (Barois) (3 373 n^os^. Théologie et droit). — *Magueux (Barois) (2 180 n^os^). — **1742**. Bossuet (anciens évêques de Meaux et de Troyes) (Gandouin, Piget, Barois). — D'Apligni (Barois). — **1743**. Le Brun (Osmont). — *Barré (Martin) (7 600 n^os^). — **1744**. *Fagon (Bauche) (2 400 n^os^). — *Talon (Delespine, Barois) (3 385 n^os^. Manuscrits). — Quentin de Lorangère. — **1745**. Bonnier de la Mosson (Barrois) (Arts et surtout *Musique*). — **1746**. *Godefroy (Barrois) (3 886 n^os^. Histoire). — Thorel (Martin). — Ruau d'Anserville. — **1747**. Dufranc (Barrois). — **1748**. De Fonspertuis (Barrois, Piget). — De Valois (Barrois). — **1750**. Bonardy de Crécy (Barrois) (4 553 n^os^. Catalogues). — D'Harcourt. — **1751**. Daudement. — Chaberé. — *Crozat de Tugny (Thiboust) (5 002 n^os^). — [Parisot]. — **1752**. [Bourlier]. — Soyer (Barrois). — *Le Vasseur de Ribé (Prault) (2 325 n^os^. Peinture et gravure). — **1753**. *De Boze (Martin, Guérin, Delatour) (2 723 n^os^). — **1754**. [*De Champigny] (3 212 n^os^). — De Boze (Martin). — Geoffroy (Martin) (Histoire naturelle et médecine). — **1755**. *Convay (Desprez)

(3 731 nos. Table. Ouvrages espagnols et portugais. Histoire étrangère). — *[D'Argenson] (Dammoneville) (2 361 nos). — Ségur. — *Secousse (Barrois) (8 227 nos. Table. Histoire des provinces). — Quignebœuf. — Prince de Pons. — **1756**. Berthaud (Moreau). — Guichard. — Gascq de la Lande (Martin). — *[Maréchal d'Ysenghien] (Martin) (2 113 nos. Romans). — De Tilly. — [Sauvigny] (Pissot). — Pajot d'Onsenbray. — *De la Fautrière (2 340 nos). — **1757**. [Crebillon] (Damonneville) (Romans). — [Degoville]. — Bocquet de la Tour (Damonneville). — [Savalette] (Damonneville). — Regnaud (Damonneville). — [Pecquet]. — Parquet. — Pajot de Malzac (Damonneville) (Musique). — Logerot (Ballard, Damonneville). — **1758**. Baudouin de Chamoult (Damonneville). — *Burette (Martin) (7 793 nos). — De la Brosse (Merigot). — [Thiboust]. — **1759**. Colabau. — D'Albert (Osmont). — Hermant (Prault). — Petricini (Prault). — Persont (Merigot). — De Naurois. — Ligier. — **1760**. D'Angennes. — Bessonnet (Mérigot). — Hatte. — Desverneys. — *Desmarquets (Pissot) (2 404 nos). — Godard (Musier). — Etienne (Saugrain). — De Vence (Prault). — Quesnau. — *De Perth (Pissot) (2 158 nos). — [De Morsan]. — Mabille (Musier). — Le Boulanger d'Hacqueville. — *Anonyme (Martin) (3 538 nos. Table). — Anonyme (Robin). — Anonyme. — **1761**. Bouret de Villaumont (de Lormel). — Bressan. — Fougeroux (Meunier). — De Vauréal (Leclerc). — [Des Rosiers] (Mérigot). — *Pothouin d'Huillet (2 000 nos). — [De Pisani]. — Mignot de Montigny (Davidts). — [Mabille] (Musier). — Anonyme (Prault). — Anonyme (Musier). — Anonyme. — **1762**. *Chauvelin (Lottin, Musier) (2 777 nos. Table). — Creil (Davidts). — [De Bauche]. — De Belle-Isle (Merigot). — De la Caille (Damonneville, Musier). — Doyen. — De Goyon (Gogué). — De Voigny (Le Prieur). — De Ségent (Davidts). — Duchesse de Ruffec (Davidts) (Musique). — Roux. — Le Doux. — Le Blond (Gogué). — La Vieuville (Davidts). — De Lautrec (Davidts). — **1763**. Bertaut (Musier). — De Bougainville (De Bure). — Hennin (Davidts). — *De la Boissière (Davidts) (2 304 nos. Table). — Imbert (Davidts). — *Dudoyer (Merigot) (3 060 nos). — Duruisseau (Merigot). — Vignon (Le Loup). — Thuyard. — Maréchale de Thomondt (Davidts). — *Rouillé (Prévost) (2 454 nos). — *Prince de Rohan (2 187 nos). — Pluche (Estienne). — Mésenguy (Hérissant). — Le Boullenger de Chaumont (Davidts). — La Poupelinière (Prault). — Anonyme (Prault). — Anonyme (Langlois). — 2 anonymes. — **1764**. Anonyme. — **1765**. Chaume Jan de Fourille. — Clairaut (le Clerc) (Sciences). — Chomel. — Bourgevin. — Bechet. — Mlle Hélissant. — Henin (Davidts). — Ducornet (Davidts). — De Fitz-James (Leclère). — Fauconnet de Vildé. — Durey d'Harnoncourt. — Guéret (Osmont) (Table). — Georges (Osmont, Gueffier). — [Desbrière]. — Thomé. — *Rousseau Desbordes (3 230 nos. Romans). — Poillevert. — Le Cocq. — De la Serre (Davidts). (Table). — Anonyme (Osmont, Hérissant). — 2 anonymes. — **1766**. Brunet. — De Cury. — Astruc (Cavelier, le Clerc) (3 544 nos. Médecine. Table). — *[D'Argenson] (Davidts) (2 503 nos). —

[Billy de Bussy]. — * De Beauvais (Osmont, Hérissant) (2 123 n^os^). — *Hellot (2 120 n^os^. Sciences). — Delpuech de Lalourier (Davidts). — Duvand. — D'Eaubonne (Osmont, Hérissant) (Jansénisme). — Fremin (Davidts). — Gandouard. — Dezallier d'Argenville (Debure). — [Du Chemin]. — Mme Thiroux de Lailly (Davidts). — Tamponnet (Davidts). — *Senicourt (Musier) (7 317 n^os^). — [Sainte-Foy, chevalier d'Arcq] (Guillaume). — [Pissot]. — *De Perussy (Bauche) (2 714 n^os^). — Molinier (Gogué). — Mallet de Chanteloup (Davids). — *Mallard (Debure) (7 352 n^os^. Table). — Lorry (Cavelier, le Clerc). — **1767**. Chauvelin (Prault). — *Bucquet (Musier, Fournier) (2895 n^os^). — Carrelet (Davidts). — De Boullongne. — Dubreil de Pontbriand (Davidts). — *Dufaure (Barrois) (5 387 n^os^). — *Dufresne d'Aubigny (Barrois) (2 118 n^os^). — Gervais de Lagny (Proult). — De Guerchy (Prévost). — De Villeneuve (Prault). — Tercier (de Lormel, Pissot). — *De Refuges (Musier, Fournier) (2 910 n^os^). — Moufle de Champigny (Mérigot). — [La Vallière] (de Bure). — [Dupuy]. — 2 anonymes (Vallat la Chapelle). — Anonyme. — **1768**. Camus. — Dom Carpentier. — Baron (Mérigot). — Jourdain. — Durey de Noinville (Humaire). — Deu de Montdenoix. — Doyen (Mérigot). — Fénélon (Davidts). — Ysabeau. — Titon d'Orgery (Musier). — De Savigni-Pigalle. (Cailleau). — De Parcieux. — Meilland (Gogué). — Marbeuf (Gogué). — *Léonard de Malpeines (Pissot) (2 135 n^os^). — Lalource. — Anonyme (Davidts). — Anonyme (Prault). — 6 anonymes. — **1769**. De Bonnelles. — Binet (Mérigot). — De Bouteville. — *Bellanger (Musier) (2 668 n^os^). — Duboy. — Vallée (Barrois). — De Saumery. — Prault. — Mollet (Leloup). — Martel. — De Listenois. — Le Tourneur (Gogué). — Le Roi de Joinville. — Anonyme (Merigot) (Table). — Anonyme (Musier). — Anonyme (Davidts). — Anonyme (Prault). — 3 anonymes. — **1770**. Brion. — Chauvelin (Prault). — *De Chaulnes (Le Clerc) (3 951 n^os^. Cartes. Arts. Table). — Chastelus (Merigot). — *De Bourlamaque (Prault) (2 275 n^os^. Cartes). — Duchesse de Brancas (Gogué). — Fortier (Saillant, Nyon). — [Veron] (Merigot). — De Saint-Amarant (Leloup). — [De Norville]. — [Mirey] (Vallat la Chapelle). — Le Gendre [Merigot]. — De Lauraguais [de Bure]. — Anonyme (Moutard). — Anonyme (Prault). — Anonyme (Davidts). — Anonyme (Leclerc). — Anonyme. — **1771**. Chezelle. — *De Clermont (Prault) (2 021 n^os^). — *Crosat de Thiers (Saillant, Nyon, Moutard) (3 763 + 781 n^os^. Romans). — David. — Alary (Musier). — *Hénault (Prault) (2 116 n^os^). — [Desmaretz]. — [Escouvette]. — Demont. — De Villeneuve. — De Valcourt (Saillant, Nyon). — *Sandras (Gogué) (2 682 n^os^. Table. Sciences et arts. Démonologie). — Salmon. — Roujault (Prault). — De Raynal. — Marquise de Raffetot. — *de Mairan (Barrois) (3 280 n^os^. Sciences). — [De Lisle] (Musier). — 6 anonymes. — **1772**. Bury (Pissot). — [Champcourt]. — Chavaudon. — Davoust (Pissot). — Barberie de Saint-Contest (Musier). — Avril de Charnacé. — Belley. — Bellin. — Bonnemet (Mérigot) (Table). — De la Bourdonnais. — Judde de Grainville. — Demée (Dessain). — Du-

barle. — Duclos (Prault). — Du Saucouyt. — Dumolard Bert (Prault). — Girault. — Gibert (Saugrain). — Fegueur (Jorry, Monory). — Villeneuve (Didot). — De Villeneuve. — De Valange. — De Tournière (Musier). — [De Saint] (Monory). — Omont (Pissot). — [Maisonnade] (Moutard). — De Livry (Saugrain). — Le Roux. — Leprestre de Lezonnet. — Le Noir. — Lemoyne. — [De la Vauguyon]. — De Lamoignon (Prault). — [De la Vallière]. — Anonyme (Merigot). — 2 anonymes (Pissot). — Anonyme (Leclerc). — 2 anonymes. — **1773**. Buchoz. — Dejean (Prault). — De Beauvillier. — De Bollogne (Mérigot). — Gillet (Leclerc). — De Vigny. — De Vernage. — Varennes. (Musier). — D'Ussé (Leclerc). — Terrassin. — Quesnel. — Palluel. — De Mauclerc (Prault, Esprit). — *Marquise de Mancini (Saillant, Nyon) (2 159 n^os^). — Laugette (Dessain). — Larcher (Leclerc). — De la Pierre. — De la Forgue (Gogué). — Ladvocat (Remy, Knapen). — Anonyme (Pissot). — Anonyme (Lottin, Onfroy). — Anonyme (Gogué). — Anonyme (Merigot). — Anonyme (Dubois). — Anonyme (Hochereau). — 5 anonymes. — **1774**. Brousse. — Coudrette. — Bigot. — La Condamine (Dubois). — Guimet (Le Clerc). — De Fonferrières (Saillant, Nyon). — Woirnet (Dessain). — Paillard (Musier). — Mme Nouveau (Debure). — Nouveau (Debure). — Le Fevre de Saint-Hilaire. — Lamoignon de Montrevault (Knapen). — Anonyme (Debure). — Anonyme (Musier). — Anonyme (Dessain). — Anonyme (Prault). — Anonyme (Hochereau). — Anonyme (Dubois). — 12 anonymes. — **1775**. Choiseul (Gogué, née de la Rochelle). — Collin (Gibert, Mérigot). — Dazy. — Princesse de Conti (Prault) (Romans). — Delaleu (Saillant, Nyon) (Table). — Heron. — De Joly. — [Joly de Fleury] (Moutard). — *Desessarts (Pillot) (3 573 n^os^. Table). — De Felino (Tilliard). — Giraut. — Gondouyn. — Gouvernet (Prault, Moutard). — Savin. — De Rosen (Dessain, Santus). — Camus de Pontcarré de Viarmes (Knapen). — Ogier (Barrois). — [Midy] (Mérigot). — [Maupeou] (Musier). — De Mascrany. — Anonyme (Musier). — 2 anonymes (Dubois). — Anonyme (Dessain). — Anonyme (Mussier, Dessain). — Anonyme (Saillant, Nyon). — Anonyme (Couturier). — 2 anonymes. — **1776**. Barbe (Moutard). — Barrier des Cazeaux (d'Houry, Debure). — Bellanger (Debure). — [La Cour] (Nyon). — De Vallun. — Saint-Aignan (Gogué, née de la Rochelle). — [Picage] (Debure). — *Perrot (Gogué, née de la Rochelle) (4 542 n^os^. Table). — *De Livry (Prault, Moutard) (2 070 n^os^). — Lemarié (de Bure, Lambert) (Table). — Anonyme (Dessain). — Anonyme (Nyon). — Anonyme (Didot). — Anonyme (Onfroy). — 4 anonymes. — **1777**. Coypel de Saint-Philippe. — Contant (Le Clerc). — Joliot de Crebillon. — *Boucher (Gogué, Joubert) (2 185 n^os^). — Bourdelin (Didot). — d'Hautefort (Leclerc). — [Ischiado]. — Feranville. — Desmeure (Barrois). — [Traineted] (Saugrain, Lamy). — [Reneaume] (Didot). — Randon de Boisset (de Bure) (Livres italiens. Table). — *Le Sage (Merigot) (2 052 n^os^). — [Le Noir de Lagny] (Valade). — Anonyme (de Bure). — **1778**. De Bressol. — Challe (Prault). — Cheron

(Dessain). — Bourlat de Montredon. — Boullenois (Gogué, née de la Rochelle). — Boula de Charny (Dessain). — Bosquet (Saugrain, Lami). — Durand (Gogué, née de la Rochelle). — Durand. — Foucher (Mequignon). — [De Statt]. (Debure, Raffy). — De Saint-Pont (Gogué, née de la Rochelle). — Rotrou (Gogué, née de la Rochelle). — Remond (Barrois). — [Pissot]. — Ollivier (Gogué, née de la Rochelle). — De Lier. — De l'Hôpital (le Boucher). — Lekain (Desauges). — Le Berche. — Lebeau (Nyon). — De la Roussière (Méquignon). — Anonyme (Desanges). — Anonyme. — **1783**. *De la Vallière (de Bure) (3 vol. in-8°. Table). — **Sans dates**. D'Argouges. — Boullenois. — Chatellain de Moronval. — Daguin de Launac. — Geoffroy. — Le Fevre. — Mignot. — Montgenault. — De Sorhouet de Bougy. — Thieullier.

[**1710**. *Seneuze (7 824 n^os^). — **1719**. *Baluze (Martin, Boudet) (10 799 n^os^). — **1725**. *Boissier (Martin) (14 352 n^os^). — *Du Fay (Martin) (4 414 n^os^. Table). — **1726**. *Comte de Toulouse, château de Rambouillet (Martin) (Table). — **1728**. *Colbert (les Quatre) (Martin) (18 219 n^os^). — ***1729**. Brochard (Martin) (3034 n^os^). (Table). — **1703**. *Lambert (Martin) (3 169 n^os^. Table). — **1374**. *De Caumartin (Guerin, Barois) (6 569 n^os^). — **1735**. *Du Four (Barois) (3 454 n^os^. Table). — *Bourret (Boudet, Guerin) (6 496 n^os^). — **1737**. *Bibliothèque du Grand Conseil par l'abbé Salmon (Mouette) (7 841 n^os^). — **1738**. *De Hoyns (Martin) (4 743 n^os^. Table). — **1739**. *Boudet (Simon) (Table). — **1740**. *Colbert de Croissy (2 vol. in-8°). — **1741**. *De Beauveau (*Toulouse*. Carmore). — **1742**. *De Charost (Barois) (5 103 n^os^. Table). — **1744**. *[Turgot] (Piget) (5 551 n^os^). — **1746**. *De Rothelin (Martin) (5 036 n^os^. Table. — **1747**. *De Rieux (Barrois) (3 314 n^os^. Table). — **1747**. *Pontchartrain (Prault) (15 380 n^os^. Table). — **1749**. *De Saint-Port (Prault) (3 455 n^os^). — *Larchevesque (Lucas, Barrois) (5 009 n^os^. Table). — **1753**. *Giraud de Moucy (Barrois) (9 935 n^os^. Table). — **1754**. *Bernard (Barrois) (4 010 n^os^). — **1761**. *De Selle (Barrois) (2 857 n^os^. Table). — **1763**. *Maison professe des Jésuites (Pissot, Gogué) (7 252 n^os^. Table). — *Falconet (Barrois) (19 798 n^os^. Table). — **1764**. *Collège de Clermont (Saugrain, Leclerc) (6 752 n^os^. Table). — **1769**. *Gaignat (de Bure) (3 542 n^os^. Table). — **1770**. *[Gayot] (de Bure) (3 902 n^os^. Table). — **1774**. *Floncel (Cressonnier) (7 984 n^os^, *tous en italien*. Table). — **1777**. *La Vrillière (Nyon). — **1782**. *De Courtanvaux (Nyon) (3 599 n^os^. Table).]

D. M.

VICTOR HUGO ET « LE MONDE » DE ROCOLES

Sous ce titre : « *Le Rhin* de Victor Hugo et l'*Essay des Merveilles de Nature* », M. Dottin avait fourni aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire* (t. X, p. 503-505) une indication précieuse pour l'étude de la *Légende du beau Pécopin*. Naguère, dans le fascicule de janvier-mars 1909, M. Emmanuel Philipot revenant sur *Etienne Binet et Victor Hugo* apporta des précisions nouvelles et toute une récolte d'emprunts fort curieux. Puis, reprochant à l'auteur de l'*Essay des Merveilles de Nature* d'avoir manqué de probité littéraire et de s'être paré des plumes de plus d'un paon, il ajoute spirituellement : « En plagiant ce plagiaire, Victor Hugo obéissait aux commandements de je ne sais quel invisible talion. » Y aurait-il une justice immanente pour punir les pillards sans vergogne? Plus prompt encore fut le talion. Il se trouva en effet dès le XVIIe siècle des compilateurs qui s'acharnèrent sur les « fleurs lexicographiques » du jésuite dijonnais. C'est ainsi que ses morceaux de bravoure, ses descriptions à effet furent intégralement transportés dans une encyclopédie — bien curieuse en elle-même — qui nous arrêtera spécialement, puisque, dans ses feuillets jaunis par le temps, Victor Hugo rencontra et cueillit tous les passages signalés par MM. Dottin et Philipot, sans compter nombre d'autres.

Disons d'abord que le doute n'est pas permis. Victor Hugo en effet cite dans ses *Lettres à un ami*, dans *Le Rhin*, l'un des auteurs du volumineux in-folio. Ajoutons qu'il en possédait dans sa bibliothèque de la rue de la Tour-d'Auvergne, antérieurement à 1852, un tome, le plus intéressant et, pourrons-nous dire, le seul intéressant.

Tout en masquant jalousement le titre de ces livres « que personne ne lisait » et dont il tirait un si merveilleux profit, notre poète ne résistait pas, d'aventure, au plaisir d'accumuler les noms propres et de se targuer d'érudition. Dans de majestueuses énumérations, les noms de notoriété universelle coudoient les plus inconnus, les plus bizarres. C'est ainsi qu'il laissa échapper le nom du dernier éditeur de la colossale encyclopédie.

Reconnaissons pourtant, pour plus de justice, qu'au chapitre VIII

de son conte bleu *Le Chrétien errant*, il cite malicieusement le titre du volume qu'il compilait si artistement, et dont il tirait de si curieux détails. « Dire tous les voyages qu'il fit (Pécopin) ce serait raconter le monde[1]. » Or *Le Monde* figure comme titre apparent d'un volume vendu 8 fr. 50 avec un autre livre, une histoire, croyons-nous, à la vente Ridel, en 1852[2]. Hugo oublia-t-il de signaler le précieux in-folio à ses amis, ou n'espérait-il plus s'en inspirer? En tout cas, il le laissa vendre, et ce fut un monsieur Panier qui l'acheta. En voici le titre complet :

Le Monde
ou
La Description générale de ses
Quatre parties,
avec tous ses Empires, Royaumes, Estats et Républiques
où sont déduits et traitez par ordre
leurs Noms, Assiettes, Confins, Mœurs, Richesses, Forces,
Gouvernement et Religion;
et la Généalogie des Empereurs, Roys et Princes souverains,
lesquels y ont dominé jusqu'à présent.
Avec un discours universel, comprenant les Connaissances générales
du Monde, Céleste et Terrestre, et un Estat de tous les Ordres,
tant Ecclésiastiques que Militaires, et de toutes les Hérésies
anciennes et modernes.
Composé premièrement par
Pierre Davity,
Seigneur de Montmartin, Gentil-homme ordinaire
de la Chambre du Roy, et dans cette Nouvelle édition,
Reveu, Corrigé et Augmenté,
tant pour les Descriptions géographiques, que pour l'Histoire,
jusques à notre temps
par Jean-Baptiste de Rocoles, Conseiller et Aumosnier du Roy,
et Historiographe de Sa Majesté.
A Paris
chez { Dénys Bechet au Compas d'or / Louis Billaine à Saint-Augustin } rue Saint-Jacques.
MDCLX
Avec approbation et privilège du Roy.

Dans l' « advertissement particulier » du tome premier, l'auteur manifeste son désir « d'acquitter une partie de l'obligation de la

1. Cf. *Le Rhin*, imprimé par l'Imprimerie nationale, pour la librairie Ollendorf, p. 201.
2. Indication de M. Paul Berret.

charge d'Historiographe, de laquelle Sa Majesté l'a honoré depuis douze ans ». En fait, Denys Béchet, marchand libraire, « ayant recouvré un livre cy-devant imprimé, le Monde avec ses quatre parties, composé par le sieur Davity », avait choisi Rocoles pour le « revoir, corriger et augmenter de plus du tiers ».

Comme il avait déjà paru en 1643 à Paris, en 5 volumes in-folio, une édition des *Etats, Empires et principautés du monde* (augmentée par Ranchin), l'ancien membre de la congrégation de Saint-Benoît, le brillant docteur en droit canonique, âgé de trente ans à peine, prêta surtout son nom à l'énorme compilation. Son originalité paraît mince. La *Biographie universelle* Michaud[1] établit une liste de ses ouvrages postérieurs, dont quelques-uns méritèrent l'estime de Bayle. « Historien aussi superficiel qu'inexact », doué « d'esprit et de facilité, mais manquant de jugement et de critique », voilà les appréciations de l'auteur de la notice sur Jean-Baptiste de Rocoles. Hugo ne se fit point scrupule d'ouvrir « le grand livre du Monde ».

C'est à cette source merveilleuse qu'il puisa la matière du chapitre *Equis canibusque*, les caractères des diverses planètes et la description du Phénix qui brillent au chapitre II de Pécopin : *L'oiseau Phénix et la planète Vénus*. Le livre de Rocoles le dispensait de recourir à l'*Histoire naturelle* de Pline, et lui épargnait toute patiente contamination. Les pierres précieuses, les « Armoiries de Cyrus », les noms des bateaux sur lesquels navigua Pécopin, la matière du « Chrétien errant[2] », maints détails, dont l'énumération deviendrait fastidieuse ; tels sont les emprunts du poète voyageur au compilateur du siècle de Louis XIV.

« Il semble peu naturel, disait M. Philipot, *a priori* que V. Hugo n'ait recouru qu'une seule fois, précisément quand il écrivait *Le Beau Pécopin*, à une encyclopédie assez volumineuse... Le fait de cette rencontre unique serait possible, mais un peu bizarre... » Nous pouvons confirmer cette hypothèse. Il est fort possible que V. Hugo se soit souvenu de telle page de Rocoles dans *Les Travailleurs de la mer*. « La mémoire imperturbable » que tous les biographes[3] du poète lui reconnaissent ou, à son défaut, un dossier de notes telles qu'il savait les prendre, expliquerait certaines coïncidences qui, pour n'être pas décisives, n'en restent pas moins frappantes.

1. T. XXXVIII, p. 352. La notice est de Weiss.
2. Ce chapitre VIII n'est qu'une ingénieuse mosaïque — mais non un plagiat, — comme nous le montrerons dans une édition critique de la légende de Pécopin.
3. Gustave Simon, *L'enfance de Victor Hugo*, p. 216-217.

Ne serait-il pas piquant de restituer à Rocoles tel détail que le romancier prétend devoir à « Messier, l'homme de la marine, l'astronome pensif de la logette de Cluny[1] »? « Le vent arrivait du nord-ouest... Ce vent qui est l'ancien vent de *galerne*, avait peu d'effet sur les roches Douvres[2]. » L'auteur des *Travailleurs de la mer* se rappelle-t-il le tableau qui donnait les noms des principaux vents en français, en italien, en latin? Il l'aurait consulté quand il écrivait dans Pécopin : « Il fut battu de tous les vents, du levante-siroco et du siroco-mezzogiorno, de la tramontane[3] ». Il y avait pu lire (*Le Monde*, p. 187) :

Les noms des vents, tels qu'on les appelle à présent :

EN FRANÇAIS	EN ITALIEN	EN LATIN
Nord	*Tramontane*	Boreas seu Septentrio.
Nord-est ou *Galerne*	Greco	Boreas Eurus vel Hellespontius.
Est, sud-est	*Levante Siroco*	Eurus, Auster Eurus, Avicularis, Eurus *Vulturnus*.
Sud, sud-est	*Mezogiorno-Siroco*	Auster, Auster-Eurus, Phœnix.
Nord-ouest	Maestro	Boreas *Favonius*.

A propos du feu Saint-Elme, Rocoles (p. 174-175) citait Castor, les Dioscures et Tyndarides, Homère, Horace, Sénèque, et il indiquait les « Prierres ordinaires lorsqu'on voit de tels feux » (p. 176) :

La practique que les Matelots gardent sur Mer, de temps immémorial, qui est en de semblables accidens se recommander à Dieu, et faire reciter par quelques Prestres, s'il y en a dans le Vaisseau, l'Évangile Saint Jean qui commence In principio, et dans l'effort de la Tempeste, et durant les esclats du Tonnerre avoir ces mots en bouche.

Et voici qu'Hugo rappelle « le feu Saint-Elme de Colomb et de Magellan, les étoiles volantes mêlées aux navires dont parle Sénèque, les deux flammes Castor et Pollux dont parle Plutarque[4]... Christophe Colomb, les voyant venir vers la Pinta, montait sur le pont et leur adressait les premiers versets de l'évangile selon Saint Jean[5]. »

1. Cf. *Les Travailleurs de la mer*, Hetzel, in-8°, ne varietur, II, 156.
2. *Ibid.*, II, p. 170. Noter l'inexactitude du souvenir.
3. *Le Rhin*, p. 202.
4. *Les Travailleurs*, I, 225. Ces souvenirs se seraient fondus dans des emprunts plus précis, sur lesquels nous reviendrons un jour.
5. II, 149.

Est-ce à Lucrèce, au poème *De la nature*, ou à Rocoles que V. Hugo doit le nom antique de la trombe? « C'est la trombe, écrit-il, le *Prester* des anciens, stalactitée en haut, stalagmite en bas[1]. » *Le Monde* renseignait son lecteur sur l' « Ecnephie, Typhon » et le *Prester* de la mer du Japon (p. 208).

Sans doute l'exilé de Guernesey avait eu le loisir de considérer les aspects du ciel et des eaux, et de se renseigner auprès de quelque vieux loup de mer sur les présages annonciateurs du beau temps et des tempêtes. Mais *Les Travailleurs de la mer* renferment de si curieuses listes de signes révélateurs qu'on est tenté de leur attribuer une origine livresque.

« C'est le moment, s'il y a des nuages, d'épier la formation des cirrus; si le soleil se couche, d'examiner la rougeur du soir; s'il fait nuit et s'il y a lune, d'étudier les hallos[2] », etc.

Consultons Rocoles : nous trouvons en manchette, p. 264 : « Cercle autour de la lune marque de tempeste; lorsqu'il paroit quelque cercle ou Hallon autour de la Lune, il survient peu après des tempestes qui submergent la plus part des Vaisseaux. »

P. 202. « Si quelque cercle paroist autour de la Lune... il y aura de l'eau avec de grands vents..., etc. »

P. 203. « Quand après le soleil couché vous apercevez des nuées empourprées qui s'estendent en long vers le nord... on tient pour assuré que dans trois jours il y aura des vents fort violents. »

« Lorsque tout à coup il paroist quelque petite nuée, sans qu'on l'eut veue auparavant, le reste du ciel estant serain, c'est marque d'une prochaine tempeste[3]. »

« Les nuées qui sont éparses de-ci de-là, comme des toisons de laine[4], marquent quelque tempeste. »

1. *Les Travailleurs*, II, 151; voir aussi *Le Monde*, p. 176-178 (Trompes ou Siphons); p. 186, Force des Vents.

2. *Ibid.*, II, 145-146.

3. *Ibid.*, II, 141. « Il y avait à l'ouest sur l'horizon une petite tache d'apparence malsaine. Cette tache restait immobile à la même place. »

Voici des « présages des oiseaux » (*Le Monde*, p. 218) qui ont pu contribuer à autoriser Hugo à accumuler aussi, à la manière de Rabelais, de longues kyrielles de signes atmosphériques : « quand les Grues tiendront le haut de l'air, c'est signe de beau temps, quand les Canards s'espluchent avec le bec, c'est signe de vent. De mesme quand les Corbeaux se croquent mutuellement avec un certain croyaillement; quand l'Arondelle voletant raze l'eau de l'aisle, garde la pluye; de mesme quand le Heron est morne sur le gravier, et l'Oye rompt la teste à force de criailler ».

4. En rapprochant cette comparaison du « Vulturnus » ne peut-on constater qu'il y avait là, pour l'imagination mythologique de Hugo, des amorces de puissantes créations? Ne devait-il pas quelque chose au *Monde* lorsqu'il disait voir :

S'envoler sous le bec du vautour Aquilon
Toute la toison des nuées?

(*Paroles sur la dune*. — 5 août 1854.
Contemplations.)

Nous n'avons garde de tirer de ces indications une conclusion forcée. Sans hasarder l'ingénieux paradoxe, que V. Hugo aurait tiré la science dont il fait parade dans *Les Travailleurs de la mer* d'un « vieux bouquin » (alors qu'il s'est souvenu dans son roman maritime de plus d'un contemporain, à commencer par Michelet, l'auteur de *La Mer*), nous pensons que sa mémoire si profonde, roulait encore par instants des paillettes étranges ravies à Rocoles.

Revenons maintenant au *Rhin*, dont deux lettres au moins offrent des traces palpables et indéniables de la lecture patiente du *Monde* : la IVe, *De Villers-Cotterets à la frontière*, et la XXe, *De Lorch à Bingen*.

Si l'on se reporte au Manuscrit des Lettres de Voyage déposé à la Bibliothèque nationale, on constate que la lettre IV est datée de Givet, 31 août 1840. Le feuillet 31 porte au verso un long développement inséré « après la lettre » entre la phrase finissant par ces mots : « la vague et sinistre blancheur du crépuscule... » et : « On ne peut toujours regarder l'immensité. »

La digression plus pédantesque encore que savante rajoutée par Hugo sur l'astronomie se compose en majeure partie d'emprunts faits au *Monde*. Et d'ailleurs à côté de noms vénérables par leur antiquité, le voyageur glisse celui de Rocoles. Et c'est justice puisque c'est lui qui a suggéré au contemplateur des astres tous ces noms (exception faite pour ceux que l'antiquaire rencontrait dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle)[1], et les traits curieux écrits en italiques, et l'amorce de plus d'une réflexion. Mettons plutôt en regard le texte de V. Hugo et les passages intéressants du compilateur.

Le Rhin, lettre IV, p. 38.	*Le Monde*, DES INVENTIONS ANCIENNES OU MODERNES.
O mon ami, quel secret y a-t-il donc dans ces astres, que tous les poètes... tous les penseurs... tous les songeurs, ont tour à tour contemplés, étudiés, adorés, les	*Zoroaster* ou les malins esprits avant luy ont inventé la Magie, qui a enveloppé la Médecine, la Religion, et l'*art de deviner*, que les anciens appelèrent art mathématique, p. 456. *Adam donna les noms à tous les ani-*

1. Hugo a dû se reporter aux passages d'Aulu-Gelle relatifs à l'astrologie, sur les indications de quelque article de vulgarisation, ou de quelque livre de seconde main. L'astrologie l'attirait spécialement d'ailleurs; voir *Amy Robsart*, et *Les Jumeaux*, acte I, sc. IV, p. 315. Ed. Hetzel, in-8. Drame V. Jean Tritème et Ptolémée s'y trouvent cités.

uns comme *Zoroastre*[1] avec un confiant éblouissement, les autres comme Pythagore avec une inexprimable épouvante. *Seth a nommé les étoiles, comme Adam avait nommé les animaux.* Les chaldéens et les généthliaques, *Esdras et Zorobabel*, *Orphée*, Homère et Hésiode, *Cadmus*, *Phérécyde*, *Xénophon*, *Hécataeus*, *Hérodote et Thucydide*, tous ces yeux de la terre, depuis si longtemps éteints et fermés, se sont attachés de siècle en siècle avec angoisse à ces yeux du ciel toujours ouverts, toujours allumés, toujours vivants. Ces mêmes planètes, ces mêmes astres que nous regardons aujourd'hui, ont été regardés par tous ces hommes. *Job parle d'Orion et des Hyades; Platon écoutait et entendait* distinctement *la* vague *musique des sphères*[2]; *Pline croyait le soleil dieu* et imputait les *taches de la lune* aux fumées[3] *de la terre.* Les poètes *tartares nomment le pôle sénes-*

maux, et *Seth* connent et *nomma* les Planettes ou *Estoiles* errantes...

Abraham et Moyse polirent et augmentèrent les lettres, *Esdras et Zorobabel* longtemps après eux..., p. 455.

Les devinations et prédictions par les oiseaux ou Augures des *Chaldées*, p. 456 (Voir plus bas le texte d'Aulu-Gelle).

L'astrologie qu'on attribue aux Phéniciens, Arabes et Ethiopiens.... p. 455. L'origine de la poésie... *Orphée.*

La première tissure et composition de l'histoire... sont de Moyse. *Cadmus*, *Phérécydes*, *Hecataeus*, *Xénophon*, *Hérodote et Thucydide* sont venus longtemps après.

Économie des Cieux... Mais c'est un conte de *Platon de dire que les Estoiles rendent quelque son* ou *musique* par leur mouvement... la douce harmonie des cieux..., p. 112.

Le Ciel. On a quelquefois trouvé Socrate et *Platon* tous droits ayant les bras croisez et les yeux elevez fixement en haut ravis en extaze en la considération du Ciel : ce n'est pas que les spéculations universelles, libres du temps, du lieu, de la matière, ne fussent des objets plus dignes de la contemplation de ces philosophes..., p. 160.

Économie des Cieux. Pline est bien simple pour un habile homme, de croire que la Lune hume les vapeurs de la terre

1. Cf. Les *Contemplations*. Ed. Hetzel, in-18, t. I, p. 214, *Magnitudo parvi*.

La Judée avait le prophète
La Chaldée avait le berger
. . . . . .
Aujourd'hui l'on ne sait plus même
Qui monta le plus de degrés
Des Zoroastres au front blême
Ou des Abrahams effarés.

et t. II, p. 23,

Les Manes frissonnants, les pâles Zoroastres
Voyaient deux grandes mains qui déplaçaient les astres
Sur le noir échiquier.

2. Cf. la Préface des *Misérables* publiée dans les *Annales politiques et littéraires* des 6 et 13 septembre 1908 : « Platon voit la danse des sphères. Pythagore entend leur musique. Quant à Aristote, il doute. » Cf. aussi *Les Travailleurs de la mer*.

3. Le mot *fumée* avait un sens large au XVIIe siècle. Hugo essaie de le lui rendre. Cf. *Le Monde*, p. 170 : « fumées » se dit de *toute vapeur*.

ticol, ce qui veut dire clou de fer. Quelques rêveurs, pris d'une sorte de vertige, ont osé railler les constellations. *Le Lion*, dit Rocoles, *pourrait tout aussi aisément être appelé un singe.*

Pacuvius, fort peu rassuré pourtant, tâche de s'étourdir et de ne point croire aux astrologues, sous prétexte qu'ils seraient égaux à Jupiter :

Nam si qui, quæ eventura sunt, provideant Æquiparent Jovi.

et s'en nourrit, et les Estoiles aussi, et que ses taches ne sont que l'indigestion des parties plus terrestres et plus grossières des vapeurs de la terre..., p. 113.

Pline a été si fol que de croire que c'estait *le seul Dieu du Monde*, l'œil de la nature..., p. 114 (le soleil).

Le Ciel. Quel est l'Astre que nous appelons l'Estoile du Nord? (sous-titre).

Il y a peu de personnes entre le vulgaire qui ne se persuadent que l'Estoile que l'on nomme Polaire, ou bien l'Estoile de Mer ou du Nord, ne soit ainsi appelée parce qu'elle est en effet au Pole du monde, et que c'est sur cette Estoile comme sur un pivot doré que roule tout l'Univers. Et de fait *les Tartares* pour ce sujet *nomment Senesticol le Pole, qui veut dire* en leur langue *clou de fer.*

(Manchette) Pole appelé des Tartares clou de fer.

Économie des Cieux. Mais, en effet, ce ne sont que certains assemblages d'Estoilles, que la fantaisie des hommes a façonnées en figures et constellations qui se rapportent à quelque sorte d'animaux, mais à la vérité ils y rapportent si peu, que ce qu'on appelle *le Lion, pouvoit aussi aisément estre appelé un singe;* la nécessité nous a forcez de prendre cela pour argent content, et Dieu mesme chez *Job*, se sert de ces façons de parler, *les nommant Orion, Hiades*, etc., p. 112.

Aulu-Gelle. Nuits attiques, XIV, 1.

J'ai entendu un jour le philosophe Favorinus parler en grec, avec un grand éclat oratoire, contre les gens qui, sous le nom de *Chaldéens* et de *Genéthliaques*, se vantent de prédire l'avenir par la place ou le mouvement des astres[1]....

D'une dissertation serrée et fine sur la vanité des prédictions de l'astrologie Hugo

1. Le chapitre « Dissertation de Favorinus contre ceux qui, sous le nom de Chaldéens, exercent l'astrologie » commence ainsi en latin : « Adversus istos, qui sese *Chaldæos* seu *genethliacos* appellant... »

Favorinus se fait cette question redoutable : Si les causes de tout ne sont pas dans les étoiles. *Si vitæ mortisque hominum rerumque humanarum omnium et ratio et causa in cœlo et apud stellas foret?* Il croit que l'influence sidérale descend jusqu'aux mouches et aux vermisseaux, *muscis aut vermiculis*, et, ajoute-t-il, jusqu'aux hérissons, *aut echinis*. Aulu-Gelle, faisant voile d'Egine au Pirée, naviguant par une *mer clémente*, s'asseyait la nuit sur la poupe et considérait les astres. *Nox fuit, et clemens mare, et anni æstas, cœlumque liquide serenum; sedebamus ergo in puppi simul universi, et lucentia sidera considerabamus*. Horace lui-même, ce philosophe pratique, ce Voltaire du siècle d'Auguste... extrait seulement une citation, et ensuite le vers de Pacuvius qui s'y trouvait rapporté.

« Illud autem condonare se iis dicebat, quod non id quoque requireret, *si vitæ mortisque hominum rerumque humanarum omnium tempus et ratio et causa in cœlo et apud stellas foret, quid me muscis* aut *vermiculis* aut *echinis* multisque aliis minutissimis terra marique animantibus dicerent... »

« Favorinus voulait du reste leur faire grâce d'un argument, et il ne leur demandait pas Puisque pour l'homme l'origine et la cause de la vie, de la mort, de tous les événements sont dans le ciel, dans les planètes, que nous direz-vous des mouches, des vermisseaux, des hérissons et d'une foule d'autres petits animaux qui vivent sur la terre ou dans la mer?

...Cette opinion que Favorinus exprime devant moi est aussi celle d'un grand nombre de nos vieux poètes, qui se sont élevés aussi contre l'art captieux et trompeur de l'astrologie. Voici d'abord un passage de Pacuvius:... (suit la citation).

II, 21.

Sur cette constellation que les Grecs nomment ἅμαξα et que les Latins appellent septentriones.

Ab Ægina in Piræum complusculi earumdem disciplinarum sectatores Græci Romanique homines eadem in navi transmittebamus. *Nox fuit*, et *clemens mare*, et *anni æstas, cœlumque liquide serenum. Sedebamus ergo in puppi simul universi*, et *lucentia sidera considerabamus*.

Les vers d'Horace[1], Hugo les entendait chanter dans sa mémoire. C'est la seule citation sincère. On voit avec quel aplomb imperturbable il fait sonner les noms antiques! Mais nous aurions mauvaise grâce à ne lui point pardonner ce léger travers, par

1. Horace, *Épîtres*, I, 6, 3; cf. J.-A. Estienne, *Étude morale et littéraire sur les Épîtres d'Horace*, Paris, 1851; l'auteur trouve singulièrement forcée la conséquence que tire Hugo du « formidine nulla » (p. 349).

égard pour la beauté réelle de cette page, et aussi pour sa bonne foi : il cite, entre autres noms, ceux de ses deux auteurs!

C'est évidemment au moment où il composait la *Légende de Pécopin*, que l'intarissable voyageur s'est plu à corser cette lettre IX qu'il trouvait un peu maigre. Il fit de même pour la lettre XX[1].

Si nous passons à la longue épître qui a pour titre *De Lorch à Bingen*, nous constatons que les paradoxes et les propos bizarrement érudits de G..., « ce vieux poète savant » qui « cheminait côte à côte avec Hugo dans le Gâtinais » viennent en droite ligne de Rocoles. La description du basilic, comme l'énumération des vertus particulières de certains lieux, comme l'histoire de la bête de Milly sortent d'une même origine. Scaliger, Pline, Aristote cités dans les manchettes du *Monde* apportent seulement aux récits du conteur leur autorité grave. Hugo restait fidèle à sa méthode! Voyons plutôt :

Le Rhin, p. 158... *le basilic* existe[2]. *Pline* en parle et le *décrit*, me disait-il. Le basilic *naît dans le pays de Cyrène, en Afrique*. Il est *long d'environ douze doigts*; *il a sur la tête une tache blanche* qui lui fait un *diadème*; et, *quand il siffle, les serpents s'enfuient. La Bible* dit qu'il *a des ailes. Ce qui est prouvé*, c'est que, *du temps de Saint Léon*, il y eut *à Rome, dans l'église de Sainte-Luce*, un basilic qui *infecta de son haleine toute la ville*. Le saint pape osa s'approcher *de la voûte* humide et sombre sous laquelle était le monstre, et *Scaliger* dit en assez beau style qu'il l'*éteignit par ses prières*.

Le Monde, p. 393. Quant au *Basilic*, que l'on peint et *décrit aislé*, et qui est tenu pour feint, bien que *Pline* die que la *Province de Cyrène en Afrique* qui l'engendre, *grand d'environ 12 doigts*, ayant en la *teste une tache blanche comme un diadème*, et que par *son sifflement il chasse tous les serpents*, sans exprimer toutefois qu'il *soit aislé*, l'*Escriture*[c] en *fait mention*, et quelques Medecins[d] mesme en parlent. Mais *ce qui persuade* qu'il y en a, c'est qu'on écrit[e] *qu'au temps du Pape Léon* il y eut sous *une voûte*, près *l'Église de Sainte-Luce, un basilic qui infecta de ses halenées* presque *toute la ville de Rome*, et fut *esteint par les prières de ce sainct*.

On lit en marge : *c*) Prover. 23 (Proverbe)
d) Dioscor. l. 6 (Dioscoride)
Galen. de the (Galien)
e) Scalig. Exer. 245 (Scaliger)

1. Le feuillet 115 du Manuscrit porte une note imprimée, détachée au ciseau de quelque journal ou revue, sur l'achat par Thibault de Champagne à la reine de Chypre de ses prétentions au comté de Champagne. Cf. *Le Rhin*, p. 175. Hugo semble avoir vidé ses tiroirs dans certaines lettres, comme il le fera plus tard dans *William Shakespeare* ou dans *L'Homme qui rit*.

2. Cf. *Contemplations*, *Mélancholia*, juillet 1838, Hetzel, in-18, p. 136, t. I.

Un monstre fabuleux, dragon ou basilic...

Hugo, on le voit, conserva la couleur du passage, se contentant d'en couper les phrases interminables et de leur substituer des phrases nerveuses et alertes.

Le Rhin (même page). G... ajoutait me voyant incrédule au basilic, que *certains lieux ont une vertu particulière sur certains animaux*; qu'à *Sériphe, dans l'Archipel, les grenouilles ne coassent point*; qu'à *Reggio*, en *Calabre, les cigales ne chantent pas*; que *les sangliers sont muets en Macédoine*; que les serpents de l'Euphrate ne mordent point les indigènes, *même endormis*, mais seulement les étrangers, tandis que *les scorpions du mont Latmos, inoffensifs pour les étrangers, piquent mortellement les habitants du pays*. Il me faisait, ou plutôt il se faisait à lui-même une foule de questions, et je le laissais aller. Pourquoi y a-t-il une *multitude de lapins à Mayorque*, et pourquoi n'y en a-t-il *pas un seul à Yviza?* Pourquoi les *lièvres meurent-ils à Itaque?* D'où vient qu'on *ne saurait trouver un loup sur le mont Olympe*, ni une *chouette dans l'île de Crète*, ni un *aigle dans l'île de Rhodes?*

Et, me voyant sourire, il s'interrompait : « Tout beau, mon cher, mais ce sont là des opinions d'Aristote! »

Nous ajouterons, et de Pline aussi, et c'est à l'auteur de l'*Histoire naturelle*, ce beau monument de la crédulité antique, que nous nous étions adressés naguère, avant d'avoir découvert Rocoles.

Le Monde, p. 375. De plus, *certains lieux ont une vertu particulière sur quelques animaux*, qui ne se rencontre pas aux mesmes ailleurs, comme on voit aux *grenouilles de Seriphe, Isle de l'Archipel, qui n'y chantent point*, au lieu qu'estans transportées en quelque autre lieu, elles *coassent*, suivant leur coustume et naturel; *aux cigales qui ne chantent point au territoire de Rhege en Calabre*, au lieu qu'on les entend criailler au-delà de ses limites; aux *Sangliers qui sont muets en Macédoine*, de mesme que les grenouilles; et aux *serpents* qui sont *autour des bords de l'Euphrate*, qui *n'offencent points les habitans du pays dormans, mais les étrangers*, au lieu qu'au contraire au *Mont Latmos* de Carie, les *scorpions ne font aucun mal aux étrangers*, et *piquent mortellement leurs voisins*. Au pays de Laconie les chiens nommez Laconiques[1]...

Semblablement *les lapins qu'on ne voit point en l'Isle d'Yvice*, sont en fort grande *multitude aux Isles de Maillorque* et Minorque, et par toute l'Espagne, dont elle est voisine, et l'on ne voit pas *des loups au Mont Olympe* de Macédoine, non plus qu'en l'Isle de Crète, n'y *d'Aigles en celle de Rhodes*, n'y de pic verd au territoire de Tarente au Royaume de Naples. Les perdrix ne passent point les limites de la Béoce, en l'Atti-

1. Au paragraphe précédent se trouvaient plusieurs renvois à Pline. La manchette porte, en face de cet alinea, cette indication : *Arist. de hist. anim.*, l. 81, y 28.

que; *les lièvres qui vivent ailleurs estans transportez en Itaque*, isle de la mer Ionique, *y meurent bientost*... non plus qu'autour de la ville de Cyrene des cigales.

Hugo s'est borné, on le voit, à moderniser les noms géographiques, à choisir et à élaguer. Le travail, il le faisait avec le grand infolio sous les yeux, et non sur une table d'auberge, dans le Gâtinais. Ce livre d'ailleurs le dispensait de toute recherche. Ah! les livres que « personne ne lit »!

Mis en goût par ces deux emprunts, nous avons eu vite fait de trouver la piste de la bête de Milly. L'*advertissement particulier* de Rocoles nous montre qu'il était soucieux d'actualité : « A la fin de la page 392, vous trouverez une remarque assez curieuse de la Beste de Milly, dont on a tant parlé à Paris, ces années dernières [1]. » Cette remarque, Hugo la recueillit et son imagination évoqua la scène sauvage qu'elle laisse entrevoir.

Le Rhin, p. 159. Nous arrivâmes ainsi près de Milly, *dans une plaine* où l'on voit encore les vestiges d'une *masure devenue fameuse* dans les procès des sorciers du dix-septième siècle. Voici à quelle occasion. *Un loup-cervier ravageait* le pays. *Des gentilshommes de la vènerie du roi* le traquèrent avec grand renfort de *valets* et de *paysans*. Le loup, poursuivi dans cette plaine, gagna cette masure et s'y jeta. Les chasseurs *entourèrent la masure*, puis y entrèrent brusquement. Ils y trouvèrent une vieille femme, *une vieille femme hideuse*, sous les pieds de laquelle était encore la peau du loup que Satan n'avait pas eu le temps de faire disparaître dans sa chausse-trape. Il va sans dire que la vieille fut brûlée sur un fagot vert; ce qui s'exécuta devant le beau portail de la cathédrale de Sens...

Cela se passait en 1636, dans l'année où Corneille faisait jouer *le Cid*.

Le Monde. — La terre, p. 392-393... les *loups-cerviers*, qui pour l'ordinaire sont des sorciers qui par art diabolique prennent la figure des loups et *font de grands dégasts*. Quelques-uns ont voulu dire que la beste qui a fait tant de carnage dans le territoire *de Milly*, en Gastinois au Diocèse de Sens, estoit un de ces loups-cerviers. Ce que j'ay ouy affermer à un *chasseur de la venerie du Roy*, qui disoit connaître quelques *gentilshommes* de ces pays; qui s'estoient assemblez avec *de leurs valets* et *des païsans*, pour exterminer cette beste, et que l'ayant apperceüe *dans une grande plaine* fort découverte, ils la suivirent jusques à une vieille *masure* au milieu de cette plaine, l'ayant *entourée* et s'en estans approchez, ils y trouvèrent une *vieille femme hideuse* à voir, qu'ils creurent estre une sorcière, et se transformer en loup-cervier, fides sit penes auctorem...

1. *Le Monde*, advertissement, p. 3.

Nous aimerions à croire que la promenade de V. Hugo s'est dirigée vers Milly et le Gâtinais, pour lui permettre de narrer, en bon conteur qu'il est, cette horrible histoire. Il la date approximativement, en choisissant une année illustre. La fantastique « chausse-trape de Satan » nous donne un avant-goût de la légende qui remplira la lettre suivante. L'évocation du supplice de la sorcière n'est point si arbitraire. Nous avons rencontré dans un album intitulé *France et Belgique*[1] (p. 303) la mention d' « un jeune homme brûlé vif devant le portail de la cathédrale » de Sens. L'imagination du poète se prend toujours à la réalité.

Nul doute d'ailleurs qu'une patiente et minutieuse recherche n'apporte d'autres faits qui accroîtraient la dette de V. Hugo envers Rocoles — en dehors, s'entend, de la *Légende du beau Pécopin*.

A la page 164, le poète nous montre un *grimpereau* escaladant une vieille tour géante du château de Furstenberg. Est-ce entre Lorch et Bingen, sur le coteau qui domine la vallée de Diebach, ou simplement dans les feuillets du livre si souvent consulté, au chapitre de *L'Air* qu'Hugo aperçut cet oiseau[2]?

Le long d' « un ruisseau d'eau vive grossi par les pluies... je distinguais vaguement, dit le voyageur, dans les douces ténèbres que versaient les feuillages, un sentier que mille fleurs sauvages, le *liseron*, le *passe-velours*, l'*helichryson*, le *glaïeul* aux lancéoles *cannelées*, la *flambe aux neuf feuilles* perses, cachaient pour le profane et tapissaient pour le poète[3]... » Accordons à Hugo qu'il a contemplé ces plantes aux bords du Rhin... c'est dans Rocoles qu'il en a cueilli les noms.

Reportons-nous au chapitre de *La Terre* (p. 347) nous y trouvons le « *Passe-velours* » ; à la page suivante l'Helicryson : « les herboristes ont une Amarante jaune nommée Helicryson, comme qui dirait Soleil et or... » A la page 349 voici l'Iris ou *Flambe*[4] : « La feuille, comme le *glaïeul*, *canelée*, pointue, teinte en fine écarlatte violette, avec quelque éclat de feu violet. Le sauvage a *neuf feuilles perses* qui ont au-dessus certains traicts dorez. » Ren-

1. Cet album date de 1837 ; sans être la source d'Hugo, il offre un écho d'une tradition évidemment connue.

2. *Le Monde*, p. 217. « Grimpereau, c'est un oyseau qui ne vole guere, mais il ne fait que grimper et monter de branche en branche suivant les hayes comme fait le Roitelet. »

3. *Le Rhin*, p. 166.

4. Dans son savant article de la *Revue critique* (1874, I, p. 218 et suivantes) M. Louis Havet, montrant l'usage que V. Hugo a fait pour *Quatre-vingt-treize* du *Dictionnaire franco-normand* de Georges Metivier, considère comme provenant de ce dictionnaire les mots Gllajeur, Iris des marais, *flambe*. On voit ici le mot flambe employé, trente ans avant la publication du lexique linguistique et du roman.

dons à Hugo ce qui lui est dû : le terme « *lancéole* » propre au botaniste, à l'ami de Charles Nodier.

Lorsqu'il énumère les sept bêtes différentes que rencontrèrent les sept sages de la Grèce, il place Pittacus de Mitylène face à face avec un *souassouaron* [1]. Cette « espèce de léopard fort furieux » dont le nom même terrifie par sa physionomie, nous la trouvons à la page 392 du *Monde*. Le mot avait frappé Hugo, et nous prisons d'autant plus l'audace de Pittacus, qu'il ne recula point devant un fauve affublé d'un nom si formidable.

Revenons, après ce long détour, à la *Légende du Beau Pécopin*. Nous avons indiqué ici même que c'est aux *Traditions populaires du Rhin* [2] d'Aloyse Schreiber, que V. Hugo emprunta *La chasse sauvage* et les légendes qu'il pétrit de main de maître. *Le Monde* reste toutefois la source la plus abondante. Il y puisa de telle sorte qu'une édition du *Beau Pécopin* exigera autant de notes au pied des pages qu'une édition de Chénier [3].

Pour plus de commodité, nous adopterons l'ordre suivi par M. Philipot. Chaque emprunt aura son tour.

1° La DESCRIPTION DU CHEVAL se retrouve dans *Le Monde*, au chapitre La Terre (p. 382), copiée textuellement de l'*Essay des Merveilles de Nature*. Elle contient par conséquent les passages, glanés avec tant de perspicacité par M. Philipot, dont Hugo tira parti pour le chapitre I de son « conte bleu ». Mais le conteur pouvait lire aussi (p. 392) : « les chevaux Tartares et ceux de Lithuanie sont petits, mais vistes au possible ». Et voilà pourquoi c'est un coureur tartare qu'enfourche à cru le vieux chasseur.

2° Chap. II. *L'oiseau Phénix et la planète Vénus*.

La caractéristique des planètes se trouve, copiée textuellement de l'*Essay des Merveilles*, chez Rocoles, p. 114, *Le Ciel*.

3° L'image de l'oiseau Phénix brodée sur la tapisserie de Bauldour vient encore du même compilateur qui signale ce « miracle de la nature » à deux reprises. Le rapprochement est satisfaisant, comme on en pourra juger par la « belle concordance » des textes.

1. *Le Monde*, p. 392. La Terre. — Nous ne savons pas si Hugo a rencontré quelque part cette légende, ou si le souvenir de Dante, au début de *La Divine Comédie*, lui a inspiré cette idée singulière. Souassouaron apparaît comme une correction sur le manuscrit du *Rhin*.

2. Cf. la *Revue d'Histoire littéraire*, juillet-septembre 1909, notre « Étude sur quelques sources des *Burgraves* », p. 517.

3. Nous pensons donner cette édition, que nous présenterons comme thèse complémentaire à l'Université de Paris.

Le Monde, p. 218. Le Phœnix. Le miracle de la nature... Car elle l'a enrichy luy faisant une teste tymbrée d'un pennache Royal et d'aigrettes impériales, d'une touffe de plumes et d'une creste si esclattante qu'il semble qu'il porte ou le croissant d'argent, ou une estoile dorée sur la teste. La chemise et le duvet est d'un changeant surdoré qui monstre toutes les couleurs du monde; les grosses plumes sont d'incarnat, et d'azur, d'or, d'argent, et de flamme: le col est un carquan de toutes pierreries et non un arc-en-ciel, mais un arc en Phœnix.

Voilà à coup sûr un bel échantillon du plus mauvais goût, des pointes les plus ridicules! Hugo se contenta d'une description plus sobre, qu'il suivit presque littéralement.

Le Phénix, p. 388. On le représente de *la grandeur d'un aigle, avec le tour du col doré, le corps de couleur de pourpre*, la queüe bleüe, *mêlée de plumes incarnates*, et des *crestes* avec une *houppe de plume* qui parent *sa teste*.

Sans doute le texte de V. Hugo offre au moins un trait commun avec celui d'Étienne Binet, la *queüe blanche*[1]. Mais une raison d'euphonie suffit à expliquer que le poète ait préféré la *queue blanche* à la *queüe bleue*. On ne peut nier qu'il ne vienne de Rocoles. Qu'on en juge plutôt!

Le Rhin. « Un oiseau de la grandeur d'un aigle, avec le tour du cou doré, le corps de couleur pourpre, la queue blanche mêlée de pennes incarnates, et sur la tête des crêtes surmontées d'une houppe de plumes » (p. 188).

En tout cas Pline reste hors de cause.

4° *Les pierres précieuses* (Chap. VII). *Le Monde*, p. 360, transcrit textuellement l'*Essay des Merveilles*. A plagiaire, plagiaire et demi!

5° et 6°. Chap. X. *Equis canibusque*, *Le Monde*, p. 380, *Des chiens de chasse*, offre le passage entier que Victor Hugo a remanié et allégé suivant son goût. Rocoles rend à César ce qui est à César : il renvoie à « Jacques du Fouilloux dans sa *Vénerie* ». Hugo d'ailleurs n'avait pas besoin d'y recourir, comme il appert de la simple lecture du texte suivant : le polygraphe avait « contaminé » les sources diverses; Hugo n'avait qu'à prendre.

Des chiens de chasse.

Les chiens blancs dits baux surnommez greffiers sont venus de Barbarie, ils ne s'estonnent pas du bruit, servent pour la grande chasse. Ceux

1. M. Philipot omet de dire d'après quelle édition du *Rhin* il cite le texte. Le manuscrit, p. 125, porte « la queue bleue », les premières éditions également. « Blanche » peut être une correction postérieure ou une coquille typographique

qui naissent d'une pièce[1] sont bons, comme les blancs, et marquetez de rouge, non pas les noirs, ou gris bruns. Ils demeurent trois ans dans leur bonté, sont sujets à courir au bestail.

Les fauves sont de grand cœur, et de bon nez, se plaisent au cerf seulement. Les meilleurs sont ceux qui ont le poil vif, tirant sur le rouge, ou qui ont une tache blanche au front ou au col : les jaunes ou marquetez de gris, ou de noir ne valent guere. Ils sont venus de Norvège.

Les gris servent à tout et sont communs : les meilleurs sont gris sur l'échine marquetez de rouge, ayans les jambes de mesme poil que celles d'un lièvre. Ceux qui sont au-dessus de l'échine gris, tirant sur le noir et les jambes canelées de rouge et de noir sont excellens : les trop gris argentez ayant les jambes fauves tirant sur le blanc ne sont pas si bons. Ils s'étonnent du bruit, au reste ils sont ardens, courageux.... etc.

« Ceux de l'abbaye de S. Aubert en Ardennes sont tous noirs, puissans de corsage : ont les jambes courtes, aussi ne vont-ils pas si vistes : c'est pourquoi ils chassent les bestes puantes comme sangliers, renards, etc., les limiers qu'ils engendrent sont bons.

Ils ont la teste moyenne, plustost longue que camuse[2]. Les naseaux gros et ouverts; les oreilles larges et de moyenne épaisseur, les reins courbez, le rable gros, les jambes aussi grosses et larges, la cuisse troussée, et le jarret droit bien herpé, la queüe grosse près des reins, et le reste greslé, le poil de dessous le ventre rude, la jambe grosse, le pied sec et en forme de celui d'un renard, les ongles grosses. Le masle doit être court et courbé, et la lyce longue. Toutes ces proprietez signifient, lorsqu'ils sont petits, il faut voir s'ils ont les oreilles longues, larges et epesses, et le poil du ventre rude; quelques-uns les estiment bons, s'ils testent près du cœur, s'ils ont la gueule noire non pas rouge, et les naseaux ouverts[3].

Douze pages plus loin Hugo trouvait encore une curieuse énumération de chiens qui méritaient vraiment de mener la chasse fantastique.

Le Monde, p. 392... Les chiens, dont la principale sorte est celle des *dogues*, qui peuvent estre mis au nombre des grandes bestes non cornnües; puis qu'il y en a de fort puissans en *Angleterre*, et aillieurs; que nous apprenons qu'au Royaume de *Palimbotra* aux Indes Orientales, il y avoit autrefois des *chiens* si terribles qu'ils *prenoient un lyon* et un *taureau avec les dents*; et qu'aujourd'huy mesmes le *Benomotapa grand Empereur tient près de luy pour sa garde 200 chiens* qui lui servent

1. *Pive*, faute évidente du vieux livre, souvent fautif d'ailleurs.
2. Cf. *Le Rhin*, p. 187 : « cette tête camuse, ces gros naseaux, ces larges oreilles, cette gueule noire », tels sont les caractères du dogue que caresse Pécopin et dont Bauldour est jalouse.
3. Leurs rages (plus bas, même page) : « Ils ont sept espèces de rage... »

encor à la chasse ; et *les chiens de Cintiqui*, Province des Indes Orientales, les plus grands, et plus furieux qu'on voye, *attaquent aussi les lyons*. Les autres sont *les levriers d'attache*, et communs, les mestiz, les chiens courans, les corneaux, les espagneuls, *les tigres*, les bracs, les briquets, les barbets, ou chiens de Barbarie, dont il y en a de fort grands et furieux, qui peuvent estre mis au rang des grandes bestes ; puis les griffons, les turquets, et plusieurs autres sortes de chiens communs.

Hugo classa ces « bestes rares » dans le premier et dans le cinquième groupe, en tête et en queue de la meute diabolique. Pécopin avait lieu d'en être « ébloui » !

7° *Les Armoires de Cyrus*. Point n'était besoin, comme le suppose M. Philipot, de remplacer Tomyris reine des Massagètes par son ennemi le roi Cyrus. Il suffisait au conteur de suivre Rocoles, au chapitre *L'Homme. L'origine des Armoiries ou Escussons*.

Le Monde, p. 439.

Et la vie *du grand Cyrus, Fondateur de l'Empire Persan*, et qui vivoit il y a plus de 3880 ans, *portoit* pour signal dans ses armes un Escusson de *sinple à un lyon d'argent sans vilenie, couronné de laurier d'or à une bordure crénelée d'or et de gueules chargée de huict tierce feuilles à queue d'argent.*

Le Rhin, p. 216.

Le grand Cyrus, qui *fonda l'empire persan* deux mille ans avant Jésus-Christ, et *qui portait* sur sa poitrine *ses armoiries*, lesquelles sont, comme on sait, *de sinople à un lion d'argent sans vilenie, couronné de laurier d'or à une bordure crénelée d'or et de gueules chargée de huit tierces feuilles à queue d'argent.*

8° L'énumération, d'allure rabelaisienne, des bateaux sur lesquels navigua Pécopin provient encore de Rocoles.

Il subit, écrit Hugo, toutes les navigations et tous les navires, les vaisseaux ronds de l'Océan et les vaisseaux longs de la Méditerranée, *onoraria et remigia*, galère et galion, frégate et frégaton, felouque, polaque et tartane, barque, barquette et barquerolle. Il se risqua sur les caracores de bois des indiens de Bantan et sur les chaloupes de cuir de l'Euphrate dont a parlé Hérodote (p. 201).

L'artiste classique qui sommeillait en Hugo céda au goût de symétrie. Il créa des oppositions que ne lui fournissait pas son inépuisable auteur.

Le Monde, p. 62. *Diverses espèces de Navires.*

De tout temps on a distingué deux sortes de vaisseaux : les uns capables de porter grands poids qui n'alloient qu'à Voiles, que Tite-Live,

César, Polybe, et tous les anciens nommaient *Oneraires*; et d'autres qui estoient estroits et longs qui vogoient à forces de rames...

Navire... comprend... en général... Secondement en particulier, plus proprement pour un *vaisseau rond* et de haut Bord, tels que sont ceux *de l'Océan*, à la différence des Galères, Fust, Brigantin et autres, qui sont *Vaisseaux longs* et de bas Bord... Seulement je déduiray les principales sortes dont on se sert de présent, tant *sur la Méditerranée* que sur l'Océan, les distinguant en Vaisseaux de Bas Bord et de Haut Bord.

Des vaisseaux de bas Bord, les principales espèces sont *Galion*, *Galère*, Galiote, Brigantin, *Fregate*, *Fregaton*, *Felouque*, *Polaque*, *Tartane*, *Barque*, *Barquette*, *Barquerolle*.

P. 63. *De la diversité des Vaisseaux.*

Tous les vaisseaux qui vont *par l'Euphrate* en Babylone, *sont de cuir* et de figure ronde, à cause de la rapidité de ce fleuve, dit *Hérodote* lib. 2.

A *Bantan, les Indiens* font leurs *Caracores de bois* fort tendre et léger qu'ils cousent avec de la ficelle...

Choisir est une manière de créer; les quatre lignes de la légende évoquent des « erreurs », des voyages plus longs et plus prestigieux que ceux d'Ulysse. Peu importe que V. Hugo établisse par sa fantaisie des distinctions arbitraires. N'atteint-il pas le but qu'il se propose? Chemin faisant, il retrouve dans sa mémoire le mot *remigia* que ne lui fournissait point l'encyclopédie [1].

Dans ce même chapitre VIII Pécopin « gravit des montagnes si hautes qu'arrivé au sommet il vomissait le sang, les flegmes et la colère ». Ces expressions bizarres de médecine archaïque, Hugo n'eut point à les emprunter au chapitre de la Fauconnerie, dans Binet; il les trouvait dans le récit que fait Acosta [2] d'un voyage au Pérou. Voyez *Le Monde*, p.184 :

Il y a au Peru *une montagne haute* qu'ils appellent Pariacaca, et ayant ouy dire et parler du changement qu'elle causoit, j'allois préparé le mieux que je pouvois selon l'enseignement que donnent par delà ceux qu'ils appellent Vaquianos ou experts... je fus épris de telle douleur de sanglots, et de vomissemens, que je pensay rendre l'âme, d'autant que, après avoir *vomy* la viande, *les flegmes et la colère*, l'une jaune et l'autre verte, je vins jusques à jetter *le sang* de la violence que je sentois en l'estomac.

1. Comme chez les écrivains artistes, tels Michelet ou Flaubert, le verbe peint et parle chez Hugo. Remarquer les deux verbes : « il subit... il se risqua. » Ils valent une devise : Résignation et audace.

2. D'Acosta se trouve cité dans cette même page comme ayant vu « les sauvages »; l'*Historia natural y moral de las Indias*, qui avait paru en 1590 à Séville, avait été traduite en français (cf. Brunet, *Manuel du libraire*, au mot Acosta (Jos. de).

Enfin l'énumération des oiseaux de chasse du miramolin de Grenade (*Pécopin*, chap. IV) s'inspire également du *Monde*. « Les espèces de *faucon*, lit-on à la page 389, sont le gentil, le pélerin, qui passe d'un pays à l'autre, le *tartaret* ou faucon de Tartarie, le *tunicien*, ou faucon qui vient de Barbarie, le gerfaut, le sacre, dont le tiercelet, ou masle s'appelle *sacret*, qui est plus petit; le lanier, dont le masle plus petit est nommé *laneret* (veu qu'entre les oiseaux de proye les masles sont plus petits que les femelles), le montagner, le faucon, plus petit que l'épervier... »

« Et l'*autour*, et le gerfau, et l'espervier sont oyseaux de poing, de mesme que l'*esmerillon*. »

Il est notable que V. Hugo choisit de préférence les noms insolites, et, quand il y a deux formes voisines, la forme masculine, plus pleine (laneret, sacret). Ses goûts s'affirment nettement.

Voilà épuisée la liste des emprunts dressée par M. Philipot. Nos conclusions s'écarteront des siennes. Sans être un plagiaire, Hugo se signale comme un grand « profiteur ». Il s'abreuve largement aux sources qu'il décèle. Son défaut serait surtout de ne pas avouer ses dettes : est-ce parce qu'il les jugeait trop lourdes? On peut le supposer, car il avait vraiment trouvé beaucoup de choses curieuses dans *Le Monde*, plus même qu'on ne le croirait *a priori*.

Amateur de technicité, fureteur de vieux livres, il ne se défendait point de l'être; mais il n'avait guère le loisir de contrôler Binet ou Rocoles par du Fouilloux, ni de converser longuement avec Pline ou avec Marco Polo. Vers 1841 il revoyait son œuvre si touffue du *Rhin*, avec cette conclusion si prétentieuse, mais pourtant documentée; il songeait peut-être déjà à sa trilogie des *Burgraves*; il composait le morceau d'apparat si attendu qui fut son discours à l'Académie (prononcé le 2 juin 1841). Il lut beaucoup — nous le savons de reste, — mais il ne se fourvoya pas dans les livres de première main, et ne se livra point à de minutieuses confrontations de textes. Il parcourait du regard tables des matières et manchettes, se fiant à son flair. Et puis n'avait-il pas un faible pour les livres géants, pour leurs caractères à la fois serrés et nets? Le fait est qu'il ne pouvait s'en séparer.

Que ne trouva-t-il pas dans *Le Monde*? La recette du feu grégeois, celle du caoué des Arabes, l'énumération des boissons diverses, les noms de la bière chez les différents peuples; Evilmerodach [1],

1. Cf. *Le Monde*, p. 575. — Pécopin, p. 201 : « Je m'appelle Zin Eddin pour les hommes et Evilmerodach pour les génies, dit le grand lapidaire ethiopien. »

père de Balthasar et fils de Nabuchodonosor, « le boranet, l'animal-plante des pays tartares[1] », l'Oué-nonbouyh et le Gonanbuch : quelle prodigieuse récolte! Examinons encore comme il retouche, abrège et allège, comment il imprime sa griffe aux matériaux qu'il emprunte.

Dans le chapitre XII, *Description d'un mauvais gîte*, Pécopin, « marchant où le menait le pas de son cheval », pénètre dans une longue enfilade de salles magnifiques. En l'une d'elles il remarqua sur le mur oriental cette inscription en lettres d'or : « Le caoué des Arabes, autrement dit cavé, est une herbe qui croît en abondance dans l'empire du Turc, et qu'on appelle dans l'Inde l'herbe miraculeuse, étant préparée comme il s'ensuit : prenez demi-once de cette herbe, que vous mettrez en poudre et ferez infuser dans une pinte d'eau commune trois ou quatre heures; puis vous la faites bouillir de sorte qu'il y ait un tiers de consommé. Buvez-la peu à peu, quasi comme en humant. Les personnes de condition l'adoucissent avec le sucre et l'aromatisent avec l'ambre gris. » (*Le Rhin*, p. 215.)

Au chapitre des *Repas et Boissons*, *Le Monde* nous offre la curieuse recette, d'allure pharmaceutique et charlatanesque, qui valait d'être sauvée de l'oubli (p. 464-465) :

Le Caoué ou *Cavé des Arabes* est appellée des Indes l'*herbe* divine. C'est une herbe qui *croist en abondance* ès Indes orientales... (suit une énumération des pays où pousse cette herbe.)

Prenez demy-once de cette herbe, que vous mettrez en poudre, et ferez infuser une pinte d'eau commune trois ou quatre heures; puis la faictes bouillir, en sorte qu'il y en ayt un tiers de consommé.

Prenez de cette tisane quatre ou cinq onces, tout le plus chaud que vous pourrez, ce qui se fait en la prenant *peu à peu quasi comme en humant*... (Suivent onze lignes sur les vertus et qualités du caoué.)

Les personnes de condition l'adoucissent avec le sucre, et l'aromatisent avec l'ambre-gris.

Hugo tint à conserver exactement la teneur du passage; il en renforce même la couleur; pour éviter la répétition du mot « Inde » il remplace habilement « Indes orientales » par « empire du Turc ». N'est-ce pas encore plus couleur locale?

1. PÉCOPIN, p. 402. — *Le Monde*, p. 394 : « Le Boranets qui se trouve au pays des Tartares Zavolhans, qui est fait en forme d'agneau, dont il porte le nom en leur langue, et n'est toutefois qu'une plante, attachée à sa racine, qui mange toute l'herbe d'alentour, puis se sèche soudain qu'elle manque. » L'Index, dressé à la fin du tome I, renvoie aux « Zoophites » sous la mention *Animaux-plantes*.

En face, sur le mur occidental, brillait cette autre légende : « Le feu grégeois se fait et excite dans l'eau avec du charbon de saule, du sel, de l'eau-de-vie, du soufre, de la poix, de l'encens et du camphre, lequel même brûle seul dans l'eau sans autre mixtion et consume toute matière. »

Pécopin pourrait s'estimer heureux d'être mis dans le secret de la fabrication du terrible ingrédient. N'était-ce pas un mystère pour lui qui n'avait point consulté *Le Monde*?

L'homme (p. 461). *Le feu Grégeois* a pour autheur Callinicus, Grec de nation...

Ce feu *se fait et excite dans l'eau*, ayant fait bouillir du *charbon de saule, avec le sel, l'eau-de-vie, le soulfre, la poix, l'encens, le camphre, qui mesme brusle seul dans l'eau, sans autre mixtion, et consume toute sorte de matière*. L'invention en est merveilleuse, de laquelle ont raisonné les esprits les plus sublimes et curieux.

Au chapitre suivant, *Telle auberge, telle table d'hôte*, Pécopin trouve servie selon l'étiquette impériale une table singulière, sur laquelle il n'y avait « que des flacons où étincelaient mille boissons des pays les plus variés, le vin de palme de l'Inde, le vin de riz de Bengala, l'eau distillée de Sumatra, l'arack du Japon, le pamplis des Chinois et le pechmez des Turcs. Çà et là, dans de vastes cruches de terre richement émaillée, écumait ce breuvage que les Norvégiens appellent wel, les Goths buska, les Carinthiens vo, les Sclavons oll, les Dalmates bieu, les Hongrois ser, les Bohèmes piva, les Polonais pwo, et que nous nommons bière. »

Ces multiples rafraîchissements, dont l'énumération pantagruélique fait souvenir de Rabelais, le chapitre *Repas et Boissons* les présentait tous sans exception.

P. 464. La bière est la plus commune boisson, laquelle imite le vin, estant conneue de tous les peuples septentrionaux, qui luy donnent divers noms. Les Alemans, Flamans et Anglois s'accordent quasi en un mesme nom de Bier, ou Beere, les Norweges Vel ; les Goths Buska ; les Carinthiens Vo ; les Sclavons Oll, les Dalmats Bieu, les Hongres Ser ; les Bohemes Piva ; les Polonais Pwo, etc.

P. 465. Le vin de palme est des Indes Orientales. Le breuvage fait de ris est connu en Bengala, où il est appellé Modo, à Sumatra où ils en font une eau distillée, nommée Arak en Japon et en la Chine, sous le nom de Pamplis, avec divers vins, qu'ils ne font point de raisins. Les Turcs ont leur sorbet, ou zerbet délicat, nommé Pechmez.

Pour un savant, se documenter de la sorte serait taxé vraiment d'érudition à bon compte ; mais, pour un conteur, choisir dans le

précieux grimoire les noms les plus étranges et les plus bariolés, pour en composer une liste fantastique, n'est-ce point habileté profonde? Les mots familiers à tout le monde suggèrent le sens probable des autres, qui font impression. Le tout est d'un artiste.

Suivre Pécopin dans tous ses voyages, nous aurions pu l'oser, et notre randonnée n'eût pas été stérile. Dans cette forêt de l'Inde, où il se laisse emporter au galop effréné de son genet, nous aurions entendu siffler « l'oué-noubouyh », fredonner « l'oyra rameum », chanter le « petit gonambuch » : et nous les aurions reconnus, sur la foi de Rocoles.

Il s'agit, à la page 389 du *Monde*, d'oiseaux minuscules : « l'Oué-noubouyh encore plus petit, et le Gonanbuch qui n'est pas plus gros qu'un freslon... »

Et encore p. 390 : « Il faut adjouster à ces oyseaux, le petit Gonambuch, dont j'ay parlé, qui chante aussi délicatement que le rossignol : l'Oué-noubouyh qui siffle plus gros qu'il n'est, l'Oyra rameum qui siffle du tout agréablement, et le petit saru qui chante mieux que le perroquet. »

« Le petit Saru qui chante mieux que le perroquet », le *Chrétien errant* le connut aussi[1].

Nous pourrions allonger indéfiniment la liste : aussi nous ne relèverons plus que quelques emprunts particulièrement intéressants. En voici un qui donne idée de la rapidité avec laquelle Hugo feuilletait l'in-folio, l'un de ces

> Vieux livres du quai feuilletés par le vent
> D'où l'esprit des anciens, subtil, libre et vivant
> S'envole et souffle errant, se mêle à tes pensées[2].

Rocoles parle à la page 390 des « oiseaux qui suivent l'eau : com | me *les clakis*, ou bernacles des Escossois, *qui naissent de certains bois pourris* | sans en Mer[3], et sont nommez oyes de Mer; le *capercalze*, c'est-à-dire cheval sauvage des mesmes *Escossois*, d'un goust fort délicieux, et la gustarde, et *solendguse* des mesmes; ou qui n'ont pas les pieds plats, mais suivent les eaux, comme les *alcatrazes*, *grands comme des oyes*, les mangas de velludo, ou manches de veloux, les feisoins, ou feigions, et les antenayas ou

1. *Le Rhin*, p. 202.

2. *Les Rayons et les Ombres. Sagesse* (avril 1840). Ed. Hetzel, in-8, p. 576; cf. p. 578 :

> Dans ma retraite obscure où sous un rideau vert
> Luit comme un œil ami maint vieux livre entr'ouvert.

3. Les barres indiquent le commencement et la fin de la ligne.

antenales, qu'on voit sur la mer *par trouppes*, approchans du Cap de bonne Espérance, *les garagians semblables à des aigles de Mer* qu'on voit à quelques 20 lieues de l'Isle de Saint Laurens, vers les bancs de la Juifve, les rabos de juncos, c'est-à-dire *queues de joncs* qui vont sur la mer, à quinze lieues de *l'Isle de Comore*, proche de Saint Laurens; et nos vanneaux, martinets, hérons, beccassins, *rasles noirs*, différents de ceux de genest; corlieux, bergeronnettes et cigognes qui se plaisent à suivre les eaux ».

Au passage, on a pu saisir les noms bizarres des « bêtes merveilleuses » que connut Pécopin, qui, ainsi que l'hirondelle de La Fontaine, en ses voyages, « avait beaucoup appris ». Voici chez Hugo « le rosmar, le râle noir, le solendguse, les garagians semblables à des aigles de mer, les queues de jonc de l'île de Comore, les caper-calzes d'Écosse, les antenales qui vont par troupes, les alcatrazes grands comme des oies, les moraxos, plus grands que les tiburons, les peymones des îles Maldives qui mangent des hommes, le poisson manare qui a une tête de bœuf, l'oiseau claki qui naît de certains bois pourris.... » (p. 202, *Le Rhin*). Notre poète, récoltant les fiches, semble dans sa hâte joyeuse s'être arrêté net à la fin de la ligne du *Monde*. Aussi bien le texte ne court-il pas plus alerte ainsi?

Quant aux bêtes horrifiques, de nom, sinon d'aspect, qu'il ne rencontrait pas à la page 390, il les vit surgir de la page suivante du *Monde*.

Les mors ou *rosmars*, qui se trouvent près de la Moscovie, les bretchins de la Mer Rouge, les physetères, ou Mulasses... outre les *Peymones* vivans dans la Mer qui est entre les *Isles Maldives qui dévorent les hommes* et rompent bras et jambes quand ils les rencontrent; les Tiburons mangeurs d'hommes, dont quelques uns sont longs de 12 pieds; les Vihueles autres grands poissons du mesme endroit, *les Morraxos plus grands que les Tiburons*, et plus furieux; *les Manares ayant la teste* plus grande qu'un *bœuf*, les tortues de la mer d'Amérique.

Hugo choisit toujours, on le voit, les noms brefs, sonores, évocateurs; il leur accole quelque comparaison ou quelque caractère qui laisse entrevoir vaguement les bêtes merveilleuses, comme en un rêve fantastique où flotte de la réalité.

Trouvait-il un mot imagé et puissamment pittoresque, il n'avait garde de le laisser perdre. Il le serrait au plus profond de sa mémoire, acquisition perpétuelle de son vocabulaire. C'est ainsi que, rencontrant dans la *Description d'un voyage maritime fait autour du Monde*, le « gouffre épouvantable » que « quelques

savants naturalistes nomment *Umbilicum maris*[1] », « le Goufre Maelstrom, qu'on croit estre le *nombril de la Mer*, et le Tartare des Anciens (p. 54, *Le Monde*) et qu'il « faut spécialement éviter », il ne se contentera pas de copier cette mention, textuellement, dans sa légende, mais il adoptera le mot « nombril » dans ce sens métaphorique.

« Le pertuis de Maumusson est un des nombrils de la mer », dira-t-il dans ses impressions de voyage aux Pyrénées, en côtoyant l'Ile d'Oléron[2]. — « Des nombrils monstrueux creusent les nuées », écrira-t-il, plus de vingt ans plus tard, dans *Les Travailleurs de la mer* (II, 3, 2). — Décrivant en vers le Léviathan[3], il attirera les regards sur

Un nombril vert, pareil à la mer qui se creuse.

Parfois, croyant mettre la main sur une trouvaille verbale, il s'emparait d'un mot significatif et commode à ses yeux, et s'efforçait de le mettre en cours, nonobstant le scrupule des typographes. Relisez la note curieuse de la première édition du *Rhin* où le grand écrivain prétend sauver les deux mots *jordonner* et *métail*, corrigés en *métal* et en *ordonner*[4] :

« Quant au mot métail, écrit Hugo, il n'est pas moins précieux. Le métal est la substance métallique pure ; l'argent est un métal. Le métail est la substance métallique composée; le bronze est un métail[5]. » Cette distinction, il faut la chercher avec subtilité, pour la trouver aussi nettement établie dans Rocoles.

Le Monde, p. 354-355. Les métaux sont divisez en parfaits et imparfaits, ou en purs et impurs. L'or est seul parfait...

Quelques-uns mettent l'argent, procréé de vif argent pur, et de soulfre luisant et blancheastre, au rang des Métaux parfaits...

Les autres Métaux imparfaits et impurs, sont ceux qui sont composez d'un soulfre et d'un mercure plus impur, comme l'airain... le fer... le plomb... et l'estain.

L'airain... C'est un *métail* engendré de soulfre rouge et épois, et de vif argent, le moins épuré... on ajoute six ou sept livres d'estain à chaque

1. *Le Monde*, p. 52. *Les principales merveilles de la Nature*; cf. Pécopin, p. 212 . « le gouffre Maelstrom, qui est le Tartare des anciens et le nombril de la mer ».

2. *En voyage*, p. 332. Dans les mêmes parages un bateau s'enlise d'une manière analogue, au moins dans les termes, à la disparition de Gilliatt.

3. Cf. *Dieu*, éd. Hetzel, in-8, p. 155.

4. Le mot « jordonner » se lit dans la lettre première; le mot « métail » dans la *Légende du beau Pécopin*, XII, p. 215. Nous ne relevons pas la vantardise énorme de cette note. « Petits côtés des grands hommes! » pourrait-on dire une fois de plus!

5. *Le Rhin*, p. 8.

quintal de cuivre, et s'appelle bronze. (Le mot *métal* se trouve employé au singulier, p. 353.)

Voilà l'officine d'où sortit « la porte de métail rougeâtre » qui s'ouvre lentement devant Pécopin (p. 215), et la note linguistique de la préface du *Rhin*.

Ces deux exemples inclinent à penser que bien lourde apparaîtrait la dette contractée par Hugo envers Rocoles ou ses devanciers. La couleur archaïque de son style, le ton désuet de son langage sonnent comme un écho, brillent comme un reflet du *Monde*. La saveur ancienne et naïve du conte provient assurément de cette longue fréquentation du polygraphe. L'archaïsme ne demeure-t-il pas dans certaines littératures une des plus abondantes sources de poésie? La poésie de Pécopin et la qualité de cette prose, Rocoles ne pourrait-il en revendiquer une part?

Son œuvre, imprégnée de souvenirs italiens et espagnols, mais surtout de latinismes, n'offrait-elle pas une nourriture substantielle et facilement assimilable au latiniste impénitent — auquel on rendra peut-être justice de ce mérite un jour[1]? Préservé qu'il était par un sens particulièrement sûr du génie de la langue française, Hugo pensait puiser à ce fleuve bourbeux, mais riche en paillettes[2]. N'oublions pas que le but visé par Rocoles était le même que celui du père Binet. Permettre aux gens du monde, aux honnêtes gens « qui ne se piquent de rien » de parler élégamment de toutes choses... et d'autres encore. L'abondance verbale, la notation curieuse des termes techniques, qui frappent quand on feuillette le copieux in-folio, devaient exciter chez Victor Hugo une allégresse féconde[3]. Il estimait la richesse de cette efflorescence de mots sous lesquels bouillonnait la sève étymologique. Il aurait voulu tout cueillir. Prenons-en pour indice cette phrase d'une ligne : « L'âpreté des bois et des montagnes était affreuse » (p. 212, *Le Rhin*). Rocoles arrivant à la septentrionale Biarmie, parle de *L'aspreté des bois et montagnes* et de « la barbarie du peu de monde qui y séjourne » (*Le Monde*, p. 54). Hugo se contenta d'accoler à ce mot qui peint et parle une épithète romantique « affreuse ». Un seul mot suffisait, à son sens, à

1. *Le Rhin*., p. 216 : « (A propos de [buissons buissons hérissés], V. Hugo écrit : Le mot *horridus* manque dans notre langue, il dit moins qu'*horrible* et plus que *hérisse*) », cf. p. 30 : « l'horreur des bois sacres... »; cf. Lucain, *Pharsale*, III, 4 : « Arboribus suus horror inest. »

2. Hugo parle de la langue « énergique de Sully et de (Pierre) Mathieu » (*Le Rhin*. Conclusion, p. 432).

3. *Le Rhin*. Conclusion, III, p. 428 : toute une page digne d'un poète pour lequel le mot est « un être vivant ».

l'impression. Si Victor Hugo fut plagiaire, en écrivant certaines pages de Pécopin — ce que nous ne pouvons admettre, — ce fut par admiration.

Hugo devait en effet se féliciter comme d'une bonne fortune d'avoir mis la main sur *Le Monde* de Rocoles. A elle seule cette encyclopédie valait une bibliothèque. A telles enseignes que M. Emmanuel Philipot démêlait dans Pécopin des souvenirs nombreux de l'*Histoire naturelle* de Pline et des *Voyages* de Marco Polo [1]. Ces œuvres monumentales, notre poète n'eut pas à les parcourir : il en captait des dérivations par le canal de Rocoles. Quelle perte de temps n'a-t-il pas évitée ainsi! Même avec l'index et les notes de la traduction de l'*Histoire naturelle* que l'on doit à Cuvier et à son collaborateur Grandsagne, force était de se reporter à divers chapitres des livres I, IV, VII, VIII, X, etc. La seule page 383 du *Monde* ramassait tous les exemples d'instincts curieux des animaux les plus divers. Le singulier boniment que Zin Eddin adresse à Pécopin n'a plus de secret pour nous (p. 201, *Le Rhin*). Le chapitre XVI du huitième livre de Pline ne nous rendait qu'un compte bien imparfait de cette science digne d'un bestiaire médiéval [2].

Le Monde, p. 383. Diphile... s'écria... que la Nature avoit gravé certaines lois aux animaux, qui devoient estre comme des exemplaires, et formulaires aux hommes pour les aider à conduire l'estat de leur vie...

Quand elle (*l'arondelle*) voit que *ses petits ont les yeux* offensez, elle les *guérit* avec une certaine *pierre* que quelques-uns appellent *Calidoine*, et qu'ils croient qu'elle *va querir au-delà des mers*...

Herophile, Philosophe Grec, se plaignait de ce que l'homme en plusieurs choses estoit disciple des bestes...

Le pelican se seigne luy-mesme, et tire le pur sang de son corps, *pour guerir ses petits blessez des serpents*. Pline, Ælian, et Volaterran, asseurent que l'invention de la seignée vient du cheval marin, autrement dit Hippopotame. *Les ours* se voyans grevez *des cataractes* qui leur tombent sur les yeux, *agacent les abeilles pour se faire piquer* à l'endroit *des yeux*. *Les chevaux* estans *opprimez* d'une exubérance *de sang s'ouvrent eux-mesmes une veine de la cuisse de derrière*.

Les ramiers, *geais*, merles et perdrix *purgent* leurs superfluitez *avec des feuilles de laurier*, les pigeons, *tourterelles*, et poules *avec l'herbe helxine*, *les tortues* guérissent leurs morsures *avec la cigüe*, les chiens ou les chats quand ils ont le ventre trop plein, ils le vuident, et se purgent

1. Cf. *article cité*, p. 97.
2. Diphile, Hérophile, Ælian et Volaterran sont cités comme auteurs par Ricoles ; Aristote l'est fréquemment.

en mangeant de l'herbe mouillée de la rosée. *Les cerfs estans blessez* ont recours *au dictame, la belette se munie de la rüe*, voulant combattre le serpent, *les sangliers* se medecinent *avec le lierre, les ours avec la mandragore*, les aigles se connaissans *estre estroites*, et qu'elles font leurs œufs avec difficulté, apportent *la pierre œtites* autrement Aquiline pour s'élargir...

Les couleuvres et serpens sentans que la veüe leur diminüe, mangent du fenouil pour soulager leur infirmité. *Le stellion* semblable aux lézards... *dévore sa peau, souverain remède au mal caduc*...

Le Rhin, p. 201. C'est moi qui ai enseigné aux bêtes la médecine vraie, qui manque à l'homme. J'ai appris au pélican à se saigner lui-même pour guérir ses petits blessés des vipères, au serpent aveugle à manger du fenouil pour recouvrer la vue, à l'ours attaqué de la cataracte à irriter les abeilles pour se faire piquer les yeux. J'ai apporté aux aigles, lesquelles sont étroites, la pierre œtites qui les fait pondre aisement. Si le geai se purge avec la feuille du laurier, la tortue avec la ciguë, le cerf avec le dictame, le loup avec la mandragore, le sanglier avec le lierre, la tourterelle avec l'herbe helxine; si les chevaux gênés par le sang s'ouvrent eux-mêmes une veine de la cuisse de derrière; si le stellion à l'époque de la mue dévore sa peau pour se guérir du mal caduc; si l'hirondelle guérit les ophthalmies de ses petits avec la pierre calidoine qu'elle va chercher au-delà des mers; si la belette se munit de la rüe quand elle veut combattre la couleuvre, — c'est moi, mon fils, qui le leur ai enseigné[1].

Si *Le Monde enchanté*[2] du savant bibliothécaire de Sainte-Geneviève avait été publié quelque deux ans plus tôt, Hugo eût pu s'y reporter, et prendre la minutieuse et curieuse bibliographie qui y append, comme base d'opérations. Mais Ferdinand Denis ne donna cet intéressant pendant au *Tableau historique, analytique et critique des sciences occultes* qu'en 1843. Mais *Le Monde* n'y suppléait-il pas, du moins pour un conteur?

Pécopin « se vit dix-sept fois vendu, comme Mendez-Pinto » (p. 202). Ce voyageur portugais, dont les *Voyages advantureux* furent traduits en français en 1645 (le même dont Shakespeare avait peine à croire les récits prodigieux), écrit dans la conclusion de ses *Peregrinacam* » qu'il a été « treize fois esclave, et vendu

1. Hugo ne transcrit pas textuellement : il remplace le mot serpent par le terme spécifique *vipère, couleuvre;* il évite les cacophonies, les répétitions *le loup* prend la place de *l'ours*); il introduit le nom scientifique du mal d'yeux *ophthalmie;* mais surtout il allège et abrège, évitant les répétitions inutiles de verbes, et compose admirablement sa tirade. Trois phrases ou s'accumulent les faits; puis une très courte formule. On sent que Zin Eddin est fier de sa science.

2. Ferdinand Denis, *Le Monde enchanté*, Paris, 1843. La bibliographie offre quantité de noms, livres, faits curieux. Le *Tableau historique* date de 1830.

seize fois ». Ce chiffre seul en dit long sur les hasards qu'il courut. Rocoles, qui prétend qu'il a « esté 13 fois captif et 17 fois vendu », se fait l'écho de sa parole[1].

Pour trouver mention du « boranet » il fallait interroger Adam Olearius, l'auteur d'un *Voyage en Moscovie, Tartarie et Perse*, traduit de l'allemand en français en 1666; ou bien Jean Struyz, qui avait raconté en hollandais ses *Voyages en Italie* et en d'autres pays (Amsterdam, 1676)[2].

L'existence des « Tritons ou hommes Marins », et de « l'homme marin qui avoit entièrement la figure d'un Evesque » (*Le Monde*, p. 77-78; *Le Rhin*, p. 202), il fallait s'adresser au père Henry Henriquès, que cite Rocoles, ou à l'*Histoire ecclésiastique* de Spondanus que cite Henri Heine, le malicieux embaumeur de légendes, dans une page de l'*Allemagne*[3].

Fallait-il identifier l'île qu'aborda « le chrétien errant », l'île qu'on rencontre parfois ne la cherchant point et qu'on ne peut jamais trouver la cherchant »? (P. 202, *Pécopin*.) Seul Pierre de Médine[4], l'auteur espagnol d'un in-folio intitulé *Grandeurs et choses mémorables d'Espagne*, pouvait, dans son *Traité de l'art de naviguer*, exhumer une ancienne tradition sur l'île de Saint-Brandan, l'île Perdue. La question méritait une étude scientifique de d'Avezac, en 1845.

Arrêtons-nous enfin. Hugo pouvait s'estimer heureux d'avoir fait jaillir une telle source de poésie évocatrice et mystérieuse. Mais n'est-il pas un de ceux auxquels aurait pu s'appliquer ce jugement de Ferdinand Denis, dans un article paru au tome I de *La France littéraire* : « De la poésie et de la philosophie des voyages depuis les temps antiques jusqu'au XVIIe siècle »? Parlant des moines, missionnaires et voyageurs, ainsi s'exprime l'érudit : « Si ces moines simples dans leurs récits, mais tout naturellement grands écrivains, eussent été lus davantage en leur temps, la poésie descriptive au XVIIe siècle en eût été modifiée, mais ces poètes méconnus disaient alors un chant solitaire, échappé des forêts, répété dans le cloître, perdu pour le monde et que l'on n'a

1. Cf. F. Denis, *Le Monde enchanté*, p. 336; p. 1020 de la traduction de Bernard Figuier (Paris, 1645), *Le Monde*, p. 61. — Voir à la même page Texée, Pedro Ordognez, Vincent le Blanc, le sieur de Fines.

2. Cf. F. Denis, *ibid.*, p. 344. — Olearius, *Voyage*, p. 120, Paris, 1659, in-4°.

3. Heine, *Œuvres complètes*, éd. Calmann-Lévy, t. II, p. 72-73.

4. Cf. *Les Isles fantastiques de l'Océan occidental au moyen âge*, d'Avezac, Paris, 1845, in-8. — L'in-folio de Pierre de Médine parut en 1549. — Roccoles, p. 75, sous le titre « D'une certaine Isle qu'on rencontre parfois ne la cherchant point et qu'on ne peut jamais trouver la cherchant », parle de l'Isle San Borondon... « Plusieurs qui y ont esté... disent *que les Habitans sont Chrestiens.* »

compris qu'au XIXe siècle[1]. » Et tandis que Victor Hugo rassemblait les éléments poétiques d'une page bien fantastique, le savant Alexandre de Humboldt ne faisait pas fi non plus des récits fabuleux des anciens cosmologues et voyageurs[2].

Si, laissant les voyageurs, nous passons aux grands inventeurs, à ces « bienfaiteurs de l'humanité » dont les portraits « éclairés d'un feu sombre et coiffés de couronnes de Pluton » garnissaient dans des médaillons le plafond d'une salle merveilleuse où s'étonne Pécopin[3], nous estimons d'un coup d'œil le service rendu par l'unique Rocoles à notre conteur. Le septième livre de Pline l'Ancien passait en revue les personnages historiques ou légendaires, humains ou divins, auxquels étaient attribuées les découvertes utiles ou « réputées utiles », comme dit Hugo. De cette énumération démesurée et vraiment « Rabelaisienne » ce dernier aurait pu se souvenir. Mais il lui aurait fallu consulter au moins le livre latin « de l'invention des choses » de « Polydore Virgile Veronois[4] », l'un des auteurs de Rocoles. Plus simple fut sa tâche : il parcourut le chapitre intitulé *Inventions anciennes et modernes*. Les noms qu'il ne prenait pas pour la légende, il les utilisait dans la lettre IV du *Rhin* comme nous l'avons indiqué plus haut. Une fois de plus il y trouvait « tout », ou presque tout.

« La médecine a ses Autheurs, sçavoir chez les Égyptiens un Mercure, Zoroastre, Apollon, *Arabus* son fils... (P. 456, *Le Monde*.). »

Arabus plut particulièrement à Hugo, comme plus rare et plus sonore.

Moyse, selon Joseph, se servit premier *de la trompette* faicte d'argent, qu'on fit après d'airain...

L'interprétation des songes est d'*Amphictyon*, selon Pline... (p. 456).

Noé fut le premier *Autheur de la navigation*...

Les *premiers livres* sont des Hebreux, des Prestres Babyloniens et Égyptiens ou d'Hermes Trismegistus, Ananagoras et *Pisistratus* le tyran d'Athènes n'en ont eu l'invention que de leur temps...

L'assemblage des livres par les Athéniens, par les Ptolémées Rois d'Égypte, sur l'instruction d'*Aristote*, et toutes les *Bibliothèques* des Rois de Pergame...

1. *La France littéraire*, I, p. 56-85 (Année 1832).

2. Son *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, et *Des progrès de l'astronomie nautique aux XVe et XVIe siècles*, 5 vol. in-8, était inachevé en 1843. Cf. F. Denis, *Le Monde enchanté*.

3. Pécopin, p. 214.

4. Cité par Rocoles, à la fin de son chapitre, qui va de la page 455 à la page 463. — Cf. Pline, *Histoire naturelle*, VII, 57. — *Huit livres des Inventeurs des Choses*, de Polydore-Virgile, avaient été traduits en français par Belleforest, Paris, 1576, in-8.

Après *Tubalcain*, qui vivoit avant le déluge, homme fort de mesmes que Nemrod, et *inventeur* des armes et *du travail en airain* et en fer, *Mars* et Pallas dite Bellone, auront *inventé la guerre*...

Les machines de guerre sont attribuées à Eudoxus et Architas... (p. 457, *Le Monde*).

L'Arithmétique et la géométrie sont proveneües *d'Abraham*...

La première invention des pyramides et des obélisques est des mesmes comme celle *des Labyrinthes* est de *Dédalus*... (p. 455).

La chasse de l'oyseau n'a point esté conneüe de l'Antiquité, qui n'en parle point avant l'an mil deux cens, l'Empereur *Frédéric Barberousse* ayant assiégé Rome commença de la pratiquer, et Frédéric second son petit-fils en a composé deux livres... la recherche des *Faulcons*, Vautours et autres oyseaux de proye s'en est ensuivie...

L'art de reduire la figure quarrée et toute autre en cercle, a esté appellé par les grecs τετραγωνισμὸς et est appelé communément la quadrature du cercle, où il s'agit de réduire le cercle en figure quarrée, qu'Aristote a dit estre du nombre des choses qui se peuvent sçavoir, et qui a esté découvert par *le sieur Bachou Lyonois* en l'an 1657 et Imprimé chez Henault (suit le feu Grégeois), p. 461.

La Boussole... L'inventeur est un certain *Flavius* l'an 1300 à Melphe ou Amalfi ville du Royaume de Naples... p. 458.

Parmi les choses inventées, ou trouvées de notre temps, ou ès derniers siècles le *nouveau Monde* découvert par Christofle Colomb ou Colonée Genevois l'an 1492... (p. 462).

Les Saulces ou liqueurs qu'on a nommés *Botargue*[1] faite des œufs de Muges... et celle aussi qu'on a composée des œufs de l'esturgeon et qu'on a nommée Caviare... (p. 461).

L'Imprimerie fut inventée en Allemagne l'an 1440, ou peu d'années après, par *Jean* Fust ou *Faustus* de Mayence, où les premiers essais en furent faits...

L'Artillerie... est une invention Allemande... L'an de Christ 1378 ou 1380 Constantin Ancklitzen ou Bertholdus *Schwartz Moine* Franciscain reconnut la force du feu ou de la *poudre* ensoulfrée... (p. 460).

L'institution des Cardinaux tire son origine selon quelques-uns de *Pontian* XIX *pape*, qui ordonna dans Rome XV Prestres Cardinaux (p. 463).

Visiblement, Hugo ne s'est point astreint à suivre l'ordre de son auteur; il a disposé en deux groupes les inventeurs, réservant les places d'honneur, non sans quelque ironie parfois, à Christophe Colomb et à Flavius, à Mars, au pape Pontian et à Botargus. Ne fallait-il pas à tout prix éviter la monotonie? En habile écrivain, le conteur a préféré les mots pleins et sonores; il crée par ana-

1. L'Index du *Monde* porte Botargie.

logie le nom de Botargus, il préfère à Fust la forme Faustus, plus éclatante et plus évocatrice. Le lecteur pensera sûrement au docteur Faust, devant la physionomie de ce nom. Il ne négligea pas trois idées amusantes qui se présentaient à lui : Christophe Colomb rangé parmi les « inventeurs », le pape Pontian qui « inventa » les cardinaux (grâce à une petite retouche analogique), et le sieur Bachou, lyonnais, tout étonné de se trouver en si illustre compagnie. De sérieux qu'il était chez Rocoles, tout ce passage, allégé, abrégé, organisé, a pris par surcroît un air ironique et sarcastique. Ce plafond n'avait-il pas été imaginé par quelque esprit diabolique?

Nous n'exagérions pas, on le voit, lorsque nous prétendions que *Le Monde* de Rocoles méritait vraiment son nom, et qu'il valait une bibliothèque[1]. Et pour qui se propose de rechercher les aliments dont s'est nourri le génie exigeant, gigantesque et fécond de Victor Hugo, le problème à résoudre reste en son fond assez simple. Sans tirer des conclusions prétentieuses de cette étude, nous pouvons constater en effet que notre poète puise largement aux sources, cachées aux profanes, qu'il découvrait lui-même, ou que lui indiquait quelque bibliophile, Nodier ou Abel Hugo. La source cette fois semblait si ignorée qu'on s'y pouvait abreuver à pleine gorge. Hugo ne s'en fit pas faute. Il est vraisemblable qu'en d'autres circonstances un seul livre de chevet fournit la matière d'une œuvre ou d'un chapitre au grand écrivain. Sans faire le Zoïle, sans se laisser aller au dénigrement, on est tenté de juger sévèrement ce procédé. La faute en est un peu à Hugo lui-même : il était de ceux qui n'aiment à rendre hommage qu'à ceux auxquels ils doivent le moins; et par ses accès de vantardise, où il entre d'ailleurs souvent une pointe d'ironie, il semble provoquer le démenti.

Examinons donc, pour finir, cette question délicate, qui se pose,

1. Rocoles n'avait-il pas compilé le livre fort curieux dont voici le titre : Hydrographie contenant la Theorie et la Pratique de toutes les parties de la navigation. Composé par le Père Georges Fournier de la Compagnie de Jesus.

A Paris chez Michel Soly, rue St Jacques
au Phœnix 1843.

Dans cet in-folio de 922 pages, qui eut plusieurs editions au XVIIe siècle, il trouvait à la page 520 sous la rubrique « Quel est l'astre que nous appelons l'Estoile du Nord » le nom tartare de cette étoile *Senesticol, clou de fer*.

Le livre XIXe, *Entretiens de mer*, contenait plusieurs chapitres intéressants.

Chap. XXI. D'une certaine Isle qu'on rencontre parfois ne le cherchant point, et qu'on ne peut jamais trouver la cherchant (p. 823).

Chap. XXXVI. D'un Triton ou homme marin qui a paru plusieurs fois ces années dernières en la coste de Bretagne (p. 819).

Chap. XL. Histoire prodigieuse d'un homme de mer habillé en evesques (p. 820), etc., etc.

en présence d'emprunts aussi manifestes, aussi nombreux et aussi importants. Quel qualificatif doit-on appliquer à ce procédé d'invention : plagiat ou documentation? Nous disons hardiment documentation; car plagiat signifie absence d'originalité, et notre enquête permet à quiconque sait comparer deux textes de rendre hommage à l'originalité du grand prosateur.

Et, d'abord, qu'on ne l'oublie pas, Hugo cite nommément Rocoles dans la lettre IV du *Rhin*; il indique malicieusement le titre de son encyclopédie dans la *Légende du beau Pécopin*. N'est-ce pas *cum grano salis* qu'il se targue d'avoir improvisé ce menu chef-d'œuvre, qu'on a tort de sacrifier trop sommairement au conte élégant, sobre à la perfection de Flaubert, *La légende de S. Julien l'Hospitalier*[1]? « J'ai donc écrit ce conte bleu dans le lieu même, caché dans le ravin-fossé, assis sur un bloc qui a été un rocher jadis... » (*Le Rhin*, p. 186). Pauvre lecteur, pour qui te prend l'auteur des lettres de voyage!

En fait, Hugo se documente dans une vaste encyclopédie qui contient une conception du monde et de la vie telle que se la pouvait faire un habile compilateur du XVIIe siècle. En se plaçant de ce point de vue, le conteur commet un anachronisme perpétuel, puisque son Pécopin semble plutôt un contemporain des croisades et du « droit du poing » ; mais il a au moins l'avantage d'être conséquent avec lui-même. Par respect pour la couleur historique, pour l'allure caractéristique de la phrase, pour le ton de cette science fabuleuse et de ces enseignements étranges, Hugo, en artiste qu'il est, modifie le moins possible ce document. Il embaume ces locutions savoureuses et surannées qui évoquent une époque défunte. Et, comme les conteurs, il se fait un mérite de rapporter sans les altérer ces histoires traditionnelles : ne laisserait-il pas la parole, d'aventure, à ma mère l'oie?

Plagiaire, assurément Gustave Planche l'est, quand il copie mot à mot la *Biographie universelle* dans des articles qui prétendent à l'originalité; et Michiels a raison d'étaler sa fraude[2]. Mais Hugo raconteur de légende ne mérite pas ce blâme, *Pictoribus atque poetis quidlibet audendi*... A peine pourrait-on lui reprocher d'avoir abusé de ce coloris local. Il y a du trop dans Pécopin. Familiarisé avec certains termes de vénerie, de médecine archaïque, avec certains mots bizarres qui appellent la glose, Hugo n'eut point

1. Cf. *Saint Julien l'Hospitalier et Pécopin* de M. Descharmes, dans la *Revue biblio-iconographique*, janvier-février 1905.

2. *La France littéraire*, 1840, 3e série, t. I, article de Michiels sur « Les critiques du XIXe siècle ».

égard à l'ignorance de son lecteur. Mais il tenait à la forme de certaines phrases, à certaines expressions, au point de se détourner de son chemin pour s'en emparer et en faire trophée.

Ce n'est pas au hasard, par exemple, qu'il prête des propos d'une couleur archaïque au démon, qui se cache sous les traits de l'esclave de la mer Rouge : « Mon maître, dit celui-ci, est un homme que tourmente la bile noire, la bile jaune et la pituite à Cicéron, de là une mélancolie froide et sèche qui le rend timide, de peu de courage, avec beaucoup d'inventions néanmoins pour le mal... » Et plus loin : « Vous devez être du midi; car ceux du midi sont ingénieux et adonnés aux mathématiques, parce qu'ils sont plus voisins que les autres hommes du cercle des étoiles errantes » (*Le Rhin*, p. 196-197). La première phrase est une mosaïque, l'autre une transcription littérale[1] : l'impression paraît également heureuse dans les deux cas.

Ne croirait-on pas ouïr le récit d'un marin, émerveillé comme à distance d'un prestigieux mirage? « Ceux qui vont en *Midelpalie*... qui voguent en Mer, proche de ce lieu y voient souvent un château, quoi qu'en effet il n'y en ait aucun. Mais les prestiges du Septentrion sont si grands et si fréquents, qu'il ne se faut estonner de cela » (Rocoles, p. 75). Cet écho d'un récit véridique et mensonger à la fois, Hugo l'a recueilli soigneusement. « En Midelpalie, qui est au nord, il remarqua un château dans un lieu où il n'y en a pas; mais les prestiges du Septentrion sont si grands qu'il ne faut pas s'étonner de cela » (p. 202). Amusé par l'espièglerie du pastiche, le légendaire transcrit littéralement une phrase de Rocoles sur « Malherbe natif de Vitré », phrase qui porte bien sa date : « Il demeura plusieurs années en la Cour du Roy de Mogor Ekebas, bien vu et caressé de ce Prince, de la Cour duquel il racontait tout ce que nous avons depuis veu couché par escrit par les Anglais, Hollandais, et mesme par nos Pères » (*Le Monde*, p. 61). « Il demeura plusieurs mois, écrit Hugo à la même page de son *Pécopin*, chez le Roi de Mogor Ekebas, bien vu et caressé de ce prince, de la cour duquel il racontait plus tard tout ce qu'ont depuis couché par écrit les Anglais, les Hollandais et même les Pères jésuites ».

1. *Le Monde*, p. 452. Humeurs du corps... sont quatre en nombre... sçavoir le sang, la phlegme ou *pituite à Cicéron*, *la bile jaune*, et *la bile noire* ou melancholie... P. 453 (1re ligne de la page) : la *mélancholie froide et sèche*, et une vingtaine de lignes plus loin, à la fin de l'alinéa : *la noire les rend timides, de peu de courage*, neantmoins *ayans de l'invention*. *Ibid.*, p. 452 : « De là vient que *ceux qui* habitent *plus près de Mady*, sont plus *ingénieux*, plus *adonnez aux Mathématiques* et à la connaissance des choses celestes : *estans plus voisins du cercle des estoiles errantes*. »

Mais Victor Hugo est trop grand artiste pour pousser le respect trop loin; non content de choisir, ce qui reste une manière de créer, il transforme magistralement. D'un coup de pouce il corrige, tel un sculpteur maniant la glaise, la ligne d'une phrase. « D'un mot mis en sa place », à son tour, il « enseigne le pouvoir ». Ses retouches les plus menues décèlent un talent rare. Parfois son goût pour l'énorme, pour les énumérations copieuses, pour l'opulence du développement lui fait épingler en marge du manuscrit[1] ou glisser entre les lignes un nouveau détail. Génie économe, il ne laisse rien perdre et garde en réserve, dans ses mystérieux tiroirs, dossiers touffus ou notes minuscules. Plus souvent, persuadé que la brièveté est « l'âme du conte », comme disait le bon La Fontaine, il abrège, il élague, il allège. Une phrase amorphe et lourde se traîne avec peine, gauche et boiteuse : le magicien l'électrise de sa plume et la fait courir, allégée, rénovée, preste et alerte.

Écartons donc le reproche de plagiat : un tel artiste n'a rien de commun avec le plagiaire. « Rien ne naît de rien », pourrait-on dire, dans le domaine de la littérature. Les classiques ne se faisaient point faute de traiter à leur tour, en les marquant au coin de leur originalité, une matière empruntée. Si d'aucuns indiquaient, non sans quelque orgueil, leurs sources, combien les tinrent cachées! Certains, comme André Chénier, raillaient leurs détracteurs d'avoir découvert, de tant de larcins, seulement quelques-uns. Digérer les aliments dont on s'empare par le droit du génie, les transformer en sang et en nourriture, c'est une liberté de l'écrivain, pourvu qu'il reste lui-même et que sa personnalité s'affirme toujours et partout. Hugo se documenta dans *Le Monde*, sans le plagier. La simple confrontation des textes établit manifestement son originalité. Et ce sera peut-être à l'auteur de *Pécopin* que Rocoles devra d'être sauvé de l'oubli, et de se voir attribuer des mérites qui ne lui appartenaient guère.

JEAN GIRAUD.

1. Le détail : « Il perdit dans le désert quatre doigts du pied, comme Jérôme Costilla », pris à la page 185 du *Monde*, se trouve écrit en marge du manuscrit du *Rhin*; cf. *Pécopin*, p. 202.

LE CAS RACINE

I

Racine a Uzès.

Je prends ce titre après quelques-uns, après M. Ed. Fournier[1], qui dans un à-propos d'anniversaire valant ce que valent tous les morceaux ressortissant à ce genre de littérature, nous montre un Racine dont la naïveté comme l'ardeur romantique ne laissent pas de surprendre; après M. de Saint-Félix[2], dans un article vénérable et romanesque présentant le jeune échappé de Port-Royal dans tous les détails de son costume et conversant avec son cocher sur la route d'Uzès, nous allons voir qu'il y a mieux encore; après M. Lemaître[3] enfin, qui sur la matière a dit en peu de mots le principal, mais dont je voudrais préciser puis étendre quelque peu les justes mais trop rapides aperçus.

Car la personnalité de Racine, contenue par la forme objective du théâtre malgré des détails précis mais tout extérieurs, nous semble jalousement close et de fait nous ne la connaissons pas plus que celle d'Homère ou du chantre inconnu de Roland. Séduits par la richesse de l'œuvre et la perfection de l'écrivain, la plupart des critiques ont négligé de s'approcher de l'homme, d'un accès difficile d'ailleurs. Les plus favorables sont demeurés dans une expectative respectueuse; d'autres, emplis de cette hardiesse que donne l'ignorance, ont posé des mains maladroites sur un caractère fuyant. L'incompétence est allée si loin, l'illusion d'une vue superficielle s'est à ce point affirmée qu'on a pu voir M. de Saint-Félix dont nous venons de signaler le travail écrire ces lignes d'une monstrueuse candeur : « A part quelques élans chaleureux d'Hermione et de Phèdre, Racine procède par d'admirables périodes, ingénieuses, nettes, onduleuses qui captivent l'oreille et l'esprit *et qui restent impuissantes à remuer des cœurs passionnés*[4]...

1. Ed. Fournier, *Racine à Uzès*, comédie, 1865.
2. J. de Saint-Félix, *Racine à Uzes*. « *Décentralisation littéraire* », janvier 1864.
3. J. Lemaître, Jean Racine, 2e conférence. On ne parle pas d'une fantaisie sans importance parue sous le même titre dans la *Revue de Provence*, 1908.
4. J. de Saint-Félix, *l. c.*

Je cite cette opinion d'un auteur oublié parce qu'elle n'a point malheureusement suivi son sort...

Et pourtant, quoi de plus fructueux que la connaissance intime d'un Racine, si déjà l'examen d'une âme vulgaire n'est jamais dépourvue d'enseignement. Une étude psychologique sur un tel génie, en effet, non seulement séduit par un vif intérêt de curiosité, mais encore peut donner des résultats singulièrement utiles, et au point de vue de l'histoire des esprits telle que l'a comprise sans la réaliser entièrement Sainte-Beuve et quant à la compréhension du drame racinien. Car l'œuvre explique l'homme, je le veux bien, mais en retour le caractère de l'individu sait élucider maint détail de ses créations, peut-être même découvrir le fond élémentaire sur lequel elles s'élèvent toujours. Et de plus, pour Racine, se pose un problème déconcertant que nous allons à propos de sa jeunesse essayer de fixer par l'utilisation de ce qu'il nous a laissé d'indications personnelles, un problème qui justifie les incertitudes des jugements à son égard, qui prouve enfin qu'il est « un cas Racine », ce dont on ne me semble point s'être assez avisé jusqu'ici.

Le jeune homme qui, après de fortes études parfaites dans cet étonnant Port-Royal où l'austérité des principes s'alliait si heureusement en éducation à la bénignité des mœurs, ce jeune homme, dis-je, qui venait d'effleurer le monde et partait pour un si long voyage ne présageait en rien un illustre destin. C'était un étudiant sage, quelque fils de notaire imbu des conseils et déjà de la mentalité paternelle, d'un caractère vif et agréable, du moins en compagnie, mais sans originalité bien grande ni saillies remarquables, et où il faut regarder de bien près pour découvrir les premiers linéaments d'une personnalité qui d'ailleurs, agissant avec le sûr instinct des forces naturelles, n'arrivera jamais à la pleine conscience d'elle-même, dissimulée par le contenu dogmatique du sentiment et de l'intelligence.

Il avait acquis une connaissance technique à peu près parfaite de l'antiquité. Son goût l'y avait aidé, les excellentes méthodes de ses maîtres et surtout un travail personnel assidu qui ne prit que plus d'ampleur, nous le verrons, après sa sortie des écoles. On a constaté l'influence de la culture grecque sur son développement intellectuel, mais on a omis de la délimiter et on a eu tort, car une restriction nécessaire va nous fournir une première donnée, si négative paraisse-t-elle, sur le fond moral de Racine.

Il n'a pas vu ce monde grec dont la langue lui était devenue familière avec les yeux éblouis d'un homme de la Renaissance, ni rempli de la pieuse mélancolie d'un moderne. Il ne s'est point

enthousiasmé pour des idées nouvelles, il n'a pas pleuré sur des ruines et le passé s'est abstenu pour lui de son amère et décevante leçon. N'en déplaise à M. Deschanel, qui d'ailleurs ne l'a jamais prétendu, il n'a rien de romantique. Ce qui le séduit dans le génie hellénique, ce sont ses qualités de tact, de mesure, sa grâce et son harmonie, ses caractères extérieurs, les seuls peut-être : le reste, le romantisme justement, c'est nous qui l'y avons mis. Il n'a pris au sérieux, ni les légendes, ni les héros, mais il s'est délecté dans les discours, dans le jeu libre et précis de la phrase, et il a observé avec une curiosité légèrement empreinte d'ironie les traits de mœurs et les soubresauts psychologiques des personnages[1]. C'est tout ce que pouvait homme de son temps. Son esprit, surtout dans ses facultés discursives, se laissa pétrir par l'enseignement classique : son cœur ne fut pas atteint.

Non que la sensibilité de Racine puisse faire l'objet d'un doute : elle a été l'instrument de son œuvre, le scalpel délicat de ce chirurgien d'âmes, mais elle abonde en caractères particuliers et nous pouvons en marquer déjà quelques traits. Elle n'est pas cette sympathie générale qui rattache les grands lyriques aux choses et aux hommes. Elle demeure personnelle, étroite, et prend volontiers la forme et la susceptibilité de l'irritation. Racine jeune, Racine enfant peut-être, montre son humeur piquante et combative. Au collège encore, nous dit son fils, il prenait parti dans les querelles enfantines que suscitait la Fronde, les luttes politiques franchissaient déja les murs de l'école dans leur irrésistible attrait pour les Français de tout âge, surtout en bas âge, et recevait un coup de pierre dont il eut maint compliment[2]. Citons le fait sans en tirer davantage, mais n'oublions pas que plus d'une fois nous verrons passer dans la correspondance du jeune homme un sourire narquois et dissimulé : l'abeille voletant gracieuse et légère décèle parfois son aiguillon.

Ce qui est plus qu'une présomption, c'est un état général d'esprit et un fait particulier. Racine vient de passer trois ans dans un milieu bien propre à l'influencer profondément. Il a pu errer dans la solitude des champs et se recueillir sous les grands arbres de la vallés. Il a subi la contagion d'une discipline morale très haute, se développant sans contrainte dans une harmonieuse soumission, et le voisinage d'intelligences dociles certes, mais trop grandes pour avoir perdu, quel qu'en fût leur désir, toute origina-

1. Cf. ses *Remarques sur l'Odyssée*, Pindare, les tragiques, voir ci-après.
2. Louis Racine, « *Mémoires* », I.

lité. En un mot, d'aptitudes très éveillées, il a vécu dans un monde d'élite. Qu'est-il advenu de tout cela?

Il se peut que ces années de prime jeunesse aient déposé dans son âme le germe d'une future évolution, mais rien ne permet de le supposer d'abord, et Port-Royal paraît en quelque sorte avoir passé sur lui sans l'entamer. Le paysage dans sa grandeur solitaire le sollicite à rimer sans l'émouvoir. Il écrit ses premières poésies, d'un fadeur telle sous la forme ridicule de l'ode qu'elles pourraient être signées par son fils et entrer dans la production courante (on sait ce qu'a été de tout temps la production courante en poésie). Parfois un éclair qui montre un certain don de vision, une large part faite au métier, à la technique, mais c'est tout; des vers de petit jeune homme, de séminariste distingué. D'un autre côté, voici le fait, à l'égard de ses maîtres des sentiments sournois et quelque peu vindicatifs de collégien, des sentiments qui lui laissent écrire, sa famille adoptive courbée sous les coups de la persécution, ces mots par trop désinvoltes :

Ici l'on entend la censure,
La honte et la déconfiture
Des pauvres augustiniens
Sous le nom de jansénien.
D'autre part on crie au contraire
Le sentiment du grand vicaire,
L'hymne, l'histoire et le journal
Des miracles de Port-Royal[1]...

Certes, ce n'est point un mal, du moins pour nous, qu'il ait alors évité l'influence de Port-Royal qui plus tard devait le reprendre au monde. Son génie se fût toujours manifesté, mais soumis à des tâches obscures, contenu par la polémique ou par la piété, ce n'aurait plus été, comme s'exprime avec grandeur Sainte-Beuve, « le fleuve illustre et superbe sous le soleil, courant le plus noble à travers la royale cité[2]... » La vie profonde du sentiment où il étend ses racines lointaines pour s'épanouir dans sa splendeur harmonieuse et complexe n'eût pas été son école. Toutefois l'on regrette de voir l'élève préféré sourire, ironique et superficiel, devant la porte à jamais close d'une enfance paternellement conduite et ne pas lui vouer un souvenir[3].

1. Introduction de l'édition Mesnard. Nous renvoyons une fois pour toutes quant au détail matériel à cette édition unique.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, l. VI, ch. x.

3. Voir comme contre-partie, mais comme appui aussi de ce que nous disons de ce caractère déjà piquant, la lettre de Racine publiée par M. Gazier, *Revue inter-*

Il voyait le monde et s'y délectait avec une ferveur ingénue, le monde bourgeois tout au moins, la ville, quelques-uns des salons décrits par Furetière où se rencontraient non sans se bousculer un peu le commerce, la moyenne robe et parfois la noblesse douteuse. Il y brillait dans sa grâce légère et piquante, madrigalisant avec un naturel à peine relevé du précieux nécessaire; la timidité, ce défaut charmant de la jeunesse ne paraît en aucun moment le sien. Les années aidant, il eût fait là des victimes tout comme il en fit après dans un autre monde, plus facile. Mais il n'eut pas le temps de se reconnaître et se conduisit avec une exacte réserve. Dissipé quelque peu, mais nullement libertin, au sens où nous l'entendons, nous, il ne se livra qu'à des divertissements puérils et sans danger; il put voir des compagnons plus délurés faire une petite débauche, sans oser de tout point en être et il se vante quand il revendique sa place entre La Fontaine et « les autres loups » ses confrères. La Fontaine et son ami Poignant, un ancien capitaine de dragons! durent souvent plaisanter ce novice. Port-Royal d'ailleurs ne l'avait pas si complètement libéré qu'il n'eût à revenir parfois dans la vallée de Chevreuse : il y présidait à des travaux de maçonnerie au château de Luynes et datait mélancoliquement ses lettres de Babylone. L'oiseau voletait hors de la cage, mais retenu par un fil importun qu'il devait couper un jour d'un coup de bec rageur.

Entre temps, ou plutôt durant ce temps il apprenait son métier de poète dans lequel il se sentait bien plus à l'aise que plus tard dans son rôle de candidat bénéficier. Comment l'idée lui en vint-elle, on ne sait : l'esprit souffle où il veut. Les circonstances plutôt défavorables où se maintint sa vocation, car on pense bien que Port-Royal ne fit rien pour l'encourager, en attestent la vitalité. Il écrivit des vers comme tout jeune homme et il y prit goût. Son esprit sérieux vit dans la littérature un agrément qui pouvait se tourner en profit, et la voie normale de ses progrès intellectuels. Homme de lettres dès lors, il ménage sa renommée future et soigne ses débuts. Il cherche à se faire une place, discrètement, sans trop épargner les soumissions, l'entregent, les visites, respecte la hiérarchie littéraire et la royauté de Chapelain, se doutant bien où il devra prendre rang un jour. Il ne cherche pas, comme chacun de nous, une gloire subite et sensationnelle. Né de nos jours, il eût concouru modestement pour le prix national de poésie. Plein de ce bon sens qui au XVIIe siècle fut si souvent

nationale de l'Enseignement, 15 juin 1888. La lettre dirigée contre les Jésuites est du 26 janvier 1659.

l'allié du génie, il choisit les voies lentes et sûres. Et, ce qui vaut mieux, il travaille : ce n'est pas un rimailleur de talent et ses « concours » ne sont pour lui que des moyens. Il ébauche des plans de tragédie, s'exerce, corrige, poursuit son travail d'humaniste toutefois et sait, ce qu'ignorent les débutants, que rien ne se dresse, même en art, sans des substructions solides. Les questions de méthode, de versification, de métrique, de règles, voilà où nous jette le début de sa correspondance de jeunesse [1].

Il fallait pourtant songer à un établissement. Les jeunes gens n'en prennent cure quand la nécessité ne les talonne point, mais d'autres y veillent pour eux. De par sa naissance bourgeoise Racine se trouvait écarté des armes et la robe ne le tentait guère. Restait donc la carrière ecclésiastique à laquelle il se décida sans enthousiasme et sans dégoût, dans une indifférence qui ne fut peut-être pas étrangère à l'avortement de l'entreprise. Il s'agissait pour lui de la rupture de chères habitudes, d'un changement d'existence désagréable, du renoncement à une vocation en bonne forme et à un avenir incertain quelque peu mais doré. Il s'y résigna parce qu'il était soumis, de mœurs douces et savait écouter la raison. Nulles objurgations pressantes ne s'employèrent à détacher le jeune étudiant de sa vie de plaisir pour la recherche d'une position sociale.

On l'envoya donc à Uzès auprès de son oncle maternel Antoine Sconin, pour qu'il tâchât de décrocher un de ces bénéfices ecclésiastiques, abbayes ou prieurés, qui étaient les pensions civiles et les sinécures de l'époque. Ces Sconin paraissent gens peu commodes et d'humeur processive [2]. Racine gardait un souvenir plutôt désagréable de Pierre Sconin, le revêche président du grenier à sel, père adoptif de sa jeune sœur. Antoine lui fut plus sympathique, mais tout autant inutile. Abbé triennal et non réélu de la congrégation de Sainte-Geneviève, il vivait à Uzès dans une manière d'exil déguisé. En arrivant il y avait pris parti pour l'évêque Jacques Adhémar de Monteil de Grignan contres ses chanoines. Cette détermination, qui semblait devoir lui donner toute influence en réalité paralysa son bon vouloir. L'évêque, en fin politique, négligeait ses amis pour gagner ses adversaires. Finalement, obsédé par les demandes, il finit par abandonner aux Pères non seulement les nominations auxquelles il avait droit, mais encore celles qui

1. 1re lettre à Le Vasseur, 1660.

2. Cet article était fait quand a paru dans le *Mercure de France* du 1er avril 1910 celui de M. Masson-Forestier sur : « Le méchant don Cosme, oncle de Racine et son rival ». Nous n'aurions pas eu d'ailleurs à utiliser ce travail, intéressant en sa matière, dans une étude à peu près uniquement psychologique.

revenaient à Sconin. Celui-ci ne put rien pour son neveu peut-être en vain nanti de la tonsure et du titre d'abbé. Le prieuré de l'Epinay, dont Racine jouissait non sans difficultés vers 1666, fut sans doute l'aboutissant lointain de tous ces efforts. Mais, pour notre grand avantage d'ailleurs, son voyage à Uzès se marque matériellement par un échec décisif.

Parti, non sans quelque regret, l'inconnu du voyage semble vite le séduire. Il ne s'agissait pas d'un simple déplacement : à cette époque où l'unification des mœurs se trouvait si loin d'être faite en France, changer de province et surtout passer du Nord au Midi, c'était changer d'habitudes et d'idées comme de climat. Racine intelligent et naturellement observateur ne put manquer de se voir intéressé d'abord.

La première impression est excellente. Tendrement reçu par son oncle, séduit par l'expansive politesse des gens, fêté des beaux esprits, il en vient à se croire dans un milieu plus mondain encore que Paris, « ... en ce pays les civilités sont encore plus en usage qu'en Italie. Je suis épouvanté tous les jours de voir des villageois pieds nus ou ensabotés... qui font des révérences comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie. Outre cela, ils causent des mieux, et pour moi j'espère que l'air du pays me va raffiner de moitié; car je vous assure qu'on y est fin et délié plus qu'en aucun lieu du monde[1]. » Le ciel d'azur exerce son charme. Par son accueil emphatique et retors le Midi séduit et retient l'étranger; c'est ainsi qu'Euxène dut autrefois conquérir Gyptis et... des terres.

L'ombre au tableau, c'était avec une pauvreté d'esprit que Racine eut tôt fait de percer à jour, les affaires elles-mêmes et les embarras inextricables où s'agitait Sconin au milieu des chanoines. La prochaine nomination lui revenait; il commença la série des démarches illusoires, retardé d'un côté, le démissoire nécessaire à la tonsure ne venant pas, entravé d'un autre par la curée des appétits, bientôt réduit à offrir sa propre place que le jeune homme sut habilement refuser, la voyant plus féconde en procès qu'en avantages.

En même temps, il organisait sa vie, donnant à l'étude une place prédominante. Sur les conseils de son oncle et comme préparation à son rôle possible d'ecclésiastique, il apprend « un peu de théologie dans saint Thomas[2] » mais le fond de ses préoccupations intellectuelles demeure la littérature. Il pense vaguement à quelque

1. 15 novembre 1661.
2. *Id.*

sujet de théâtre[1], écrit force petits vers, annote de près Homère et lit le plus possible un peu de tout, au courant de chaque nouveauté. Il s'efforce de ne devenir que le moins possible provincial et presse ses correspondants de le tenir à jour. Lui-même écrit beaucoup, et c'est à ses lettres précisément que nous allons demander quelques détails sur un caractère si intéressant à la fois et si fermé.

Il nous en reste une trentaine[2] et par malheur nous pouvons juger d'après certains fragments que toutes n'ont point été retrouvées. Elles se distribuent entre les Vitart et Le Vasseur, à part quelques-unes adressées à La Fontaine. Racine écrit donc à un cercle restreint d'amis, mais il leur est d'autant fidèle et sinon dans le nombre la variété se portera dans la matière.

Vitart, intendant à l'hôtel de Luynes et familier chez le duc, protège la jeunesse de son neveu, non pas seulement en parent, mais en conseiller et en ami. Ce fut un « honnête homme » riche, agréable, assez répandu dans le monde. Racine en use avec lui sur le pied d'une camaraderie respectueuse, plus familier peut-être encore avec Mlle Vitart sa femme. Il vivait chez eux durant ses séjours à Paris et ne les perdit jamais de vue. Leurs logements plus tard furent longtemps voisins et l'oncle tint sa seconde fille sur les fonts. D'Uzès il plaisante agréablement avec sa jeune tante et réserve pour son mari l'essentiel et le sérieux, les affaires et les mille complications qui surgissent sans cesse.

Avec Le Vasseur, le condisciple et l'indispensable ami de jeunesse, la correspondance prend un tout autre ton. Il s'y agit d'intérêts moins graves et moins immédiats, mais combien plus attachants! Le joyeux abbé est le confident des regrets, des désirs, des projets. Par lui, l'exilé se rattache à un monde cher, peut-être oublieux, aux desseins jadis conçus et poursuivis dans une terre indifférente. C'est le témoin des premiers soupirs et des premiers rêves. Et, c'est aussi le compagnon dont la vie nous sépare, que nous sommes surpris de voir disparaître de notre souvenir sans laisser de vide, ni de trace, l'image passagère et falote de la jeunesse.... Enfin avec La Fontaine la part est faite au pittoresque et à la littérature.

Donc, Racine à Uzès est accueilli avec empressement. Il a son succès d'arrivée, d'abord à cause de la situation de son oncle, mais aussi parce qu'il vient de Paris. La province, dans sa prétention susceptible et jalouse, s'empresse toujours auprès du Parisien, sinon par bienveillance, au moins dans un accès de curiosité

1. 4 juillet 1662.
2. 40 sont perdues, en y comprenant celles antérieures au départ.

sournoise et envieuse. Cependant, ceux dont elle se moque le plus et avec le plus de raison font assaut de ridicule pour montrer qu'ils possèdent, bien qu'éloignés, le bel air de la capitale, et il n'est pas de hameau qui ne puisse montrer les précieuses de Chapelle et Bachaumont et la comtesse d'Escarbagnas. Racine subit l'empressement des civilités douteuses. Il lut les vers du cru, s'amusa du mouvement et des passions désordonnées d'une race étrangère, entrevit aussi d'un coup d'œil sûr le fond qui se dissimulait à l'abri de telles manières : « ... il ne faut qu'un quart d'heure de conversation, dit-il, pour vous faire haïr un homme, tant les âmes de cette ville sont dures et intéressées, ce sont tous baillis[1]... » Dans ce jeune homme à l'air naïf, sagement réservé sous la tutelle de son oncle, éclate brusquement parfois l'indice d'une pénétration psychologique singulière. Ce sont brefs éclairs qui décèlent un horizon insoupçonné et nous avons au passage vu luire des griffes qui serviront.

Les gens l'intéressent plus que les choses. Il n'éprouve à peu près rien devant les beautés naturelles et les œuvres des hommes. En vain sa fenêtre s'ouvre-t-elle sur la vallée où pâlissent à l'arrière-saison les masses de verdure, sur la prairie où peinent les moissonneurs sous le ciel éclatant[2]; ces aspects, qui nous ravissent et feraient passer en l'âme de quelqu'un de nos poètes le frisson de la vie universelle et de l'universel néant, ne lui suggèrent que des notations sèches et précises dans un pittoresque étriqué. Quatre lignes enfin sur les arènes de Nîmes, et quelles lignes! telles qu'eût pu les écrire le plus dépourvu par l'imagination des professeurs de mathématiques[3]. Je sais qu'il ne faut point faire un grief particulier à Racine d'une infirmité de tout un siècle où l'on s'évertue, en vain à mon gré, à retrouver quelques traces du sentiment de la nature, dans Mme de Sévigné (les malheureux!) ou dans La Fontaine; que la phraséologie dont ce sentiment s'est de bonne heure entouré a fait illusion sur sa valeur et nous a rendus difficiles à l'égard de son expression, tels des gourmands habitués aux mets épicés pour une saine cuisine, ou quelque peintre impressionniste pour la simplicité de tons d'un David; cependant c'est avec quelque malaise que nous découvrons dans l'éternel peintre de l'amour une indifférence sentimentale quelque peu monstrueuse à tout un ordre d'émotions qui nous sont devenues indispensables. Comme tous ses contemporains, il ne voit le monde matériel qu'à travers

1. 3 février 1662.
2. 15 novembre 1661, 13 juin 1662.
3. 4 novembre 1661.

les mots et n'y trouve guère qu'un cadre à littérature. Sa vue peut en de courts instants percer la trame opaque du discours, mais pas assez pour qu'on le distingue et qu'on en fasse un précurseur. Et s'il dépasse alors en quelque degré l'étiage commun en poésie il le doit à l'intelligence plus qu'au sentiment.

En revanche il ne laisse passer le moment d'aucune observation morale. Pas plus que le ciel ne l'ont séduit les beaux semblants du Midi. Il regarde avec une curiosité perspicace et quelque peu cruelle les agitations de ce petit monde, se laisse faire des confidences et s'étonne avec une admiration non déguisée de la violence des passions. C'est un psychologue déjà et un dramatiste, à l'aise devant les peines de cœur comme le chirurgien en face d'une belle plaie. Les bons ecclésiastiques, duègnes du jeune homme, ne s'en doutaient pas et lui-même ne le savait guère. Il devait avoir ce regard baissé de la jeune fille auquel rien n'échappe. Rien ne lui échappait, en effet, et c'est une page de haute comédie que celle où il nous raconte comment, en compagnie d'un jésuite au feu de joie, il « se gardait de penser » par crainte du révérend Père à de charmants visages dispersés autour de lui[1].

Mais ce qui l'intéressait plus encore, formait le sujet de ses principales préoccupations et le fond de sa vie mentale, c'était, nous l'avons dit, la littérature. Le séjour à Uzès a été pour Racine une période de préparation et de travail. Il y a passablement écrit, mis au jour entre autres un poème : « les Bains de Vénus », actuellement perdu, cherché des sujets, lu Homère, Pindare, des modernes, la plume à la main et, ce qui ne gâte rien, étudié quelque peu la théologie, bien que saint Thomas lui soit plutôt un paravent et fasse l'effet du gros manuel classique sous lequel les écoliers glissent le perfide volume défendu. Et pourtant, quelle désillusion quand on examine de près cette besogne préparatoire et qu'on y recherche les germes du génie! Voilà certes un élève laborieux et zélé, un apprenti qui deviendra plus tard un ouvrier consciencieux et patient, mais cet ouvrier à son tour s'élèvera-t-il jusqu'à la maîtrise? Il est permis d'en douter, si même la question semble devoir apparaître. Ce jeune homme qui écrit déjà comme Voiture pensera comme Balzac, il enrichira d'un bel esprit l'actif d'une époque à cet égard trop féconde, simple poète de salon à la dent un peu plus aiguë que les habituels commensaux des ruelles. Nous l'avons vu prendre respectueusement des oracles chez M. Chapelain, le voici maintenant qui disserte sur M. Perrault[2].

1. 24 novembre 1661.
2. 28 mars 1662.

Il se prépare laborieusement enfin une carrière légère. Ronsard peinait ainsi, mais c'était un autre enthousiasme qui le jetait dès trois heures du matin à sa table de travail et une autre imagination qu'une imagination de séminaire lui colorait l'aspect infini du monde.

Tout d'ailleurs ne sert pas également Racine dans ses projets. Il s'agite dans de cruels embarras qui altèrent sa sérénité plus encore peut-être qu'il ne veut bien en convenir. Les études ne lui font pas oublier le solide et il devient fort ennuyé de voir ses affaires en si mauvaise posture. Il ne se promène pas au milieu des nécessités sociales en rêveur sans souci comme en eut coutume La Fontaine. Venu à Uzès pour des choses sérieuses, il aurait vraiment voulu les mener à bonne fin. Il a pour ses intérêts un coup d'œil précis et clair; c'est un poète certes, au sens du moins où on l'entendait alors, mais c'est également un esprit vif et pratique plus à même peut être de se mouvoir dans les procédures que son bonhomme d'oncle, dont il sait avec un tact si parfait épargner la générosité en le priant de retenir un bénéfice trop obéré. Déceptions, atermoiements, ennuis de toute sorte ne laissent pas de le chagriner assez pour le gêner ou même l'arrêter dans son travail. Il montre enfin une intelligence singulièrement pratique, semble mûr avant l'âge, et nous voudrions trouver et nous cherchons vainement en lui quelque parcelle du fougueux désintéressement de la jeunesse.

Ce côté rassis et un peu sec de son caractère se rencontre en plus d'une circonstance. Il plaisante avec beaucoup trop d'agrément sur les malheurs de Pellisson [1], et à Paris alors revenu il a des paroles bien aigres pour Molière avec qui l'on dirait qu'une rivalité commence déjà. Je ne parle pas du mot fameux sur les louanges données par le roi à l'illustre comique auxquelles dit Racine « il a été bien aise que je fusse présent [2] », mais voici en quels termes vraiment perfides dans leur innocence affectée il rapporte les odieuses accusations de Montfleury : « Montfleury a fait une enquête contre Molière et l'a donnée au roi. Il l'accuse d'avoir épousé la fille et d'avoir autrefois vécu avec la mère. Mais Montfleury n'est pas écouté à la cour [3]. » Et c'est tout, mais toutes les insinuations sortent de ce bref « communiqué », et une étonnante méchanceté se cache sous ces derniers mots, si bénins en apparence, mais voilant mal une opinion personnelle qui n'ose

1. 26 décembre 1661.
2. Novembre 1663.
3. Décembre 1663.

s'exprimer : « *Mais Montfleury n'est point écouté à la cour!...* » Certes, on peut arranger cela comme on veut, mais remettez ces phrases en leur place, une manière de post-scriptum, lisez-les sans parti pris, vous ne pourrez, il me semble, n'en point sentir la noirceur. Rien, dans ces premières années où nous pouvons l'approcher, ne nous montre Racine tendre, sensible et bon, tel qu'on aimerait à se le figurer, tel qu'on se l'imagine d'ailleurs, en jouant sur les mots. Il est intelligent, spirituel, raisonnable, lettré, mais rien là dedans n'intéresse le cœur. Il a des traits justes et fins qui décèlent un psychologue averti [1], mais aucun geste qui sorte de la froide mesure, et il a vingt ans cependant; sec enfin et légèrement compassé, il arrête et déroute un peu notre sympathie. Il lui manque même cette charité chrétienne superficielle qu'on eût attendue sinon de sa spontanéité, au moins de sa position; chrétien d'ailleurs, chrétien, dans le sens de Christ, il ne le fut guère plus que son siècle, et infiniment moins que Port-Royal, qui, sans l'atteindre, se rapproche davantage de la source oubliée.

Il est curieux de se demander, avant de conclure, ce que le futur auteur d'*Andromaque* et de Phèdre pensait de l'amour et dans quelle mesure il en ressentait ou en prévoyait déjà les atteintes. L'amour, et voilà surtout la cause de son invincible pouvoir, est de toutes les passions la plus personnelle et celle qui, pénétrant le mieux l'individu, en reflète le mieux aussi les secrètes tendances et les dispositions primitives. Il décèle le caractère dont il est un des facteurs et l'on pourrait dire de beaucoup de gens : « Dis-moi comment tu aimes et je te dirai qui tu es », s'il était facile aux intéressés de dire comment ils aiment ou s'il y avait un moyen pratique pour le simple observateur de s'en apercevoir. Mais, en tout état de choses, on voit l'importance de la question à propos de Racine.

Cette préoccupation constante des jeunes gens qui en parlent sans cesse et des vieillards qui y pensent toujours ne lui demeure pas étrangère. Certes ce n'est ni un cynique, ni un débauché. C'est plus et mieux, un novice et un novice désigné pour devenir un élu. Il sait tourbillonner autour des jupes, mais en papillon adroit et sans venir s'y brûler, « allumant » sans doute plus de feux qu'il n'en « ressent » lui-même. Nous voudrions bien savoir quelle est cette demoiselle Lucrèce dont il s'occupe tant, et s'il a toujours impunément joué près de sa jeune tante : aucun fait précis ne nous renseigne quant au matériel. Comme tous ses compagnons

1. Celui-ci entre autres : « Quand une chose ne vaut rien, c'est alors qu'on la loue démesurément et qu'on n'y retrouve rien à redire parce que tout y est également à blâmer » (27 mai 1661).

il madrigalise et complimente, mais il ménage davantage ses observations et ses coups. Tout n'est pas dit pour lui quand il a rimé quelques vers ou décroché une œillade. Il a comme la curiosité de quelque chose qu'il ne connaît pas : c'est le fidèle dans l'attente du dieu. Son idée de l'amour dépasse la littérature dont il l'entoure. Il en a le sens précis, il ne demande qu'à vérifier à cet égard par l'usage l'exactitude de ses conceptions théoriques. Ainsi que toutes les victimes d'Eros, il s'intéresse à la passion avant même de la connaître. Il s'informe sans timidité, va jusqu'à quelque honnête gaillardise [1], se décide enfin à une tentative directe mais sans suite auprès d'une jeune beauté d'Uzès [2]. Si, comme il est probable, les stances à Parthénisse sont de ce moment il faut y voir une manière de manifeste amoureux. Parthénisse n'est pas seulement celle avec qui le jeune homme fit « l'apprentissage d'aimer »; elle représente l'inconnue délicieuse que le cœur espère et que tous les sens accueilleront avec transports. On devine que l'amour reposera dans Racine sur cette base sensuelle qui en fait la force et qui permet de le pénétrer à fond. L'artisan, plus tard, connaîtra la matière sur laquelle il aura plus d'une fois acheté chèrement la victoire. Si le poète vieilli nourrit contre ses propres pièces une pieuse horreur, c'est qu'elles lui rappelèrent précisément leur prix et qu'il sut ce qu'il faut apporter au théâtre pour y réussir. A cette heure où ses sens s'éveillent et où sa vie sentimentale s'oriente, on prévoit dans leurs agitations et leurs conséquences les dérèglements futurs. Les mœurs sont pures encore, l'imagination s'inquiète.

Mais, en définitive, Racine à Uzès c'est à peu près n'importe qui à Uzès, Bachaumont, Chapelle ou même cette exquise diseuse de riens la marquise de Sévigné. Racine à Uzès c'est le jeune homme en tutelle sous un parent de province, un garçon d'esprit doux, aux habitudes sages et réservées, moins déluré peut-être que son âge ne le comporterait, laborieux du reste et travaillant par méthode, avec un goût très vif pour la littérature, goût qui cependant ne le détourne pas de la voie bourgeoisement raisonnable, et qui en aucun cas n'en eût fait un bohème à la manière de Saint-Amant ou de Théophile. Très intelligent d'ailleurs et pour ses affaires dont il voit l'embarras sans pouvoir y obvier, et pour sa besogne intellectuelle où le maître perce déjà sous l'écolier, observateur sagace et peu bienveillant, rimeur facile et bel

1. 27 mai 1661.
2. 30 avril 1662.

esprit, enfin sans rien toutefois qui semble lui promettre aucune primauté.

Dès lors, pourquoi cette minutieuse enquête? C'est que d'abord rien n'est indifférent de la vie d'un grand homme : M. Masson le sait qui a dénombré les chaussettes de Napoléon et les chemises de Joséphine. C'est que malgré tout nous trouvons dans l'aptitude psychologique du jeune Racine son goût littéraire, son travail solide, les linéaments de l'homme futur, oh bien vagues encore! mais réels toutefois dans leur valeur potentielle. C'est que nous avons fait un voyage en province au XVIIe siècle, en compagnie d'un esprit délicat.

C'est que, surtout, se lève un problème d'un intérêt capital. Rien, et on ne saurait trop insister là-dessus ne permet de passer du Racine des Lettres à Le Vasseur au Racine de *Phèdre*, rien que des traits et des aptitudes faciles à discerner en chacun presque. Mais nous retrouverons le jeune homme d'Uzès dans le bourgeois digne et timoré des années de retraite... Son printemps rejoint sa vieillesse par-dessus un âge mûr éclatant dans sa vie tel un météore inexplicable. Dans cette existence singulière, le génie, après une carrière unique, s'assoupit tout en gardant une valeur cachée et ne se découvre jamais que par ses productions. *Il semble exister hors de la personnalité même.* Poussant les choses jusqu'à un léger manque de respect, nous pourrions dire qu'on découvre aux points extrêmes de la vie de Racine un séminariste et un sacristain, dans l'entre-deux, sans qu'on puisse se l'expliquer, semble-t-il, le plus génial des psychologues. C'est ce cas étrange, si la patience du lecteur veut bien nous suivre jusque-là, que nous voudrions éclaircir, utilisant les circonstances et les écrits et recherchant dans un illustre exemple les liens subtils et mystérieux qui unissent l'homme à son œuvre.

GONZAGUE TRUC.

ÉTUDE CRITIQUE SUR LE TEXTE DES « LETTRES D'EXIL » D'EDGAR QUINET

(*Fin*[1].)

DEUXIÈME PARTIE

Madame Quinet, éditeur.

Les quatre volumes des *Lettres d'exil* comprennent 1221 articles; notre collationnement n'a donc porté que sur la soixantième partie du recueil. Que dire du reste? Rien de positif, assurément, puisque nous n'avons ni les originaux, ni même le manuscrit livré à l'imprimeur : souhaitons que les lettres autographes de Quinet ne soient pas négligées par la critique, quant aux corrections ou additions futures dont le texte imprimé pourra être susceptible. Mais qu'une personne de la valeur intellectuelle et morale de Mme Quinet ait été amenée à méconnaître les devoirs les plus élémentaires de l'éditeur, je ne dis pas seulement l'exactitude (on peut être inexact naturellement, innocemment), je dis la sincérité, le respect scrupuleux d'une grande mémoire, la probité envers le public : voilà une découverte que l'on aimerait autant n'avoir pas faite, qu'on ne peut cependant garder pour soi; voilà surtout un problème psychologique qui dès l'abord vous déconcerte : et c'est là une tout autre affaire que de collationner des textes. Il s'agit d'une conscience, et d'un cas de conscience. Il est juste et il est nécessaire de rappeler tout d'abord, à grands traits, la noble et laborieuse existence de la seconde femme de Quinet.

Hermione-Glikère Asaki naquit le 16 décembre 1821, à Iassy. C'était la fille du poète roumain Georges Asaki, lequel fut, comme ministre et comme écrivain, un des créateurs de l'instruction publique en Roumanie. Élevée à la française, d'ailleurs fort bien douée surtout pour les langues et pour la musique), Hermione Asaki fut mariée, vers l'âge de dix-huit ans, à un certain prince Mourouzi, dont la généalogie était illustre et la fortune assise, mais qui la trompa et la maltraita indignement : son moindre

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire*, n° de janvier-mars 1907, p. 106-118, n° de juillet-septembre 1907, p. 515-529, n° de juillet-septembre 1908, p. 479-490.

vice semble avoir été l'ivrognerie. Défendue par ses parents, la jeune femme obtint le divorce, la garde de son fils Georges, et, après diverses pérégrinations, vint habiter Paris, en 1845[1] : elle avait donc alors vingt-trois ans.

Elle suivit, d'un cœur enthousiaste, les cours du Collège de France. Elle fut bientôt du petit cercle des admirateurs intimes d'Edgar Quinet. Elle entra en relations avec sa première femme née Mina Moré, « une allemande adorable », a-t-elle écrit[2] : elle enseigna le roumain à son professeur, lequel de son côté lui donnait des conseils pour l'éducation de Georges Mourouzi. Les orages de la carrière de Quinet, et surtout la longue maladie de sa femme, mirent à l'épreuve l'amitié et le dévouement de Mme Asaki (elle avait repris son nom de jeune fille). Rien, absolument rien de suspect dans cette intimité, ainsi qu'en témoigne surabondamment près d'un demi-siècle de correspondance épistolaire entre la famille Moré et la seconde Mme Quinet, après la mort de la première. Ce deuil, survenu le 11 mars 1851, fut un coup terrible pour Edgar Quinet. Représentant du peuple à la Législative après l'avoir été à la Constituante, la marche des affaires publiques n'était pas faite pour le consoler. Bientôt, vaincu de décembre, il fut réduit à se cacher, à s'enfuir. C'est Émile Souvestre qui, à Paris, lui procura un asile. S'il put sortir de France et tromper la surveillance établie à la frontière belge, ce fut à la faveur d'un passeport au nom d'un Valaque, et dans la compagnie de la princesse Cantacuzène : le tout grâce à l'intervention de Mme Asaki. Celle-ci ne tarda pas à le rejoindre à Bruxelles, ayant résolu de veiller sur le pauvre grand homme et de partager sa destinée; elle obéissait à son cœur, mais aussi au vœu sublime d'une mourante. Quinet fit aux parents de Mme Asaki une demande qui d'avance était agréée[3]. Il était né catholique : sa future femme était grecque orthodoxe; le mariage religieux fut célébré... par l'office d'un ministre protestant (21 juillet 1852). Le nouveau ménage n'eut pas d'autre enfant que le jeune Mourouzi; pour Quinet, ce fut un fils adoptif, on le sent au cri de douleur, aux accents profonds que lui arracha sa mort prématurée (1856). Ce deuil resserra encore l'union des deux époux. Durant les dix-neuf années de la proscrip-

1. *Cinquante ans d'amitié*, par Mme Quinet, Paris, 1899, in-18, p. 143.
2. Lettre à Chassin (inédite), 27 mars 1883.
3. La lettre autographe et signée (s. d.) est adressée à G. Asaki (Bibl. nat., mars). Cette demande est *au plus tard* du 10 ou 11 janvier, car on y lit : « Rien n'est changé officiellement dans ma vie. Je ne suis ni exilé, ni réfugié, ni destitué. » Or il fut compris dans le décret d'*expulsion* du 9 janvier 1852. (La destitution est du 12 avril.) — Voir à l'appendice, lettre X.

tion (devenue volontaire à partir de l'amnistie de 1859), à Bruxelles, à Veytaux près Lausanne, puis durant les longs mois du siège de Paris, ensuite à Bordeaux, enfin à Versailles, Mme Quinet fut la compagne dévouée, enthousiaste, l'infatigable secrétaire et collaboratrice de son mari, copiant et recopiant ses écrits, notant ses conversations journalières, que dis-je? les paroles entrecoupées du délire et de l'agonie, jusqu'au moment où elle lui ferma les yeux (27 mars 1875). Elle lui consacra son veuvage, un quart de siècle; elle vécut encore et toujours pour lui et par lui, jamais de lui. Déjà ses *Mémoires d'exil* (1868 et 1870), *Paris journal du siège* (1872), les *Sentiers de France* (1875), avaient rendu inséparables, pour la postérité comme pour les contemporains, les noms des deux époux : au pieux monument vinrent s'ajouter d'autres pierres, *Edgar Quinet avant l'exil*, *Edgar Quinet depuis l'exil*, et le couronnement, *Cinquante ans d'amitié*[1] : témoignage solennel rendu à la vaillante affection qui avait uni Michelet et Quinet.

C'est elle qui, dans l'exil, en 1857, avait eu l'initiative d'une édition générale des œuvres de son mari[2]; c'est elle qui vingt ans après, entreprend l'édition complète en trente volumes, achevée en 1882[3]. Si la ville de Bourg vit, dès 1883, se dresser la statue de l'illustre bressan (par Aimé Millet), c'est que, depuis la défaite du Seize-Mai, Mme Quinet avait constamment agi sur l'opinion et sur les pouvoirs publics. Au jour de l'inauguration, sa satisfaction ne fut pas sans mélange; le ministre de l'instruction publique, Jules Ferry, obligé à de grands ménagements à l'égard des modérés, avait cru opportun de s'abstenir. Ceux qui le remplacèrent, la laissèrent assez froide : « Je résolus, a-t-elle écrit, de montrer à notre génération oublieuse comment les hommes de 1848 jugeaient Edgar Quinet, de quel ton ils lui parlaient[4] »; c'est pourquoi elle publia, l'année même, *Sous l'Empire*, *Lettres de Théophile Dufour à Edgar Quinet* : « J'ai peut-être eu tort, a-t-elle noté, de supprimer la plupart des passages où il parlait de moi avec une grâce, un charme d'amitié, des éloges dont j'étais fière et heureuse, mais que j'ai craint de livrer à la publicité; mon but, en imprimant ces lettres, était tout autre[5]. » Ce but, toujours le même, c'était de glorifier son mari.

1. Les autres ouvrages de Mme Quinet, et surtout *La France idéale*, *Le Vrai dans l'Education*, sont animés du même sentiment, remplis des mêmes souvenirs.
2. L'édition Paynerre, en 10 volumes.
3. L'édition Germer-Baillière (aujourd'hui chez Hachette).
4. Note autographe inédite (Ecole Edgar-Quinet, *Inventaire de 1900*).
5. *Id.* (*ibid.*). Les autographes de Théophile Dufour subsistent, au grand complet,

En 1892, la ville de Paris ouvrit, rue des Martyrs, n° 63, une école primaire supérieure de jeunes filles, et, le 16 novembre 1893, cette école fut dénommée « Edgar Quinet » sur la proposition du Comité de patronage[1]. La dédicace, qui avait été mûrement délibérée, ne fut pas reçue par la veuve comme un hommage banal à la mémoire de son mari. De suite, elle s'intéressa vivement à l'école, à la « Maison Quinet »; elle prit sur ses modestes revenus pour y constituer des bourses annuelles de voyage, qu'elle a transformées, par testament, en une fondation perpétuelle. Elle multipliait ses cadeaux, ses lettres à la directrice, aux maîtresses, aux écolières. Elle a laissé à l'école de précieuses reliques de Quinet et d'elle-même : musée modeste, comme la vie des Quinet, mais intime et touchant. C'est peut-être dans ce milieu juvénile, où elle se plaisait à passer de longues heures, que son souvenir est demeuré le plus vivant :

« Vous ne pouvez oublier, vous qui l'avez vue, sa fine silhouette, son profil aux traits de médaille, sa voix ferme, toute vibrante d'enthousiasme et d'énergie, surtout ses yeux si brillants et si jeunes. Oui, quelque étrange qu'il vous puisse paraître, l'impression qui se dégageait de sa personne était celle d'une extraordinaire jeunesse. Ni les maux éprouvés, ni les deuils irréparables n'avaient pu éteindre en elle l'ardeur pour la défense des idées qui semble l'apanage des cœurs de vingt ans : c'est un don admirable et charmant accordé à ceux qui se donnent tout entiers au culte de l'idéal, qui méprisent les petits intérêts et les préoccupations égoïstes : ceux-là, la vieillesse les oublie autant qu'ils s'oublient eux-mêmes; — qui donc mérita mieux un tel privilège que Mme Edgar Quinet[2]? » L'année de sa mort (1900), elle allait recueillant des souscriptions pour le « Sou des Boërs »; elle pro-

à ce qu'il semble, dans les papiers Quinet de la Bibliothèque nationale. Ce que Mme Quinet en a donné, est fidèlement reproduit. La publication de 1883 fut très bien accueillie par la critique. Elle révélait un esprit délicat, un moraliste avisé, un véritable écrivain. Son admiration et son estime pour Quinet ne nuisent en rien à la fine liberté de ses appréciations sur les choses, sur les hommes, et sur Quinet lui-même. Il n'en est pas seulement le « Polémon » quoi qu'en dise Emm. des Essarts (article du *Journal du Midi*). Ce publiciste ajoutait : « La moitié la plus précieuse de la correspondance a disparu, c'est-à-dire les réponses de Quinet. » De fait, les *Lettres d'exil* n'en devaient donner que dix (t. I, p. 96, 259, 329, 333, 336, 400, 422; t. II, p. 290; t. III, p. 110, 149). C'est bien peu; mais il est vrai que le proscrit chargeait sa femme, à qui sont adressées beaucoup des lettres de Dufour, de répondre pour tous deux. A noter que la *Préface* des *Lettres de Théophile Dufour*, signée Dufour (sans initiale), est de Mme Quinet : car elle a demandé à M. Ferdinand Buisson de la revoir, et n'a reçu de lui que des compliments.

1. En particulier de M. P. Strauss, conseiller municipal (aujourd'hui sénateur), et de l'éminente directrice de l'école, Mme Janin.

2. *Discours de Mlle Massy, professeur de lettres à l'École Edgar-Quinet, prononcé à la distribution des prix, le 27 juillet 1901*, p. 15.

pageait l'œuvre de Quinet dans les Universités d'Amérique; elle essayait de fonder un comité pour une statue de Michelet et Quinet, au quartier latin, square de la Sorbonne. Elle mourut à quatre-vingt-trois ans, et l'on trouva sous son oreiller un calepin où elle avait noté au crayon les dernières pulsations de son cœur. Elle n'avait pas cessé de vivre en esprit avec celui qu'elle avait perdu depuis un quart de siècle. Lorsqu'elle écrivait aux intimes d'avant son veuvage, il lui arrivait fréquemment de signer : « Vos Quinet. » Si elle survécut si longtemps à son mari, c'est que son mari se survivait à lui-même, en elle-même.

Telle est la femme, telle est la Mystique de l'amour conjugal qui s'est complu à sophistiquer, pour la postérité, les *Lettres d'exil*. Il n'est pas permis, on le conçoit, de la traiter comme on traiterait en semblable cas un ancien élève de l'École des Chartes. Son culte exclusif, son idéal fixe, sont bien plus qu'une circonstance atténuante : c'était le fond même de son être, ou du moins le dédoublement de sa personnalité. Elle a menti au public, très consciencieusement, *ad majorem dei gloriam*, pour la plus grande gloire de son dieu, qui toujours présent consentait, souriait, ordonnait, agissait.

Je n'improvise pas ici, pour les besoins de la cause, un paradoxe moral. Voici — en dehors des publications de Mme Quinet, — des preuves bien caractéristiques de cet état de conscience.

En 1883, à l'inauguration de la statue de Bourg, Madier de Montjau, vieil ami et compagnon d'exil de Quinet, fit un discours vibrant d'émotion, brûlant d'enthousiasme, et qui souleva les acclamations de la foule. Mme Quinet fut émue de la prosopopée, où il adjurait le grand homme de se lever, de parler, de combattre encore le bon combat : mais, à la réflexion, elle en voulut à l'orateur d'un trop beau passage sur Michelet; Madier s'en expliqua vertement dans une lettre, et son discours demeura manuscrit. — A cette même occasion, dans le *Phare de la Loire*, Chassin n'avait pas manqué de consacrer à son cher maître un feuilleton d'éloges grandiloquents : Mme Quinet le remercia, mais lui renvoya sa prose avec des corrections de sa main, visant tous les passages où elle avait cru apercevoir l'ombre d'une critique. — En 1889, Mme Quinet fit don, au ministère de l'Instruction publique, des mémoires (ou plutôt des notes historiques) du conventionnel Baudot, à la condition de publier le manuscrit sans aucun changement, suivant l'expresse volonté de son mari. On crut pouvoir, néanmoins, omettre des extraits de lectures, copiés mot à mot dans les ouvrages de Thiers, de Louis Blanc, etc.; on

crut aussi augmenter la portée et l'utilité de la publication, par des notes explicatives; bref on fit, on *imprima* une édition critique. Mme Quinet protesta, mit en mouvement le ministère et le ministre, bref exigea et obtint la destruction intégrale de l'édition : tout fut recommencé, et Baudot parut dans un si simple appareil, que pour l'utiliser, un historien aurait d'abord à refaire les rapprochements de texte, les tables, etc., dont une telle publication ne saurait se passer. Ces *Notes historiques*, dans leur incohérence et avec leurs redites perpétuelles, n'eurent d'ailleurs aucun retentissement : et Mme Quinet crut à une conspiration du silence. Mais la volonté de son mari avait été strictement exécutée, du moins telle qu'elle la comprenait : c'était, à ses yeux, l'essentiel. Que n'a-t-elle eu pour les *Lettres d'exil*, les mêmes scrupules d'exactitude matérielle, que pour les élucubrations de Baudot!

Après ces indications sur la mentalité de Mme Quinet, il s'agit de serrer de plus près la question, au cours des huit à neuf ans qui séparent la mort de Quinet de la publication du tome I des *Lettres d'exil* (1875-1884).

En juin 1876, dans *La Vie littéraire*, Eugène Noël publia sept lettres qu'il avait reçues du grand écrivain.

La première, datée de Bourg, 29 août 1849, ne rentre point, par sa date, dans le cadre des *Lettres d'exil*[1]. La septième, datée de Veytaux, 7 mars 1870, aurait pu y figurer, mais c'est une réponse qui n'aurait eu d'intérêt que par la contre-partie. Le texte des cinq autres est identique dans *La Vie littéraire* et dans les *Lettres d'exil*, sauf les quantièmes du mois de la deuxième et de la quatrième, et le millésime de la troisième : Mme Quinet la place en 1855, au lieu de 1854[2].

Mme Quinet remercia Eugène Noël de la publication qu'il avait faite des lettres de son mari, quoiqu'il ne l'en eût pas avisée, ni avant, ni après. Il lui répondit (1er juillet 1876) :

Chère madame,

Votre lettre m'a causé la plus vive satisfaction. Je vous aurais envoyé moi-même la *Vie littéraire* si j'avais eu votre adresse; mais je

1. En voici — à titre de digression — le passage le plus curieux : « J'écris à Alfred [Dumesnil] que vous auriez été content de nos paysans sous les persécutions folles de l'état de siège : ce régime turc que l'on vient d'implanter chez eux les a admirablement retrempés; ils n'étaient que rouges, je ne sais comment appeler aujourd'hui leur couleur : c'est celle de la bonne conscience indignée et révoltée... »

2. L'erreur est certaine d'après le contexte : Quinet n'avait pas reçu le *Voltaire* d'Eugène Noël (Spa, 26 sept. 1854, et non 1855), ouvrage dont il fait l'éloge dans la lettre du 22 juin 1855.

ne doutais pas qu'elle ne vous parvînt d'elle-même. Je suis heureux d'apprendre que ces sept lettres vous ont rendu quelques instants de la vie heureuse d'autrefois.

Il va de soi que si, comme les journaux l'ont annoncé, vous préparez une *Correspondance d'Edgar Quinet*, ces sept lettres vous appartiennent. Si vous avez eu dans les mains la *Vie littéraire* de jeudi dernier vous y aurez pu voir deux rectifications : dans la 1re lettre, ligne 6, il faut lire non pas : *Si Noel est avec moi, j'ai avec moi le bon droit*, mais : M. NOEL EST AVEC MOI, J'AI AVEC MOI... ; de même, lettre IV, ligne 27, au lieu de *mémoire* il faut lire VICTOIRE[1]. Je vous envoie ci-contre la copie d'une autre petite lettre de M. Quinet que je n'ai pas cru devoir donner à la *Vie littéraire*, mais qu'il vous sera peut-être agréable de pouvoir réunir à tant d'autres.

Cette lettre qui remonte à 1849, m'était adressée à Paris, rue des Postes, 12, chez M. Michelet.

Veuillez, chère madame, agréer mes plus respectueux hommages.

EUGÈNE NOEL,
Rue Danguy, 15, au Boisguillaume, près Rouen.

Une copie de la lettre de Quinet à laquelle il est fait allusion, figure en *post-scriptum*, de la main de Noël. Elle est demeurée inédite :

Voici, mon cher monsieur, deux billets pour la séance de demain jeudi. Puisse cette triste assemblée, sans esprit, sans cœur, sans âme, ne pas vous donner, comme à moi, la jaunisse ! Vous avez vu qu'hier, ils ont été tout près de se déclarer pour le *St Père* contre la République Romaine. Quel dégoût !

Votre tout dévoué de cœur.

E. QUINET.

Mercredi 21 février 1849.

On voit, par la lettre d'Eugène Noël, que Mme Quinet avait, dès 1876, fait annoncer ou laissé annoncer son intention de publier la correspondance de son mari; elle songeait aussi à en écrire la biographie. Au printemps de 1877, elle reçut de Victor de Laprade la lettre suivante :

Lyon, 13 avril 1877.

Madame, j'ai l'honneur de vous adresser sous un pli, *papiers d'affaires*, tous les autographes que je possede de notre illustre et cher Edgar Quinet. Il est peu de ces lettres qui soient susceptibles d'être publiées;

1. « Il me semble que vous considerez la *Mémoire* de Voltaire comme complète et achevée. » — Lire : *Victoire*. Mme Quinet a tenu compte de cette correction. La lettre de Noel est dans les papiers de l'École Edgar-Quinet, rue des Martyrs, 63.

mais comme vous le dites, madame, elles peuvent être des jalons pour une biographie. Pour l'époque de cette biographie qui se rapporte au professorat de Quinet à la faculté des lettres de Lyon, je pourrai vous fournir quelques détails intéressants. C'est alors que j'ai eu le bonheur de connaître ce grand esprit et qu'il voulut bien encourager mes essais dans la poésie et les lettres. Son séjour à Lyon se lie aussi à ses rapports avec un homme qui fut depuis un des complices du 2 décembre, Hippolyte Fortoul, et dont la noire ingratitude envers votre mari doit être signalée. J'ai sur ce sujet de curieux renseignements.

VICTOR DE LAPRADE.

Ces renseignements, Victor de Laprade les lui promet « de vive voix », dès qu'il pourra faire le voyage de Paris, et Mme Quinet les a sans doute utilisés dans *Edgar Quinet avant l'exil*. — Mais quant aux lettres de Quinet à Victor de Laprade, elle n'en a donné que deux[1] dans les *Lettres d'exil*. et les textes autographes en ont disparu.

Trois lettres de Mme Léon Faucher (14, 21, 26 mai 1877) à Mme Quinet, conservées à l'École Edgar-Quinet, indiquent que les deux veuves firent alors échange des lettres de leurs maris, afin d'en prendre copie et de se les restituer réciproquement. — Aucune lettre de Quinet à Léon Faucher[2] ne figure dans les *Lettres d'exil*.

La même année, Mme Quinet publia : *Edgar Quinet : Lettres à sa mère*[3]. Point d'autographes connus. L'École Edgar-Quinet conserve une copie partielle de ces lettres, rédigée par Mme Quinet. Ce qui a été publié est conforme à cette copie; mais cette copie renferme de longs passages inédits, barrés — et non effacés — d'un trait d'encre rouge en diagonale. Ces omissions, parfaitement légitimes (à la différence des altérations) sont d'ailleurs indiquées, dans l'imprimé, par des points de suspension, lorsqu'elles se rapportent à une lettre partiellement éditée. Mme Quinet avait aussi hésité à donner certains passages où l'écrivain s'élevait avec force contre le gouvernement de juillet. A ce sujet, elle consulta M. Henri Brisson, qui lui répondit :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

— Le 4 mai 1877.

Madame,

Vous m'honorez trop en me soumettant vos scrupules; mais, puisque vous me demandez mon opinion, permettez-moi de vous dire que vous

1. T. I, p. 393; t. II, p. 151.
2. Il y est fait mention de Léon Faucher une seule fois, dans une lettre à Buloz (20 mai 1861), t. II, p. 86.
3. Paris (Germer-Baillière), 1877, 2 vol. in-18.

devez les calmer : hors mon sentiment du respect des textes, lequel est mon guide lorsque j'hésite en pareil cas, je trouve qu'ici il n'y a pas même lieu d'hésiter : nos mauvais gouvernements ont inspiré aux meilleurs patriotes ces heures de bouderie ; il y a peu d'âmes nobles qui n'aient passé par là, et comme elles sont toujours revenues avec ardeur à leur passion pour la France, cette portion de leur histoire, où leur chagrin se voit, ne me paraît pas à cacher...

Votre respectueux serviteur.

HENRI BRISSON.

Dans la lettre datée de Heidelberg, 1er avril 1837, où Edgar Quinet faisait part à sa mère de son projet d'écrire *Prométhée*, Mme Quinet lut ceci :

« Garde-moi le secret. J'étais las des truands du moyen-âge que l'on a tant prodigués. Les beaux modèles grecs m'ont ravi en quittant ces difformités ». Elle songea de suite à son grand ami, au grand ami de Quinet, à Victor Hugo, et de nouveau consulta M. Henri Brisson, en lui envoyant l'épreuve en placard. Elle reçut la réponse suivante (13 mai 1877) :

« 276-277. — L'alinéa qui chevauche sur ces deux pages est d'une justesse parfaite, il me plaît grandement; je n'ai pas besoin de vous dire qui peut en être choqué; mais je le laisserais, il est la preuve d'un goût épuré et sûr. — Je regrette même d'avoir écrit ce qui précède ; il faut absolument respecter ce passage, c'est une note littéraire tout à fait précieuse[1]. »

Mme Quinet suivit à la lettre les judicieux conseils qui lui étaient donnés. Victor Hugo, si tant est qu'il ait connu le passage devant lequel elle avait hésité, ne lui en garda pas rigueur. Personne n'incrimina les accès de colère patriotique d'Edgar Quinet contre Louis-Philippe : il n'avait pas fait mystère de ses sentiments à l'égard du régime de juillet, de Guizot, de Salvandy, etc. Cependant Mme Quinet eut à regretter sa fidélité d'éditeur. Saint-René-Taillandier, ami très sincère et très dévoué de Quinet (les *Lettres d'exil* elles-mêmes en témoignent), mais en même temps esprit critique, pondéré, impartial, ne trouva pas que tout fût également admirable dans les *Lettres à sa mère*. Toujours bienveillant, il intitula son article « Les confidences d'un jeune poète », afin qu'on ne pût lui attribuer la portée d'une appréciation générale sur son ami. Il fut sévère, en particulier, pour les passages où Quinet traitait Victor Cousin de « comédien, d'arlequin, de tartuffe ». Il nota que les bonnes relations — au moins appa-

1. J'ai retrouvé ces lettres de M. Brisson oubliées dans un paquet d'épreuves des *Lettres à sa mère* sur lequel Mme Quinet avait écrit : « A brûler. »

rentes, — de Quinet avec Cousin avaient duré non pas six mois, mais cinq ans : « Ah! concluait-il, c'est qu'il s'agissait pour lui de Mina Moré, de son mariage, et de toute sa vie à venir. M. Cousin pouvait lui donner une chaire[1] », etc.

Mme Quinet eut donc la douleur de constater que par sa première publication de documents épistolaires, elle n'avait pas, aussi entièrement qu'elle se l'était figuré, servi la mémoire de celui qu'elle pleurait. Elle avait trop oublié le mot de Voltaire : « On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. » Il est à croire qu'elle résolut, pour l'avenir, de faire un triage plus vigilant de ce qu'elle pourrait livrer au public : d'ailleurs c'était son droit, et l'on ne peut lui reprocher qu'une chose : de l'avoir outrepassé.

Son dessein primitif, fort louable, était de donner toutes les lettres intéressantes que l'on pourrait lui confier, et celles dont elle avait pris copie dans l'exil, avant expédition. Elle écrit, en effet, en 1877, au tome II des *Lettres à sa mère*[2] : « Les volumes suivants (correspondance de 1845 à 1875), montreront le professeur du Collège de France, son cours supprimé, continuant son enseignement par le livre et par les actes. » Or, de 1845 à 1851, elle n'a rien donné, probablement parce qu'elle n'a pas demandé, ou parce qu'elle n'a pas reçu grand'chose des anciens amis de Quinet avec lesquels elle pouvait être en relations[3]. Pour aboutir, il eût fallu une organisation méthodique, un répertoire des détenteurs possibles d'autographes, bref un véritable bureau de recherches tel que celui qui fonctionna chez Garnier frères, sous la direction de Paul Boiteau, pour la publication de la correspondance de Béranger. Rien de tel ici. Nous n'avons pu relever, avec les envois de Victor de Laprade et de Mme Léon Faucher, que ceux d'un cousin de Désiré Bancel[4] (nous ignorons d'ailleurs en quoi ils consistent), et celui d'une *Lettre* à M. Richard[5] qui

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1877, p. 181.

2. P. 443.

3. Mme Quinet était aussi en possession des lettres de Quinet à Mina Moré, au cours de leurs longues et orageuses fiançailles. Quinet en a publié lui-même quelques-unes, dans *Merlin*, plus ou moins modifiées. L'ensemble, assez considérable, est un monument de passion romantique, sincère et verbeuse, imaginative et raisonnante, et qui ne concorde guère avec le Quinet olympien de la légende.

4. Il ressort d'une lettre signée E.-M. Bancel, Hyères, 24 décembre 1878 (*Papiers de l'École Quinet*), que dans un volume de lettres de Désiré Bancel se trouvaient deux lettres de Quinet : « Si je peux les arracher sans les mutiler, dit le signataire, vous les recevrez en original... » E.-M. Bancel signale deux autres volumes de lettres de D. Bancel, que possédait la mère de ce dernier « au milieu desquels, dit-il, se trouvent d'autres lettres de monsieur votre mari... »

5. Ancien ami de Quinet, et qui, avec Mme Quinet, assista à ses derniers moments (lettre de Richard, 25 juin 1877, *Papiers de l'École Edgar-Quinet*). Quant à la lettre

aurait pu figurer, par sa date, dans les *Lettres d'exil*, si elle n'avait eu, du vivant de la veuve, un caractère trop intime. La voici :

Cher Richard, quelle bonne pensée vous avez eue de vous souvenir de moi ! Je vous en remercie du cœur; pour vous témoigner sur-le-champ combien je compte sur votre amitié, je dois vous dire une chose très intime. Peut-être vous souvenez-vous qu'un jour, voyant dans quel isolement je restais, vous m'avez conseillé de me remarier. Depuis ce moment, mon isolement a bien augmenté; et je suis aujourd'hui séparé de mes amis peut-être pour toujours, sans famille et sans patrie. Je me suis décidé à ne pas me laisser vaincre par la mauvaise fortune, et je me suis rappelé votre conseil. Le sort qui, j'imagine, s'ennuie de me poursuivre, m'a fait rencontrer le dévouement le plus parfait, dans une personne qui fait partie de ma famille du Rhin; mes belles-sœurs, mon beau-frère souhaitent de tout leur cœur ce mariage, et le regardent comme une nouvelle alliance avec eux; le sort a voulu aussi que cette personne qui m'a montré une amitié si exemplaire, si héroïque, jouit d'une fortune indépendante, et accepte ma triste destinée. Ainsi, mon cher ami, ma vie ne s'achèvera pas seul, j'aurai quelqu'un pour me fermer les yeux quand ce moment viendra.

Beaucoup de gens penseront sans doute qu'à mon âge (quarante-sept ans sonnés), j'aurais dû ne songer qu'à m'enterrer dans l'exil; d'autres penseront que mon deuil ne vit pas dans mon cœur. A tous ces gens-là, je n'ai pas de réponse; car ils ne me comprendraient pas.

Voilà pourquoi, cher ami, je vous prie de ne rien dire de ma confidence aux étrangers, aux connaissances, et à toutes ces bonnes âmes qui sont toujours étonnées et scandalisées si un homme ne suit pas leur charitable conseil de disparaître des vivants dès qu'elles le jugent à propos. Il va sans dire que notre cher M. Isidore [1] et sa famille sont dans mon secret comme moi-même.

Si vous le voulez bien, très cher, vous pourrez m'assister de loin : il s'agirait de me faire obtenir une copie de l'acte de décès de mon père Jérôme Quinet, mort à Aurillac à la fin de l'année 1832 (en novembre ou décembre, je crois) [2]. Je me suis adressé déjà pour cela au maire, il y a plusieurs mois. J'ai admiré l'humanité de cet homme qui ne m'a pas répondu. Sans doute vous pourrez réussir à me faire enfin expédier cet acte légalisé. Je vous en remercie d'avance.

Il ne m'a pas encore été possible de rencontrer M. Grambert. Vous

à Richard, reproduite dans le corps de l'article, elle est en autographe, au nom Quinet et à sa date, à la Bibl. nationale, Mss., N. A. F. 20 796 (don de Mme Quinet en 1890; inventaire de M. Omont en 1907).

1. Geoffroy Saint-Hilaire.

2. Edgar Quinet faisait erreur. Son père est mort le 28 janvier 1832 : de là, sans doute, l'absence de réponse de la mairie.

sentez assez combien j'ai hâte de voir tous ceux qui me parleront de vous.

Adieu, très cher. Je travaille *en prose*, *en vers*, *grecs et latins*. Je ne veux pas que la Fortune me laisse écrasé sous sa roue : et je m'en ris, s'il me reste des amis tels que vous. Adieu et au revoir, et bon courage. Je vous embrasse de cœur.

E. QUINET.

Rue Saint-Jean, 7.

Aujourd'hui, j'apprends qu'un décret me révoque de ma chaire du du Collège de France, ainsi que Michelet et Misciewitz[1]. Quelle honorable compagnie! Cela nous était dû : on a montré qu'on nous connaissait. Il est curieux de voir que ce décret est signé[2] par un homme[3] qui s'est couvert de mon nom dans sa profession de foi aux électeurs; rien ne peint mieux ce temps.

Bruxelles, 15 avril 1852, rue Saint-Jean, 7.

En octobre 1880, M. Aimé Vingtrinier publia dans la *Revue du Lyonnais*, dont il était directeur, une « Lettre inédite de M. Edgar Quinet à M. Chadal, à Bourg ». L'éditeur disait en note : ... « Cette lettre fait partie d'un lot que nous avons eu la bonne chance d'acheter, le mois passé, chez un buraliste de Bourg. Nous en publierons d'autres tout aussi intéressantes et aussi curieuses dans nos prochains numéros. » M. Vingtrinier, acquéreur et propriétaire, matériellement parlant, de ces autographes, ne paraît pas avoir mis en doute son droit de les publier — en quoi il se trompait — sans l'autorisation de l'héritière du droit de propriété littéraire : celle-ci, au reste, ne le fit valoir ni pendant, ni après cette publication, qui comprit quatre autres lettres dans les livraisons suivantes de la *Revue du Lyonnais* (novembre et décembre 1880). Cette revue cessa de paraître, au bout de 46 ans d'existence, avec le numéro de décembre 1880. A une date inconnue, mais qui ne peut guère être que décembre 1880 ou janvier 1881, M. Vingtrinier envoya à Mme Quinet *copie* de ce qu'il n'avait pas publié, mais il conserva les autographes pour sa collection.

Les cinq lettres qui ont paru dans la *Revue du Lyonnais* se sont succédé dans l'ordre suivant :

1. Ainsi orthographié, conformément à la prononciation du nom polonais Mickiewicz.
2. Contresigné.
3. Fortoul, ministre de l'Instruction publique. Le décret est du 12 avril 1852.
4. P. 311 du n° d'octobre de la *Revue du Lyonnais*.
5. Lettre s. d., *Papiers de l'École Edgar-Quinet*.

Lettre du 17 juillet 1868 : numéro d'oct. 1880.
— 9 déc. 1860 : — de nov. 1880.
— 5 mai 1870 : — —
— 19 janv. 1868 : — de déc. 1880.
— 5 oct. 1871 : — —

Toutes ces lettres figurent de nouveau, mais dans leur ordre chronologique, aux tomes II, III, et IV des *Lettres d'exil*. A défaut des autographes, j'ai fait le collationnement des deux textes imprimés. Mme Quinet a, ce me semble, corrigé heureusement une faute de lecture de M. Vingtrinier[1]. Mais, à cette exception près, elle paraît bien en avoir usé avec le texte authentique des Lettres à Chadal comme avec celui des Lettres à Chassin. Voici d'abord quelques passages donnés par la *Revue du Lyonnais*, omis par les *Lettres d'exil* :

Lettre du 9 décembre 1860 (fin) :

« La masse a montré qu'elle ne se compose que de zéros; mettez quelques unités en tête de ces zéros, et ce néant redeviendra quelque chose; l'important est d'agir, même imperceptiblement.

« Pardon, mon cher compatriote, de ce langage trop laconique et énigmatique : l'obscurité est une des conséquences de l'esclavage.

« J'aime beaucoup Mme *Morin*; elle a été pour moi comme une nourrice, il y a plus d'un *demi-siècle*; donnez lui donc mon adresse, je vous prie.

« J'ai beaucoup admiré l'énergie dont vous avez fait preuve en vous faisant médecin, et, je suis sûr, très bon médecin, au milieu de tant de calamités. Soyez heureux comme je le désire, et croyez à mon attachement sincère et dévoué. »

E. Quinet.

Lettre du 17 juillet 1868 (début) :

« Toutes vos lettres me sont parvenues très exactement, et je ne puis trop vous en remercier. Personne mieux que vous ne me donne une idée exacte des choses et des personnes. Le jugement que vous en portez m'est infiniment précieux. » Ce passage omis par Mme Quinet, m'a engagé à lire les lettres de Chadal, conservées à la Bibliothèque nationale. Elles sont d'un style et d'une écriture peu agréables; mais très nourries de faits, d'observations morales et politiques sur « les choses et les personnes » de Bourg et du département de l'Ain, pendant le second Empire).

1. A la fin de la lettre du 5 mai 1870; *Lettres d'exil*, t. IV, p. 243 à 245. A la p. 245, ligne 2, Mme Quinet a imprimé « dans la mêlée », ce qui a un sens, au lieu de la leçon de Vingtrinier « dans l'amitié », qui n'en a pas.

Même lettre (fin) :

« Ainsi le projet du journal *l'Indépendant* à Bourg n'est qu'une chimère? *On* me demande une préface à une brochure que *l'on* prépare sur les élections. J'aï grand besoin que vous fassiez pour moi le jour dans tout ce que j'ignore. »

A la rigueur, on conçoit que Mme Quinet ait trouvé le docteur Chadal et l'histoire contemporaine de la Bresse, matière peu intéressante pour le public d'il y a vingt-cinq ans; mais, dans ce qu'elle a donné, — à son tour, — des *Lettres* à Chadal, elle a multiplié les arrangements et les altérations de détail :

Lettre du 9 décembre 1860 (*Lettres d'exil*, t. II, p. 67.) Ligne 4 : cette poussière, — au lieu de : cette *dégoûtante* poussière. Ligne 7 : ont perdu, au lieu de : ont *avili*.

Lettre du 21 Janvier 1868 (*Lettre d'exil*, t. III, p. 335). Ligne 12 : Le monde marche, la France sera bien forcée... — Au lieu de : Le monde marche, la France *rampe*; mais elle sera bien forcée... Ligne 18 : La France est enchaînée aux pieds, — au lieu de : La France *était bâtée et bâtonnée, la voilà maintenant* enchaînée aux pieds.

Lettre du 17 juillet 1868 (*Lettres d'exil*, t. III, p. 431-433). Entre autres altérations, Mme Quinet remplace le mot « France », tout court, tantôt par le mot « France impériale », tantôt par le mot « Nous », tantôt par le mot « Démocratie ».

Aucun critique, lorsque parurent les *Lettres d'exil*, ne s'avisa de confronter leur texte, en ce qui concerne les Lettres à Chadal, avec celui de la *Revue du Lyonnais*. Ce rapprochement eût cependant suffi à donner l'éveil. Mais il ne convient pas d'y insister plus que de raison, puisque nous n'avons pas en main les autographes. Le terrain solide, ce sont les lettres à Chassin. Or, voici les conclusions qui paraissent s'imposer :

1° Certaines variantes peuvent tenir à des fautes de lecture, ou de copie, ou d'impression, Ainsi l'on a imprimé *boccon*, qui ne signifie rien, au lieu de *bouon* (tas de boue, en patois bressan). Quinet, écrivant un mot inusité, a tenu à le calligraphier : le résultat visible, c'est, au lieu d'un *u*, deux *c*.

2° En ce qui touche Chassin, Mme Quinet a fait trop bon marché, peut-être, des passages élogieux pour son caractère, son activité, son énergie, comme aussi pour ses ouvrages [1] et même ses articles.

1. L'exemple le plus topique est la lettre du 13 juillet 1859, comparée au texte des *Lettres d'exil*, t. I, p. 405.

Chassin a rendu à Quinet d'éminents services. Quinet en était très reconnaissant, il savait le dire, le répéter. Il le prouvait de son mieux, il regrettait de ne pouvoir faire davantage pour son ami. C'est ce que l'on a vu, beaucoup plus à plein, dans les lettres authentiques que dans les *Lettres d'exil*.

3° En ce qui touche Quinet, ses idées, ses sentiments, Mme Quinet a supprimé ou adouci les passages violents où la France est traitée de nation coupable, servile, corrompue, et de complice volontaire du Deux-Décembre. Est-ce pour ménager certaines susceptibilités? Non sans doute : car l'indignation patriotique de son mari n'avait été que trop justifiée par « l'année terrible ». Mme Quinet n'était pas chauvine. Elle n'aimait pas la France dans ses défauts. Elle n'a jamais dû souhaiter que la fortune des armes vînt consolider le régime de 1852. Mais elle était, quoique Roumaine de naissance, plus sentimentale, plus aveugle peut-être dans son patriotisme français que ne l'était son mari. Pendant l'exil, elle s'efforçait de le ramener à une appréciation moins rigoureuse des Français de son temps. Elle ne paraît pas l'avoir emporté dans cette lutte, dont témoigne son *Mémorial* inédit[1]. Elle n'a pu s'empêcher, demeurée veuve, de corriger et d'estomper le portrait moral que, dans ses lettres, il avait laissé de lui-même.

4° Que Mme Quinet ait remplacé le nom du libraire Charpentier par l'initiale, cette discrétion est légitime; qu'elle ait substitué au nom de Peyrat le titre de son journal, l'*Avenir national*, cela s'explique encore, et le lecteur qui tient à s'informer est mis sur la voie. Mais dans la lettre du 18 mai 1862, où d'ailleurs les corrections de détail abondent, se rencontre une altération vraiment grave. Quinet a écrit : « On me dit que Hugo replâtre la légende de Waterloo. Comment donc la vérité se fera-t-elle jour, si les meilleurs en sont là, si les bons se taisent? » Mme Quinet a imprimé : « On dit que M. Thiers replâtre la légende de Waterloo. Comment donc la vérité se fera-t-elle jour? » Notez que le lendemain, Quinet a écrit à Victor Hugo. Était-ce pour lui adresser six lignes de compliments? Il est permis d'en douter. La première idée qui se présente à l'esprit est que Mme Quinet, familièrement reçue par Victor Hugo, aura voulu épargner à l'auteur des *Misérables* une critique, — bien légère —, échappée à la plume de son

1. Je dois cette explication à M. Albert Valès. Toutefois, dans ses propres lettres d'exil, ou dans les *post-scriptum* qu'elle ajoute aux lettres de son mari, Mme Quinet se montre aussi violente que lui à l'égard des *personnes* qui contribuaient à égarer la France et à la maintenir sous le joug. C'est à la France elle-même qu'elle réservait, avec sa pitié, son indulgence.

mari. Edgar Quinet a d'ailleurs sévèrement jugé le récit de Thiers, qui s'était refusé à tenir compte des papiers de la famille d'Elchingen, qui en avait méconnu l'importance. Ainsi, l'opinion de Quinet n'a pas été travestie, si le texte de sa lettre a été modifié.

A tout prendre, la substitution du nom de Thiers à celui d'Hugo est peut-être plus innocente qu'elle ne le paraît au premier abord. Elle peut provenir tout simplement d'un *lapsus* de la copie primitive dans le *Mémorial*; mais cette copie n'a pas été retrouvée jusqu'ici; l'explication reste donc douteuse.

Si l'on suppose la copie exacte, Mme Quinet, préoccupée en 1884 des critiques dont le *Waterloo* de Thiers était l'objet, a pu oublier l'épisodes des *Misérables*, et croire à une faute de sa main, qu'elle aurait corrigée de bonne foi[1].

Enfin, si Quinet lui-même n'a pas commis le moins du monde un *lapsus* dans la lettre du 18 mai 1862, du moins Mme Quinet a pu se le figurer. En effet, dans la lettre à Chassin du 27 août suivant, il est question de l'ouvrage de Thiers, que Quinet a lu dans l'intervalle des deux lettres, et sur lequel il n'aurait eu encore que des *on-dit* lorsqu'il écrivait la première. Assurément, cette hypothèse est infirmée par la phrase que Mme Quinet n'a pas transcrite : « Comment donc la vérité se fera-t-elle jour si les meilleurs en sont là, si les bons se taisent? » Ces termes s'appliquent mieux à Victor Hugo qu'à Thiers, sous la plume de Quinet. Toutefois Quinet aurait pu penser à l'historien des batailles, plutôt qu'à l'homme d'État : si d'ailleurs il est loin de sympathiser, dans la rigueur de ses principes, avec des habiletés de conduite et de langage qui n'étaient pas son fait, il le met cependant au-dessus des *cinq* : « M. Thiers, *le meilleur de tous,* écrit-il à Chauffour, ne se lasse pas de rendre hommage à l'homme qui l'a chassé de France à coups de pieds dans les reins[2]. »

Bref, pour établir la cause de cette substitution du nom de Thiers à celui de Hugo, il nous faudrait des données qui nous font défaut : la copie du *Mémorial*, et la lettre authentique, du 19 mai 1862, de Quinet à Victor Hugo.

5° La lettre imprimée du 1er décembre 1865 a été composée : d'une partie authentique, revue et corrigée; de cinq paragraphes rédigés d'après un billet *post-scriptum* écrit par Mme Quinet elle-même, et en son nom, qu'elle avait ajouté à la lettre authentique

1. Cette page est le résultat de la correspondance que nous avons échangée avec M. A. Valès, et des renseignements oraux qu'il a bien voulu nous fournir.
2. *Lettres d'exil*, t. III, p. 216.

du 1er décembre; enfin d'un passage formant *post-scriptum*, emprunté à une lettre ultérieure, celle du 12 décembre, et dont le ton est tout différent. Voilà une curieuse mosaïque!

6° Le début d'une lettre du 24 janvier 1867 est devenu le deuxième alinéa de la lettre imprimée du 14 mars 1867. Il y est question de l'acte, du « grand acte » du 19 janvier. Voyez comme il est vraisemblable que Quinet ait attendu deux mois pour écrire ce qu'il en pensait et ce qu'il en augurait!

Quant au principe même, à l'idée mère de son travail de retouche, Mme Quinet n'a probablement pris conseil que d'elle-même. Mais elle obtint aisément l'approbation et la collaboration de la nièce de Quinet, Mme Marie Naudin, née Ducrot. Celle-ci, en lui renvoyant les feuilles 14, 15 et 16 du tome II des *Lettres d'exil*, lui écrivait :

« J'ai attiré ton attention sur le passage qui concerne Carnot. Réfléchis s'il ne serait pas bon à supprimer. »

De fait, le nom de Carnot ne se rencontre pas dans ces trois feuilles. Il a donc été supprimé, et cela, très probablement, du texte de la lettre à Dessus, 1er septembre 1862, où il est question du dernier volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Chose curieuse! dans l'imprimé, où Quinet accuse le sans-gêne de Thiers à l'égard des documents, on lit la phrase suivante : « Si dans une affaire privée, on dénaturait, recélait, altérait les documents, il y aurait peut-être des tribunaux pour en juger. Mais en histoire, c'est différent[1]. » Voilà qui aurait pu donner à réfléchir aux deux... complices : car une lettre missive, c'est une affaire privée; et les lettres de Quinet, ce sont des documents historiques. La nièce, que ne dominait pas la passion, paraît d'ailleurs avoir éprouvé plus de scrupules que la tante. Mais la complaisance l'emporte décidément, comme on peut en juger par la suite de la lettre, dont la naïveté désarme :

« Souvent je suis tentée de supprimer un mot, puis je réfléchis qu'il est contraire *au droit* de le remplacer par un autre; ou bien qu'une phrase tout entière tomberait, et cela me semble alors une mutilation. Du reste, je n'y trouve rien à retrancher; les sévérités me *désespèrent;* j'applaudis chaque fois que je vois *notre France* pour *la France*, ce qui adoucit beaucoup l'effet. »

De fait, au cours des feuilles 14, 15 et 16, on lit deux fois, non

1. *Lettres d'exil*, t. II, p. 246.

pas *notre France*, mais *notre pauvre France*[1], ce qui adoucit encore plus l'effet. Mme Marie Naudin signale aussi des redites sur *Merlin*[2], sur le Mexique; elle prévoit, sans conclure à d'autres suppressions, certains commentaires du lecteur :

« Les mauvais esprits diront qu'il se trouvait trop bien en exil, puisqu'il le préfère même aux temps du Collège de France ; les médiocres lui reprocheront des duretés pour le peuple ou ce qu'ils appellent ainsi sous l'Empire[3]. »

Les atténuations dans le genre de « Notre France, — Notre pauvre France, — La France impériale, — La Démocratie, — Nous » au lieu de La France, Les Français, n'apparaissent avec régularité qu'à partir du tome II. Cela tient — si je ne me trompe — à ce passage remarquable de l'article de Sarcey, dans le *XIXe Siècle*, sur le tome premier :

Les personnes qui ont connu et pratiqué Edgar Quinet assurent que, dans l'intimité, c'était un très bon homme, jovial et se plaisant à rire, à la façon des enfants, pour rien ou pour peu de chose ! Dans ses lettres, il est raide et tendu. L'attitude est toujours héroïque, mais il semble qu'il y a dans la façon dont il se pose et dont il parle je ne sais quoi de voulu et de théâtral. C'est peut-être la faute des circonstances et non la sienne. Il avait beau s'efforcer d'être simple, il jouait un rôle. Il était et il se sentait le représentant de l'exil politique... Il montait la garde autour de la conscience de ses amis.

En fait, les vraies lettres de Quinet font place — et une grande place — à la familiarité, aux questions qui intéressent la personne de ses correspondants, leurs ouvrages, leur vie de chaque jour. Mme Quinet ayant élagué ces détails, comme étrangers à son culte, il en résulta que l'idole perdit en grâce, en naturel, et qu'il fallut avoir recours à des procédés artificiels assez puérils, pour en adoucir la trop imposante sévérité[4].

Examinons maintenant, d'après les déclarations de Mme Quinet, les sources de ses quatre volumes. La masse des articles, soit 1213 sur 1221, auraient été imprimés d'après la copie journalière faite

1. T. II, p. 284, et p. 310 (dans l'unique lettre à Ernest Picard, du 5 fév. 1863).
2. Quinet.
3. Cette lettre n'est ni datée ni signée, mais l'attribution n'en est pas douteuse, non plus que le millésime, 1885.
4. En 1861, à une observation de Mme Quinet sur une photographie de son mari qu'elle lui avait soumise, Théophile Dufour répond : « Non, ce n'est pas *Roger Bontemps* : le penseur sourit, mais c'est un penseur » (*Lettres de Théophile Dufour*, Paris, 1883, p. 200).

sur les minutes, avant expédition, par Mme Quinet elle-même. Font donc exception : 1° le n° MXXXIII, composé à l'aide de minutes de lettres qui n'ont pas été mises à la poste, en juillet 1870, au moment où la parole était au canon; 2° une lettre de condoléance à George Sand; 3° six lettres à Alphonse Fleury[1]. Il est bien certain, et nous en avons donné la preuve, que Mme Quinet a eu sous les yeux, pour son édition, d'autres originaux : mais nulle part elle n'a pris soin de le mentionner.

La lettre à George Sand termine, dans le tome II, l'année 1859 elle y est inscrite sous ce millésime, sans indication de mois ni de jour. Mais le lecteur est renvoyé à une des *notes* qui terminent le volume; la voici : « Je publie ce que je possède, ce que j'ai pu sauver du naufrage; à la dernière heure, il m'arrive une lettre de Georges (*sic*) Sand. Elle appartient au tome I et devra être replacée à sa vraie date, février 1855. » Alors pourquoi lui en donner une fausse dans le corps du volume, et ne pas l'avoir rejetée en appendice? D'autre part que signifient ces mots : « Je publie ce que je possède, ce que j'ai pu sauver du naufrage? » Dans la préface, elle a écrit en propres termes :

« La collection des lettres d'Edgar Quinet est complète de 1852 à 1875; pressentant leur importance, en vue d'une *Histoire de la proscription* qu'Edgar Quinet voulait écrire, la compagne d'exil recopiait chaque lettre avant de la confier à la poste impériale. C'est ainsi que s'est enrichi le trésor du chroniqueur. Comment eût-on retrouvé, après trente-trois ans, tant de feuillets dispersés à tous les vents ? »

Sans doute, ces feuillets, c'est-à-dire les originaux des lettres, ont dû être en grand nombre égarés ou détruits. Mais en quoi leur « naufrage » pouvait-il intéresser l'éditeur? Mme Quinet n'a jamais, que je sache, fait le moindre appel aux correspondants de son mari. A quoi bon? Elle avait une copie intégrale et fidèle, de plus lisible (ce qui n'est pas toujours le cas des originaux). Elle pouvait donner au public ce qu'elle voulait et comme elle le voulait, sans que personne eût rien à y voir.

Telles sont les réflexions qui viennent à l'esprit. Défions-nous, toutefois, d'une logique trop rigoureuse. Si Mme Quinet avait eu le dessein prémédité d'égarer la critique, elle s'y serait prise plus adroitement. Au moment où elle a entrepris sa publication, elle s'est imaginé, de très bonne foi, qu'elle avait bien transcrit dans son *Mémorial* sinon absolument toutes les lettres de son mari, du

1. T. IV, p. 289; t. II, p. 11; t. IV, à l'appendice, p. 499 à 506.

moins toutes celles qui à ses yeux pouvaient avoir présenté quelque intérêt. Elle se trompait. Le temps lui avait souvent fait défaut. Les soins d'un ménage qui connut la gêne, les dictées de manuscrits, les ouvrages à compulser et les notes à prendre, les extraits à faire pour les journaux, sa correspondance personnelle et celle dont elle avait mission, enfin et surtout de fréquentes et douloureuses névralgies l'avaient maintes fois interrompue ou entravée dans l'accomplissement de la tâche qu'elle seule s'était imposée, et que son mari eut sans doute soin de lui alléger. Plus tard, bien plus tard, à mesure que se poursuivit la publication des *Lettres d'exil*, il lui fallut bien constater des lacunes dont elle ne s'était pas doutée au début : et cependant pour le public, pour le libraire, il convenait d'éviter les longueurs, de se résoudre à des suppressions, bien loin de songer à des compléments! Voilà, ou à peu près, comment les choses se sont passées[1].

Maintenant, pourquoi la lettre à George Sand a-t-elle trouvé grâce auprès de Mme Quinet? Il est facile, sinon de le savoir, au moins de le supposer. Dans une des premières lettres d'exil[2], on lit : « Mme Sand est tout autre pour moi, depuis que je l'ai vue si mal soutenir cette épreuve. J'ai voulu relire ses plus fameux romans, tout était changé à mes yeux. Ce qui m'avait paru autrefois un éclat de passion, me semblait une tirade de rhétorique, et je voyais malgré moi tous ces grands héros, Jacques, Lélia, Léoni, ces martyrs prétendus de l'idéalisme, défiler et aboutir chapeau bas dans l'antichambre de l'Élysée au Deux-Décembre. » Il est vrai que quatre cents pages plus loin, Mme Quinet s'était appliquée à émousser ce trait : « Edgar Quinet avait une grande admiration pour le talent, le génie de George Sand : les paroles attristées qui lui échappent ici, n'empêchent pas qu'il n'ait rendu justice ailleurs à cette femme illustre, une des gloires des lettres françaises. » Mais cette note *à côté* n'atténuait rien. Ce n'est pas le talent et le génie de G. Sand que mettait en cause Edgar Quinet, mais bien son caractère[3]. L'insertion de la lettre de « 1859 » (*lire* : février 1855)[4] a été demandée et obtenue, probablement par

1. Je l'ignorerais d'ailleurs, sans les bienveillantes communications de M. Albert Valès, le dévoué collaborateur de Mme Quinet, qui lui a laissé son *Mémorial* (inédit).

2. A Émile Souvestre, 17 fév. 1853, t. I, p. 27.

3. Au reste, sur ce point, Mme Quinet partageait entièrement, si même elle ne l'exagérait pas, l'opinion de son mari : « Les échos de la *belle patrie*, écrit-elle à Chassin, ne pénètrent que trop dans notre solitude, et une des choses les plus infâmes de ce temps, c'est l'éloge que fait Mme S. de l'écrivain de César. C'est digne de la phrase de Girardin en parlant de M. Morny : *la liberté vient de faire une immense perte* » (Lettre datée de Veytaux, 15 mars 1865).

4. Cette date de fév. 1855 est bien celle où George Sand perdit sa petite-fille,

l'intermédiaire de la maison Calmann-Lévy, afin qu'il fût bien démontré que les relations — au moins de convenance — n'étaient pas rompues entre le proscrit de décembre et l'auteur de Lélia, ralliée aux Tuileries par le Palais-Royal ; et puis, pour le public, il est incontestable que le nom de George Sand *faisait bien*.

On devait s'étonner, on s'étonna de ne trouver dans les *Lettres d'exil* qu'une lettre à Madier de Montjau, et de n'en pas trouver une seule à Eugène Baune, à Alphonse Fleury. Les lettres de Théophile Dufour à Quinet avaient paru dès 1883 : les réponses de Quinet parurent bien rares, bien sèches, et bien brèves. C'est, répondit Mme Quinet, que les femmes s'écrivaient[1]. Cependant elle a fini par imprimer, en petits caractères, six lettres à Fleury qui figurent dans l'appendice du dernier volume, et qui appartiennent aux années 1854, 1857, 1858 et 1859. On les lui a, dit-elle, communiquées trop tard. C'est vrai, mais les a-t-elle demandées[2]? Pourquoi, sans y être expressément invité, communiquer des originaux à un éditeur qui dès les premières lignes de sa préface, déclare avoir tout copié d'avance? Qu'on lise ces lettres à leur vraie place : on s'apercevra qu'elles ont leur caractère, qu'elles rompent l'attitude. Elles surprennent (sauf la dernière), par des éclairs de gaieté et des traits d'esprit que l'on ne rencontre guère ailleurs. Nous savons ainsi — et nous n'en sommes pas scandalisés — que le proscrit avait ses moments de détente avec ses amis les plus intimes, et que la triste et ombrageuse Belgique l'a vu rire et plaisanter[3].

Si Mme Quinet n'a demandé à personne communication des lettres autographes de son mari, en revanche, on lui en aurait beaucoup proposé : « Que d'inconnus, déclare-t-elle, m'ont écrit pour me prier d'insérer celles qu'ils avaient reçues de l'exilé[4] ! » Il

fille du sculpteur Clesinger, morte à l'âge de sept ans (communication verbale de M. Aucante).

1. Dans la cinquième lettre à Fleury (t. IV, p. 504), je trouve ce mot à propos de Mme Quinet : « La plus grande affliction de ma femme est de ne pouvoir écrire à ses chers Fleury, et à ses autres amis qui forment une si grande partie de son existence. »

2. D'après le témoignage de Mme Engelhard, fille d'Alphonse Fleury, « les lettres ont dû être remises à Mme Quinet par sa sœur, Mlle Nancy Fleury ; elle n'en a pas retrouvé les originaux à la mort de celle-ci. Elle est convaincue d'ailleurs que si les lettres n'ont pas figuré à leurs dates, c'est que sa sœur les aura retrouvées trop tard. Elles lui ont paru reproduites avec une exactitude au moins générale, et elle se rappelle fort bien les faits auxquels il y est fait allusion ». (Communication de M. Albert Valès.)

3. Je n'entends pas dire ici que Mme Quinet ait constamment pensé à tenir dans l'ombre ces traits de caractère ; on les retrouve en effet dans les *Mémoires d'exil*, dans *Quinet depuis l'exil* et dans le *Mémorial* inédit.

4. *Lettres d'exil*, t. IV, p. 495.

est clair qu'elle a trouvé ces offres ou inutiles, ou indiscrètes, ou gênantes : d'avance, elle les avait écartées.

Le lecteur a pu constater combien on en retrouve peu dans sa correspondance passive.

A plusieurs reprises, Mme Quinet nous informe qu'elle ne donne pas tout ce qu'elle a, que tout n'est pas fait pour la publicité, que « la correspondance offrant une valeur historique ne commence qu'à la fin de 1852 » ; bref que pour des raisons dont elle était seule juge, elle a fait un choix. C'est fort bien si elle a tenu, ou à ménager des tiers, ou à épargner au lecteur des détails fastidieux. Est-ce toujours le cas? Non certes, car deux fois elle a cru devoir se défendre de n'avoir pas suffisamment élagué. Voici le premier de ces petits plaidoyers :

« Il est difficile de supprimer, dans une Correspondance, toutes les répétitions, sous peine de mutiler le texte. Parfois on est obligé de laisser des phrases qui se retrouvent ailleurs : car la suite de la lettre n'aurait plus de sens. Il faudrait la retrancher tout entière ou nuire à la clarté en ne conservant que des fragments. Voyez la correspondance de Voltaire[1]... »

Tout cela est très juste, très raisonnable. Mais à quel propos ces excuses? Il s'agit des très nombreuses lettres de Quinet sur *Merlin l'Enchanteur*. L'auteur s'ingénie à faire valoir, auprès des publicistes et des critiques, l'idée maîtresse d'une œuvre qu'il avait préjugée populaire, et qui demeura incomprise. Cela n'enlève rien à sa valeur, — je n'irai pas toutefois jusqu'à dire : « au contraire ». Après, et je crois même avant le grand succès de *La Révolution*, Quinet oublia sa prédilection romantique pour *Merlin* : mais sa veuve y est restée fidèle, car *l'Enchanteur*, c'était Quinet lui-même. En 1860, elle en avait attribué l'insuccès relatif à un article « métaphysique » de Montégut dans la *Revue des Deux Mondes*, à la morte-saison, et même à l'expédition des *Mille*, qui captivait tous les esprits[2]. Un quart de siècle après, elle proclame que « malgré tout, *Merlin l'Enchanteur* écoula ses quinze cents exemplaires in-8° en deux volumes ». Or il n'en est rien; il y avait encore chez Michel Lévy six cent cinquante exemplaires invendus en 1863[3], et c'est l'éditeur Lacroix qui « délivra » *Merlin*, moyennant une rançon longuement négociée. Que l'on veuille bien excuser ces détails plus livresques que littéraires. Ils n'ont pas

1. *Lettres d'exil*, t II, p. 459 (note à la p. 365).
2. Le prix des deux volumes, 15 francs, y fut bien aussi pour quelque chose.
3. Lettre de Michel Lévy, 22 fév. 1863.

d'autre portée que de mettre en lumière la raison intime qui nous vaut, à propos de *Merlin*, cette surabondance épistolaire.

Deuxième plaidoyer dans le même sens, à la fin du dernier volume[1]. Il s'agit cette fois de deux courtes lettres d'encouragement « à un jeune poète, » et « à un étudiant, » dont les noms, sans doute, n'auront pas semblés dignes d'être transmis à la postérité[2]. La note de Mme Quinet, lue isolément, serait de nature à tromper entièrement le lecteur sur le véritable caractère de sa publication, que l'on en juge :

« Des critiques bienveillants ont fait observer que la correspondance d'exil eût gagné en intérêt, si on eût supprimé certaines lettres qui n'ont pas beaucoup d'importance. Je ne me suis pas reconnu le droit de les retrancher. Elles ont chacune leur raison d'être par une ligne, par un mot, qui rappelle un évènement contemporain, ou les travaux du proscrit, ou sa disposition d'esprit en ce moment. J'ai conservé surtout chaque trait qui rappelle sa physionomie morale... On a si peu de documents véridiques, vivants, sur ces années de marasme suivies de desastre, qu'il est bon de recueillir chaque ligne d'Edgar Quinet. »

Ne croirait-on pas d'après cette *Note* que Mme Quinet a donné tout ce qu'elle avait pu recueillir, ou du moins — pour ne rien prendre au pied de la lettre — tout ce qui avait une valeur documentaire, morale, psychologique? Deux pages après cette déclaration viennent les lettres à Fleury, parvenues trop tard pour figurer à leurs dates. Comment ne pas avoir entière confiance en un éditeur qui se défend si bien, et de si bonne foi, d'avoir été trop exact, trop fidèle, trop complet? Seulement Mme Quinet oublie tout ce qu'elle dit avoir retranché aux années 1851, 1852, 1857, et les raisons mêmes, d'ailleurs parfaitement admissibles, de ces omissions[3].

Lorsque parut le premier volume, un des amis les plus anciens et les plus fidèles du temps du Collège de France, et qui avait débuté dans la vie littéraire par une biographie de Quinet dans le *Musée des familles*, Paul Bataillard écrivit au *Rappel* : « J'ai lu ces lettres avec émotion. *J'en garde de lui qui m'empêchent d'être*

1. T. IV, p. 495 (notes aux p. 31 et 406).

2. Le cas n'est pas le même pour « l'instituteur de Lyon » (*Lettres d'exil*, II, 128 et 184). J'ai découvert que c'était un nommé Battier, lequel n'a signé que sa première lettre (mise à la poste à Genève) de son nom véritable. Il a usé de pseudonymes convenus avec Quinet, pour les autres, par crainte du cabinet noir.

3. *Lettres d'exil*, t. I, p. 428 (à la fin); p. 429, note à la p. 11; p. 431, note à la p. 301.

jaloux de celles qui remplissent un premier volume. C'est la même foi dans la liberté, le même esprit de justice pour tous, le même amour de l'humanité, et le même patriotisme. » Il semble bien, d'après le passage que j'ai transcrit en italiques, que Mme Quinet se soit abstenue de recourir à la bonne volonté de Paul Bataillard. De fait, si le premier volume contient six lettres de Quinet à son adresse, on n'en rencontre que trois dans le volume suivant, et aucune dans les deux autres. De plus, — mais ceci peut être dû au hasard, — il ne subsiste, tant à l'École Edgar-Quinet qu'à la Bibliothèque nationale, qu'une seule et unique lettre de Paul Bataillard à Quinet[1].

Les très nombreux articles que la presse française a consacrés, il y a une vingtaine d'années, soit aux volumes successifs, soit à l'ensemble des *Lettres d'exil*, ont présenté avec plus ou moins d'éclat, dans des intentions politiques diverses, la matière de ces lettres. Les plus remarquables, et à vrai dire les seuls qui se soient inspirés de la méthode historique, furent ceux de M. Aulard (sous le pseudonyme de Santhonax), dans *La Justice*. Mais ce qu'on peut appeler la critique intrinsèque n'apparaît guère que dans une étude anonyme du *Spectator*[2]. Quant au titre même, *Lettres d'exil à Michelet et à divers amis*, nous détacherons de cette étude une observation essentielle, dans sa sécheresse statistique :

« Dans le 1er volume, 57 lettres sur 203 sont à l'adresse de Michelet, ce qui fait plus du quart du total; dans le second, 21 sur 266, soit une sur douze; dans le troisième, 8 sur 320, soit une sur quarante; dans le quatrième, jusqu'à la mort de Michelet 7 sur 384, soit une sur cinquante-cinq. » Le nom de Michelet placé en vedette, se justifie donc de moins en moins; d'autre part, l'*exil* a pris fin avec la révolution du 4 septembre 1870, et le mot *Lettres d'exil* ne s'applique plus à la deuxième partie du dernier volume. »

Le *Spectator* s'est également donné la peine de relever, par nationalités, les noms des principaux correspondants de Quinet. « Outre Michelet, ce sont, parmi les Français : Victor Hugo, Lamartine, George Sand, Carnot, Saint-René-Taillandier, Jules Simon, Jules Janin, Eugène Süe, Prévost-Paradol, Duvergier de Hauranne et son fils Ernest, Charras, Barbès, Émile Souvestre, Émile Montégut, Émile Burnouf, Henri Martin, Jules Favre, Eugène Pelletan, D'Haussonville, De Pressensé, Gabriel Monod, Ernest Picard, Émile Ollivier, Émile de Girardin, Pierre Leroux,

1. Plus un fragment de lettre, non signé, que je lui attribue, et qui se trouve égaré dans la correspondance de Chassin (Bib. nat.).
2. *The Spectator*, supplement to the Spectator, december 11, 1886.

Gambetta, Agénor de Gasparin, Charles de Rémusat, Paul Bert, général Trochu, Clément Thomas, Lockroy, Louis Viardot, Brisson, De Laprade, Albert Réville; — le Belge De Laveleye; — Mazzini, Garibaldi, Ricasoli, De Gubernatis, Cernuschi, Alberto Mario, parmi les Italiens; — Castelar et un ou deux autres Espagnols; — Alphonse de Candolle, Ad. Pictet, Ernest Naville, Marc Monnier, Gaussen, Merle d'Aubigné, parmi les Suisses. En dehors du monde latin, il est vrai, nous ne rencontrons guère que quelques correspondants anglais (y compris Mme Joséphine Butler), quelques Allemands et quelques Grecs, et deux Slaves de réelle valeur, le polonais Mickiewicz, et le Russe Herzen. Cette simple énumération suffit à indiquer les cinq aspects divers du génie de Quinet : littérature, politique, philosophie, religion, et en dernier lieu, sciences naturelles. »

Tout ceci est fort bien, et d'une utilité pratique pour qui se proposait de feuilleter les *Lettres d'exil*. Mais il est à noter que la qualité, l'illustration même du destinataire ne préjuge absolument rien, quant à l'importance des lettres, ni quant à leur nombre. C'est ainsi que, parmi les noms cités, les onze lettres à Victor Hugo n'ont pas grand intérêt; il n'y a qu'une lettre à G. Sand, une à Mickiewicz (Adam), une à Gambetta, demeurée sans réponse, etc. En revanche, Quinet s'est prodigué pour Albert Dumesnil, pour Chassin, pour Bataillard. Mme Quinet ne nous donne aucun renseignement, aucune notice sur ces correspondants, non plus que sur Bilbao, sur Chadal, sur d'autres plus obscurs. Elle accorde un mot de souvenir aimable à Mme Didier, cette merveilleuse épistolaire, mais se trompe sur la durée de sa correspondance, qu'elle abrège de moitié.

Au point de vue historique, documentaire, biographique, les *Lettres d'exil* sont demeurées peu utilisables, faute de cet instrument de travail qui s'appelle une *Table alphabétique des noms propres* (correspondants, et noms cités), embrassant les 4 volumes. Nous n'aurions fait que trébucher au cours de cette étude, si préalablement nous n'avions constitué cette table pour notre usage personnel.

Elle comprend 627 noms de personnes; sur ce nombre 321 noms de correspondants destinataires des lettres, sans compter : 8 destinataires anonymes désignés par une qualification; les suscriptions C (au nombre de trois), G (une), R (deux), L (une), Monsieur X (quatorze), Madame X (deux); enfin vingt-six collectivités (sociétés, comités, journaux, etc.). Nous ne pouvions guère songer à encombrer de cette table (environ un millier de lignes), la *Revue*

d'histoire littéraire. Nous tenons simplement notre travail à la disposition des personnes qui pourraient songer à y recourir, ou des Sociétés d'histoire contemporaine qui voudraient la publier, ou de la Société civile constituée par Mme Quinet en vue de propager l'œuvre de son mari. Elle conviendrait aussi à un nouveau tirage — peu probable d'ailleurs — des *Lettres d'exil.* Il va sans dire que pour une édition critique, il faudrait la refaire, étant données les profondes modifications que cette édition comporterait.

En résumé, il conviendrait :

1° De rechercher avec soin les autographes des lettres de Quinet, ou les copies;

2° De publier, parmi les lettres inédites, celles qui méritent vraiment de l'être (nous en donnons quelques-unes en appendice);

3° Parmi celles qui ont vu le jour, de collationner les autographes avec l'imprimé, comme nous l'avons fait pour les lettres de Chassin;

4° D'utiliser les 20 volumes de la *Correspondance passive* de Quinet, les *Papiers de l'École Edgar-Quinet,* etc., pour commenter le texte de ses lettres d'après les contre-parties, et donner des notices sur ses correspondants.

Tout ce travail serait considérable. Mais il serait susceptible d'être réparti par noms de correspondants[1]. Quant aux résultats documentaires, d'histoire générale, d'histoire locale, de biographie, que l'on en augurerait légitimement, je ne doute pas que l'on puisse en résumer ainsi le caractère : nous aurions là une bonne partie des *Archives morales* de l'idée républicaine, pendant un quart de siècle.

Il est juste de reconnaître, après tant de critiques, que sans les soins qu'a pris Mme Quinet de copier et de publier — à sa façon — les lettres de son mari, sans sa diligence à conserver la masse énorme de ses papiers, sans le don précieux qu'elle a fait au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, ces archives seraient à jamais ou perdues, ou dispersées pour l'histoire : or ce sont, et de beaucoup, les plus vivantes pour qui veut pénétrer, dans les profondeurs de la conscience nationale, jusqu'aux origines de la troisième République, laquelle ne fut pas — sa durée et son développement en témoignent — le résultat brut des événements de 1870-71, et de l'impuissance des vieux partis à restaurer une monarchie ou un empire.

1. La base d'un tel travail, pour le seul Chassin, comporte 182 lettres existantes (112 de Quinet à Chassin, 70 de Chassin à Quinet) : sans compter 31 de Chassin à Mme Quinet, et plus de 200 de Mme Quinet à Chassin.

Mme Quinet doit donc garder la place d'honneur qu'elle a si vaillamment conquise au pied de la statue de Bourg. Mais « c'est un métier que de faire un livre », comme dit La Bruyère. C'est aussi un métier que de publier un texte : et c'est une habitude de métier, que de respecter scrupuleusement un texte dont on a, ou dont on croit avoir, la libre et entière disposition. Du moment qu'elle a publié elle-même, elle n'a pu être aussi exacte qu'un indifférent. Peut-être eût-elle hésité en revoyant l'écriture de son mari. Devant son écriture à elle, sa copie, son œuvre matérielle — et grandement méritoire — elle n'a pas eu les mêmes scrupules. Elle a trop songé au « grand public ». Elle a cru faire les corrections que Quinet aurait faites lui-même. Elle y a trouvé une occupation et une consolation de son veuvage. Elle a été fidèle à l'idée qu'elle avait, qu'elle voulait avoir, qu'elle voulait laisser, de celui qui n'était plus. Elle était artiste d'esprit, et non archiviste de profession. Enfin, et ce mot dit tout, elle était femme.

Si nous conservons pour sa mémoire toute la vénération qu'elle mérite, il n'en est pas moins vrai qu'à nos yeux le texte des *Lettres d'exil* perd nécessairement de son autorité et de sa valeur documentaire. Sans connaître la copie [1], nous ne pensons pas que Mme Quinet en ait donné plus du tiers, — à la supposer intégrale, bien entendu [2]. Il conviendra donc à tous les points de vue (à défaut de cette édition critique dont nous avons tracé le plan), si l'on veut étudier à fond Quinet et son temps, et plus spécialement l'histoire de la proscription, de s'enquérir des lettres autographes qui ont pu subsister; à leur défaut, de recourir aux copies partielles de Mme Quinet dont il n'y a pas de raison de suspecter la fidélité originelle. Le texte imprimé des *Lettres d'exil* ne saurait plus venir qu'en troisième ligne, s'il s'agit, bien entendu, d'un travail de précision et de détail. Il conservera d'ailleurs pour la majorité des lecteurs, avec sa vérité d'ensemble et, dans sa forme réduite, tout son prix, tout son intérêt, toute sa force d'enseignement moral et civique.

H. Monin.

1. Il me semble fort douteux qu'elle ait subsisté.

2. Elle ne l'est sûrement pas d'après M. A. Valès (voir plus haut). — Notre hypothèse résulte de l'examen de la *Correspondance passive* de Quinet, aux manuscrits de la Nationale.

Appendice. — Quelques lettres autographes inédites d'Edgar Quinet.

Après le Panthéon, les statues, les dédicaces et les fêtes de centenaire ou de cinquantenaire, la Patrie « reconnaissante », ou, plus simplement, l'État, pourrait peut-être songer à honorer la mémoire des hommes supérieurs par le talent et par le caractère, en veillant de plus près sur leurs véritables reliques, lesquelles ne sont pas leurs ossements, mais leurs pensées. Toutefois, le moment est encore éloigné où l'on pourra songer à mettre sur pied la correspondance d'Edgar Quinet, dans des conditions vraiment scientifiques. Les particuliers détenteurs d'autographes ne s'en dessaisissent pas volontiers, quand ce ne serait que pour en laisser prendre des copies authentiques; et la récolte est relativement maigre dans les dépôts publics. Elle n'est cependant pas négligeable, et l'on me permettra de publier ici en appendice quelques missives inédites qui ne rentraient pas dans le cadre de mon travail, et que j'ai copiées et collationnées avec le plus grand soin. Je les donne dans l'ordre chronologique.

I. *Lettre au ministre de l'Instruction publique.*

Lyon, 2 décembre 1839[1].

Monsieur le Ministre,

L'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner me fait penser que vous apprendrez avec satisfaction que j'ai réouvert mon cours au milieu d'un auditoire plus nombreux encore que celui de l'année dernière[2]. Cependant les sujets que je traite sont les plus sérieux du monde. La fatigue que j'éprouve de cette grande affluence, où toute la société de Lyon est réunie, m'oblige à vous demander instamment de m'autoriser à ne faire qu'une leçon par semaine. La nécessité seule me décide à vous adresser cette prière, certain que mes forces physiques se détruiraient entièrement et infailliblement dans le cas où mon enseignement serait aussi fréquent. Je joins à cettre lettre, monsieur le Ministre, le certificat de l'un des médecins les plus considérés de Lyon, le docteur Desaix, frère du général de ce nom[3].

1. Ministère de l'Instruction publique, dossier administratif d'Edgar Quinet, pièce 44. *N. B.* Les numéros d'ordre des pièces sont quelque peu brouillés.

2. La première leçon de Quinet, à Lyon, eut lieu le 10 avril 1839 (pièce 46).

3. Est joint (même date) un certificat du Dr Dessaix (*sic.*, concluant à l'absolue nécessité d'un congé de 15 jours, à la suite d'un rhume pénible et d'une excitation nerveuse prononcée. — Le ministre accorda le congé, et la faveur d'une seule leçon publique par semaine; mais le recteur *négligea* d'en aviser Quinet, lequel renouvela sa demande le 23 décembre 1839 (pièce 42).

Le souvenir de votre bienveillance, monsieur le Ministre, me soutient dans la tâche que je m'efforce d'accomplir dans ce pays. Ce qui la rend assez difficile, c'est la diversité des élémens dont se composent mon auditoire. Le clergé catholique, le clergé protestant, et le voltairianisme s'y donnent rendez-vous, chacun avec toutes les exigences ombrageuses dont il est capable. Je n'ai encore rencontré aucune lutte, aucune répugnance, et je n'ai qu'à me féliciter de l'intelligence et des sympathies de cette population trop peu connue. Je suis convaincu que Lyon, appelé par la nature des choses et par la navigation du Rhône, à devenir un des grands marchés de la Méditerrannée, se renouvellera d'ici à quelques années, et qu'il mérite une extrême attention. Je serai toujours heureux de l'épreuve que j'y ai subie, et qui, je l'espère même, laissera quelques traces. Mais, je vous l'assure, et permettez-moi de m'adresser ici plutôt au grand écrivain qu'au grand maître de l'Université, il me sera impossible d'y prolonger indéfiniment mon séjour. La vie est trop courte pour cela. Je suis persuadé qu'un homme ne peut pas lutter contre les instincts et les habitudes d'une population sans se consumer et périr bientôt. L'espérance que vous m'avez donnée me fortifie : elle m'est nécessaire, car on se lasse à remonter le Rhône. Mais, le temps me manque pour rien imprimer et souvent il me semble impossible que vous vous souveniez de moi.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

E. QUINET.

Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Lyon, le 2 décembre 1839.

II. *Lettre au ministre de l'Instruction publique.*

Lyon, 16 juin 1840 [1].

Monsieur le Ministre,

Dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er juin, vous me blâmez de n'avoir pas prévenu monsieur le Recteur de mon absence hors de l'Académie pendant les vacances de Pâques, et de n'avoir pas été de retour à mon poste pour l'ouverture du cours du second semestre de cette année.

Il est vrai, monsieur le Ministre, que monsieur le Recteur étant tombé malade au moment de mon départ pendant les fêtes de Pâques, je priai monsieur le Doyen de la Faculté des Lettres de vouloir bien le prévenir de mon absence et que par là je crus avoir suffisamment satisfait à l'ordre administratif. En second lieu, l'importance du projet

1. Dossier administratif (pièce 28).

dont vous avez daigné m'entretenir m'avait paru autoriser et compenser pleinement le renvoi de quelques leçons de mon cours.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

E. QUINET.

Lyon, le 16 juin 1840.

III. *Lettre au ministre de l'Instruction publique.*

Madrid, 13 novembre 1843 [1].

Monsieur le Ministre,

L'enseignement dont vous m'avez fait l'honneur de me charger m'imposait la nécessité de voir l'Espagne. Je me suis engagé dans ce pays dès qu'il m'a été possible de partir. Je n'ai pas voulu vous prier de m'aider dans cette excursion, craignant d'abuser de votre bienveillance. Je suis parti malgré ses amis qui ne me prophétisaient que malheur. Dieu merci, les choses sont moins sinistres qu'on ne me les dépeignait, et, jusqu'ici, j'ai tout lieu d'espérer que ce voyage tournera comme je le désire, au profit de mes auditeurs et de mon cours. Ma seule inquiétude est d'être obligé de retarder un peu l'ouverture de mes leçons. Je me hâte autant que je le puis. Mais si, par la force majeure, j'étais retenu une quinzaine de jours au delà du terme ordinaire, je vous supplie de m'excuser. La vieille Espagne, celle dont je m'occupe, est précisément dans les lieux les plus inabordables. Si vous aviez l'infinie bonté de me rassurer à cet égard, par un mot que l'ambassade me transmetterait *poste restante* à Cadix, je vous serais reconnaissant au delà de ce que je puis dire. Je suis beaucoup plus inquiet de vous déplaire, que de tous les *Escopeteros* de toutes les Espagnes.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Edg. QUINET.

Madrid, le 13 novembre 1843.

IV. *Lettre à M. Félix Ravaisson, chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique.*

Sans lieu ni date. [2 déc. 1846] [2].

Mon cher Ami,

Je reçois votre mot à une heure du matin. Il est trop tard pour passer à un journal, où tout est maintenant fermé. Mais je vous déclare que

1. Dossier administratif (pièce 21).
2. Au Collège de France.
3. Cette date résulte du texte de la lettre V, ci-après. (Dossier administratif, pièce non cotée.) Il s'agit de l'affaire du Collège de France. Quinet s'étant refusé à changer

je ne fais aucune différence entre *opposais* et *opposerais*. Je mets très volontiers *je n'opposais*, c'est dans ce sens que ma lettre sera comprise; et si cette observation m'eût été faite à temps, je vous répète que je n'aurais pas hésité à changer *je n'opposerais*[1], contre *je n'opposais*. Ma lettre sera probablement réimprimée et elle le sera alors avec cette modification. La promptitude que j'ai mise à faire insérer ma lettre pour faciliter à M. Damas-Hinard sa position, est la meilleure preuve de mon désir sincère et cordial que tout se passe pour lui sans difficulté. Mais répondre qu'il puisse en être ainsi, c'est ce qui n'est donné à personne.

En hâte. Tout à vous,

E. QUINET.

Je ne sais pas même si dans les autres copies de ma lettre, il n'y a pas : *j'opposais*.

V. *Lettre à Félix Ravaisson.*

2 décembre 1846[2].

Mon cher Ami,

Cette nuit à une heure, je n'ai pu vous répondre qu'à la hâte. Pour donner à ma lettre une grande publicité, je l'avais adressée à la fois au *National*, au *Siècle*, à *La Réforme*. Je n'eusse pu être dans les quartiers de ces journaux qu'à deux heures. Arrêter le tirage entre deux et trois heures était matériellement impossible. La lettre était imprimée. Ce que je puis faire, ce que je ferai, c'est de la reproduire avec la variante *j'opposais* dans le *Courrier français*, ou dans la *Démocratie pacifique*. Si d'autres journaux veulent ensuite la publier, ils pourront l'extraire avec cette variante. J'accepte entièrement cette correction, quoiqu'en relisant aujourd'hui la phrase, je trouve qu'il ne peut y avoir aucun équivoque, le conditionnel *j'opposerais* se résout dans ces mots très positifs, *et qu'il a*, etc.

Vous semblez admettre que ces *orages* aient été formés par ma volonté quelconque. J'ai la conscience douloureuse d'avoir modéré tout ce que j'ai pu modérer. On ne pouvait espérer que l'affiche des cours

le titre de son cours, et à en rayer le mot *institutions*, le ministre écrivit à l'administrateur du College de France, Letronne, que le professeur titulaire avait déclaré « n'avoir aucune objection à ce qu'en son absence, le cours de Langues et littératures de l'Europe méridionale fût fait par M. Damas-Hinard ». (20 nov. 1846, pièce 19.) C'était une suspension dissimulée. Cf. *National*, 28 novembre 1846, p. 2, col. 2; *ibid.*, 30 nov., lettre de Damas-Hinard, du 29. *Réforme*, 30 novembre.

1. Cf. *Réforme*, 2 déc. 1846, où fut publiée la lettre de Quinet avec le mot « opposerais ».

2. Dossier administratif. — Damas-Hinard écrivit au *National* qu'il n'avait accepté la suppléance « qu'avec l'assentiment de M. Quinet », et que, dans « l'état présent des choses », il se retirait (3 déc. 1846), mais qu'il était tout prêt « à saisir de nouveau l'occasion de s'entendre avec lui ». C'est ainsi que Quinet fut bien obligé de nommer lui-même son suppléant : ce qui ne calma aucunement l'opinion publique.

fût publiée sans qu'il y eût quelque part un mot dans la presse, à ce sujet.

M. de Lamennais, dont vous me parlez, m'a déclaré de la façon la plus formelle, en son nom et pour M. Damas-Hinard, que la démarche que je viens de faire par ma lettre publique, est tout ce qu'il m'est possible de faire, tout ce qu'il est possible de demander et d'attendre, de ma part, pour M. Damas-Hinard.

Vous me dites qu'il faudrait maintenant changer l'opinion de M. de Lamennais, démontrer qu'aucun trouble n'aura lieu, prendre sur moi de tout prévenir. Si ma lettre n'y réussit pas, comment voulez-vous que je me rende responsable de tout cela? Comment démontrer ce que je ne sais pas, ce que personne ne peut savoir? La seule chose que j'affirme, au contraire, c'est que par ma lettre, je fais tout ce que je suis en état de faire, et que je ne puis aller au delà, en quoi que ce soit, d'après l'*avis formel et l'engagement des amis* de M. Damas-Hinard[1].

Tout à vous,

E. Quinet.

Ce 2 décembre 1846.

VI. *Lettre au directeur du « Courrier de l'Ain ».*

Paris, 7 mai 1849[2].

Monsieur et cher Compatriote,

Je vous envoie en toute hâte la copie de plusieurs pièces officielles sur l'affaire du 15 mai : 1° mon rapport à la commission exécutive; 2° tous les ordres que j'ai reçus dans la journée du 15 mai. C'est une réponse mathématique aux calomniateurs. Faites l'usage qui vous paraîtra convenable de ces pièces; communiquez-les ou publiez-les, selon que vous jugerez à propos.

Le temps me manque pour en dire d'avantage.

Il paraît du moins que les calomniateurs n'ont rien inventé sur les journées de juin; sans cela, je vous aurais envoyé des pièces analogues.

Recevez, mon cher Compatriote, l'expression fraternelle de mes sentimens tout dévoués.

E. Quinet.

VII. *Lettre au directeur du « Courrier de l'Ain » :*

10 mai 1849.

Monsieur et cher Compatriote,

Que les calomniateurs confondent les calomniateurs! Je mets aujourd'hui à la poste et à votre adresse, l'article que le *Journal de*

1. Cf. (même dossier), lettre de Damas-Hinard (s. d.) à Félix Ravaisson. En résumé, dès le 19 nov., Damas-Hinard avait envoyé « son petit programme » et, le 20, le ministre avait décidé : « En l'absence de M. le professeur Quinet, M. Damas-Hinard fera le cours. »

2. Bibl. nationale, ms., N. A. F., 20 796 (au mot Quinet et à la date). — Même source pour les lettres qui suivent.

l'Ain a publié le 26 mai sur ce qui me concerne dans la journée du 15 mai. Il me semble que la reproduction de cet article parfaitement exact à part les éloges, serait la meilleure réponse aux calomniateurs. Si les mêmes personnes qui me louaient il y a huit mois, me calomnient aujourd'hui pour le fait même qu'elles ont couvert d'éloges, les honnêtes gens de tous les partis jugeront. Je doute que M. Milliet, rédacteur du *Journal de l'Ain*, ait l'audace de se parjurer d'une façon aussi indigne. Si pourtant il était entraîné, ce que je ne puis croire, à une telle action, je vous adresse ci-joint les lettres qu'il m'a écrites sur les journées de mai et de juin. N'en faites, je vous en prie, aucun usage, à moins qu'il ne se rende coupable de l'infamie que je répugne encore à supposer. Dans tous les cas, je suis parfaitement prêt et disposé à traîner les calomniateurs devant les tribunaux.

La réponse pourrait peut-être être conçue dans ces termes :

Monsieur,

Pour faire justice des calomnies dirigées sans doute à votre insu, contre moi, dans votre numéro du ..., il me suffit de reproduire l'article du *Journal de l'Ain* publié dans le numéro du 26 mai : cet article, parfaitement conforme à la vérité, est conçu dans les termes suivants : ..... A la suite de l'article, vous pourriez insérer, et la copie des ordres, et tout ce qu'il vous paraîtra convenable d'extraire de *mes lettres*.

Veuillez, je vous prie, me renvoyer l'article du *Journal de l'Ain* et les lettres de M. Millet [*sic*].

Les calomniateurs, à ce qu'il paraît, n'ont rien pu imaginer sur les journées de juin.

Je vous rappelle ici dans quels termes M. de Lamartine, membre de la Commission exécutive, a parlé de moi, dans le récit des événements de juin (*Lettre aux dix départemens*) : « Le colonel de la XIe légion, M. Quinet, depuis méconnu, est présent dès le matin, actif et résolu tout le jour ».

Adieu, mon cher Compatriote. Ce gouvernement nous pousse à une révolution et à un gouffre. Que les électeurs sauvent la France ! Ils le peuvent encore.

Votre tout dévoué de cœur,

E. Quinet.

Voici, en même temps que le *Journal de l'Ain*, un numéro du *Courrier* où se trouve ma réponse, dans l'assemblée, à une délation qui a été jugée absurde. — E. Q.

VIII. *Minute autographe, non signée, de la lettre de démission du 11 mai 1849, adressée au maire du XIe arrondissement de Paris.*

XIe LÉGION. — ÉTAT-MAJOR. — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. — GARDE NATIONALE DE PARIS.

Paris, le 11 mai 1849.

Monsieur le Maire,

Lorsque mes concitoyens du XIe arrondissement m'ont honoré de leurs suffrages pour le grade de colonel, j'ai déclaré que je m'engageais à résigner mes fonctions, le jour où le gouvernement porterait atteinte à la République. Convaincu que ce jour est arrivé, que la Constitution est violée, prêt à signer et à voter, comme Représentant du peuple, la demande de mise en accusation du Président de la République et du Ministère[1], il ne peut me convenir de recevoir plus longtemps les ordres du gouvernement. Ne voulant ni le servir, ni manquer à ma parole, j'obéis à un devoir de conscience en déposant entre vos mains ma démission du grade de colonel de la XIe Légion.

La conviction la plus arrêtée, monsieur le Maire, a pu seule me faire surmonter le regret que j'éprouve de quitter les fonctions que je devais à la confiance de mes concitoyens. Ce regret est augmenté par celui de cesser les relations officielles que j'avais à entretenir avec vous; elles ont toujours été pour moi une cause de vive satisfaction; car elles reposaient sur un dévouement commun à la République et à la patrie.

Recevez, monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus dévoués[2].

IX. *Minute non datée, non signée, d'une lettre à Madame Veuve Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire.*

11 mars 1852.

Bien chère Madame, le voilà revenu, ce terrible anniversaire. J'ai besoin de m'entourer en pensée de ses amies les plus chères, et à qui écrirais-je en ce moment, si ce n'est à vous? Du moins, elle n'a vu que mes bons jours. Qu'eût-elle pensé de me voir exilé de mon pays et du sien? Comment eût-elle supporté ces dernières épreuves, sans en être brisée? Elle n'aurait pas été étonnée de l'adversité. Mais le spectacle de tant de choses absolument opposées à la nation, mais le renversement de nos espérances pour la France et pour l'humanité lui eussent causé une douleur infinie. Elle nous voit aujourd'hui du milieu de la lumière où elle habite. Réunissons-nous dans sa pensée. Je ne me sens

1. Mots rayés : *pour cause de trahison.*

2. Le 20 mai seulement, Quinet envoya sa démission au général de la garde nationale, mais sans la motiver, en deux lignes : « Mon général, j'ai l'honneur de déposer entre vos mains, ma démission des fonctions de colonel de la XIe Légion. »

pas exilé, quand je me dis qu'à ce moment, sa mémoire nous rassemble tous; et d'ailleurs, qu'ai-je à craindre du présent ou de l'avenir, après l'épreuve du 11 mars de l'année dernière [1]?

Chère Madame, gardez-moi votre amitié. Les amis fidèles sont la patrie que l'on ne peut ôter aux proscrits.

Mes hommages respectueux à madame votre mère et à madame Isidore [2]. Recevez l'expression des sentiments de votre tout dévoué.

Mille souvenirs à votre frère.

X. *Minute, s. l. n. d., d'une lettre à Georges Asaki.*

[Fin décembre 1851 ou 1re quinzaine de janvier 1852.]

Monsieur,

Vous savez depuis six ans quels sont mes sentiments de respect et de dévouement pour madame votre fille. Je la considérais comme faisant partie de ma famille même, et chaque jour a augmenté en moi la religieuse affection qu'elle m'a d'abord inspirée. Elle était l'amie la plus chérie de celle qui m'a été enlevée; après avoir partagé mon bonheur, elle a aussi partagé mon deuil. Puis sont venues d'autres épreuves, et j'ai trouvé en elle une amie incomparable.

En voyant, monsieur, combien nos destinées ont de ressemblance, par combien d'épreuves notre affection a été resserrée, j'ai osé croire que la Providence nous avait ainsi rapprochés, à force de malheur et de deuil, pour que nous ne fussions plus séparés, et j'ai nourri en moi la pensée de consacrer ma vie à celle que j'admirais comme fille, comme amie, et comme mère. Je lui ai confié ma pensée, parce que depuis longtemps je n'ai rien de caché pour elle; et elle a bien voulu me dire qu'elle en était heureuse.

Cette parole de sa part ne serait, monsieur, qu'une douleur nouvelle, s'il y manquait votre assentiment. Je comprends toute la sollicitude que doit vous inspirer celle qui m'en inspire une si grande à moi-même; et vous n'éprouverez rien pour elle, je crois, que je n'éprouve moi-même. Rien n'est changé officiellement dans ma vie. Je ne suis ni exilé, ni réfugié, ni destitué. Je me sens la force de travailler avec joie pour votre fille; c'est là, après tout, je vous l'avoue, ma meilleure garantie.

Puissé-je voir un peu les parents de notre chère Hermione! Ils seraient satisfaits du moins, je l'espère, de mon affection pour elle, et ils me pardonneront, à cause de cela, d'oser ce que j'ose aujourd'hui. Sa mère qui a prononcé pour moi d'aussi bonnes paroles dans sa dernière lettre, m'accusera-t-elle d'en abuser, si je les rappelle avec reconnaissance? Je tends aussi les mains à son frère Dimitri. Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

E. QUINET.

1. La mort de sa première femme, née Mina More.
2. Femme d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (fils d'Etienne).

XI. *Lettre à madame Blanche Ducrot, née Quinet.*

11 février 1859.

Ma chère Sœur,

Tes lettres qui auraient pu me faire du bien me font tout le contraire ; et sans doute il est hors de ta volonté d'agir autrement; tu rassembles tout ce qui peut m'affliger ou m'irriter. Quand j'ai lu une de tes lettres, je suis malade. Nous ne nous entendons sur rien. Nous sommes, toi et moi, dans des camps ennemis. J'ai évité ce qui pouvait te blesser; pourquoi n'as-tu pas fait comme moi? Tu t'appuies sur la liberté que tu possèdes de penser, de sentir, de t'exprimer à ton gré, de la manière la plus opposée à la mienne. Rien n'est plus vrai : mais il est également certain que tu me fais le plus grand mal possible : et c'est de mon devoir de conserver la paix et la sérénité dont j'ai besoin contre tant d'ennemis qui m'ont jeté et me tiennent en exil. Tu ne veux certainement pas te joindre à ces persécuteurs, et pourtant tu me fais plus de mal qu'eux tous. Ma santé périrait à la fin. Pour éviter une nouvelle rupture qui serait inévitable, tenons-nous donc aux faits, aux nouvelles qui nous concernent l'un ou l'autre. Laissons toute discussion, toute pensée, toute opinion, puisqu'encore une fois nous sommes en toutes choses dans des camps opposés. Ne réponds pas même, je te prie, à ce que je dis là.

Si tu m'écris, parle-moi de ta santé, de tes événemens de famille, de nos amis et connaissances d'autrefois.

Ma chère femme va mieux ; mais ces trois mois ont été cruels.

J'ai besoin de ménager mes forces. Contente-toi de répondre à ceux qui m'attaquent : il vous méprise, mais d'autres vous haïssent.

Adieu, ma chère Sœur, bornons-nous désormais à quelques mots, et ne vois aucune amertume dans ce que je te dis, mais le seul moyen de garder entre nous des relations comme il convient à un frère et à une sœur. Je t'embrasse.

E. QUINET.

C'est moi qui t'ai fait adresser le volume de M. Chassin, je le regrette[1].

1. *Edgar Quinet, sa vie, son œuvre*, Paris (Pagnerre), 1859.

MÉLANGES

L' « IPHYGÉNIE » DE MALEZIEU

Lorsque, en 1750, Voltaire dédiait sa tragédie d'*Oreste* à la duchesse du Maine, alors plus que septuagénaire, il ne manquait pas de faire allusion aux agréables spectacles dont il avait été le témoin, aux beaux jours de la princesse, et à ses goûts dramatiques. Nulle part en effet l'amour du théâtre ne fut poussé plus loin que dans cette petite cour de Sceaux que le fils adultérin de Louis XIV et de Mme de Montespan avait formée à son image, poussé surtout par sa jeune femme, petite-fille du grand Condé. Tous deux agités, frivoles, inconséquents, ambitieux pourtant et rêvant de hautes destinées au milieu de leurs délassements, ils savaient mener de front le plaisir et l'intrigue, mêler à leur gaieté un air de conspiration.

On n'ignore pas quel fut le metteur en œuvre de cette existence. C'était le précepteur même du prince, un bel esprit universel, Nicolas Malezieu, poète, helléniste, mathématicien, qui, après avoir enseigné les sciences au duc de Bourgogne, sut se rendre indispensable au duc et à la duchesse du Maine, en organisant les distractions dont leur frivolité manquait. Ses contemporains ont fait de grands éloges de l'esprit insinuant et souple de Nicolas Malezieu. Si Fontenelle vante le savant avec quelque exagération, Mme de Staal plus malicieuse marque de quelque ombre le portrait, que le marquis de Lassay, partial, semble-t-il, et médisant, souligne de remarques sans indulgence. Voltaire, lui, au seuil de la vieillesse, veut voir et dire seulement les agréments de ce qui avait charmé sa jeunesse. A son avis, Malezieu est « un homme dans qui l'érudition la plus profonde n'avait point éteint le génie ». « Il prenait quelquefois devant Votre Altesse Sérénissime, rappelle Voltaire, un Sophocle, un Euripide; il traduisait sur le champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il était saisi lui inspirait des expressions qui répondaient à la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs, autant qu'il est possible d'en approcher dans la prose d'une langue à peine tirée de la barbarie... Cependant M. de Malezieu, par des efforts que produisait un enthousiasme subit, et par un récit véhément, savait suppléer à la pauvreté de la langue, et mettre dans sa déclamation toute l'âme des grands hommes d'Athènes. »

Et, suivant le fil de ses souvenirs, Voltaire poursuit ainsi : « Vous engageâtes, madame, cet homme d'un esprit presque universel à traduire, avec une fidélité pleine d'élégance et de force, l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide. On la représenta dans une fête qu'il eut l'honneur de donner à Votre Altesse Sérénissime, fête digne de celle qui la recevait, et de celui qui en faisait les honneurs : vous y représentiez Iphigénie. Je fus témoin de ce spectacle : je n'avais alors nulle habitude de notre théâtre français... Ce fut là ce qui me donna la première idée de faire la tragédie d'*Œdipe*, sans même avoir lu celle de Corneille... Votre Altesse Sérénissime se souvient que j'eus l'honneur de lire *Œdipe* devant elle. » Et Voltaire rattache ainsi ses débuts

tragiques à la pièce de Malezieu jouée par la duchesse du Maine dans la maison de campagne de Châtenay.

C'est cette pièce, demeurée inédite jusqu'à ce jour, qui va être imprimée ci-dessous. On pourra voir si les éloges de Voltaire sont exagérés et si elle mérite vraiment la faveur dont il l'entoure. Nous n'ignorons rien, ou presque rien, des divertissements de Châtenay, des grandes nuits de Sceaux mais, en parlant de ces fantaisies dramatiques ou champêtres, on s'arrête trop volontiers à ce qu'elles ont de factice et de suranné. Sans doute la la société groupée autour de la duchesse du Maine et guidée par Malezieu fut surtout mondaine et son goût manquait de naturel et de sérieux. Pourtant des sujets moins frivoles, des tentatives plus honorables l'occupèrent quelquefois. On y aimait l'antiquité, accommodée bien entendu à la mode du jour, et on croyait la comprendre sans la trahir. Le 4 février 1710, le duc du Maine écrivait une longue lettre à la duchesse pour analyser et juger une tragédie antique de l'abbé Pellegrin, *Pélopée*, imitée d'Eschyle, et que la princesse n'avait pu entendre. Et celle-ci, comme on l'a vu, ne craignit pas de jouer le rôle d'*Iphigénie* dans la pièce de Malezieu imprimée plus bas. Tout cela montre certaines aspirations honorables chez deux personnes de sang princier qui ont, par ailleurs, des tendances moins relevées et que, d'ordinaire, on présente sous un jour plus défavorable.

C'est une raison de plus pour faire connaître cette œuvre ignorée du châtelain de Châtenay, secrétaire des commandements du duc du Maine. Le manuscrit qui nous l'a conservée est l'œuvre du calligraphe P.-C. Gilbert (in-4°, 155 pages chiffrées) et fut écrit peu de temps après la représentation, daté qu'il est de 1714. Celle-ci avait eu lieu le 5 août 1713, à Châtenay, chez Malezieu. Tout cela est indiqué dans un cartouche sur le premier feuillet du manuscrit, dont le verso est occupé par la liste des personnages, énumérés sans la mention de ceux qui les remplirent alors. Voici cette énumération : *Iphygénie; Oreste; Pylade; Egine, Grecque, confidente d'Iphygénie; Amyntas, intendant des troupeaux du roi; Thoas, roi de Tauride; Araxe, messager; Minerve.*

P. B.

IPHYGÉNIE EN TAURIDE

Tragédie

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE. — IPHYGÉNIE, EGINE.

EGINE. — Fille d'Agamemnon, sainte prêtresse de Diane, au nom de cette grande divinité qui vous a confié dans la Tauride le redoutable ministère de ses autels, daignez m'apprendre le sujet de l'inquiétude qui vous agite et vous oblige à sortir de ce temple sacré avant le lever du soleil?

IPHYGÉNIE. — Déplorable Iphygénie, princesse infortunée, peux-tu craindre encore de nouveaux malheurs? N'ai-je donc pas assouvi la cruauté des destins? Et vous, Diane, qui me dérobâtes aux mains cruelles du sacrificateur Calchas, dans le moment que j'allais être immolée à la superstition des Grecs, ne valait-il pas mieux laisser couler mon sang innocent sur les autels d'Aulide, que de me trans-

porter comme vous êtes dans des climats affreux, parmi ces hommes barbares qui ne respirent que le sang?

Egine. — Madame, il y a longtemps que vous avez fait en ma présence ces tristes réflexions. Je vous ai vu mille fois détester la vie que Diane vous conserva. Je sais avec quelle horreur vous obéissez à la loi sanglante du roi Thoas, qui condamne impitoyablement à mourir sur vos autels tous les étrangers que leur mauvais génie amène en ces contrées; je sais qu'il y a longtemps que vous auriez renoncé à ce cruel sacerdoce, si la même puissance qui vous transféra dans la Scythie et vous établit dans son temple, vous avait laissé la liberté de disposer de vos jours malheureux; mais enfin, madame, il ne me souvient pas de vous avoir jamais vue, pas même dans les premiers jours de vos malheurs, si cruellement agitée que vous me le paraissez aujourd'hui. Au nom de cette fidélité inébranlable que je vous ai vouée depuis tant d'années, je vous conjure, madame, de vouloir bien confier à ma discrétion et à mon zèle, ce qui peut causer le redoublement de votre affliction.

Iphygénie. — Eh! bien, ma chère Egine, je vais te contenter. J'ai été troublée cette nuit par un songe affreux, rempli de tant de circonstances et si fidèle sur mes aventures passées que je ne puis m'empêcher de craindre qu'il ne soit aussi fidèle dans les malheurs qu'il m'annonce à présent; c'est ce qui m'a fait devancer l'aurore et venir suivant la coutume de nos pères, répandre dans le sein des airs les malheurs qui me sont prédits, pour en détourner, s'il est possible, le funeste accomplissement.

Egine. — Il est vrai que les Dieux se servent quelquefois du ministère des songes, pour nous annoncer l'avenir; mais il n'est pas moins vrai que les songes sont souvent trompeurs, et je m'étonne qu'occupée de tant de malheurs qui ne sont que trop véritables, vous puissiez donner votre attention à des maux qui vraisemblablement ne vous arriveront jamais.

Iphygénie. — Hélas! ma chère amie, ce sont ces mêmes malheurs tant de fois éprouvés, qui me font appréhender tout ce que mon imagination me présente de plus funeste. Je suis comme ces personnes accablées de longues maladies, à qui le moindre mouvement cause des douleurs insupportables. Écoute-moi attentivement. Puissent, par la bonté des Dieux immortels, tous les malheurs que m'a présentés ce songe funeste s'exhaler et se perdre dans le sein des airs, comme les paroles qui vont sortir de ma bouche. C'était, ma chère Egine, vers le milieu de la nuit, et dans ces moments favorables aux malheureux où la tranquillité du sommeil suspend leurs peines et leurs inquiétudes; il m'a semblé d'abord que j'étais dans le palais de mes pères. Mon cœur a tressailli de joie à l'aspect de ces lieux charmants qui m'ont vue naître : je me trouvais dans les premières années d'une florissante jeunesse, auprès de ma mère Clytemnestre. J'ai cru voir arriver des lettres d'Agamemnon mon père, qui nous ordonnait de l'aller trouver

Aulide, où il commandait l'armée des Grecs prête à s'embarquer pour aller au siège de Troie. Il mandait à ma mère qu'il avait conclu mon mariage avec Achille et que ce héros voulait m'épouser avant son départ. Il m'a paru que nous partions, que nous arrivions au camp des Grecs, qu'au moment de notre arrivée au lieu de l'époux qui m'était promis, je trouvais un autel préparé pour m'immoler à Diane; et que ce n'était qu'à cette triste condition que les Grecs pouvaient espérer un heureux succès de leur entreprise. J'ai vu la main barbare de Calchas m'arracher d'entre les bras de Clytemnestre, m'attacher sur l'autel, me porter le poignard sur la gorge. J'ai vu Diane mettre une biche entre les mains du sacrificateur au lieu de la malheureuse Iphygénie. Elle m'a enlevée à travers les airs, m'a placée au milieu de son temple de Tauride, a commandé au roi Thoas de me recevoir en qualité de sa première prêtresse, et de me donner des esclaves grecques pour me servir. Il m'a semblé, ma chère Egine, qu'il te présentait à moi à la tête de toutes les autres, et je sentais au milieu de mon étrange aventure une secrète consolation de t'avoir auprès de moi. Je sentais naître les premiers liens de la tendre amitié qui nous unit. Enfin ce songe est un tableau animé où j'ai vu toutes les particularités de ma vie. J'y ai vu tous les abominables sacrifices que je nommerais assassinats, si je ne craignais d'irriter la Déesse. J'y ai vu tous les malheureux Grecs dont j'ai versé depuis vingt années le sang innocent sur cet affreux autel, pour obéir à l'impitoyable Thoas qui ne pardonne à aucun de ceux qu'on surprend dans son empire. Toutes ces horreurs m'ont été retracées si vivement que j'en frémis encore en t'en faisant le récit.

Egine. — Jusqu'ici, madame, je ne vois rien de nouveau pour vous. C'est en effet un tableau fidèle de toute votre vie : mais le cruel ministère où vous êtes assujettie depuis si longtemps, ne doit pas être plus affreux pour vous parce qu'il vous a été représenté dans un songe, qu'il ne l'est en effet par sa réalité.

Iphygénie. — Apprends le reste, ma chère Egine. Il m'a paru ensuite que j'avais abandonné ces cruelles contrées et que je me retrouvais dans Argos au milieu de mes fidèles compagnes. Tout à coup un affreux tremblement de terre a secoué les fondements du palais d'Atrée mon aïeul. J'en suis sortie dans la crainte d'être accablée sous les bâtiments ébranlés. Je regardais de dehors, avec une extrême frayeur, ce grand édifice qui tombait par pièces, et dont la chute, qui retentissait de toutes parts, semblait redoubler le tremblement de terre. Au milieu de ce vaste débris, une seule colonne est restée sur pied. Il m'a semblé qu'au lieu de chapiteau, elle avait une tête humaine d'une beauté admirable, dont la chevelure blonde descendait à grosses boucles jusque vers le milieu. Cette tête gracieuse, qui m'inspirait une secrète inclination, m'a adressé la parole; et moi au lieu de lui répondre, l'imagination toujours remplie de mon cruel ministère, je me suis mise en devoir de laver de mes mains cette colonne, et de

verser sur elle les eaux lustrales que j'ai coutume d'employer à mes barbares sacrifices; j'éprouvais cependant une douleur inexprimable, et je déplorais avec une tendresse que je n'ai jamais sentie, la destinée de la colonne, comme d'une victime condamnée à subir la rigueur de nos inhumaines lois. Dans cette violente agitation, je me suis éveillée, j'ai couru chez toi tout éperdue; et j'ai fait avertir tes compagnes de venir promptement me trouver avec les prêtres, pour invoquer d'une commune voix les Dieux protecteurs, et leur demander dans un innocent sacrifice, et par de saintes cérémonies, qu'ils daignent détourner l'accomplissement de ce songe effrayant.

Egine. — Il est vrai que les particularités en sont surprenantes; mais enfin, madame, je ne vois pas qu'il vous présage si clairement les malheurs que vous craignez.

Iphygénie. — Tu ne le vois pas, ma chère Egine. Ah! grands Dieux, je ne le vois que trop pour mon repos. Quand je partis pour l'Aulide, il ne restait pour tous princes de la maison royale, qu'Agamemnon, mon père, Ménélas, mon oncle, et Strophius, leur proche parent. Ménélas n'avait que des filles; Strophius n'était point marié; Agamemnon n'avait de fils qu'Oreste, mon frère, qui était encore au berceau. Depuis ces jours malheureux, reléguée ici au bout du monde, dans ces climats inaccessibles, je n'ai point eu de nouvelles de ma famille; mais ce songe ne m'en parle que trop clairement. Ce palais des Atrides que j'ai vu renversé jusqu'aux fondements, me marque la mort de tous mes proches. Cette colonne mystérieuse, qui seule est restée sur sa base au milieu du débris général, ne peut être que mon cher Oreste, unique espérance des rois d'Argos, dernière colonne de ce florissant empire. Hélas! j'ai répandu sur lui ces eaux lustrales, ces eaux toujours mortelles, quand elles sont versées par mes mains; ne signifient-elles pas trop visiblement, ma chère Egine, ou que ce cher prince n'est déjà plus, ou du moins que les destins lui préparent une mort tragique? Ah! j'en frémis d'horreur. Rentrons; allons hâter nos compagnes et nos prêtres et venons promptement dans ce parvis implorer tous ensemble la miséricorde des Dieux.

Egine. — Allons, madame, aussi bien j'entrevois deux ou trois personnes qui semblent vouloir s'approcher de nous; on serait étonné avec raison de trouver, avant le lever du soleil, la grande prêtresse sans suite, à la porte de ce temple qui doit être fermé à une telle heure.

SCÈNE II. — ORESTE, PYLADE.

Oreste. — Regarde de tous côtés, mon cher Pylade, n'entends-tu rien, ne vois-tu personne?

Pylade. — J'ai cru, mon cher Oreste, entendre des voix confuses de femmes : mais je ne vois personne autour de nous.

Oreste. — J'aperçois une masse de bâtiments : ne serait-ce point ce

temple redoutable, le sujet de notre périlleuse navigation, et qui nous a fait quitter Argos, pour aborder à ce port ennemi de toute hospitalité?

PYLADE. — Je le crois. Oui, sans doute, le voilà ce lieu terrible que nous cherchons.

ORESTE. — Ah! grands Dieux! le voilà cet abominable autel, encore tout dégouttant du sang de nos compatriotes.

PYLADE. — Voyez tous les cheveux encore sanglants des malheureuses victimes.

ORESTE. — Ah! je frémis! vois-tu ces crânes à demi pourris attachés à ces corniche?

PYLADE. — Hélas, c'est tout ce qui reste des misérables qu'on a immolés.

ORESTE. — Tenons-nous sur nos gardes, craignons d'être surpris, observons de toutes parts. O Apollon! O Apollon! dans quels nouveaux abîmes de malheurs me conduisent ici tes oracles? C'est par tes ordres que, pour venger la mort de mon père, j'ai porté le fer dans les entrailles où j'avais été formé. Depuis cette affreuse obéissance, les furies vengeresses du sang de ma mère, se sont emparées de mon âme. Vagabond, désespéré, chassé du sein de ma patrie, j'ai porté ma rage et mon désespoir en cent climats affreux. Interrogeant enfin ces mêmes oracles qui m'ont perdu, pour apprendre de ta bouche si mes malheurs ne finiraient jamais, tu m'ordonnes de venir en Tauride, où Diane ta sœur est révérée dans un temple renommé par ses homicides. Tu me commandes d'y enlever une statue, qu'on dit être descendue des cieux, de m'en rendre maître par adresse, par hasard ou par violence, et de la transporter dans Athènes. Tu m'assures que si je réussis dans cette périlleuse entreprise, je trouverai la fin de mes longs travaux et de mes fureurs. Eh! bien je t'obéis : me voici enfin arrivé dans cette terre inconnue et barbare, et le voilà ce temple inhumain d'où tu m'ordonnes d'enlever la statue de ta sœur. Mais toi, mon cher Pylade, mon unique consolation, fidèle compagnon de mes travaux, donne-moi tes conseils. Que ferons-nous? tu vois la force et la hauteur de ces murs. Faudra-t-il les escalader? Comment en viendrons-nous à bout? Ou faut-il à force de bras rompre ces portes d'airain? Par où nous y prendre? Il est impossible que nous ne soyons pas surpris; et nous serons perdus sans ressource. Non, mon cher ami, je ne puis me résoudre à t'exposer à une mort certaine pour l'amour de moi. Avant que ce malheur m'arrive, fuyons dans le vaisseau qui nous a apporté ici.

PYLADE. — Comment fuyons? Oreste, vous n'y pensez pas. Oreste et Pylade ont-ils accoutumé de fuir? Ayons confiance, mon cher ami, à l'oracle d'Apollon : je consens, qu'en attendant la nuit, nous allions nous cacher dans quelque antre vers le rivage de la mer; mais assez loin de notre vaisseau, de peur que s'il est aperçu et que le prince en soit averti, on n'aille nous chercher aux environs; et quand les ténèbres favorables à notre dessein, couvriront la face de la terre,

alors, armons-nous de courage; mettons tout en œuvre pour enlever la fatale statue; peut-être en nous aidant l'un l'autre pourrons-nous guinder notre corps dans l'intervalle de ces pilastres. Enfin des hommes comme nous doivent tout hasarder, et laisser la crainte aux âmes vulgaires.

ORESTE. — Oui, mon cher Pylade, ton courage ranime le mien; il serait honteux d'être venu de si loin pour ne rien entreprendre; obéissons à l'oracle. Ne le faisons point mentir par notre faute. Allons, cherchons un endroit à nous cacher pendant le jour; et mourons ensuite, s'il le faut, d'une mort digne de Pylade et d'Oreste.

PYLADE. — Éloignons-nous promptement; j'entends du bruit à la porte du Temple, et je crois qu'on se prépare à l'ouvrir.

SCÈNE III. — IPHYGENIE, *sortant du temple avec les Prêtres et Prêtresses qui forment le chœur.*

IPHYGÉNIE *chantante représentée par une femme du chœur qui parle en son nom, suivant la coutume des anciens.* — Joignez vos vœux aux miens, ministres de ces autels, et vous mes amies reléguées comme moi au pied de ces deux roches affreuses, redoutables barrières de l'Euxin, abstenons-nous de ces paroles profanes qui pourraient souiller la pureté de nos cérémonies. O fille de Latone, suprême divinité des montagnes et des forêts, regardez en pitié cette malheureuse, qui privée pour jamais des florissantes villes de Grèce et des rives aimables de l'Eurotas, où est fondé le palais de ses pères, passe ses jours au ministere de ce temple superbe où vous l'avez établie. Daignez vous souvenir, que depuis tant d'années qu'elle est consacrée à votre service, elle a toujours tâché d'imiter, par la pureté de ses mœurs, la pureté de la Déesse qu'elle sert, et qu'au milieu de tant de sang qu'elle a versé, elle n'a pas fait un seul pas, que sur les pas de l'innocence.

CHŒUR. — Fille de cet Agamemnon qui conduisit mille vaisseaux contre les remparts de Troie, et assiégea cette superbe ville de troupes innombrables, nous voici tous à vos ordres et disposés à élever nos voix vers le ciel pour le conjurer de vous être propice.

IPHYGÉNIE. — Mes amies, les malheurs que j'ai soufferts, et ceux qui me sont annoncés, demandent des sons lugubres capables de toucher les Dieux. Hélas! quelles affreuses images me présentes-tu, songe funeste? je vois mon frère mort! je suis perdue! je suis perdue! ma maison est détruite! Cruel destin, tu plonges dans l'abîme des enfers ce frère unique qui me restait. Allons, qu'on prépare le vase funèbre : faisons boire à la terre le sang des victimes égorgées. Versons dans son sein le travail des vigilantes abeilles infusé dans les libations de Bacchus, pour apaiser les mânes plaintives de ce frère infortuné. O noble rejeton d'Agamemnon, je t'envoie dans l'empire des morts ces funestes offrandes, c'est tout ce que je puis t'offrir. Il ne m'est pas permis de consacrer ma chevelure à ton tombeau, malheureuse victime de Diane

maintenant sa prêtresse, éloignée de mon pays qui me croit immolée depuis longtemps sur ses autels.

CHŒUR. — Détournons ces funestes augures par nos saintes cérémonies. O grands Dieux, donnez enfin quelques bornes aux malheurs de la maison des Atrides. Voyez ce qu'elle a souffert. Tous genres de malheurs sont venus fondre sur elle à pas précités; assassinats, massacres, festins plus abominables que les empoisonnements, ont offensé les yeux sacrés du soleil. Toutes les furies sorties de l'enfer ont vomi leur souffle envenimé sur les Tantalides. Que n'a point souffert, que ne souffre point encore la déplorable Iphygénie, premier fruit d'une alliance formée sous des malheureux auspices : sa mère la conduit en Aulide dans l'espérance de lui donner le fils de Thétis pour époux, et son propre père la veut égorger sur un autel. Diane l'arrache à la mort et lui donne en ces lieux une vie plus insupportable que la mort même. Hélas, cette princesse qui devait passer ses jours à célébrer les louanges de Junon, protectrice d'Argos, au milieu de ses compatriotes, et n'employer ses innocentes mains qu'à représenter avec l'aiguille, sous la conduite de l'industrieuse Minerve, les triomphes de sa patrie, maintenant prêtresse de ces autels ensanglantés, elle n'a les oreilles frappées qne des cris affreux des étrangers qu'elle immole; et ses mains délicates qui n'étaient faites que pour inspirer la tendresse et annoncer la paix, rougissent toujours de sang humain. Quel supplice, grands Dieux, pour une âme paisible et innocente! n'y joignez pas encore le désespoir que ce songe lui semble annoncer, conservez-lui ce cher frère, qui pendait encore au sein de sa nourrice, seule espérance du sceptre d'Argos, quand Iphygénie partit pour l'Aulide.

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE. — IPHYGÉNIE, EGINE, AMYNTAS.

EGINE. — Madame, voici l'intendant des troupeaux du roi qui vient en hâte des rivages de la mer et paraît avoir à vous apprendre quelque chose d'important.

AMYNTAS. — Fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, écoutez les nouvelles que je viens vous annoncer.

IPHYGÉNIE. — Vous me paraissez tout hors de vous, Amyntas; qu'avez-vous donc de si surprenant à me dire?

AMYNTAS. — Nous venons de prendre deux jeunes étrangers; voilà de quoi faire un agréable sacrifice à la Déesse. Préparez promptement vos bains, vos libations et vos couteaux sacrés, pour lui immoler ces victimes.

IPHYGÉNIE. — Qui sont-ils, ces malheureux, de quel pays?

AMYNTAS. — Je sais qu'ils sont Grecs, et je n'en sais pas davantage.

IPHYGÉNIE. — Quoi, vous n'avez pas même entendu prononcer leur nom?

AMYNTAS. — L'un des deux appelait l'autre Pylade.

IPHYGÉNIE. — Et le nom de l'autre étranger?

AMYNTAS. — Personne ne le sait, ni ne l'a entendu nommer.

IPHYGÉNIE. — Comment les avez-vous trouvés, où les avez-vous pris?

AMYNTAS. — Sur le bord de la mer, dans une roche creuse de l'Euxin.

IPHYGÉNIE. — Et qu'alliez-vous faire sur ces rivages déserts?

AMYNTAS. — Nous voulions laver nos troupeaux dans les eaux de la mer.

IPHYGÉNIE. — Et comment les avez-vous surpris? De quel artifice vous êtes-vous servis? Je désire le savoir : ces étrangers excitent ma curiosité. Il y a longtemps qu'aucun sang grec n'a été répandu sur les autels de la Déesse.

AMYNTAS. — Nous avions conduit nos troupeaux, où la mer toujours agitée entre avec impétuosité dans l'Euxin, et couvre d'écume les roches Cyannées. En suivant le rivage, nous nous sommes trouvés vis-à-vis une caverne, qui semble avoir été creusée dans la roche par la fureur des flots. Un de nos bergers a d'abord aperçu ces deux jeunes hommes. Frappé de leur contenance fière et majestueuse, il s'est retiré avec respect, marchant sur la pointe des pieds, et nous a dit : Voyez-vous, mes amis, ce sont sans doute quelqu'uns Dieux marins qui président à ce rivage. Puis saisi d'une frayeur religieuse, il a levé les mains vers le ciel et leur a adressé ces prières : O divins enfants de Leucothoé, protecteurs des vaisseaux; grand Dieu Palémon race de Jupiter, ou de Nérée qui a enrichi le sein des mers par sa fécondité : qui que vous soyez écoutez mes vœux, soyez-nous propices. Pendant ces prières un autre berger plus hardi et moins superstitieux s'est moqué de la simplicite du premier. Vos Dieux, a-t-il dit, sont apparemment des étrangers qui ont fait naufrage sur nos côtes, et que la crainte de nos lois a fait cacher dans cette caverne. Ce discours nous a paru bien plus vraisemblable que le premier; et nous nous sommes disposes à nous emparer de cette proie pour la livrer à la Déesse. Dans ce moment l'un de ces étrangers est sorti de la caverne, jetant sa tête en avant et en arrière comme un forcené : ses bras et ses jambes étaient agités par des tremblements affreux. Il a poussé des clameurs épouvantables. Pylade, s'est-il écrié, la vois-tu? La voilà la furie infernale qui me vient dévorer, avec les cruelles viperes qui sifflent sur sa tête. Ah! grands Dieux! Je vois son affreuse compagne tout étincelante du feu d'enfer. Elle le vomit de toutes parts. Le mouvement de ses ailes enflammées me brûle jusques au fond de l'âme, elle porte ma mère entre ses bras, elle la lance sur moi comme un rocher pour m'écraser. Ah! je suis mort; où fuirai-je malheureux? En prononçant toutes ces paroles, il faisait mille contorsions differentes et tirait de sa poitrine palpitante, des hurlements épouvantables qui imitaient tantôt

l'aboiement d'un chien, tantôt le mugissement d'un taureau furieux, ou plutôt ces voix infernales qu'on attribue aux furies. A ce spectacle terrible nous nous sommes retirés saisis de frayeur; et lui tirant son épée, s'est lancé comme un lion carnassier au milieu de nos troupeaux, coupant la gorge aux uns, ouvrant les entrailles aux autres, s'imaginant sans doute porter ses coups redoutables sur les furies qu'il croyait avoir devant les yeux. Le sable du rivage était détrempé du sang qui regorgeait dans la mer et rougissait l'écume des flots irrités. Nos bergers, voyant cet horrible carnage de leurs troupeaux, ont sonné de leur cor champêtre, pour donner l'alarme partout, et ramasser une troupe, qui pût accabler par le nombre plutôt que par la force ces étrangers redoutables à qui nous ne nous sentions pas capables de résister. En peu de temps il nous est venu du monde de toutes parts. Cependant la fureur de cet homme s'étant ralentie, il est tombé sur le sable, le corps tout couvert d'une écume sanglante. Alors nous nous sommes approchés armés de pierres. Son généreux compagnon, d'une main essuyait l'écume du visage de son ami, de l'autre le couvrait de ses propres habits et parait les coups de pierres que nous commencions à lancer; mais enfin le furieux revenu de son évanouissement et ayant repris ses forces avec son bon sens, s'est aperçu du péril où ils étaient et des flots d'ennemis qui les environnaient de toutes parts. Comme nous les pressions d'assez près et que nous redoublions les coups de pierre nous avons ouï cette affreuse exhortation : Pylade, il faut mourir; mais mourons comme des Grecs doivent mourir, en combattant contre des barbares. Vendons-leur bien cher notre vie. Mourons en gens d'honneur. Prends ton épée, suis-moi et meurs avec ton ami. Ces paroles et les épées flamboyantes de ces guerriers ont ralenti l'audace des plus résolus. Plusieurs ont fui jusques dans la forêt voisine; mais la multitude était si grande qu'un plus grand nombre prenait toujours la place de ceux qui fuyaient. J'avoue toutefois à notre confusion que parmi tant d'hommes que nous étions, aucun n'a eu la hardiesse d'approcher ces étrangers tant qu'ils ont eu les armes à la main : ce n'est qu'à force de lâchetés que nous sommes venus à bout de leur courage. Nous avons fait un grand cercle qui se rapprochait insensiblement, et à force de pierres qui pleuvaient sur eux de tous côtés, nous avons fait tomber leurs épées, et eux-mêmes sont enfin tombés d'épuisement et de lassitude. Nous nous sommes jetés sur eux, et les avons amenés au roi qui a ordonné qu'on les conduisît au temple pour être immolés de votre main. Vierge prêtresse de Diane, priez-la de vous envoyer souvent des Grecs pour victimes, afin qu'à force de répandre ce sang ennemi, vous puissiez tirer vengeance de votre mort, dont leur volonté est aussi coupable que si Diane l'avait soufferte.

Egine. — Vous nous donnez, Amyntas, une merveilleuse opinion de ce Grec; quel qu'il soit, je ne saurais m'empêcher de m'intéresser à sa destinée.

IPHYGÉNIE. — Amyntas, il suffit; allez, conduisez ici ces étrangers et dites au roi que nous allons tout préparer pour le sacrifice.

SCÈNE II. — IPHYGÉNIE, EGINE.

IPHYGÉNIE. — Quel étrange changement éprouvé-je dans mon cœur; autrefois quand on m'amenait des Grecs pour être immolés sur cet autel, je me sentais émue de compassion; je ne pouvais leur refuser mes larmes : aujourd'hui qu'un songe funeste me représente mon cher Oreste dans le tombeau, il semble que je veuille m'en prendre à toute ma nation, et que je sois devenue impitoyable pour mes citoyens.

EGINE. — Il n'arrive que trop souvent, madame, que les personnes malheureuses ressentent une haine secrète pour celles qui sont dans la prospérité. Mais...

IPHYGÉNIE. — O vaisseaux, ô vents qui conduisez ici ces misérables, que ne poussiez-vous plutôt au travers des roches Cyannées l'infâme Hélène, et l'impitoyable Ménélas qui m'ont perdue, que ne me livriez-vous ces victimes? Je leur trouverais ici une nouvelle Aulide, et leur rendrais la pareille, en les sacrifiant sur mes autels, ces barbares qui voulurent m'égorger comme une génisse. O mon père, comment pûtes-vous consentir à ce sacrifice? Non, je ne puis oublier cette funeste journée. Il me semble toujours que je me jette au col de mon père, que j'arrose son visage de mes larmes, que j'embrasse ses genoux : Mon cher père, lui disais-je, sont-ce donc là les noces que vous me préparez? ma mère que vous avez trompée comme moi, par cette apparence d'hyménée, en célèbre la fête dans son appartement, et ses femmes font retentir les airs de chants nuptiaux pendant que mon propre père me donne le coup de la mort. C'était donc au Dieu des enfers que vous me vouliez marier et non pas au fils de Pélée; et c'était donc pour ces noces sanguinaires, que vous m'avez fait conduire ici avec tant de pompe et d'artifice. Malheureuse, quand je partis d'Argos à peine osai-je embrasser mon frère dans son berceau. Je croyais que l'épouse du grand Achille ne devait pas jeter les yeux sur un mortel. Ah! cruel souvenir, Egine; cher Oreste, tu ne respires plus sans doute; eh! pourquoi les Dieux t'ont-ils arraché une innocente vie? Qu'as-tu fait? Le ciel te punit-il de l'inhumanité de tes parents? Non je ne puis attribuer cette injustice aux Dieux; et ces mêmes sacrifices qu'on m'oblige à faire à Diane je ne saurais croire qu'elle les approuve; en effet, cette grande divinité, qui ne veut pas que rien d'impur approche de ses autels, qui défend l'entrée de son temple à ceux qui ont seulement touché un cadavre, pourrait prendre quelque plaisir à y faire égorger des hommes! Je croirais bien plutôt, que les hommes impies qui habitent ce cruel pays, homicides volontaires et par inclination, rejettent sur les Dieux l'horreur de leur barbare coutume. Il n'est que trop ordinaire à ceux qui font le mal de chercher leur justification dans les grands exemples : mais enfin il faut obéir. Allons, prêtres de

Diane, commencez vos chants en attendant ces malheureux étrangers.

Chœur. — Détroit formidable de l'Euxin, roches Cyannées, terreur des vaisseaux, comment ces étrangers ont-ils pu forcer vos barrières? Est-ce un dessein formé qui les amène en ces contrées; ou si la colère de Neptune les a poussés sur ces rives funestes où ils trouveront la mort? Peut-être l'avarice qui ronge le cœur des hommes, qui traverse les déserts et pénètre jusqu'aux entrailles de la terre, leur a fait quitter leur pays, pour contenter leur insatiable désir; mais ils vont trouver pour fruits de leurs longues courses, le glaive sacré de la prêtresse qui versera leur sang sur les autels de Diane. Grande divinité, vous devez vous réjouir de recevoir de telles victimes, et vous, prêtresse, de les immoler. Ils sont de cette nation ennemie, qui voulut autrefois répandre votre sang innocent sur les autels d'Aulide. Prenez vengeance en leurs personnes de tous ces Grecs inhumains qui vous auraient égorgée, si la main secourable de la divinité que vous servez, ne vous eut arrachée à leur fureur. Déesse qui régnez en Tauride, fille de Latone, voyez couler avec plaisir le sang de ces coupables étrangers.

ACTE III

SCÈNE PREMIÈRE. — IPHYGÉNIE, EGINE, ORESTE, PYLADE, AMYNTAS.

Iphygénie. — Cessez vos chants, mes amis, j'aperçois les victimes enchaînées qu'on amène à la Déesse.

Amyntas. — Grande prêtresse qui commandez dans ce temple, voici ces deux Grecs que le roi vous envoie, faites votre charge et versez leur sang sur les autels.

Iphygénie. — Il suffit, allez, je vais tout ordonner pour la cérémonie. Ah! grands Dieux, quelle grâce, quel port majestueux! Qu'on ôte les chaînes à ces étrangers, ils sont consacrés à la Déesse, et ne doivent plus porter de fers : prêtres, allez dans le temple préparer les eaux lustrales. Hélas, mes amis, quelle est la mère malheureuse qui vous a enfantés? Quelle affliction pour le père qui vous a donné le jour! Et si les Dieux vous ont donné quelque sœur, qu'elle est à plaindre de perdre deux frères tels que vous! Pauvres mortels que nous sommes ignorants sur notre destinée! Nous ne savons guère, tous tant que nous sommes, la fin que le sort nous prépare. Le conseil souverain des Dieux suit des routes impénétrables, et les yeux mortels ne sauraient percer les ténèbres de l'avenir. D'où venez-vous, malheureux étrangers? Que cherchez-vous dans cette terre séparée du commerce des hommes? Vous ne reverrez jamais votre chère patrie; et le terme de votre voyage est la mort.

Oreste. — O vous qui que vous soyez, pourquoi déplorez-vous notre sort? et d'où vient cette compassion parmi les Scythes? Nous connaissons vos mœurs et la nature de vos sacrifices. Notre perte est assurée. Nous attendons la mort avec fermeté. Que sert-il de gémir? C'est redoubler

inutilement les malheurs de sa condition, que de les déplorer quand ils sont sans remède; le lâche n'évite pas la mort par ses bassesses, et la seule consolation des gens d'honneur, quand il faut mourir, c'est de mourir généreusement.

IPHYGÉNIE. — Dites-moi, je vous prie, qui de vous deux se nomme Pylade?

ORESTE. — Le voilà. Quel intérêt prenez-vous à le savoir?

IPHYGÉNIE. — En quelle ville de Grèce a-t-il pris naissance?

ORESTE. — Eh! que vous servira-t-il de l'apprendre?

IPHYGÉNIE. — Est-ce votre frère?

ORESTE. — Non. Mais nous sommes plus que frères. Nous sommes amis.

IPHYGÉNIE. — Et vous quel nom votre père vous donna-t-il à votre naissance?

ORESTE. — Il devait me nommer : le malheureux.

IPHYGÉNIE. — C'est la fortune qui vous donne ce nom; mais ce n'est pas celui que je demande.

ORESTE. — Je veux mourir inconnu. Vous n'aurez pas le plaisir de savoir qui vous immolez, ni d'insulter à la gloire de mon nom.

IPHYGÉNIE. — Voilà de nobles sentiments, et sans doute inspirés par une illustre origine.

ORESTE. — Scythes, vous allez tuer mon corps; mais mon nom vivra malgré vous.

IPHYGÉNIE. — Apprenez-moi du moins votre patrie?

ORESTE. — Je vais mourir. Que m'importe de vous l'apprendre!

IPHYGÉNIE. — Au nom de vos Dieux, ne me refusez pas cette grâce!

ORESTE. — Eh! bien donc, je suis natif de la célèbre ville d'Argos.

IPHYGÉNIE. — D'Argos! eh! grands Dieux! est-il bien vrai, noble étranger, vous êtes d'Argos?

ORESTE. — Oui, je suis de ce pays si heureux autrefois.

IPHYGÉNIE. — Eh! comment avez-vous pu quitter cet aimable pays, par quelle aventure?

ORESTE. — Hélas, j'en suis exilé; mais exilé volontairement.

IPHYGÉNIE. — Ah! faites-moi le plaisir de répondre à quelques-unes de mes demandes.

ORESTE. — Je le ferai autant que mon état le peut permettre.

IPHYGÉNIE. — Quelle joie pour moi de parler à un citoyen d'Argos!

ORESTE. — Votre joie me coûte cher, je la vais payer aux dépens de ma vie.

IPHYGÉNIE. — Vous avez sans doute ouï parler de cette Troie connue par toute la terre?

ORESTE. — Plût aux Dieux immortels, que ce nom funeste n'eût jamais frappé mon oreille!

IPHYGÉNIE. — On nous a dit en ces quartiers qu'elle est détruite par une longue guerre?

ORESTE. — On vous a dit la vérité.

IPHYGÉNIE. — Hélène est-elle retournée dans la maison de Ménélas?

ORESTE. — Oui, oui, elle y est retournée, pour le malheur de quelqu'un des miens.

IPHYGÉNIE. — Ah! grands Dieux, elle m'en a bien causé à moi-même. Et où habite-t-elle à présent?

ORESTE. — Elle est avec son premier époux dans la ville de Sparte.

IPHYGÉNIE. — O source de tous mes malheurs! peste publique de la Grèce!

ORESTE. — Elle m'a été plus pernicieuse qu'à personne qui vive.

IPHYGÉNIE. — On dit que tous les Grecs sont de retour en leur patrie, est-il vrai?

ORESTE. — Voilà bien des questions à la fois en peu de paroles.

IPHYGÉNIE. — Ayez la générosité de me donner avant votre mort les éclaircissements que je désire?

ORESTE. — Soit, interrogez, je vais vous répondre.

IPHYGÉNIE. — Un certain Calchas qui se mêlait de deviner a-t-il revu son pays?

ORESTE. — J'ai ouï dire à Mycènes, qu'il avait avait péri en revenant.

IPHYGÉNIE. — Ah! justice du Ciel! Et le fils de Laërte?

ORESTE. — On disait qu'il n'était point encore de retour en Ithaque.

IPHYGÉNIE. — Puisse-t-il périr misérablement, et ne revoir jamais la maison de ses pères.

ORESTE. — Épargnez vos imprécations. Il est assez malheureux pour faire pitié.

IPHYGÉNIE. — Et le fils de Thétis, voit-il le jour?

ORESTE. — Il est mort, aussi bien que la princesse qu'il épousa en Aulide.

IPHYGÉNIE. — C'était un mariage simulé, à ce que j'ai su de quelques personnes intéressées.

ORESTE. — Dieux! mais qui pouvez-vous être, vous qui vous informez si exactement des affaires de Grèce?

IPHYGÉNIE. — Je suis Grecque moi-même, et morte à l'égard de ma patrie dès ma première jeunesse.

ORESTE. — Je ne m'étonne plus de l'intérêt que vous y prenez.

IPHYGÉNIE. — Qu'est devenu ce grand chef des Grecs, à qui tout a succédé selon ses désirs, si l'on en croit la renommée?

ORESTE. — Je ne le reconnais point à ces marques, de qui prétendez-vous parler?

IPHYGÉNIE. — D'Agamemnon le fils d'Atrée.

ORESTE. — Ah! je ne sais plus rien, quittons ce discours.

IPHYGÉNIE. — Au nom des Dieux de notre pays, faites-moi le plaisir de m'apprendre son sort.

ORESTE. — Il est mort misérablement; et sa mort a causé d'abominables malheurs.

IPHYGÉNIE. — Il est mort, grands Dieux! Et comment? Ah! malheureuse que je suis!

ORESTE. — Votre douleur m'étonne, seriez-vous par hasard de ses parents ?

IPHYGÉNIE. — Je déplore la fin funeste de ce grand prince.

ORESTE. — Ah! plus funeste mille fois que vous ne pensez. Il a été massacré par sa femme.

IPHYGÉNIE. — Massacré par sa femme! Je frémis, ah! malheureuse femme! ah! prince déplorable!

ORESTE. — En voila trop, de grâce ne m'interrogez plus.

IPHYGÉNIE. — Encore un mot. Et cette femme cruelle, vit-elle encore?

ORESTE. — Eh, non, elle ne vit plus, elle est morte par les mains de son propre fils.

IPHYGÉNIE. — O famille remplie d'horreurs! eh! pourquoi? l'a-t-il tuée volontairement?

ORESTE. — Pour venger la mort de son père, qu'elle avait égorgé.

IPHYGÉNIE. — Hélas, le crime du fils me parait digne de pardon.

ORESTE. — Tout pardonnable qu'il est, les Dieux le punissent bien cruellement.

IPHYGÉNIE. — Agamemnon a-t-il laissé d'autres enfants?

ORESTE. — Il a laissé une fille qu'on nomme Electre.

IPHYGÉNIE. — Ne parle-t-on pas quelquefois de sa fille immolée en Aulide?

ORESTE. — On plaint toujours son sort. On dit que c'était une princesse accomplie.

IPHYGÉNIE. — Elle est à plaindre en effet, du moins autant que le père qui l'immola.

ORESTE. — Ce fut l'infâme Hélène qui lui co ûta la vie.

IPHYGÉNIE. — Et le fils de ce père si inhumai nement égorgé est-il à Argos ?

ORESTE. — Le malheureux il est en tous lieux, et ne respire nulle part !

IPHYGÉNIE. — Écoutez-moi maintenant, étranger. La conversation que nous venons d'avoir ne vous sera pas inutile, et il m'en reviendra à moi-même une grande satisfaction, si vous voulez entrer dans la proposition que j'ai à vous faire. Voulez-vous, si je vous sauve la vie, porter une lettre de ma part à mes parents? Depuis que je suis prêtresse de ce temple, je n'ai trouvé personne qui pût s'acquitter de cette commission. Vous donc qui m'avez répondu avec assez de complaisance, qui connaissez Mycènes, et pourriez bien aussi connaitre les personnes à qui je veux donner de mes nouvelles, voulez-vous porter ma lettre, et accepter la vie pour récompense du bon office que vous me rendrez? et votre compagnon sera seul immolé à la Déesse, pour satisfaire à la coutume indispensable de ce pays.

ORESTE. — Vous n'aviez rien dit que de très raisonnable hors de cette dernière condition. Je ne consentirai jamais à la mort de mon ami. C'est moi qui suis le chef de la malheureuse navigation, qui nous a perdus. Il ne s'y est engagé que pour l'amour de moi, et je serais le

dernier des hommes d'acheter la vie aux dépens de la sienne; mais voici ce qu'il faut faire. Donnez-lui votre lettre, qu'il la porte à Argos; qu'il s'acquitte heureusement de sa commission; et moi, donnez-moi la mort pour obéir à vos lois; aussi bien la mort d'un tel ami me serait cent fois plus cruelle que la mienne propre.

IPHYGÉNIE. — O généreux ami! ô âme vraiment grande! ô digne sang de quelque grand héros! que je m'estimerais heureuse au milieu de tous mes malheurs, si mon frère avait de tels sentiments! car enfin nobles étrangers, j'ai un frère que mon cœur aime avec tendresse, quoique mes yeux ne le voient pas. Puisque vous le voulez ainsi, votre ami portera ma lettre; et vous, vous mourrez sur cet autel. Ce ne sera pas un grand supplice, pour un homme aussi généreux que vous.

ORESTE. — Qui me tuera? qui se chargera de cet emploi barbare?

IPHYGÉNIE. — Moi-même, qui suis prêtresse de la Déesse.

ORESTE. — Vous-même! vous! Ah! quel indigne ministère pour une vierge consacrée aux Dieux.

IPHYGÉNIE. — Ces mêmes Dieux me sont témoins de l'horreur que j'en ai.

ORESTE. — Une femme égorger ainsi des hommes! mais s'il m'est permis de vous interroger, puis-je au moins espérer les honneurs de la sépulture?

IPHYGÉNIE. — Le feu sacré consumera vos chairs; et ce qui restera de vous sera jeté dans la crevasse, profonde et ténébreuse, d'un grand rocher qui est au milieu du temple.

ORESTE. — O ma chère sœur! sont-ce là les honneurs funèbres, que j'espérais recevoir un jour de votre main!

IPHYGÉNIE. — Vains regrets. Votre sœur éloignée de cette terre barbare ne peut les entendre; mais enfin puisque vous êtes d'Argos, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour honorer votre mort. Je verserai sur votre bûcher le miel le plus précieux; et j'apaiserai vos mânes par des libations les plus solennelles. Gardes du temple n'enchaînez point ces nobles victimes, contentez-vous de les observer. Je vais chercher la lettre que je veux envoyer à mes parents. J'espère qu'ils auront quelque joie s'ils peuvent apprendre des nouvelles d'une malheureuse fille, qu'ils croient morte depuis longtemps.

SCÈNE II. — ORESTE, PYLADE.

ORESTE. — Pylade, es-tu aussi surpris que moi? ressens-tu la même émotion?

PYLADE. — J'entends à peu près ce que vous me voulez dire.

ORESTE. — Quelle est cette jeune prêtresse? as-tu pris garde à la pureté de son langage? avec quel intérêt elle paraît nous interroger sur la guerre de Troie, sur le retour des Grecs, sur le prêtre Calchas, sur Achille? avec quelle émotion elle entendait parler d'Agamemnon, de

sa femme, de ses enfants? comme elle déplorait leurs malheurs? C'est sans doute quelque Argienne d'une grande naissance; autrement, elle n'aurait pas tant d'empressement de donner de ses nouvelles à sa famille, et ne s'intéresserait pas si vivement aux affaires publiques.

PYLADE. — Je suis de votre avis; mais ce n'est pas ce qui m'a le plus frappé de tout ce qu'elle a dit.

ORESTE. — Que veux-tu dire? explique-toi.

PYLADE. — Vous ne m'entendez pas, je vais m'expliquer. Il serait honteux à Pylade de vivre quand vous mourrez. Je me suis embarqué avec vous, je mourrai avec vous. Voulez-vous que je retourne seul à Argos, pour vivre couvert d'ignominie; pour donner occasion de dire que ma lâcheté vous a abandonné dans le péril. Peut-être même la calomnie m'accuserait-elle de vous avoir assassiné, dans quelque désert, pour épouser votre sœur, héritière de votre empire. Ah! jamais Pylade ne soutiendra cette accusation. La seule idée me couvre de honte. En un mot je n'ai que deux amis, vous et mon honneur, je ne m'en puis jamais séparer. Je rendrai mon âme avec vous. Je serai égorgé avec vous. Je serai brûlé avec vous.

ORESTE. — Ah! mon cher Pylade, quittez, je vous en conjure, cette pensée; je dois porter mes malheurs, c'est assez pour moi; ne les redoublez pas par les vôtres. Cette honte que vous craignez retomberait sur moi, si je confondais votre innocence avec mes crimes, et si je consentais que vous perdissiez la vie, pour sauver la mienne. Pour moi je suis trop heureux de mourir, pour m'arracher aux furies qui me possèdent et aux horreurs de ma maison : au lieu, qu'une heureuse destinée vous attend, dans la florissante maison de votre père.

PYLADE. — Ah! cruel ami! une heureuse destinée pour moi, quand vous ne serez plus.

ORESTE. — Oui, mon cher Pylade, oui, mon cher ami, vivez pour faire vivre notre amitié. Vous m'aviez promis d'épouser ma sœur Electre à votre retour : je vous somme de votre parole. Épousez-la, donnez-moi des neveux. Conservez mon nom, ma maison et la gloire de mes ancêtres.

PYLADE. — Conservez-la vous-même, c'est vous que la prêtresse a choisi d'abord, pour porter sa lettre; partez, laissez-moi offrir ici aux Dieux une victime moins importante. Ma vie ne sera-t-elle pas trop payée, si je sauve en mourant la dernière espérance du sceptre d'Argos?

ORESTE. — Ah! Dieux, que dites-vous; partez, vivez; habitez le Palais des Atrides et lorsque vous serez à Argos, je vous conjure par cette main que je baise pour la dernière fois, de me dresser un monument, d'y inscrire ma déplorable histoire. Que vos descendants y lisent comme une femme grecque m'a égorgé dans ce barbare climat; que ma chère sœur l'arrose de ses larmes; qu'elle y consacre sa chevelure; qu'elle vive heureuse avec vous; et surtout, cher ami, ne l'abandonnez jamais. Souvenez-vous qu'elle est votre parente, votre épouse

et la sœur de votre ami. Adieu pour la dernière fois, cher Pylade, cher ami, cher compagnon de mon enfance, de ma jeunesse, de mes amusements, de mes travaux guerriers, de mes malheurs, conservez ma mémoire; parlez quelquefois avec Electre, de ce frère infortuné, séduit par les oracles d'Apollon, qui, après m'avoir fait égorger ma mère, m'a enfin conduit à cet autel sanguinaire où je trouve la mort.

PYLADE. — Eh! bien, je cède à vos instances, je veux bien me charger de la lettre, et les Dieux m'inspirent de vous obéir : mais je ne le fais que dans l'espérance de voir Apollon se justifier bientôt. Nous le condamnons peut-être avec trop de précipitation. J'espère un miracle de la miséricorde des Dieux; et dans cette confiance, je me rends à ce que vous voulez.

CHŒUR DE GRECQUES. — Déplorons le sort de cet étranger qui va dans un moment être arrosé par les eaux lustrales, et arroser ensuite de son sang généreux l'autel de la Déesse. Et vous, jeune homme qui devez bientôt revoir notre chère patrie, que j'envierais votre destinée si la mort de votre ami ne troublait point notre bonheur. Ah cruels sacrifices! sacrifices pernicieux! nous aurons peut-être à les pleurer l'un et l'autre; l'un recevra un coup mortel de la main de la prêtresse; et l'autre le recevra peut-être de sa propre douleur.

ACTE IV

SCÈNE PREMIÈRE. — IPHYGÉNIE, ORESTE, PYLADE, EGINE.

IPHYGÉNIE. — Retirez-vous, et allez dans l'intérieur du temple, donner ordre à tous nos sacrificateurs de se tenir prêts. Voici ma lettre, étranger, mais ce n'est pas tout; écoutez-moi. Les personnes qui sont dans le péril promettent tout pour en sortir, mais rien n'est plus ordinaire que de les voir oublier leurs promesses, quand une pleine sûreté succède à la crainte. Je crains moi-même que celui de vous deux qui se chargera de ma lettre ne néglige ma commission, quand il se verra hors de mes mains, et dans le sein de sa patrie.

ORESTE. — Voilà votre messager, et voici votre victime, que voulez de plus, prêtresse?

IPHYGÉNIE. — Je veux qu'il me jure, par tout ce qu'il connaît de plus sacré, qu'il portera lui-même cette lettre à Argos et la rendra à la personne que je lui dirai.

ORESTE. — Et vous, ne prétendez-vous pas vous engager aussi par serment envers lui?

IPHYGÉNIE. — Comment? que voulez-vous que je lui jure?

ORESTE. — Que vous vous chargez de le faire conduire en toute sûreté, hors de vos cruelles frontières?

IPHYGÉNIE. — Cela est juste, et c'est mon intérêt; autrement comment rendrait-il ma lettre?

ORESTE. — Mais votre roi barbare le permettra-t-il?

IPHYGÉNIE. — Oui, je puis par la loi sauver une victime, en un mot c'est mon affaire; et je m'engage à le conduire jusque dans son vaisseau.

ORESTE. — Jurez, mon cher Pylade, de faire ce qu'elle exige de vous?

PYLADE. — Eh bien je jure.

IPHYGÉNIE. — Que vous rendrez vous-même cette lettre à mon frère?

PYLADE. — Oui, que je rendrai moi-même cette lettre à votre frère.

IPHYGÉNIE. — Et moi, je jure de vous faire passer, en sûreté, les roches Cyannées.

ORESTE. — Quelle divinité prenez-vous à témoin de vos serments?

IPHYGÉNIE. — Diane, dont je suis prêtresse, et qui tient ma vie entre ses mains.

PYLADE. — Et moi le grand Jupiter, le souverain maître du Ciel et de la Terre.

IPHYGÉNIE. — Si vous vous parjurez, quelle peine voulez-vous encourir?

PYLADE. — Ne jamais revoir ma patrie; mais si vous manquez à votre parole?

IPHYGÉNIE. — Je renonce à mettre de ma vie le pied dans Argos.

PYLADE. — Prêtresse, écoutez : nous omettons une circonstance importante.

IPHYGÉNIE. — Parlez; dans une matière si grave, il ne faut manquer à rien.

PYLADE. — Je demande une exception dans ma promesse, si mon vaisseau vient à périr; si votre lettre se perd avec mes hardes, et que je me sauve du naufrage, vous ne prétendez pas m'obliger à l'impossible.

IPHYGÉNIE. — Voici le remède, je vais vous dire le contenu de la lettre : afin que vous puissiez le dire vous-même à celui à qui elle s'adresse, au cas que les Dieux vous conservent, et que la lettre vienne à périr.

PYLADE. — Il n'y a rien en effet de plus prudent. Dites-moi donc le nom de la personne que je dois aller trouver de votre part; et ce que je dois lui dire, si la lettre fait naufrage.

IPHYGÉNIE. — La malheureuse Iphygénie, immolée sur les autels d'Aulide, que vous croyez morte depuis longtemps, et que les Dieux ont conservée, implore l'assistance du fils d'Agamemnon, de son cher Oreste...

ORESTE. — Iphygénie! Grands Dieux! où est-elle? les morts reviennent-ils des enfers?

IPHYGÉNIE. — Vous la voyez de vos yeux, ne m'interrompez pas. Mon cher frère, mon cher Oreste, conduisez-moi dans Argos avant que le désespoir termine ma vie. Enlevez-moi de cette terre inhumaine. Arrachez-moi de ce temple barbare, où je passe mes jours à égorger les étrangers.

ORESTE. — Pylade! Pylade! qu'entends-je, où sommes-nous?

IPHYGÉNIE. — Si vous négligez ma juste prière, puissent tous les Dieux vous en punir cruellement, Oreste, je répète ce nom plus d'une fois, afin de l'imprimer dans votre mémoire.

PYLADE. — O Dieux!

IPHYGÉNIE. — Pourquoi ces exclamations, quand je prononce le nom de mon frère?

PYLADE. — Continuez, prêtresse, j'avais l'esprit ailleurs.

IPHYGÉNIE. — Apprenez que Diane m'arracha au couteau de Calchas; qu'elle mit en ma place une biche que mon père sacrifia, croyant m'immoler; que la Déesse enfin me transporta en Tauride, et m'établit dans son temple. Voilà tout le contenu de ma lettre.

PYLADE. — Ah! prêtresse, vous m'avez lié par d'aimables serments. Qu'il m'est aisé de les accomplir! Je ne tarderai pas à dégager ma parole, je la dégage en votre présence, dans le moment. J'ai juré à votre sœur de vous rendre cette lettre; je vous la rends.

ORESTE. — Je la reçois; mais sans la lire je m'abandonne à toute ma joie. O mon sang! O ma chère sœur, que je retrouve par miracle, je vous vois; je vous tiens; et je doute si mon bonheur est bien réel, tant il est grand et inespéré.

EGINE. — Que faites-vous, étranger? vous osez porter des mains profanes sur les sacrés vêtements de la prêtresse!

ORESTE. — Fille de mon père Agamemnon, fille de ma mère Clytemnestre, ne vous refusez pas aux embrassements de ce frère, que vous appeliez à votre secours, et qui se présente à vous quand vous l'espériez le moins.

IPHYGÉNIE. — Vous seriez mon frère Oreste? ah! ne me trompez pas. Mon frère est à Argos, et ne peut être en Tauride.

ORESTE. — Oreste est en Tauride, princesse infortunée.

IPHYGÉNIE. — Vous seriez le fils d'Agamemnon et de Clytemnestre?

ORESTE. — Oui, je le suis; est-il possible, ma chère sœur, que vous ne retrouviez pas en moi quelques traits de nos parents, comme je les retrouve en vous?

IPHYGÉNIE. — Hélas, je le désire si passionnément que je n'ose le croire, je crains de vous donner des embrassements qu'il faudrait rétracter; donnez-moi, je vous conjure, quelque preuve indubitable de votre naissance.

ORESTE. — Cela m'est aisé, interrogez-moi sur la maison paternelle.

IPHYGÉNIE. — C'est à vous à m'en parler, je suis prête à vous écouter et à vous croire.

ORESTE. — Hé bien, ma chère Iphygénie, vous avez ouï parler mille fois des cruels différends d'Atrée et de Thieste.

IPHYGÉNIE. — Hélas! trop souvent, à l'occasion de la funeste Toison d'or.

ORESTE. — N'est-il pas vrai que vous les aviez représentés en tapisserie de vos propres mains, et que vous aviez tracé votre nom sur la bordure?

IPHYGÉNIE. — Ah! mon cher, dirai-je mon cher frère; me voilà presque convaincue.

ORESTE. — J'ai vu aussi entre les mains de notre mère, un ouvrage admirable en broderie, où vous avez représenté le soleil éclipsé.

IPHYGÉNIE. — Hélas! il est véritable.

ORESTE. — N'est-il pas vrai encore, que vous coupâtes vous-même vos cheveux en Aulide, et que vous les donnâtes à notre mère.

IPHYGÉNIE. — Hé oui, je lui donnai pour conserver la mémoire de mon sort tragique.

ORESTE. — Enfin pour ne vous laisser aucun doute, souvenez-vous de la lance de Pelops notre aïeul, dont il tua Oenomaus, qui lui disputait Hyppodamie; cette arme si glorieuse à notre maison est conservée précieusement dans la chambre où vous avez été élevée, et dans un lieu qui s'ouvre avec un secret dont nous avons seuls la connaissance.

IPHYGÉNIE. — Ah! mon cher frère, mon cher Oreste, mon cher enfant que je croyais si loin de moi; c'est donc vous que j'embrasse.

ORESTE. — C'est donc vous que j'embrasse, ma chère sœur; vous dont j'ai tant de fois pleuré la mort. Ah! mêlons maintenant les larmes que la joie nous fait répandre.

IPHYGÉNIE. — C'est vous que je laissai à la mamelle! Ah! grands Dieux! Ah! bonheur au-dessus de toute expression.

ORESTE. — Ah! que les Dieux daignent nous en laisser jouir longtemps ensemble.

IPHYGÉNIE. — Ma chère Egine, ma fidèle amie, prends part au bonheur inespéré qui m'arrive. Ah! je n'ose à peine quitter la main de ce cher frère. Je crains qu'il ne s'envole dans les airs. O palais d'Atrée! O Mycènes! que ma tendresse pour vous va redoubler. Vous avez vu naître, vous avez nourri mon cher Oreste; puissiez-vous bientôt recevoir de près mes tendres remerciements.

ORESTE. — Que de traverses, ma chère sœur, depuis notre séparation!

IPHYGÉNIE. — Pour moi, malheureux, j'ai vu le poignard porté sur ma poitrine par la main de notre père.

ORESTE. — J'ai cru voir mille fois de mes yeux cet abominable sacrifice.

IPHYGÉNIE. — Hélas, je le vois encore cet autel, ces vases sacrés, ces soldats impitoyables, qui demandaient ma mort à cris redoublés.

ORESTE. — Et pour comble de maux ce démon fatal à notre maison, qui arma notre père contre vous, vous arme d'un couteau pour égorger votre frère unique : quel eût été votre désespoir, princesse infortunée, si cette victime avait ensanglanté vos autels!

IPHYGÉNIE. — Ah! mon frère, je frémis d'horreur : les mains de votre sœur vous ont presque immolé. Mais après tout, quelle sera la fin de cet épouvantable appareil? comment vous retirerai-je de cette ville cruelle? par quel artifice vous arracherai-je l'un et l'autre de cet autel sanguinaire? C'est toi, malheureuse princesse, qui dois en trouver les moyens. Que faire en cette extrémité? Le passage des roches Cyannées, la longueur de la navigation me fait perdre l'espérance qu'ils puissent

échapper s'ils sont poursuivis. Mais aussi comment les sauver par terre? Les déserts impraticables, des peuples qui se nourrissent de sang humain : quels obstacles à surmonter! Ah! si je n'ai rien à espérer des hommes, n'obtiendrai-je rien des Dieux? Ne jetteront-ils point quelque regard de compassion sur ce reste infortuné des Atrides?

ORESTE. — Je l'espère : la puissance de tous les hommes n'est rien en comparaison de celle des Dieux; et les premiers miracles qu'ils ont faits nous en promettent d'autres.

IPHYGÉNIE. — Malgré ces pressantes extrémités, je ne puis m'empêcher de vous demander des nouvelles d'Electre, qui m'a toujours aimée si tendrement.

ORESTE. — Un sort heureux lui est préparé, je l'ai promise à mon cher Pylade.

IPHYGÉNIE. — Quel est le père de ce cher ami?

ORESTE. — Son père est Strophius.

IPHYGÉNIE. — Quoi? celui qui devait épouser Anaxubie fille d'Atrée?

ORESTE. — Lui-même.

IPHYGÉNIE. — Il n'était point encore marié quand mon père me sacrifia. Ah! souffrez que je vous embrasse, comme mon parent, et comme l'époux de ma fidèle Electre.

ORESTE. — Il est encore plus que vous ne dites : il est le conservateur de votre frère.

IPHYGÉNIE. — Mais, mon frère, oserai-je encore vous demander comment vous avez pu vous résoudre à traiter notre mère avec tant de rigueur?

ORESTE. — Ah! n'en parlons pas, je vous prie! ce fut par l'ordre d'Apollon, pour venger le sang de notre père.

IPHYGÉNIE. — Qui put la porter, cette malheureuse femme, à massacrer son époux?

ORESTE. — Ne cherchez pas à le savoir; épargnons la mémoire de notre mère.

IPHYGÉNIE. — Je me tais, c'est donc vous qui tenez maintenant le sceptre d'Argos.

ORESTE. — Non, Ménélas y règne, et moi je suis exilé.

IPHYGÉNIE. — Quoi? notre oncle persécuterait-il une maison si désolée?

ORESTE. — Non; mais les Furies qui vengent le sang de ma mère, m'ont chassé de mes états et m'ont renversé l'esprit.

IPHYGÉNIE. — Voilà donc bien la cause de cet accès affreux, qui vous a fait surprendre sur le rivage.

ORESTE. — Oui, ma chère sœur, et ces mêmes fureurs me troublent souvent la raison.

IPHYGÉNIE. — Mais pourquoi venir ici chercher ces hommes inhumains?

ORESTE. — Je suis venu par l'ordre d'Apollon.

IPHYGÉNIE. — Pour quel sujet, pouvez-vous me le dire?

ORESTE. — Je vais vous en éclaircir. Après avoir donné la mort à ma mère, par l'ordre d'Apollon, les Furies qui s'emparèrent de mon âme, m'arrachèrent du sein de ma patrie. J'allai par l'ordre du même Dieu, me présenter au temple de ces déesses redoutables, qu'on n'ose seulement nommer. Dans ce lieu terrible, fondé dans Athènes par Jupiter lui-même et destiné pour absoudre les homicides qui peuvent mériter quelque pardon, ma cause fut examinée; Apollon lui-même parla pour ma justification; je fus absous par un jugement solennel; mais ces cruelles Furies vengeresses du sang de ma mère n'acquiescèrent point à l'arrêt. Elles redoublèrent leur rage et me persécutèrent plus cruellement que jamais. Enfin je retournai au temple d'Apollon. Désespéré je me prosterne devant ses autels : je lui jure que j'y viens pour m'y donner la mort, et que je ne prendrai aucune nourriture, si ses oracles qui m'avaient perdu, ne trouvent quelque remède à mes fureurs. Alors le sacré Trépied s'étant ébranlé, la voix du Dieu fit trembler les voûtes; me commanda de venir en Tauride, d'en enlever la statue de Diane descendue des Cieux, et de la transporter à Athènes. A cette condition, ma chère sœur, Apollon me promet la fin de mes maux. Vous voyez maintenant que mon repos, ma vie, en un mot que toute l'espérance des Pélopides est entre vos mains.

IPHYGÉNIE. — Avant que vous fussiez ici, je n'étais sensible qu'au seul désir de vous voir, et de retourner dans ma patrie; jugez, mon cher frère, si je puis avoir à présent d'autre volonté que la vôtre. Votre salut m'est infiniment plus cher que le mien, et je pardonne volontiers ma mort à celui qui m'ôtera la vie, si je suis assez heureuse pour relever la maison de mon père en vous conservant. Car enfin le roi Thoas me fera mourir cruellement, quand il ne verra plus la statue, dont il m'a confié la garde. S'il était possible que vous m'enlevassiez avec elle dans votre vaisseau, ce serait une grande et généreuse action; autrement ma mort est certaine; mais n'importe, je mourrai de bon cœur pour vous sauver. Votre perte serait irréparable, cher prince, avec vous mourraient tous les Atrides : au lieu que cette grande maison ne perdra par ma mort qu'une malheureuse fille qu'on ne compte plus depuis longtemps parmi les vivants.

ORESTE. — Quoi donc, après avoir été l'assassin de ma mère, je serais le meurtrier de ma sœur! C'est bien assez, grands Dieux, de ce premier crime. Je veux vivre avec vous, ou mourir avec vous; je jure de vous conduire dans le palais de nos pères, ou d'expirer ici en vous défendant. Mais après tout, ma sœur, si la Déesse que vous servez n'approuvait pas notre entreprise, pourquoi son frère Apollon m'aurait-il commandé d'enlever sa statue et de la porter en Attique dans la ville consacrée à Pallas? Quand je rassemble toutes ces circonstances, il me paraît ici un concert manifeste des Dieux; et je ne puis m'empêcher d'espérer qu'ils nous conduiront heureusement jusques dans Argos.

IPHYGÉNIE. — Mais comment éviter la mort et venir à bout de notre entreprise? Parlez, imaginez, je suis prête à exécuter.

ORESTE. — Si nous assassinions votre tyran?

IPHYGÉNIE. — Dieux ! Comment deux étrangers pourraient-ils l'entreprendre ?

ORESTE. — Il faut hasarder, s'il n'y a pas d'autre voie pour nous sauver.

IPHYGÉNIE. — J'admire votre courage ; mais l'exécution est impossible.

ORESTE. — Cachez-nous dans quelque endroit du temple; nous enlèverons la statue pendant la nuit et nous nous sauverons tous ensemble dans notre vaisseau.

IPHYGÉNIE. — Il y a des gardes qui veillent jour et nuit en grand nombre, autour de la statue.

ORESTE. — Ah! grands Dieux ! Il faut donc périr sans ressource !

IPHYGÉNIE. — Attendez, les Dieux m'inspirent un dessein.

ORESTE. — Et quoi, ma chère sœur?

IPHYGÉNIE. — Je veux tromper ces barbares par vos propres fureurs, dont ils ont été témoins.

ORESTE. — Et comment, quel usage en ferez-vous?

IPHYGÉNIE. — Je dirai que vous avez été chassé d'Argos, pour avoir assassiné votre mère; que vos fureurs prouvent votre crime; que la Déesse ne peut agréer une victime si impure; que je veux vous conduire au rivage, pour vous purifier dans les eaux de la mer, avant que de vous immoler.

ORESTE. — Mais la statue? Comment l'aurons nous?

IPHYGÉNIE. — Je dirai que vos seuls regards ont souillé sa pureté et que la déesse m'ordonne de la purifier elle-même dans les eaux de l'Euxin. Je la porterai même; car il n'est permis qu'à moi de la toucher. Vous prendrez la route qui mène à votre vaisseau, je vous suivrai, les Dieux feront le reste.

ORESTE. — Et Pylade, sous quel prétexte le sauverez-vous? Il a rempli sa commission, il m'a rendu votre lettre, vous avez juré de le sauver; s'il périt, vous ne sauvez personne, je meurs avec lui.

IPHYGÉNIE. — Je le ferai coupable des mêmes crimes que vous et complice de vos fureurs.

ORESTE. — Vous êtes sûre apparemment de la personne qui nous entend.

IPHYGÉNIE. — Comme de moi-même. Ma chère Egine, il faut que tu partages notre fortune. Je ne puis me résoudre à me séparer de toi, et l'amitié demande que tu t'exposes à tous nos périls.

EGINE. — Ah! madame, si ma vie est nécessaire pour assurer la vôtre, il n'y a point de périls, points de supplices, que je ne sois prête d'affronter : ordonnez, j'obéis.

IPHYGÉNIE. — Rentre dans le temple, cours avertir les prêtres qui sont autour de l'autel de venir sur-le-champ dans ce parvis implorer le secours de Diane et d'Apollon. Dis-leur que le sacrifice est suspendu pour quelques heures; et que j'ai des raisons de religion qui m'y

engagent. Reviens avec eux, je vais conduire ces deux princes à la statue de la Déesse pour donner de la vraisemblance à mes discours. Toi cependant, ma chère Egine, tu attendras ici le roi Thoas. Voici bientôt l'heure qu'il doit venir au temple; et il pourra bien même se hâter dans l'impatience d'apprendre de moi l'exécution du sacrifice. S'il vient avant que je sorte, explique-lui en deux mots ce qui me l'a fait suspendre.

Egine (*elle sort*). — Je cours avertir les prêtres, et reviens avec eux sur-le-champ.

Iphygénie. — Allons, Pylade; allons, Oreste, suivez-moi dans ces lieux affreux, d'où jamais aucun étranger n'est sorti. O grande Divinité qui détournâtes le couteau mortel de mon père; qui me sauvâtes de la fureur des Grecs; sauvez-moi maintenant des impitoyables Scythes. Sauvez ces princes généreux, ou vous allez décrier pour jamais les oracles de votre frère, qui leur commande d'enlever votre précieuse statue; sortez pour jamais, sortez avec plaisir, de ce climat barbare, qui ne mérite pas d'être honoré par la présence d'une Déesse aussi pure et aussi bienfaisante que vous; et venez habiter la célèbre ville d'Athènes, seule digne de vous consacrer des autels.

Chœur de Prêtres et de Prêtresses. — Implorons la miséricorde d'Apollon et de Diane. Chantons le célèbre fils de Latone, qu'elle enfanta dans les fertiles vallons de Délos. Chantons ce Dieu qui préside à l'harmonie; ce grand maître de la lyre et des vers. Faisons retentir les airs des louanges de Diane, sa sœur, qui se plaît dans les sombres forêts à l'exercice de la chasse. Leur mère quittant l'île renommée dont elle fixa les courses, transporta ses divins enfants sur le sommet du Parnasse. Là sous un laurier qui ombrageait tout le coteau, veillait le Dragon terrible, dont la gueule sanglante armée de dents d'acier, vomissait le soufre brûlant, et défendait l'accès de la caverne, qui prononce maintenant les oracles. Le Dieu qui se jouait encore dans les bras de sa mère, perça de ses flèches inévitables les entrailles de ce monstre affreux. Célébrons à jamais cette mémorable victoire. O grandes divinités, écoutez nos vœux.

ACTE V

SCÈNE PREMIÈRE. — THOAS, IPHYGÉNIE, EGINE.

Thoas. — Que signifient ces chants dans le parvis du temple? où est donc la grande prêtresse, a-t-elle immolé ces deux étrangers? leurs corps brûlent-ils dans le sacré bûcher?

Egine. — La voilà, seigneur, qui sort du temple, et vous apprendra elle-même ce que vous désirez savoir.

Thoas. — Que vois-je! pourquoi, fille d'Agamemnon, portez-vous entre vos bras la statue de la Déesse, qui ne doit jamais être déplacée de son siège sacré?

IPHYGÉNIE. — Arrêtez, grand roi ; n'allez pas plus avant.

THOAS. — Que voulez-vous dire, Iphygénie?

IPHYGÉNIE. — Ah! je frémis d'horreur! et crains de me souiller en parlant!

THOAS. — Quel étrange discours! Expliquez-vous plus clairement.

IPHYGÉNIE. — Vous m'avez envoyé des victimes impures et abominables.

THOAS. — Abominables? Et comment l'avez-vous connu?

IPHYGÉNIE. — J'en tremble encore ; la statue de la Déesse a tressailli sur son siège, et a détourné ses regards.

THOAS. — Ah! ciel et quelle en peut être la cause?

IPHYGÉNIE. — L'horreur qu'elle a de ces étrangers, qui ont commis des crimes inouïs.

THOAS. — Ont-ils assassiné quelqu'un sur nos rivages?

IPHYGÉNIE. — Ils ont de concert égorgé leur mère de leurs propres mains.

THOAS. — O Apollon! voilà un crime inconnu jusqu'à présent, parmi les barbares!

IPHYGÉNIE. — Toute la Grèce s'est armée contre eux, et les a chassés de ses frontières; mais les Furies vengeresses du sang de leur mère les poursuivent partout; et vous avez su dans quel accès de rage et de fureur est tombé tantôt l'un de ces deux parricides. Avertie par l'horreur qu'a témoignée la Déesse, je les ai questionnés et les ai obligés à m'avouer la vérité.

THOAS. — Mais que ferons-nous donc de ces abominables étrangers?

IPHYGÉNIE. — Il faut les immoler suivant la coutume; je serais au désespoir d'épargner le sang des Grecs, que je déteste depuis la cruauté qu'ils ont exercée sur moi. Mais il faut les purifier auparavant. Je les veux laver dans les eaux de l'Euxin et faire sur le rivage des cérémonies qui demandent du silence et de la solitude.

THOAS. — Vous pouvez les conduire où il vous plaira.

IPHYGÉNIE. — La Déesse m'ordonne aussi de la purifier elle-même. La statue a été souillée par les approches de ces parricides; sans ses ordres exprès, je n'aurais eu garde de la tirer de son siège redoutable.

THOAS. — Prêtresse, faites tout ce que demande la sainteté de votre ministère.

IPHYGÉNIE. — Mais vous, grand roi, savez-vous ce qu'il faut que vous fassiez?

THOAS. — Vous n'avez qu'à me le dire, je suis prêt à le faire.

IPHYGÉNIE. — Ordonnez qu'on enchaîne ces deux étrangers.

THOAS. — Vous craignez qu'ils ne vous échappent!

IPHYGÉNIE. — Je me défie des Grecs.

THOAS. — Gardes, allez les enchaîner.

IPHYGÉNIE. — Ordonnez qu'on me les amène ici, qu'on leur voile le visage, de peur qu'ils n'infectent la lumière du soleil par leurs regards. Donnez-moi aussi quelqu'un de vos soldats pour m'escorter; mais

qu'ils quittent leurs armes. Cette purification est une cérémonie paisible, et la présence des armes pourrait offenser les Dieux.

THOAS. — Soldats, suivez la prêtresse et obéissez à ses ordres.

IPHYGÉNIE. — Envoyez aussi avertir diligemment tous les habitants de la ville, qu'ils se tiennent dans leurs maisons jusqu'à nouvel ordre; ils seraient souillés par la rencontre de ces homicides et troubleraient les cérémonies.

THOAS. — Allez promptement donner cet orde. J'admire votre précaution.

IPHYGÉNIE. — Cependant, grand prince, commandez qu'on lave tout le temple, et qu'on fasse des vœux à la Déesse en attendant mon retour.

THOAS. — J'en aurai soin.

IPHYGÉNIE. — Quand les victimes paraîtront, cachez-vous le visage, de peur de contracter quelque souillure; que si je tardais un peu trop, ne vous impatientez pas. Faites continuer les prières. Il me faut quelque temps pour tout faire exactement.

THOAS. — Prenez tout le temps que demande la cérémonie.

IPHYGÉNIE. — Fassent les Dieux qu'elle réussisse selon mes désirs. J'aperçois les victimes, les vases, les flambeaux, et tout ce que j'ai ordonné pour la purification. Que tout le monde détourne ses regards. Que personne ne me suive, hors les gardes que j'ai demandés. Vous, Egine, prenez mon voile, portez-le avec respect et suivez mes pas sans détourner votre vue de côté ni d'autre. O fille de Jupiter et de Latone, vierge immortelle qui régnez dans les Cieux, si je suis assez heureuse pour purifier ce parricide, et que je puisse vous faire un sacrifice convenable, dans le lieu que je me propose, vous habiterez un temple pur et innocent; et nous serons heureux. Je n'en dis pas davantage. Vous m'entendez assez, grands Dieux.

SCÈNE II

THOAS ET LES PRÊTRES. — Commencez les prières que la prêtresse a ordonnées, et rendez la Déesse favorable par vos invocations.

CHŒUR. — Apollon, si renommé par vos oracles, grand Dieu qui lisez dans le livre des destins; et vous Diane, chaste sœur de ce Dieu tout-puissant, protectrice de la Tauride; recevez les vœux de ce grand prince, et de tous ses sujets. Que nos voix percent la voûte des cieux, comme vos yeux percent la nuit de l'avenir. Si les offrandes de votre grande prêtresse ne suffisent pas pour purifier les victimes qui doivent être immolées sur vos autels, daignez nous apprendre vous-mêmes par quelles libations, par quelles cérémonies vous voulez qu'elles soient purifiées. Chaste Diane, ne nous imputez point les crimes de ces étrangers, si leurs regards ont souillé votre sainte statue, la grande prêtresse la porte en tremblant sur les rivage de l'Euxin. Que les flots écumants qui la couvriront lavent pour jamais cette souillure, et emportent avec eux dans la profonde mer votre indignation et l'impu-

reté des victimes. Peuples, chantez Diane. Chantez Apollon. Implorez la clémence de ces puissantes divinités, faites retentir les airs de leurs louanges et de vos vœux, redoublons nos prières. Rappelons par nos cris éclatants la Déesse dans le temple qu'elle vient de quitter, qu'elle daigne y revenir propice, et nous protéger à jamais. Faisons retentir les airs de nos louanges et de nos vœux.

SCÈNE III. — THOAS, LES PRÊTRES, ARAXE.

Araxe. — Ah! grand Roi, au secours, au secours!

Thoas. — Que voulez-vous dire, Araxe, et pourquoi troublez-vous cette sainte cérémonie?

Araxe. — Votre grande prêtresse Iphygénie s'enfuit de votre empire avec les deux étrangers, emporte la sainte statue de la Déesse. Ses expiations étaient simulées.

Thoas. — Que dis-tu, grands Dieux! quelle folie, quelle fureur l'a poussée à ce sacrilège!

Araxe. — Qui l'aurait jamais imaginé, elle s'enfuit avec Oreste.

Thoas. — Oreste! son frère! le fils de Clytemnestre!

Araxe. — Lui-même. C'est un des deux Grecs qu'elle devait sacrifier à la Déesse.

Thoas. — O prodige inouï! O trahison!

Araxe. — Ce n'est pas ici le temps de ces réflexions, grand prince, écoutez-moi et cherchez les moyens les plus assurés de poursuivre ces fugitifs.

Thoas. — Qu'on arme promptement tous les vaisseaux du port, qu'on envoie des courriers sur toutes les côtes de la Tauride. J'espère que nous les pourrons joindre. Le passage des roches est difficile : nos mers sont orageuses ; et il est malaisé qu'ils nous échappent. Dis-moi cependant ce qui s'est passé sur le rivage.

Araxe. — Comme nous approchions du rivage de la mer, vers un endroit couvert de roches où le vaisseau d'Oreste était caché, la prêtresse nous a commandé de quitter les chaînes de ces étrangers que nous tenions par votre ordre. Elle les a prises elle-même et nous a ordonné de n'aller pas plus avant. Elle nous a dit qu'elle allait allumer un feu sacré qui ne devait être vu de personne et que la cérémonie demandait de la solitude. Nous lui avons obéi, quoiqu'avec peine; mais vous nous l'aviez expressément ordonné. Cependant elle avançait vers le rivage faisant marcher devant elle les étrangers dont elle tenait les chaînes et prononçant à haute voix des paroles barbares et mystérieuses, où elle entremêlait le nom de la Déesse avec de grands cris, pour nous faire croire qu'elle travaillait en effet à la purification des victimes. Après avoir attendu assez longtemps, nous avons eu la simplicité de craindre pour sa propre vie, la voyant à la discrétion de ces deux étrangers; incertains toutefois, entre la crainte

de voir des mystères qui nous étaient interdits, et celle que nous avions pour sa personne, nous sommes encore demeurés au lieu où nous étions; mais enfin nous avons jugé à propos de nous approcher de plus près. Alors quelle a été notre surprise de voir un vaisseau grec, armé de cinquante rames déployées comme des ailes pour fuir avec rapidité, et dont chacune avait son matelot prêt à la gouverner : nous avons vu les deux Grecs délivrés de leurs chaînes, sur la poupe du vaisseau, qui exhortaient tout leur monde. Les uns travaillaient vers la proue, les autres levaient l'ancre et l'attachaient aux côtés du vaisseau, on en voyait qui tendaient des cordages, qui dressaient des échelles. Les deux jeunes hommes donnaient la main à la prêtresse, qui était déjà sur les derniers échelons, quand nous nous sommes jetés en foule, pour l'arrêter par l'extrémité de sa robe. Quelques-uns d'entre nous cependant se jetaient aux rames, pour en arrêter le mouvement en criant : Traîtres, pourquoi enlevez-vous la statue de la Déesse et sa prêtresse comme une esclave que vous auriez achetée en ce pays. — Je suis Oreste, a dit un des deux Grecs, frère d'Iphygénie, fils d'Agamemnon; j'emmène ma sœur qu'on avait enlevée à son pays natal. Ces paroles ne nous empêchaient pas de la retenir de toutes nos forces par ses vêtements. Nous n'étions armés ni les uns ni les autres; et le combat se faisait à force de bras. Obligés enfin de céder à la vigueur incroyable de ces deux étrangers, qui nous meurtrissaient de coups, nous avons gagné le haut d'une roche, d'où nous leur avons lancé une grêle de pierres; mais les archers s'étant avancés vers la poupe, nous ont contraint d'abandonner la place. Alors Oreste aidant sa sœur à monter les derniers échelons l'a reçue dans son vaisseau. Dans ce moment, grand roi, le pourrez-vous croire, la statue de la Déesse a prononcé distinctement ces paroles : Matelots, ramez avec vigueur, que l'Euxin blanchisse d'écume; vous avez dans votre vaisseau tout ce que vous vouliez enlever de Tauride, et Diane favorise votre navigation. A ces paroles s'est élevé un murmure agréable et confus des matelots qui s'exhortaient l'un l'autre. Le vaisseau a quitté la rive avec rapidité, et semblait voler sur les eaux jusques aux roches Cyannées où le vent contraire et les courants resserrés ne lui ont pas permis de passer plus avant. Les matelots ont soutenu quelque temps l'impétuosité des flots et des vents, mais enfin leur vigueur s'est ralentie, et le vaisseau a été contraint de céder aux courants qui l'ont repoussé dans le port. Iphygénie éperdue s'est prosternée devant la statue qu'elle tenait entre ses bras. Fille de Latone, s'est-elle écriée, sauvez votre prêtresse de la fureur des barbares; rendez-nous à notre patrie. Pardonnez au larcin que j'ai fait de votre image précieuse. Déesse, vous aimez tendrement votre frère. Vous ne sauriez condamner l'amour que j'ai pour le mien. Les matelots ont répondu à cette prière par des cris redoublés. Ils ont repris de nouvelles forces, encouragés par leurs chefs et par leur propre péril, ils ont une seconde fois approché les roches; mais si les vents ne s'apaisent, il n'est pas possible qu'ils franchissent ces bar-

rières, ni qu'ils échappent aux gens que vous avez envoyés. J'ai cru, grand roi, qu'il était important de venir en diligence vous faire ce détail, afin que vous donnassiez les ordres que vous jugerez nécessaires.

THOAS. — J'espère comme toi que ces malheureux fugitifs ne nous échapperont pas; mais si ce n'est assez des ordres que j'ai déjà donnés, allez ordonner à tous nos citoyens de courir défendre le passage des roches, qu'on les accable de flèches et de dards; que notre cavalerie cependant coure le long des côtes, que nos vaisseaux légers se préparent à leur donner la chasse. Je veux faire un exemple terrible de ces perfides Grecs, et les faire expirer au milieu des plus cruels supplices; quand je les aurai punis, je ne prétends pas épargner les esclaves grecques qui servaient l'infâme prêtresse. Il n'est pas possible qu'elle ne fussent d'intelligence; mais il faut courir au plus pressé.

MINERVE, *descendant des cieux*. — Arrête, roi Thoas, écoute la voix de Minerve : n'entreprends point une poursuite inutile, et laisse tes troupes en repos. Apprends de ma bouche qu'Oreste est venu dans ton empire par l'ordre exprès d'Apollon qui lui a commandé de ramener en Grèce Iphygénie sa sœur, et d'enlever de votre temple la statue de Diane pour la placer en dépôt dans le mien, au milieu de la superbe ville d'Athènes. Fais-toi un mérite envers les Dieux de ta soumission et de ton obéissance; aussi bien sache que cet Oreste, que tu destinais au supplice, a déjà passé les barrières des Cyannées, par le secours de Neptune qui vient à ma prière de calmer les flots irrités, et qui fait courir le vaisseau Grec sur le sein de la plaine liquide, avec une diligence qu'à peine les oiseaux pourraient égaler. Sache de plus, pour te consoler de la perte de la statue de Diane, qu'il t'en reviendra à toi-même et à ton empire une grande utilité. Il y a dans le pays d'Attique un lieu renommé sur le rivage de Caristie. Oreste y bâtira par mon ordre un temple magnifique. Il le dédiera à la Diane de Tauride, tous les peuples de la terre y viendront adorer cette grande divinité, on y placera la statue qu'Iphygénie a enlevée, elle y sera révérée dans tous les siècles, et ton nom y sera célébré à jamais. Ce n'est pas tout : pour récompenser les bons traitements que tu as faits à la prêtresse, pendant qu'elle a été dans tes états, je te promets de la part des Dieux, que ton empire va devenir plus heureux que jamais. La Grèce lui va communiquer ses véritables trésors. Vous allez apprendre d'elle à avoir horreur du sang humain. On n'en a que trop répandu : il faut enfin qu'une heureuse paix succède à ces barbaries; vous allez voir régner dans cet empire avec la tranquillité les arts, les sciences et la politesse; et le fer que vous avez employé, depuis tant d'années, à verser le sang des hommes, ne sera désormais employé qu'à procurer à la terre, la fécondité qui les nourrit.

THOAS. — Grande Divinité, je reçois avec respect les ordres que vous m'apportez. Je serais bien téméraire de vouloir combattre contre la volonté des Dieux et de renoncer aux avantages que vous daignez m'annoncer. Qu'est-ce que la force des Rois contre celle des Dieux

immortels? Je me garderai bien de poursuivre Oreste. Qu'il fasse avec sa sœur une heureuse navigation, qu'il place la statue sacrée de Diane au milieu de votre temple. Je ferai plus, je vais renvoyer en Grèce toutes les esclaves qui servaient la prêtresse, et je veux que dans le moment, mes peuples célèbrent avec elles, par des fêtes et des chants d'allégresse, l'heureuse fin de cette merveilleuse aventure.

Chœur de Grecques. — Oiseaux plaintifs, alcyons, habitants des roches de l'Euxin qui pleurez sans cesse le triste destin de votre époux, on pouvait comparer notre état au vôtre. Nous regrettons depuis vingt années les fêtes de la Grèce, les jeux de Diane Lucine, les oliviers consacrés aux couches de Latone, et ces aimables prairies qui retentissent jour et nuit de la voix harmonieuse du cygne favori des Muses. Mais aujourd'hui notre fortune prend une autre face, on nous annonce un bien heureux retour dans notre chère patrie. Remercions les Dieux et le grand Roi qui nous laisse espérer un si grand bonheur.

Chœur de Scythes. — On nous promet une félicité sans bornes. Minerve nous assure qu'une heureuse paix va succéder à nos sacrifices sanglants. Répétons ses propres paroles. Nous allons voir régner dans cet empire avec la tranquillité, les arts, les sciences et la politesse; et le fer que nous avons employé depuis tant d'années à verser le sang des hommes ne sera désormais employé qu'à procurer à la terre la fécondité qui les nourrit.

Chœur de Grecques. — Combien de larmes coulèrent de nos yeux, quand nous perdîmes notre liberté, et qu'on nous transporta, du séjour aimable de la Grèce, dans les tristes climats de la Scythie! Mais aujourd'hui, mes chères compagnes, quelle doit être notre joie? Occupons-nous du bonheur qui nous attend, nous allons revoir nos parents, nous allons revoir ces lieux délicieux qui nous ont vus naître. Il me semble que je suis déja dans le vaisseau qui me doit porter en Grèce. Je découvre le sommet des tours. Je vois le fameux temple de Minerve. J'entends les concerts de ses prêtres si savants dans l'art de chanter. Mes yeux se plaisent à voir couler l'Eurotas entre ses rives délicieuses bordées de superbes bâtiments. Ah grands Dieux! Que la félicité se fait sentir vivement après de si longues souffrances!

Chœur de Scythes. — Chantons, mes amis, chantons les louanges de Minerve. Chantons les louanges de Diane. Chantons les louanges d'Apollon. Que nos voix aillent bien loin dans le sein des airs. Que nos pieds fassent trembler la terre. Que toute la nature s'intéresse aux bonheurs qui nous sont promis. Fassent les Dieux immortels que nous en jouissions longtemps, et que les enfants de nos enfants s'entretenant de la gloire et de la félicité de leurs pères, en transmettent, s'il est possible, une plus grande à leur postérité.

Malezieu, chancelier du Dombes,
A imité et presque traduit d'Euripide cette tragédie[1].

1. La signature et la mention qui l'accompagne sont autographes.

PIERRE CORNEILLE ET LE POÈME « LE CHAMPIGNON »

M. Gaston Vincent a publié dans *La Revue* du 15 juin 1906, sous le titre : *Corneille inédit* (*lettre et poésie de Pierre Corneille sur le Champignon*) une lettre accompagnée de la traduction en vers français d'un petit poème latin *Le Champignon*, dont il confirme l'attribution au grand dramaturge déjà faite par le premier possesseur du recueil de pièces manuscrites qui la renferme. (Bibl. nat., 12 763, f. 161 à 164 inclus.)

Voici cette lettre :

A Monsieur Lucas [1]
Vis à vis du Jeu de Paume du Bel Air,
Près l'Hotel de Bourgogne
à Paris

Monsieur,

Le mauvais temps, la difficulté des chemins, le passage des soldats et les affaires de la Table de marbre m'ont obligé de manquer à ma promesse. J'espère que M. de la Coste, qui vous doit aller voir à Paris, pourra m'acquitter d'une partie; je suis extrêmement ravi du succès qu'a eu le *Timocrate* de M. de Corneille [2]. Je crois que son *Charme de la Voix* n'aura pas de moindres applaudissements. J'aurais envie de vous faire un remerciement des obligations que je vous ai, mais je vous dois trop pour m'y résoudre, et il y a trop de plaisir à être votre obligé pour songer à s'acquitter. Si vous aviez souhaité autre chose que mon *Champignon*, je vous l'aurais envoyé, puisqu'il n'y a rien dans mon cabinet dont vous ne puissiez aussi bien disposer que de ma volonté. (Suit la poésie en latin.)

Particularité à noter, l'écriture qui paraît autographe ne ressemble en rien à celle de P. Corneille.

M. Gaston Vincent a daté avec raison cette lettre du mois d'avril 1657, il a essayé de tirer de son texte la preuve qu'elle était bien de Corneille et a tenté avec une grande habileté d'en concilier les contradictions. Nous croyons inutile d'exposer ici ses raisons, elles tombent devant la simple mais décisive indication que le hasard vient de mettre sous nos yeux : le Privilège daté du 31 décembre 1661 d'un tout petit volume de 69 p. chiff. et 1 ff. :

Réflexions morales et chrestiennes, au Roy, par son principal et particulier historiographe, Pierre de Marcassus. A Paris, chez

1. Sur M. Lucas, voir Marty-Laveaux, lettre à l'abbé de Pure (juillet 1658) et notes.
2. Thomas Corneille.

Antoine Chrestien, rue des sept Voyes, proche le college de Montaigu. M. DC. LXII. Avec privilege du Roy.

porte qu'il est accordé à Marcassus non seulement pour les *Réflexions morales et chrétiennes*, mais aussi pour *les Quatre saisons, l'Horoscope de notre très cher et très aimé fils le Dauphin, le Portraict de nostre très chère et très aimee tante la duchesse de Savoye, la traduction d'un idyle latin intitulé le Champignon et autres petites œuvres sur divers sujets.*

Voici donc mentionnés explicitement le poème latin *Le Champignon* et sa traduction française qui n'avaient pas encore été imprimés quatre ans après la lettre en question.

Ce point acquis, l'allusion de 1657 à la Table de marbre : « ... le mauvais temps, la difficulté des chemins, le passage des soldats et les affaires de la Table de marbre... » qui avait fort embarrassé M. Gaston Vincent — Corneille ayant cédé sa charge d'avocat du Roi le 18 mars 1650 — se trouve expliquée. Marcassus n'était pas seulement, en effet, historiographe de Sa Majesté, mais encore « secrétaire-interprète des langues ». C'est à ce dernier titre vraisemblablement qu'il participait aux affaires de la Table de marbre. Il touchait, du chef de ces deux emplois, une somme annuelle de 3 600 livres.

Le petit poème *Le Champignon* a donc pour auteur Marcassus et, nous sommes obligés de le reconnaître, sa valeur littéraire ne dépasse pas celle des autres œuvres poétiques de l'historiographe de Louis XIV.

F. LACHÈVRE.

UNE INSCRIPTION LATINE DE RACINE

Le 31 août 1687, le sculpteur Girardon écrivait au maire et aux échevins de Troyes, sa ville natale, la lettre suivante :

Messieurs,

Dans le dessein que j'ai formé, il y a longtemps, de donner à ma patrie quelques marques de ma reconnaissance, et de lui laisser un témoignage de cet amour qui ne s'éteint jamais, j'ai cru ne pouvoir lui rien offrir de plus agréable que le portrait de notre grand monarque.

Comme je sais, Messieurs, que la ville de Troyes s'est toujours distinguée par son zèle pour le service de nos rois, et que c'est principalement par là que je me reconnais un de ses vrais enfants, j'ai cru aussi que sa joie serait extrême de posséder une image bien ressemblante de Louis le Grand. Je ne crains point que l'on m'accuse de présomption de parler ainsi de mon ouvrage, quand on saura que l'amour de la patrie a conduit mon ciseau, que l'ardeur de réussir n'eut jamais de pareille; et que ce grand prince y a en quelque façon contribué lui-même, par la bonté et la patience qu'il a eue de me laisser étudier tous ses traits, et cet air qui s'imprime si facilement dans les cœurs et si difficilement sur le marbre.

J'aurai, Messieurs, une satisfaction infinie de savoir que mon ouvrage déjà si heureux par ce qu'il représente, aura encore le bonheur d'être sans cesse devant vos yeux comme une marque éternelle de la passion ardente et respectueuse avec laquelle je suis, etc.

P.-S. — Deux de mes amis ont secondé mon zèle dans cette entreprise. M. Leclerc a gravé le médaillon, avec ses accompagnements. M. Boileau-Despréaux m'a donné sept vers de sa composition, pour mettre dans l'estampe, en place de l'inscription latine qui accompagne le médaillon. J'ai fait voir ces vers au roi, qui les a fort approuvés. C'est M. Racine qui a fait, à ma prière, l'inscription latine, et qui m'a donné la première idée des accompagnements. M. Santeuil de Saint-Victor est venu me promettre des vers latins, pour être ajoutés à l'inscription [1].

Les vers de Boileau, auxquels Girardon fait allusion, sont très connus :

C'est ce roi si fameux dans la paix, dans la guerre, etc.

1. Voir les *Ephémérides* de P. J. Grosley, Paris, 1811, in-8, t. II, p. 232-233.

Quant à l'inscription latine de Racine, elle n'a jamais, que nous sachions, été publiée dans les œuvres de Racine. La voici :

LUDOVICO MAGNO
PIO, FELICI, TRIUMPHATORI,
SEMPER AUGUSTO :
DEVICTIS, TERRA, MARIQUE, HOSTIBUS;
PACE IN ORBI CHRISTIANO DATA;
EXTINCTA HAERESI;
CONTRA CONJURATOS ITERUM
TOTIUS EUROPAE PRINCIPES,
RELIGIONIS ET REGUM
JURA PROPUGNANTI,
MONUMENTUM HOC OMNES HUJUS URBIS
ORDINES, CUM PLAUSU POSUERE.
AN. R. S. MDCLXXXX.
OPUS FR. GIRARDON TRECENSIS, SCULPTORIS REGII,
QUI AMORE IN CONCIVES ET CARITATE ERGA PATRIAM, DE SUO FECIT.

C. LATREILLE.

UNE LETTRE INÉDITE DE VOLTAIRE[1]

Au château de Ferney, pais de Gex
[en Bourgogne, 16 janvier 1761.]

Madame Denis et moi, Madame, nous nous souvenons toujours avec grand plaisir de votre apparition, et nous sommes enchantés de votre souvenir. Je viendrais vous en remercier à Besançon, si j'étais le maître de mon temps ; mais vous savez que les cultivateurs ne peuvent abandonner leurs chaumières. Nous autres laboureurs, nous ne sommes pas comme les magistrats, nous n'avons point de vacances. Il faut que nous travaillions toute l'année, afin de nous mettre en état, nous et nos paisans, de payer nos tributs à Messieurs les fermiers généraux. J'emploie la fin de ma carrière à fertiliser, si je peux, des terres ingrates, à donner du pain à des malheureux qui en manquent. Je fais plus de cas de cette occupation que de tous les plaisirs de Paris. Mais Madame Denis aime mieux le théâtre que la charue, et comme nous avons avec nous la descendante du grand Corneille, nous pourrions bien, Madame, vous inviter, vous et Monsieur de Bergeret, à une représentation du *Cid*, l'automne prochain.

Je crois qu'il faut donner des fêtes pour engager à passer les vilaines montagnes qui nous séparent. Je présente mes respects à M. de Bergeret, et j'ai l'honneur d'être avec les mêmes sentiments, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

A Madame, Madame Bergeret à Besançon.

1. La lettre a été copiée sur l'autographe de Voltaire par M. Guillaume, juge au tribunal de Besançon et membre de plusieurs sociétés savantes. M. Guillaume tenait cette lettre de M. Alexandre Bergeret, fils de la correspondante de Voltaire, et la communiqua à l'Académie de Lyon (Ms. 293, Bibl. des Beaux-Arts de Lyon). — C. Latreille.

UN SOUVENIR DE « L'HOMME DES CHAMPS » DANS LES « MÉDITATIONS »

On sait assez aujourd'hui que les grands romantiques, loin de rompre brusquement et complètement avec les néo-classiques de la génération précédente, ont été leurs héritiers, et ont mis en valeur par leur génie le patrimoine littéraire et poétique que d'autres venaient de féconder par leur travail. Mais souvent ils ne se sont pas bornés à profiter de l'effort fait avant eux sur la langue et sur les formes poétiques, ils ont eu des souvenirs précis, des réminiscences, qui permettent à la fois de juger de la popularité de certains auteurs effacés par le Romantisme, et de mesurer l'intervalle qui sépare un Delille d'un Lamartine. C'est un rapprochement de ce genre que nous signalons.

Trois strophes de l'*Automne*, les trois premières, rappellent de très près une strophe du Premier Chant de *L'Homme des Champs*.

Voici les vers de Delille (Edit. in-8°, Levrault, 1805, p. 31 et 32.

« Si du printemps nouveau l'on chérit les faveurs,
Les beaux jours *expirants* ont aussi leurs délices :
Au printemps de l'année on bénit les prémices ;
Dans l'automne ces *bois*, ces *soleils pâlissants*
Intéressent notre âme en attristant nos sens :
Le printemps nous inspire une aimable folie ;
L'automne, les douceurs de la mélancolie.
On revoit les beaux jours avec ce vif transport
Qu'inspire un tendre ami dont on pleurait la mort ;
Leur départ, quoique triste, à jouir nous invite :
Ce sont les doux adieux d'un ami qui nous quitte ;
Chaque instant qu'il accorde on aime à le saisir,
Et le regret lui-même augmente le plaisir. »

Et voici les vers de Lamartine (*Méditations*, XXIX, p. 251 et 252, édit. in-16, Gosselin, 1840).

« Salut, *bois* couronnés d'un reste de verdure !
Feuillages jaunissant sur les gazons épars !
Salut ! derniers beaux jours ; le deuil de la nature
Convient à la douleur, et plaît à mes regards.
Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire ;
J'aime à revoir encor, pour la dernière fois,
Ce *soleil pâlissant*, dont la faible lumière
Perce à peine à mes pieds l'obscurité des *bois*.
Oui, dans ces jours d'automne où la nature *expire*,

A ses regards voilés je trouve plus d'attraits.
C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
Des lèvres que la mort va fermer pour jamais. »

Lamartine a emprunté à Delille le mot *expirer*, l'expression *soleil pâlissant* et la comparaison de l'automne avec l'*adieu d'un ami*. — C'est que Delille s'était préoccupé de trouver des mots harmonieux, des mots dont les sons fussent évocateurs d'images (cf. la Préface de sa traduction des *Géorgiques*). En outre, il abonde en comparaisons gracieuses.

Mais Lamartine a laissé tomber cette idée du printemps, dont la gaîté, dont « l'aimable folie », paralyse si bien chez Delille la mélancolie de l'automne. Il est tout entier à la tristesse, au lieu d'aller d'un sentiment à l'autre, et surtout au lieu de savourer en épicurien l'accroissement de plaisir que fournit le regret lui-même. Il s'exprime au lieu de s'analyser. Mais il est inutile d'insister ici sur tout ce que l'on peut tirer d'un tel rapprochement, tant pour montrer le goût et le génie poétique de Lamartine à l'œuvre, que pour donner un exemple du changement survenu dans les sentiments généraux, de 1800 à 1820.

ALBERT CHEREL.

NOTE SUR UN VERS DE VIGNY

Lorsqu'on lit avec quelque attention la strophe de l'*Esprit pur* qui contient l'invocation célèbre à la « Colombe au bec d'airain », il est difficile de n'être pas arrêté par le sixième vers :

Que tu graves au marbre ou traînes sur le sable.

Telle est, en effet, la vulgate (depuis l'édition de 1864 jusqu'aux dernières réimpressions), et elle n'offre pas de sens raisonnable. Il nous paraît évident que le poète a dû écrire :

Que tu graves au marbre ou *traces* sur le sable.

L'écrit universel est, nous dit-il, « parfois impérissable », et ces deux mots enferment une antithèse complète : le livre est quelquefois écrit pour durer, « gravé au marbre », mais plus souvent destiné à périr, « *tracé* sur le sable ».

Comme le poète a raison ! Si grande est la force de ces écrits impérissables — et c'est le cas des *Destinées* — qu'on les transcrit avec un respect superstitieux (ainsi font Brunetière : *L'évolution de la poésie lyrique*, II, p. 27; Dorison : *A. de Vigny poète-philosophe*, p. 204). Et il n'y a pas lieu de s'en étonner : quand il s'agit de textes tant de fois relus, l'habitude et la mémoire ont une étrange force conservatrice. La critique verbale a eu jusqu'ici pour champ de prédilection les textes grecs et latins : elle ne s'exercerait pas sans utilité sur le texte des auteurs modernes, et particulièrement, peut-être, sur celui des poèmes de Vigny.

GEORGES DALMEYDA.

UN MANUSCRIT INÉDIT DE REMARD SUR DELILLE[1]

REMARQUES SUR LES « NOTES » DES « GÉORGIQUES »

Il n'a pas suffi à Remard d'éplucher avec une minutie inexorable la traduction que Delille avait donnée des *Géorgiques* et de relever impitoyablement toutes les ressemblances, volontaires ou non, qu'il y a entre le texte de l'abbé et celui de Segrais, de Pompignan, de Malfilâtre, etc. Le terrible inquisiteur a étendu ses investigations jusqu'au « Discours préliminaire », et jusqu'aux humbles notes explicatives; et là encore il a eu la joie de prendre Delille en flagrant délit de plagiat. Le sans-gêne de l'abbé est aussi par trop extraordinaire. La plupart du temps il ne se contente pas d'imiter ou de démarquer : il copie, tout simplement. Telle de ses notes n'est que la traduction d'une note de « Jean Martyn » ou de « Joseph Addison ». La matière a beau être aussi peu intéressante, aussi insignifiante que possible, de pareils procédés doivent être signalés, et les dénoncer est une œuvre de stricte justice. Remard s'en est acquitté consciencieusement, et il a dû éprouver une joie vive à procéder de son mieux à cette exécution.

Il s'en est fatigué cependant. Après avoir relevé avec la diligence la plus scrupuleuse les plagiats des deux premiers livres, il a compté ceux des deux derniers, et il en a trouvé cinquante-trois pour le troisième, et « environ trente » pour le quatrième; mais il n'a pas eu le courage de les transcrire en détail. Faut-il s'en plaindre? Faut-il au contraire l'en féliciter et souligner malignement cette singulière défaillance chez l'impitoyable justicier? Tout cet étalage de rapprochements est déjà bien assez fastidieux, assez mesquin; et, en fin de compte, à quoi peut-il sérieusement servir? Pour chaque livre, une douzaine d'exemples bien choisis, typiques, suffisaient pour établir que Delille, même dans ses Notes, — surtout dans ses Notes, — gardait la fâcheuse habitude de plagier. On aurait doucement invité le lecteur à généraliser, et il l'aurait fait volontiers, sans qu'on prît la peine de mettre sous ses yeux, et avec un tel luxe de détails, les faits qui autorisaient cette généralisation.

On dirait au surplus que Remard tout le premier a eu conscience de la fatigue et de l'ennui qu'allait éprouver son lecteur devant un pareil entassement. Est-ce inadvertance, lassitude, preuve inespérée et tardive de goût? Toujours est-il que seules les notes relatives au *Discours préliminaire* de Delille ont passé dans la rédaction définitive. Le reste, il faut aller le chercher dans *Jacques Delille, dépouillé*, etc., c'est-à-dire dans la première rédaction, dont nous avons déjà parlé à différentes reprises. Dans le manuscrit définitif, le nombre des plagiats poétiques du pauvre abbé s'est considérablement augmenté; ce qui regarde les « notes » serait, et pour cause, resté sans changement. Et c'est peut-être la raison qui a décidé l'auteur à ne pas en faire une seconde copie. Il nous a paru qu'il y avait un intérêt, au moins documentaire, à leur publication.

La *Delille dépouillé* est suivi d'un long « Extrait de la *Semaine*, gazette littéraire, IVe livraison, tome I, page 156 et suiv. », tout entier de l'écriture de Remard, et intitulé : « D'une nouvelle traduction en vers des *Géorgiques* de

1. Voir la *Revue* d'avril-juin 1907, juillet-septembre et octobre-décembre 1908.

Virgile ». Il est signé XXXXX et comprend quatre pages du même format que le reste du manuscrit.

Enfin — il n'est que justice de signaler cette preuve de probité — Remard a placé, à la suite de son *Delille dépouillé*, un manuscrit de quinze pages, dont nous ne connaissons pas l'auteur, et qui est un examen des *Remarques* elles-mêmes. On dirait un brouillon, tant il y a de ratures, de surcharges, de corrections. Moins acharné à trouver partout des plagiats dans le brillant traducteur des *Georgiques*, l'auteur prend quelquefois, encore qu'assez rarement, la défense de l'abbé; il montre ce qu'il y a parfois d'excessif dans les conclusions de Remard, en critique surtout l'expression, « obscure » par endroits ou « trop absolue », propose des corrections ou même une rédaction nouvelle. Et dans deux ou trois passages Remard a son tour a annoté son annotateur!

Nous n'avons pas jugé utile de donner, même en notes, des extraits de ce manuscrit. C'en est déjà bien assez de celui de Remard; et, toujours comme dit Virgile : *Jam sat prata biberunt.*

LOUIS MAIGRON.

Passages traduits de l'anglais de John Martyn et de Jos. Addison, dans le discours qui précède la traduction en vers français, des Géorgiques de Virgile, par Jacques Delille[1].

(*Au nombre de 21.*)

J. MARTYN. (Pages v, vi, vii.)

This art (Husbandry) not only exercised the bodies of the greatest heroes, but the pens also of the most celebrated writers of antiquity. Hesiod, who lived in the generation immediately succeeding the Trojan war, wrote a Greek poem on Husbandry. Democritus, Xenophon, Aristotle, Teophrastus have treated of Agriculture in prose. Among the Romans, Cato, the famous Censor, has written a treatise of rural affairs in which he was imitated by the learned Varro. Cato writes like an ancient country-gentleman, of much experience; he abounds in short pithy sentences; intersperses his book with moral precepts. Varro writes more like a scholar than a man of much practice : he his fond of researches into antiquity, inquires into the etymology of the names of persons and things; and we are obliged to him for a catalogue of those who had written on this subject before him.

DELILLE. (Page 6.)

L'agriculture a exercé non seulement les plus grands héros, mais encore les plus grands écrivains de l'antiquité. Parmi les Grecs, Hésiode, qui vivait un siècle après la guerre de Troie, a écrit un poëme sur l'agriculture : Démocrite, Xénophon, Aristote, Théophraste, en ont traité en prose. Parmi les Romains, Caton, le fameux Censeur, a composé un ouvrage sur l'économie rurale, et a été imité par le savant

1. Le titre primitif de cette partie du manuscrit de Remard était ainsi libellé : « Discours Préliminaire. Passages traduits de l'anglais de J. Martyn et de Jos. Addison. »

Varron. Caton écrit comme un vieux cultivateur plein d'expérience; ses ouvrages abondent en sentences; il entremêle aux leçons d'agriculture des préceptes de morale. Varron montre dans ses écrits plus de théorie que de pratique; il se livre à des recherches sur l'antiquité, remonte à l'étymologie des mots, et nous lui devons un catalogue de ceux qui ont écrit avant lui sur l'agriculture.

IDEM. (P. VI et VII.)

But Virgil shines in a sphere for superior to the rest. He cultivated his own lands near Mantua, till he was about thirty years of age; when he appeared at Rome, and was soon received into the favour of Augustus Cœsar.

DELILLE. (P. 7 et 8.)

Mais parmi ces écrivains, Virgile tient sans contredit le premier rang. Lui-même cultiva ses terres près de Mantoue jusqu'à l'âge de vingt ans (*about thirty*, environ trente ans [1]). Ce fut alors qu'il parut à Rome pour la première fois et qu'il fut admis à la faveur d'Auguste.

The long duration of civil wars had almost depopulated the country, and laid it waste.

La longue durée des guerres civiles avait presque dépeuplé les campagnes.

A great part of the lands in Italy had been divided among the soldiers, who had been too long engaged in the wars, to have a just knowledge of agriculture. Hence it became necessary that the ancient spirit of Husbandry should be revived among the Romans; and Mœcenas, who wisely pursued every thing that might be of service to his master, engaged the favourite poet in this undertaking.

Une grande partie des terres de l'Italie avait été partagée entre les soldats, qui s'étaient occupés trop longtemps à les ravager, pour avoir appris à les cultiver. Il fallait donc ranimer parmi les Romains leur premier amour et leur premier talent pour l'agriculture. Mécène, qui mettait toute sa gloire à augmenter celle de son maître et de son ami, engagea Virgile à se charger de cette entreprise.

(P. 9.)

He employed seven years in the composition of this noble poem.

Virgile employa sept ans à la composition de cet ouvrage.

ŒUVRES DIVERSES D'ADDISON.

(Tome 1er, p. 257.)

Virgil may be reckoned the first who introduced three new kinds of poetry among the Romans, which he copied....

1 Première rédaction : « *About thirty*, porte l'anglais ».

Virgile fut le premier, parmi les Romains, qui introduisit trois genres de poësie empruntés des trois fameux poëtes grecs, Théocrite, Hésiode et Homère.

(P. 9 et 10.)

Theocritus and Homer have still disputed for the advantage over him in Pastoral and Heroics; but I think all are unanimous in giving him the precedence to Hesiod in his Georgics.

Théocrite et Homère lui ont toujours disputé la palme, l'un dans le poëme pastoral, et l'autre dans le poëme épique; mais il a laissé Hésiode bien loin derrière lui dans le poëme Géorgique.

ADDISON. (P. 263.)

He had much more of the Husbandman than the Poet in his temper. He is every-where bent on instruction, avoids all manner of digressions, and does not stir out of the field once in the whole Georgic. His method in describing month after month with his proper seasons and employments, is too grave and simple; it takes off from the surprise and variety of the Poem, and makes the whole book but like a modern almanack in verse.

DELILLE.

Hésiode était plus agriculteur que poëte; il songe toujours à instruire, et rarement à plaire; jamais une digression agréable ne rompt chez lui la continuité et l'ennui des préceptes. Cette manière de décrire chaque mois l'un après l'autre a quelque chose de trop uniforme et de trop simple, et donne à son ouvrage l'air d'un almanach en vers.

ID. (P. 264.)

Nor has he shown more of art and judgment in the precepts he has given us, which are sown so very thick, that they elog the poem too much, and are often so minute and full of circunstances, that they weaken and unnerve his verse. But after all, we are beholden to him for the first rough sketch of a Georgic : where we may still discover something venerable in the antiqueness of the work; but if we would see the design enlarged, the figures reformed, the colouring laid on, and the whole piece finished, we must expert it from a greater master's hand.

DELILLE.

Il n'est pas plus judicieux dans ses préceptes, qui souvent sont entassés sans choix, chargés de détails minutieux et revêtus d'images puériles. Après tout il faut regarder sen ouvrage comme la première esquisse du poëme Géorgique : l'antiquité de ce monument nous offre quelque chose de vénérable. Mais si nous voulons voir cette esquisse s'agrandir, les figures devenir plus correctes, les couleurs plus brillantes, et le tableau plus parfait, il faut l'attendre de la main d'un plus grand maître.

J. MARTYN. (P. XII.)

The precepts contained in it are so just, that the gravest prose-writers, among the Romans, have appealed to Virgil, as to an oracle, in affairs of Husbandry.

DELILLE. (P. 11.)

Je crois Virgile absous de cette accusation par le respect avec lequel tous ceux, qui, parmi les Romains, ont écrit après lui sur l'Agriculture, parlent de ses ouvrages.

ADDISON. (P. 259.)

They should all be so finely wrought together in the same piece, that no coarse seam may discover where they join; as in a curious brede of needle-work, one colour falls away by such just degrees, and another rises so insensibly, that we see the variety, without being able to distinguish the total vanishing of the one from the first appearance of the other.

DELILLE. (P. 16.)

Il doit en être d'un Poème comme d'un tableau : les teintes qui séparent les différentes couleurs doivent être si légères que l'œil le plus attentif, même en apercevant leur variété, ne puisse distinguer celle qui finit de celle qui commence.

ID. (P. 261.)

Nor it is sufficient to run out into beautiful and diverting digressions (as it is generally thought), unless they are brought in aptly, and are something of a piece with the main design of the Georgic; for they ought to have a remote alliance at least to the subject, that so the whole Poem may be more uniform, and agreeable in all its parts. We should never quite lose sight of the country, though we are sometimes entertained with a distant prospect of it....

.... I know no one digression in the Georgics that may seem to contradict this observation, besides that of the latter end of the first book, where the Poet lanches out into a discourse of the battle of Pharsalia... but it is worth while to consider how admirably he has turned the course of his narration into his proper channel, and made his husbandman concerned even in what relates to the battle, in those inimitable lines :

Scilicet et tempus veniet, etc.

DELILLE. (P. 21.)

Cependant Virgile, sage même dans ses écarts, a senti que les digressions, quelque agréables qu'elles fussent par elles-mêmes, ne devaient point être un hors-d'œuvre dans son Poème; que les fleurs étaient

nécessaires pour en couvrir les épines, mais qu'elles doivent naître du fond du sujet, et non y être transplantées; que dans les épisodes les plus étrangers en apparence au sujet des Géorgiques, on devait voir la campagne au moins en perspective. Voyez, à la fin du premier livre, comment, après avoir parlé de la mort de César, des batailles de Pharsale et de Philippes, il rentre ingenieusement dans son sujet, et intéresse le cultivateur au récit de ces grands évenemens par ces vers admirables dans l'original :

Un jour le laboureur..., etc.

ADDISON. (P. 265.)

The second book has more wit in it, and a greater boldness in its metaphors, than any of the rest. The Poet, with a great beauty, applies oblivion, ignorance, wonder, desire and the like to his trees. The last Georgic has indeed as many metaphors, but not so daring as this; for human thoughts and passions may be more naturally ascribed to a bee, than to an inanimate plant. He who reads over the pleasures of a Country-life, as they are described by Virgil in the latter end of this book, can scarce be of Virgil's mind in preferring even the life of a Philosopher to it.

DELILLE. (P. 24.)

Dans le second (livre), on trouve plus d'art peut-être et plus de hardiesse que dans tous les autres. Le Poëte attribue à des arbres toutes les passions et les affections humaines, l'oubli, l'ignorance, le desir, l'étonnement. Le quatrième est riche en métaphores, mais moins hardies que dans celui-ci; car il est bien plus naturel de prêter les passions de l'homme à des animaux, comme les abeilles, qu'à des êtres inanimés, comme les arbres. On ne peut lire, à la fin du second livre, l'éloge de la vie champêtre, dont j'ai déjà parlé, sans être tenté de vivre à la campagne, et sans préférer, contre le sentiment de Virgile lui-même, la vie d'un cultivateur à celle d'un philosophe.

ADDISON. (P. 265.)

The third Georgic seems to be the most laboured of them all; there is a wonderful vigour and spirit in the description of the Horse and chariot-race. The force of love is represented in noble instances, and very sublime expressions. The Scythian winter-piece appears so very cold and bleak to the eye, that a man can scarce look on it without shivering. The Murrain, at the end, has all the expressiveness that words can give. It was here that the Poet strained hard to out-do Lucretius in the description of his plague.

DELILLE. (P. 24 et 25.)

Le troisième parait le plus travaillé de tous. Il règne une vigueur et une verve admirables dans la description du cheval et des courses de

chevaux. La violence de l'amour y est représentée avec des expressions aussi brulantes que l'amour même. L'hyver de la Scythie y est si bien peint, qu'on frissonne, pour ainsi dire, en le lisant. Dans la description de la peste, il s'est efforcé de surpasser Lucrèce.

ADDISON. (P. 265 et 266.)

But Virgil seems nowhere so well pleased, as when he is got among his bees in the fourth Georgic : and ennobles the actions of so trivial a creature, with metaphors drawn from the most important concerns of mankind. His verses are not in a greater noise and hurry in the battle of *Æneas* and *Turnus*, than in the engagement of two swarms. And, as in his Æneis he compares the [the] labours of his Trojans to those of bees and pismires, here he compares the labours of the bees to those of the Cyclops. In short, the last Georgic was a good prelude to the Æneis; and very well shewed what the Poet could do in the description of what was really great, by his describing the mock-grandeur of an Insect with so good a grace.

DELILLE. (P. 25 et 26.)

Mais Virgile semble n'avoir rien traité avec autant de complaisance que les abeilles. Il ennoblit toutes les actions de ces petits animaux par des métaphores empruntées des plus importantes occupations des hommes. Il ne peint pas en vers plus forts les batailles d'Enée et de Turnus, que le choc de deux essaims. Si, dans l'Enéide, il compare les travaux des Troyens à ceux des abeilles et des fourmis, ici il compare les occupations des abeilles à celles des Cyclopes. Enfin le quatrieme livre des Géorgiques semble être un prélude de l'Enéide : en parlant si magnifiquement d'un insecte, il nous annonçait sur quel ton il était capable de traiter un objet véritablement grand.

ADDISON. (P. 267.)

In short, the *Georgic* has all the perfection that can be expected in a Poem written by the greatest Poet, in the flower of his age, when his invention was ready, his imagination warm, his judgment settled, and all his faculties in their full vigour and maturity.

DELILLE. (P. 26.)

En un mot les Géorgiques de Virgile ont toute la perfection que peut avoir un ouvrage écrit par le plus grand Poëte de l'antiquité, dans l'age où l'imagination est le plus vive, le jugement le plus formé, où toutes les facultés de l'esprit sont dans toute leur vigueur et dans leur entière maturité.

J. MARTYN. (P. XIII.)

This was the Poem on which Virgil depended for his reputation with Posterity.

DELILLE. (P. 26.)

C'était son ouvrage favori, celui sur lequel il fondait l'espoir de son immortalité.

J. MARTYN. (P. XIII.)

He desired that his *Æneis* might be burnt; but was willing to trust the Georgicks to future ages.

DELILLE. (P. 27).

Il voulait le jeter au feu (le Poème de l'Enéide) comme indigne de lui... Tandis qu'il laissait subsister les Géorgiques comme le plus beau monument de sa gloire.

J. MARTYN. *Ib.*

Nor was the Poet disappointed in his despectations : for the Georgicks have been universally admired.

DELILLE. *Ib.*

On peut dire que s'il s'est trop défié de l'effet de son Enéide, il n'a pas trop présumé de celui des Géorgiques.

ADDISON. (P. 266.)

There is more pleasantness in the little platform of a garden which he gives us about the middle of this book, than in all the spacious walks and water-works of *Rapin*[1].

DELILLE. (P. 28.)

Enfin on trouve plus de variété dans le petit terrain qu'a défriché Virgile, que dans l'espace immense que Vanière a cultivé.

LIVRE PREMIER.

Notes.

DELILLE.

1. Protecteur des raisins, Déesse des moissons.

Quelques interprètes ont cru que par Cérès et Bacchus Virgile entendait le soleil et la lune.... Varron, comme Virgile, invoque au commencement de son ouvrage tous les Dieux qui président à l'agriculture : 1° Jupiter et la Terre, 2° le Soleil et la Lune, 3° Bacchus et Cérès.

MARTYN.

1.

6. *Clarissima mundi lumina*. Some are opinion that in these words Virgil does not invoke the Sun and Moon, but only Bacchus and Ceres...

1. On remarquera qu'Addison parle de Rapin et Delille de Vanière.

Virgil seems to imitate Varro in this passage, who invokes the Sun and Moon distinctly from Bacchus and Ceres.

2.

3. Vous, jeune Dieu de Cée, ami des verds bocages.

Aristée, fils d'Apollon et de Cyrène, révéré particulièrement des bergers, auxquels il enseigna l'art de recueillir le miel.

14. *Cultor nemorum*, etc.] Aristæus, the son of Apollo and Cyrene. He was educated by the Nymphs, who taught him the art of making bee-hives. He communicated this benefit to mankind, on which account he had the same divine honours paid to him as to Bacchus.

3.

5. Qui de nos fruits heureux nourrissez les prémices.

Quelques éditions portent *non nullo*. Cette leçon me parait fausse. Il est question ici de plantes qui viennent d'elles-mêmes, et Virgile les distingue des plantes semées, *satis*.

22. *Non ullo*.] Here I think *non ullo* the best reading, notwithstanding the great authorities I have quoted against it .. The Poet invokes, first, those deities who take care of *spontaneous* plants, and then those who shed their influence on those which are *sown*.

4.

7. Veux-tu, le front paré du Myrte maternel....

Le Myrte était consacré à Vénus, dont les Jules se croyaient issus. On sait que les Romains avaient la prétention d'être descendus des Troyens.

28. Cingens maternâ tempora myrto.] The myrtle was sacred to Venus. The Poet pays a fine compliment to Augustus in this passage, making him to be descended from Æneas, who was the son of Venus.

5.

8. Veux-tu sur l'océan un pouvoir souverain?

Les Géographes ne s'accordent pas sur la situation de *Thulé*. Tous les auteurs qui en ont fait mention en parlent comme de la partie la plus reculée vers le Nord du monde connu.

30. *Ultima Thule*.] Thule was thought by the ancients to be the farthest part of the earth twards the north, and inaccessible.

6.

9. Nouveau signe d'été, veux-tu briller aux cieux?

Par ces mots *tardis mensibus* on entend généralement les mois d'été, parce qu'alors les jours sont plus longs. Peut être ce passage qui a tant

exercé les commentateurs peut s'expliquer encore plus naturellement, si on veut se rappeler que le Lion, la Vierge et le Scorpion sont en effet plus lents dans leur ascension que les neuf autres Signes du Zodiaque.

32. *Tardis mensibus.*] By the slow months it is generally understood to mean the summer months, because the days are then longest... But Dr. Halley has favoured me with the true meaning of these words, which have given so much trouble to the commentators. Leo, Virgo, Libra and Scorpio, are really of much slower ascension than the other eight signs of the Zodiack [1].

7.

10. Le Scorpion brulant, déjà loin d'Erigone.

Erigone est le même signe que la Vierge. Les Egyptiens et les Chaldéens, créateurs de l'Astronomie, différaient sur le nombre des Signes du Zodiaque. Les premiers en comptaient douze, et les autres onze. Virgile s'autorise de cette diversité d'opinions entre les anciens Astronomes, et substitue Auguste à la Balance, entre la Vierge et le Scorpion qui se resserre pour lui. Il peut y avoir aussi deux allusions dans ces vers. Auguste était né sous le signe de la Balance, et ce signe est l'emblême de la justice.

33. Qua locus Erigonen inter, etc. Erigone is virgo. The Egyptians reckoned twelve signs of the Zodiack, and the Chaldeans but eleven. Virgil takes the advantage of this difference amongst the ancient Astronomers and accommodates it poetically, by placing Augustus, instead of Libra, the emblem of justice, between Virgo and Scorpio; and describes the Scorpion as already pulling back his claws to make room for him. He might also in this place have a view to the birth of Augustus, which was under Libra.

8.

11. Quand la neige, au Printemps, s'écoule des montagnes.

Le Printems commence au mois de Mars. Mais ce n'est pas là ce que Virgile entendait par *vere novo*; et ceux qui écrivent sur l'agriculture n'affectent point, en parlant des saisons, la précision des Astronomes : la fin des gelées est pour eux le commencement du Printems. C'est ainsi que Columelle explique ce passage.

43. *Vere novo*, etc.] The beginning of the spring was in the month of March; but Virgil did not mean this by his *vere novo*. The writers of Agriculture did not confine themselves to the computations of Astrolo-

1. On remarquera que le texte français porte : « ... les *neuf* autres Signes du Zodiaque », et qu'il y a « the other *eight* Signs of the Zodiack » dans le passage que Delille a suivi.

gers, but dated their spring from the ending of the frosty weather. Thus Columella has explained this very passage.

9.

12. Par les soleils brulans, par les frimats humides.

Ce passage est un de ceux qui ont le plus excercé les commentateurs. Servius entendait par *frigora* la fraicheur de la nuit, et par *solem* la chaleur du jour. Ce vers s'explique naturellement par le passage de Pline : *quarto seri sulco Virgilius existimatur voluisse, cum dixit optimam esse segetem, quæ bis solem, bis frigora sensisset.*

48. *Bis quæ solem, bis frigora sensit.*] The commentators have found great difficulty in explaining this passage. Servius takes it to mean that land, which has twice felt the heat of the days and cold of the nights.... We have Pliny's authority, that this is thought to be the sense of Virgil : *quarto seri sulco*, etc.

10.

14. Le Tmole est parfumé d'un saffran précieux.

Montagne de la grande Phrygie, fertile en vin et en safran.

56. *Croceos ut Tmolus odores.*] Tmolus is a mountain of Lydia famous for the best saffron.

11.

15. L'Euxin voit le Castor se jouer dans ses ondes.

Le *Castoreum*.... Le meilleur vient maintenant de la Moscovie....

58. *Virosaque Pontus Castorea.*].... The best Castor is now brought to us from Russia.

12.

18. Qu'au retour du Bouvier le soc l'effleure à peine.

L'Arcture, ou le Bouvier, du tems de Columelle et de Pline, se levait pour les Atheniens avec le soleil, quand il etait dans le douzième degré un tiers de la Vierge, et pour les Romains trois jours plutot, quand le soleil etait dans le neuvieme degré un quart de la Vierge, l'equinoxe d'automne commençant alors le 24 ou le 25 septembre.

67. *Sub ipsum Arcturum.*] Arcturus in the time of Columella and Pliny, rose with the sun at Athens, when the sun was in 12 1/3 of Virgo ; but at Rome three days sooner, the sun being in 9 1/4 of Virgo : the autumnal equinox then falling on the 24th or 25th of september. (Dr Halley.)

13.

19. Qu'un vallon moissonné dorme un an sans culture.

Pline entend par le mot *Novales* une terre qu'on ensemence de deux ans l'un.

71. *Alternis idem*, etc.] *Tonsas novales.*] *Novalis* signifies, according to Pliny, a ground that is sown every other year : *novale est, quod alternis annis seritur.*

14.

22. La terre toutefois, malgré leurs influences....

Virgile veut parler seulement du changement de semence.... qu'il regarde comme l'équivalent d'un repos absolu....

82. *Mutatis requiescunt fœtibus arva.*] The sense of this passage is, that the change of grain is of service to the ground, and in some measure answers the same end as letting it lie fallow.

15.

25. J'aime des hyvers secs et des étés humides.

Ceci ne peut s'entendre que du solstice d'été.... Pline trouve qu'en cet endroit Virgile a été plus poëte qu'agriculteur. Virgile a pour lui l'expérience; ce précepte même était proverbial. Macrobe nous apprend que dans un vieux livre en vers, qu'on dit être le plus ancien des livres Romains, on lisait les mots suivants, *Hiberno pulvere, verno luto, grandia farra, Camille, metes.* D'ailleurs ce précepte ne doit pas se prendre à la lettre. Virgile ne veut pas que tout l'été soit pluvieux, que l'hiver entier soit sec; il veut seulement que la chaleur de l'un soit tempérée par des pluies, et l'humidité de l'autre par des gelées.

100. *Humida solstitia*, etc.]... *Solstitium* alone, I believe, was never used, but to express the summer solstice....

Pliny accuses our Poet of a mistake in this advice, and says it was only a luxuriance of his wit. But Virgil is sufficiently justified by it's being universally received opinion amongst the ancient Roman husbandmen. We are told by Macrobius, that in a very old books of verses, wich is said to be the most ancient of all the Latin books, the following words are to be met with : *Hiberno pulvere, verno luto, grandia farra, Camille metes.* From the old saying Virgil no doubt derived his advice to the farmers, to pray for moist summers and fair winters.

16.

26. Et le riche Gargare et l'heureuse Mysie....

La Mysie est une partie de l'Asie Mineure ; il y a dans cette province une montagne et une ville appelée *Gargare.* Comme les peuples de ce

pays doivent moins leurs belles moissons à leur industrie qu'à la bonté du sol, Virgile a dit très bien, *ipsa suas mirantur Gargara messes.*

102. *Nullo tantum se Mysia*, etc.] Mysia is a part of Asia Minor joining to the Hellespont. In this province were both a mountain and a town called Gargarus, famous for great plenty of corn.

17.

29. ..... et les brigands ailés....

Virgile parle des oies comme d'un oiseau funeste aux moissons;.... à l'égard des grues, on sait qu'elles habitaient en foule sur les bords du Strymon, fleuve de la Thrace.

119. *Anser.*] The goose is injurious wheresoever it comes by plucking every thing up by the roots.

120. *Strymoniæ grues*]. The cranes are said to come from Strymon, a river of Macedon, on the borders of Thrace.

18.

30. Lui-même il força l'homme à cultiver la terre.

Ceci ne veut pas dire qu'il inventa le labourage, puisque Virgile quelques vers plus bas attribue cette invention à Cérès, mais seulement qu'il obligea l'homme à cultiver la terre, en la hérissant de plantes inutiles, ou nuisibles.

122. *Primus per artem movit agros.*] Mr B.... has justly observed that this does not mean, that Jupiter invented tillage, but that « he made it necessary to stir the ground because he filled it with weeds and obliged men to find out ways to destroy them. »

19.

31. Dépouilla de leur miel les riches arbrisseaux.

Il est assez ordinaire de trouver une liqueur douce et glutineuse sur les feuilles de quelques arbres : ce qui peut avoir donné lieu aux Poëtes d'imaginer que dans l'age d'or les arbres distilaient du miel.

131. *Mellaque decussit foliis.*] It is no uncommon thing to find a sweet, glutinous liquor on oak leaves, which might give the Poets room to imagine, that, in the golden age, the leaves abounded with honey.

20.

32. Quand Dodone aux mortels refusa leur pâture.

Arbuta signifie ici l'arboisier : son fruit ressemble beaucoup à la fraise, mais il est plus gros, et n'a point comme elle ses graines en dehors. Cet arbre est très commun en Italie, et donne un fruit amer, dont le bas peuple se nourrit.

148. *Arbuta.*] The arbute or strawberry-trae.... The fruit has very much the appearance of a strawberry, but is larger, and has not the seeds on the outside of the pulp like that fruit. It grows plentifully in Italy, where the meaner sort of people frequently eat the fruit....

21.

33. La rouille vient ronger le fruit de nos travaux.

La rouille est une maladie à laquelle le bled est très sujet. Selon Pline, la rouille et le charbon sont la même chose, et nuisent non seulement aux bleds, mais aux vignes, qu'ils brulent comme le feu. Varron invoque le Dieu Robigus, qu'il prie de préserver la vigne de ce que les Latins appelaient *Robigo.*

151. *Robigo.*] The blight is a disease, to which corn is very subject.... Pliny informs us farther that *robigo* and *carbunculus* are the same.... He says the vines are burnt thereby to a coal.... Varro also invokes the god *Robigus*, to keap the *robigo* from corrupting the corn and *trees.*

22.

34. La ronce nait en foule, et les épis périssent;
D'arbustres épineux les sillons se hérissent.

Il y a dans le texte :

Lappæque tribulique interque nitentia culta
Infelix lolium et steriles dominantur avenæ.

Par *lappæ* Virgile entend la Bardane, plante qui porte une feuille large, et dont les fruits s'attachent aux habits; par *tribuli*, la chausse-trape ou chardon étoilé, dont le fruit est armé d'épines, et qui est commun en Italie et dans les pays chauds. *Lolium* est l'ivraie....

L'avoine sauvage, *avenæ*, ainsi que l'ivraie, ressemble au bled'; mais l'une et l'autre s'élèvent plus haut, ce qui rend l'expression *dominantur* aussi juste que brillante.

153. *Lappae*]. *Lappa* seems to have been a general word, to express such things as stick to the harments of those that pass by. We use the word *burr* in the same manner : Tho' what is properly so called is the head of the *Bardana major*, or Burdock.

Tribuli.] The *Tribulus*, or *land Caltrop* is an herb with a prickly fruit which grows commonly in Italy, and other warm countries.

Lolium or *Darnel* is a common weed in our corn-fields. The *wild oats* are less frequent in many places.... The word *dominantur* is very proper; for these weeds grow so tall, that they overtop the corn.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

PAUL LAUMONIER. **La Vie de P. de Ronsard, de Claude Binet** (1586). Édition critique, avec introduction et commentaire historique et critique. *Paris, Hachette*, 1909, un vol. in-8 de XLVIII-261 pp.

PAUL LAUMONIER. **Ronsard poète lyrique. Étude historique et littéraire.** *Paris, Hachette*, 1909, un vol. in-8 de LI-806 pp.

Les thèses de M. Laumonier sur Ronsard étaient impatiemment attendues de tous ceux qui s'intéressent à la poésie du XVIe siècle. On savait depuis longtemps avec quelle conscience il les préparait. Divers articles, publiés ici même et dans d'autres revues (*Revue de la Renaissance*, *Revue Universitaire*, *Annales Fléchoises*, *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*), avaient attiré l'attention sur les travaux d'approche par lesquels il préludait aux deux savants volumes qu'il nous offre aujourd'hui. Il n'était pas une de ces études qui n'apportât sur Ronsard et son entourage un élément nouveau d'information. Et déjà, dans ces contributions particulières dont bénéficiait le public érudit, se découvraient de précieuses qualités, qui nous faisaient bien augurer de l'œuvre entreprise par M. Laumonier : le souci minutieux de la vérité, le désir d'aller au fond des choses, la sagacité dans la recherche, le goût des solutions précises et sûres, en un mot une méthode rigoureuse et sévère au service d'un esprit critique très pénétrant et très averti.

Les deux thèses de M. Laumonier sont le résultat et la conclusion de dix longues années d'efforts à peu près quotidiens. Pour oser aborder, il y a quelque dix ans, une étude à fond de Ronsard, il fallait un certain courage, tant les difficultés se présentaient multiples! C'en était une déjà que l'étendue même de l'œuvre du poète. Il fallait du temps pour la parcourir, pour s'en pénétrer, pour en connaître tous les coins, en avoir la pratique tellement familière qu'on fût sûr, au cours des recherches, de ne jamais pécher par ignorance ou omission. Mais cette connaissance de l'œuvre, préliminaire indispensable de toute exploration critique, M. Laumonier n'avait en main, pour l'acquérir, que des instruments défectueux : deux éditions modernes, dont le moindre défaut était d'être incomplètes, — celle de Blanchemain, soi-disant établie « sur les textes les plus anciens », mais en réalité donnant un texte hybride, qui n'est ni le princeps ni le définitif; celle de Marty-Laveaux, reproduisant la dernière édition collective publiée du vivant de l'auteur (1584), — au demeurant insuffisantes toutes les deux, puisque, en dépit des promesses de l'un et de l'autre éditeur, elles ne tenaient pas compte des remaniements apportés par Ronsard à ses divers recueils et ne donnaient qu'un nombre infime de variantes, avec des dates souvent trompeuses. Force était donc de recourir aux éditions originales pour en collationner le texte, pour déterminer avec précision le contenu de chacune d'elles, et pour tirer de là la base solide du futur travail, une exacte chronologie historique et littéraire. Or, c'est ici surtout que la tâche était rude : car ces anciennes éditions, aujourd'hui rarissimes, la Biblio-

thèque nationale elle-même était loin de les posséder toutes, et l'Arsenal, pourtant si riche en XVIe siècle, ne la complétait qu'en partie; tel recueil de Ronsard ne se trouvait qu'en province, voire même hors de France, à Londres ou à Rome. Ce n'est pas tout. Une étude de Ronsard impliquait une étude des influences qu'il a subies, et l'on sait si ces influences ont été nombreuses et complexes : autant dire qu'il y fallait la connaissance approfondie des œuvres de l'antiquité, de la poésie italienne, du mouvement humaniste tout entier. Enfin, la place considérable de Ronsard dans son siècle, ses attaches avec le monde des lettrés et le monde de la cour, faisaient un devoir à son historien de pousser des reconnaissances un peu dans toutes les directions, et d'examiner de très près les milieux qu'il avait traversés, les hommes avec lesquels il avait eu contact.

M. Laumonier ne s'est pas laissé rebuter par les obstacles de tout genre qui s'élevaient sur sa route. Patiemment, il a parcouru toutes les étapes de son long voyage; et s'il a la joie aujourd'hui de voir achevée l'entreprise qui lui a coûté dix ans de labeur, et dans laquelle il a mis le meilleur de son intelligence, nous lui devons, nous, le plaisir d'avoir, pour connaître et juger Ronsard, une œuvre de critique judicieuse et forte, dont l'information nous offre toutes garanties et dont les données resteront acquises à l'histoire littéraire.

∴

Sa première thèse est une édition critique de la *Vie de Ronsard* par Binet. On sait l'importance de cet opuscule, lorsqu'il s'agit de constituer la biographie de Ronsard. Frappé moi-même des divergences que présentaient de cet ouvrage les trois rédactions que nous a laissées le XVIe siècle (1586, 1587, 1597), j'avais jadis appelé de mes vœux un travail historique et critique qui nous fixât sur la valeur de ces trois textes. Dans le temps même où M. Laumonier, très avancé déjà dans ses recherches, se préparait à nous donner satisfaction, une première réponse nous vint d'Amérique : une étudiante de l'Université de Bryn Mawr, miss Helene Evers, fit paraître en 1905, à Philadelphie, un très estimable travail sous ce titre : *Critical edition of the Discours de la vie de Pierre de Ronsard par Claude Binet*. Tout en rendant hommage aux mérites de celle qui l'avait devancé dans la publication, M. Laumonier a cru, non sans raison, que tout n'était pas dit, qu'il pouvait sans mauvaise grâce continuer un travail sur lequel il avait droit de priorité, que disposant enfin de moyens moins restreints que ne sont forcément ceux d'une Américaine réduite à travailler sur place, loin des grands dépôts de Paris, il pouvait nous procurer de Binet une édition mieux informée et plus complète.

Comme miss Evers, il a reproduit le texte princeps de 1586, donnant en note les variantes de 1587 et 1597; mais, plus avisé qu'elle, il n'a pas placé les secondes avant les premières. Sa transcription est faite avec soin, et, si l'on peut regretter que l'importance de l'appareil critique ait contraint l'éditeur à rejeter le commentaire *après* le texte, la richesse même de ce commentaire compense largement ce très léger ennui. Le volume se présente avec les appendices qui sont aujourd'hui devenus le complément indispensable de toute œuvre d'érudition : une bibliographie très considérable, à laquelle on ne peut reprocher que de n'avoir pas fait la distinction des documents anciens et des travaux modernes; un index alphabétique des noms, qui sera sans nul doute très utile, mais qui le serait plus encore, s'il était plus analytique : il est telle note — capitale — de M. Laumonier sur la naissance de Ronsard (p. 66), sur les origines de sa surdité (p. 81), sur la date de sa mort (p. 184), sur sa fortune à l'étranger (p. 208), sur l'histoire du mot *Pleiade* (p. 219), etc., qu'on aura peine à retrouver, ou qui risquera même de passer inaperçue, faute d'un moyen commode et pratique de se

reconnaître à travers son volumineux commentaire. Une liste des mots auxquels s'accroche ce commentaire eût rendu grand service.

Il serait excessif et quelque peu mesquin de chicaner M. Laumonier pour deux ou trois inadvertances qu'il a commises en cours de route. C'est peu de chose, en vérité, qu'il ait nommé Rosset, et non Roffet, le premier éditeur de Marot (p. 86), ou confondu Florent Chrestien avec le très obscur Jean Chrestien Provençal (p. XXXV, n. 6). J'aime mieux insister sur les mérites de son travail et dire ici très haut tout le bien que j'en pense. On est frappé d'abord de l'étendue des investigations. M. Laumonier n'a rien épargné pour nous rendre lucide le texte de Binet et pour en éclairer jusqu'aux moindres recoins. Si trois ou quatre fois les notes font défaut, tenons pour assuré que la conscience du commentateur ne saurait être mise en cause. Partout ailleurs, c'est une richesse, une profusion de documents, de témoignages, de pièces à l'appui, qui montre assez avec quel soin le critique a creusé son sujet, de quelle science il a fait preuve. Et la méthode ici n'est pas moins louable que la science. On n'appréciera jamais trop la minutieuse précision que l'auteur a mise à fixer les dates, à contrôler les documents, à confronter les témoignages, à redresser les erreurs, à détruire les légendes : grâce à son érudite et sagace critique, la biographie de Ronsard est désormais débarrassée de quelques éléments plus ou moins fabuleux qui l'encombraient et la faussaient. Ce n'est pas que M. Laumonier s'interdise toute hypothèse : il en a de très ingénieuses (p. 70, Guy Peccate, premier maître de Ronsard; p. 109, du Bellay et Ronsard présentés l'un à l'autre par Peletier, à Paris, en 1547), et, comme il a l'esprit très souple, il est rare que, sur un point difficile ou douteux, il n'entrevoie pas toutes les solutions auxquelles on peut songer. Mais on lui doit cette justice, qu'aussi réservé dans l'affirmation qu'il est précis dans la méthode, il n'érige pas ses hypothèses en certitudes, et qu'il sait au besoin faire aveu d'ignorance (p. 119, voyage de Ronsard en Gascogne).

Sur certains détails, je ne serais pas d'accord avec M. Laumonier. C'est ainsi, par exemple, que j'interpréterais autrement que lui (pp. 141-143) les sentiments de Ronsard envers Saint-Gelais après la mort de ce dernier. Je le trouve bien prompt à faire sien le mot de Colletet à propos de Mellin : « Ronsard fut un de ceux qui le regretta davantage. » Il est facile de regretter les gens, quand ils vous ont cédé la place et qu'on n'a plus rien à craindre d'eux. Mais en bonne psychologie, est-il vraisemblable que Ronsard ait « complètement oublié les mauvais offices qu'il avait reçus » de son adversaire ? Est-il humain qu'il n'ait pas gardé souvenir de l'affront fait aux *Odes* ? Pouvait-il ne pas voir en son ancien rival le principal artisan de l'échec de sa tentative auprès du public de la cour ? Mais ce n'est pas le lieu de reprendre en détail ce délicat problème. Les données en sont trop complexes, et cela risquerait de nous entraîner loin, si nous voulions ici les passer en revue. Souhaitons seulement que M. Laumonier revienne un jour sur la question plus à loisir : on peut compter, pour la résoudre, sur sa pénétrante finesse.

Une des parties les plus curieuses du travail de M. Laumonier, c'est la recherche qu'il a faite des sources de Binet, et la judicieuse critique qu'il en a donnée dans son introduction. Il a bien établi, par des preuves irréfutables, qu'une bonne part des renseignements que nous fournit Binet est tirée des écrits de Ronsard, dont son biographe a tout simplement démarqué les vers ou la prose. Le reste vient des amis du poète, Dorat, Baïf, Belleau, Galland, etc. En général, les emprunts de Binet sont marqués par son éditeur avec une précision qui entraîne la certitude. Quelques sources pourtant m'ont paru contestables. Binet écrit en 1597 : « Quant aux *Amours de Marie*, il s'y trouve assez de sonets que le peu d'artifice et la pure simplicité à la Catullienne recommandent beaucoup » (p. 19, l. 37-39). Y a-t-il lieu de mentionner comme « source très probable » (p. 131) un passage de Belleau, dont

l'idée, j'en conviens, est la même, mais dont la forme est très différente ? et Binet n'a-t-il pu percevoir de lui-même ce qui distingue pour le style les *Amours de Marie* des *Amours de Cassandre*? J'en dirai tout autant de deux autres endroits (p. 25, l. 14-16 ; p. 25, l. 31-32). Que Ronsard ait été capable d'« abaisser » son style comme de le « hausser », Binet n'a-t-il pu s'aviser de cette constatation sans le secours « probable » de Belleau (p. 160) ? Et quand le biographe écrit à propos du poète : « *Il m'a dit* maintesfois que plusieurs pièces de ses *Amours* et des *Mascarades* avoient esté forgées sur le commandement des grans », est-il bien nécessaire d'aller chercher des « sources » dans l'œuvre de Ronsard et les notes de Belleau (p. 160) ? J'estime qu'il y a danger à vouloir partout retrouver des « sources », et nous touchons ici vraiment à ce qu'il y a d'excessif dans la thèse de M. Laumonier. Rendu défiant, comme il convient, par les assertions inexactes et les singulières erreurs du biographe de Ronsard, M. Laumonier a trop tendance à croire que Binet n'a rien su, rien appris de Ronsard ; et pour un peu il rejetterait comme impossible toute confidence directe du poète vieilli à son jeune disciple. On sait l'histoire de cette Minerve d'argent offerte à l'auteur des *Odes* en 1554 par les Jeux Floraux de Toulouse, et dont celui-ci fit présent au roi. Binet n'a-t-il pu la tenir de la bouche même de Ronsard ? et faut-il supposer qu'il soit allé l'extraire des *Poemata* de du Bellay (pp. XXVII et 149) ? Semblablement, faut-il admettre que Binet a tenu de Dorat, de Baïf, *et qu'il n'a pu tenir que d'eux ou de l'un d'eux*, une foule de détails sur la jeunesse du poète (pp. XXXII-XXXIII) ? Depuis quand les grands hommes n'aiment-ils plus à s'épancher dans le sein de ceux qui les interrogent, surtout lorsqu'ils sentent en eux des admirateurs ou des panégyristes ? M. Laumonier se donne beaucoup de peine (pp. XXXVI-XXXVIII) pour écarter comme suspectes ces « prétendues confidences » de Ronsard à Binet. Deux des textes qu'il cite n'ont rien à voir dans la question, puisqu'il s'agit de mots courants, chers au poète, non de confidences privées, faites à Binet en personne (n° 4 : « Il souloit dire... » ; n° 9 : « Il disoit ordinairement... »). Et quant aux autres, tout en accordant que Binet, à le juger d'ensemble, est souvent sujet à caution, je ne crois pas qu'ils aient perdu toute valeur documentaire.

Le lecteur aura l'impression que M. Laumonier est sévère à Binet. Loin de moi la pensée de lui faire un reproche d'avoir soumis à cette patiente et rigoureuse critique le principal des documents qui ont servi jusqu'à ce jour à fonder la biographie traditionnelle de Ronsard. Le bienfait est trop grand pour songer à s'en plaindre. Mais je voudrais que M. Laumonier, se rendant un compte plus juste des conditions et du milieu où se trouvait son personnage, n'eût pas exigé de lui ce qu'il ne pouvait nous donner. « Binet, écrit-il (p. XXVI), *pouvait* nous laisser un ouvrage utile et durable, malgré son admiration passionnée pour Ronsard. Malheureusement, il n'a pas su s'y prendre : il a employé des moyens qui compromettent gravement l'autorité de son témoignage ; il eut trop le souci de sa propre gloire en glorifiant son grand homme, et il fit œuvre d'avocat-poète, non d'historien. » Allez donc demander une œuvre d'historien à un homme du XVIe siècle, surtout lorsqu'il écrit un éloge funèbre et qu'il a fréquenté le mort dont il célèbre les mérites ! « Son premier soin, ajoute M. Laumonier (p. XLI), en admettant qu'il en eût eu le loisir, devait être d'établir la chronologie de toutes les pièces de Ronsard, et pour cette fin de relever le contenu de toutes ses éditions originales. Un pareil travail lui était matériellement impossible en deux mois, même en un an, mais il aurait pu sans doute le mener à bien en quelques années. Il ne s'en avisa même pas, ou, s'il s'en avisa, il n'en eut pas le courage. Ce premier travail fait, il restait à extraire les innombrables renseignements autobiographiques contenus dans les œuvres de Ronsard, à fixer autant que possible la date de leur composition et à chercher les divers mobiles psychologiques et les circonstances historiques qui avaient pu les inspirer. » En d'autres termes,

Binet aurait dû montrer les qualités critiques d'un historien de notre temps, et ce que M. Laumonier lui reproche, — c'est de n'avoir pas été M. Laumonier. Mais conçoit-on un M. Laumonier au XVIe siècle ?

Les quelques réserves que je viens de faire ne diminuent pas la valeur de l'ouvrage dont je rends compte. Grâce à cet excellent travail, nous avons maintenant sous la main tous les éléments d'une biographie exacte et vraiment scientifique de Ronsard. Il ne reste plus qu'à l'écrire. Souhaitons que M. Laumonier se décide un jour à nous la donner : il nous la doit.

*
* *

Sa grande thèse sur *Ronsard poète lyrique* est à tous égards une œuvre imposante. Un volume de 850 pages, de grand format et de texte serré, dès l'abord inspire le respect. Qu'on se rassure : la lecture n'en est pas ennuyeuse. M. Laumonier écrit bien : sa langue est nette et ferme, d'une élégante précision, et, lorsque l'idée le comporte, elle se nuance et se colore de poésie. Je pourrais citer mainte page où l'accent est bien personnel, où l'imagination s'allie avec bonheur aux qualités d'exactitude, où le style traduit l'émotion intérieure.

On retrouve partout au cours de ce travail la richesse d'information et la sûreté de méthode qui sont le mérite essentiel de la thèse complémentaire. M. Laumonier connaît son Ronsard comme personne en France ne l'a jamais connu. Il en parle avec sympathie, mais sans que cette sympathie nuise dans aucun cas aux droits de la justice. Il ne cède pas à la tentation si commune aux auteurs de thèses de faire pencher la balance en faveur du héros de leur choix. Même en face du grand Ronsard, sa liberté d'appréciation demeure entière. Sa critique est solide, d'autant plus solide qu'elle repose sur une érudition plus vaste et sur une science plus sûre d'elle-même. Il multiplie les faits précis, les petites découvertes de détail, et, sur une foule de points, il a des vues ingénieuses qui ont toutes les chances d'être demain des vérités (pp. 95-98, les *Folastries* équivalentes des hendécasyllabes latins; pp. 99-103 et 735-742, les *Dithyrambes* de 1553 enlevés à Bertrand Berger et restitués à Ronsard; pp. 159-163, l'antériorité de Ronsard sur Belleau comme interprète d'Anacréon; etc.). Mais je ne puis songer à descendre dans le détail, et je dois me borner à l'examen des grandes lignes.

Dans une substantielle introduction, M. Laumonier reprend, complète et rectifie des idées que j'avais indiquées ici même, en janvier 1899, sur l'invention de l'ode. Il s'en dégage cette conclusion, à laquelle je me rallie : « Ronsard et ses amis ne pouvaient légitimement s'attribuer qu'une gloire, d'ailleurs considérable : celle d'avoir soigné plus que leurs devanciers la façon de l'ode, dont l'étoffe ne manquait pas dans les ateliers poétiques, mais avait été généralement taillée, disposée et garnie avec moins de science, d'industrie et d'abondance que par eux » (p. XLVII). C'est en somme l'opinion formulée dès le XVIe siècle par Guillaume des Autelz : Ronsard, prince de l'ode, n'est pas le premier auteur d'odes.

Cela posé, l'ouvrage se divise en trois parties, d'importance à peu près égale. La première, exclusivement historique, retrace la genèse et l'évolution de l'œuvre lyrique de Ronsard. La seconde, plus littéraire, détermine les sources et l'originalité de son inspiration. La dernière, tout à fait technique, étudie la rythmique de ses odes et de ses chansons.

De cette troisième partie, je dirai peu de chose. Non que j'en méconnaisse la valeur et que je ne mette à son prix l'effort énorme qu'elle a coûté. Mais précisément, ce n'est pas en quelques lignes qu'il convient d'apprécier un travail comme celui-là, et j'aurai l'occasion d'y revenir un jour, à propos des recherches que je poursuis moi-même sur la rythmique de la Pléiade. Pour

aujourd'hui, je signalerai seulement deux choses au passage : d'abord, la très heureuse formule, par laquelle M. Laumonier ramène à deux principes, « en apparence contradictoires, mais en réalité très conciliables », la rythmique ronsardienne : *liberté*, et par suite variété dans l'art, — *regularité*, et par suite unité dans l'art (pp. 664 sqq.); ensuite, l'ingénieuse explication qu'il donne de l'emploi des petits vers dans les odes pindariques (pp. 704-706). M. Vianey, suivi en cela par M. Hauvette, voulait voir dans ce fait une influence d'Alamanni. Pour M. Laumonier, le fait s'explique plus simplement, par le souci de reproduire la forme métrique de Pindare *telle que l'offraient aux yeux les éditions du* XVIe *siècle*. Trompé comme tous ses contemporains par les grammairiens d'Alexandrie, Ronsard a cru de bonne foi que cette métrique « étriquée » était l'œuvre vraie du lyrique thébain. Peut-être aussi — suivant une remarque formulée à la soutenance par M. le doyen Croiset — peut-être aussi Ronsard, qui se préoccupait dès lors de « mesurer ses odes à la lyre » pour qu'on pût les chanter, comptait-il sur l'accompagnement musical pour rendre à ses vers pindariques l'ampleur qui leur manquait.

La première partie, où M. Laumonier, par un dépouillement complet des éditions originales, a pu réussir à déterminer les phases diverses qui marquent chez Ronsard l'évolution de son lyrisme, est un modèle de science exacte et rigoureuse. Tout ici devait se fonder sur une sévère chronologie. On ne s'étonnera donc pas que l'auteur ait mis tous ses soins à fixer avec précision les dates de publication des recueils lyriques de Ronsard, et aussi, chaque fois qu'il l'a pu, les dates de composition des pièces qui constituent ces recueils. Dirai-je que par endroits il me paraît avoir poussé jusqu'à l'excès un principe de méthode qui n'est pas contestable? Les priviléges, les dédicaces, les achevé d'imprimer, permettent bien souvent de dater d'une façon *très approximative* l'apparition d'un livre ancien. Mais M. Laumonier va plus loin : il entend préciser le mois, et le malheur veut qu'en ce point il ne soit pas toujours d'accord avec lui-même. C'est ainsi que la *Deffence* de 1549 est donnée tour à tour comme publiée en mars (p. XIV) et en avril (p. XXII); les *Odes* de 1550, comme publiées « dans le courant de janvier » (p. 30, n. 2), puis seulement « en février » (p. 40); les *Amours* de 1552, comme ayant paru « le 1er octobre » (p. 78), puis dès septembre (p. 122). C'est peu de chose sans doute, et ces légères incohérences sont facilement corrigibles; mais à vouloir trop préciser, voilà ce à quoi l'on s'expose.

Pareillement, M. Laumonier, en dépit de tous ses efforts, ne me donne pas entière satisfaction, lorsqu'il essaie de dater la composition de certaines odes, et j'ai peur que, par intervalles, il ne tire un peu plus des textes qu'ils ne contiennent en effet. Je n'en citerai qu'un exemple. « L'ode 11 du livre IV, écrit M. Laumonier (p. 40), fut probablement adressée *au Reverendissime Cardinal du Bellay* après sa nomination à l'évêché du Mans en 1546, d'autant plus qu'elle semble faire allusion au recueil de vers latins où Salmon Macrin révéla cette même année le talent poétique du prélat. Ronsard ecclésiastique appartenait au diocèse du Mans; il a donc très naturellement cherché à s'attirer les bonnes grâces de son chef spirituel, en qui il espérait trouver un Mécène. » Je sais bien que M. Laumonier ne nous propose ici qu'une donnée « probable »; mais outre que ses notes (p. 40, n. 4; p. 41, n. 1) détruisent en partie son argumentation, — lorsqu'on se reporte au texte même de Ronsard (Blanchemain, t. II, p. 428), on constate que les vers sur Salmon Macrin sont aussi vagues que possible, et l'on est surpris d'autre part que le poète ne fasse *aucune* allusion ni à sa qualité d'ecclésiastique relevant du diocèse du Mans, ni à la nomination du cardinal à l'évêché de cette ville. Que reste-t-il alors des raisons invoquées?

Dans sa seconde partie, M. Laumonier a relevé les sources des odes de Ronsard. On devine aisément ce que cela suppose de lectures. L'antiquité

presque entière y a passé. L'auteur a fait dans ce domaine d'importantes découvertes, et les moins curieuses ne sont pas celles que lui a fournies l'examen des poètes néo-latins. Mentionnons notamment des emprunts de Ronsard à Marulle (pp. 423-426, 534-553, 735-742), à Navagero (p. 442), à Pontano (p. 759), que personne encore n'avait signalés. — Je suis un peu surpris que M. Laumonier, qui reproduit intégralement (pp. 26-28) le texte primitif de la première ode de Ronsard, l'ode à Jacques Peletier, *Des beautez qu'il voudroit en s'amie*, et qui relève ailleurs (pp. 504 et 510) dans cette même pièce des souvenirs d'Horace, de Properce, d'Ovide, de Jean de Meung et de l'Arioste, n'ait pas vu que cette ode est comme une reprise, ou plus exactement une contre-partie, de la 24e chanson de Marot (Jannet, t. II, p. 187). Les détails sont les mêmes, à quelques différences près. Il semble que Ronsard s'efforce et s'ingénie à refaire la pièce de son devancier, en l'étoffant, bien entendu, et en prenant sur quelques points le contre-pied de ses idées.

Je ne puis songer à suivre M. Laumonier dans les longs développements qu'il consacre à définir l'originalité de Ronsard. Je dirai seulement que de l'ensemble de son livre quatre ou cinq idées sortent avec force.

Et celle-ci d'abord, que le lyrisme de Ronsard n'est pas une création révolutionnaire, mais le dernier terme d'une évolution, et qu'il se rattache, par le fond comme par la forme, à toute une série d'essais antérieurs qu'il synthétise excellemment. La thèse de M. Laumonier est une illustration brillante de la théorie chère à nos contemporains d'après laquelle une révolution n'est jamais qu'une évolution qui s'achève.

Et cette idée encore, corollaire de la précédente, que, contrairement à l'opinion de Malherbe et de Boileau, Ronsard doit être replacé dans la tradition nationale. M. Laumonier s'attache à marquer étroitement sa filiation par rapport aux marotiques, aux rhétoriqueurs, bien plus, au vrai moyen âge, à celui des trouvères et des troubadours. Il insiste surtout sur ce point que son principal titre de gloire, c'est d'avoir continué Marot, mais avec une verve « élargie, agrandie, surabondante et vigoureuse ». Il va jusqu'à dire : « Après quelques excès, d'abord au delà, puis en deçà du juste milieu, Ronsard mit sa réforme au point et fut le *Marot supérieur* qu'il avait voulu être primitivement, et qu'il eut raison de rester » (p. 713). Un Marot supérieur, telle est la formule qui résume la pensée de M. Laumonier. Et peut-être est-il permis de trouver qu'elle ne rend pas assez compte de ce qu'il y eut de fécond dans les « excès » mêmes de Ronsard, et qu'à vouloir ainsi rapprocher les distances, on risque de méconnaître la véritable originalité des hommes. Car enfin, il y a tout de même en Ronsard autre chose qu'en Marot, et pour ne prendre, par exemple, que leur façon de concevoir et de sentir l'amour, on trouve, il me semble, en Ronsard une ardeur sensuelle, une fougue de volupté, puis — le temps d'aimer passé — une profondeur de mélancolie, qu'on chercherait en vain dans l'œuvre légère de son devancier.

Aussi bien, cette ardeur sensuelle, M. Laumonier l'a notée ailleurs, et sur le tempérament voluptueux du poète et ses expériences de l'amour, il s'est étendu longuement, avec une complaisance que d'aucuns jugeront excessive. On ne saurait lui reprocher d'avoir mis en pleine lumière le paganisme moral de son personnage, ou, si l'on préfère, son naturalisme : car c'est un des traits essentiels qui font de lui vraiment, dans toute la force du terme, un homme de la Renaissance. Il faut obéir à Nature, chante Ronsard sur tous les tons. Il n'y a point de crime, pour deux êtres que l'amour attire l'un vers l'autre, à « remettre en un les outils de Nature ». Le vrai crime, c'est de vouloir, au nom de lois morales qui ne sont que des préjugés,

Trahir Nature et mespriser les Cieux
Et resister à leur loy venerable.

En formulant cette doctrine, Ronsard tend la main à Rabelais, avec lequel, à la réserve du sens esthétique, il a tant de points de contact.

Une autre idée que M. Laumonier a bien mise en relief, c'est le réalisme foncier de Ronsard, son contact incessant, presque quotidien, et toujours intime, avec la nature extérieure, et le parfait accord de ses sensations personnelles en face de cette nature avec ses souvenirs livresques. Voyez par exemple (p. 442) ce qu'il a fait d'une piécette de Navagero : quelque chose d'exquis, un petit chef-d'œuvre de grâce rustique, où l'on sent le terroir, et qu'on dirait la simple transcription d'une chanson de paysans vendômois.

C'est qu'ici l'émotion personnelle et le souvenir persistant de la réalité vécue ont vivifié l'inspiration. Et c'est la dernière idée qui me paraît ressortir fortement de la thèse de M. Laumonier. On pouvait déjà s'en douter après l'étude où l'historien de Ronsard, se rencontrant avec M. Henri Longnon, nous faisait entrevoir ce que les *Amours de Cassandre* contiennent de données autobiographiques. Mais, cette fois, la démonstration est faite avec une ampleur, une richesse d'arguments qui ne souffre pas la contradiction. Lorsqu'on lit le texte et les notes où le critique a fait passer toute sa science, on se laisse peu à peu conquérir à cette conviction que le lyrisme de Ronsard, bien loin d'être un lyrisme artificiel et vide, baigne constamment dans la réalité. Sans doute un problème se pose, délicat à résoudre et peut-être insoluble : quel est le rapport exact de cette réalité à l'âme du poète ? Et dans quelle mesure a-t-il transposé en éléments artistiques ses impressions individuelles et les faits de sa vie privée ? C'est question de tact et de goût. Mais un point reste acquis : c'est que le lyrisme de Ronsard est, pour ainsi dire, à base personnelle, et qu'il est par là de même nature que le lyrisme romantique.

Je ne veux plus en finissant que signaler une lacune, la seule vraiment importante qu'on puisse relever dans ce travail de premier ordre. C'est un fait indéniable qu'à partir de 1560 la production lyrique de Ronsard est allée se raréfiant sans cesse. M. Laumonier nous le dit, nous le prouve, et il ajoute que, dans ce déclin du lyrisme, ou, disons mieux, dans cette éclipse, le génie du poète n'est pas en cause, n'ayant pas subi de décrépitude. Je le crois avec lui. Mais alors où sont les raisons ? C'est peut-être ce que l'auteur n'a pas marqué dans son ouvrage avec assez de précision. Ces raisons sont diverses. L'épuisement du genre en est une : on ne peut indéfiniment, sous peine de se répéter, chanter la nature, l'amour et le vin. La situation de Ronsard, devenu poète courtisan, en est une autre : la poésie de cour s'accommode assez mal de l'envolée lyrique, et c'est par d'autres qualités que l'étalage du sentiment, que l'on gagne les grands seigneurs et que l'on plaît aux belles dames. Mais ne serait-ce pas surtout qu'à partir de 1560, il se produit en France un changement profond, dont Ronsard malgré lui ressent le contrecoup ? Jusqu'alors, il a pu vivre en paix son rêve d'humaniste et de renaissant. Rien n'est venu troubler l'atmosphère sereine où son esprit s'abandonnait à son libre individualisme. Mais voici qu'il entend soudain gronder l'orage : longtemps comprimée, la Réforme éclate et menace d'emporter la monarchie, le catholicisme, toutes les institutions qui lui sont familières et dont il ne veut ou ne peut se passer. C'est alors qu'il voit le péril, et ramené brutalement, par la force des choses, des préoccupations individuelles aux préoccupations sociales, de rêveur il devient homme d'action et, sous la poussée des événements, le lyrisme des *Odes* se transforme et fait place à la mâle éloquence des *Discours*.

*
* *

Et voilà sans doute un bien long article, et pourtant je n'ai pas tout dit. Mais les deux thèses de M. Laumonier valaient qu'on en parlât avec quelque insistance. Elles sont de celles qui doivent retenir l'attention. Une autre œuvre maintenant réclame les laborieux loisirs du savant professeur : l'édition critique de Ronsard, qu'il a promise à la *Société des textes français modernes*. Faisons-lui crédit et soyons sans crainte : nous savons d'avance ce que vaudra cette édition.

HENRI CHAMARD.

Les Amours de P. de Ronsard Vandomois commentées par Marc Antoine de Muret. Nouvelle édition publiée d'après le texte de 1578 par HUGUES VAGANAY, précédée d'une préface par M. Joseph Vianey. *Paris, H. Champion*, 1910; un vol. in-8 de LIV-494 p.; 10 francs.

Cette édition vient s'ajouter à celles où l'on nous a donné récemment diverses œuvres poétiques de la Pléiade. En 1908, M. Chamard publiait, pour la Société des Textes français modernes, le premier fascicule d'un Du Bellay. Il y a quelques mois seulement, M. Augé-Chiquet consacrait sa thèse complémentaire à une édition critique des *Amours* de Baïf; le volume de M. Vaganay a paru presque en même temps : les fervents du XVIe siècle n'auront pas sujet de se plaindre. A vrai dire, cette dernière édition contient seulement, en dépit de son titre, le premier livre des Amours de Ronsard. On nous annonce qu'elle sera continuée : c'est bien deux volumes qu'il faudra à M. Vaganay pour en finir avec les Amours. Son édition, on le voit, ne sera pas encore la publication maniable et économique, dont nous aurions tant besoin. Est-ce au moins une édition — pour ainsi parler — définitive? Je ne le crois pas. Elle rendra de grands services, mais qui, j'ai le regret de le dire, ne seront pas en rapport avec la peine qu'a prise M. Vaganay. Ce qui frappe, à première vue, quand on feuillette cette édition critique, c'est la confusion extrême que produit une disposition typographique on ne peut plus défectueuse. La question à résoudre était, je le sais, des plus difficiles. Il fallait faire tenir, dans chaque page : le texte même de Ronsard, celui du commentaire, les variantes du texte, celles du commentaire. Enfin, il fallait loger, après chaque sonnet, les indications bibliographiques qui s'y rapportaient. Pour permettre au lecteur de se reconnaître dans tout cela, il aurait fallu multiplier les précautions; le moins que l'on pût faire, c'était d'imprimer en petit texte tout ce qui était variantes; c'était aussi d'assigner à chaque élément de la publication une région déterminée de la page. M. Vaganay n'a utilisé aucun de ces deux procédés, qui sont pourtant de pratique courante. Le texte de Ronsard, le commentaire, les variantes de l'un et de l'autre, tout chez lui est imprimé dans le même caractère. On n'est pas même assuré que ces divers éléments du livre se suivront toujours dans le même ordre. A la p. 30, le texte du sonnet 14 est immédiatement suivi des variantes au commentaire du sonnet 13. Ensuite seulement viennent les variantes aux vers du début de la page; pour le commentaire, il faut l'aller chercher à la page suivante, avec la bibliographie. A la page 39, deux vers de texte se cachent entre des variantes et un fragment de commentaire qui se rapportent au sonnet précédent. La bibliographie, qui d'ordinaire vient après le commentaire, figure parfois après le texte. Bref il faut chaque fois un effort pour trouver dans ce fouillis le détail précis que l'on cherche relativement à n'importe quel

sonnet. C'est là un inconvénient qui ne laisse pas d'être grave, mais enfin qui ne préjuge rien contre les mérites essentiels de l'édition. Voyons donc comment M. Vaganay a compris ses devoirs d'éditeur. Son texte est celui de l'édition de 1578 et tout d'abord nous aimerions savoir pourquoi il a préféré celle-là à l'édition de 1587. Cette dernière, quoique posthume, est peut-être plus importante encore que l'édition de 1584, reproduite par Marty-Laveaux. Comme le remarque M. Laumonier (*R. H. L.*, 1902, p. 32, n. 1) : « Jean Galland l'a publiée d'après les *corrections* et *additions* faites par l'auteur « peu avant son trépas », et a rangé les pièces « suyvant ses mémoires ou copies ». Du moment que M. Vaganay voulait nous donner les *Amours* retouchés par le poète arrivé à son déclin, on voit tout de suite le grand avantage qu'il y avait à reproduire le texte de 1587, au lieu d'en donner seulement les variantes. Nous pourrions, à l'apparat critique, suivre dans l'ordre des temps, tout le travail de corrections auquel s'est livré Ronsard. Pour ce faire, M. Vaganay nous oblige, au contraire, à promener nos yeux des variantes au texte, pour replacer la leçon de 1578 dans la série chronologique des variantes. On se plaindra aussi que cet apparat critique soit à la fois incomplet et chargé d'indications inutiles. On n'y trouve pas la collation de l'édition de 1584; ainsi, pour étudier à fond les remaniements de style chez Ronsard, il ne suffira pas de l'édition Vaganay, il faudra encore l'édition Marty-Laveaux, dont on sait le haut prix et la rareté relative ! Par contre, quelle utilité y avait-il à collationner les éditions de 1604, de 1610 et de 1629 ? Qu'elles reproduisent le texte de 1587 ou reviennent à celui de 1578, elles ne représentent nullement un état nouveau des vers de Ronsard; ce sont des publications de libraires, qui ne nous intéressent pas : en mentionner les leçons, c'est alourdir l'apparat critique et le rendre aussi moins clair. Et de même il était facile de simplifier l'indication des éditions dont M. Vaganay avait à relever les variantes. Une leçon est parfois conservée dans quatre éditions successives, par exemple dans 1552, 1553, 1567, 1572 : il suffirait de dire qu'elle est donnée par 1552-1572.

J'en ai dit assez sur la façon dont M. Vaganay a édité le texte même de Ronsard : il me faut dire aussi comment le commentaire de Muret est présenté dans son travail. Ici la méthode philologique n'était plus, il me semble, de rigueur. L'intérêt du commentaire est tout entier dans sa matière, et nullement dans sa forme. Je ne veux donc point examiner si les variantes sont ici disposées de façon commode; je me contente d'observer que, pour le commentaire, un apparat critique n'était pas indispensable. L'essentiel était de constituer un texte aussi complet que possible. On y aurait inséré, à leur place, les additions de l'édition de 1604, et on les aurait fait reconnaître par l'emploi d'un caractère spécial. Les seules variantes dont l'indication fût nécessaire, ce sont celles qui se rapportaient à un mot du texte figurant lui-même dans une variante. Ainsi réduites à ce minimum, elles devenaient, du même coup, plus faciles à mettre en bonne place.

Cette nouvelle édition n'est pas encore celle qu'attendent, depuis si longtemps, les admirateurs de Ronsard. Telle quelle, elle rendra pourtant de très grands services. Et déjà cette réimpression du commentaire de Muret nous permettra de mieux connaître les sources gréco-latines auxquelles puisa la Pléiade. De plus, ce relevé patient des variantes, que nous donne M. Vaganay, permettra maintenant d'étudier le travail du style chez Ronsard. En même temps qu'on y gagnera de mieux pénétrer l'originalité du poète, cette étude profitera à notre connaissance de la langue du XVIe siècle. Mais tout cela, M. Vianey l'a montré à merveille dans l'excellente préface qui figure en tête de l'ouvrage; je ne puis qu'y renvoyer le lecteur. Voilà donc un volume qui représente une somme énorme de travail; on voudrait le trouver moins imparfait. M. Vaganay semble avoir été accablé par la masse des matériaux qu'il avait à ordonner. C'est

son excuse, et elle fait honneur à son zèle. Il mérite la reconnaissance de tous les ronsardisants et il pourra se vanter d'avoir facilité la besogne à ceux mêmes qui feraient mieux que lui.

L. DELARUELLE.

F. GAIFFE, DOCTEUR ÈS LETTRES. **Le drame en France au XVIIIe siècle.** Ouvrage orné de 16 planches hors texte en phototypie. *Librairie Armand Colin*, MCMX, in-8.

M. Gaiffe nous offre dans ce livre une bonne et instructive étude du développement du drame de 1757 à 1791, c'est-à-dire depuis le *Fils naturel* jusqu'à la restauration de la liberté des théâtres. La préparation du livre est excellente : M. Gaiffe a exploré toutes les parties de son sujet avec une conscience, une curiosité, une patience aussi auxquelles il convient d'abord de rendre hommage. Il a dressé un index des drames qui n'était pas la partie la plus aisée et ne sera pas la partie la moins utile de son livre : cette liste où il a pu faire entrer nombre d'œuvres peu connues, précise ou rectifie bien des dates et des attributions. Dans la mise en œuvre des matériaux considérables qu'il avait rassemblés, M. Gaiffe a été guidé par une remarque très judicieuse : il n'avait pas — comme M. Marsan jadis dans la Pastorale — il n'avait pas de chefs-d'œuvre à étudier, et même presque pas d'œuvres du second ordre; le *Philosophe sans le savoir*, ouvrage solide plutôt que fin, est seul. D'où M. Gaiffe a conclu fort bien, comme M. Marsan, qu'il s'agissait pour lui de faire l'histoire d'un genre, plutôt que de s'arrêter aux caractéristiques individuelles. Sur cette idée, la matière s'est distribuée, selon un plan simple et clair, dans quatre compartiments : origines du drame et influences étrangères — histoire du drame, ses divers moments et sa fortune sur les diverses scènes — contenu moral, psychologique et social — forme littéraire et moyens scéniques, déclamation, costume, décor. Tous ces partis pris sont bons : le sujet s'en trouve simplifié, organisé, éclairci.

Le principal défaut, ou plutôt le seul grave défaut de ce très bon livre consiste dans une erreur de définition. « Le drame est un genre nouveau créé par le parti philosophique pour attendrir et moraliser la bourgeoisie et le peuple en leur présentant un tableau touchant de leurs propres aventures et de leur propre milieu. » (P. 78.) « Nous sommes ainsi amené à définir le drame : un spectacle destiné à un auditoire bourgeois ou populaire et lui présentant un tableau attendrissant et moral de son propre milieu. » (P. 93.) Le drame est « sérieux parce que le Tiers-Etat, conscient de sa nouvelle importance et de ses nouveaux devoirs, prétend former, par l'austérité de ses convictions et de sa conduite, un contraste avec le relâchement des classes privilégiées » (p. 96). Le drame est fait pour « exprimer les aspirations de la bourgoisie » (p. 156); « la revanche qu'il rêve d'assurer à la bourgeoisie sur les classes privilégiées, il la veut si complète, etc. » (p. 547). Or le drame ne s'adresse pas au « peuple », n'est pas destiné à « un auditoire bourgeois et populaire » plus que la tragédie : il a — du moins à la Comédie-Française et aux Italiens — la bonne société, mêlée de noblesse et de haute bourgeoisie, pour spectateurs. Le drame n'est pas essentiellement la représentation d'un milieu populaire ou d'aventures populaires : *Le Père de Famille*, *Le Philosophe sans le savoir* ont pour principaux personnages des nobles. La caractéristique du drame, ce qui le fait *bourgeois*, ce n'est pas de poser le Tiers, ou le peuple, en face des deux classes privilégiés, c'est de prendre ses personnages dans la condition privée, et non royale ou héroïque : on appelle *bourgeois* ce qui est représentation de la vie intime et domestique des classes supérieures, moyennes ou populaires, indistinctement. L'oppo-

sition du drame à la tragédie ne traduit pas à l'origine une lutte de classes, mais tout au plus l'idée commune à beaucoup de nobles et de bourgeois, que les rois ne sont pas toute l'humanité.

La définition de M. Gaiffe est faite sourtout d'après Mercier et quelques-uns de ses contemporains; elle convient assez à certains drames des années qui avoisinent 89. M. Gaiffe la fait remonter jusqu'à 1757, et voilà ce qui fausse tout. Cette erreur a eu deux conséquences fâcheuses. Elle lui a fait prendre le drame comme une espèce fixée, comme un bloc immobile, au lieu qu'il s'est modifié, qu'il a évolué, que son caractère social s'est accentué progressivement et parallèlement au mouvement social. Si bien qu'en effet aux environs de 1789, ce genre qui exprimait d'abord la conscience philosophique de toutes les classes éclairées, a été employé à traduire des revendications ou des haines spécialement bourgeoises et populaires. Mais c'est au terme, non au début. La seconde conséquence, c'est que reportant à 1757 une définition exacte tout au plus vers 1789, M. Gaiffe a fait ainsi apparaître comme un seuil énorme dans le passage de la comédie larmoyante au drame : tandis qu'en réalité on va très aisément de la Chaussée par Mme de Graffigny à Diderot, dont je ne songe pas à réduire l'importance. Le drame continue et développe la comédie larmoyante, comme le drame de Mercier continue et développe le drame de Diderot. La comédie larmoyante et le drame suivent le mouvement des idées, en se chargeant de philosophie, et en passant de la critique philosophique à la violence révolutionnaire. M. Gaiffe, sous l'influence de sa définition, s'est interdit de voir et de rendre cette continuité mobile de la vie et cette croissance sans arrêt du genre. Est-ce aussi sous cette influence qu'il n'a pas fait à Baculard d'Arnaud, et surtout au drame si curieux du *Comte de Comminge*, la place que leur revenait ? Évidemment ce drame est purement sentimental, et d'une philosophie aussi peu révolutionnaire que possible : mais du point de vue esthétique, par ses préfaces, par l'imagination du décor, par le sentiment de la poésie du cloître, par le goût du *sombre*, il était à mettre en lumière. Il y a si peu de rapports réels entre le drame du XVIIIe siècle et le romantisme, qu'il ne faut pas négliger ceux que fournit d'Arnaud.

A condition de laisser à M. Gaiffe l'idée dominante de son livre, on n'en saurait exagérer l'utilité : ce sera pour les faits du sujet et pour toutes les idées secondaires, un guide très riche et très sûr.

G. Lanson.

Henry Gaillard. **Émile Augier et la Comédie sociale**. *Paris, Bernard Grasset*, in-8°, 1910.

Le texte des « Effrontés » (Étude critique). *Paris, Bernard Grasset*, in-8°, 1910.

Le premier de ces deux travaux attire la sympathie par la candeur et la sincérité avec lesquelles M. Gaillard oppose sa conscience religieuse et sociale aux satires d'Émile Augier : il le fait avec un grand respect pour le talent et l'honnêteté de son auteur, avec un évident désir de ne pas commettre d'injustice. Le livre force l'estime, s'il n'emporte pas l'approbation.

M. Gaillard a donné de bonnes analyses des pièces d'Augier; il en a discuté les intrigues et les caractères, fait ressortir les intentions morales et sociales avec un goût judicieux. C'est un mérite. Cependant comme Augier n'est pas un auteur difficile ni profond, quel est l'homme instruit qui, en lisant les sept volumes des comédies, ne trouvera pas par lui-même à peu près toutes les choses que M. Gaillard a dites? Que nous offre le critique pour nous engager à lire ses 554 pages plutôt que la douzaine de pièces dont

il parle? Il nous offre quelques extraits de comptes rendus des journaux : cela a un intérêt réel. Mais c'est tout ce qu'il nous donne, et ce n'est pas assez.

La « bibliographie » est un trompe-l'œil; elle est presque entièrement copiée de Thieme (voyez les pages 545-546, et Thieme, p. 15; mais comparez surtout les pages 547-548, *Principaux périodiques*, à Thieme p. 15-16, *Periodiques*). Je n'insiste pas : ce tour d'écolier n'est pas digne de M. Gaillard.

Le plan analytique du livre brouille tout : l'ordre chronologique seul était clair dans l'étude d'une œuvre aussi étroitement liée aux circonstances de l'histoire sociale et politique.

On ne s'explique pas que M. Gaillard ait exclu *Maître Guérin* de son essai : qu'est-ce qui sera étude sociale, si la peinture du notaire de campagne, du notaire usurier, n'en est pas une? J'aurais souhaité aussi de voir mettre plus en lumière le rapport de la comédie d'Augier au roman de Balzac, les antécédents et les sources de chaque pièce. J'aurais désiré des renseignements sur l'interprétation et la mise en scène de chaque œuvre, tant dans la nouveauté qu'aux reprises; il était intéressant de chercher de quelle manière la mise en scène et les acteurs avaient contribué aux succès ou aux échecs d'Augier, traduit ou trahi sa pensée, et si en changeant d'interprètes, telle pièce n'avait pas plus ou moins changé de sens. Il eût été curieux de ne pas seulement consulter les comptes rendus des premières représentations, mais de recueillir les jugements de la presse sur les reprises.

Mais le gros défaut de l'ouvrage de M. Gaillard, c'est de n'avoir pas tenu la promesse de son titre. Un essai sur la *Comédie sociale* d'Augier, devait nous fournir les résultats d'une enquête sérieuse sur le rapport de ces pièces de théâtre à la vie du temps. M. Gaillard a cru s'en tirer avec quelques extraits de petits journaux satiriques ou de mémoires, voire de mandements épiscopaux : quelle est la valeur historique de ces témoignages? Il ne se l'est pas demandé. Plusieurs d'entre eux ne reflètent-ils pas plutôt la littérature que les faits sociaux? Il ne se l'est pas demandé. Cette thèse de doctorat se documente en grande partie dans un aimable ouvrage de vulgarisation mondaine, la *Fête impériale* de M. Fr. Loliée. Encore M. Gaillard en tire-t-il sans choix, sans chronologie, une foule d'anecdotes de signification très inégale. En somme, aucune recherche sérieuse. Aucun soupçon des documents à consulter, de la méthode à suivre, des questions à poser. Ne fallait-il pas distinguer entre les faits antérieurs qui pouvaient être occasion, et les faits postérieurs qui ne pouvaient être que confirmation de la comédie? Ne fallait-il pas chercher à établir ce qui était nouveau, s'il y avait quelque chose de nouveau, dans les mœurs de la société du second Empire, et voir, par exemple, quelle place tenaient l'argent et les filles dans le Paris de Louis-Philippe, pour comprendre ce que signifiait la peinture qu'Augier donne du Paris de Napoléon III? N'y avait-il pas à distinguer entre la nouveauté dans les faits sociaux, et la nouveauté dans les œuvres littéraires, et à soupçonner que l'apparition d'un thème nouveau au théâtre peut correspondre à un changement dans le goût et les idées esthétiques, plutôt que dans les mœurs? La place que prennent les filles au théâtre ne signifie pas nécessairement qu'elles tenaient moins de place dans la vie, quand on les mettait moins à la scène. De plus, il ne faut pas confondre la réalité des faits sociaux et des mœurs, et les idées qu'on s'en fait au boulevard ou dans les journaux : qu'Augier voie ce qui est, ou qu'Augier voie ce qu'autour de lui d'autres croyaient voir, ce sont deux choses très différentes, et toutes les deux intéressantes, à condition d'être distinguées. Enfin un juge compétent a reproché à M. Gaillard de connaître mal l'histoire politique du second Empire, le classement et la vie des partis. En somme, le sujet principal de la thèse est manqué : il sera à reprendre.

Outre la petite collection des extraits de comptes rendus des journaux, je

ne vois guère qu'une utilité au travail de M. Gaillard : c'est de nous faire connaître ce qu'un jeune catholique de 1910, intelligent et généreux sans nul doute, libéral, à ce qu'il semble, et teinté de socialisme chrétien, peut penser de l'œuvre du bourgeois anticlérical que fut Augier. Sur ce point, le livre de M. Gaillard sera à retenir comme un témoignage intéressant.

La petite thèse nous donne les variantes des *Effrontés* — manuscrit de la Comédie-Française, première édition, texte définitif, — disposées sur trois colonnes. Ce travail est fait avec soin et sera utile. Ce n'est pas la faute de M. Gaillard s'il n'a pas fait une édition critique, qui eût été plus utile et moins rebutante. La législation et la jurisprudence semblent combinées en France pour rendre l'étude sérieuse de la littérature récente impossible. Qu'on reconnaisse aux éditeurs-propriétaires un droit de tirer un profit pécuniaire des œuvres qu'ils ont acquises, rien de mieux : mais ce droit doit-il aller jusqu'à pouvoir en prohiber l'étude, et maintenir en circulation des éditions mauvaises qu'ils pourront interdire d'améliorer? Est-ce que l'écrivain mort n'a pas un droit qui est à prendre en considération, un droit à ce que son œuvre soit aussi répandue aussi étudiée que possible, et pour le moins conservée intacte et pure? Est-ce que la nation n'a pas un droit aussi sur les grands et bons écrivains en qui vivent la pensée et le goût de la France? Et par quelle étrange erreur des éditeurs s'imaginent-ils qu'il est contraire à leurs intérêts qu'on répande la connaissance des œuvres dont ils sont propriétaires, qu'on réveille à leur sujet l'intérêt d'un certain public? Voyez le cas de M. Gaillard. En quoi une édition critique in-8°, avec variantes, de la comédie des *Effrontés*, dont l'éditeur-propriétaire pouvait fixer le tirage et le prix, eût-elle nui à la vente de l'édition courante in-18? Je ne le vois pas. Mais je vois très bien que cette édition, tirée à 5 ou 600, eût porté dans toutes les Universités du monde la pièce d'Augier comme sujet d'étude et matière d'examen; qu'elle eût piqué la curiosité des lettrés, en leur montrant comment Augier se corrigeait; et tout cela eût fait une excellente publicité dont la vente de l'édition in-18 se serait certainement ressentie. Qui donc fera entendre aux détenteurs de la propriété littéraire leur véritable intérêt, qui n'est en réalité contraire ni à celui du public ni à celui de la critique?

GUSTAVE LANSON.

ARTURO FARINELLI. **Dante e la Francia dall' et à media al secolo di Voltaire.** Milano, Hoepli. 2 vol. in-12 de XXVI-560, XIV-381 p.

Œuvre d'érudit, de penseur et d'artiste. Une abondance d'information qui confond; de larges vues d'ensemble sur le caractère et l'esprit des différentes époques de notre histoire littéraire; de fins et solides jugements sur un grand nombre de nos écrivains; un style vif, nerveux, très coloré. Somme toute, un des ouvrages les plus considérables et les plus vivants qu'ait produits depuis longtemps la littérature comparée.

L'histoire de la fortune de Dante en France depuis ses origines jusqu'à l'aube du XIXe siècle est faite dans ces deux volumes, on peut le dire, définitivement. On pourra sans doute philosopher encore sur le sujet. Mais toutes les bases de la discussion sont ici réunies : M. Farinelli n'a omis de lire aucun de ceux de nos écrivains qui paraissaient susceptibles d'avoir subi de près ou de loin l'influence dantesque; il n'a laissé passer sans la vérifier aucune des assertions que les critiques précédents avaient lancées sur les rapports de nos écrivains avec Dante souvent en se fiant à de simples impressions.

M. Farinelli a conduit son enquête non seulement avec l'impartialité qui

s'imposait, mais avec une sympathie intelligente pour nos grands écrivains qui en l'espèce était méritoire de la part d'un Italien. Comme cette enquête devait aboutir, en effet, à constater que la France jusqu'à la fin du XVIIIe siècle a presque complètement ignoré Dante ou l'a mal compris, il pouvait être tenté de nous reprocher durement notre ignorance ou notre mauvais goût. Il n'a pas cédé à la tentation, s'étant trop bien rendu compte comme il était difficile avant le romantisme que Dante fût entendu et goûté chez nous. S'il est trop sévère pour quelques poètes secondaires, comme Racan et Godeau, qui eurent bien quelque talent et qui eurent certainement de la sincérité, il rend pleine justice en général à nos écrivains; il parle même avec une véritable éloquence de ceux qui, comme d'Aubigné et Pascal, furent, sans avoir lu Dante, dantesques par le génie.

Aussi bien, l'ouvrage de M. Farinelli dépasse-t-il les promesses de son titre. Ce qu'on y trouve, ce sont les grandes lignes de toute une histoire de l'italianisme en France pendant trois siècles. Par exemple, pour montrer combien le XVIe siècle en France fut rebelle à l'action de Dante, M. Farinelli est amené à montrer combien il fut docile à celle de Pétrarque, de Bembo, de l'Arioste; et je regrette vivement que mon ouvrage sur *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle* ait été complètement imprimé au moment où parut celui-ci et n'ait pu en profiter. — Cette histoire de l'italianisme en France est large, et cependant admirablement documentée : toutes les conclusions reposent sur des informations précises; un grand nombre de notes instructives ouvrent des perspectives sur des questions diverses, posent ou résolvent des problèmes de tout genre.

Que l'auteur de deux volumes aussi riches de faits et d'aperçus ait laissé échapper un certain nombre d'inexactitudes, c'était inévitable. Je relèverai quelques détails dans les chapitres consacrés à l'époque que je connais le mieux.

T. I, p. 420, note 1. M. Farinelli se demande si l'auteur des *Antiquitez de Rome* n'aurait pas connu les *Sonetti romani* de Bernardino Baldi. C'est impossible : Baldi n'avait que sept ans quand du Bellay mourut; la dédicace des *Sonnets romains* est de 1590. La question qui se pose est donc de savoir si ce n'est pas, au contraire, Baldi qui s'est inspiré de du Bellay. Pour ma part, j'incline à le croire. Son imitation, s'il y a eu imitation, est sans doute tout à fait originale. Chacun de ses sonnets décrit un des monuments ou une des œuvres d'art de Rome : le pont Saint-Ange, le Panthéon, le Laocoon, etc. Rien de tel dans les *Antiquitez*. Seul le sonnet initial de Baldi *Sopra tutta l'Opera* ressemble à ceux de du Bellay; car c'est une méditation sur la grandeur de Rome, superbe jusque dans ses ruines :

L'alma città, cui preme arena e herba
Quel capo, ch'ella al ciel già porse altero,
Donna del mondo, e dilatò l'impero
Fin dove è chi'l Sol rende, e chi ce'l serba :
Benche caduta à l'aspra piaga acerba,
Che popolo le die barbaro e fiero,
Giaccia, perduto il suo splendor primiero;
Pur ne le sue ruine anco è superba.

Mais si différents que les *Sonetti romani* soient des *Antiquitez de Rome*, l'idée de les composer a bien pu être suggérée à Baldi par le recueil de du Bellay. Aucune allusion au poète français n'est faite dans la dédicace. Mais quand Baldi se plaint que les compositions de ce genre manquent « dans sa langue », ne doit on pas entendre qu'il songe qu'elles ne manquent pas dans la langue française? — Même page (420), M. Farinelli a raison de soutenir contre moi qu'il est fort douteux qu'on doive voir au sonnet XVII des *Antiquitez* une réminiscence dantesque.

P. 416. Un lapsus. Au lieu de *le Medecin courtisan* de du Bellay, il faut lire certainement *le Poete courtisan*.

P. 539. M. Farinelli est, à ma connaissance, le premier critique qui constate que dans les *Tragiques* de d'Aubigné les allégories de la *Chambre doree* ont un caractère ariostesque. Que d'Aubigné ait subi l'influence de la brillante, mais peu morale, épopée de l'Arioste, la chose, pour être piquante, ne m'en paraît pas moins certaine. L'Arioste, décidément, fut le modèle le plus chèrement aimé de Ronsard et de ses disciples. Mais il faut observer que des allégories semblables à celle de la *Chambre dorée* se trouvaient dans les *Discours de Ronsard*, et j'ai montré quelque part (*Revue Universitaire*, numéro du 15 mai 1903) que celles-ci étaient directement imitées de l'Arioste. Or, d'Aubigné n'a jamais caché son estime pour Ronsard, qu'il considérait comme son maître. C'est donc peut-être, au moins en partie, par l'intermédiaire des *Discours* de Ronsard que les personnages de la *Chambre doree* sont apparentés aux allégories de l'Arioste. — Je crois avec M. Farinelli que si l'auteur des *Tragiques* fait songer parfois à Dante, il ne s'est pourtant pas inspiré de lui. Mais d'Aubigné avait probablement entendu vanter le *Jugement dernier* de Michel-Ange. Il avait pu l'entendre décrire par quelque Français revenu de Rome. Peut-être un peu de l'inspiration dantesque est-elle parvenue jusqu'à lui par cette voie indirecte.

P. 433. M. Farinelli cite un mot de Muret d'après l'édition des *Amours* de Ronsard publiée en 1604. Ce mot n'est probablement pas de Muret. Celui-ci commenta les *Amours* en 1553. Les éditions successives continuèrent à donner son commentaire. Mais ce commentaire s'enrichit peu à peu de notes nouvelles dont Muret n'était pas l'auteur. Les notes nouvelles en 1604 sont très nombreuses et fort intéressantes : car elles signalent dans les *Amours* des sources italiennes qui avaient échappé à Muret.

P. 361, note 3. M. Farinelli signale la grande réputation et la grande influence qu'eut en France l'œuvre macaronique de Folengo. Il a raison. A ce qu'il dit j'ajouterai que parmi les imitations les plus intéressantes qui aient été faites de Folengo il faut compter les quatre *Hymnes du Printemps, de l'Ete, de l'Automne* et *de l'Hiver* par Ronsard. Ronsard s'y est essayé, avec plus ou moins de bonheur, à l'épopée burlesque. Sa tentative est en tout cas fort curieuse et atteste l'étonnante estime où la France tenait Folengo.

Plusieurs vers du XVIe siècle ont été mal cités. P. 417, ligne 7, il faut lire : « Dante et Bembe à l'esprit *hautain* », et non « *humain* » ; l. 8 : « du pasteur *Napolitain* », et non : « *Napolitain* », qui rend le vers faux. — P. 442, l. 22, il faut lire dans la citation de Vauquelin : « Plust au ciel que... le François ne prist plus de sujet qui fût *faint* », c'est-à-dire *feint*, et non : « de sujet qui fût *saint* », ce qui forme un contresens. — P. 425, l. 9, il faut lire : « les remparts monstrueux des *grands* (et non : *grandes*) Alpes chenues ». — P. 427, 4e vers de la citation, lire : « ayant *jusques* aux os », et non : *jusque*. — P. 540, l. 6, lire : « Dieu voulut en *veoir* plus », et non : *vouloir*. — P. 539, l. 21, lire : « du *nautonnier* (et non : *moutonnier*) Caron ». — P. 467, l. 14, lire : « par *tout* l'Italie ». — P. 428, l. 11, il faut ouvrir les guillemets seulement après *sur le bord du Lethé* et mettre *qui* devant *abestis*. — P. 429, 2e vers de la 2e citation, lire : « Qui jadis chef du monde *au monde* s'est montrée » ; par l'omission de *au monde* le vers est faux, et le sens incomplet. — P. 439, l. 2, lire : « *mesmes* encor cet Harpeur d'Italie », et non : *mesme*.

P. 429, l. 9, le personnage nommé Nicola *Dolphino* est Nicolas de Nicolai, *dauphinois*, c'est-à-dire du Dauphiné.

Tome II, p. 68, l. 3. Entre la ligne 2 et la ligne 3 une partie du texte a dû tomber à l'impression : car à la ligne 2, il est encore question de Bertaut, et le poète dont il est question à partir de la ligne 3 est Godeau. Comme celui-ci

n'a pas été nommé, c'est donc à Bertaut qu'est attribué dans l'état actuel du texte l'œuvre chrétienne de Godeau.

Et maintenant, souhaitons que M. Farinelli, pour compléter cette si remarquable étude, nous conte la fortune de Dante en France au XIXe siècle. Souhaitons aussi qu'il se trouve, en Italie ou chez nous, quelque critique bien informé et d'un goût sûr qui nous donne un travail d'ensemble sur le Tasse en France.

JOSEPH VIANEY.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Avril; *Quelques lettres ou billets de Rachel.* — Mai; *Autographes et documents : Berlioz et « les Troyens »; Edouard de Laboulaye.* — Juin; *Autographes et documents : la situation en 1848 appréciée par le duc Albert de Broglie.* — *Bibliographie; lettres oubliées de Rachel* — Juillet; Maurice Dumoulin, *La misère de Mademoiselle George.* — *Autographes et documents : Les Francœur à l'Opéra; Deux billets de Lemontey et un de Laly-Tolendal à Mme Recamier; Une lettre biographique de Barthélemy Saint-Hilaire.* — Avril et mai; A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Leconte de Lisle à l'abbé François Ledieu.

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — Janvier 1910: Joseph Dedieu, *Montaigne et Sadolet.* — Janvier et février; G. Lambin, *Les rapports de Bossuet avec l'Angleterre* (1672-1704) (Suite et fin). — Janvier, avril et mai; G. de Mouchy, *Bossuet et Fenelon : l'édition de leur correspondance* (suite). — Janvier, février et mars; Eugène Griselle, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (suite). — Mars; comte Alexandre de Laborde, *Ernest Quentin-Bauchart.* — Abbé Ch. Urbain, *La bibliothèque de Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches.* — Avril; Dr L. Bouland, *Livre aux armes de E. D. Pasquier.* — Mai; Lucien Pinvert, *Sur l'opinion que le XVIIe siècle a eue du XVIe.* — Dr L. Bouland, *Livre aux armes de la comtesse de Shrewsbury.* — Juin-juillet; Ernest Courbet, *Montaigne inconnu.* — Le comte Paul Durrieu, *Les manuscrits à peintures de la « Cité de Dieu ».* — Lucien Pinvert, *Un post-scriptum sur Mérimée.* — G. de Mouchy, *Bossuet et Fénelon, l'édition de leur correspondance* (suite).

Le Correspondant. — 10 janvier 1910; Ernest Daudet, *A travers les papiers de Louis XVIII : ses notes de lecture.* — 25 janvier; comte de Chabrol, *Les discours politiques du duc de Broglie.* — Emile Faguet, *Honoré d'Urfé romancier et poète.* — Ch. de Coynart, *La jeunesse de Mme de Tencin, d'après des documents inédits.* — 10 février; Henry Bordeaux, *Édouard Rod.* — M. D. Calvocoressi, *Frédéric Chopin et son œuvre.* — 25 février; René Vallery-Radot, *La jeunesse du duc d'Aumale.* — Henri Bremond, *Un complot contre Fenelon : le solitaire des Rochers.* — Firmin Roz, *L'esprit américain et la littérature américaine.* — 10 mars; *Lettres inédites d'Alfred de Musset* (introduction et notes par Jean Monval). — de Lanzac de Laborie, *Dom Guéranger et son œuvre.* — C. Looten, *Une grande romancière anglaise : Mrs Humphry Ward.* — 25 mars; Fernand Caussy, *Une petite fille de Mme de Sévigné : Pauline de Grignan, avec des lettres inédites.* — 10 avril; Pierre de Quirielle, *Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé.* — Henri Joly, *L'esprit public en Italie.* — E. Sainte-Marie Perrin, *Un grand romancier américain : Nathaniel Hawthorne.* — Eugène Dubois, *M. René Doumic : le professeur.* — Tancrède de Visan, *Notes sur Jean Moréas.* — 25 avril; Émile Faguet, *Les ennemis de Jean-Jacques Rousseau* — Henri Cordier, *Chateaubriand et Rosalie de Constant* (avec des lettres inédites). — Lya Berger, *Le mysticisme dans la poésie féminine allemande.* — 10 mai; Ch. M. Des Granges, *Le théâtre de M. Jules Lemaître.* — Fernand Farjenel, *La Presse chinoise : les journaux en « style », en « langue parlée » et les illus-*

trés, leur influence politique. — 25 mai; François Coppée, *Le dernier roman d'un poète* (fragments inédits publiés par Jean Monval). — 10 juin; René Vallery-Radot, *Le premier exil du duc d'Aumale.* — Gaston Jollivet, *Les cercles mondains, historique et organisation.* — 25 juin; Baron André de Maricourt, *La comtesse de Ségur, avec des lettres inédites.* — 25 janvier, 25 février, 25 mars, 25 avril, 25 mai et 25 juin; *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

Documents d'histoire (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles). — Mars 1910 (n° 1); *Balzac inconnu.* — *Autour de la correspondance de Bossuet.* — *Un pamphlet de l'abbé de Bonneval contre Napoléon.* — *Quatrieme volume manuscrit du P. Rapin.* — *Une trente-septième lettre de Bourdaloue.* — *Problèmes et questions sur Bossuet et Bourdaloue.* — *Une lettre autographe inédite de Saint-François de Sales.* — *Deux lettres à Victor Cousin sur la mort de Lacordaire.*

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. — Avril; *Fénelon terroriste.* — Mai; A. Chuquet, *Buzot et Mme Roland.* — *Alexandre Dumas et Bonaparte.* — Juin; E. Cazal, *L'orateur et chansonnier Morant.* — A. M. E. Ingold, *Benjamin Constant à Colmar.* — Juillet; Raymond Guyot, *La duchesse de Dino.* — Louis Spach, *Stendhal Beyle.* — *Frenilly a Henri de Bonald.* — Août; Joseph Durieux, *Fénelon en 1709.* — E. Cazalas, *Mme de Staël et la princesse Koutousov.* — Ernest Denis, *La culture française en Russie.*

Le Figaro. — 2 avril (supplément); Taverny, *Le docteur Véron.* — Stanislas Bzewuski, *Bernard Shaw.* — 3 avril; G. Davenay, *Les obsèques de Jean Moreas.* — 4 avril; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Paul le Nomade », par Jules Sageret.* — 5 avril; A. de Mun, *Pourquoi je l'ai aimé* (Eugène Melchior de Vogüé). — Robert de Flers, *Les théâtres : Théâtre Antoine, « la Bête ».* — 7 avril; Saint-Georges de Bouhélier, *L'œuvre d'Edmond Rostand.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Palais-Royal, « Tais-toi, mon cœur ! »* — 8 avril; André Beaunier, *Les Normaliens à l'Académie.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Ambigu, « Prostituée ».* — 9 avril (supplément) Augustin Thierry, *L'industrie des faux mémoires sous Louis-Philippe.* — Edmond Cleray, *L'hygiène d'un homme de lettres au XVIIIe siècle.* — Michel Aubé, *Sainte-Beuve et Alfred de Vigny.* — 11 avril; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Arts, « Les yeux qui changent ».* — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « En province », par Henri Chantavoine.* — 13 avril; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Nouveautés, « le Phénix »; « On purge bébé ».* — 15 avril, Francis Chevassu, *Les Théâtres : Vaudeville, « le Costaud des Epinettes ».* — 16 avril (supplément); comte d'Haussonville, *La baronne de Staël et la duchesse de Duras.* — Julien de Narfon, *Mgr Baudrillart.* — 19 avril; Marcel Ballot, *Un historien* (Mgr Duchesne). — 22 avril; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « le Bois sacré »; Odéon, « Coriolan ».* — André Beaunier, *A l'Academie française : réception de Marcel Prévost.* — 23 avril; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Réjane, « Bridge ».* — (Supplément). *Le premier article de Marcel Prévost.* — G. Labadie-Lagrave, *Récentes decouvertes sur Shakespeare.* — 26 avril; Henri Robert, *Me Barboux.* — 27 avril; André Baunier, *Bjørnstjerne Bjørnson.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française, « le Songe d'une nuit d'amour ».* — 30 avril; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Renaissance, « Mon ami Teddy ».* — (Supplément). Martine Rémusat, *Bjørnstjerne Bjørnson intime.* — G. Labadie-Lagrave, *Darwin et la litterature.* — 2 mai; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Dame qui a perdu son peintre », par Paul Bourget.* — 3 mai; André Beaunier, *L'aventure de Télémaque.* — 7 mai (supplément); G. Labadie-Lagrave, *Mark Twain intime; Bjørnstjerne Bjørnson.* — 10 mai; Marcel Ballot, *La vie littéraire : Émile Verhaeren.* — 10 mai; Henry Roujon, *Montaigne pamphlétaire?* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : A l'Odéon, « Mademoiselle Molière ».* — 13 mai; André Beaunier, *A l'Académie française : réception de M. Brieux.* — 14 mai; G. Davenay, *Les contes de Perrault.* — 16 mai; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-*

Bernhardt, « *Vidocq, empereur des policiers* ». — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Dogues et félins », par Charles Pettit.* — 19 mai; Gabriel Fauré, *Pauline Viardot.* — 20 mai; Louis de Landon, *Deux « Soirées » de Musset.* — 21 mai; Jean Dornis, « *Ascension* » (par Charles de Pomairols). — (Supplément), Robert Dreyfus, *Ludovic Halevy, notes intimes.* — Dauphin Meunier, *La comète de Halley, une lettre inconnue de Voltaire.* — 23 mai; Régis Gignoux, *Jules Renard.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Ginette Chatenay », par Georges de Lauris.* — 24 mai; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française, « la Fleur merveilleuse ».* — 25 mai; Marcel Prévost, *Préface pour « la Petite chronique des Lettres ».* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Réjane, « Jacques Abran ».* — 26 mai; Georges Bourdon, *Une causerie d'Edmond Rostand.* — 27 mai; André Beaunier, *Le nouvel académicien* (Mgr Duchesne). — 28 mai (supplément ; André Beaunier, *Un littérateur* (Jules Renard). — 30 mai; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Chaîne éternelle », par Fernand Gregh.* — 2 juin; François Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Nouveautés, « le Crampon »* — 4 juin (supplément ; J. Calvet, *Mgr Duchesne écrivain.* — 6 juin; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Glaive et le Bandeau », par Edouard Rod.* — 7 juin; Henry Roujon, *Deux mariages manqués* (Agrippa d'Aubigné). — 8 juin; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Renaissance, « le Mariage de Mlle Beulemans ».* — 13 juin; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Faiblesse humaine », par Paul Margueritte.* — 14 juin; André Nède, *La fête Daudet-Bizet au Trocadéro.* — 17 juin; Marcel Ballot, *Née Rostopchine* (la comtesse de Ségur). — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française, « les Limites du cœur ».* — 18 juin (supplément); Edouard Cléray, *Le premier Comité de lecture.* — 24 juin; Camille Lemonnier, *L'esprit bruxellois.* — 25 juin (supplément); Bligny, *Autour d'un monument* (de Victor-Hugo). — 26 juin; Georges Hellouin, *Une lettre inédite de La Fontaine.* — 27 juin; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « A la manière de... », par Paul Reboux et Charles Muller.* — 29 juin; Henry Roujon, *Anciens costumes* (romantiques). — *Mort de M. Monval.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er avril; Antoine Albalat, *Jean Moréas.* — 2 avril; Henri Welschinger, *Napoléon et Corneille.* — L. V., *Sophie Trébuchet, mère de Victor Hugo.* — 4 avril; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : la jeunesse de Got.* — 6 avril; Paul Ginisty, *Au pays de « Sylvie ».* — Robert d'Humières, *Joseph Conrad.* — 8 avril (supplément); *Académie française, réception de M. René Doumic.* — 9 avril; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 11 avril; Louis Gillet, « *La croisée des chemins* » (par Henry Bordeaux). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 12 avril; Alfred Pereire, *L'acte de naissance du « Journal des Débats politiques et littéraires ».* — 13 avril; Paul Ginisty, *La pantomime.* — 16 avril; G. Dupont-Ferrier, *Les jésuites et l'histoire.* — 18 avril; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 19 avril; J. Bourdeau, « *La vie du langage* » (par Albert Dauzat). — 22 avril (supplément); *Académie française, réception de M. Marcel Prévost.* — 23 avril; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — *Mark Twain.* — 24 avril (supplément); Antoine de Saporta, *L'ancienne société dans la Haute Provence.* — 25 avril; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — S., « *La passion d'Abailard et d'Héloïse* » (par Jean Bertheroy). — 26 avril; Louis Delzons, *M. Barboux.* — 28 avril; M. M., *Bjørnstjerne Bjørnson.* — 30 avril, G. Dupont-Ferrier, *Dante et la sorcellerie.* — 2 mai; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 4 mai; Henry Bidou, « *Forse che si forse che no* » (par G. d'Annunzio). — Pierre de Nolhac, *Mesdames de France, filles de Louis XV.* — 7 mai; Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : « Altesse Royale », par Thomas Mann.* — 8 mai; André Chaumeix, « *Au couchant de la monarchie », par le marquis de Ségur.* — 9 mai; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 10 mai; Augustin Filon, *Un homme et un livre* (Winwood Reade). — 11 mai; Ernest Seillière, *Fénelon et Mme Guyon.* — 13 mai (supplé-

ment); *Académie française, réception de M. Brieux.* — 14 mai; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 16 mai; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — Maurice Muret, « *Le Nietzsche-Archiv* » *de Weimar.* — 19 mai; Adolphe Jullien, *Mme Pauline Viardot.* — 20 mai; André Hallays, *Mme de Tencin.* — 21 mai; G. Dupont-Ferrier, *De nouveaux documents sur la révolution de Juillet.* — 23 mai; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — A. C., *Jules Renard.* — 24 mai; René Doumic, *Contes du temps passé* (par Maurice Maindron). — 25 mai; Adolphe Jullien, *J.-C. Weckerlin.* — 27 mai; Paul Ginisty, *De quoi est fait Vautrin?* — 30 mai; Henri de Régnier. *La semaine dramatique.* — S., « *A la manière de...* » (par Paul Reboux et Charles Muller). — 31 mai; Henry Bidou, « *Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc* » (par Charles Péguy). — 1er juin; Véga, *Barbey d'Aurevilly et Mlle Magloire.* — 5 juin; Maurice Muret, *Théâtres berlinois.* — 6 juin; Henry de Régnier, *La semaine dramatique.* — 8 juin; Paul Ginisty, *Comités de lecture.* — 12 juin; Z., *La statue errante* (Émile Zola). — 13 juin; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 17 juin; André Hallays, *Le romantisme et les mœurs.* — 18 juin; G. Dupont-Ferrier, *Les comètes et l'abbé Cotin.* — 19 juin; André Chaumeix, *Le roman du Trust* (par Paul Adam). — 20 juin; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 22 juin; J. Bourdeau, *Les Idées-Forces de M. Fouillée.* — 26 juin; Louis Delzons, *La protection des œuvres littéraires et artistiques.* — 27 juin; Henry de Régnier, *La semaine dramatique.* — 28 juin; Henri Bidou, « *La Muse ouvrière* ». — Augustin Filon, *La poésie française hors de France.* — 29 juin; Pierre de Quirielle, *Le duc d'Aumale et le* « *Journal des débats* ».

Mercure de France. — 1er janvier 1910; Camille Enlart, *La satire des mœurs dane l'iconographie du moyen-âge* (Fin). — Pierre de Lacretelle, *Les origines paternelles de Lamartine.* — 16 janvier; Stuart Merril, *Charles-Louis-Philippe.* — Émile Magne, *Le machinisme dans la littérature contemporaine.* — Gilbert Maire, *La personnalité de Baudelaire et la critique biologique des* « *Fleurs du mal* ». — Armand Praviel, *Les Jeux Floraux et le Cénacle de la Muse française.* — 1re février; Gilbert Maire, *La personnalité de Baudelaire et la critique biologique des* « *Fleurs du mal* » (Fin). — Edmond Beaurepaire, *Les maisons de jeu au grand siècle.* — Fritz Erler, *La réforme scenique au Théâtre des Artistes à Munich.* — 16 février: Edmond Barthélemy, *L'épicuréisme scientifique.* — Henri Massis, *Les idées socialistes de M. Georges Sorel.* — André Dupont, *Léon Bloy et l'argent.* — 1er mars; Henri Potez, *Les sources du* « *Crime de Silvestre Bonnard* ». — René de Chavagnes, *Le Juif au théâtre.* — V. Ermoni, *Le problème religieux en face de la critique.* — Voltaire, *Lettres inédites à Panckoucke* (publiées par Fernand Caussy). — 16 mars; Marcel Coulon, *L'unité de Jean Moréas.* — Paterne Berrichon, *Rimbaud et Verlaine.* — René de Chavagnes, *Le Juif au Théâtre* (Fin). — L. N. Goussief, *Deux entretiens de L. N. Tolstoï sur la Révolution.* — 1er avril; Masson-Forestier, *Le méchant dom Cosme, oncle de Racine et son rival.* — Marcel Coulon, *L'unité de Jean Moréas* (Fin). — Jean de Linières, *Lassalle et Mme de Racowitza.* — Eugène Morel, *La production de l'Imprimerie française en 1909.* — 16 avril; Pierre Gaillard, *Jean Moréas.* — André Fontainas, *L'œuvre et la passion de William Shakespeare.* — Léon Séché, *Hégésippe Moreau (à propos du centenaire de sa naissance), d'après des documents inédits.* — 1er mai; Henri Guilbeaux, *Hugo von Hofmannsthal et le cercle des* « *Jung-Wiener* ». — J. G. Prod'homme, *Correspondance inédite de Félicien David et du Père Enfantin* (1845). — 16 mai; P. G. La Chesnais, *Bjærnstjerne Bjærnson.* — Gustave Hue, *Femme et gendre d'homme de lettres : la famille de Restif de la Bretonne.* — Adolphe Paupe, *Stendhal et ses éditeurs* (documents inédits). — 1er juin; Pierre Gaillard, *Trois poètes* (Alfred Mortier, François Porché, Jules Romains). — Émile Magne, *Jeunes filles du XVIIe siècle : Isabelle-Angélique de Montmorency et ses compagnes.* — Gabriel de Lautrec, *Mark Twain.* — Léon Séché, *Balzac et Mme de Girardin, d'après des documents inédits.* — Masson-Forestier,

La farce des « Cinges verts » et la farce des « Plaideurs ». — 16 juin; Ernest Raynaud, *Jules Renard.* — B. Rivière, *Fragment d'album inédit de Desbordes-Valmore* (*Milan*, 1838). — Marcel Fosseyeux, *La vie au XVIIe siècle : Julie d'Angennes en menage.* — Emile Barré, *La genealogie definitive de Leconte de Lisle.* — Alfred Vallette, *Le monument de Paul Verlaine.* — 1er juillet; Raymond Schwab, *Marcel Schwob, le maitre au masque d'or.* — Ricciotto Canudo, *Gabriele d'Annunzio et la vie moderne.* — Paul Bonnefon, *Le chevalier de Boufflers au Sénégal* (lettres et documents inédits). — 15 juillet; Paul Delior, *La femme et le sentiment de l'amour chez Stephane Mallarme.* — Georges Batault, *Essai sur la sensibilite contemporaine.* — Gilbert Maire, *La psychologie amoureuse des « Fleurs du mal ».*

L'Opinion. — 2 avril; Henry Bordeaux, *Les Lettres en Savoie.* — J. Ernest-Charles, *Le Theatre : au Cafe-Concert.* — 9 avril; Marcel Boulenger, *Les journalistes.* — A. de Tarde, *Le théâtre du peuple.* — Paul Souday, *Chronique litteraire : Charles Peguy.* — J. Ernest-Charles, *Le Theatre : « La Bête », par Edmond Fleg* (*Théâtre Antoine*); *« Tais-toi, mon cœur » par Maurice Hennequin et Pierre Veber* (*Palais-Royal*). — 16 avril; E. Milès, *Les Souvenirs du soldat Silbermann.* — Edouard Julia, *Un critique : J. Ernest-Charles.* — Ernest Gaubert, *Les Poetes au cafe.* — J. Ernest-Charles, *Le Theatre : « le Costaud des Epinettes », par Tristan Bernard et Alfred Athis* (*Vaudeville*). — 23 avril; Gaston Chérau, *M. Marcel Prévost.* — René Puaux, *Mark Twain.* — Jules Bertaut, *Les contradictions de Barbey d'Aurevilly.* — Carlos Fisher, *L'heritage de Guignol.* — Paul Souday, *Chronique litteraire : « Fénelon », par Jules Lemaitre; « Jean Christophe », par Romain Rolland.* — J. Ernest-Charles, *Le Theatre : « Coriolan » de Shakespeare, à l'Odéon.* — 30 avril; Jacques Morland, *La Philosophie americaine contre la culture allemande.* — Alfred de Tarde, *M. le bâtonnier Barboux.* — Sébastien Voirol, *Le poete national de la Norvege* (Bjørnstjerne Bjørnson). — Maurice Dumoulin, *L'argent des comédiens.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « le Songe d'un soir d'amour », par Henry Bataille* (*Comedie Française*). — 7 mai; André Fribourg, *La crise de l'histoire révolutionnaire.* — Jacques Morland, *Shakespeare à Paris.* — Paul Souday, *Chronique litteraire : M. Emile Verhaeren.* — J. Ernest-Charles, *Le Theatre : « Mon ami Teddy », par André Rivoire et Lucien Besnard, a la Renaissance.* — 14 mai; Ernest Tissot, *Sur la mort de Bjørnson.* — René Bures, *Ce qui fait rire nos caricaturistes.* — Cécil Duval, *M. Girolamo Rovetta.* — Alfred de Tarde, *Montaigne pamphletaire.* — J. Ernest-Charles, *Le theatre naturaliste, à propos de « la Fille Elisa »* (*Théâtre Antoine*) *et de « Therèse Raquin »* (*Odéon*). — 21 mai; Charles Chassé, *Edgard Poë et l'humour américain.* — Paul Fuchs, *Mme Pauline Viardot.* — Maurice Dumoulin, *Le peintre et la comedienne* (Girodet et Mlle Lange). — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Mademoiselle Molière » de Gabriel Nigond et Louis Leloir.* — Paul Souday, *Chronique litteraire : « Etienne Mayran », de Taine; « la Dame qui a perdu son peintre », de Paul Bourget.* — 28 mai; Gaston Chérau, *Jules Renard.* — G. Dupont-Ferrier, *Messeigneurs à l'Academie.* — Ernest Tissot, *Mme Grazia Deledda.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « la Fleur merveilleuse », par Miguel Zamacois* (*Comedie-Française*). — 4 juin; Pierre Rocheverre, *Elise Orzecko.* — Paul Souday, *Chronique litteraire : « Le Chateau de la Belle-au-Bois-Dormant », par Pierre Loti; « les Petites Alliées », par Claude Farrère; « A la maniere de... », par Paul Reboux et Charles Muller.* — Louis Leger, *Le russe de Mérimée.* — J. Ernest-Charles, *La semaine dramatique : Un spectacle parisien au Théâtre-Michel.* — 11 juin; Auguste Rodin, *Reflexions sur la beaute.* — F.-G. de Maigret, *Le prix de Rome des poetes* (*Maurice Levaillant*). — Raymond Perraud, *Enrico Ferri.* — Pierre Mille, *« Les contes de la Maternelle » par Leon Frapié.* — Rémy de Gourmont, *Un roman espagnol : « la Gloire de don Ramire.* — J. M., *Marcel Boulenger romancier.* — J. Ernest-Charles, *La semaine dramatique : « le Mariage de Mlle Beulemans », par Frantz Fonson et Fernand Wicheler*

(*Théâtre de la Renaissance*). — Jacques Morland, *Les marionnettes de Mme Judith Gautier*. — 18 juin; Ernest Tissot, *Madame Neera*. — Jean de Pierrefeu, *La comtesse de Ségur*. — Régis Michaud, *Au pays d'Emerson*. — Paul Souday, *Chronique littéraire : Francis Jammes*. — J. Ernest-Charles, *La semaine dramatique : « De l'Inroulable » au « Secret de Polichinelle » (par Pierre Wolff)*. — 25 juin; H. de Grandville, *Le tri-centenaire de Scarron*. — Anatole Le Braz, *Le premier amour de Chateaubriand*. — Marius-Ary Leblond, *Un roman colonial* (« Le Commandant et les Foulbé », par Robert Randau). — — J. Ernest-Charles, *Émile Augier et la comédie sociale*. — 2 juillet; Jean de Pierrefeu, *Les idées poétiques de Jean Moréas*. — Ary Munoz, *La fin du « Sainete » espagnol*. — J. Ernest-Charles, *A l'Alcazar d'été*. — 9 juillet; Clarsol, *La satire alsacienne*. — Louis Leger, *La culture française en Russie*. — Henry Bordeaux, « *Le Petit Roi* », *par André Lichtenberger*. — Alfred Pereire, *La salle à manger de Sainte-Beuve*. — J. Ernest-Charles, *La semaine dramatique : « Un cas de conscience »*; « *les Erynnies* ». — 16 janvier; Edmond Jaloux, « *Forse che si, forse chez no* », *par Gabriele d'Annunzio*. — Georges Grappe, *L'ami du bon vieux temps* (Edmond Pilon). — J. Ernest-Charles, *Au concours du Conservatoire*. — 23 juillet; Carlos Fisher, *A Alphonse Allais, la patrie reconnaissante*. — Georges Grappe, *Daniel, par Abel Hermant*. — J. Ernest-Charles, *Chansons de métiers et chansons de café-concert*.

Revue de Paris. — 1er janvier 1910; Martine Rémusat, *L'œuvre de Selma Lagerlof*. — Charles de Coynart, *Madame de Tencin et La Fresnaye*. — 15 janvier; Ernest Tonnelat, *Le roman de « Serenissimus »*. — 1er février; Alfred de Musset, « *Le poète déchu* », *fragments inédits*. — 15 février; Constantin Photiadès, *George Meredith*. I. — Julien Tiersot, *Beethoven musicien de la Révolution*. — 1er mars; Henri Monod, *Montaigne après la Saint-Barthélemy*. — 15 mars; Constantin Photiadès, *George Meredith*. II. — 15 avril; Victor Hugo, *L'homme devient oiseau*. — 1er mai; Léopold Lacour, *Le théâtre d'Henry Bataille*. — Constantin Photiadès, *George Meredith*. III. — 15 mai; Jacques Crepet, *Un « garde-manger » de Balzac*. — 15 mai et 1er juin; Jean Lescoffier, *Bjørnstjerne Bjørnson*. — 1er juin; François Coppée, *L'honneur est sauf* (drame inédit). — 1er juillet; Constantin Photiadès, *George Meredith* (Fin). — André Tibal, *Le théâtre allemand d'aujourd'hui*. — 15 juillet; Edmond de Goncourt, *La Faustin* (pièce inédite).

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1810; Victor Cherbuliez, *Le Roman français*. I. « *L'Astrée* ». — Émile Faguet, *Bussy-Rabutin*. — Louis Madelin, *Les « Mémoires » de Jules Simon*. — 15 janvier; Alfred Maury, *Les Archives nationales sous la Commune* (mars-juillet 1871). — René Doumic, *Revue dramatique : « la Barricade », au Vaudeville*; « *Pierre et Thérèse* » *au Gymnase*; « *le Procès de Jeanne d'Arc* », *au Théâtre Sarah-Bernhardt*; « *Madame Margot* », *au Théâtre Réjane*. — 1er février; Victor Giraud, *L'évolution religieuse de Pascal*. — 15 février; Victor Cherbuliez, *Le Roman français*. II. *L'Honnête homme et la Précieuse*, « *le Grand Cyrus* » *et* « *la Clelie* ». — Émile Faguet, *Édouard Rod*. — René Doumic, *Revue dramatique : « Chantecler », de M. Edmond Rostand, à la Porte-Saint-Martin*. — 15 mars; Victor Cherbuliez, *Le Roman français*. III. *L'âme généreuse*. « *La Princesse de Cleves* ». — Ernest Dupuy, *La jeunesse et la famille d'Alfred de Vigny, d'après ses mémoires inédits*. — Firmin Roz, *Romanciers anglais contemporains : Mme Humphry Ward*. — René Doumic, *Revue dramatique : « la Vierge folle », au Gymnase*; « *Une femme passa...* », *à la Renaissance*; « *Boubouroche* », « *l'Imprévu* », « *le Peintre exigeant* », *à la Comédie-Française*; « *la Flamme* », *au Théâtre Réjane*; « *la Beffa* », *au Théâtre Sarah-Bernhardt*. — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un nouvel auteur dramatique allemand, M. Thadée Rittner*. — 1er avril; Émile Faguet, *Fontenelle*. — 15 avril; Paul Hazard, *L'âme italienne, de la Révolution française au « Risorgimento », à propos d'une récente publication*. — René Doumic, *Revue dramatique : « la Beffa », au*

Théâtre Sarah-Bernhardt. — Émile Faguet, « *Ascension* », *de M. Charles de Pomairols.* — 1er mai; le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *Ségur et ses mémoires.* — Victor Cherbuliez, *Le Roman français.* IV. *L'homme de qualité et l'aventurier*, « *Gil Blas* ». — Henry Lapauze, *Le roman d'amour de M. Ingres, d'après des documents inédits.* I. — 15 mai; Victor Giraud, *Esquisses contemporaines : Eugène-Melchior de Vogüé.* — Alfred Mézières, *Les premières années du duc d'Aumale.* — Henry Lapauze, *Le roman d'amour de M. Ingres* (Fin). — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : La première version du « Wilhelm Meister » de Gœthe.* — 1er juin; Victor Cherbuliez, *Le Roman français.* V. *Le cœur sensible. « La Nouvelle Héloïse ».* — René Doumic, *Revue dramatique : « la Fleur merveilleuse », à la Comédie-Française.* — 15 juin; Victor du Bled, *Les comédiens et la société polie.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : les premiers « Bas Bleus ».* — 1er juillet; Victor Cherbuliez, *Le Roman français.* VI. *La Sensitive et l'Homme de bonne compagnie; la « Marianne ».* — Émile Faguet, *La vie de Nietzsche.* — 15 juillet; Louis Bertrand, *Les carnets de Gustave Flaubert.* — *Une correspondance d'Émile Pouvillon.* — René Doumic, *Récentes études sur Fénelon.* — T. de Wyzewa, *Un nouveau recueil de lettres de Théodore Fontane.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1909, 4e fascicule; Abel Lefranc, P. Dorveaux, Henri Clouzot, Lazare Sainéan, W.-F. Smith, J. Boulenger, H. Vaganay, Jean Plattard, *Notes pour le commentaire.* — Lazare Sainéan, *Rabelæsiana.* — Joseph Nève, *Les imitations des « propos des buveurs ».* — H. Clouzot, *Les tenanciers de l'abbaye de Seuilly à la fin du* XVIIe *siècle.* — H. Clouzot, *Le capitaine Chappuys et maître Alcofribas.* — Hugues Vaganay, *Quelques vocables pre-rabelaisiens.* — Louis Loviot, *Une épigramme de Salomon de Priezac.* — J. B. P., *Les noces de Pantagruel.* — Henri Clouzot, *Le chiabrena des pucelles.* — Abel Lefranc, *Garasse et Rabelais.* — Abel Lefranc, *Sur le témoignage de Pierre de Saint-Romuald.* — 1910, 1er fascicule; Lazare Sainéan, *Les termes nautiques chez Rabelais.* — Seymour de Ricci, *Un nouvel exemplaire des « Grandes et inestimables chroniques »* (avec planches). — Lionel Laroze, *Rabelais et Flaubert.* — Abel Lefranc, *Le « Pantagruel » et les protestants : un témoignage inconnu de 1532.*

Revue Fénelon. — Juin 1910 (n° 1); Alfred Rébelliau, *Fénelon et le P. Quirini.* — Eugène Griselle, *Lettres autographes de Fénelon à retrouver.* — *Documents : le Procès de Mme Guyon* (1695-1696). — E. G. *Un prétendu mensonge de Fénelon.*

La Revue hebdomadaire. — 2 avril; comte d'Haussonville, *Mlle Clairon et le baron de Staël.* — Pierre de Quirielle, *M. René Doumic.* — 9 avril; vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *Lettre inédite sur les études russes.* — 16 avril; Jean Richepin, *Théodore de Banville.* — Édouard Schuré, *L'œuvre poétique de Charles de Pomairols.* — 23 avril; Camille Bellaigue, *Offenbach.* — Raoul Jacquemin, « *Fedra* », *tragédie de M. Gabriele d'Annunzio.* — Riciotto Canudo, *Un drame d'Edgar Poe.* — 30 avril; Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 7 mai; Charles Le Goffic, *Jean Moréas; nos poètes.* — 14 mai; André Chaumeix, *Le dernier livre d'Édouard Rod.* — 21 mai; Paul Ginisty, *Un Pamphlétaire : Mortanville.* — 28 mai; André Bellessor, *Bjørnstjerne Bjørnson.* — 4 juin; Samuel Rocheblave, *Les amours d'un héros : Agrippa d'Aubigné et Diane Salviati.* — Jean Monval, *Victor Hugo et François Coppée.* — 11 juin; comte d'Haussonville, *Eugène Melchior de Vogüé.* — 18 juin; duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury, *Correspondance inédite.* — André Chaumeix, *Un homme de lettres : Jules Renard.* — 25 juin; Maurice Dumoulin, *La comtesse de Ségur.* — 2 juillet; Louis Bertrand, *La librairie, les gens de lettres et la littérature.* — 9 juillet; Henry Bordeaux, *La vie au théâtre.* — 16 juillet; André Beaunier, *Les petites Baudoche.* — 23 juillet; Montalembert et Villemain, *Correspondance inédite* (publiée par Robert de Beauplan). — Luc Primaube, *Ce qu'on va chercher à Oberammergau.* — 30 juillet; A. Laborde-Milaà, *La fortune d'un mot.* — F. Funck Brentano, *Le duc de Broglie.*

Revue politique et littéraire (Revue Bleue). — 2 avril : Abel Mansuy, *Une reine de Pologne janséniste et les Provinciales.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romans d'aujourd'hui et glanes romantiques.* — 9 avril ; Danton, *Plaidoyers inédits* (publiés par André Fribourg). — L. Dumont-Wilden, *La Littérature française en Belgique et les influences étrangères.* — Lucien Maury, *Les Lettres : quelques poètes.* — 16, 23 et 30 avril ; Eugène Manuel, *En tournée d'inspection* (lettres inédites). — 16 et 30 avril ; L. Charlanne, *Un salon français en Angleterre au* XVIIe *siècle* (la duchesse de Mazarin). — Lucien Maury, *Les Lettres : démocratie et littérature.* — Jacques Lux, *Les revues anglaises et les lettres françaises.* — 23 avril ; Lucien Maury, *Les Lettres : Eugène Melchior de Vogüé.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Antoine, « la Bête », par Edmond Fleg ; Théâtre de l'Œuvre, « la Sonate à Kreutzer », par Fernand Nozière et Alfred Savoir, d'après Tolstoi ; Vaudeville, « le Costaud des Épinettes », par Tristan Bernard et Alfred Athis.* — 30 avril ; Léon Bocquet, *Un déclassé : Hégésippe Moreau.* — 7 mai ; Léon Tolstoï, *Pensées intimes.* — Paul Flat, *Figures de ce temps : M. Brieux.* — Léon Bocquet, *Un déclassé : Hégésippe Moreau.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Mme Alphonse Daudet, Mlle Valentine Thomson.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Coriolan », de Shakespeare, traduit par Paul Sonniès ; Comédie-Française, « le Songe d'un soir d'amour », par Henry Bataille.* — Jacques Lux, *L'apothéose de Swift.* — 14 mai ; Danton, *Discours* (publiés par André Fribourg). — Lucien Maury, *Les Lettres : poètes.* — Firmin Roz, *Théâtres : Renaissance, « Mon ami Teddy », par André Rivoire et Lucien Besnard ; les Escholiers, « le Bien du mari », par Pierre Bossuet et Georges Leglise ; « l'Heure sincère », par Louis-Léon Martin ; « la Leçon d'esprit ou les maris échangés », par Maurice Allou.* — 21 mai ; Lucien Maury, *Les Lettres : Maurice Maindron.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Mlle Molière », par Louis Leloir et Gabriel Nigond ; Opéra-Comique, « le Mariage de Télémaque », par Jules Lemaître et Maurice Donnay.* — 28 mai ; Danton, *Discours.* — Péladan, *L'esthétique de Léonard de Vinci.* — Jacques Lux, *La carrière littéraire en Allemagne.* — 4 juin ; A. Bossert, *Une traduction en vers de Henri Heine.* — Albert Heumann, *La poésie dans les tragédies de Gabriel d'Annunzio.* — Lucien Maury, *Les Lettres : historiens et sociologues.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Réjane, « Jacques Abran », par Antoine Bibesco ; Comédie-Française, « la Fleur merveilleuse », par Miguel Zamacois.* — 11 juin ; Lucien Maury, *Les Lettres : de l'Allemagne.* — 18 juin ; Lucien Maury, *Les Lettres : deux romans.* — Jacques Lux, *Ouvrages d'histoire.* — 25 juin ; Michel Bréal, *Variétés étymologiques.*

Le Temps. — 1er avril ; Paul Souday, *Jean Moréas.* — 3 avril ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « l'Ombre de l'Amour », par Marcelle Tinayre.* — *Les obsèques de Jean Moréas.* — 4 avril ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la vieille Comédie-Française, d'après le Journal d'Edmond Got.* — 5 avril : Raoul Aubry, *M. Brieux retour des Indes* — 6 avril ; A. Andréadès, *Une visite à la mère de Moréas.* — 8 avril (supplément) ; *Académie française, réception de M. René Doumic.* — 9 avril ; A. Andréadès, *Jean Moréas poète et écrivain grec* (1872-1878). — Paul Souday, *Académie française : réception de M. René Doumic.* — 10 avril ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Arènes sanglantes », par V. Blasco Ibañez.* — 11 avril ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 15 avril ; *Un vrai latin* (Gaston Boissier). — 17 avril ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Alfred de Vigny », par Ernest Dupuy.* — 18 avril ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 21 avril ; *« Chantecler » en voyage.* — 22 avril (supplément) ; *Academie française, réception de M. Marcel Prévost.* — 23 avril ; Pierre Mille, *Mark Twain.* — Gérard d'Houville, *Académie française : réception de M. Marcel Prévost.* — 24 avril ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : poésies.* — 25 avril ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 26 avril ; Raymond Poincaré, *Henri Barboux.* — 28 avril ; Raoul Aubry, *Bjœrnstjerne Bjœrnson.* — *Un avocat classique* (Me Barboux). — 1er mai,

Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Biche écrasée », par Pierre Mille.* — 2 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 3 mai; *La dromomanie de Jean-Jacques Rousseau.* — Alfred Mézières, « *Au couchant de la monarchie* » (par le marquis de Ségur). — 6 mai; Jules Claretie, *L'abbé Cotin et Molière.* — 8 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Amities de reine », par Georges de la Faye.* — 9 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 12 mai; *Le socialisme d'Émile Augier.* — 13 mai (supplément); *Académie française, réception de M. Eugène Brieux.* — 14 mai; Louise Cruppi, *Vittoria Aganoor Pompilii.* — Paul Souday, *Académie française : réception de M. Brieux.* — 15 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Pages d'histoire.* — 16 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 17 mai; *Les chansons du soldat.* — 18 mai; Alfred Mézières, *Joachim Murat, roi de Naples : la dernière année du règne* (par H. Weil). — 22 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Au temps de la Comète », par H. G. Wells.* — 23 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — Joseph Galtier, *Jules Renard.* — 27 mai; *M. Edmond Rostand parle sur « Chantecler ».* — 29 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Amies », par Romain Rolland.* — 30 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Mme de Duras). — 1er juin; Alfred Mézières, *Marie Stuart* (par Augustin Filon). — 5 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Petites allées », par Claude Farrère.* — 6 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (les poésies d'Hercule de Lacger). — 8 juin; T. G., *L'ami des vagues* (Armand de Chateaubriand). — 12 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : prédication poétique.* — 13 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (« la Culture française en Russie », par Émile Haumant). — 18 juin; *Les lettres du duc d'Aumale.* — 19 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : de quelques livres nouveaux.* — 20 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *Le buste de la comtesse de Ségur.* — Raoul Aubry, *Les vieilles histoires de Ferdinand Duque.* — 21 juin; *Au monument Victor Hugo.* — 26 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le jardin d'Hernani.* — 27 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Delphine Gay). — 1er juillet; Jules Claretie, *La vie à Paris : un original, Georges Monval.* — 3 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Forse che si, forse che no », par Gabriele d'Annunzio.* — 4 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 5 juillet; A. Mézières, *Talleyrand.* — 8 juillet; *Un monument à Alfred de Musset.* — 9 juillet; *Les Lamartiniens à la Sorbonne.* — 10 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : poètes.* — 11 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Héloïse et Abélard). — 16 juillet; *Inauguration du musée Balzac.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Lucien », par Binet-Valmeyr.* — 18 juillet; Auguste Vierset, *Le Théâtre en Belgique.* — *En marge* (Mme de Chatillon, par Émile Magne). — 22 juillet; Jules Claretie, *Une grande cantatrice d'hier : Delphine Ugalde* (lettres inédites). — 24 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Meilleur amour », par Louis Delzons.* — 25 juillet; Jean Carrère, *Le théâtre en Italie.* — *En marge* (Caylus). — 31 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Paul le Nomade » par Paul Sageret.*

LIVRES NOUVEAUX

Ageorges (Joseph). — *L'Enclos de George Sand. Paris, Bernard Grasset.* In-16 de 204 p. Prix : 3 fr. 50.

Anthologie *néo-romantique.* André Joussaint. Eugène Langevin. Antoine Avinen. Raymond Christoflous. Gaston Camus. Albert Cruel. Pierre Jalabert. Charles Léostic. Maurice Amoreau. Roger Reigner. Charles Charreyre. Avant-propos, bibliographie et notices. *Paris, Messein.* In-16, de 160 p. Prix : 3 fr. 50.

Armand (M.). — *La médecine dans Brillat-Savarin. Bourg, impr. du Courrier de l'Ain.* In-8, de 40 p. et portrait. (Extrait des *Annales de la Société d'émulation de l'Ain.*)

Aubigné (Agrippa d'). — *Histoire universelle.* Édition publiée pour la Société de l'histoire de France par le baron Alphonse de RUBLE. T. 10. Table des matières par P. de VAISSIÈRE. *Paris, Laurens.* In-8, de V-380 p. en 2 col.

Aude (A. F.). — *Bibliographie critique et raisonnée des Ana français et étrangers.* Ouvrage orné d'un frontispice gravé. *Paris, Daragon.* In-8, de XV-127 p. Prix : 7 fr. 50.

Aumale (duc d') et **Cuvillier-Fleury**. — *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury.* Introduction par René VALLERY-RADOT. I, 1840 à 1848. Ouvrage illustré de 2 portraits. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XLIII-438 p. Prix : 7 fr. 50.

Baudeau (Nicolas). — *Première Introduction à la philosophie économique*, ou Analyse des États policés, 1767. Publié avec une notice et table analytique, par A. DUBOIS. *Paris, Geuthner.* In-8, de XXVII-193 p.

Baudrier (Le Président). — *Bibliographie lyonnaise.* Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle. Publiées et continuées par J. BAUDRIER. 8e série, ornée de 57 reproductions en fac-similé. *Paris, Picard.* Grand in-8, de 451 p. Prix : 20 fr.

Berger (Lya). — *Les femmes poètes de l'Allemagne.* Préface de M. A. BOSSERT. *Paris, Perrin.* In-16, de XIV-250 p.

Bergson (Henri). — *Choix de textes* avec étude du système philosophique par René GILLOUIN. Portraits et autographe. *Paris, Louis Michaud.* In-16, de 222 p. Prix : 2 fr.

Berryer (Pierre-Nicolas). — *La vie au barreau.* Souvenirs. Annotés d'après les documents d'archives et les mémoires, par Albert SAVINE. Illustrations documentaires. *Paris, Louis Michaud.* In-16, de 189 p. Prix : 1 fr. 50.

Bersaucourt (Albert de). — *Francis Jammes, poète chrétien. Paris, Falque.* In-16, de 87 p. avec portrait et autographe.

Berton (Henry). — *Henri de Régnier.* Le Poète et le Romancier. *Paris, Bernard Grasset.* In-16, de 156 p. Prix : 2 fr.

Bethléem (Louis). — *Les Pièces de théâtre.* Thèse et Arguments. Analyse critique des principaux ouvrages représentés dans les théâtres de Paris et de province. Paroles de combat. *Paris, Lethielleux.* In-16, de VIII-320 p. Prix : 3 fr. 50.

Boillin (J. L.). — *Le secret des grands écrivains.* Essai de rhétorique

moderne avec préface de M. Émile FAGUET. *Paris, Falque.* In-16, de III-212 p. Prix : 2 fr. 50.

Boissière (Gustave). — *Urbain Chevreau* (1613-1701). Sa vie. Ses œuvres. Étude biographique et critique accompagnée de l'analyse et de nombreux extraits des différents ouvrages de l'auteur (thèse). *Niort, impr. et libr. Clouzot.* In-8, de VIII-XX-509 p. avec portrait.

Boissière (Gustave). — *Remarques sur les poésies de Malherbe par Urbain Chevreau.* Édition critique d'après le manuscrit de Niort (thèse). *Niort, impr. et libr. Clouzot.* In-8, de LIV-440 p. avec portraits et fac-similés.

Boissy (Gabriel) et Dominique **Folacci**. — *L'Amour dans la poésie française.* Essai suivi d'un recueil sur les plus beaux poèmes d'amour. Accompagnés d'un commentaire anecdotique et critique. *Paris, Fayard.* In-16, de 288 p. Prix : 1 fr. 25.

Bordeaux (Henry). — *La vie au théâtre. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de III-443 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossert (A.). — *Essais sur la littérature allemande.* 2e série : Weimar au temps de Gœthe. Gœthe directeur de théâtre. Werther. Gœthe et Suléika. Schiller. Guillaume de Humboldt. Le théâtre de la Hofburg à Vienne. Lenau. Beethoven. La famille Mendelssohn. Théodore Fontane. Frédéric-Guillaume III et la Reine Louise. Un soldat d'il y a cent ans. *Paris, Hachette.* In-16, de 333 p. Prix : 3 fr. 50.

Brisson (Adolphe). — *Le Théâtre.* Quatrième série (1909). *Paris, libr. des Annales.* In-16, de 429 p. Prix : 3 fr. 50.

Brochet (J.). — *Frederic Mistral.* Conférence faite au Théâtre municipal de Besançon. *Besançon, impr. Dodivers.* Petit in-8, de 30 p.

Brunetière (Ferdinand). — *Une correspondance inédite de Ferdinand Brunetière*, publiée par Charles BRUNETIÈRE, sous-intendant militaire en retraite. *Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 32 p. avec fac-similé d'autographe et portrait.

Buisseret (Georges). — *L'Evolution idéologique d'Émile Verhaeren.* Avec un portrait et un autographe. *Paris, Mercure de France.* In-16 de 96 p. Prix : 75 cent.

Cagnac (Moïse). — *Fenelon.* Études critiques. (Formation intellectuelle et morale des évêques au XVIIe siècle; place de Fénelon dans l'histoire de la pédagogie; de l'Education des filles; les Écrits politiques de Fénelon; Fénelon et l'Antiquité; Fénelon archevêque de Cambrai; Fénelon et le Jansénisme; Fénelon philosophe; les Idées mystiques de Fénelon; Fénelon directeur de conscience; Fénelon d'après sa correspondance). *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de XII-405 p. Prix : 3 fr. 50.

Catalogue *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ (Période de 1840 à 1855 : 11 volumes). T. 19 (Période de 1900 à 1905). Rédigé par D. JORDELL. 3e fascicule : Peyremal-Zyromski. *Paris, Per Lamm.* In-8 à 2 col.: p. 273 à 816.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. 40 : Devay-Doilez. *Paris, Imp. nationale.* In-8 à 2 col., de 1284 col.

Catalogue *des ouvrages de Diderot conservés au département des imprimés.* Extrait du t. 40 du catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. *Paris, Imp. nationale.* In-8 à 2 col., de 30 col.

Champion (Edme). — *J.-J. Rousseau et la Revolution française. Paris, Colin.* In-16, de VIII-277 p. Prix : 3 fr.

Champion (Pierre). — *La librairie de Charles d'Orléans.* Avec un album de fac-similés. *Paris, Champion.* In-8, de LXXIX-130 p.

Chanson (la) *française du XVe au XXe siècle.* Avec un appendice musical. *Paris, Gillequin.* In-16, de 326 p.

Chansonniers (les) *gaillards.* Anthologie de chansons légères du XVe siècle à nos jours. Choix, préface et notes par Georges NORMANDY. Illustré de gravures anciennes. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de XI-148 p. Prix : 1 fr.

Charles-Brun. — *Le Roman social en France au XXe siècle. Paris, Giard et Brière.* In-8, de III-368 p. Prix : 6 fr.

Clin (Albert). — *Le chansonnier Émile Debraux, roi de la goguette* (1796-1831). *Paris, Flammarion.* In-16 de 168 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Condamin (James). — *Le Centenaire du doctorat ès lettres* (1810-1910). Étude d'histoire universitaire suivie de la liste onomastique des 1333 candidats déclarés dignes du grade de docteur, du 14 août 1810 au 31 décembre 1909. *Paris, Vitte.* In-8 de 65 p.

Cordier (Henri). — *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage. Paris, Leclerc.* Petit in-4, de 353 p.

Coynart (Ch. de). — *Les Guérin de Tencin* (1520-1758). *Paris, Hachette.* Petit in-8, de III-429 p. avec 7 grav. et 2 fac-similés d'autographes. Prix : 5 fr.

Dartigue (Henry). — *Auguste Sabatier, critique littéraire,* d'après sa correspondance au « Journal de Genève ». Avec une préface de M. Jean AICARD. *Paris, Fischbacher.* In-8, de XXX-179 p.

Dauzat (Albert). — *La vie du langage.* Évolutions des sons et des mots, phénomènes psychologiques, phénomènes sociaux, influences littéraires. *Paris, Colin.* In-16, de 316 p. Prix : 3 fr. 50.

David d'Angers (Robert). — *Un grand statuaire, David d'Angers (Pierre-Jean).* Sa vie, ses œuvres, par son fils. Ouvrage orné de 30 reproductions. *Paris, Société d'éditions et de publications.* Petit in-8, de 160 p. avec portrait.

Davois (Gustave). — *Bibliographie napoléonienne française jusqu'en 1908.* T. Ier (A.-F.) précédé d'une étude historique sur la bibliographie. *Paris, l'Edition bibliographique.* In-8 à 2 col., de 231 p. Prix : 30 fr.

Desbordes-Valmore (Mme Marceline). — *L'Amour. L'Amitié. Les Enfants. Mélanges.* Choix. Notice biographique et bibliographique par Alphonse SÉCHÉ. Avec 2 portraits de Mme Desbordes-Valmore. *Paris, Louis-Michaud.* In 16, de X-150 p. Prix : 1 fr.

Dino (Duchesse de). — *Chronique de 1831 à 1862,* par la duchesse de Dino (puis duchesse de Talleyrand et de Sagan). Publié avec des annotations et un index biographique par la princesse BADZIWILL, née Castellane. IV ; 1851-1862. Avec 1 portrait et 2 fac-similés d'autographes. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 539 p.

Dupuy (Ernest). — *Alfred de Vigny. Ses amitiés, son rôle littéraire.* I. Ses amitiés. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 417 p.

Ernest-Charles (J.). — *Le théâtre des poètes,* 1850-1910. Ponsard et Augier. T. de Banville. H. de Bornier. Leconte de Lisle. E. Manuel. A. Parodi. F. Coppée. Catulle Mendès. A. France. G. de Porto-Riche. La Comédie parodique. Meilhac et Halévy. Jules Lemaître, etc. J. Richepin. Ed. Haraucourt. A. Dorchain. A. Samain. La Renaissance tragique. Jean Moréas. J. Peladan. G. Rivollet. Jean Lorrain et Ferdinand Herold, etc. Maurice Bouchor. E. Verhaeren. A. Rivoire. Ed. Rostand. Les Nouveaux Poètes. Georges Courteline. Georges Docquois. Hugues Delorme. Louis Marsolleau Francis de Croisset. Miguel Zamacoïs. Gabriel Nigond. Jacques Richepin. Albert du Bois. René Fauchois, etc. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de XII-461 p.

Fabre (Joseph). — *Les Pères de la Révolution* (de Bayle à Condorcet). *Paris, Alcan.* In-8, de II-768 p. Prix : 10 fr.

Faguet (Émile). — *Propos littéraires.* 5e série : Victor Hugo. Lamartine. Innocent III et M. Luchaire. Jeanne d'Arc et M. Anatole France. Choderlos de Laclos. Mme Récamier et ses amies. Eugénie de Guérin. Pierre Leroux. M. Henry Houssaye. Le Général Fabvier. La Maladie de Flaubert. Octave Gréard. Jules Lemaître, etc. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 400 p. Prix : 3 fr. 50.

Faral (Edmond). — *Les Jongleurs en France au moyen âge. Paris, Champion.* In-8, de 341 p.

Faral (Edmond). — *Mimes français du XIIIe siècle.* Contribution à l'histoire

du théâtre comique du moyen âge. *Paris, Champion.* In-8, de XV-130 p.

Feldmann (Maurice). — *La Propriété littéraire et artistique des auteurs mariés* (thèse). *Paris, Giard et Brière.* In-8, de 232 p.

Félix-Faure-Goyau (Lucie). — *La Vie et la Mort des fées.* Essai d'histoire littéraire. *Paris, Perrin.* In-16, de 435 p.

Feuillerat (Albert). — *Le Bureau des Menus-Plaisirs* (Office of the revels) *et la Mise en scène à la cour d'Élisabeth. Rennes, impr. Oberthür.* In-8, de 90 p.

Fleischmann (Hector). — *Charlotte Robespierre et ses mémoires.* Édition critique précédée d'une introduction, accompagnée de notes et de documents nouveaux ou inédits tirés des Archives nationales; avec de nombreuses illustrations, portraits, autographes, caricatures d'après des documents contemporains. *Paris, Michel.* Petit in-8, de 380 p.

Fleischmann (Hector). — *Rachel intime d'après ses lettres d'amour et des documents nouveaux. Paris, Fasquelle.* Petit in-8, de VIII-414 p. avec grav. et fac-similé.

Fouqueray (Henri). — *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression* (1528-1762). T. Ier : les Origines et les Premières Luttes (1528-1575). *Paris, Picard.* In-8 de XXV-673 p.

Gaiffe (F.). — *Le Drame en France au XVIIIe siècle.* Ouvrage orné de 16 planches hors texte, en phototypie. *Paris, Colin.* In-8, de 607 p. Prix : 10 fr.

Gaillard (Henry). — *Le Texte des « Effrontés ».* Étude critique. *Paris, Bernard Grasset.* In-8, de 72 p.

Gaillard de Champris (Henry). — *Émile Augier et la Comédie sociale. Paris, Bernard Grasset.* In-8, de XVIII-534 p. Prix : 6 fr.

Gazier (Georges). — *Édouard Grenier et ses correspondants. Besançon, impr. Dodivers.* In-8, de 36 p. (Extrait des « Mémoires de la Société d'émulation du Doubs » (8e série, t. 4. 1909).

Gélis (François de). — *Autour de Palaprat. Toulouse, impr. et libr. Privat.* In-8, de 80 p. (Extrait de la « Revue des Pyrénées », t. 21 et 22).

Ginisty (Paul). — *Le Mélodrame.* 35 grav. et portraits. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de 224 p. Prix : 2 fr. 25.

Glasser (Ph. Emmanuel). — *Le Mouvement littéraire* (Petite Chronique des lettres). Préface de M. Anatole FRANCE. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de VII-427 p.

Got (Édmond). — *Journal de Edmond Got, sociétaire de la Comédie-Française* (1822-1901). Publié par son fils Médéric GOT. Préface de Henri LAVEDAN. *Paris, Plon-Nourrit.* Tome I. In-16, de VIII-347 p. et portrait; t. II, de 332 p. Prix : 3 fr. 50 le vol.

Guiard (Amédée). — *Virgile et Victor Hugo* (thèse). *Paris, Bloud.* In-8, de VIII-195 p.

Guiard (Amédée). — *La Fonction du poète, étude sur Victor Hugo* (thèse). *Paris, Bloud.* In-8, de VIII-316 p.

Hauser (Henri). — *Études sur la réforme française.* De l'humanisme et de la Réforme en France. Un nouveau texte sur Aimé Maigret. La Réforme et les Classes populaires en France au XVIe siècle. Étude critique sur la « Rebeine » de Lyon, 1529. Nîmes, les Consulats et la Réforme. La Réforme en Auvergne. Petits Livres du XVIe siècle. Une source importante du martyrologe de Crespin. *Paris, Picard.* In-16, de XIV-310 p.

Isnard (Émile). — *Essai historique sur le chapitre cathedral de Digne et sur Pierre Gassendi, chanoine et prévôt* (1177-1790) (thèse). *Abbeville, impr. Paillart.* In-8, de 8 p.

Journal (le) *d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier* (1515-1536). Nouvelle édition, publiée avec une introduction et des notes, par V. L. BOURRILLY. *Paris, Picard.* In-8, de XXV-475 p. Prix : 10 fr.

Jovy (Ernest). — *Quelques lettres inédites d'Andre-Marie Ampère. Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de 27 p.

Lamarck. — *Choix de textes et introduction* par G. REVAULT D'ALLONNES. 14 grav. et portraits. *Paris, Louis-Michaud*. In-16, de 222 p. Prix : 2 fr.

Lanson (Gustave). — *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, 1500-1900. II, XVIIe siècle. *Paris, Hachette*. In-8, de XIV-p. 239 à 529 et table des matières (1 à 10). Prix : 4 fr.

La Sale (Antoine de). — *L'Histoire et Plaisante Chronique du Petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines*. Transposée littéralement en français moderne avec avertissements et notice; par Louis HAUGMARD. *Paris, Sansot*. In-18 jésus, de XXIV-372 p.

Laumonier (Paul). — *Ronsard, poète lyrique*. Étude historique et littéraire. *Paris, Hachette*. In-8, de LI-807 p.

Laumonier (Paul). — *La Vie de P. de Ronsard, de Claude Binet* (1586). Édition critique avec introduction et commentaire historique et critique. *Paris, Hachette*. In-8, de XLVIII-263 p.

Lecomte (L. Henry). — *Histoire des théâtres de Paris. Le Théâtre de la Cité*, 1792-1807. *Paris, Daragon*. Petit in-8, de 304 p. et 1 grav. Prix : 10 fr.

Leguay (Pierre). — *La Sorbonne. Paris, Bernard Grasset*. In-16, de 184 p. Prix : 2 fr.

Le Goffic (Charles). — *La Littérature française au XIXe siècle*. Tableau général. *Paris, Larousse*. Petit in-8, de 254 p. avec 76 portraits. Prix : 1 fr. 75.

Lemaître (Jules). — *Fénelon. Paris, Fayard*. In-16, de 332 p. Prix : 3 fr. 50.

Lepreux (G.). — *Les Imprimeurs belges en France. Paris, Leclerc*. In-8, de 44 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Lettres *de la religieuse portugaise*. Avec une introduction par Émile HENRIOT. *Paris, Bernard Grasset*. In-16, de XXIV-48 p. Prix : 1 fr.

Loncle (Maurice). — *L'Ordre des avocats au Parlement de Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles* (1602-1790) (thèse). *Abbeville, impr. Paillart*. In-8, de 9 p.

Maire (Gilbert). — *La Personnalité de Baudelaire et la Critique biologique des « Fleurs du mal »*. *Poitiers, impr. Blais et Roy*. In-8, de 40 p. (Extrait du « Mercure de France ».)

Mareschal de Bièvre (Gabriel). — *Le Marquis de Bièvre*. Sa vie, ses calembours, ses comédies (1747-1789). *Paris, Plon-Nourrit*. In-8, de X-436 p. avec une héliogravure et 5 grav. Prix : 7 fr. 50.

Mathiez (Albert). — *Les Philosophes et la séparation de l'Église et de l'État en France, à la fin du XVIIIe siècle. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur*. In-8, de 17 p. (Extrait de la « Revue historique », t. 103.)

Maugain (Gabriel). — *Documenti bibliografici e critici per la storia della fortuna del Fénelon in Italia. Paris, Champion*. In-8, de XXI-229 p. (Bibliothèque de l'Institut français de Florence. 1re série. Volume 1er).

Meyer (André). — *Étude critique sur les relations d'Erasme et de Luther*. Avec une préface par Charles ANDLER. *Paris, Alcan*. In-8, de XV-193 p. avec portrait. Prix : 4 fr.

Millardet (G.). — *Recueil de textes des anciens dialectes landais*. Avec une introduction grammaticale, des traductions en dialectes modernes, un glossaire et une table des noms de lieux et de personnes. Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. *Paris, Champion*. In-4, de LXVIII-346 p.

Molière. — *Les Femmes savantes*, comédie de Molière. Nouvelle édition, avec une méthode suivie de lecture expliquée, avec un commentaire classé, simplifié et modernisé, suivie des « Femmes savantes » par l'image (illustrations documentaires), par M. et Mme Paul CROUZET. *Paris, Didier*. In-16, de 139 p. Prix : 1 fr.

Molière. — *Les Précieuses ridicules*, comédie de Molière. Nouvelle édition, avec une méthode suivie de lecture expliquée, avec un commentaire, classé, simplifié et modernisé, suivie des « Précieuses ridicules » par l'image (illus-

trations documentaires), par M. et Mme Paul CROUZET. *Paris, Didier*. In-16, de 62 p. Prix : 1 fr.

Montesquieu. — *Choix de textes* et introduction par Paul ARCHAMBAULT. Préface de H. BERTHELEMY. 12 grav. et portraits. *Paris, Louis-Michaud*. In-16, de 224 p. Prix : 2 fr.

Musset (Alfred de). — *Lettres d'amour à Aimée d'Alton* (Mme Paul de Musset). Suivies de poésies inédites, 1837-1848. Avec une introduction et des notes, par Léon SÉCHÉ. Portrait d'Aimée d'Alton d'après le Biscuit de Barre et autographes. *Paris, Mercure de France*. In-18, de 283 p. Prix : 3 fr. 50.

Nerciat (Andréa de). — *L'Œuvre du chevalier Andréa de Nerciat*. Le Doctorat impromptu. Félicia ou Mes fredaines. Monrose ou le Libertin de qualité. Mon noviciat. Les Aphrodites. Le Diable au corps, etc., comprenant une œuvre entière, des morceaux ignorés, avec des documents nouveaux et des pièces inédites concernant la vie d'Andréa de Nerciat. Introduction. Essai bibliographique. Analyses et Notes, par Guillaume Apollinaire. Ouvrage orné d'un portrait d'Andréa de Nerciat hors texte. *Paris, Bibliothèque des curieux*. In-8, de 296 p. Prix : 7 fr. 50.

Paquier (J.). — *Qu'est-ce que le quiétisme? Paris, Bloud*. In-16, de 123 p. Prix : 60 cent.

Peladan. — *La Philosophie de Léonard de Vinci*, d'après ses manuscrits. *Paris, Alcan*. In-16, de XVI-192 p.

Peyrot (Claude). — *Poésies rouergates, suivies d'un choix de ses poésies françaises*. Édition critique avec introduction et glossaire, par Léopold CONSTANS, précédée d'une notice biographique et littéraire, par Jules ARTIÈRES. *Millau, impr. et libr. Artières*. In-8, de XLVIII-308 p. avec grav.

Plattard (Jean). — *L'Œuvre de Rabelais* (Sources; Invention et Composition). *Paris, Champion*. In-8, de XXXI-374 p.

Plus (les *Jolis Vers de l'année 1909*. François Porché, Mme Catulle Mendès, Olivier Callemard de La Fayette, Jean Rayter, Albert Thomas, Alexandre Arnoux, Camille Lemercier d'Erm, Pierre Hirsch, Pierre Lièvre, Louis Stello, Alfred Mortier, Paul Galland, Eugène Hollande, C. Francis Caillard, Alex. Skouffo, J. Valeler, Charles Perrot, etc. Choix par Alphonse SÉCHÉ. *Paris, Louis-Michaud*. In-16, de VII-152 p. Prix : 1 fr.

Poésies *fugitives*. Madrigaux. Épigrammes. Inscriptions. Épitaphes, etc. Choix, Étude et Notes par M. Frédéric COUSOT. Illustré de gravures. *Paris, Louis-Michaud*. In-16, de IX-150 p. Prix : 1 fr.

Poincaré (H.). — *Savants et Écrivains. Paris, Flammarion*. In-16, de XIV-287 p. Prix : 3 fr. 50.

Proteau (Pierre). — *Étude sur Morellet considéré comme auxiliaire de l'École physiocratique et Examen de ses principaux ouvrages économiques* (thèse). *Laval, impr. Barnéoud*. In-8, de IV-260 p.

Racine. — *Britannicus*, tragédie de Racine. Nouvelle édition, avec une méthode suivie de lecture expliquée, avec un commentaire classé, simplifié et modernisé, suivie de « Britannicus par l'image » (illustrations documentaires), par M. et Mme Paul CROUZET. *Paris, Didier*. In-16, de 125 p. Prix : 1 fr.

Reboux (Paul) et Charles **Muller.** — *A la manière de...* Octave Mirbeau, Henri de Régnier, Léon Tolstoï, Lamartine, Mme de Noailles, Baudelaire, Marcelle Tinayre, Mistral, Pierre Loti, Gyp, Jean Jaurès, Charles Dickens, Ed. de Goncourt, Émile Zola, Alphonse Daudet). 2e série et 1re série réunies en une édition complète. *Paris, Bernard Grasset*. In-16, de 334 p. Prix : 3 fr. 50.

Régis (E.). — *La Dromomanie de Jean-Jacques Rousseau. Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de 12 p.

Restif de la Bretonne. — *La Vie de mon père*. Avec introduction et notes de HENRI D'ALMÉRAS. *Paris, Louis-Michaud*. Petit in-8, de 285 p. avec illustrations et documents de l'époque. Prix : 3 fr. 50.

Reuss (Rodolphe). — *Notes sur l'instruction primaire en Alsace, pendant la Révolution. Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 334 p. Prix : 6 fr.

Rey (Auguste). — *Le Mariage de Sedaine. Paris, Champion.* In-8, de 15 p. et portrait.

Reyer (Ernest). — *Quarante ans de Musique.* Publiés avec une préface et des notes, par Émile HENRIOT. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de XIX-437 p. Prix : 3 fr. 50,

Robespierre (Maximilien). — *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre,* publiées par Victor BARBIER et Charles VELLAY. T. Ier. *Le Puy-en-Velay, impr. Peyriller, Rouchon et Gamon.* In-8, de XXXII p.

Rocheblave (Samuel). — *Agrippa d'Aubigné. Paris, Hachette.* In-16, de 203 p. avec portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français.)

Ronsard (P. de). — *Les Odes de P. de Ronsard, gentilhomme vandômois.* Nouvelle édition publiée d'après le texte de 1578, par Hugues VAGANAY. Index bibliographique. *Mâcon, impr. Protat.* In-8 carré, de 32 p.

Ruffet (Louis). — *Calvin et Servet.* Leçon publique faite à l'ouverture des cours de l'École de théologie évangélique de Genève, le 8 octobre 1909. *Montbeliard, Impr. montbéliardaise.* In-8, de 23 p.

Schwab (Raymond). — *Vie politique de Paul-Louis Courier. Paris, Mercure de France.* In-8, de 31 p. (Extrait du « Mercure de France ».)

Sebillet (Thomas). — *Art poëtique françoys* (1548). Étude critique avec une introduction et des notes (thèse complémentaire), par Félix GAIFFE. *Paris, Cornély.* In-8, de XXVI-235 p.

Séché (Alphonse) et Jules **Bertaut**. — *Balzac.* 42 portraits et documents. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de 192 p. Prix : 2 fr. 25.

Séché (Alphonse) et Jules **Bertaut**. — *Charles Baudelaire.* 40 portraits et documents. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de 192 p. Prix : 2 fr. 25.

Souriau (Maurice). — *Les Idées morales de Madame de Staël. Paris, Bloud.* In-16, de 119 p.

Thomson (Valentine). — *La Vie sentimentale de Rachel,* d'après des lettres inédites. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de IV-285 p. avec portrait et autographes. Prix : 3 fr. 50.

Tillier (Claude). — *Mon oncle Benjamin.* Préface de Lucien DESCAVES. Nouvelle édition, augmentée d'un portrait de Claude Tillier hors texte. *Paris, Bertout.* In-16, de XXIV-283 p. Prix : 2 fr. 50.

Turenne (Maréchal de). — *Mémoires du maréchal de Turenne,* publiés pour la Société de l'histoire de France, d'après le manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Talhouët-Roy, par Paul MARICHAL. T. Ier : 1643-1653. *Paris, Laurens.* In-8, de 385 p.

Vauthier (G.). — *L'Opéra sous la Restauration, d'après les papiers de la Maison du Roi, Victor Hugo et la Maison du Roi,* 1820-1822. *Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* Grand in-8, de 32 p. (Extrait de la « Revue médicale »).

Viénot (John). — *A propos de Fénelon.* M. Jules Lemaître et les Protestants. *Montbéliard, Impr. montbéliardaise.* In-18 jésus, de 39 p. Prix : 25 cent.

Vindry (Fleury). — *Les Parlementaires français au XVIe siècle.* T. Ier (2e fascicule) : Parlement d'Aix (réimpression). *Paris, Champion.* In-8, de 375 p.

Viollis (Jean). — *Charles Guérin,* 1873-1907. Avec 10 grav. et 2 autographes. *Paris, Mercure de France.* In-8, de 59 p. Prix : 2 fr.

Visan (Tancrède de). — *Le Guignol Lyonnais.* Préface par Jules CLARETIE. *Paris, Bloud.* In-16, de XII-104 p. Prix : 1 fr. 50.

Vroncourt (Raymond). — *Huysmans et l'Ame des foules de Lourdes.* Notes de critique suivies d'un répertoire de l'Œuvre catholique de Huysmans. *Tours, impr. Ménard.* In-16, de 301 p. Prix : 3 fr.

Zweig (Stefan). — *Émile Verhaeren.* Sa vie, son œuvre. Traduit de l'allemand, sur le manuscrit, par Paul MORINE et Henri CHERVET. Avec 2 portraits d'Émile Verhaeren. *Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de 353 p.

CHRONIQUE

— M. B. Georgin publie dans *la Revue des langues romanes* de janvier-juin 1910, un article sur *les Imitations de Robert Garnier dans sa tragédie des « Juives »*. La pièce n'est biblique que par le titre, le nom des personnages, le sujet; l'imitation de l'antiquité classique s'y donne libre carrière. Celle de Sénèque est manifeste et se révèle dans le plan comme dans les détails. Cette influence est à peu près exclusive. L'originalité de Garnier ne se montre guère que dans les tirades religieuses, dans les récits et les chœurs.

— Dans la revue *Documents d'histoire* que vient de fonder et que dirige M. Eugène Griselle on trouvera (n° 1, mars), sous ce titre : *Balzac inconnu*, deux plaquettes que le fameux épistolier n'a pas cru devoir signer et encore moins recueillir dans ses œuvres. L'une est un *Discours* écrit au nom et en faveur du duc d'Épernon; l'autre une attaque assez vive contre le prince de Condé, du 21 février 1616.

— M. Frédéric Lachèvre vient de retrouver et de publier *le Livre d'amour d'Hercule de Lacger*, un recueil de *Vers pour Iris*, c'est-à-dire pour Henriette de Coligny, comtesse de La Suze. Non seulement l'œuvre était ignorée, mais encore l'auteur n'était guère connu que par quelques mentions dans les écrivains contemporains. En mettant au jour le manuscrit de Lacger, M. Lachèvre en a d'abord profité pour esquisser la physionomie du personnage et donner quelques détails sur ses aventures avec Mme de La Suze. Quant aux pièces de vers elles-mêmes, ce sont des morceaux fort intéressants, composés par un poète de ruelle, dont la galanterie ne manque parfois pas de sentiment.

— La Société des Bibliophiles lyonnais a eu la très heureuse pensée, pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, de publier en fac-similé dans une élégante plaquette *Une lettre inédite de La Fontaine, du 26 octobre 1693*. L'original, conservé dans la bibliothèque du château de Terrebasse, se compose de six pages. Après la reproduction phototypique, M. H. de Terrebasse en a donné le texte imprimé avec un commentaire aussi abondant que précis. La lettre est adressée à Maucroix. Quoique la mention : *Paris ce lundi 26 octobre*, y figure seule, M. de Terrebasse a montré par de bonnes raisons que la lettre était de 1693. Écrite à bâtons rompus, sans trop de souci du fond ou de la forme, elle donne des nouvelles du jour, égratigne quelques personnages, Goibaud du Bois, Pellisson, l'architecte Le Vau et même Colbert, sans parler des détails qu'elle apporte sur les travaux de La Fontaine lui-même et, en particulier, sur sa traduction des *Hymnes*.

— Le livre de M. Émile Deraine publié sous ce titre : *Au pays de Jean de La Fontaine*, est surtout un livre d'histoire locale; mais on y trouvera des pages qui expliquent finement l'indifférence de La Fontaine à l'égard de sa femme et donnent quelques détails bibliographiques sur l'œuvre du poète.

— La revue *Documents d'histoire* (mars) publie *Une trente-septième lettre de Bourdaloue*, datée du 19 janvier 1700 et adressée au ministre Torcy par le jésuite, en faveur de son cousin germain Jean Gougnon.

De plus, une lettre inédite de Bourdaloue à Mme de Caumartin a été mise au jour par D. Paul Denis dans son opuscule *Autographes bénédictins de la collection de Troussures* (Ligugé, 1910, p. 43).

— M. Ch. Urbain retrace, dans le *Bulletin du bibliophile* de mars, l'histoire de *la Bibliothèque de Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches*, et les conditions auxquelles celui-ci la céda à la maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine. Aujourd'hui les livres d'Huet sont conservés à la Bibliothèque nationale et ne sont pas seulement intéressants par leur bonne tenue extérieure, mais aussi par les notes manuscrites dont leur ancien possesseur les a souvent couverts.

— Dans la *Revue Fénelon*, recueil semestriel institué, à l'imitation de *la Revue Bossuet*, pour servir à commémorer le prochain deux-centième anniversaire de la mort de l'archevêque de Cambrai et placé sous la direction de M. Eugène Griselle, M. Alfred Rébelliau a inséré une étude sur *Fénelon et le P. Quirini*. C'est la publication correcte de huit lettres de Fénelon au P. Quirini que le marquis de Chateaugiron a jadis imprimées moins soigneusement. Et ces lettres sont précédées d'une introduction très élégante et très solide qui dégage la psychologie des deux correspondants et montre leur véritable caractère.

— En retraçant, dans *le Correspondant* du 25 mars, le portrait d'*Une petite-fille de Mme de Sévigné, Pauline de Grignan*, M. Fernand Caussy a publié quelques lettres inédites de Pauline de Grignan. On peut constater ainsi que l'humeur et l'esprit de l'aïeule revivaient en partie dans la petite-fille, qui eût montré bien plus de ses dons naturels, si elle se fût moins défiée du renom attaché au souvenir de sa grand'mère.

— Dans le judicieux petit volume que M. Maurice Souriau vient de publier sur *les Idées morales de Madame de Staël*, il a surtout suivi la trace des événements qui marquèrent dans la biographie de cette femme impulsive et qui influèrent sur ses sentiments. Les idées morales de Mme de Staël se ressentent des émotions de sa vie, et les agitations de son cœur, comme les tempêtes politiques, troublèrent toujours les aspirations qu'elle avait vers un idéal vertueux, mal défini pour elle et surtout cherché sans volonté régulière de le saisir.

— Dans son étude sur *Chateaubriand et Rosalie de Constant* (*le Correspondant*, du 25 avril), M. Henri Cordier a publié plusieurs lettres inédites de l'écrivain et quelques-unes de sa femme. Elles furent écrites à la suite d'un séjour que Chateaubriand fit à Lausanne, en 1826, pour la santé de Mme de Chateaubriand, et, sans être d'une importance capitale, elles ne sont cependant pas dépourvues d'intérêt et peuvent servir pour quelques détails de la biographie de celui qui les écrivit.

— Dans son article sur *les Jeux Floraux et le Cénacle de la Muse Française* (*Mercure de France*, 16 janvier), M. Armand Praviel passe en revue les succès qu'eurent, devant cette société, Millevoye, Soumet, Chênedollé, et montre comment ces succès tentèrent d'autres jeunes ambitions poétiques, lorsque la monarchie restaurée patronna l'académie de Clémence Isaure. Alexandre Guiraud et Jules de Rességuier furent des premiers, et à leur suite on vit

paraître Victor et Eugène Hugo, Lamartine et même Adolphe Thiers. Cette étude contient plusieurs documents inédits qui ne sont pas sans intérêt.

— M. Jean MONVAL a publié, dans *le Correspondant* du 10 mars, avec une introduction et des notes, dix-sept lettres inédites d'Alfred de Musset, fort intéressantes et adressées par le poète à Alfred Tattet, à Mme Jaubert, à Mme Mennessier-Nodier, à François Buloz, à Mme de Musset, sa mère, et à Mme Lardin, sa sœur.

— M. Louis LEGER a eu la pensée de comparer à l'original la traduction que Mérimée a publiée de la comédie russe de Gogol, *le Revisor* (*l'Inspecteur général*), et il relève quelques contresens réunis dans un article de *l'Opinion* (4 juin), sur *le Russe de Mérimée*.

— M. Jacques CREPET signale et analyse, dans *la Revue de Paris* du 15 mai, ce qu'il appelle *Un « garde-manger » de Balzac* et ce qui n'est autre chose qu'un album couvert de réflexions, de pensées, que le romancier eut à la portée de sa main pour y fixer des idées dont il voulait garder le souvenir. Tous ces fragments doivent, paraît-il, être réunis et publiés dans un volume. En attendant, ceux que cite M. Crepet et la façon dont il les met en valeur montrent de quel secours ils peuvent être pour la biographie de Balzac et l'étude de son œuvre, surtout entre les années 1830-1835.

— La petite ville de Lafrançaise, dans le Tarn-et-Garonne, a célébré, le dimanche 26 juin, le centenaire d'un de ses enfants, Mary-Lafon, mort en 1884, qui avait joui, il y a quelque cinquante ans, comme homme de lettres et historien, d'une réputation assez grande.

Il avait succédé à Sainte-Beuve dans la chaire de littérature française ouverte à l'université de Lausanne. Il termina sa vie comme bibliothécaire de la ville de Montauban et fut un des fondateurs de la Société des gens de lettres.

— M. DUBOIS-DILANGE conte, dans *les Feuilles d'histoire* de février, *les Tribulations de Brillat-Savarin*, c'est-à-dire son émigration en novembre 1793 et son exil à New-York, où il gagna péniblement sa vie et d'où il revint assez difficilement. Nommé conseiller au tribunal de cassation, il eut encore quelques émotions, lors du procès de Moreau, et aussi lors de la première et de la seconde Restauration. Mais toutes ces traverses ne parvinrent pas à troubler son humeur enjouée.

— M. Gilbert MAIRE conclut ainsi les deux articles qu'il a consacrés, dans le *Mercure de France* (16 janvier et 1er février), à *la Personnalité de Baudelaire et la Critique biologique des « Fleurs du Mal »* : « L'usage de la biographie dans la critique de Baudelaire n'a servi qu'à le diminuer... La biographie nous présente le contact avec un milieu, mais pour qu'il y ait influence du milieu, il faut qu'il y ait d'abord une aptitude à le subir... La virulence de Baudelaire est surtout une légende et une légende qui se rattache encore au fâcheux renom de sa vie. Biographie ou racontars ne serviront également qu'à l'aggraver. Nous ne comprendrons le baudelairisme qu'à force de le sentir, mais, l'ayant senti, nous comprendrons Baudelaire. C'est de son œuvre qu'il faut donc partir pour remonter vers sa vie. »

— L'article de M. Jean BOUCHEROLLES sur *Marceline Desbordes-Valmore et Marie Dorval* (*Amateur d'autographes*, de janvier) met au jour une lettre de Marceline datée de Lyon, le 11 novembre 1836 et adressée à Pau-

line Duchambge, dans laquelle la poétesse parle avec une émotion enthousiaste et douloureuse de quelques représentations données alors, dans cette ville, par Marie Dorval, qui y fut passionnée à son ordinaire.

— M. Jean MONVAL a publié récemment dans divers périodiques des documents variés provenant des papiers de François Coppée. Ce sont d'abord des œuvres inédites du poète : un drame en vers, *L'honneur est sauf*, dans *la Revue de Paris* du 1er juin, et des fragments d'un roman inachevé dans *le Correspondant* du 25 mai. Au contraire, *la Revue hebdomadaire* du 4 juin a mis au jour les lettres de Victor Hugo au poète des *Humbles* et montré ainsi ce que furent les relations entre les deux hommes que tant de divergences séparaient et qu'unissaient l'amour de la Muse et le respect de la beauté.

— On trouvera dans *la Revue hebdomadaire* du 9 avril une longue et importante lettre inédite du vicomte Eugène Melchior de Vogüé, dans laquelle il donne les raisons qui l'ont poussé à diriger ses études vers la langue et les lettres russes. C'est le désir de se rendre utile au département des Affaires étrangères, dont il faisait partie en 1876, qui lui fit apprendre la langue russe, et quand il la posséda suffisamment, il fit des extraits des journaux russes pour le ministre. Puis, le salon de la vicomtesse Tolstoï, veuve du poète Alexis Tolstoï, le mit en contact avec « tout ce qui comptait dans l'intelligence russe ». Plus tard, quand il eut abandonné la diplomatie, M. de Vogüé publiait ses études sur la littérature russe, qui eurent le retentissement que l'on sait.

— A l'occasion du centième anniversaire de la naissance d'Alfred de Musset, la Bibliothèque nationale a ouvert une petite, mais très intéressante exposition, où l'on a réuni et groupé quelques portraits du poète, des manuscrits, des éditions rares et autres souvenirs momentanément détachés des diverses collections de cet établissement.

— Les anciens élèves et les amis de M. Maurice Wilmotte, professeur de philologie romane à l'Université de Liége, lui ont offert, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de son enseignement, un important recueil de *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire*, dont nous allons énumérer le contenu, en nous arrêtant aux études qui sont plus particulièrement du domaine de nos recherches.

Le volume s'ouvre par une *Bibliographie des travaux scientifiques de M. Wilmotte.*

G. ABEL. *Le labeur des de Goncourt* (p. 1-35). Analyse, d'après le *Journal* de ces deux écrivains, de leurs perpétuels efforts pour sortir des sentiers battus, de la peine qu'ils se donnent et de la vanité qu'ils éprouvent d'avoir réussi.

F. BALDENSPERGER. *Lettres inédites de Littré et de son pere à A. W. Schlegel* (p. 37-48). Elles témoignent de la fièvre studieuse d'Émile Littré dans sa jeunesse et aussi des difficultés que pouvait éprouver, vers 1822, un esprit curieux des antiquités linguistiques orientales.

JEAN BONNARD. *Monologue de la reine d'Égypte dans le poème biblique de Malkaraume* (p. 49-56).

E. BOURCIEZ. *Le démonstratif dans la Petite Gavacherie* (p. 57-67).

ARTHUR BOVY. *Comment la littérature française classique et la littérature moderne peuvent s'éclairer mutuellement* (p. 69-80). Après quelques considérations générales, examine comment Bossuet, dans le *Sermon sur la mort*, et M. Maurice Mæterlinck, dans *l'Intelligence des fleurs* et d'autres essais, traitent de la mort et de l'immortalité.

GUSTAVE CHARLIER. « *L'Escoufle* » *et* « *Guillaume de Dole* » (p. 81-98).

LÉON CLÉDAT. *Quitte à...* (p. 99-103).

GUSTAVE COHEN. *La Scène des Pèlerins d'Emmaüs; contribution à l'étude des origines du théâtre comique.* Montre comment une scène d'hôtellerie a pu être rattachée à une apparition de Jésus et à une reproduction de la Sainte Cène, et que le comique de ce spectacle familier découle de la matière même du mystère (p. 105-129).

LÉOPOLD CONSTANS. *Un précurseur des Félibres : Claude Peyrot, prieur de Pradinas.* Poète rouergat (1709-1793), auteur d'un poème bucolique, *las Quatre Sasous* (p. 131-151).

Mme HORION-DELCHEF. *Les œuvres de Mme de Graffigny : les Lettres péruviennes; l'exotisme dans la littérature* (p. 153-165).

G. DOTTIN. *Quelques faits de sémantique dans les parlers du Bas-Maine* (p. 166-174).

L. GAUCHAT. *Les noms gallo-romains de l'écureuil* (p. 175-200).

E. GÉRARD-GAILLY. *Hélène Gillet (une exécution capitale au XVIIe siècle)* (p. 201-225).

A. HORNING. *Wortgeschichtliches aus den Vogesen* (p. 231-244).

A. JEANROY. *Les chansons pieuses du ms. fr. 12483 de la Bibliothèque nationale* (p. 245-266).

GUSTAVE LANSON. *Le Tableau de la France de Michelet (Notes sur le texte de 1833).* Quoique Michelet n'ait pas gravement modifié son œuvre, le premier texte en a pourtant plus de relief (p. 267-299).

ABEL LEFRANC. *Un procès littéraire à reviser : Molière et l'abbé Cotin.* Dans ce travail, accru quelque temps après d'une *Note complémentaire*, M. Lefranc montre que si l'abbé Cotin a été ridiculisé par Molière ce ne fut qu'en altérant son véritable caractère (p. 301-315).

J. LEITE DE VASCONCELLOS. *Miuçalhas gallegas* (p. 317-327).

A. MARIGNAN. *Quelques ivoires représentant la Crucifixion et les miniatures du Sacramentaire de Metz* (p. 329-370).

R. MENENDEZ-PIDAL. *Romance del nacimiento de Sancho Abarca* (p. 371-376).

W. MEYER-LÜBKE. *Die Aussprache des altprovenzalischen u.* (p. 377-389).

GABRIEL MONOD. *Michelet et les Flandres. Voyage de 1837.* Publie le texte du journal de Michelet (p. 391-416).

FRANCESCO NOVATI. *La canzone popolare in Francia e in Italia nel più alto medio evo* (p. 417-441).

LÉON PASCHAL. *Les modes de la sensibilité chez les écrivains.* Si l'écrivain finit par ne plus s'émouvoir que pour des images fictives, c'est qu'il a combattu sa sensibilité naturelle et fini par la dominer (p. 443-455).

ÉMILE PICOT. *Une querelle littéraire aux palinods de Dieppe au XVe siècle* (entre le Dieppois Jehan Munier et le Picard Jacquemin) (p. 457-484).

J. PIRSON. *Pamphlets bas-latins du VIIe siècle* (p. 485-522).

MAURICE PROU. *Notes sur le latin des monnaies mérovingiennes* (p. 523-540).

PIO RAJNA. *S. Mommolèno e il linguaggio romanzo* (p. 541-567).

GASTON RAYNAUD. *Deux nouvelles rédactions françaises de la légende des « Danseurs maudits »* (p. 569-580).

ÉMILE ROY. *Notes sur les deux poètes Jean et Mathurin Regnier.* Publie une lettre originale de Jean Regnier au receveur général de Bourgogne et quelques commentaires des vers obscurs de Mathurin (p. 581-593).

SALVERDA DE GRAVE. *Recherches sur les sources du Roman de Thèbes* (p. 595-618).

ED. SCHNEEGANS. *Notice sur un calendrier français du XIIIe siècle* (p. 619-652).

MAURICE SOURIAU. *Les lettres de Ducis à Népomucène Lemercier.* Contient le texte intégral de onze lettres de Ducis et montre combien est fautif celui que Paul Albert a donné jadis de la correspondance du tragique (p. 653-683).

E. STENGEL. *Huons von Auvergne Keuschheitsprobe* (p. 685-713).

ALFRED STIMMING. *Neufranzösischen « tollé »* (p. 715-721).

H. SUCHIER ET A. GUESNON. *Deux trouvères artésiens : Baude Fastoul et Jacques Le Vinier. Document inédit et commentaire* (p. 723-749).

L.-P. THOMAS. *La genèse de la philosophie et le symbolisme dans « La Vie est un Songe » de Calderon* (p. 751-783).

EUGÈNE ULRIX. *Les chansons inédites de Guillaume Le Vinier, d'Arras. Texte critique avec les variantes de tous les manuscrits* (p. 785-814).

VAN HAMEL. *L'âme littéraire de la France* (p. 817-826).

J. VISING. *La stylistique est-elle possible* (p. 827-855)?

C. VORETZSCH. *Offenes o vor Nasal im Alexiusliede* (p. 837-862).

C.-W. WAHLUND. *Bibliographie der französischen Strassburger Eide vom Iahre 842* (p. 863-881).

J.-L. WESTON. *A hitherto unconsidered aspect of the Round Table* (p. 883-894).

J. BÉDIER. *Un feuillet récemment retrouvé d'un chansonnier français du XIIIe siècle* (p. 895-922).

L.-G. PÉLISSIER. *Lettres inédites de Mistral.* Adressées au littérateur nîmois Jules Canonge, entre les années 1854 et 1863, elles sont au nombre de quatorze, plus une d'Aubanel (p. 923-955).

— La mort de M. Léopold DELISLE, qui a mis en deuil tant de corps savants, a atteint également la Société d'histoire littéraire de la France.

Quoique la nature de ses travaux fut d'ordinaire en dehors de nos propres recherches, M. Delisle n'avait pas manqué de nous donner, dès le début, une adhésion précieuse et il suivait avec attention ce qui se publiait ici, jugeant tout avec la conscience éclairée qui fait le mérite de ce qu'il a lui-même publié. Et ceci nous était un grand encouragement, venant d'un tel érudit, qui avait abordé tant de sujets divers sans démentir jamais son savoir ni sa méthode.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

GESSNER ET ALFRED DE VIGNY

Des influences étrangères qui se sont exercées au cours du XVIIIe siècle sur la littérature française, celle de Gessner a été, sinon l'une des plus profondes, assurément l'une des plus promptement et des plus universellement acceptées. De 1760 à 1820 elle a fait éclore, — sans parler des adaptations dramatiques de la *Mort d'Abel*, — toute une floraison d'idylles, parterre fané, où seules les *Bucoliques* ont gardé leurs couleurs. Quelle fut chez nous la fortune du genre ainsi renouvelé, M. Baldensperger l'a, ici-même, conté en détail [1]. Il n'y a pas lieu d'y revenir. Je voudrais seulement mettre un *post-scriptum* à ce chapitre d'histoire littéraire, et, à la liste des imitateurs classiques du « Théocrite allemand », ajouter le nom d'un romantique qui ne fera pas mauvaise figure à côté des Léonard, des Berquin, des Dorat, des Florian, et même d'André Chénier.

Ce disciple de la dernière heure, c'est Alfred de Vigny. Lorsqu'en 1815, — ou plus probablement en 1819, — enthousiasmé par la poésie de Chénier [2], il eut sa crise d'hellénisme, et voulut, lui aussi, dessiner quelques tableautins dans la manière alexandrine, s'il n'alla peut-être pas chercher ailleurs que dans l'édition d'H. de Latouche l'inspiration et les détails de *Symétha* [3], avant de composer la *Dryade*, il lut certainement, ou relut, les *Idylles* de Gess-

1. *Gessner en France*, dans la *Revue d'Histoire littéraire* de juillet-septembre 1903.
2. Voir, dans la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier-mars 1909, l'intéressante étude de M. P.-M. Masson : *L'influence d'André Chénier sur Alfred de Vigny*.
3. Vigny ne lisait pas l'allemand. Je cite d'après l'exemplaire de la traduction d'Huber que j'ai eu sous les yeux : *Œuvres complètes de M. Gesner* (*sic*), 3 vol. in-12, Genève, 1786.

ner et son poème de *Daphnis*. Et, chemin faisant, il rencontra dans les *Œuvres complètes* du « bon Suisse », un *Tableau du Déluge* qu'il n'avait pas encore eu le temps d'oublier quand, en 1823, il écrivit le *Déluge*. C'est ce qu'une comparaison détaillée des textes permettra de constater.

I

La Dryade.

Deux bergers font assaut de chansons, et célèbrent à l'envi la beauté de leurs bergères. C'est le sujet-type du genre bucolique, tel qu'il s'est transmis des Grecs aux Romains, et des Romains à la pastorale moderne. Ainsi la *Dryade* a une lointaine parenté avec l'œuvre du poète de Sicile, et Vigny a pu légitimement, dans l'édition de 1829, donner comme sous-titre à sa pièce : « idylle dans le goût de Théocrite », encore que rien n'y paraisse venir directement de Théocrite, mais que Gessner ait fourni le cadre et, pour une bonne part, la matière de l'ouvrage.

La vi^e^ idylle de l'auteur allemand met en scène deux pâtres : « le jeune chanteur Milon, dont le menton délicat n'était encore garni que d'un duvet léger, répandu çà et là, comme l'herbe naissante qui perce, à l'ouverture du printemps, à travers les dernières neiges ; le beau Lycas, portant ses cheveux ondoyants et blonds comme les épis aux approches de la moisson[1] ». Ils se rencontrent derrière un bois de hêtres. Après avoir porté les défis d'usage et fixé les enjeux, ils se disputent le prix du chant devant le vieux Ménalque. L'un vante la tendresse de Daphné, l'autre se plaint des rigueurs de Chloé ; ils y mettent tant de verve et d'ardeur, que l'arbitre leur décerne à tous les deux la victoire. *Et tu vitula dignus, et hic.*

Nous retrouvons les deux personnages dans la *Dryade* : ils ont seulement changé de nom, et on a simplifié leur signalement.

Bathylle aux blonds cheveux, Ménalque aux noires tresses

se rejoignent au pied d'un chêne ; ils prennent pour juge de leurs amours la nymphe cachée sous l'écorce. C'est que Vigny a lu un peu plus loin, et goûté l'histoire d'Amyntas, ce bon jeune homme qui préserve de la violence des eaux un beau chêne planté sur le bord d'un ruisseau rapide, et que, du creux de son arbre, la dryade remercie d'une voix gracieuse[2]. Une déesse à la fleur des ans lui a

1. *Lycas et Milon ; Œuvres*, t. III, p. 16.
2. *Amyntas*, t. III, p. 22.

semblé, non sans quelque apparence de raison, mieux qualifiée qu'un vieux bouvier pour recevoir de galantes confidences et les encourager « du sein des verts feuillages ». Et, prévoyant le cas où l'érudition mythologique de son lecteur serait en défaut, il a eu soin de faire passer dans son texte la note explicative que Gessner avait mise au bas de la page : « Les Dryades étaient les divinités tutélaires des chênes : elles naissaient et mouraient avec l'arbre[1] ».

Car tu le sais, berger, ces déesses fragiles,
Envieuses des jeux et des danses agiles,
Sous l'écorce d'un bois où les fixa le sort,
Reçoivent avec lui la naissance et la mort.

Avant de raconter à celle-ci « leurs rivales tendresses », nos deux bergers lui offrent leurs présents : Ménalque une coupe d'argile, Bathylle « des roseaux chantants » qu'il a « suspendus aux verdoyants autels », en souvenir sans doute de la flûte dont parle Lycas, « que le chanteur Hylas a suspendue au chêne consacré à Pan[2] ». Puis commence le chant alterné.

Ce sont d'abord des invocations à la dryade, et des souhaits de bonheur pour la déesse. Il n'est peut-être pas trop téméraire d'en trouver le thème d'une part dans la prière de Chloé aux Nymphes : « Nymphes favorables qui habitez cette grotte paisible..., vous qui de vos urnes versez les eaux de cette claire fontaine lorsque vous n'êtes point occupées à danser dans les épaisses forêts avec les dieux des bois..., nymphes favorables, prêtez l'oreille à nos plaintes!... Soyez favorables à mon amour![3] » — d'autre part dans la chanson entonnée par Idas en l'honneur du chêne de Palémon : « O vous, branchages flexibles qui vous élevez en cintre sur ma tête, votre ombre m'inspire un saint transport... Et vous, chèvres et brebis, épargnez le jeune lierre qui naît au pied de ce chêne : ne l'arrachez pas : qu'il monte le long de sa tige blanchâtre, et qu'il forme autour d'elle des guirlandes de verdure. O arbre, que jamais la foudre, que jamais les vents impétueux ne renversent ta cime élevée[4]! »

O déesse propice! écoute, écoute-moi!
Les faunes, les sylvains dansent autour de toi
Quand Bacchus a reçu leur bruyant sacrifice;
Ombrage mes amours, ô déesse propice!

1. Page 23.
2. *Lycas et Milon*, t. III, p. 18.
3. *Chloé*, t. III, p. 50.
4. *Idas, Micon*, t. III, p. 8.

Que Liber protecteur, père des longs festins,
Entoure de ses dons tes champêtres destins,
Et qu'en écharpe d'or la vigne tortueuse
Serpente autour de toi, fraîche et voluptueuse!

Que Vénus te protège et t'épargne ses maux;
Qu'elle anime au printemps tes superbes rameaux,
Et si de quelque amour pour nous mystérieuse
Le charme te liait à quelque jeune yeuse,
Que ses bras délicats et ses feuillages verts
A tes bras amoureux se mêlent dans les airs.

Les quatre derniers vers, toutefois, ne viennent point de Gessner. Ils semblent une réminiscence d'un passage du *Génie du Christianisme*, sur les amours des plantes, que Vigny connaissait à merveille[1], et sur lequel il avait dû rêver : « Dans ce moment même où il semble que tout est tranquille, la nature conçoit; et ces plantes sont autant de jeunes mères tournées vers la région mystérieuse d'où leur doit venir la fécondité... Il faut des tempêtes pour marier au cèdre du Liban le cèdre du Sinaï... En mettant les sexes sur des individus différents dans plusieurs familles de plantes, la Providence a multiplié les mystères et les beautés de la nature. » Mais la suite va nous ramener au poète de Zurich.

Elle se compose de six couplets, qui s'opposent deux à deux. Les deux premiers esquissent le portrait des deux bergères aimées de Bathylle et de Ménalque; les deux suivants dépeignent la passion des deux bergers; les deux derniers évoquent des scènes caractéristiques où chacune des deux jeunes femmes tient à son tour le principal rôle. Pour plus de commodité, j'étudierai successivement les deux séries parallèles.

Ida, « la légère bacchante », n'a pas son prototype dans les *Idylles*. Nulle part, dans cette galerie de vertueux bergers et de modestes bergères, on ne voit, représentée en pied, de prêtresse de Bacchus. Tout au plus un détail :

Ses pieds nus, ses genoux que la robe décèle,
S'élancent,

rappelle-t-il ce joli croquis de jeune fille, qu'André Chénier déjà

1. Première partie, livre V, ch. XI : *Des plantes et de leurs migrations*. C'est de lui que sont pris ces deux vers d'*Eloa* :

Comme le papillon sur ses ailes poudreuses
Porte aux gazons émus des peuplades de fleurs.

« Une abeille cueille du miel de fleur en fleur, et sans le savoir féconde toute une prairie; un papillon porte un peuple entier sur son aile. »

n'avait pas dédaigné de recueillir : « Sa robe légère, s'insinuant dans les contours gracieux de sa taille et de ses genoux, flottait derrière elle au gré des airs, avec un doux frémissement[1] ». « Ce n'est pas non plus aux deux ou trois tableaux de bacchanales, qu'on trouve dans le *Faune* et dans *Daphnis*[2], que Vigny a emprunté la comparaison, très chaude de ton, où les caresses sauvages du léopard et de la tigresse expriment les ardeurs de Ménalque. En revanche, le troisième couplet de la série, « la sieste de la bacchante[3] », est une combinaison manifeste de deux passages des *Idylles*, l'un tiré de la xve, l'autre de la xe. « O quel long intervalle, dit Chloé, s'est écoulé depuis que j'ai vu Lycas pour la dernière fois dans l'automne! Hélas! il dormait couché dans le bocage. Qu'il était beau! Comme les zéphyrs se jouaient dans les boucles de sa chevelure! La clarté du soleil répandait sur lui les ombres flottantes des feuilles. Ah! je le vois encore; je vois les ombres des feuilles voltiger çà et là sur son beau visage; je le vois sourire comme dans le songe le plus agréable[4]... » — « On y voyait aussi gravé (sur la cruche du Faune) le beau Bacchus, assis sous un berceau de pampres. Une nymphe était couchée à son côté. Elle avait son bras gauche passé sous la tête du Dieu, et de sa main droite élevée elle lui enlevait la coupe que redemandaient ses lèvres riantes. Elle le regardait d'un air languissant, qui semblait solliciter des baisers... » ». Substituez dans le premier morceau la bacchante à Lycas; retenez du second, en les rapportant au même personnage féminin, les deux traits essentiels (la coupe redemandée, les baisers sollicités[5]); supposez ces gestes accomplis en rêve, puisque la bacchante est endormie; alanguissez encore la volupté du tableau, et vous aurez, à peu de chose près, la matière du *quadro* de Vigny :

> Un jour, jour de Bacchus, loin des jeux égaré,
> Seule je la surpris au fond du bois sacré :

1. *Thyrsis*; t. III, p. 146. Voyez les *Bucoliques*, éd. Dimoff, p. 149.

> Sa robe au gré des vents derrière elle flottante,
> En replis ondoyants mollement frémissante,
> S'insinue et se presse et laisse voir aux yeux
> De ses genoux charmants les contours gracieux.

2. Voyez t. III, p. 79; t. II, p. 93 et 96. En voici un, à titre de spécimen : « Bacchus y était représenté en relief aux flancs d'une coupe, sur son char traîné par des tigres caressants. Silène, riant d'une façon grotesque, suivait le char de Bacchus, et des faunes badins le soutenaient des deux côtés par-dessous les bras sur son âne. Une troupe pétulante de nymphes, de satyres et de faunes armés de tambourins, de castagnettes et de sistres, ou portant des outres sur les épaules, suivaient confusément Silène » (*Daphnis*, liv. III).

3. J'emprunte l'expression à M. P.-M. Masson.

4. *Chloé*, t. III, p. 51.

5. *La cruche cassée*, t. III, p. 32.

Le soleil et les vents dans ces bocages sombres,
Des feuilles sur ses traits faisaient flotter les ombres;
Lascive, elle dormait sur le thyrse brisé;
Une molle sueur, sur son front épuisé,
Brillait comme la perle en gouttes transparentes.
Et ses mains, autour d'elle et sous le lin errantes,
Touchant la coupe vide et son sein tour à tour,
Redemandaient encore et Bacchus et l'Amour [1].

Pour la série consacrée à Glycère, Vigny n'avait qu'à feuilleter les *Idylles*. Les silhouettes de jeunes filles tendres et vertueuses y abondent. On les voit passer au lever de l'aurore, « belles comme le matin d'un beau jour [2] », charmantes « à l'égal des premiers rayons du matin, lorsque le soleil se détache lentement du sommet des montagnes [3] ». De cette association, fréquente chez Gessner, entre la blancheur de l'aube et la grâce virginale, il a passé comme un reflet dans ces deux vers :

C'est toi que je préfère, ô toi, vierge nouvelle,
Que l'heure du matin à nos désirs révèle!

La peinture s'achève par une réminiscence de Chateaubriand :

Quand la lune au front pur, reine des nuits d'été,
Verse au gazon bleuâtre un regard argenté [4]...

Mais le couplet suivant est du pur Gessner. Plus d'un lecteur de Vigny a dû se demander d'où le poète tenait cette curieuse légende sur l'hivernage des hirondelles :

1. M. P.-M. Masson (article cité) rapproche ce passage d'un *quadro* de Chénier :

Je sais, quand le midi leur fait désirer l'ombre,
Entrer à pas muets sous le roc frais et sombre.
. . . . . .
Là, j'épie à loisir la nymphe blanche et nue,
Sur un banc de gazon mollement étendue,
Qui dort, et sur sa main, au murmure des eaux,
Laisse tomber un front couronné de roseaux.

(Éd. Dimoff, p. 32). Il est intéressant de noter que ces vers sont eux-mêmes une imitation de la premiere idylle de Gessner : « Puisses-tu goûter ces chansons naïves que ma muse a souvent entendu répéter aux bergers! Souvent elle se cache dans l'épaisseur des bois pour écouter les dryades et les satyres aux pieds de chèvre; elle épie dans les grottes les nymphes couronnées de roseaux » (t. III, p. 2).

2. *Les Zéphyrs*, t. III, p. 138.

3. *Daphnis et Chloé*, t. III, p. 35.

4. Voyez dans le *Génie du Christianisme* (Première partie, liv. V, chap. XII, *Deux perspectives de la nature*) « le beau spectacle d'une nuit dans les déserts du Nouveau-Monde ».

Quand la vive hirondelle est enfin réveillée,
Elle sort de l'étang, encor toute mouillée,
Et se montrant au jour avec un cri joyeux,
Aux charmes d'un beau ciel, craintive, ouvre les yeux ;
Puis sur le pâle saule avec lenteur voltige,
Interroge avec soin le bouton et la tige;
Et sûre du printemps, alors, et de l'amour,
Par des cris triomphants célèbre leur retour.
Elle chante sa joie aux rochers, aux campagnes,
Et, du fond des roseaux, excitant ses compagnes,
« Venez! dit-elle; allons, paraissez, il est temps!
Car voici la chaleur et voici le printemps. »

Il l'a presque littéralement transcrite de ces paroles de Chloé : « L'hirondelle est transportée de joie lorsque, réveillée du sommeil qui pendant l'hiver la tenait ensevelie dans un étang, elle ouvre les yeux aux charmes du printemps. Elle voltige sur les saules, elle chante aux collines et aux vallons le plaisir qu'elle ressent; elle s'écrie : « O mes compagnes, réveillez-vous! voici le « printemps. » Cependant je suis mille fois plus transportée encore, car Daphnis m'aime. Je m'écrie : « O mes compagnes, il est mille « fois moins doux de voir renaître le printemps que d'être aimée « d'un jeune homme vertueux[1]. » Le second terme de la comparaison ne pouvait être mis dans la bouche de Bathylle, et la chute, il faut l'avouer, est un peu plate. Vigny a conservé le mouvement; mais il s'est souvenu fort à propos d'un fragment d'André Chénier :

Accours, jeune Chromis, je t'aime et je suis belle,
Blanche comme Diane et légère comme elle,
Comme elle grande et fière; et les bergers, le soir,
Lorsque les yeux baissés je passe sans les voir,
Doutent si je ne suis qu'une simple mortelle,
Et, me suivant des yeux, disent : Comme elle est belle[2]!

Et de la fusion de ces deux réminiscences est sortie la fin du couplet :

Ainsi quand je te vois, ô modeste bergère!
Fouler de tes pieds nus la riante fougère,

1. *Daphnis et Chloé*; t. III, p. 35. — Cette légende, d'origine scandinave, a été recueillie par Olaus Magnus, dans son *Historia de gentibus septentrionalibus, earumque diversis statibus, conditionibus, moribus, itidem superstitionibus*, Rome, 1555. Acceptée par Linné, réfutée par Guéneau de Montbéliard, elle était encore en 1821 l'objet d'une discussion en règle dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles* publié sous la direction de Cuvier (8°, Paris, t. XXI, p. 208-211).

2. Ed. Dimoff, p. 152. Le fragment figurait dans l'édition de 1819.

J'appelle autour de moi les pâtres nonchalants,
A quitter le gazon, selon mes vœux, trop lents,
Et crie, en te suivant dans ta course rebelle :
« Venez! oh! venez voir comme Glycère est belle! »

Le même passage de Chénier, combiné cette fois avec un autre morceau de Gessner, paraît avoir suggéré la scène rustique où paraît l'amante de Bathylle. « Soudain j'entendis le bruit du verrou qui ferme la porte du jardin. Chloé en sortit. Qu'elle était belle! Dans l'une de ses mains elle tenait une jolie corbeille remplie des plus beaux fruits; de l'autre (la pudeur veille lors même qu'elle ne soupçonne aucun témoin), de l'autre elle serrait sa robe contre ce sein naissant que le jeu des Zéphyrs s'efforçait de découvrir[1]. »

Ses bras blancs soutenaient sur sa tête inclinée
L'amphore, œuvre divine aux fêtes destinée,
Qu'emplit la molle poire, et le raisin doré,
Et la pêche au duvet de pourpre coloré;
Des pasteurs empressés l'attention jalouse
L'entourait, murmurant le nom sacré d'épouse;
Mais en vain : nul regard ne flatta leur ardeur;
Elle fut toute aux dieux et toute à la pudeur.

Enfin la conclusion même de la pièce met en œuvre, — mais avec quel sens délicat des sonorités! — deux lignes de la xve idylle. Lorsque Chloé eut suspendu aux arbres des nymphes ses couronnes de fleurs, « il sortit de la grotte un doux frémissement, semblable au murmure de l'écho lorsqu'il répète les sons d'une flûte éloignée ». De même, lorsque Bathylle eut cessé de chanter,

la dryade un moment,
Joyeuse, fit entendre un long frémissement,
Doux comme les échos dont la voix incertaine
Murmure la chanson d'une flûte lointaine.

II

Le Déluge.

Le poème de Vigny se compose de trois éléments : 1° une description du cataclysme, très ample et presque débordante; 2° le

1. *Thyrsis*, t. III, p. 146.
2. *Chloé*, t. III, p. 52.

touchant épisode d'Emmanuel et de la vierge, derniers survivants de l'humanité condamnée, attendant au sommet du mont Arar, dans les bras l'un de l'autre, le flot qui doit les engloutir; 3° une « pensée philosophique » non exprimée, mais très fortement suggérée, la protestation de la raison humaine contre l'iniquité de la justice divine qui frappe, sans distinction, le coupable et l'innocent.

De ces trois éléments, le premier, manifestement, ne doit rien au *Tableau du Déluge*. La description, chez Gessner, se borne à quelques traits généraux, qui ne manquent pas de force, mais dont la sobriété fait contraste avec l'abondance de l'auteur français. On sait d'ailleurs que pour cette partie de son poème, Vigny a reçu son inspiration, son modèle et parfois même la substance de ses vers du drame « diluvien » de Byron, *Heaven and Earth*[1]. Mais il semble bien qu'en retraçant le suprême entretien d'Emmanuel et de sa fiancée, il avait dans la mémoire la scène analogue entre Semin et Sémire, qui remplit à elle seule le *Tableau du Déluge*, et où se trouve soulevée aussi la question de la justice divine. Voici, réduit à ce qu'il a de plus caractéristique, le prolixe récit de Gessner.

« Le front sourcilleux d'un rocher s'élevait seul encore du fond des eaux... C'est sur ce sommet que Semin, jeune homme généreux, avait sauvé Sémire, sa bien-aimée : deux tendres amants qui venaient de se jurer un amour éternel. Ils étaient seuls, les flots avaient englouti tout le reste; ils étaient seuls au milieu de l'orage et des vents furieux... Sémire pressa son amant contre son cœur palpitant; des larmes, mêlées avec les gouttes de la pluie, ruisselaient le long de ses joues pâles; elle dit avec des paroles entrecoupées : « Il n'est plus de salut pour nous, ô mon bien-aimé!... « Vois-tu ce flot? qu'il est terrible! Le vois-tu à la lueur des « éclairs? Comme il s'avance!... » Elle dit, et se pencha sur le sein de Semin.

« Les bras défaillants de Semin serrèrent la jeune fille évanouie; ses lèvres tremblantes se turent; il ne voyait plus la destruction d'alentour, il ne voit que son amante évanouie penchée sur son sein; et à cette vue il ressent plus que les angoisses de la mort. Il baisa ses joues pâles, lavées par l'eau froide de la pluie, et la pressant plus fort contre son sein, il dit : « Sémire, ma chère « Sémire, réveille-toi!... »

1. Voyez l'article de M. E. Dupuy sur *les Origines littéraires d'Alfred de Vigny* dans la *Revue d'Histoire littéraire* de juillet-septembre 1903 et mon étude sur *Byron et le Romantisme français*, Paris, Hachette, 1907, p. 379.

« Il dit, et elle se réveilla : elle tourna sur lui un regard dans lequel étaient exprimées la tendresse la plus vive et l'affliction la plus profonde. Jetant ensuite la vue sur la destruction, elle s'écria : « O Dieu! O Juge! il n'est donc plus de salut, plus de « miséricorde pour nous? Oh! comme les eaux se précipitent! « comme le tonnerre gronde autour de nous! Quelles terreurs « manifestent la vengeance implacable de l'Éternel! O Dieu, nos « années s'écoulaient dans l'innocence... Mais que dit mon cœur « déchiré? O Dieu, pardonne : nous mourons. Qu'est-ce que « l'innocence de l'homme devant toi? »

« Et Semin lui répond :

« Relève ton courage. Une éternité de bonheur nous attend au « delà de cette vie... Oui, ma chère Sémire, élevons nos mains vers « Dieu. Est-ce à des mortels de juger de ses voies? Celui dont le « souffle nous a animés envoie la mort aux justes et aux injustes. « Mais heureux celui qui a marché dans le sentier de la vertu... »

« La joie et le courage reparurent sur le visage embelli de Sémire; puis élevant ses mains au milieu de l'orage, elle dit :

« Oui, je suis remplie désormais de toutes ces grandes espérances. « Loue le Seigneur, ô ma bouche! versez des larmes de joie, mes « yeux, jusqu'à ce que la mort vienne vous fermer. Un ciel plein « de béatitude nous attend. Vous nous y avez précédés, ô vous « tous qui nous étiez si chers! Nous vous suivrons, et bientôt nous « vous reverrons...[1] »

Que l'on compare maintenant la scène finale du *Déluge* :

Tout s'était englouti sous les flots triomphants,
Déplorable spectacle! excepté deux enfants.
Sur le sommet d'Arar tous deux étaient encore,
Mais par l'onde et les vents battus depuis l'aurore.
Sous les lambeaux mouillés des tuniques de lin,
La vierge était tombée aux bras de l'orphelin;
Et lui, gardant toujours sa tête évanouie,
Mêlait ses pleurs sur elle aux gouttes de la pluie.
Cependant, lorsqu'enfin un soleil renaissant
Fit tomber un rayon sur son front innocent,
Par la beauté du jour un moment abusée,
Comme un lis abattu, secouant la rosée,
Elle entr'ouvrit les yeux et dit : « Emmanuel!
Avons-nous obtenu la clémence du Ciel?
J'aperçois dans l'azur la colombe qui passe,
Elle porte un rameau; Dieu nous a-t-il fait grâce?

1. *Œuvres complètes*, t. II, p. 225-232.

— La colombe est passée et ne vient pas à nous.
— Emmanuel, la mer a touché mes genoux.
— Dieu nous attend ailleurs à l'abri des tempêtes.
— Vois-tu l'eau sur nos pieds? — Vois le ciel sur nos têtes!
— Ton père ne vient pas; nous serons donc punis?
— Sans doute après la mort nous serons réunis.
— Venez, ange du ciel, et prêtez-lui vos ailes!
— Recevez-la, mon père, aux voûtes éternelles! »

Si l'imitation n'est pas littérale, l'inspiration n'en est pas moins évidente, étant donné surtout que Vigny, nous le savons, avait lu Gessner avec beaucoup de soin. Il a, fort heureusement du reste, abrégé, resserré la scène, gardant de l'original l'attitude et les gestes du groupe formé par Semin et Sémire, mais condensant en quelques brèves formules leurs intarissables discours. Un peu de ce superflu qu'il laissait tomber lui a peut-être servi dans une autre partie du poème. Gessner, comme on l'a vu, prêche aux hommes la soumission aux volontés de la Providence et l'adoration de ses mystérieux desseins. Vigny avait puisé dans le *Caïn* de Byron une philosophie tout opposée[1]. Il a dû néanmoins mettre, à un moment donné, dans la bouche de l'Archange, père d'Emmanuel, une courte apologie de la justice divine :

Tiens toujours tes regards plus haut que sur la terre;
La mort de l'innocence est pour l'homme un mystère,
Ne t'en étonne pas, n'y porte pas tes yeux;
La pitié du mortel n'est pas celle des cieux.
Dieu ne fait point de pacte avec la race humaine...

Qu'on relise les consolations adressées par Semin à Sémire : on y retrouvera en germe ces quelques vers.

*
* *

De ces confrontations de textes, quel parti la critique littéraire peut-elle tirer?

Il ne saurait, de toute évidence, être question d'attribuer à l'écrivain allemand un rôle marqué dans la formation du génie poétique d'Alfred de Vigny. En dehors des deux pièces ci-dessus, on ne voit pas que l'auteur des *Poèmes* lui ait rien emprunté, ni, d'une manière générale, qu'il ait pris, si peu que ce soit, son tour d'imagination ou de style. Mais de ce rapprochement, tout fortuit,

1. Voyez *Byron et le Romantisme français*, p. 392.

ne peut-il, sur quelque autre point, jaillir un peu de lumière?

En restituant à Gessner une grande part de la *Dryade*, ne diminue-t-on pas l'influence exercée sur Vigny par André Chénier? Et de ce que le poète, dans une de ces pièces à l'antique qu'il a datées de 1815 et de 1817, a mis largement à contribution un écrivain vulgarisé en France depuis 1760, faut-il conclure qu'il n'avait pas besoin, pour les composer, d'attendre 1819? A supposer que l'argument fût bon pour la *Dryade*, il laisserait la question entière pour *Symétha* et le *Bain d'une dame romaine*, qui ne doivent rien à Gessner. De plus, si à la première de ces pièces, le poète de Zurich a beaucoup contribué, il n'a pas tout fourni, et ce qui ne vient pas de lui paraît bien, jusqu'à nouvel ordre, devoir être rapporté à l'inspiration des *Bucoliques* [1]. Enfin et surtout, c'est la forme, choix et agencement des détails, style et versification, qui, dans ces *juvenilia* de Vigny, porte l'empreinte profonde de Chénier. Comme l'a montré M. P.-M. Masson, ce n'est pas en parcourant les fragments cités par Chateaubriand ou Millevoye, c'est en lisant et relisant le volume édité par de Latouche, qu'il a appris les secrets de son art. Jamais, à plus forte raison, la prose du traducteur Huber ne les lui eût révélés.

Contentons-nous donc d'avoir grossi d'un nom célèbre la liste déjà longue des initiateurs littéraires d'Alfred de Vigny. Gessner n'a pas exercé sur le futur auteur des *Destinées* une domination comparable à celle de Chateaubriand, de Byron et de Chénier. Il n'a pas, comme eux, fécondé son imagination, nourri sa pensée, façonné sa poésie. Il lui a seulement offert quelques fraîches images, suggéré quelques tableaux gracieux ou touchants, qui sont, avec une dizaine de passages des *Bucoliques*, ce qu'à la vogue étonnante de l'auteur des *Idylles* la littérature française, en définitive, doit de meilleur.

EDMOND ESTÈVE.

1. Notamment la comparaison bachique développée par Ménalque. Voyez P.-M. Masson, article cité, p. 46.

SUR DEUX MANUSCRITS DU LIVRE II DE LA « FRANCIADE »

(Bibl. nat. fr. 19141 et N^lles acq. 10695.)

Il existe, à la Bibliothèque nationale, sous le n° fr. 19141, un manuscrit in-folio, qui contient le livre II de la *Franciade*. Prosper Blanchemain l'a signalé dans son édition des œuvres de Ronsard, et l'a décrit de la façon suivante : « Il est réglé en rouge, d'une large écriture du XVIe siècle, et couvert en vélin doré. Sur les deux plats on a peint les armes de France, entourées du collier de Saint-Michel. Si ce manuscrit était contemporain de Henri III on eût ajouté le collier du Saint-Esprit. Il faut peut-être en conclure que c'est l'exemplaire offert par l'auteur à Charles IX. Il ne paraît toutefois pas être autographe, ainsi qu'on peut le vérifier en le comparant avec le discours sur l'Envie, que possède le même dépôt, et qui est écrit de la main de Ronsard, dont il porte la signature[1]. »

Les indications de cette note paraissent un peu brèves, et Blanchemain, qui ne répond pas suffisamment aux questions qu'il s'est posées, a négligé de s'en poser plusieurs autres qui ont leur importance. On aimerait à savoir avec plus de certitude si le manuscrit est ou n'est pas de la main de Ronsard ; — pour quelles raisons le second livre de la *Franciade* s'y trouve si curieusement isolé ; — quelle sorte de rapports, enfin, il soutient avec les éditions imprimées, c'est-à-dire à quel moment il se place dans l'histoire des textes du poème et quelles variantes notables il présente.

∴

Pour ce qui est du premier de ces points, qui est de décider d'où provient le manuscrit et par quelle main il a été exécuté, l'hésitation n'est pas permise : c'est Ronsard lui-même qui l'a écrit.

Notons d'abord que l'exemplaire était destiné au roi, comme

1. *Œuvres complètes de Pierre Ronsard*, publiées par Prosper Blanchemain, t. III, p. 87, note.

l'atteste la suscription qu'on lit à la première page, et il n'y aurait rien d'étonnant, dans ces conditions, que Ronsard ait pris soin de mettre au net, de sa propre plume, des vers qu'il adressait comme un hommage à un prince de très haut rang. Mais laissons les possibilités pour nous en tenir aux faits positifs : il est aisé de reconnaître ici l'écriture qu'on sait être celle de Ronsard d'après d'autres pièces. Ne tenons pas compte qu'elle est la même que celle d'une requête en vers latins, adressée par notre poète au président Christophe de Thou à l'occasion d'un procès, et au bas de laquelle on lit l'indication *Ronsardi manu* : rien ne prouve l'exactitude de cette note[1]. Toujours est-il que l'écriture du livre que nous examinons est aussi la même que celle d'une dédicace et de deux corrections d'un exemplaire des *Élégies, mascarades et bergerie*, que possède la Bibliothèque nationale[2]; et surtout, on la retrouve dans une pièce officielle importante qui a été publiée par M. Abel Lefranc. Cette pièce est un certificat daté du 15 septembre 1567, qui fut décerné par un jury spécial à Nicolas Goulu, gendre de Jean Dorat, candidat à une chaire de langue grecque du Collège de France qui allait devenir vacante par la démission de son beau-père. Les huit membres qui composaient ce jury rédigèrent leur attestation, sur la même feuille, chacun à sa manière, selon sa formule et de sa propre main, et c'est ainsi que, parmi des autographes signés de Louis Duret, de Jacques Charpentier, de Dorat, de Remy Belleau, de Léger Duchesne, d'Antoine de Baïf, de Lambin, nous en avons un de Ronsard lui-même[3]. Nous donnons ci-joint le *fac-simile* de l'attestation fournie par ce dernier. Or il est aisé de reconnaître dans l'écriture de ce document celle du manuscrit de la *Franciade*, dont nous donnons également un *spécimen*[4].

Les arguments qui précèdent sont, nous semble-t-il, suffisants

1. En fait, la note est exacte : on peut le voir en comparant l'écriture de la requête à celle d'un autographe que nous citerons plus bas; mais il n'est pas possible de l'admettre *a priori*. — Les vers latins en question se trouvent à la Bibl. nat., Collection Dupuy, n° 837, f° 248. Blanchemain les a imprimés dans son édition, tome préliminaire, p. 135.

2. Bibl. nat. Y 4721. La dédicace *Pour Monsieur de Fictes* est accompagnée de la signature de Ronsard (voy. plus bas, p. 687, n. 2). L'auteur a corrigé, au f° 41 v°, *cheveux* en *chevaux*, et au f° 42 v°, *nos* en *voz*. L'écriture est, avec évidence, la même que celle du manuscrit de la *Franciade*.

3. Sur ce document, voy. notamment l'étude de M. Abel Lefranc dans l'*Annuaire du Collège de France*, 3e année, 1903, p. 5 ss. On en trouvera le texte au même endroit.

4. Il me paraît superflu d'insister sur la similitude de ces deux écritures. Je ferai simplement remarquer, entre autres traits caractéristiques, la forme des lettres *b*, *l*, *p*, semblables dans leurs moindres détails, et la façon dont l'*s* est liée au *l*, l'*i* à l'*n*, ou à l'*m*.

Ego petrus Ronsardus affirmo me
audisse publicè legentem græcè Nicolaum
Gulomium et dignissimum regia legendi
facultate existimare :-
RONSARD

Fac-simile de l'attestation autographe de Ronsard en faveur de Nicolas Goulu.

Le Chœur sacré des Nymphes aux yeux pers,
Menant le bal dessus les sillons verds
A chef dressé regardoient estonnées
Les Pins sauter sur les vagues tournées,
Vn Seul Neptun couuoit au fond du cœur
Contre Ilion vne amere rancœur,
Gros de despit, du iour que Mercenaire

Fac-simile du manuscrit fr. 19141 de la Bibliothèque nationale.

AUTOGRAPHES DE RONSARD

pour considérer comme autographe la copie qui nous occupe. Il est vrai que Blanchemain a cru y voir des impossibilités. Il observe, justement, que l'écriture du Discours sur l'Envie, dont nous avons une copie signée de Ronsard, est très différente de celle du manuscrit de la *Franciade*[1]; et il se trouve, dès lors, fort empêché. Mais son embarras n'a pas de raison d'être : car, s'il est certain que la signature du Discours est de Ronsard[2], les différences d'écriture entre ce Discours et le livre de la *Franciade* ne prouvent rien. A remarquer que le Discours est d'une écriture rapide et négligée, tandis que le livre de la *Franciade* est d'une belle écriture, claire et bien moulée, on pourrait déjà se demander s'il ne serait pas possible d'attribuer à la fois à Ronsard l'une et l'autre copie : il arrivait ordinairement, à cette époque, qu'une même personne eût deux ou trois sortes d'écriture. Toutefois, ce n'est pas ici le cas. La vérité est que le manuscrit du Discours, bien que signé de Ronsard, n'a pas été écrit par lui. Gandar a déjà relevé dans cette copie une faute singulière, qu'on ne peut guère admettre de la part de l'auteur[3]. On y lit la phrase suivante : « Les anciens ont comparé l'envye à l'ydre que Hercule tua, non pour porter cinquante testes, mais pour se nourrir, comme faisoyt l'ydre dans les marais de Lerne de fange et de bourbier, en vilaines pensées, *hors des apprehensions* et venimeuses cogitations. » Phrase inintelligible si à la leçon absurde *hors des apprehensions* on ne substitue pas la leçon évidemment correcte *ordes apprehensions*. La faute de la copie ne peut avoir pour origine qu'une homophonie, et elle n'a pu être commise que par un secrétaire, qui écrivait sous la dictée[4]. Et si l'on veut dire pourquoi Ronsard a mis sa signature au bas d'une copie qui n'était pas de lui, on n'aura qu'à faire un retour sur l'usage auquel le Discours était destiné. Il devait être lu devant le roi, qui, sans doute, retenait les manuscrits des œuvres qu'il avait entendues : Ronsard, qui avait dicté son Discours, signa la copie qu'il lui fallait remettre. Le Discours

1. Le Discours sur l'Envie fait partie, à la Bibliothèque nationale, de la Collection Dupuy, n° 559, f° 82.

2. Outre la pièce du Collège de France dont nous avons donné plus haut un extrait, outre la dédicace signée des *Elegies, mascarades et bergerie*, voy. le *fac-simile* de cette signature dans le Catalogue des ventes de la Collection Benj. Fillon, 7e série, Ecrivains, p. 58, n° 882, ou dans le Catalogue de la Collection d'autographes A. Bovet, série VI, p. 231, n° 650.

3. Gandar, *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare*, Metz, 1854, p. 207, note.

4. On lit, à la suite de la copie : « Discours politique recité devant le feu Roy Henri IIIe par feu Monsieur de Ronsard et escrit de sa main. » Cette indication postérieure n'a aucune valeur : celui qui l'a mise la a, de toute probabilité, fondé son opinion sur la signature de Ronsard qu'il lisait au bas de la pièce.

sur l'Envie n'est donc pas écrit de la main de Ronsard, et rien ne s'oppose à ce que le manuscrit du deuxième livre de la *Franciade* soit autographe, comme nous en avons, on l'a vu, plusieurs raisons solides de le croire.

*
* *

La seconde question est de savoir pourquoi ce livre de la *Franciade*, qui n'est pas le premier, mais le deuxième, se trouve ainsi isolé, formant à lui seul un manuscrit complet et se présentant comme une copie extrêmement soignée, une copie de luxe.

Aurait-il existé des copies analogues pour les trois autres livres que Ronsard acheva?

Parlant des travaux du poète pendant les premières années du règne de Charles IX, Blanchemain écrit : « Il ébauche cette *Franciade*, dont il a si souvent entretenu ses amis et les rois ses protecteurs. Le plan des dix-huit premiers livres est écrit; celui des six derniers, qui doivent compléter l'œuvre, n'existe encore que dans l'esprit du poète; mais il commence son travail, et chacun des premiers chants est tour à tour soumis à l'approbation de Charles IX. La Bibliothèque Impériale possède une de ces copies partielles, le manuscrit du deuxième chant[1]... » Ces affirmations ne sont que des hypothèses. Je ne sais pas d'où Blanchemain a tiré le renseignement que Ronsard avait écrit le plan des dix-huit premiers livres de la *Franciade*. On lit, dans la *Vie de Ronsard* par Binet : « De cette faveur il reprit courage, et plus que jamais s'echauffa à la Poësie, et mit en effect les projects de la *Franciade*, dont il avoit dressé le dessein par argumens de quatorze livres que j'ay veus. Il luy en presenta quatre seulement, qu'il eut moyen d'achever pendant que la faveur et l'enthosiasme durerent avec la vie d'un si genereux Roy. » Ce texte, qui est celui de 1586, est un peu modifié dans l'édition de 1597, qui précise : «... de 14 livres que j'ay veus, qu'il desiroit continuer jusques à 24, à l'imitation d'Homere[2]. » Je pense que Blanchemain a fait une faute de calcul et que, s'il parle du plan de 18 livres, c'est pour avoir ajouté aux 14 livres dont Binet avait vu l'argument, les 4 livres qui furent réellement écrits. On aura remarqué que c'est là interpréter faussement le témoignage du biographe, et il est beaucoup plus raisonnable d'entendre que les 4 livres qui furent rédigés faisaient partie des 14 dont le plan avait été arrêté. Mais,

1. Blanchemain, tome préliminaire, p. 35 s.
2. *La Vie de P. de Ronsard* de Claude Binet, éd. Paul Laumonier, p 25.

pour l'instant, ce point est accessoire. Examinons surtout cette affirmation de Blanchemain qu'il aurait existé des copies des trois autres livres de la *Franciade*. C'est là une supposition gratuite; et, par surcroît, il est facile de prouver qu'elle est fausse. Il existe, en effet, parmi les acquisitions récentes de la Bibliothèque nationale, une seconde copie, elle aussi isolée, du livre II de la *Franciade*[1]. N'est-il pas singulier que nous ayons ainsi deux copies d'un même livre, alors que nous n'en avons point des deux autres? Nous nous croyons autorisé à en conclure que, si nous ne possédons pas, pour les livres I, III et IV, de manuscrit comparable au bel exemplaire du livre II, ni même de manuscrit d'aucune sorte, il n'en faut pas rendre le hasard responsable ni supposer qu'il se soit produit des pertes. En réalité, il y a tout lieu de penser que, seul entre quatre, le livre II (outre qu'il en a été remis un manuscrit à l'imprimeur, comme des trois autres) a obtenu la faveur d'être copié plusieurs fois, et une fois avec une application et un soin dignes de remarque.

Mais pourquoi ce livre II (nous revenons à la question) a-t-il obtenu ce privilège? Nous croyons que c'est parce qu'il a été composé le premier, qu'il a été le premier essai épique de Ronsard, qu'il a « couru sous le manteau » avant que les autres chants fussent prêts. Dès que ce chant, le premier achevé d'une œuvre longtemps espérée, fut en état d'être présenté, Ronsard en fit une copie qu'il offrit au roi comme un *specimen* : c'est le manuscrit 19141; et comme il ne cacha pas à ses amis cette primeur de sa veine héroïque, il fut loisible à de Thou, avec lequel il fut lié, d'en prendre ou d'en faire prendre une copie : c'est le manuscrit des Nouvelles acquisitions 10695[2]. Telle est l'explication que nous proposons.

Et qu'elle est véritable, nous en fournirons les preuves suivantes.

D'abord celle-ci — qui est préjudicielle —, que le manuscrit

1. Ce manuscrit, qui a fait partie de la bibliothèque de Thou, est entré à la Bibliothèque nationale en même temps que les volumes de la collection de Sir Thomas Philipps, et a été classé sous le n° 10695 des Nouvelles acquisitions.

2. Sur la provenance de ce manuscrit, voy., en effet, la note précédente. Quant aux conditions dans lesquelles il fut exécuté, voici ce qu'on en peut dire. Le copiste était un homme fort distrait, fort négligent, et qui ne s'intéressait guère au sens de ce qu'il écrivait. Il avait pour modèle une rédaction elle-même manuscrite : en effet, la plupart des leçons propres à sa copie s'expliquent par une mauvaise lecture d'un texte qui n'était pas parfaitement aisé à déchiffrer et dont l'écriture prêtait à la confusion. Et si l'on fait abstraction des modifications qui lui sont imputables, on verra, d'après les notes critiques que nous donnons plus loin, que le modèle dont il se servait était, à quelques menues variantes près, semblable à celui du ms. 19141.

19141 représente une version antérieure à toutes celles des textes imprimés. Il en est de même de la copie de Thou, qui, à quelques rares inexactitudes près, reproduit la rédaction manuscrite de Ronsard. Cette antériorité se reconnaît, du premier coup d'œil, au fait que, dans les cas où l'édition de 1572 (la première) diffère des manuscrits, jamais les leçons de ces manuscrits ne réapparaissent dans les éditions ultérieures, tandis que les leçons de 1572 y subsistent fréquemment.

Les manuscrits sont donc antérieurs aux textes imprimés. Et nous ajoutons que le livre II est antérieur aux trois autres. Ici, la démonstration ne comporte malheureusement pas la même rigueur, et nous ne pouvons faire valoir que des probabilités; mais elles nous paraissent de grandes probabilités.

Je commencerai par rappeler, d'après les principaux textes, dans quelles conditions singulières fut conçu et entrepris cet ouvrage, dont le projet roula plus de vingt années dans la tête de son auteur. C'était déjà sous le règne d'Henri II que Ronsard avait imaginé, pour l'honneur du roi de France, de célébrer la haute antiquité de son lignage; et dès 1550, dans l'*Ode de la Paix*, retraçant avec une suffisante abondance l'histoire de Francus, il esquissait un plan de la *Franciade*[1]. A partir de cette époque, il est constamment question de son magnifique dessein. Il en parle dans l'*Ode à Michel de l'Hospital*[2]; il en parle, vers le mois de janvier 1552, dans l'*Ode à Claude de Ligneri*[3]. L'ode de Magny *A Lancelot de Carle* nous apprend qu'en janvier 1554 Carle aurait lu au roi un projet de la *Franciade*[4]. Ronsard lui-même, la même année, faisait allusion à son entreprise dans l'*Elegie à Cassandre*[5], et

1. Blanchemain, t. II, p. 23 ss. L'ode parut peu de temps après la paix signée le 24 mars 1550 entre la France et l'Angleterre. Voy. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, p. 70, note.

2. Blanchemain, t. II, p. 86 (Sur la date de cette pièce, voy. Laumonier, p. 80) :

Donnez moy le sçavoir d'eslire
Les vers qui sçavent contenter,
Et, mignon des Graces, chanter
Mon Francion sur vostre lyre.

3. *Ibid.*, p. 338 (Sur la date, voy. Laumonier, p. 84) :

Et par moi te sera chanté
Ma Franciade commencée,
Si le Roy meurit ma pensée.

4. Cité par Laumonier, p. 92, n. 1, et p. 141.

5. Blanchemain, t. I, p. 126 (Sur la date, voy. Laumonier, p. 147, n. 3) :

C'est luy (le roi) qui veut qu'en trompette j'eschange
Mon luth, afin d'entonner sa louange,
Non de luy seul, mais de tous ses ayeux,
Qui sont là haut assis au rang des Dieux.

dans l'*Ode à Monsieur d'Angoulesme*[1]. Dans la première moitié de cette même année encore, se place une anecdote relative à ce sujet : Pierre Lescot, sur une des façades de la cour du Louvre, dans le cadre d'un fronton, du côté ouest, a représenté, en bas-relief, la Renommée tenant à la main sa trompette; et comme Henri II demandait un jour à l'architecte ce qu'il avait voulu signifier par là, celui-ci répondit qu'il avait songé à Ronsard célébrant le nom du roi[2]. — Ainsi l'idée de la *Franciade* était lancée. Mais Ronsard n'était pas disposé à la réaliser avant d'être assuré d'en retirer des avantages. Ce n'était pas pour l'amour du poème épique qu'il s'était mis à cet immense sujet : il entendait y trouver des profits[3]. Il le

1. Blanchemain, t. II, p. 97 :

Mais or', par le commandement
Du roy, ta lyre j'abandonne
Pour entonner plus hautement
La grand' trompette de Bellone.

2. Il est difficile de rapporter cette anecdote sous une forme précise. M. Laumonier a cité (p. 146) les vers latins de Robert de la Haye, adressés à Henri II et imprimés à la fin des *Odes* de janvier 1555, où on la retrouve le plus anciennement. Les voici :

Quum Musam Clanius Lescot' tui poetæ
Prima in fronte domus tuæ locaret,
Victricis comitem deæ : scienter
Et plectrum et citharam removit illi,
Mutans pro cithara tubam : « Sit, inquit,
Posthac hæc tubicen : Lyram Cupido
Mollis tollat : at hic canat poeta
Nostri grandiloquus trophæa regis,
Dignam materiem tuba sonora. »

Ronsard a rappelé ces paroles de Pierre Lescot dans l'epître qu'il lui adressa (Blanchemain, t. VI, p. 192 s.), et où on lit :

Et pour cela tu fis engraver sur le haut
Du Louvre une Deesse, à qui jamais ne faut
Le vent, a joue enflee, au creux d'une trompette,
Et la monstras au Roy, disant qu'elle estoit faite
Exprès pour figurer la force de mes vers,
Qui comme vent portoient son nom par l'univers.

C'est probablement là, dans cette épître, que Binet, qui a souvent utilisé les écrits de Ronsard comme sources, a pris connaissance de l'anecdote; et il rapporte le propos de Lescot dans les termes suivants (*La Vie de P. de Ronsard*, édit. Laumonier, p. 22; texte de 1486) : « Et comme un jour le Roy estant à table luy demandoit ce qu'il vouloit signifier, il luy repondit qu'il entendoit Ronsard par la figure, et par la trompette la force de ses vers, qui poussoit son nom, et celuy de la France par tout le monde. » L'édition de 1597 de la Vie ajoute, après « la force de ses vers » : « et principalement de la Franciade ».

3. Voy. les *Meslanges*, parus en novembre 1554 (Blanchemain, t. II, p. 273) :

Nagueres chanter je voulois
Comme Francus au bord Gaulois
Avec sa troupe vint descendre...
Or, adieu donc, pauvre Francus,
Ta gloire sous les murs vaincus
Se cachera tousjours pressee,
Si à ton neveu nostre Roy
Tu ne desapr'en l'honneur de toy
Il face ma lyre crossue.

déclara nettement au roi lui-même dans la dédicace générale qu'il mit en tête de l'édition des *Odes* parue en janvier 1555 [1] et dans l'ode qui ouvre le livre III de ce même recueil [2]. Or les prébendes, les riches bénéfices qu'il attendait ne vinrent pas; et en 1556 il en était encore à offrir ses services au roi [3] ou à tâcher de faire agir ses protecteurs auprès de lui [4]. Il ne cessa pas, les années suivantes, de travailler à tenir en éveil la curiosité du public et du roi autour de son Francus [5]; mais il n'en résulta rien, et la mort

1. Blanchemain, t. II, p. 21 :

Les vertus et le bien que je veux recevoir,
C'est le moyen bientôt en armes de pouvoir
Amener ton Francus avec une grand' trope
D'Asians pour domter la plus part de l'Europe;
Mais il te faut payer les frais de son arroi,
Car il ne peut venir qu'en Majesté de roy...
Aussi tu porterois la honte sur les yeux
Si luy, qui fut jadis l'ayeul de tes ayeux,
Le fils d'un si grand roy, venoit seulet en France
Donner à tes ayeux la première naissance.
Puis qu'il a donc trouvé le vent si à propos,
Ne le laisse languir en casanier repos
Aux rivages de Troye ou sur les bords d'Epire,
Fraudé de son chemin par faute de navire
Et par faute de gens: car, ouvrier, je suis prest
De charpenter sa nef et dresser tout l'apprest,
Pourveu que ta grandeur royale favorise
A ton ayeul Francus et à mon entreprise.

2. *Ibid.*, p. 172 ss. :

...Prince, je suis sans bouger, attendant
Que ta faveur royale aille un jour commandant
A ma nef d'entreprendre un chemin honorable... etc.

3. *Ibid.*, t. V, p. 302 :

Roy, qui les autres Roys surmontez de courage,
Ne vous excusez plus desormais sur la guerre,
Que vostre ayeul Francus ne vienne en votre terre,
Qui durant vos combats differoit son voyage... etc.

4. Par exemple, le Cardinal de Lorraine, auquel, dans la première moitié de 1656 (voy. Laumonier, p. 148), il adresse une épître (Blanchemain, t. VI, p. 289) :

Certes *depuis deux ans* si heureux j'ai esté
Que je n'ay supplié de rien Sa Majesté
Qu'octroyé ne me l'ait, et jamais sa main chiche
Ne se serra, de peur que ma Muse fust riche.
Il a tenu sans plus au malheureux destin,
Qui n'a voulu du Roy mettre le vueil à fin,
Destin qui ne veut pas enrichir les poëtes;
Mais je suis asseuré, si de ma part vous estes,
Qu'en despit du destin, de fortune et du sort,
Francus viendra bien tost en France prendre bort,
Et pour l'honneur du Roy la belle Franciade
En France imitera la Gregeoise Iliade,
Où les nobles Troyens qui regnerent icy,
Qui furent ses ayeux et les vostres aussy,
Seront portraits au vif, leurs chevaux, leurs gendarmes,
Leurs guerres, leurs combats et tous leurs beaux faits d'armes.

5. Dans l'*Exhortation au camp du Roy pour bien combattre*, on lit (Blanchemain, t. VI, p. 207) :

Vous Allemans aussi, qui de loin estrangers
Venez pour secourir la France en ses dangers,

de Henri II survint, que la *Franciade* était toujours, comme cinq années plus tôt, à l'état d'ébauche ou de projet.

Cette mort vint couper les dernières espérances du poète. Il se répandit en regrets, qu'il eût peut-être exprimés avec moins de vivacité s'il n'avait pas trouvé là un moyen de tancer l'indifférence des successeurs du roi. Quelques années plus tard, sur un ton un peu aigre, il adressa ses plaintes à Catherine de Médicis, qui était alors régente au nom de Charles IX ; et, pensant sans doute intéresser sa faveur en piquant sa vanité, il feignait, dans la lettre qu'il lui écrivait, d'apostropher le lecteur à venir, disant[1] :

Toy qui viens après moy, qui voirras en maints lieux
De mes escrits espars le titre ambitieux
De Francus, Francion, et de la Franciade,
Qu'egaler je devois à la grecque Iliade,
Ne m'appelle menteur, paresseux ny peureux.
J'avois l'esprit gaillard et le cœur genereux
Pour faire une si grande œuvre en toute hardiesse;
Mais au besoin les roys m'ont failli de promesse:
Ils ont trenché mon cours au milieu de mes vers;
Au milieu des rochers, des forests, des deserts,
Ils ont fait arrester, par faute d'equipage,
Francus, qui leur donnoit Ilion en partage.

Ces rois, dont il blâmait la tiédeur à son égard, c'était Henri II (bien que, par une contradiction explicable, il l'appelle, dans la même pièce, « l'espérance de ses vers »), c'était Fran-

Bandez vos pistolets, et faites apparaître
Que de vostre pays est issu nostre ancestre.

Il s'agit, naturellement, de Francus. Et de même dans une hymne (I, 4), l'Allemagne exténuée adresse une requête au roi Henri II, le suppliant de lui faire grâce. Pour l'émouvoir, elle lui rappelle (Blanchemain, t. V, p. 77) :

Quand Francus ton ayeul de Troye fut chassé
Il vint en mon pays, puis ayant amassé
Un camp de nos enfans alla vemere la France,
Et des miens et de lui les tiens prindrent naissance.

Et encore, dans la *Harangue que fit Monseigneur de Guise aux soldats de Metz*, le duc dit (Blanchemain, t. VI, p. 32) :

Sus courage, soldats, sus, sus, montrez vous or
De la race d'Hercule et de celle d'Hector.
Hercule aprés avoir l'Espaigne surmontée
Vint en Gaule espouser la Royne Galatée
Dont vous estes issus : puis le Troyen Francus,
Seul heritier d'Hector, quittant les murs vaincus
D'Ilion, vint en France, et la race Troyenne
Mesla cent ans apres avec l'Herculienne.

1. Blanchemain, t. III, p. 337. La pièce est contenue dans le recueil des trois livres de poésies nouvelles qui parut en 1564.

çois II et la régente elle-même; et le dépit qu'il avait contre eux était sincère, comme il le reconnut plus tard, dans une lettre en prose adressée à ses détracteurs [1] ; « Il est vray qu'autrefois je me suis fasché, voyant que la faveur ne respondoit à mes labeurs (comme tu pourras lire dans la complainte que j'ay n'agueres escrite à la Royne) et pour cela j'ay laissé Francus et les Troyens agitez des tempestes de la mer, attendant une meilleure occasion de faire leurs navires pour les conduire à nostre bord tant desiré. Car ce n'est pas moy qui se veux distiller le cerveau à la poursuite d'un si grand œuvre sans me voir autrement favorisé. »

Que ces doléances aient produit quelque effet, c'est peu probable : en tous cas l'avènement de Charles IX, qui l'honora d'une amitié particulière, rendit le poète à l'espérance et le remit en train. Jusque-là la *Franciade* en était restée à l'état de projet; ou du moins, si Ronsard avait éprouvé ses forces de chantre épique, il est vraisemblable qu'il ne reste rien, dans les quatre livres qu'il a terminés, des essais qu'il tenta avant 1565. Sans doute, il est possible d'induire des deux textes qui ont été cités un peu plus haut, qu'il avait déjà commencé à écrire. Il parle de vers « tranchés au milieu de son cours », de « faveur qui ne répondait pas à ses labeurs ». Même, d'une façon plus précise, il dit qu'on l'a fait « arrêter Francus au milieu des rochers, des forêts, des déserts », qu'il a « laissé Francus et les Troyens agités des tempêtes de la mer ». Et on est tenté de reconnaître à ces indications le début du livre II. Mais, je le crois, il s'agit ici (si les expressions du poète ne sont pas purement métaphoriques [2] d'une rédaction antérieure à celle que nous avons. Ronsard, en effet, avait rêvé d'écrire son poème en vers de douze syllabes, et c'est dans ce mètre qu'il dut entreprendre sa première rédaction, s'il y en eut une avant 1565 [3].

1. Blanchemain, t. VII, p. 138. C'est une pièce également parue dans le recueil de 1564.

2. Comp. la façon dont il s'exprime dans la dédicace à Henri II mise en tête des quatre livres d'odes (voy. plus haut, p. 692, n. 1).

3. C'est en alexandrins qu'il se plaît à écrire ses *Hymnes*, qui sont, comme on l'a remarqué, de véritables petites épopées; et, par exemple, il présente l'Hymne de *Pollux et Castor*, comme un prélude de chants plus vastes, écrit pour « sonder sa force » et « s'éprouver un peu ». (Voy. Blanchemain, t. I, p. 42.) — Henri Estienne, dans son livre sur la *Precellence du langage françois* (éd. Huguet, p. 45), cite les vers suivants de Ronsard :

Devant la porte estoit ceste race Hectoree,
Luisante en un harnois, dont la clarté ferree
Du soleil rebatue, esblouissoit les yeux
D'un tremblant émeri, volant jusques aux cieux.
Elle crespoit un dard en sa dextre superbe,
Semblable à ce serpent, qui pu de mauvaise herbe
Sort du creux de la terre, et au printemps nouveau,
Son vieil habit changé, reprend nouvelle peau.

Il persévéra longtemps dans ce dessein d'user d'alexandrins; et quand il l'abandonna, il jugea à propos de s'en expliquer : ce fut d'abord dans la préface du poème qui parut en 1572, où il alléguait pour raison, s'il avait changé d'avis, que les alexandrins « sentent trop leur prose[1] » ; ce fut ensuite dans l'édition de son *Art Poétique* qu'il donna en 1573, où il déclarait que, « s'il n'avait commencé sa *Franciade* en vers alexandrins, qu'il avait mis, comme on le savait, en vogue et en honneur, il s'en fallait prendre à ceux qui avaient puissance de le commander et non à sa volonté; car cela s'était fait contre son gré[2] ». L'aveu est précieux à retenir : car en 1565, lorsque parut la première édition de l'*Art poétique*, Ronsard persistait encore dans l'idée d'écrire la *Franciade* en alexandrins. Il affirme, en effet, dans ce traité, que « les Alexandrins tiennent la place, en nostre langue, tels que les vers héroïques entre les Grecs et les Latins[3] », et, plus précisément encore, que les alexandrins sont les vers propres pour les sujets héroïques[4]. Si donc, en 1573, il ajouta à son texte primitif les explications qu'on a vues sur la composition de la

Droit devers le soleil il dresse sa poitrine,
Eschaufant les replis de sa glissante eschine :
Bragard de sa jeunesse, et en cent neufs retors
Accourcit et alonge et enlace son cors,
Rendre et repolit ses escailles bien jointes,
Sifflant à col enflé de sa langue à trois pointes.

La comparaison contenue dans ces vers, ajoute Estienne, est ici « accomodée par Ronsard à son Francus ». On aura remarqué qu'il s'agit d'alexandrins; et la question est de savoir d'abord si, traitant de Francus, ils étaient destinés à faire partie de la *Franciade*. C'est probable. En ce cas, il faut déterminer, par surcroît, s'ils se rapportent à une rédaction antérieure ou postérieure au texte de 1572. Le livre d'Estienne parut en 1579. D'autre part, Ronsard, dans son *Art poétique*, avait dit, à propos de l'emploi qu'il avait fait du décasyllabe dans son épopée : « ... cela s'est fait contre mon gré, espérant un jour la faire marcher à la cadence alexandrine. » En peut-on conclure que Ronsard avait ou repris, ou continué (car le fragment ne se laisse pas situer) ses quatre premiers livres en vers de douze syllabes? Je ne crois pas la raison décisive. Estienne a pu retrouver dans ses notes des fragments anciens et les utiliser, bien qu'il existât une version décasyllabique de la *Franciade*. Et d'ailleurs, le passage cité de l'*Art Poétique* n'est pas lui-même très clair. On peut comprendre : « ... cela s'est fait contre mon gré, *alors que j'espérais* un jour la faire marcher... »; et la phrase signifierait simplement que le poète avait été dérangé dans son dessein, sans qu'il eût songé à reprendre plus tard son premier projet : car il est bien invraisemblable qu'il ait pu méditer de refondre d'ensemble une œuvre à laquelle, dès le début, il n'apporta qu'une ardeur très modérée, un zèle très tiède. Tout compte fait, toute opinion sur ce sujet me paraît très conjecturale : je n'allègue point les vers cités par Estienne comme une preuve que Ronsard avait commencé à écrire la *Franciade* en alexandrins; mais je ne crois pas non plus que ces vers soient nécessairement postérieurs à 1572. Je retiens surtout de là que Ronsard avait sérieusement songé à employer le dodécasyllabe, et qu'on peut l'en croire s'il dit que ç'avait été sa première intention.

1. Blanchemain, t. III, p. 11.
2. *Ibid.*, t. VII, p. 330.
3. *Ibid.*, t. VII, p. 329.
4. *Ibid.*, p. 331.

Franciade, il faut peut-être en conclure qu'au moment où il donnait l'*Art poétique*, vers 1565, il comptait encore se servir de l'alexandrin. A supposer que le raisonnement soit juste, nous aurions, de ce seul fait, un moyen de déterminer entre quelles années furent rédigés les quatre livres qu'il acheva, c'est-à-dire entre 1565 et 1572. Et si c'est grâce à la protection de Charles IX qu'ils parurent imprimés, il est certain, en outre, que Ronsard n'offrit pas au jeune roi des fragments anciennement composés, mais qu'il rédigea ses quatre chants pour lui spécialement.

Tant de tribulations où l'avait engagé ce poème, durent être pour Ronsard un avertissement. La faveur des rois, allant et venant, l'avait tour à tour lancé et arrêté : quand il eut rencontré en Charles IX un nouveau protecteur, il n'attendit pas, pour recueillir les profits d'une œuvre entreprise autant par intérêt que par goût, d'en avoir complètement réalisé le vaste plan. Il offrit quatre livres; et même, ai-je dit, il offrit d'abord un livre seul, le deuxième, celui par lequel il avait commencé et qui est contenu dans le manuscrit 19141.

L'idée d'attaquer un poème par un chant qui n'est pas celui du début, admissible en soi, a certainement paru très naturelle à Ronsard, comme à nous. Parlant de la narration épique, il a constaté à plusieurs reprises qu'elle ne comportait pas un récit régulier et continu des événements. Il a écrit, dans sa dissertation sur le poème héroïque : « Le poëte bien advisé, plein de laborieuse industrie, commence son œuvre par le milieu de l'argument, et quelquefois par la fin [1].... » Et encore, que le poète « laisse la veritable narration aux historiographes, qui poursuivent de fil en aiguille, comme on dit en proverbe, leur subject entrepris, du premier commencement jusqu'à la fin [2].... » Et cette idée se trouvait déjà exprimée dans la préface de 1572, où on lit : « Il faut que l'historien, de poinct en poinct, du commencement jusqu'à la fin, déduise son œuvre, où le poëte, s'acheminant vers la fin, et redevidant le fuzeau au rebours de l'histoire, porté de fureur et d'art... et sur tout favorisé d'une prevoyance et naturel jugement, face que la fin de son ouvrage, par une bonne liaison, se rapporte au commencement [3]. » Voilà ce qu'écrivait Ronsard de l'ordre et de la composition du poème épique. Or, ce qu'il a dit de la disposition et du plan de l'œuvre, peut, par une conséquence naturelle, et bien que ce ne soit pas son idée dans les

1. Blanchemain, t. III, p. 20.
2. *Ibid.*, p. 20.
3. *Ibid.*, p. 8.

passages cités, s'entendre aussi de l'ordre de l'invention. La succession des événements n'étant pas déterminée d'une façon rigoureuse, il lui était facile, dans la rédaction même de l'œuvre, de commencer par un épisode ou par un autre. Et je pense qu'il fit ainsi, écrivant d'abord le livre II.

Peut-être, même, dans son esprit, l'a-t il d'abord conçu comme devant être le premier de la *Franciade* une fois achevée. Il est notable que ce chant commence, comme l'*Enéide* de Virgile, par une description de tempête, et l'invention y rappelle assez, malgré des emprunts à Ovide, celle des deux premiers livres du poème latin, où Enée, jeté par la mer sur les côtes du Carthage, est accueilli par Didon. Toujours est-il qu'il offre une unité relative, et, dans une certaine mesure, se suffit à lui-même. Il n'est en aucune façon besoin d'avoir rien lu de ce qui précède pour le comprendre : il n'y aurait point d'inconvénient, si on le considère seul, à ce qu'il fût le premier du poème. Il contient la substance de toute l'œuvre ; il en est le noyau. On n'y voit point que des scènes fragmentaires, la description d'une tempête, d'un festin, d'un combat singulier : on y apprend aussi ce que c'est que Francus, le héros du poème, l'origine de ses aventures, le commencement de son histoire, les promesses d'empire qui lui ont été faites par les Destins et son espoir de conquérir un jour la Gaule.

Il n'est pas possible d'en dire autant du premier livre, qui ne présente, par lui-même, aucun intérêt, même de cet intérêt tempéré qu'on peut à la rigueur trouver au suivant. Il sert tout simplement à préparer les événements, à les rendre plus clairs pour le lecteur. Ronsard, semble-t-il, n'en était guère satisfait. Il s'explique longuement, dans la préface de 1572, sur les défauts qu'on peut lui trouver ; et la conclusion qu'on peut tirer de ses aveux, c'est qu'il l'a écrit non par amour, mais par nécessité. Que, dans son plan primitif, il en ait tenu compte et l'ait prévu, ou qu'il l'ait ajouté après coup par scrupule et parce qu'il lui a paru alors indispensable, il reste infiniment probable (comme il était naturel) qu'il s'est attaqué d'abord aux parties vivantes de son sujet et qu'il a fait l'essai de sa faculté épique en traitant aussitôt quelques scènes essentielles : et ç'a été le livre qui, dans la série des quatre, figura ensuite le deuxième [1].

1. Il n'est pas indifférent de noter ici, où il s'agit d'impressions, les jugements que, sans défendre aucun thèse, Gandar a portés autrefois sur la *Franciade*. Il a noté l'absence d'unité de l'œuvre (*ouvr. cité*, p. 38) : « Ronsard n'avait rien arrêté, ni rien mûri ; il se mettait en route, un peu à l'aventure, écrivant les vers des premiers livres sans savoir quels épisodes rempliraient les autres. » Et (p. 39) : « A peine a-t-on vu Hélénus et Andromaque, qu'on les laisse à Buthrote pour chercher

*
* *

Il nous reste maintenant à dire ce que les manuscrits nous apprennent sur l'histoire du texte du livre II de la *Franciade*. Qui voudra, à propos de ce livre, suivre la transformation du goût et des idées littéraires de Ronsard, devra, à partir du manuscrit, relever une à une les corrections de la première édition au manuscrit, et de chaque édition à la précédente. Nous n'entreprenons pas ce travail; nous voulons simplement ici rendre possible la comparaison entre la première rédaction connue, c'est-à-dire celle du manuscrit, et la plus récente de celles que Ronsard a données lui-même, celle de 1584, qui a été réimprimée par Marty-Laveaux. Nous donnerons seulement les variantes du manuscrit par rapport au texte de l'édition Blanchemain, qui, en principe, reproduit celle de 1572. Mais, lorsque Blanchemain aura modifié ce texte, nous le rétablirons, et il sera entendu, à moins d'indication spéciale dans la colonne de gauche, qu'il sera aussi celui du manuscrit. Il sera facile ainsi de reconstituer le texte du manuscrit et celui de 1572. Les variantes du manuscrit de Thou (Nlles acq. 10695) se trouveront en notes [1], relevées par rapport au texte du manuscrit 19141.

Ms. 19141 [2].		Éd. de 1572.
	2	Estoit plantee
	29	en ses eaux eslancée,
	30	Disoit ces mots
	60	sur la mer font rouler
	64	enflé de majesté
		et le char qui s'élance,
De Francion la navire devance.	66	Portant son roy, sur les vagues s'avance;
Puis en cernant d'un grand et large tour		Triton le suit, et l'amoureux troupeau

en Crète le géant Phouère, le bon roi Dicée et ses filles, Hyante et Climène. » Et (p. 45) : « La *Franciade* n'est, à le bien prendre, et ne pouvait être qu'une longue succession d'épisodes isolés. » D'autre part, voici une appréciation intéressante à recueillir (p. 47) : « Le second chant est le mieux conduit, le mieux écrit de la *Franciade*. » Ces observations, du fait qu'elles ne tendent pas à démontrer quelque chose, et bien qu'elles ne soient pas le fruit d'une méthode très objective, confèrent une certaine force à l'opinion que nous soutenons, et, si nous avons raison, elles témoignent, de la part de celui qui les a faites, sinon une grande rigueur dans les procédés d'investigation, du moins une vraie sagacité et une réelle sûreté de jugement, qu'il est juste de reconnaître.

1. Je ne relèverai ni les variantes d'orthographe, ni celles de ponctuation, quand elles n'altèrent pas le sens du passage. Les n^{os} sont ceux des vers de l'édition Blanchemain, que le lecteur devra prendre la peine d'inscrire lui-même sur son texte. Je n'ai pas relevé les variantes de 1572 par rapport au texte de Blanchemain quand elles provenaient de fautes d'impression manifestes.

2. Dans les notes qui suivent, le crochet sépare les leçons du ms. 19141 (à gauche) de celles du ms. n^{lles} acq. 10695 (à droite).

12 bal] bail — 24 marteau] manteau — 50 *manque* — 68 a l'entour] d'allentour.

Toute la flotte et les eaux à l'entour		Des nymphes sœurs qui dansent à fleur d'eau.
De ce Troyen atrapa la navire,		Lors du Troyen devançant la navire,
	73	Tourmentez de crainte,
Quand destachez,	80	Quand, dechez
qu'en la dextre il me fût	86	qu'en la dextre me fit,
	91	Qu'il les destachas, ceu que d'un grand bruit,
		Environnez de foudres et de nuit,
acable	93-94	entient... accablent
Ou les escarte, ou contre les rochers	95	Dy luy qu'il rompe au travers des rochers,
Fasse briser navires et rochers		Pour me venger, navires et rochers.
Car digne n'est cette gent		Digne n'est pas telle gent purpuree
		De voir long temps la lumiere ethree'
	105	s'approcha d'elle,
	112	Si l'ancienne opiniatre ardeur
	125	Incontinent un grand nombre de nues
a son throsne venues		Sont pesle mesle à leur royne venues
Pie contre pie. Junon, qui les atend,	131	Pie contre pie; et Junon, qui les prend,
Fendre du plomb	137	Verser du plomb
		il la forme au contraire
L'une de l'autre, alors que le plomb fond :	139	D'un corps divers, comme le plomb se fond,
De corps divers forma	142	En cent façons forma
Fille	143	Folles de l'air.
De foudres noirs, de charbons et de suye,	146	De foudres pers, de scintile et de suye.
	147	L'une en bruyant
	152	Flot dessus flot la faisoient escumer,
	156	sous la gorge du vent,
	161	Et, forcenant d'une mutine rage,
		De gros boulons couvrait tout le rivage.
Voillant la mer	165	Cachant la mer
Dru et soudain et les pluyes menues	169	Drus et menus, et les pluyes tortues
		Par cent pertuis se creverent des nues.
le tombeau	185	J'eusse honoré les tombeaux de mes peres,
	191	et le foudre grondant
	197	Des vieux patrons la parole epandue
		Sans estre ouye en l'air estoit perdue,
Loin des rochers, tant le vent qui donnoit		Tant la fureur de Bore qui donnoit
		Par le cordage horrible s'entonnoit.
		Ainsi qu'on voit
	215	les esprs esventez
Des jeunes bles batuz et tourmentez		Qui bas, qui haut, tournez et tourmentez.
	217	Aucune fois une bourasque fiere
		Heurte la proue et la repousse arriere,
		L'autre la poupe, et, bruiante de vent,
		Se herissant, la rejette en avant,
Ou bat son flanc, et de forte secousse		Rompt la carene, ou de forte secousse
		En la heurtant à côté la repousse
Avec tel bruit qu'un canon fait, alors		Avec grand bruit. Le cœur tombe du sein
Qu'il rompt le mur, la ceinture des forts.		Du vieil pilot qui se lamente en vain.
troupeau		esloignez du troupeau.
Malgre leur force, à la fin la Fortune	229	Mais à la fin la bonasse fortune
	230	l'orage de Neptune
		ou le Rhosne cornu
coulant sa grande charge	233	Entre rochers roulant sa viste charge
		La ces Troyens..
de demeure privez,	236	Furent long temps d'hostelage privez,
une muraille neuve.		Sans elever quelque muraille neuve
Pris à la fin de la beauté du fleuve,		Puis, alechez de la beauté du fleuve,

74 contrainte] craincte — 91 Qu'il les] Qui les — 96 navires et] navire et — 103 Qui peinte] Qui viste — *après* 130 *ajoute* : De toutes pars l'un apres l'autre arrivent Et queue à queue à la foule le suivent (*donc 4 rimes feminines qui se suivent*) — 153 jusques au] jusque au — 168 estincelans et clairs] estincellants et d'esclairs — 174 ensoufré] en soufre — 212 sont] vont — 214 *manque* — 225 Entre les feux] Contre les... — 226 La nuit, la gresle] L'esclair, la nuit — 231 rivage inconnu] rivage de Neptune.

Forsant son cours,	Forçant son eau, planterent à Tournon
Leur siège entier, leurs armes et leur nom	De leurs ayeux les armes et le nom,
	244 D'est, de surest, de nord oest et du nord,
	Rouant, tournant dessus la vague perse.
	Du haut en bas sentent à la renverse
Tomber leur mast;	Tomber le mast;
	248 Broncha dessus, les cordes font un bruit
fait avecques ses racines,	Comme un pin fait, entier en ses racines,
Lorsque des vents les haleines mutines	Quant un torrent des montaignes voisines
Le font tomber,	Le fait verser,
Deux tourbillons en leurs gorges salées	253 Deux tourbillons en ont deux avalées
A gueule ouverte en ont deux avalées,	A gorge ouverte en leurs ondes salées,
Hommes et tout :	Acte piteux! Pallas branlant ès mains
Du pere sien les foudres inhumains	Ses feux, de crainte et d'homicide plains,
Darda le feu dedans	Jette un esclair dedans l'autre navire.
	261 Prit le pilote,
Les deux vaisseaux	264 Les deux vaincus, entrouverts par en bas,
Mais par le fer luy convient tresbucher,	276 Luy mesme enfin est contraint de broncher:
Car entre mille et mille qui l'assaillent,	De ses genoux les forces luy defaillent,
Et courageux contre la bresche saillent,	Car entre mille et mille qui l'assaillent,
	284 Qui assailloient
	[Les flots]
s'importunant de près,	288 Qui ça qui là l'entresuivant de près,
une antenne brisée.	293 Flottoit dessus une antenne cassée.
la richesse prisée	294 Là des Troyens la richesse amassée
	l'hyver nompareil,
Siflant d'esclairs,	301 Armée d'esclairs,
	307 un fort vent suivy de tourbillons
	Et de l'horreur des humides sillons,
	311 Un banc estoit de sablon enfoncé
Près de la rive ou Francus fut poussé	Voisin du bord ou Francus fut poussé,
(Rive de bourbe et d'arene entournée)	Plain de falaise et de bourbe attrainée.
	314 La, pour mourir, la fière destinée
L'avoit conduit; car la mer et le bord	L'avoit conduit; de tous costez le bord,
De tous costez luy presentoient la mort.	Le vent, la mer, luy presentoient la mort.
	318 Il s'advisa d'eslire de sa troupe
Vingt chevaliers.	Cent chevaliers, qui depuis ont esté
(Quand son bras eut les Gaules surmonté)	(Ainsi estoit dans le ciel arresté)
des grands races de France;	Tiges et chefs des familles de France;
	Les choisissant tout le dernier s'eslance
Dedans l'esquif qui du sein du vaisseau	Dedans l'esquif, aimant trop mieux perir
Fut prontement devalé dessus l'eau.	Au bord, qu'en mer vilainement mourir.
	leur bateau froissa contre un rocher,
Qui haut et dur, raboteux et sauvage,	329 Rocher qui, dur, espineux et sauvage,
	336 Et d'essaier à gaigner
Le flot rompu qui les avoit poussez	340 Le premier flot qui les avoit pressez,
Les repoussa en arrière eslancez	S'en retournant, en arriere poussez,
S'en retournant;	Les recula; la mer qui se courrouce
D'un flot suivant	D'un flot second encore les repousse
Contre le bord escoteux et tranchant.	Contre les bords raboteux et tranchans.
Là se collans, se grimpant, s'accrochant,	Là ces Troyens, au rocher s'accrochans,
D'ongles, d'orteils, et de nerfs et de veines,	D'ongles, d'orteils, se blessent et affolent
Serroient penduz les roches inhumaines,	Et les rochers en regrimpant accolent,
	Se deschirans les longues peaux des dois.
	L'un s'attachoit aux racines d'un bois,
L'autre aux rameaux, l'autre tenoit l'escorce;	Et l'autre en vain esgrafignoit l'escorce;
Cherchent	351 Cherchant la cyme
	352 montent au haut du bord.
A grand randon : leurs esprits	357 Les flots salez de la gorge vomirent,
	Evanouis leurs esprits se perdirent,

247 leur mat... qui le suit] leurs mats... qui les suit — 268 Et les humant] Et les suivant — 283 milles flots voutez] mille voutez — 286 sur le tillac s'eslance] sur le plus s'eslance — 321 Pres de la rive] Pres de la ville — 320 eut les Gaules surmonté] eut le Gaulois... — 323 qui du sein du vaisseau] qui du cieux du... — 344 se collant] se coullant — 345 nerfs] nefz — 349 rameaux] rame aux — 354 jusque au] jusques au — 363 a la maison] en la maison.

Evanouiz, debiles et laschez,		De tant de maux debiles et laschez,
	367	Quiconque ross terre, sous nous heureuse,
		Ce disoient ils, et loin de tous dangers
sauvant de tous dangers		Sauve en ton sein ces pauvres estrangers,
Nous supplians, tes pauvres estrangers,		Qui ont souffert
Ayant souffert		
S'orna de tours,	380	Bat ses bons et vers le somme alla.
	391	Le coq, qui aime à saluer le jour,
Oye ni chien n'habitoit ce sejour,		L'oye, le chien n'y avoient leur sejour :
Tant seulement la Nuit et le Silence		Sans plus, la Nuit, l'Horreur et le Silence
avoient leur		En tel logis faisoient leur demeurance.
		« Somme, dit-ell', le repos de nos yeux,
Va, je te prye,	399	Va, je le veux,
anciennes cachettes	405	Terre fertile, anciennes retraites
		Des Corybans, Dactyles et Curetes.
	414	Par amitié une nymphe marine,
	425	Luy, plein d'honneur, de biens et de richesse,
		Tient sa maison ouverte de largesse
A tous venans,		Aux estrangers,
		son fils luy redonne,
Pour heriter à sa noble	430	Seul heritier de sa noble couronne,
Chiens blancs, chiens gris,	435	Lesses et chiens, bocages et forests,
Lumiers criards	437	Lumiers ardans
	440	À la rive venus,
Doux, sans frayeur, porte toy	444	« Fantosme vain, porte toy sur le bel,
s'arreste sur leur sein,	448	vient loger en leur sein,
Dessus leur teste	453	Dessus la teste
Pour convertir en repos leur naufrage.	458	Pour en bonheur convertir leur dommage.
Penchant la teste et d'une lente mine	461	D'un chef panché qui lentement se cline,
De son menton		Et du menton refrappant sa poitrine,
	468	Rouge tantost, tantost jaune et vermeil,
	473	Grand terrien, d'honneur riche et de race,
resonant escumeux,	476	Marchant le frein herement escumeux,
Meint chien criard	479	Maint chien courant
A cor, a cry	482	Pleine de cris, ceste chasse est allée.
		Maint cerf
Estoit bronché,	485	Estoit ja mort, quand au vueil de Cybelle,
poussé d'une carrière isnelle		Un cerf poussé par embusche nouvelle,
soudain s'esmerveillèrent;	494	Qui de le voir au cœur s'esmerveillerent;
froid et pasle devint,		Luy, plein d'effroy, en pasmaison devint,
	502	N'estes meschans, ni nez de méchans peres,
		ayant cent mille fois
Trempé la poudre	516	Trempé le sable au meurtre des Gregeois.
Gardant son pere,		Gardant le sien,
de sa cité.	524	« de la cité,
Cas merveilleux !	526	(Acte divin !)
	534	j'allois traînant ma vie
Voici du ciel	536	Voicy d'en haut des signes
	541	les grandes destinées
	549	Dont j'esperois
	557	Qui, près de ce bord sauvé à toute peine,
		Penche, rompu, environné d'arene.
	570	Nous ignorons des hommes les courages
		De ce pais :
Mais la Fortune a voulu pour cette heure	585	Mais à ce coup ta fortune meilleure
Qu'ayes pris bord où la vertu		T'a faict surgir où la vertu demeure.
Qui est celuy vivant qui	588	Qui est celuy qui vivant n'a connu
		L'honneur troyen

376 son Francus] son François — 383 pavot] pavoit — 386 Quand de ses bras] Quant en verser bras — 400 balloient] bailloient — 404 Gardoient le bers] Gradoient les vers — 405 anciennes cachettes] anciennettes cachettes — 424 de jambe et] de jambes et — 430 Pour heriter] Pour heritier — 449 Et rayonne] Rayonne — 463 sorty] sortit — 494 le voir] leur voir — 559 j'avois fait enfermer] jamais fait enfermer — 590 d'Hector] destor.

Il revenoit	593	Il retournoit
de butin et de proye.	594	Chargé d'honneur, de renom et de proye.
		mais il ne la peut faire,
Estant Paris rudement au contraire.	598	Ayant Pâris capital adversaire.
	600	Qui l'honora d'une grand'coupe d'or,
		Au departir, où
		la baleine escaillée,
faisant un semblant		Ouvrant la gueule et faignant un semblant
le corps nu et tramblant		De devorer le pauvre corps tremblant
		qui de flots repliez
	608	De la pucelle alloit baignant les piez.
		Idomene me donna ceste coupe,
qui n'esjouist nos yeux		dont je cheris mes yeux
Sinon aux jours consacrez à noz Dieux.	616	Et boy dedans aux festes de nos dieux.
Venus	629	Encore Ida, la montagne troyenne,
	634	Surgis
Il dit ainsy; puis soudain retourna	635	Disant ainsi, ce prince retourna :
En son palais où il ne sejourna		En son palais longtemps ne sejourna
Sans envoyer prontement au rivage		Sans, liberal, envoyer au rivage
		Trente moutons, six bœufs de grand corsage,
		Gras, bien charnu, quinze barreaux de vin,
toutes pars	650	en toute part voilée
	656	au visage hideux,
	663	Que bien armez, courageux et bragards,
		En tes vaisseaux amenois pour soldards,
leur souci,	676	le souci.
	677	En attendant que les eaux poissonneuses
Feront branler aux rives		Pourront jetter aux rives sablonneuses
		Las! de nos corps le vieil moule deffait,
	681	Atant s'enfuit la troupe naufragère,
Perdue en l'air, come poudre legere		Ainsi qu'on voit une poudre légère
S'esvanouit,		S'esvanouir,
	685	Incontinent que l'Aurore rosine
	687	Francus s'esleve, et des premiers gazons
		Fit des tombeaux,
	693	en leur nichée
chaude et ardente clarté	696	Sous la plus vive et brulante clarté
Errer espais en un monceau		Errer espais d'un gros monceau qui tremble,
		Les moucherons
	703	un repos plus certain,
	709	Et en dormant n'espouvantez nos songes
		D'effroy, de peur, ny d'horribles mensonges
		Qui au resveil rendent l'homme transi,
		Et sans nous suivre
	715	Se tourmentant d'un long souspir amer.
		cette courtoisie
l'oncle mien vers toy, Déesse, usa,	723	Dont l'oncle mien, te preferant, usa,
Le ciel d'airain	728	Le ciel voûté
noz montaignes	730	Pour habiter les montagnes Idées,
		Jason et Thesée,
	734	Entrepreneurs d'affaire malaisée,
		Et s'ils n'avoient
	742	entendit la priere;
	744	Orna son chef flamboyant de rubis
	749	Prit ses aneaux de superbe engraveure,
Leva		Haussa le front,
Amour son filz elle s'en va.	752	Pois vers Amour son cher mignon s'en va.
luy vint dire :	758	Flata sa joue, et ainsi luy va dire :
Mon cœur,	759	Mon fils,

602 baleine] baleine — 641 couvrir] convier — 663 Que bien armez] Qui bien aymez — 678 feront branler] Les pousseront — 679 Las! de noz corps] De tous noz corps — 686 de l'eau marine] de ses marins — 716 Prioit] Proye — 745-773 *manquent.*

Et les travaux, bien qu'ils soient infinz,	772 Tous les ennis, les soucis infinis
	774 Si de ton trait tu blesses la pensée
	En Francion des filles de Dicée :
	Aide au Troyen, il est digne d'avoir,
	Pour sa beauté, faveur de ton pouvoir.
duquel les petits doigts,	duquel les petits dois
Suivant tes pas, porteront	781 Tous enfantins porteron' ton carquois
	782 Et ton bel arc qui les hommes conqueste ;
	787 Puis doucement de son fils se desrobe,
Et prit son vol en Cypre ou en tout temps	S'en vole en Cypre, où son temple en tous temps
Ses gras autels sont chargez d'un Printemps.	Vont ses autels chargés d'un beau printemps.
A donc Amour	A tant Amour
sa joue	791 sur la joue,
Tout esgaye	801 Tout amoureux va convoyant Amour.
Ce petit Dieu, mais bien grand en cautelle,	**Ce petit Dieu, qui trompe la cervelle**
Changea de corps, et prit face nouvelle,	Des plus rusez, prit semblance nouvelle.
fait moucher les genisses;	807 fait courir les genisses ;
aupres le seuil.	809 S'alla cacher dessous le seuil de l'huis
Dessous la porte	Joignant la porte ou le prince Dicée
	812 Tandis Francus branlant dedans la main
	Un javelot,
Pendante au col	Ayant au col sa targue
D'un air espais emmentela leur corps	817 Songneuse d'eux, emmantela leur corps
	D'une immense et obscure couronne,
Quand a vingt pas du Palais arriva	820 Quand au palais Francion arriva,
De tous costez l'air espais	Lors de leur corps l'air espair se creva,
figure aux yeux est revenue,	Et leur figure est propre revenue.
s'esbattoit	832 Ou la jeunesse aux armes s'esbattoit.
L'un d'un pié viste ou couroit ou sautoit.	**Piquoit chevaux, voltigeoit ou lutoit,**
Piquoit chevaux, ou gardoit	Couroit, sautoit, ou gardoit la barriere,
	846 Festes, festons,
	847 Dicee, vestu de dignitez royales,
D'aupres la porte entra desouz la robe	862 Tandis le Dieu qui petit se desrobe,
	Fin et trompeur se cacha sous la robe
	De Francion, et decochant
leur sang	869 Et la raison ensemble renversa,
	Troublant le sang
	872 Puis en riant
Ce bon enfant	873 Ce faux garçon dans le ciel s'envola,
de douleur	886 de merveille ebloui
Leur liberté remportant pour trophée.	892 De toutes deux avoit l'ame eschauffée
	Qui ja pendoit au haut de son trophée.
	comme un rameau vert
Qu'une nourrisse	896 Qu'une artizane au point du jour allume.
	(Leur visage)
Representant la couleur de leur peine.	905 Le seul miroir qui tesmoignoit leur peine.
coucha contre	907 Son javelot posa contre un rasteau
	Le long du mur à costé de l'entrée
Où se roullon	Où se couchoit mainte lance ferree.
soudain s'est despouille,	911 Dedans le bain tout nud s'est despouillé.
	les uns tapissoient
et chambres et murailles,	916 D'ouvrages d'or les superbes murailles,
d'histoire decorez,	923 d'histoires honorez.
estoit grand sa folie	932 **Tant en amour forcenoit sa folie**
	933 Pour se saisir de sa Cymopolie ;
De nuods la serre, et l'ayant	936 La tient serrée, et l'ayant embrassée,
	953 devoroit pour pasture.
fut prest et les vivres servis	954 Quand tout fut prest, ce prince, pour mieux voir
Le roy se sied au milieu, vis-a-vis	**Son estranger, courtois, le fit asseoir**
De Francion et fit assoir ces filles	A vis de luy, et fit asseoir ses filles

785 lis' licts — 789 Ses gras autels' Ses beaux... — 794 Ses blonds cheveux] Ses beaux... — 895 un rameau vert] une rame au vert — 900 ces dames] ses dames — 903-904 *fondus en* Pale tantost tremblant de taches estoit pleine — 911 s'est despouille' c'est despouillé — 959 qui bas s'assirent] qui bas sirent — 962 festoyant] festoioient — 963 convioient] conviant.

A ses costez, courtoises et gentilles;		Aux yeux armés d'amoureuses scintilles;
	964	L'un parle et l'autre coupe;
Et de bouquets les coupes couronnoit.	967	Et jusqu'aux bords les tasses couronnoit.
		Incontinent que la soif fut ostée
		Et de la faim la fureur surmontée,
		Ayant le Roy
		A Jupiter versé le dernier vin,
A pleine tasse invoquant		A plein hanap, invoquant sa puissance,
s'esleva		Toute debout se leva l'assistance,
		Loin de la table, envieuse d'aller
	985	Le pied certain rencontre la cadence.
	988	Qui dans les cœurs,
	991	Faisant soubs l'eau les dauphins allumer.
Pere et auteur de	994	Pere germeux de naissance
	1002	Au sang gaillard
	1010	Entre les fleurs, habites la verdeur,
la pointe	1013	Sans toi n'est rien la douceur de notre âge,
Richesse, empire.		Faveur, honneur, abondance de bien,
Estant tout seul gratieux et plaisant.	1018	Ensemble Dieu profitable et nuysant.
Et les danseurs haussant d'un cry gaillard	1023	Les baladins haussans le cri gaillard,
Les derniers vers le branle redoublèrent,		Les derniers vers du chantre recouperent,
Et jusqu'au ciel la chanson envoyèrent.		Et de leurs voix les soliveaux frapperent
	1029	estoit le bon Dieu.
de ses yeux espandit;	1030	Un fleuve espais de ses yeux s'escoula;
luy a dit :		Francus l'avise et ainsi luy parla :
A qui la mer et la terre et les cieux	1034	A qui la mer, l'air, la terre et les cieux
au monde	1037	Il n'est rien pire aux mortels
Il fait tuer	1052	Il fait meurdrir tous ceux
que la mer a poussez à sa		Ceux que la mer jette contre sa terre
		Il attache de rang
Des assomez sur la porte les testes	1056	(Piteux regard!) sur la porte les testes,
Comme un vainqueur atache ses conquestes.		Des assomez miserables conquestes.
		en une seule veine.
	1061	Près le talon, est sa Parque et sa peine.
	1076	Vint au matin
		à qui le blond coton,
	1083	En se frizant, sort encore du menton,
Car du cruel l'épouvantable	1089	Car du géan l'inviolable force
Leurs mains au dos,	1092	Ses gens et luy, d'un baston les emmeine
	1094	Depuis le temps, ce malheureux cruel,
A tous les jours occis dessus l'autel		De jour en jour a tué sur l'autel
apres le vers 1099 (... de sa cruelle main) *le ms. ajoute* :		
Un mois y a, ô meschante malice		
Que de mon filz il eust fait sacrifice		
Mais le voyant une fleur de beauté		
A pour un temps fleschi sa cruauté.		
Par un héraut le tyran m'a fait dire		
Que si quelcun pour le sauver desire		
Combattre a luy ne face que parler		
Et qu'en son lieu le veut laisser aller.		
J'ay supplié, j'ay offert ma couronne		
J'ay commandé, je n'ay trouvé personne		
Qui contre lui à cheval soit monté		
Tant il est grand horrible et redouté.		
Ainsy disoit	1100	
		un pére valeureux
M'a engendré gaillard et vigoureux	1115	A son malheur m'engendra vigoureux,
Ja les sept feux	1122	La les Trions commençans à pancher
orné	1128	ornant sa teste blonde,
	1130	Ce fier tyran à la muraille alla,
Et son guerrier au combat		Un chevalier au combat appela.
Plein de superbe et fiere contenance		Tyran superbe et de fière arrogance,
	1134	Ferme en l'arrest;
	1138	au mois d'esté

967 de bouquets] des bouquets — 979 veinq] veint — 995 les guerres et] la guerre — 1108 De toy, seigneur,] Sans mon merite — 1128 De rais] De retz.

Dessus son dos	1142	Dessus le dos
que son chef	1143	que le chef s'esbranlent
la dare	1144	poussant la teste esclose
	1153	Du chevalier qui viendroit sur la place.
après le vers 53 ... sur la place ... et au lieu des vers 1152-1155, le ms. porte :		
Desja la Fame à haute trompe avoit		
Semé par tout qu'un estranger devoit		
Seul en camp clos se combatre à Phoneire.		
Quand ce cruel tout ardent de colere		
Cueua trois fois et d'un bruit esclatant		
Superbe et fier sonna le combatant		
Jusques à quand sans espoir de bataille		
Me tiendras tu au pie de ta muraille?		
Et que assaut en paresse coulier		
Retendra-tu mon fer sans le mouller?		
Ou bien Dieue un champion aux armes		
Ou bien vien vour toute la terre pleine		
De la cervelle et du sang de ton fils		
Ains que Phoebus aille embrasser Thetis		
Son tres creuse me servira de coupe		
Boyvant sa vie au milieu de ma troupe,		
Victorieux pavant de toutes pars		
Champs et buissons de ses membres espars.		
Ainsi qu'on dit, la	1157	Vieil radoté, la phrygienne
		qui sçauroit mieux ramer
Et s'enfuyr que combatre ou s'amer.	1159	Comme un forçat, que, forceux, s'armer.
Demere et femme en son sang lui donna.	1163	Pour son douaire un tombeau luy donna.
Le sot qu'il est, des oracles	1167	Le pauvre sot, des oracles séduit,
qui les charmes endure	1177	Ce n'est pas moy qui des charmes ay cure,
		Ne qui me laisse aux paroles peper
Les vers charmeux ne me peuvent tromper,		Le fer tranchant ne me sçauroit couper,
Non, Jupiter ce rueur du tonnerre.		Ny Jupiter tuer de son tonnerre.
S'il regne en l'air.		S'il regne au ciel,
	1183	A larges pas.
Va estonner de tes paroles fières	1188	Va t'en braver, de tes paroles fières,
la vie	1191	Gagnent leur vie
après le vers 1911 ... au labeur de leur main), le ms. ajoute :		
Tel que je suis, je suis soldat pratique		
Je sray comment il faut cresper la pique,		
Courir la lance en guerre et en tournois,		
Je sray que peut la masse et le harnois,		
Poquer chevaux et leur donner carriere,		
Assaillir seul, deffendre la barriere,		
Des le matin jusqu'au soir bataillant,		
Hoir des vertus d'un pere si vaillant.		
Approche doneq.		
	1196	D'aller victime au fleuve acherontide,
Le tyran	1198	Le geant, d'autre part,
		Ruant sur luy
	1202	Ne le voyant de corps massif ny fort,
ou de mains bien à craindre.		De fier visage ou d'un horrible port,
		De front severe, aux joustes bien à craindre,
		Ains
	1207	Fresche la main et bien fresche la peau,
		Le prix de la victoire
N'est un toreau, n'un cheval belliqueur.	1214	N'est un cheval aux armes bien appris.
Le sang vaincu est le prix du vainqueur,		Le sang vaincu du vainqueur est le prix,
en cent lieux espandue		Et la cervelle à mes pieds espandue,
		Les os cimez et la teste pendue
au lieu de ces deux vers :		Sur mon portail qui me sert de trofe,
le ms. porte :		De tiede sang à toute heure échauffe.
Doneq si tu as quelque pitie de toy		
Pauvre garson ne t'aburtes à moy :		

1152 une horreur] une frayeur — 1164 dit on] dit il — 1178 me laisse] se laisse
1184 que] qui — 1193 cresper] branler.

Mieux te vaudroit à voir ta contenance
Faire l'amour ou mener une danse,
Ou des bouquets cacher dedans ton sein
Que de tenir les armes en la main.

1220 il t'est pris une envie
1221 de ta vie
1222 Tu es trompé
1224 Nous peut estre rendue :
1228 Or, s'il se plaît
1231 Quand par la main de Phouère mourras.
1233 Ne sachant point que c'étoit la dernière.
Pauvre chetif ! Le cour de son destin
En ce lieu mesme

Ou
d'un tel home mourraz.
la derniere
Qu'il jetteroit :
Au mesme lieu

Dès le matin avoit de sa navire

1237 Songneux, dès l'aube avoit de sa navire
Ja fait venir le harnois que porteit
Troïle à Troye, alors qu'il combatoit
Contre les Grecs,
1241 et non pas la puissance.
1243 Le jour qu'au vent sa voile abandonna.

Quand aux Zéphyrs sa voile
après le vers 1243 (... sa voile abandonna), *et à la place des vers 1244-1247, le ms. porte* :
Il a premier des greves bien ferrées
A boucles d'or ses jambes enserrées,
Il a vestu son harnois bien trampé,
Pris son pavois nombrilleux et houpé,
Rond, large, dur, rampart de la personne,
Que meinte frange à l'entour environne.
Il fut après à sa cuisse arrangeant
Sa bonne espée au manche fait d'argent
Bien afilée, à la trampe bien dure,
Qui luy pendoit d'une large ceinture,
Ceingnit sa dague, afubla son armet
Puis en l'arçon d'un saut léger se met
Pressant le dos d'un bayard, qui derrière
Laissoit le vent quand il passoit carrière.
Come il prenoit la lance dont le fer
Frais-esmolu s'esclatoit dedans l'air,

1253 Trenche luy tost la veine qui luy serre
Le mol talon : de telle place sort,
Non d'autre lieu, la cause de sa mort.
1261 Icy Francus, de l'autre part Phouère,
Plus que devant en armes fiers et grands,
1264 D'un masle cœur l'un sur l'autre coucherent
Et leurs escus rudement embrocherent
1267 Le mont fremit.
1268 En mille esclats les pointes acerées
Furent toucher les étoiles dorées.
1274 A jour ouvert le pavois se cassa,
Ainsi que glas le tronçon se froissa,
Et d'un tel heurt leurs eschines courbèrent,
Que les destriers sur la croupe tombèrent,
Tant d'un grand coup ils s'allèrent choquant.
1283 Et de leur trempe un harnois pourfendoient.

Auprès du nerf le talon : de là sort,
Non d'autre part,

A coup d'espron l'un sur l'autre

Et des deux bois les pointes acerées

Le bois colé en cent pars se cassa,
En mille esclats le tronçon se froissa,
Et tellement leurs eschines

Tant d'un grand heurt

après le vers 1283 (... un harnois pourfendoient), *le ms. ajoute* :
Tantost tournant leurs coursiers à la dextre
Tantost en long, tantost à la senestre
Come insensez de rage et de courroux
De çà de là se marteloient de coups.
Dessous le fer

Un coup qui l'autre suit,
1287 Greslé, menu, faisoit un pareil bruit
1301 Tant de leur main est horrible la plaie.
Du bon Troyen

menu, tombant faisoit tel bruit
de leur dextre
De ce Troyen

1 234 Qu'il jetteroit : le cours de son destin] ... jetteroit jamais. Car le destin — 1 235 lieu] endroict — 1 249 loing a part] loing part — 1 283...] Et dans le ciel mille flames rendoient — 1 284 coursiers] harnois — 1 288 Que] Qui.

	1305	Oyant l'horreur du sifflant de l'espee
Et le geau se trouvoit	1308	Et le grand corps ne trouvoit l'advantage
		a ce flot courroucé,
	1311	D'écume blanche et de vent hérissé,
sur les bords d'un navire	1313	sur le bord du navire
adjoustant l'experience	1318	Ains, adjoustant la vigilance à l'art,
Cet ennemy	1320	Ce fier geau
D'un pesant heurt	1322	D'un pesant choq contre luy s'approcha,
Et jusqu'au vif l'espaule		Et, le pressant, l'espaule lui touchа,
de Francus	1331	Le fin armet du Troyen
		et l'estonna de sorte
Que le dur faux	1333	Que le dur corps d'une enclume bien forte
		Seroit leger au prix de ce coup là,
		Qui des argons chancele l'esbranla.
rudement l'esbranla		
Brisant sa trampe,	1337	Frappant la trempe, alla dessus la place
	1360	Mais, tout ainsi qu'on voit deux colombelles
		Fremir de peur sous les griffes cruelles
		De l'espervier, qui nagueres avoient
		Laissé leur nid et legeres devoient
S'en retourner au toict, à pleine gorge,		S'en retourner au colombier pour paistre
Paistre leurs niz de bon froment et d'orge,		Leurs chers enfants qui ne font que de naistre,
de deux pucelles sœurs	1367	des deux royales sœurs
		Qu'Amour ardoit
son bayard repiqua		son cheval repiqua
Puis d'un grand heurt	1375	Et d'un grand heurt son ennemi choqua.
et de veines.		Bande de nerfs, de muscles et de veines;
Il se roidit et serrant à mains pleines		Puis, en serrant fortement à mains pleines
Le coutelas,		Son coutelas,
après le vers 1384 ... à gros flots, ondoiante,		
et à la place des vers 1385-1391, le ms porte		
Ainsy qu'on voit la flame tournoyante		
D'un soupirail à boullons s'estoufant		
Sortir à peine et se rouler au vent,		
Et fait la cœur de Phœnice congnée		
De bras si forts, que sans plus la poigne		
Dedans la main du Troyen s'arresta :		
En cent morceaux le reste s'esclata		
Mais courageux le jouvenceau ne cesse		
De le hurter, il le choque et le presse		
Et pour l'abbattre il retourne et revient,		
Et d'une main et de l'autre le tient		
Le prend, le presse, et de tel nœud le serre		
Que des arçons tous deux tombent à terre.		
Tant rudement l'un l'autre se poursuit.		
Dessus leur dos le harnois fait un bruit.		
Tout aussitôt	1392	Mais aussitôt
		Plus que devant au combat s'élancèrent
Qui flamboyoit	1396	Qui se cachoit d'une alumelle fine
Le long		Du long la cuisse
Perd la raison	1402	Perd leur raison
	1407	Du fer tombé de leur corps désarmé.
	1408	Icy la hausse, icy tombe la greve,
La garde icy : sans repos ny sans trève		La maille icy : ces chevaliers, sans trève,
	1410	Fumant, suant, soufflant
en l'ayde de son art	1415	au secours de son art
	1439	Armé de cœur et de glaive pointu,
L'environnant l'importune		Le suit, le tient, l'importune et l'approche,
Sans pors, rusé	1444	Comme rusé,
	1446	Francus, qui vit que
	1452	s'eslance de rudesse,
l'attacha	1454	Sous luy se rue et de près l'attacha
et d'un nerf	1458	et d'un bras bien tendu
	1461	Et le fit cheoir
La poudre molle imprimant de son long	1462	Le dos imprime, en tombant de son long,
Avecq' un bruit :		La poudre molle :

1334 de ce coup] de coup — 1348 le promeine] il pourmene — 1380 boucle] bouche — 1393 et le] il le — 1396 Le prend] Le pent — 1413 L'un] Qu'un — 1431 playe] pluye — 1448 se] ce — 1457 il le vire] et le... — 1463 tronc] torne.

	1466	De bras, de teste et d'ongles
Et d'une rare et petite rousée	1484	Et d'une longue et saillante rousée
Rend tout autour la campagne arrousée.		Baigne la place à l'entour arrousée.
		Ainsi le sang bouillonnant s'en alla :
		Avec le chaud son âme s'envola,
de despit et d'envie		Palle d'horreur et de despit suivie
Un corps	1495	Un tronc bronché
	1503	Pour mon support t'a bien conduit ici.

1 467 se] ce — 1 468 s'efforce] c'efforce — 1 483 se suit] le suit — 1 486 bouillonnant] bouillant

*
* *

On a pu voir que le manuscrit du livre II de la *Franciade* contient, en six ou sept fragments, une soixantaine de vers inédits. Comme ils ne figuraient dans aucune édition imprimée, ni celle de 1584, ni celle de 1572, ils n'ont été imprimés, ni dans le texte ni en variantes, ni par Marty-Laveaux ni par Blanchemain. La gloire de Ronsard n'y avait pas perdu grand chose. Mais l'ensemble des variantes du manuscrit a au moins une valeur historique, et, à ce titre, mérite qu'on s'y arrête. L'érudit qui entreprendra une édition critique de la *Franciade*, devra tenir compte, pour le deuxième livre, de la rédaction manuscrite, qui est la plus ancienne, et c'est à partir d'elle qu'il devra suivre les progrès de la forme que Ronsard a donnée à son œuvre. J'ai simplement voulu attirer l'attention sur cette première rédaction et en signaler, dès maintenant, l'intérêt particulier.

EDMOND FARAL.

MAXIME DU CAMP ET LES SAINT-SIMONIENS

Si, dans ses *Souvenirs littéraires* publiés d'abord par la *Revue des Deux Mondes* de juin 1881 à octobre 1882 et réunis bientôt après en deux volumes, Maxime Du Camp a parlé plus volontiers des autres que de lui-même, encore en a-t-il dit assez pour tracer le cadre de sa biographie et marquer les éléments de son caractère. Lui qui se préoccupait assez peu de la réputation de ses contemporains pour ne pas vouloir détruire les pages indiscrètes qu'elle lui avait inspirées et légua ce morceau à la Bibliothèque nationale avec de feintes reserves bien faites pour piquer la curiosité, trop soucieux au contraire de sa propre mémoire, il a pris ses précautions avec l'histoire et brûlé de son vivant ce qui aurait pu édifier sur son compte la postérité. Il y a là même une manœuvre assez singulière : trop facile d'une part, l'écrivain se montre vraiment trop prudent de l'autre et infirme de la sorte la créance qu'on doit porter à son témoignage, quand il s'agit des autres ou de lui-même. Force est de le contrôler plus que tout autre, à l'aide des documents qui ont pu subsister en dehors de lui, et de reprendre, quand il est possible, sur des informations nouvelles, le récit de son existence en des points où elle peut être retracée ainsi.

C'est ce qu'on voudrait faire aujourd'hui pour les rapports de Maxime Du Camp avec les saint simoniens. Jusqu'à quel point fut-il convaincu de la vérité d'une doctrine qui séduisit tant de généreuses intelligences, mais qui n'eut aucune influence ni sur la littérature, ni sur l'art? Seul le musicien Félicien David fut un adepte; mais aucun écrivain, aucun peintre notoire ne se réclama de cette théorie sociale, et non esthétique. Aussi n'est-ce pas son goût des lettres qui poussa Maxime Du Camp dans la suite de Prosper Enfantin. Nature indépendante et curieuse, attiré par la nouveauté, séduit par l'inconnu, le jeune Maxime avait poussé dans bien des sens son désir d'apprendre et de connaître. Libre de ses actes dès sa majorité, possesseur d'une suffisante fortune pour se livrer à ses fantaisies, il avait voyagé longuement, surtout en Orient, d'abord seul, puis en compagnie de Gustave Flaubert, à qui le liait une forte amitié. En Égypte, où ils étaient en 1850, au

Caire, Maxime Du Camp rencontra Charles Lambert-Bey, ingénieur des mines, entré le premier à l'École polytechnique et sorti de même, converti aux idées saint-simoniennes par Prosper Enfantin et qui avait suivi celui-ci lorsqu'il vint procéder à des travaux préparatoires au percement de l'isthme de Suez. Comme on le sait, ce n'est pas Enfantin qui eut l'honneur de faire aboutir cette conception qu'il avait souhaitée avec une conscience digne d'un meilleur sort. Mais les études à ce sujet avaient été poussées très avant, grâce surtout à Charles Lambert, que l'Egypte avait séduit et qui s'y fixa quand le projet de percement fut abandonné.

Lambert devint alors le directeur d'une École polytechnique instituée à Boulacq par Méhémet-Ali, école singulière, où il y avait bien deux ou trois professeurs, mais où les élèves faisaient totalement défaut. Dans ce poste honorifique. le directeur pouvait se livrer librement à ses méditations philosophiques, qui tournaient de plus en plus aux conceptions saint-simoniennes, la religion type, selon lui, vers laquelle l'humanité sera fatalement entraînée et pour laquelle il avait lui-même, vingt ans auparavant, supporté la persécution. « Jamais, dit de lui Maxime Du Camp, chez aucun homme, je n'ai rencontré un si ample cerveau, une indulgence plus féconde, une telle compréhension des sentiments d'autrui, une clarté d'enseignement plus extraordinaire, une aspiration vers le bien plus constante. Sa parole lucide, imagée et néanmoins précise jetait des lueurs au fond des problèmes les plus obscurs et, par une étrange contradiction, il ne pouvait écrire; dès qu'il prenait la plume, l'expression devenait confuse et sa pensée se perdait dans les nuages dont il ne parvenait pas à la dégager[1]. » Comme plusieurs de ses coreligionnaires saint-simoniens, c'est par l'influence directe, par l'effet d'une nature séduisante, que Charles Lambert agissait sur ceux qui l'approchaient. Passionné pour les discussions philosophiques, hanté du sentiment de l'au-delà, il savait réconforter les espérances chancelantes, raffermir les courages ébranlés. Maxime Du Camp eut l'occasion de sentir la force de cette âme prédestinée. Accablé par un malheur dont il n'a pas dit la cause, le jeune homme eut recours à la bonté de Lambert, qui compatit si bien à cette angoisse qu'il la dissipa et rasséréna celui qui en souffrait.

Tandis que le voyage de Flaubert et de Du Camp s'achevait par l'Asie Mineure, la Turquie et la Grèce, Lambert-Bey prenait congé du vice-roi et de l'Égypte et, sa pension une fois liquidée,

1. *Souvenirs littéraires*, t. I, p. 344 (édition in-18).

s'était fixé à Paris. Il y continuait son existence de philosophe attirant, poursuivant son rêve humanitaire et prêchant toujours la doctrine qu'il avait adoptée, au temps de la persécution. Prosper Enfantin, lui, était alors fixé à Lyon, où il occupait les fonctions d'administrateur du chemin de fer de Paris à la Méditerranée, mais venait fréquemment passer quelques jours à Paris, dans un petit appartement du boulevard Poissonnière. Il était naturel que Maxime Du Camp, rentré de voyage au mois de mai 1851, renouât ses bons rapports avec Lambert. C'est ce qui arriva. Ils reprirent leurs conversations du Caire, sous la persistance des mêmes préoccupations métaphysiques, et discutèrent longuement sur des problèmes dont la donnée les retenait, si la solution ne les réunissait pas.

Quoique la littérature attirât surtout Maxime Du Camp, sa curiosité se portait volontiers alors sur ces questions d'ordre abstrait. Cette tendance allait être surtout sensible, quand il se livrerait à des récits d'imagination, et non pas seulement aux récits de voyage qui occupèrent d'abord son activité. Comme il l'avait fait pour sa première excursion en Orient, il raconta la deuxième dans un volume de grand luxe, illustré des reproductions photographiques faites en cours de route. En même temps, au mois d'octobre 1851, Maxime Du Camp faisait paraître, de concert avec Arsène Houssaye, Théophile Gautier et Louis de Cormenin, la *Revue de Paris*, qui, jusqu'au début de 1858, mena une existence fort honorable et servit grandement les lettres françaises. Maxime Du Camp en fut l'un des meilleurs sinon le principal ouvrier. Il l'ouvrit toute grande à ses amis de lettres, Bouilhet, Flaubert, Fromentin et s'efforça d'y servir avec autant d'efficacité ses amis saint-simoniens, car ses relations étaient devenues plus étroites. Il avait fait, par Lambert, la connaissance d'Enfantin, le 24 février 1853, et avait été gagné, comme d'autres, par l'affabilité séduisante de cet apôtre, dont l'autoritarisme et la prétention à l'universalité se voilaient de bonhomie et de simplicité. Maxime Du Camp fut conquis, non convaincu, mais le charme était agissant et voulait se répandre au dehors pour gagner d'autres sympathies à cette puissance nouvelle. De concert avec Lambert, fixé à Paris tandis qu'Enfantin demeurait toujours à Lyon, Maxime Du Camp projetait de tenir des réunions chez lui où l'on exposerait les points principaux de la doctrine. Mais le Père sentit le danger de pareilles assemblées, dont il ne serait pas l'âme, et que d'autres pourraient modifier ou supprimer son action. Il n'eut pas l'air d'approuver ce dessein, et c'est pour

s'excuser de l'abandonner que Maxime Du Camp écrit à Lambert la lettre suivante, la première en date de celles qui sont conservées dans les papiers saint-simoniens, à la bibliothèque de l'Arsenal[1].

Paris, le 16 novembre 1853.

Mon cher maître, hier j'ai beaucoup réfléchi à notre conversation du cabaret Vachette; il en ressort pour moi ceci que le Père ne voit pas avec plaisir les réunions qui devaient avoir lieu chez moi et que, vous-même de votre côté, vous pensez que leur composition première doit être modifiée. — Si elles ne sont que ce que vous désirez, elles manquent leur but et deviennent de simples soirées où l'on parlera de pluie, de beau temps, de saint-simonisme, de filles et de théâtre : ce qui est à peu près inutile. Si elles sont ce que j'avais pensé et désiré, c'est-à-dire une série de conférences réglées où des hommes graves instruiront de jeunes hommes et discuteront avec eux, cela pourrait blesser le Père puisque cela lui fait entrevoir des dangers que mes très faibles yeux ne savent pas reconnaître, je l'avoue. Je crois donc que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de décider purement et simplement que ces soirées n'auront pas lieu; de cette façon chacun restera libre d'agir à sa guise et de continuer isolément cette œuvre à laquelle on ne peut travailler en commun.

Vous devez me connaître assez pour savoir que je ne prends cette détermination qu'à mon grand regret et avec un effort très douloureux.

Je vous embrasse et suis tout à vous.

MAXIME DU CAMP.

Voilà où en était Du Camp dès le début : zélé, certes, puisqu'il voulait faire pénétrer dans des milieux étrangers les doctrines saint-simoniennes, mais doué d'un zèle inconsidéré qui, sans se substituer à l'autorité d'Enfantin, aurait pu cependant l'amoindrir et l'écarter. Au surplus, son orthodoxie — et il le savait — n'était pas parfaite : si les instincts de son âme l'attiraient vers certaines affirmations de cette religion si disparate, la raison se refusait à admettre des principes qu'elle jugeait excessifs et inacceptables. Sous le péristyle du temple, plutôt que dans le temple même, il faisait pourtant des efforts réels pour se pousser à y pénétrer et se mêler au groupe des gens qui avaient sa sympathie et son respect. Ce qu'il croyait au juste, Maxime Du Camp lui-même va nous le dire, d'un langage élevé, dans une lettre à Lambert, qui montre bien l'action morale que de pareilles spéculations avaient sur des hommes épris d'idéal.

1. Ces papiers ont été classés avec beaucoup de soin par M. Henry-René d'Allemagne, qui en a publié un inventaire au tome XLIII du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*.

Vendredi, 28 avril 1854.

Mon cher maître, j'ai peu de choses à vous dire; vous savez que depuis de longues années je porte en moi le germe des idées que vos conversations du Caire et de Paris ont largement développées; avant même de vous connaître j'étais un adepte, maintenant je suis un disciple, je ne désespère pas de pouvoir devenir un apôtre.

J'ai toujours cru à la *Vie éternelle*. Dans tout ce que j'ai écrit je l'ai formulé de mon mieux : *l'Ame errante* écrite en 1845, les *Souvenirs et paysages d'Orient* terminés en 1846 suffiraient à le prouver; je ne vous parle pas du *Livre posthume* qui contient une véritable profession de foi. Je ne vous dis rien de mes idées touchant les réformes sociales sans lesquelles l'humanité s'achemine au milieu des révolutions; je partage absolument votre opinion à ce sujet et je m'en applaudis.

Sur un seul point, je crois, nous différons, et sans rappeler ici vos démonstrations, je vous dirai vite comment je comprends le mode de transmigration des âmes, afin que vous puissiez m'éclairer si je m'aveugle et me remettre dans la bonne voie si je m'égare.

J'ai existé, j'existe, j'existerai; j'ai été, je suis, je serai *un* et *multiple*.

En vertu du don d'ubiquité que nous avons tous, je me sens actuellement vivre en mes amis et je sens mes amis vivre en moi. Cependant leur *moi* ne se substitue jamais au mien, et mon moi ne se substitue jamais au leur. Il en a été ainsi dans mes existences antérieures; dans mes existences futures, il en sera ainsi.

Il y a en moi quelque chose de particulier, d'indissoluble, de radical, modifiable cependant jusqu'à un certain point, et qui me suit dans toutes mes transmigrations successives; ce quelque chose c'est mon *individualité*, c'est *l'unité* de ma *multiplicité*, c'est le *noyau* autour duquel se groupent chaque jour des éléments nouveaux. Si je savais la chimie, je vous ferais vite une comparaison qui rendrait ma pensée très claire; je vous parlerais de ces sels qui s'agglomèrent autour d'un corps, qui l'enveloppent et le font même disparaître aux yeux, mais sans pouvoir le détruire, tout en le pénétrant assez cependant pour pouvoir modifier sa nature première.

Ce quelque chose que je ne sais mieux définir, mais que je sens en moi, je l'appellerai *mon âme*.

Mon âme a toujours vécu, elle vit, elle vivra toujours, car elle est éternelle comme Dieu dont elle fait partie; elle a été et sera toujours revêtue d'une forme empruntée à *la matière*, qui est éternelle comme *l'esprit*.

Dans ses différentes transmigrations mon âme s'est augmentée et accrue de tout ce qu'elle a rencontré, comme aussi tout ce qu'elle a rencontré a été augmenté et accru par elle. Les morts vivent en moi, je vis dans les morts, mais les morts et moi nous vivons particulièrement, *idiosyncratiquement*. J'ai en moi des molécules de monades

étrangères; je suis pour d'autres à l'état de monade étrangère, mais j'ai vécu autrement que de cette façon; j'ai vécu autrement que par *aspiration* vers la vie individuelle, j'ai réellement, physiquement vécu avec *mon âme* propre et bien à moi.

Mon âme revivra bonifiée, agrandie, sanctifiée par tous les éléments bons, saints et grands qui l'entourent et que je tâche de m'approprier. Dans ma vie prochaine je porterai en moi une part de ceux que j'aime, je pourrai revivre *avec conscience* en eux, mais certainement *mon âme* revêtira une forme, un corps, et aura fait un pas de plus vers ce progrès indéfini auquel nous croyons tous. Je sens ma mère vivre en moi, je sais que je vis en elle, mais j'ai la conviction indéracinable qu'elle existe quelque part, sous une forme nouvelle qui peut-être se fera un jour reconnaître de moi par les affinités que nous avons conservées l'un pour l'autre.

La vie, comme l'homme, est *une* et *multiple*. D'autres vivent en moi, je vis en d'autres, mais je n'en vis pas moins d'une existence propre et certaine. Il en a été et il en sera comme il en est aujourd'hui.

Voilà le seul doute que j'avais à vous soumettre; vous voyez que s'il me fait un peu dévier de l'orthodoxie, il ne m'empêche pas de croire fermement à la vie éternelle, dans laquelle j'espère bien rester, mon cher maître, le plus dévoué de ceux qui vous aiment.

MAXIME DU CAMP.

Ces envolées philosophiques n'allaient pas sans quelque danger et les âmes qui n'y sont pas accoutumées ne sauraient considérer sans vertige des sujets aussi élevés. On ne peut s'étonner que, sous de pareilles influences, Maxime Du Camp, qui était plus fait pour la littérature d'imagination que pour la spéculation métaphysique, ait eu le cerveau ébranlé, surtout quand il voulait mêler à ses œuvres imaginaires le résultat de sa rêverie métaphysique. Revenant plus tard sur cette partie de sa vie, Maxime Du Camp déclarait qu'il n'était pas sûr de ne pas avoir alors frôlé la folie, et la chose est vraisemblable. L'étrange roman qu'il a intitulé *le Livre posthume, mémoire d'un suicidé* (1853, in-12), est, en effet, un singulier mélange de raison et de divagation, propre à détraquer l'imagination qui le conçut. L'auteur n'aimait pas à s'étendre sur ces années d'agitation stérile, dont il disait n'avoir pas gardé de souvenirs suffisants, et il passait à des récits sur autrui pour n'avoir pas à parler de soi-même. Il eût cependant été instructif de nous entretenir de cette dépression nerveuse, qui survint réellement, mais dont l'abus de la philosophie ne fut pas la seule cause. Abattu, Maxime Du Camp crie sa détresse à Enfantin, et c'est ainsi que nous connaissons son état d'âme. La lettre est tracée sur le

papier de la *Revue de Paris* de deux écritures fort différentes : la première, lourde et fatiguée, maladive; la seconde, courante et normale. Celui qui l'envoie souffre manifestement, surtout au début de sa confidence. Écoutons ce qu'il en dit :

Passy, 30 mai (1854).

Cher Père, Benjamin m'a communiqué le petit mot aimable que vous avez bien voulu m'adresser dans la bonne lettre que vous lui avez écrite. Je vous en remercie; vous savez que tout souvenir de vous m'est infiniment précieux. Voilà bien longtemps que je ne vous ai vu et embrassé, et attendre la Saint-Prosper me semble bien long. Je le regrette avec tout mon égoïsme, car j'aurais bien besoin de causer avec vous. Je vais mal. Je ne sais si je dois attribuer aux causes extérieures de la température l'état de mon esprit, ou si je dois en accuser quelque mauvais coquin qui m'habite encore; le fait est que mes crises nocturnes m'ont repris comme de plus belle et que je dégringole dans l'absurde désespoir. J'ai des envies incessantes de voyager et aussi de mourir. L'homme du *Livre posthume* n'est pas mort et je le sens qui me sollicite et me pousse à des fins insensées. Je ne travaille pas; je me sens faible et désorbité; je passe mon temps à lire et à faire des vers. J'ai cependant un livre en main, mais je suis incapable de m'y remettre. Je n'ai plus de forces que pour aimer et me désespérer sans savoir pourquoi. Je vous écris aujourd'hui sous une bien triste impression, cher Père, comme vous le voyez; ce n'est pas trop de ma faute : j'ai eu une crise cette nuit et suis encore sous l'influence morale et même physique de cette souffrance. Je suis courbaturé, j'ai de grandes douleurs dans la poitrine et vers le diaphragme; je suis plein de colère contre tout le monde et je me dis sérieusement : A quoi bon vivre? J'ai déjà passé par ces états nerveux que je dois surtout aux sensibilités ridicules de mon organisation, aussi je ne m'en inquiète pas trop. Je sais que je finis toujours par en voir la fin; mais j'ai pensé d'y céder un jour à venir et de faire quelque sot coup de tête qui me ferait connaître avant l'heure mon existence future. Je ne parle pas de cela, j'en suis au fond très honteux; mais vers qui voulez-vous que je crie si ce c'est vers vous, Père, qui remplissez si profondément mon cerveau et mon cœur?

Benjamin va bien; votre lettre lui a été d'un grand secours. Lambert est toujours enviable de force et de calme. Marc Monnier travaille à Genève et m'écrit qu'il a déjà à sa suite quelques jeunes fœtus helvétiques qui deviendront ses enfants. Le Vieux Blanc (Louis Jourdan) est à la campagne on ne sait où; Ismael est toujours fils de l'esclave, D'Artigues agiote, et moi, cher Père, je vous aime toujours du profond de mon cœur.

A vous. MAXIME.

Quand vous serez à Paris, j'aurai, je pense, d'assez importantes nouvelles à vous donner sur la *Revue*.

Comme Lambert, plus que Lambert même, le Père Enfantin avait le don d'apaiser par son calme, par sa sérénité olympienne, les esprits troublés. Sa confiance en soi commandait le courage, et il avait trop l'orgueil de sa force pour ne pas en convaincre les autres. C'est surtout dans ce sens qu'il répondit, le 4 juin 1854, aux doléances de Maxime Du Camp. « Tu me dis : A quoi bon vivre? Mais qu'est-ce qui t'a donc pris, pauvre ami? Que rêvais-tu donc dans tes plus brillants jours? Est-ce que tu as jamais pensé que tu serais l'ami de Marc, Luc, Mathieu et Jean, les évangélistes? Allons donc! Tu croyais tout au plus que tu serais académicien ou que tu enlèverais les sultanes du sultan. Est-ce que tu as jamais rêvé dans tes jours de souffrances et de larmes que le Christ descendrait du haut de ses dix-huit siècles et demi pour te dire par ma bouche : « Je t'aime! » Certes, ce langage grandiloquent était bien propre à ranimer un néophyte. C'est tout ce que nous connaissons de la lettre d'Enfantin. Mais nous savons que si le regard du Père se perdait volontiers dans les nuages, il voyait juste quand il se posait sur terre et sur ses disciples. Il avait vu la principale cause de ce marasme dont Du Camp se plaignait. Aussi sa lettre contenait-elle d'excellents conseils hygiéniques qui tombaient à propos et que l'intéressé comprit, s'il ne les pratiqua pas.

9 juin (1854).

Merci de votre bonne lettre, cher Père, elle m'a fait grand bien, et nul comme vous ne possède le don de calmer ceux qui souffrent. Est-ce mon moral qui est malade? est-ce mon physique? Lequel des deux endolorit l'autre? Ceci est une question à laquelle je ne saurais moi-même répondre. Je sais que je suis aimé et je sais aussi que j'aime outre mesure; cela est tout à fait hors de cause. Quant à mes rêves personnels, ils n'ont jamais été bien loin, pas même jusqu'à l'Académie ou à une préfecture. Dieu m'a fait la grâce de ne pas me donner un seul grain d'ambition. Le fond de mon caractère est un grand mépris pour beaucoup de choses et pour un grand nombre d'hommes. Est-ce cette disposition radicale qui me fait souvent souffrir en me donnant des airs de misanthropie qui frisent l'hypochondrie? ou n'est-ce pas plutôt ma sotte organisation ultra-nerveuse qui s'impressionne absurdement et reçoit des chocs là où souvent les autres ne ressentiraient rien? Au fond, je suis injuste, je le sens lorsque je suis de sang-froid. Je voudrais avoir les bénéfices de ma nature, les enthousiasmes, les joies, les jouissances éperdues de l'esprit et du cœur et je voudrais échapper à ses conséquences, aux malaises, aux tristesses sans motifs, aux haines exagérées et aux tourments de toutes sortes. Je vais mieux maintenant, quoique je ne sois pas encore tout à fait bien. Je me remets lentement de ma dernière crise qui a été violente. Je suis au

lait d'ânesse, comme une femmelette en couches; mon médecin m'a poivré d'opium à l'endroit du cœur où j'ai vivement souffert pendant quelques jours; j'en souffre encore, et comme l'emplâtre ne me faisait rien et m'irritait singulièrement, je l'ai déposé dans le coin de mon jardin où l'on jette les ordures.

Je ne fais pas grand'chose maintenant; je lis et je prends des notes pour un livre que je compte incessamment faire sur la Grèce; vous voyez, Père, que ce n'est pas là un travail bien sérieux; de ce côté du moins je suis votre conseil; quant à celui que vous me donnez sous forme d'*et cætera*, je le repousse, je m'insurge tout à fait et suis très décidé, quoi qu'il puisse advenir, à n'en tenir jamais compte. Si vous voulez que je sois sage, puisqu'en argot du monde cela s'appelle ainsi, apprenez-moi donc à ne plus aimer, à ne pas rattacher mes pensées, mes actions, mes espérances, ma vie entière enfin et jusque par delà la mort, à un être qui s'est identifié à moi, qui vit en moi et que je sens remuer jusque dans les fibres les plus éloignées de mon cœur. Si c'est par là que doit venir la mort, qu'elle soit bénie; car je serai mort en accomplissant la loi suprême de Dieu : l'Amour!

Cependant je cherche à me distraire et je pars dimanche matin avec Lambert et Benjamin pour Londres. Dites cela à Arlès, ça lui fera plaisir, car c'est de l'homéopathie que d'aller en Angleterre dans l'état où je suis. Je n'y resterai guère que huit jours et j'espère bien être ici et dîner avec vous le 25 juin pour fêter votre Saint-Prosper personnelle. Je ne puis vous donner des nouvelles de personne : je ne vois que Benjamin et Lambert; ils vont bien tous deux.

A Dieu, Père, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Votre MAXIME.

Ainsi calmée, si l'excitation nerveuse de Du Camp persiste encore et se reproduit parfois, du moins lui sert-elle un peu pour travailler. Il se met à faire des vers, d'une conception assez prosaïque d'ailleurs, mais que ses amis les saint-simoniens encouragent, parce que ce sont des hommages à l'activité humaine, à l'activité industrielle surtout, si fort prônée par eux. C'est de cette poussée poétique qu'il est question principalement, au milieu d'autres choses, dans les quatre lettres suivantes, adressées trois à Enfantin et une à Lambert, et écrites durant la préparation du recueil qui, composé en 1854, fut publié en 1855.

Boulainvilliers, 29 août 1854.

Merci de votre bonne lettre, cher Père, rien ne pouvait me donner plus de cœur au ventre, ni me faire plus grand bien. Les encouragements venus de vous valent mieux que tous les articles de journaux possibles. Je suis heureux que cette pièce vous ait plu et j'espère bien

ne pas en rester là : je suis occupé à faire maintenant une série de chants industriels, que j'intitulerai intentionnellement *Chants de la matière*; j'ai déjà fait le chant de la Locomotive et celui de la Faulx; je doit les lire demain à Lambert. Quant à ce que vous me dites à la fin de votre lettre, il y a longtemps que mon intention est de le crier par-dessus les toits. Quand je publierai mon volume de vers, je le ferai précéder d'une sorte de profession de foi *moderne* où je mettrai toutes ces choses en grand détail. Ce sera l'*opération* dont mes vers sont la *preuve*, ceci soit dit sans calembour, vous savez que je les ai en horreur. Vous me parlez de mes défaillances; j'ai encore eu une crise assez violente dans la nuit de samedi dernier, je ne sais pourquoi. Ces douleurs-là sont pour moi comme les prodromes d'un accouchement; elles sont toujours suivies d'une parturition quelconque, mais elles m'épuisent beaucoup et je les redoute. Néanmoins mon esprit est en assez bon état maintenant, je travaille sans désemparer; mais ma chair souffre; j'ai mal *partout*, je suis fatigué. Mes douleurs de cœur m'ont repris avec assez de vivacité; aussi je pars demain et je vais aller passer huit jours chez des bourgeois à tuer le temps par le beafsteck et la promenade! Que Dieu me remplume! Benjamin dont j'ai reçu aujourd'hui des nouvelles va bien; Lambert aussi; ce dernier *prétend* qu'il travaille. La manie de la plaisanterie le perdra. Soignez-vous bien à Vichy, et si vous y rencontrez le vicomte de Vesins, sachez que c'est un de mes bons amis et qu'il a suivi la rue de Monsigny; mais sachez aussi qu'il est trop lymphatique, qu'il est sous-préfet et que son père est évêque. A part cela, il est bon diable.

A Dieu, cher Père; criez-moi quelquefois : Courage! et sachez-moi le plus dévoué de ceux qui sont à vous.

MAXIME DU CAMP.

Cher Père, je vous envoie *la Locomotive* et *la Faulx*, afin que vous vouliez bien les lire, si vous avez le temps. Les corrections que vous avez bien voulu indiquer au vieux Blanc (Louis Jourdan) avaient déjà été faites dans le sens que vous désiriez. J'ai remplacé le mot *abaissement* que vous signaliez par celui d'*affaissement* qui est plus vrai et qui montre plus les tristesses qui saisissent celui qui se voit encore loin de son but. Au reste, comme ces vers ne paraîtront que le 1er octobre, nous aurons le temps d'en causer. Vous seriez bien aimable de m'écrire un petit mot aux bureaux de *la Revue de Paris*, rue Louis-le-Grand, 25, pour m'indiquer quel jour je pourrai vous voir. Vous me rendriez fort heureux.

J'attends donc que vous me fassiez signe, cher Père, et je suis pour toujours à vous.

MAXIME DU CAMP.

12 septembre 1854, mardi.

9 octobre 1854.

Votre lettre à Lambert, qui a mis cinq jours à venir de ce pays que vous n'avez atteint qu'en six, a été la très bien venue, mon cher maître, et je vous remercie d'avoir assez pensé à moi pour m'avoir envoyé de vos nouvelles. Votre absence me laisse beaucoup plus seul que vous ne pourriez croire : j'avais la si douce habitude de vous voir tous les dimanches à notre pauvre petit déjeuner que je me sens tout bête et tout vide de ne plus vous sentir près de moi. L'absence n'est en réalité, je crois, que l'impossibilité de se voir; elle cesse quand on peut se rencontrer au bout d'un omnibus ou d'un wagon.

Il ne s'est rien passé de nouveau ici depuis votre départ, si ce n'est cette bonne plaisanterie de la prise de Sébastopol, qui a bien fait rire les mal pensants comme moi, et en outre, aujourd'hui, la mort du maréchal Saint-Arnaud. Dans *quoi* renaîtra-t-il celui-là?

Marc Monnier est revenu, je l'ai vu tantôt à *la Revue*. Il revient solide, barbu, plein de travaux et toujours fervent. Nous sommes forcés de retarder encore son article; notre affaire de cautionnement, échouée d'un côté, vient d'être reprise d'un autre avec des chances de presque certitude; nous retardons encore afin de ne pas trop montrer le bout de l'oreille. Je vous envoie une pièce de vers que je vous demanderai la permission de vous dédier, si elle vous plaît et si vous n'y avez pas d'objection; elle est peut-être au fond moins pédante qu'elle n'en a l'air à première vue. J'ai beau me forcer à faire de la prose sur *la Grèce*, je ne peux faire que des vers et j'ai bien envie, cette fois encore, de mettre la raison de côté et de n'obéir qu'à la passion. Personne n'y perdra et j'y gagnerai quelque satisfaction, ce qui serait à considérer. J'ai été assez calme sur les vers pendant une quinzaine de jours, et puis, depuis une crise que j'ai eue l'autre semaine, je n'arrête pas, j'en fais jour et nuit, c'est une maladie. Frédéric continue à prétendre que c'est chez moi une forme du choléra. Que Dieu me la conserve. Je pense que Benjamin vous a écrit; il vient de passer deux jours à la campagne. Il fréquente le chevalier d'industrie de Saint-André avec une grande assiduité; que peuvent faire ensemble ces deux adultes? Le chevalier doit être vorace; il ne fera qu'une bouchée de cet innocent photographe que son collodion n'aura pas pu sauver.

Tous nos amis vous envoient leurs tendresses : j'ai dit à *la Revue* aujourd'hui que je vous écrivais; immédiatement ça a été un ouragan de recommandations d'amitié à vous expédier. Ulbach est accouché d'une fille qu'il a pompeusement désignée par les noms de Julia-Laurence-Emilie. Sa femme se porte aussi bien que possible et le pauvre garçon est aux anges.

Amusez-vous bien, travaillez bien; revenez-nous vite, gros et gras; ne restez pas là-bas, nous avons besoin de vous; ne nous oubliez pas surtout, ce serait ingrat.

Frédéric, qui est près de moi, me charge de vous embrasser, ce que je fais pour sa part et pour la mienne.

A Dieu, cher maître; sachez bien que nul ne vous aime mieux et plus que votre

MAXIME.

Je ne vois plus le vieux Blanc (Louis Jourdan); il n'est toujours visible que derrière des stores baissés, et dans des costumes que je n'ose affronter.

Cher père, j'avais dit à Lambert que j'irais jeudi pour vous embrasser pour vos cinquante-neuf ans et vous prier de m'embrasser pour mes trente-trois. Comptez donc sur moi.

Je suis bien heureux que ma préface vous ait plu. — Dieu sait ce qu'elle me vaudra; mais je suis tout prêt à chanter le chœur des *Huguenots :*

Pour cette cause sainte, etc.

Je vous aime et vous embrasse comme un père et mère que vous êtes.

A vous, MAXIME.

Cette préface bruyante, c'est, on l'a deviné, celle des *Chants modernes*, convaincue et agressive, qui éveilla en effet la critique et suscita la discussion. Elle vit le jour pour la première fois dans le fascicule du 1er février 1855 de la *Revue de Paris*. Maxime Du Camp y affectait la prétention assez hardie d'ouvrir la voie à des chants nouveaux, à l'hymne des forces physiques, des machines et de l'industrie. C'était légitime. Mais quand un poète place une introduction trop altière à la tête d'un recueil de vers, il s'expose à ce qu'on compare son ambition à la façon dont il l'a réalisée, et le rapprochement n'est pas toujours à son avantage. Après cela, ce qu'on vit le moins dans les poésies de Du Camp c'est ce qu'elles avaient de spontané et de généreux; on s'arrêta plus volontiers aux faiblesses, à leur manque de souffle, à leur allure parfois tendue et contrainte. Les doctrines saint-simoniennes s'y épanouissaient; on en sourit. Tout un livre, *les Chants de la matière*, était dédié à Charles Lambert. C'était le plus audacieux; il contenait les chants de la *Vapeur*, de la *Faulx*, de la *Bobine*, de la *Locomotive*, les morceaux les plus caractéristiques, les plus contestables du recueil. Aussi c'est ce livre qu'on discuta le plus, celui qu'on opposa surtout aux théories de la préface. Sainte-Beuve faisait remarquer avec finesse que l'imagination poétique avait baissé depuis qu'on savait et qu'on comprenait tant de choses : la stérilité, déclarait-il, est plutôt le défaut du cerveau créateur, que le manque

de matière à embellir. Il suffisait donc moins d'ouvrir une voie nouvelle que de la suivre avec succès et les vers de Du Camp n'étaient pas à la hauteur de ses ambitions. Le critique des *Lundis* relevait surtout et redressait les attaques intempestives et maladroites du poète contre l'Académie, qu'il rendait responsable du marasme littéraire d'alors. C'était injuste et puéril; il est inutile d'appuyer. Reproduisons plutôt quelques lettres, écrites à l'occasion de divers articles de la *Revue de Paris* et dans lesquelles on trouvera, au milieu de sentiments amicaux et de considérations philosophiques, des nouvelles qui ne sont pas sans intérêt.

Cher Père, dans notre prochain numéro paraîtra une simple note relative à Lesseps, destinée à annoncer le travail que nous préparons sur l'affaire de l'isthme.

L'article que je fais faire aura *au moins* trois feuilles et demande largement un mois de travail. Il sera divisé en deux parties :

1° Historique des travaux relatifs au percement;

2° Comparaison et discussion des deux tracés.

Il faut que ce soit sérieux, bien fait, de façon à être comme la base de toute la polémique qui pourra se produire à l'avenir. L'article se fait *absolument* sous ma direction; je le reverrai et vous l'enverrai en épreuve afin que vous puissiez ajouter et retrancher selon votre désir. Il est probable que la note que je mets dans le prochain numéro me vaudra la visite de Lesseps; si elle a lieu, je vous tiendrai immédiatement au courant de ce qui aura été dit entre nous; vous pouvez vous en rapporter à moi pour tenir ferme et haut.

A Dieu, cher Père, aimez-moi un peu et sachez que je vous aime de tout mon cœur.

A vous, MAXIME DU CAMP.

Ce 24 octobre (1855).

Mon cher maître [Lambert], Kauffmann vient de faire pour ce numéro-ci un article sur l'isthme de Suez. Il manque de détails *personnels*. Or le temps nous presse absolument; voulez-vous être samedi à onze heures du matin à notre imprimerie, chez Pillet fils aîné, 5, rue des Grands-Augustins? Kauffmann y sera pour corriger ses épreuves et il ajoutera les renseignements que vous pourrez lui donner, si toutefois vous voulez bien prendre la peine de nous venir en aide dans cette circonstance.

Pardonnez-moi mon importunité et sachez-moi tout à vous.

MAXIME.

Je n'ai pas trouvé d'article de Kauffmann sur l'isthme de Suez dans la *Revue de Paris*. En revanche, le fascicule du 1er janvier 1856 contient un long travail d'Henry de la Madelène sous le

même titre et sur le même sujet. C'est de ce travail qu'il est question ci-dessous et c'est lui qui fit tant de plaisir à Prosper Enfantin.

Cher Père, j'ai reçu votre charmante lettre et je vois avec un grand et vif plaisir que vous avez été satisfait de notre article; les petits enfants sont donc bons à quelque chose; je m'en doutais bien un peu et j'en suis tout ravi. La Madelène travaille à se faire reproduire en province le plus possible; il y arrivera, car il est actif et naturellement assez ambitieux. Je n'ai pas lu l'article du frère Barrault, mais j'ai entendu dire çà et là qu'il était trop confus et souvent peu intelligible.

Quand arrivez-vous? Je suis depuis lundi installé rue du Rocher, 43, et je vous attends pour pendre la crémaillière. Je vous propose comme convives les fils Lambert, Jourdan et Charpin, les petits-fils Benjamin et Maxime et les arrière-petits-fils G. Leroy et Habeneck. Voyez si cette composition de famille vous convient; je ne ferai aucune invitation avant d'avoir votre assentiment et votre jour.

Notre affaire marche, lentement il est vrai, mais enfin elle marche; nous aboutirons, mais difficilement et après bien des pourparlers inutiles et surtout, hélas! bien du temps perdu. Les *médiocrités* auxquelles j'ai affaire sont inconcevables, et j'avoue que je me sens fort écœuré quand je vois des insuffisances aussi pompeusement suffisantes; ces hommes-là sont bien vieux, je n'ai plus la clef de leur langage, ils n'auront jamais, dans cette existence, la clef du mien; aussi nous avons grand'peine à nous comprendre. Il n'y a que vous, cher Père, qui soyez éternellement jeune, parce que vous êtes la vérité et par conséquent l'avenir.

A bientôt donc; je vous attends pour que vous bénissiez la maison où je vais vivre, aimer et travailler. Vous savez que j'ai chanté ma maison démolie; ma maison nouvelle sera une épopée, je vous en réponds.

A Dieu, cher Père, je vous aime, vous embrasse et suis, pour cette vie et les autres, à vous.

MAXIME DU CAMP.

11 janvier 1856.

La *Revue de Paris* entretenait volontiers ses lecteurs de questions philosophiques, traitées surtout au point de vue des théories d'Enfantin. Le 15 mars 1856, par la plume du littérateur genevois Marc Monnier, elle consacrait un long et bienveillant article à la *Doctrine saint-simonienne*, destiné à la faire connaître et à lui attirer de nouveaux adeptes. Aussi bien était-ce là, avec quelques divergences personnelles, le fond de la pensée de Maxime Du Camp. Elle s'exprime aussi dans la lettre suivante adressée à Lambert, e dont les distinctions philosophiques tiennent la plus large part.

Mon cher maître, si je n'ai pas été vous voir hier au soir, je n'en ai pas moins passé mon temps avec vous. En effet, j'ai lu votre lettre à M. Lemonnier; je l'ai lue avec recueillement et je puis même dire avec dévotion. Je ne l'ai point trouvée obscure et je l'ai facilement comprise; cela tient peut être à ce que je suis très rompu à vos façons de parler; je connais bien votre langue et cela m'aide singulièrement à entendre promptement les questions les plus délicates et les plus abstraites lorsqu'elles sont traitées par vous. Les treize dernières lignes de la page 293 m'ont ébloui : la prescience du *possible* est capitale et me paraît seule admissible en pareille matière. J'aurais voulu cependant qu'à la fin de votre travail vous résumiez votre opinion sur *le Libre arbitre*, LA PROVIDENCE et *la Fatalité* par une formule précise et pour ainsi dire mathématique : le titre avec accolade que j'avais osé indiquer développé en deux lignes. Si vous écrivez encore, tâchez d'avoir des correcteurs d'épreuves meilleurs que Guéroult et Benjamin : ces deux jeunes gens ont de la bonne volonté, mais ils n'y entendent rien. Quant à Lemonnier, je le trouve maladroit et à côté de la question; son procédé de se faire imprimer en caractères plus gros que ceux de votre article, est d'une grossièreté typographique qui dénote un homme mal élevé, ce qui du reste m'étonne peu depuis que j'ai vu son portrait dans le laboratoire de Benjamin...

Mille amitiés. MAXIME DU CAMP.

L'exilé de l'avenir est né ce matin pendant que j'étais visité par une crise nerveuse qui me laisse bien fatigué aujourd'hui. Quel sera le sort de cet enfant?

16 mars (1856), jour des Rameaux.

Les idées littéraires d'Enfantin, comme d'ailleurs ses idées politiques, étaient d'essence assez particulière. Il ne voyait guère dans la littérature qu'un moyen de répandre ses doctrines, et l'écrivain qui s'en rapprochait le plus était celui qu'il goûtait le mieux. Le talent, le style restaient pour lui choses secondaires : s'il les appréciait, on ne saurait dire, d'après ses propres écrits, qu'il eut une juste notion des qualités indispensables à l'exercice des lettres. Sa plume, plus embarrassée que sa parole, exprimait avec quelque autorité les conseils personnels et les règles de conduite particulière; mais elle s'alourdissait dans les considérations générales et dans l'exposé de ses théories philosophiques. Si l'autorité directe de la parole et du regard pouvait dissiper en partie l'étrangeté de la doctrine parlée, celle-ci paraissait davantage sous l'embarras de la forme écrite et l'enflure de langage. Victor Hugo venait alors de faire paraître *les Contemplations* et Prosper Enfantin lui avait écrit de Lyon, le 12 mai 1856,

une lettre assez inattendue, dans laquelle, revenant sur son idée de la Mère, il développe quelques-unes de ses théories sur la femme. Cette lettre[1] ne mérite certainement pas l'enthousiasme avec lequel les disciples d'Enfantin l'accueillirent. Maxime Du Camp en est ravi : c'était se satisfaire à bon compte.

14 mai 1856.

Cher Père, j'ai reçu, lu, copié et envoyé votre magnifique lettre à Victor Hugo. Hier soir, Gallé, Henri et Vinçard sont venus me voir pour m'inviter à aller chez Boulet le 19, anniversaire de la mort de Saint-Simon. Je n'ai pas cru mal faire en leur lisant cette lettre; ils m'ont fort supplié de la lire lundi soir à leur réunion. Je ne veux le faire qu'avec votre autorisation et je viens vous la demander; en échange Gallé vous promet, d'ici à quinze jours, une lettre qui, dit-il, vous fera plaisir. Soyez donc assez bon, je vous prie, pour me répondre un mot à ce sujet afin que je connaisse bien vos intentions. *La Fin de Satan* de Victor Hugo ne laisse pas que de me troubler, car je fais maintenant même mon poème de *la Mort du Diable*; je pense avoir terminé dans six semaines; je le publierai alors immédiatement dans la *Revue de Paris*, pour prendre date.

J'ai vu Lambert hier; il est revenu à Paris; Marguerite a préféré rentrer afin de s'entourer de tous les objets de sa petite fille. Ils sont assez calmes tous deux; mais le coup a été rude et ce pauvre cher Lambert en a pour longtemps avant de se remettre. Marguerite est accablée et s'abandonne aux fortifiantes consolations de Lambert avec une docilité et une faiblesse qui m'ont touché jusqu'aux larmes. Le pauvre Bommeau a aussi du plomb dans l'aile, mais vous savez que c'est l'homme du devoir. Nous vous attendons; dès que vous serez arrivé, jetez-moi, de grâce, un mot à la poste; car, vivant très retiré à cause de mon travail, je risquerais fort de ne savoir votre arrivée qu'après votre départ.

Les enfants vont bien; George travaille et je sais qu'on est content d'Habeneck.

A Dieu, cher Père, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

MAXIME DU CAMP.

La correspondance se poursuit ainsi avec Prosper Enfantin, tantôt philosophique et tantôt simplement affectueuse. Aux nouvelles des amis et connaissances se mêlent des détails littéraires, des appréciations sur les choses du jour. Si la première des deux lettres qui vont suivre est principalement consacrée à l'expression de sentiments de sympathie, la deuxième contient autre chose :

1. Elle est publiée dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, de M. Paul Cottin, t. IX, p. 273.

des renseignements sur divers débats politico-religieux qui préoccupaient les esprits d'alors et mettaient aux prises Louis Veuillot dans l'*Univers*, le comte de Mortalembert dans *le Correspondant* et Louis Ulbach dans la *Revue de Paris*.

Dimanche, 24 août (1856), Saint-Barthelemy.

Cher Père, j'ai reçu votre bonne lettre; elle n'a fait qu'augmenter le regret que j'ai eu de ne pas vous voir pendant votre dernier séjour; vous avez été à la campagne une fois et moi deux, c'est ce qui a fait que je ne vous ai point embrassé; en outre, j'étais pris par un travail très dur, qui me tenait cloué chez moi : j'en suis sorti, mais de votre côté vous êtes parti. Je ne sais jamais, en général, vos arrivées que très tard; je vis dans une grande solitude, je rencontre rarement nos amis, de sorte que j'ignore souvent que vous êtes à Paris; quand vous y venez, vous seriez un peu charmant de m'écrire un simple mot d'avis. De cette façon je serais certain de vous voir pendant vos séjours, et cela me réjouirait fort.

Je ne saurais vous dire combien je suis heureux de la nouvelle que vous me donnez de votre retraite prochaine des affaires; voilà bien longtemps que j'y pense, depuis le premier jour que je vous ai vu, mais je n'osais vous en parler, pensant bien que vous en saviez là-dessus plus que nous tous. Tâchez de célébrer votre soixante et unième anniversaire et mon trente-cinquième en buvant à la liberté et à la délivrance de cette chair qui maintenant nous étreint. Il y a de grandes choses à dire et à indiquer, nul ne le peut, nul ne le doit plus que vous. Cela vous sera une seconde jeunesse; voyez Lambert, il a dix-huit ans depuis qu'il travaille. Quoi qu'il en soit et dans quelque monde que vous alliez, je veux en être, je m'accroche aux pans de votre habit et il faudra bien que vous m'emportiez avec vous.

J'ai reçu hier une lettre de Suquet; il va bien et ne parle pas de revenir ici. Je l'envie d'habiter Beyrouth, c'est un vrai paradis. Mais pour gagner celui-là, il faudrait quitter trop de choses, et je m'en tiens provisoirement à celui que je me suis inventé ici entre mon encrier et mon oreiller; vous êtes libre de donner à ce dernier substantif l'interprétation que vous voudrez.

A Dieu, cher Père, allez en Dauphiné, prenez de l'air à foison, rompez, rompez tout pacte avec l'impiété, venez vite au milieu de nous et sachez-moi éternellement à vous.

MAXIME DU CAMP.

Paris, le 24 septembre 1856.

Cher Père, je viens de recevoir votre lettre dont je vous remercie bien fort. Je vais prévenir Lambert de votre désir; quant à moi, vous me verrez apparaître lundi à dix heures du matin. Vous faites bien de marcher et de chasser : cela est bon pour le cerveau et pour les

membres. Je viens d'en faire autant pendant quinze jours et je m'en suis parfaitement trouvé; seulement cela m'a laissé quelque peine pour me remettre au travail. Je ressemble à une bouteille de vin qu'on a trop remuée : je suis trouble et n'ai pas encore déposé; cela va venir et ne m'inquiète guère.

Comme vous l'avez pensé, j'ai écrit une fort longue lettre à Habeneck. Il m'a répondu; je vous montrerai sa réponse; elle dénonce des pulsations anormales; il me paraît avoir besoin d'une saignée, je tâcherai de la lui faire. Vous aurez du mal à convaincre Morin; c'est une nature étrange qui semble tenir à la fois de Pascal et de Marat. Je le définirais en deux mots : catholique et assassin; dans le premier cas il est pratique, dans le second il s'en tient à la théorie. Il vient d'être effroyablement frappé dernièrement; ce malheur l'éclairera-t-il? j'en doute. Buchez a une grande influence sur lui et le jacobinisme l'éblouit. Malgré cela je l'aime beaucoup, mais je l'estime passablement indécrottable.

Vous avez lu la querelle Veuillot-Montalembert-Ulbach, et vous trouvez que ça ne signifie pas grand chose. Eh bien! vous êtes aimable! Moi, je trouve que ça ne signifie rien du tout. Entrer dans cette dispute, c'est aller se promener, pour voir le soleil, dans les catacombes du faubourg Saint-Jacques. On n'y voit goutte, c'est mal étayé et il y a des éboulements à chaque pas. Qu'importe! ce n'est pas mon affaire; c'est bien celle d'Ulbach qui est une grosse bête pleine de malice. Ce qui se fait là, dans ce papier de la *Revue de Paris*, ne me regarde pas; je signe comme gérant, comme homme j'en ris souvent. Il n'y a là que des tempéraments de journalistes provinciaux, pas un penseur, pas un écrivain. J'y mets ma copie quand je veux, et voilà tout. Nos comités sont très divertissants; il n'y a pas là un seul homme *politique* ou philosophe, l'avenir n'aura rien à faire avec eux, mais je m'en console, et vous aussi, sans doute.

Mon volume avance; sera-t-il Dieu, table ou cuvette? J'ai encore quelques petites pièces détachées à faire, puis je commencerai la fin, c'est-à-dire ce poème *de nature* dont je vous ai parlé et que j'intitulerai carrément : *Panthéisme*. J'ai fait dernièrement une pièce où je célèbre MM. Derosne et Cail en les appelant par leur nom; on en dira ce qu'on voudra. Mon volume de *nouvelles* paraîtra dans un mois ou deux; quant à mon volume de vers (*les Aspirations*), je pense qu'il sera en vente au mois de mai. *All right!*

Georges va bien; j'en suis bien content; il commence à bien comprendre.

Adieu, cher Père, aimez-moi un peu, car je vous aime beaucoup et vous embrasse à vous étouffer.

A vous. A lundi! MAXIME DU CAMP.

Les trois billets qui vont suivre sont relatifs à des incidents littéraires. Le premier, adressé à Charles Lambert, concerne la

représentation de *Madame de Montarcy* par Louis Bouilhet à l'Odéon, et en constate le succès. Louis Bouilhet était un de ces amis que l'affection de Flaubert avait rapprochés de Maxime Du Camp. Déjà, tout à ses débuts, la *Revue de Paris* n'avait pas craint de publier en entier — trois mille vers — le poème antique de Bouilhet, *Melænis*, et il ne pouvait qu'agréer à Du Camp d'enregistrer l'accueil favorable que la nouvelle œuvre du poète recevait à la scène. Les deux autres billets, postérieurs en date du premier seulement d'un ou deux mois, touchent au procès intenté à la *Revue de Paris* pour avoir imprimé dans ses fascicules, du 1er octobre au 15 décembre 1856, la *Madame Bovary* de Flaubert, dont la morale publique s'effaroucha. Et l'auteur du roman, le gérant et l'un des directeurs de la *Revue* durent comparaître devant l'une des chambres du tribunal correctionnel de la Seine. Il fallait trouver des répondants aux inculpés. C'est à quoi s'emploie Maxime Du Camp dans les deux billets qu'il adresse à cette occasion à Prosper Enfantin.

Cher maître, la machine de Bouilhet a TRÈS BIEN réussi, malgré les cabotins en pain d'épice qui ont vomi ses vers en en avalant la moitié. C'est un succès.

Mille tendresses. MAXIME DU CAMP.

J'ai entr'aperçu le Père qui a daigné être content des *Tombeaux grecs* : la bénédiction du grand Dab fait toujours plaisir aux Fanandels[1].

[8 novembre 1856.]

Cher Père, Laurent-Pichat, Flaubert et notre imprimeur ont comparu hier devant M. Threillard, juge d'instruction, pour outrage à la morale publique et à la religion, à propos du roman, *Madame Bovary*. Nous avons deux avertissements; si nous sommes condamnés, la loi prononce forcément notre suppression. Vous êtes lié avec un homme important du ministère de la Justice; écrivez-lui, je vous prie; voyez-le quand vous serez à Paris; aidez-nous à nous tirer de là, car ce serait vraiment trop triste de crever ainsi, juste au moment où nous touchons au but.

J'ai le cœur bien gros, je vous assure; je compte sur votre solide amitié, cher Père, et je suis, comme toujours, à vous.

MAXIME DU CAMP.

Dimanche décembre 1856.

Cher Père, j'ai tellement été pris par des courses et des démarches pour notre affaire que je n'ai pas encore eu le temps de vous écrire

1. C'est une phrase d'argot : « La bénédiction du grand chef fait toujours plaisir aux compagnons ».

pour vous remercier. J'ai vu M. Rey de Foresta; il m'a bien reçu. Hier, je l'ai revu et il m'a rendu compte d'une démarche fort aimable qu'il a bien voulu faire près du ministre de la Justice et du procureur général. Tout Paris est en danse pour nous; cela nous sauvera-t-il? Je l'espère. Les femmes ont été sublimes, comme toujours, et grâce à elles peut-être en serons-nous quittes cette fois encore.

Georges va bien et vous envoie ses vœux très sincères; je n'ai pu voir ni Lambert ni personne, tant j'ai été occupé. Quel sot métier que celui de solliciteur!

A Dieu, cher Père, ou plutôt à bientôt, car j'espère que Lyon va enfin vous lâcher pour quelque temps.

Je vous embrasse et suis à vous. MAXIME DU CAMP.

[Janvier 1857.]

M. Rey de Foresta était un administrateur de la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, à laquelle appartenait également Prosper Enfantin. Sa fille avait épousé le fils du garde des sceaux Abbatucci, excellente condition pour provoquer l'indulgence en faveur des prévenus. Est-ce à cette circonstance que Flaubert et Laurent-Pichat durent leur acquittement? Peut-être. Mais il est plus naturel de croire que le peu de fondement de l'accusation rendait la condamnation difficile, et surtout que l'éloquence logique du plaidoyer de Sénart ruina des griefs aussi mal établis. Maxime Du Camp, en tout cas, avait fait avec empressement tout ce qui lui était possible pour garder ses amis de cette mésaventure, dont il a conté le détail dans ses *Souvenirs littéraires*. Je cite encore ici deux billets, de ton bien différent, écrits par celui-ci à Prosper Enfantin, dans des conditions diverses, mais qui montrent tous les deux la cordialité de leurs relations. Le premier est ironique : il montre que l'olympienne sérénité du Père ne répugnait parfois pas à des plaisanteries de commis-voyageur, sous l'influence de Charles Lambert qui goûtait le coq-à-l'âne. Le second billet est attristé : c'est l'annonce de la fin d'une vieille servante qui avait élevé le jeune orphelin et à qui Maxime Du Camp a consacré une pièce de vers dans ses *Chants modernes*.

Tout est rompu entre nous! J'ai pu supporter vos subversives opinions sociales, votre faiblesse inique pour Béranger, votre coupable partialité pour Rossini, j'ai pu tolérer d'être flanqué à la porte par vos larbins pendant que vous comptiez vos millions, mais jamais je ne resterai sous le poids d'un pareil calembour approximatif; jamais, et je dois dire, à la honte de ma perspicacité, que je ne vous croyais pas capable d'une telle monstruosité. Je romps du même coup avec Lam-

bert qui seul a pu vous entraîner dans un pareil abîme, et je vais envoyer mes témoins à Jourdan, parce qu'il est capable de rire de cette cacologie polyglotte. Dans dix jours je vous tombe sur les bras. Où demeurent donc ces Hollandais? Je leur dois toute sorte de visites.

Je travaille comme un cheval à un poëme intitulé *la Vivante* (*Khaval*, le nom hébraïque d'Ève). C'est l'histoire d'une âme qui passe successivement dans six corps de femme et qui se repose le septième jour de cette genèse nouvelle. Je ne ferai rien aujourd'hui, vous m'avez assommé du coup. J'ai déjà fait deux chants : la Mendiante Prostituée et l'Ouvrière. Ça vient, mais il y a du tirage. Ça aura les dimensions de *la Mort du Diable*.

Un vieux reste de faiblesse pour vous m'engage à vous embrasser malgré vos crimes, cher père, et à vous dire que je suis heureux de me sentir tout à vous.

MAXIME DU CAMP.

26 septembre 1857.

Cher Père, la mort est entrée chez moi comme la foudre; ma pauvre Aimée vient de se *tuer* en tombant dans l'escalier. C'est demain à trois heures précises que j'irai la conduire où sont déjà ma grand'mère et ma mère. Je n'ose vous prier de venir, mais je vous préviens afin que votre pensée soit avec nous.

A Dieu. Je me sais de plus en plus à vous.

MAXIME.

12 avril 1858.

La dernière lettre que nous allons citer est longue et importante. Maxime Du Camp ne craint pas de discuter sur ce point la conduite du Père Enfantin et lui dit avec chaleur pourquoi il le blâme, tout en lui conservant affection et respect. Le chef du saint-simonisme voulait dédier — et il l'a fait — son volume de philosophie religieuse, *la Science de l'homme*, à l'empereur Napoléon III. Cette intention met la plume aux doigts de Du Camp qui laisse libre cours à sa pensée et montre avec une loyauté digne d'être écoutée tous les inconvénients d'une pareille attitude. Le langage est vibrant et sincère. Il mérite d'être connu.

Paris, 9 octobre 1858.

Cher Père, je viens d'apprendre que votre livre de Physiologie religieuse doit être précédé d'une lettre adressée par vous au chef actuel de l'État. Que cette nouvelle m'ait été douloureuse, vous n'en pouvez pas douter, et tout en me rendant compte de ce que ma nature sans pondération a d'excessif et d'absolu, j'ai compris que le chagrin que j'éprouvais était trop vif pour n'avoir pas de raison d'être. Permettez-moi donc, cher Père, de vous ouvrir mon cœur à ce sujet. Quoique je ne sois qu'un des derniers venus dans l'école, quoique j'y aie plutôt combattu en partisan racoleur qu'en soldat, je crois que mon dévouement sans bornes pour vous me donne presque le droit de vous soumettre

quelques observations dont votre sagesse fera ce qu'elle jugera convenable, sans que je puisse en être blessé.

Vous êtes un homme de paix; vous êtes venu apporter au monde une foi supérieure; vous avez battu en brèche les morales vieillies et proclamé une morale nouvelle; vous avez combattu l'autorité telle qu'elle est constituée au XIXe siècle; vous avez attaqué le catholicisme; vous avez ébranlé l'héritage, la propriété, la famille qui sont les états du vieux monde; qu'avez-vous donc de commun avec le représentant direct de l'autorité moderne. du catholicisme, de l'héritage, de la famille, de la propriété, tels que nos lois les consacrent aujourd'hui? Qu'avez-vous à faire avec un homme qui ne comprend pas vos paroles, car il ne parle pas la même langue que vous! Votre livre est philosophique et religieux; pourquoi le lui adresser, à lui qui n'est ni philosophe, ni religieux, mais exclusivement et seulement politique? Vous le savez aussi bien que moi, cet homme est une abstraction mathématique, il calcule et il accomplit. Il est d'une patrie, vous devez être de l'humanité; il est l'absorption de toutes les forces en sa faiblesse, vous devez être la diffusion de votre force dans toutes les faiblesses; s'il n'en est pas ainsi, je n'ai jamais rien compris à votre mission.

Que respectez-vous donc en lui? Est-ce l'autorité? Mais alors qu'est-ce donc que l'autorité, telle que vous la comprenez? c'est donc l'autorité brutale, l'autorité du bâillon sur la bouche, du bâton sur l'omoplate, de la baïonnette dans le ventre? C'est donc la raison du plus fort et non du plus sage, c'est donc la puissance du poing et non celle du cerveau et du cœur? Mais, à ce compte, vous acclamerez donc de vos dédicaces celui qui, comme lui, dépositaire momentané et assermenté du pouvoir pour faire respecter la loi, a tourné le pouvoir contre la loi même, qui, délégué de l'autorité générale pour maintenir la liberté générale, a brisé la liberté et confisqué la liberté d'autrui, pour se faire, à lui seul, une liberté sans limite et une autorité absolue. Que devient alors cette simple morale que je vois partout, dans tous les livres et dans tous les cœurs, que le mensonge est un crime, que la foi jurée est respectable et que tout mandataire infidèle est déchu de conscience?

Devez-vous, après avoir pris le costume pendant les émeutes de 1832, après avoir traversé les barricades en appelant à la paix, après avoir flétri la guerre civile, devez-vous offrir un de vos livres à celui qui, un matin, sans motifs généraux, pour la seule satisfaction de son ambition personnelle, a rempli la ville de soldats et de canons, si bien que depuis ce temps nous sommes gouvernés par la force brutale et non pas par cette force intellectuelle que vous avez invoquée toujours et que nous invoquons d'après vous? Rappelez vos souvenirs : sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, malgré les persécutions qui vous ont accablé, vous avez pu prêcher publiquement vos doctrines dans le *Globe* et dans l'*Organisation*; sous la République, trop raillée, car son histoire fut celle de la femme du lévite, vous avez pu parler dans

le *Crédit* et dans la *Politique nouvelle*; vous étiez libre, en un mot, vos pensées pouvaient passer directement de vous à la foule, et vous n'étiez pas contraint, comme aujourd'hui, de vous glisser par la porte de derrière dans les journaux du voisin pour faire entendre l'écho si affaibli de votre pensée que souvent nous ne le reconnaissons pas!

Dans votre lettre au Père Félix vous avez dit : « La chair de Jésus-Christ est dans les bagnes ». Mais qui donc a peuple Cayenne, et Lambessa, et Noukahiva? Qui donc a gorgé l'exil? C'est lui particulier et non lui autorité, car toutes les mesures prises contre « cette chair de Jésus-Christ » l'ont été entre le coup de main et le vote qui subissait, par terreur de l'inconnu, plus qu'il ne consacrait cette usurpation.

De deux choses l'une : ou les idées contenues dans votre livre sont bonnes, et alors elles feront fatalement leur chemin, rien ne les empêchera de porter leur moisson, ni le temps, ni les hommes; ou elles sont mauvaises, et alors nul ne pourra les soutenir et les faire fructifier, fût-il à la fois Charlemagne et Léon X. Dans les deux cas elles n'ont pas besoin de patronage.

Vous êtes un apôtre; vous n'avez rien à faire avec les puissants de la terre; comme celui du Christ, votre royaume n'est pas maintenant de ce monde. Vous semez, nous vous suivons, et nous vous suivrons pour sarcler le terrain, arracher les mauvaises herbes et arroser les graines germées. Puis nos enfants, nos arrière-petits-enfants, nous-mêmes sous une forme et dans une existence nouvelles, viendront pour recueillir la moisson de votre œuvre avec des bénédictions. Ce n'est ni à Pilate, ni à Hérode Ascalonite que parlait le Christ; c'est aux paralytiques, aux pêcheurs, aux lepreux et aux filles perdues. Au lieu de vouloir forcer la vérité à descendre de haut en bas, de l'unité à la pluralité, tâchez plutôt qu'elle s'élève de bas en haut, de la pluralité à l'unité. Avez-vous eu besoin d'écrire au Pape, pour que le catholicisme proclamât, à sa manière, par l'Immaculée-Conception, l'égalité de l'homme et de la femme? Non, vous avez prêché, vous avez commenté cette vraie doctrine; de la foule où vous l'aviez répandue, elle est montée jusqu'au chef direct du célibat et votre vérité saint-simonienne est devenue une vérité catholique. N'en doutez pas, cher Père, là est la voie juste et la seule qui soit digne de vous. Est-ce par esprit d'imitation que vous agissez? Mais 1858 ne ressemble guère à 1811, et le Père est une multitude, tandis que Saint-Simon n'était alors qu'un simple particulier.

Vous ne vous mêlez point de politique, je le sais, vous l'avez dit souvent. Mais alors laissez de côté ceux qui gouvernent, surtout quand ils gouvernent par des moyens contre lesquels les Chrétiens luttaient déjà au temps des Empereurs. Restez alors dans les sphères de la morale, de l'industrie et de la philosophie; restez un homme religieux et ne mettez pas votre œuvre sous la protection d'un être abstraitement politique qui ne comprendra pas un mot de ce que vous allez lui écrire, si même il daigne vous lire jusqu'au bout. En effet, en ne vous lisant pas, ou en n'attachant aucune importance à ce qu'il aura lu, il sera consé-

quent avec lui-même. Qu'êtes-vous pour lui, sorte d'équation algébrique résultante de Machiavel et de Mazarin? Vous êtes un utopiste, un rêveur, un songe-creux. N'en doutez pas, pendant que notre admiration et notre dévouement montent vers vous, comme vers un rédempteur, il vous trouvera trop hardi d'oser lui dédier un livre. Sa pensée ne vous est pas favorable. Quelle a été sa conduite dans l'affaire de Suez, quel a été le résultat de vos démarches? Parlant de M. de Lesseps, il a dit : « Au moins, celui-ci est un homme pratique! »

Adressez-vous donc à ceux qui cherchent, à ceux qui rêvent, à ceux qui sont fous, selon le monde : ceux-là seuls s'enthousiasmeront, vous aimeront et vous aideront; et laissez de côté ceux qui gouvernent, qui s'inquiètent des faits et non des idées, et qui, dans cette humanité où vous tentez de régulariser l'action du cœur, de l'âme et des sens, ne voient qu'un vaste échiquier dont ils font mouvoir les pions, sans plus se soucier des hommes que s'ils étaient en ébène ou en ivoire. A défaut des motifs éclatants, je sens que je n'ai pas tort à la profondeur seule de ma conviction.

Et si vous lui écrivez, que lui écrirez-vous? Que son oncle était un grand homme par la guerre et qu'il est un grand homme par la paix? que son oncle avait des canons et qu'il a des machines? est-ce cela? Nous le savons; et cependant, en fait d'industrie, il perfectionna lui-même les obusiers et inventa des chaloupes canonnières à l'abri du boulet. Si vous voulez absolument lui écrire, dites-lui alors : « Votre époque est grande, parce que c'est une époque scientifique, industrielle et philosophique, mais vous n'y êtes pour rien; vous êtes arrivé pour présider au drame lorsque déjà la toile était levée; au péril de votre couronne et de votre vie vous êtes forcé de suivre le mouvement. Mais cette époque n'est pas à vous, elle est à moi : Saint-Simon, mon maître, l'a évoquée; moi, Enfantin, je l'ai formulée et mes enfants l'ont faite et continuée sous votre règne, mais malgré vous et contre vous, car la machine tuera le canon, et vous n'êtes que le canon, quoi que vous disiez et quoi que vous fassiez. » Dites-lui cela, ça vaudra mieux qu'une dédicace, et il y fera plus d'attention. La parabole de Saint-Simon, qui fut vraie il y a trente ans, est vraie encore aujourd'hui. Pourquoi donc adressez-vous votre livre à celui qu'elle frapperait le premier, non plus cette fois seulement au point de vue de la capacité, mais au triple point de vue de la probité, de la moralité et de la justice?

Je sais que je suis dur et que je vous afflige; pardonnez-le-moi. Mon cœur est trop gros maintenant pour que je puisse revêtir ma pensée des artifices d'un langage adouci; ma confession est celle d'un honnête homme et d'un dévouement qui s'appuie sur lui-même pour oser dire ce qu'il croit juste. Je voudrais vous voir marcher toujours couronné, comme un dieu antique, d'un nimbe de grandeur et de moralité; or, je trouve que dans ce que vous méditez de faire, il n'y a ni moralité ni grandeur.

Il n'y a pas de grandeur, car les idées que vous avez prêchées par

vous et par vos fils reçoivent une atteinte funeste si vous allez chercher pour elles l'appui d'un homme qui n'est rien que la puissance, c'est-à-dire qui n'est qu'un accident fortuit et passager de l'histoire. Pourquoi ne pas conserver votre splendeur d'autrefois? Vous étiez vraiment beau, lorsque, il y a trente ans, semblable à un pieux Alexandre pacifique, vous entrepreniez la lutte contre la société tout entière en cherchant à l'éclairer, à l'adoucir et à la fortifier ; et c'est presque une déchéance que vous prononcez aujourd'hui contre vous-même, en vous mettant sous l'égide du chef momentané de cette société que vous avez tant combattue. Toute œuvre issue de vous doit avoir, sous peine de contradiction, un cachet d'universalité et d'éternité ; or, tout en sachant aussi que la partie se relie au tout, je trouve que, dans cette circonstance, vous ne sacrifiez qu'au présent et à votre individualité. De plus vous vous abdiquez vous-même en renonçant, par le seul fait de votre dédicace, à cette pondération de la liberté et de l'autorité dont vous avez émis les principes. En effet, vous faites abnégation de votre liberté et de la liberté de ceux qui vous suivent, devant une autorité accidentelle. Et quelle autorité ! Celle du coup de main, du hasard et de la trahison ! Que certains de vos disciples aient cherché l'assentiment de cette autorité pour faire leurs affaires et augmenter leurs accroissements, je le comprends jusqu'à un certain point et je n'en parle pas ; mais que vous, vous les imitiez dans un intérêt philosophique, cela est inadmissible. Vous êtes chef de doctrine, ne l'oubliez pas, et comme tel vous ne devez, à aucun prix, sous peine de diminution, chercher un autre point d'appui pour vos idées elles-mêmes. Si vous agissez autrement, il n'y a plus de grandeur.

Il n'y a pas de moralité, car nous savons tous, et vous savez comme nous et mieux que nous, que vos idées sont supérieures à celles de cet homme ; quelle que soit la largeur de votre indifférence, elle ne peut vous laisser oublier la blessure que, par son seul avènement, il a faite à la simple honnêteté. Si vous êtes la vérité, vous savez qu'il est le mensonge, et je trouve immorale la concession que vous feriez en allant solliciter son appui. En vous adressant à lui, vous laisseriez croire que vous l'innocentez dans votre conscience, et que vous admettez pour lui et pour vous cet axiome que je ne qualifierai pas : La fin justifie les moyens. Prenez garde alors, car dans ce cas vous donneriez raison à cette vieille accusation de jésuitisme qu'on a si souvent jeté à la tête des saint-simoniens ! En vous adressant à lui, vous vous inclinez devant la société dont vous reconnaissez l'équité et, par ce seul fait, vous acceptez comme méritées les condamnations dont elle vous a frappé jadis, et comme le moine de Saint-Bruno, vous dites : *Justo judicio damnatus sum.* En vous inclinant devant la continuation du passé, vous subissez une nouvelle fois toutes les insultes dont ce passé vous a abreuvé ; non seulement vous les subissez, mais vous les déclarez un juste châtiment. Est-ce pour éviter d'être poursuivi que vous lui dédiez votre livre? Ce subterfuge est-il généreux et est-il digne de vous?

L'idée porte avec elle d'inévitables conséquences qu'il faut savoir subir sans se plaindre, conséquences qui sont la consécration de l'idée même et qui l'affaiblissent lorsqu'on cherche à les éviter. Vous avez composé et porté le costume; comme autrefois nous voyons ces mots LE PÈRE resplendir encore sur votre poitrine; ne prenez donc pas la défroque d'un chambellan pour parler à ceux qui vous écoutent. Parlez-nous de votre chaire apostolique et non pas d'un trône qui serait ridicule s'il n'était pas odieux. Vous êtes le Père suprême, et il ne doit pas y avoir de suprématie au-dessus de vous; s'il y en a, si vous en reconnaissez une seule en vous courbant devant elle, vous nous avez trompés. Votre doctrine d'affranchissement et d'élévation s'abîme en présence de votre acclamation à un *fait* qui n'est qu'un *fait*; vous démentez tout ce que vous avez dit, ou vous déclarez que vous n'y avez pas cru, et alors il n'y a plus de moralité!

Que répondrai-je à vos petits-fils, à ces jeunes hommes que j'ai menés vers vous et à qui j'ai dit : « Écoutez le Père et aimez-le; il vous apprendra les devoirs de l'existence, il agrandira votre âme, fortifiera et calmera votre cœur; il vous dira les secrets de la vie éternelle. Il travaille à relever les vaincus, à doter les déshérités, à affaiblir le mal, à répandre le bien; allez, aidez-le dans sa tâche et vous sentirez descendre en vous une foi profonde et un amour invincible pour la justice et pour la vérité! » Que leur répondrai-je, lorsqu'ils viendront, cette dédicace en main, me dire : « Le Père n'est pas ce que vous nous aviez annoncé : car, le voilà qui, par sa seule volonté, lui homme pacifique et de propagande d'amour, le voilà qui s'incline devant la violence et devant une épée rouge jusqu'à la garde; cette doctrine n'est pas, non plus, ce que vous disiez, car la voilà qui se déguise et qui cherche des faux-fuyants pour se propager, au lieu de se montrer toute nue, au soleil, comme la vérité! »

Je m'arrête, et cependant j'aurais bien des choses à vous dire encore. Pardonnez-moi cette lettre, je prie Dieu qu'elle ne vous blesse pas et qu'elle n'affaiblisse en rien l'affection que vous voulez bien me témoigner; vous êtes non seulement un apôtre, vous êtes aussi un confesseur, et comme tel vous devez être indulgent pour ceux de vos enfants qui souffrent tant qu'ils sont contraints à vous faire du mal.

Quoi qu'il arrive, cher Père, je marcherai dans votre ombre, car je ne sais me reprendre quand, une fois, je me suis donné; je vous aime et, quelle que soit votre décision, vous me trouverez toujours près de vous et vous n'entendrez pas une plainte sortir de mes lèvres. Par votre lettre sur la vie éternelle, je vous appartiens *perinde ac cadaver* et pour l'éternité de ma vie je me sens à vous.

MAXIME DU CAMP.

On eût aimé qu'à ce langage généreux et juvénile, Enfantin eût répondu avec quelque élan. Il n'en fut rien, si l'on en juge par le

brouillon de sa lettre. « Je n'ai jamais été démoliseur, déclarait-il, j'ai cherché à utiliser ce qui était, en vue de ce qui devait être. » Et, prenant directement à partie Maxime Du Camp, après quelques considérations étranges sur son propre caractère philosophique, Enfantin ajoute : « Pas un mot de sa lettre ne manifeste dans la politique autre chose qu'une *antipathie de personne*; cela devait t'avertir qu'elle n'est pas très orthodoxe... Seule l'affection personnelle que tu me montres si tendrement à l'instant où ton cœur saigne et où ta bouche écume de fiel et presque de rage, je ne vois dans ta lettre rien de *bon*, de *conciliant*, du moins en politique. C'est de la lutte, de la bataille, espoir de ruine, de catastrophe, d'exécution, de représaille, de mort. Tu as condamné sans retour, intégralement, tu fermes les yeux, les oreilles, le cœur à tout ce qui pourrait sortir de bon de ton ennemi, de sa situation, de son entourage. Tu ne veux pas même qu'on se serve de lui comme moyen, comme instrument, comme occasion de propager le bien. Tu te révoltes si, pendant qu'il est triomphant au camp, entouré de soldats, j'en ai profité pour lui crier : *Para pacem!* Peut-être diras-tu : « Alors écrivez, mais ne publiez pas! » Pas si bête! J'écris pour *qu'on* lise au moins autant que pour qu'*il* lise. Je suis bien aise que dès à présent et dans l'avenir *tous* sachent ce que le Père de la Paix dit à César, manœuvrant comme son oncle. » C'est ce que la rhétorique verbeuse d'Enfantin, tout ensemble calculatrice et outrancière, développe longuement pour convaincre Maxime Du Camp.

Quoi qu'il en soit, si, après cet échange de lettres, les relations entre les deux hommes ne paraissent pas être devenues moins cordiales, le charme philosophique semble rompu. Le respect du disciple pour le maître demeure entier, mais la conviction en la doctrine diminue et s'efface. On trouve encore beaucoup de billets de Du Camp dans les papiers d'Enfantin, toujours pleins d'une affectueuse sympathie, mais parfaitement insignifiants. Le littérateur tendait de plus en plus vers un genre d'occupations qui devait augmenter la solidité de son esprit, la sûreté de son jugement. Par là il s'éloigne de la métaphysique nébuleuse des disciples d'Enfantin et, si une partie de son cœur leur demeure, son esprit les a déja quittés. L'influence saint-simonienne n'est plus qu'un souvenir dans la vie de Du Camp. Lui-même, plus tard, a cherché à en déterminer la portée. Les documents qu'on vient de lire permettent de voir qu'elle fut plus grande encore que Du Camp ne l'a reconnu.

PAUL BONNEFON.

LE « MAL ROMANTIQUE »

I

S'il est des morts qu'il faut qu'on tue, le romantisme est de ceux-là. Les conférences de M. Jules Lemaître sur, ou plutôt contre Rousseau, le livre de M. Pierre Lasserre, d'autres ouvrages parus au cours de ces dernières années, ont développé cette thèse : que l'un des courants les plus puissants des littératures modernes procédait, en somme, d'une altération de la sensibilité et d'une déviation de la moralité humaine.

Et M. Ernest Seillière ne vient-il pas de consacrer tout un gros volume à dénoncer le « mal romantique[1] »? Ce critique et ce philosophe distingué, en se faisant l'avocat et le propagateur de l' « impérialisme rationnel », d'un individualisme « qui est ici-bas la seule force créatrice, mais qu'il importe d'élargir et de corriger tout à la fois par la Raison prévoyante et sagement utilitaire », — ce critique et ce philosophe, disons-nous, a dressé contre la postérité spirituelle de Jean-Jacques le réquisitoire, non le plus passionné qui soit, mais précisément, parce qu'il est mesuré et réfléchi, le plus impressionnant et le plus vigoureux. L'accusé serait-il condamné sans recours possible? Serait-ce donc une influence néfaste à tous égards que celle exercée par cette irruption de sentiments et ce tumulte d'idées, qui commencèrent avec Rousseau pour se continuer, en France, par Chateaubriand, Hugo, Stendhal — l'un des plus grands coupables, d'après M. Seillière, — George Sand, Michelet; en Allemagne, par les Schlegel, Tieck, Jean-Paul, Novalis, Schleiermacher, Brentano, sans parler même de Schelling, de Hegel, de Schopenhauer, de Nietzsche, de Wagner; en Angleterre, par Burns, Scott, Byron, Shelley, les lackistes, Carlyle; en Italie, par Foscolo, Manzoni, Leopardi; en Pologne, par Mickiewicz, Slowacki, Krasinski; en Russie, par Pouchkine et Lermontov? Tous ces noms, auxquels on pourrait en ajouter bien d'autres, ne représenteraient-ils qu'une ou des écoles de dégénérés supérieurs?

1. Ernest Seillière : *Le Mal romantique*, essai sur l'impérialisme irrationnel. 1 vol. gr. in-8, Librairie Plon, Paris, 1908. — L'auteur, après de larges considérations générales, s'est surtout attaché à étudier le « romantisme des pauvres », dans Charles Fourrier, et le « romantisme des riches », dans Stendhal.

Assurément, ni M. Lemaître, ni M. Lasserre, ni M. Seillière ne se bornent à paraphraser les vers de Baour-Lormian :

> Il semble, à les ouïr grognant sur mon chemin,
> Qu'ils ont vu de Circé la baguette en ma main.

Ces propos académiques de l'an 1820 ont fait place à d'autres, non moins durs mais plus graves, et qui donnent un peu plus à penser. Encore serait-il équitable, ou simplement juste, de ne pas mettre au compte du romantisme lui-même toutes les erreurs, toutes les extravagances, toutes les folies de ses chefs les plus authentiques comme de ses disciples les plus lointains.

Le romantisme signifierait, à en croire ses adversaires ou ses détracteurs, la force brutale de l'instinct déchaînée contre la force disciplinée de la raison; nous retournerions, avec lui, à l' « état de nature » du citoyen de Genève. A l'empire de nos facultés conscientes, il opposerait celui de nos facultés inconscientes, ou « subconscientes », pour employer le terme à la mode. Or, note M. Seillière, « aux degrés les moins élevés de l'évolution humaine, chez le sauvage et le primitif, chez l'homme du peuple encore inculte, chez l'enfant, chez le jeune homme dépourvu d'expérience et de maturité, chez la femme maintenue un peu en arrière de l'homme par une séculaire compression intellectuelle, le subconscient prend une plus grande part à l'activité psychique totale que chez l'homme mûr, civilisé, bien doué. Ses retours offensifs sont plus imprévus, ses exigences plus despotiques, et l'on trouve en effet toutes ces natures d'esprits plus volontiers dociles aux suggestions de la morale romantique telle que nous allons la définir : à savoir comme issue de la prépondérance des inspirations subconscientes dans l'âme humaine ». A l'égoïsme normal et sain d'une conception rationnelle de la vie, les romantiques auraient substitué l' « égotisme » impulsif et déséquilibré.

Ce n'est pas tout. Ces « déserteurs du camp de la raison » s'ingénient à dissimuler leur trahison et leur fuite. Ils essaieront de se tromper eux-mêmes et d'abuser les autres par de passagères velléités de sagesse et par l'ostentation avec laquelle ils exploitent le vocabulaire de la vertu. Ils ne craindront pas de prendre leur misère physique ou morale pour un excès de vigueur, leur maladie pour un excès de santé. Et c'est dans la poésie surtout, dans ce monde irréel où la suggestion et l'image sont souveraines, qu'ils partiront pour les royaumes de désordre et de démence.

Taine mandait, le 23 juillet 1873, à Georges Brandes : « Je con-

nais mieux les romantiques anglais et les français que les allemands, mais je suis tout à fait de votre avis sur cette direction d'esprit : notre Hugo, qui en est chez nous le représentant attardé, est maintenant un cerveau à l'envers; sauf deux cents vers, ses *Contemplations*, la *Légende des siècles* sont un mélange de folie et de parade, et rien ne me déplaît aussi fort que les charlatans mystiques. Vous avez très bien décrit et suivi dans toutes ses conséquences cette maladie intellectuelle; le délire ambitieux que décrivent les aliénistes et qui se complique fréquemment de mélancolie, de surexcitation nerveuse, de tics et de langueurs érotiques en est le fond ». Ce qui n'empêchera pas Taine de tenir Stendhal pour un merveilleux romancier, alors que M. Seillière le regarde comme l'un des plus redoutables petits-neveux de Rousseau !

On oublie trop que la crise romantique a été provoquée par l'épuisement et la décadence du classicisme, dont les formules rétrécies, dont les règles figées ne pouvaient plus que se survivre. Et il faut constater, après Auguste Comte, que les crises sont presque toujours des promesses de renouveau.

Eh ! sans doute, l'histoire intellectuelle et morale du romantisme offre un tableau où les ombres occupent la moitié de la toile. En France, particulièrement. Ce mélange de faiblesse et d'exaltation, d'hypocrisie et de sincérité, de fatigue et d'élan, d'enthousiasme et de découragement, n'est certes pas le signe d'une mentalité idéale. C'est un peu, c'est beaucoup que l'âme ne trouve plus de sens raisonnable à la vie, ni à la mort. L'état d'inquiétude, de souffrance et de désarroi qui se manifeste dans tant d'œuvres, magnifiques d'ailleurs pour l'éclat du style ou profondément émouvantes pour la vérité du sentiment, s'explique par la perte de la foi. René, malgré tout, n'est plus assez croyant, pour avoir gardé les actives énergies du chrétien; et il s'abîme dans sa pittoresque et brillante mélancolie. Adolphe est la proie facile de son scepticisme et de ses passions. Obermann aspire à tout et n'arrive à rien. Stello n'est qu'un exilé dans ce monde, qu'il hait et qui n'est pas fait pour lui. Et, dans sa *Confession*, l' « enfant du siècle » nous prouve que, s'il a le désir du bonheur, il n'a pas même la notion du devoir. Tout cela est exact, tout cela est affligeant; mais cela n'est pas tout.

Il y a, chez ces hommes, même les moins nobles, des ardeurs de regret ou de remords et comme une nostalgie de la conscience qui ont leur grandeur. Un orageux soir d'été n'est pas moins beau, et il est plus fécond, qu'une claire et paisible nuit d'hiver. Les romantiques n'ont plus la sûre boussole de la religion pour se

diriger. Leur pensée, qui s'est libérée, s'en va désormais à la dérive. Et l'incertitude, et l'angoisse du voyageur sont d'un pauvre secours, quand l'esprit cherche son chemin et quand se lèvent les tempêtes du cœur.

Ces brèves remarques générales ne nous dispensent point de voir les choses de plus près.

C'est Rousseau qui fut l'ancêtre du romantisme, car nous pouvons ne pas remonter jusqu'à Shaftesbury et aux *Nuits* de Young. Et son ennemi Diderot ne le fut guère moins que lui. Si Voltaire, Montesquieu et même Buffon avaient prêté l'oreille aux rumeurs de nouveauté que le vent du Nord apportait à travers la Manche, que ne sera-ce pas de Diderot et de Rousseau? « Bientôt, nous dit l'auteur du *Mal romantique*, deux hommes sortis du peuple vont en recueillir avec avidité, en exploiter avec originalité les audacieuses assertions. Diderot et Rousseau se rencontrent vers le milieu du siècle, et font contre une société qui les néglige, le serment des Gracques. Le premier se modère et se guérit jusqu'à un certain point de son exaltation conquérante par les progrès de l'âge ; l'expérience et la raison établissent sur lui leur empire, non que jamais s'efface toutefois de son œuvre — ni de l'œuvre encyclopédique qui procède de lui — le stigmate de son romantisme initial. Mais le second, Jean-Jacques, chargé d'une tare héréditaire infiniment plus lourde, cède sans cesse davantage avec les années à la tyrannie de ses impulsions subconscientes : il devient par là, autant que par la grâce du talent littéraire, le véritable père et en quelque sorte le Messie de l'âge romantique. » On pourrait aisément suggérer à M. Seillière quelques retouches, puisqu'aussi bien son portrait moral de Rousseau manque de nuances et n'est pas vrai de tous points. Ainsi, il abuse, après d'autres, de « la tare héréditaire infiniment lourde » ; elle est, dans la famille de Rousseau, ce qu'elle est dans la plupart des familles. Et, si la manie de la persécution pesa sur la vieillesse de Jean-Jacques, du Jean-Jacques livré aux fureurs rancunières et jalouses des Diderot, des Grimm et des autres, il est excessif de prétendre que le *Contrat social* doit plus aux « impulsions subconscientes » que le *Discours sur l'inégalité*.

Qu'il y ait de « l'égotisme pathologique » dans les *Confessions* et dans les *Dialogues*, nul ne s'avisera de le nier. Et qu'il y ait trop de mysticisme dans les *Rêveries* — où, pour le rappeler en passant, le mot « romantique » fait son entrée dans la langue française, — on le concédera sans difficulté. N'est-ce pas cependant lui emprunter avec trop de complaisance ses propres armes, pour le

mieux vaincre, que de citer contre lui des extraits de ses *Dialogues*, un ouvrage qui, manifestement, trahit la sénilité et la vésanie? Est-ce à l'*Agésilas* ou à l'*Attila* du grand Corneille que nous demanderions les secrets de son art et de son âme? « J'ai dit, écrit Rousseau de soi-même, que Jean-Jacques n'était pas vertueux; et comment, faible et subjugué par ses penchants, pourrait-il l'être, n'ayant pour guide que son propre cœur, jamais son devoir, ni sa raison? » Il se calomnie. Ce n'est pas uniquement la magie de sa forme littéraire ni sa séduisante apologie du stoïcisme qui peuvent faire comprendre l'ascendant et le charme exercés par Rousseau sur son époque et sur l'avenir. Serait-il demeuré le plus actuel de tous les écrivains de son siècle, et comme un éternel contemporain, s'il n'avait été qu'un « cerveau embrumé où les facultés logiques supérieures cèdent le premier rang aux facultés artistiques et subconscientes »? Comment aurait-il été le maître, et presque le dieu, du jeune Gœthe et de Kant? Comment Schiller lui aurait-il voué une si dévote admiration, à ce

Rousseau, der aus Christen Menschen wirbt,

et aurait-il ingénument déclaré, au sujet de sa « tragédie républicaine » de la *Conjuration de Fiesque* : « Je ne puis mieux recommander mon héros que par ceci, Rousseau le portait dans son cœur »?

Ce qu'il y a de tendre, d'ardent, de généreux, dans le romantisme mériterait qu'on ne refusât pas de lui en tenir compte. Ceux qui ne l'aiment point l'accablent en bloc. Même son sentiment, si frais et si neuf, de la nature est un argument contre lui : « Quant à son sentiment si vif des beautés de la nature, qui ne sait que c'est là une forme exquise et raffinée du subjectivisme et du mal romantique? » *Felix culpa*, heureux « mal »!

II

On a paru s'étonner de ce que la seconde génération romantique « eût presque entièrement avorté en France, tandis qu'elle prenait chez les nations voisines un si puissant essor ». Et pourtant ce qui peut surprendre, c'est qu'on supprime d'un trait de plume ceux qui sont venus après les frères cadets de Jean-Jacques, après les Marmontel, les Bernardin de Saint-Pierre, et qu'on saute un peu par-dessus la Révolution, qu'on glisse sur Chateaubriand, Mme de Staël, Volney, Constant, pour s'arrêter seulement à Hugo, Vigny,

Sainte-Beuve et au groupe des années postérieures à 1820.

Mais si, comme nul ne le conteste, la Révolution s'inspire de Rousseau non moins que de l'Encyclopédie, voilà le fait historique le plus considérable des temps modernes qui est un fait romantique. Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'œuvre de la Constituante, de la Législative et de la Convention nationale, qu'on l'exalte sans mesure ou qu'on y découvre une violente régression de l'humanité, c'est l'air de la Révolution que nous respirons, nous, sans en avoir trop souffert. Les idées de patrie, d'égalité civile, de justice sociale datent de là ou, du moins, ont pris, depuis lors, un extraordinaire relief. L'Etat se confondait avec la monarchie et ses privilèges; il est, aujourd'hui, dans une bonne partie du monde civilisé, la chose ou le bien de tous. Et

C'est la faute à Rousseau!

Si Jean-Jacques n'avait pas ébranlé la sensibilité et échauffé l'intelligence de son siècle, si son « mal romantique » n'avait pas sévi partout, les peuples n'auraient pas conquis de sitôt le droit d'être les artisans de leurs destinées. Le regretterions-nous?

D'un autre côté, malgré la réaction politique du Consulat et de l'Empire, Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre ont la plus directe et la plus glorieuse des postérités. Que le romantisme de Chateaubriand soit plus religieux ou plus catholique, celui de Mme de Staël plus raisonné et plus pratique, celui de Benjamin Constant plus froid et plus sec, celui de Volney plus critique et plus éteint, que le romantisme de la *Nouvelle Héloïse* ou de l'*Emile*, des *Etudes sur la nature* ou des *Harmonies de la nature*, le génie et le talent persistent à sacrifier sur les mêmes autels. Mme Roland, dans ses adieux comme dans sa vie, nous enseigna ce que pouvait être une fille de Rousseau. Ce bout de page immortel peint à nu le cœur de cette romantique : « Adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis; adieu, soleil dont les rayons brillants portaient la sérénité dans mon âme comme s'ils la rappelaient dans les cieux; adieu, campagne solitaire, dont le spectacle m'a si souvent émue, et vous, rustiques habitants de Thésée, qui bénissiez ma présence, dont j'essuyais les sueurs, adoucissais les misères et soignais les maladies, adieu! Adieu, cabinets paisibles où j'ai nourri mon esprit de la vérité, captivé mon imagination par l'étude et appris, dans le silence de la méditation, à commander à mes sens et à mépriser la vanité! » Et cette romantique sut mourir comme elle avait su vivre.

Lorsque, vers 1818 ou 1820, après la publication des poésies d'André Chénier et des premières « méditations » de Lamartine, le romantisme envahit la littérature française, ce n'est pas qu'il « reprenne un essor longtemps comprimé en France » et qu'il « rejoigne à grande allure les voisins Allemands et Anglais qui l'avaient devancé ». Il n'y a pas eu de solution de continuité. La succession n'a jamais été vacante; les héritiers administrent autrement que leurs pères le patrimoine de sentiments et d'idées que ceux-ci leur avaient transmis; ils se tournent de préférence vers les genres purement littéraires et se réfugient volontiers dans la tour d'ivoire du poète.

Autour de Victor Cousin, rentrant d'Allemagne, se groupent les Bastide, les Ampère, les Stapfer, qui lisent ensemble Shakespeare, Gœthe, Schiller, Walter Scott, Hoffmann, le *Cours de littérature dramatique* de Schlegel; et, comme le théâtre est la dernière forteresse du classicisme, c'est contre elle qu'ils préparent leur assaut. On se bat moins pour des questions morales et sociales que pour des problèmes d'art. En 1820, la *Marie Stuart* de Lebrun est un triomphe : « La joie est dans le camp des romantiques », écrit le *Journal des Débats*. Il ajoute : « Le succès de M. Lebrun est un succès de parti ». Le « parti » vise à la littérature, non à la politique, ni à la philosophie. Aussi est-il prudent de ne pas généraliser et de se dire qu'il y a romantisme et romantisme. Celui de 1820 commençait sa campagne par des escarmouches, par du bruit sur des détails de décor, de métrique et de vocabulaire. Que nous sommes loin de Jean-Jacques, et même de Chateaubriand! Et combien le « conscient » et le « subconscient » sont étrangers à tout ceci!

Le deuxième « cénacle », ayant Hugo et Vigny pour chefs, élargit le cadre et l'action du romantisme, sans renouer étroitement avec la tradition rousseauiste. Lamartine, George Sand, Musset, Balzac, puis Auguste Comte, Pierre Leroux, Lamennais, Michelet, Quinet, Proudhon, Stendhal, avec Dumas père et Eugène Sue, si l'on veut, sont également atteints du « mal romantique », — tout ce qui compte, en définitive, dans l'une des plus éclatantes périodes de la littérature française. La République de 1848, avec son idéal et ses illusions, résume la pensée et la foi d'une génération intellectuelle. Elle a son credo et son drapeau. Si le sens des réalités lui manque plus que le culte des principes, toujours est-il que l'humanité ne périra point pour avoir fait de trop beaux rêves.

Nous ne sommes pas au terme de notre course à travers le romantisme. Les Parnassiens ne sont qu'une branche de l'arbre

planté par Rousseau. M. R. Canat, l'un des critiques les plus pénétrants de l'heure présente, n'a-t-il pas pu donner ce titre à l'un de ses essais : *Du sentiment de la solitude morale chez les romantiques et les parnassiens*? Mais, de nouveau, quelles différences entre les uns et les autres! Combien varient les aspects du « mal romantique »! Ce « mal », au reste, qui était un peu imagination désordonnée et chimérique optimisme chez les hommes de 1830 à 1848, se transforme en pessimisme inquiet ou en dilettantisme dont le sourire cache les intimes misères. Renan et Amiel, Flaubert et les Goncourt, Sully Prudhomme et Leconte de Lisle, ou Baudelaire, ou Dumas fils, sont marqués d'une « tare » originelle non moins fâcheuse que celle de Rousseau : « Ils sont entraînés, d'une part, par les propensions de leur tempérament héréditaire, éclairés pourtant, jusqu'à un certain point, d'autre part, par l'expérience de 1848 (comme leurs grands-pères l'avaient été par celle de 1793) sur les actuelles proportions entre raison et instinct dans la mentalité européenne »....

Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés!

III

En 1885, dans la mélancolique préface de ses *Nouveaux essais de psychologie contemporaine*, M. Paul Bourget signalait le péril d'une revanche du romantisme : « L'existence du pessimisme dans l'âme de la jeunesse contemporaine est reconnue aujourd'hui par ceux-là même à qui cet esprit de négation et de dépression répugne le plus. Je crois avoir été l'un des premiers à signaler cette reprise inattendue de ce qu'on appelait en 1830 le *mal du siècle*. On croyait en avoir fini avec la race d'Obermann et de Renée. Voici que des romans se publient, aussi désanchantés que le chef-d'œuvre de Senancour, des poèmes aussi amers que les sonnets de Joseph Delorme... Nos pessimistes encadrent leur misanthropie dans un décor parisien et l'habillent à la mode du jour au lieu de le draper dans un manteau à la Byron. Le *Bel Ami* de M. de Maupassant, pour être aussi nihiliste qu'Obermann, présente son nihilisme d'une autre façon. Pour le psychologue, c'est le fonds qui est significatif et le fonds commun est, ici et là, dans *A Rebours* de Huysmans comme dans l'*Adolphe* de Benjamin Constant, une mortelle fatigue de vivre, une morne perception de la vanité de tout effort. » De plus, sauf dans ses derniers livres, qui sont les plus mauvais au point de vue de l'art, Emile Zola

n'est pas moins foncièrement pessimiste. Et la grâce, et la pitié d'Alphonse Daudet sont irrémédiablement tristes. Au delà des frontières, Ibsen, Tolstoï, Hauptmann, d'Annunzio, ne furent-ils ou ne sont-ils pas des néo-romantiques exaspérés?

M. Henri Roujon faisait observer naguère, à propos de Chateaubriand (et il n'eût pas autrement parlé de Jean-Jacques) : « Notre génératien égoïste, inquiète, infatuée, descend en droite ligne de celui qui inventa le lyrisme, cette folie du Moi... Il nous a légué la religion de la personnalité ; le moins qualifié d'entre nous se place à son exemple au centre du monde. Dans la comédie du siècle, le dernier des figurants se croit premier rôle. » Toutes les rigueurs s'abattent sur le romantisme et ses protagonistes. Il n'a été qu'une retentissante et malfaisante mainmise des forces déréglées de l'instinct sur la littérature universelle et, par là, sur l'esprit humain. Il est l'ennemi de la vie.

Ses contempteurs, à la vérité, ne s'accordent pas sur la nature du mal. Pour les uns, pour les polémistes conservateurs, le romantisme s'identifie avec l'esprit révolutinnnaire, pour d'autres avec la perversion de la sensibilité, pour d'autres avec le mysticisme social. On le charge de tous les péchés. Il faudrait s'entendre. « A mon avis, affirme M. Seillière en rejetant la thèse de M. Lasserre, ce n'est nullement l' « esprit révolutionnaire » en bloc qu'il faut identifier avec l'esprit romantique, mais seulement une de ses déviations, le mysticisme social, le socialisme communiste du temps présent. L'esprit révolutionnaire, en ce qu'il a de rationnel, de stoïcien, de cartésien, de classique dans son inspiration première, est justifié, durable, assuré de trouver de plus en plus son chemin dans le monde. Il y a même beaucoup de romantisme dans la façon dont le combattent certains traditionnalistes imprudents, dont M. Lasserre paraît avoir écouté quelquefois les suggestions dangereuses. De telles complaisances risquent de faire tort à ce qu'il y a de sain, de vrai et d'utile dans son effort. » Un ironiste s'amuserait prodigieusement à lire, sous la plume de l'auteur du *Mal romantique*, que M. Lasserre, le virulent démolisseur du romantisme français, aurait besoin de faire un séjour sous les ombrages toniques de l' « impérialisme rationnel ». Si les médecins eux-mêmes sont malades, qu'attendre de leurs remèdes ou de leurs soins?

Toute cette dispute n'est pas aussi vaine qu'on serait tenté de l'imaginer après avoir dépouillé les pièces du dossier. Nous commençons à nous rassurer un peu. M. Seillière lui-même est persuadé qu'on « guérit du mal romantique ». Effectivement, l'his-

toire de la littérature est là pour l'établir. Que si Rousseau est mort dans le romantisme final, la cause en est dans les épreuves, les tortures et les ivresses d'une destinée qui devait ruiner à la longue une organisation aussi tendue et frémissante que celle de Jean-Jacques. Le fond de sa nature n'en est pas moins la candeur et la bonté. Et des classiques, illustres ou non, ne le valent pas, même par leur moralité. Je concède que Bernardin de Saint-Pierre n'ait pas eu un caractère très sympathique; mais, dans le camp opposé, on n'aurait que l'embarras du choix pour citer des âmes plus désagréables ou plus mesquines que la sienne. Mme de Staël, outre ses erreurs nées du « subconscient », en commit bien quelques autres; néanmoins, le duc de Broglie put vanter son « inexorable bon sens », et Vinet distinguer dans les œuvres de la fille de Necker « un effort constant vers la lumière ». Hugo, dont on connaît les travers et les défaillances, laisse l'impression d'un homme sain. Et, pour une douzaine de névropathes, que de fermes intelligences et de natures droites ou généreuses! Je songe à Vigny, à Lamartine, à Comte, à Michelet, à Quinet, à vingt autres.

Au surplus, le romantisme n'est pas dangereux à l'excès, puisque ceux qui le poursuivent de leurs blâmes ou de leurs anathèmes l'envisagent comme « une maladie de jeunesse qui cède à l'expérience, à la pratique de la vie réelle ». On admet même qu'il puisse déployer en passant quelque grâce, exercer un charme fugitif, « comme la fantaisie d'un enfant folâtre, dont nul ne prend au sérieux les imaginations puériles ». Il n'y a péril, pour lui-même et pour autrui, que si le romantique reste un grand ou un vieil enfant. N'est-ce pas juger avec quelque légèreté un mouvement dont est sorti le plus formidable événement politique des temps modernes et qui nous a valu l'un des plus superbes rajeunissements de l'art? Les naïvetés, les mièvreries, le désordre lyrique, les paradoxes et les sophismes sont de tous les hommes et de toutes les écoles. Si les romantiques en eurent plus que leur part, comme il en faut convenir, ils ont semé à profusion le bon blé de l'idéal. Ils ont cru, entre autres, à « ce germe de raison perfectible, qui ennoblit la race humaine », et, pour n'avoir pas été toujours en exemple, ils ont été des précurseurs souvent et des réformateurs parfois.

IV

Quoique je m'y sois appliqué, je n'ai pas retrouvé le romantisme dans ce qui en constituerait toute la substance d'après

M. Seillière : le mysticisme social et le mysticisme esthétique. Du moins, il serait indispensable, pour cela, d'en adopter une définition si large et si partiale, de ne retenir, avec une prédilection si marquée, dans les doctrines ou les sentiments traduits par ses adeptes, que le singulier et le pire, et, pour me servir d'une expression vulgaire, de forcer si arbitrairement la note, qu'à vouloir prouver trop, on réussirait à ne faire que la plus incomplète des preuves.

Ecoutons! Il y a, dans le romantisme, deux chœurs qui chantent depuis un siècle et demi la même mauvaise chanson :

« Le premier de ces deux chœurs alternés, celui des politiques, proclame : la bonté, c'est l'instinct, c'est du moins notre instinct, c'est en nous, par privilège, l'accent de la voix de Dieu. Supprimez donc tous ces règlements sociaux, ces codes et ces tribunaux qui nous maintiennent dans l'indigne situation où l'on nous voit présentement, et notre Dieu bon régnera sur la terre. » Jean-Jacques se scandaliserait qu'on rendît le théoricien du *Contrat social*, l'un des plus rudes systèmes d'obéissance raisonnée et de contrainte utilitaire qui ait été inventé, responsable de ces hérésies anarchiques. La républicaine Mme de Staël, le monarchiste Chateaubriand, le légitimiste Balzac, le girondin Lamartine, le proscrit Hugo, le démocrate Michelet, le socialiste Proudhon les renieraient avec non moins d'énergie. Et quel est le « romantique » qui les aurait prêchées? En poussant à l'absurde telle inspiration aventureuse ou telle thèse extrême de l'un ou de l'autre, on pourrait, je le conçois, faire de l'un ou de l'autre un membre intermittent ou honoraire de l'un de ces « chœurs alternés ». Mais leur personnalité littéraire proteste contre une semblable interprétation de leur pensée.

« La beauté, reprennent d'autres gosiers, ceux des artistes, c'est l'instinct, c'est au moins notre instinct, c'est en nous, par privilège, l'accent de la voix de Dieu. Écartez tous ces préjugés de morale qui entravent la libre expansion de notre beau Moi et vous verrez régner ici-bas l'eurythmie. — Les résultats promis sont donc les mêmes de part et d'autre. — Dieu, poursuivant à l'unisson les deux chœurs, s'incarne en notre personne ou tout au moins se communique à nous par sa grâce, ici en bonté, là en beauté, dans les deux cas en vérité, cela va sans dire; et, le plus souvent, il prodigue à ses favoris tout à la fois le privilège de la bonté et celui de la beauté. Conducteurs du peuple, nous réaliserons par le peuple l'harmonie visible; grands prêtres de l'art, nous le serons aussi du bonheur de l'humanité. » On nous conseille

de relire Sand, Hugo ou Vigny : nous apercevrons alors la soudure qui s'opère entre mysticisme esthétique et mysticisme social. On nous annonce, par surcroît, que Carlyle, Ruskin, Wagner, et Renan en 1848, ont tenté de l'opérer, chacun de son côté.

Je me flatte d'avoir pratiqué tous les auteurs invoqués par M. Seillière à l'appui de ses affirmations. Encore un coup, ce n'est pas dans quelques passages isolés et détachés de l'ensemble qu'on peut, ni qu'on doit puiser pour déterminer et pour apprécier les caractères généraux d'une famille d'écrivains. A procéder ainsi, on court au-devant de l'erreur et de l'injustice. Avec de l'érudition, de l'adresse et de la dialectique, on va très loin, — si loin qu'on se perd. Et si l'on désire ramener l'égotisme imprudent des romantiques « vers l'individualisme calculateur, à replacer leur mysticisme excessif sous le contrôle de l'expérience de la raison », si l'on dissèque Fourrier et si l'on découpe Stendhal en tranches pour atteindre ce but, j'ai bien peur qu'on ne se prépare une immense déception.

Don Quichotte et Sancho Pança ! Ces deux types d'humanité sont au suprême degré représentatifs de deux forces qui s'agitent et se combattent en nous. Pas plus qu'on ne peut retrancher du chef-d'œuvre de Cervantès l'un ou l'autre de ces deux types génialement symboliques, on ne privera sans dommage la vie de l'une de ces deux forces. Rien n'est plus précieux que l'activité consciente et réfléchie de l'individu. Rien n'est plus nécessaire que son instinct robuste et fécond. L'homme n'est pas un être abstrait, qu'on enferme dans une prison de formules et qui ne peut choir parce qu'il ne marche pas. C'est un être vivant, qui a des besoins, des passions, une intelligence et une âme, et qui s'avance à tâtons, l'espoir au cœur, vers ses fins mystérieuses. N'eût-il qu'elle, ne pût-il s'appuyer que sur elle, la raison ne serait pour lui qu'un bâton de vieillesse. Si nous ne croyions pas un peu que nous avons ce « droit au bonheur » que nous refusent d'austères moralistes, nous aurions plus de peine à comprendre que le devoir existe, et que nous ne sommes pas les comparses d'une morne comédie.

« Corruption des passions », comme dit M. Lasserre, « esprit révolutionnaire », « emphase lyrique, chimère, messianisme, panthéisme », que sais-je encore, il y a certes de tout cela dans le romantisme. Il y a plus que cela, faut-il le répéter?

Il y a en lui ce qui dépasse l'homme et l'élève au-dessus de la condition humaine, ces regards vers le ciel et ces désirs d'infini qui sont comme nos titres de noblesse morale. Peut-être est-ce

ridicule orgueil que d'aspirer si haut. Nous y aspirons quand même. Sans nous faire d'illusions sur ce qu'il est de prétentieusement naïf dans le

Qui de nous, qui de nous, va devenir un dieu?

du poète romantique, nous éprouvons que, s'il n'y avait pas d'autre horizon pour nous que celui de nos yeux terrestres, nous serions les plus misérables des créatures. A cette heure de crise religieuse, où le vide menace bien des églises, où tant de dogmes chancellent, où il semble qu'il n'y ait plus de maisons morales bâties sur le roc, il est pour le moins inopportun d'instruire, dans une pensée si hostile, le procès des puissances de renouvellement et de ferveur qui sont en nous.

Non, le romantisme n'est pas, « dans son essence, une insurrection du sentiment ou plutôt de l'instinct contre la raison ». Dans son essence, il est la protestation de l'individu contre ce qui le rétrécit et l'opprime. Que la protestation puisse être outrée, emphatique, extravagante, nous ne l'ignorons pas; il est bon qu'on l'entende. Si elle se taisait, toutes les tyrannies seraient légitimes au nom de l'ordre, tous les égoïsmes s'assiéraient à la table de la « raison ». Ce serait là le silence de tous pour le règne de quelques-uns. Ou, si « l'impérialisme rationnel » assurait à tous une destinée à peu près égale, on ne pourrait guère la comparer qu'à ceci : au lieu de notre planète, avec la régularité et le caprice de ses saisons, avec son hiver glacé, son printemps fantasque, ses étés brûlants, ses doux automnes, nous aurions, d'un bout à l'autre de l'année, la même voûte grise sur nos têtes, le même pâle soleil frissonnant derrière son rideau de brumes, la même température moyenne de neuf à dix degrés, du 1er janvier au 31 décembre, — assez pour avoir le dégoût de vivre, et trop encore pour n'avoir pas le regret de mourir! Nous serions des résignés, nous ne serions plus des combattants, qui, tels le Gœthe du *Faust* ou le Carlyle des *Héros*, veulent conquérir la vérité et la vie.

Le romantisme évoque en moi le souvenir d'une page que j'ai lue il y a deux ou trois ans dans un livre de M. Gabriel Sarrazin. Nous sommes en Pologne. La patrie démembrée et sanglante agonise. Il serait insensé de lutter. Absurde, impardonnable, cette « insurrection du sentiment ou plutôt de l'instinct contre la raison »! Absurde et sublime.

Étienne Garezynski, l'un des Tyrtées et des héros de l'indépendance nationale, ne se demande pas s'il marche à la victoire. En vrai romantique, il jette son cri de guerre :

« Semblable à une épousée, l'épée resplendit aux rayons du soleil. Hurrah!

« Adieu, braves guerriers, votre cœur ne s'allume-t-il pas? Saisissez tous l'épée, la bien-aimée. Hurrah!

« Maintenant, pressez contre votre bouche les lèvres acérées de l'épouse chérie. Maudit soit qui l'abandonne! Hurrah!

« Que la bien-aimée chante avec joie! Que de brillantes étincelles jaillissent! La matinée de noce commence à poindre. Hurrah! »

Il a jeté son cri de guerre, il est tombé sur le champ de bataille. La Pologne est vaincue.... D'aucunes déploreront ce que le geste eut « d'irrationnel ». Le geste est grand et, le jour où l'homme ne sera plus capable de gestes pareils, l'humanité pourra disparaître; il ne vaudrait pas la peine qu'elle continuât à végéter. Eh bien! ce geste, c'est la meilleure moitié du romantisme.

Après cela, peut-être toute cette discussion est-elle une querelle de mots.

J'ai exagéré le parti pris de M. Lasserre ou de M. Seillière, qui, eux-mêmes, ne l'avaient pas modéré, M. Lasserre surtout. Et je n'ai pas insisté, naturellement, sur les parties maladives ou paradoxales de la doctrine romantique.

Raison, instinct! Deux substantifs qui contiennent presque tout, mais qu'il est un peu vain de lancer l'un contre l'autre. Qu'adviendrait-il de nous si, quelque jour, l'un nous manquait? M. Seillière nous dit : « Il faut subordonner raisonnablement sa puissance, c'est-à-dire profiter, pour diriger dans le droit chemin le désir individuel, de toute l'expérience sociale accumulée par le passé de la race humaine ». Assurément. Mais cela, c'est la provision dont on se nourrit, et qui n'est pas inépuisable; nous ne tarderions pas à être fort en peine, si le grain qui germe au cœur des sillons ne devait pas remplacer celui que nous avons recueilli dans nos greniers. La raison ne crée rien, c'est l'instinct qui crée : elle discipline, elle façonne, elle utilise ce qu'il produit. Aussi bien ne persistons pas à les opposer l'une à l'autre!

L'idéal, ce serait l'harmonie de la réflexion et du sentiment, leur constante et féconde collaboration. Il n'y aurait plus de classiques et de romantiques, de révolutionnaires et de traditionalistes. Nous serions tous, à la fois, aussi près de Bossuet que de Rousseau, de Mozart que de Wagner. Ce serait trop. L'harmonie est le le rêve, la lutte est la loi de ce monde.

VIRGILE ROSSEL.

LA TRADUCTION DU « PARADIS PERDU » DE CHATEAUBRIAND

Est-il charitable de soumettre la traduction du *Paradis perdu* à un examen rigoureux? Écoutez le cri douloureux du vieil écrivain au moment où il achève sa longue et lourde tâche :

Lorsqu'au commencement de ma vie, l'Angleterre m'offrit un refuge, je traduisis quelques vers de Milton pour subvenir aux besoins de l'exil : aujourd'hui rentré dans ma patrie, approchant de la fin de ma carrière, j'ai encore recours au poète d'Eden. Le chantre du *Paradis perdu* ne fut cependant pas plus riche que moi... (Fin de l'*Essai sur la littérature anglaise*[1]).

Chateaubriand traduisit le poème de Milton pour subvenir aux besoins d'une vieillesse malheureuse. Peu de temps après la publication, à bout de ressources, il fut obligé de céder la propriété des *Mémoires d'Outre-Tombe* à cette société par actions qui, dans la suite, devait lui causer tant de chagrin. On n'a qu'à se rappeler ces misères pour accorder toutes les indulgences possibles au traducteur.

Mais ce qui nous intéresse c'est la valeur de cette traduction. Qu'elle soit ce que les Anglais appellent un *pot-boiler*, un ouvrage entrepris pour faire bouillir le pot, voilà qui n'ôte rien à la question du mérite de l'ouvrage. D'ailleurs Chateaubriand en parle sur un ton assez assuré. Il sait ce qu'il a voulu faire; il affirme bien assez haut la grandeur et la hardiesse de son entreprise :

C'est une traduction littérale dans toute la force du terme que j'ai entreprise, une traduction qu'un enfant et un poète pourront suivre sur le texte, ligne à ligne, mot à mot, comme un dictionnaire ouvert sous leurs yeux. Ce qu'il m'a fallu de travail pour arriver à ce résultat, pour dérouler une longue phrase d'une manière lucide sans hacher le style, pour arrêter les périodes sur la même chute, la même mesure, la même harmonie, ce qu'il m'a fallu de travail pour tout cela, ne peut se

1. Dans l'*Avertissement* de cet ouvrage on lit : « Traduire, c'est donc se vouer au métier le plus ingrat qui fut oncques..... Pourquoi donc ai-je traduit Milton? Par une raison que l'on trouvera à la fin de cet *Essai*. »

dire.... J'ai refondu trois fois la traduction sur le manuscrit et le placard; je l'ai remaniée quatre fois d'un bout à l'autre sur les épreuves....[1]

Mais la première qualité qu'un bon traducteur doit posséder est une connaissance à toute épreuve de l'idiome étranger, et Chateaubriand n'a pas une petite opinion de ses connaissances de l'anglais : « J'ai visité les États-Unis; j'ai passé huit ans[2] exilé en Angleterre; j'ai revu Londres comme ambassadeur, après l'avoir vu comme émigré : *je crois savoir l'anglais autant qu'un homme peut savoir une langue qui n'est pas la sienne*[3]. »

I

Ainsi donc Chateaubriand nous autorise à sonder son œuvre. Comme il n'est pas nécessaire de dire que le poète des *Mémoires d'Outre-Tombe* ne pouvait pas mal écrire; que celui qui révéla à tout un siècle de poètes la grandeur et la beauté du poème traduit, ne pouvait pas ne pas comprendre ce poème, nous nous contenterons de relever surtout les endroits où le traducteur a failli. Nous avons comparé ligne par ligne et mot par mot les deux premiers livres seulement; ils donneront la mesure du reste. Nous citerons d'abord, en guise de spécimen, un passage célèbre qui est en même temps un des mieux réussis dans la traduction : le tableau de Satan devant son armée ralliée, l. I, v. 588 ss.

Livre I, v. 588 ss.

Thus far these beyond
Compare of mortal prowess, yet observed
Their dread commander : he, above the rest
In shape and gesture proudly eminent,
Stood like a tower : his form had yet not lost
All her original brightness, nor appeared
Less than archangel ruined, and the excess
Of glory obscured : as when the sun new-risen
Looks through the horizontal misty air,
Shorn of his beams; or from behind the moon,
In dim eclipse, disastrous twilight sheds
On half the nations, and with fear of change
Perplexes monarchs : darkened so, yet shone
Above them all the archangel : but his face

1. *Remarques*, p. 1-2.
2. Il n'y en avait guère plus de sept (mai 1793-juin 1800).
3. Avertissement de l'*Essai sur la littérature anglaise*.

Deep scars of thunder had intrenched, and care
Sat on his faded cheek, but under brows
Of dauntless courage and considerate pride,
Waiting revenge : cruel his eye, but cast
Signs of remorse and passion, to behold
The fellows of his crime....

« Ainsi cette armée des Esprits, loin de comparaison avec toute mortelle prouesse, respectait pourtant son redoutable chef. Celui-ci, au-dessus du reste par sa taille et sa contenance, superbement dominateur, s'élevait comme une tour. Sa forme n'avait pas encore perdu toute sa splendeur originelle; il ne paraissait rien moins qu'un archange tombé, un excès de gloire obscurcie : comme lorsque le soleil nouvellement levé, tondu de ses rayons, regarde à travers l'air horizontal et brumeux, ou tel que cet astre, derrière la lune, dans une sombre éclipse, répand un crépuscule funeste sur la moitié des peuples, et par la frayeur des révolutions tourmente les rois; ainsi obscurci, brillait encore au-dessus de tous ses compagnons l'archange. Mais son visage est labouré des profondes cicatrices de la foudre, et l'inquiétude est assise sur sa joue fanée; sous les sourcils d'un courage indompté et d'un orgueil patient, veille la vengeance. Cruel était son œil, toutefois il s'en échappait des signes de remords et de compassion, quand Satan regardait ceux qui partagèrent, ou plutôt qui suivirent son crime[1].... »

Le mot à mot est assez rigoureusement observé dans ce passage, grâce à la simplicité — relative — de l'original. Cependant la traduction ne nous satisfait guère complètement. D'abord Chateaubriand ne semble pas suivre d'assez près les idées du poète; il lâche des images que celui-ci retient pour les compléter dans des phrases subséquentes. Ainsi, par exemple, Milton a comparé Satan à une tour. La vision de la tour s'est fixée dans sa mémoire, et deux vers plus loin il ajoute un trait à son image : c'est une *tour en ruine*, un *archange ruiné*. Chateaubriand, lui, a déjà oublié

1. Une partie de ce passage est traduite dans le *Génie du Christianisme*, IIe p., liv. IV, ch. IX.

Une comparaison des deux versions montre que dans le *Génie du Christianisme*, Chateaubriand ne visait point à une traduction littérale.

« Ses formes conservaient une partie de leur primitive splendeur: ce n'était rien moins encore qu'un archange tombé, une gloire un peu obscurcie, comme lorsque le soleil levant, dépouillé de ses rayons, jette un regard horizontal à travers les brouillards du matin; ou tel que, dans une éclipse, cet astre caché derrière la lune répand sur une moitié des peuples un crépuscule funeste, et tourmente les rois par la frayeur des révolutions. Ainsi paraissait l'archange obscurci, mais encore brillant, au-dessus des compagnons de sa chute : toutefois son visage était labouré par les cicatrices de la foudre, et les chagrins veillaient sur ses joues décolorées. »

la tour; son épithète en devient banale : il dit : *archange tombé*.

Le traducteur ne saisit pas toujours bien l'attention du poète. Dans l'original Satan est — *above the rest... proudly eminent. Eminent* est traduit par *dominateur*, mot qui n'évoque pas la même vision que le mot *eminent*, employé ici dans son sens originel de *plus élevé*, tout comme Chateaubriand lui-même emploie *superbement* dans son sens original de *hautain*, *fier*. Milton ne vise qu'à montrer la taille de Satan comparée à celle de ses compagnons; le traducteur nous en montre la position, le rang. Le tableau en est un peu brouillé, l'effet moins prompt et moins fort [1].

Une image célèbre est gâtée, dans ce passage, par un arrangement trop correct de la phrase. L'original dit :

> ... as when the sun new-risen
> Looks through the horizontal misty air,
> Shorn of his beams....

la traduction : « comme lorsque le soleil nouvellement levé, tondu de ses rayons, regarde à travers l'air horizontal et brumeux ». La phrase de Milton, savante comme toutes ses phrases, suit exactement l'ordre naturel des observations : le soleil, sa hauteur, l'air brumeux, qui lui enlève les rayons. Chateaubriand, en renversant cet ordre, change l'image qui en devient moins nette, moins évidente, moins forte d'impression. Le trait important du tableau est un soleil sans rayons, sans lustre. Le poète anglais jette tout le poids sur ce point en le plaçant bien en vue, tout près du spectateur, pour ainsi dire, à la fin de la phrase; le traducteur, plus soigneux de l'équilibre de son tour, n'y songe pas; il fait rentrer le point saillant, et le cache presque dans une parenthèse. (Dans les *Natchez* on trouve un *soleil dépouillé de ses rayons*, comme dans la version du *Génie du Christianisme*.)

Enfin, c'est un considérable écart du mot à mot que de rendre le mot anglais *passion* par *compassion*. *Passion* n'a que deux significations : celle de *passion*, comme en français, et puis celle de *colère*, *rage*. C'est dans ce dernier sens que le mot est employé ici.

Voilà de simples observations telles qu'on en fera par douzaines et par centaines en lisant la traduction du *Paradis perdu*. La comparaison des deux textes est partout extrêmement intéressante. On approuve, on condamne; on comprend d'emblée, on ne comprend pas du tout; on voit le mot rendu par le meilleur équivalent

1. Voir sur la valeur des mots dans la poésie de Milton, un passage remarquable dans *Sesame and Lilies*, par Ruskin.

qu'il y ait, et pourtant on sent que tout est changé. L'original anglais dit : *dread commander*; la traduction : *redoutable chef* : l'effet produit est absolument différent, sans que je puisse dire pourquoi. Est-ce le simple son des mots? est-ce parce que là nous avons une épithète monosyllabe précédant un substantif long et sonore, tandis qu'ici l'adjectif est long et le substantif bref? Est-ce que les mots ne sont pas accompagnés des mêmes associations? Il y a un peu de tout cela et, peut-être, d'autres raisons encore.

Mais Chateaubriand n'a pas toujours été aussi heureux que dans ce tableau de Satan. Les passages sont bien nombreux où, sans l'original, on n'y comprendrait rien. La tâche était trop difficile; jamais on ne traduira Milton d'une manière satisfaisante. Chateaubriand comprenait et sentait fort bien le poète anglais; il l'avait assez longtemps étudié et admiré[1]. Je n'oserais pas dire que ses protestations relatives aux grands soins mis à sa traduction fussent exagérées, malgré quelques négligences évidentes. Ce qui lui a surtout nui, c'était l'insuffisance de ses connaissances de l'anglais : son travail est taré d'erreurs de détail incroyables, énormes, élémentaires.

II

Dans les *Remarques* Chateaubriand, pour se mettre à l'abri de la critique, prie le lecteur « de ne pas confondre un *faux* sens, avec un sens *douteux*, ou susceptible d'interprétations diverses ». Je ne m'occuperai donc que des *faux sens*, ainsi que de certaines grosses erreurs, dont Chateaubriand ne pouvait pas se douter.

Livre I, v. 72. — *In utter darkness* = *dans les Ténèbres Extérieures.*

Utter = total, parfait, complet, de part en part, absolu; Ch. confond *utter* avec *outer*.

V. 101-2.

> *Innumerable force of spirits armed,*
> *That durst* dislike *his reign;....*

Qui osèrent mépriser *sa domination.*

Dislike n'est pas *mépriser; like* = aimer, *dislike* = ne pas aimer, avoir en aversion. *Mépriser* produit un faux sens, puisque les Esprits rebelles craignaient leur adversaire et maître.

1. « Je pourrais dire que ce travail est l'ouvrage entier de ma vie, car il y a trente ans que je lis, relis et traduis Milton » (*Avert. de l'Essai.*)

V. 134.

Too well I see and rue *the dire event*
Je vous trop bien et je maudis *l'événement fatal.*

Pourquoi *maudis? Rue* signifie déplorer, regretter, se repentir de. Dans la phrase présente ce sens est confirmé par l'adjectif *sad* = triste, du vers suivant. *Maudire* ne rend pas l'attitude, l'état d'âme de celui qui parle; le mot donne un sens faux. Le passage entier est fort mal réussi. « L'événement fatal qui, par une triste déroute et une honteuse défaite, nous *ont* ravi le ciel. » Assez grosse négligence pour un travail *refondu trois fois* et *remanié quatre fois.*

V. 143.

But what if he our Conqueror....
Have left us this our spirit and strength entire
Strongly to suffer and support our pains,
That we may so suffice his vengeful ire....

Mais quoi? Si lui notre Vainqueur.... nous avait laissé entiers notre esprit et notre vigueur, afin que nous puissions endurer et supporter fortement nos peines, afin que nous puissions suffire à sa colère vengeresse?

Sens très faux. *But what if* exprime un doute, une crainte, une appréhension, une objection. Le *mais quoi?* de Chateaubriand semble exprimer tout le contraire : à quoi bon se mettre en peine, courage l'ami! Il fallait dire : Mais comment (serait-ce) si.... Qu'allons-nous devenir si.... = *but what* (*would it be*) *if*.... Il y a une autre inexactitude, là où Chateaubriand coordonne les phrases *Strongly to suffer* et *That we may so suffice* = *afin que nous puissions endurer, afin que nous puissions suffire*.... C'est faux. La seconde phrase dépend de la précédente, et non de la phrase principale.

V. 257.

What matter where, if I be still the same,
And what I should be; all but *less than he*
Whom thunder has made greater?

Si je suis... ce que je dois être tout, quoique *moindre que celui...*

Faux sens et grosse erreur. *All but* est une locution adverbiale signifiant, ordinairement, *presque, à peu près, peu s'en faut. I have all but done* = *j'ai presque fini.* Milton emploie le mot dans un sens peu commun : *all but less*, à peu près moindre = peu

moindre, presqu'aussi grand que.... La traduction de Chateaubriand est inadmissible.

V. 298.

The torrid clime
Smote on him sore besides...

Le climat torride le frappe encore d'autres plaies!

Traduction à coups de dictionnaire et erronée. *Sore* peut signifier *plaie*; mais le mot est ici adverbe signifiant *douloureusement, grièvement, grandement, fortement*; *smote on him sore* = le frappa rudement, fort, lui faisait mal. Comment Chateaubriand pouvait-il dire : *encore d'autres plaies?* Il n'a pas été question de plaies. Le passage décrit la marche de Satan sur « la marne brûlante », où ses pas sont *mal assurés. Besides* = en outre :

V. 301.

His legions, Angel forms, who lay entranced,
Thick as autumnal leaves....

Il appelle ses légions, formes d'anges fanées, qui gisent aussi épaisses que les feuilles d'automne.

Entranced = *fanées.* Traduction aussi impossible qu'incorrecte. *entranced* est le *transi* français avec le sens de *enchanté, ravi, extasié*, mais quelquefois, comme dans le cas présent, *immobile, fixé dans un sommeil léthargique.* Les anges, précipités dans l'abîme, n'ont pas encore recouvré leurs sens; pendant neuf jours ils sont restés là où ils étaient tombés; ils ne se réveillent qu'à l'appel de leur chef. *Fané* donne un sens tout à fait faux.

V. 325.

Cherub and seraph rolling in the flood,
With scattered *arms and ensigns....*

Chérubins et séraphins, roulant dans le gouffre, armes et enseignes brisées.

Chateaubriand semble confondre *scattered* avec *shattered.* Le premier signifie *éparpillé, dispersé.* Le traducteur, en revoyant son ouvrage (il l'a refondu trois fois sur le manuscrit, remanié quatre fois sur les épreuves), aurait dû se rappeler que tout à l'heure les anges relèveront armes et enseignes intactes, brillantes.

V. 332.

As when men wont to watch
On duty, *sleeping found by whom they dread,*
Rouse and bestir themselves ere well awake.

Comme quand des sentinelles accoutumées à veiller au devoir....

On duty = être de service, de faction; *to watch on duty* ne signifie jamais *veiller au devoir*. Le traducteur semble ici abandonner le simple mot à mot. Il rend le *bestir themselves* du vers suivant par « *se remettent elles-mêmes en faction* ». C'est trop; *bestir oneself* veut dire *se remuer, se hâter*. La traduction n'est pas seulement trop lourde, trop longue, elle gâte la netteté de l'image.

V. 381.

The chief were those, who, from the pit of hell Roaming....

Ces chefs furent ceux qui....

Chief est ici adjectif, ne signifiant pas *chef*, mais *principal, premier*. « *Les principaux, les premiers, furent ceux qui....* » Dans une traduction du plus rigoureux mot à mot il faut respecter ces petites distinctions. Milton avait des raisons pour mettre *the chief were those* et non *the chiefs were those*.

V. 385.

...and durst abide
Jehovah thundering out of Sion,

Ils osèrent habiter près de *Jehovah, tonnant hors de Sion....*

Grosse erreur! *Abide* peut prendre plusieurs sens différents. Il peut signifier *habiter, rester* (*abide with me* = reste avec moi; *abide in town* = habiter la ville) lorsqu'il est suivi d'une préposition. Mais employé transitivement, le verbe signifie *attendre, défier, résister, affronter, faire face à... abide Jehovah* = attendre, défier, affronter Jehovah, non pas habiter près de Jehovah.

V. 392. — Besmeared *with blood* = aspergé *de sang*. *Barbouillé* vaudrait bien mieux.

V. 396. — *His* grim *idol* = *l'Idole* grimée.

Grim signifie *refrogné, chagrin, horrible, cruel, féroce*. Le traducteur confond *grim* avec *grimy*, ce qui constitue une grosse erreur. (Livre II, v. 170, *grim fires* = pâles feux; II, v. 682, *execrable shape, though grim and terrible* = *quoique grimée et terrible*; mais II, v. 804, on trouve : *grim Death* = *l'effrayante Mort*.)

V. 426. — *Aery* purposes = résolutions *aériennes....*

Résolutions n'est pas le mot qu'il faut; *intentions* serait plus exact, sans pourtant exprimer toute la portée du mot anglais.

V. 462.

Dagon his name...
Yet had his temple high
Reared in Azotus, dreaded through the coast
Of Palestine....

Dagon est son nom.... Et cependant son temple, élevé haut dans Azot, fut redouté le long des côtes de la Palestine....

Interprétation fautive : ce n'est pas le temple qu'on redoutait, mais le dieu lui-même : il avait un temple élevé haut en Azot et il fut redouté....

V. 527.

Which on his countenance cast
Like *doubtful hue.*

Ceci refléta sur le visage de Satan comme une couleur douteuse.

Chateaubriand prend le mot *like* dans un sens qu'il ne peut guère avoir. *Like* est ici adjectif, signifiant *semblable, égal.* Dans les regards des dieux tombés « on voyait une obscure lueur de joie d'avoir trouvé leur chef non désespéré »; c'est cette lueur qui se reflétait sur le visage de Satan. Le même passage renferme un tour inutilement lourd :

to have found themselves not lost || In loss itself :

« *de s'être trouvés eux-mêmes non perdus dans la perdition même* ».

Il suffirait, il serait plus exact aussi, de dire : de ne pas s'être trouvés perdus dans la perdition même. *I find myself... they find themselves* est tout simplement la forme réfléchie du verbe.

V. 616.

He now prepared
To speak; whereat their doubled ranks they bend
From wing to ving, and half inclose him round
With all his peers....

L'entourent à demi de tous ses pairs.

Chateaubriand semble constamment oublier la situation. Satan était déjà entouré de ses pairs, qui s'étaient approchés avant le reste de l'armée. Donc il fallait mettre « l'entourent à demi *avec* tous ses pairs, lui et tous ses pairs ». La version de Chateaubriand brouille la belle netteté de l'original.

V. 669.

Hurling *defiance toward the vault of heaven.*

Hurlant *un défi à la voûte du ciel.*

hurl = *hurler*? Méprise insigne! *To hurl* signifie *lancer, jeter, précipiter.*

V. 734.

Many a *towered structure high.*

Plusieurs hautes tours.

Le traducteur semble ignorer que *many a* avec le singulier, est la même chose que *many* seul, avec le pluriel (v. 728 : *many a row of starry lamps* = plusieurs files de lampes); *many a* est insuffisamment rendu par *plusieurs* :

V. 777.

They but now *who seemed*
In bigness to surpass Earth's giant sons,
Now less than smallest dwarfs....

Ceux qui paraissent à présent *surpasser les géants*, à présent *moindres que....*

Traduction inexacte! *But now* ne veut pas dire *à présent*, mais bien *tout à l'heure, un moment avant.*

Je n'ai pas signalé, tant s'en faut, tous les endroits où l'on trouverait à redire. Au second livre la liste des erreurs évidentes est même plus longue encore.

Livre II. *V. 18-24.*

Me though just right and the fixed laws of heaven
Did first create your leader; next free choice,
With what besides, in council or in fight,
Hath been achieved of merit; yet this loss,
Thus far at least recovered, hath much more
Established in a safe unenvied throne....

Un juste droit et les lois fixées du Ciel, m'ont d'abord créé votre chef, ensuite un choix libre et ce qui, en outre, dans le conseil ou dans le combat, a été achevé de quelque valeur. Cependant notre malheur est du moins jusque-là assez bien réparé, puisqu'il m'a établi beaucoup plus en sûreté sur un trône non envié.

Si Chateaubriand avait compris la phrase de Milton il n'aurait pas produit le galimatias qu'est sa traduction. L'original est parfaitement intelligible et clair, quoique difficile à rendre. Le période est dominé par le *Me* du premier vers; ce mot de l'orgueil, de la hauteur, résonne jusqu'au dernier mot de la phrase. Le traducteur

n'en a rien gardé. Le passage a perdu toute sa force, tout son bel élan, toute sa belle lucidité, sa cohérence. Il est cassé par le milieu, puisque la parenthèse — *thus far at least recovered* — est érigée en proposition principale, ce qui fait qu'on perd de vue l'objet principal du discours. Trois circonstances ont établi la suprématie de Satan : d'abord le droit et la loi, arbitraires; ensuite le libre choix et le mérite; enfin la chute même de son parti : Chateaubriand a brouillé cette idée; la traduction est manquée. Mais il y a plus :

With what besides.... hath been achieved of merit = *ce qui en outre a été achevé de quelque valeur* (!)

Le verbe *achieve* anglais ne signifie pas *achever*, mais *accomplir*, aussi *acquérir*, *gagner; to achieve merit* = gagner, acquérir du mérite; accomplir des choses de mérite. *What of merit*, ensuite, signifie (construction analogue au génitif partitif du latin : *quod meritorum*) *la quantité, le degré de mérite*, ou, simplement, *le mérite que*. Le sens de la phrase serait donc :

Et, en outre, le mérite que j'ai acquis dans le conseil et dans le combat, ou : *ce que j'ai pu gagner en mérite dans le combat.*

Chateaubriand n'est guère plus heureux dans la phrase qui suit de près.

V. 25.

The happier state
In heaven, which *follows dignity, might draw*
Envy from each inferior....

Dans le Ciel, le plus heureux état qu'une *dignité accompagne, peut attirer la jalousie de chaque inférieur.*

Le pronom *which* n'est pas ici régime direct, mais sujet. C'est l'état plus heureux qui accompagne, qui est la suite, la récompense de, la dignité. Chateaubriand a beau s'excuser des licences de Milton. Le poète n'a point commis de solécismes comme le serait la phrase présente si *which* était régime direct : Il aurait dit, alors, *which dignity follows*. Mais le bon sens suffirait à tout expliquer : la dignité produit l'état plus heureux, et non l'état plus heureux la dignité.

V. 100.

Or if our substance be indeed divine,
And cannot cease to be, we are at worst
On this side nothing.

Ou si notre substance est réellement divine et ne peut cesser d'être,

nous sommes dans la pire condition de ce côté-ci du néant. At worst, dans la pire condition? Non : *at worst* = *at the worst* = *au pis aller*. Voici l'idée de l'original : Si nous sommes indestructibles, quelque punition que Dieu puisse nous infliger, nous ne serons pas anéantis. (*On this side nothing* = pas encore rien; cf. *on this side forty* = pas encore quarante, etc.).

V. 145.

And that must end us : that must be our cure,
To be no more : sad cure!

Nous devons mettre notre soin *à n'être plus, triste* soin!

Cure traduit par *soin*! Mais *soin*, en anglais, est *care*; *cure* signifie *guérison*, *remède*. Le traducteur ne voit pas que Bélial parle ironiquement, qu'il fait allusion à l'adage populaire du remède qui est pire que le mal. La même erreur revient au v. 460 : *If there be cure or charm to slack the pain.... S'il est des soins ou un charme pour ralentir les tourments.* Chateaubriand quelquefois semble manquer d'intelligence. *To slack :* de toutes les significations que ce mot peut prendre, ralentir est la moins bonne ici. Il fallait mettre *adoucir*, ou, mieux encore, *faire cesser*.

V. 155.

Will he, so wise, let loose at once *his ire....*

Voudra-t-il, lui si sage, lâcher à la fois *son ire....*

At once a deux significations : *à la fois* et *tout de suite, sur-le-champ*. Chateaubriand ignore la seconde, la seule correcte ici, puisqu'il n'est question que d'une seule action, ce qui fait qu'il est faux de dire *à la fois*. Mais il lui arrive très souvent de se fier trop à son savoir, ou à son ingéniosité à deviner le sens d'un mot.

V. 176.

What if all her stores *were opened....*
Que serait-ce si tous ses trésors s'ouvraient :

Les *trésors* de l'Enfer, dont il s'agit ici, sont des « cataractes de feu, des horreurs suspendues » ; mais *store* signifie *provision*, *munition*, *magasin;* la traduction de Chateaubriand est inexplicable.

V. 205.

I laugh, when those, who at the spear are bold
And venturous, if that fail them, shrink *and fear....*

Je ris quand ceux qui sont hardis et aventureux à la lance, se font petits....

Evidemment le dictionnaire dont Chateaubriand se servait était fort incomplet. Le sens le plus commun de *shrink* est *reculer*, mot qui contraste parfaitement avec *aventureux*, ce que *se faire petit* ne fait pas, pour ne rien dire de la gaucherie du tour.

V. 242.

To celebrate his throne
With warbled *hymns.*

De glorifier son trône en murmurant *des hymnes.*

Warble se dit surtout du chant de l'alouette et du pinson, d'un chant haut et joyeux en général; le rendre par *murmurer* n'est certes pas d'un habile traducteur.

V. 261.

Thrive under evil.

Nous lutterons *contre le mal.*

Thrive confondu avec *strive. Thrive* = *prospérer; thrive under evil* = prospérer au milieu de l'adversité, des maux.

On trouvera, parmi des fautes moins graves, des erreurs signalées dans les vers : 310, 323, 331, 333, 460, 756, 831, 842, 847, 905, 906, 932, 939, 949, 952, 953, 962, 970, 989, 1 007. Je ne citerai plus que deux exemples :

V. 834.

A race of upstart *creatures.*
Des êtres de droite stature.

Upstart signifie *parvenu, usurpateur, ambitieux, présomptueux.* Le mot n'a rien à faire ni avec droit ni avec stature; c'est une erreur de la plus pure ignorance.

V. 1008.

If that way *be your walk, you have not far;*
So much the nearer danger : go, and speed :
Havock, and spoil, and ruin are my gain.

Si votre marche doit vous faire prendre cette route, vous n'avez pas loin; le danger est d'autant plus près. Allez, hâtez-vous : ravages et dépouilles et ruines sont mon butin.

That way signifie tout simplement *de ce côté-là*, et non *cette route*; *If that way be your walk* = si c'est là que tu veux aller.

Go and speed : speed, il est vrai, signifie plus souvent *hâter*; mais le mot peut aussi signifier, comme dans le cas présent : *réussir*, *avoir du succès*, *prospérer* : *go and speed* = allez et bonne chance!

My gain = *mon butin*. Pourquoi donc butin? Le mot à mot ne justifie pas cette interprétation. Milton veut faire dire au chaos : ravages et dépouilles et ruines me sont à profit, me sont profitables; je gagne aux ravages d'autrui.

III

La liste est assez longue pour prouver que Chateaubriand ne savait pas suffisamment la langue de Milton[1]. On n'apprend pas une langue, ses coins et recoins, on n'en acquiert pas le sentiment infaillible, rien qu'à séjourner dans le pays. Il ne faut pas s'en laisser imposer par les séjours répétés de Chateaubriand en Angleterre. Il n'est pas probable que, dans un entourage presque exclusivement français, occupé sans cesse à composer en français, l'émigré de 1793 ait pu se rendre maître parfait de l'anglais. D'ailleurs Chateaubriand n'avait pas beaucoup lu, et il ne savait rien de la vieille langue anglaise. Mais pour être traducteur impeccable, sous le point de vue de l'exactitude, il faut avoir étudié une langue en savant. Si Chateaubriand avait été aussi grand savant qu'il était grand écrivain, et grand génie, il eût été le traducteur idéal de Milton. Car sa traduction est excellente

1. Qu'on me permette de répéter ici une petite observation de mon travail *Chateaubriands Verhältnis zu Milton*, paru dans la *Festschrift zum XIV, allgemeinen deutschen Neuphilologentage in Zurich 1910*. — Il s'agit de la célèbre « lumière gris-de-perle » de la lune dans un certain fameux passage d'Atala : *La lune brillait au milieu d'un azur sans tache et sa lumière gris-de-perle descendait sur la cime indéterminée des forêts*. En examinant la traduction du *Paradis perdu*, j'ai été frappé de retrouver cette lumière dans la scène du soir au paradis : *La lune se levant dans une majesté nuageuse, ceinte manifeste, dévoila sa lumière gris-de-perle et jeta son manteau d'argent sur l'ombre*. On peut lire le même passage dans le *Génie du christianisme*, mais à la place de « lumière gris-de-perle » on y trouvera « tendre lumière ». L'original anglais dit *peerless light*. *Peerless-perles* : les mots se ressemblent quelque peu. Tout comme notre traducteur pouvait rendre *hurl* par *hurler*, ou *grim* par *grimé*, il pouvait ici, par le hasard d'une petite méprise — une simple négligence de lecture — associer *peerless* à *perles*. Même si, plus tard, Chateaubriand s'était avisé de son erreur, l'idée n'en était pas moins trouvée et une bonne aubaine. Je ne dis pas qu'il faille absolument que la chose se soit passée de la manière insinuée ici; ce n'est qu'un soupçon de ma part. Ne serait-il pas drôle, cependant, de savoir qu'un des mots les plus loués du peintre Chateaubriand ne fut autre que le résultat d'une heureuse méprise! Mais le *peerless* de Milton n'a rien à faire avec des perles; le mot signifie *sans pareil*. Or le fait que Chateaubriand a glissé son gris-de-perle dans la traduction du poème entier me fait l'effet d'une restitution : il a voulu rendre à Milton un bien que celui-ci lui avait prêté sans s'en douter, sans le posséder.

malgré ses défauts, comme le montrera la comparaison avec un des passages traduits par Taine dans son *Histoire de la Littérature anglaise*.

Milton :

Is this the region, this the soil, the clime,
Said then the lost archangel, this the seat
That we must change for heaven? this mournful gloom
For that celestial light? Be it so, since he,
Who now is Sovran, can dispose and bid
What shall be right : farthest from him is best,
Whom reason hath equall'd, force has made supreme
Above his equals. Farewell, happy fields,
Where joy forever dwells! Hail, horrors; hail,
Infernal world! and thou, profoundest hell,
Receive thy new possessor; one who brings
A mind not to be changed by place or time.
The mind is its own place, and in itself
Can make a heaven of hell, a hell of heaven.
What matter where, if I be still the same,
And what I should be; all but less than he
Whom thunder has made greater? Here at least
We shall be free; the Almighty hath not built
Here for his envy; will not drive us hence :
Here we may reign secure; and in my choice
To reign is worth ambition, though in hell :
Better to reign in hell, than serve in heaven.

Traduction de Chateaubriand :

Est-ce ici la région, le sol, le climat, dit alors l'Archange perdu, est-ce ici le séjour que nous devons changer contre le ciel, cette morne obscurité contre cette lumière céleste? Soit! puisque celui qui maintenant est souverain, peut disposer et décider de ce qui sera justice. Le plus loin de lui est le mieux, de lui qui, égalé en raison, s'est élevé au-dessus de ses égaux par la force. Adieu, champs fortunés où la joie habite pour toujours! Salut, horreurs! Salut, monde infernal! Et toi, profond Enfer, reçois ton nouveau possesseur. Il t'apporte un esprit que ne changeront ni le temps ni le lieu. L'esprit est à soi-même sa propre demeure; il peut faire en soi un Ciel de l'Enfer, un Enfer du Ciel. Qu'importe où je serai, si je suis toujours le même et ce que je dois être, tout, quoique moindre que celui que le tonnerre a fait plus grand? Ici du moins nous serons libres. Le Tout-Puissant n'a pas bâti ce lieu pour nous l'envier; il ne voudra pas nous en chasser. Ici nous pourrons régner en sûreté; et, à mon avis, régner est digne d'ambition même en Enfer; mieux vaut régner dans l'Enfer que servir dans le Ciel.

Traduction de Taine :

Est-ce la région, le sol, le climat — que nous devons échanger contre le ciel? Cette obscurité morne — contre cette splendeur céleste? Soit fait! puisque celui — qui maintenant est souverain peut faire et ordonner à son gré — ce qui sera juste. Le plus loin de lui est le mieux; — la raison l'a fait notre égal, c'est la force — qui nous a fait ses vaincus. Adieu, champs heureux, — où la joie pour toujours habite! Salut, horreurs! salut, — monde infernal! Et toi, profond enfer, — reçois ton nouveau possesseur! une âme — qui ne sera changée ni par le lieu, ni par le temps! — L'âme est à elle-même sa propre demeure, et peut faire en soi — du ciel un enfer et de l'enfer un ciel. — Qu'importe où je suis, si je suis toujours le même, — et ce que je dois être, tout, hors l'égal de celui — que le tonnerre a fait plus grand? Ici du moins — nous serons libres; le maître absolu n'a pas bâti ceci — pour nous l'envier, ne nous chassera pas d'ici. — Ici nous pouvons régner tranquilles, et à mon choix; — régner est digne d'ambition, fût-ce dans l'enfer. — Mieux vaut régner dans l'enfer que servir dans le ciel[1].

Ce que l'on remarque de plus frappant dans les deux traductions est, certes, leur étrange ressemblance[2]. Sur vingt-quatre vers, douze sont traduits absolument (sept) ou presque absolument de la même manière. Cela revient à dire que la traduction de ces vers est parfaite; cela semble aussi donner raison au critique qui disait que Taine avait appris l'art de traduire littéralement, de Chateaubriand.

Mais il y a quelques différences qu'il vaut la peine de relever *Here we may reign secure : and in my choice To reign is worth ambition though in hell*, est traduit, chez Chateaubriand, par : *Ici, nous pourrons régner en sûreté; et, à mon avis, régner est digne d'ambition, même en Enfer*; chez Taine par : *Ici nous pouvons régner tranquilles, et à mon choix; régner est digne d'ambition, fût-ce dans l'enfer*. Le premier seul a compris la locution *in my choice*. La ponctuation à elle seule condamne l'interprétation fournie par Taine. *And, in my choice* fait partie de ce qui suit, non de ce qui précède. Le tour est peu usité, il est vrai; mais Taine aurait dû se rendre compte qu'il ne saurait signifier : *à mon choix* — ce serait To *my choice*. La traduction de Chateaubriand est la meilleure qu'on puisse en donner, la seule correcte.

Taine, en revanche, me satisfait mieux par son *fût-ce dans l'Enfer*, contre le *même en Enfer*, de Chateaubriand. *Though* est

1. *Hist. de la Litt. anglaise*, t. II, p. 506.
2. Si les nouveaux traducteurs ont suivi mon système, ils reproduiront à peu près ma traduction. (*Remarques.*)

conjonction, non adverbe; *though in hell* est une phrase elliptique: *though* IT WERE *in hell* = *fût-ce dans l'enfer*. Taine l'emporte aussi sur Chateaubriand dans la traduction de : *will not drive us hence*. C'est un futur tout simple qu'il est faux de rendre par : ne voudra pas nous en chasser, comme a fait Chateaubriand.

Chateaubriand, en général, est plus soucieux du mot à mot le plus rigoureux. Il traduit *light* par *lumière*; Taine dit *splendeur* — *spirit* par esprit; Taine dit *âme* — *Almighty* par *Tout-Puissant*, Taine par *maître absolu*. Ce souci poussé trop loin lui fait quelquefois manquer son but : *Can dispose and bid What.... peut disposer et décider de ce que.... Disposer* va bien, mais *décider* ne traduit pas *bid*. Taine est plus correct avec son *faire et ordonner*; il l'est aussi avec son *juste* (*what shall be* RIGHT), contre le *justice* de son prédécesseur. Chateaubriand traduit consciencieusement jusqu'aux moindres conjonctions et transitions. *Farthest from Him is best, Whom reason has equalled :* DE LUI QUI, *égalé en raison* (Ch.) — *la raison l'a fait notre égal* (T.) : Le tour de Chateaubriand est préférable, car il rend mieux l'intention du poète, beaucoup mieux, surtout, sa manière. Mais rendre la manière de l'original est le triomphe du traducteur; Chateaubriand y a souvent réussi. Il est vrai que dans d'autres passages Taine m'a semblé réussir mieux, grâce à une certaine hardiesse qui lui fait suivre l'ordre des mots dans un parallèle presque parfait. Ce n'est pas en vain qu'il indique la fin d'un vers par un trait; il a trouvé là un excellent moyen pour rendre la phraséologie de l'original.

Reste à dire que là où Chateaubriand a bronché le plus, Taine a aussi failli. *All but less than he*, la locution ci-dessus discutée, n'est guère plus correctement rendue par *tout, hors l'égal de celui que*, que par *tout, quoique moindre que celui que....* Les deux traducteurs sont tombés dans la même erreur.

IV

La traduction du *Paradis perdu* par Chateaubriand peut donc supporter, et honorablement, la comparaison avec les traductions de Taine; ce fait même suffit pour la justifier. Si Chateaubriand s'est trompé quelquefois, peut-être même un peu trop souvent, il n'en est pas moins vrai que, dans la grandeur de l'ensemble. ses erreurs ne comptent pas. Cette traduction représentait, pour un vieillard, une entreprise gigantesque; mais la manière dont elle fût exécutée nous remplit d'admiration. Le traducteur s'est

acquitté et consciencieusement et habilement de sa grande tâche, qu'il décrit comme suit, dans l'*Avertissement* de l'*Essai sur la Littérature anglaise*.

« On peut s'exercer sur quelques morceaux choisis d'un ouvrage, et espérer en venir à bout avec le temps; mais c'est tout une autre affaire, lorsqu'il s'agit de la traduction complète de cet ouvrage, de la traduction de 10 467 vers, lorsqu'il faut suivre l'écrivain, non seulement à travers ses beautés, mais encore à travers ses défauts, ses négligences et ses lassitudes : lorsqu'il faut donner un égal soin aux endroits arides et ennuyeux, être attentif à l'expression, au style, à l'harmonie, à tout ce qui compose le poète; lorsqu'il faut étudier le sens, choisir celui qui paraît le plus beau quand il y en a plusieurs, ou deviner le plus probable par le caractère du génie de l'auteur; lorsqu'il faut se souvenir de tels passages souvent placés à une grande distance de l'endroit obscur, et qui l'éclaircissent : ce travail, fait en conscience, lasserait l'esprit le plus laborieux et le plus patient. »

Il n'y a pas un mot de trop. Et pourtant Chateaubriand n'a-t-il pas peiné en vain? Il faut avoir lu Milton dans l'original et il faut aimer son grand poème pour trouver le courage de lire, en entier, une traduction en prose. Car la traduction n'est pas plus facile à lire que l'original et elle ne possède pas, ne peut pas posséder, le charme magique des grands vers et de l'irrésistible rythme de la poésie miltonienne. En Angleterre les critiques se sont moqués de l'effort de Chateaubriand; en France, qui en a profité?

E. Dick.

UN AUTEUR LORRAIN : ALPHONSE DE RAMBERVILLERS (1552-1633)

ESSAI D'HISTOIRE LITTÉRAIRE PROVINCIALE

I

La Lorraine de la Renaissance qui a produit tant d'artistes éminents ne peut s'honorer que d'un petit nombre d'écrivains, et parmi ceux-ci, un seul, venu sur le tard, puisqu'il appartient au XVIIe siècle presque autant qu'au XVIe, Alphonse de Rambervillers, sort de l'ordinaire pour atteindre, non pas au premier rang, mais à une place honorable du second. Sa vie n'est pas moins digne d'intérêt que ses écrits, car il a exercé des fonctions importantes, pris part à des affaires délicates, fréquenté de hauts personnages et reçu de plusieurs des marques d'estime et de confiance.

Comme bien des écrivains français de son temps, il était sorti d'une famille de petite, mais authentique noblesse : les Rambervillers avaient pris le nom de l'humble ville vosgienne dont ils étaient voués pour le compte de l'évêque de Metz; on en trouve dès le XIIe siècle, et leur généalogie est complète à dater du XIVe [1]. A côté des soldats, ils donnèrent des hommes de loi, des ecclésiastiques, des magistrats municipaux; vienne la Renaissance, et un poète éclora tout naturellement de cette race ainsi sélectionnée et affinée : Claude de Rambervillers était procureur général de la cité de Toul, et c'est là que naîtra son fils, Alphonse, à une date incertaine, vers 1552, nous assure un mémoire rédigé deux siècles plus tard par un descendant des Rambervillers en ligne féminine [2].

Ses premières années ne nous sont pas mieux connues; nous savons seulement par une de ses lettres qu'il étudia à Toulouse où il devint docteur en droit civil et en droit canon, et où il fut

1. Pour la documentation de la partie biographique de cette étude, voir E. Duvernoy. *Alphonse de Rambervillers et le bailliage de Vic aux XVIe et XVIIe siècles*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1908.

2. Henri-Antoine Regnard de Gironcourt, 1719-1786, avocat à Épinal, puis conseiller au bureau des finances de Metz. Le mémoire, qu'il écrivit en 1749 pour renseigner dom Calmet, est aujourd'hui à la Bibliothèque de Saint-Dié, ms. 80-VII, fol. 54-57.

l'élève de Roaldès et le condisciple de Guillaume du Vair, le futur garde des sceaux de Louis XIII. Il alla ensuite se fixer comme avocat à Vic sur-Seille[1], et c'est là que s'écoulera le reste de son existence.

Simple bourg aujourd'hui, Vic était alors, sinon une grande ville, du moins un centre politique très vivant. C'était la capitale effective des évêques de Metz, princes souverains dépendant immédiatement de l'Empire; ils avaient là un bailliage dont la juridiction s'étendait sur tout leur temporel, c'est-à-dire sur plus de 250 communautés, et qui jugeait en dernier ressort, sauf appel, dans certains cas, devant la Chambre Impériale de Spire; mais celle-ci était loin, et en pays de langue allemande, tandis que la majeure partie des sujets de l'évêché parlaient français, ce qui rendait l'appel peu fréquent, et plus grande l'autorité du bailliage épiscopal. Par suite, à Vic résidait en permanence un état-major administratif très nombreux : le bailli, le trésorier, le chancelier, le procureur général et le lieutenant général de l'évêché, les conseillers au bailliage, au nombre de huit, les juges de la justice locale, les avocats, greffiers, huissiers, notaires. C'est à Vic que les évêques de Metz frappent monnaie, qu'ils réunissent leur Conseil privé, les trois États de leur principauté, les synodes ecclésiastiques, qu'ils résident souvent eux-mêmes. Vic avait aussi plusieurs médecins et chirurgiens, des artistes et ouvriers d'art, un imprimeur, enfin un important personnel ecclésiastique réparti entre l'église paroissiale, la collégiale et plusieurs couvents. Ainsi, Alphonse de Rambervillers ne dut pas trop éprouver à Vic l'impression d'ennui et d'isolement que cause d'ordinaire la petite ville à qui prétend vivre de la vie de l'esprit : je n'y ai pas couché deux nuits que j'en veux sortir, dira La Bruyère. Très épris d'arts et de lettres, et les pratiquant lui-même, catholique zélé, il trouva autour de lui à qui parler des objets qui le préoccupaient; l'influence du milieu acheva, ou du moins ne contraria pas ce qu'avaient commencé en lui l'hérédité et l'éducation.

Il plaida six ans devant le bailliage de Vic, de 1587 à 1593, et les registres du bailliage[2] le montrent chargé de grosses affaires, défendant de hauts personnages[3], se signalant ainsi à l'attention.

1. Vic, aujourd'hui annexe, chef-lieu de canton de l'ex-département de la Meurthe. En souvenir de l'ancien bailliage épiscopal, l'administration française y avait placé le tribunal civil de l'arrondissement de Chateau-Salins.

2. Conserves aux Archives de Meurthe-et-Moselle. Il y en a un par année en général.

2. Par exemple la doyenne du chapitre noble de Remiremont, les gouverneurs de Langres et de Marsal, les monastères de Haute-Seille, Saint-Avold, Saint-Quirin,

Du reste, son oncle, Eucaire de Rambervillers, lequel sans doute l'avait appelé à Vic, était lieutenant général du bailliage, c'est-à-dire le véritable chef de ce tribunal, puisque le bailli, qui était toujours un homme d'épée, se laissait remplacer pour toute la pratique judiciaire par son lieutenant général. On sait combien facilement les emplois de justice étaient héréditaires sous l'ancien régime. Aussi, lorsque l'âge décida Eucaire à se retirer, n'eut-il pas de peine à assurer sa succession à son neveu : l'évêque de Metz, Charles de Lorraine, fils du duc Charles III, nomma Alphonse lieutenant général du bailliage par lettres patentes du 24 juillet 1593. Cette charge lui assurait un traitement fixe de 300 francs, plus sa part des épices; jointe à sa fortune personnelle, qui n'était pas méprisable[1], elle le mettait à l'abri des préoccupations d'argent. En même temps, elle avait l'avantage de ne pas trop l'astreindre; elle lui laissait le loisir de faire d'assez nombreux voyages, de collectionner, de graver, de peindre, et surtout d'écrire en prose et en vers, en latin et en français : jusqu'en 1605, le bailliage ne tint que deux audiences par semaine, l'une pour les plaidoiries verbales, l'autre pour les procès par écrit; alors seulement, on établit une audience supplémentaire tous les mois pour expédier les causes en retard. Et il y avait des vacances qui duraient au moins quatre mois.

Aussi, dès lors, la vie d'Alphonse de Rambervillers se partagera facilement entre les devoirs professionnels et les belles-lettres : comme lieutenant général au bailliage, il préside en 1601 la commission de cinq personnes qui rédige les coutumes de l'évêché, il va en 1603 saluer Henri IV à Metz, il tient tête en 1613 au duc d'Épernon, gouverneur des Trois Évêchés, qui empiète sur les droits épiscopaux, il prend part en 1618 à l'établissement d'un couvent de dominicaines à Vic; il s'oppose même, semble-t-il, à l'enregistrement de l'édit du 15 janvier 1633 créant à Metz un Parlement dont le bailliage de Vic relèvera, et diminuant par suite son indépendance, et l'édit ne sera enregistré qu'après sa mort. Il reçoit des marques d'estime et même d'affection des trois évêques qui se succèdent à Metz pendant les quarante années où il dirige le bailliage, Charles de Lorraine, le cardinal

Senones, le sergent-major, c'est-à-dire le chef d'état-major de la garnison de Metz, le chancelier du duc de Mercœur, etc.

1. Il possédait différentes terres dans le pays, entre autres les fiefs de Dalem et de Vaucourt sur le temporel de Metz, et celui de Forcelles en Lorraine. Une de ses filles entrant au couvent en 1621, il lui constitua une dot de 5000 francs de Lorraine, ce qui ferait à peu près 35 000 francs d'aujourd'hui, valeur relative. Et il avait quatre enfants.

Armoiries d'Alphonse de Rambervillers.

Signature de 1598.

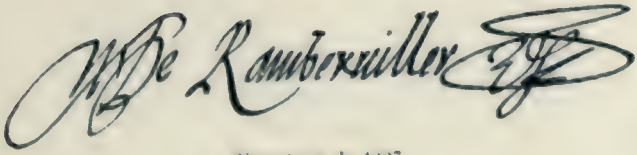

Signature de 1627.

de Givry, Henry de Bourbon-Verneuil : le premier, en le nommant, parle en termes flatteurs de sa droiture et de sa science; le second lui offre, présent emblématique, un luth d'ivoire et d'ébène ; le dernier choisit son fils ainé, Louis de Rambervillers, pour chancelier de l'évêché, et exprime l'espoir qu'il imitera les vertus de son père. Des princes étrangers eux aussi lui témoignent de l'intérêt : par lettres patentes du 28 septembre 1617, le duc de Lorraine, Henry II, le reconnaît gentilhomme et écuyer; ce prince et son père lui accordent à trois reprises des honoraires pour ses livres, écrits ou à écrire[1]; l'infante d'Espagne, Isabelle-Claire-Eugénie, qui gouverne les Pays-Bas, lui fait cadeau d'une chaîne d'or; nous allons revenir sur ses rapports avec Henri IV.

Nous ne savons à quelle date de sa vie il commença à écrire; ses premiers essais poétiques sont perdus sans doute. On lui attribue l'épitaphe, — 48 vers français et 4 latins — de Fouquet de La Routte, un des chefs de la Ligue dans le pays, tué en 1589 en défendant Marsal[2]. Il compose, de 1596 à 1602, diverses pièces de circonstance à l'honneur de hauts personnages qu'il loue avec quelque outrance. Dans le même style, il est peut-être l'auteur d'un sonnet anonyme qui célèbre le mariage de Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV, avec Henri de Lorraine, fils du duc Charles III, en 1599, sonnet tracé, selon l'usage du temps, au bas d'une estampe allégorique[3]. Puis, il s'adresse, mais plus noblement, à Henri IV lui-même, devenu le maître incontesté de la France, réconcilié avec l'Église, avec l'Espagne, avec la Lorraine, qui est, ou va être avant peu, l'arbitre de l'Europe occidentale, et a restauré le prestige du Roi Très Chrétien, si affaibli par les fautes de ses prédécesseurs.

Il venait de terminer son principal ouvrage, *Les dévots élancemens du poète chrestien*. Avant de l'imprimer, et l'ouvrage eut quatre éditions en 1600, 1603, 1610, 1617[4], il en fit un manuscrit

1. Il reçoit ainsi 25 écus en 1600, et autant en 1603 pour ses *Dévots élancemens*, 200 francs en 1616 pour un récit des funérailles du duc Charles III qu'il n'acheva pas (*Comptes des ducs de Lorraine*, aux Arch. de Meurthe-et-Moselle, B. 1 264, 1 275, 1 371).

2. Publiée dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1852, p. 118; cette attribution n'est pas certaine, reposant seulement sur le monogramme A. D. R. tracé au bas.

3. Sonnet et estampe publiés dans le *Magasin pittoresque* de 1850, p. 81.

4. Sur ces éditions, cf. Beaupré, *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine*, Saint-Nicolas-du Port, 1845, in-8, p. 227-231, 516-518, et *Nouvelles recherches de bibliographie lorraine*, Nancy, 1856, in-8 chap. III, p. 20-23. Les éditions de 1600 et 1617, qui d'après Beaupré n'en sont peut-être qu'une seule, ont été imprimées à Paris, celle de 1603 à Pont-à-Mousson, celle de 1610 à Toul. Toutes sont de petit format, in-18 ou in-32. Voir dans les *Mem. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1908, p. 362-365, une table synoptique des deux éditions

singulier et précieux[1]. C'est un in-12 de faible largeur, qui peut se mettre en poche comme un livre d'heures[2], et composé de cent feuillets de parchemin : les feuillets 1 et 2, 6 à 92, en parchemin blanc sont écrits à l'encre noire, avec lettres d'or pour les initiales et les mots Dieu, Sauveur, Rédempteur, etc; les feuillets 3 à 5, qui contiennent les stances dédicatoires au roi, en parchemin bleu, couleur de l'écu de France, sont écrits tout entiers en lettres d'or; les feuillets 93 à 100, où se trouve la prière pour les morts, en parchemin noir, sont écrits en blanc, avec lettres d'or pour les initiales et les mots consacrés. En haut des pages, est un titre courant en lettres rouges. Le poète calligraphia lui-même tout le volume en caractères petits, mais parfaitement nets et lisibles; il exécuta aussi les belles miniatures qui l'ornent, et que reproduisent assez librement les gravures des diverses éditions: il le fit dorer sur tranches et recouvrir de toile bleue semée de fleurs de lis d'or, avec les armes de France et de Navarre émaillées; enfin il en fit approuver la doctrine par Antoine Fournier, docteur en théologie, primicier de l'église de Metz, vice-légat en Lorraine, dont le certificat est transcrit au feuillet 91. Et le livre étant ainsi irréprochable à tous égards, il l'emporta à Paris : le jeudi saint, 30 mars 1600, il fut reçu par Henri IV au château de Vincennes, et lui offrit son œuvre. Le roi accepta, remercia, feuilleta les *Dévots Elancemens* pendant l'office du jour, et plus tard les donna à Marie de Médicis. Il recommanda chaudement l'auteur au duc de Lorraine et à l'évêque de Metz, mais ce fut tout; Alphonse de Rambervillers, qui comptait bien obtenir quelque faveur, attendit en vain. Sous Louis XIII encore, il se plaignait de ne pas avoir été récompensé; ses lettres à Peiresc en 1620 et 1621 sont pleines de doléances qui témoignent de plus de ténacité que de bon goût, et les nouveaux voyages à Paris qu'il fit en 1603 et 1623 avaient peut-être bien pour objet de solliciter.

La même année 1600 où il mettait au jour les *Dévots Elancemens*, il publia un récit court, mais précis de la campagne du duc de Mercœur contre les Turcs en Hongrie; puis il fut une vingtaine d'années sans rien écrire, ou du moins sans rien imprimer.

de 1603 et 1610, et dans le *Trésor du bibliophile lorrain*, Nancy, 1889, in-4, planches 40 et 55, la reproduction des frontispices de l'édition de 1603 et d'un autre ouvrage de Rambervillers, *Les actes de Saint-Livier*.

1. Aujourd'hui à la B. N., fr. 25 423; la couverture bleue a été remplacée par une reliure en maroquin rouge aux armes de France. Il y a à la Biblioth. de l'Arsenal, n° 3 636, un autre manuscrit des *Dévots élancemens*, qui paraît également autographe, mais est bien moins somptueux.

2. La harangue en prose, qui ouvre l'édition de 1610, dit au roi : Voici des essais « qui vous pourront servir de livret de prières au temps de vostre dévotion. »

Étant déjà avancé en âge, il donna coup sur coup : en 1620, l'*Apocalypsis bohemica*, qui lui valut une lettre de félicitations de l'archiduc Léopold, frère de l'empereur; en 1621, les *Epinicia*, suite au poème précédent; en 1624, les *Actes de Saint-Livier* et la *Vérification des miracles* opérés par ses reliques, étude d'hagiographie locale, composée en prose comme la relation de la guerre de Hongrie. Puis il se tut, et en catholique très pieux, dont l'œuvre tout entière est d'inspiration religieuse, il passa ses dernières années à se préparer à l'autre vie.

Alphonse de Rambervillers mourut à Vic, non pas en 1623, comme l'avance à tort dom Calmet[1], mais le 31 juillet 1633, âgé de plus de quatre-vingts ans, si l'on accepte la date hypothétique de 1552 comme celle de sa naissance. Cette date du décès nous est donnée par un document sûr, le nécrologe des cordeliers de Vic[2] : le poète leur avait fait divers legs et avait demandé à être enterré dans leur chapelle; ce vœu fut exaucé, et dans cette chapelle, aujourd'hui disparue, on voyait encore, au milieu du XVIIIe siècle, ses armoiries : d'azur à la fasce d'argent, accompagné de 3 glands montants d'or, posés 2 et 1[3].

Moins de quatre mois avant de mourir, le 4 avril 1633, il avait rédigé son testament, pièce longue et curieuse, où il énumère ses collections de numismatique et d'histoire naturelle, et laisse deviner ses chagrins de famille : il avait été marié deux fois et avait survécu à ses deux femmes. Il avait eu quatre enfants, dont deux au moins sont sortis du premier lit; ou plutôt, quand il fit son testament, il avait encore quatre enfants vivants, deux fils deux filles. Celles-ci étaient entrées au couvent, et leur père avait dû les voir sans regret prendre ce parti si conforme à ses propres convictions; mais ses fils lui avaient donné peu de satisfaction : l'aîné, Louis, était un dissipateur et un débauché, qui ne se rangea que sur le tard : le cadet, Jean, ne valait guère mieux, semble-t-il. De plus, natures vulgaires, ils ne partageaient à aucun degré les goûts littéraires et artistiques de leur père. On reviendra du reste sur eux à propos de la correspondance avec Peiresc. Comme il arrive souvent aux hommes distingués,

1. *Bibliothèque lorraine* (1751), col. 781; cette date, qui résulte plutôt sans doute d'une faute d'impression que d'une erreur, a malheureusement été reproduite par la plupart des auteurs, peu nombreux du reste, qui ont parlé du poète lorrain.

2. Nous n'avons plus ce nécrologe; il est cité dans le Mémoire de Regnard de Gironcourt allégué déjà plus haut.

3. Dans le *Journal de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1899, p. 192, est reproduit le dessin d'une médaille qui représente Alphonse de Rambervillers, et que le poète avait fait frapper lui-même.

Alphonse de Rambervillers n'avait pas été compris de sa famille, et n'avait pas su inspirer à ses fils les nobles préoccupations qui l'animaient, ni les soumettre à la forte règle morale qui avait dirigé sa vie.

II

L'inspiration de Rambervillers est essentiellement religieuse, mais il a su éviter la sécheresse dogmatique, en mêlant à ses idées l'ardeur de son lyrisme. La sincérité de sa foi catholique ne peut faire de doute pour personne. Il écrit tout un livre sur les miracles de Salival, que la croyance populaire attribuait à l'intercession de saint Livier, et raconte naïvement la légende du martyr, s'attirant d'ailleurs la réfutation du pasteur Paul Ferry; nous aurons l'occasion d'insister sur ces deux ouvrages si opposés l'un à l'autre et qui mettent si bien en relief la crédulité du poète et la méthode déjà rigoureuse, nettement historique, apportée par son adversaire à l'étude de l'hagiographie. Mais nous ne voulons retenir ici de cette discussion que la soumission respectueuse de Rambervillers aux enseignements de l'Église. C'est encore le même zèle qui lui dicte soit l'éphéméride de la campagne dirigée par Mercœur contre les Turcs en 1600, soit la poésie du *Polémologue* adressée à ce duc au moment où il allait partir pour son expédition, Partout, dans son œuvre, on retrouve ce vœu d'une croisade unissant toutes les forces de l'Europe contre les infidèles. Ses lettres à Peiresc, qui n'ont plus rien d'officiel, montrent encore mieux le fond de sa pensée. C'est un esprit religieux, presque ecclésiastique. Parlant des *Epinicia*, dont il vient d'envoyer quelques exemplaires aux princes de la maison d'Autriche et à son correspondant lui-même, il ajoute avec l'accent le plus sincère : « Il faut que je confesse que j'ay désiré de tirer de la variété de mes études les plus belles inventions pour les appliquer à une matière si mémorable, non pour flatter les grands contre la vérité, mais pour exalter la foy catholique et abaisser l'effort de l'hérésie. » Il avoue que cette publication lui a coûté cher, deux ou trois cents écus, mais il déclare fièrement qu'il « ayme mieux faire ceste despense pour l'honneur de Dieu et l'exaltation de la Religion catholique, que de demeurer muet en une si notable occurrence ». Cet étroit attachement à l'Église, à son chef et à ses ministres, cette humble adhésion aux dogmes que le concile de Trente a récemment restaurés et consacrés, cette opposition à tout

ce qui s'en éloigne et par conséquent au protestantisme, voilà les traits caractéristiques de l'homme et de son œuvre.

On les dégage aisément des *Dévots Elancemens*, poème tout mystique d'inspiration. L'auteur en avait conscience, comme le témoigne la harangue qu'il adressa au roi, au château de Vincennes, le jour même où il lui offrit le précieux exemplaire sur vélin, enrichi de miniatures, relié « de toile d'or bleue », avec des semis de fleurs de lis d'or en relief, et les armoiries de France et de Navarre représentées en émail sous le cristal de roche[1] : « Aussi est-il temps, Sire, que soubs vostre regne, qui fait heureusement vivre toute vertu, la Poësie, qui est un vray don de Dieu, cesse d'estre profanée, et que pour reprendre son premier lustre, elle ne soit enchassée qu'en or, c'est-à-dire en matière céleste et dévote. » On retrouve les mêmes accents dans une pièce, insérée à la fin du poème, qui porte le titre pédantesque de *Parénèse* [Exhortation] *à la Muse dévote, après la présentation de l'œuvre au Roy*[2] :

Sus, Muse, ô saincte Muse, esleve en haut ta veue,
Redouble de ton vol les divins mouvemens,
Et pour tost achever tes saincts eslancemens,
Fend le brouillart des airs et l'espés de la nüe !

C'est avec une conviction profonde qu'il condamne les vers impudiques, l'élégante lubricité des derniers poètes de la Pléiade. Tel passage nous fait songer à l'éloquente apostrophe de Vigny, dans la seconde partie de la *Maison du Berger :*

Que le vulgaire bas, quittant les chansons folles,
Qui d'un lubrique son contaminoient leurs meurs,
Chantent pour reprimer leurs charnelles humeurs,
Les saincts Hymnes tyssus de tes sainctes parolles[3] !

Noble et majestueuse sera l'attitude de la Muse sacrée.

Elle a le regard doux, resonante la voix,
La croix dessus le front, le livre entre les dois,
Et ne pousse autre chant que la gloire divine[4].

1. Cf. Ch. Urbain, *Un Amateur lorrain correspondant de Peiresc*, Paris, Techener, 1896, 8°, p. 9, et *Dév. Elanc.*, 1610, p. 2. (C'est l'édition à laquelle nous renvoyons généralement.)
2. Éd. 1610, p. 160.
3. Éd. 1610, p. 161.
4. Éd. 1610, *Stances dédicatoires*, p. 6.

Il est peu d'œuvres, aussi conformes, en leur substance, à l'orthodoxie. Ce poème raconte l'acheminement d'une âme catholique, par la pénitence à la communion; par la contrition, la satisfaction, à la paix qu'elle ressent, quand elle vient de recevoir l'Eucharistie et les grâces célestes attachées à ce sacrement. Le plan est tripartite, et l'on y peut voir la représentation symbolique de la Trinité. Voici d'abord la *Déplaisance du pécheur contrit*; plein de faiblesse, il ne peut obtenir son salut que par le Christ, dont le mérite rachète les fautes des hommes. Qu'il imite le bon larron et renonce au mal!

Tu tends tousjours les bras, tousjours tu nous invites
A changer nostre vie, et nos meurs amander,
J'ose donc le pardon maintenant demander,
Convié par ta voix et non par mes merites[1].

Les *Regrets du pénitent pour le péché réitéré* précisent le contraste entre la grandeur et la bassesse de l'homme. Le seul recours est en Dieu, dont l'exemple de Pierre atteste la clémence[2]. Mais les progrès du pénitent s'affirment dans la *Disposition... à la confession sacramentale*, où se mêlent confusément, parmi des actions de grâces à Dieu, une protestation contre les huguenots, qui rejettent la confession, et un éloquent appel à la franchise, que le chrétien s'adresse à lui-même[3].

Le ton devient plus confiant, plus ferme et plus fort. L'*Esjouissance du pénitent confessé et absous* peut compter parmi les meilleures pièces du poète. Elle se divise en deux parties bien distinctes, exposant tour à tour ses remerciements et ses résolutions. On regrettera parfois certains écarts d'imagination et de goût, des tours forcés. Souvent aussi la précision se joignant à l'émotion produit d'heureux effets.

Eh quoy? Le voile donc d'un trop ingrat silence
Couvrira la splendeur de la largesse immense,
Dont tout comblé me rend l'éternelle bonté!
Non, si je ne luy peux dignement satisfaire
Par mon faible discours, il me faut au moins faire
Ce que pourra porter ma possibilité[4].

1. Str. 36. La pièce entière contient 44 quatrains. Éd. 1610, p. 5.
2. Voir surtout la str. 30. — Il y a 36 strophes de 6 vers.
3. Éd. 1610, p. 26. La pièce entière compte 41 quatrains.
4. Éd. 1610, p. 32, str. 5. — 35 strophes de 6 vers.

Il y a plus de théologie encore dans la *Résolution du pénitent à la satisfaction;* il médite avec ferveur sur l'attrition et la confession, sur les moyens de satisfaire pieusement, la nécessité de recevoir le pardon des hommes et de leur pardonner, la vertu de l'aumône, de l'abstinence et de la prière[1]. Ainsi s'achève, sur un ton tout ensemble majestueux et lent, d'un style tantôt dogmatique et sec, tantôt vif et abondant, la première partie du poème.

La seconde comprend cinq pièces, d'étendue et de valeur inégales. L'*Acheminement du pénitent à la Sainte Eucharistie* oppose l'abjection de l'homme et l'ardent désir de sa purification. Le pécheur, cédant à ce généreux mouvement, médite et adore, entremêlant sa prière de reproches aux sceptiques et aux protestants; il se complaît dans la pensée de Dieu qui se met à sa portée, et des gloires du Fils offertes ainsi à son Père[2]. Quelques couplets pourraient être rapprochés d'une pièce célèbre de Verlaine[3]; la cadence de la phrase est la même, mais l'offrande du vieux poète est plus mystique, celle de notre contemporain plus humaine.

Je t'offre donc, Seigneur, la beauté, l'innocence,
La candeur, la clarté et l'heur de sa naissance,
Pour l'ordure couvrir de ma nativité,
Je t'offre le soleil des vertus de sa vie,
Afin que par ses rays demeure esvanouïe
La ténébreuse nuit de mon iniquité.

Je t'offre les douleurs et l'instrument infame
De sa cruelle mort, je t'offre sa belle ame
Qu'il rendit sur la croix pour nous ouvrir les cieux,
Afin que ceste mort soit la mort à mon vice,
Afin que ceste croix soit l'instrument propice,
Pour y crucifier tous mes faits vicieux.

Je t'offre la splendeur de sa gloire infinie,
Lorsque par sa vertu il se remit en vie,
Et que, victorieux, il saillit du Tombeau,
Afin que me poussant hors de ma forfaicture,
Qui sert à mon esprit de triste sépulture,
Ressuscité je rentre en un estre plus beau[4].

1. Éd. 1610, p. 37-47, 284 vers.
2. Éd. 1610, p. 61. La *Ferveur du communiant adorant la saincte Eucharistie*, 36 strophes.
3. « O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour », dans *Sagesse*, Paris, Palmé, 1881, avec l'offrande sept fois répétée : « Voici mon sang » ... « Voici mon front » ... Voici mes mains » ... etc.
4. Éd. 1610. *La Ferveur du communiant....* p. 67. Str. 30, 31, 32. — La pièce compte 36 strophes de 6 vers.

L'exaltation et la méditation se poursuivent : alternatives d'anxiété humble et d'espérance confiante, dans la *Démission du Chrestien sur le point de la Communion;* joie qui suit le « banquet suprême » et l'union avec Dieu, désaveu de ceux qu'il appelle « les philosophes trompeurs », éloge des pieux solitaires, dans le *Contentement du communiant ayant receu son Créateur*[1]. Tous ces développements, harmonieux et recueillis, d'un lyrisme orthodoxe et, sans aucun doute, très étranger à notre esprit moderne, aboutissent, pour conclure, à l'*Action de grâces du catholique demandant les effects de la Saincte Eucharistie*; c'est une longue pièce, où s'entremêlent les sentiments modestes et fiers, les belles comparaisons qui rapprochent tant de nobles images : l'union de Dieu avec sa créature et celle de l'empereur avec sa bergerette, le parfum de l'âme purifiée et celui du sépulcre de Jésus, la conscience où s'inscrit la loi du Christ et les tables de la loi mosaïque, la résurrection des morts que touche le cadavre d'Élisée et celle du cœur fidèle. Au cortège des démons s'oppose la suite du Roi des Rois, faite de vertus et de vices. Et le poète ému s'arrête sur une invocation, trop longue à notre goût, mais éloquente dans la fermeté de son orthodoxie.

En ma mort, en mon vice, en naissance, en ma vie,
Par ta Croix, par ton sang, par mon estre et ta loy,
Tu te rends mon Sauveur, Médecin, Dieu et Roy,
Mourant, purgeant, creant et me reglant encore[2]....

La troisième partie des *Dévots Élancemens* offre des traits assez différents. Le lyrisme y est moins intime; il ne s'agit plus d'une âme qui se plaît uniquement à méditer sur les systèmes et les sacrements. Alphonse de Rambervillers cherche, dans la religion qu'il professe, les raisons de bien vivre et de bien mourir, et les ressources, inépuisables, à ses yeux, d'une énergie qui se répandra sur la société tout entière. D'autre part, son dessein même développe en lui le goût de l'action; il choisit donc des sujets qui lui permettent de satisfaire son prosélytisme et de poursuivre, à travers la glorification du dogme catholique, la doctrine des protestants. Mais avant d'en arriver là, il veut affermir son courage. Dans la *Consolation du chrestien affligé à soy-mesme,* l'âme récemment purifiée par la communion, munie par la grâce et toute prête à agir suivant la loi divine, affirme sa supériorité essentielle sur les

1. Éd. 1610. La *Démission*, p. 71, 12 strophes de 6 vers. — Le *Contentement*, p. 75. 51 quatrains.
2. Éd. 1610, p, 92. L'*Action de grâces* compte 266 vers.

instincts du corps, son dédain des contingences qui la gênent, la gâtent ou la blessent, l'utilité de la douleur et la nécessité de vivre en Dieu, qui a donné aux hommes l'exemple de la souffrance. Plus l'âme se dégage du corps, plus son triomphe est assuré. Sans doute le mal est une contrainte inéluctable, et nul ne pourrait soutenir à armes égales cette lutte nécessaire, si Dieu ne lui prêtait son aide. Et c'est sur une prière que se termine cette fière poésie remarquable par la réelle élévation du langage philosophique.

C'est un arrest donné au grand conseil des Cieux
Que l'âme ayme-vertu et le corps vicieux,
Semblent au contrepoix d'une juste balance.
Desprimés-vous l'esprit? Le corps se haussera;
Abbaissés-vous le corps? L'esprit se dressera,
Car quand l'un tient le bas, l'autre dans l'air s'élance[1].

Le fidèle, ainsi fortifié par la grâce et la pratique des vertus, a pour principal devoir de défendre l'Église et d'assurer son triomphe. C'est la thèse que développe éloquemment l'auteur dans la *Subvention du catholique au repos de l'Église, en temps d'Hérésies*. Ce poème, fort long, est d'une ordonnance très serrée. L'Église, ce grand bâtiment, ce solide vaisseau qui brave les orages, cette mère féconde, cette épouse adorable (car le poète multiplie sans mesure les comparaisons et les images), y est glorifiée dans son origine divine. Mais les dangers et les menaces entourent l'institution sacrée; on méconnaît son unité, son universalité, sa sainteté. Rambervillers, devenu ici polémiste et dialecticien de la contre-réforme, reproche donc aux réformés de ne pouvoir montrer en leur secte aucun signe semblable. Dédain, prières, adjurations, insultes même se pressent sous cette plume ardente et partiale.

Mais vostre secte, hélas! n'a point telles parures,
C'est une opinion exempte d'unité,
Qui, nouvelle, combat la Saincte Antiquité
Et par faux arguments et par fausses injures[2].

Contre tous ces périls l'Église recevra son secours des cieux, grâce à l'intervention mystique de tant d'âmes saintes qui se

1. Ed. 1610. La *Consolation*, Str. 13. — 51 strophes de 6 vers forment toute la pièce.
2. Str. 27 de la *Subvention du catholique au repos de l'Église*, 67 quatrains. Ed. 1610.

dévouèrent à son service. Puisse Dieu agir lui-même pour le salut de l'Église, et punir l'hérétique, s'il le faut !

> Pourquoi souffriras-tu une erreur subsister,
> Qui est l'impur égoust de toute autre heresie [1] ?

Telle est la rigueur dont l'impétueux poète poursuit la Réforme. Il est vrai que bientôt après, reconnaissant les torts, les désordres et les imperfections du clergé catholique, au début du XVIIe siècle, il supplie Dieu, sur un ton plus modeste et plus humain, de protéger et d'éclairer la papauté et ceux qui l'entourent, d'inspirer les rois, de rendre la paix à son peuple.

Les trois derniers poèmes se rattachent à deux idées : la continuité du catholicisme sous son double aspect d'Église militante et d'Église triomphante, et le malheureux sort des fidèles dont les âmes séjournent au purgatoire. Ainsi se complètent logiquement les deux premières parties des *Dévots Élancemens* : si le catholique révère les saints dont les mérites peuvent puissamment contribuer à son salut, il prie à son tour pour les défunts, auxquels son propre mérite est, dans une certaine mesure, applicable par la réversibilité de la satisfaction. C'était d'ailleurs pour Rambervillers un moyen d'attaquer les protestants qui, s'appuyant sur les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament et n'y trouvant aucune trace de cet enseignement, refusaient de reconnaître le culte des saints et l'intercession des vivants pour les morts. Ces matières de controverse furent, pendant deux siècles, le centre de la polémique entre protestants et catholiques. Du moins le poète sait-il animer de son émotion cette théologie. L'*Invocation des âmes bienheureuses* offre dans sa première moitié de très belles strophes, où s'affirment la sollicitude des saints pour les vivants, leur gloire, leur charité. Il y a là des invocations redoublées aux saints Innocents, aux martyrs, aux confesseurs, aux solitaires, aux vierges qui sont pour l'homme des intercesseurs et des modèles.

> Flamboyans citadins de la voute estoillée,
> Qui francs des passions de la sombre vallée,
> Jouissez bien-heureux de l'aise supernel,
> Invincibles Soldats, qui exempts de la peine
> Que çà-bas l'homme souffre en cette guerre humaine,
> Brillez ores des rays du Triomphe Éternel,
> N'est-il pas temps enfin, ames sainctement belles,
> Qu'enlevé par le vol de mes legeres aisles,

1. Str. 54.

Je me guinde vers vous? N'est-il pas ores temps
Que de ce chant devôt ma Muse vous salue,
Et que, portée au ciel sur le clair de la nue,
Elle ait cest heur de voir vos lauriers esclatans[1]?

Parfois, il est vrai, les subtilités de la matière font tort à la forme, et ce défaut est sensible dans l'*Intercession pour le soulagement des catholiques deffuncts*. C'est en vérité une idée difficile à exprimer en vers, que la distinction entre la coulpe et la peine; la sécheresse didactique est alors inévitable, en dépit des apostrophes aux âmes du purgatoire que les vivants doivent soulager, et des invocations à Dieu qui a souffert lui-même et secouru les martyrs. Mais Rambervillers trouve plus d'une fois une admirable netteté d'expression.

Le poète arrive enfin au terme de cette longue étude. Il abandonne les spéculations de la théologie et les discussions de la polémique pour se considérer lui-même; il envisage sa nature qui est destinée à finir, et s'entretient de la mort chrétienne. Sans doute il ne sacrifie rien de son dogme, mais celui-ci, au lieu de se dégager abstraitement, se réfracte dans cette dernière méditation, où il répand sa lumière sans effacer la physionomie du poète; de là un art, plus lyrique, plus personnel. L'auteur affirme d'abord l'obligation, pour le chrétien, d'arriver au port du salut après avoir traversé les flots de cette vie, et par conséquent de penser toujours à la mort; l'homme doit songer que cette destruction de l'être matériel ne se fait pas en une fois, mais que tout meurt en lui à chaque instant de sa durée.

Car il croist ou décroist, et l'age doux-glissant
Par sa course le rend plus foible ou plus puissant;
Mesmes autant de fois qu'il se change et rechange,
Autant de fois il meurt; car le journalier change
N'est rien que la mort mesme, et de là chaque pas
Que pour vivre il employe, il l'employe au trespas;
Il advance sa fin plus il s'advance en age,
Et plus coule le temps, plus proche est le passage[2].

On trouve ici retracée en traits vigoureux la description de la mort, de la lutte pénible entre le corps et l'âme qui vont se quitter; l'âme se désespère au souvenir de ses fautes, et le corps, après la séparation, se dissout et tombe en pourriture.

1. Début. La pièce compte 51 strophes de 6 vers.
2. Éd. 1610, p. 148.

Voicy. L'ame s'envole, et avec grands effors
S'arrache de son hoste, et se tire du corps,
L'ame va recevoir la peine ou le salaire
Du mal fait ou du bien, qu'au Monde elle a peu faire,
Et le corps (non plus corps, ains charongne relante)
Au monde ne sert plus que de charge pesante,
Que d'effroyable aspect, d'affreux estonnement,
D'insupportable horreur et vil contemnement[1]....

Le passage manque de goût, mais l'image est forte. Par un contraste qu'on retrouve chez les grands sermonnaires du XVIIe siècle, le poète oppose à cette peinture celle de la mort du juste. A ce dur moment, l'homme de bien reste calme, parce que sa conscience est pure, et qu'il est convaincu des droits de Dieu sur sa vie. Il n'est jamais surpris, étant toujours prêt. Ce sera donc là le souhait du vrai croyant, et Rambervillers l'exprime en son propre nom dans une ardente prière : il demande à Dieu le parfait renoncement de son âme aux attaches de son corps, le mépris du monde, la grande espérance, l'éloignement des démons, et termine par une double invocation aux anges et à Dieu.

Donne qu'en bien vivant je puisse bien mourir[2]!

III

Ce poème, catholique d'inspiration, reste lyrique de forme. En ce temps abondaient les paraphrases de psaumes, qui, sans rechercher l'exactitude littérale, suivaient du moins le texte et n'y ajoutaient guère que des modifications de détail. Tout autre est le procédé d'Alphonse de Rambervillers. Son imagination s'exerce dans les limites du dogme, mais elle dispose librement de sa matière; les sujets que traite le poète ne sont pas originaux; ce sont des prières faites à l'occasion d'événements particuliers, que seule l'ardente foi d'un chrétien convaincu solennise; mais les sentiments qu'il exprime lui appartiennent en propre, sont le reflet de sa personnalité.

Une lecture attentive des *Dévots Elancemens* évoque des rapprochements assez précis avec quelques psaumes, particulièrement ceux qui portent les numéros 4, 30, 37, 90 et 113. C'est là que sont puisés tant de développements sur l'espérance rétablie par

1. Éd. 1610. p. 151.
2. P. 159. La pièce forme un discours continu de 494 vers alexandrins.

Dieu dans le cœur du juste, sur la force et le secours qu'il prête à ses élus; il est le salut, il dégage l'homme pieux des filets que les méchants ont cachés sous ses pas: celui qui suit les voies du Seigneur et s'adresse à lui, voit la vérité l'environner comme un bouclier.

On peut aller plus loin et découvrir chez Rambervillers des imitations plus directes. Il emprunte quelques traits à l'Ancien Testament. Il tire des *Proverbes* (XXVI, verset 11) la comparaison du pécheur retombant dans ses erreurs et du chien qui retourne à son vomissement. Ainsi encore tout un passage de l'*Acheminement du pénitent à la sainte Eucharistie*, très remarquable par la beauté plastique des vers, est pris de l'*Exode* (XII, 1).

Le peuple Hébreu réglé par la loy Mosaïque
D'un celebre appareil l'Aigneau pasqual mangeoit,
Et en ce saint Repas curieux se rangeoit
A mainte action belle, et notable, et mistique.

Dessus leurs reins estoit la ceinture portée,
La chaussure en leurs pieds, le baston dans la main,
Avec herbe sauvage et le pain sans levain,
Le Pasque il celebroit d'une façon hastée.

Mais puisque ta clémence envers nous tant vantée
Les signes a finis par la réalité,
Fay qu'en te recevant j'aye la qualité
Qui estoit aux Hébreux par ces umbres notée;

Entourne donc mes reins par la forte ceinture
De la blanche candeur et pure chasteté,
Affin que par la foy et par l'integrité,
Digne je sois rendu de ta sainte pasture :

Garny mes foibles pieds de la chaussure belle
De ton zèle fervent, et par dévotion
Tire à toy de mes sens toute la function
Pour marcher asseuré à la gloire éternelle :

Fay que pour mon appuy et baston implorable
Je prenne de la Croix les sanglantes douleurs,
Affin que meditant les insignes faveurs,
Je puisse fermement m'approcher de ta table [1]....

Sans doute ce rapprochement entre les prescriptions rituelles de Moïse et les vertus du chrétien est un peu trop prolongé. Nous

1. L'*Acheminement*... Str. 35 et suiv. Cf. *Exode*, XII ss. « Sic autem comedetis illum; lumbos vestros accingetis, et calceamenta habebitis in pedibus, tenentes baculos in manibus, etc. »....

ne voulons en retenir que la beauté du symbole et la source où le poète a puisé. C'est encore à l'Ancien Testament, à un texte précis du second livre des *Macchabées* (II, XII, 43 et s.) qu'il pense quand il décrit ainsi le purgatoire[1].

> C'est ce grand Lac sans eau dont la Saincte Escriture
> Es prophetes cayers fait claire mention....

Les emprunts au Nouveau Testament sont, comme il fallait s'y attendre, plus nombreux. Tout le début de la poésie intitulée *la Ferveur du communiant* : « Saincte Manne du Ciel, Eternelle Ambroisie » est dans l'évangile de saint Jean (VI, 49)[2], et c'est là qu'il a trouvé l'idée d'un rapprochement entre la manne de l'ancienne loi et celle de la nouvelle[3]. La belle image du banquet céleste qui se voit un peu partout, mais en particulier dans *l'Acheminement*, a pour source l'évangile de Mathieu (VIII, 12) « recumbent in regno cælorum », et c'est encore cet évangéliste qui lui fournit celle de la robe nuptiale (Matth. XXII). Il emprunte à Luc deux passages, l'un sur le bon larron, l'autre sur le pauvre Lazare qui jouit de la béatitude dans le sein d'Abraham, tandis que le riche, plongé dans les tourments de l'enfer, l'aperçoit de loin[4]. Enfin le choix de certaines expressions, de certaines épithètes atteste un auteur nourri de lectures religieuses, et chez qui les réminiscences abondent. L'*angélique pain*, l'*angélique nature* sont un souvenir des hymnes du Saint-Sacrement, et il en est de même de la *salutaire hostie*, du *Verbe supernel*[5].

Nulle part, il n'y a trace d'une imitation artificielle ni de longues recherches. Un catholique convaincu comme Rambervillers devait lire tous les jours ses *Heures*, et peut-être même le *Bréviaire* complet. Rien d'étonnant que ces épisodes, ces comparaisons, ces images se pressent naturellement sous sa plume. Il est certain, par

1. Verset 46 de *Macch.*, II. Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur.

2. *Ev.* saint Jean, XI, 49. Patres vestri manducaverunt manna in deserto, et mortui sunt.

3. La même pensée, inspirée sans doute par Rambervillers au graveur Thomas de Leu, se trouve exprimée dans la gravure placée en tête de l'*Acheminement du pénitent*.

4. Luc. XXIII, 39-43. — XVI, 20-31. — *D. E.* L'*Intercession*, str. 52. — L'*Invocation des âmes bienheureuses*. Str. 20. Cf. str. 17.

5. On peut encore citer comme exemples de réminiscences littérales la strophe 3 de la page 61 sur le Saint-Sacrement, qui reproduit le début de l'hymne *Adoro te devote* ; la strophe 8 des *D. E.* rappelle la strophe 4 du *Pange lingua* ; la strophe 11 dérive de la même pièce (str. 3) ; enfin la strophe 15 paraphrase saint Paul (*Première aux Corinthiens*, XI, 27-29). — *Salutaire hostie*, *Verbe supernel* sont dans l'*Acheminement du pénitent*, str. 51, et dans la *Ferveur du communiant*, str. 5 et 7.

exemple, que sa peinture des démons entourant le lit du pécheur moribond[1] est un souvenir direct des gravures accompagnées de commentaires, qui ornent *l'Art de bien vivre et de bien mourir* de Vérard, ou les livres d'heures édités par Simon Vostre, Thielman Kerver et tant d'autres.

L'orthodoxie est donc le fond même des *Dévots Élancemens*. Fils soumis de l'Église, dévoué, comme en témoigne toute sa vie, à l'accomplissement des décrets et des prescriptions du concile de Trente, pénétré de l'enseignement des jésuites, Rambervillers est peut-être plus versé en théologie que la plupart des laïques de son temps. C'est avec complaisance qu'il distingue la coulpe et la peine, l'une, éternelle souillure, l'autre, châtiment temporel[2], qu'il mesure les degrés de la satisfaction chez le pénitent[3], et analyse les quatre points où s'attaque la mort, qui sont le corps, les sens, le jugement et l'âme[4]; ses fréquents développements sur le purgatoire, le rôle des saints, l'efficacité de leur intercession et des prières qui la déterminent font paraître à nos yeux le polémiste sévère, convaincu de l'infaillibilité de son dogme, bien que parfois il affecte à l'égard des protestants un ton plus charitable :

Hé Dieu! que faictes-vous, povres ames séduites,
Que faictes-vous, hélas! ô esprits desvoyez,
Tout beau! Ne courez plus! Faictes ferme, et voyez
Quel estrange malheur suit voz voyes maudites[5].

C'est l'Église, qu'il admire dans son unité, dans son ordre, dans sa discipline, et dont il voudrait, avec un zèle ardent, une charité largement répandue, entretenir, dans la mesure de ses moyens, la grandeur et la prospérité. Il va jusqu'à souhaiter pour les peuples des constitutions théocratiques.

Donne qu'au cœur des Roys l'Église se conserve,
Que pour la maintenir, ils soient prests au combat,
Qu'ils facent de la foy dépendre leur Estat,
Et non pas qu'à l'Estat soit la saincte foy serve[6].

1. *Considération de la mort. D. E.*, éd. 1610, p. 150-153. — Voir sur cette question Mâle : *L'Art religieux de la fin du Moyen-Age en France*. Paris, Colin, 1908, 2e partie, ch. II.

2. *Intercession pour le soulagement des catholiques défunts.*

3. *Resolution du pénitent à la satisfaction.*

4. *Consideration de la mort*, p. 153, éd. 1610.

5. *Subvention du catholique au repos de l'Eglise, en temps d'hérésies*, éd. 1610, p. 109 et s. Str. 18. Mais les str. 27 et suiv. sont fort rudes. Cf. aussi str. 65 :

Lasche le juste frein de ton ire effroyable
Sur l'injuste ennemy, contre toy conjuré,
Puisque que son forfaict se longtemps tiere
Ne te rende plus Pere, ains juge inexorable.

6. La *Subvention*. Str. 63.

Toute la doctrine de Bossuet est contenue en germe dans ces vers. Mais, pour être exact, il faut ajouter que le poète voit bien les fautes et les vices de l'Église de son temps. Nul n'est plus franc, ni plus rude. S'adressant à Dieu, il dit :

> Bref, reforme si bien de ton clergé la vie
> Que tout scandale prins pour eux soit abbatu,
> Que, vers le peuple estant l'exemple de vertu,
> Il l'instruise de voix et de meurs l'édifie [1].

Alphonse de Rambervillers n'est pas seulement un croyant sincère et un théologien. Il y a encore chez lui des traits de naïveté, de crédulité même qui sembleraient plus propres au Moyen-Age qu'au temps de la Renaissance, si l'on ne considérait le mysticisme tout populaire et peu raffiné des premières années du XVIIe siècle. Cette disposition d'esprit est attestée, en Lorraine, par la vogue extraordinaire des miracles de Salival, auxquels notre auteur a précisément consacré un petit volume. Il exprime souvent dans son poème l'idée que l'intervention divine se manifeste avec continuité dans les événements de ce monde :

> Si, las! vous ne croyez à tant et tant d'oracles,
> Hé! prenez garde au moins, prenez garde aux miracles,
> Qu'on voit de ce sainct corps sans cesse resulter,
> Icy il jette sang, là les diables il chasse,
> Il lève icy les morts, là les maux il efface,
> Et fait mille autres biens qu'on ne peut reciter [2].

Il nous importe d'ailleurs fort peu que Rambervillers n'ait pas, comme disent les Allemands, une tête philosophique et qu'il manque d'esprit critique. Ce n'est point une condition nécessaire et suffisante du mérite d'un poète.

IV

Si nous étudions l'art de Rambervillers, nous remarquons dès l'abord la tension continue de son style, le mouvement qui anime et soutient sa phrase, souvent un peu lourde et embarrassée. Ce poète éloquent use de procédés qui ne sont pas étrangers à la prose. On n'a pas lieu de s'étonner, puisque la poésie française, du XVIe au XVIIIe siècle, offre les caractères d'une prose cadencée.

1. La *Subvention*. Str. 61.
2. La *Ferveur du communiant*. Str. 17.

Cependant, si la trame du style de Rambervillers est plus solide que variée, des images brillantes y ajoutent les nuances de leurs broderies. Tour à tour fortes et gracieuses, elles abondent surtout au début des pièces; souvent hardies, elles satisfont presque toujours la raison et l'imagination, ayant à la fois la justesse et la couleur. On a déjà signalé la comparaison de l'âme du pécheur avec l'attitude du juif de l'ancienne Loi[1]. Ailleurs, le poète montre l'âme unie à Dieu comme la bergerette l'est à un puissant souverain :

Si un grand Empereur, se demettant, abbaisse
De son sceptre emperlé l'esclatante hautesse,
S'il veut sa Majesté de tant s'humilier
Que par traité nopcier il daigne s'allier
Avec la bergerette, et s'il la rend egale
Par la table et le throne à sa grandeur royale :
La povrette, en son cœur alors bien cognoissant
Que de tous ses effors l'effort est impuissant
Pour à si grands bienfais rendre si grande grace,
Baisse sa belle veue, empourpre de sa face
Le teint clairement blanc, vergogneuse; et combien
Qu'elle soit sans propos, son gratieux maintien
Sans parler parle assez, sa posture modeste
Fait le remerciement, et, se taisant, atteste
Que l'apprehencion de l'heur qu'elle reçoit
Estouffe tous les mots qu'au cœur elle conçoit
Pour le regracier, si bien que son silence
Trop plus aggrée au Roy qu'une rare éloquence;
Ainsi, puisque je voy ton immense faveur
Estendre dessus moy tout le tresor d'honneur,
Que je sens ta grandeur croule-mons, darde-flac
Se demettre de tant que se joindre à mon ame,
Et, par le ferme neud d'un embrassement doux
Contracter l'hymenée, et s'en rendre l'espoux,
Et le Facteur de tout, qui le tout en tout passe,
S'unir à sa facture infirme, obscure et basse,
O Seigneur, recognoy que mon cœur est sans cœur,
Mon esprit sans esprit, ma vigueur sans vigueur,
Mes propos sans propos, et mon ame sans ame;
Voy que l'immensité de tes bien-fais me pasme,
Prive de sens mes sens, et estouffe dans moy
Le grand los que te rendre et je veux et je doy[2]!

1. L'*Abhoinement du penitent*. Str. 35-41.
2. *D. E.* Ed. 1610. L'*Action de grâces du catholique*, p. 85-86.

Mais presque aussitôt après, l'âme du chrétien qui communie lui apparaît comme le sépulcre du Christ.

> ... Tu veux que de ta chair je soy la sepulture,
> Faisant que de ton corps tout net, tout sainct, tout beau,
> Un infirme pécheur soit le vivant tombeau,
> Rend-moy, Père tout bon, rend-moy du tout semblable
> A ce roc dont fut fait ton sepulchre honorable,
> Empierre-moy du tout, et plante dedans moy
> L'immobile rocher d'une solide foy,
> Afin que, par le monde ou l'enfer martelée,
> Ma creance jamais ne se treuve esbranlée[1].

De même les tables de la loi, renfermées dans l'arche d'alliance, sont la préfigure du Christ, logeant dans le cœur du fidèle[2]. Plus loin, c'est Dieu qui pétrit l'âme, comme le chancelier assouplit la cire avant d'y déposer l'empreinte de son sceau, et qui la fait fondre comme le soleil dissout la glace[3].

Ce goût du symbole religieux, de la comparaison ample et même trop longuement dessinée, est la marque de son talent[4]. Les figures, qui ne sont, en somme, que des images incomplètes et seulement esquissées, parsèment toutes ses pages. Beaucoup sont d'une beauté sobre et d'un relief frappant; le poète invoque les solitaires :

> Çà, que vostre oraison ce triste neud deserre,
> Qui par trop nous retient attachés à la terre,
> Pour quelques fois nostre âme eslever dans les Cieux[5].

Quelquefois ces figures sont d'une précision abstraite et un peu forcée.

> S'il te plaist nostre cause entendre en audience,
> Donne-nous pour tesmoin ta saincte humanité.
> Pour greffier au procès use de ta bonté,
> Et fay dicter enfin l'arrest par ta clémence[6].

On reconnaît ici le magistrat, rompu aux pratiques du tribunal. Ailleurs, c'est l'humaniste de la Renaissance, nourri des lettres

1. *D. E.* Éd. 1610. L'*Action de grâce du catholique*, p. 88.
2. *Id.*, p. 87.
3. *Id.*, p. 89. — A signaler dans l'éd. de 1603 une faute d'impression : *p'ace* pour *glace*.
4. Voir surtout les *Regrets du pénitent*, str. 1. 2, la *Disposition*, str. 1 et *passim*, le début de l'*Esjouissance du pénitent*, de la *Résolution*, de la *Démission du Chrestien*, de l'*Invocation*.
5. *D. E.* Éd. 1610. Str. 43. *De l'Invocation des âmes bienheureuses.*
6. *D. E.* La *Subvention du catholique*, str. 44.

grecques et latines. De là cet emploi, un peu surprenant chez un auteur si religieux, d'expressions empruntées à la mythologie : Neptune, le Phénix, l'Achéron, le Styx, Atropos[1]. Son Enfer est souvent païen par le détail, par l'accessoire.

L'enchaînement de ces comparaisons, de ces images est presque toujours logique. Chez lui l'incohérence est rare ; mais ce défaut nous choque dans une strophe des *Regrets du pénitent*. On y voit le corps devenir une prison qui s'anime et qui *plie le col* d'une façon assez extraordinaire.

> Estant donc moins que rien, moins que poudre et que vent,
> Hé! pourquoy dresses-tu ton pouvoir decevant
> Contre l'Ame qui t'est pour maistresse donnée?
> Ne sçais-tu pas qu'il faut, ô infecte prison,
> Humble, ployer le col sous le joug de raison,
> Puisqu'à servir tu es seulement destinée[2].

En revanche, le poète tombe dans un double défaut, celui de la vulgarité répugnante et celui de la préciosité raffinée. De ces deux erreurs, la seconde est moins choquante, parce qu'elle est plus rare. Il insiste lourdement sur le retour du pécheur à ses vices :

> Car las! j'ai remangé plus que brutalement
> Les loing-filans morçeaux de mon vomissement[3]....

Il se complaît, dans la même pièce, à d'affreuses images : *mère infecte des vers, séjour de pourriture, pestilente charongne*, et nous ferons grâce au lecteur du passage où il décrit la dissolution du cadavre, le *flux puant* du corps décomposé[4].

Peut-être sera-t-on plus étonné encore de ses indiscrètes méditations sur la conception de sa mère et sur sa propre naissance ;

> Voy que le germe infect, dont mon corps est conceu,
> Dans le sale amarry de ma mère a receu
> Le peché primitif pour seau héréditaire....
> ... D'un peu de sang blanchy, que ma mère a receu
> Dans sa chaude matrice, hélas! je suis conceu[5].

Il y a plus de délicatesse assurément, dans les vers où un de nos

1. *D. E.* L'*Invocation*, str. 7; — La *Considération de la mort*, éd. 1610, p. 149 et 155 ; — L'*Acheminement du penitent*, str. 52 ; — L'*Intercession*, str. 6.
2. Les *Regrets du pénitent*, str. 19.
3. *Ibid.*, str. 6.
4. *D. E.* La *Consideration de la mort*.
5. *D. E.* La *Desplaisance*, str. 17 ; — La *Considération de la mort*. Ed. 1610, p. 147

contemporains exprime sa nostalgie du néant et songe au temps qui a précédé sa naissance :

> Je regrette le temps où, sans vœu, sans chimère,
> Sans penser, végétant encore et non vivant,
> Je n'étais qu'un fœtus au ventre de ma mère [1].

Ce manque de goût n'est, bien souvent, chez le poète du XVIe siècle, que plate vulgarité : il n'a plus alors l'excuse d'une imagination déréglée. Tel par exemple ce début d'une pièce très mystique de sentiment :

> Hé ! quel céleste miel, quel sacre délectable,
> Quel chatouillant plaisir, quelle immense douceur
> Je sens au plus profond de la bouche et du cœur,
> Ayant pris, ô Sauveur, mon repas à ta table [2].

De même nous ne ferons point grâce à la « crace de noz cœurs [3] » ni à des comparaisons bouffonnes, comme celles de l'aveuglement humain avec un homme « poché des deux yeux [4] » et du Sauveur avec un médecin qui administre ses remèdes :

> Ordonnant la saignée ou l'anodin clystère,
> Les liquides juillets ou la boisson amère [5].

Le Christ devenu M. Purgon, ne sommes-nous pas à la dernière limite du ridicule?

Il y a au contraire chez Rambervillers des passages d'un réalisme simple et vrai, qui rachète ces étranges fautes, et contraste agréablement avec les morceaux où le style se tend, où l'image éclate. Tels ces beaux vers sur l'âme et le corps, compagnons étroitement unis, qui font ensemble le voyage de la vie et éprouvent, à se quitter, une peine si cruelle.

1. J. Richepin, *Les Blasphèmes. Sonnets amers* : II. Le bon temps.
2. Le *Contentement du communiant*. Début. Éd. 1610, p. 75.
3. La *Subvention du catholique*, str. 1.
4. La *Consolation du chrestien*, str. 9. Éd. 1610, p. 98.
5. *D. E.* La *Considération de la mort*. Éd. 1610, p. 153. — On rapprochera aussi de ce passage regrettable quelques vers dont le sens est clair, mais où se trouve une fâcheuse alliance de mots :

> Ayans le mal au cœur et le fleau sur le dos.

(*Invocation des âmes bienheureuses*. Str. 3) et

> De gémissans souspirs fay mon cœur bourdonner,
> De plaintives douleurs mes entrailles tonner.

(*La Disposition du pénitent*. Éd. 1610, p. 28.)

Comme deux pelerins qui sur terre et en mer
Ont souffert mille maux à courir, à ramer,
Et qui, esgaux en force, en travail et en âge
Sont plus liés de cœur qu'unis par le voyage [1]....

Si Rambervillers donne dans le réalisme et l'exagère jusqu'à la grossièreté, il raffine aussi sa pensée jusqu'à la préciosité. Cette tendance, moins marquée, le porte à appeler « vrai Soleil » le Dieu dont l'amour l'enflamme.

Dissipe, ô vrai Soleil, ainsi par ta chaleur,
Les mesfaicts froidureux qui me gelent le cœur;
Dissous, ô clair flambeau, par ta vitale flame,
Ces neges et glaçons qui morfondent mon ame [2].

La même recherche élégante se trouve au début de l'*Invocation des âmes bien heureuses*, que nous avons précédemment cité :

Flamboyans Citadins de la voute estoillée [3].....

On pourrait produire bien d'autres exemples de cette délicatesse raffinée. Mais ce n'est là d'ailleurs qu'une nuance accessoire du style de Rambervillers. Le fond en est bien plutôt un mélange singulier de raison et d'émotion. La phrase, soulevée par un vigoureux élan, est cependant contenue dans une sorte d'armature à la fois solide et souple. Si les antithèses y sont assez rares [4], les idées, coordonnées et subordonnées entre elles, s'opposent fortement. Que l'on se rappelle les strophes sur la Pâque juive, ou sur l'humble offrande que le poète fait à Dieu de ses vertus et de ses défaillances! C'est peut-être là ce qu'il a écrit de meilleur; nous avons remarqué dans tous ces passages de brillantes images qui n'arrêtent pas le mouvement du style. Mais l'art des *Dévots Elancemens* n'exclut pas de graves défauts. Sa période, composée d'incises qui se complètent ou s'éclairent par contraste et qu'il pousse rapidement, est plus d'une fois surchargée, embarrassée,

1. *Consolération de la mort*. Ed. 1610, p. 150. — Fort juste encore, bien qu'un peu familière, est cette image d'une eponge, toute pénétrée de souillures et qu'on ne pourra plus desormais purifier. *Acheminement du pénitent*. Str. 44.

2. L'*Action de grâces*. Ed. 1610, p. 89.

3. *D. E.* Ed. 1610, p. 21.

4. En voici un exemple bien caractérisé, dans l'*Intercession pour le soulagement des Catholiques deffuncts*. Str. 70.

Par la cruelle mort et le sanglant supplice
Que pour l'homme il te peut sur la Croix endurer,
Fay les Morts de ta mort si bel effect tirer
Que ta mort soit la mort aux taches de leur vice

jusqu'à devenir obscure et rebutante. Souvent des mots jaillissent en abondance, et ceux qui leur correspondent n'apparaissent que longtemps après [1]. La multiplicité des pronoms contribue encore à la confusion, et Rambervillers, comme Corneille lui-même et tant d'autres écrivains de la première moitié du XVIIe siècle, en pousse l'emploi jusqu'à l'abus [2]. Il accumule aussi, dans la même phrase, les conjonctions et les relatifs [3]; mais ce qui tourne, chez lui, au procédé, ce sont les redoublements de mots et d'idées. La *Considération de la mort*, malgré les réelles beautés dont elle foisonne, y perd la plus grande part de sa valeur [4]. En revanche les *Dévots Élancemens* offrent de nombreuses strophes où l'opposition des idées fait jaillir la lumière, et l'œuvre, dans son ensemble, a de la grandeur et de la beauté.

V

Les autres poèmes, publiés à la suite des *Dévots Élancemens*, sont des pièces de circonstance, inférieures pour la composition et le style. On ne s'en étonne point, car l'esprit grave et majestueux de Rambervillers n'avait pas la souplesse nécessaire à ce genre où il faut varier le ton suivant les événements et les personnes. Encore a-t-il eu la sagesse de choisir des sujets sérieux et tristes : l'*Adieu aux soldats de l'expédition dirigée contre les Turcs* en 1597, le *Polémologue* ou prière guerrière de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, les *Larmes publiques* en l'honneur de ce dernier, œuvre dont l'auteur a lui-même senti la médiocrité, puisqu'elle ne figure que dans l'édition de 1603, les éloges funèbres de Paul des Pourcelletz, du baron Georges de Boppart, du comte Jean de Salm; enfin un compliment au cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz, sur sa convalescence. Bien qu'il y ait chez Rambervillers un effort souvent heureux pour faire sortir ce genre de la banalité qui lui est ordinaire, aucune de ces pièces ne peut soutenir la comparaison avec les *Dévots Elancemens*. Il cherche à y introduire des thèmes généraux, mais il le fait avec moins de sincérité, il se sent moins libre, et le procédé se laisse trop voir.

On peut rapprocher l'*Adieu aux généreux seigneurs*, le *Polé-*

1. Les *Regrets du pénitent*, str. 15. « Pense, pense que l'œil... »
2. Voir la str. 18 de la *Consolation du chrestien*.
3. Par exemple la str. 18 du *Contentement du communiant*; c'est de la cacophonie.
4. *D. E.* Éd. 1610, p. 148. — Des exemples de constructions lourdes, enchevêtrées dans les str. 26, 28 de la *Consolation du chrestien*.

mologue, et les *Larmes publiques sur le trespas du feu Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur*, qui sont respectivement de 1597, 1600 et 1602[1]. La meilleure de ces trois poésies est évidemment la deuxième, parce que l'auteur attribue à Mercœur ses propres sentiments. Le prince fait l'éloge de ses ancêtres, les ducs de Lorraine, célèbre le rôle qu'il a rempli pendant la Ligue, demande à Dieu la piété, la pureté, les vertus morales et guerrières pour lui-même, la bénédiction céleste pour les croisés, l'anéantissement des infidèles. Le ton en est farouche, et d'un profond mysticisme.

Mais comme l'artisan, commençant son ouvrage,
D'une soigneuse main visite son outil,
Et s'il le voit rouillé, tortu, mousse, inutil,
Il le dresse et polit pour le mettre en usage,
Fay de mesme vers moy, ô debonnaire pere,
Et puisqu'en ce dessein je suis ton instrument,
Dresse-moy, forme-moy, poly-moy doucement,
Affin qu'en ceste guerre heureusement j'opère[2].

Dans ce poème empreint d'une certaine beauté morale, Rambervillers montre bien la nécessité d'une vertu et d'une discipline supérieure pour ces soldats du Christ qui représentent la cause de la civilisation. L'insistance qu'il met au développement de ces idées indique combien ces troupes étaient inférieures à leur tâche. C'est la même pensée que l'on retrouve dans l'*Adieu*, dont les vers vigoureux, mais lourds, témoignent d'une connaissance exacte des mœurs et du gouvernement turcs ; Rambervillers s'intéresse non seulement aux questions politiques, mais encore aux choses militaires, et croit à la force, à l'efficacité des petites armées bien disciplinées, bien équipées, contre la multitude barbare. Il n'est pas exempt de crédulité naïve, quand il observe avec joie que l'Alcoran annonce précisément pour cette année une grande défaite des Turcs.

1. Éd. 1610. L'*Adieu aux généreux Seigneurs, Gentilshommes et Soldats allans en Hongrie contre le Turc, en l'année 1597*, p. 195-200, 222 alexandrins, en strophes de 6 vers. — Le *Polémologue ou prière guerrière de tres haut, tres valeureux et redoute Prince Philippe Emanuel de Lorraine, Duc de Mercueur et de Penthevre, Prince du Saint-Empire, Pair de France, Marquis de Nomeny, Rauge, etc., Général de l'armée Imperiale en Hongrie, allant en guerre contre le Turc, à luy présentée par l'Autheur à Saint-Nicolas en Lorraine le 26 juillet 1600*. Éd. 1610, p. 167-176. 300 vers, divisés en quatrains. — Les *Larmes publiques sur le trespas de feu tres haut, très valeureux et redoute prince Philippe Emanuel de Lorraine*, etc. Éd. 1603, p. 235-251, 486 vers.

2. Le *Polémologue*. Éd. 1610, p. 170.

Il vous faut estre Saintz en ceste guerre Sainte,
Il faut que desormais vostre ame soit emprainte
Du seau de l'Éternel, pour qui vous combatés,
Il faut que transpercés de piété profonde,
Vous receviez le Corps du redempteur du Monde,
Pour vous rendre de corps et d'âme redoutés[1].

La noblesse des sentiments fait donc tout le mérite de cette pièce, inférieure cependant aux plus belles des *Dévots Elancemens*. Quelques vers sont comme le premier crayon d'un couplet célèbre du *Cid*.

Ha! qu'il est bienséant de voir l'homme de guerre
Manger sans appareil, reposer sur la terre,
Et d'estre parfumé de poudre et de sueur;
La vertu ne se plaist qu'en chose déplaisante,
La gloire ne vaut point que par une aspre sente,
Et plain de durs rochers est le chemin d'honneur[2].

On ne peut, en vérité, reconnaître la même valeur aux *Larmes publiques*, à ce panégyrique du duc de Mercœur. C'est un éloge vague et banal, dont on ne saurait rien citer. Le poète célèbre en lui l'adversaire acharné des Turcs, le grand seigneur descendu de cette lignée fameuse, l'homme vertueux et pieux, l'impeccable général. Il reproche doucement à Dieu de l'avoir si tôt ravi au monde et, se souvenant sans doute d'une allégorie de Lucain, souvent imitée, nous présente l'image de la Foi attristée,

En larmes ruisselante, en membres décharnée,
Chancelante en son geste, en couleur saffranée,

qui adjure les peuples chrétiens de renoncer à leurs querelles intestines et de tourner toutes leurs forces contre la Turquie[3]. C'est, à

1. L'*Adieu*. Éd. 1610. p. 195. — On remarquera page 198, éd. 1610, une allusion précise à la défaite de Karesztes (24 octobre 1596). La bataille fut gagnée, puis perdue par les Hongrois et les Allemands; ce qui amena ce retour de fortune, ce fut l'avidité des soldats impériaux; ils s'attardèrent au pillage. Cf. De Hammer. *Hist. de l'Empire Ottoman*, 1837, t. VII, p. 326 et suiv. Voici les vers de Rambervillers; il s'adresse au Turc :

Mesme en ces moys passés, quand l'Aigle germanique
Si vivement choqua ton fanon lunatique,
Tu fus loing de ton camp par la fuitte emporté,
Et à ce coup estoit certaine ta ruine,
Si de quelques soldats l'indiscrette rapine
De la victoire, hélas! n'eut le cours arresté.

2. L'*Adieu*. Éd. 1610, p. 196.
3. Les *Larmes*. Éd. 1603, p. 249.

notre avis, la plus médiocre poésie d'Alphonse de Rambervillers, qui semble avouer son embarras et l'insuffisance de son inspiration poétique quand il écrit naïvement :

> L'abondance me nuit, et mon âme esperdue
> Se perd dans l'infiny de tes perfections [1].

Des quatre autres pièces imprimées à la suite des *Dévots Élancemens*, la plus faible est assurément celle qu'il composa sur la convalescence de Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz [2]. Ce n'est qu'un lieu commun platement versifié; avec une franchise maladroite, il laisse voir que le prélat peut encore *croître en saintes mœurs*. Les stances funèbres en l'honneur de Georges, baron de Boppart, tué au siège de Bude en 1598, roulent tout entières sur le thème de l'*adieu*, et un tiers environ des strophes débutent par ce mot indéfiniment répété; ce sont là jeux puérils qui tiennent du logogriphe [3]. Il y a plus d'émotion vraie, de sentiments délicats, d'idées élevées, dans l'éloge de Paul de Pourcelletz [4]. Le jeune homme, qui s'était noyé accidentellement, apparaît en songe au poète et le console de sa mort. Son optimisme a de la grandeur; il professe l'incapacité de la raison humaine à juger les actes de la Providence, parce qu'elle ne voit qu'un seul côté des choses. Rambervillers montre parfois trop d'esprit : tel le passage où Paul des Pourcelletz déclare que l'eau qui l'engloutit eut des vertus purifiantes comme celle du baptême. Mais le poète qui avait appris à estimer cet adolescent si bien doué, qui peut-être l'avait guidé dans ses études, exprime un chagrin sincère. Nous ne savons pas aussi bien le degré d'intimité qui rapprochait Rambervillers du comte de Salm, gouverneur de Nancy [5]. Son panégy-

1. Les *Larmes*. Ed. 1603, p. 237.

2. Titre : *Sur la convalescence d'Illustrissime et Reverendissime Prince, Charle, cardinal de Lorraine, Evesque de Metz, Strasbourg, Langraff d'Elsace, etc., en l'annee 1596*. Ed. 1610, p. 181-184. 144 vers, divisés en 36 quatrains.

3. Ed. 1610, p. 201. *Stances funebres sur le trespas de feu haut et puissant Seigneur, Messire George, baron de Boppart, Seigneur d'Albe, Teintru, etc., colonel du Regiment des soldats Lorrains en la querre d'Hongrie contre le Turc, occis au siege de Bude, en l'an 1598*. 84 vers en 21 quatrains.

4. Ed. 1610, p. 192. *L'Eclaze sur le trespas de feu Paul des Pourcelletz, Seigneur de Gusseuville, etc., Gentilhomme très accomply et de tres grande espérance, fils second de très vertueux, tres docte et très illustre Seigneur Jean des Pourcelletz, Seigneur de Mailhanne, Valhey, etc., Bailly et surintendant de l'Evesché de Metz*. 292 alexandrins. — V. p. 187, ed. 1610, le programme encyclopédique déjà rempli par le jeune homme.

5. Ed. 1610, p. 204-207. Les *Larmes de la Lorraine sur le trespas de feu haut et puissant Seigneur Jean Comte de Salm, Chevalier de l'ordre St-Jacques, Commandeur d'Estriane, Baron de Vivier, Mareschal de Lorraine, gouverneur de Nancy, etc., decedé le 14 janvier 1600*. 112 vers, 28 quatrains.

rique qui termine le volume, est d'une dignité un peu factice, mais le souvenir de ses campagnes, la mention précise de ses vertus privées et de ses réformes donnent quelque poids aux éloges. Malgré les qualités de ces petits poèmes, on leur préférera toujours les *Dévots Élancemens*, l'œuvre où Rambervillers a mis l'empreinte la plus personnelle de son esprit et de son cœur.

VI

Alphonse de Rambervillers a écrit aussi en prose deux petits livres fort curieux, qu'il serait injuste de passer sous silence, car ils se rapportent à l'histoire du catholicisme lorrain, dans les premières années du XVIIe siècle ; ce sont des documents précieux sur l'état des esprits et des croyances populaires. Ces deux volumes sont une biographie « de saint Livier, gentilhomme d'Austrasie », et une « vérification des miracles » attribués à ce saint, qui se seraient accomplis à Salival, près de Vic, au lieu même où Livier passait pour avoir subi le martyre, au temps de l'invasion des Huns, vers le Ve siècle[1]. Ces miracles commencèrent à se produire en 1623, et attirèrent à la fontaine de Vireval, si l'on en croit l'auteur, des foules considérables. Le duc Henri II de Lorraine leur donna plus de prestige en faisant lui-même ce pèlerinage, pour y chercher la guérison de ses infirmités, une enflure et une tuméfaction des jambes, dont la nature nous échappe, mais qui

1. L'un de nous, R. Harmand, a publié dans le *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine* une étude sur *Les miracles de Salival, la légende de saint Livier et la polémique de Rambervillers et de Paul Ferry en 1623-24*. (N°s 8-9, août-septembre 1907, pages 190-212. Cf. note additionnelle, dans le même *Bulletin*, numero d'octobre 1907.) Nous y renvoyons le lecteur qui y trouvera une bibliographie détaillée. Il faut y ajouter, pour être complet, quelques indications contenues dans Ulysse Chevalier : *Répertoire des sources historiques du Moyen-Age*, art. Livier, et de Tinseau, *Vie de saint Livier, martyr*, Metz-Nancy, 1885, 8°. — Titre de l'ouvrage de Rambervillers : *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bienheureux martyr Sainct-Livier, gentilhomme d'Austrasie*, avec les stances de son hymne et la vérification des miracles fais en la fontaine dudit martyr, voisine de l'abbaye de Salival, près Vic, en l'année 1623. Histoire non moins admirable qu'utile aux personnes de noblesse, extraite des archives, cartulaires et manuscrits anciens, par Alphonse de Rambervillers, escuyer, lieutenant-général au bailliage de l'Evesché de Metz, seigneur de Derlem, Vaucourt en partie, etc. A Vic, par Claude Félix, imprimeur-juré de Monseigneur, 1624. Avec Approbations et Privilèges (L'exemplaire de la bibliothèque municipale de Nancy 100 + 75 pages avec la Vérification des miracles porte la note manuscrite : A l'usage des ss capucins du couvent de Nancy. Fonds lorrain : n° 4 390.). — La seconde partie, dédiée au duc Henri II, est intitulée : *Vérification des miracles fais en la fontaine de Vireval, voisine de l'abbaye de Salival, près la ville de Vic, en l'année dernière 1623, et continuans encore à présent par l'intercession du glorieux martyr Saint-Livier, diligencé et approuvé par l'autorité des supérieurs du diocèse de l'évéché de Metz*. A Vic, chez Claude Felix, imprimeur-juré de Monseigneur, avec approbations et privilèges. in-12, 75 pages.

étaient peut-être d'origine eczémateuse. Une neuvaine de prières, des lotions fréquentes eurent raison, nous déclare Rambervillers, de cette maladie; mais les protestants — nous le verrons plus loin — observèrent malignement que le duc mourut peu de jours après. On s'explique du moins que le lieutenant-général lui ait dédié ce livre[1].

Des deux parties qui le composent, celle qui porte le titre de *Vérification des miracles* est dépourvue de qualités littéraires, mais elle a la valeur d'un document. Elle montre l'élan mystique de ces multitudes qui allaient demander à la source sacrée la guérison de leurs souffrances physiques, les bénédictions du saint, et la confirmation de leurs croyances. L'imagination des Lorrains de ce temps paraît avoir été vivement frappée; c'est pour le catholicisme une époque de foi ardente : les princes et les peuples s'efforcent de conformer leurs pensées et leurs actes aux décrets et aux instructions du concile de Trente; ils ont à cœur de reconquérir sur le protestantisme les avantages perdus, leur zèle de prosélytisme tend à la conversion des dissidents, qui devient le but suprême. L'*Histoire de Lorraine* de Dom Calmet donne de nombreux détails sur la piété du duc Henri et sur les mesures qu'il appliquait à la conversion des Religionnaires[2].

Il est bien difficile au critique moderne de porter un jugement précis sur les faits que rapporte Rambervillers. Avant même de poser la question du miracle, il faudrait établir objectivement la réalité de la guérison. Mais l'état de la science, et en particulier de la science médicale, au début du XVIIe siècle, n'autorisait pas de pareils scrupules. Aussi Rambervillers se contente-t-il de mentionner les témoignages invérifiables de la foule, les attestations des curés et des gens de justice. Il publie aussi la liste des membres qui forment une commission d'enquête, et l'on y trouve les noms d'Edmond-Lancelot Tiraqueau, docteur en théologie et ès-droits, abbé de Saint-Georges à Metz et vicaire général à l'évêché, et du révérend Didier Perrin, official de l'évêché au district de Vic[3]. Mais la teneur, ou, comme nous dirions aujourd'hui, le procès-verbal de la commission déclare que Perrin se rendit seul à Salival; et c'est lui qui fit seul « la déclaration de la suffisance de la preuve[4] ». Rambervillers cite par le menu quarante-deux cas de guérisons, assez nettement indiquées; mais on sait

1. Sur la prétendue guérison de Henri II, voir Rambervillers, *Vérification*, p. 71.
2. Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*, 1728, t. III, p. 105.
3. *Vérification*, p. 6.
4. *Id.*, p. 70.

ce que valait le diagnostic des médecins de ce temps; ils se servaient de termes très généraux et très vagues, paralysie, perclusion etc.; d'ailleurs les témoignages auxquels l'auteur a dû recourir n'avaient rien de scientifique, puisque l'évêché n'avait pas nommé de commission médicale. Certains de ces renseignements attestent que Rambervillers croit, comme la plupart de ses contemporains, aux maléfices des sorciers. On lit, dans ce petit volume, l'histoire d'une femme qui avait été empoisonnée par un morceau de fromage où la sorcière avait jeté un sort, et qui, depuis ce temps, même après le supplice de la criminelle, sentait ses entrailles continuellement rongées; après avoir bu de l'eau de la fontaine, et s'en être lavée, après avoir prié dévotement, elle fut, suivant Rambervillers, délivrée de tous ses maux. Ce cas (le 29e de la série) jette un jour singulier sur l'état des esprits, et la crédulité du magistrat lorrain.

L'autre ouvrage est plus littéraire, et les hagiographes trouveront même qu'il l'est beaucoup trop; car cette prétendue histoire de saint Livier n'est qu'un tissu de légendes et de fables. Rambervillers, cédant au goût de ses contemporains pour les romans de chevalerie, s'est contenté de ramasser quelques vieux récits [1], épars dans des cartulaires, particulièrement dans le cartulaire de Saint-Arnould, dans le processionnal des Rogations de Tiraqueau, et surtout dans la *Chronique* de Philippe de Vigneulles, qui est encore manuscrite à la bibliothèque de Metz. Philippe de Vigneulles, la chroniqueur lettré du xve-xvie siècle qui mit en prose élégante une partie de l'antique geste des Loherains, a dû lui servir de modèle. Cette biographie de saint Livier affecte, dans son plan même, un certain pédantisme théologique, puisque l'auteur en intitule les trois parties *Actes en prospérité*, *Actes en adversité*, *Actes en gloire*; c'est aussi, nous le verrons, un conte édifiant, mais c'est principalement un roman d'aventures, où passent les figures légendaires et fabuleuses de Lucian duc de Metz, de Ban de Benoist et de sa fille Esclarmonde. Partout des batailles et de grands coups d'épée, des rois païens qui se convertissent, des pèlerinages à Jérusalem; Livier n'est d'ailleurs pas inaccessible aux tendres sentiments; il s'éprend de la belle Geniève, qui règne sur l'île de Carpathos, et va goûter la félicité la plus parfaite, quand

1. Voir là-dessus, outre l'article de R. Harmand dans le *Bull. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1907, l'*Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne*, Metz, Marchal, 1769, t. I, p. 231-236, t. II, p. 78 et surtout Prost, *Études sur l'histoire de Metz, Légendes*, 1865, ch. v, p. 271-340.

une invasion des Huns le rappelle à Metz[1]. C'est là qu'il succombe après mille prouesses ; fait prisonnier dans le combat, soumis à la torture, il est enfin décapité par les Huns près de la source de Vireval. Cette mort est accompagnée de merveilles; Livier, frappé par le glaive du bourreau, se relève et porte sa tête au haut de la colline ; et plus tard quand l'évêque Thierry ramène ses reliques à Metz, les prodiges se renouvellent ; c'est la bière qui devient pesante, puis qui s'allège soudain quand on la porte du côté de l'église saint Pollieu (Polyeucte), ce sont des voix mystérieuses qui se font entendre, et des cloches qui sonnent d'elles-mêmes.

Ce conte édifiant a la prétention d'être une biographie, et c'est ce que la critique moderne reprocherait justement à l'auteur. On doit cependant observer que ses contemporains n'avaient point de pareils scrupules, et que peu d'entre eux recherchaient, comme nous, la vérité objective. Le biographe a voulu tout à la fois instruire et plaire, mais il continue la tradition des contes religieux et moraux, si nombreux au Moyen-Age, et subit, en même temps, l'influence des romans d'aventures et des *Amadis*[2]; avant lui et autour de lui, on faisait la même confusion.

Rambervillers multiplie, dans ce livre, les conseils moraux et les approprie soigneusement aux besoins de son temps.[3] Ainsi quand Livier triomphe, dans un combat singulier, du roi de Chypre, le narrateur saisit l'occasion, et reproche à la noblesse d'avoir « des querelles pour des pieds de mouche avec ses semblables » et de « descendre sur le pré pour des neffles. » Cette protestation contre les duels est significative, sous sa forme un peu triviale. Vers la fin du récit, Rambervillers fait encore cette remarque austère : « Combien que par ce discours, il soit apparent nostre guerrier avoir esté amoureux, il n'y a néanmoins point d'incon-

1. Il a dû y avoir confusion, dans l'esprit du peuple, entre les Huns et les Hongrois dont les invasions sont respectivement du vᵉ et du xᵉ siècle. On dirait que Rambervillers en a l'obscure intuition dans ces vers de l'*Hymne au glorieux martyr saint Livier*, p. 92 des *Actes admirables*, str. 15.

Mais lors des ners Hongrois l'excrete brutal
Y commettoit l'horreur d'une implacable guerre.

2. La mention du roi Ban de Benoist décèle l'influence des romans bretons, où le roi Ban de Benoic, fils de Lancelot et frère de Bohort de Gannes, joue un si grand rôle. Voir P. Paris, *Romans de la Table-Ronde*, t. I et II.

3. Voir la dédicace à la *Noblesse*, en tête des *Actes admirables* : « L'obligation que j'ay, comme gentilhomme né, ô âme genereuse de noblesse, à vous servir de l'un et de l'autre plaisir et utilité, me fait mettre au jour non une Astree ni une Argenis, deux eminentes merveilles de nostre siecle, mais le recueil de la vie d'un grand Saint, qui maintenant opère devant nos yeux par son intercession une infinité de miracles, non pour chatouiller vos beaux esprits, mais pour vous proposer la voye du salut permanant, par l'exemple d'un Cavalier de vostre profession. »

vénient qu'en mesme temps et depuis il n'ait esté Sainct, pour n'y avoir point d'incompatibilité entre l'amour chaste et la sainteté, se trouvant grand nombre de personnes, qui ayant esté mariés, sont parvenus à la sainteté, mais on ne peut faillir, en passant plus avant jusques à dire que les cavaliers, après avoir esté amoureux en leur jeunesse et parvenus en leur viel âge, délaissans la vanité d'amour et s'adonnant de tout leur effort au service de Dieu, ont esté receus à la béatitude éternelle ».

Mais le but suprême du narrateur, l'objet de son livre, c'est la conversion des protestants. La vue des miracles sur lesquels il attire l'attention du public, la lecture de la biographie du saint dont l'intercession les produit, doivent, dans la pensée de Rambervillers, ramener les religionnaires au sein de l'Église. Aussi conclut-il en célébrant les prodiges qui se sont manifestés « au mois de juin de la présente année mil six cents vingt et trois... pour le salut des âmes dévoyées et la conversion des calvinistes messins. » Il ne faut donc pas s'étonner que ce prosélytisme ait suscité une réponse. Elle fut rédigée par le pasteur Paul Ferry, qui signa son libelle des initiales P. V. et le data de « Metz, le 1er jour de décembre 1624 ». Rien de plus spirituel, de plus savant, que ce petit volume; on peut seulement regretter que Ferry n'écrive pas d'un style plus alerte[1]. Mais on y trouve déjà bien dégagées les règles d'une hagiographie vraiment historique. Le principal personnage que le malin pasteur met en scène et fait librement discuter dans une « compagnie » distinguée, comme s'il était attaché au catholicisme, mais aussi à la vérité, relève toutes les erreurs et les contradictions de Rambervillers, blâme les flottements de sa chronologie et sape ainsi par la base toute la légende du saint. Ferry discute la réalité même des miracles de Salival, et

1. L'un de nous, R. Harmand, a étudié longuement ce livre dans le *Bull. de la Soc. d'archéol. lorr.* (août-septembre 1907, article déjà cité). — En voici le titre : *Remarques d'histoires sur le discours de la vie et de la mort de Saint-Livier, et le récit de ses miracles, nouvellement publiés par le sr de Rambervillers, lieutenant-général au bailliage de l'évêché de Metz, avec diverses approbations des docteurs.* — Ce volume est à la B. N., LK7 8850. — Consulter pour la bibliographie le *Dictionnaire* de Bayle (article Paul Ferri) qui attribue, avec raison, ce libelle à Paul Ferri, sur la foi et le témoignage d'Ancillon. — Lelong, *Bibl. franç.*, éd. 1768, nos 4543-5. — O. Cuvier, *Notice sur Paul Ferry*, dans *Mém. Acad. de Metz*, 1868-69, p. 473. Les initiales P. V. s'expliquent par l'alliance de Ferri avec la famille de Vigneulles. Il avait en effet épousé le 21 avril 1613, Esther de Vigneulles, fille de Philippe de Vigneulles, sieur de Mont et d'Arraincourt. — (Communication de M. le pasteur Dannreuther utilisée par R. Harmand dans la *Note additionnelle* du même *Bulletin*, oct. 1907.) — Les progrès du protestantisme dans le pays Messin devaient être alors considérables pour que Rambervillers fasse cette déclaration (*Actes admirables*, p. 89). « Le Tout-Puissant a voulu monstrer au peuple Messin misérablement séduit par l'artifice des nouveaux sectaires qu'il n'y a rien plus palpable ni certain que l'effect des prières des Saincts. »

observe avec une âpre ironie la prompte mort du duc Henri II qui était venu, peu de jours auparavant, y chercher la guérison. Il proteste dans une sorte de réquisitoire, contre ces expédients des convertisseurs, « scandaleux à la religion », il affirme « qu'en ce siècle elle se doit conduire et cheminer par des lumières[1] ». Et il fait retomber toutes ces erreurs de doctrine sur les jésuites.

Cette réfutation annonce, par certains procédés de discussion, les *Provinciales* de Pascal, et la science hagiographique de Ferry est fort en avance sur son temps. Ce libelle nous fait mieux connaître le caractère et le rôle du lieutenant général, du poète des *Dévots Élancemens*. Quant à l'anonymat sous lequel il paraît, il atteste l'autorité dont jouissait le magistrat catholique; envers un personnage si considérable, le pasteur se croyait tenu à certaines précautions; peut-être même s'y mêlait-il encore une nuance de respect, comme le prétendent Bayle et Ancillon. Il n'y a aucune apparence que Rambervillers ait répondu à ce livre, ni que les deux adversaires aient continué cette polémique.

(*A suivre.*) E. Duvernoy, R. Harmand.

1. Voir pour les détails R. Harmand, *ibid.*, p. 202-206.

MÉLANGES

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE A COLLINI ET A MARIN

I

Lettres a Collini.

Côme-Alexandre Collini, né à Florence en 1727, a servi de secrétaire à Voltaire de 1752 à 1756. Dans un ouvrage intitulé *Mon séjour auprès de M. de Voltaire*, et publié à Paris un an après sa mort (Léopold Collin, 1807), il a donné quatre-vingt-quinze lettres et billets à lui adressés par son maître. Quelques lettres, pour des raisons que l'on ignore, n'ont point retenu l'attention des éditeurs. On les imprime d'après le manuscrit original du recueil, aujourd'hui conservé à la bibliothèque Saint-Fargeau.

Collini, dans son ouvrage, célèbre longuement la générosité, la grandeur d'âme de Voltaire. On entend une autre note dans ses lettres à l'avocat Dupont, publiées plus tard : rien n'y égale son impatience d'un si « dur esclavage », sinon son aversion pour Mme Denis, « la louche ouvrière ». Il est vrai que cette dame, mécontente des propos très libres du secrétaire, l'avait fait congédier en juin de 1756. L'Italien était entré dans la maison, en octobre, d'autres disent en avril 1752, par les bontés d'une autre dame, Mlle Astrua, cantatrice de S. M. prussienne.

Voltaire, qui ne s'était « jamais trompé sur son caractère », lui continua pourtant sa protection. Après avoir été quelque temps précepteur à Strasbourg chez le comte de Sauer, Collini, sur la recommandation du poète, devint à Mannheim, secrétaire intime, historiographe, et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Charles-Théodore, électeur palatin. Un homme de sa sorte, lui disait Dupont, n'était pas né, en effet, pour vivre longtemps « chez les myrmidons ».

Toutes ces lettres sont autographes, à l'exception des trois dernières, de la main de Wagnières.

1.

De Collini :

Illmo sig^re^ sig^le^ prom^te^ col^mo^.

Il vantaggio ch'Ella mi à procurato colla permissione di scriverle, consiste siel poterle attestare quella riconoscenza che le devo per le attenzioni e generosita usate verso di me. Pare poi a me cosa di si poco momento ch'Ella sia instruito della mia malattia, che mi ristringo a dirle che il sig^r^ Dalichamp, mi à trovato in assai cattivo stato. Egli

vuole che io consulti il sig^r Dottor Liberkein; e mi esorta alla pazienza necessaria al periodo della malattia; periode forse che non finirà che con me.

Se non è abusare di quella nobile compassione, mediante cui ella è si tocco dalle vicende degl'inflelici, mi fo lecito implorare il di Lei valevolissimo Patrocinio. Ella lo accorderà ad uno che sà esser riconoscente, ad uno che è lo scherzo della mala fortuna, ad uno che è con tutta la venerazione e rispetto.

Di Vs^a Illma

umilis^mo dev^mo obbl^mo servitore

COSIMO COLLINI.

Berlino, 8 ottobre 1752.

2.

De Voltaire :

Se lo stato della vostra sanita ve lo conceda, vi priego mio caro di fare dodici copie di questo Schiribizzo che jo vi mando. Mi luzingo di rivederla in buon punto fra pochi giorni.

[A Potsdam, novembre 1752.]

3.

A Senones, par Raon, 12 juin [1754].

S'il y a quelques lettres pour moi, je prie M. Colini de me les envoyer *à l'abbaye de Senones, par Raon.* Il faut dans la préface[1] corriger la date de 1724 qu'on a mise à la prise de François Ier et mettre *1525*, c'est à l'endroit où il est dit, savoir que *François Ier fut prisonnier de Charles-Quint en 1725, c'est ne mettre qu'un fait dans sa mémoire.*

Je le prie de copier le plus tôt qu'il pourra le manuscrit qu'il a entre les mains.

Voici un petit billet pour M. Dupont.

Mille compliments à M. et Mme Goll.

Il faut ne pas manquer d'aller remercier de ma part M. l'abbé de Munster.

4.

Collini à Schœpflin[1].

A Lyon, 27 novembre 1754.

Monsieur, les bontés prévenantes dont vous m'avez honoré à Strasbourg et à Colmar m'imposent le devoir de vous en faire mes très humbles remerciements. Je voudrais pouvoir venir en personne vous témoigner ma reconnaissance et me recommander à votre souvenir.

Il ne m'est plus possible de rester auprès de la personne à laquelle je m'étais attaché. La façon singulière dont il faut vivre chez elle, plus

1. De l'*Essai sur l'histoire universelle*, tome III, la première édition publiée par Voltaire lui-même de l'*Essai sur les mœurs*, Leipzig et Dresde, Walther, 1754. Cette préface a été recueillie par les éditeurs de Kehl dans les *Fragments sur l'histoire*, numéro XXIX, sous le titre *Détails sur les œuvres historiques de l'auteur.*

2. *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français*, 1827.

forte que mon tempérament, la dureté dont on est continuellement traité et la perte entière de la liberté, m'avaient déterminé à me séparer, à Colmar, de cet étrange philosophe et à le laisser partir pour Lyon. Ses extravagances m'avaient forcé à cette démarche et je lui en parlai le jour même qu'il allait partir. Je ne fus nullement étonné de le voir consentir sans la moindre peine à cette séparation, et d'apprendre qu'il ne voulait point payer mes appointements du mois de novembre parce que le mois n'était pas fini. Il fit seulement le généreux effort de me donner vingt-neuf livres à deux différentes reprises. Voilà, Monsieur, quelle était la récompense de trois ans d'attachement et voilà l'accomplissement des promesses qu'il m'avait toujours faites. J'ai perdu ma santé pour l'avoir servi avec trop de zèle ; j'ai été emprisonné pour lui à Francfort, et il ne me reste que le regret de me trouver auprès d'un homme dont je croyais avoir gagné la bienveillance, et qui me fait sentir tout à coup que je ne dois point compter sur son amitié. Il ne m'eut pas plutôt donné de ces marques de son indifférence, qu'il parut avoir honte lui-même de sa façon d'agir, et il exigea que je partisse avec lui. Je l'ai suivi à Lyon ; et il ne doit pas trouver mauvais qu'après une pareille aventure, qui m'a ouvert les yeux, je fasse tous mes efforts pour le quitter.

Je n'oublie point, Monsieur, que vous avez daigné me promettre de vouloir bien vous employer en ma faveur. J'ose vous reitérer ici mes prières et les assurances de l'estime et du respect avec lesquels je serai toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

COLINI.

De Voltaire :

5.

A Monsieur, Monsieur Colini, chez M. de Voltaire, à Mourion, Lausanne.

Samedi, aux Délices [1755].

Nous comptions vous revoir aujourd'hui, mais nous ne pourrons probablement venir que mardi. Informez-vous, je vous en prie, mon cher Colini, s'il nous est venu une caisse de porcelaine de Strasbourg à Lausanne. Mme de Gies [1] est chez nous. Voudriez-vous faire mes plus tendres compliments à M. Polier [2], à M. Brenles [3] et à M. Seigneux de Correvon [5] si vous allez à la ville.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Femme d'un jeune banquier suisse à qui Voltaire avait « prêté » sa maison à Monrion. Elle entra plus tard chez Voltaire comme dame de compagnie à la mort de son mari.
2. Antoine-Noé Polier de Bottens, né en 1713, premier pasteur de Lausanne.
3. Abraham-Élie Clavel de Brenles, né à Lausanne en 1717, jurisconsulte et littérateur.
4. Gabriel Seigneux, seigneur de Correvon, né à Lausanne vers la fin du XVIIe siècle, auteur de quelques ouvrages utiles.

6.

A Monsieur, Monsieur Colini, aux Délices, sur Saint-Jean, à Genève.

Puisque vous avez tant de talent pour le dessin, mon cher Colini, je vous ferai dessiner un jardin à mon retour. Je crois que lundi prochain nous viendrons à nos Délices.

Je vous prie de dire de ma part à Jean le Blanc qu'il ne fasse rien jusqu'a nouvel ordre. J'aurai probablement à l'employer. Mais ce ne sera plus à journée, ce sera à l'entreprise.

Je vous prie aussi de dire à Loup de ne point prendre d'ouvriers. S'il y a quelques nouvelles avant samedi, je compte que vous m'en ferez part.

Je vous embrasse.

V.

A Monrion, 27 [mai] au soir [1756].

7.

A Monsieur, Monsieur Colini, gouverneur de M. le comte de Sauer.

Aux Délices, 13 septembre [1758].

Je vous répète, mon cher Colini, que je ne perdrai point de vue ce que j'ai entamé à la cour palatine. Je saisirai toujours les occasions de vous rendre service. J'ignore ce que c'est que le petit livre dont vous me parlez; si vous l'avez, vous pouvez me l'envoyer par la poste sous l'enveloppe de M. Boutillier, directeur de la poste de Lyon, la première enveloppe à mon adresse aux Délices. M. du Frenay [1] pourrait se charger de cet envoi. Je suppose que le livre en vaut la peine. En savez-vous l'auteur?

Adieu, je vous embrasse.

V.

M. de Turkheim [2] vous remboursera vos frais.

8.

A Monsieur, Monsieur Colini.

Aux Délices, 1er novembre [1758].

J'ai écrit trois fois à l'électeur palatin. Point de nouvelles. Il faudra s'adresser au gros fiscal de l'Empire pour vous faire indemniser par ce gros coquin de Smith [3].

Je vous prie de vouloir bien passer chez Turkheim, et lui dire que

1. Directeur de la poste de Strasbourg.
2. Intendant de l'Electeur palatin.
3. Voltaire voulait faire obtenir à Colini le remboursement de ses effets confisqués lors de l'affaire de Francfort.

ses délais font mourir de faim trente-deux personnes que j'ai à nourrir chez moi.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Colini.

V.

9.

A Monsieur, Monsieur Colini.

Mon cher Colini je m'intéresse vivement à votre santé et à votre affaire. Je n'ai point encore de réponse de S. A. E. J'ai été malade aussi. Mon billet est court, et mon amitié longue.

10.

De Madame Denis :

A Monsieur, Monsieur Colini, gouverneur de M. le comte de Sauer, à Strasbourg.

Ce 5 janvier 1759, aux Délices.

Je suis une paresseuse, Monsieur, et j'aurais dû vous répondre plus tôt. J'ai reçu vos deux lettres, et quoique je n'aie pas répondu à la première, je vous jure que je songe à vous. J'en parle souvent à mon oncle et il m'a dit qu'il a écrit plusieurs fois, qu'il ne se lassera point. Mais jusqu'à présent il n'y a point de place vacante chez l'Électeur et malheureusement les temps ne sont pas favorables. J'espère cependant que les occasions à la fin se présenteront.

J'avais proposé à mon oncle d'essayer chez Mme de Gotha. Si la guerre finissait, peut-être cela deviendrait-il praticable. Cette guerre a épuisé les finances de la duchesse, elle emprunte de tous côtés, et il est bien difficile de lui proposer d'augmenter sa maison dans ce moment-ci. Soyez sûr que je ne me lasserai pas et que je voudrais de tout mon cœur être assez heureuse pour vous rendre service, vous pouvez y compter. Mon oncle est aussi dans ces dispositions et n'attend que l'occasion de vous donner des preuves de sa bonne volonté.

Mme la comtesse de Bentin[1] a passé trois mois en Suisse, mais nous n'avons pu lui donner du goût pour ce pays-là. Elle le déteste et surtout Lausanne. C'est une femme charmante dont le caractère m'a paru excellent. J'ai passé avec elle des jours délicieux, je sens que je lui serai attachée toute ma vie.

Mon oncle vient d'acheter deux terres dans le pays de Gex, l'une à forfait de M. de Boisy, elle se nomme Fernex, et mon oncle y va bâtir un beau château, l'autre à vie. Cette seconde se nomme Tournay et appartient au président de Brosses. Ainsi nous avons des maisons à Genève, en France et en Suisse. Mon oncle a pris un goût si vif pour la campagne qu'il ne connaît plus que ce plaisir-là.

1. Sans doute de Bentinck.

Adieu, Monsieur, comptez sur l'envie que j'ai de vous obliger et de vous convaincre des sentiments avec lesquels je suis

Votre très humble et très obéissante servante

DENIS.

11.

De Voltaire :

A Monsieur, Monsieur Colini, gouverneur de M. le comte de Sauer, à Strasbourg.

Je viens d'écrire la lettre la plus pressante et de faire votre panégyrique à Mgr l'Électeur palatin.

Si cela réussit, vous serez encore plus à portée de vous faire rendre justice à Francfort. J'ai consulté beaucoup de gens de loi. Quiconque s'est emparé d'un coffre sans formalité, l'a gardé chez lui et l'a rendu sans formalité, est tenu de restituer les effets, s'ils sont répétés. C'est la décision commune et c'est votre cas. On prétend qu'il n'y a nulle difficulté. Si je pouvais quitter mes ouvriers j'irais à Francfort avec vous.

V.

9 février 1759.

12.

De Madame Denis :

A Monsieur, Monsieur Colini, gouverneur de M. le comte de Sauer, à l'hôtel Neuviller, à Strasbourg.

Ce 30 mars, des Délices.

Je suis une paresseuse, Monsieur, j'ai été un siècle à vous répondre, mais aussitôt que j'eus reçu votre lettre, mon oncle écrivit sur le champ à Mannheim. Je crains que cela n'ait pas fait grand effet. Lorsqu'il ne vaque point de place et que l'on demande au hasard, il est bien difficile de réussir.

Je n'ai point écrit à Mme de Brumath parce que l'on m'a dit que son frère n'était plus auprès de l'Électeur, et j'ai eu peur de faire quelque quiproquo. Mandez-moi ce qui en est. De façon ou d'autre, je compte lui écrire, mais si son père n'est plus à Mannheim, je ne lui en parlerai pas.

Vous savez sans doute que Fiertaque (Freytag) est à Dusseldorf. Grand bien lui fasse. J'ai craint que mon oncle ne voulût remuer l'ancienne affaire. Je crois que cela ne serait nullement convenable. Heureusement, il m'en paraît entièrement dissuadé. Je crois même que par la suite cette démarche pourrait avoir des inconvénients pour vous, et que voulant vous placer dans des cours d'Allemagne, on pourrait un jour vous en savoir mauvais gré. Si je peux, monsieur, vous être utile, je vous prie de ne me pas épargner. Je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi. Si je ne pensais pas ainsi, je ne vous le dirais pas.

Adieu, ne doutez pas des sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

DENIS.

Mandez-moi si Mme de Brumath est toujours avec Mme de Lusbourg Lutzelbourg [1]) et si son frère est auprès de l'Électeur.

13.

De Voltaire :

Mon cher Colini, j'ai été sur le point de perdre mes yeux noirs. Cependant j'ai fait un effort pour écrire à S. A. E. et à notre ami Pierron [2]. Voilà les lettres. Si vous n'allez pas à Mannheim, je vous prie de mettre à la poste celle qui est pour Mgr l'Électeur.

J'ai eu la sottise de bâtir un *piccolo palazzo nel gran gusto italiano.* Mais je n'en jouirai guère.

Je vous embrasse.

12 octobre.

14.

De Collini :

A Monsieur, Monsieur de Voltaire, comte de Tournay, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, à Genève.

A Mannheim, 13 avril 1760.

Mon cher Bienfaiteur,

M. Pierron est mort hier d'une pleurésie. J'ose me flatter que lorsque vous aurez besoin de quelque chose ici, ou que vous voudrez écrire à Mgr l'Électeur, vous daignerez m'en charger et me donner vos ordres. Cette perte, au moment où je comptais pouvoir rendre ma situation plus douce, me fait une peine infinie. J'espère toujours que vous ne m'abandonnerez pas, et que vous viendrez bientôt faire un tour ici, comme vous l'avez promis à Mgr l'Électeur. Cette espérance fait mon bonheur.

Vous savez qu'il n'y a personne au monde à qui je doive plus qu'à vous. Ma reconnaissance et mon attachement seront éternels. Daignez vous ressouvenir de moi. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Mon cher bienfaiteur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

COLINI.

Secrétaire intime de S. A. E.

1. A L'Isle-Jard près Strasbourg.
2. Homme d'affaires de l'Électeur.

15.

De Voltaire :

A Monsieur, Monsieur Colini, secrétaire intime de S. A. S. E. Mgr l'Électeur palatin, à Mannheim.

[mai 1760 [1]].

Il court une maladie épidémique dont je suis attaqué. J'écris avec beaucoup de peine. Si vous voyez M. de Caux, je vous prie de lui dire mon état et de m'excuser auprès de lui si je n'ai pu encore lui répondre.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

V.

16.

De Collini :

De Mannheim [2]. *A Monsieur, Monsieur de Voltaire, comte de Tournay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, etc., aux Délices, près de Genève, à* GENÈVE.

A Mannheim, ce 24 février 1764.

Mon cher Protecteur,

Mgr l'Électeur a lu la lettre que vous venez de m'écrire. Il est fâché que votre âge et vos occupations ne vous permettent pas de venir le voir; il vous écrira. Je lui ai fait acheter le cabinet d'histoire naturelle de M. Bertrand [3] de Berne, et je vais recevoir dans quelques jours huit ballots de pierres, de minéraux et de pétrifications, qui ne pèsent pas moins de 2 444 livres; c'est la moitié de vos montagnes suisses. Ces montagnes, croyez-moi, quelque chose que vous disiez contre la bise, vous donneront longue vie, et vous feront devenir le patriarche du lac et de Genève.

Il vient de se passer ici une plaisante historiette. Ce Maubert [4], cet ex-capucin politique, ce faiseur de testaments, qui avait fait un premier voyage ici il y a dix-huit mois, dans lequel il avait parlé à S. A. E. et dîné chez le Grand-Chambellan de la cour, qui en avait fait un second qui ne réussit pas si bien que le premier; ce Maubert, dis-je, partit d'ici pour Francfort il y a un mois. Je ne sais quelle envie lui prit de revenir ici, il y a sept ou huit jours : les uns disent qu'il venait chercher des comédiens et des danseurs pour les amener à Francfort, les autres disent que c'était autre chose. Quoi qu'il en soit, savez-vous ce qui lui est arrivé? On l'a arrêté ici lundi passé. Et savez-vous où on l'a mené? Dans une *maison de correction*, du moins, c'est ainsi qu'on appelle en Allemagne cet endroit où on enferme les filles et les garçons mal mori-

1. On date cette lettre d'après une lettre du 21 avril (Moland) où Voltaire parle de sa mauvaise santé et nomme ce M. de Caux.

2. Griffe de la poste.

3. Elie Bertrand, ministre du Saint-Evangile, géologue et naturaliste, 1712-1790.

4. Jean-Henri Maubert de Gouvest, 1721-1767, auteur des *Testaments* du cardinal Alberoni, du duc de Belle-Isle, du chevalier Walpole, etc.

gênés. Voilà un coup fatal pour un politique. Mais ce n'est pas tout. Il n'a pas séjourné longtemps dans cette maison de correction. On l'en a tiré sur-le-champ pour le livrer, savez-vous à qui? Au vicariat de Worms. Voilà donc ce pauvre capucin sous la juridiction ecclésiastique, et dans les prisons de Worms. Tout le monde raisonne sur cet événement. Les uns disent qu'on n'était pas bien aise de l'avoir à Francfort dans la conjoncture présente et qu'on avait requis notre Électeur de l'arrêter. Les autres veulent que ce soit à la sollicitation du nonce du pape qui est actuellement à Francfort qu'on a fait cette démarche, et que c'est ce même nonce qui l'avait tiré autrefois de la forteresse de Koenigstein dans l'espérance qu'il redeviendrait capucin. D'autres disent encore que c'est le vicariat de Worms qui l'a demandé, d'autres qu'il a écrit quelque chose contre notre cour; enfin, que ne dit-on pas? Le fait est que le voilà entre les mains des prêtres, et on prétend qu'il sera livré aux capucins. Si je vous disais tout, je vous dirais qu'il y a des gens qui prétendent qu'il sera envoyé aux galères. Il fera beau voir ramer un capucin.

Ne m'oubliez pas tout à fait. Dieu veuille me faire la grâce de vous revoir. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Mon cher bienfaiteur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

COLINI.

17.

De Voltaire :

15 septembre 1764.

Mon cher ami, voilà la lettre pour votre sérénissime et amabilissime maître. Ce n'est point du tout une lettre ostensible. Si S. A. E. veut en effet me faire l'honneur dont vous me parlez, elle agira sans consulter personne. Je vous prie de me mander ce que fait maître Aliboron, dit Fréron. Il est bien étrange qu'un si malhonnête homme, un fripon avéré, surprenne des protections si respectables.

VOLT.

18.

De Collini :

De Mannheim. *A Monsieur, Monsieur de Voltaire, seigneur de Tournay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, etc., au château de Fernay, par Genève.*

A Mannheim, ce 8 novembre 1767.

Mon cher Protecteur,

J'ai sur le cœur votre cardinal d'Auvergne et votre chevalier de Bouillon [1]. Étaient-ils, comme vous le dites, propres neveux de Turenne?

1. Collini ayant publié une *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, Electeur palatin, au vicomte de Turenne* (Mannheim 1767, in-8°), Voltaire en critiqua quelques assertions dans une lettre du 21 octobre

Car deux de ses neveux qui se sont dit chevaliers de Bouillon, étaient morts avant que vous fussiez au monde. Mais en tout cas, ne pourrait-on pas penser que comme ils ne vous ont parlé du cartel que dans un temps ou on avait sur cette anecdote une foule d'ouvrages imprimés, ils ont été charmés d'adopter cette histoire? Vous ont-ils montré quelque papier plus ancien que l'année 1685?

Il faut que je vous dise encore que lorsque j'ai fait des recherches dans les archives de Mannheim, et que j'ai souhaité qu'on en fît au Dépôt de la Guerre en France, ce n'était pas uniquement pour trouver le défi et la réponse de Turenne, lettres d'animosité dont on a pu sans doute ne pas garder de copie. Mais je cherchais une trace quelconque de ce fait; et il est étonnant que parmi ce fatras de papiers et de correspondances, qui contient souvent des choses plus inutiles que ce cartel, on n'en trouve pas le moindre vestige. Dites-moi, je vous prie, par quelle fatalité depuis l'époque du cartel jusqu'à la publication du livre du romancier Courtilz, c'est-à-dire depuis 1674 jusqu'à 1685, on ne trouve ni papiers, ni gazettes qui ne fassent mention de cette anecdote, et pourquoi, après la publication du même livre on voit ce fait répandu dans l'Europe? Vous voudriez le faire regarder comme assez indifférent pour qu'on ne se donnât pas plus de peine pour en conserver le souvenir, qu'on ne s'en donne pour *copier des lettres d'amour*. Cependant tous les auteurs, même les plus respectables, qui en ont parlé après Gatien de Courtilz, ont eu l'intention de nous le transmettre comme un fait intéressant et curieux.

Louis XIV a pu fort bien demander s'il ne pourrait pas en conscience se battre avec l'empereur Léopold. Mais Louis XIV s'avisa-t-il jamais d'envoyer des défis au prince Eugène et à Malborough?

Je n'ai point dit qu'il ne faut pas ajouter foi au marquis de Beauvau parce qu'il croyait aux revenants et aux visions. Mais j'ai bien dit que du temps du cartel il était à cent lieues de Mannheim, qu'il était attaché à la maison de Bavière, l'ennemie jurée de la Palatine, et qu'il écrivait alors son ouvrage, comme il le déclare lui-même, sur la foi d'autrui; raisons bien plus plausibles que la seule dont vous me rendez responsable, et que je n'avais alléguées que parce que ces auteurs à visions sont sujets quelquefois à être visionnaires.

Si vous êtes toujours *étonné que Charles-Louis qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe ne l'ait pas hautement démenti*, il ne faut point oublier de prouver que cet Electeur ait vu ce fait publié dans toute l'Europe : car c'est justement là le nœud de toute la difficulté; c'est là ce que je nie hautement et ce qui m'a fait entreprendre ma dissertation. Le silence de Charles-Louis, de ses courtisans, de tous les historiens et de tous les gazetiers du temps démontre la fausseté de ce fait.

(M. 7051). Colini répondit par une lettre du 29 octobre (M. 7056), puis par celle-ci. Le 11 novembre (M. 7067) Voltaire conclut : *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar*.

Pour que vous puissiez donc prouver qu'il était publié dans toute l'Europe du temps de Charles-Louis, il faut produire des pièces justificatives, citer les historiens contemporains qui en ont parlé, et faire voir que j'ai eu tort de regarder Gatien de Courtilz comme le premier auteur de cette fable en 1685, dix ans après la mort de Turenne et cinq ans après celle de l'Électeur. J'ai tâché de faire voir dans mon ouvrage comment s'est répandue cette fable après Gatien; comment d'un auteur elle a passé à l'autre; et en admettant que Charles-Louis ait eu connaissance de ce fait, vous renversez sans aucune preuve tout mon système.

Voilà les remarques que j'ai voulu encore soumettre à vos lumières. Je voudrais que vous les trouvassiez un peu fondées. Daignez ne me point oublier. Je n'ai d'autre désir au monde que de vous donner des preuves de l'attachement, de la reconnaissance et du profond respect avec lesquels je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, mon cher bienfaiteur, votre très humble et très obéissant serviteur.

COLINI.

19.

Collini à Voltaire.

A Mannheim, 4 juin 1768.

Mon cher protecteur,

Comment! Est-ce un songe? je vous reverrais! Je n'ose en vérité pas le croire. A la fin de juillet vous serez libre, dites-vous. J'attendrai cette fin de juillet avec la plus vive impatience. Croyez-moi, mon cher protecteur, un petit voyage ne fera que du bien à votre santé. Je vous entends encore répondre : *à 74 ans!* Oui, parce que vous quitterez pour quelque temps vos livres, vos papiers et vos Cramer qui vous consument. Laissez là le travail, dissipez-vous, cherchez d'autres objets, donnez quelque relâche à votre âme, vivez enfin un moment. Vous reviendrez ensuite au travail avec plus de plaisir et vous vous porterez mieux.

Quel dieu vous a inspiré! Vous voulez donc revoir le confluent du Neckar et du Rhin! Je n'ai pas plutôt reçu votre lettre que je l'ai communiquée à Mgr l'Électeur. Il a appris votre résolution avec un vrai plaisir et m'a chargé de vous mander qu'il vous attend. Soyez persuadé que vous serez bien reçu. Venez donc ranimer notre cour et nos spectacles. N'auriez-vous pas quelque pièce dont vous seriez curieux de voir l'effet? Quel bonheur pour moi de revoir mon bienfaiteur! J'aurai soin de vous ici autant qu'il me sera possible, mon tendre attachement doit vous en être garant. Si vous avez besoin de votre ancien scribe, il sera à vos ordres. Je vous présenterai quatre enfants dont deux viennent d'être inoculés. Je voudrais qu'il vous prît envie de venir plus tôt que vous ne le promettez, je vous avoue que les gazettes, aussi menteuses que la Renommée aux trois cornets à bouquin, m'avaient un peu alarmé sur l'état de votre santé.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon cher protecteur, etc.

20.

De Wagnières :

Franco Canstadt. *A Monsieur, Monsieur Colini, secrétaire intime et historiographe de S. A. E., à Manheim.*

5 novembre 1768, à Ferney.

Il faut, mon cher Monsieur, que l'on ait le diable au corps de faire mourir le monde sans même les avertir[1]. On devrait bien au moins donner le temps de se confesser, etc.; cela n'est pas chrétien, ou si vous voulez, cela serait au contraire très catholique, car la Sorbonne aime beaucoup à damner ceux qui, comme vous savez, meurent sans confession, etc., etc., etc.

Quoi qu'il en soit, rassurez-vous; votre ami n'a pas encore payé le tribut, quoiqu'il devienne bien vieux, et que ses souffrances ne le quittent pas; ce sont réellement elles qui l'ont empêché d'aller à Manheim, car il avait donné ses ordres en conséquence.

Au moment même ou j'ai reçu votre lettre je faisais deux paquets du *Siècle de Louis XIV*, l'un pour S. A. E. et l'autre pour vous, que j'enverrai au coche qui partira mardi prochain; ainsi cette lettre vous servira d'avis.

La poste va partir, mais je n'ai pas voulu tarder à vous tirer de peine. Faites dire deux mots à ce j.-f. de gazetier allemand, et aux Français même.

Conservez toujours à votre petit, mais très dévoué et très sincère serviteur....

WAGNIÈRE.

21.

De Voltaire :

Franco Canstadt. *A Monsieur, Monsieur Colini, secrétaire intime de S. A. E., historiographe, etc., à Manheim.*

4° octobre 1769, à Ferney.

Je suppose, mon cher ami, que votre graveur de Manheim a suivi enfin votre conseil, et refait la matrice de sa médaille[2]. Si vous êtes content de son ouvrage, je vous prie de lui dire de m'envoyer par le carrosse trente-six médailles en cuivre, et s'il ne peut m'envoyer que des anciennes, je le prie de m'en faire parvenir dix-huit. Je voudrais bien que l'original pût vous embrasser et se mettre aux pieds de Leurs Altesses Électorales, mais vous devinez quel doit être l'état d'un homme de soixante et seize ans, aussi faible que je le suis. J'habite un beau

1. Le bruit de la mort de Voltaire avait en effet couru. Il écrit le 2 novembre au comte de Rochefort : « *L'enterre ressuscite un moment.* »

2. Collini, à l'aide de sa mémoire et de plusieurs portraits de Voltaire en profil, avait fait exécuter au sculpteur Linck, le médaillon en plâtre, grandeur nature, du poète. Voltaire le reçut en octobre, et le 13 novembre demanda deux exemplaires « en payant » (M. 8082). C'est à cette demande que fait allusion la lettre du 19 janvier 1771, laquelle paraît avoir été la dernière écrite par Voltaire à Collini.

château, j'ai de beaux jardins, mais c'est être dans un cachot que de passer son temps à souffrir.

Je vous prie de vouloir bien présenter à Monseigneur l'Électeur mes profonds respects et mes regrets de mourir sans lui avoir fait ma cour.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami.

V.

22.

Franco Canstadt. *A Monsieur, Monsieur Colini, secrétaire et historiographe de S. A. E., à Manheim.*

19e janvier 1771, à Ferney.

Mon cher ami, comme je n'ai point de beau plâtre à vous envoyer, j'ai voulu du moins payer celui dont vous m'avez fait présent en attendant que mes affaires très délabrées me permettent de payer mieux. Je vous prie de me pardonner : ma santé est encore plus délabrée que ma bourse. Je passe toujours ma vie dans mon lit; je n'ai plus ni pieds ni tête; si j'en avais, j'irais faire ma cour à Manheim et me loger auprès de votre bibliothèque. Je vous embrasse de tout mon cœur.

V.

23

De Collini :

A Monsieur, Monsieur de Voltaire, seigneur de Ferney, de Tournay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, etc., au château de Ferney, par Genève, A FERNEY.

Mon cher bienfaiteur,

Comment pourrai-je reconnaître le bienfait que je reçois de votre part? C'est donc un présent que vous me faites que les cent écus que vous m'avez fait payer? Je ne puis mériter ce présent que par l'attachement véritable que j'ai pour vous. Recevez mes remerciements, ceux de ma femme, ceux de tous mes enfants. C'est une famille à laquelle vous avez voulu faire du bien, et ce n'est pas la seule qui vous doive son bien-être. Je reconnais là votre humanité et votre façon de penser. Je vous jure une reconnaissance qui ne finira jamais; mais mettez-moi dans le cas de vous en donner des preuves, car que puis-je faire pour vous? S'il m'est possible, si mes petites affaires domestiques me le permettent, je veux garder cet argent pour l'employer d'une manière que mes enfants se ressouviennent toujours qu'ils vous le doivent : ils se rappelleront avec plaisir que leur père a eu le bonheur d'être auprès de vous, que vous avez tout fait pour lui. Que Dieu donc vous le rende, dirai-je comme disent tant d'autres dans pareilles occasions, mais je vous le dis du moins du fond de mon cœur. Toute ma famille a les mêmes sentiments que moi : nous vous demandons tous de nous conserver votre bienveillance et votre protection. Le plus grand de tous mes désirs est de vous revoir encore, et je veux tout employer pour le satisfaire; mon cœur a trop de choses à vous dire.

Mgr l'Électeur partira au commencement du carême pour ses duchés de Neubourg et de Sultzbach d'où il fera une course à Munich; il me charge de vous faire ses compliments et de vous dire qu'il vous souhaite plus de santé que vous n'en avez.

Daignez vous ressouvenir de moi, j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon cher bienfaiteur, votre très humble et très obéissant serviteur,

COLINI.

Mannheim, ce 31 janvier 1771.

II

LETTRES A MARIN.

François-Louis-Claude Marin, né à la Ciotat en 1721, rédacteur de la *Gazette de France*, secrétaire général de la librairie, et censeur de la police, avait eu l'occasion d'obliger Voltaire, à l'automne de 1764, en empêchant « un scélérat de libraire, nommé Besongne, natif de Normandie, d'imprimer l'infernal *Portatif* ». Voltaire le récompensa en lui laissant le bénéfice d'une édition « raisonnable » de ce *Portatif*, et dès lors un commerce très actif s'établit entre les deux hommes, Marin faisant passer en franchise les lettres de Voltaire, prohibant en 1769 les *Lettres secrètes* imprimées en Hollande et en Avignon, le poète lui abandonnant, pour les partager avec Lekain, les droits d'auteur sur le livret des *Guebres*, et patronnant à l'Académie la candidature du censeur contre celle du président de Brosses.

Marin, créature du Chancelier, et fort lié avec les membres du Parlement Maupeou, avait « embâté » Voltaire dans l'affaire Morangiès, puis dans la revision du procès Lally. Voici, touchant ces affaires, quelques lettres inédites tirées de la Bibliothèque Saint-Fargeau. Elles sont toutes de la main de Wagnières, à l'exception des pièces 22 et 22, qui sont autographes.

1.

29 auguste 1772, à Ferney.

Maître Petit Jean sera toujours attaché à ses probabilités [1] jusqu'à ce que vous l'en ayez dégoûté.

Permettez qu'il vous en envoie quelques exemplaires que M. de Morangiès pourrait placer. Seriez-vous assez bon pour me mander où en est cette affaire [2]?

2.

29 septembre 1772.

Mon cher véritable historiographe, si les affaires du Nord ne nous occupent pas trop, je vous demande en grâce de vouloir bien me faire savoir si ce brave cocher [3] qui avait déposé contre M. de Morangiès est en prison, et si le vérolé témoin des treize voyages miraculeux [4] est en

1. *L'Essai sur les probabilités en fait de justice*, publié dès le mois de juin 1772.
2. Il y a de Voltaire à Marin des lettres des 21, 22, 31 auguste (Moland, 8606, 8607, 8616).
3. Le cocher Gilbert, l'un des témoins des Vérons.
4. Dupondquay prétendait avoir porté les cent mille écus en treize voyages chez le comte de Morangiès; et, à l'appui, il produisait un témoin. Or ce témoin, au dire

fuite. Il est quelquefois difficile de savoir la vérité, mais ce n'est pas dans des affaires aussi publiques.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de faire passer les incluses à M. de Marmontel et à M. de la Harpe?

3.

12 octobre 1772.

[Mon gros doyen[1] n'est pas aisé à convaincre; il commence pourtant à se convertir. Il a l'esprit et le cœur justes.]

[Je m'intéresse infiniment à cette affaire. Elle est capable de faire mourir de chagrin le père de M. de Morangiès et M. de Morangiès lui-même. Il faudrait qu'il ne me cachât rien. Cela est plus important qu'il ne pense. Je me trouve en état de le servir et j'ai encore plus de zèle[2].]

Je vous demande en grâce de vouloir bien me faire avoir la détestable édition du *Dépositaire*[3] qu'on a faite à Paris.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher historien[4].

4.

2 novembre 1772.

Mon cher ami, M. de Morangiès m'intéresse de plus en plus. Je serais bien attrapé s'il était coupable le moins du monde dans cette maudite affaire. Je vous prie de lire ce que je lui écris, et de le cacheter.

M. l'abbé Mignot vous fait bien des compliments. Il pense qu'on doit rendre les probabilités très publiques[5].

[Nous parlerons une autre fois de Ninon et de Minos[6].]

Avez-vous le temps de vous amuser?

Vraiment, je vous remercie bien de m'avoir fait connaître aux déesses quoiqu'un vieil hermite soit bien indigne de leurs bontés[7].

5.

20 novembre 1772.

Je vous envoie, mon cher ami, ma réponse à M. de Morangiès; je vous prie de la lire, de la recacheter et de m'en dire votre avis. Je crains fort qu'il ne perde son procès devant le bailliage et que je ne perde le

du chirurgien Ménager « avait ce jour-là le corps frotté de mercure, la tête enflée, la langue pendante et la mort entre les dents ébranlées...; il était difficile qu'un vérolé dans cet état pût se promener dans Paris. »

1. L'abbé Mignot, doyen des conseillers clercs au Parlement Maupeou, neveu de Voltaire.

2. Phrases insérées selon un ordre différent dans la lettre à Marin du 30 octobre (M. 8663).

3. Genève et Paris, Valade, 1772.

4. Lettres de Voltaire des 23 et 30 octobre (M. 8657 et 8663).

5. *Les Nouvelles probabilités en fait de justice*, que Voltaire venait de composer.

6. La Comédie du *Dépositaire* et la tragédie des *Lois de Minos*. Cette phrase se trouve dans la lettre du 30 octobre, M. 8663.

7. Lettres de Voltaire des 13 et 18 novembre (M. 8678 et 8685).

mien devant le parterre. Mais je m'intéresse plus aux cent mille écus de M. de Morangiès qu'aux *Lois de Minos*[1].

6.

27 novembre 1772 à Ferney.

Je recommande à vos bontés cette lettre pour M. d'Argental.

J'ignore quand on plaidera le procès de Minos, et je vous prie de ne m'en pas aimer moins si je perds ma cause avec dépens, comme cela pourra très bien arriver.

V[2].

7.

On me mande que le chirurgien[3] est en prison; mais je crois que c'est une vieille nouvelle que les gens mal instruits ont rajeunie. Comment M. de Morangiès n'a-t-il pas présenté requête pour faire interroger monsieur le roué sur sa déposition.

Connaissez-vous Mlle Taschin[4]?

Bonsoir, mon cher ami. On ne jouera pas les *Lois de Minos* si tôt.

Voulez-vous bien que je vous adresse la lettre ci-jointe pour M. Dalembert[5]?

9 décembre 1772.

8.

25 janvier 1773.

Avez-vous des nouvelles, Monsieur, qu'on ait rendu la liberté aux prisonniers français faits à Cracovie? Ce bruit s'est répandu en Allemagne.

On mande de Paris dans les nouvelles à la main que le sieur Brugnières[6] est toujours en prison et toujours conduit devant les juges avec des menottes aux mains. Cela n'est pas favorable pour M. de Morangiès. Il parait qu'il y a bien de l'animosité contre lui; il ne m'écrit plus. Apparemment son confesseur Linguet lui a défendu tout commerce avec moi. Cependant je le crois toujours innocent.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir les deux incluses à leur adresse?

Conservez votre amitié au vieux malade qui en sent tout le prix.

9.

27 janvier 1773.

Les bruits qui courent sur M. de Morangiès et son silence me font

1. Lettre de Voltaire du 25 novembre (M. 8692).
2. Lettre de Voltaire du 30 novembre (M. 8694).
3. Ménager.
4. C'était la maitresse de Thieriot. Elle devait hériter à la mort de celui-ci (22 novembre 1773) de nombreux papiers de Voltaire.
5. Lettres de Voltaire des 14 decembre 1772, 14 et 18 janvier 1773 (M. 8710, 8734, 8737).
6. Procureur commis par le lieutenant de police pour le premier interrogatoire des Vérons.

une peine extrême. Vous me paraissiez, mon cher ami, devoir être très informé de toutes ces affaires, car il m'a paru qu'il avait été question d'une lettre de change entre vous et M. de Morangiès. Je ne sais plus que croire. Je vous prie d'avoir la bonté de vouloir bien faire parvenir ce petit paquet à M. d'Alembert.

10.

17 mars 1773.

Mon cher ami, je crois, Dieu me pardonne, que je suis encore en vie. En ce cas, je vous prie d'envoyer un exemplaire de mon petit factum à M. de la Harpe [1].

Je persiste à vous dire que M. de Morangiès s'est bien mal conduit dans toute cette affaire depuis le premier pas jusqu'au dernier, et je serai bien étonné s'il ne succombe pas. Votre lettre de change sur lui est-elle considérable?

Vous avez eu sans doute la bonté de faire parvenir ma lettre à ce pauvre Desbrugnières qui a la sotte vanité welche de s'intituler à la tête de son mémoire officier d'infanterie. C'est signer sa condamnation; car de quel droit un officier d'infanterie fait-il mettre des menottes à un gradué?

Plusieurs personnes me mandent que mon mémoire les a convaincues de l'innocence de M. de Morangiès et qu'il perdra son procès. Je crois avoir gagné le mien contre l'avocat Lacroix, mais je voudrais l'avoir perdu et que M. de Morangiès gagnât le sien.

Je compte aujourd'hui, jour de poste, recevoir de vos bontés un exemplaire de mon mémoire de l'édition de Paris.

A l'égard de l'édition des *Lois de Minos*, ce maraud de Valade soutient toujours qu'il a imprimé sa détestable rapsodie sur l'édition de Genève, et M. de Sartines l'a cru, quoique l'édition de Genève ne soit point encore achevée et qu'elle soit absolument différente. Rien ne réussit aux gens qui sont trop loin.

Le vieux malade

V.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir l'incluse à son adresse [2]?

11.

29 mars 1773, à Ferney.

Est-il vrai, mon cher ami, que la putain nommée Tempête [3] ait avoué au lieutenant particulier du Châtelet qu'elle avait été séduite par les ennemis de M. de Morangiès?

1. *Déclaration de M. de Voltaire sur le procès entre M. le comte de Morangiès et les Verron. — Réponse à l'écrit d'un avocat intitulé : Preuves démonstratives en fait de justice*, Lausanne (Paris), 1773, in-8°.
2. Lettre de Voltaire du 17 mars (M. 8793).
3. Sans doute celle nommée *Hérissé* dans la première *Lettre de M. de Voltaire à la noblesse du Gévaudan.*

Est-il vrai que l'avocat général ait réprimandé Linguet, et que l'audience ait applaudi à cette réprimande?

Voulez-vous bien avoir la bonté de donner cours aux incluses[1]?

12.

Si vous aviez un moment de loisir, je vous prierais de me mander s'il est vrai qu'on ait supprimé le dernier mémoire de Linguet dans lequel il se plaint d'un avocat général, et s'il est vrai que le père de M. de Morangiès ait produit quinze nouveaux témoins qui déposent en faveur de son fils.

Voulez-vous bien avoir aussi la bonté de faire tenir cette lettre à M. d'Alembert?

Adieu, mon cher ami, le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

V.

19 avril 1773, à Ferney[2].

13.

17e mai 1773.

Si vous avez quelque chose à me mander, mon cher correspondant, sur ce grand procès[3] qui m'intéresse, je vous prie de ne me pas oublier.

Je vous prie aussi d'avoir la bonté de faire parvenir les deux incluses à leur adresse.

Savez-vous si on a nommé celui qui doit aller demander en cérémonie[4] la princesse de Savoie?

Conservez toujours un peu d'amitié au vieux malade de Ferney[5].

V.

14.

24 mai 1773.

Voici, mon cher ami, ma réponse à M. de Tollendal. Je l'envoie tout ouverte; vous êtes dans le secret. Cet objet peut devenir très intéressant et produire tout ce qu'on demande.

Voici une lettre sur la comète qui m'a paru curieuse[6]. Je vous en envoie plusieurs exemplaires, et je vous prie de la donner au libraire que vous protégez pour la réimprimer[7].

1. Lettre de Voltaire du 10 avril (M. 8809).

2. On a une lettre de Marin à Voltaire à la date du 20 avril (*Mercure de France*, 16 avril 1908) et une de Voltaire à Marin du 8 mai (M. 8839).

3. La revision du procès Lally.

4. Pour le comte d'Artois.

5. Lettres de Marin à Voltaire du 18 mai (*Mercure de France*, 16 avril 1908) et Voltaire à Marin du 22 mai (M. 8853).

6. *Lettre sur la prétendue comète*, Lausanne (Genève), 1773, in-8°. Cet opuscule est de Voltaire.

7. Lettres de Voltaire des 31 mai et 26 juin (M. 8859, 8866, 8871).

15.

12 juillet 1773, à Ferney.

Voici, mon cher ami, un petit mot que je vous prie de faire tenir à M. de Tollendal.

Est-il bien vrai qu'on ait empêché M. Linguet de plaider à La Tournelle? Cela serait bien triste pour la cause de M. de Morangiès. Ne pourrait-il pas faire entendre les mêmes choses sans les dire d'une manière offensante et révoltante?

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire rendre la lettre ci-jointe à M. de La Lande[1].

16.

Ma foi, mon cher historien, je me flatte que cette lettre[2], dont je vous envoie deux exemplaires ne déplaira ni à M. de Morangiès, ni à M. Linguet, ni à M. de Sartines, ni au Roi. Je me flatte encore qu'elle ne vous déplaira pas, et que vous la ferez imprimer sur le champ, *ad majorem justitiæ gloriam.*

11e auguste.

17.

25e auguste 1773.

J'ai reçu, mon cher Monsieur, un résumé fait un peu à la hâte, mais plein de raisons excellentes. Quand on est plein de son sujet, on écrit toujours assez bien.

Je vous envoie un *Inde*[3] et une nouvelle édition des deux Lettres[4]. Il y a dans tout cela des corrections nécessaires.

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir un exemplaire de ces deux lettres *à M. d'Hornoy, à Hornoy, par Amiens.* J'en envoie à tout le Parlement. Je vous prie de me mander pourquoi elles ne sont pas réimprimées à Paris.

Je crois qu'il est très vrai que les Turcs ont eu leur revanche[5].

18.

9e septembre.

Le vieux malade ressuscite un moment par l'excès de sa joie. Il craignait terriblement la cabale de la canaille. Il embrasse M. Marin en versant des larmes d'attendrissement[6].

1. Lettres de Voltaire des 17, 24, 23 juillet et 6 auguste (M. 8886, 8893, 8894, 8899).
2. *Lettre de M. de Voltaire à Messieurs de la noblesse du Gévaudan qui ont écrit en faveur de M. le comte de Morangiès*, S. l. n. d. (Genève, 10 auguste 1773), in-8°.
3. *Fragments sur l'Inde, sur le général Lally et sur le comte de Morangiès*, S. l. (Genève) 1773, in-8°.
4. *Seconde lettre de M. de Voltaire à MM. de la noblesse du Gévaudan sur le procès de M. le comte de Morangiès*, S. l. n. d. (Genève, 16 auguste 1773), in-8°.
5. A Silistrie sur le Danube.
6. Lettre de Voltaire du 22 septembre (M. 8937, 8944).

19.

[10 octobre].

Honneur et gloire encore une fois à M. Marin, qui n'a pas hésité un seul moment sur l'innocence de M. de Morangiès, et qui a résisté constamment à l'abominable cabale des hommes les plus méchants et les plus absurdes.

Il est prié d'envoyer à Lacombe du *Mercure* le petit paquet ci-joint qui contient trois lettres à la noblesse du Gevaudan[1]. Mais il est prié surtout de solliciter qu'on imprime sur le champ cette lettre qui ne déplaira ni au Roi, ni à M. le Chancelier, ni au Parlement, ni à M. de Sartines[2].

20.

2 novembre de 1773.

J'ai reçu votre petit billet, mon cher historiographe. Il est bien étonnant que M. de Morangiès ne vous ait point écrit, soit que son affaire aille bien, soit qu'elle tourne mal. J'attendrai l'événement et je m'en laverai les mains.

V.

21.

15 novembre 1773.

Puis-je vous prier, mon cher ami, de vouloir bien contresigner ce paquet pour M. d'Argental, et de le faire cacheter?

J'ai une autre faveur à vous demander, c'est de me faire savoir des nouvelles de votre affaire, qui, à mon avis, n'en est pas une, mais qui m'intéresse beaucoup puisqu'elle vous regarde.

[On dit que ce pauvre Baculard a fait une grande perte par trop de confiance; la même chose m'est arrivée. Nous autres gens de lettres nous sommes assez sujets à ces petits inconvénients. Conservez toujours un peu d'amitié au vieux malade[3].]

22.

[Autographe]

5 mars 1774.

J'ai lu, mon cher correspondant, votre réponse. Voilà un triste combat. Mais enfin vous êtes à côté de M. de Nicolaï. Ce drôle de beau-frère de mon ami l'Épine[4] se plaint que M. de Nicolaï l'a fait ranger, et

1. Les troisième et quatrième lettres à la noblesse du Gévaudan sont respectivement des 26 auguste et 8 septembre.

2. Lettre de Voltaire du 25 octobre (M. 8962).

3. Cette phrase est inserée en post-scriptum de la lettre du 16 novembre M. 8984. — Lettres de Voltaire des 17, 19, 26 novembre, du 11 decembre (M. 8977, 8980, 8984, 8997), de Marin à Voltaire du 25 decembre (*Mercure de France*, 16 avril 1908), de Voltaire à Marin du 30 decembre 1773 (M. 9014), des 12, 17 et 31 janvier 1774 M. 9029, 9035, 9043).

4. Beaumarchais.

il vous accuse d'avoir voulu accommoder son affaire à l'amiable. Il vous dit des injures extrajudiciaires, il a de l'esprit, mais il ne me parait pas prudent. Comment dans une affaire si sérieuse peut-on ne songer qu'à faire rire? Vous sentez bien que toutes ces pouilles tombent d'elles-mêmes. Vous n'aviez pas besoin de faire venir des attestations de La Ciotat. Certainement vous aurez une réparation, après quoi cela tombera dans l'oubli comme tout y tombe. Soyez gai et jouissez.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ce petit paquet à son adresse?

23.

[Autographe]

[7 mars 1774].

Vingt personnes m'ont envoyé ce même arrêt. Je suis bien surpris, mon cher ami, qu'on ne vous ait pas fait une réparation particulière. Je l'aurais condamné à vous demander pardon. Mais enfin la brûlure est quelque chose. Tout est fini. Cela vous a donné bien de la peine et cela ne la valait pas. Le beau-frère de l'Épine est fou.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ce petit paquet à M. d'Alembert.

Mille tendres amitiés.

7 mars[1].

24.

7 mai 1774.

Eh mon Dieu qu'avez-vous-donc? Pourquoi n'écrivez-vous pas au vieux malade de Ferney?

1. Lettres de Voltaire des 23 mars, 20 et 30 avril (M. 9073, 9084 et 9031).

UNE POÉSIE INÉDITE D'ANTOINE HÉROET : « DESCRIPTION D'UNE FEMME DE BIEN »

L'édition des *Œuvres poétiques d'Antoine Héroet*, que la Société des Textes français modernes vient de distribuer, donne à la page 144 une poésie inédite que j'ai intitulée « l'Honneur des femmes ». Dans les manuscrits, où je l'ai trouvée sous trois formes différentes, le titre manque et, ce qui est plus grave, le texte est incomplet et altéré. En faisant récemment une recherche, j'ai découvert cette poésie dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français, 1700, f° 43, r°). Comme ce quatrième texte est non seulement meilleur que les autres, mais encore correct et complet, il m'a paru intéressant de le publier.

Description d'une femme de bien.

(L'acteur parle).

Honneur de nous se voyant delayssé
Et mis par vous à garder chouse basse
Si longuement que chacune s'en lasse,
Pour se venger vers moy s'est addressé.
Si m'a instruict, commandé et pressé
D'escripre au vray tout ce qui est[1] requiz
Sur les destroictz de l'amoureuse queste,
Avant que Dame à bon droict ayt acquiz
Tiltre d'honneur et bruyt de femme honneste.

Premierement fault qu'elle soit belle
Et desirable, affin que sa beaulté
Appelle[2] ceulx qui forcent loyaulté,
Qu'on face vers et faictz d'armes pour elle,
Que l'un la loue et l'autre la querelle.
A une layde on ne demande rien,
Nul ne se mect en effort d'estre sien;
Sans la prier, son visaige escondict;
Et ne se doibt nommer femme de bien,
A qui laydeur a donné saufconduict.

Apres, je veulx qu'elle ayme et soit aymée
D'ung serviteur scaichant que c'est d'aymer,
Voulant le doulx, dissimulant l'amer,
Que l'amytié de nul ne soit blasmée,

1. *Ce qu'est*, Ms.
2. pp ellent *Ms.*

Qu'elle s'en trouve elle mesme estimée.
Car quant amour deux volentés incite
Et ce qu'on veult on le trouve licite,
S'en abstenir est victorieux poinct;
Et au contraire y a peu de mérite
A reffuser celuy qu'on n'ayme point.

Fault que l'amy de son amye se fye
Ayant espoir, s'elle s'advanturoit,
Que la fortune et le feu dureroit.
Sur ce, disons que l'homme scait comprendre
Ce qu'elle veult et forcer la coustume
Que par nature elle a de se deffendre.
Si du combat se saulve, l'on présume
Que l'honneur seul la garde de se rendre.

Je ne la veulx si sotte ne si rudde
Quelle ne pense, ayant faict ung peché
Dont l'amour a tant d'aultres entaché,
Que Dieu voyant si grande multitude
Pardonnera tout fors qu'ingratitude.
Je luy desire aussi le jugement,
Selle à plaisir au parler et au veoir,
De se doubter que le contentement
Divin seroit de jouyssance avoir.

Pour l'accomplir, fault qu'elle se contente
Du demourant de sa personne, en sorte
Que plus entiere et meilheure se sente
Que le desir et vouloir qu'on luy porte.
Lors, se trouvant si vertueuse et forte
Que d'obtenir de soy mesmes victoire,
Usurpera d'honneur toute la gloire,
Meritera par son honnesteté
Le precieux nom de femme de bien.

Et ce pendent vous qui n'en aves rien
Que le bon point, vostre amour, et beaulté,
Commenceres usant de privaulté
A imyter ses vertus une à une;
Ainsi faisant preuve de chasteté,
Cherchant honneur par labeur et fortune,
A qui plus pres du but aura esté
Vous donneres louenge moins commune.

On remarquera en particulier que ce manuscrit donne un texte lisible et correct du 4e et du 5e dizain, et qu'il marque une séparation avant les huit derniers vers.

F. Gohin.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR MAYNARD ET URFÉ

J'ai publié ici même (juillet-sept. 1908) une note où j'apportais un complément à la brochure de Durand-Lapie et de M. Lachèvre sur les deux Maynard, en montrant que le vrai Maynard ne pouvait pas plus être l'auteur de *Philandre* qu'il n'était l'auteur du volume de 1613, attribué à lui par Garrisson. Il y a en effet un lien étroit entre ces deux volumes, plus étroit encore que je ne le pensais : la langue, le style, la versification, tout y est identique. Par suite, retirer l'un à Maynard (et pour le volume de 1613 il n'y a pas de doute, depuis la brochure de Durand-Lapie), c'est s'obliger à lui retirer l'autre également. C'est ce que la plupart de mes lecteurs ont parfaitement compris, à commencer par M. Lachèvre lui-même[1]. M. Lachèvre a même repris la question à son compte dans une brochure récente[2]. Pourtant mes arguments ont été contestés, et un supplément d'explications paraît nécessaire.

Il y a d'abord le témoignage de Pellisson, sur lequel il faut bien que je revienne, car j'ai laissé imprimer par inadvertance que Pellisson était bien trop jeune pour avoir « connu » Maynard. Or il manque un adverbe à la phrase pour qu'elle soit exacte. Pellisson affirme en effet qu'il a « vu et connu » Maynard, et on peut l'en croire. Mais comment? dans quelles conditions? toute la question est là. Or il a connu Maynard comme un jeune homme de *vingt* ans peut connaître un homme de *soixante et plus*. On sent bien à le lire que le jeune Pellisson a été très flatté d'être présenté, à l'âge qu'il avait, à un vieillard célèbre comme Maynard, et qu'il veut qu'on le sache. Maynard, qui sans doute l'a trouvé intelligent, a pu l'autoriser à lui faire quelques visites. Pense-t-on que ce vieillard ait fait des confidences à ce jeune homme? Mais même si Maynard eût été l'auteur de *Philandre*, c'était précisément une raison pour ne lui en rien dire, puisque c'est une œuvre dont il n'a jamais parlé à personne dans sa correspondance, et qu'il devait désavouer. Ainsi Pellisson a fort peu connu Maynard, et son témoignage est bien peu probant par lui-même[3].

Mais ce n'est pas tout. Il y a en outre une considération qui infirme encore davantage le témoignage de Pellisson, c'est qu'il est resté absolument seul. On a fait des recherches très étendues sur Maynard, on a compulsé de nombreuses archives de Paris et de la province, et dans ce travail considérable on n'a pu trouver une ombre de témoignage pour appuyer celui de Pellisson. Ce silence universel n'est-il pas sa condamnation? Il y a un homme surtout dont le silence est grave : c'est Colletet. Je n'ai pas insisté suffisamment là-dessus dans ma note. Colletet, qui est né en 1598, peut passer pour un con-

1. C'est ce qu'avait déjà vu, paraît-il, un érudit anonyme de la fin du XVIIIe siècle, qui semble avoir eu dessein de publier les œuvres de Maynard, et dont les notes ont servi à Blanchemain et à Garrisson pour leurs éditions.

2. *Le problème des deux Maynard*, Champion, éd.

3. J'ajoute que Pellisson fait remonter la composition de *Philandre* à l'époque où Maynard était secrétaire de la reine Marguerite. Il aurait donc attendu plus de douze ans pour le publier. Et ceci ne peut s'expliquer que par des hypothèses plus qu'invraisemblables. Ces points étant discutés dans la nouvelle brochure de M. Lachèvre (pp. 34 sqq.), je me contenterai d'y renvoyer le lecteur. De même pour la nature des renseignements que Pellisson a pu tenir de la famille (p. 43).

temporain de Maynard. Il y a déjà seize pièces de lui dans le *Dernier Recueil des Délices* de 1620 : c'est l'époque même où paraissent les diverses éditions de *Philandre*. Et *Philandre* serait de Maynard sans que Colletet l'ait su! Il est vrai que la notice de Colletet est assez courte. Mais qu'on songe un instant que si *Philandre* était de Maynard, ce serait encore le seul volume qu'il eût publié *lui-même* jusqu'à la dernière année de son existence : comment Colletet n'en parlerait-il pas? Tout est possible. Mais je crois pouvoir dire qu'ici, contrairement à ce qu'on peut affirmer d'ordinaire en pareil cas, le silence de Colletet est bien plus probant que l'affirmation de Pellisson.

Faut-il maintenant revenir sur mes arguments? Je les ai exposés très sommairement, ne supposant guère qu'on pût les discuter. Mais quelques personnes pensent peut-être que des arguments tirés de la versification n'ont pas un caractère assez démonstratif. C'est une opinion qui serait soutenable, encore que discutable, s'il s'agissait de poètes pour qui les règles de la versification seraient les mêmes. Mais le cas est tout autre. Nous sommes à une époque de transition où les deux dernières règles qui se sont établies à la fin du XVIe siècle[1] sont encore violées ou même ignorées par quelques poètes, surtout des provinciaux. Or ces règles ont un caractère précis et catégorique, et il n'y a guère de milieu : on les observe scrupuleusement ou à peu près, ou on ne les observe pas du tout: c'est tout ou rien, presque toujours, et la distinction est aisée autant que péremptoire.

De ces deux règles, la première était l'interdiction de l'hiatus. Depuis Bertaut on n'en fait plus. Régnier lui-même, malgré son humeur indépendante et son opposition à Malherbe, en a fait fort peu[2]. Or Maynard est de ceux qui n'en font pas. Il en a laissé passer *un* dans une courte pièce du Parnasse de 1607 : *Ainsi elle eût fait son effort*. Mais qu'est-ce qu'un hiatus sur 430 vers? Et puis celui-là même s'explique peut-être par l'ancienne orthographe *ainsin*, employée en cas pareil par Ronsard lui-même; de sorte qu'il n'y en aurait pas même un[3]. Au contraire, *Philandre* en est pavé; son auteur fait des hiatus à peu près comme on en faisait dans la première moitié du XVIe siècle, jusqu'aux *Odes* de Ronsard, c'est-à-dire avant que la question même ne fût posée; autrement dit il n'y prête aucune attention. Et *Philandre* est de 1619! Et quand il serait de 1607, comment croire que l'homme qui a *peut-être* fait un hiatus en 430 vers ait pu *à la même époque* en faire neuf dans les cent premiers vers du livre IV de *Philandre*, c'est-à-dire exactement quarante fois plus? Pour ce motif seul, il ne peut y avoir aucun rapport entre Maynard et *Philandre*, pas plus qu'entre Maynard et le volume de 1613.

La seconde règle, c'était l'obligation d'élider désormais dans le vers la syllabe muette finale précédée d'une voyelle (*vi-e*, *vu-e*), qui jusqu'à Desportes avait compté à part très régulièrement. De là résultait l'obligation d'*éliminer du corps du vers* celles de ces finales qui ne pouvaient pas s'élider (*vi-es*, *jou-ent*). Il y avait bien encore une certaine tolérance pour les finales en *i-e* et surtout en *ay-e* ou *oy-e* avec ou sans *s* ou *nt* : on en trouve quatre ou cinq exemples dans toute l'œuvre de Maynard[4]. Mais pour les finales en *i-e*, *u-e*, *ou-e*, il n'y a plus guère de tolérance chez les poètes corrects, et dans Maynard il n'y en a *pas un* exemple. Or l'auteur de *Philandre* manifestement ignore cette règle aussi bien que celle de l'hiatus; il a moins souvent l'occasion de la violer, cela va sans dire, mais il le fait toutes les fois que l'occa-

1. Voir mon étude sur la *Genèse des règles*, parue ici même (janvier-mars 1909).
2. Pour l'un et l'autre, voir l'article cité.
3. Sans compter que l'authenticité même de cette pièce me paraît fort contestable.
4. On en trouvera encore bien après Maynard, et jusque chez Regnard, mais de plus en plus rares, à tel point qu'on les cite presque comme des curiosités.

sion s'en présente; même sans tenir compte des finales en *ée*, cela va peut-être à quinze ou vingt fois.

Ainsi Maynard et l'auteur de *Philandre* ont des principes de versification absolument différents, et cela à la même époque, en acceptant l'hypothèse la plus défavorable (*Philandre* écrit en 1607). Ce n'est pas tout : on a institué une comparaison très rigoureuse entre *Philandre* et le volume de 1613, qui paraissent en effet identiques, non seulement pour la versification, mais encore pour le style, la syntaxe et le vocabulaire, fort différents chez Maynard[1]. D'où il résulte que non seulement *Philandre* n'est pas de Maynard, mais qu'il y a tout lieu de croire qu'il est de Ménard, le poète de Nîmes, l'auteur du volume de 1613.

Une comparaison va montrer plus clairement encore l'importance de ces considérations. Les deux règles dont je viens de parler sont précisément celles dont quelques poètes contemporains, et pas toujours des moindres, ont cru devoir s'affranchir. D'une part ils font quelques hiatus; d'autre part, s'ils ne scandent pas *vu-e*, ils comptent parfois *vue* pour une syllabe, ou *pensées* pour deux, devant une consonne[2]. Or qui donc attribuerait par exemple à Hérédia ou à Mendès un poème où l'on trouverait cette prosodie? Cela passerait pour absurde, sans examen, sans vérification. Pourtant cela ne serait pas plus invraisemblable que d'attribuer *Philandre* à Maynard.

Je n'insisterai pas sur les observations bibliographiques que j'ai jointes à ma note. Le poème de Lingendes, qui eut un grand succès (on le réimprima encore, non seulement en 1623, mais même en 1645, à Rouen) est parfaitement correct, cela n'est pas douteux. Cela ne veut pas dire qu'il soit parfait, mais qu'il observe strictement les règles qui sont strictes[3]. Quant au *Sirène* d'Urfé, fort incorrect à l'origine, ayant été écrit peut-être en 1585, j'ai noté qu'il fut entièrement refondu en 1618, et c'est là un phénomène bien remarquable. L'auteur aurait pu certainement le laisser tel quel, puisqu'il était connu déjà et qu'on savait que c'était une œuvre de jeunesse. Il n'en fit rien. Ayant depuis appris les règles nouvelles, il s'y était conformé, ainsi qu'on peut le voir par les vers d'*Astrée*, dont la troisième partie venait de paraître, et il crut indigne de lui de laisser réimprimer sans corrections ce poème d'autrefois. Et ce qu'un homme de cinquante ans, plus que célèbre, illustre, s'était cru obligé de faire en 1618 pour un livre connu depuis longtemps, un Maynard, beaucoup plus jeune, et de célébrité beaucoup moindre, Maynard, dont les principes de versification étaient si rigoureux, n'aurait pas jugé à propos de le faire en 1619 pour un poème de jeunesse encore inconnu! A supposer que la médiocrité du poème ne l'eût pas frappé, l'amour-propre le plus élémentaire l'eût au moins obligé d'en corriger les hiatus. Et enfin comment expliquer que Maynard soit allé chercher un éditeur à Tournon[4]?

1. Par exemple, je ne vois pas du tout Maynard élisant *qui* : Le *berger qu'*avec elle allait (liv. IV, str. 13).

2. La prononciation moderne leur permet de ne plus faire état de l'*e* muet, et c'est une *prosodie* qui s'imposera sans doute à nos poètes dans un avenir prochain. On s'étonne d'avoir à dire qu'à l'époque de Malherbe et à Malherbe lui-même, elle eût paru barbare : l'autre prosodie du moins avait à cette époque l'excuse de l'archaïsme.

3. On n'a pas encore pris les chevilles pour des fautes de versification.

4. Pour le lieu de publication, voir Lachèvre, p. 36.

Depuis ma note de 1908, j'ai trouvé un quatrième poème sur le même sujet et de même forme que les trois autres (300 strophes *féminines aab ccb*, en octosyllabes) : *Les diverses humeurs de la bergère Clisande*, par A. Grivet, Lyon, 1620 (Arsenal, BL, 9134). Ce poète écrit, par exemple, *je m'achemma*. On devine ce qu'il vaut et s'il est correct! Eh bien! l'ouvrage de ce mauvais poète a encore moitié moins d'hiatus en proportion que n'en a *Philandre*! Rien ne prouve mieux le phénomène unique de régression que présente *Philandre*.

Puisque l'occasion a ramené ici la mention du *Sireine* d'Urfé, qu'on me permette à ce propos de résoudre encore un petit problème bibliographique. En même temps que l'édition refondue publiée en 1618 chez Toussaint du Bray, paraissait une contrefaçon « jouxte la copie imprimée à Paris chez Micard », dont un certain nombre d'exemplaires sont complétés par des *Paraphrases sur les Cantiques de Salomon* (c'est le titre courant au début du recueil) et aussi d'autres paraphrases, avec des pièces diverses, le tout en pagination spéciale, mais sans feuille de titre. On trouve même parfois ce recueil à part : il y en a un exemplaire à l'Arsenal, dans la Théologie (n° 1 269), également sans feuille de titre, et par suite sans date et anonyme. Le nom d'Urfé a été écrit à la main sur la feuille de garde, et le volume inscrit sous ce nom dans le catalogue La Vallière-Nyon, avec le titre courant pour titre du volume.

Comment ne pas attribuer ces poèmes à Urfé? C'est ce qu'a fait M. le chanoine O.-C. Reure, dans son livre récent[1]. Et c'est ce qu'il a dû faire en l'absence de preuves du contraire. Pourtant il y avait quelques objections. Je ne parlerai pas des hiatus : on pourrait me répondre que ces poésies étaient anciennes, et précisément M. Reure les a fait dater de 1596 ou 1597[2]. Mais comment se fait-il que pour Urfé, comme pour Maynard, aucun témoignage contemporain ne mentionne jamais ces poésies? La seule mention qu'on en trouve au XVIIe siècle, et fort tard, est dans un article du *Mercure galant* de juin 1683, écrit par un Forézien, où il est dit que cette publication fut faite sans la participation d'Urfé[3]. On s'en doutait bien, puisque cette édition du *Sireine* est une contrefaçon. Seulement cela encore n'est-il pas de nature à mettre en doute la paternité même du recueil? Mais le plus grave, c'est l'absence de titre. Il y a presque toujours un titre ou un faux-titre dans les livres du temps, quand la pagination change. Comment se fait-il qu'il n'y en ait pas ici, alors que les deux ouvrages réunis ont un caractère si différent? Ce n'est pas tout : l'édition du Bray, de la même année, annonce sur le titre d'*autres poésies*, qui pourtant tiennent assez peu de place; l'édition « jouxte la copie de Micard » n'annonce rien, d'autant plus qu'elle est très souvent seule. De plus, et quoique M. Reure ait pu constater l'identité des caractères d'impression, on est frappé néanmoins par le caractère artificiel de la juxtaposition, et l'idée vient invinciblement qu'il y avait un titre et que ce titre a été enlevé.

Il y avait en effet un titre, car l'Arsenal possède un exemplaire complet à côté de l'autre (n° 1 271). Ce titre est : *Paraphrases sur le Cantique des cantiques de Salomon, et autres sur les psaumes de David*, Paris, Claude Collet, 1618. Pas de nom d'auteur, mais une dédicace à la Reine, qui est évidemment de l'auteur, et qui est signée C. Geuffrin, avec une pièce de vers également adressée *A la Reine*[4].

Que ce Geuffrin se soit attribué publiquement une œuvre d'Urfé, cela est parfaitement invraisemblable, et il faut bien croire que le livre est de lui. D'autre part, si Urfé n'était pas homme sans doute à reprendre son bien d'une manière aussi subreptice, il n'était pas, je pense, davantage capable de s'attribuer subrepticement celui d'autrui! Et d'ailleurs, encore une fois, l'édition à laquelle sont jointes ces paraphrases est une contrefaçon. Conclusion : Urfé n'a jamais fait de poésies religieuses.

Comment donc expliquer cette réunion des deux livres? M. Lachèvre m'a suggéré une explication fort ingénieuse et très vraisemblable. Il a remarqué

1. *La Vie et les œuvres de Honoré D'Urfé*, Paris, Plon, 1910.
2. *Op. cit.*, page 57. — 3. Même page.
4. Ce Geuffrin ne paraît être connu (?) que par une *Franciade*, de 1623, où on le qualifie de contrôleur au grenier à sel de Noyon, secrétaire de feu le duc de Mayenne (communication de M. Lachèvre).

que dans la pièce *A la Reine*, qui suit la dédicace, certains vers donnent à entendre que l'auteur avait compté sur elle pour faire les frais du volume :

> Si vous faites paroistre un jour
> Ces beaux cantiques que l'amour
> M'a inspiré (*sic*) pour vostre gloire...

Il est probable que la Reine (une reine de seize ans, dont le mariage n'est pas encore consommé) ne se souciа pas beaucoup de cette publication, et que l'éditeur, ayant imprudemment fait l'avance, et n'étant pas plus payé de Geuffrin que de la Reine, tâcha d'écouler une marchandise assez médiocre sous le pavillon d'un auteur fameux. La ressemblance des caractères d'impression dut faciliter la supercherie : Nous avons déjà constaté la supercherie du libraire de Tournon qui attribuait à Maynard l'œuvre de Ménard : ces messieurs n'avaient pas beaucoup de conscience dans leur petit commerce. C'est ainsi encore que le libraire qui publia en 1650 les poésies du chevalier de Lhermite, frère de Tristan, n'ayant sans doute pas réussi à les vendre, les remit en circulation deux ans après sous un nouveau titre, destiné à faire croire qu'elles étaient de Tristan lui-même [1].

PH. MARTINON.

1. On trouvera les deux éditions de l'Arsenal.

Pour reposer le lecteur qui a bien voulu me suivre jusqu'au bout, je voudrais profiter de l'occasion pour dire un mot d'une question qui est sans rapport avec le fond de l'article. On a pu remarquer que je disais *Philandre* et non *le Philandre*, et de même *Sireine* et *Astrée*. Je crois que c'est une très mauvaise habitude que nous avons de dire l'*Astrée*. Et en effet l'article ne fait pas du tout partie intégrante du titre. Si on l'y imprime à cette époque, c'est parce que le nom de l'auteur vient à la suite comme complément déterminatif. On disait et on imprimait *L'Astrée* DE *Messire Honoré d'Urfé*, comme on disait *Le theatre* DE *Alexandre Hardy*, *Les Premières œuvres* DE *Ph. Desportes*, *Les Regrets* DE *du Bellay*, *Les Amours* DE... cent poètes, et même *La Poesie* DE *Loys le Caron*. Nous dirions de même : *le Polyeucte* de Corneille, *la Salammbô* de Flaubert sont des œuvres qui... Mais nous ne dirons jamais : *Le Polyeucte* est un chef-d'œuvre. Nous avons grand tort de ne pas traiter de même *Astrée*, *Philandre*, *Sireine*, et autres noms propres, qui sont à eux seuls des titres complets, et ne devraient jamais admettre l'article que si la syntaxe même l'exige ou le permet.

SENANCOUR, LETTRES AU DIRECTOIRE

On sait que Senancour a longtemps rêvé d'une grande réforme sociale, et l'on saisit maintes fois dans son œuvre le regret de n'avoir pu expérimenter sur un peuple neuf des institutions parfaites; il disait volontiers que sa santé seule l'avait empêché de se jeter dans les pays inconnus à la recherche d'une belle aventure législatrice. On sait aussi que dans une comédie, *Valombré* (voir l'ouvrage de M. Jules Levallois), Senancour représente les scrupules d'un spéculatif obligé de se mêler aux affaires et d'y prendre des responsabilités, dans une société fâcheusement arrangée. Enfin M. Levallois a parlé le premier de ses relations momentanées avec Lucien Bonaparte, dont le crédit, sans doute rendu vain par les exigences de Senancour, l'imprécision de ses vœux et son inaptitude pratique, — n'aurait réussi à le « caser » nulle part.

J'ai fait chercher, aux Archives nationales, s'il n'y aurait pas trace des visées administratives ou politiques de Sénancour; et voici quelques lettres au Directoire, que je remercie M. Georges Bourgin d'avoir bien voulu faire copier. Je renvoie, pour les commenter, aux ouvrages de Senancour, et à ceux qui leur ont été consacrés.

Elles prouvent que Senancour aurait été volontiers fonctionnaire, pour vivre, et parce qu'il était ruiné, mais qu'il aurait encore mieux aimé qu'on lui confiât le soin d'organiser, sous ce ciel de Tinian dont parle Obermann avec un nostalgique accent, une vaste expérience politique. Il est là tout entier, avec son esprit chimérique, sa volonté qui rêve d'immenses desseins, et qui n'y renonce que pour s'enclore dans une vie de brahmane, qui sollicite, par contrainte, un emploi normal, et au même moment s'égare dans la supposition puérile d'une place unique, qu'une bienveillance perspicace s'ingénierait à disposer exprès pour sa nature exceptionnelle; il est là avec sa gaucherie, son orgueil, sa fierté de déclassé, à qui il en coûte cher de solliciter, et qui s'irrite et s'étonne des lenteurs d'un gouvernement trop peu empressé à examiner ses projets, à écouter ses conseils, ou à mettre en valeur ses rares facultés. Les Directeurs se renvoyaient de l'un à l'autre cet importun original, et finalement s'en débarrassaient en l'autorisant à séjourner en Suisse. On est pris de pitié à lire ces pages; Senancour n'a pas su faire antichambre, il n'a su ni attendre, ni intriguer; il avait les défauts et les qualités inverses de celles qui font les arrivistes: et ce dont on le plaint le plus, c'est d'avoir été vraiment un peu ridicule dans sa manière d'offrir ses services.

Ces lettres datent de 1798.

Le Directeur à qui elles sont adressées me paraît bien être La Réveillère-Lépeaux. La première lettre fait allusion à sa « présidence » récente; et d'autre part Sénancour devait s'adresser de préférence (ces lettres en témoignent d'ailleurs à plusieurs reprises) à celui des Directeurs dont la pensée sympathisait avec la sienne; les préoccupations sociales et religieuses de Le Réveillère ont dû attirer vers lui Senancour. Et s'il l'avait approché, il aurait aimé en lui ce cœur « sensible à l'excès », cette imagination « active » et cette habitude d'une « mélancolie profonde », que La Réveillère confesse dans ses mémoires (t. II, p. 161).

On se souvient que Barras, à qui La Réveillère renvoyait Senancour, était

au ministère de la police, et qu'il eut à s'occuper d'*épurer* le personnel des fonctionnaires dans les départements du Midi : le moment aurait pu être favorable aux ambitions de Senancour, je veux dire aux plus modestes ; le Midi l'a toujours attiré.

JOACHIM MERLANT.

Citoyen Directeur[1],

Je soumets de nouveau à vous et au Directoire les considérations suivantes dont vous m'avez témoigné le 6 pluviôse vouloir bien vous occuper.

Je n'ai pas cru devoir prendre pour une réponse négative le silence gardé jusqu'à ce jour, pensant que dans la multiplicité des affaires, ceci n'avoit pas été pris en considération, et que je rendrois moi-même vainne[2] et illusoire une démarche que j'ai cru m'être commandée par un devoir réel si je la cessois avant d'avoir reçu une réponse positive.

Dès le principe, adressé à vous et par ma première intention et par le Citoyen Barras, à qui vous m'aviez vous-même renvoyé (n'ayant pu me lire) lors de votre présidence, j'exposai l'objet qui m'amène dans les lettres que j'adressai à l'un et à l'autre et dont je vais vous présenter un extrait trop rapide peut-être pour donner des choses une idée entière et vraye. Veuillez du moins le suivre jusqu'au bout : son ensemble seul peut faire entendre par ce qu'il exprime tout ce qu'il doit faire pressentir.

Inconnu obscur et pourtant demandant ou proposant des choses qui d'abord semblent convenir mal à un nom ignoré, je suis forcé à quelques détails personels. Dans une semblable circonstance j'ai cru que l'impartialle vérité qu'elle exige devoit faire taire la répugnance naturelle à porter de soi un jugement que l'opinion publique n'a pas eu l'occasion de prononcer : trop peu vain pour estimer l'affectation d'une puérille modestie, et sachant trop bien tout ce qui me manque pour n'avoir pas quelque droit de sentir aussi ce qui m'est donné, c'est avec le sentiment vrai de mes foiblesses, mais avec la conscience de mes intentions droittes et de quelque génie peut-être que je demande aux modérateurs des destinées publiques de m'ouvrir des voies d'utilité publique. Dans mon obscurité je n'ai point méconnu que chaque individu se devoit à l'ordre social et j'ai senti trop peut-être que le plus grand bien étoit d'être utile ; mais exempt de vastes désirs personels, j'avois regardé la vie simple et solitaire comme celle destinée en quelque sorte à mon être, la plus douce à mes goûts et à mes habitudes. J'avois cru pouvoir dispenser des jours occupés de la loi assez vainne de remplir un poste proprement dit. J'aspirois à servir les hommes, mais je croyois le pouvoir aussi dans le silence du cabinet,

1. Arch. nat., F⁷ 7206.
Note en marge : « Renvoye au ministre de la Police générale. »
Note jointe : « A classer, vu que le Dᵉ n'a pas ordonné de rapport et que lui seul peut placer cet individu. »
2. Je respecte scrupuleusement l'orthographe de ces lettres.

et me sentant de dignes titres à consacrer une vie aux recherches de la vérité et de la sagesse, j'excusois mon inutilité présente lorsque, sortant de l'habituelle défiance de moi-même, j'étois amené[1] à m'avouer que ma plume pourroit servir un jour à l'utilité généralle. Mes écrits dont des causes particulières ont empêché l'impression et dont les restes tronqués *peuvent* être présentés[2] prouveroient au moins que tel étoit mon objet, et mon âge, (de 27 années [3] me permettoit de l'espérer de l'avenir. C'est ainsi que j'ai vécu inconnu dans [4] et dans la révolution, inactif, si ce n'est par mes sacrifices; les circonstances m'ont commandé, je change donc de détermination, mais non de but, il n'en [5] qu'un seul. Je ne puis maintenant du moins disposer de mes jours selon mon premier choix ni les rendre utiles dans l'emploi que je leur avois marqué. Mais comment trop détrompé des prestiges qui abusent la vie, se résoudre à consumer pour soi seul des [6] dont on n'attend pas la félicité et abandonner le seul bien qui séduise [7], l'espoir de n'avoir point passé en vain sur la terre affligée.

Avant donc de tout abandonner ainsi, j'interroge ma destinée : je veux apprendre d'elle si je serai utile dans d'autres voies. Je le demande au gouvernement parce que c'est surtout à ma république que je dois l'emploi de mes facultés.

Je sens irrésistiblement que je pourrois servir les vues généreuses d'un gouvernement puissant et éclairé; mais s'il m'étoit donné de m'ouvrir une carrière, sans lutter par des brigues étrangères à mon être dans celles qui seront toujours remplies, loin du torrent de la fortune publique j'aspirerois à des choses plus grandes et moins enviées que notre siècle devroit produire et qui semblent destinées plus particulièrement à la France. Mais comment justifier un aussi grand espoir, et tout dessein nouveau n'est-il pas jugé chimérique et gigantesque dans l'homme qui l'ose concevoir s'il n'a encor rien effectué de semblable. Ce que je ne dirois point au public, ce que je ne dirois point à l'homme ordinaire, je puis et dois le dire à ceux sur qui s'apuyent les destins de la France, et sans doutte je n'aurai pas trop présumé en me promettant que vous et le Directoire n'en porteront pas le jugement qu'en hazarderoit le vulgaire.

Dans les colonies, nulle terre nouvelle ne pourroit-elle recevoir une forme plus caractérisée que celle qu'imprimèrent les Locke et les Penn : et si Lycurgue modifia au gré de son génie guerier les hommes déjà trop mûris de Sparte, nul législateur plus instruit par la longue expérience d'un siècle bien plus avancé ne pourra-t-il dans les isles de la

1. Ou : forcé. Tache d'encre dans la marge gauche sous laquelle il est très difficile de déchiffrer l'écriture.
2. Ou : pressentis.
3. Illisible.
4. Illisible.
5. Est peut-être (?).
6. Années (?).
7. Encor (?).

Pacifique donner à un peuple encor neuf une institution vraiment heureuse. Premier exemple pour l'univers social. Et seroit-il indigne de la France république d'opposer un si grand bienfait commandé à l'inexpérience d'Othaiti, etc., aux nombreux fléaux imposés à ses colonies par la France monarchie.

Dans les formes nouvelles qui doivent conserver à l'état l'énergie rendue par une crise nécessaire, la France attend en quelque sorte une institution, jadis honneur de la Grèce, qui lui conviendroit plus encor, qui feroit partie de sa politique, ce seroit le complément naturel de son éducation nationalle... c'est ici surtout que je dois tout laisser à votre pénétration, et que je n'aurois vraisemblablement à me proposer que d'effectuer ce dont les soins publics ne vous permettroient que la première disposition.

Mais si j'aspire à de grandes choses dans des vues étrangères à moi, mes goûts particuliers me ramènent aux plus humbles de celles qui ne font point descendre au-dessous de soi-même. Et si, par quelqu'une des raisons que l'on peut prévoir, le Directoire ne juge point devoir me destiner à des choses dignes de lui, ou en remet l'exécution à d'autres tems; j'avois demandé qu'il me fût permis de me retirer en Suisse. Ce pays m'est très connu, c'est la patrie de ma femme et ma retraitte naturelle. J'en aime et les sittes et les mœurs et la facilité que la nature y donne au bonheur. A la vérité, plusieurs de ses cantons verront succéder les dangers d'une lumière mal dirigée aux abus d'une sorte d'inscience antique dont les avantages étoient perdus, mais les Alpes du moins conviennent à un penseur détrompé, et c'est dans leur simplicité primitive que sa vie peut être moins pénible. C'est la prière que je faisois au Directoire si mes propositions n'en étoient pas accueillies. Néanmoins s'il se rencontroit dans le fond des départemens quelqu'occupation ignorée qui pourtant permit d'opérer quelque bien, je l'accepterois comme un moyen plus sûr de redonner à ma vie sa destination premiere, en lui rendant, avec une position modeste, mais fixe et assurée, sa libre obscurité et ses études philosophiques.

Voilà, Citoyen Directeur, ma pensée exprimée avec confiance, simplicité et vérité. Ma démarche est d'un homme qui a occupé sa pensée des grands intérêts de l'humanité et lui consacre une âme droitte et l'énergie des vertus mâles.

Les plus puissantes recommandations se fussent facilement offertes que je n'eusse point cru devoir m'appuyer sur elles. Si je me suis assez mal fait entendre pour que l'on puisse m'attribuer ou des intentions peu droittes, ou des prétentions hazardées, ou des vues personelles, alors que le Directoire veuille mettre par un refus positif un terme à des propositions peu dignes d'être écoutées. L'alternative est nécessaire. Ou l'homme qui s'annonce ainsi est tel qu'il s'annonce ou son misérable charlatanisme est facile à démasquer.

Pour moi que le désir comme la crainte ne pourront passioner, qui saurois être inébranlable si de grands intérêts reposoient sur moi, mais

qui pour mon bien personel choisirois le repos obscur bien plus tôt que l'agitation des destins imposans, pour moi, dis-je, que les motifs que j'ai exposé peuvent seuls animer, je m'offre et ne sollicitte point. Je dois vous faire une seulle prière, celle de ne me pas laisser longtems ignorer la détermination prise par le Directoire ou celles plus particulières dont cet apperçu aura pu vous faire naître l'idée.

J'ai cru ne pouvoir m'expliquer davantage sans être trop long, mais je n'ai à déguiser aucun détail personel ou autre quelqu'il puisse être.

Voici quatre mois que ceci a été soumis au Directoire et égaré sans doutte dans le nombre des papiers. Depuis ce tems je suis à Paris (où je ne demeure point) dans l'attente de sa réponse ; veuillez me l'accorder enfin. Plus sûr maintenant que mon exposé sera sous vos yeux, je l'attends de vous avec la confiance qui m'a porté dès le principe à le soumettre à vos lumières et à votre zèle pour la chose publique.

Salut et Respect.

PIVERT-SENANCOUR.

Hôtel Marigny, Place du Vieux-Louvre.

Citoyen Directeur[1],

Je me suis adressé au Directeur le trois vendémiaire, n'en ayant pas de réponse je l'ai prié le vint-trois du même mois de vouloir bien prendre en considération ce que j'avois vint jours auparavant soumis à sa prudence.

Conoissant peu les moyens qui assurent un accès auprès des dépositaires d'une grande autorité, j'ai écrit directement : j'ignore si la manière que j'employai fut regardée comme trop inusitée. Je l'ai cru convenable non pas principalement parce qu'elle étoit dans mon caractère, mais aussi parce qu'elle m'a paru naturelle sous des formes républicaines.

J'observerai sur le contenu de ces lettres que forcé parce que j'avois à dire, à parler aussi de moi, j'ai du suivre en cela ce que la conscience de son être dicte à chaque homme impartial et qui s'étudie lui-même. Je me suis trouvé trop loin d'un trompeur orgueuil pour affecter une modestie puérille et n'ai voulu faire ni à ceux qui m'entendoient ni à moi-même cette injure de craindre que mon exposé sincère fût jugé comme le charlatanisme de la vanité. C'étoit présumer peut-être que d'anticiper sur l'avenir et avec un nom que rien n'a fait connoître de demander à servir la chose publique sans ces recommandations et ces appuis ordinaires qui placent les hommes par les intrigues ou les hazards et non selon les rapports naturels : mais c'est pour cela même que j'ai vu dans cette démarche la preuve de mon estime pour le gouvernement et dans ses suittes ma justification et son éloge. J'ai vu mal peut-être ; mais si le Directoire m'a confondu parmi ces hommes qui,

1. Arch. nat., F⁷ 7306.
Note en marge : « Renvoyé au ministre de la Police générale. » — « A classer. »

marchant à leurs fins par des voies insidieuses jouent sous tous les masques leur rôle intéressé, ou parmi ceux qu'une confiance immodérée trompe nécessairement sur leurs propres moyens ; ou si, entièrement livré à la multitude des soins publics, le Directoire ne peut s'occupper que d'affaires proprement dittes et regarde toutte autre vue comme étrangère ou à lui ou aux circonstances actuelles et dès lors son silence à mon égard comme absolument indifférent à d'autres intérêts qu'aux miens propres : je vous demande instamment, Citoyen Directeur, de vouloir bien m'en faire instruire, afin que je cesse des pétitions qui, vues comme des demandes ordinaires paraîtroient des importunités et afin que je cesse aussi d'attendre en vain. J'ose dire qu'à ce double titre cette réponse négative m'est du moins due.

S'il en est autrement, veuillez, Citoyen Directeur, vous faire remettre sous les yeux mes lettres du trois et du vint-trois vendémiaire et me donner une *Audience particulière*, qui vous offre les moyens ultérieurs de fixer à cet égard votre opinion. C'est de vous que j'ai désiré plus particulièrement recevoir cette audience, c'est donc à vous que je m'adresse pour obtenir une réponse que je vous prie instament de vouloir me procurer et que j'atends avec confiance et de vos intentions et de vos lumières, observant toujours qu'en ceci des desseins personels ne sont nullement mon premier mobille.

PIVERT-SENANCOUR.

Je vous représente que je désirerois ne pas séjourner plus longtems à Paris sans une détermination mieux connue, j'y atends le moment que vous voudrez indiquer pour l'audience que je vous prie de m'accorder, on recevra pour moi vos intentions

Chez de la Tyna, libraire, passage Honoré.

Citoyen Directeur[1],

D'après ce que vous m'avez fait répondre lorsque je vous priai le 28 matin de m'accorder une audience particulière, je me suis adressé au membre du Directoire qui donna le lendemain audience generalle. Le citoyen Barras, à qui je rapellai l'objet qui m'amenoit autant que le put permettre un moment si rapide, m'engagea à m'adresser à vous d'une maniere qui me parut confirmer l'opinion que je m'étois formé et qui m'avoit porté à demander de vous plus particulièrement une audience.

Il m'a paru nécessaire d'obtenir cette audience pour vous *donner des choses une conoissance plus entière*[2] et apprendre de vous à quelle détermination je dois m'arrêter, puisque dans l'alternative où je me suis placé,

1. Arch. nat., F⁷ 7306.
Note en marge : « Renvoyé au ministre de la Police générale. »
Note jointe : « A classer, attendu que le petitionnaire est libre de se retirer en Suisse. B. »
2. Souligné dans le ms.

j'attends que le Directoire veuille prononcer si ma patrie dispose de moi ou si me laissant à moi-même par un refus qui me rend libre de devoirs que je ne puis remplir, le Directoire me permet de me retirer dans la patrie de ma femme (en Suisse), seul azyle naturel et convenable que les circonstances me laissent.

Comme ma première lettre adressée le 3 vendém. au Directoire et à chacun de ses membres individuellement est sans doutte effacée de votre souvenir et peut-être n'est plus sous votre main, j'ai cru nécessaire de joindre ici tout ce que j'ai pu mettre sous vos yeux sans être trop long.

Peut-être cet écrit suivant demandant de vous un moment de loisir, dois-je alors me présenter de nouveau dans un jour ou deux pour obtenir de vous cette audience ou apprendre le moment commode que vous aurez marqué pour me la donner, car vous ne pouvez prononcer qu'après l'avoir lu.

Veuillez, Citoyen Directeur, me faire connoître en ce moment celui où j'obtiendrai votre réponse.

PIVERT-SENANCOUR.

Exposé[1]

Exempt de vastes désirs personels, étranger aux affaires, ignorant ou condamnant les moyens usités de se produire pour jouer un rôle sur le globe, j'ai regardé la vie simple et ignorée comme celle destinée en quelque sorte à mon être, la plus douce à mes goûts et à mes habitudes. Je n'ai point méconnu que chaque individu se devoit à l'ordre social et j'ai trop senti peut-être que le seul bien réel étoit d'être utile : mais j'ai cru pouvoir dispenser ma vie occupée de la vainne loi de remplir un poste proprement dit. J'ai aspiré à servir les hommes, mais j'ai cru le pouvoir aussi dans le silence du cabinet et me sentant quelque titre à consacrer ma vie aux recherches de la vérité et de la sagesse, je me consolois de mon inutilité présente lorsque, sortant de cette défiance de moi-même qui me rend toujours mes moyens suspects, j'étois forcé de m'avouer que ma plume pouvoit servir un jour à l'utilité généralle et que, si beaucoup d'entraves et de foiblesses limitoient mes facultés, j'étois digne pourtant d'aspirer et peut-être de travailler à l'amélioration des destinées publiques.

Les circonstances m'ont commandé, des revers, des causes particulières ont détruit avant que je la possédasse la fortunne honéte qui me permettoit la retraite et l'indépendance. Si j'étois seul, mes besoins ne seroient que ceux de la nature et peut-être ma ruinne ne changeroit pas la destination de ma vie, mais je suis marié (j'ai deux enfans qui sont en Suisse maintenant) je ne suis plus, même en ce sens, le maître de me livrer aveuglement au sort et d'attendre ses hazards avec cette indifférence philosophique qui, pénétrée de la vanité des maux et des

1. Joint au billet précédent.

biens, trouve tout semblable parce qu'elle est suppérieure à tout.

De plus, vainnement j'ai lutté contre les circonstances : à peinne ais-je eu quelques momens paisibles. Je sens bien que je ne puis plus disposer de mes jours selon mon choix, ni les rendre utiles dans l'emploi que je leur avois marqué, soit que ces études qui s'allient si bien avec un sort modeste le veulent du moins indépendant, assuré, fixe et libre de ces entraves qui compriment tout génie et surtout le condamnent à la stérilité. Je suis partout arrêté par le défaut des moyens. Les écrits que je destinois à être publiés n'ont pu l'être encor. Il faut changer de détermination, tout semble l'exiger, mais non de but, puisqu'il n'en est qu'un seul digne de l'homme de bien et de celui qui sait penser.

Je pourrois, ne songeant qu'à mes besoins personels et n'écoutant que mon penchant solitaire et le goût indélébille de la simplicité naturelle, trouver dans la patrie de ma femme un azyle où je ne regretterois rien, si je devois volontairement consentir à vivre inutile. Je ne saurois redoutter le plus modeste ou si l'on veut le plus pauvre azyle; il est dans ma nature de le préférer à la vanité des destins les plus imposans. A la vérité, je ne veux ni pour moi ni pour les miens la misère dans les villes, mais j'aime la simplicité de la nature et ne crains point ses libres privations dans les vallées des Alpes qui la suivent encore. Mais moi, désabusé de tous les rêves de la vie et du délire de ses passions, fatigué du néant de ses biens, que ferais-je sur la terre si je ne rends rends utille aux autre ma vie inutille pour moi. Cette considération nécessaire l'emporte sur mes goûts et sur cette sorte d'abandon que le silence des désirs m'a rendu naturel. Citoyen Directeur, vous voyez combien je m'ouvre sincèrement à vous. De semblables détails me paroitroient déplacés même auprès de tout être pensant dont je ne serois point connu, mais j'ai cru les devoir faire à vous, mon juge naturel en ceci, à vous dont je sais estimer la personne indépendament de la place. Avant donc de me résoudre à consumer pour moi seul des années dont je n'attends nulle félicité et à perdre ainsi le seul bien qui me reste, l'espoir de n'avoir pas végété sur cette terre affligée sans y laisser quelque trace qui défende, conseille ou désabuse les innombrables victimes de tant d'injustices et de tant d'erreurs : avant de demander la permission de chercher sur une autre terre l'existence dont je ne veux point me procurer les moyens par des voies étrangères à mon être, avant de renoncer presque au but que je m'étois proposé jusqu'à ce jour, j'interroge ma destinée, je veux apprendre d'elle si je serai utille dans d'autres voies : je le demande au gouvernement de mon pays, parce que c'est surtout à ma république que je dois l'emploi de mes facultés. Je sais trop bien ce qui m'est refusé pour ne pas sentir aussi ce qui m'est donné : c'est avec le sentiment de touttes mes foiblesses, mais avec la conscience de mes intentions droittes et celle de quelque génie peut-être que je demande aux modérateurs des destinées publiques de m'ouvrir des voies d'utilité publique.

Dans les choses utilles, il en est de grandes, il en est de neuves qui

sont dignes du Directoire et dans lesquelles j'oserois espérer de ne pas me montrer tout à fait indigne de son attente.

Dans les choses établies et utilles aussi il en peut être de propres à un penseur qui s'est occupé des recherches de la politique et de la morale universelle et qui a reçu de la nature l'amour des vertus, une âme et un caractère.

Si les circonstances ne présentent rien de semblable, le Directoire peut encore disposer de moi jusqu'à des momens plus convenables avec l'assurance d'être consacré à des choses seulement différées, j'attendrai pour peu que j'en reçoive les facilités dans des occupations qui ne me soient pas absolument étrangères, car il en est beaucoup auxquelles je ne serois nullement propre.

Dans une autre supposition encor, j'accepterois avec une vraie satisfaction quelque poste ignoré qui dans le fond des départemens parmi des hommes simples et au sein d'une belle nature rendroit à ma vie sa libre obscurité, ses études philosophiques, sa destination primitive dans une position modeste, mais fixe et assurée.

Si le Directoire refusant de prendre ces choses en considération me rend à mes vœufs (*sic*) personels, je le prie alors de vouloir me permettre de me retirer en Suisse. C'est le seul choix que me prescrivent diverses raisons de convenance.

Voilà, Citoyen Directeur, et l'objet de mes demandes et les raisons qui m'ont déterminées. Voilà ma pensée exprimée avec confiance, simplicité et vérité.

Je ne parle et ne dois en effet parler ni de mes mœurs ni de l'estime de ceux dont je suis connu, ni de ma vie privée. J'observe seulement qu'un homme qui s'annonce ainsi est nécessairement ou tel qu'il s'annonce ou un misérable charlatan bien facile à démasquer.

C'est à votre sagesse, c'est à celle du Directeur à prononcer sur tout ceci. Pour moi, indifférent aux événemens quand ce n'est plus à moi à les régler, je vous fais, Citoyen Directeur, une seulle prière, c'est de ne pas me laisser longtems ignorer ce que je dois faire. Plusieurs raisons particulières me pressent beaucoup de prendre un parti décisif.

Soyez assuré que je n'eusse point voulu importuner en vain ceux que surcharge déjà la multitude des affaires et que je n'eusse pas en particulier désiré la satisfaction de vous connoître si je n'eusse eu à vous entretenir de choses dignes d'un homme d'état et d'un ami des hommes qui joint les lumières à l'autorité.

PIVERT-SENANCOUR.

UN MANUSCRIT INÉDIT DE REMARD SUR DELILLE[1]

REMARQUES SUR LES « NOTES » DES « GÉORGIQUES »

23.

35.... On taille des traineaux.

Ces instruments servaient à fouler le blé. Varron décrit ainsi le *trabulum : Id fit e tabula lapidibus aut ferro asperata, quo imposito aurigâ aut pondere grandi, trahitur jumentis junctis, ut discutiat e spica grana. Trahea* était aussi un instrument à peu près semblable, et destiné au même usage.

164. *Tribula* . The *tribulum*, or *tribula* was an instrument used by the ancients to thresh their corn.... Varro has given us the description of it : *Id fit e tabula*, etc.

Traheæ]. The *trahea*, or *traha* is a carriage without wheels. It was used to beat out the corn, as well as the *tribulum*.

24.

36. Le van chasse des grains une paille inutile.

Les personnes qui étaient initiées aux mystères devaient être scrupuleusement vertueuses; elles se regardaient comme séparées du vulgaire : c'est peut être ce qui a fait employer le van dans la célébration des mystères. Ce qui sépare la paille du grain était un emblême, etc.

166. *Mystica vannus Iacchi*]. The fan is an instrument used to cleanse the corn. It is called *Mystica*, because it was used in the mysteries of Bacchus.

25.

38. Sur deux orbes roulans que ta main le suspende.

J'ai cru que currus signifiait une charrue à roues, et j'ai traduit en ce sens.

173 *Currus*.] The Poet is thought by some to mean a wheel-plough by the word *currus*, which is derived from *curro*, to run.

1. Voir la *Revue* d'avril-juin 1907, juillet-septembre 1908, octobre-décembre 1908 et juillet-septembre 1910.

26.

40. Des légumes souvent l'enveloppe infidèle
Déguise la maigreur des fruits qu'elle recèle.

Quoique le mot *semina* s'entende généralement de toute sorte de semences, Virgile parle ici des légumes seulement : cette interprétation est appuyée sur ce passage de Columelle, *Priscis rusticis, nec minus Virgilio, prius amurca vel nitro macerari fabam, et ita seri placuit.*

193. *Semina vidi equidem* etc..] I have interpreted this passage to relate to beans, on the authority of Pliny, who says, *Virgilio nitro et amurcâ perfundi jubet fabam : sic etiam grandescere promittit.*

27.

41. Avant que des vents froids le soufle la resserre,
Tandis qu'elle est traitable, on façonne la terre.

Pline a expliqué le fond de ce passage : *Virgilius seri jubet hordeum* inter aequinoxium autumni et brumam; mais le mot *extremum* est obscur dans Virgile. Comment, si l'hyver est intraitable pour le laboureur, peut-on semer l'orge jusqu'aux derniers orages de cette saison?... Varron, Caton, Columelle assurent que les laboureurs habiles s'abstiennent scrupuleusement de travailler à la terre pendant le tems qu'on appelait *bruma* ; et Virgile le fait entendre lui-même par le mot *intractabilis.* D'ailleurs il est ici question d'orge; et Columelle assure qu'il ne faut jamais la semer que dans une terre sèche. (Je vois que le traducteur s'est trompé ici, et qu'il aurait du mettre *dans un tems sec* plutot que *dans une terre sèche*).

211. *Usque sub extremum brumæ intractabilis imbrem.*]

Bruma certainly means the winter solstice ; but what Virgil means by the last shower of it, I must acknoledge myself unable to explain.

The Poet calls the winter solstice *intractabilis*, because the cold, which comes at that season, begins to put a stop to the labours of the ploughman.

The same author (Pliny) tells us expressly that barley is to be sown only *in dry weather* : *Hordeum*, nisi sit siccum, *ne serito.*

(Quoique Martyn cite Pline au lieu de Columelle, je crois que les deux auteurs latins doivent s'accorder là-dessus, et que *nisi sit siccum* veut dire *dans un tems sec*, a moins que se rapportant à *hordeum*, ces mots ne signifient si elle n'est pas sèche [l'orge.]

28.

42. Sème l'orge, le lin, les pavots nourrissans.

Il y a dans le texte *cereale papaver* : pourquoi *cereale* attribué au

pavot? Les commentateurs se sont tourmentés pour interpréter ce mot. Le pavot se mêlait avec le blé chez les anciens, pour faire le pain ; d'ailleurs on en ornait les statues de Cérès : voilà, je crois, l'explication la plus naturelle du mot *cereale*.

212. *Cereale papaver.*] Many are the reasons assigned by the commentators for the epithet *cereale* being added to *papaver*. Servius assigns the following reasons : either because it is latin like corn ; or because....

This is certain that poppies were consecrated by the ancients to Ceres, and that most of her statues are adorned with them.

29.

43. Sitôt que dans nos champs Zephyre est de retour,
On y sème la fève.

Aucun des anciens écrivains agronomiques ne s'accorde avec Virgile sur le temps auquel il faut semer les fèves : Varron veut que ce soit à la fin d'octobre; Palladius au commencement de septembre. Columelle assure que le tems le moins favorable est le Printems. Pline veut qu'on les sème en Octobre : mais il ajoute que Virgile s'est conformé à l'usage suivi par les peuples qui habitaient près du Pô; ce qui explique la contradiction qui se trouve entre Virgile et les autres auteurs Latins.

215. *Vere fabis satio.*] I do not find any of the ancients (*sic*) writers of agriculture to agree with Virgil, about the time of sowing beans. Varro says they are sown about the latter end of October. Columelle says it is not right to sow them after the winter solstice; but that the worst time of all is in the spring. Palladius says beans are sown at the beginning of November. Pliny mentions their being sown in October. But Pliny's words which follow immediately, shew that, in Virgil's own country, beans were sown in the spring. We find by this passage, that those, who lived near the Po, did not always sow at the same time with the rest of Italy. Hence it is no wonder, if we do not always find an exact agreement between or (*sic*) Poet, and the other Latin writers.

30.

44. ....et quand l'astre du jour,
Ouvrant dans le Taureau sa brillante carrière....

Virgile a dit :

Candidus auratis aperit cum cornibus annum
Taurus.

C'est par le Bélier que commence l'année astronomique ; mais, comme c'est au mois d'avril que la terre ouvre son sein, et que c'est l'étymologie d'*Aprilis*, Virgile a jugé à propos de faire ouvrir l'année rurale par le signe du Taureau, où le soleil entre le 22 d'avril....

217. *Candidus auratis aperit cum cornibus annum taurus*]. By the Bull's opening the year Virgil means the sun's entering into Taurus; which according to Columella, is on the sevententh of April. April is said to have it's name *ab aperiendo*, whence the Poet uses the expression *aperire annum....*

31.

46. Et le millet doré redemande tes soins.

Il y a dans le texte *Milio venit annua cura*. Le sainfoin, dont nous venons de parler, dure plusieurs années : le millet, au contraire, veut être semé tous les ans.

216. *Milio venit annua cura*. The expression of *annual care* of millet is used by the Poet to shew that the Medick (le sainfoin) last many years....

32.

47. Attends jusqu'au lever de la Couronne d'or.
Plusieurs jettent leurs grains quand Maïa luit encore.

Il y a dans le texte :

Ante tibi Eoæ Atlantides abscondantur.

Par le mot *Eoæ* Virgile entend le coucher des Pléiades au matin, c'est à dire quand les Pléiades descendent sous l'horizon au couchant en même tems que le soleil parait sur l'horizon à l'orient. Columelle, en expliquant ce passage de Virgile, nous apprend que cela arrivait au neuvieme jour des calendes d'octobre.

Par cet autre vers,

Gnosiaque ardentis decedat stella coronæ,

Virgile entend, selon tous les commentateurs, le lever héliaque de la couronne d'Ariane, qui se fait lorsque cette constellation, éclipsée auparavant par les rayons du soleil, commence à s'en dégager, et à paraitre à l'orient avant le lever du soleil : c'était, selon Columelle, le 13, ou le 14 d'octobre. Cette interprétation me parait suspecte à cause du mot *decedere*, qui partout marque le coucher d'un astre : il y en a une foule d'exemples.

221. ...By the epithet *Eoæ*, Virgil does not mean *setting in the east*, as some have imagined, but in the morning, at sun rising : that is, when the Peiades go down below our western horizon, at the same time, that the sun rises above our eastern horizon. Columella comments on this very passage of Virgil. He says the Pleiades set on the thirty-first day after the autumnal equinox, which happens on the twenty third of september : wherefore the time, etc., is before the twenty-fourth of October....

222. *Gnosiaque*, etc...] I have translated *decedat emerge*, because the commentators agree, that Virgil means by that word the heliacal rising of the crown, that is, when the constellation, which before had been obscured by the superior light of the sun, begins to depart from it, and to appear in the eastern horizon before sun rising. I must own I have some doubt about this interpretation; because Virgil never uses *decedere*, when applied to the sun, but for the setting of it....

33.

49. Cinq zones de l'Olympe embrassent le contour.

Sous la zone torride est cette partie de la terre qui est contenue entre les deux tropiques. Les anciens la croyaient inhabitable à cause de son excessive chaleur: mais on a découvert depuis qu'elle était habitée par un grand nombre de nations. Elle contient une partie considérable de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique Méridionale. Sous les deux zones glaciales sont les parties de la terre que renferment les deux cercles polaires; au nord, sont la Nouvelle Zemble, la Laponie, le Groenland; au midi, des pays qui sont encore sans nom, et où l'on n'a fait encore aucune découverte; sous les zones tempérées, sont les parties du globe renfermées entre les tropiques et les cercles polaires. La zone tempérée, qui est entre le cercle arctique et le tropique du Cancer, contient la plus grande partie de l'Europe et de l'Asie, une partie de l'Afrique, et presque tout le nord de l'Amérique. Celle qui est entre le cercle antarctique et le tropique du Capricorne contient une partie de l'Amérique Méridionale.

233. *Quinque tenent cœlum zonæ.*] Under the *torrid*, or *burning* zone lies that part of the Earth, which is contained between the two tropicks. This was thought by the ancients to be uninhabitable, because of the excessive heat; but later discoveries have shown it to be inhabited by many great nations. It contains a great part of Asia, Africa, and South-America. Under the two *frigid*, or cold zones lie those parts of the earth, which are included within the two polar circles, which are so cold, being at a great distance from the sun, as to be scarce habitable. Within the arctic circle, near the north pole, are contained Nova Zembla, Lapland, Groenland, etc. Within the antarctic circle near the south pole, no land has yet been discovered.... Under the two temperate zones are contained those parts of the globe, which lie between the tropicks, and polar circles. The temperate zone, between the arctic circle and the tropick of Cancer, contains the greatest part of Europe and Asia; part of Africa, and almost all North America That between the antarctic circle and the tropick of Capricorn contains part of South America, or the Antipodes.

34.

52. Le pole du midi, noir séjour du silence....

Les anciens imaginaient que le soleil n'éclairait point l'autre hémisphère; on voit cependant, par la suite de ce morceau, que Virgile a du moins soupçonné le contraire.

247. *Illic, ut perhibent, aut intempesta silet nox.*] Virgil alludes, in this passage, to that doctrine of Epicurus, that the sun might possibly revive and perish every day, if which opinion be admitted, there can be no antipodes, nor can the sun go to light another hemisphere.

249. *Aut redit a nobis aurora.*] Here he proposes the contrary doctrine : that the sun goes to light another hemisphere, when he leaves our horizon.

35.

53. Creusent une nacelle, ou marquent leurs troupeaux.

On marquait les troupeaux avec un fer chaud, comme nous le voyons dans ce vers du 3e livre des Géorgiques

Continuoque notas, et nomina gentis inurunt.

263. *Pecori signum.*] The way of marking the cattle was by burning them; as we find in the third Georgick : *continuoque notas*, etc.

36.

55. On baigne ses brebis dans une eau salutaire.

Rarement on trouve dans Virgile des mots oisifs : il y a dans le texte

Balantumque gregem fluvio mersare salubri.

Salubri est essentiel au sens; car Columelle nous apprend qu'il n'était pas permis de baigner les brebis aux jours de fêtes pour épurer leur laine, mais seulement pour cause de maladie.

272. *Balantumque gregem*, etc.] Columella observes, upon this passage, that it was unlawful to wash the sheep on holy days, for the sake of the wool : but that it was allowed to wash them, to cure them of their diseases. Hence Virgil mentions the *wholsome river*, to shew that he meant it by way of medicine.

37.

56. Et rapportant chez soi les tributs de la ville....

Il y a dans le texte :

Lapidemque revertens
Incusum....

Lapidem signifie, selon Servius, une pierre à moudre.

274 ...*Lapidem incusum.*] This Servius interprets a stone cut with teeth, for a hand-mill to grind corn.

38.

59. Les animaux ont fui....

Il y a dans le texte *fugère feræ*. J'ai cru qu'on me pardonnerait d'avoir essayé de rendre la vivacité admirable de ce trait, produite, à ce qu'il me semble, par sa précision et par le changement du présent en parfait. Je suis étonné que Dryden, écrivant dans une langue plus hardie que la notre, ait défiguré cet endroit par ce vers trainant et froid :

And flying beasts in forests seek abode.

330. *Fugère feræ.*] Dr Trapp justly observes that *fugère* being put in the preter-perfect tense has a wonderful force. We see, says he, the beasts *scudding away*; and they are *gone*, and *out of sight* in a moment. It is pity that learned gentleman did not preserve the force of this tense in his translation.... Dryden has been guilty of the same oversight :

And flying beasts in forests seek abode.

Peut-être sans cette note, qui fut une espece d'avertissement pour lui, Delille n'aurait-il pas traduit le fugère feræ *comme il a fait.*

39.

61. Observe si Saturne est d'un heureux présage.

Il y a dans le texte :

Frigida Saturni sese quo stella receptet.

Ce qui peut avoir donné lieu à l'épithète *frigida*, c'est que Saturne est à une plus grande distance du soleil que les autres planètes....

336. *Frigida.*] Saturn may well deserve the epithet of cold, it's orb being at a greater distance from the sun tham that of any of the other planets.

40.

62. Quand l'ombrage, au Printemps, invite au doux sommeil.

Je ne sais si mon admiration pour Virgile ne me fait pas trop d'illusion; mais je trouve bien de l'adresse à avoir placé cette fête de Cérès immédiatement après la description d'un orage. Ces fêtes s'appelaient *Ambarvalia*, parce que la victime faisait le tour des moissons, *ambiret arva.*

338. *Annua magnæ sacra refer Cereri.*] The Poet here gives a beautiful description of the *Ambarvalia*; so called because the victim was led round the fields : *quod victima* ambiret arva. In ver. 345 Virgil mentions it being led three times round.

41.

63. Pour offrande du vin, et du lait et du miel.

Si on veut voir combien ceux qui composent de gros livres font profit de tout, et combien ceux qui écrivent sur l'antiquité hasardent d'opinions peu fondées, on n'a qu'a lire le passage suivant du Père Montfaucon, dont l'ouvrage d'ailleurs, est très estimable. Il s'agit de prouver que Cérès et Bacchus étaient adorés conjointement :

« Virgile marque aussi le culte des deux dans les Géorgiques, où il parle des trois tours qu'on faisait faire à la victime autour des moissons, avant que de l'immoler.... Il met Cérès et Bacchus ensemble, etc. » Cette assertion est fondée sur ce vers :

Cui tu lacte favos et miti dilue baccho.

Il est clair que *baccho* signifie ici du vin, comme dans mille autres endroits; on délayait du miel dans du lait et du vin. Il est vrai que Bacchus et Cérès partageaient souvent les honneurs du même sacrifice; mais ce passage ne le prouve assurément pas.

N^a^. *En relevant ici une erreur du savant Père Montfaucon, il semble bien que Delille a voulu faire le savant lui-même; mais il l'a fait à bon marché; et ce n'est pas dans* l'Antiquité expliquée, *livre un peu trop gros pour lui, qu'il a pris, comme on va le voir, le passage de Montfaucon rapporté dans sa note, ni l'observation qui en résulte.*

344. *Miti dilue baccho.*] Montfaucon quotes this passage, to shew that Ceres and Bacchus were worshipped jointly. « Virgile marque aussi le culte des deux dans les Géorgiques, où il parle des trois tours qu'on faisait faire à la victime autour des moissons avant que de l'immoler : etc. »... It cannot be doubted that baccho is here put figuratively for wine, and that it is the ablative case, coupled with *lacte*.... It is very certain that Ceres and Bacchus were frequently joined together in the same sacrifice; but it is no less certain, that this passage of Virgil is no proof of it.

42.

65. Déjà l'arc éclatant qu'Iris trace dans l'air
Boit les feux du soleil et les eaux de la mer.

Les anciens croyaient que l'arc-en ciel pompait les eaux de la mer. On trouve parmi les Poëtes plusieurs allusions à ce passage. Dans une Comédie de Plaute, quelqu'un voyant boire une femme vieille et courbée, dit plaisamment :

Ecce autem bibit arcus : pluet, credo, hodie.

380. *Et bibit ingens arcus.*] It was a vulgar opinion amongst the ancients, that the rainbow drew up water with his horns. We find fre-

quent allusions amongst the Poets to this erroneous opinion. I shall content myself with one quotation from the Curculio of Plautus; where, as Lena, a drunken, crooked, old woman, is taking a large draught of wine, Palinurus says, see how the bow drinks! we shall certainly have rain to day :

Ecce autem bibit arcus! pluet,
credo, Hercle, hodie!

43.

67. Tantôt l'affreux Nisus, avide de vengeance....

Nisus avait un cheveu couleur de pourpre, dont dépendait le sort de ses états. Scylla sa fille, amoureuse de Minos, qui assiegeait Nisus dans Mégare, lui coupa le cheveu fatal. Nisus fut métamorphosé en épervier, et Scylla en alouette. Depuis ce temps-là le père, pour se venger de sa fille la poursuit dans les airs.

405. *Et pro purpureo pœnas dat Scylla capillo.*] Nisus had on his head a purple hair, in which the security of the kingdom lay. Scylla, his daughter, falling desperately in love with Minos, who besieged the city (of Megare) stole the purple hair, and fled with it to him.... Her father, who had just been changed into the *Hallaëtos*, which is thought to be the osprey, a rapacious bird of the eagle kind, hovering over her to tear her in pieces.... She was immediately changed into the *Ciris*. Some take this bird to be a Lark....

44.

69. Le quatrième jour (cet augure est certain)....

Il s'agit ici du quatrième jour de la lune. Virgile a suivi l'opinion des astronomes Égyptiens, *quartam maximè observat Ægyptus.*

432. *Sin ortu quarto.*] The Poet follows the opinion of the Egyptians, according to Pliny : *quartam eam maximè observat Ægyptus.*

45

75. .... et les nochers heureux
Bientôt sur le rivage acquitteront leurs vœux.

Il y a dans le texte :

Glauco, et Panopæ, et Inoo Melicertæ.

C'étaient des divinités de la mer. Glaucus, selon la fable, fut un berger qui ayant pêché des poissons, les vit sauter dans la mer et lui échapper, parce qu'ils avaient touché une certaine herbe. Le berger surpris voulut gouter cette herbe; il sauta lui-même dans la mer, et

devint Dieu marin. Panope, ou Panopée était fille de Nérée et de Doris, et par conséquent nymphe de la mer. Mélicerte fut le fils d'Ino, fille de Cadmus et femme d'Athamas, Roi de Thèbes. Ino, selon la fable, se précipita dans la mer avec son fils; et l'un et l'autre ils devinrent Dieux marins. Ino est la même que les Grecs appelaient *Leucothoë* et les Latins *Matuta*. Les Grecs donnèrent aussi à Mélicerte le nom de *Palæmon*, et les Latins celui de Portunus.

437. Glaucus, et Panopeæ et Inoo Melicertæ.] Glaucus was a fisherman, who, observing that his fish, by touching a certain herb, recovered their strength, and leaped again into the water, had the curiosity to taste of it himself; upon which he immediately leaped into the water and became a sea-god. Panopea was one of the Nereids.... Ino was the daughter of Cadmus, and wife of Athamas, King of Thebes. (Flying of the fury of her husband, who had already torn one of their children in pieces), she threw herself into the sea, with her son Melicerta. They were both changed into sea-deities. Ino was called by the Greeks Leucothoa, and by the Romans Matuta : Melicerta was called by the Greeks Palœmon, and by the Romans Portunus.

Quoique Debille ait mis le nom de Desfontaines au bas de sa note, elle n'en est pas moins traduite de l'anglais, comme on vient de le voir.

46

75. Et des soldats Romains les ossemens rouler.

Il y a dans le texte :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.

Je n'ai pu rendre ce mot *grandia*, qui, si l'on en croit les commentateurs, fait allusion a une opinion particulière des anciens : ils croyaient que les hommes dégeneraient de siècle en siècle. Voilà de ces expressions qui sont intraduisibles, parce qu'elles tiennent aux préjugés et aux opinions des anciens.

497. *Grandia ossa.*] It was the opinion of the ancients, that Mankind degenerated in size and strenght (*sic*).... In the passage now before us the Poet represents their degenerate posterity astonished at the bones of the Romans, who fell at Pharsalia and Philippi, which, in comparison of those of later ages, may be accounted gigantick.

47.

76. ....Dieux paternels! ô Dieux de mon pays!

La Rue joint ensemble *Dii patrii indigetes*. Je crois qu'il se trompe. Une foule d'exemples me fait penser que Virgile parle ici de deux sortes de Dieux : *Dii patrii*, les dieux du pays, les dieux tutélaires, les dieux pénates; *Dii indigetes*, les hommes déifiés.

498. *Dii patrii*, etc.] The commentators differ about the signification of the words *Dii patrii*, *indigetes* : some think the *Dii patrii* and the *indigetes* are the same : to which opinion Rucæus subscribes. Servius, with better reason, separates them, and observes that the *Dii patrii* are those which preside over particular cities.... they are also called Penates... The *Indigetes* are men, who, on account of their great virtues, have been deified.... Hence it appears to me that Virgil invokes two orders of Gods, the *Dii patrii*, Gods of the country, tutelary Gods, or Penates, and the *Indigetes*, or deified men.

48.

77. Ici le Rhin se trouble, et là mugit l'Euphrate.

Cet endroit des Géorgiques semble avoir été écrit dans le tems qu'Auguste et Antoine rassemblaient leurs forces pour cette guerre, dont le succès fut décidé par la défaite d'Antoine et de Cléopatre au promontoire d'Actium. — Antoine tirait ses forces de la partie orientale de l'Empire; c'est ce que Virgile désigne par l'Euphrate; Auguste tirait les siennes de la partie septentrionale; c'est ce qu'exprime *Germania*.

509. *Hinc movet Euphrates, illinc Germania bellum.*] This part of the Georgicks must have been written, whilst Augustus and Anthony were drawing together their forces, to prepare for that war, which was decided by the defeat of Anthony and Cleopatra, at Actium. Anthony drew his forces from the eastern part of the Empire, which Virgil distinguishes by the river Euphrates : Augustus drew his from the western parts, which he expresses by Germany.

Fin
Des notes du Livre Premier.

LIVRES (*sic*) SECOND.

Notes.

1.

4. Ainsi le cerisier aime à voir sous son ombre
S'élever ses enfants....

Le cerisier était un arbre nouveau parmi les Romains du tems de Virgile. Pline nous apprend que Lucullus le transporta du Pont en Italie après la défaite de Mithridate.

18. *Cerasis.*] Cherries were a new fruit amongst the Romans in Virgil's time. Pliny tells us they were brought from Pontus, by Lucullus, after he had subdued Mithridates.

2.

7. Couvrez de pampre Ismare, et Taburne d'olive.

L'Ismare est une montagne de la Thrace; et le Tiburne une montagne de la Campanie. La première était fertile en excellens vins; la seconde en oliviers. On la nomme aujourd'hui *Taburo*.

37. *Juvat Ismara Baccho conserere.*] Ismarus is a Mountain for Thrace, not far from the mouth of Hebrus. That country was famous for good wines.

38. *Olea magnum vestire Taburnum.*] Taburnus is a Mountain of Campania, which was very fruitful in olives. It is now called *Taburo*.

3.

8. L'arbre né de lui même....

Virgile, après avoir décrit les manières naturelles et artificielles, dont se multiplient les arbres, revient maintenant à ceux qui naissent naturellement, et nous apprend comment on peut les rendre fertiles.

63. *Sed truncis,* etc.] Here the Poet speaks of the several ways of cultivating trees by human industry.... Having already mentioned the several ways by which plants naturally propagate their species....

4.

9. Mais chacun d'eux exige un art qu'il faut connaitre.

Virgile, après avoir dit comment il faut perfectionner les arbres nés naturellement, revient aux moyens artificiels.... Ainsi les uns veulent être provignés, d'autres transplantés, d'autres greffés.

22. Sunt alii, etc.] The Poet now proceeds to mention those methods, which are used by human industry... and gives us a description of the manner of inoculating and ingrafting.

5.

12. L'arbre de Jupiter, celui du fils d'Alcmene....

Le premier de ces arbres est le chêne, et le second le peuplier. Virgile a dit dans une de ses Eglogues :

Populus Alcidæ gratissima....

66. *Herculeæque arbos umbrosa coronæ.*] The tree of Hercules was the poplar : thus our Poet in his seventh Eclogue :

Populus Alcidæ gratissima....

67. Chaoniique patris glandes.]... The oak was sacred to Jupiter.

6.

13. D'autres seront greffés....

Ce morceau a été très critiqué pour la partie agronomique. On prétend qu'on ne peut greffer un arbre que sur un arbre de la même espèce; qu'un frêne ne peut pas porter de poires, ni un orme de glands....

69. *Inseritur vero ex fœtu nucis arbutus horrida.*] I believe there is no passage in all the Georgicks, which has been more censured, than this about grafting : it being a received opinion, that no graft will succeed, unless it be upon a stock, which bears a fruit of the same kind. Hence this is looked upon as a mear poetical rant to talk of grafting... a pear on a wild-ash, and an aak on an elm....

7.

14. .....Sur les planes stériles.

Le platane est ainsi appelé de πλατος, large, à cause de la largeur de ses feuilles. Les anciens avaient pour cet arbre une espèce de vénération, jusqu'à l'arroser de vin.

70. *Steriles platani malos gessère valentes.*] The platanus is so called from πλατὺς *broad*, on a count of the remarkable breadth of it's leaves.... It seems the ancients had so profuse a veneration for this tree as to irrigate it with wine....

8.

15. Le hêtre avec plaisir s'allie au chataigner.

Cet endroit a fort embarrassé les commentateurs. Comme il est naturel de greffer un arbre précieux sur un arbre qui l'est moins, ils ont cru qu'il était ridicule de vouloir enter le hêtre sur le chataigner; en conséquence au lieu de lire *castaneæ fagos*, ils ont altéré le texte pour former un sens. Deux passages de Pline prouvent qu'ils ont eû tort de supposer que le fruit du chataigner chez les Romains était plus estimé que celui du hêtre : dans l'un de ces passages il semble s'étonner que la nature ait pris soin d'armer d'épines un fruit aussi commun que la chataigne; dans l'autre il parle du gland du hêtre comme d'un fruit très doux, qui nourrit même les habitans de Chio durant un long siège. Cet arbre jouissait d'une grande vénération parmi les Romains; ils se servaient de son bois pour les vases des sacrifices, et de son fruit pour la médecine. Il est donc naturel de croire que Virgile veut parler ici du hêtre enté sur le chataigner.

71. *Castaneæ fagos.*] The commentators differ greatly about the reading of this passage.... Thinking it absurd that a barren beech should

be ingrafted on a fruitful chesnut... they have been induced to alter the text... on a supposition, that chesnuts were esteemed, in Virgil's time, as much superior to beech-mast, as they are now : the contrary to which I believe may easily be proved. Pliny mentions chesnuts, as a very sorry sort of fruit, and seems to wonder that nature should take such care of them, as to defend them with a prickly husk.... The mast of the beech was reckoned a very sweet nut, and men are said to have been sustained by it in a siege.... This tree was held in great veneraiion by the Romans; vessels made of it were used in their sacrifices, and the mast was used by them in medicine. Hence I see no reason to doubt, that Virgil meant the ingrafting a beech on a chesnut : Tho' with us, who prefer the chesnut, this practice would be absurd.

9.

16. Le poirier de sa fleur blanchit souvent le frêne.

Il y a dans le texte *ornus*. Un habile botaniste anglais [En note au bas de la page : « Voilà pourtant Delille qui rend un petit hommage à John Martyn; mais il semble qu'il ait eu peur de le nommer.] soupçonne que l'*ornus* est cette espèce de frêne d'où l'on recueille la manne dans la Calabre, et qu'on a nommé *Fraxinus rotundiore folio*....

71 (*bis*). Ornusque incanuit albo flore pyri.]... I have sometimes suspected that the *ornus* may be that sort of ash, from which the manna is said to be gathered in Calabria.... Cospar and John Bauhinus have called it *Fraxinus rotundiore folio*.

10.

20. La race des Lotos....

Il y avait un arbre et une herbe appelés *Lotos* par les anciens. Homère peint les chevaux d'Achille se nourrissant d'une herbe qui portait ce nom. Elle venait abondamment sur les bords du Nil. Si on en croit Prosper Alpin, qui avait voyagé dans l'Egypte, cette plante ressemblait assez à notre *Nénuphar*, *Nymphæa alba Major*. Le *Lotos*, arbre dont Virgile parle ici, a donné son nom à un peuple, qui vivait de ses fruits, comme nous l'apprend Homère. Selon Théophraste, cet arbre était un peu moins grand que le poirier; ses feuilles étaient dentelées sur les bords, et semblables à celles de l'*Ilex*, ou chêne verd. Pline traduit Théophraste presque mot pour mot; seulement il ajoute que cet arbre était très commun en Italie, où il avait dégénéré. Plusieurs Botanistes ont cru le reconnaître dans l'alizier, et il est vrai que les feuilles de celui-ci sont dentelées; mais il faut avoir de l'imagination pour leur trouver de la ressemblance avec celles de l'Ilex : d'autres ont pensé avec plus de probabilité, que le Lotos des Lotophages est ce que nous appelons *Zisyphus* ou Jujubier. Ses feuilles ont un pouce et demi de

longueur et un pouce de largeur : ellles sont d'un verd très vif, et denteles par les bords, et par conséquent ressemblent bien plus aux feuilles du chêne verd, que celles de l'alizier ; ses fruits ont la forme et la grosseur d'une olive ; leur chair est d'un goût agréable : ce qui s'accorde avec ce qu'Homère a dit du Lotos, μελιηδὲς καρπον. On envoie ces fruits secs d'Italie.

84. *Loto.* There is a tree, and also an herb, called *Lotus* by the ancients. The herb is mentioned by Homer, as being fed upon by the horses of Achilles. It grows in great plenty in the Mile, where they make bread of the heads of it. Prosper Alpinus, an author of good credit, who travelled into Egypt, assures us, that the Egyptian *Lotus* does not at all differ from our great white water lily. But it is the tree which Virgil here speaks of : and which gave name to a people mentioned by Homer. Theophrastus describes this tree to be something less than a pear-tree ; he says it's leaves are cut about the edges, and like those of the *Ilex*, or ever green oak. Pliny has translated Theophrastus, almost word ford word, with very little addition. He informs us however that it was frequent in Italy, where it has degenerated. It must indeed have very much degenerated, if it be, as most Botanists agree, that which we call the nettle-tree.... The leaves are indeed cut about the edges : but he must have a warm imagination, who can find in them any ressemblance of the *Ilex*.... It seems to me more probable that the *Lotus* of the *Lotophagi* is what we now call *Zizyphus*, or the *Jujube-tree*. The leaves of this are about an inch and a half in length, and about one inch in breadth, of a shining green colour, and serrated about the edges : wherefore they are much more like the leaves of the *Ilex*, than those of the nettle-tree can be imagined to be. The fruits... are of the shape and size of olives, and the pulp of them has a sweet taste, like honey, which agrees with what Homer says of this tree ; that it has μελιηδὲς καρπόν. They are sent over dried, from Italy.

11.

Suite de la note 10.

Virgile donne au cyprès l'épithete Idæis... Théophraste prétend qu'il n'y avait qu'à remuer la terre (dans l'isle de Crete), pour y faire naitre cet arbre.

Idæis cypraríssis.] He calls the cypress *Idæan*, from Ida, mountain of Crete. Théophrastus tells us this tree is so familiar to that Island, that it comes up there spontaneously, if you do but turn up the earth....

12.

21. L'olive, ainsi qu'au gout, est différente aux yeux.

Virgile nomme trois sortes d'olives : *orchades*, ou *orchites*, de ὀρχις,

testiculus, parce qu'elles étaient rondes; *radius*, parce qu'elles avaient la forme d'une navette....

85. Nec pingues unam in faciem nascuntur olivæ.

There are many sorts, or varieties of olives... The *orchis* is a round olive, being so called from ορχις, a *testicle*....

Radii.] The *radius* is a long olive, so called from it's similitude to a weaver's shuttle. . . . . .

. . . . . .

13.

22. La poire est distinguée, ici par sa grosseur....

... 2° *Syria*, qu'on nommait autrement *Tarentina*, parce qu'elles (ces poires) avaient été transportées de Syrie à Tarente; 3° *volema*, parce qu'elles remplissaient la paume de la main, *volam manûs*.... Le P. La Rue croit que cette dernière espèce est le *bon chretien*....

88. *Crustumiis, syriisque pyris, gravibusque volemis*]....

... The syrian pears called also *Tarentina*.... The *volemi* are so called, *quia volam manûs impleant*; because they fill the palm of the hand. Ruœus thinks they are the *bon chretien*....

14.

23. La grappe de Lesbos rampe sur les coteaux.

Il y a dans le texte *Methymnæo*. *Methymna* était une ville de l'isle de Lesbos dans la mer Egée.

Thase était une isle de la même mer. Il est probable que le vin Maréotide était du vin d'Egypte, près du lac Mareotis. Horace, en parlant de Cléopatre, dit : *Mentemque lymphatam Mareotico redegit in veros timores.*

... Les Latins appelaient ce raisin *Passum*, du mot *pati*, parce qu'il souffrait le soleil, ou le feu.

Lageos vient, dit-on, de λαγως, lièvre, parce que ce vin en avait la couleur. Pline nous apprend que c'était chez les Romains un vin étranger....

Preciæ veut dire, si l'on en croit Servius, du raisin précoce, du mot *præcoquæ*.

Le vin de Rhétie se recueillait sur les confins de l'Italie. Auguste, dit Suétone, l'aimait beaucoup : cela n'empêche point Virgile de le mettre bien au-dessous du Falerne....

Falerne était une montagne de la Campanie, où l'on recueillait cet excellent vin tant vanté par les Poëtes....

Le Tmole qui était fertile en safran, l'étaitait (*sic*) aussi en excellent vin....

Le vin de Phanée était le même que celui de Chio, isle de la mer Egée. Il a eu, comme les autres vins fameux, l'honneur d'être chanté par Horace...

Le mot *argitis*, à ce que l'on croit, vient d'Argos, ville du Peloponnèse, aujourd'hui la Morée....

Le vin ou le raisin de Rhodes se présentait au dessert : c'était le moment où l'on faisait des libations en l'honneur des Dieux.

La Busmate était un gros raisin qui tire son nom du mot grec qui signifie *mamelle de vache*....

90. *Methymnæo.*] Methymna is a city of Lesbos, an island of the Ægean sea....

91. *Thasiæ vites.*] Thasus is another island of the same sea... We may venture to conclude, that they (the Lybian and Mareotic vines), grew on the Egyptian side of the lake Mareotis.... Horace seems to countenance the opinion that the Mareotick was an Egyptian wine; for he represents Cleopatra as inebriated with it :

> Mentemque lymphatam *Mareotico*
> Redegit in veros timores
> Cæsar.

93. Passo psythia utilior.] Passum is a wine made from raisins, or dried grapes. It is called *passum* from *patior*, according to Pliny....

Tenuis lageos.] The *Lageos* is so called from λαγως, a hare, on account of it's colour. This was not an Italian, but a foreign wine, as we are informed by Pliny.

95. *Preciæ.*] Preciæ, quasi præcoquæ, *says Servius*, quod ante alias coquantur.

Quo te carmine dicam, Rhætica?] Rhætia is a country bordering upon Italy.... Suetonius has informed us, that this wine was the favourite of Augustus Cæsar.... Tho'he (Virgil) confesses at the same time that he must be so sincere as to prefer the Falernian wine before it.

96. *Nec cellis ideò contende Falernis.*] Falernus is the name of a mountain of Campania, famous for the best wine.

98. *Tmolius adsurgit quibus, et rex ipse Phanæus.*] Tmolius... this mountain was very famous for wine...

Phanæ or Phanæa is the name of a mountain of Chios, now called *Scio*. The Chian wines are abundantly celebrated by the Greek and Roman writers.

99. *Argitis.*] This is thought to be so called from *Argos*, a city, and kingdom in Morea, or ancient Peloponnesus.

191. *Dis et mensis.*] The first course was of flesh; on the second, or dessert, of fruit : at which they poured out wine to the Gods, which was called Libations.

101. *Tumidis humaste racemis.*] The *humasti* are so called, because they are large clusturs, swelling like great udders....

15.

24. Mais qui pourrait compter et nommer tous ces vins?

Pline nous apprend que Démocrite seul avait cru qu'on pouvait compter les diverses espèces de vin....

103. *Sed neque quàm multæ species, nec nomina quæ sint est numerus.*] Pline tells us that Democritus alone thought, that the different sorts of vines (*sic*) were to be numbered....

16.

25. Tout sol enfin n'est pas propice à toute plante.

Virgile, après avoir traité de la diversité des arbres et de leurs espèces, parle maintenant des terrains les plus propres à chacun d'eux. Chaque sol, chaque climat produit des arbres différens....

109. *Nec verò terræ, etc.*] The Poet now informs us, that different plants require different soils : he mentions several considerable trees, by which the countries that produce them may be distinguished...

17.

28. Ici d'un fil doré les bois sont enrichis.

Les Romains, qui n'avaient point de commerce immédiat avec la Chine, et chez qui la soie n'arrivait qu'après avoir passé par bien des mains étrangères, avait (*sic*) entendu dire qu'on la recueillait sur des arbres; d'où ils concluaient qu'elle était la production des arbres mêmes....

121. *Velleraque ut foliis depectant tenuia Seres.*] The ancients were generally ignorant of the manner in which it was spun by the silk-worms; and imagined it was a sort of down, gathered from the leaves of trees....

18.

29. Le Nil du verd Acanthe admire les feuillages.

Virgile a fait souvent mention de l'acanthe dans le 4me livre : il le représente comme une plante flexible et tortueuse :

.... flexi tacuissem vimen acanthi.

Dans la 4me Eglogue il en parle comme d'une plante très agréable :

Mixtaque ridenti colocasia fundet acantho.

On a supposé peut être avec assez de raison qu'il y avait deux sortes d'acanthe, dont l'une est un arbre d'Egypte, et l'autre une plante à laquelle ont rapport les passages que j'ai cités. L'arbre est décrit par Théophraste. Selon lui, il est nommé *Acanthes*, parce qu'à l'exception de sa tige, il est tout hérissé d'épines; sa fleur est belle et employée par

les médecins. Il donne une espèce de gomme. D'après la description qu'en fait Théophraste, il semble que c'est l'acacia d'Egypte, d'où l'on tire ce que l'on appelle la *gomme arabique*. Le suc qu'on exprime des siliques de l'acacia, avant qu'elles soient mures, s'emploie maintenant au Caire. Prosper Alpin, qui a recueilli lui-même la gomme de cet arbre, assure qu'il est le seul dans l'Arabie et dans l'Egypte qui en produise....

119. *Baccas semper frondentis Acanthi.*] The acanthus is mentioned several times by Virgil.... in the fourth Georgick, he seems to speak of it as a twining plant :

Flexi tacuissem vimen acanthi.

.... In the fourth Eclogue it is represented as a beautiful plant :

Mixtaque *ridenti* Colocasia fundet *acantho*.

... Hence it has not been unreasonably supposed, that there are two sorts of Acanthus, the one an Egyptian tree, of which the Poet speaks in this place ; and the other an herb, to wich the other passages allude. The tree is described by Theophrastus. He says it is called *Acanthus*, because it is all over prickly, except the trunk : ... The flower is beautiful... it is also gathered by the Physicians, being useful in medecine. A gum also flows from it.... The Acanthus of Theophrastus is certainly the Egyptian *acacia*, from which we obtain that sort of gum, which is commonly known by the name of gum arabic... The juice of the unripe pods is now used at Cayro.... Prosper Alpinus, who had gathered the gum from this tree with his own hands, affirms that no other sort of tree bears any gum, either in Egypt or Arabia.

19.

30. Le baume, heureux Jourdain parfume tes rivages.

Pline dit que le baume est un arbuste qui ne croît que dans la Judée.... Joseph dit que cette plante avait été apportée d'Egypte en Judée et qu'elle fut donnée à Salomon par une Reine d'Egypte, ou d'Ethiopie.

119. *Balsamaque.*]... According to Pliny the Balsam Plant grows only in Judœa.... But Josephus tells us, that the Jews had a tradition, that it was first brought into their country by the queen of Theba...

20.

31. Et l'Inde au bord des mers voit monter ses forêts....

Pline a mis en prose ce vers de Virgile : *Arbores quidem tantæ proceritatis traduntur, ut sagittis superari nequeant.*

123. *Aera vincere summum*, etc.] The vast heighth of the Indian trees is mentioned also by Pliny. L. VII, c. 2. « Arbores quidem tantæ proceritatis, etc. »

21.

32. Vois les arbres du Mède, et son orange amère....

L'arbre que décrit ici Virgile n'est autre chose que le citronnier : les Grecs l'appelaient *Medicum*, et les Latins *Citrium*. Virgile en parle comme d'un contre-poison efficace; Athénée, qui lui attribue le même effet, en cite un exemple remarquable. Un gouverneur d'Egypte avait condamné deux malfaiteurs à mourir de la morsure des serpens; comme on les conduisait au lieu de supplice, une personne touchée de leur sort, leur donna à manger un citron, qui les préserva du venin des serpens. Le gouverneur surpris demanda ce qu'ils avaient bu, ou mangé ce jour-là. On lui répondit qu'ils n'avaient mangé que du citron. Il ordonna que le jour suivant on en donnerait à l'un des deux seulement. Celui-là fut sauvé une seconde fois, et l'autre périt sur le champ....

126. *Media fert tristes succos*, etc.] The fruit here mentioned is certainly the citron. Dioscorides says expressly that the fruit which Greeks call *Medicum*, is in latin called *Citrium*....

130. *Membris agit atra venena.*] Athenæus relates a remarkable story of the use of citrons against poison, which he had from a friend of his, who was governor of Egypt. This governor had condemned two malefactors to death, by the bite of serpents. As they were led to execution, a person taking compassion of them, gave them a citron to eat. The consequence of this was, that tho' they were exposed to the bite of the most venemons serpents, they received no injury. The governor being surprized at this extraordinary event, inquired of the soldier who guarded them, what they had eat, or drank that day, and being informed, that they had only eaten a citron, he ordered that the next day one of them should eat citron, and the other not. He, who had not tasted the citron, died presently after he was bitten : the other remained unhurt.

22.

34. Colchos, pour labourer tes vallons fabuleux....

.... Ces vers font allusion à ces taureaux de la Colchide dont les naseaux jettaient des flammes. Jason les dompta, les atela, et sema les dents du dragon qui gardait la toison d'or : elles devinrent pour lui autant de soldats....

140. *Hæc loca*, etc.] He alludes to the story of Jason, who went to Colchis for the golden fleece; where he conquered the bulls which breathed forth fire from their nostrils, and yoked them to a plough. He also slew a vast dragon, sowed his teeth in the ground, and destroyed the soldiers, which arose from the dragon's teeth....

L. Maigron.

COMPTES RENDUS

JOSEPH VIANEY. **Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle.** *Montpellier, Coulet ; Paris, Masson*, 1909, in-8° de 399 p.

M. Vianey a eu l'heureuse idée de réunir en volume les divers articles que lui avait suggérés depuis 1900 le rapprochement des poètes italiens du *Quattrocento* et du *Cinquecento* avec nos poètes pétrarquesques du XVIe siècle. Nous avons retrouvé dans ce volume les articles si intéressants publiés dans le *Bulletin italien*, dans la *Revue de la Renaissance*, dans la *Revue d'Histoire littéraire*. Mais, outre qu'il les a complétés par des études nouvelles sur les sources italiennes de Magny, de Jamyn, de Bertaut, des auteurs de la *Muse chrétienne*, il a voulu, comme l'indique le titre, donner une vue d'ensemble du « pétrarquisme en France au XVIe siècle ». Il a pensé avec raison que le sujet n'avait été qu'effleuré par M. Piéri dans son *Influence de Pétrarque sur la Pléiade française*, ou plutôt, qu'à s'en tenir au livre de M. Piéri on risquait fort d'avoir sur ce sujet des idées vagues, incomplètes ou fausses, et de croire avec lui que le pétrarquisme de nos poètes « renaissants » vint presque uniquement de Pétrarque.

L'ouvrage de M. Vianey offre un quadruple intérêt. D'abord, il met en lumière l'influence d'autres grands poètes italiens, tels que Bembo, l'Arioste et Sannazar, et surtout de poètes secondaires, fort célèbres à leur époque, aujourd'hui beaucoup moins connus, tels que Chariteo, Tebaldeo, Serafino, Philoxeno, Pamphilo Sasso, Costanzo, Tansillo et d'autres, qui pénétrèrent en France par des anthologies fameuses de 1545 à 1590 (les *Rime di diversi*, les *Rime scelte*, les *Fiori delle Rime*, les *Stanze di diversi*, pillées consciencieusement par nos poètes, de Du Bellay à Desportes inclusivement.

Ensuite M. Vianey ne s'en tient pas à l'inspiration érotique ; il étudie également l'inspiration religieuse et l'inspiration satirique dans leurs rapports avec le pétrarquisme : d'une part les pièces ayant pour sujet, au delà et en deçà des Alpes, la mort du Christ, la Vierge, les Saints, le Repentir du pécheur, avec les mêmes concetti et les mêmes antithèses qui servaient à chanter les beaux yeux de la femme aimée et les angoisses de l'amour profane : d'autre part les pièces suggérées, au delà et en deçà des Alpes, par les ruines de l'ancienne Rome et les turpitudes de la Rome nouvelle, avec les mêmes procédés de développement et d'expression.

En troisième lieu, il s'applique à montrer que nos pétrarquistes ont suivi dans leur imitation les petites révolutions du goût italien, parfois d'ailleurs avec un retard d'une vingtaine d'années. D'où trois époques dans l'histoire du Pétrarquisme en France au XVIe siècle : au règne des Tebaldeo et des Serafino correspond chez nous celui de Cl. Marot, de Saint-Gelays et de Maurice Scève ; au règne de Bembo et des bembistes correspond celui de Du Bellay, de Ronsard et de Baïf ; au règne d'Angelo Costanzo, qui marque un retour à la préciosité des quattrocentistes, celui de Desportes et de ses disciples.

Cependant — quatrième intérêt du livre — M. Vianey saisit toutes les occasions de marquer l'originalité de nos poètes pétrarquistes, soit qu'elle pro-

vienne du mélange de sources diverses, des tempéraments individuels, de l'expérience de la vie, du culte de la forme artistique, ou de la recherche des nouveautés rythmiques; car il ne considère pas seulement les emprunts d'idées ou de sentiments, de mouvements ou de tournures, il étudie encore l'influence de l'Italie sur les principaux rythmes employés par nos poètes pétrarquistes pour exprimer les passions de l'amour (épigramme, terza rima, sonnet, chanson, stances, madrigal), et c'est là qu'il découvre le plus curieux de leurs efforts à sauvegarder leur indépendance.

Sur ces divers points M. Vianey me semble avoir vu très juste et avoir dit beaucoup de nouveau, aidé d'une vaste érudition qui lui a permis des rapprochements décisifs, des références nombreuses, des distinctions fondées. Deux appendices, l'un chronologique, l'autre bibliographique, terminent utilement son ouvrage, instrument de travail indispensable à tous les historiens de notre poésie.

Qu'il me permette pourtant de présenter ici quelques réserves.

Pour avoir voulu réagir contre l'opinion généralement répandue, que nos poètes du XVIe siècle doivent leur pétrarquisme à Pétrarque, M. Vianey n'a-t-il pas par trop diminué l'influence directe de Pétrarque? Ne l'a-t-il pas sacrifiée à celle des pétrarquistes italiens du quattrocento et du cinquecento? Je sais bien que Pétrarque est cité parmi les sources de Du Bellay (p. 89), de Ronsard (p. 135), de Baïf (p. 159, 182 et 185), de Magny (p. 164 et 208), de Desportes (p. 304). Mais il est cité en passant et comme en parenthèses; et si M. Vianey est obligé de reconnaître que Ronsard, dans son *Premier livre des Amours*, est très souvent « remonté à la source première du pétrarquisme », il se dispense en note d'indiquer les emprunts de Ronsard à Pétrarque, nous renvoyant au commentaire de Muret. Visiblement les emprunts directs à Pétrarque n'intéressent pas M. Vianey, ou l'intéressent beaucoup moins que les emprunts aux pétrarquistes italiens, qu'il a en grande partie découverts. Cela se comprend, mais devait-il pour cela écrire dans l'avant-propos synthétique de son livre : « Nos poètes imitèrent non Pétrarque lui-même — quand un peuple s'engoue d'une littérature moderne se met-il à l'école d'écrivains morts depuis tant d'années? — mais les pétrarquistes italiens de leur temps ». Il y a là quelque chose de systématique, contre quoi nous devons maintenant réagir.

Pétrarque vanté en 1509 par Lemaire de Belges comme son « vrai maître en amours » (*Temple de Venus*, début), mis vers 1515 par Cl. Marot au nombre des poètes qu'on lit dans le *Temple de Cupido*, partiellement traduit et discrètement imité par le dit Marot et par J. Peletier, goûté sous François Ier par les princes et les courtisans qui en font leur lecture favorite, surtout depuis l'arrivée de la florentine Catherine de Médicis (cf. *Saint-Gelays*, éd. de Blanchemain, I, 287), entièrement traduit en 1538 par d'Oppède (les *Triomphes*), en 1548 et 1555 par Vasquin Filieul (le *Canzoniere*), considéré par Sibilet comme « le prince des poëtes italiens » (*Art poët.*, 1548), Pétrarque n'a pas cessé d'être l'auteur de chevet de nos pétrarquistes. Au plus fort de la vogue des Serafino, des Bembo et des Costanzo, il reste le Maître, celui que l'on sait par cœur, l'inspirateur primordial, dont les expressions s'insinuent dans le vers presque invinciblement.

Bien que Ronsard l'ait imité surtout de 1550 à 1553, bien qu'avant et après cette époque il ait parlé avec un certain scepticisme des sentiments de Pétrarque pour Laure, enfin bien que ce « Pétrarque françois » diffère profondément du Pétrarque florentin, il n'en a pas moins gardé une réelle et constante admiration pour son « gentil esprit » et pour son « art »[1]; et l'on sent circuler la sève du *Canzoniere* jusque dans les poésies amoureuses les plus sensuelles de Ronsard, odes, sonnets, élégies, où elle se mêle à celle

1. Cf. Bl. I, 125-26; 347; IV, 304-05; 356-57.

des élégiaques latins ou néo-latins, parfois même à celle des épigrammes de l'*Anthologie grecque* ou des *Anacréontea*[1]. A l'époque même où il écrit les *Sonnets pour Hélène* (1568-1574), qui d'après M. Vianey sont pleins de réminiscences des quattrocentistes, notamment de Tebaldeo, n'oublions pas qu'il écrit aussi ses éloquentes lamentations *Sur la mort de Marie*, qui sont directement imitées des sonnets et canzones de Pétrarque sur la mort de Laure, mais dont M. Vianey ne dit rien[2].

Bien mieux, tel passage des *Sonnets pour Hélène* qui semble à M. Vianey dériver de Serafino ou de Sasso, pourrait bien venir de Pétrarque. Par exemple, celui où Ronsard compare son vieux cœur au bois sec qui brûle mieux que le bois vert (Bl. I, 317), comparaison qu'on trouve encore dans l'élégie à Le Gast publiée en 1569 (Bl. IV, 303) et à la fin d'un sonnet au roi Henri III paru en 1578 (Bl. V, 312); Pétrarque n'avait-il pas dit dans le sonnet *L'ardente nodo*, qui fait partie des pièces sur la mort de Laure : « Je m'allumerais et brûlerais d'autant plus facilement que je suis en bois moins vert » ? Par exemple encore, le conflit entre l'eau des yeux et le feu du cœur (Bl. I, 343), qui se trouve déjà dans l'ode *Des yeux et de son cœur* parue en 1554 (Bl. II, 283), ne vient-il pas de Pétrarque, qui avait dit dans le sonnet *L'alto Signor* : « Une de ces plaies brûle et verse feu et flamme, l'autre verse des larmes que distille par mes yeux la douleur provenant de votre cruelle attitude; et même ces deux fontaines ne peuvent éteindre une seule étincelle de l'incendie qui m'embrase » ? — Ailleurs, dans deux élégies publiées en 1563, Ronsard s'est comparé à la salamandre (ou à la pyralide), qui d'après la légende ne peut vivre que dans le feu (Bl. IV, 268-69; 275). La comparaison est dans Serafino; mais elle est aussi dans Pétrarque : « Je me repais de ma mort et je vis dans les flammes; étrange nourriture et étonnante salamandre! Mais ce n'est pas un miracle, c'est Amour qui le veut » (canzone *Ben mi credea*, st. 4); et pour moi c'est là que Ronsard l'a prise; je le crois d'autant mieux qu'il l'a employée dès 1552, dans le sonnet *L'astre ascendant*, et encore en 1554, dans le sonnet *J'ay pour maistresse* (Bl. I, 79 et 175), à une époque où il n'imitait nullement Serafino.

Venons maintenant aux influences plus ou moins antipétrarquesques subies par Ronsard. M. Vianey semble croire que c'est à l'exemple de Baïf que Ronsard imita les poètes néo-latins (p. 158 et 161; cf. l'avant-propos, p. 10). En ce qui concerne Jean Second et quelques autres, c'est le contraire qui eut lieu. De tous les membres de la Brigade c'est Ronsard qui le premier transposa une partie des *Basia*, de 1545 à 1550. Dans les *Quatre livres des Odes* qui parurent en janvier 1550, près de trois ans avant les *Amours* de Baïf (déc. 1552) et cinq ans avant sa *Francine* (1555), figurent sept odes à Cassandre : *Baiser fils de deux lèvres closes*, *Nimphe aux beaux yeux*, *Où allez*

1. Cf. ma thèse sur *Ronsard poète lyrique*, p. 490 et suiv. — Dans les élégies qui furent écrites après 1560, on trouve des passages entiers qui dérivent directement de Pétrarque; voyez par exemple les lamentations de Genevre sur le corps de son premier amant (Bl. IV, 236), la définition de l'amour, *Car si c'est bien aimer toujours penser en celle*... (*Ibid.*, 276-77); cf. un sonnet à Hélène : *Si c'est aimer Madame*, I, 311); l'allégorie du Genevrier planté dans le cœur du poète (Bl. IV, 312); voyez encore, dans le même vol., les premiers vers de la p. 396, et comparez, au tome I, 503, le sonnet *L'an se rajeunissoit*, qui parut en 1560 et que R. Belleau rapproche avec raison du sonnet LXI de Pétrarque *Erano i capei*.

2. Sources principales des *Stances* (Bl. I, 245) : la canzone I, pour les trois premières strophes, la canzone V et le sonnet LVIII pour les str. 16 et 17, la canzone II pour les cinq avant-dernières. — Sources principales de la *Chanson* (Bl. I, 530) : la canzone VI pour la seconde moitié, la fin de la canzone I, pour la fin. — Quant aux sonnets, il n'en est presque pas un qui ne contienne deux ou trois réminiscences de Pétrarque, sauf *Comme on voit sur la branche*, qui vient d'Ausone et de l'*Anthol. gr.*, et *Veu que ce marbre*, qui vient du néo-latin Jean Cotta.

vous filles du ciel, O pucelle plus tendre, La lune est coutumiere, Cassandre ne donne pas, Ma petite columbelle, qui sont imitées de Second, les deux premières avec des réminiscences d'Arioste et de Catulle, les cinq autres presque intégralement[1]. L'*Hinne à la Nuit* du même recueil est d'un bout à l'autre paraphrasé d'une pièce latine de Pontano[2]; l'ode *A Macée* vient pour les trois quarts de l'ode *Ad Lydiam* du pseudo-Gallus et de l'ode *Ad Gelonidem* de Salmon Macrin[3]. Les *Amours* de Ronsard, imprimées en septembre 1552, se terminaient par l' « amourette » *Petite nymphe folastre*, inspirée encore en grande partie par les *Basia* de Second[4].

Quant à Marulle, Ronsard a commencé à lui faire des emprunts dès 1552, parallèlement à Baïf, précisément pour cette « amourette » imprimée en septembre[5]; et il a continué sans arrêt jusqu'en 1556. C'est à l'*Hymnus Baccho* qu'il emprunte les *Dithyrambes* « récités à la pompe du bouc de Jodelle », au carnaval de 1553[6]; à la même époque il cite Marulle parmi ses auteurs de chevet[7], et peu après il écrit cette strophe dans l'*Epitaphe de Marulle* :

> Chere ame, pour les belles choses
> Que j'apprens en li-ant tes vers,
> Pren pour present ces lauriers vers
> Ces beaux liz et ces belles roses[8].

C'est aussi antérieurement à Baïf, ou parallèlement à lui, que Ronsard a imité, parfois de très près, en 1553 et 1554, les *Carmina* de Flaminio et les *Lusus* de Navagero. Il est regrettable que M. Vianey n'ait point parlé de ces œuvres, ni des poésies latines du voluptueux napolitain Pontano; car elles eurent une vogue considérable auprès des poètes de la Brigade et contribuèrent les unes et les autres, autant que celles de Second et bien plus que celles de Marulle, à les éloigner du pétrarquisme proprement dit[9].

Si Ronsard n'a pas *suivi* l'exemple de Baïf en s'inspirant des poètes néolatins, peut-on dire du moins avec M. Vianey (p. 367 et 369) qu'il a suivi celui de Du Bellay en écrivant deux sonnets satiriques recueillis par l'éditeur de la *Muse chrestienne* en 1582? Peut-être pour l'un d'eux, qu'il adressa en 1563 à Gilles Bourdin, procureur du roi : *Est-ce le ciel qui nous trompe Bourdin*; mais assurément non pour l'autre, qui est dirigé contre Théodore de Bèze : *S'armer du nom de Dieu et aucun n'en avoir*. Ce second sonnet, en effet, n'est pas de Ronsard. C'est bien Ronsard qui l'a publié à la fin de 1563, au milieu d'une épître en prose où il répondait « à ses calomniateurs »; mais il l'a publié comme étant l'œuvre d'un « chrestien reformé » qui n'est autre que Florent Chrestien[10], et c'est comme une œuvre de Fl. Chrestien qu'il l'a laissé figurer dans les éditions collectives de ses propres œuvres en 1567, 1571 et 1573. Ronsard s'étant ensuite réconcilié avec Fl. Chrestien supprima

1. Pour le détail, voir ma thèse sur *Ronsard poète lyrique*, p. 43 et 44, 518 à 525. — En même temps que Ronsard, peut-être même avant lui, M. de Saint-Gelais et Saint-Romard ont paraphrasé les *Basia* 6, 7, 8 et 9 de Second (*Traductions et Imitations*... Bibl. Arsenal, Rés. 6423 *bis*, B. L.)

2. *Ibid.*, p. 511 et 759.

3. *Ibid.*, p. 525 et 526, 760 et suiv.

4. *Ibid.*, p. 526 et 527. — L'ode *A. N. Denisot* publiée à la même date dans le *Cinquième livre des Odes* contient un éloge des *Baisers* de J. Second.

5. *Ibid.*, p. 526 et 527.

6. *Ibid.*, p. 735 et suiv.

7. Cf. *Œuvres de Ronsard*, éd. Blanchemain, t. VI, p. 344. Cette « gayeté » parut dans le *Livret de folastries* en avril 1553.

8. *Ibid.*, t. VII, p. 238. Cette épitaphe parut dans le *Bocage* de nov. 1554.

9. Voir mon *Ronsard poète lyrique*, p. 116, 128, 442, 458 à 460, 462, 496, 503, 514 à 556, 586.

10. Édition Blanchemain, VII, 141-142. La date 1564 donnée par Bl. est erronée.

de ses œuvres l'épître de 1563 où il le livrait au mépris public ; mais, par une faute de l'imprimeur G. Buon, le fameux sonnet resta dans l'édition collective de 1578, isolé de la prose qui l'encadrait et non signé[1]. C'est là que l'éditeur de la *Muse chrestienne* alla le prendre comme étant de Ronsard, et c'est lui par conséquent qui doit partager avec G. Buon la responsabilité de l'erreur de M. Vianey[2].

Ces réserves faites, j'ai grand plaisir à recommander derechef la lecture du *Petrarquisme en France*, où les seiziémistes trouveront une foule de vues pénétrantes et de renseignements précieux, exposés avec la claire méthode, l'aisance et la saine originalité qui caractérisent l'auteur.

PAUL LAUMONIER.

PIERRE VILLEY. **Les sources italiennes de la « Deffense et illustration de la langue françoise » de Joachim du Bellay,** *Paris, Champion*, 1908. Bibliothèque littéraire de la Renaissance.)

Il y a deux ans, les thèses si documentées et si précises de M. Villey renouvelaient véritablement l'étude des *Essais* de Montaigne ; le petit volume sur du Bellay qu'il nous a donné depuis, pour être d'apparence beaucoup plus modeste, n'en éclaire pas moins d'un jour tout nouveau une œuvre qu'on a regardée jusqu'ici comme l'une des plus importantes de notre Renaissance, et qu'on a souvent appelée le manifeste de la Pléiade. Les nombreuses lectures de M. V. l'ont amené à retrouver un ouvrage italien dans lequel il a reconnu tout d'abord des théories assez analogues à celles que du Bellay expose dans sa *Defense*. Une comparaison minutieuse des deux ouvrages lui a fourni des rapprochements d'idées si nombreux et si précis, des similitudes d'expression telles, que le hasard ne saurait expliquer cette ressemblance, et que force est bien d'admettre qu'en écrivant son plaidoyer pour la langue française, du Bellay avait non seulement dans l'esprit, mais incontestablement sous les yeux l'œuvre de son devancier italien.

On voit combien cette découverte est importante et nouvelle. Sans doute, on n'ignorait pas l'influence que l'Italie avait eue sur l'éclosion et le développement de notre Renaissance ; on s'accordait à la reconnaître non seulement dans cette admiration presque religieuse de l'antiquité, que les premiers humanistes italiens avaient éprouvée avant nous, mais encore dans une philosophie pratique, dans une conception de la vie qui tenait à la fois de

1. Il disparut des éd. suivantes, 1584, 1587, etc.

2. Quelques inadvertances moins importantes se sont glissées dans le volume : p. 75, la date de la première édition des *Angoisses et remèdes d'amour* n'est pas 1536, mais 1501 (Cf. Lacroix du Maine, I, 149 ; Goujet, XI, 248 à 252 ; Viollet-le-Duc, *Biblioth. poét.*, p. 196 ; Aug. Hamon, thèse fr.). — P. 136, note, le nombre des sonnets de la première édition des *Amours* de Ronsard n'est pas 182, mais 183, en comptant le sonnet-prologue *Divin troupeau qui sur les rives molles*. — P. 152, on ne peut pas dire que Ronsard a « traduit » le sonnet *Ciel, air et vents* ; il n'en a pris à Bevilacqua que le mouvement et le dernier hemistiche. — P. 253, les *Œuvres poétiques* de Jamyn (1575) furent réimprimées dès 1577 (1579 est une 3e édition), ce qui corrobore d'ailleurs l'observation de M. Vianey relative à leur succès. — P. 302, Anne de Marquets a publié dès 1562 un recueil intitulé *Sonnets, priéres et devises en forme de pasquins pour l'Assemblée de Messieurs les Prélats et Docteurs tenue à Poissy en 1561* (la dédicace au Cardinal de Lorraine est du 13 août 1562) ; et c'est là que parut pour la première fois le sonnet *Quelle nouvelle fleur*, où Ronsard félicite de son œuvre cette femme poète. La Bibl. Nat. possède la réédition de 1566, sous la cote Rés. Ye 4359.

l'esprit païen et de certains sentiments modernes. On la relevait également dans ce culte parfois excessif de la forme, dans une sorte de hiérarchie des genres littéraires, et, en versification, dans l'emploi de certains moules et de certains mètres. Pour ce qui est de du Bellay en particulier, on savait, depuis les si ingénieuses études de M. Vianey, combien le poète de l'*Olive* et des *Regrets* était redevable à Pétrarque, à l'Arioste et à d'autres sonnettistes italiens aujourd'hui oubliés. Mais on n'aurait jamais songé — et cela se peut comprendre aisément — à chercher au delà des Alpes le point de départ de ce mouvement d'émancipation de la langue française, de ces nombreuses revendications contre le latin, qui semblaient par leur nature même avoir une origine vivante et nationale.

Or c'est précisément le contraire que nous prouve, et de la façon la plus claire, le livre de M. V. Car l'auteur ne s'est pas borné à rapprocher de leur source immédiate quelques chapitres de du Bellay; il a fait précéder cette comparaison d'une introduction fort intéressante sur la longue lutte que l'Italie a vue se livrer entre la langue savante et l'idiome vulgaire, entre le latin et le toscan. C'est véritablement une première épreuve de la lutte à laquelle on assista en France au XVIe siècle, et dont M. Brunot a retracé avec tant d'intérêt les différentes phases. Dès le milieu du XVe siècle, l'humaniste italien Alberti indiquait la plupart des arguments que devaient développer plus tard tous les partisans de la langue vulgaire, soit en Italie, soit en France. Peu de temps après lui, l'exemple et les préfaces-manifestes de Lorenzo de Medici contribuèrent très efficacement à gagner des adeptes à la cause nouvelle. Bembo lui-même, le fameux cicéronien, soutint une thèse semblable dans son dialogue intitulé *Prose della lingua volgare*, qui fut composé et connu dès 1502 : il y retraçait l'histoire de cette langue vulgaire que l'on méprisait comme une roturière et une parvenue: il en faisait valoir les qualités, celles qu'elle possédait déjà, et celles qu'il serait facile aux écrivains de développer par le travail et par l'usage; enfin il essayait de déterminer ce que devait être la langue vulgaire littéraire. — C'est bien là aussi ce que se proposeront chez nous tous les partisans du français: c'est ce que se proposera en particulier l'auteur de la *Défense*. Le mouvement est le même dans les deux pays, bien qu'il ne s'y manifeste pas à la même heure, et que le problème ne s'y pose pas absolument dans les mêmes termes.

Il peut paraître étrange au premier abord que les propres héritiers de la langue de Cicéron et de Virgile, que ces adeptes fervents du beau et du pur latin aient été les premiers à donner le signal de l'émancipation. En réalité, c'est peut-être, comme l'indique M. V., dans cette rigueur même de leur cicéronianisme qu'il faut chercher une des raisons de ce désir d'indépendance. Pour se répandre, pour pouvoir, ainsi enrichie et autorisée par l'usage, lutter avec succès contre sa rivale, il aurait fallu que la langue latine fût un idiome moins étroit, moins exclusif, plus ouvert aux idées et aux termes nouveaux, plus accessible aussi, je ne dis pas à la foule, mais à la société polie qui n'est pas érudite. Or précisément cette société mondaine et féminine, qui chez nous au XVIe siècle se formait à peine et restait étrangère à tout mouvement intellectuel, était déjà très florissante en Italie un siècle plus tôt; et l'on sait que l'influence mondaine et féminine est presque toujours fatale au latin, et que c'est en langue vulgaire que les dames ont coutume de « regenter les maistres d'eschole ». En Italie elles le pouvaient très aisément. Tandis qu'en France la littérature du moyen âge fut vite oubliée ou méprisée, tandis qu'il semblait, et non sans raison, que la nouvelle école eût rompu complètement avec les errements passés, et qu'on ne pût unir dans une même admiration les productions des « Goths » et les œuvres inspirées de l'antiquité, la transition s'est accomplie d'une façon moins brusque dans la Péninsule. Aussi les historiens de la littérature italienne se demandent-ils parfois à quel moment il convient de placer ce qu'on est con-

venu d'appeler, assez improprement, la Renaissance. Si elle se manifeste surtout au XVe siècle avec l'humanisme, elle a ses origines assurément plus haut, et les Pétrarque, les Boccace, sont bien, eux aussi, des humanistes de la première heure. Mais eux-mêmes ne se rattachent-ils pas à Dante, et, quelque différence qu'il y ait entre la façon dont celui-ci et ceux-là comprennent l'antiquité, peut-on véritablement opposer à ces commentateurs et à ces interprètes de Cicéron et de Tite Live, cet admirateur passionné de Virgile, ce sujet dévot de l'Empire romain qui, par respect pour le latin, avait commencé à écrire sa *Comédie* en hexamètres? Comme l'a très joliment dit J. Texte, tous ces Italiens du XIIIe au XVIe siècle se croient des Romains de la vieille roche : « ils sentent battre en eux le sang des légions de Pompée et de César : ils ont tous été un peu vaincus à Cannes, et vainqueurs à Zama ». Mais malgré ce respect et cette admiration pour la Rome antique, pour sa littérature comme pour sa gloire militaire et sa puissance, ces Italiens gardent leur originalité, et une certaine indépendance... « Major e longinquo reverentia » : ce que n'auraient pas fait les humanistes français ou allemands, Dante, Pétrarque et Boccace ont écrit en langue vulgaire certaines de leurs œuvres littéraires : et si chacun d'eux comptait surtout sur ses écrits latins pour assurer sa gloire, beaucoup de leurs contemporains leur ont fait entendre à l'avance le langage de la postérité. Ainsi l'Italie ne connaissait pas cette opposition entre le courant humaniste et antique et la tradition nationale et populaire. Les auteurs étaient les mêmes : l'inspiration aussi était souvent la même : et les idées antiques, le culte de Rome se manifestaient dans les œuvres toscanes comme dans les discours cicéroniens. Pour toutes ces raisons la littérature vulgaire ne pouvait pas, au delà comme en deçà des Alpes, être accusée de n'avoir produit que de simples « épiceries » : l'exemple et l'autorité des grands écrivains, aussi bien que la valeur incontestée de leurs œuvres, l'interdisaient.

Mais aussi, de ce fait même, la question se compliquait. Pour une littérature sans passé, comme était la nôtre aux yeux des humanistes du XVIe siècle, le seul idiome qu'on pût opposer au latin était la langue parlée par la bonne société du temps. Pour les Italiens du XVe siècle au contraire, quel était l'idiome vulgaire? Était-ce celui qu'ils parlaient tous les jours, ou celui qu'avaient immortalisé les Dante, les Pétrarque et les Boccace? Et, si c'était le premier, — à une époque où les dialectes différaient tant entre eux, — convenait-il d'adopter simultanément plusieurs idiomes, ou fallait-il accorder à l'un d'eux une suprématie bien arbitraire et toujours contestée? Deux langages en particulier pouvaient se la disputer : le toscan, que parlaient les Florentins de la cour des Médicis, et le langage courtisan, mélange de divers dialectes, qu'employait la bonne société d'alors. Cette lutte, qui apparaît dans tous les ouvrages écrits en Italie à cette époque, ne pouvait naturellement se manifester en France. Mais il faut ajouter, d'ailleurs, que dans la pratique l'opposition n'était pas aussi nette entre les partisans du toscan et ceux de la langue primitive, et que l'imitation des écrivains « classiques » imposait même à ces derniers l'emploi de tours archaïques, empruntés au dialecte florentin.

Ainsi, en dépit de quelques différences de détail, la question se posait de la même façon en Italie et en France; la plupart des arguments que du Bellay devait alléguer dans sa *Défense*, il les trouvait épars dans les manifestes des partisans du vulgaire italien depuis Alberti; il les trouvait condensés et mis en valeur dans quelques ouvrages plus récents et presque contemporains. Car, comme l'a remarqué M. V., la lutte continua en théorie, alors que dans la pratique la partie était gagnée aux partisans de l'italien; et, tandis que les professeurs de littératures antiques, les Amaseo, les Ricci, proclamaient encore le latin la véritable langue nationale, d'autres, comme

Sperone Speroni, défendaient la cause, ou, pour mieux dire, justifiaient la victoire du vulgaire toscan.

C'est en 1542 que Speroni publia un recueil de 10 dialogues, dont deux traitent de questions littéraires. Le 8e est consacré à la rhétorique, et du Bellay semble s'en être souvenu dans certains passages de son livre. Le 7e traite des Langues. L'auteur nous fait assister à un entretien entre Lazzaro Buonamico, défenseur intransigeant du latin, un courtisan, qui naturellement défend le langage mêlé de la bonne société, et Bembo, le porte-parole de l'auteur, partisan convaincu du toscan, de l'idiome des grands écrivains italiens, qu'il convient, dit-il, d'enrichir sans cesse par l'usage et par le travail. A ce moment intervient dans la discussion un écolier qui se borne à rapporter une conversation entre Lascaris et Peretto, à laquelle il a assisté jadis, et dont le récit remplit la fin du dialogue. Tandis que Lascaris revendique pour les langues anciennes le privilège de traiter des sujets de science et de philosophie, Peretto, qui représente ici le sentiment de Speroni, proclame l'égalité de toutes les langues. Les Italiens, selon lui, ne doivent écrire qu'en toscan, et l'étude des œuvres antiques, qui un jour sans doute deviendra même inutile, ne doit servir, en attendant, qu'à enrichir, à développer l'idiome vulgaire, et à nous rendre capable de rivaliser avec les Anciens, que nous tenterions en vain d'égaler dans leur propre langue.

C'est ce dialogue que du Bellay a mis véritablement au pillage, comme on peut s'en rendre compte en jetant les yeux sur les rapprochements que M. V. a réunis dans son volume, pp. 43-67. Des expressions, des phrases entières sont littéralement traduites, et la suite du raisonnement même est le plus souvent conservée : du Bellay s'est contenté de signaler, pour les réfuter, les objections que l'auteur italien avait mises dans la bouche de ses différents personnages. En somme ce dialogue de Speroni a fourni à du Bellay quelques importants passages des chapitres I, 1, I, 3, I, 9, II, 3, la plus grande partie du chapitre I, 11, et presque tout le chapitre I, 9, l'un des plus importants de la *Défense*.

On peut s'étonner qu'un emprunt aussi manifeste n'ait été relevé par aucun des contemporains de du Bellay. Ses ennemis, comme Barth. Aneau, l'ont assurément ignoré; mais d'autres l'ont connu et y ont fait allusion. C'est, en 1551, Claude Gruget, le traducteur de Speroni, qui, pour faire l'éloge de ce dialogue, déclare qu'on en peut « recueillir grand fruit, comme l'a bien su faire l'un de nos excellents François en parlant de l'honneur de notre langue ». C'est du Verdier qui, à l'article *Sperone Speroni*, reproduit presque en entier la traduction de ce dialogue par Gruget. Ni l'un ni l'autre d'ailleurs n'ont songé à faire à du Bellay un grief de ces emprunts: c'est qu'alors la conception de la propriété littéraire et celle de l'imitation étaient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, surtout lorsqu'il s'agissait d'un modèle latin ou italien. — Ainsi la source d'une des œuvres les plus importantes de notre XVIe siècle était demeurée inconnue à tous les critiques; et il faut remercier M. Villey d'avoir apporté cette nouvelle et si importante contribution à l'histoire de la Renaissance en France.

RENÉ STUREL.

EDMOND FARAL. **Les jongleurs en France au Moyen-Age** (Bibliothèque de l'école des Hautes-Études, 187e fascicule). *Paris, Champion*, 1910, in-8, de XII-340 pp.

En écrivant les *Jongleurs*, M. Faral aurait-il fait œuvre vaine? Ne convenait-il pas d'attendre, pour essayer cette synthèse, que les recherches eussent

multiplié, que la critique eût plus complètement et plus sûrement établi les textes sur quoi elle est fondée? Telle est du moins l'inquiétude que l'auteur exprime en différents endroits de son livre. Il faut rassurer sa modestie. Si les textes concernant les *Jongleurs* sont rares, incertains, disparates — 300 environ, pris de toutes mains et répartis sur quatre siècles — il est à craindre que l'avenir n'en accroisse guère le nombre ni la qualité. Sans doute la plupart, et les plus importants, étaient connus avant M. Faral; mais il les a classés, interprétés de façon originale: ses conclusions, qui ne pouvaient prétendre à la certitude absolue, sont toujours séduisantes et, le plus souvent, la vraisemblance où elles atteignent paraît fort voisine de la vérité.

Je reprocherai plutôt à M. Faral, si réservé dans la théorie, d'oublier parfois dans les applications la prudence que lui-même reconnaît si nécessaire. Tandis que les textes sont ordinairement produits avec la fixité d'un *ne varietur* — et il n'eût pas été inutile de signaler certaines variantes — un passage de Watriquet de Couvins est donné avec deux leçons différentes (pp. 103, 156) sans qu'on voie la raison ni l'intérêt de ce changement. M. Faral accorde aussi trop de crédit aux inventions des poètes. Dans la chanson des *Saisnes*, Charlemagne est représenté écoutant la Vie de saint Martin: est-ce une preuve que, cinq siècles après Charlemagne, les « laïques consentent à entendre » de tels ouvrages « pour la seule beauté du conte » (p. 45)? Pour nous donner une idée du luxe des jongleurs, fallait-il rappeler le Merlin des romans de la Table-Ronde (p. 100), sa couronne d'or, « sa harpe d'argent enrichie de pierres précieuses et tendue de cordes d'or »? A la page 2 157, n. 2, narrations de miracles, légendes, textes de poètes et de chroniqueurs se mêlent assez confusément pour démontrer que les jongleurs ont donné de « beaux exemples de vertu ». Il faudra, pour nous en convaincre, des récits moins suspects, des arguments plus décisifs. Au demeurant, ces négligences sont clairsemées et de médiocre conséquence. M. Faral les rachète par d'éminentes qualités. Sa méthode est appropriée au sujet, exacte et délicate à la fois, minutieuse sans excès, rigoureuse sans raideur.

Quelle origine assigner aux jongleurs? Leurs ancêtres sont-ils les « scôps » qui, dans les festins, parfois dans les combats, célébraient l'héroïsme des guerriers germains? les mimes de Grèce et d'Italie? ou les uns et les autres tout ensemble? G. Paris se rangeait à cette opinion éclectique. Selon M. Faral, entre le « scôp » et le jongleur on ne saurait découvrir nul lien de filiation; au contraire, on retrouve chez le jongleur les caractères distinctifs du mime latin. Qu'est-il en somme, ce jongleur? Un amuseur à gages. Pour plaire au public des carrefours, pour arracher quelques deniers à son avarice, il joue de la vielle, chante, mène les « caroles », danse sur la corde raide, dresse des chiens, cabriole, disloque ses membres, escamote dés et muscades, que sais-je encore? Ces talents variés assurèrent le succès du mime qui, sous le nom de jongleur, conquit la Romania, puis l'Europe. Les « scôps » reculèrent pas à pas devant ce vainqueur; pour se survivre, les derniers durent faire métier de jonglerie.

La démonstration de M. Faral est forte; cependant elle appelle une objection. Oui, des deux amuseurs rivaux, celui qui avait le plus d'expérience et le plus de souplesse, le plus civilisé devait triompher, a triomphé. Le jongleur est le mime latin, mais le mime transformé, *adapté*. Il s'adresse à un public nouveau qui, jusque dans ses plaisirs, a une tradition ou du moins des habitudes. Pour le gagner, le jongleur munira son arc d'une corde neuve: il « chantera de geste », ce que le mime latin n'a jamais fait. Or quelque opinion que l'on ait sur les origines de l'épopée française, chanter de geste, au sens le plus large, n'était-ce pas l'unique fonction des « scôps »? Les jongleurs ont vaincu ces Barbares, mais ont aussi très précieusement

recueilli leurs dépouilles. Ainsi les jongleurs, fils des mimes latins, — ce point est établi — restent, en un sens, les héritiers, les continuateurs des « scôps » de Germanie.

En des chapitres nourris de détails curieux, M. Faral nous décrit la vie des jongleurs, de leurs cousins et concurrents, les clercs vagants et les Goliards. Il nous fait connaître leurs ressources, celui-là recevant à l'adoubement d'un chevalier de riches manteaux fourrés de vair, celui-ci réclamant d'une voix pitoyable la maille qu'un vilain porte nouée au pan de sa chemise. Là-dessus, tous courent à la taverne; car cette bohème est insouciante et vicieuse : que de mauvais garçons pour un Rutebeuf! Ce sont ensuite les premiers essais d'organisation, les corporations et leurs statuts, les confréries et leurs fondations pieuses. L'Église, sévère aux baladins des rues, se montre indulgente à ceux dont elle met le talent à contribution pour ses grandes fêtes, à ceux-là surtout qui, au son des instruments, célèbrent la louange des saints ou chantent de geste.

Ici la thèse de M. Faral rejoint celle que M. J. Bédier exposait naguère dans les *Légendes épiques*. Le jongleur est passé au service de l'Église, plus exactement au service d'abbayes, de moûtiers, illustrés par des dévotions particulières, lieux d'étape, auberges pieuses sur les grandes routes de pèlerinage. Le jongleur chante, quelquefois le jongleur « trouve ». Ses récits retiennent les passants à Saint-Guilhem-du-Désert; quelle merveilleuse histoire que celle de Guillaume au Curb-Nez et de sa race! Et qui douterait, après l'avoir entendue, que les moines de Gellone possèdent le bois de la vraie croix, offert au héros par Charlemagne? Séduit par d'autres contes, le voyageur s'attarde à Vézelay auprès des reliques de Marie-Madeleine, court à Pothières admirer le tombeau de Girard de Roussillon qui les découvrit, s'éloigne à regret de la vallée de la Cure, immortalisée par de si belles passes d'armes, du tertre de Quarré-les-Tombes où dorment — le jongleur a su l'en convaincre — tant de hardis chevaliers. M. Faral pense que la *Vie de saint Edmond le Roi* était destinée à un public aristocratique (p. 173). Je me séparerai de lui sur ce point. C'est, plus vraisemblablement, comme les gestes du cycle de Guillaume d'Orange et *Girard de Roussillon* et *tutte quante*, une œuvre d'apologie et de réclame. La basilique de Saint-Sernin, à Toulouse, se flatte de posséder le chef de saint Edmond. D'autres sanctuaires, sans doute, prétendent conserver d'autres reliques du jeune roi. Il faut démontrer que les précieux ossements n'ont jamais quitté saint Edmund's Abbey. Denis Piram est chargé de ce soin.

Mais Denis Piram et les poètes qui ont composé de telles gestes sont-ils à proprement parler des jongleurs? Oui, dira M. Faral, s'ils faisaient de la poésie « métier et marchandise ». Nous voici cependant loin des contorsions de l'homme-serpent et des tréteaux du funambule. Je les appellerais plutôt des ménestrels, si M. Faral ne réservait ce nom aux jongleurs attachés à la personne d'un seigneur, figurant sur l'état de sa maison, au nombre de ses « domestiques » (ministrales). Ceux-ci occupent le rang le plus élevé dans la hiérarchie jongleresque. Sont-ils séparés de leurs humbles confrères par quelque différence essentielle? Point. Leurs jeux sont les mêmes, plus raffinés seulement, accordés au goût d'un public plus difficile. Ils vivent de la vie seigneuriale, sont employés à des missions de confiance, brillent dans les fêtes qu'ils organisent et dont ils sont le principal attrait. Ils s'enrichissent enfin et, la vanité s'en mêlant, quelques-uns usurpent des titres de noblesse. Mais voici la fâcheuse rançon de ces avantages. Leur muse est serve; il faut louer sans cesse, flatter encore après avoir flatté : il faut écrire les vers entremetteurs des « conseils d'amors » et des « chapelets de fleurs ». La poésie s'affine et se nuance, mais s'étiole et s'édulcore : la littérature des ménestrels est une littérature domestique. — D'accord. Pourtant M. Faral n'aurait-il pas dû, pour maintenir un juste équilibre, nous dire ce

que devenaient fatalement les chansons de geste dans les auditions de carrefour? Il suffit, pour l'imaginer, d'écouter dans une rue de Naples les derniers *Rinaldi* déclamer au centre d'une triple couronne de pouilleux. Quels vers! Et quelles gloses! Aussi quel sujet de méditation pour ceux qui, à l'étourdie, réclament une poésie « populaire »!

Dans les loisirs, dans l'aisance, le jongleur, promu à la dignité de ménestrel, délaisse peu à peu les parties basses de son métier, se donne tout à sa tâche d'écrivain : l'homme de lettres est né; c'en est fait de l'art de jonglerie. Avant de conclure son histoire, M. Faral a essayé de déterminer quelle part, dans l'œuvre littéraire du Moyen-Age, doit être assignée à des jongleurs avérés. Tâche malaisée, certes! Ce chapitre, qui est l'un des plus importants du livre, sera aussi l'un des plus discutés. On doutera si les passages dont M. Faral s'autorise pour leur attribuer certains poèmes ne sont pas des interpolations de jongleurs intéressés et vaniteux. De plus, ces textes mêmes — leur authenticité admise — ont-ils la portée ou le sens que leur prête le commentaire de M. Faral?

Guillaume de Bapaume, auteur présumé du *Moniage Rainouart*, excelle en son métier de poète :

> Por quoi l'ont pris maint jugleors en hez,
> Qu'il les avoit de bien fere passez.

Ces vers affirment que « maint jugleors » versifiaient, non que Guillaume fût lui-même « jugleor » (p. 181). Herbert le Duc méprise ouvertement les « vilains jongleurs »; M. Faral est disposé pourtant (p. 181) à considérer Herbert comme un jongleur; un tel sentiment nous inclinerait plutôt à l'opinion contraire. De même Jean Bodel, « trouveur de profession » (p. 183), défend que « nus vilains jugleres » se vante d'avoir composé la chanson des *Saisnes* : pourquoi le ranger, même avec les réserves les plus prudentes, au nombre des jongleurs? J'avoue enfin que Raimbert de Paris, auteur de la *Chevalerie Ogier* (p. 184), m'est suspect. Il vante la noblesse de sa race :

> Gentils hom fu et trestout son lignaige.

Cette gentilhommerie a tout l'air d'une invention destinée à donner du crédit à un poème de mœurs courtoises :

> Mainte chançon fist il de grant barnage.

Ces réserves faites, il reste que M. Faral a courageusement affronté une question des plus dangereuses, qu'il a réuni un petit nombre de textes décisifs, tenté des inductions discutables souvent, mais toujours suggestives. Il a terminé son livre par une étude sur les rapports des jongleurs et du théâtre. Sujet neuf, étude fort intéressante. Monologues dramatiques, mimes dialogués, œuvres du théâtre régulier ont eu des jongleurs pour interprètes, sans doute aussi pour auteurs. Dans ce rôle nouveau, ils ont longtemps amusé la foule, longuement survécu à l'art de ménestrandie. Ils nouent une tradition; il faut les compter au nombre des obscurs et modestes prédécesseurs de Molière.

Oserai-je exprimer ici un regret? J'attendais de M. Faral un chapitre sur les jongleurs et la musique. Ces artistes nous sont représentés constamment la vielle en main, ou le psaltérion, ou la rote, chantant des airs de toute sorte, motets religieux, mélopées épiques, chansons à boire et chansons à baller. D'où empruntaient-ils ces mélodies? Ne se mêlaient-ils pas de composer parfois, comme ils se mêlaient d'écrire? Quelle influence enfin ont-ils exercée sur le développement, sur la diffusion de l'art musical dans notre pays? Quelqu'un, je l'espère, comblera un jour cette lacune et satisfera sur ce point notre curiosité.

M. Faral nous répondra sans doute : « J'ai écarté volontairement cette enquête de mon sujet. J'ai voulu seulement narrer les humbles commencements de l'homme de lettres ». Il les a excellemment racontés, dans un style d'une tenue parfaite, vif et net, élégant sans recherche, coquet sans mignardise. Comme il a de quoi satisfaire une érudition scrupuleuse, son livre a de quoi plaire au goût le plus délicat.

MATHIEU AUGÉ-CHIQUET.

GUSTAVE BOISSIÈRE. **Urbain Chevreau** (1613-1701). Sa vie. Ses œuvres. Etude biographe et critique, accompagnée de l'analyse et de nombreux extraits des différents ouvrages de l'auteur. (Thèse) *Niort, Clouzot*, 1909, in-8, XX-506 pp.

GUSTAVE BOISSIÈRE. **Remarques sur les poésies de Malherbe par Urbain Chevreau**, édition critique d'après le manuscrit de Niort. (Thèse complémentaire.) *Niort, Clouzot*, 1909, LIV-432 pp.

Bibliophile érudit, précepteur du duc du Maine, agent diplomatique, auteur dramatique, romancier, moraliste, poète, critique, historien, Urbain Chevreau, qui a été et sera toujours ignoré du grand public, ne s'est acquis auprès des spécialistes que le renom d'un polygraphe médiocre. Quelque soin et quelque sympathie que M. Boissière ait apportés à l'étude qu'il vient de lui consacrer, je doute fort que ce jugement puisse s'en trouver modifié. Est-ce à dire que la vie et l'œuvre d'Urbain Chevreau ne présentent aucun intérêt? Il serait injuste de le prétendre. Il a été mêlé à des événements assez considérables, il s'est exercé dans des genres assez variés et assez importants pour que le travail entrepris par M. Boissière se trouve amplement justifié.

La manière dont ce travail a été conçu et exécuté fera sans doute l'objet d'assez vives critiques : on ne manquera pas de reprocher à M. Boissière d'avoir trop exclusivement concentré son effort sur la vie et les écrits d'un personnage très secondaire, en négligeant quelque peu l'étude, beaucoup plus intéressante, du milieu où il a vécu et des genres qu'il a cultivés. On regrettera, par exemple, que le monde diplomatique des cours du Nord, où a évolué Chevreau, n'ait pas été étudié avec plus d'ampleur; que les comédies et les tragédies ne soient pas plus attentivement rapprochées des œuvres contemporaines similaires et plus nettement mises à leur rang dans l'histoire des genres auxquels elles appartiennent : que les romans ne donnent lieu qu'à une comparaison bien vague et superficielle avec les productions analogues de La Calprenède, de Mlle de Scudéry, etc. ; qu'à propos de l'*Histoire du Monde*, le parallèle — qui s'imposait — avec le *Discours sur l'Histoire universelle*, soit à peine effleuré et que les accusations de plagiat de Masson ne soient pas même discutées.

Si fondés qu'ils puissent paraître, de tels reproches ne seraient pas, à mon avis, parfaitement équitables. Il convient de juger un auteur sur ce qu'il a voulu faire, et non sur ce qu'il aurait pu vouloir faire. Les recherches qu'on exige d'un jeune agrégé frais émoulu de l'Ecole Normale ou de la Sorbonne, et rompu aux plus modernes disciplines, pourrait-on les réclamer sans injustice d'un universitaire de la génération précédente, à qui de longues et laborieuses années de service ont inculqué un certain scepticisme sur la valeur scientifique de l'histoire littéraire, et qui, sans doute, appelle *mode* ce que nous appelons *méthode*? Au reste M. Boissière s'en est expliqué dans son Introduction, sans peut-être appuyer assez sur ce que son dessein offre de très particulier. Ce qu'il s'est proposé, c'est moins une

étude littéraire sur Chevreau qu'« une sorte d'édition abrégée, qui permît de sortir de l'ombre ce qui pouvait contribuer à le faire connaître parfaitement » (p. v). Il faut donc considérer l'ouvrage de M. B. comme un de ces « extraits » qu'aimait tant le XVIIIe siècle, où le critique s'efface volontairement derrière son auteur, en n'intervenant que pour affirmer de temps à autre son respect du bon goût et des bienséances, et pour encadrer analyses et citations de quelques développements généraux où se révèle, en un style à la fois grave et fluide, l'érudition plus étendue que profonde d'un humaniste judicieux et courtois.

Envisagé sous cet angle, le livre de M. Boissière apparaît comme infiniment estimable. Il nous fournit de la personne et des écrits de Chevreau une image complète et assez fidèle, encore que le peintre ait été quelquefois tenté de flatter un peu son modèle.

Le livre Ier, consacré à l'*Homme*, comprend une biographie consciencieuse et suffisamment impartiale, où les problèmes que soulève la vie de Chevreau ne sont assurément pas tous éclaircis, mais où l'on rencontre beaucoup de doutes prudents et fort peu d'affirmations hasardées. On voudrait seulement que certaines hypothèses (« Chevreau, fervent catholique, devint le familier de cette reine protestante (Christine de Suède) qu'il contribua *peut-être* à convertir » (p. 12). « Il est certain que les lettres (contre Balzac) ont paru, mais elles ne sont pas de Chevreau, *fort probablement* » (p. 20)) fussent accompagnées au moins d'un commencement de preuve ; on est aussi tenté de regretter qu'à force de prudence, M. B. s'abstienne de trancher dans un sens déterminé certains points intéressants : la nature réelle des fonctions diplomatiques de Chevreau (pp. 28-29), la valeur et la destinée de sa bibliothèque (pp. 34-36), etc. Du moins ai-je plaisir à signaler (pp. 31-32) un portrait net et vivant de Chevreau, qui donne une idée exacte et précise du personnage : « C'était, conclut M. Boissière, un homme de bonne compagnie, à la fois poli et savant, austère et gracieux, n'ayant rien du laisser-aller, ni de la légèreté du courtisan ou de l'homme à bonnes fortunes ; mais en imposant plutôt par sa gravité et ses manières sérieuses, qui tranchaient un peu avec celles du temps et du milieu où il vivait ».

Dans le second livre (*L'Écrivain*), de beaucoup le plus important, M. B. analyse patiemment la production copieuse et variée de ce polygraphe fécond : Pièces de théâtre, Correspondance, Romans, Traités de morale, Poésies, Critique, Histoire, Mélanges. Le contenu de ce dernier chapitre eût sans doute gagné à être réparti dans les divisions précédentes, chaque pièce se trouvant ainsi rapprochée des ouvrages similaires, conformément au plan indiqué un peu tard (p. 359). Telle quelle, cette étude nous fait connaître en détail, et très complètement, les différentes œuvres de Chevreau. Il y a sans doute quelque inégalité dans les développements consacrés aux différents genres. M. B. expédie bien sommairement l'*Histoire du monde*, en arguant, avec trop de modestie, de son incompétence (p. 305), alors qu'il donne de certaines poésies, assez insignifiantes, une analyse détaillée, parfois plus longue que la pièce elle-même. Il n'en ressort pas moins de ce second livre une impression très nette de ce qu'a été l'œuvre de Chevreau : les morceaux choisis qui forment l'appendice la confirment en montrant combien cet estimable érudit était incapable, même en ses meilleurs moments, de s'élever au-dessus d'une correcte médiocrité.

C'est assurément dans de courts billets, dans quelques poésies fugitives, ou dans certaines lettres, un peu apprêtées, mais ingénieuses (pp. 143-144) que l'on pourrait le plus aisément reconnaître un germe de talent littéraire. Les grands ouvrages dépassent visiblement les forces de ce génie moyen. Les traités de morale présentent, sans ordre et sans liaison, des observations assez banales exprimées en un style terne et lourdement pompeux. Les romans, que M. B. a résumés avec une conscience méritoire, sont gâtés par

de nombreux et graves défauts : « manque d'unité et de liaison..., distractions, indications insuffisantes ou tardives, négligences, oubli de certains détails utiles à connaître, discours incessants et trop longs, etc. » (p. 177). Si encore le fond était intéressant! Mais « les caractères ont peu de variété et les histoires se ressemblent toutes ou à peu près » (p. 178). Aussi comprend-on qu'après une lecture aussi fastidieuse, M. B. conclue en décernant à son auteur cet éloge cruel : « Sachons gré particulièrement à Chevreau d'avoir diminué l'étendue de ses romans, et, par suite, le déplaisir qu'ils causent à la longue » (p. 210).

Il est assez rare que M. Boissière montre à l'égard de son auteur une aussi judicieuse sévérité; ses appréciations pèchent souvent par excès d'indulgence, ce qui s'explique et s'excuse aisément. Après avoir lu le *Théâtre* de Chevreau, j'avoue ne pouvoir partager l'indignation de M. B. contre les jugements peu laudatifs des frères Parfaict. Non que la *Suite et le Mariage du Cid*, les *Deux Amis* et l'*Avocat dupé* soient des pièces ennuyeuses. Mais il arrive souvent qu'on y rit surtout aux dépens de l'auteur. « Don Fernand, le roi de Castille, dit M. B., n'est guère plus actif ici que chez Corneille ». Il serait plus juste de le comparer aux rois ganaches de l'opérette dont il annonce déjà l'incohérence bouffonne et la pusillanimité solennelle, beaucoup plus qu'il ne rappelle la majesté cornélienne. Comment ne pas signaler au passage la platitude de vers comme ceux-ci :

> Tel se voit submergé par les adversitez,
> Qui n'aguères nageoit dans les felicitez.
> (*Les Deux Amis*, I, 3.)

> O dieux, qu'il parle bien après avoir fait mal.
> (*Ibid.*, IV, 9.)

> Pour des bienfaits si grands, je n'ai rien à vous rendre
> Que ma sœur, cher amy, si vous la daignez prendre.
> (*L'Avocat dupé*, V, 4.)

Ni dans ses analyses — fort diligentes et fort claires d'ailleurs — ni dans le chapitre bien succinct qu'il consacre au style de Chevreau[1], M. Boissière n'a relevé aucun de ces passages caractéristiques. Dans le jugement d'ensemble qu'il porte sur le théâtre, il énumère, il est vrai (pp. 125-126), les nombreux vices de construction et d'expression qui le déparent, mais il conclut en reconnaissant à l'auteur un « vrai talent », ce qui paraît exagéré. Du moins les études, très précises et détaillées, consacrées à chacune des pièces de Chevreau[2] permettent-elles de s'en faire une idée vraiment complète, sans recourir aux textes, qui sont, pour la plupart, devenus assez rares.

En ce qui concerne l'œuvre critique de Chevreau, M. Boissière a fait plus : outre l'étude qu'il consacre dans sa thèse principale (l. II, ch. VI) aux *Remarques sur les Poésies de Malherbe*, il nous offre, sous forme de thèse complémentaire, l'édition d'un manuscrit de la Bibliothèque de Niort, où ces *Remarques* se retrouvent dans un autre ordre et sous une forme plus com-

1. Le ch. x du livre II est intitulé : Langage et Style, Versification et lyrisme. Sur le vocabulaire et la syntaxe, il est regrettable que M. B. n'ait pas fait plus nettement le départ entre ce qui est particulier à Chevreau et ce qui rentre dans l'usage courant du XVIIe siècle; les deux pages consacrées au style (p. 436-437) sont bien vagues. L'étude sur la versification, très soignée sinon absolument complète, fournira des renseignements utiles.

2. Sur l'histoire *extérieure* des pièces (*la Suite et le Mariage du Cid* notamment) et sur la comparaison avec certaines œuvres similaires (*les Véritables Frères rivaux* et les pièces de Beys, Boisrobert et Scudéry) on souhaiterait des recherches un peu plus complètes.

plète et plus achevée. Il les a fait précéder d'une *Introduction* copieuse et documentée, où les principaux problèmes soulevés par ce manuscrit sont exposés avec beaucoup de conscience et souvent résolus d'une façon très satisfaisante. Malgré les déclarations de M. B. (pp. XLVII-L), je regrette que le texte du manuscrit ne soit pas continuellement et minutieusement rapproché des *Remarques* imprimées et des *Observations* de Ménage, tant en ce qui concerne la disposition de ces divers textes que leur contenu. Ainsi eût été constituée une édition critique vraiment complète, qui eût permis de contrôler aisément les conclusions de M. B. relativement à l'histoire et à la composition du manuscrit, et aux plagiats de Ménage. Telles quelles, les *Remarques* éditées par M. B. constituent un témoignage intéressant pour l'histoire de la critique et de l'érudition en France; elles confirment ce que nous savons de leurs tendances au milieu du XVIIe siècle : connaissance très étendue des littératures anciennes, manie outrée de la comparaison et du rapprochement; goût exagéré pour la réglementation minutieuse du langage, qui va parfois jusqu'au purisme hargneux et agressif.

Il nous reste à constater que les thèses de M. Boissière sont présentées sous un aspect typographique agréable, sinon parfaitement correct[1], que les tables et index[2] sont établis avec soin et que, des trois estampes qui ornent le volume, la première — le portrait de Chevreau — offre un très réel intérêt. Félicitons enfin M. Boissière de s'être imposé la tâche ardue d'étudier pendant de longues années des œuvres médiocres dont la lecture a dû être souvent fastidieuse, et d'avoir présenté le résultat de ses recherches dans un style aisé et correct, souvent agréable, qui, notamment dans la *Conclusion*, atteint parfois à la formule précise et définitive.

F. GAIFFE.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. T. V. 1909. *Genève, Julien. Paris, Champion. Leipzig, Hiersemann.* 1 vol. in-8° de 344 p.

H. RODET, ancien avocat à la Cour d'appel, docteur en droit. **Le Contrat Social et les idées politiques de J.-J. Rousseau.** Préface de M. E. Faguet. *Paris, Rousseau*, 1909. 1 vol. in-8° de XXIX-443 p.

A. REY. **Jean-Jacques Rousseau dans la vallée de Montmorency**. Avec deux phototypies et une carte. *Paris, Plon-Nourrit*, s. d. 1 vol. in-12 de IV-294 p.

A. SCHINZ. **Jean-Jacques Rousseau, a Forerunner of Pragmatism.** *Chicago, the open court publishing company.* 1909. 1 broch. in-8 de 39 p.

Le tome V des ANNALES J. J. ROUSSEAU imprime notre étude sur le *Texte de la Nouvelle Héloïse et les éditions du XVIIIe siècle*. Nous en résumons les conclusions essentielles qui nous semblent assurées. Elles ont été d'ailleurs acceptées, avant impression, par MM. Ritter et Th. Dufour.

La copie qui a servi à l'impression de la *Nouvelle Héloïse* est perdue. Mais

1. Ajoutons quelques compléments à l'Errata de la thèse principale : p. 20, la *ceille* Rome au lieu de : la *cceile* Rome; p. 67 : un vers faux :

Lui percer la main et lui tirer le cœur,

p. 147 : *M. Osmont*, au lieu de : M. *Omont*, etc.

2. Il manque une *Bibliographie* détaillée des ouvrages de Chevreau qui compléterait utilement le *Tableau chronologique* imprimé à la suite de la *Table des matières*. Le regrette Alphonse Allais eût été bien étonné de se voir attribuer une étude sur *Malherbe et la poésie à la fin du XVIe siècle* (pp. 256 et 487).

nous disposons, pour établir le texte, de deux brouillons fragmentaires qui sont à la bibliothèque de la Chambre des députés; de la copie complète pour Mme de Luxembourg; de la première édition dont les épreuves furent corrigées par Rousseau; de l'édition de Rey 1763, établie sur un exemplaire de 1761, revu par Jean-Jacques; de trois exemplaires qu'il a plus ou moins annotés. L'étude de ses affirmations successives et parfois contradictoires, celle des textes imprimés montrent que la première édition doit servir de base, mais qu'il y faudra faire entrer les additions d'un exemplaire corrigé de 1764, et noter toutes les variantes de l'édition de Rey 1763. La première édition elle-même ne saurait être reproduite sans quelques corrections. Les fautes d'impression y sont constantes; elles sont réelles — et il faut les corriger — ou apparentes seulement lorsqu'elles respectent des graphies personnelles à Rousseau (*lilac* = *lilas*; *abruvoir* = *abreuvoir*, etc.). Les manuscrits permettent d'établir la distinction. Le dernier en date, celui qui doit faire foi, n'est d'ailleurs pas la copie Luxembourg. L'étude philologique montre que les additions et corrections du deuxième brouillon sont postérieures à cette copie.

De nos recherches sur les éditions signalons que les lettres inédites de Rey conservées à Neuchâtel, jointes à celles de Rousseau à Rey, publiées par Bosscha, permettent d'écrire une histoire de la première édition assez détaillée pour éclairer la question des relations entre les auteurs, les éditeurs, les libraires et l'autorité. Nous avons pu retrouver dans les bibliothèques de France ou de Suisse, ou dans les catalogues, 51 éditions du XVIIIe siècle dont nous avons décrit 44 sur exemplaires. Nous avons étudié ces éditions et établi leurs filiations.

Cette étude bibliographique n'a pas la prétention d'être définitive. Elle est préliminaire à une édition critique et historique de la *Nouvelle Héloïse*. D'ici là nous recevrons avec reconnaissance toutes les additions et corrections. Nous pouvons déjà joindre à nos 51 éditions une contrefaçon de Rey 1763, décrite dans un catalogue de la librairie Ch. Bosse (nous n'avons pu nous la procurer), et une édition in-12 de Duchesne 1764 dont nous supposions (p. 66) l'existence et que M. P. M. Masson a trouvée à Fribourg. Nous avons laissé échapper quelques fautes d'impression. En voici trois plus importantes: P. 10, l. 10 : *Confessions* = *Correspondance*. P. 32, l. 5 : *commencer par lui imprimer une édition* = *commencer par lui l'impression d'une édition*. Dans le tableau (p. 116), dans les dérivées de l'exemplaire A, au lieu de 29-XXVIII-XXV lire 29-XXVIII-XXX.

L'étude de M. Morel sur *les Sources du Discours de l'Inégalité* est l'un de ces mémoires pour le diplôme d'études supérieures qui justifient clairement les méthodes de nos Facultés. Elles prétendent enseigner non ce qui ne s'apprend pas, le talent, l'esprit, l'imagination, mais ce qui s'acquiert par la pratique et par l'exemple, la science de la recherche, le scrupule de la vérité et des preuves. Par là se préparent pour l'avenir des esprits vigoureux et des labeurs féconds. Par là s'écrivent de temps à autre des travaux qui sont, dès cette étape scolaire, définitifs. Grâce à M. Morel nous savons maintenant ce que Rousseau doit aux autres quand il écrit son Deuxième discours. On y a vu d'ordinaire une chimère, née dans la fantaisie de Rousseau et dont les contemporains s'émerveillèrent parce qu'elle était inattendue. M. Morel met les choses au point. Quand il écrit son histoire de l'humanité primitive Rousseau se souvient constamment de Diderot qui était son ami. Il se souvient de Condillac qui l'était aussi. Il se souvient des traités de Grotius (*Le droit de la guerre et de la paix*) et de Pufendorf (*Le droit de la nature et des gens*) qui étaient à cette date des livres exactement classiques. Il se souvient de quelques autres incidemment (Montaigne, Locke, Sidney, etc.). Mieux encore : il s'informe non plus des systèmes mais des faits. Il cherche pour sa démonstration non plus des certitudes logiques

mai des preuves historiques. Et il emprunte à Buffon, au P. Duterte, à l'*Histoire générale des voyages*, etc., ce que leur physiologie et leur ethnologie lui offrent pour justifier sa philosophie. La démonstration a son poids. Elle rattache Jean Jacques, pour une part de son génie, à ce grand courant scientifique et réaliste qui est, contrairement aux idées reçues, l'une des marques du XVIIIe siècle.

L'étude de M. Morel est conduite avec une méthode et une sagacité très remarquables. Nous ne ferions que deux réserves. Parce que la place lui était mesurée, et sans doute par modestie d'auteur, il expose ses recherches selon des lignes un peu sèches. Il manque ces transitions et conclusions rapides qui précisent commodément sur la trame des détails les grandes lignes du chemin parcouru. Le plan d'ensemble a ses avantages. M. M. étudie successivement Diderot, Condillac, Grotius et Pufendorf, l'information scientifique, Buffon, les voyageurs, etc.. La méthode offre peut-être un inconvénient. De ces sources de Rousseau il en est qui sont certaines, et ces certitudes M. M. les précise avec une stricte clairvoyance. Que Rousseau se souvienne de tel passage de Grotius, par exemple, cela ne fait pas de doute, puisque Jean-Jacques lui emprunte une citation de Saint-Jérôme et une autre de Justin (p. 161-162). Mais à côté de ces emprunts directs il y a les emprunts de doctrine. Il s'agit non d'identités mais de ressemblances, celles qui ne sont que « des traces » (p. 171) et celles qui ne sont « nulle part mais partout » (p. 168). M. M. chemine dans ces routes périlleuses avec infiniment de prudence et d'intelligence. Pourtant n'y aurait-il pas eu avantage à rassembler d'abord les sources assurées, puis celles qui le sont moins. Ce n'est qu'une opinion personnelle. Dans tous les cas il faudrait marquer plus clairement que les limites des influences sont vagues et mouvantes. M. M. croit aux influences subies en commun par Diderot et Rousseau (p. 137) ; il croit aux « opinions assez répandues » (p. 140). Mais il y croit d'un mot, pour les négliger dans son enquête. Et nul doute que certaines idées de Rousseau soient celles de Diderot sans doute et de Condillac, mais celles aussi de quelques autres autour d'eux. Et comme Jean-Jacques lisait ardemment il ne faut pas le lier trop strictement aux *Pensées sur l'interprétation de la Nature* et à l'*Essai sur l'origine des connaissances*. Deux exemples seulement. P. 131 : l'idée que la vérité sort des faits et qu'elle n'est point un système abstrait, cette règle nouvelle de la science est formulée, dit M. M., dans les *Pensées sur l'interprétation*. Sans doute. Mais il n'y a rien dans ces *Pensées* qui soit de Diderot sinon leur forme sybilline et leurs vagabondes chimères. Nous renvoyons à la Préface que mit Buffon à la traduction de la *Statique* de Hales; elle ne fait elle-même qu'emprunter ses idées à un Discours célèbre de Muschenbroek et se rencontre strictement dans les emprunts et conclusions avec un *Traité sur la manière de faire les expériences* de Deslandes, fort connu, plus connu que la Préface de Buffon et que les *Pensées* de Diderot. Il venait d'être réédité en 1748 et 1750. Il est fort possible que Rousseau qui lisait les *Observations sur la physique et l'histoire naturelle*, de Gautier, qui lisait Pluche, Buffon, etc., ait connu l'ouvrage. — P. 134 et suiv. : Rousseau a distingué son système, qui n'est, dit-il, qu'une hypothèse arbitraire et théorique, des faits tels que la Bible nous les révèle et qu'il respecte strictement. Pure concession de prudence, prétend M. M. « Il ne faut pas s'y laisser prendre ». L'affirmation est d'importance pour l'histoire de la pensée religieuse de Jean Jacques. Or rien ne prouve qu'il ne soit pas sincère. Les savants sont fort nombreux au XVIIIe siècle qui se sont heurtés à un désaccord entre leurs expériences et leur *Ancien Testament*. La moitié de ces « physiciens » furent des abbés. Il a donc fallu qu'ils découvrent quelque biais pour concilier l'observation et la *Genèse*. Ils en ont imaginé plusieurs, dont celui de Rousseau, et avant Rousseau. L'abbé de la Porte dans ses *Observations sur la littérature* (1752) proteste contre ceux qui

prennent « deux qualités, celle de catholique et celle de physicien. En qualité de catholiques, disent-ils, nous respectons l'autorité des livres divins, et nous nous soumettons sans examen à tout ce que la foi nous propose; mais, comme physiciens, nous croyons pouvoir hasarder nos conjectures ». Parmi ceux-là on pourrait ranger cet abbé Pluche, conseillé par Rousseau pour M. de Sainte-Marie (*Spectacle de la Nature*, Paris, 1732 et année suiv., t. I, p. 260. — *Histoire du Ciel*, Paris, 1739, t. II, p. 440, etc.); Maillet dans son *Telliamed* : « En effet on convient aujourd'hui assez généralement que la Religion et la Physique ont des droits très distingués et une manière de raisonner qui leur est propre à chacune » (*Telliamed*, Paris, 1748, t. I, p. CXVII); l'illustre abbé Nollet, résumant en 1775 un enseignement de quarante années. (Voir ses *Leçons*, Paris, 1775, p. LX). On en pourrait citer d'autres, avant comme après 1754. On pourrait à la rigueur citer Buffon lui-même qui très vraisemblablement fut un homme pieux et un croyant, ou finit par là.

La démonstration des p. 120-126 n'est pas convaincante; on pourrait la renverser. — P. 179, l. 10 de la note : 1793, lire 1753. — P. 134, l. 3 de la note 1 : les *Époques de la Nature* sont non de 1774, mais de 1778. — P. 181 : les *Observations* de Gautier se transforment non en 1755 mais en juillet 1756 (Le titre de *Journal de physique* n'a jamais existé. Les indications de Quérard et Hatin sur ce journal sont d'ailleurs incomplètes et en partie inexactes). — M. M. signale à plusieurs reprises (par ex. p. 174, 192) des additions de l'édition de Genève par Du Peyrou en 1782. Nous avons signalé nous-mêmes le problème posé par ces additions (p. 88 de ces *Annales*). Où Du Peyrou les a-t-il prises? Sans doute dans quelque exemplaire annoté. La question vaudrait la peine d'être résolue.

M. François publie une importante étude sur l'histoire du mot *romantique*. L'étude, à peine ébauchée jusqu'ici, était fort nécessaire. Elle est faite maintenant, de la meilleure façon qui soit, avec une très sûre méthode et une heureuse finesse de jugement. M. F. nous donne d'abord l'histoire de *romantic* en Angleterre; puis celle des équivalents que cherchent en France ceux qui le traduisent en traduisant Pope, Thomson et Whately. Letourneur et Girardin interviennent ensuite pour renoncer aux équivalents et adopter *romantique*, en en donnant l'explication descriptive. M. F. reproduit et commente avec une souple précision les quatre ou cinq pages capitales de Girardin dans sa *Composition des paysages*. Il suit enfin les premières années de la fortune du mot, les dernières résistances et les conquêtes bientôt décisives. De toute cette histoire il ressort avec évidence que c'est un mot anglais adopté pour exprimer une façon neuve d'éprouver la nature et pour traduire notamment ce que le goût de la nature suisse, l'influence de Rousseau, celle d'Young, Thomson et Ossian ont suscité dans les « âmes sensibles ». Il n'y a plus rien à dire sur cette aventure psycho-philologique sinon quelques épisodes de détail que l'on glanera.

En voici un ou deux : Castillon traduisant la *Théorie de l'art des jardins* de l'allemand Hirschfeld (1779) connaît pertinemment Girardin, puisque son livre cite toute sa description du paysage romantique (t. I, p. 251-253). Il recule cependant devant le mot et adopte le paysage « romanesque ou magique » (p. 246) (à rapprocher des épithètes de Rousseau pour le paysage du Valais : « Je ne sais quoi de magique, de surnaturel »). Noter les seize lignes de définition pour ce *romanesque* et les exemples empruntés à De Luc, Girardin, Haller. C'est bien là l'helvétisme dont parle M. François. Hirschfeld a publié en 1775 une *Theorie der Gartenkunst*, après un voyage en Suisse. Nous ignorons ce volume, ébauche de son grand ouvrage. Girardin ne l'aurait-il pas connu (tout le monde, même les domestiques, parlait allemand chez lui); et ne lui devrait-il pas quelque chose en même temps qu'à Haller, Gessner et Rousseau. — Sébastien Mercier, qui est un des premiers tempéraments romantiques, doit être aussi l'un des premiers à employer le mot sans

italiques ni remarque et bien qu'il l'inscrive, comme M. F. le remarque, dans sa *Neologie*, en 1801). Voir *Mon Bonnet de Nuit* (1784, t. III, p. 52). Dans sa *Neologie*, c'est à Rousseau qu'il lie la fortune du sentiment et du mot. En 1784 il ne dit mot de Rousseau. Son paysage romantique est anglais : il est fait de ruines, de tombeaux et de piété dans la montagne, et c'est aux Anglais mêmes qu'il fait appel : « Anglais, qui sentez la nature ! ce lieu est digne de vous (*Ib.*, p. 56). — P. 245 : M. F. soulève un amusant petit problème, celui de la crème qui, selon Girardin, a la saveur de la fraise et la couleur de la rose. Poétique sottise qui vient, dit M. F., des conversations de Jean-Jacques et dont Bernardin de Saint-Pierre s'est fait l'écho. Le lait couleur de rose est une légende antérieure à Rousseau et ce n'est pas une « trace irrécusable des conversations de Rousseau dans l'esprit de Girardin et dans sa prose ». Nous renvoyons aux *Soirées alsaciennes, helvétiennes et franc-comtoises* de Masson de Pezay (1771) : « Quelle douceur de voir traire pour elle (sa maîtresse), ou de traire soi-même ces énormes génisses, donnant au lait de leurs mamelles le parfum des fleurs, et jusqu'à la teinte purpurine des fraisiers dont elles se repaissent et qu'elles pâturent au penchant des monts. *En note* : Il est très vrai qu'il est une saison où les vaches broutent les fraisiers en si grande d'abondance (*sic*), dans les montagnes, que ce joli phénomène se réalise ». — M. F. n'étudie le mot *romantique* qu'à la date où il prend racine. Il ne dit rien des rencontres sporadiques très lointaines. On en a signalé (la référence nous échappe) au XVIIIe siècle. M. Morize et Delaruelle ont des exemples de 1765 et 1791 qu'ils communiqueront.

Ajoutons à ces trois études une lettre inédite de Rousseau à M. de Bonac, des détails biographiques sur le séjour de Jean-Jacques dans le Neuchâtelois, empruntés à quatre lettres d'une demoiselle de Marval (par M. Ph. Godet); — une épître inédite de Rousseau à la louange des religieux de la Grande-Chartreuse (probablement entre 1736 et 1740), qui n'est pas autographe, mais dont M. P. M. Masson démontre avec sagacité qu'elle est sans doute authentique; — enfin une note sur la prose métrique dans la *Nouvelle Héloïse* également de M. Masson : elle a pour centre un rapprochement entre l'invocation à la femme (*Œuvres*, Hachette, IV, p. 98-99) et des *Vers attribués à J.-J. Rousseau* qui reproduisent presque exactement une part de cette page célèbre. Il n'est pas sûr que Rousseau soit l'auteur de ces vers, insérés en 1783 dans la *Correspondance* de Métra. M. M. évite de se prononcer, ce qui est sage. Ses indications sur la prose de Rousseau n'en restent pas moins précises et fines. — Note de M. le Mis de Girardin sur le peintre G.-F. Mayer (auteur d'un dessin-portrait de Rousseau qui est célèbre). — Copieuses et savantes *Bibliographie* et *Chronique* (62 pages) pour 1908.

M. Rodet s'abrite sous les couronnes que lui tressa M. Faguet : « livre essentiel, de première valeur, original, encore que le sujet ait été traité cent fois, et inspiré de l'esprit le plus juste, le plus impartial, le plus vraiment scientifique ». Nous ne contesterions à vrai dire ni l'originalité, ni l'impartialité. Il ne manque à cet ouvrage que de modifier ainsi son titre : « *Considérations sur le Contrat Social*, etc. ». Ce qui intéresse M. Rodet c'est de connaître sans doute son auteur, mais c'est de dire aussi ce qu'il en pense et ce qu'il en conclut pour la société et le temps où il vit. De là maints commentaires qui confrontent Rousseau avec les conceptions politiques de M. Rodet. De là toutes sortes de dissertations où Rousseau n'est plus qu'un prétexte : Ch. VI (1re partie, titre II) : *Du féminisme* : Rousseau, comme M. Rodet le dit, n'en a jamais parlé. — Ch. IX : *S'il serait possible d'organiser le suffrage universel* — Livre II de la 2e partie : *Du système fédératif* : 120 pages sur un sujet dont Rousseau ne dit rien, sinon qu'il voulait traiter la question. C'est dire que les idées de M. Rodet tiennent autant et plus de place dans l'ouvrage que celles de Rousseau ou de ses contemporains. Nous

ne nous en plaignons pas : elles sont exposées avec ordre, clarté, agrément. Elles poursuivent des discussions dont chacun peut faire son profit pour éclairer ses opinions. Il y règne un esprit de justice, de bon sens, une curiosité un peu vagabonde mais loyale, parfois un esprit de pénétration qui font de ce livre une lecture fort attachante. Il y a plus : M. Rodet est juriste, et pour bien des points de détail il a donné, pour ceux qui ne le sont pas, des clartés nouvelles sur la doctrine de Rousseau. Signalons notamment tout le livre I de la 2e partie : *Le droit de la guerre*. M. R. montre longuement que toutes les atténuations modernes aux férocités de la guerre, que le droit des gens plonge ses premières racines dans la doctrine de Rousseau, que Rousseau en a formulé avant tout autre les principes et qu'il faut lui payer la reconnaissance qui lui est dûe.

Mais les qualités excellentes de ce livre ne suffisent pas pour justifier l'une des épithètes de M. Faguet : celle de *scientifique*. S'il y a science elle ne peut d'abord être que la synthèse de la science des autres. M. R. embrasse de si vastes horizons qu'il ne peut prétendre les avoir parcourus par lui-même. Ainsi : *La théorie du droit divin monarchique. — L'origine des doctrines démocratiques.* — L'automatisme ou la liberté de l'homme (p. 104 et suiv.). — *Du concept moderne de la liberté. — De la mentalité religieuse de Rousseau. — Caractère commun des religions de l'antiquité. — De la guerre dans l'antiquité et au moyen-âge.* Ce sont là des sujets dont le moindre suffirait à absorber de longues années d'études précises. Si M. R. s'appuie sur les bons travaux qui le précèdent, quels sont-ils et que leur doit-il exactement? Il se contente le plus souvent — questions juridiques mises à part, puisque nous y sommes incompétents — de généralités sans références. Seuls à l'ordinaire, Taine, Brunetière, Faguet interviennent. Ne parlons ni de Brunetière, ni de Faguet dont le rare talent n'est pas en cause. Mais une affirmation de Taine ne pèse pas plus en histoire littéraire que les négations de Flourens ne réfutent aujourd'hui la doctrine de l'évolution. Ce qui importe, ce sont les preuves trouvées par les autres, non leur gloire, et c'est à ces preuves pour tout ouvrage de synthèse qu'il convient de nous renvoyer.

Or nous craignons que les preuves n'aient manqué parfois à M. R., et manqué à ceux dont il s'autorise. Suivons quelques-unes des affirmations qui soutiennent sa démonstration : p. 2 « La méthode déductive, celle des mathématiciens, était alors (au XVIIIe siècle), à peu près la seule employée, et, en tout cas, la seule en honneur ». Doctrine qui est une des armatures essentielles de la thèse de M. R. Elle est sans cesse reprise et développée. (P. 8 : « ils crurent, au moyen de la logique, pouvoir suppléer à l'expérience qui leur manquait ». etc., etc. Voir p. 23, 27, 28, 34 et 35, etc.). Erreur pour Rousseau d'abord. Comme tous ses contemporains il part le plus souvent des faits donnés par l'histoire, les voyages, l'observation. Seulement, comme tous ses contemporains, il généralise les conclusions pour leur donner la valeur de principes abstraits, de règles non plus empiriques mais raisonnables. Nous renvoyons à l'étude de M. Morel pour le *Discours sur l'Inégalité* (*Annales J.-J. Rousseau*, 1909). Pour les contemporains on lira les articles de M. Lanson dans la *Revue du mois*. Et sans faire appel à M. Morel ou à M. Lanson, M. R. pour parler « de l'état de la pensée propre au XVIIIe siècle » aurait pu non s'en fier à Taine, mais feuilleter les plus célèbres de ceux qui la représentent. Les savants — et Buffon, si méthodique pourtant, est parmi eux une exception — eurent *la haine de l'hypothèse*. Parmi les philosophes, Condillac est cité volontiers comme l'un de ces mathématiciens de la pensée et comme un *a prioriste* déterminé. Que M. R. lise son *Traité des Systèmes* : Ch. II : 3. *De l'inutilité des systèmes abstraits.* « Tous les systèmes abstraits, ne roulent que sur des sons... S'il y a un genre où l'on soit prévenu contre les systèmes, c'est la politique, etc., etc. ». Et d'Alembert écrit (*Encyclopédie*, Art. *Expérimental*) que la morale, le droit public et l'histoire « appartiennent

en un certain sens à la philosophie expérimentale ». — P. 6 : « Le même esprit qui guindait, contrariait, tourmentait la nature dans le parc de Versailles... » Les jardins de Le Notre sont justement une réaction en faveur de la libre nature contre le jardin géométrique du XVIIe siècle. Rousseau admirait fort Le Nôtre. C'est par Le Nôtre que le jardin anglais est devenu possible. — P. 24-25. L'histoire est considérée au XVIIIe siècle « comme un passe-temps agréable » ou un « motif à panégyriques... *Mon siège est fait* ». Vrai pour la grande histoire, officielle, académique et scolaire. Mais il y a à côté un développement prodigieux de l'histoire des mœurs, des institutions, de l'érudition précise. L'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire est tout l'opposé d'un ouvrage d'exception. — P. 27 : la littérature sauvage, la croyance au sauvage vertueux et pur précède le *Discours sur l'Inégalité* de Rousseau. Où sont les preuves? Nous voyons bien que les sauvages servent de *prétexte* à la critique des mœurs françaises, comme les Persans de Montesquieu. Mais Diderot a-t-il affirmé la corruption des femmes du Congo parce qu'il y place ses *Bijoux indiscrets?* La croyance ferme à la supériorité des mœurs va, avant Rousseau, aux Chinois, aux Guèbres, aux *civilisations* indiennes. Après lui, tout change, et l'artifice polémique devient vraiment une illusion géographique. — P. 33 : Croyance des contemporains de Rousseau à « l'existence préhistorique de l'homme |vertueux| de la nature ». Il y en a au moins un qui la nie, et dont l'autorité fait poids, c'est Buffon. — P. 44 : Ch. III. *Origines du concept de l'âge d'or*. Elle est beaucoup moins « psychologique » que ne le dit M. R.. C'est un concept d'abord purement littéraire, c'est l'églogue qui peu à peu de « galante » devient « naïve ». Et quand on y croit autrement qu'en ajustant des rimes c'est parce que, à la suite de Rousseau, on a cru découvrir *par des faits* cette existence idyllique en Suisse, dans les Vosges, le Jura, à Salency, Canon, etc.

En suivant ainsi les premières pages du livre nous trahissons d'ailleurs quelque peu M. R.. Quand il oriente son étude vers les discussions juridiques le terrain s'affermit sous ses pas, et ses discussions nous semblent prendre une précision et une solidité qui en assurent la valeur. Concluons donc encore comme M. Faguet : « un livre bienveillant et sage... un livre d'exposition claire et *pourtant* savante... et de discussion absolument loyale ». Nous ne lirions que *parfois* là où il écrit *pourtant*.

M. Rey est biographe et topographe avec amour. Ajoutons avec une rare intelligence. Sa vie d'érudit et son œuvre peuvent servir de modèle à tous ceux qui enferment leur curiosité dans le cercle de leurs horizons familiers. Attaché à la vallée de Montmorency il n'écrit que son histoire. Mais il a su relier chemin faisant ces enquêtes patientes de généalogie, de cadastres et de ventes à toutes sortes de pages vivantes de notre histoire littéraire ; c'est autour de Sedaine par exemple, ou du girondin Bosc qu'il a fait revivre avec une précision pittoresque les goûts et les mœurs du siècle passé. Rousseau pourtant fut l'hôte le plus illustre de la vallée et cet ouvrage reprend et complète des études antérieures pour nous faire suivre toute l'histoire des années qu'il y passa.

Sa première utilité est de nous donner à travers la vallée un guide merveilleusement informé. A travers ces villages, ces coteaux et ces « champeaux », des fantômes errent encore : Rousseau, Mme d'Houdetot, Mme d'Epinay, Mme de Verdelin, etc., ceux et celles qui les premiers sans doute sentirent clairement comme nous l'émotion des campagnes verdoyantes ou mélancoliques. Avec le livre de M. Rey ce pèlerinage du souvenir suit des routes désormais certaines. Il corrige des erreurs, des ignorances, des embellissements de Rousseau ou de ses biographes, sur le « mont Olympe » par exemple, le château de la Briche, le bosquet de la cascade. Il rassemble tous les documents, toutes les survivances des textes et des choses pour nous faire suivre

pas à pas les promenades et rendez-vous entre Eaubonne, Margency, l'Ermitage ou Montlouis. Une carte annexée au volume rend toute cette topographie romanesque désormais limpide.

La chronologie vaut la topographie. Elle est du moins aussi scrupuleuse. Chemin faisant M. Rey, qui a tout étudié et tout confronté, rectifie ou complète M. Buffenoir, Streckeisen-Moultou, ou la Correspondance des *Œuvres* (p. ex. p. 138, 140, 143, 149, 193, 196). Il argumente aussi pour établir la chronologie des querelles épistolaires avec Eaubonne et la Chevrette. Discussion minutieuse et qui aboutit à contester parfois la chronologie de M. Ritter (ex. p. 13, 51, 60). Nul doute que M. Ritter ne reprenne les quelques points litigieux. Nous attendrons sa réponse pour nous décider.

L'ouvrage poursuit l'histoire de Rousseau dans la vallée de Montmorency même après sa mort. Car il y a l'histoire de son souvenir et ce n'est peut-être pas la moins pittoresque. M. Rey la conte, non sans bonne humeur, et il met quelque perversité d'érudit à narrer « objectivement », ainsi qu'une histoire du passé, l'inauguration d'une statue en 1907, comme celle d'un buste en 1791. Nul doute qu'il y ait quelques conclusions morales et sociales à déduire de ces anecdotes précises où l'art, les lettres et la philosophie deviennent des prétextes pour attaquer ou se glorifier. Notons aussi que M. Rey a suivi curieusement les destinées de ceux qui connurent Rousseau et des demeures qui l'abritèrent, Mont-Louis, le château de Margency, le procureur fiscal Mathas, le curé de Groslay, etc. — Petite inexactitude, p. 182 : la *Nouvelle Héloïse* ne s'achève pas en 1760; elle est terminée en septembre 1758.

Il y a autre chose enfin dans ce livre et qui y tient une large place : l'histoire de la trop fameuse querelle où Rousseau, ses amies et leurs amants heurtèrent vanités, jalousies et sottises pour le malin plaisir de la postérité. Ce récit vient après vingt autres, ceux de M. Ritter, de M. Ducros, de Mme Macdonald pour ne parler que des derniers. Est-il définitif? Après avoir suivi ici même ceux de Mme Macdonald et de M. Ducros nous avouons notre lassitude. Disons seulement qu'il est fait avec une impartialité indulgente et clairvoyante. M. Rey n'a pas de tendresses pour Jean-Jacques; mais il a su voir et dire clairement quelles étaient les tares et les petitesses de Mme d'Épinay (ainsi p. 31, 32, 35, 40, 66). Son récit, après celui de M. Ritter, peut faire heureusement la contre-partie du chapitre de M. Ducros. Notons encore que cette étude est faite avec une sûreté d'informations rigoureuse. En s'ajoutant à celle de M. Ritter, elle permettra à nouveau aux curieux de polémiques sentimentales de faire le départ exact de ce qui est certitude, de ce qui est probabilités et de ce qui n'est qu'inférences, déductions et constructions psychologiques. Concluons enfin que sur *tous les points essentiels* — et qui suffisent pour l'histoire littéraire — les deux esprits loyaux et les deux érudits scrupuleux que sont MM. Rey et Ritter s'accordent. Cela doit suffire pour qu'on ferme enfin le débat.

La brochure de M. Schinz est courte, mais riche de choses et suggestive. M. Schinz, qui défend fortement aux États-Unis la culture française connaît exactement le pragmatisme. Il a écrit contre lui un livre robuste et désabusé. Il connaît Rousseau très précisément. Par là il a pu retrouver ingénieusement dans l'œuvre de Jean-Jacques l'ébauche déjà nette de la philosophie d'un William James. Des rapprochements très précis montrent que la pensée de Rousseau, de la curiosité scientifique à l'analyse psychophysiologique et au pragmatisme pur, a suivi la même marche et s'est exprimée à peu près dans les mêmes termes que celle du philosophe américain. Démonstration pittoresque. Une certaine école politique et sociale injurie Rousseau discourtoisement. Constatons qu'elle vilipende un ancêtre de la

doctrine qui lui fournit le meilleur de ses arguments. Nous n'apporterions à la thèse de Mr Schinz que deux restrictions.

Le véritable ancêtre du pragmatisme n'est pas Rousseau. Rousseau affirme très certainement que le sentiment, l'aspiration morale sont des guides infiniment plus sûrs que la raison raisonnante et la vérité intellectuelle. Mais il ne dresse pas science et morale, raison et sentiment l'un en face de l'autre comme deux forces nécessairement ennemies et irréductibles. M. Schinz note lui-même son goût pour la botanique désintéressée, son admiration persistante pour Condillac. Les *Montagnons* cultivent les sciences: ils font des siphons et des baromètres, etc... L'expression guerroyante et hargneuse du pragmatisme a été donnée bien plus clairement par Bernardin de Saint Pierre : « Ainsi la science nous a menés, par des routes séduisantes, à un terme aussi effrayant. Elle traine à la suite de ses recherches ambitieuses cette malédiction ancienne prononcée contre le premier homme qui osa manger du fruit de son arbre. — Il faut d'abord chercher la vérité avec son cœur, et non avec son esprit. — Ainsi l'esprit n'a point de science, si le cœur n'en a la conscience... Il est remarquable encore que la nature ne nous laisse connaître de ses lois que celles qui ont des rapports avec nos besoins, car il n'y a que celles-là dont nous ayons le sentiment. Je définis donc la science : le sentiment des lois de la nature par rapport aux hommes — etc. etc. ».

En deuxième lieu, toute similitude entre Rousseau ou Bernardin de Saint-Pierre et W. James n'est qu'une similitude de tendances. La portée des doctrines est toute différente. La philosophie de la science au XVIIIe siècle n'a rien de commun avec notre philosophie moderne des sciences. La science a grandi depuis jusqu'à se prolonger invinciblement vers la vie morale et la vie pratique : elle suggère des croyances, et des scepticismes métaphysiques. Vers 1760 tout cela s'ébauche à peine. Toute science est alors « pragmatique » dans ses intentions. Quand Rousseau n'enseigne à Émile que les applications pratiques de l'astronomie ou de la physique il ne lutte pas contre une conception désintéressée et « scientifique » de la science. Les sciences sont bien poussées au XVIIIe siècle par ces forces profondes qui sont le désir de savoir et la curiosité invincible du vrai. Mais quand les physiciens ou les naturalistes cherchent à justifier leurs expériences, leurs « cabinets » et leurs enseignements, il ne donnent *sans exception*, ou presque, que des raisons d'utilité; ils dépensent pour se masquer à eux-mêmes le désintéressement de leurs études une ingéniosité pittoresque et laborieuse. Nous en donnerons un jour les preuves. Cette science même, qui ébauche à peine ses ambitions, on n'a pour l'attaquer que des armes bien émoussées. M. Schinz sait mieux que nous ce qui fait la force du moderne pragmatisme : c'est une analyse nouvelle et singulièrement précise du problème de la connaissance. Si les W. James ou les Bergson ou les autres n'avaient opposé aux Berthelot ou aux Hœckel que d'éloquentes proclamations sur le bonheur de l'homme ou l'intérêt social ils n'auraient troublé que des sensibilités et point d'intelligences. Mais les savants eux-mêmes ont voulu savoir ce que valait leur science, justifier ou préciser ses droits. Les psychologues ont voulu savoir ce que c'était que raisonner. Et le pragmatisme moderne n'est plus, comme chez Rousseau, une affirmation; il s'efforce d'être une démonstration méthodique; il prétend opposer par exemple la *réalité* d'une vie mentale dont la condition est le temps à une *convention* scientifique dont le principe est l'espace, et dont les résultats demeurent hypothétiques, etc. Au XVIIIe siècle au contraire on peut dire que presque tout le monde est pragmatiste. On se sépare non sur les fins mais sur les moyens: pour ceux ci c'est l'intelligence et pour ceux-là c'est le sentiment qui sont les plus sûrs serviteurs de nos intérêts.

L'article est suivi de trois appendices : 1° *L'influence de Condillac sur Rous-*

seau. Question amorcée avec méthode. M. Morel vient de la reprendre en détail pour le *Discours sur l'Inégalité*. — 2° *Rousseau et Mme de Genlis*. Mme de Genlis n'a pu tenir de Rousseau les détails qu'elle nous donne sur *La morale sensitive*. — Les conclusions du troisième nous semblent beaucoup moins pertinentes.

D. MORNET.

ERNEST DUPUY. **Alfred de Vigny. Ses amitiés, son rôle littéraire.** — I. Les amitiés. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1910. In-18, 411 p.

« Le plus urgent n'est pas de conclure : c'est de réduire, en tout sujet, la part de l'à-peu-près et de l'obscurité, pour ne pas dire de l'erreur. » On ne saurait mieux définir l'objet et les ambitions actuelles de l'histoire littéraire. Pourtant, ce livre nous donne autre chose que des documents épars, matériaux en réserve pour une construction future. M. E. Dupuy se défend d'avoir tenté un travail d'ensemble; mais, de ces lettres inédites, lettres conservées et classées par A. de Vigny lui-même, il n'a pas tiré seulement une série de portraits. Parmi ses correspondants, la physionomie du poète se détache en pleine lumière. Suivre l'histoire de ses amitiés, c'est dérouler la courbe harmonieuse et noble de sa vie. Ici, rien de banal ou de vulgaire. Point de ces liaisons de hasard qui n'ont qu'un temps et qui se brisent sans laisser après elles aucune amertume, aucun souvenir.

D'abord les premières amitiés, les amitiés du foyer. On sait en quels termes émus Vigny évoque les souvenirs de sa jeunesse. Les mémoires autobiographiques dont M. Dupuy cite de larges fragments complètent d'une façon très heureuse le *Journal d'un poète*. Les voici bien vivants, les trois éducateurs : le chevalier de Vigny, le vieux gentilhomme infirme, causeur brillant et solide, survivant d'un monde disparu, — Amélie de Baraudin, à la beauté sévère, à la ferme raison, le guide de toute sa vie, — et cette seconde mère encore, la chanoinesse de Malte retirée dans la propriété du Maine-Giraud, tous trois attachés d'un seul cœur à l'œuvre commune : faire de l'enfant délicat et silencieux un homme digne de sa race.

Une pareille éducation n'était pas sans danger. Après ces années de calme bonheur, de sécurité intellectuelle et morale, le contact avec le monde des vivants devait être pénible. La pension Hix, déjà, a révélé au jeune homme des agitations, des jalousies, des médiocrités, à quoi rien ne l'avait préparé. De la foule hostile des camarades, quelques-uns seulement se détachent : Xavier de Ravignan, Alfred d'Orsay... Mais le premier entre à Saint-Sulpice en 1822; l'intimité de jadis n'est plus possible. Quant au comte d'Orsay, des circonstances assez romanesques l'ont conduit en Angleterre. En 1838-1839, Vigny l'y retrouve, dans la maison hospitalière où Henry Greeve et son ami Chorley se plaisent à réunir les artistes et les écrivains. C'est lui qui le fait admettre à Gore house, dans le salon de lady Blessington, qui le met en rapports avec Bulwer, Theodore Hook, Sir Francis Burdett, — surtout avec le tragédien Macready. Ce voyage, ces relations nouées dans la haute société de Londres : il y a là tout un chapitre d'histoire littéraire que les biographes même les plus attentifs avaient trop négligé et sur lequel, maintenant, la lumière est faite.

Au régiment encore, les sympathies de Vigny se concentrent sur quelques amis de choix, tous épris comme lui de poésie : Taylor, par qui le romantisme fera la conquête du Théâtre-Français, Dittmer, France d'Houdetot, un des collaborateurs du *Conservateur littéraire*, et cet extraordinaire Gaspard de Pons dont les jalousies plus tard se traduiront en intarissables bavar-

dages... Depuis quelques années, on a beaucoup écrit sur les origines du romantisme; une foule de documents, de valeur inégale, ont été mis au jour. La contribution de M. E. Dupuy est parmi les plus précieuses. Les lettres qu'il nous donne permettent de suivre de très près l'histoire de l'école et les enrôlements successifs. De très bonne heure, Vigny a été en relations étroites avec E. Deschamps, Pichat et Soumet; le salon du père Deschamps est déjà comme un premier cénacle. A cette époque, Hugo s'en tient encore aux formules cérémonieuses; dès la fin de 1820 l'intimité est parfaite, il a pris sa place. D'autres noms d'ailleurs s'ajoutent aux premiers : Jules Lefèvre, Rocher, Saint-Valry, — et c'est le groupe de *la Muse* 1823-24 . L'école est maintenant constituée. Elle a reçu son nom, plutôt qu'elle ne l'a choisi, et elle travaille, non sans peine, à préciser son programme. Elle est « une force qui va », — sans savoir où. L'un après l'autre, ceux qui d'abord l'avaient encouragée et s'étaient institués ses maîtres s'effrayent de cette jeunesse. Il n'est plus en leur pouvoir de diriger son effort, d'imposer leur prudence. Les Soumet, les Guiraud laissent la place aux adeptes de 1827-1828, que remplaceront à leur tour les recrues de 1830.

En ces dix années, une transformation complète s'est opérée. Il ne reste rien de l'aimable ingénuité, des hésitations timides d'autrefois. Violemment attaqués, ces jeunes gens se sont accoutumés à la lutte; en politique comme en art, ils sont devenus provoquants; le groupe est un cénacle. A peu près seul, Vigny est demeuré semblable à lui-même; du moins, il a conservé certaines qualités profondes qui n'appartiennent qu'à lui et sont sa marque propre. Il ne sera jamais l'homme des manifestations tapageuses. Il a horreur du bruit. Et il reste tel, même en devenant écrivain de théâtre, — ce qui est merveilleux. Il se tient à l'écart des intrigues, enfermé dans une réserve qui n'est ni de l'indifférence, ni de l'orgueil. Toute vulgarité le blesse. C'est pourquoi, sans doute, ceux qui lui ressemblent le moins attachent tant de prix à son amitié et à ses jugements. « Vous êtes un des plus excellents amis que je connaisse », lui écrit Dumas. A propos d'*Antony* : « Regardez-le comme vôtre, venez aux répétitions et donnez-moi, ainsi qu'aux acteurs, tous les conseils que vous croirez nécessaires. » Et avant la première de *Charles VII* : « Comme je me fie plus à votre goût qu'à moi-même, vous suivrez les deux actes un crayon à la main et vous jugerez en dernier ressort. »

M. Dupuy pousse jusqu'aux derniers jours de Vigny l'histoire de ces amitiés. Elles ne pouvaient ni se briser tout à fait, ni conserver leur fraîcheur première. Et ce sont, entre les anciens camarades du cénacle, des périodes de froideur et des retours d'affection. Quelques-uns, moins glorieux ou plus vite disparus, n'ont pas connu ces amertumes; mais pour les autres, pour les grands, la vie fait son œuvre. Quant aux raisons de ces semi-ruptures, il ne semble pas qu'il faille attacher trop d'importance aux rivalités proprement littéraires. Qu'il y ait eu comme un refroidissement entre Hugo et Vigny pendant les répétitions d'*Othello*, les lettres de David d'Angers en témoignent; toutefois ce n'est là qu'une brouille passagère. Plus graves, les dissentiments provoqués et soigneusement entretenus par la jalousie perfide de Sainte-Beuve. Mais la part la plus grande revient à la politique. Lamartine et Hugo en voudront à Vigny de son adhésion à l'empire. Lui leur en a voulu beaucoup plus tôt. Légitimiste par éducation et par principe, les journées de 1830 ont creusé un fossé entre ses amis et lui. Que la poésie soit indulgente aux partis de désordre, qu'elle se commette avec la « vulgarité libérale », il y a là quelque chose qui heurte brutalement sa délicatesse. Sa délicatesse, plutôt que ses convictions. C'est toujours ce souci de tenue et de dignité : il le pousse parfois jusqu'à être injuste. Les lamentables appels de Lamartine vieilli à la charité publique, cette façon de monnayer sa

gloire, ces circulaires et ces listes de souscription, tout cela lui inspirera beaucoup moins de pitié que de dégoût.

Qu'il t'a fallu souffrir pour devenir ainsi!

Sur toute l'histoire intérieure de l'école, M. Dupuy apporte une foule de faits nouveaux; mais ce qui vaut mieux encore que les documents, c'est la discrétion avec laquelle il en est fait usage, c'est la variété élégante de ces études, leur sûreté, souvent aussi leur pénétration psychologique. On n'écrira plus guère sur le romantisme sans avoir ce livre sur sa table, à portée de la main.

JULES MARSAN.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung. — 113, 9 : H. Hentig, *Das Intermezzo Alfred de Mussets.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — 123, 1-2 : W. Küchler, *Zu den Anfängen des psychologischen Romans in Frankreich.* — Leo Jordan, *Eine Handschrift von Werken der Gräfin Lafayette mit dem inedierten Fragment eines Romans.* — H. Caspari, *Neue Maupassant-Literatur.* — E. Mackel, *Der bildliche Gebrauch von quatre.* — H. Dubi, *Zu Cyranos L'autre monde* (CXXII, 64-69). — *Beurteilungen und kurze Anzeigen* : W. Klatt, *Molieres Beziehungen zum Hirtendrama* (Max Banner); M. Werner, *Musset im Urteile George Sands* (K. Wolter ; E. Stromeyer, *Der Artikel beim Prädikatsnomen im Neufranzosischen* (E. Richter ; Max Bruchet, *Le château de Ripaille* (L. Gauchat ; Sainéan, *L'argot ancien* (O. Driesen); Sanneg, *Dict. etym. de la langue française, rime par ordre alphabetique retrospectif* (W. Schumann . — *Livres scolaires.* — 3-4 : H. Dübi, *Der Briefwechsel zwischen Voltaire und Haller, 1759.* — Bernhard Fehr, *Thackeray und La Bruyère.* — W. Kuchler, *Franzosische Romantik* (M. Friedwagner). — Stowell, *Old-French titles of respect in direct adresses* (O. Schultz-Gora . — 124, 1-2 : Leo Jordan, *Zu Cyranos L'autre monde.* — Martha Langkavel, *Eine interessante Aehnlichkeit zwischen Gedanken Voltaires und Gethes.* — *Les amours de Ronsard*, p. Vaganay; *Corresp. de Rousseau avec Usteri*; *Mém. inedits de Lamartine*; Kuchler, *Empfindsamkeit und Erzahlungskunst im Amadisroman.* — Augé-Chiquet, *Baif*; Lanson, *Manuel bibliogr. du XVIIe siecle*; Lachèvre, *Le proces de Theophile*; Drouhet, *Mainard*; Vézinet, *Molière, Florian et la litterature espagnole*; Sakmann, *Voltaires Geistesart und Gedankenwelt*; Counson, *Chateaubriand en Belgique*; Brunot, *Hist. de la langue française*, III, Schenk, *Callières.*

Critica. — XVIII, 2 : Rabizzani, *Chateaubriand* (A. Gargiulo).

La Cultura. — XXVIII, 19 : F. Strowski, *Pascal et son temps* (C. de Lollis). — 20 : J.-P. Nayrac, *La Fontaine* (C. de Lollis). — 21 : J. Vianey, *Le pétrarquisme en France* (C. de Lollis). — Vial et Denise, *Idées et doctrines litteraires du XVIIIe siecle* (M. Ortiz). — 22 : Vézinet, *Molière, Florian et la litterature espagnole* (C. de Lollis). — 25 : C. de Lollis, *Plutarco e Amyot.* — XXIX, 3 : Mahn, *Guy de Maupassant* (F. Baldensperger). — C. de Lollis, *Per un possibile Dante francese.* — 7 : E. Champion, *J.-J. Rousseau et la Révolution française* (C. de Lollis). — R. Ortiz, *L'influenza dei romantici francesi sulla poesia romana.* — 8 : F. Lachèvre, *Le proces de Théophile de Viau* (C. de Lollis .

Deutsche Literaturzeitung. — 1909, n° 31 : Gautier, *Madame de Stael et Mathieu de Montmorency* (Becker). — N° 36 : P.-A. Becker, *Montaignes geistige Entwicklung.* — N° 40 : *Ouvrages scolaires sur Rousseau.* — N° 45 : Fischer, *Etudes sur Flaubert inedit* (P.-A. Becker). — N° 51-52 : Sturel, *Jacques Amyot* (P.-A. Becker) — 1910, n° 2 : Wilmotte, *Études critiques sur la tradition litteraire en France* (P.-A. Becker). — N° 3 : M. Cornicelius, *Claude Tilliers Roman : Mon oncle Benjamin*, I. — N° 4 : M. Cornicelius, *Mon oncle Benjamin*, II. — N° 5 : Boissier, *L'Academie française sous l'ancien regime* (P.-A. Becker). — Falter, *Die Technik der Komodien von Labiche* (Stengel). — N° 7 : Macdo-

nald, *La légende de J.-J. Rousseau*. — Cushing, *Le Tourneur* (P.-A. Becker). — N° 11 : Lange, *La Bruyère* (Klatt). — N° 12 : Buxton, *La Dilecta de Balzac* (P.-A. Becker). — N° 13 : Delplanque, *Fénelon et la doctrine de l'amour pur* (Zorn). — N° 20 : Apostolescu, *Infl. des romantiques français sur la poesie roumaine* (Friedwagner). — *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire*, p. Koser, II (Mangold). — N° 21 : Sakmann, *Voltaires Geistesart und Gedankenwelt* (P.-A. Becker). — N° 22 : Pfandl, *Hippolyte Lucas* (Stiefel). — N° 23 : Lafenestre, *Molière*. — N° 24 : Schward, *Vergleich, Metapher, und Allegorie in den Tragiques d'Agrippa d'Aubigné* (Stengel). — N° 25 : Funck-Brentano et d'Estrées, *Figaro et ses devanciers* (P.-A. Becker). — N° 27 : *Corresp. de J.-J. Rousseau avec Usteri* (Cornicelius). — Schoen, *Coppée* (Weber).

Deutsche Revue. — Décembre 1909 : G. Claretie, *Eine berühmte Schauspielerin der Comédie française des XVIII Jahrhunderts*.

Deutsche Rundschau. — XXXVI, 7 : L. Kellner, *Shakspeare und Montaigne*.

Festschrift der 50 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner. — Graz, 1909 ; K. Wenger, *Flaubert, Persönlichkeit und werke*.

Festschrift zum 14 Philologentage in Zürich. — 1910. In-8, de VIII et 396 p. — E. Dick, *Chateaubriands Verhältnis zu Milton*. — G. Schirmer, *Edward Gibbon und die Schweiz*. — J. Vodoz, *La lecture de Voltaire dans les classes supérieures des gymnases d'Allemagne et de la Suisse allemande*.

Germanisch-Romanische Monatschrift. — I, 12 : Leo Jordan, *Die Gräfin La Fayette*. — W. Küchler, *Das franz. Theater der Gegenwart, III, Herrieus « Connais-toi »*. — II, 3 : M.-J. Wolff, *Die Familie bei Moliere*. — *Briefw. Friedrichs des Grossen mit Voltaire*, p. Koser u. Droysen (P.-A. Becker).

Gids. — 1910, janvier : Davids, *Moliere*.

Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik. — I, 7 : H. Schneegans, *Molieres Bedeutung für die französische Literaturgeschichte*.

Jahrbuch des freien Deutschen Hochstifts (Francfort-sur-le-Mein). — 1909 : H. Schneegans, *Rabelais und die groteske Dichtung*.

Literariches Zentralblatt. — 1909, n° 36 : E. Friedrich, *Die Magie im franz. Theater des XVI und XVII Jahrhunderts*. — N° 39 : Ducros, *J.-J. Rousseau, de Genève à l'Hermitage*. — N° 41 ; Roland et Marie Phlipon, *Lettres d'amour*, p. Perroud (N.-S.). — N° 45 : *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, p. A. Gazier (N.-S.). — N° 47 : J. Ettlinger, *Benjamin Constant*. — L. Wittner, *Charles de Villars* (N.-S.). — 1910 : N° 2 : Max. J. Wolff, *Moliere* (F. Edch.). — N° 8 : Sevenig, *Charles de Villers* (O. Hachmann). — N° 9 : Steinweg, *Racine* (N.-S.). — N° 13-14 : Delplanque, *Fénelon et la doctrine de l'amour pur* (G.-A. Tournoux). — N° 16 : Klatt, *Molieres Beziehungen zum Hirtendrama* (N.-S.). — N° 19 : Ruxton, *La Dilecta de Balzac* (N.-S.). — N° 21 : — Baudler, *Sully-Prudhommes philosophische Auschauungen*. — Cushing, *Pierre Le Tourneur* (N.-S.). — N° 24 : N. Welter, *Geschichte der französischen Literatur* (J. Gessler). — N° 25 : Machaut, *Poésies lyriques*, p. Chichmaref (N.-S.).

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 2, Lafenestre, *Molière* (Becker). — Doumic, *George Sand* (Schneegans). — N° 34 : Vézinet, *Florian et la littérature espagnole* (Becker). — Kuechler, *Empfindsamkeit und Erzählungskunst im Amadisroman* (Becker). — Kuechler, *Französische Romantik* (Homen). — N° 5 : Klatt, *Molieres Beziehungen zum Hirtendrama* (Becker). — N° 6 : Langlois, *Nouvelles françaises du XVe siecle* (Vossler). — Vigny, *Héléna, réimpr. Estève* (Schneegans). — N° 7 : Wolff, *Molière* (Schneegans). — Lanson, *L'art de la prose* (Schneegans). — Jeanroy, *Les études méridionales à la Sorbonne* (Minckwiz). — Bertuch, *Mistrals ausgew. Werke*, II (Hennicke).

Modern Language Notes. — XXIV, 7 : Bödtker, *French words in English after 1066*. — 8 : Van Bever, *Les poètes du terroir du XVe siècle au XXe* (A. Schinz). — XXV, 1 : Lasserre, *Le romantisme français* (L.-P. Shanks). — XXV, 3 : J. Warshaw, *Sainte-Beuve's influence on Matthew Arnold*. — 4 :

Bruner, *Le Cid*; Kenneth Mackenzie, *Ruy Blas* (M.-P. Brush). — 5 : Gilbert Chinard, *Une nouvelle source d'Atala*. — M.-S. Gerver, *Chantecler*. — S.-L. Galpin, *Guillaume de Guileville and the roman de la rose*. — J.-W. Kuhne, *On an acrostic in Villon*. — 6 : Delpit, *L'âge d'or de la littérature française* (A. Schinz).

Modern Language Review. — IV, 4 : Nyrop, *Gramm. hist. de la langue française* (A.-T. Baker). — R. de la Grasserie, *Étude scientifique sur l'argot et le parler populaire* (G.-A. Parry). — Lemaître, *Jean Racine* (Stewart). — Mahn, *Maupassant* (R.-M. Meyer). — Upham, *The French influence in English literature* (Kastner). — V, 1 : A. Tilley, *Rabelais and geographical discovery*, III. — Rigal, *Molière*; Lafenestre, *Molière* (A. Tilley). — 2 : A. Tilley, *From Montaigne to Molière* (N.-E. Berthon).

Monatshefte der Comenius-Gesellschaft. — XIX, 13 : G. Th. Richter, *Zu Rousseaus Ehrenrettung*.

Museum. — XVII, 5 : F. Strowski, *Pascal et son temps*, II, III (Chantepie de la Saussaye). — 9 : *La noble leçon des Vaudois du Piemont*, p. A. de Stefano (Salverda de Grave).

Die Neueren Sprachen. — XVII, 6 : Otto Kötz, *Der Sprachgebrauch Lafontaines in seinen Fabeln*. — Livres scolaires. — 7 : Kotz, *Der Sprachgebrauch Lafontaines* (fin). — Livres scolaires. — 8 : A. Heinrich, *Ein Studienaufenthalt in Frankreich*. — 9 : R. Kieszmann, *Les Mignardises, Edmond Rostands erstes Werk*. — XVIII, 1-3 : Livres scolaires.

Neuphilologische Mitteilungen (Helsingfors). — 1909, 6-7 : Schoen, *Coppée, l'homme et le poète* (A. V. Kraemer). — 1910, 3-4 : Nyrop, *Fransk verskunst og omvids*; Brunot, *Hist. de la langue française*, III (Wallensköld).

Rassegna bibliografica della letteratura italiana. — XVII, 10-12 : A. Farinelli, *Dante e la Francia dall'età media al secolo di Voltaire* (F. Torraca).

Revue critique. — 1909, n° 38 : Tilley, *From Montaigne to Molière* (L.-R.). — Curtis Hidden Page, *Molière, a new translation* (L.-R.). — Ch. Perrault, *Mémoires de ma vie* (L.-R.). — Claude Perrault, *Voyage à Bordeaux* (L. R.). — Ducros, *J.-J. Rousseau, de Genève à l'Hermitage*; M. Macdonald, *La légende de Rousseau rectifiée*; *The Legend of Rousseau's children* (L. Roustan). — n° 39 : Meyer-Lübke, *Hist. Grammatik der französischen Sprache*, I (E. Bourciez). — N° 40 : Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, III (E. Bourciez). — Brun, *Sarmien de Cyrano Bergerac* (L.-R.). — Rossel, *Voltaire créancier du Wurtemberg* (L. R.). — Maréchal, *Josselin inédit de Lamartine*; Des Cognets, *Les idées morales de Lamartine*; Doumic, *George Sand*; Kuechler, *Französische Romantik* (L.-R.). — Apostolescu, *L'influence des romantiques français sur la poésie roumaine* (L. Roustan). — N° 44 : 6. Stapfer, *Récréations grammaticales et littéraires* (A. Jeanroy). — N° 44 : Schward, *Vergleich, Metapher und Allegorie in den « Tragiques » des Agrippa d'Aubigné* (L. Roustan). — M. Lange, *La Bruyère* (L.-R.). — N° 45 : Dornis, *Leconte de Lisle*; Schœn, *Coppée* (L. Roustan). — *Die romanischen Literaturen und Sprachen* von H. Zimmer, K. Meyer, L.-C. Stern, H. Morf, W. Meyer-Lübke (L.-R.). — N° 46 : L.-N. Lecomte, *Œuvres inédites de Béranger* (L.-R.). — N° 47 : Arnaud, *Le fils de Fréron* (A. Ch.). — N° 51 : Laborde-Milaa, *Taine* (F.-B.). — Buffenoir, *Le prestige de J. J. Rousseau* (F.-B.). — 1910, 1 : G. Boissier, *L'Académie française sous l'ancien régime*. — N° 2 : Steinweg, *Racine* (L.-R.). — Lintilhac, *Hist. gén. du théâtre en France, IV. La comédie, XVIIIe siècle* (L. Roustan). — Koser et Droysen, Briefwechsel *Friedrichs des Grossen mit Voltaire* (L. Roustan). — Voltaire, *Vier Erzählungen*, trad. Hardt (L. Roustan). — J. Guillemot, *L'évolution de l'idée dramatique chez les maîtres du théâtre, de Corneille à Dumas fils* (F. Baldensperger). — 3 : Funck-Brentano et P. d'Estrée, *Figaro et ses devanciers* (H. de Curzon). — 5 : Villey, *Les sources de Montaigne* (J. Plattard). — Villey, *Les sources de la Deffense de Joachim du Bellay* (E. Bourciez). — Kerviler, *La Bretagne à l'Académie française* (L. R.). — 6 : Rey, *J.-J. Rousseau dans*

la vallée de Montmorency (F. Baldensperger). — 7 : G. Michaut, *Senancour, ses amis et ses ennemis* (F. Baldensperger). — 8 : F. Lachèvre, *Le procès de Théophile de Vian* (J. Plattard). — Cagnac, *Fenelon* (G. Hardy). — 9 : St-John Lucas, *Selected poems of Ronsard* (J.-P.). — 12 : Voltaire, *Lettres philosophiques*, p. Lanson (F. Baldensperger). — Ruxton, *La Dilecta de Balzac* (F. Baldensperger). — E. Lovinesco, *J.-J. Weiss et son œuvre littéraire* (F. Baldensperger). — 13-14 : E. Louvrière, *Vigny, sa vie et son œuvre* (F. Baldensperger). — E. Sugier, *Lamartine, étude morale* (F. Baldensperger). — N° 15 : Lobstein, *Calvin et Montaigne* (L.-R.). — N° 20 : Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, p. de Ruble (R.). — N° 21 : Vigny (Louvrière et F. Baldensperger). — N° 22 : Reure, *D'Urfé* (L.-R.). — *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, IV ; Pons, *Rousseau et le théâtre* ; Charlier, *Mme d'Epinay et Rousseau* (L.-R.). — N° 23 : Nonnenberg, *Der französische Hellenismus in den zwanziger Jahren des vorigen Jahrhunderts* ; G. Gazier, *Ed. Grenier et ses correspondants* ; A. Schinz, *J.-J. Rousseau a forerunner of pragmatism* (F.-B.) ; Marquiset, *Le vicomte d'Arlincourt* (F. Baldensperger). — N° 25 : Rocheblave, *Agrippa d'Aubigné* (L.-R.). — N° 26 : Lachèvre, *Le problème des deux Mainard* (L.-R.). — N° 27 : Armaingaud, *Montaigne pamphlétaire, l'énigme du Contr'un* (H. Hauser).

Rivista bibliografica italiana. — XV, 8 : G. Rabizzani, *Chateaubriand*.

Rivista teatrale italiana. — XIII, 6 : E. Re, *Moliere, Fagiuoli, Goldoni*.

Studi di filologia moderna. — II, 3-4 : A. Galleti, *Critica letteraria e critica scientifica in Francia nel secolo XIX*, 2. — Farinelli, *Dante e la Francia dall'eta media al secolo di Voltaire* (A. Galletti). — Fusco, *La filosofia dell'arte in Gust. Flaubert* (G.-F. Ippolito). — III, 1-2 : V. Buonanno, *Fischart e Rabelais*.

Der Türmer. — XII, 8 : E. Haas, *Die Marseillaise und ihr Schöpfer*.

Die Wage. — 6-17 : O. Pick, *G. Flaubert*.

Zeitschrift für franzosische Sprache und Literatur. — XXXV, 1-3, Toldo, *L'art de Moliere, contrastes*. — Schoen, *Coppée intime d'après de nombreux souvenirs et documents inédits*. — Th. Ranft, *Zum Dictionnaire général*. — C. Salvioni, *Opiniâtre ; pigeon*. — 2-4 : Villey, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne* (J. Frank). — *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire*, p. Koser et Droysen (H. Haupt). — *Roland et Marie Phlippon, Lettres d'amour*, p. Perroud (E. Ritter). — Cushing, *Pierre le Tourneur* (M.-J. Minckwitz). — Kerviler, *La Bretagne à l'Académie française* (M.-J. Minckwitz). — Wolf, *Ein Semester in Frankreich* (W. Küchler). — *Livres scolaires*. — 5-7 : W. Küchler, *Empfindsamkeit und Erzählungskunst im Amadisroman*. — H. Droysen, *Die marquise du Châtelet, Voltaire und der Philosoph Christian Wolff*. — M.-J. Minckwitz, *Beiträge zur Geschichte der französischen Akademie*. — 6-8 : *Les amours de Ronsard*, p. Vaganay (D. Behrens). — Reynier, *Le roman sentimental avant l'Astrée* (W. Küchler). — D'Urfé, *Œuvres poétiques choisies*, p. Michaut ; *Œuvres* de Saint-François de Sales (E. Ritter). — Furetière, *Poésies diverses*, p. Bronk (W. Martini). — G. Pellissier, *Voltaire philosophe* (Sakmann). — Mornet, *Le sentiment de la nature en France, de Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre* (J. Haas). — H. Buffenoir, *Le prestige de J.-J. Rousseau*. — (E. Ritter) Joubert, *Pensées*, p. V. Giraud (E. Ritter). — *Gautier, Mme de Staël et Mathieu de Montmorency* (M.-R. Kaufmann). — Mabilleau, *Victor Hugo* (R.-M. Meyer). — Préface du Cromwell, p. E. Wahl (W. Martini). — Baldensperger, *Les grands thèmes romantiques dans les Burgraves de Victor Hugo* (W. Martini). — Falter, *Die Technik der Komödien von Labiche* (Fr. Schuhmacher). — Sarah Bernhardt, *Mein Doppelleben* (W. Küchler). — Praviel et de Brousse, *Anthologie du félibrige* (M.-J. Minckwitz). — Lepreux, *Gallia typografica*, I (Heuser). — Haape, *Mussets Beziehungen zur deutschen Literatur*. — 36, 1-3 : W. Küchler, *Französische Romantik, eine Entgegnung*.

Zeitschrift für franzosischen und englischen Unterricht. — VIII, 5 : Bergmann, *Die Berufsarten im Spiegel der französischen und englischen Volkssprache*. — Riehm, *Zu Vigny's Gedicht Moise*. — Brun, *Le mouvement intellec-*

tuel en France durant l'année 1909. — O. Wendt, *Encyclopädie des französischen Unterrichts.* — 6 : Brandenburg, *Debdeb.* — Livres scolaires. — IX, 1 : Beck, *Die neueren Sprachen in den Markgrafenländern Ansbach und Bayreuth.* — Englert, *François Fabié, der Dichter des Rouergue.* — Brun, *Le mouvement littéraire en France durant l'année 1909.* — Livres scolaires. — 2 : Beck, *Die neueren Sprachen in Ansbach und Baireuth* (fin). — Thureau, *Tobler* (not. nécr.). — La Fontaine, *Ausgew. Fabeln*, p. Kotz ; Belouin, *Der Franzose, contribution à l'histoire des Français en Allemagne* ; livres scolaires.

Zeitschrift für österreichische Gymnasien. — LXI, 1 : J. Franck, *Montaignes Essais im Lichte der neuesten Forschung.* — Wolff, *Molière* (J. Franck).

Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte. — XVII, 5-6 : Frick, *Hernanis Stammbaum. III, Victor Hugo und die spanische Literatur. IV. Hernani, die französische Literatur und Victor Hugo.* — J. Haas, *Balzacs, École des Ménages.* — XXVIII, 1-2 : Delérot, *Quelques propos sur Gœthe* (R.-M. Meyer). — Vaughan, *The romantic revolt* ; Omond, *The romantic triumph* ; Saintsbury, *The later nineteenth Century* ; Symons, *The symbolist movement in the literature* (R.-M. Meyer).

Zeitung für Literatur, Kunst und Wissenschaft, Beilage des Hamburgischen Correspondenten. — 18 : C. Müller, *Honoré de Balzac.* — 7 : C. Müller, *Benjamin Constant.*

LIVRES NOUVEAUX

Alméras (H. d'). — *La Vie parisienne sous la Restauration. Paris, Michel.* Petit in-8, de 423 p. avec grav., musique et fac-similé.

Anthologie *des prosateurs français contemporains.* T. 1er : les Romanciers (1850 à nos jours); par Georges PELLISSIER. *Paris, Delagrave.* In-18, de XXII-364 p. avec fac-similé. Prix : 3 fr. 50.

Aumale (Duc d') et **Cuvillier-Fleury.** — *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury.* Introduction par René VALLERY-RADOT. II. 1848 à 1859. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XX-547 p. Prix : 7 fr. 50.

Bach (Salomon). — *Depuis Renan,* propos bergsoniens. *Cahors, impr. Coueslant.* In-16, de 111 p.

Baguenault de Puchesse (Comte). — *Condillac.* Sa vie. Sa philosophie. Son influence. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de VI-285 p. Prix : 3 fr. 50.

Bailey (J.-C.). — *The claims of French poetry, nine studies in the greater French poets, Marot, Ronsard, La Fontaine, André Chénier, Victor Hugo, Leconte de Lisle and Heredia. New-York, Kennerley.* In-8, de 313 p.

Bastier (Paul). — *La Nouvelle individualiste en Allemagne, de Gœthe à Gottfried-Keller.* Essai de technique psychologique. *Paris, Larose.* In-8, de 452 p. Prix : 10 fr.

Beaunier (André). — *Trois amies de Chateaubriand. Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de 366 p. Prix : 3 fr. 50.

Belloc (H.). — *Avril, being essays on the poetry of the French Renaissance. London, Duckworth.* In-8, de XV-238 p.

Bersaucourt (Albert de). — *René Bazin.* Biographie-critique, illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot.* In-16, de 63 p. Prix : 1 fr.

Bourcard (Gustave). — *Graveurs et Gravures.* France et Étranger. Essai de bibliographie, 1540-1910. *Paris, Floury.* Grand in-8, de XIV-326 p.

Bouvier (Armand). — *Les Mirabeau,* d'après quelques autographes inédits. *Orléans, impr. Gout.* In-8, de 23 p. (Extrait des « Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans ».)

Buschner (H.). — *Die Bedeutung der antiken Mythologie für die franzosische Ode bei deren Entstehung.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 76 p.

Catalogue *général des œuvres dramatiques et lyriques* faisant partie du répertoire de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Catalogue récapitulatif contenant tous les ouvrages représentés du 1er janvier 1899 au 28 février 1909. Troisième période décennale de la nouvelle société. *Paris, impr. Cerf.* In-8, de 223 p.

Chanson (la) *française du XVe au XXe siècle.* Avec un appendice musical. *Paris, Gillequin.* Petit in-8, de 326 p. Prix : 5 fr.

Clouzot (Henri). — *Philibert de l'Orme. Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8, de 199 p. et grav. Prix : 3 fr. 50.

Delisle (Léopold). — *Cujas déchiffreur de papyrus. Paris, Champion.* In-4, de 8 p.

Delvaille (Jules). — *Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Paris, Alcan.* In-8, de XII-761 p. Prix : 12 fr.

Desmoulins (Camille). — *La France libre.* La Lanterne aux Parisiens. Jean-Pierre Brissot démasqué. Le Vieux Cordelier. Biographie, bibliographie, pages choisies; par Charles SIMOND. Avec portraits et grav. *Paris, Louis Michaud.* In-16, de XVII-137 p. Prix : 1 fr.

Deville (Étienne). — *Index du « Mercure de France »*, 1672-1832, donnant l'indication par ordre alphabétique, de toutes les notices, mentions, annonces, planches, etc., concernant les beaux-arts et l'archéologie. *Paris, Schemit.* In-4 à 2 col., de VI-269 p.

Diderot (Denis). — *Philosophie.* Romans et Contes. Théâtre. Critique d'art. Les Salons. Correspondance. Biographie, bibliographie et notes; par Charles SIMOND. Avec portraits. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de XIII-146 p. PRIX : 1 fr.

Dost (G.). — *Houdar de la Motte als Tragiker und dramatischer Theoretiker.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 112 p.

Du Bellay (Joachim). — *Œuvres poétiques.* II. Recueils de sonnets. Édition critique publiée par Henri CHAMARD. *Paris, Cornély.* In-16, de XIV-302 p. Prix : 6 fr.

Dyson (C.-C.). — *Madame de Maintenon, her life and times, 1635-1719. London, Lane.* In-8, de 316 p.

Faguet (Émile). — *Madame de Sevigné. Paris, Nilsson.* In-16, de 240 p. avec portraits. (Les Femmes illustres).

Fontenelle et **Vauvenargues**. — *Œuvres choisies. Paris, Gillequin.* In-16, de 233 p.

Gadave (René). — *Les Documents sur l'histoire de l'Université de Toulouse* et spécialement de sa Faculté de droit civil et canonique (1229-1789) (thèse). *Toulouse, impr. Douladoure-Privat.* In-8, de XII-381 p.

Gebhart (Émile). — *La Vieille Eglise. Paris, Blond.* In-16, de II-300 p.

Geissler (F. A.). — *Die Theorien Boileaus.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 139 p.

Giraud (Victor). — *Blaise Pascal.* Études d'histoire morale. La Philosophie de Pascal. Une légende de la vie de Pascal : l'accident du pont de Neuilly. Pascal et nos contemporains. Pascal et les « Pensées ». Pascal a-t-il été amoureux? Un nouveau manuscrit du « Discours sur les passions de l'amour ». Une héroïne cornélienne : Jacqueline Pascal. L'évolution religieuse de Pascal. Ouvrage orné d'un portrait de Jacqueline Pascal. *Paris, Hachette.* In-16, de VI-336 p. Prix : 3 fr. 50.

Gourmont (Rémy de). — *La Culture des idées.* Du style ou de l'écriture. La création subconsciente. La Dissociation des idées. Stéphane Mallarmé et l'Idée de décadence. Le Paganisme éternel. La Morale de l'amour. Ironies et Paradoxes. Nouvelle édition. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de X-310 p. Prix : 3 fr. 50.

Gribble (Francis). — *Chateaubriand and his court of women. London, Chapman and Hall.* In-8, de 368 p.

Gribble (Fr.). — *George Sand and his lovers. London, Nash.* In-8, de 303 p.

Gribble (Fr.). — *The passions of the French romantics. London, Chapman and Hall.* In-8, de 320 p.

Guérin (Maurice et Eugénie de). — *Œuvres choisies de Maurice et Eugénie de Guerin.* Avec une introduction biographique et critique, des notes bibliographiques, par Ernest GAUBERT. *Paris, Nouvelle libr. nationale.* In-16, de 359 p. Prix : 3 fr. 50.

Guizot. — *Correspondance de Guizot avec Lenore de Lavergne* (1838-1874) publiée par Ernest CARTIER. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de VII-224 p. PRIX : 3 fr. 50.

Hermant (Godefroi). — *Mémoires de God-frai Hermant*, docteur de Sorbonne, chanoine de Beauvais, ancien recteur de l'Université, sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle (1630-1663). Publiés pour la première fois sur

le manuscrit autographe et sur les anciennes copies authentiques, avec une introduction et des notes, par A. Gazier. T. IV et dernier (1663). Index alphabétique de l'ouvrage complet. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 638-LXXV p.

Héroet (Antoine). — *Œuvres poétiques de Antoine Héroet.* Édition critique publiée par Ferdinand Gohin. *Paris, Cornély.* In-16, de LXIX-176 p. Prix : 6 fr.

Hübner (Friedrich). — *Paul Bourget als Psycholog. Dresde, Holze et Pahl.* Dissertation de Heidelberg. In-8, de 83 p.

Hude (Albert). — *Le Roman.* Son influence sur la criminalité. Discours prononcé le 4 décembre 1909 à la séance solennelle de rentrée de la Conférence des avocats stagiaires. *Poitiers, Blais et Roy.* In-8, de 27 p.

Hugo (Victor). — *France et Belgique.* Alpes et Pyrénées. Voyages et Excursions. *Paris, Ollendorff.* Grand in-8, de 627 p. avec grav.

Johannet (René). — *L'Évolution du roman social au XIXe siècle. Bar-le-Duc, impr. Saint-Paul.* In-8, de 120 p. Prix : 1 fr. 50.

Joussain (André). — *Romantisme et Religion. Paris, Alcan.* In-16, de 184 p.

Kaumann (E.). — *J. A. Comenius und J.-J. Rousseau, eine verschiedenartige Wirkung des kindlichen Lebens.* Dissertation d'Erlangen. In-8, de 50 p.

Klincksieck (Fr.). — *Anthologie der französischen Literatur des XVIII Jahrhunderts. Leipzig, Renger.* In-8, de 318 p.

König (K.). — *Die literarische Ehrenrettung der Frau in Frankreich während der ersten Hälfte des XVI Jahrhunderts.* Dissertation de Leipzig. In-8, de VIII-109 p.

Koszul (A.). — *La Jeunesse de Shelley. Paris, Bloud.* In-16, de XIX-442 p.

Lafond (Paul). — *L'Aube romantique.* Jules de Rességuier et ses amis. Chateaubriand, Émile Deschamps, Sophie Gay, Mme de Girardin, Victor Hugo, Lamartine, H.-T. de Latouche, Sainte-Beuve, A. Soumet, Eugène Süe, Alfred de Vigny et autres. Avec 1 portrait à l'eau-forte. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 355 p. Prix : 3 fr. 50.

Lamy (Étienne). — *Au service des idées et des lettres.* Introduction de Michel Salomon. *Paris, Bloud.* In-16, de XLIV-367 p.

La Sale (Anthoine de). — *Le Petit Jehan de Saintré. Paris, Gillequin.* In-16, de 239 p.

Lawson (Fred.). — *Balzac. London, Richards.* In-8, de 400 p.

Lecourt (Marcel). — *Antoine de La Sale et Simon de Hesdin.* Une restitution littéraire. *Paris, Champion.* In-4, de 15 p.

Maigron (Louis). — *Le Romantisme et les Mœurs.* Essai d'étude historique et sociale d'après des documents inédits. *Paris, Champion.* In-8, de XIX-513 p.

Maumigny (J. de). — *Étude sur Guy Coquille, publiciste et jurisconsulte. Paris, Larose.* In-8, de 245 p.

Meister (Henri). — *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris* (1795), publiés pour la Société d'histoire contemporaine; par Paul Usteri et Eugène Ritter. *Paris, Picard.* In-8, de 264 p.

Millardet (Georges). — *Étude de dialectologie landaise.* Le développement des phonèmes additionnels. *Paris, Picard.* Petit in-8, de 224 p.

Millardet (Georges). — *Petit Atlas linguistique d'une région des Landes.* Contribution à la dialectologie gasconne. *Paris, Picard.* Petit in-8, de LXIV-644 p. avec fig. et carte.

Molinier (H.-J.). — *Essai biographique et littéraire sur Octovien de Saint-Gelays, évêque d'Angoulême* (1468-1502) (thèse). *Rodez, impr. Carrère.* In-8, de XXI-308 p.

Molinier (H.-J.). — *Mellin de Saint-Gelays* (1498?-1558). Étude sur sa vie et sur ses œuvres (thèse). *Rodez, impr. Carrère.* In-8, de XXXII-616 p. avec grav.

Moréas (Jean). — *Variations sur la vie et les livres.* Mme de La Fayette. La Vallée aux loups. L'Épitaphe de Rabelais. La Mort et l'Amitié. Le Comédien.

Goethe et Shakespeare. Voltaire et la Tragédie. *Paris*, « *Mercure de France* ». In-18 jésus, de 317 p. Prix : 3 fr. 50.

Mouraux (Lucien). — *Le Père Gratry et l'Infaillibilité du pape* (thèse). *Cahors, impr. Coueslant*. In-8, de 51 pages.

Ortensi (Mario). — *Lamartine, le poète et l'Italie. Città di Castello, Lapi*. In-8, de 55 p. Prix : 1 fr. 50.

Ott (Konrad). — *Französisches Sittenbild im Anfang des XIX Jahrhunderts nach den Komödien Picards*. Dissertation de Heidelberg. In-8, de 95 p.

Paillès (G.). — *La Duchesse de Duras et Châteaubriand*, d'après des documents inédits. *Paris, Perrin*. In-8, de 557 p. et 8 grav.

Paradis (Edouard). — *La Pédagogie janséniste comparée à la pédagogie catholique* (thèse). *Paris, Vitte*. In-8, de 99 p.

Petits (les) *Poètes du XVIIIe siècle*. J.-B. Rousseau. Lefranc de Pompignan. Houdar de La Motte. Bernis. Piron. Saint-Lambert. Thomas. Gresset. Dorat. Lebrun-Ecouchard. Gilbert. Roucher. Parny. Delille. Morceaux choisis. *Paris, Gillequin*. In-16, de 217 p.

Petkovic (J.). — *Voltaires Tragödie. La mort de César verglichen mit Shakspeares Julius Caesar*. Programme de Vienne, 1909. In-8, de 21 p.

Pidoux (Pierre-André). — *Un humaniste comtois, Gilbert Cousin, chanoine de Nozeroy, secrétaire d'Erasme* (1506-1572). Étude sur sa vie, ses œuvres et ses doctrines religieuses. *Lons-le-Saunier, impr. Declume*. Petit in-8, de 115 p.

Pilon (Edmond). — *Portraits tendres et pathétiques*. Mme de Brézé. La Dame du Louvre. La Vie de M. Pomme. Virginie des Maldives. La Seconde Madame Danton. Balzac et Peytel. *Paris*, « *Mercure de France* ». In-18 jésus, de 379 p. Prix : 3 fr. 50.

Pons (A.-A.). — *J.-J. Rousseau et le théâtre. Genève, Jullien*. In-8, de XVI-255 pages.

Porta (M.-T.). — *Madame de Staël e l'Italia. Florence, Gonnelli*. In-8, de VI-182 p.

Pommiès de la Siboutie (Docteur). — *Souvenirs d'un médecin de Paris* (1789-1863), publiés par MM^mes^ A. Branche et L. Dagoury, ses filles. Introduction et notes par Joseph Durieux. Avec un portrait. *Paris, Plon-Nourrit*. In 8, de IX-391 p. Prix : 3 fr. 50.

Rabelais. — *Les grandes et inestimables chroniques du grant et énorme geant Gargantua, contenant la généalogie, la grandeur et force de son corps, aussi les merveilleux faicts d'armes qu'il fist pour le roi Artus, comme vous verrez cy-apres. Imprimé nouvellement*. 1532. Réimpression en fac-simile par Abel Lefranc et Seymour de Ricci. *Paris, H. Champion*. In-8, de XXXII-8 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*).

Rabizzani (Giov.). — *Edmond Rostand, dai Romanesques a Chantecler. Pistonia, Pagnini*. In-16, de 173 p. Prix : 2 fr.

Reibetanz (A.). — *Jean Desmarets de Saint-Sorlin, sein Leben und seine Werke*. Dissertation de Leipzig. In-8, de 95 p.

Roman (le) *de Renard. Le Roman de la Rose*. Analyse et meilleures pages. *Paris, Gillequin*. In-16, de 159 p.

Rottenbacher (L.). — *Die französischen Virginia-Dramen mit Einschluss derjenigen des Montano, Alfieri und Ayrenhoff. Leipzig, Fock*. Dissertation de Munich. In-8, de 52 p.

Rougemont (E. de). — *Villiers de l'Isle-Adam*. Biographie et Bibliographie. *Paris*, « *Mercure de France* ». In-18 jésus, de 447 p. avec portrait, 2 autographes et tableau généalogique. Prix : 3 fr. 50.

Roussel (Pol). — *Histoire du collège de Meaux depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, 1556-1909. Avec des notes, des pièces justificatives et une vue panoramique du collège de Meaux. *Meaux, impr. Belle*. In-8, de 119 p. Prix : 2 fr. 50.

Saint-Cyres (Viscount). — *Pascal. London, Smith and Elder* (with a portrait). In-8, de IX-441 p.

Sakmann (P.). — *Voltaires Geistesart und Gedankenwelt. Stuttgart, Froarmann.* In-8.

Schliack (O.). — *Studien über Henri de Borniers. La fille de Roland.* Dissertation de Kiel. In-8, de 49 p.

Séché (Léon). — *Delphine Gay.* Madame de Girardin dans ses rapports avec Lamartine, Victor-Hugo, Balzac, Rachel, Jules Sandeau, Dumas, Eugène Sue et Georges Sand Documents inédits). *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 339 p. Prix : 3 fr. 50.

Senancour. — *Obermann, translated, with introduction and notes,* by J. Anthony Barnes. *London, W. Scott.* Vol. I. In-8, de XXXII-215 p.

Sevenig (N.). — *Charles de Villers, ein verkannter Vorläufer der Frau von Staël, seine Bedeutung für das Buch « De l'Allemagne. »* Programme de Diekirch. In-4, de 27 p.

Steinweg (Carl). — *Racine, Kompositions studien zu seinen Tragödien, ein zweiter Beitrag zur Geschichte des französischen Dramos. Halle, Niemeyer.* In-8, de XI-315 p.

Teichmann (E.). — *Die drei Einheiten im französischen Trauerspiel.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 105 p.

Tesdorpf Paul). — *Beiträge zur Würdigung Charles Perraults und seiner Märchen. Stuttgart, Kohlhammer.* In-8, de 86 p.

Thomas. — *Tristan et Iseult.* Traduit par Jules HERBOMEZ et Rémy BEAURIEUX. *Paris, Gillequin.* In-16, de 107 p.

Toldo (Pietro). — *L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie. Turin, Loescher.* In-8, de IV-580 p. Prix : 12 fr.

Toth K.). — *Cyrano de Bergerac als Kulturerscheinung.* Programme de Vienne. 1909. In-8, de 8 p.

Vésinet (F.). — *Le XVIIe siècle jugé par lui-même. Paris, Belin.* In-18 jésus, de 175 p. Prix : 1 fr. 50.

Villehardoin, Froissart, Joinville, Commines. — *Les Chroniqueurs français.* Œuvres choisies. *Paris, Guillequin.* In-16, de 200 p.

Villon. — *Œuvres.* Petit testament. Grand testament. Poésies diverses. Le Jargon ou Jobelin. Notices biographique et bibliographique par Alphonse SÉCHÉ, avec un autographe de François Villon et 7 illustrations. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de XIX-140 p. Prix : 1 f.

Wenlersse (Georges). — *Les Manuscrits économiques de François Quesnay et du marquis de Mirabeau aux Archives nationales* (M. 778 à M. 785). Inventaire, Extraits et Notes. *Paris, Geuthner.* In-8, de VII-152 p.

Wolff (M.-J.). — *Molière. Der Dichter und sein Werk. Munich, Beck.* In-8 de 632 p.. Prix : 12 fr. 50.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 15 décembre à 5 heures, au Collège de France, salle n° 4, sous la présidence de M. Arthur Chuquet.

M. le Président a ouvert la séance par l'allocution suivante :

« Messieurs, notre Société a perdu cette année deux de ses membres : l'abbé Devaux et M. Léopold Delisle.

« L'abbé André Devaux était un homme distingué et fort érudit, recteur, depuis 1906, des facultés catholiques de Lyon. Il se fit connaître par une thèse importante sur les parlers franco-provençaux du Dauphiné, son pays natal, et il travaillait à un dictionnaire, qui reste malheureusement inachevé, de la langue populaire du Dauphiné.

« De Léopold Delisle, on a tout dit. C'était le grand maître de l'érudition médiévale, le prieur des bénédictins de notre temps qui en compte quelques-uns encore, le Ducange de notre âge. Il se fit lui-même, car, lorsqu'il débuta, il n'avait pas les instruments de travail dont les chartistes disposent aujourd'hui. Ses premiers essais, sa thèse sur les revenus publics en Normandie au XIIe siècle, et son étude sur l'agriculture et la classe agricole en Normandie au moyen âge, le mirent aussitôt hors de pair. Je ne puis examiner ici et apprécier tous ses travaux dont la liste remplit un volume. Qu'il me suffise de citer sa vaste publication du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque* que tout bibliothécaire, tout archiviste doit et devra consulter. Qu'on me permette aussi de rappeler la conquête des manuscrits qui, par ses efforts, revenaient d'Angleterre en France. La vie entière de Léopold Delisle a été consacrée à la science, et il n'y eut pas d'existence plus laborieuse que la sienne. Il trouva même le temps d'être des nôtres, et il nous laisse le souvenir impérissable d'un homme aussi droit, aussi bienveillant qu'il était savant.

« Je donne la parole à notre secrétaire général qui, cette année encore, sera pour nous l'aimable et souriant messager que nous connaissons; il n'a que de bonnes nouvelles à nous donner, et il vous les donnera sûrement dans un de ces rapports savoureux, dans un de ces bulletins spirituels que, chaque année, nous écoutons avec délices. »

M. le Trésorier fait connaître à l'assemblée les résultats de l'exercice financier.

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1908 (après encaissement de 300 francs de coupons et achat de 30 francs de rente 3 p. 100	1167	25
235 cottisations à 20 francs	4700	»
1 cotisation de membre perpétuel	500	»
129 abonnements à 19 francs net	2451	»

Plus 40 abonnements réservés sur le compte de 1908	760	»
99 numéros à 4 fr. 75	470	25
2 années au prix réduit de 12 francs net	24	»
3 tables à 3 francs	9	»
2 collections	342	»
Montant total des recettes	10423	50

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires, etc.)	217	70
Papeterie	93	80
Publicité	»	»
Affranchissements	435	65
Papier	768	»
Impression et brochage	4203	15
Collaboration	2564	15
Frais de recouvrement de 235 cotisations	117	50
Montant total des dépenses	8399	95
Excédent de recettes au 31 décembre 1909	2023	55
	10423	50

Ces chiffres, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.

M. P. Bonnefon, secrétaire, donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs, on vient de vous l'apprendre : les finances de la Société d'histoire littéraire de la France, sans être absolument florissantes, continuent à être satisfaisantes et même prospèrent graduellement. Comme je vous l'ai déjà dit trop souvent déjà, c'est là ce que nous pouvons espérer de mieux en France, où l'esprit d'association ne va pas jusqu'à faire des rentes aux sociétés savantes, rentes qu'elles sauraient, d'ailleurs, employer parfaitement et au mieux de leur programme. L'an passé, à pareille date, nous comptions 246 sociétaires; nous sommes 252 aujourd'hui, soit 6 de plus. En 1909, nos abonnés atteignaient les chiffres de 160; ils sont montés cette année jusqu'à 177, gagnant ainsi 17 unités. Pour nos sociétaires, si 14 noms nouveaux vont désormais figurer sur nos listes, par contre 8 noms anciens en ont disparu, dont 2 par décès et 6 par démission. Au total cependant il nous reste une acquisition nette de 6 sociétaires et de 17 abonnés nouveaux, ceux-ci ayant encore une fois plus progressé que ceux-là.

« Ce gain minime, mais réel, nous permet de ne pas nous arrêter dans la voie de lent progrès où nous essayons de conduire la *Revue*. Vous l'avez constaté sans doute, chaque fascicule de l'année courante a compris 14 feuilles d'impression in-8, ou 224 pages, et l'ensemble des quatre numéros annuels forme un volume de 900 pages, ce qui nous permet d'insérer plus facilement les très nombreuses communications qu'on veut bien nous adresser de toutes parts. Nous continuerons à agir avec la même prudence, d'autant que des ambitions plus rapides nous sont interdites par le mode d'accroissement de nos finances. Au fur et à mesure qu'elles augmenteront, nous les emploierons comme ci-devant à améliorer graduellement notre *Revue*, qui demeure toujours pour le public le signe le plus manifeste de notre vitalité. Nous ne songeons pas à thésauriser inutilement, soyez-en certains, car si l'épargne est une vertu féconde, elle n'a pas le même avantage pour les sociétés que pour les individus, et il serait bien maladroit de laisser improductives des ressources qui peuvent servir utilement.

« Comme vous le savez, le premier emploi que nous ferons de nos ressources servira à payer les frais d'établissement et d'impression de la table des matières contenues dans la *Revue* depuis la sixième jusques et y compris la dixième année, de 1899 à 1908 inclus. Notre confrère M. Maurice Tourneux, qui travaille au dépouillement de ces dix années, achève de mettre la dernière main à son manuscrit qu'il sera en mesure de livrer très prochainement à notre imprimeur. Il en a pris l'engagement à la dernière séance du Comité, engagement qu'il confirme à cette assemblée générale, et, ceci étant, la composition typographique et l'impression de notre table pourront aller assez rapidement. L'an prochain à coup sûr, en pareille occurrence, vous serez déja en possession de cet instrument de travail après lequel nous soupirons tous et qui rendra tant de services aux travailleurs. Il ne suffit pas de produire sans relâche : en s'entassant les unes sur les autres, les recherches risquent de redevenir sans utilité si elles disparaissent sous l'amas des matériaux réunis autour d'elles. Il convient que des mains diligentes viennent parfois mettre de l'ordre dans les trouvailles et permettre aux travailleurs de saisir immédiatement ce dont ils ont besoin. Ce travail d'inventaire, s'il n'apprendra pas ce que nous avons fait pendant dix ans, le placera en évidence et nous devons savoir gré à M. Tourneux de s'y employer comme il le fait.

« Si nous avons soigneusement fait jusqu'à présent une part à l'épargne dans les ressources financières de notre Société, c'était surtout pour lui assurer le lendemain et la mettre à l'abri, autant que possible, des éventualités qui assaillent les entreprises humaines. Ainsi que je vous le disais l'an passé, pour mieux fixer notre œuvre et lui apporter une garantie de durée de plus, nous avons songé à la faire reconnaître d'utilité publique. La chose sera aisée, autant que peut l'être une opération hérissée de formalités longues et minutieuses. Si nous n'avons pas entamé les négociations préliminaires, c'est qu'on nous a fait remarquer que, cette reconnaissance devant fixer définitivement les règlements de notre Société, il était préférable d'attendre encore pour cela que ses tendances se soient mieux marquées et que ses progrès aient augmenté, pour ne pas dépasser les limites qui leur seraient fixées par une réglementation plus étroite. La considération a son prix. Aussi, sans abandonner la pensée d'assurer à notre association cette condition nouvelle de durée, nous attendons qu'elle puisse en profiter vraiment sans être gênée par une mesure destinée au contraire à favoriser son développement.

« Ce développement, messieurs, est ce qui doit nous préoccuper surtout. Sans doute, notre œuvre a pour elle la meilleure chance de progrès : c'est-à-dire l'utilité même de sa fonction. Encore faut-il, si cette fonction est bien remplie, qu'elle le soit assez pour attirer des adhésions nouvelles et grouper autour de nous tous ceux qui s'intéressent à notre histoire littéraire nationale. C'est pour cela que nous cherchons à améliorer notre entreprise, à la rendre aussi attrayante qu'utile par la variété des travaux que nous publions. On nous fait communément le reproche de ne pas vanter assez ce que nous faisons, ou du moins de ne pas attirer l'attention sur tout ce que la Société publie. Nous pourrions, il est vrai, comme bien des recueils périodiques le font à bon droit, faire reproduire ici ou là les sommaires de nos fascicules. Cela serait-il vraiment profitable? Ceux qu'une simple curiosité nous aurait amenés, nous quitteraient aussi aisément qu'ils nous seraient venus, et l'opération serait sans doute assez peu profitable en définitive.

« D'autres nous font remarquer que la plupart des sociétés savantes donnent plus de solennité à leurs réunions et ne se contentent pas d'y faire connaître les documents administratifs nécessaires à leur gestion. On y communique des travaux plus intéressants, écrits en vue d'une lecture publique et susceptibles de plaire à un auditoire étendu. Messieurs, nous ne demandons pas mieux de suivre cet exemple, mais vous avouerez qu'il

eût été malaisé de l'exécuter dès maintenant et de lire ici les articles de la *Revue* qui ne sont pas faits pour cela. Ceux qui désirent que nous adoptions désormais cette façon de procéder voudront bien nous proposer les communications qu'ils destinent à nos séances publiques, et ils peuvent être assurés qu'elles seront accueillies avec le très réel souci de les faire valoir de notre mieux. Quant aux autres moyens employés par certaines sociétés, tels que banquets annuels ou soirées dramatiques, je doute qu'ils réussissent jamais à être acceptés chez nous.

« Mais, ne nous le dissimulons pas, toutes ces modifications, pour ainsi dire extérieures, ne sauraient jamais être aussi utiles et profitables que celles que nous pourrions apporter au fonctionnement même de la *Revue*. Jadis, je vous entretenais de la possibilité de faire paraître parfois, dans nos fascicules, des études d'ensemble groupant, analysant, comparant toutes les études de détail publiées pendant une période déterminée sur une même époque littéraire ou sur un même personnage. De semblables travaux compléteraient très heureusement les comptes rendus critiques que la *Revue* insère et qui prennent chaque jour plus d'importance. Jadis il était prématuré de songer à réaliser une pareille entreprise; mais peut-être le moment est-il venu maintenant d'essayer de la tenter.

« Dans ce même ordre d'idées, une autre très utile m'a été suggérée par l'un de nos collaborateurs. Je vous la soumets. Bien que s'occupant plus spécialement de la littérature française, notre confrère a eu, ces temps-ci, à remonter aux littératures anciennes et il a dû recourir aux excellents répertoires bibliographiques tenus sans cesse à jour par des travailleurs consciencieux. Il a été frappé des avantages de cette méthode, de son utilité pratique, de sa commodité. « Quand on veut être informé, me disait-il, sur un point quelconque de la littérature latine ou grecque, il suffit de parcourir ces relevés sans cesse à jour, de suivre quelques tomes de la *Revue des revues* pour connaître les derniers résultats des recherches et ne pas perdre à une longue enquête un temps qui peut être mieux employé. Pourquoi, ajoutait-il, la *Revue d'Histoire littéraire* n'en ferait-elle pas autant pour notre littérature nationale, et n'étendrait-elle pas encore davantage les mentions, déjà fort développées, des articles publiés ici ou là, dans la presse contemporaine, en les analysant et les appréciant d'un mot? » Voilà l'idée, Messieurs; je vous la livre telle qu'on me l'a dite. J'objectai que pareille entreprise ne pouvait pas être menée à bien avec nos façons de procéder actuelles et qu'il faudrait changer absolument notre méthode de travail. Mais ce qu'un seul ne saurait faire, plusieurs y peuvent réussir, et c'est le bienfait de l'association de pouvoir entreprendre des tâches impossibles à l'effort isolé. Il nous faudrait pour exécuter la pensée de notre confrère constituer d'abord une équipe de travailleurs organisés. Messieurs, nous y songerons et nous verrons si la tentative est aussi réalisable qu'elle paraît séduisante et qu'elle serait utile. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour l'élection de six membres sortants du Conseil d'administration. Sont réélus : MM. le baron de Barante, Henri Bernès, Émile Faguet, Augustin Gazier, Ernest Rigal et Maurice Tourneux.

La séance est levée à six heures.

— Les remarques de M. Sturel *A propos d'un manuscrit du musée Condé* (dans les *Mélanges offerts à M. Émile Chatelain*) tendent à donner à Guillaume Bochetel une traduction en vers français de l'*Hécube* d'Euripide communément attribuée à Lazare de Baïf. Cette opinion est tout à fait vraisemblable et M. Sturel l'appuie des arguments les plus propres à l'établir.

— La Société des études rabelaisiennes a reproduit dans sa *Revue* d'abord

et fait tirer ensuite à part à cent exemplaires le fac-similé d'un exemplaire complet conservé à la bibliothèque royale de Munich de : *Les grandes et inestimables chroniques du grand et enorme geant Gargantua*, dont on ne connaissait qu'un exemplaire incomplet à la Bibliothèque nationale.

— Dans son *Essai sur les particularités de la langue de Montaigne* (*Revue de philologie française et de littérature*, 1910, fasc. 1), M. Clair note les particularités philologiques qui séparent le texte autographe de Bordeaux de l'édition des *Essais* donnée en 1595 par Mlle de Gournay. En concluant, M. Clair déclare que la langue de Montaigne apparaît comme la langue d'un écrivain qui puise abondamment au fond du vieux français et n'a recours au gascon que « quand le français n'y peut aller », ce qui est fort rare.

— Dans son article : *Le osservazioni inedite di Gilles Menage sopra l'« Aminta » del Tasso* (*Bulletin italien*, juillet 1910), M. L. F. Benedetto examine, au point de vue de l'histoire littéraire, les annotations inédites laissées par Ménage sur l'*Aminta* du Tasse. Les unes ont trait à la genèse de l'ouvrage, d'autres à son influence, d'autres enfin ne se rattachent pas directement à l'*Aminta*. A l'aide de quelques passages de Ménage, M. Benedetto émet l'opinion que ces notes n'ont pas été l'œuvre de Ménage seul, et qu'il fut sérieusement aidé par ses confrères de la *Crusca*. Mais, quoi qu'il en soit, la culture italienne et l'activité intellectuelle de Ménage n'en demeurent pas moins surprenantes et méritoires.

— M. Bligny-Bondurand signale, dans le *Bulletin historique et philologique* (1909, p. 470-486), de *Nouveaux manuscrits de Cohon, évêque de Nîmes*, entrés récemment aux archives départementales du Gard et dont il donne l'inventaire. Ce sont surtout des sermons, entremêlés de minutes de lettres, dont quelques-unes sont mises au jour par M. Bligny-Bondurand.

— On trouvera dans les *Documents d'histoire* de juin le texte de cinq pages autographes de Bossuet, avec un fac-similé, contenant le second point d'un sermon prêché par l'orateur pour la fête de la Visitation. Le manuscrit original, qui a échappé aux recherches de l'abbé Lebarq, appartient actuellement à M. le baron Eugène du Passage.

— Dans son article : *le Méchant Dom Cosme, oncle de Racine et son rival* (*Mercure de France*, 1er avril), M. Masson-Forestier croit pouvoir identifier ce personnage mystérieux avec Adrien Sconin, oncle maternel de Racine, condisciple du poète, et dès lors son rival. « Il aurait été poète, même bon poète. Bien mieux, il aurait écrit des tragédies, et son neveu, tout en le détestant, lui ressemblerait, caractère et talent, sous plus d'un rapport. »

— L'article de M. Charles Samaran sur *Madame de Sevigné et ses serviteurs* (*Revue hebdomadaire*, 10 septembre) nous montre l'épistolière sous un jour aussi sympathique que nouveau. L'excellente femme eut toujours beaucoup de bonté pour tous ceux qui la servirent et les noms de ces braves gens méritaient de n'être pas méconnus, ainsi que les rôles divers qu'ils remplirent près de leur maîtresse.

— La revue *Documents d'histoire* commence dans son fascicule de juin la publication de tous les témoignages qui se trouvent dans la correspondance de l'intendant Pierre Arnould et qui concernent *la Mission de Fenelon en Saintonge*, où il alla, comme on sait, travailler à la conversion des réformés.

— Dans les *Feuilles d'histoire* de novembre, M. L.-G. Pélissier publie *Cinq lettres de Saint-Simon*. Trois d'entre elles, écrites à divers correspondants,

sont d'un intérêt secondaire; mais les deux autres, au cardinal Gualterio (8 et 16 février 1722), sont longues et importantes. Elles complètent le tableau des intrigues de la cour de Madrid tracé par Saint-Simon dans d'autres lettres et s'intercalent heureusement dans ce qui reste de la correspondance soutenue que celui-ci entretint avec Gualterio.

— Les deux articles de la *Revue du Mois* (10 janvier et 10 avril) que M. Gustave LANSON a réunis sous ce titre : *le Rôle de l'expérience dans la formation de la Philosophie du* XVIIIe *siècle en France*, sont consacrés l'un à la morale et l'autre à la politique. Le premier : *La transformation des idées morales et la naissance des morales rationnelles de 1680 à 1715*, examine et rapproche les conditions qui modifièrent la conscience et la vie individuelle, tandis que le second s'occupe de l'existence collective et de *l'Eveil de la conscience sociale et les premières idées de réformes politiques*. On y voit la genèse et on y suit le développement d'idées, qu'on considère trop souvent comme toutes formées et qui alors semblent trop absolues, parce qu'on les a isolées des faits qui les ont déterminées.

— Dans son article sur *Voltaire et les Chinois* (*Revue hebdomadaire*, 6 août), M. Fernand FARJENEL montre que si la conception que l'écrivain avait de la Chine est fausse, elle résultait cependant assez bien des informations qu'on possédait de son temps sur ce peuple. Voltaire avait adopté sur ce point les manières de voir des jésuites missionnaires en Chine, adaptées par lui à ses propres tendances philosophiques.

— M. Daniel MORNET conclut ainsi son article sur *l'Histoire littéraire et les sciences de la Nature* (*Revue universitaire*, du 15 décembre 1909) : « Il est temps que l'histoire littéraire s'allie à la science universelle... L'histoire littéraire, avec l'histoire tout entière, doit renoncer à l'isolement périlleux où la conception néfaste du « littéraire » et du « scientifique » risque d'enfermer les esprits. » Mais il ne s'ensuit pas que l'histoire littéraire doive proscrire ni la critique impressionniste, ni la biographie documentaire. « L'histoire littéraire prétend seulement délimiter son domaine et le gouverner d'après les lois qui lui conviennent. »

— M. Albert MATHIEZ a publié dans les *Annales révolutionnaires* d'avril-juin, les *Lettres de Volney à La Réveillère-Lépeaux*, d'après les originaux conservés actuellement à la Bibliothèque nationale. Ces lettres ne servent pas seulement à montrer le caractère des relations amicales qui existèrent d'abord entre ces deux hommes, plus tard ennemis déclarés, et M. Mathiez a bien mis en valeur ces variations de sentiments. Adressées par Volney tandis qu'il était en Amérique en 1795-1798, ces lettres font aussi connaître l'opinion de celui-ci sur la démocratie américaine, à laquelle il voulait consacrer, dans la suite, un ouvrage qui n'a jamais paru.

— Dans les *Feuilles d'histoire* d'août, M. E. CAZALAS a reproduit, sous ce titre : *Mme de Staël et la princesse de Koutouzov*, d'après la *Rousskaïa Starina*, cinq lettres de l'écrivain qui montrent bien avec quel sentiment de plaisir l'ennemie de Napoléon voyait les succès du général russe contre lui. La dernière de ces lettres, datées de 1812 et de 1813, contient des condoléances sur la mort inopinée de Koutouzov.

— Dans *le Correspondant* du 10 juillet, M. Jean DES COGNETS a publié un article sur *le Dernier poème d'amour des « Méditations » de Lamartine, « le Vallon »*, d'après un manuscrit inédit récemment découvert. Il y montre que Lamartine ne se sentit véritablement épris des femmes qu'il aima que lorsqu'elles

ne furent plus pour lui qu'un souvenir. Il en fut ainsi pour Julie Charles, dont l'image se présente dans l'œuvre du poète seulement quand il l'eut perdue. Elle inspira trois strophes du *Vallon* et si la pièce fut commencée à Aix, en août 1819, elle fut vraisemblablement achevée à Mâcon, sous l'impression des sentiments qui l'avaient provoquée. « Le Vallon », c'est l'apaisement, la fin de la grande douleur de la perte de Julie, comme « le Crucifix » est le suprême adieu à l'amante.

— Les *Seize lettres inédites de Prosper Mérimée à Sutton Sharpe* publiées par M. Adolphe PAUPE, dans le *Mercure de France* du 15 septembre, vont du 6 janvier 1829 au 6 novembre 1833. Elles contiennent quelques indications précises sur la vie littéraire, administrative et sentimentale de l'écrivain aux alentours de sa trentième année, de brèves remarques sur les contemporains et aussi des pages émues sur la mort de Cuvier et sur celle de Victor Jacquemont.

— La *Correspondance inédite de Montalembert à Villemain*, publiée par M. Robert de BEAUPLAN dans la *Revue hebdomadaire* du 23 juillet, se compose de onze lettres ou fragments de lettres de Montalembert. Tous ces morceaux — sauf les deux premiers — ont trait aux incidents académiques de 1852 à 1859 et à la façon dont Montalembert les envisage, façon peu différente de l'appréciation de Villemain, à qui l'unit une vive sympathie mêlée de beaucoup de dissentiments.

— On a célébré, en mai dernier, à Paris et à Provins, le centenaire de la naissance d'Hégésippe Moreau. Cette circonstance a donné lieu à divers articles, parmi lesquels nous citerons ici celui M. Léon Bocquet dans la *Revue bleue* (7 mai) et celui de M. Léon Séché dans le *Mercure de France* (16 avril), qui contient quelques documents inédits, lettres ou poésies.

— La notice que M. Roger SEMICHON vient de publier sur *les Matinées-Conférences du Jeudi à l'Odéon* est à la fois historique et bibliographique. Après avoir retracé les étapes successives de cette institution, vieille de vingt-trois ans puisqu'elle remonte à 1887, M. Semichon dresse une liste très complète et très exacte des conférenciers qui prirent la parole devant le public de l'Odéon et des sujets traités par eux. Chaque fois que la conférence fut imprimée, on trouvera l'indication du volume qui la contient, et ce renseignement peut servir à l'histoire littéraire, à laquelle appartiennent à peu près exclusivement tous les sujets abordés.

TABLE DES MATIÈRES

Jules Marsan. Le Théâtre historique et le Romantisme (1818-1829)..... 1
L. Delaruelle. L'Inspiration antique dans le « Discours de la Servitude volontaire »..... 34
F. Vézinet. Voltaire et son homme d'affaires à Ferney (d'après quelques inédits)..... 73
W. Wright Roberts. Quelques sources anglaises de Chateaubriand..... 98
J. Billion. Madame de Staël et le mysticisme..... 107
Albert Schinz. « La Profession de foi du Vicaire savoyard » et le livre « De l'Esprit »..... 225
Emil Zilliacus. José-Maria de Heredia et l'Anthologie grecque..... 262
Marcel Duchemin. Chateaubriand à White-Hall..... 271
Paul Bonnefon. Quelques inédits de ou sur Montesquieu..... 282
Jean des Cognets. Notes sur Étienne Eggis (1830-1867)..... 313
Pierre Villey. Note sur la bibliothèque de Montaigne..... 335
Daniel Mornet. Les enseignements des Bibliothèques privées (1750-1780)..... 449
Jean Giraud. Victor Hugo et « Le Monde » de Rocoles..... 497
Gonzague Truc. Le cas Racine. I. Racine à Uzès..... 531
H. Monin. Étude critique sur le texte des « Lettres d'exil » d'Edgar Quinet (*fin*)..... 545
Edmond Estève. Gessner et Alfred de Viguy..... 673
Edmond Faral. Sur deux manuscrits du livre II de la « Franciade » (Bibl. nat., fr. 19 141 et nouv. acq. 10 695)..... 685
Paul Bonnefon. Maxime Du Camp et les Saint-Simoniens..... 709
Virgile Rossel. Le « Mal romantique »..... 736
E. Dick. La traduction du « Paradis perdu » de Chateaubriand..... 750
E. Duvernoy et R. Harmand. Un auteur lorrain : Alphonse de Rambervillers (1552-1633). Essai d'histoire littéraire provinciale..... 768

Mélanges.

L.-E. Kastner. Desportes et Guarini..... 124
F. Baldensperger. A propos du manuscrit des « Natchez »..... 132
— Deux lettres inédites de Sainte-Beuve..... 134
Eugène Griselle. Silhouettes jansénistes et propos de littérature et d'histoire au XVIIe siècle..... 137
P. M. Haskovec. Belleforest, Zorilla et Rotrou..... 156
— Note sur la Bibliothèque de La Croix du Maine..... 158
P. B. La correspondance de Béranger annotée par Sainte-Beuve (*fin*)..... 159
— Une lettre de Chateaubriand à Bence Sparrow..... 183
Henri Boivin. Deux pamphlets antiacadémiques de l'abbé Des Fontaines..... 354
Eugène Ritter. Deux lettres de Fontenelle..... 364
Dr Paul Gulyas. Les drames scolaires d'un jésuite hongrois..... 366
A. Cherel. Une source française d'André Chénier..... 372
Lieutenant-Colonel Largemain. Bernardin de Saint-Pierre (*fin*)..... 374
H. L. Petites notes vétilleuses sur « Madame Bovary »..... 395
P. B. A travers les autographes : un billet de Benjamin Constant; deux lettres de Marceline Desbordes-Valmore; les Incarnations d'Arsène Houssaye..... 398
P. B. L' « Iphygénie » de Malezieu..... 581
F. Lachèvre. Pierre Corneille et le poème du « Champignon »..... 612

C. Latreille. Une inscription latine de Racine 614
— Une lettre inédite de Voltaire 616
Albert Chérel. Un souvenir de « l'Homme des champs » dans les « Méditations » 617
Georges Dalmeyda. Note sur un vers de Vigny 619
Louis Maigron. Un manuscrit inédit de Remard sur Delille : remarques sur les « Notes » des « Géorgiques » ..... 620 et 839
Fernand Caussy. Lettres inédites de Voltaire à Collini et à Marin 802
F. Gohin. Une poésie inédite d'Antoine Heroet : « Description d'une femme de bien » 823
Ph. Martinon. Note complémentaire sur Maynard et Urfé 825
Joachim Merlant. Senancour, lettres au Directoire 830

Comptes rendus.

Edwin-Preston Dargan. The æsthetic Doctrine of Montesquieu, its Application on his Writings (H. Barckhausen) 185
André Morize. L'apologie du luxe au XVIIIe siècle. « Le Mondain » et ses sources (Gustave Lanson) 188
Roland et Marie Phlipon. Lettres d'amour (1777 à 1780), publiées par Cl. Perroud (Gustave Lanson) 189
René Sturel. Jacques Amyot traducteur des « Vies parallèles » de Plutarque (P. Villey) 190
Voltaire. Lettres philosophiques. Édition critique par Gustave Lanson (D. Mornet) 194
Hans Schnack. Alfred de Vignys « Stello » und « Chatterton ». Ein Beitrag zur Geschichte des Romanticismus in Frankreich. — Karl Kuskop. Der Grund zu Alfred de Vignys Pessimismus. — Paul Buhle. Alfred de Vignys biblische Gedichte und ihre Quellen. Ein Beitrag zur Geschichte des Romantizismus in Frankreich (Fernand Baldensperger) 197
Eugène Fromentin. Lettres de jeunesse. Biographie et notes par Pierre Blanchon (Henri Potez) 199
Maurice Lange. La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales (Gustave Lanson) 401
Charles Drouhet. Le poète François Mainard (1583-1646). — Tableau chronologique des lettres du poète François Mainard (Gustave Lanson) 402
Joseph Dedieu. Montesquieu et la tradition politique anglaise en France. Les sources anglaises de l'« Esprit des lois » (Henri Barckhausen) 405
Rodolfo Renier. Svaghi critici (P. Toldo) 408
Le Mistere de Saint-Quentin. Édition critique par Henri Chatelain (Gustave Cohen) 411
Amilda A. Fons. Jean-Jacques Rousseau et le théâtre. — Annales Jean-Jacques Rousseau. T. IV. 1908. — Frederika Macdonald. La légende de Jean-Jacques Rousseau rectifiée d'après une nouvelle critique et des documents nouveaux (traduit de l'anglais par George Roth). — Louis Ducros. Jean-Jacques Rousseau. De Genève à l'Hermitage (1712-1757) (D. Mornet) 412
Jacques Boulenger. Marceline Desbordes-Valmore, d'après ses papiers inédits (Henri Potez) 423
Jacques Boulenger. Ondine Valmore (H. Potez) 426
G. Michaut. Senancour, ses amis et ses ennemis (Joachim Merlant) 426
Paul Laumonier. La vie de P. de Ronsard, de Claude Binet (1586). Ronsard poète lyrique (Henri Chamard) 634
Les Amours de P. Ronsard, Vandômois, commentées par Marc Antoine de Muret. Nouvelle édition publiée d'après le texte de 1578 par Hugues Vaganay, précédée d'une préface de Joseph Vianey (L. Delaruelle) 642
F. Gaiffe. Le Drame en France au XVIIIe siècle (G. Lanson) 644
Henry Gaillard. Émile Augier et la Comédie sociale. — Le texte des « Effrontés » (Étude critique) (G. Lanson) 645
Arturo Farinelli. Dante e la Francia dell' et à media al secolo de Voltaire (Joseph Vianey) 647
Joseph Vianey. Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle (Paul Laumonier) 859

PIERRE VILLEY. Les sources italiennes de la « Deffense et illustration de la langue françoise » de Joachim du Bellay (René Sturel)..... 863
EDMOND FARAL. Les jongleurs en France au moyen âge (Mathieu Augé-Chiquet). 866
GUSTAVE BOISSIÈRE. Urbain Chevreau (1613-1701). Sa vie, ses œuvres. — Remarques sur les poésies de Malherbe, par Urbain Chevreau, édition critique (F. Gaiffe)..... 870
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. T. V, 1909. — H. RODET. Le Contrat social et les idées politiques de Jean-Jacques Rousseau. — A. REY. Jean-Jacques Rousseau dans la vallée de Montmorency. — A. SCHINZ. Jean-Jacques Rousseau a Forerunner of Pragmatisme (D. Mornet)..... 873
ERNEST DUPUY. Alfred de Vigny. Ses amitiés, son rôle littéraire (Jules Marsan). 882

Périodiques..... 202, 428, 651 et 885

Livres nouveaux..... 212, 437, 660 et 890

Chronique..... 219, 443, 667 et 895

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

PQ
2
R4
année 17

Revue d'histoire littéraire
de la France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY